





DOMUS AQUENSIS
OBLATORUM
SANCTISSIMAE ET IMMACULATAE
VIRGINIS MARIE.

BIBLIOTHECA

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa



MEMOIRES

POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
ECCLESIASTIQUE

DES SIX PREMIERS SIECLES,
JUSTIFIEZ PAR LES CITATIONS
des Auteurs originaux :

AVEC UNE CHRONOLOGIE OU L'ON FAIT
un abrégé de l'histoire Ecclesiastique & profane ; & des Notes
pour éclaircir les difficultez des faits, & de la chronologie.

TOME TROISIEME,
QUI COMPREND DEPUIS L'AN 177 JUSQU'EN 253.
PAR M. LENAIN DE TILLEMONT.

SECONDE EDITION,
Revue, corrigée, & augmentée par l'auteur.



A PARIS,
Chez CHARLES ROBUSTEL, rue Saint Jacques,
au Palmier.

M. D C C I.

AVEC APPROBATIONS, ET PRIVILEGE DU ROY.



LX
165
442
1701

TABLE DES TITRES

CONTENUS DANS CE TROISIEME VOLUME.

T ABLE des citations.	page vj
Table des Articles & des Notes.	xix
Saint Pothin, & les Martyrs de Lion.	i
S. Epipode & S. Alexandre, Martyrs à Lion.	30
S. Marcel & S. Valerien, Martyrs.	35
S. Benigne, S. Andoche, S. Symphorien, & quelques autres Martyrs de la province de Lion.	38
S. Hegesippe.	47
S. Theophile Evêque d'Antioche.	49
Miltiade Apologiste.	54
S. Apollone Sénateur Romain, & Martyr.	55
S. Eleuthere Pape.	60
Rhodon Défenseur de l'Eglise contre les heretiques.	64
Hermogene heresiarque.	65
Les Theodotiens, & les Melchisedeciens.	68
Praxeas chef des Patropassiens.	74
S. Irenée Evêque de Lion, Docteur de l'Eglise, & Martyr.	75
S. Victor Pape.	100
Persecution de l'Eglise sous l'Empereur Severe.	114
Saint Sperat, & les autres Martyrs de Carthage appelez Scilli- tains.	131
St ^e Perpetue & St ^e Felicité, Martyres, avec les Saints Revocat, Saturnin, Sature, & Secondole.	136
St ^e Potamiene vierge, martyrizée sous Severe avec St ^e Marcelle sa mere, & S. Basilide soldat.	159
Minuce Felix Avocat & Apologiste.	163
S. Serapion huitieme Evêque d'Antioche.	168
S. Pantene Docteur des lettres saintes à Alexandrie.	170
Cains Prestre de Rome, puis Evêque des Nations, & Docteur de l'Eglise.	174
S. Narcisse Evêque de Jerusalem.	177
S. Clement Prestre d'Alexandrie, & Docteur de l'Eglise.	181
Tertullien Prestre & Docteur de l'Eglise, depuis Montaniste, & enfin heresiarque.	196

S. Zephyrin Pape.	236
S. Hippolyte Docteur de l'Eglise, Evêque & Martyr.	238
S. Calliste Pape & Martyr.	250
Jule Africain historien ecclesiastique.	254
S. Urbain Pape.	258
Les Valsiens heretiques.	262
Persecution de l'Eglise par l'Empereur Maximin I.	263
S. Pontien Pape & Martyr.	276
S. Antere Pape & Martyr.	278
Ammoné Saccas philosophe Chrétien.	279
S. Heraele Patriarche d'Alexandrie, & S. Plutarque Martyr son frere.	289
S ^{te} Apolline Vierge & Martyre, & plusieurs autres Martyrs d'Alexandrie sous Philippe.	293
S. Saturnin premier Evêque de Toulouse, & Martyr.	297
Persecution de l'Eglise sous l'Empereur Dece.	303
S. Fabien Pape & Martyr.	362
S. Pione Prestre de l'Eglise de Smyrne, & Martyr.	367
S. Mappalique, & divers autres Saints Martyrs & Confesseurs de Carthage sous Dece.	378
Les Saints Martyrs de Lampsaque, Pierre, André, Paul, & Denyse vierge.	392
S. Celerin Lecteur & Confesseur, avec S ^{te} Celerine sa grand' mere, S. Laurentin & S. Ignace ses oncles, Martyrs.	395
S. Babylas Evêque d'Antioche, & Martyr.	400
S ^{te} Agathe Vierge & Martyre.	409
S. Alexandre Evêque de Jerusalem, & Martyr.	415
Les Saints Prestres Moyse & Maxime, & les autres Confesseurs de Rome sous Dece.	420
S. Polyecte Martyr.	424
S. Corneille Pape & Martyr.	428
Les Novatiens.	471
Origene Prestre & Confesseur.	494
Notes sur les Martyrs de Lyon.	596
Note sur S. Epipode & S. Alexandre.	601
Notes sur S. Marcel & S. Valerien.	601
Notes sur S. Benigne.	603
Note sur S. Hegesippe.	610
Notes sur S. Theophile d'Antioche.	611
Notes sur S. Apollone Senateur.	613
Notes sur S. Eleuthere Pape.	615

TABLE DES TITRES.

	v
Notes sur les Theodotiens.	617
Notes sur Praxeas.	618
Notes sur S. Irénée.	619
Notes sur S. Victor Pape.	629
Notes sur la persecution de Severe.	636
Notes sur les Martyrs Scillitains.	638
Notes sur S ^{te} Perpetue & S ^{te} Felicité.	640
Notes sur S ^{te} Potamiene.	646
Note sur Minuce Felix.	647
Notes sur S. Serapion.	648
Notes sur S. Pantene.	649
Notes sur S. Clement d'Alexandrie.	650
Notes sur Tertullien.	654
Note sur S. Zephyrin.	671
Notes sur S. Hippolyte.	672
Notes sur S. Calliste Pape & Martyr.	679
Notes sur Jule Africain.	682
Notes sur S. Urbain Pape.	685
Notes sur la persecution de Maximin.	690
Notes sur S. Pontien.	692
Notes sur S. Antere.	694
Notes sur Ammone.	695
Note sur S. Heraclé.	697
Notes sur S. Saturnin.	697
Notes sur la persecution de Dece.	699
Note sur S. Fabien.	719
Notes sur S. Pione.	720
Note sur S. Mappalique.	724
Note sur les Martyrs de Lampsaque.	724
Notes sur S. Celerin.	725
Notes sur S. Babylas.	727
Notes sur S ^{te} Agathe.	730
Note sur S. Alexandre de Jerusalem.	733
Note sur S. Moyse.	734
Note sur S. Polyeucte.	734
Notes sur S. Corneille Pape.	735
Notes sur les Novatiens.	746
Notes sur Origene.	753
La Chronologie.	778
Table des matieres.	799

TABLE DES CITATIONS.

A

Abd. l. 3. p. 40.

ABDIAS Babylonius libro 3, qui est de sancto Andrea: Parisiis inno 1571.

A&M.

Acta Martyrum sincera & selecta per D. Theodoricum Ruinart: Paris. an. 1689.

Adam. l. 1. p. 8.

Adamantius dialogo seu sectione 1. in Marcionem, una cum Origenis libro de martyrio per Rodolphum Wetstenium græcè editus: Basileæ an. 1674.

Ado, an. 163.

Adonis chronicon in an. Christi 163: Basileæ editum anno 1568, cum Gregorio Turonensi.

chr.

... Idem chronicon, ætate sexta.

fest.

... tractatus de festiuitatibus Apostolorum, martyrologio Baroniano additus: Antuerp. an. 1613.

10. jun. n. p.

Heriberti Rosweidi notæ in Adonis martyrologium Baroniano additum: Antuerpiæ an. 1613.

226.

Afr. de S.

Julii Africani epistola ad Origenem de Susanna, cum Adamanti dialogo edita Basileæ an. 1674.

Agob.

Agobardi Lugdunensis episcopi opera: Paris. an. 1665.

Albert. seu Alb. euc.

Edmundus Albertinus de Eucharistia: Daventriæ an. 1655.

Ald. p. 175.

S Aldhelmi Occidentalium Saxonum episcopi liber de laudibus virginitatis: Bibliot. Patium tom. 3: Parisiis anno 1644.

Alex. 1. 5.

Natalis Alexandri Dominicanæ historia ecclesiastica, tomo seu volumine 5º: Paris. an. 1677.

Alex. v.

Alexandri Augusti vita per Lamprium, in historia Aug. Paris. an. 1620.

All. de Sim.

Leonis Allatii diatriba de Simconibus: Paris. an. 1664.

Amb. p. 16.

Ambrosius in psalmum 36, t. 2.

Ambros. in 1 Cor. 1.

Ambrosiaster, seu commentarius Ambrosio ascripti in primæ ad

Corinthios epistolæ cap. 2. Apud Ambrosium tom. 3 veteris editionis, Benedictinorum tom. 2.

Ammianus Marcellinus ex prima recensione Henrici Valefii: Paris. an. 1636.

Joannis Mabillon Analæctorum Anal. t. 4. tom. 4: Luteciæ an. 1685.

Analæcta græca per Benedictinos: Luteciæ an. 1688.

Anastasius bibliothecarius in vita Adriani quem 97 Pontificem numerat: Paris. an. 1649.

Collectanea ad Joannem Diaconum, per Sirmondum edita: Parisiis an. 1620.

Anatolii Laodicensis episcopi canon paschalis à Bucherio editus in opere de cyclis: Antuerpiæ an. 1633.

Pauli Aringhi Roma subteranea: Coloniae an. 1659.

Arnobii junioris cum Serapione conflictus post Irenæum editus: Parisiis an. 1639.

Athanasii epistola ad Africanos Ath ad Afr. p. 936. episcopos, tomo 1: Parisiis anno 1627.

... apologia prima quæ est ad Constantium, tomo 1. ap. t. p. 696.

... de blasphemia in Spiritum sanctum, Ib. bl. 5p. p. 971.

... de communi essentia &c. tomo 1, si tamen Athanasii. com. ess. p. 130.

Athanasii de Nicænis decretis contra Eusebianos, tomo 1. dec. N. p. 267.

... de Synodis Arimini & Seleuciæ habitis, Ib. de syn. p. 869.

... in Arianos orat. 2, ut in editis numeratur, Ib. or. 2. p. 363.

Ejusdem ad solitariam vitam agentes, Ib. sol. p. 857.

Auctuarium 2, ad Bib. Pat. per Auct. 2. Combessium: Paris. an. 1648.

3. Auctuarium 3: Paris. an. 1672.
 Aug. ad Ren. Augustini de anima ejusque origine lib. 4, ad Renatum aliosque scripti: Lov. tom. 7, Ben. t. 10.
 ago. ... de agone christiano: Lov. t. 3, Bened. tom. 6.
 B. Hæc litera novissimam editionem notat per Bened. curatam. Si absit est: Lov. an. 1586.
 civ. ... de civitate Dei: Lov. tom. 5, Bened. tom. 7.
 conf. ... Confessionum libri: Lov. & Ben. tom. 1.
 cult. ag. ... de cultura agri dominici: Lov. tom. 9, Ben. t. 5.
 cur. m. ... de cura pro mortuis agenda: Lov. tom. 4, Ben. tom. 6.
 de fid. p. 240. ... de fide contra Manichæos: Lov. tom. 6, Ben. app. t. 8. Evodii Uzalensis potius quam Augustini.
 gent. lit. l. 12. p. 321. ... libri de Genesi ad litteram: Ben. tom. 3, parte 1.
 h. 9. ... de hæresibus ad Quodvultdeum, hæ. 9: Lov. t. 6, Ben. t. 8. Vide op. imp.
 imp. ... contra adversarium legis & prophetarum: Lov. t. 6, Ben. t. 8.
 in adv. ... in Cresconium: Lov. tom. 7, Ben. tom. 9.
 in Cre. ... opus postremum seu perfectum seu imperfectum in Julianum. Extat in supplementi Vignieriani, t. 2, & Ben. t. 10.
 op. irap. ... ad Donatistas per collationem: Lov. tom. 7, Bened. tom. 9.
 p. col. ... sermones, quos semper & numeramus & citamus ex Ben. t. 5, etiam B. non addito.
 f. Augustini sermo de tempore barbarico: Lov. tom. 9, Ben. t. 6.
 t. bar. ... de sancta viduitate: Lov. t. 4, Bened. tom. 6.
 vid. De unitate Ecclesiæ epist. contra Pelilianum: Lov. tom. 7, Ben. t. 9.
 unit. ... de vera religione: Lov. & Ben. tom. 1.
 v. rel. Aureliani Augusti vita per Vopiscum, in Aug. hist. Paris. an. 1620.

Chronicon ab Adamo ad annum Christi 1200, per anonymum monachum S. Mariani Auctissiodorensis: Trevis an. 1608.
 Autor quæstionum veteris & novi Testamenti, quæstione 115, apud Augustinum Benedictinorum, in appendice tom. 3.

B

Stephani Baluzii Miscellanea, Balu. misc. t. 1. tomo 1: Parisiis an. 1677.
 Baronii annales in anno Christi Bar. 34. § 5. 34, paragrapho 5, & sic de quibusque annis: Antwerp. an. 1612.
 ... in appendice ad annum 384. 384. ap.
 ... in martyrologium, ad 3 aug. 3. aug. c.
 nota c. seu 3: Antwerp. an. 1613.
 Basilii magni canon 1, ex his qui ad Amphiloichium scripti sunt, epistolis præmissi, tom. 3: Lutecia an. 1637.
 ... de Spiritu sancto ad Amphiloichium, tom. 2. de Sp. p. 372.
 Basilicon, seu juris græco-romani tomi duo per Marquardum Freherum dati Francof. an. 1596. Basl.
 Le dictionaire géographique de Ferrarius augmenté par Baudrand; à Paris en 1670. On ajoute quelquefois A. B. pour marquer la lettre sous laquelle est la citation. Baud. p. 200.
 Histoire de Bearn par M^r de Bearn. Marca; à Paris en 1640.
 Bedæ chronicon, seu de sex ætatibus, tomo 2: Colonia Agrippinæ an. 1612. Bed. chr. p. 117.
 ... historia gentis Anglorum: Ib. an. 1601. his.
 Bellarminus de scriptoribus ecclesiasticis: Paris. an. 1658. Bell.
 Bibliotheca Patrum, tomo 7: Bib. P. t. 7. Paris. an. 1644. Hac semper utimur.
 De la primauté en l'Eglise par Blondel; à Geneve en 1641.
 ... traité sur les Sibylles; à Charenton en 1649. sib.

Boll. 20. jan.	Bollandus, seu ejus continuatores, ad diem januarii 20, & sic in reliquis mensibus.	Memoires del'histoire de Lan- guedoc par Guillaume Catel; à Toulouse en 1633.	
app.	Apparatus ad chronologiam Pontificiam, in propylæo mensis maii.	Cedreni historiarum tomus pri- mus: Parisiis anno 1647.	Cedr.
feb. r. 11.	Prolegomena in tomum 1. februarii; & sic de aliis mensibus.	Censorini de die natali: Lugd. Batav. anno 1642.	
13. may, g. 12.	Acta quæ græce habentur pro die 13. maii, ad finem voluminis.	Vies des Saints de Chalçon dans le second tome de l'histoire de cette ville; à Lion en 1662.	Chal. f. ou v.
pont. p. 15.	Conatus in catalogum Romanorum Pontificum, parte 1, in propyleo ad mensẽ maium.	Petri Chifflerii dissertatio de uno Dionysio: Paris. an. 1676.	Chif. de Dio.
sup. p. 225.	... in supplemento ad extremum maium addito.	Chronicon Alexandrinum seu paschale, fastive Siculi à Radero editi: Munachii an. 1615.	Chr. AJ.
Sona.	Cardinalis Bonæ rerum liturgicarum: Romæ an. 1672.	Chronicon orientale ab Ecchelen- si versum: Paris. an. 1651.	Chr. ori.
Bosq. r. 2.	Joannis à Bosco Cælestini bibliotheca Floriacensis, tomo, seu parte 2: Lugduni anno 1605.	Joannis Chrysofomi homilia de S. Babyla, tomo 1, edit. Paris. an. 1636.	Chry. de Ba. p. 641.
Bosq. l. 5.	Ecclesia Gallicana per Franciscum du Bosquet, lib. 5, seu parte 2, quæ acta complectitur: Paris. an. 1636.	... homilia 9. in epistolam ad Ephesios.	in Eph. h. 9.
Branc.	Les vies des Saints d'Auvergne par le Pere Jacques Branche; au Puy en 1652.	... liber de S. Babyla contra gentiles, tom. 1.	in gent.
Buch.	Ægidii Bucherii de cyclo Victorii & aliis cyclis paschalibus: Antuerpiæ anno 1633.	... de prophetarum obscuritate oratio 1, tom. 3.	obsc. r. p. 799.
bel.	... Belgium Romanum, seu de historia Belgica: Leodii an. 1655.	Græca Chrysofomi editio per Henricum Savilium: Etonæ an. 1612.	S. seu sav.
Bull l. 2. p. 69.	Georgii Bulli defensio fidei Nicenæ, libro seu sectione secunda: Oxonii anno 1688.	Clementis Alexandrini verba apud Eusebium.	Cl. ap. Euf.
Cang. de C.	U Rbis Constantinopolitanæ descriptio per Carolum du Cange, una cum familiis Byzantinis; edita Parisiis anno 1680.	... protrepticon seu admonitio ad gentes: Luteciæ an. 1641.	adm. p. 1.
lat. S.	... glossarium mediæ & infimæ latinitatis, littera S: Luteciæ an. 1678.	... excerpta ex libris Hypotyposon, Ib.	ex. p. 806.
Canist. 2. p. 830.	Canisii antiquarum lectionum tomus 2: Ingolstadtii anno 1602.	... pædagogus, Ib.	pæd. l. 2. p. 182.
Cass. inst. p. 127.	Cassiodorus de institutione Scripturarum seu de diversis lectionibus: Paris. anno 1588.	... in 1. epistolam Petri: Bib. Pat. tomo 1.	1. Pet. p. 563.
		... Stromatum lib. 2: Luteciæ an. 1641.	str. 2.
		Claudii Gothici vita, in historia Augusta: Paris. an. 1620.	Claud. v.
		Georgii Codini origines seu antiquitates Constantinopolitanæ: Luteciæ an. 1655.	Codi. ori. C.
		Caroli le Comte annales ecclesiastici Francorum, ad 279, articulo 2: Paris. an. 1665.	Coint. 279. § 2;
		SS. Eusthathii,	

- Combf. act. SS. Eustathii, Petri &c. acta collecti per Andræam du Chesne: Paris. an. 1636.
- de Chry. Chrysofomi & aliorum opuscula ab eodem, edita Paris. anno 1656.
- Conc. ap. Conciliorum appendix per Baluzium: Paris. an. 1683.
- Conc. r. 2. Conciliorum postrema editio per Labbeum: Paris. an. 1671.
- Cotel. g. t. 3. Monumenta Ecclesiæ græcæ per Cotelerium: Paris. an. 1686.
- Cusp. p. 323. Cuspiniani in fastos: Francofordiæ an. 1621.
- Cyp. ad Dem. p. 282. Cypriani liber ad Demetrianum ex editione Pamelii: Paris. an. 1603, sicque de aliis Cyprianicis, nisi aliter noterur.
- ad sex in Nov. p. 433. Anonymi ad Novatianum hæreticum: inter opera Cypriano adscripta, apud Pamelium.
- an. 250. Annales Cypriatici, qui Cypriani opera antecedunt in editione Oxoniensi, ad annum 250.
- dis. Differtationes Cypriancæ per Dodwellum: Oxon. an. 1684.
- ep. 73. p. 187. Cypriani epistola 73.
- lasp. p. 238. ... epistola seu oratio de lapsis.
- n. P. Pamelii notæ in Cyprianum: Paris. an. 1603.
- ox. Cyp. opera Oxonii edit. an. 1682.
- pr. Prolegomena in S. Cyprianum à Pamelio editum.
- pub. p. 417. De disciplina & bono pudicitia, inter opera Cypriano ascripta.
- uni. p. 256. ... de unitate Ecclesiæ Catholicæ.
- Cyr. Al. in Jul. Cyrilli Alexandrini opus contra Julianum Cæsarem, t. 6, parte 2.
- Cyr. cat. 17. Cyrilli Jerosolymitani catecheses: Paris. an. 1640.
- Diad. v. p. 10. **D**iadumeni vita per Lamptidium in historia Augusta: Paris. an. 1620.
- Dio. l. 60. Dionis Cassii historiarum lib. 60: Typis Vecchelianis an. 1606.
- Du Ch; Historiæ Francicæ scriptores *Hist. Eccl. Tom. III.*
- collecti per Andræam du Chesne: Paris. an. 1636.
- Bibliorheque des auteurs ecclesiastiques par M^r du Pin; à Paris en 1686. On ne s'est pas mis d'ordinaire en peine d'en marquer le tome: les endroits sur lesquels on le cite en font assez juger. On suit toujours la première édition.
- ... Réponse aux remarques des Peres de S. Vanne, dans le tome 7. *rép.*
- E
- D**ecii Augusti edictum contra Christianos à Bernardo Medonio datum: Tolosæ anno 1664.
- Gallorum antistitum homiliæ Emif. Eusebii Emifeni nomine editæ: Luteciæ an. 1547.
- Hymenæi & aliorum episcoporum epistola ad Paulum Samolatenum: Bib. Par. tom. 11. *Ep. ad P. p. 302.*
- Epiphaniæ Panarium adversus hæreses, hæ. 30: Luteciæ an. 1622. *Epi. 30. c. 4. p. 128.*
- ... Ancoratus, tom. 2. *anc. p. 36.*
- ... indiculus hæreseon cuique Panarii, tomo præfixus. *ind.*
- ... de mensuris & ponderibus, tom. 2. *mens. c. 14. p. 170.*
- Erici seu Herici Autissiodorensis monachi de miraculis S. Germani, in Bibliotheca nova Labbei: Paris. an. 1657. *Eric.*
- Evagrii scholastici historia ecclesiastica à Valesio edita: Paris. an. 1673. *Evag. l. 58.*
- Eucherii Lugdunensis episcopi epistola ad Valerianum de contemptu mundi: Antuerp. an. 1621. *Euch. ad Val. p. 146.*
- Histoire des Saints & des Evêques de Bretagne par le P. Albert de Morlaix, tome 2, qui comprend les Evêques; à Rennes en 1659. *Ev. de Br. t. 2.*
- Eulogii Cordubensis memoriale Sanctorum: Bib. Par. tom. 9. *Eul. mem.*
- Eunapii sophistæ de vitis sophistarum caput 2, quod est de vita *Eun. c. 2. p. 15.*

T A B L E

	<p>✕ Porphyrii : Genevæ an. 1616. Eusebii Cæsariensis historia ecclesiastica lib.2, ex editione Valentinii : Luteciæ an. 1659. ... chronicon græcum ex editione Scaligeri : Lugduni Batavorum an. 1658. Notæ Scaligeri in hoc chronicon. Euf. in Hieroclem liber cum Philostrato editus : Paris. an. 1608. ... de theologia ecclesiastica liber 2, qui est 4 contra Marcellum Ancyranum, cum Demonstrat. evang. Henrici Valefii notæ in historiam eccles. cui subjiciuntur in editione sua : Paris. an. 1659. Eusebii de Præparatione evangelica : Paris. an. 1628. ... historia ecclesiastica per Rufinum versâ : Antuerpiæ an. 1548. ... libri de vita Constantini. Historica græca ad Eusebii chronicon per Scaligerum addita : Lugduni Batav. an. 1658. Homilia 3, ex his quæ nomen Eusebii Emisiani præferunt : Luteciæ an. 1547. S. Eustathii Antiocheni de pythionissa, seu engastrimutho contra Origenem : Lugduni an. 1629. Eutychii Alexandrini annales ecclesiastici : Oxoniæ an. 1659.</p>	<p>Florentiniî notæ in martyrologium vetus Hieronymi nomine editum : Lucæ an. 1668. Venantii Fortunati carminum lib. 8, cap. seu carmine 4, ex editione Broweri : Moguntiæ anno 1603. ... de vita S. Martini. Caroli Frassenii Franciscani Disquisitiones biblicæ : Luteciæ an. 1682. Fredegarii scholastici chronicon post Gregorium Turonensem quem continuat, editum Basileæ an. 1568. De la frequente Communion ; Freq. C. à Paris en 1648. Frontonis calendarium Romanum : Paris. an. 1652. Sermo 70, ex his qui Fulgentio falso tribuunt in ejus appendice. ... de veritate prædestinationis & gratiæ.</p>	<p>Flor.p.336. Fort.l.s.c.4.p.190. v.Matt.p.341. Frass. Fred.c.3.p.2. v.Matt.p.341. Front.cal.p.106. ap.f.70.p.94. præd.l.3.</p>
	<p>F</p>	<p>G</p>	
	<p>Ferrarii martyrologium universale ad diem 18 maii : & ita de singulis mensibus : Venetiis anno 1625. Firmiliani Cæsariensis epistola quæ est apud Cyprianum 75 : Parisiis anno 1603. Firmici Materni astronouicon liber 2 : Basileæ an. 1551. Histoire ecclesiastique de M^r l'Abbé Fleuri ; à Paris en 1691. Historia Remensis Ecclesiæ per Hlodardum, cum notis Colvenem.</p>	<p>Gallia christiana San-Mathanorum, tom. 2 : Luteciæ an. 1656. Gelatii de duabus in Christo naturis contra Nestorium & Eutychen : Bib. Pat. tom. 2. Gennadii de scriptoribus ecclesiasticis liber, tum alibi editus, tum in Bibliotheca Miræi : Antuerpiæ an. 1639. ... de dogmatibus ecclesiasticis, apud Augustinum in appendice tom. 3. Lovaniensium. Geographia sacra, seu notitia antiquorum episcopatum per Carolum à S. Paulo Fullensem : Paris. an. 1641. Gildæ Abbatis de excidio Britannicæ epistola inter antiquos rerum Britannicarum scriptores : Lugduni an. 1587. Histoire ecclesiastique de M^r Godeau Evêque de Vence ; à Pa-</p>	<p>Gal.chr.t.3.p.1061. Gel.ia Eur.p.414. Gen.c.46. dog.c.76.p.384.</p>
	<p>F</p>	<p>G</p>	
	<p>F</p>	<p>G</p>	

- ris en 1663. On jugera de quel tome font les pages par le temps dont on parle.
- Goltz.p.37. Goltzii thesaurus rei antiquaria: Antuerpix an. 1618.
- Grand.p.10. Jacobi Grandamici chronologia christiana pars tertia: Lutecia an. 1667.
- Greg.dial.l.1. Gregorii magni dialogorum lib. 1, illius operum tom. 2: Paris. an. 1675.
- l.9.ep.4. ... liber 9. epistolarum, epist. 4, tom. 2.
- Gr.T.gl.C. Gregorii Turonensis de gloria Confessorum: Paris. an. 1640.
- gl.M.c.8.p.28. ... liber 1. de gloria Martyrum, lb. de Jul. ... de gloria Martyrum liber 2, qui est de S. Juliano, lb.
- h.Fr.l.1.c.24.p.19. ... historia Francorum: Basilea an. 1568.
- H
- Hall.v.Di.C.p.473. **P**etri Halloxi de vita Sancti Dionysii Corinthiorum episcopi, & sic de aliis illustrioribus primi aut secundi Ecclesie sæculi scriptoribus: Duaci an. 1636.
- v.Ori. ... vita Origenis, seu Origenes defensus: Leodii an. 1648.
- Hemer. Augusta Veromanduorum, seu Antiquitates urbis S. Quintini per Cl. Hemeræum: Paris. an. 1643.
- Her.l.3. Herodiani historiarum liber 3, in historia Augusta: Francofurti edita an. 1590.
- Hier.a.I Ct. Hieronymi epistola ad Ctesiphontem contra Pelagianos, t. 2. ejus operum: Basilea an. 1565.
- an.21. seu chr. ... chronicon an. Christi, ut ibi numeratur 21, ex recensione Scaligeri: Amstelodami an. 1658.
- ex Ruf.l.1.p.204. Rufini in Hieronymum liber 1, Hieronymi tom. 4.
- ho.Ez.pr. Hieronymi præfatio ad Origenis in Ezechielem homilias à se versas, apud Origenem tom. 1: Basilea an. 1571.
- in Abd.p.115. Hieronymi in Abdiam prophetam, tom. 6.
- Origenis duæ homiliae in Cantica ab Hieronymo versæ, tom. 3.
- Hieronymi in Danielis caput 11, tom. 5.
- ... in Ecclesiastem, tom. 7.
- ... in Ezechielem prophetam, tom. 5.
- ... in Habacuc prophetæ cap. 3, tom. 6.
- ... contra Helvidium, tom. 2.
- ... in Jeremiam prophetam, t. 5.
- ... contra Jovinianum, tom. 2.
- ... in Isaiæ cap. 46, tom. 5.
- ... contra Luciferianos, t. 2.
- ... præfatio ad Origenis homilias in Lucam à se versas, apud Origenem tom. 2: Basilea an. 1571.
- ... in prophetam Nahum, tom. 6.
- ... libri contra Rufinum, tom. 2.
- ... in caput 3 epistolæ Pauli ad Titum, tom. 9.
- ... de nominibus hebraicis, t. 3.
- In librum Hieronymi de viris illustribus, Auberti Miræi notæ: Antuerpix an. 1639.
- Hieronymi quæstiones hebraicæ, tom. 3.
- ... de viris illustribus, seu scriptoribus ecclesiasticis, lb. tom. 1.
- ... de vita S. Pauli eremitæ, t. 1.
- Hilarii Pictaviensis in Matthæum, canon seu cap. 17: Paris. an. 1572.
- ... fragmenta à Pithæo, edita Parisiis anno 1598, parte 2.
- ... oratio contra Constantium.
- ... in Matthæum, canone 17.
- Hippolytus Martyr de Antichristo per Marquardum Gudium editus: Lutecia an. 1661. in 8°.
- Luca Holstenii notæ in geographicam sacram cum aliis ejus geographicis: Romæ an. 1666.
- ... notæ in martyrologium Romanum editæ cum actis Sanctæ Perpetuæ: Paris. an. 1674.
- Petri Huetii Origeniana, seu Huet, ori. seu v. Or.
- in Cant.p.176.
- in Dan.11.
- in Eccl.p.324
- in Ez.
- in Hab.3.p.202.
- in Helv.c.9.p.13.
- in Jer.
- in Jov.
- in Is.46.p.137.
- in Luci.c.3.p.138.
- in Luc.p.1208.
- in Nah.p.166.
- in Ruf.l.2.
- in Tit.3.p.255.
- n.heb.p.324
- n.Mir.
- q.heb.p.2254
- v.ill.c.45.p.284.
- v.Pau.p.237.
- Hil.can.17.p.167.
- fr.2.
- in Conf.
- in Matt.c.17.
- Hipp.de Anti.p.41.
- Holst.gea.
- mart.

de vita & rebus Origenis, suo operum Origenis t. 1, præmissa: Rothomagi an. 1668.

I

Janf. pro. p. 5.

Cornelii Jansenii Yprensis liber præemialis operum de Gratia tom. 2: Rothomagi an. 1643.

Ibid. *sem* lb.

Marque la continuation de la citation precedente, ou que la seconde est sur la mesme chose que la premiere.

Idat. *sem* Idat. fast.

Idatiani fasti integri: Bibliotheca Labbei, t. 1: Paris. an. 1637.

Ign. act. 4.

Ignatii martyris acta, item & Polycarpi, veris Ignatii epistolis subjuncta per Usserium: Londini an. 1647.

act n 4.

Jacobi Usserii nota 4, in eadem acta, Ib.

ad Phil. p. 175.

Epistola ad Philippenses Ignatio, falsò tributa in Usseriana sylloge: Oxonia an. 1644.

ad Poly. p. 875.

Ign. ad Polycarpum, inter apostolica Cotelerii: Paris. an. 1672.

ad Tr. c. 2 p. 17.

... ad Trallianos, capita ex Cotelletio, ex Usserio pagina citantur.

prol. c. 11. p. 75.

Prolegomena Usserii in Ignatium: Oxonia an. 1644.

Jo. Dam. l. 2. p. 755.

Joannis Damasceni de imaginibus liber 2, ex editione graeca: Basilea an. 1575.

Jonsf.

Joannis Jonsii de scriptoribus historiae philosophica: Francofurti an. 1659.

Jofant. l. 18.

Josephi antiquitates Judaicae: Geneva an. 1634.

bell. l. 2. c. 25. p. 801.

... de bello Judaico, capita sunt ex divisione latini interpretis.

Iren. l. 3. c. 12. p. 265.

Irenæi contra hæretes cum Francisci Feuardentii notis: Luteciae an. 1639.

v. 1.

... vita per Feuardentium, seu alia ab illo Irenæi operibus præmissa, Ib.

Ic. H. ori. l. 6 p. 373.

Isidori Hispalensis originum, sive etymologiarum lib. 6, p. 37,

columna 3: Parisiis anno 1580:

Juliani Augusti misopogon in Jul. mis. Antiochenos, tom. 2 edit. Petavii: Luteciae an. 1630.

Epistola ad Diognetum apud Just. ad Diog. Justinum martyrem, editionis Parisiensis an. 1636.

Justini ad Græcos seu gentiles cohortatoriae orationes duæ, Ib. ad Gr. p. 9:

Incerti auctoris responsa ad quædam orthodoxorum quaestiones, quaest. 82, Ib. ad ort. q. 82:

Justini apologia brevior, quæ prima ponitur, Ib. ap. 1. p. 46.

... apologia major. ap. 2. p. 53.

... dialogus cum Tryphone Judæo. dial. p. 234.

L

Philippi Labbei Bibliotheca Lib. bibij nova manuscriptorum: Paris. an. 1657.

... Abregé chronologique; à Paris en 1665. chr.

... de scriptoribus ecclesiasticis: Paris. an. 1660. scr.

... syllabus eorum quæ unoquoque lux bibliothecæ novæ tomo continentur, eidem tomo præfixus. syl.

Lactantii de morte persecutorum, apud Baluzium Miscellaneorum, t. 2: Paris. an. 1679. Lact. pers. c. 2. p. 2.

Joannis Launoi de notione plenarii Concilii apud Augustinum in causa baptismatis: Paris. an. 1661. Laun. bapt.

... de veteribus Parisiensium basilicis disquisitio, Dionysiacorum suorum parte 2: Ib. an. 1660. bas.

... varia de duobus Dionysiis opuscula, Ib. de Dio. t. 3.

... Gregorius Turonensis de septem episcopis defensio: Ib. an. 1651. de Gr.

... de Juliano Cenomanensis epocha dissertatio, cum aliis edita, Ib. de Jul.

... Sulpicii Severi sententia de criminis Galliarum martyribus vindicata: Ib. an. 1651. de Sul. p. 89.

- in Marc: . . . disjunctio epistolæ Petri de Marca : Ib. an. 1659.
- in Val, . . . de Hadriani Valesii disceptatione, quæ de Basilicis est, judicium : Ib. an. 1658.
- [Ger. l. 4.] . . . assertio inquisitionis in chartam S. Germani, parte seu libro 4, Ib.
- lat, Jacobi Sirmondi dissertatio de duobus Dionysiis, Launoi de re eadem opusculis præfixa : Ib. an. 1660.
- Laufc. 105. p. 1023. Palladii historia Lausiaca: Bib. Pat. tom. 13.
- Leo, cod. Codex Romanus à Paschasio Quesnel editus cum Leone, t. 2: Lutecia an. 1675.
- n: In Leonis opera dissertationes & notæ per eundem P. Quesnel, Ibid. tom. 2.
- Leon. in Eur, Leontii Byzantini in Nestorium & Eutychem : Bib. Pat. tom. 4, part. 2.
- sec. p. 515. . . . de sectis, actione 8, Ib. t. 11.
- Ler. chr. Chronologia Lerinensium per Vincentium Barralem : Lugduni an. 1613.
- Luci. hist. p. 346. Luciani Samosatani quomodo historia sit conscribenda : Lutecia an. 1615.
- p seu. p. 473. . . . pseudomantis, seu de Alexandro præstigiatore.
- Lup. ep. 56. p. 131. Diversæ epistolæ anno fere 432 scriptæ, per Christianum Lupum editæ Lovanii an. 1682, capite seu epist. 56.
- Maan: **E**cclēsia Turonensis per Joannem Maan: Turonibus anno 1667.
- Mab. it. It, Joannis Mabillon iter Italicum, quod Musæi Italici tom. 1 præmittitur : Ib. an. 1687.
- lit. . . . de Liturgia Gallicana: Ib. an. 1685.
- mus. . . . Musæum Italicum : Ibid. an. 1687.
- Maire, t. 3. Antiquitez d'Orleans par le Maire, 3^e partie qui regarde l'Église ; à Orleans en 1648.
- Constantini Manassis breviarium historicum : Paris. an. 1655.
- Petri de Marca de primis Gallicarum episcopis ad H. Valesium epistola cum subsequente opere edita.
- . . . dissertatio de Primatibus : Paris. an. 1669.
- Marcelli Ancyrani verba ab Eusebio contra eum scribente allata, cum Demonstratione evangelica edita : Paris. an. 1628.
- Metropolis Remensis historia per Guillelmum Marlot, cujus prior tomus editus est Insulis an. 1666.
- M. Aurelii Antonini opus de seipso : Londini an. 1643.
- Les histoires des Ménéces mises en grec vulgaire par Maxime Evesque de Cythere; à Venise en 1530.
- Maximi abbatis & Confessoris disputatio cum Pyrrho, ejus operum tom. 2: Paris. an. 1675.
- Maximinorum vitæ in historia Augusta : Paris. an. 1620.
- Menæa magna Græcorum, die in textu notato, pagina seu columna ejusdem mensis octogesima : Venetiis an. 1528.
- Marii Mercatoris opera, seu alia iisdem adjuncta in Nestorium, tom. 2, editionis Garnerii: Paris. an. 1673.
- Minutii Felicis Octavius sub proprio numero cum Cyptiano editus : Paris. an. 1666.
- Idem Bibliotheca Patrum, t. 9.
- Auberti Miræi de scriptoribus ecclesiasticis auctuarium, cap. 390: Antuerpiæ an. 1639.
- . . . notæ ad Hieronymi de viris illustribus : Ib. an. 1639.
- Joannis Molani notæ in Usuardum, ad diem 15 mensis augusti: Antuerpiæ an. 1583.
- Man. Mar. ad V. prim. c. 6. 2. p. 158. Marc. ap. Euf. p. 23.
- Max. C. Max. in P.
- Merc. in N. sen. t. 2.
- Min. F. p. 5.
- Mir. c. 390. p. 158.
- n. Hier. 24. p. 11.
- Mol. aug.

T A B L E

C.B.	... natales Sanctorum Belgii : Duaci an. 1615.	Origenis ad Africanum epistola de Susanna , cum Adamantii dialogis edita : Basileæ an. 1674.	Ori.ad Afr.p.249
Mori.ord.1.3.p.104.	Joannis Morini de factis ordinationibus pars tertia: Paris. an. 1655.	Pro Origene apologia per Pamphilum martyrem. Origenis latini tom. 1: Ib. an. 1571.	ap.p.760:
bib.	... exercitationes biblicæ: Ib. an. 1669.	Origenis homiliæ in diversa Evangelii loca : Ib. t. 2.	div. h. t. p. 426:
MS.	Diverses pieces copiées sur des manuscrits.	... in Exodum , ex editione græca Huetii, tom. 1: Rothomagi an. 1668.	g. in Ex,
N			
n. phil. Chry. n.	C hrysofomi seu cujusvis alterius notæ vel commentarii in locum Scripturæ superius allatum.	... in Jeremiam, Ib. ... in Joannis Evangelium liber seu tomus 5: Ib. tom. 2.	g. in Jer. p. 70: g. in Jo. l. 5. p. 92.
Naz. car. 140. p. 213.	Gregorii Nazianzeni carmen 140, ab ejus vita incipiendo, t. 2: Paris. an. 1630.	... vita resque per Huetium descriptæ.	Huet.
ep. 16. p. 778.	... epistolæ, tom. 1.	... libri in Celsum: Cantabrigiæ an. 1658.	in Cels. l. 6. p. 493:
or. 16. p. 640.	... orationes, Ib.	... homiliæ in Ezechielem, edit. lat. tom. 1.	in Ez. h. 1. p. 919:
Nem. c. 30. p. 774.	Nemesii philosophi Græci de natura hominis: Bib. Pat. t. 12.	... in Genesim, Ib.	in Gen. h. 1.
Neust.	Neustria pia, seu de abbatibus Normanniæ per P. Arturum du Monstier: Rothomagi an. 1663.	... in Jeremiam, Ib. ... in librum Josue, Ib.	in Jer. h. 8. p. 595. in Jos. h. 7. p. 298.
Nicet.	Niceræ Choniæ thesaurus orthodoxæ fidei: Luteciæ anno 1580.	... in Lucæ Evangelium, Ib. t. 2.	in Luc. h. 7. p. 216:
Nor. epos.	Henrici Card. Noris de epochis Syromacedonum: Florentiæ an. 1689.	... tomus, tractatus, seu sectio 6 in Mattheum, Ib.	in Matt. t. 6.
Nor. G.	Notitia Galliæ per Adr. Valesium: Parisiis an. 1675.	... in Mattheum, editionis græcæ Huetii, tom. 1.	in M g.
Nphr. l. 2. c. 36.	Nicephori Callisti historia ecclesiastica: Paris. an. 1630.	... homiliæ in librum Numerorum, edit. lat. Ib.	in Num. h. 13. p. 224.
Nphr. chr.	Nicephori Patriarchæ Constantinopolitani chronicon editum cum Eusebii chronicis, cum Synkello &c.	... homilia in Regum caput 1, de Anna, Ib.	in Reg. p. 351.
Nyl. an. p. 91.	Gregorii Nysseni de anima, t. 2: Paris. an. 1638.	... in epistolam Pauli ad Romanos: Ib. t. 2.	in Rom. p. 630:
in can. h. 15.	... in Cantica Canticorum hom. 15, tom. 1.	Joannis Rodolphi Wetstein prolegomena in librum Origenis de martyrio à se editum: Basileæ an. 1674.	matt. pr.
v. Th. seu Gr. p. 4.	... de vita Gregorii Thaumaturgi, tom. 3.	Origenis de Oratione liber 1, qui 59 priora capita continet ad pag. 56, ex Græcis editis Oxoniæ an. 1686.	or. l. 1. p. 3
v. Mos. p. 157.	... de vita Mosis, tom. 1.	... Philocalia, quæ libris contra Celsum adjuncta est: Cantabrigiæ an. 1658.	phil. c. 13. p. 81:
O			
Op. l. 4.	O prati Milevitani lib. 3. Paris. an. 1631.	... de principiis, seu <i>dei ap'xōv</i> edit. lat. tom. 1.	prin. l. 4. c. 1. p. 717.
		Erasmi &c. de Origene judi-	prol.

- pyth.p.28. Origenis homilia græca de Pythonia; Huetii tom. 1.
 Orof. l. 7. p. 209. Pauli Orofii historia: Bibliotheca Patrum tom. 15.
 Ouvr. Des missions apostoliques dans les Gaules par M^r Ouvrard, premiere partie; à Paris en 1678.
 P
 Paci. ep. 2. p. 56. **P**Aciani Barcinonensis epistola 2: Bib. Pat. tom. 3.
 Pagi, 20. § 2. Antonii Pagi Franciscani critica in annales Baronii ad annum Christi 20, paragr. 2: Paris. an. 1689.
 dif. . . . dissertatio de Consulibus: Lugduni an. 1682.
 pr. . . præfatio in eandem dissertationem.
 Pamph. p. 177. Pamphili martyris apologia pro Origene, inter Hieronymi opera: Basileæ an. 1565, edita tom. 4.
 Pasc. Chronicon paschale seu Alexandrinum, ex editione Cangiana: Paris. an. 1688.
 Paul. c. 24. Paulini Nolani carmen 24: Antuerpiæ an. 1622.
 ep. 16. p. 175. . . . epistolæ, Ib.
 ill. Paulinus illustratus per P. Chiffletium: Divione an. 1662.
 a. Rosweidi notæ in Paulinum: Antuerpiæ an. 1622.
 P. Aut. ep. G. p. 46. Petri Aurelii pro epistola Gallicanorum antistitum, tomo illius operum primo: Paris. an. 1646.
 sp. c. 7. p. 115. . . . ad Hermanni Læmelii spongiam responsio, cap. 7, seu de 7 propositione, tom. 2.
 P. de N. l. 2. Petri de Natalibus liber 2: Lugduni an. 1543.
 Pearson, P. Joannis Pearsonii episcopi Cestriensis annales Paulini, cum lectionibus variis in Acta, ejus postumis operibus præfixi: Londini an. 1688.
 de Iga. t. 1. . . vindiciæ epistolarum Ignatii pars 1: Cantabrigiæ an. 1672.
 dif. Heurici Dodwel dissertatio,
- Pearsonii postumis subjecta: Londini an. 1688.
 Pearsonii opera postuma: Londini an. 1688.
 Perperuæ martyris acta per Va. Perp. act. lesium cum aliis edita: Paris. an. 1664.
 Eadem acta: Oxonii edita an. 1680.
 Eadem inter acta Martyrum selecta per Theodoricum Ruinart: Paris. an. 1689.
 Dionysii Petavii chronologia, seu liber 13, de doctrina temporum: Paris. an. 1627.
 . . . dogmatum theologorum, tom. 5: Ib. an. 1650.
 . . . Rationarii temporum parte 2, lib. 1: Ib. an. 1652.
 Petri Damiani homiliae seu sermones, ejus operum t. 2: Paris. an. 1692.
 . . . opusculum 17, quod est de exlibatu sacerdotum, t. 3.
 Défense de l'antiquité des temps par D. Paul Pezron; à Paris 1692.
 Philastrii Brixienfis caput, seu hæresis 89, si jam ante Christum ab Ophitis numeres: Bibliotheca Patrum tom. 4, parte 1.
 Philostorgii historia ecclesiastica: Paris. an. 1673.
 Philostrati icones seu imagines: Paris. an. 1608.
 . . . de vitis sophistarum caput 21, quod est de Scopeliano.
 Photii bibliotheca caput seu codex 8: Genevæ an. 1612.
 Plinii junioris epistolarum lib. 4, epist. 2, ex editione Pauli Stephaniani an. 1660.
 Plotini vita per Porphyrium, Plotini operibus præfixa: Basileæ an. 1585.
 Polycarpi acta ex epist. Smyrnenfis Ecclesiæ, inter Ignatiana Usserii: Londini an. 1647.
 Usserii in hæc acta nota 10, Ib.

T A B L E

xvj

- ep. seu ad Phil. c. 5. p. 100. Polycarpi epistola ad Philip-
pensis, inter apostolica Cotelarii:
Lutecia an. 1672.
- ep. n. C. Cotelarii in hanc epistolam no-
ta, Ib.
- ep. n. seu n. U. Usserii notæ in eandem, ejus-
dem notis in Ignatium præfixæ:
Oxonæ.
- Pomra. Histoire des Archevesques de
Rouen par le P. François Pom-
merai; à Rouen en 1667.
- Porph. h. seu v. Porphyrii philosophi vita per
Holstenium, an. 1630.
- Præd. c. II. Autor anonymus de hæresibus,
à Sirmondo Prædestinati nomine
editus, capite seu hæresi 11: Paris.
an. 1643.
- Præd. Gabrielis Præteoli de vita, sectis,
& dogmatibus omnium hæreti-
corum: Colonia an. 1583.
- Proc. x di. p. 55. Procopii de ædificiis Justiniani,
tom. 2: Paris. an. 1662.
- Prud. de M. 2. p. 71. Prudenti *ἑὸς μαρτύριον*, seu de
coronis Martyrum, hymno 2:
Amstelodami an. 1631.
- Riv. l. 1. c. 12. p. 173. **A**ndrea Riveti criticus sacer-
dos: Geneva an. 1660.
- Ruf. l. 1. c. 9. p. 140. Rufini historia ecclesiastica, seu
ex Eusebio versa, seu Eusebio ad-
dita: Antuerpiæ an. 1548.
- ad Or. p. 195. . . de adulteratis Origenis libris,
Ibid.
- in Hier. l. 1. p. 229. Rufini contra Hieronymum,
ipsius Hieronymi tom. 4.
- pro Or. p. 172. Apologia Pamphili pro Ori-
gene à Rufino versa, Ib.
- Sacr. p. 39. **S**acramentarium Gregorii ab
Hugone Menardo editum:
Paris. an. 1642.
- Savat. p. 350. Les origines de Clermont en
Auvergne par le President Sava-
ron; à Paris en 1662.
- Sauf. p. 921. Andrea du Sauffay martyrolo-
gium Gallicanum: Paris. an. 1637.
- sep. p. 1090. . . supplementum ad idem mar-
tyrologium, Ib.
- Abrahami Sculteti medulla Pa-
trum: Francof. an. 1634.
- Joannis Seldeni in Eutychie Seld. in Eury;
Ægyptii origines Alexandrinæ
notæ: Londini an. 1642.
- Septimii Severi Augusti vita, in Sev. v.
historia Augusta: Paris. edita an.
1620.
- Sanctorum Siculorum vitæ per Sic. fan-
ctum Octavium Cajetanum: Panormi
an. 1657.
- Apollinaris Sidonii libri 1, epif. Sid. l. 1. ep. 7. p. 195.
tola septima: ex editione Sirmon-
di: Paris. an. 1652.
- Sigeberti Gemblacensis chro-
nicon anno Domini, ut ille nu-
merat, 411.
- Sixti Senensis bibliotheca fan-
cta: Colonia an. 1626.
- Socratis historia ecclesiastica, Socr. l. 5. c. 22. p. 285;
ex editione Valesii: Parisus an.
1668.
- Sozomenis historia ecclesiasti-
ca, ex editione Valesii: Paris. an.
1668.
- Stephani de urbibus: Amstelo-
dami an. 1678.
- Strabonis liber 14: Paris. anno Strab. l. 14:
1620.
- Remarques du P. Petitdidier de S. Van. r. 2,
la Congregation de S. Vanne sur
la Bibliothéque ecclesiastique de
M^r du Pin; à Paris en 1691.
- Suetonii Tranquilli lib. 6, qui Suet. l. 6. c. 4.
est de Nerone: Lugduni Batavo-
rum an. 1656.
- Suidæ lexicon in littera α, β, & Suid. α, β;
sic de cæteris: Geneva an. 1619.
- Salpicii Severii historię sacrę Sulp. l. 2.
liber 2: Antuerpiæ an. 1574.
- . . . dialogus primus. dial. 1. c. 2. p. 242.
- . . . de vita S. Martini. v. M.
- Surius primo die novembris, & Sur. 1. nov. p. 4. § 4;
sic de singulis mensibus: Colonia
an. 1618.
- Georgii Syncelli chronogra-
phia: Paris. an. 1652.

Tatiani

- T**
- Tar.** Ariani Assyrii oratio contra Græcos S. Justinii operibus subjuncta : Paris. an. 1636.
- Tert. ad M.** Tertulliani ad Martyres, ex editione Rigaltii : Luteciæ anno 1634.
- ad Sc. p. 87. ... ad Scapulam.
- ad ux. p. 182. ... ad uxorem.
- ani. c. 34. p. 337. ... de anima.
- ap. c. 3. p. 2. ... apologia, seu apologeticus pro Christianis.
- bapt. c. 12. p. 261. ... de baptismo.
- car. c. 1. p. 358. ... de carne Christi.
- cat. c. 46. p. 249. ... hæresion catalogus libro de Præscriptione additus.
- cor. c. 14. p. 130. ... de corona militis.
- cul. f. c. 3. p. 171. ... de cultu feminatum.
- de an. c. 34. p. 337. ... de anima.
- & Or. Histoire de Tertullien & d'Origene par M^r de la Motte ; à Paris en 1675.
- exh. ... Tertulliani de exhortatione castitatis.
- fug. c. 13. p. 700. ... de fuga in persecutione.
- idol. p. 110. ... de idololatria.
- jej. c. 1. p. 701. ... de jejunio.
- in Her. p. 265. ... adversus Hermogenem.
- in Jud. p. 217. ... adversus Judæos.
- in Mar. l. 4. p. 507. ... in Marcionem liber 4, profa scriptus.
- in Mar. c. 3. p. 802. ... in Marcionem liber 3, ex his qui versibus scripti Tertulliano tribuuntur.
- in Pr. c. 1. p. 634. ... in Praxeam.
- in Val. c. 4. p. 290. ... adversus Valentinianos.
- mono. p. 687. ... de Monogamia.
- n. R. p. 796. Nicolai Rigaltii notæ in Tertullianum.
- nat. l. 2. p. 72. Tertulliani ad nationes liber 2.
- ora. p. 154. ... de oratione.
- pal. p. 131. ... de pallio.
- pat. p. 160. ... de patientia.
- pœni. p. 139. ... de pœnitentia.
- præf. c. 46. p. 249. ... de præscriptione hæreticorum.
- pud. p. 715. ... de pudicitia.
- red. t. 2. Tertullianus redivivus, seu notis illustratus per P. Georgium *Hist. Eccl. Tom. III.*
- Ambianatem, t. 2. Paris. an. 1646.
- Tertulliani de resurrectione carnis.
- ... scoriace. scor. p. 630.
- ... de spectaculis. spect. p. 90.
- ... de testimonio animæ. test. an. p. 80.
- ... de velandis virginibus. vel p. 193.
- Dissertatio de Tertulliani vita & scriptis ; quodam Calvinista autore. vit.
- Theophili Alexandrini epistola paschalis quæ secunda numeratur, Bibliothecæ Patrum tom. 3. Th. Al. ep. 2. p. 96.
- Gregorii Thaumaturgi panegyrica in Origenem oratio, cum Macario &c. edit. Paris. an. 1622. Thau. in Or. p. 67. seu de Or.
- Theodori Lectoris liber 2, à Valesio cum Evagrio &c. editus Paris. an. 1673. Thdr. L. l. 2. p. 566.
- Theodoretii historia ecclesiastica liber 3, ex editione Sirmondi tom. 3. Paris. an. 1642. Si additur v. designatur editio Valesii : Ib. an. 1673. Thdr. l. 3. c. 6. p. 644.
- ... de curandis græcorum affectibus, tom. 4. graff. l. 8. p. 607.
- ... hæreticarum fabularum liber 1, Ib. h. l. t. c. 1. p. 191.
- ... in Genesim interrogatio 20, tome 1. in G. q. 20. p. 22.
- Josephi Thomassii codices sacramentorum : Romæ an. 1680. Thom. p. 151.
- Theophili Antiocheni liber 3, ad Autolycum, una cum Justino Martyre : Paris. an. 1636. Thphl. l. 3.
- Theophanis chronographia : Paris. an. 1665. Thphn. p. 193.
- Theophili Raynaudi tomus 1 : Eugduni an 1665. Th. R. t. 1.
- Nicolai Toinardi notæ in Lac-tantii librum de persecutorum mortibus : Paris. an. 1690. Toin. in Lac.
- Histoire de la ville & de l'abbaye de Tornus ou Tournus, par le Pere Chifflet, 2^e partie où sont les preuves ; à Dijon en 1664. Torn. t. 2.
- La tradition de l'Eglise sur la penitence & la communion, p. 83. Trad. p. 84.

xviii TABLE DES CITATIONS.

	du texte après la preface ; à Paris en 1653.	Victor Vitensis de persecutione Africana seu Vandalica: Divione an. 1665. Librorum capita sic ubi addantur, sunt ex editione D. Theodorici Ruinart: Paris. anno 1694.
Trev.an.	Trevirensium antiquitates & annales per Christophorum Broverum: Leodii an. 1670.	
Trip.	Historia Ecclesiæ tripartita ex Theodoretō, Sozomeno, & Socrate ab Epiphānio versis, per Cassiodorum digesta: Paris. an. 1562.	Vincētiū Lerinēnsis commōnitorium, cum Salviano editum: Paris. an. 1667.
Trit.	Joannes à Trittenhem Abbas Spanhemensis de scriptoribus ecclesiasticis: Colonia an. 1531.	Vincētiū Bellovacēnsis tom. 4, Vinc. B: seu Speculum historiale: Duaci an. 1624.
	V	Vitæ Patrum per Rosweidum Vic. P. editæ: Antuerpiæ an. 1615.
Val. de bas.	H Adriani Valesii disceptatio de basilicis: Paris. an. 1657.	Vossii de historicis græcis, vel latinis: Lugduni Batav. an. 1651.
in Laun.	... disceptationis hujus defensio contra Launoium: Ib. an. 1660.	... ad objectiones criticæ Simonianæ responsio, cum libro de Sibyllis edita: Oxoniæ an. 1680.
Valer. v. p. 173.	Valeriani Augusti vita, in historia Augusta: Paris. an. 1620.	Jacobi Usserii annales veteris & novi testamenti: Paris. an. 1673.
Vand.	Vandalicæ persecutionis historia per D. Theodoricum Ruinart: Paris. an. 1694.	Iidem annales anno Christi 46. ... Britannicarum Ecclesiarum antiquitates: Dublinii an. 1639.
Vendr. in 8.	Willelmi Wendrochii in octavam Provinciam: Colonia an. 1665.	Ussuardi martyrologium, ex Molani editione: Lov. an. 1568.
Vest. r.	Joannis Jacobi Chiffletii medici Vesontio, parte 1: Lugd. an. 1650.	Z
Ugh. p. 1140.	Basilii menologium ab Ughello datum in sua Italia sacra, tom. 6: Romæ an. 1653.	Z Onaræ annalium tomus 2, in illius principis vita de quo sermo est: Basileæ an. 1557.
Wheler.	Voyage de Constantinople, d'Asie, & de Grece, par George Wheler Protestant Anglois; à Anvers en 1689.	... commentarii in canones: Paris. an. 1618.
		Zosimi Comitis historiarum liber 2, in historia Augusta: Francofurti an. 1590.





T A B L E

DES ARTICLES ET DES NOTES.

SAINT POTHIN, ET LES MARTYRS DE LION.

ARTICLE I.	<i>A</i> UTORITE' de l'histoire des Martyrs de Lion: Esti- me que l'on en a fait.	page 1
I I.	<i>Le peuple se souleve contre les Chrétiens : Confession de S. Epagathe.</i>	3
I I I.	<i>Dix Chrétiens abandonnent la foy : Quelques esclaves accu- sent les Fideles de crimes horribles.</i>	6
I V.	<i>Triomphe de la grace dans S^e Blandine.</i>	7
V.	<i>Constance admirable de S. Sancte Diacre.</i>	9
V I.	<i>S^e Biblis revient de l'apostasie : S. Pothin Evêque de Lion est pris, confesse J. C. & meurt en prison.</i>	10
V I I.	<i>Souffrance des Chrétiens dans la prison ; plusieurs y meu- rent : Funeste état de ceux qui avoient renoncé à la foy.</i>	12
V I I I.	<i>Martyre de S. Mature, & de S. Sancte : Nouveaux tour- mens de S^e Blandine : De S. Attale : Le Gouverneur con- sulte M. Aurele.</i>	14
I X.	<i>Humilité des Confesseurs : Leur charité & leurs prieres réunissent à l'Eglise ceux qui l'avoient abandonnée.</i>	16
X.	<i>Vision de S. Attale sur S. Alcibiade : Les Martyrs écrivent à Rome sur l'herésie des Moatanistes.</i>	19
X I.	<i>Ceux qui avoient renoncé J. C. le confessent publiquement : Martyre de S. Alexandre & de S. Attale.</i>	20
X I I.	<i>Martyre de S. Pontique & de S^e Blandine.</i>	22
X I I I.	<i>Inhumanité des payens envers les corps morts des saints Martyrs.</i>	23
X I V.	<i>De la feste des Martyrs de Lion ; & quelques remarques sur ces Saints.</i>	25
X V.	<i>Noms de quelques uns des Martyrs de Lion.</i>	26
X V I.	<i>De la lettre des Eglises de Lion & de Vienne sur ces Mar- tyrs.</i>	28

SAINT EPIPODE, ET SAINT ALEXANDRE, MARTYRS A LION.	30
SAINT MARCEL, ET SAINT VALERIEN, MARTYRS.	35
SAINT BENIGNE, S. ANDOCHE, S. SYMPHORIEN, ET QUELQUES AUTRES MARTYRS DE LA PROVINCE DE LION.	38
SAINT HEGESIPPE.	47
SAINT THEOPHILE EVESQUE D'ANTIOCHE.	49
MILTIADE APOLOGISTE.	54
SAINT APOLLONE SENATEUR ROMAIN, ET MARTYR.	55
SAINT ELEUTHERE PAPE.	60
RHODON DEFENSEUR DE L'EGLISE CONTRE LES HERETIQUES.	64
HERMOGENE HERESIARQUE.	65
LES THEODOTIENS, ET LES MELCHISEDECIENS.	68
PRAXEAS, CHEF DES PATROPASSIENS.	74
SAINT IRENEE EVESQUE DE LION, DOCTEUR DE L'EGLISE, ET MARTYR.	
ART. I. <i>E</i> LOGES que les anciens Peres ont donné à Saint Irenée.	77
II. De l'éducation de S. Irenée sous S. Polycarpe : De son esprit : De ses études.	79
III. S. Irenée fait Prestre à Lion : Les Martyrs de cette Eglise le deputent au Pape, & font son éloge.	81
IV. S. Irenée est fait Evêque de Lion : Son amour pour la paix & la vérité : Les miracles communs de son temps.	83
V. De la charité & de la compassion qu'avoit S. Irenée pour les heretiques.	85
VI. Raisons qui obligent S. Irenée d'écrire contre les hereti-	

DES ARTICLES.

		xxj
	<i>ques : De celui à qui il adresse son ouvrage.</i>	87
VII.	<i>Quelques remarques sur l'ouvrage de S. Irénée.</i>	88
VIII.	<i>Des autres ouvrages de S. Irénée.</i>	90
IX.	<i>De quelques points extraordinaires de la doctrine de Saint Irénée.</i>	92
X.	<i>S. Irénée pacifie l'Eglise troublée sur le sujet de la Pâque: De son martyre, & de ses reliques.</i>	94
XI.	<i>Des disciples de S. Irénée.</i>	97

SAINT VICTOR P A P E.

ART. I.	L' EGLISE Romaine est troublée sous S. Victor par Theodote, par les Montanistes, & par Praxeas: Divers auteurs ecclesiastiques.	100
II.	<i>De la question touchant la feste de Pâque: En quel état elle a esté jusques à Victor.</i>	102
III.	<i>De divers Conciles tenus sous Victor sur cette question, & premierement de celui de Palestine.</i>	104
IV.	<i>Des Conciles de Rome, de Pont, des Gaules, d'Osrhoenc, & d'Acadie.</i>	105
V.	<i>Le Concile d'Asie refuse de recevoir ce que les autres avoient décidé: Le Pape Victor declare les Asiaticques excommuniés.</i>	107
VI.	<i>S. Irénée s'oppose à l'excommunication des Asiaticques, & rétablit la paix: L'Asie quitte sa pratique, & la Syrie l'embrasse.</i>	108
VII.	<i>Le Concile de Nicée réunit toute l'Eglise à faire Pâque le dimanche.</i>	110
VIII.	<i>De la mort de S. Victor, & de ses écrits.</i>	112

PERSECUTION DE L'EGLISE SOUS
L'EMPEREUR SEVERE.

ART. I.	P ROGRES du Christianisme: Quelques raisons de la conversion des payens.	114
II.	<i>La persécution commence à Rome.</i>	118
III.	<i>Tertullien défend les Martyrs, & les encourage: Peinture que fait un Juif du Dieu des Chrétiens.</i>	120
IV.	<i>Severe fait des edits contre les Chrétiens: Martyre de S. Andeol: D'Herminien gouverneur de Cappadoce.</i>	121
V.	<i>Martyre de S^{te} Guddene, & des SS. Caste & Emile: L'Afrique punie par une sterilité.</i>	124
VI.	<i>Quelques Gouverneurs favorables: Les Chrétiens s'yent,</i>	

	<i>& se rachestent, s'assemblent secrettement : Martyre de S. Rutile.</i>	127
VII.	<i>La persecution continue un peu sous Caracalla: Tertullien écrit à Scapula pour les Chrétiens.</i>	129

SAINT SPERAT, ET LES AUTRES MARTYRS,
DE CARTHAGE APPELLEZ SCILLITAINS. 131

S^{TE} PERPETUE, ET S^{TE} FELICITE', MARTYRES;
AVEC LES SS. REVOCAT, SATURNIN, SATURE,
ET SECONDOLE.

ART. I.	<i>C</i> OMBIEN S ^{te} Perpetue & S ^{te} Felicité sont celebres dans l'Eglise: De leurs aëtes.	136
II.	<i>Quelles estoient S^{te} Perpetue & S^{te} Felicité: Elles sont arrestées avec quelques autres.</i>	139
III.	<i>S^{te} Perpetue resiste aux efforts que faisoit son pere pour la pervertir: Elle souffre beaucoup dans le cachot: Dieu la console.</i>	140
IV.	<i>S^{te} Perpetue est assurée dans une vision qu'elle souffriroit le martyre.</i>	142
V.	<i>S^{te} Perpetue est encore tentée par son pere: Elle & ses compagnons sont menez devant le juge.</i>	144
VI.	<i>S^{te} Perpetue confesse J.C. devant le juge & devant son pere: Elle & les autres sont condannez à la mort.</i>	146
VII.	<i>Histoire de Dinocrate.</i>	148
VIII.	<i>Pudent geolier est converti, & le pere de S^{te} Perpetue demeure endurci: Vision de S. Sature: S^{te} Felicité accouche miraculeusement.</i>	151
IX.	<i>Les Saints sont menez à l'amphitheatre pour estre exposez aux bestes: Mort de Secundole: Liberie genereuse de S^{te} Perpetue & de S. Sature.</i>	153
X.	<i>Mort de S. Sature.</i>	155
XI.	<i>Combat de S^{te} Perpetue & de S^{te} Felicité.</i>	156
XII.	<i>Mort des deux Saines, & des autres.</i>	157

S^{TE} POTAMIENE VIERGE, MARTYRIZEE
SOUS SEVERE, AVEC S^{TE} MARCELLE SA MERE,
ET S. BASILIDE SOLDAT. 159

MINUCE FELIX, AVOCAT ET APOLOGISTE. 163

SAINT SERAPION, VIII^e EVESQUE D'ANTIOCHE. 168

SAINT PANTENE, DOCTEUR DES LETTRES
SAINTES A ALEXANDRIE. 170

CAIUS PRESTRE DE ROME, PUIS EVESQUE
DES NATIONS, ET DOCTEUR DE L'EGLISE. 174

SAINT NARCISSE EVESQUE DE JERUSALEM. 177

SAINT CLEMENT PRESTRE D'ALEXANDRIE,
ET DOCTEUR DE L'EGLISE.

- ART. I. **C**ONVERSION de S. Clement : Ses maîtres : Il est fait
Prestre & Catechiste à Alexandrie. 181
- II. S. Clement quitte Alexandrie : Ce qu'on sçait de luy jusqu'à
sa mort. 183
- III. Des écrits de S. Clement, & premierement de son Exhortation
aux payens, de son Pedagogue, & de ses Stromates. 185
- IV. Des Hypotyposes, & des autres écrits de S. Clement. 189
- V. Des fautes qu'on trouve dans les écrits de S. Clement. 191
- VI. Eloges donnez à S. Clement. 194

TERTULLIEN, PRESTRE ET DOCTEUR
DE L'EGLISE, DEPUIS MONTANISTE,
ET ENFIN HERESIARQUE.

- ART. I. **C**OMBIEN on a estimé le genie & la science de Ter-
tullien. 196
- II. Conversion & mariage de Tertullien : Il exhorte sa femme à
la continence. 199
- III. Il est fait Prestre, decouvre l'heresie de Praxeas, fait divers
écrits de pieté. 200
- IV. Tertullien écrit de la Prescription contre les heretiques ;
combat les Juifs, & fait divers écrits qui sont perdus. 203
- V. Tertullien fait son Apologie, avec quelques autres écrits
contre les payens, & sur la persecution. 206
- VI. Il écrit contre les spectacles, & sur d'autres sujets de
pieté. 209
- VII. Tertullien tombe dans le schisme & dans l'heresie des Mon-
tanistes. 211
- VIII. Causes de la chute de Tertullien. 215
- IX. Heresies que Tertullien a prises des Montanistes : Il se con-
danne luy mesme. 217

- X. *Diverses erreurs de Tertullien qui ne regardent point le Montanisme.* 220
- XI. *Tertullien fait divers écrits contre l'Eglise, refute les Valentinien, Marcion, & Praxeas.* 223
- XII. *Tertullien prend le manteau, écrit à Scapula, & sur la Couronne.* 227
- XIII. *Tertullien défend de fuir durant la persécution; veut que toutes les filles soient voilées; quitte les Montanistes pour former une secte à part; & meurt heresiarque.* 230
- XIV. *Jugement qu'on a porté de ses écrits: De ceux qui sont supposés.* 233

SAINT ZEPHYRIN PAPE. 236

SAINT HIPPOLYTE, DOCTEUR DE L'EGLISE.
EVEQUE ET MARTYR. 238

SAINT CALLISTE PAPE ET MARTYR. 250

JULE AFRICAÏN HISTORIEN ECCLESIASTIQUE. 254

SAINT URBAIN PAPE. 258

LES VALESIENS HERETIQUES. 262

PERSECUTION DE L'EGLISE PAR
L'EMPEREUR MAXIMIN I.

- ART. I. *MAXIMIN persécute les Chrétiens en haine d'Alexandre, particulièrement les ministres de l'Eglise.* 263
- II. *Dieu permet & arrête les persécutions pour l'avantage de l'Eglise: Martyre de S^{te} Barbe.* 265
- III. *Amour de S. Ambroise pour l'Ecriture: Il la fait expliquer par Origene, qui l'avoit retiré de l'herésie.* 267
- IV. *Diverses vertus de S. Ambroise: Il est fait Diacre; va à Athènes.* 269
- V. *S. Ambroise confesse J.C. sous Maximin avec Protoctete: Il est honoré par l'Eglise après sa mort.* 271
- VI. *Quand les Chrétiens ont commencé à avoir des eglises.* 274

SAINT PONTIEN PAPE ET MARTYR. 276

SAINT

SAINT ANTERE PAPE ET MARTYR. 278

AMMONE SACCAS PHILOSOPHE CHRETIEN. 279

SAINT HERACLE, PATRIARCHE D'ALEXANDRIE,
ET SAINT PLUTARQUE MARTYR SON FRERE. 289

S^{TE} APOLLINE VIERGE ET MARTYRE,
ET PLUSIEURS AUTRES MARTYRS D'ALEXANDRIE
SOUS PHILIPPE. 293

SAINT SATURNIN PREMIER EVESQUE
DE TOULOUSE, ET MARTYR. 297

PERSECUTION DE L'EGLISE SOUS
L'EMPEREUR DECE.

- ART. I. *ETAT de l'Eglise au commencement de Dece: Le de-
reglement des mœurs attire la persécution.* 303
- II. *Commencement de la persécution: Edit de Dece.* 307
- III. *Trouble causé par la persécution.* 310
- IV. *On s'efforce de lasser la patience des Chrétiens par de longs
tourmens.* 312
- V. *Chute d'un grand nombre de Chrétiens en Afrique.* 314
- VI. *Le mesme malheur arrive à Alexandrie, & partout ail-
leurs: Des Libellatiques.* 316
- VII. *Dieu punit quelques uns de ceux qui avoient renoncé à la
foy.* 319
- VIII. *Beaucoup de Chrétiens souffrent pour J. C: D'autres se reti-
rent, ou sont bannis: De S. Queremon.* 321
- IX. *Durée de la persécution.* 324
- X. *Des Martyrs qu'on met sous Dece & Valerien ensemble.* 325
- XI. *Des SS. Abdon & Sennen, & des S^{tes} Victoire & Ana-
tolie.* 328
- XII. *De quelques Martyrs de Toscane.* 331
- XIII. *De S. Felicien, & divers autres Martyrs d'Italie.* 332
- XIV. *Des Martyrs de Sicile & d'Espagne: De S. Amarand, & de
S. Basse.* 334
- XV. *De S. Mercure, de S. Lucien, & S. Marcién; & de quel-
ques autres Martyrs d'Orient.* 336
- XVI. *De S. Tryphon, S. Respice, & S^{te} Nympha.* 339

xxvj		TABLE	
XVII.	<i>De S. Thyse, & de S. Maxime.</i>		344
XVIII.	<i>De S. Carpe Evêque de Thyatires.</i>		346
XIX.	<i>Des sept Dormans, de S. Christophle, & de S. Themistocle.</i>		348
XX.	<i>De S. Nestor Evêque de Magyde en Pamphylie.</i>		351
XXI.	<i>De S. Conon jardinier, & de S. Isidore de Chio.</i>		353
XXII.	<i>Des dix Martyrs de Crete, & de S. Cyrille de Gortyne.</i>		354
XXIII.	<i>Des Martyrs de Corinthe.</i>		356
XXIV.	<i>Confession de S. Acace Evêque.</i>		357
XXV.	<i>Suite de la confession de S. Acace.</i>		360

SAINT FABIEN PAPE ET MARTYR. 362

SAINT PIONE PRESTRE DE L'EGLISE
DE SMYRNE, ET MARTYR. 367

SAINT MAPPALIQUE, ET DIVERS AUTRES
SAINTS MARTYRS ET CONFESSEURS DE CARTHAGE
SOUS DECE.

ART. I.	D ESSEIN de cette narration : Des Chrétiens qui furent bannis.		378
II.	<i>Soin que l'on avoit des Confesseurs prisonniers.</i>		380
III.	<i>Martyre de S. Mappalique, & de quelques autres.</i>		382
IV.	<i>Lucien & quelques autres Confesseurs, favorisent l'impenitence des Tombez: Les Confesseurs sortent de prison.</i>		384
V.	<i>De Saturnin & d'Aurele.</i>		386
VI.	<i>De S. Rogation & S. Numidique Prestres, S. Felicissime, & S. Terence.</i>		388
VII.	<i>Excellent discours de S. Cyprien à ceux qui avoient conservé la foy durant la persecution.</i>		390

LES SAINTS MARTYRS DE LAMPSAQUE,
PIERRE, ANDRE', PAUL, ET DENYSE VIERGE. 392

SAINT CELERIN LECTEUR ET CONFESSEUR,
AVEC S^{TE} CELERINE SA GRAND'MERE, S. LAURENTIN
ET S. IGNACE SES ONCLES, MARTYRS. 395

SAINT BABYLAS EVESQUE D'ANTIOCHE,
ET MARTYR. 400

SAINTE AGATHE, VIERGE ET MARTYRE. 409

SAINT ALEXANDRE EVESQUE DE
JERUSALEM, ET MARTYR. 415

LES SAINTS PRESTRES MOYSE ET MAXIME,
ET LES AUTRES CONFESSEURS DE ROME
SOUS DECE. 420

SAINT POLYEUCTE MARTYR. 424

SAINT CORNEILLE PAPE ET MARTYR.

- ART. I. *L*E Clergé de Rome prend soin de l'Eglise, durant la
Vacance du siege ; écrit diverses lettres à Saint
Cyprien. 428
- II. *S.* Corneille est fait Pape : *S.* Cyprien fait son éloge. 431
- III. *Quel* estoit Novat auteur du schisme de Novatien. 433
- IV. *Commencement* de l'histoire de Novatien : Il est fait
Prestre. 435
- V. *Novatien* renonce au sacerdoce, plustost que d'assister les
Confesseurs ; écrit pour la penitence. 438
- VI. *Novatien* fait schisme contre *S.* Corneille, avec cinq Prestres
de Rome, & quelques Confesseurs. 440
- VII. *S.* Corneille & les schismatiques écrivent en Afrique : On y
tient d'abord les choses en suspens ; & après s'estre assuré
de la verité, on y approuve partout l'ordination de *S.*
Corneille. 442
- VIII. *Concile* de Rome sur les Tombez : *Novatien* y est condanné :
Histoire de Trophime. 445
- IX. *Novatien* se fait ordonner Evêque de Rome. 448
- X. *S.* Corneille & *Novatien* écrivent à toute l'Eglise : *Novatien*
est rejeté partout, particulièrement en Afrique. 452
- XI. *Le Concile* d'Afrique écrit au Pape sur *Felicissime* : *Saint*
Cyprien exhorte les Confesseurs de Rome à se réunir à
S. Corneille. 455
- XII. *Novatien* envoie en Afrique *Evariste*, *Novat*, & *Nicostrat*
ie, qui y font divers Evêques. 456
- XIII. *Les Confesseurs* schismatiques se réunissent : *Novatien*
s'attache ses sectateurs par un sacrilege. 459
- XIV. *Fabius* d'Antioche favorise *Novatien* : *S.* Corneille & *S.*
Denys luy en écrivent : Il meurt, & *Demetrius* luy suc-
cede : *Concile* convoqué à Antioche : Diverses lettres de
S. *Denys*. 462

- XV. *Felicissime tafche d'obienir la communion de S. Corneille : Gallus renouvelle la perfecution.* 464
- XVI. *S. Corneille confesse J. C, est banni à Civita-Vecchia, & y meurt martyr.* 467
- XVII. *Des écrits de S. Corneille : Translation de fes reliques.* 469

LES NOVATIENS.

- ART. I. **L**EURS sentimens fur la penitence. 471
- II. **L**ils condannent les secondes noccs ; n'honorent point les reliques ; rebattizent ; font orthodoxes fur la Trinité. 474
- III. *Des écrits de Novation, & de fon pretendu martyr : Auteurs qui l'ont combatu.* 478
- IV. *Novatien est rejecté par tout l'Orient : Son fchifme s'étend partout : Constantin ne le peut éteindre.* 481
- V. *Les Novatiens font perfecutez par les Ariens avec les Catholiques ; mais ne veulent point fe réunir avec eux.* 484
- VI. *Sabbace Novatien forme une nouvelle fecte de fon nom* 486
- VII. *De Sifinne, Chryfanthe, & Paul, Evesques des Novatiens à Constantinople.* 489
- VIII. *Les Novatiens font privez de leurs eglifes à Alexandrie & à Rome : Leur fecte s'abolit.* 492

ORIGENE PRESTRE ET CONFESSEUR.

- ART. I. **Q**UEL jugement on peut faire d'Origene, & de ce qu'Euſébe nous en apprend. 494
- II. *Enfance, education, & études d'Origene.* 497
- III. *Martyre de S. Leonide : Ardeur d'Origene fon fils pour le fuivre : Il enſeigne la grammaire.* 499
- IV. *Origene fait l'ecole des Catecheſes à 18 ans : Son admirable vertu.* 501
- V. *Martyre de fept difciples d'Origene : Sa generofité durant la perfecution.* 504
- VI. *Indifcretion d'Origene qui fe fait eunuque.* 506
- VII. *De Demetre Evesque d'Alexandrie.* 508
- VIII. *Origene fait un voyage à Rome : Remet à S. Heracle une partie des catecumenes : Des differentes verſions de l'Ecriture.* 510
- IX. *Origene compoſe ſes Hexaples & ſes Tetraples, fait une edition des Septante joints à Theodotion.* 513
- X. *Origene étudie la philoſophie, & ſ'y rend tres habile par l'aveu meſme de Porphyre.* 515

DES ARTICLES.

xxix

- XI. *Conduite d'Origene à l'égard de ses disciples.* 519
- XII. *Combats d'Origene contre les heretiques & contre les Juifs.* 520
- XIII. *Voyage d'Origene en Arabie, & en Palestine où on le fait prescher quoiqu'il ne fust que laïque.* 521
- XIV. *Mamée veut voir Origene : Il entreprend de commenter l'Ecriture.* 523
- XV. *Origene est fait Prestre à Cesarée* 525
- XVI. *Origene confere avec Basus ; on luy suppose une autre conference.* 528
- XVII. *Il écrit à Africain pour défendre l'histoire de Susanne.* 529
- XVIII. *Il va en Acaïe ; convainc un heretique de falsification ; retourne à Alexandrie ; & y écrit sur S. Jean.* 531
- XIX. *Origene quitte Alexandrie : Il y est condanné par deux Conciles, & excommunié presque partout.* 533
- XX. *Origene est tres bien reccu à Cesarée en Palestine : Il écrit à ses amis d'Alexandrie pour se justifier.* 536
- XXI. *Il reprend à Cesarée ses exercices ordinaires : Instruit S. Gregoire Thaumaturge.* 539
- XXII. *Ambroise confesse J. C. sous Maximin : Origene retiré en Cappadoce l'exhorte au martyre.* 540
- XXIII. *Origene va en Grece, est appellé en Arabie par les Evesques, & y retire de l'erreur Berylle de Bostres.* 542
- XXIV. *Il souffre qu'on écrive ses homelies : Ecrit à l'Empereur Philippe, & à S. Fabien ; va en Arabie, & y combat divers heretiques.* 544
- XXV. *Origene souffre pour J. C. durant la persecution de Dece : Ambroise meurt & le laisse pauvre : Origene meurt aussi.* 546
- XXVI. *Des disciples d'Origene ; & des infames heretiques Originens.* 549
- XXVII. *Des écrits d'Origene en general.* 551
- XXVIII. *Des commentaires d'Origene sur l'Ecriture.* 553
- XXIX. *Des écrits d'Origene sur le Pentateuque.* 556
- XXX. *De ce qu'il a fait sur Josué, sur les Judges, sur les Rois, sur Job, & sur les Pseaumes.* 561
- XXXI. *De ce qu'il a écrit sur les Proverbes, les Cantiques, & les Prophetes.* 563
- XXXII. *De ce qu'Origene a fait sur l'Evangile.* 570
- XXXIII. *De ce qu'Origene a fait sur les Actes, & sur S. Paul.* 573
- XXXIV. *Du livre d'Origene contre Celse.* 575

XXXV.	Du Periarchoſon, & de divers autres livres d'Origene.	577
XXXVI.	De quelques ouvrages d'Origene qui ſont perdus ou ſuppoſez; & de ſes lettres.	580
XXXVII.	Des troubles arrivez au ſujet d'Origene: De Theognoſte.	584
XXXVIII.	S. Pamphile fait une apologie pour Origene: Sentiment de S. Athanaſe, & de quelques autres.	587
XXXIX.	Sentimens de S. Baſile, des deux SS. Gregoires, & de pluſieurs autres ſur Origene: De la Philocalie.	590
XI.	Des erreurs a'Origene en general.	592

NOTES SUR LES MARTYRS DE LION.

NOTE I.	QU'IL faut mettre leur martyre en 177.	page 596
II.	Que ces Saints ont ſouffert à Lion, quoique quelques uns d'eux fuſſent de Vienne.	598
III.	Sur S ^{te} Billis.	598
IV.	Sur le nom de S. Potkin; qu'il a pu eſtre diſciple de S. Polycarpe.	599
V.	Comment les Martyrs reconcilierent ceux qui avoient renoncé la foy.	599
VI.	Sur le mot ἀπομνηſτεῖον.	599
VII.	De S. Zacarie, & des autres 48 Martyrs nommez par Adon, & par d'autres.	600
VIII.	Sur Zacarie qu'on fait Evêſque de Vienne.	600

NOTE SUR S. EPIPODE ET S. ALEXANDRE.

SUR le lieu où eſtoient leurs corps. 601

NOTES SUR S. MARCEL ET S. VALERIEN.

NOTE I.	TOUTS leurs actes aſſez nouveaux: Date de leur mort.	601
II.	Que S. Marcel n'a eſté apparemment ni Evêſque ni Preſtre.	602
III.	Sur Caſtrum Trinorcienſe.	602

NOTES SUR SAINT BENIGNE.

NOTE I.	QU'ON n'a point d'hiſtoire aſſurée pour ce Saint, ni pour Saint Antioche.	603
II.	Sur les actes de S. Spensippe & ſes compagnons; s'ils ont ſouffert à Iargès, ou en Cappadoce, & en quel temps.	603
III.	Abrégé de l'hiſtoire de ces Saints.	605
IV.	Si S. Benigne a eſté enterré par S ^t : Leonille, & s'il eſt le premier Martyr de Bourgegne.	608
V.	Que les actes de Saint Symphorien peuvent avoir eſté écrits vers 4 ^o .	609
VI.	Pourquoi nous mettons ce Saint ſous M. Aurele.	609

NOTE SUR SAINT HEGESIPPE.

610

NOTES SUR S. THEOPHILE D'ANTIOCHE.

NOTE I. **D**IFFICULTEZ sur le commentaire des *Evangelis* qui luy est attribué. 611

II. Contre *Dodwel*, qui veut que les livres à *Autolyque* ne soient pas de *Theophile Evêque d'Antioche*. 612

NOTES SUR S. APOLLONE SENATEUR.

NOTE I. **S**UR les titres qu'on luy donne de *Senateur* & d'*Apologiste*. 613

II. Le *Saint* distingué de quelques autres *Apollones*. 614

III. Si le *denoncateur du Saint* s'appelloit *Severe*. 614

IV. Qu'il faut lire *imperato* dans *S. Ferome* au lieu d'*impetrato*; & que les *Presets du Pretoire* estoient juges des *Senateurs*. 614

NOTES SUR SAINT ELEUTHERE PAPE.

NOTE I. **S**UR l'*episcopat* de *Julien d'Alexandrie*. 615

II. Temps de la *conversion* de *Lucius*. 615

III. Diverses choses qu'on dit de *Lucius* & de sa *conversion*. 615

IV. Qu'*Eleuthere* est mort apparemment en 192. 616

NOTES SUR LES THEODOTIENS.

NOTE I. **Q**UE *Theodote* l'*heresiarque* n'est point le *Montaniste*. 617

II. Qu'*Artemas* a en les mesmes erreurs que *Theodote*. 617

NOTES SUR PRAXEAS.

NOTE I. **B**EVUE de *Dodwel* sur le commencement de *Praxeas*. 618

II. Qu'il n'a jamais esté *Montaniste*. 618

III. Si *Praxeas* s'est retracté à *Rome*, ou si ç'a esté en *Afrique*. 618

NOTES SUR SAINT IRENEE.

NOTE I. **S**I *S. Irenée* député à *Rome* par les *Martyrs* de *Lion*, y a esté effectivement. 619

II. Que *S. Irenée* n'a esté fait *Evêque* qu'après la mort de *Saint Pothin*. 620

III. Si *S. Irenée* estoit seul *Evêque* dans les *Gaules*: Des *Evêques* de *Vienne* jusqu'à *S. Mamert*. 620

IV. Sur la traduction latine de *S. Irenée*. 626

V. Si *S. Irenée* a dit que les *ames* des *méchans* doivent estre *aneanties*. 626

VI. Sur les *compagnons* & quelques *particularitez* du *martyre* de *Saint Irenée*. 628

VII. Sur les *actes* des *SS. Felix, Ferreol &c.* & sur le temps de leur *martyre*. 628

NOTES SUR SAINT VICTOR PAPE.

- NOTE I. **Q**UAND on faisoit Pasque en Syrie & en Mesopotamie: Siles
 Asiatiques ne faisoient la Resurrection que le seiz. eme de la
 lun. 629.
- II. Sur les actes du Concile de Cesarée sous Theophile. 632
- III. Faux Theophile d' Alexandrie du temps de Victor. 633.
- IV. Sur la lettre de Bacquille touchant la Pasque. 633
- V. Sur l'excommunication des Eglises d'Asie par le Pape Victor. 633
- VI. Que S. Victor peut estre mort en 202. 634
- VII. Que c'est apparemment S. Victor Confesseur marqué le 20 avril. 634

NOTES SUR LA PERSECUTION DE SEVERE.

- NOTE I. **S**UR une cause peu probable qu'on donne de cette persecution. 636
- II. Sur les actes & le martyre de S. Andeol. 636
- III. Quand la persecution de Severe a cessé. 637

NOTES SUR LES MARTYRS SCILLITAINS.

- NOTE I. **S**UR les differens actes que nous en avons. 638
- II. Sur les noms de ces Martyrs. 639
- III. Distinction des Martyrs Scillitains & des Massyllitains: Ce qu'on
 sçait de ceux-ci. 639

NOTES SUR S^{TE} PERPETUE, ET S^{TE} FELICITE'.

- NOTE I. **D**E deux sermons attribuez à S. Augustin sur ces Saintes: Des
 saintes Martyres de Tuburbe, Maxime, Donatille, &
 Seconde. 640
- II. Fautes dans les actes de S^{te} Perpetue trouvez à S. Victor. 641
- III. Que S^{te} Perpetue a souffert sous Severe, & peutestre en 203 ou
 en 205. 641
- IV. Que S^{te} Perpetue a souffert apparemment à Carthage, & non à
 Tiburbe. 643
- V. Que S^{te} Perpetue a eut trois freres. 644
- VI. Ce que c'est que munus castrense, & pugnare ad bestias. 645
- VII. Le defect de l'edition d'Holstenius sur le martyre de S. Saturnin,
 corrigé par les manuscrits. 645
- VIII. Quand les Grecs font la feste de S^{te} Perpetue. 645
- IX. Siles corps de S^{te} Perpetue & de S^{te} Felicité estoient dans la grande
 eglise de Carthage. 645

NOTES SUR SAINTE POTAMIENE.

- NOTE I. **Q**U'IL n'y a qu'une Sainte de ce nom martyrizée sous Severe. 646
- II. **Q**uomment S. Basile a esté disciple d'Origene. 646

NOTE

NOTE SUR MINUCE FELIX.

QU'IL a écrit vers le regne de Severe.

647

NOTES SUR SAINT SERAPION.

NOTE I. **D**IFFICULTEZ sur le temps que S. Aselepiade est mort. 648
 II. Que ce qu'on dit du martyre de ce Saint, n'est pas fondé. 649

NOTES SUR SAINT PANTENE.

NOTE I. **S**UR l'Evangile hebreu qu'il trouva dans les Indes. 649
 II. Que S. Pantene a enseigné deux fois à Alexandrie, en public, & puis en particulier. 649

NOTES SUR S. CLEMENT D'ALEXANDRIE.

NOTE I. **Q**UE son premier maistre estoit d'Ionie. 650
 II. Que Theodote cité par S. Clement n'a point esté l'un de ses maistres. 651
 III. Que S. Clement peut avoir esté fait Catechiste des l'an 189. 651
 IV. Si S. Hippolyte a esté disciple de S. Clement. 651
 V. Sur le huitieme livre des Stromates. 651
 VI. En quel temps les Stromates ont esté faits. 652
 VII. Scaliger invente sans raison un faux Clement different de l'Alexandrin. 652
 VIII. Que le livre sur le salut des riches est plustost de S. Clement que d'Origene. 653
 IX. Clements historiens differens de l'Alexandrin. 654
 X. Que les livres des Hypotyposes ont esté corrompus par les heretiques. 654

NOTES SUR TERTULLIEN.

NOTE I. **S**IL a vécu longtems à Rome. 654
 II. Qu'il a esté quelque temps payen. 655
 III. Que Tertullien peut avoir écrit à sa femme peu de temps avant sa prestre. 655
 IV. Faute de Pamelius sur le livre du Batefme. 656
 V. Qu'il n'y a pas de preuve que l'Exhortation à la chasteté soit faite avant l'Apologie. 656
 VI. Que Tertullien a fait dans l'Eglise son livre de la Prescription. 656
 VII. Sur le catalogue des heretiques joint au livre de la Prescription. 658
 VIII. En quel temps Tertullien a fait son Apologie. 660
 IX. Que l'Apologie s'adresse apparemment aux officiers de Carthage. 661
 X. Que le Scorpiaque est fait sous Severe. 661
 XI. Que le livre des Spectacles peut avoir esté écrit dans l'Eglise. 662

XII.	<i>Qu'il vaut mieux donner deux titres differens aux deux livres de cultu feminatum.</i>	662
XIII.	<i>Sur le nom de Cesar dans le livre De l'Idolatrie.</i>	662
XIV.	<i>Sur ce qui peut faire douter du schisme de Tertullien.</i>	662
XV.	<i>Que Procle qui a écrit contre les Valentiniens, peut avoir rendu Tertullien Montaniste.</i>	664
XVI.	<i>Tertullien mal défendu, parcequ'on a mal entendu extortis dans S. Cyprien.</i>	665
XVII.	<i>Qu'il ne faut point mettre le livre de la Monogamie en 219.</i>	665
XVIII.	<i>Qu'il est fort douteux que Tertullien ait écrit contre le Pape Soter.</i>	666
XIX.	<i>Pourquoi les livres contre Marcion ont esté citez avant 207.</i>	666
XX.	<i>Que Tertullien a écrit de Pallio sur la fin de Severe.</i>	667
XXI.	<i>Que le livre à Scapula est fait apparemment en 211.</i>	667
XXII.	<i>Qu'on n'a pas de preuve que le livre De la couronne ait esté écrit à Rome.</i>	669
XXIII.	<i>Sur le poeme contre Marcion.</i>	669
XXIV.	<i>Sur le livre de la Trinité attribué à Tertullien.</i>	670
XXV.	<i>Table chronologique des ouvrages de Tertullien.</i>	670

NOTE SUR SAINT ZEPHYRIN.

EN quel temps S. Zephyrin a esté élu. 671

NOTES SUR SAINT HIPPOLYTE.

NOTE I.	<i>QU'ON luy donne sans fondement le nom de Nonnus.</i>	672
II.	<i>Qu'on ne sçait point d'où il a esté Evêque.</i>	672
III.	<i>Fautes de Photius sur S. Hippolyte, pour avoir mal entendu Saint Jerome.</i>	674
IV.	<i>Qu'il faut mettre S. Hippolyte Evêque à Antioche, le 29 de janvier; S. Hippolyte Prestre de Rome, autrefois Novatien, à Ostie ou à Porto, le 13 d'août; & un troisieme S. Hippolyte noyé à Porto, le 22 du mesme mois.</i>	675
V.	<i>Sur la chronique de S. Hippolyte.</i>	677
VI.	<i>Livre sur l'Antechrist suppose à S. Hippolyte.</i>	678
VII.	<i>Divers autres écrits supposez aussi à S. Hippolyte.</i>	678

NOTES SUR S. CALLISTE PAPE ET MARTYR.

NOTE I.	<i>SUR une eglise qu'on pretend qu'il a bastie.</i>	679
II.	<i>Sur un grand nombre de Martyrs qu'on pretend avoir souffert sous Alexandre; & sur les aêles de S. Calliste.</i>	679
III.	<i>Preuves du martyre de S. Calliste.</i>	681
IV.	<i>Qu'il peut estre mort en 223.</i>	682

NOTES SUR JULE AFRICAIN.

NOTE I.	<i>QU'IL peut avoir écrit des Cestes estant encore payen.</i>	682
II.	<i>Que la chronique d'Africain finissoit en l'an 221.</i>	683

- III. *Sur le rétablissement de Nicople par Africain en 221.* 684

NOTES SUR S. URBAIN PAPE.

- NOTE I. **S**UR la durée de son pontificat. 685
 II. *Qu'il faut apparemment distinguer S. Urbain Pape & Confesseur, de S. Urbain Evêque & Martyr à Rome, honoré comme luy le 25 de may.* 686
 III. *Qu'on ne peut rien fonder sur les actes de S. Urbain.* 686
 IV. *Sur l'histoire de Sainte Cecile.* 689

NOTES SUR LA PERSECUTION DE MAXIMIN.

- NOTE I. **S**UR Sainte Barbe. 690
 II. *Que Protoctete n'avoit point de femme, ni d'enfans.* 691
 III. *Que S. Ambroise honoré le 17 de mars, est l'ami d'Origene.* 692

NOTES SUR SAINT PONTIEN.

- NOTE I. **S**UR le commencement & la durée de son pontificat. 692
 II. *Du jour de son martyre, & de sa translation à Rome.* 693

NOTES SUR SAINT ANTERE.

- NOTE I. **D**E la durée de son pontificat. 694
 II. *De son martyre.* 694

NOTES SUR AMMONE.

- NOTE I. **P**ASSAGE de Suidas sur Ammone, corrigé. 695
 II. *Quelle est la concorde faite par Ammone.* 695
 III. *Diverses choses qui luy sont mal attribuées.* 695

NOTE SUR SAINT HERACLE.

- S**UR la durée de son episcopat. 697

NOTES SUR SAINT SATURNIN.

- NOTE I. **S**'IL a demandé que Toulouse n'eust jamais aucun de ses citoyens pour Evêque. 697
 II. *Qu'on ne sçait point le temps de son martyre.* 697
 III. *Sur les actes de S. Firmin.* 698
 IV. *Sur S. Firmin le Confesseur.* 698
 V. *Sur la translation de S. Firmin le Martyr.* 699

NOTES SUR LA PERSECUTION DE DECE.

- NOTE I. **E**N quel temps Moysè & Maxime Prestres de Rome ont esté mis en prison. 699

II.	<i>Sur un edis attribué à Dece contre les Chrétiens.</i>	696
III.	<i>Quelques difficultez sur les Libellatiques.</i>	702
IV.	<i>Sur l'histoire de S. Abdon & S. Sennen.</i>	703
V.	<i>Sur les actes de S^{te} Anatolie.</i>	703
VI.	<i>Fausse distinction de deux Anatolies: Lieu du martyre de Sainte Victoire.</i>	703
VII.	<i>Sur les actes de S. Secondien.</i>	704
VIII.	<i>Sur S. Magnus d'Anagnia & de Fabratere.</i>	704
IX.	<i>Que les actes de Sainte Fusque ne sont point anciens.</i>	706
X.	<i>Si S. Basse a esté Evêque de Nice en Provence, ou de Nicée en Bithymie.</i>	706
XI.	<i>Sur les actes de S. Galation.</i>	706
XII.	<i>Sur les actes de S. Lucien & S. Marcien.</i>	708
XIII.	<i>Sur S. Tryphon & S. Respice.</i>	708
XIV.	<i>Qu'il n'y a point de raison de distinguer deux Saintes Nympha.</i>	709
XV.	<i>Que nous n'avons rien de seur pour l'histoire de S. Thyse.</i>	710
XVI.	<i>Sur quelques difficultez des actes de S. Maxime.</i>	710
XVII.	<i>Du temps & du genre de la mort de S. Carpe.</i>	711
XVIII.	<i>Embarras dans l'histoire des sept Dormans.</i>	712
XIX.	<i>Qu'on ne sçait rien de S. Christophle.</i>	713
XX.	<i>Difficultez qui se rencontrent dans les actes de S. Nestor.</i>	713
XXI.	<i>Sur le temps du martyre de S. Nestor.</i>	713
XXII.	<i>Que S. Conon n'a point souffert en Cypre.</i>	714
XXIII.	<i>Sur les actes de S. Isidore, & sur le temps de sa mort.</i>	714
XXIV.	<i>Difficultez sur les actes & l'histoire de S. Cyrille.</i>	715
XXV.	<i>Qu'on n'a rien de bon sur S. Colrat.</i>	715
XXVI.	<i>Que les SS. Victorin, Victor & c. ont apparemment souffert en Egypte du temps de Dece.</i>	716
XXVII.	<i>Que S. Acace a esté Evêque d'Antioche; mais qu'on ne sçait pas en quelle province.</i>	717
XXVIII.	<i>Que Dece a pu donner la liberté à S. Acace.</i>	718

NOTE SUR SAINT FABIEN.

QU'IL a gouverné plus de 13 ans, & moins de 14, depuis 236, jusqu'au 20 de janvier 250. 719

NOTES SUR SAINT PIONE.

NOTE I.	<i>Sur les differens actes que l'on en a.</i>	720
II.	<i>Qu'il a souffert sous Dece, non sous M. Aurele, puisqu'on ne peut rejeter ses actes.</i>	720
III.	<i>Qu'il a pu avoir aussi le nom de Gemine.</i>	722
IV.	<i>Qu'il fut pris en 250, le samedi 23 de fevrier.</i>	722
V.	<i>Qu'il fut condamné par le Proconsul Julius Proculus Quintilianus.</i>	723
VI.	<i>Qu'il est mort en 250 au commencement de mars.</i>	723

NOTE SUR SAINT MAPPALIQUE.

S'IL faut distinguer dans S. Cyprien deux Aureles Confesseurs. 724

NOTE SUR LES MARTYRS DE LAMPSAQUE.

QUELQUES remarques sur leurs actes. 724

NOTES SUR SAINT CELERIN.

- NOTE I. *QU'IL* n'a point apparemment souffert les tourmens. 725
 II. *Que* sa sœur s'appelloit *Numeric* ou *Candide*. 725
 III. *Que* sa lettre à *Lucien* est écrite de *Rome*. 726
 IV. *Qu'il* le faut distinguer de *Celerin* qui a suivi quelque temps *Novatien*. 726

NOTES SUR SAINT BABYLAS.

- NOTE I. *DIFFICULTEZ* sur ce qu'on dit de ce Saint en general. 727
 II. *En* quel temps il a esté fait *Evesque* d'*Antioche*. 727
 III. *Du* genre & du temps de son martyre : *Qu'il* n'y a point eu un second *Babylas* sous *Numerien* : Des *Martyrs* qu'on met sous ce prince. 728

NOTES SUR SAINTE AGATHE.

- NOTE I. *QUE* nous en avons plusieurs actes, & rien d'authentique. 730
 II. *Si* *Quintien* a prétendu l'épouser. 732
 III. *Del* olivier miraculeux de *Sainte Agathe*. 732
 IV. *Qu'il* faut lire *παμψηφου* dans *Metaphraste*, non *παμψηφου*. 732
 V. *Sur* la question donnée à la *Sainte*. 732
 VI. *Sur* son epitaphe. 733

NOTE SUR S. ALEXANDRE DE JERUSALEM.

FAUTES de *Rufin* & de quelques autres sur son martyre. 733

NOTE SUR SAINT MOYSE.

SUR le temps & le genre de sa mort. 734

NOTE SUR SAINT POLYEUCTE.

DIFFICULTEZ sur ses actes, & sur le temps de son martyre. 734

NOTES SUR S. CORNEILLE PAPE.

- NOTE I. *QUE* *S. Corneille* n'a esté élu qu'en 251, & peutestre le 4 de juin. 735
 II. *Que* *Pompée* & *Estienne* n'avoient point esté envoyez d'*Afrique* pour se trouver à l'élection de *S. Corneille*. 737
 III. *Que* *Novatien* n'a fait schisme qu'après l'élection de *S. Corneille*. 737
 IV. *Sur* *Maxime* Prestre de *Rome*, & Confesseur. 738
 V. *Qu'on* ne connoist qu'un Concile tenu par *S. Corneille*, & apparemment peu après son election. 739

VI.	<i>Que Trophime avoit idolatré.</i>	740
VII.	<i>Sur le temps de l'ordination de Novatien.</i>	740
VIII.	<i>Fausseté de Theodoret sur l'ordination de Novatien.</i>	741
IX.	<i>Que Novatien a certainement reçu de trois Evêques l'imposition des mains.</i>	741
X.	<i>Sur les ordonnateurs de Novatien.</i>	742
XI.	<i>Augende legat de Novatien, distingué d'Augende sectateur de Felicissime.</i>	742
XII.	<i>Sur les lettres de S. Cornille à Fabius.</i>	742
XIII.	<i>Sur les actes de S. Cornille, le lieu, & le genre de sa mort.</i>	743
XIV.	<i>Qu'il est mort en l'an 252.</i>	745
XV.	<i>Que l'epistre à Lupicin de Vienne est fautive.</i>	745

NOTES SUR LES NOVATIENS.

NOTE I.	<i>QUE Novatien peut n'avoir pas refusé d'abord l'absolution à tous les pechez;</i>	746
II.	<i>Si les Novatien avoient la Confirmation.</i>	747
III.	<i>Si le Concile de Nicée veut qu'on les reordonne.</i>	748
IV.	<i>Ouvrage de Novatien attribué à S. Cyprien.</i>	752
V.	<i>Que l'ouvrage sur la Trinité attribué à Tertullien, peut estre de Novatien.</i>	752
VI.	<i>Contradiction de Socrate sur Agcle.</i>	752
VII.	<i>Sur l'episcopat de Chrysostome.</i>	753

NOTES SUR ORIGENE.

NOTE I.	<i>QU'IL est né en 185.</i>	753
II.	<i>Qu'il estoit fils de S. Leonide.</i>	754
III.	<i>Si Origene a secoué l'hebreu & le samaritain.</i>	754
IV.	<i>Quand Demetre luy a laissé toute l'ecole des Catecheses.</i>	755
V.	<i>Que S. Plutarque n'a souffert qu'après 203.</i>	755
VI.	<i>Sur Sainte Heraide.</i>	755
VII.	<i>Qu'Origene ne s'est point caché en Cappadoce du temps de Severus.</i>	755
VIII.	<i>Faute d'Eusebe sur Demetre.</i>	756
IX.	<i>En quel temps Origene a fait ses Tetraples & ses Hexaples.</i>	756
X.	<i>Que Symmaque a traduit la Bible avant Theodotion.</i>	757
XI.	<i>Pourquoi nous disons que la sixieme version de l'Ecriture a esté trouvée à Nicople.</i>	759
XII.	<i>Qu'elle peut avoir esté trouvée en 228.</i>	759
XIII.	<i>Que les dialogues contre Marcion sont d'un Adamance qui vivoit dans le III. siecle.</i>	760
XIV.	<i>Qu'il faut mettre apparemment en 216, la premiere retraite d'Origene à Cesarée.</i>	762
XV.	<i>Sur la réponse de S. Alexandre à Demetre, pour Origene.</i>	763
XVI.	<i>Qu'Origene a instruit Mamée en 218.</i>	763
XVII.	<i>Sur une fautive attribuée à S. Jerome.</i>	764.

- XVIII. Pourquoi on met l'ordination d'Origene en 228. 764
 XIX. Qu'Origene a esté en Acaïe en 228. 765
 XX. Sur Bassus avec qui Origene a conféré. 765
 XXI. Qu'Origene a quitté Alexandrie en 331, & que Demetre est mort la mesme année. 765
 XXII. Sur ce qu'on pretend qu'Origene a sacrifié aux idoles. 766
 XXIII. Que c'est Demetre qui a chassé Origene, & non Heracle. 769
 XXIV. Qu'Origene a pu demeurer en Cappadoce durant la persecution de Maximin. 770
 XXV. Qu'il a fait un second voyage en Grece avant 244. 770
 XXVI. Sur un sentiment imputé à Berylle. 771
 XXVII. Que S. Fabien n'a point cité Origene à Rome. 771
 XXVIII. De ce que dit Photius qu'Origene est mort sous Dece par le martyre. 771
 XXIX. De ses scolies, & de son sermo commaticus. 771
 XXX. Que ses homelies sur la Genese ne sont point tirées des Tomes. 772
 XXXI. Que les 16 homelies sur le Levitique sont d'Origene. 772
 XXXII. Qu'il a pu faire plusieurs ouvrages sur les Nombres. 772
 XXXIII. Des homelies sur les Juges. 772
 XXXIV. Des deux ouvrages sur Job, mal attribuez à Origene. 773
 XXXV. Que les homelies sur les Pseaumes 36, 37, & 38, sont d'Origene. 773
 XXXVI. En quel lieu il a fait les homelies sur Jeremie & sur Ezechiel. 773
 XXXVII. Que les 39 homelies sur S. Luc sont d'Origene, & traduites par S. Jerome. 774
 XXXVIII. Que le commentaire sur l'epistre aux Romains est de la traduction de Rufin. 774
 XXXIX. Que le livre contre Celse peut avoir esté fait en 249. 775
 XL. Qu'Origene travailloit en mesme temps sur les Principes & sur la Genese. 775
 XLI. Table chronologique des ouvrages d'Origene. 775
 XLII. Que S. Methode n'a point loué Origene après l'avoir blasme. 777

A P P R O B A T I O N.

J'Ay lu un manuscrit qui a pour titre : *Memoires pour servir à l'histoire ecclesiastique des six premiers siecles, justifiez par les citations des auteurs originaux; avec une chronologie, où l'on fait un abrégé de l'histoire ecclesiastique & profane, & des notes pour éclaircir les difficultez des faits & de la chronologie.*
 A Paris ce troisieme mars 1692.

GERBAIS.

EXTRAIT DU PRIVILEGE DU ROY.

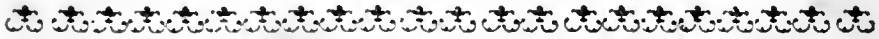
PAR grace & privilege du Roy donné à Paris le 12^e jour de mars 1692. Signé, Par le Roy en son Conseil, BOUCHER : Il est permis à nostre cher & bien amé le Sieur TILLET, de faire imprimer par tel Libraire ou Imprimeur qu'il voudra choisir, un livre intitulé, *Memoires pour servir à l'histoire ecclesiastique des six premiers siecles &c.* pendant le temps & espace de vingt années

consecutives, à commencer du jour qu'il sera achevé d'imprimer pour la première fois; & défenses sont faites à tous Imprimeurs & Libraires d'imprimer, vendre ni debiter ledit livre sans le consentement de l'Exposant, à peine de trois mille livres d'amende, de confiscation des exemplaires contrefaits, & de tous depens, dommages, & interets, comme il est plus amplement porté par lesdites Lettres de privilege.

Registré sur le livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 12 avril 1692.
Signé, P. AUBOUYN, Syndic.

Ledit Sieur a cedé & transporté le present privilege à CHARLES ROBUSTEL Libraire à Paris, suivant l'accord fait entre eux.

Les exemplaires ont esté fournis.



APPROBATION DES DOCTEURS.

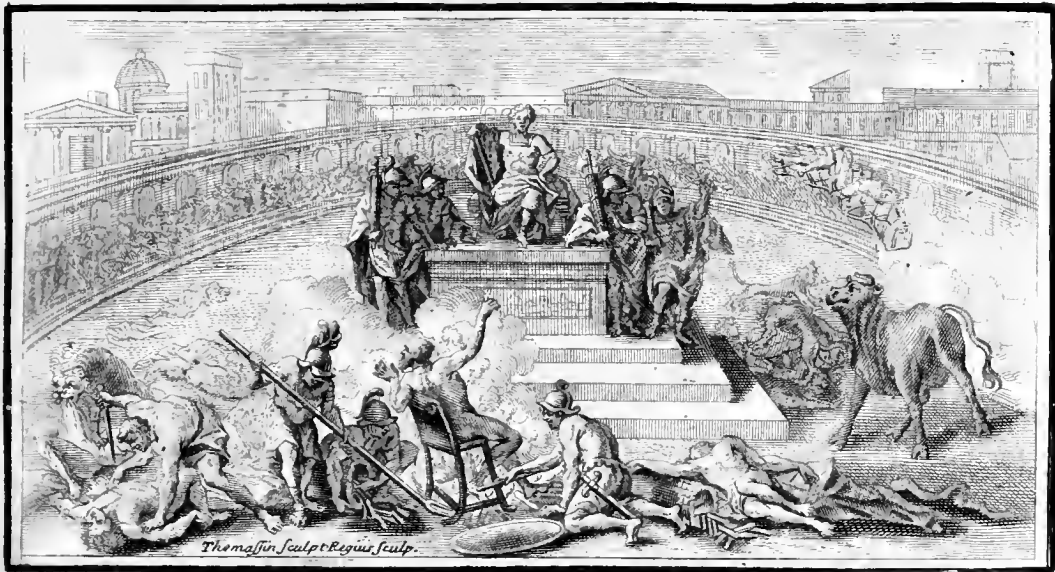
NOUS soussignez Docteurs en Theologie de la Faculté de Paris; certifions que nous avons lu & examiné un livre qui a pour titre, *Memoires pour servir à l'histoire Ecclesiastique des six premiers siecles*; composé par le sieur D.T. dans lequel nous n'avons rien trouvé qui soit contraire à la foy Catholique, Apostolique, & Romaine, ni aux bonnes mœurs. Donné à Paris le quatorzieme jour de septembre 1695.

T. ROULLAND.

LE FEUVRE, Professeur du Roy en Theologie.



S. POTHIN



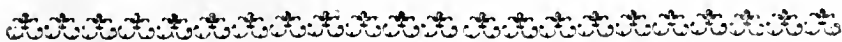
Nemo vestrum patiat ut homicida; si autem ut Christianus non erubescat
v. 126. v. 125. 16

SAINT POTHIN

EVESQUE DE LION,

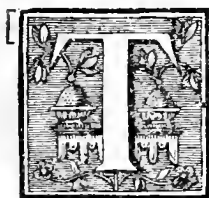
SAINT ATTALE, S^{TE} BLANDINE,

Et les autres Saints Martyrs de Lion sous M. Aurele.



ARTICLE PREMIER.

*Autorité de l'histoire des Martyrs de Lion : Estime
 que l'on en a faite.*



TOUS les Saints dont nous avons parlé jusques ici, ont vécu à Rome & dans l'Italie, ou dans les provinces plus orientales. La France, l'Espagne, l'Afrique & l'Illyrie, ne nous en ont encore fourni aucun dont nous pussions parler avec quelque certitude. Et mesme le plus ancien de nos historiens S. Sulpice Severe, disciple de S. Martin,] dit positivement qu'on n'a point vu de martyrs dans Sulp. l. 2. p. 156 les Gaules avant M. Aurele, la religion Chrétienne ayant esté-

Hist. Eccl. Tom. III.

A.

receue assez tard audeçà des Alpes. [Nous n'examinons pas maintenant la verité de cette parole celebre. Il nous suffit de dire que si l'Eglise Gallicane n'a offert des Martyrs à JESUS CHRIST qu'après quelques autres, elle a reparé ce defect par le nombre & la qualité de ceux qu'elle luy a rendus après les avoir receus de luy.

C'est ce que nous voyons dans ceux mesmes dont nous parlons ici, & que tout le monde reconnoist estre ceux que Saint Sulpice Severe met pour les premiers qui aient souffert dans les Gaules. Car il n'y en a guere dans l'Eglise dont l'histoire soit plus belle, plus illustre, & en mesme temps plus certaine.] Car elle a esté écrite par les Fideles des Eglises de Lion & de Vienne, [qui avoient esté les témoins, & ce semble mesme les compagnons de leurs souffrances, & qui se hastèrent d'en apprendre l'histoire] à leurs freres de l'Asie & de la Phrygie. [Et cette lettre est si pleine de pieté, & mesme d'esprit, & d'une eloquence toute sainte,] qu'on croit qu'elle a S. Irenée pour auteur, [parcequ'on ne connoist personne qui fust plus digne & plus en état de la faire. Eusebe en raporte la plus grande partie; & je ne sçay si on ne peut pas dire que c'est le plus bel endroit de son histoire ecclesiastique.] Il l'avoit mesme inserée toute entiere dans son recueil des actes des Martyrs, tant il la jugeoit digne, comme il dit luy mesme, d'une eternelle memoire. On a quelque lieu de croire qu'on la voyoit encore du temps de S. Gregoire de Tours.

S. Augustin a aussi parlé des Martyrs de Lion, sur ce qu'il en avoit lu dans l'histoire d'Eusebe traduite par Rufin. ^aNous avons une homelie que S. Eucher en a faite. ^bLa chronique d'Alexandrie raporte quelques particularitez de leur histoire, [aussibien que tous ceux qui ont abregé l'histoire & la chronique d'Eusebe: & tous les martyrologes, mesme les plus anciens, en parlent avec honneur.] Les actes de S. Epipode, [qui paroissent écrits avant S. Eucher,] la citent aussi.

[Non seulement elle est tout à fait authentique; mais le style en est si grave, si edifiant, & si saint, que toutes les paroles & les pensées y respirent cette vigueur evangelique, & cette vertu masse & heroique de l'Eglise primitive. M^r du Bosquet Evêque de Lodeve, dans son histoire ecclesiastique de France, a témoigné l'estime extraordinaire qu'il faisoit de cette lettre toute apostolique, en s'écriant comme par un transport d'admiration:] Qui est celui qui oseroit entreprendre d'imiter l'elo-

Euf. l. 5. c. 1. p.
154. d.

n. p. 36. 1. b.

l. 5. c. 1. 4. p. 153.
154. 169. 2.

Gr. T. h. Fr. l. 1.
c. 28. p. 21.

Aug. cur. m. c.
6. p. 290. 2. 2.
Euf. Em. h.
11. p. 33-35.
Chr. Al. p.
612.

Act. M. p. 63. 5
2.

Bosq. l. 2. c. 13.
p. 33.

» quence de ces Peres ? Le bienheureux esprit des Martyrs est
 » encore vivant dans ces paroles toutes mortes qu'elles sont. Le
 » sang repandu pour J.C. y paroît encore tout bouillant. Ils ne
 » parlent que des choses qu'ils ont vues, qu'ils ont touchées,
 » qu'ils ont endurées; & ils ne raportent que les paroles qu'ils
 » ont recueillies de la bouche sacrée de ces Saints; ou celles qu'ils
 » ont employées pour les exhorter à remporter la victoire sur
 » l'idolatrie.

[Mais quelle chaleur de pieté en doivent ressentir des enfans
 de Dieu & de son Eglise, puisque Joseph Scaliger, l'un des plus
 favans hommes de ce dernier siecle, quoiqu'il fust separé du
 sein de cette divine Mere, & qu'ainsi il ne püst avoir au plus
 que des sentimens d'une vertu humaine & morale, n'a pas laissé
 d'écrire ces memorables paroles touchant les actes de S. Poly-
 carpe, & ceux de ces saints Martyrs de France.] La lecture de Euf. chr. n. p. 221. l.
 ces martyres, dit-il, qui sont les plus anciens de l'Eglise, edifie
 & touche tellement l'esprit des lecteurs devots & religieux,
 qu'on ne s'ennuie jamais de les lire : & il n'y a personne qui
 selon les mouvemens de sa conscience, ne puisse reconnoître
 cette verité. Pour moy je puis dire devant Dieu, que je n'ay
 jamais rien lu dans l'histoire ecclesiastique, qui me laisse si trans-
 porté de zele & d'ardeur pour la foy; qui m'emporte si fort hors
 de moy mesme, & qui me change en une autre personne que je
 ne suis. Et parlant en particulier de l'histoire des Martyrs de
 Lion, Peut-on rien lire, dit-il, dans les monumens de l'antiquité
 Chrétienne, qui soit plus auguste & plus digne de respect ?

[L'estime generale que cette histoire s'est acquise, & l'interest
 particulier que les enfans de l'Eglise Gallicane y doivent prendre,
 nous oblige de la rapporter avec plus d'exactitude que les
 autres; & nous traduirons presque mot à mot ce que nous en
 trouvons dans Eusebe, ou plustost nous nous servirons de la
 traduction qui en a esté faite par une personne également emi-
 nente en eloquence & en pieté, après la mort duquel elle a esté
 donnée au public^r.]

ARTICLE II.

Le peuple se souleve contre les Chrétiens : Confession de S. Epagathe.

NOTE I. CES Saints souffrirent en la 17^e année de M. Aurele, [de Euf. l. 5. pr. p. 153.
 J.C. 177,] au commencement du pontificat de S. Eleu-

1. en l'an 1667, avec la vie de S. Ignace par le mesme auteur, & quelques autres vies de Saints,

SAINT POTHIN,

4
there. [M. Aureleⁿ touché de la grace qu'il avoit recue de Dieu ^{V. sentitre}
dans la guerre contre les Quades par les prieres des Chrétiens, § 15.
avoit défendu sur peine de la vie en 174, de les accuser à cause
de leur religion:] 'mais la persecution recommença bientôt par
les emotions que le peuple excitoit dans les villes contre les
adorateurs du vray Dieu. 'Elle fut surtout fort grandeⁿ à Lion ^{ὁρῶντες}
& aux environs, 'où l'on ne permettoit pas aux Chrétiens de se
trouver^t dans les lieux publics de la ville, dans les bains, dans
les marchez, ni enfin de paroître en quelque endroit que ce
fust. 'Plus la ville de Lion estoit grande & peuplée, plus la fureur
des payens s'y signala. Les magistrats & leurs officiers, les capi-
taines & les soldats, tout le peuple hommes & femmes, y dé-
chiroient les Chrétiens avec une incroyable cruauté.

'La bonté de Dieu parut merveilleuse en cette rencontre; il
tira du peril ceux dont la foy estoit foible, & opposa au demon
de genereux soldats armez d'une patience toute heroïque, qui
paroissoient entre tous les autres comme de fermes colonnes de
la foy; & qui n'estoient pas seulement preparez à resister avec
fermeté à tous les efforts de leur adversaire, mais mesme à l'at-
taquer avec hardiesse, & aux depens de leur sang & de leur vie.
Ainsi ces Martyrs illustres ont terrassé un si redoutable ennemi,
en souffrant avec joie les opprobres & les supplices. Ils ont cou-
ru volontairement à la mort pour aller à J. C. en meprisant pour
sa gloire les plus grands de tous les maux: & ils ont fait voir à
tout le monde & par leurs souffrances & par leur mort, la ve-
rité des paroles de l'Apostre, Que les afflictions & les peines
que nous pouvons endurer en cette vie, n'ont aucune propor-
tion avec la gloire dont nous jouirons en l'autre.

'Ces grands serviteurs de Dieu souffriront d'abord avec une
patience toute entiere, les clameurs & les injures du peuple, les
coups, les tiraillemens, les pierres, & toutes les violences qu'une
populace brutale & furieuse a accoutumé d'exercer contre
ceux qu'elle hait & qu'elle regarde comme ennemis. Ils se vi-
rent enfermez² chez eux, & leurs biens pilléz. Le Tribun qui
commandoit les soldats, ('car il y avoit d'ordinaire des troupes
à Lion,)³ & les magistrats de la ville les ayant [ensuite] amenez
dans la grande place, ils y furent interrogez [par ces magistrats]
devant tout le peuple touchant leur religion; & comme ils
confesserent hardiment qu'ils estoient Chrétiens, on les mit en

1. ou, dans toutes les maisons des autres, *οἰκίαις*.

2. C'est app. ce que marque *συνελήθη*, plutôt que la prison publique où ils furent mis ensuite.

p. 153.

c. 1. p. 154. 1.

p. 155. a.

Soil. 22. apr. p.
3. c.

Euf. l. 5. c. 1. p.
155. a.

b.

ibid.

c.

Marc. prim. c.
108. p. 221-223.
• Euf. l. 5. c. 1.
p. 155. d.

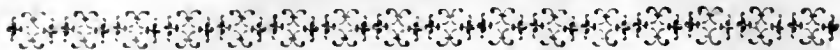
Euf. p. 86. 1. b.

prison, en attendant la venue du Gouverneur, qui alors estoit absent. Mais estant arrivé depuis, & les ayant fait amener en sa presence [pour les juger,] il usa envers nous de toute sorte de cruauté, disent ceux qui nous apprennent cette histoire, [qu'on peut juger par là avoir eu eux mesmes beaucoup de part aux souffrances des Martyrs,] & c'est ce qui paroist encore en divers endroits. p. 156. c. | 157. a. b.

Vettius Epagathus estoit present. C'estoit un homme illustre par sa qualité. ^aCar Leocade descendu de luy, est appellé par S. Gregoire de Tours le premier Senateur des Gaules: [& la famille des Vettes ou Vectes a esté longtemps celebre à Rome, comme on le voit par l'histoire, & par un grand nombre d'inscriptions. Mais ce qui rendoit celui-ci véritablement illustre,] ^bc'est qu'il estoit Chrétien, & un disciple sincere de J. C, suivant l'Agneau partout où il alloit; ^c tout rempli d'amour pour Dieu, & de charité pour le prochain, à qui il estoit toujours prest de rendre toute sorte de service, en sorte que la vie si pure & si sainte qu'il avoit menée jusq' alors, luy pouvoit faire rendre, quoiqu'il fust fort jeune, ce témoignage si glorieux que la parole divine rend au Prestre Zacarie, d'avoir toujours marché sans reproche dans la voie de la justice, & d'avoir obéi à tous les commandemens du Seigneur. Comme donc il estoit plein d'ardeur pour Dieu, animé du zele de l'Esprit saint; indigné de voir qu'on agist avec une si visible injustice, il commença à reprendre haurement la passion du Gouverneur, & demanda qu'on luy permist de parler pour la défense des Chrétiens, promettant de prouver clairement qu'ils n'estoient coupables ni de crimes, ni d'impieté. p. 156. a. | n. p. 86.
2. b.
4 Gr. T. h. Fr. L.
1. c. 31. p. 24.
Euf. l. 5. c. 1. p.
155. c.
b p. 156. b.
c p. 155. c. d.

Il n'eut pas sitost ouvert la bouche, que comme il estoit fort connu, tous ceux qui estoient autour du tribunal, se mirent à crier contre luy: & d'autre part le Gouverneur offensé de ce qu'il luy [reprochoit bien clairement de condanner des innocens sans les entendre,] luy demanda pour toute réponse s'il estoit Chrétien: Ce que le Saint ayant confessé à haute voix, on le mit à l'heure mesme avec ceux qui estoient destinez au martyre: & on l'appella depuis l'Avocat des Chrétiens; & certes avec tres grande raison, puisque l'Esprit saint appellé dans l'Ecriture nostre Paraclet, c'est à dire nostre consolateur & nostre avocat, faisant sa demeure dans son ame, le remplissoit d'une charité si ardente, qu'il donnoit avec joie son sang & sa vie pour la défense de ses freres. p. 155. a.

παράκλητον.



ARTICLE III.

Dix Chrétiens abandonnent la foy : Quelques esclaves accusent les Fideles de crimes horribles.

[L]A rigueur que le Gouverneur exerça contre les Chrétiens, fit un [triste] discernement entre ceux qui estoient preparez à une si grande epreuve, & ceux qui ne s'estoient pas encore assez exercez pour cela. Car les uns^{oi αρετων μαρτυρας.} comme de dignes chefs des Martyrs, confesserent genereusement leur foy, & embrasserent avec joie tous les tourmens qui estoient la suite de cette confession: mais les autres se trouverent trop foibles pour soutenir un si grand combat. Il y en eut environ dix qui se laisserent abatre, & qui par leur chute ne causerent pas seulement une sensible douleur à leurs freres, mais refroidirent beaucoup le zele de ceux qui n'ayant pas encore esté pris, suivoient les Confesseurs pour les assister, bien qu'ils ne le pussent faire qu'avec beaucoup de peine & de peril. Tous les Fideles se trouvoient donc saisis de frayeur, non qu'ils apprehendassent les tourmens, mais parcequ'ils craignoient que quelqu'un ne succombast à la fin sous leur violence.

'On prenoit cependant tous les jours plusieurs Chrétiens, dignes de remplir le nombre de ceux qui estoient tombez, en sorte que tous les hommes eminens en doctrine & en pieté qui gouvernoient & qui soutenoient les deux Eglises [de Lion & de Vienne,] tomberent entre les mains des persecuteurs. NOTE 2.

'Mais comme le Gouverneur avoit commandé qu'on fist une recherche exacte de tous les Chrétiens, on prenoit avec eux quelques uns de leurs esclaves qui estoient idolatres, lesquels craignant de souffrir les mesmes peines dont ils voyoient tourmenter les Saints, deposerent faussement à la sollicitation des soldats, & poussez par la malice du diable, que les Chrétiens mangeoient des enfans, & commettoient des incestes, ainsi que les Edipes & les Thyestes de leurs fables, & leur imputerent mille autres crimes abominables, qu'il ne nous est pas seulement permis de nommer dans la religion Chrétienne, & que l'on peut croire mesme avec raison n'avoir jamais esté commis par aucun homme, tant leur enormité est grande, & leur excés inoui.

1. ἡσυχία πάντα τὰ δὲ πρὸς πειρασμόν

Eu. l. 5 c. 1. p.
156. b.

c.

Ibid.

d.

1.

NOTE 2.

'C'est ce qui s'estoit fait des le commencement de la perfection de M. Aurele : & S. Justin avoit montré deslors combien il estoit deraisonnable de s'arrester à ces sortes de depositions.

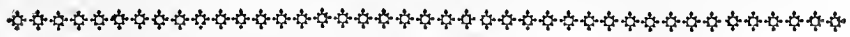
'Cependant aussitost que le bruit s'en fut repandu dans le public, tout le peuple s'irrita contre les Chrétiens avec une fureur si étrange, que ceux mesmes qui les avoient traité jusqu'alors

δι' οικειότητα

avec quelque moderation par le respect de la parenté & de l'amitié, devinrent aussi emportez que les autres. L'on vit alors l'accomplissement de cette parole du Sauveur : Il viendra un temps, où quiconque vous fera mourir, croira faire un sacrifice agreable à Dieu.

Il est impossible de rapporter les tourmens que les Martyrs souffrirent ensuite. Car les demons faisoient tous leurs efforts pour tirer aussi de leur bouche l'aveu de quelqu'un de ces crimes horribles dont leurs esclaves les accusoient.

αὶ τῶν βλασφημιῶν.



ARTICLE IV.

Triomphe de la grace dans S^{te} Blandine.

LA haine du peuple, du Gouverneur & de ses bureaux, Leclata particulièrement contre le Diacre Sancte, qui estoit de Vienne; contre Mature, qui bien qu'il n'eust esté baptisé que depuis peu, estoit néanmoins un genereux athlete de J. C, contre Attale originaire de Pergame [en Asie,] que l'on avoit toujours considéré comme la colonne & l'appui des Chrétiens des Gaules; & enfin contre une fille nommée Blandine, dont l'illustre exemple a fait voir clairement, que les personnes qui paroissent quelquefois les plus viles & les plus méprisables devant les hommes par la bassesse de leur condition, sont souvent tres dignes d'estime devant Dieu, par la grandeur du veritable amour qu'elles luy portent.

τῶν ἐκείνων

'Elle estoit esclave, & avoit le corps tres foible : de sorte que les autres Chrétiens, & sa maistresse mesme, qui estoit aussi entrée dans le nombre des Martyrs, craignoient extremement qu'elle n'eust pas mesme la hardiesse de confesser quand on l'interrogeroit, qu'elle estoit Chrétienne. Cependant elle se trouva remplie d'une telle force d'esprit, & d'une telle vigueur de courage, que les bureaux qui depuis la pointe du jour jus-

1. On ne voit pas bien s'il estoit seulement originaire de Vienne, ou s'il en estoit Diacre. Néanmoins le dernier paroist plus probable.

qu'à la nuit, n'avoient cessé de la tourmenter les uns après les autres, & de luy faire souffrir tous les supplices imaginables, furent enfin lassez eux mesmes, & tout à fait abatus de fatigue & de travail. Ils avouoient publiquement que cette fille les avoit vaincus, & qu'il ne leur restoit plus aucun genre de torture qu'ils n'eussent employé contre elle inutilement. Ils estoient surpris & admiroient tout ensemble de voir vivre encore une personne, dont le corps estoit couvert de mille plaies, & déchiré de toutes parts, & ils assuroient devant tout le peuple, que le moindre des tourmens qu'ils luy avoient fait endurer, estoit seul plus que suffisant pour luy faire perdre la vie.

4. Mais comme la chaleur du combat donne de nouvelles forces aux vaillans athletes, de mesme la confession de la foy Chrétienne inspiroit une nouvelle vigueur à cette bienheureuse martyre; & ces paroles qu'elle prononçoit [sans cesse,] *Je suis Chrétienne, & on ne commet aucun crime parmi nous*, adoucissoient ses plus cuisantes douleurs, luy rendoient agreable la souffrance des plus grandes peines, & éloignoient d'elle l'aigreur & l'amertume de tous les maux les plus sensibles.

[Aussi l'Eglise semble avoir eu un respect tout particulier pour cette Sainte.] S. Eucher dans l'homelie qu'il a faite sur les Martyrs de Lion, ne nomme en particulier que sa Blandine, comme il l'appelle, & le saint Evesque Pothin, [dont nous parlerons bientôt. Usuard s'arreste particulièrement à décrire son martyre.] Adon¹ la met à la teste de tous les autres, comme si la feste qui leur est commune à tous, se faisoit particulièrement pour elle. Bede fait la mesme chose; & mesme il ne nomme qu'elle selon quelques manuscrits.^a La vie de S. Clair Abbé au diocese de Vienne sur la fin du VII. siecle, appelle du nom de S^{te} Blandine une eglise du mesme diocese dediée en l'honneur de cette Sainte, & des autres Martyrs ses compagnons. 94. Cette vie luy donne la qualité de Vierge. [L'Eglise de Vienne appelle encore la feste des Martyrs de Lion, la feste de S^{te} Blandine & de ses compagnons, & ne nomme qu'elle non plus dans l'oraison. Nous n'avons encore parlé que du commencement de son martyre: nous en verrons bientôt la suite, & enfin le couronnement.]

¹ S^{an}ctæ Blandinæ, cum 48 Martyribus &c.





A R T I C L E V.

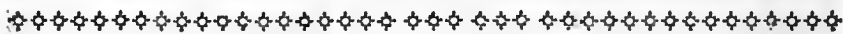
Constance admirable de S. Sancte Diacre.

LA patience admirable du Diacre Sancte, semble estre au- Euf. l. 5. c. 1. p. 157. d.
 dessus de toute croyance, & surpasser toutes les pensées
 des hommes, aussibien que les tourmens qu'il souffrit. Car les
 boureaux esperant arracher de sa bouche par la multitude & la
 grandeur de leurs tourmens, quelque parole indigne de luy, il p. 158. a.
 leur resista avec une telle fermeté d'esprit, qu'il ne voulut pas
 mesme leur dire ni son nom, ni celui de son pays, ni de sa ville,
 ni s'il estoit esclave ou d'une condition libre. Il ne répondit
 jamais autre chose à tout ce qu'on luy put demander, que ces
 paroles, *Je suis Chrétien*; & on ne put jamais tirer de luy d'autre
 réponse.

'Ce courage inébranlable augmenta de telle sorte la colere Ibid.
 du Gouverneur & des boureaux, que n'ayant plus de supplice
 dont ils le pussent tourmenter, ils s'aviserent enfin de luy bruler b.
 les membres du corps les plus delicats & les plus sensibles, avec
 des lames de cuivre toutes ardentes. Mais quoique le saint
 Martyr souffrist de si violentes & de si sensibles douleurs, nean-
 moins il demeura ferme & inébranlable dans la confession de
 sa foy; parceque la source divine de cette eau salutaire & vi-
 vifiante, qui sort des entrailles sacrées de J E S U S, repandoit
 sur luy comme une rosée celeste, & luy inspiroit une vigueur
 & une force invincible. Tout son corps portoit les marques de
 la cruauté qu'on avoit exercée contre luy. On pouvoit plustost
 dire que tout son corps n'estoit qu'une plaie, que non pas qu'il
 fust couvert de plaies. Il estoit tout courbé & tout retiré, & il
 avoit perdu toute la figure d'un homme. Mais J. C. qui souffroit
 en luy, fit alors des choses merveilleuses pour la gloire de son c.
 nom, pour la confusion de son ennemi, & pour apprendre à
 toute la posterité par un exemple sensible, que rien n'est à
 craindre quand on a l'amour du Pere eternel, & que la dou-
 leur n'est point sensible quand on souffre pour la gloire de
 J E S U S C H R I S T.

'Car peu de jours après, les barbares tourmenterent de nou- Ibid.
 veau le saint Diacre, dans la pensée que luy faisant souffrir les
 mesmes supplices qu' auparavant, & dans les mesmes membres
 où l'ensure & l'inflammation se voyoient partout, ils triom-

pheroient d'autant plus aisément de sa constance & de sa magnanimité, qu'ils le voyoient déjà réduit à n'endurer qu'avec peine qu'on le touchast de la main; ou qu'au moins il mourroit dans les tourmens, & causeroit par sa mort de l'horreur & de l'effroi dans l'ame des autres Chrétiens. Mais il arriva tout le contraire de ce qu'ils pretendoient. Le corps du Martyr prit de nouvelles forces dans ces nouveaux supplices, se redressa & recouvra sa premiere forme, contre l'attente & avec l'admiration de tout le monde, & se trouva parfaitement rétabli dans l'integrité de toutes ses parties, & dans l'usage de tous ses membres. De sorte que par la grace de J.C. ces seconds tourmens ne luy tinrent pas tant lieu de souffrances & de maux, que de remede à ses souffrances & à ses maux.



ARTICLE VI.

Sainte Biblis revient de l'apostasie: S. Pothin Evêque de Lion est pris, confesse J. C. & meurt en prison.

Euf. l. 5. c. 1. p.
153. d.

ENTRE ceux qui avoient renoncé à la foy, il y avoit une femme nommée Biblis, * que le diable pensoit déjà posséder absolument: & desirant d'augmenter encore sa condamnation par les calonnies & les blasphemes qu'il luy vouloit faire prononcer [contre les Chrétiens,] il la fit mettre à la question, la regardant comme une personne lasche & sans cœur, toute abatus par sa premiere faute, [& capable ainsi de confirmer ce que les esclaves avoient déjà déposé contre les Chrétiens.] Mais elle revint à foy parmi les tourmens, & se reveillant comme d'un profond sommeil, les douleurs presentes & passageres qu'elle ressentoit, l'avertirent de songer serieusement aux peines futures & éternelles de l'enfer. Ainsi bien loin de rien dire contre les Chrétiens, elle fit cette réponse genereuse: Comment seroit-il possible que ceux à qui il est défendu de manger du sang des bestes, se pussent résoudre à manger mesme leurs propres enfans? Deslors elle confessa hautement qu'elle estoit Chrétienne, & rentra par cette confession glorieuse dans la société des autres Martyrs.

ou Bibliade.
* NOT 13.

Enf. Em. b. 11.
P. 312.
Euf. l. 5. c. 1. p.
152. c. d.

La providence divine voulut que ce grand sacrifice de son peuple ne se fît pas sans Pontife. L'Eglise de Lion avoit alors pour Evêque le bienheureux Pothin agé de plus de 90 ans, [& ainsi il pouvoit avoir esté disciple des Apostres

NOT 4.

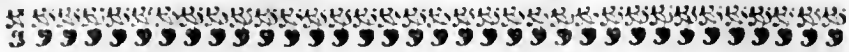
mesmes.] On le reconnoist pour le premier Evesque de Lion: Gr.T.h.Fr.J. I.c.2. p.21 Paul.ill.p.81.
 [mais on ne dit point de qui il avoit receu la mission & l'ordination.] Outre son grand age, il estoit si foible de corps qu'il pouvoit à peine respirer: mais sa foiblesse estoit soutenue par l'ardeur de son courage, & par le desir du martyre dont son cœur estoit embrasé. Aussi il sembloit que Dieu ne luy conservast la vie que pour luy accorder cet honneur, & triompher en son corps, afin que ce Saint après luy avoir offert le sacrifice du corps du Seigneur, luy offrît une nouvelle hostie, en s'offrant luy mesme à la vue des peuples & des magistrats. Euf.Em.h.ii. P.34.35.

[Ayant donc esté trouvé par les persecuteurs,] il fut [tantost] trainé, & [tantost] porté par les soldats jusque devant le tribunal du Gouverneur, accompagné des magistrats de la ville, & d'un nombre infini de payens, qui crioient contre luy comme s'il eust esté]. C. mesme, [& le Dieu de ceux qu'ils haïssoient si fort. Rien de tout cela ne l'effraya: il fit une genereuse profession de nostre foy: & le Gouverneur luy ayant demandé quel estoit le Dieu des Chrétiens, il luy répondit; Vous le connoistrez, si vous estes digne de le connoistre.

'On le tira aussitost avec violence de ce lieu, & on commença à luy donner mille coups. Ceux qui estoient auprès de luy le frapoyent insolemment avec les piez & les mains, sans avoir aucun respect pour une vicillese si venerable; & ceux qui en estoient plus éloignez luy jettoient tout ce qu'ils pouvoient rencontrer, s'imaginant estre coupables d'un grand crime & d'une horrible impiété, s'ils ne le persecutoient de toutes leurs forces, parcequ'ils croyoient venger ainsi les injures faites à leurs dieux. p.160.2.

- Ce saint Evesque n'ayant donc presque plus de vie, fut mis en prison, & deux jours après il rendit l'esprit: heureux d'avoir dû la fin de sa vie non à la défaillance de la nature, mais à la grace que Dieu luy faisoit de l'appeller à une si grande gloire. Il fut joint à ses enfans pour recompense du soin qu'il avoit eu de les preparer au martyre: & l'exemple de sa mort leur donnant encore une nouvelle force, ils se jetterent plustost avec ardeur au milieu des supplices qui leur estoient preparez, qu'ils ne les receurent avec patience. Ibid. Euf.Em.h.ii. P.35.1. P.34.2. P.35.2.





ARTICLE VII.

Souffrances des Chrétiens dans la prison; plusieurs y meurent: Funeste état de ceux qui avoient renoncé à la foy.

Euf. l. 1. c. 1. p. 139. a. b.

LE diable voyant que la patience de ces bienheureux, fortifiée par la grace de J. C. rendoit vains & inutiles les supplices les plus cruels, il resolut d'agir contre eux d'une autre maniere. Car après les avoir jettez en prison, on les enferma dans les cachots les plus obscurs & les plus affreux. On leur mit les piez dans les ceps; on les leur tira^t avec des violences extremes; & on leur fit souffrir tous les autres mauvais traitemens que les boureaux pouvoient faire à des prisonniers contre qui ils estoient animez & par eux mesmes, & par les demons qui les possedoient.

^{b.} 'Aussi la plupart [des Confesseurs] moururent dans la prison, étoufez [par le mauvais air.] Et il n'y eut néanmoins que ceux que Dieu vouloit alors tirer du monde par cette voie. Car il luy plut de faire eclater en cela mesme sa gloire, [& sa toute-puissance.] Ainsi de jeunes gents pris depuis peu, & dont les corps n'avoient point esté abatus par les supplices, ne pouvoient néanmoins supporter les incommoditez des cachots, & y mourroient: 'Et en mesme temps d'autres qui avoient esté tourmentez avec tant d'excés, que l'on jugeoit que quelque soin que l'on prist d'eux, ils ne pourroient jamais guerir, vécutent dans la prison sans estre assiste par les hommes, mais tellement fortifiez par le Seigneur & dans le corps & dans l'ame, qu'ils fortifioient & consoloyent eux mesmes les autres. 'Les corps de ceux qui moururent dans la prison, furent jettez aux chiens; & on les gardoit avec soin nuit & jour pour oster aux Chrétiens la consolation de les enterrer.

^{b. c.} 'La providence de Dieu se signala encore alors merveilleusement dans un autre sujet, & l'infinie misericorde de nostre Seigneur s'y fit remarquer d'une maniere si extraordinaire, qu'il ne s'est peutestre jamais rencontré parmi les Chrétiens un effet aussi visible & aussi rare de sa bonte, que celui qui parut alors;

^{r.} jusques au cinquieme trou, [ce qui est souvent marqué dans les actes des Martyrs: mais on auroit pu ne s'en exprimer d'une maniere qui fist comprendre ce que c'estoit. On n'entendoit quel-
^{f. n. p. 76. j. a. b.} quefois que jusques au quatrieme trou.] On peut voir les notes de M^r Valois sur Eusebe,

quoique d'ailleurs il soit tres conforme à sa grandeur & à sa puissance infinie.

'Car les Chrétiens qui avoient trahi leur foy, furent aussi b. emprisonnez, leur perfidie ne leur ayant servi de rien: & mesme on ne les traitoit pas avec moins de dureté que les autres. Mais au lieu que ceux qui confessoient J.C, estoient mis dans les fers en qualité de Chrétiens, & sans qu'on les accusast d'aucun autre crime; les apostats estoient retenus en prison en qualité de criminels & d'homicides. Ils se trouvoient ainsi plongez dans une double affliction, & beaucoup plus tourmentez que les Confesseurs. 'Car ceux-ci estoient consolez par la joie de souffrir le martyre, par l'esperance des promesses eternelles, par l'ardeur de leur amour envers J.C, & par l'assistance & la protection de l'Esprit de Dieu. Et ceux là au contraire estoient si fort agitez & si abatus par le poids & le remords de leur conscience, que dans tous les endroits où ils passoient, tout le monde les reconnoissoit en les regardant seulement. Les Confesseurs paroissoient avec une gayeté extraordinaire. On voyoit eclater sur leur visage une beauté & une splendeur [toute celeste.] Leurs chaines mesmes leur donnoient de la grace, & leur servoient d'ornement. 'Et de plus, il sortoit de J.C. regnant d. dans ces ames pures, une odeur si douce & si agreable, que quelques uns s'imaginoient qu'ils estoient parfumez des plus excellentes odeurs. Les apostats au contraire estoient tristes, défaits, horribles à voir, & tout couverts de confusion & de honte. Les payens mesmes les traitoient de lasches & d'effeminez, & leur disoient mille injures: & après avoir perdu le nom si saint, si glorieux, & si salutaire de Chrétiens, ils avoient encore la douleur & la honte de passer pour des homicides. Ce deplorable spectacle donnoit de la force & du courage à tous les autres Chrétiens: & ceux qui furent pris depuis confesserent hautement & sans hesiter, la verité de leur foy & de leur religion. [Nous verrons dans la suite comment Dieu fit misericorde à ceux mesmes qui estoient tombez dans l'apostasie.]

καὶ τὰ ἄλλα πᾶσι
ἐδόξασεν,

δὲ τὸν
καὶ ἐδόξασεν.

καὶ ἐδόξασεν.





ARTICLE VIII.

*Martyre de S. Mature, & de S. Sancte : Nouveaux tourmens de
Sainte Blandine : De S. Attale : le Gouverneur
consulte M. Aurele.*

Euf. l. 5. c. 1. p.
161. a. b.

LE temps arriva enfin auquel Dieu voulut couronner [d'une maniere publique & glorieuse] quelques uns des saints Martyrs. Mature, Sancte, Blandine, & Attale, furent condannez à estre exposez aux bestes, & l'on donna exprés un combat de bestes pour faire cette execution. On les amena donc dans le lieu destiné à ces spectacles dignes de la cruauté des payens. Mature & Sancte y souffrirent de nouveau toutes sortes de tourmens avec autant de fermeté que s'ils n'en eussent encore souffert aucun, ou plutoft comme des athletes, qui ayant déjà plusieurs fois terrassé leurs adversaires, entreprennent avec joie un dernier combat, qui leur doit faire gagner la couronne. Ils furent plusieurs fois battus à coups de fouet, comme on a accoutumé de traiter en ce lieu les scelerats. On les fit déchirer par les bestes : & on leur fit encore endurer tous les autres supplices dont la fureur du peuple se put aviser, l'un criant qu'on les tourmentast d'une maniere, & l'autre d'une autre.

Enfin on les fit asseoir dans des chaises de fer [toutes rouges de feu,] qui bruloient leur chair, & en faisoient sortir une tres mauvaïse odeur. Mais les payens quoiqu'incommodez par cette puanteur, ne se lassoient point de les voir souffrir, & ne laissoient pas continuer en leur manie, desirant avec passion de triompher de la constance de ces Confesseurs. Ils ne purent pourtant tirer autre réponse du Diacre Sancte, que celle qu'il leur avoit toujours faite, [Qu'il estoit Chrétien.] Comme luy & Mature respiroient encore après un combat si rude & si long, on les perça d'un coup d'épée qui finit ce cruel spectacle dont le peuple avoit voulu se divertir ce jour là, au lieu des combats des gladiateurs & des autres spectacles qu'il avoit accoutumé de voir en ce lieu.

Ste Blandine avoit esté attachée à un poteau pour estre exposée aux bestes [les bras étendus] en forme de croix; & en cet état elle prioit avec beaucoup de ferveur. Ce spectacle redoubla

Euf. n. p. 87. 1. 2.

1. *ὅς ἐπιέδνε τῶν μεγάλων.* Mr Valois croit que c'est qu'on les faisoit passer devant le peuple en les soulevant.

Pardeur de ceux qui combattoient avec elle, parcequ'ils voyoient en la personne de leur sœur, le Sauveur du monde crucifié pour les hommes, afin de leur apprendre que quiconque souffre ici bas pour sa gloire, jouira dans le ciel d'une vie éternelle avec Dieu son Pere.

'Aucune des bestes ne toucha la Sainte: [d'où vient apparemment] ce que dit S. Eucher, que les animaux affamez n'oseroient par respect toucher aux saints Martyrs qu'on abandonnoit à leur fureur, & les honorerent en n'osant les devorer: Et ce Saint prend de là sujet de condamner ceux qui disent, [comme faisoient les Eunomiens,] qu'il ne faut point rendre de veneration aux sacrez corps des Martyrs: Voilà, dit ce Saint, des bestes farouches, qui n'ayant aucun sentiment de religion, leur rendent du respect & de la veneration, & qui n'ayant aucun discernement de la raison naturelle, reconnoissent néanmoins pour la condamnation des sacrileges, l'honneur qui est dû aux Saints. Ainsi des animaux qui doivent servir d'exécuteurs & d'instrumens du supplice, deviennent par un prodige admirable les témoins de l'innocence des condannez; & en portant respect à la pieté de ces justes, ils prononcent dans leur silence un jugement souverain contre l'impieté des méchans.

Comme donc les bestes ne touchoient point à Ste Blandine, on la detacha du poteau auquel on l'avoit comme crucifiée, pour la remettre en prison, la reservant à d'autres combats; afin qu'estant demeurée victorieuse en tant de rencontres, elle attirast d'une part une plus grande condamnation sur la malice du diable, qui l'avoit persecutée si longtemps & si injustement; & relevast de l'autre le courage de ses freres, par le rare exemple de la generosité avec laquelle une fille si pauvre, si foible, & si meprisable, mais revêtue de la force invincible de J.C, avoit vaincu l'ennemi en toutes les occasions, & avoit acquis par ses illustres combats, ces hautes recompenses que Dieu ne reserve qu'à ceux qui l'aiment.

'Attale dont nous avons déjà parlé, avoit esté demandé avec empressement par le peuple, parcequ'il estoit fort connu: & il parut devant tout le monde avec l'assurance que la pureté de sa conscience luy donnoit. Car il avoit pratiqué de tout son cœur les regles de la discipline Chrétienne, & il avoit toujours esté le Martyr & le témoin de la verité [par ses actions, avant que de l'estre par ses souffrances.] On le promena autour de l'am-

heretiques les plus opposez de tous les Ariens à la divinité de J.C.

miratur.

1.

ἀποκρίσεις.

*ἐν τῇ σκηνῇ
7469.*

Ibid.

Euf. Em. h. ii.

p. 35. 1.

Euf. l. 5. c. 1. p.

161. d.

p. 162. a.

'Ainsi ils faisoient paroître à l'égard des payens, qu'ils estoient ^{Ibid.} animez de l'esprit saint & genereux des Martyrs, puisqu'ils avoient confessé devant tout le monde la verité de la religion Chrétienne, & qu'ils estoient demeurez fermes au milieu de routes sortes de tourmens par leur patience, leur magnanimité, & la grandeur de leur courage. Et en mesme temps la crainte de Dieu dont leur cœur estoit rempli, faisoit qu'ils ne vouloient point avoir parmi leurs freres l'honneur du martyr. Mais parce qu'ils se font humiliez dans la terre sous la main toute puissante de Dieu, ils ont esté elevez jusque dans le ciel, [& y regneront eternellement.

1. Ils¹ parloient à tout le monde avec humilité, comme s'ils ^{P. 167. a.} eussent fait beaucoup de fautes, & ne parloient point des fautes des autres. Ils ne lioient personne [en se separant de sa communion,] & delioient tous ceux [qu'ils pouvoient.] Ils prioient mesme le Seigneur, comme S. Estienne ce parfait Martyr, de ne point imputer à ceux² qui leur avoient fait souffrir tant de maux, le peché qu'ils avoient commis contre eux.

[Ils ne consideroient comme leur ennemi que le demon seul,] 'contre qui l'ardente charité qu'ils avoient pour ceux qui ^{a.} estoient tombez, leur fit entreprendre une guerre spirituelle, afin de forcer ce cruel dragon de leur rendre, & de vomir encore tout vivans ceux qu'il s'imaginoit avoir déjà engloutis & devorez comme morts. Car la chute des foibles ne leur estoit pas un sujet de vanité: Dieu les ayant comblez des dons de sa ^{b.} grace, ils en faisoient largesse [s'il faut ainsi dire,] à ceux qui estoient dans une si extreme indigence. Ils avoient pour eux des entrailles de mere, & versoit pour leur salut des ruisseaux de larmes en la presence du Pere celeste. Ils luy avoient demandé la vie [de la grace pour eux mesmes; & après l'avoir obtenue, ils vouloient la partager avec les autres, afin d'entrer dans le ciel chargez de toutes sortes de trophées.

Dieu leur accorda ce qu'il leur avoit luy mesme inspiré de luy demander.] 'Les membres vivans de l'Eglise redonnerent ^{C. I. P. 162. c.} la vie à ses membres morts. Ceux qui avoient signalé leur foy par la confession du vray Dieu, signalerent encore leur charité ^{NOT B.} 5. "en accordant le pardon à leurs freres qui avoient renoncé J.C.

1. *πῶσιν ἀπολογισῶτε.* Je ne sçay si cela ne pourroit point signifier qu'ils excusoient les autres, & se rendoient leurs apologistes: *πῶσι* pour *ἐπί τῶν παύτων.*

2. C'est le sens que Rufin, M. Valois, M. Cousin, & d'autres ont pris. Le grec qui a *πῶσι τὰ δεινά διαβένδων*, pourroit signifier ceux qui estoient dans un état tres fascheux, & se rapporter aux apostats. La suite s'y peut accommoder.

Et l'Eglise qui est mere & vierge tout ensemble, fut comblée de joie de recevoir vivans dans son sein presque tous¹ ceux qu'elle en avoit d'abord rejettez comme des avortons sans vie.

Ceux-ci estant animez par les [exhortations & par l'exemple des] autres, estoient comme conceus de nouveau dans les flancs purs de cette divine mere; ils y recevoient une vie & une chaleur nouvelle, & ils apprenoient enfin à faire profession de leur foy. Leur ame goustant alors quelle est la douceur incomprehensible de Dieu, qui ne desire pas la mort du pecheur, mais qui l'invite à la penitence par sa bonté & sa misericorde infinie; ils trouverent assez de force dans leur nouvelle vie pour s'aller presenter au Gouverneur, [lorsqu'il eut receu réponse de la Cour,] & demander qu'il les interrogeast encore de leur foy & de leur religion.

Voilà le gain que firent alors les Martyrs pour ne pas demeurer inutiles dans la prison mesme: & la bonté de J. C. daigna se servir de cet intervalle de temps, durant lequel leur mort estoit différée, pour faire sur leurs freres une effusion visible de sa grace, qu'ils avoient attirée par leur patience. Ils avoient toujours aimé la paix; ils la recommandoient aux autres: & ils eurent aussi le bonheur de sortir de ce monde avec la paix, ne laissant à l'Eglise sainte leur mere, aucun sujet de trouble & de deplaisir, ni à leurs freres aucune semence de division & de disorde; mais la joie & la paix, l'union & la charité.

'Nous avons bien voulu, dit Eusebe, rapporter pour l'utilité des lecteurs, ces particularitez si remarquables, qui font voir le grand amour que ces bienheureux Martyrs avoient envers leurs freres qui avoient renoncé la foy, afin de convaincre l'inhumanité & la cruauté des [Novatiens,] qui se rendirent [peu] après durs & impitoyables envers les Fideles, [lorsqu'ils les voyoient tombez en quelque peché depuis le baptesme. Cette dureté commençoit mesme deslors à se prescher en Asie par les sectateurs de la nouvelle heresie des Montanistes, dont nous avons parlé¹ en un autre endroit.]

V. les Montanistes § 3.

1. ἀνεμνηστεύοντο ἐν ἀνεπιεικείῃ.





ARTICLE X.

Vision de S. Attale sur S. Alcibiade : Les Martyrs écrivent à Rome & en Asie sur l'heresie des Montanistes.

[C O M M E les Montanistes taschoient de se rendre recommandables par des austeritez extraordinaires ou superstitieuses, ce fut peutestre encore pour s'opposer à eux que l'Esprit de Dieu ordonna à un de ces Martyrs de moderer son abstinence.] C'estoit S. Alcibiade, nommé quelquefois Asclepiade, lequel menoit une vie rude & austere, & avoit accoutumé de n'user que de pain & d'eau. Il resolut de continuer cette maniere de vie dans la prison : Mais après qu'Attale eut esté exposé au premier combat dans l'amphitheatre, Dieu luy revela qu'Alcibiade faisoit mal de ne vouloir pas user des creatures de Dieu, & de donner sujet aux autres de se scandalizer [de sa conduite, en croyant peutestre qu'il favorisoit le parti des Montanistes, ou de l'imiter dans une chose qu'il n'estoit pas à propos de faire alors.] Alcibiade se rendit à cette remontrance, & ne fit plus de difficulté de manger indifferemment de toutes sortes de viandes, en benissant Dieu qui les luy donnoit : Et cette occasion montre[encore] que Dieu ne les avoit pas laissé depourvus de la lumiere de sa grace, mais qu'ils avoient le S. Esprit pour guide & pour conducteur.

Euf. l. 5 c. 3. p.
167. d. [A. C. M.
p. 46. § 3.

Euf. p. 168. a.

L'heresie des Montanistes estoit particulièrement fondée a. sur les operations extraordinaires que l'on voyoit dans Montan leur chef. [Les Catholiques montroient qu'elles venoient de l'esprit d'erreur : ses sectateurs au contraire vouloient qu'on les attribuaist au S. Esprit.] Et il n'estoit pas tout à fait aisé de les convaincre, parceque la grace de Dieu operant encore alors diverses choses miraculeuses en beaucoup d'Eglises, cela donnoit lieu à quelques personnes de croire que l'esprit qui agissoit dans Montan, estoit l'esprit de prophetie. Comme cette diffi- b. culté troublait l'Eglise, les Martyrs de Lion travaillerent pour luy donner la paix : & au milieu mesme de leurs liens & de leurs souffrances, ils écrivirent estant en prison diverses lettres aux Eglises d'Asie & de Phrygie, [que ce trouble regardoit particulièrement,] soit qu'elles les eussent consultez, [soit que la seule charité les obligeast de prendre part aux maux

V. les Montanistes note 3.

n. p. 91. l. d.

de ces Eglises, dont celle de Lion tiroit, comme on croit, son origine.] Ils écrivirent aussi alors au Pape Eleuthere, dans le mesme dessein de contribuer à la paix & à l'union des Eglises, & luy deputerent S. Irenée alors Prestre de l'Eglise de Lion, [& qui fut ensuite Evêque,] dont ils luy faisoient un éloge qu'Eusebe nous a conservé.

I. s. c. 2. p. 168. b.

c. 4. p. 168. c. d.



ARTICLE XI.

*Ceux qui avoient renoncé J. C. le confessent publiquement :
Martyre de S. Alexandre & de S. Attale.*

[V OILA comment les saints Martyrs sanctifierent la prison, où le Gouverneur des Gaules les retenoit, en attendant les ordres de l'Empereur sur la maniere dont il les devoit traiter.] Ces ordres arriverent enfin ; & ils portoient que tous ceux qui persisteroient à confesser J. C. seroient punis du dernier supplice, mais que ceux qui le renonceroient seroient renvoyez absous. Pour executer cette ordonnance, le Gouverneur prit le premier jour d'une solennité qui estoit fort celebre en ces quartiers là, & où l'on accouroit de tous les pays voisins. On croit que c'est celle des jeux qui se celebrent à Lion devant l'autel d'Auguste au commencement du mois d'août.^a Le Gouverneur estant donc monté sur son tribunal, se fit amener les Chrétiens pour donner à tout ce peuple une espece de divertissement & de spectacle, qu'il croyoit luy devoir estre tres agreable. Il interrogea encore une fois les saints Martyrs, ordonna [qu'Attale & les autres] qui estoient citoyens Romains, auroient la teste tranchée ; & condanna ceux qui ne l'estoient pas à estre exposez aux bestes.

Euf. l. 5. c. 1. p. 162. d.

NOTA 6.

παρασκευα.

n. p. 89. 2. a]
Marc. prim. c.
105. 106. p. 217.
a Euf. p. 162. d.

v. la note 1.

p. 163. 2.

a

p. 162. d.

p. 163. 2.

^a Mais ce fut ici qu'on vit reluire avec éclat la gloire de J. C. Car ceux qui avoient renoncé son nom auparavant, [& qui selon l'ordre de l'Empereur devoient estre declarez absous,] vinrent demander à estre interrogez de nouveau, [sans se declarer davantage.] On les interrogea à part, comme des personnes qu'il n'y avoit qu'à renvoyer sans difficulté. Mais les payens furent bien surpris, lorsque contre leur attente ils les entendirent confesser avec une entiere assurance [qu'ils estoient Chrétiens.] Après cette confession on les mit avec les autres Martyrs : Et ceux là seuls demurerent exclus [de cet heureux

nombre,] qui n'ayant jamais eu la moindre trace de la foy, ni aucune crainte de Dieu, ni le respect qu'ils devoient pour la robe nupriale de leur baptesme, avoient deshonoré la voie de la verité par une vie toute criminelle. Ceux là demeurèrent separez de l'Eglise, comme des enfans de perdition, & comme b. des personnes tour à fait abandonnées : tous les autres y rentrerent, & y furent receus pour la seconde fois, avec une charité toute entiere.]

'Il y avoit alors à Lion un Chrétien nommé Alexandre, me- ^{Ibid.} decin de profession, qui estoit de Phrygie, mais qui demouroit depuis plusieurs années dans les Gaules, où il estoit presque connu de tout le monde pour son grand zele envers Dieu, & pour sa genereuse liberté à prescher la parole de l'Evangile : car il avoit mesme receu de Dieu [pour cela] quelque part à la grace apostolique. Cet Alexandre estant pres du tribunal lorsque l'on interrogeoit ceux qui avoient renoncé d'abord, leur faisoit signe de la teste & des yeux pour les exhorter à confesser sans crainte la verité de leur foy. On s'en apperceut bientoist, & le feu de son visage, faisoit assez voir l'emotion & la peine où estoit son cœur pour enfanter de nouveau ces Chrétiens à J. C.

'Ainsi tout le peuple irrité de voir confesser J. C. à ceux c. mesmes qui l'avoient renoncé, commença à crier contre Alexandre, & à l'accuser d'estre cause de ce changement. Le Gouverneur luy demanda aussitost qui il estoit, & Alexandre luy ayant répondu qu'il estoit Chrétien, il se mit en colere contre luy, & le condanna à estre dechiré par les bestes.

Le lendemain Alexandre fut amené à l'amphitheatre avec Attale, que le Gouverneur avoit condanné de nouveau au mesme supplice [contre son premier arrest,] afin de contenter le peuple : Et ces deux athletes après avoir combatu tres vaillamment, & avoir epuisé dans l'amphitheatre toutes les machines & tous les supplices que la cruauté des payens avoit pu inventer, moururent enfin d'un coup d'épée. [Car on avoit accoutumé d'achever ainsi le martyre ou le supplice de ceux à qui les bestes n'avoient pas tour à fait osté la vie.] Alexandre d. ne jeta pas un soupir durant qu'on le tourmentoit, ne dit pas mesme un seul mor ; mais ayant l'esprit elevé audeffus des choses de la terre, il s'entretint toujours interieurement avec Dieu.

'Pour Attale lorsqu'on l'eut mis dans la chaise de fer [toute ^{Ibid.}

φωσὸς ἦν
ὡσπερ ὠδί-
γαν.

πῶς αἰῶν
ἐτύθησαν.

rouge & toute en feu,]& qu'il vit la fumée qui sortoit de son corps brulé s'élever en l'air, il s'adressa au peuple, & luy parla en latin de cette sorte: N'est-ce pas là ce qu'on doit appeller « devorer & consumer les hommes; & n'est-ce pas vous mêmes, « qui faites ce que vous nous reprochez? Pour nous, nous ne « mangeons point les hommes, & nous ne commettons aucun « crime. On demanda à ce Martyr comment son Dieu s'appel- « loit; à quoy il répondit, que Dieu n'avoit point de nom comme les hommes.



ARTICLE XII.

Martyre de S. Pontique & de S^{te} Blandine.

Euf. l. 5. c. 1. p.
164 a.

b.

a.

LE dernier jour [des jeux] destiné aux spectacles des gladiateurs, on amena dans l'amphitheatre Blandine, & Pontique qui ne pouvoit avoir qu'environ quinze ans. Il semble qu'il fust frere de S^{te} Blandine. On les-avoit fait venir l'un & l'autre tous les jours precedens pour les rendre spectateurs des supplices de leurs freres: & on les pressa alors de jurer par les idoles des payens. Mais le mepris qu'ils firent de ces dieux, & leur constance inébranlable dans la religion Chrétienne, irrita tellement le peuple, qu'il fit exercer contre eux toutes fortes de barbaries & de cruautéz, sans avoir ni respect pour le sexe de l'une, ni compassion pour l'age de l'autre. On leur fit donc souffrir successivement tous les supplices imaginables, pour les contraindre de jurer: mais ce fut en vain. Pontique soutenu par sa chere sœur, en sorte que les payens mêmes attribuoient sa fermeté & sa constance aux exhortations de cette Sainte, rendit son esprit à Dieu, après avoir enduré avec un courage merveilleux tant de peines & tant de tourmens.

b.

ibid.

La bienheureuse Blandine demeura la dernière de tous les Martyrs. Mais après les avoir animés comme une genereuse mere aux souffrances & aux peines, après avoir soutenu avec eux tous tant de signalez combats, & les avoir tous envoyé triomphans & victorieux à J.C, elle se hastâ de les suivre, toute transportée de joie de se voir si proche de l'heureuse fin de sa course, comme si on l'eust menée non au supplice, mais au festin de son Epoux.

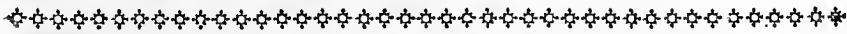
c.

ibid.

Après avoir donc esté battue de verges, déchirée par les

1. bestes, mise sur la¹ chaise de fer, elle fut enfermée dans un filet pour estre exposée à un taureau, qui la jetra plusieurs fois [en l'air] avec ses cornes, sans qu'elle eust plus aucun sentiment pour toutes les peines qu'on luy pouvoit faire souffrir, parce que son ame estoit attachée avec une fermeté inébranlable à l'esperance des promesses éternelles, & n'estoit occupée que dans les entretiens celestes de J.C. "On luy osta enfin la vie d'un coup d'épée, comme on avoit fait aux autres. Tout ce peuple idolatre confessa publiquement qu'il n'avoit jamais vu de femme souffrir de si cruels tourmens, & en si grand nombre, [avec tant de constance & de generosité.]

ἐπιβήθη ἰσθμὸν
αὐτῆς.



ARTICLE XIII.

Inhumanité des payens envers les corps morts des saints Martyrs.

LA haine & la fureur que le demon inspiroit aux idolatres, ne fut pas néanmoins encore satisfaite par tant de tourmens que les Martyrs avoient endurez, ni par leur mort mesme. La honte d'avoir esté vaincus par leur constance, ne fit qu'aigrir davantage & le Gouverneur & le peuple, afin que la parole de l'Ecriture fust accomplie, Que le méchant soit encore plus méchant, & que le juste devienne encore plus juste. Leur fureur s'étendit donc audelà mesme de la mort: ^{Boll. 22. apr. p. 8. § 4.} & ils dechargerent leur colere sur les corps des Saints. ^{a Euf. p. 164. d. b p. 165. a.} Car ayant ramassé leurs membres epars de costé & d'autre, que les bestes avoient epargnez, & dont quelques uns [grillez par les chaises de fer,] n'estoient presque que des charbons; avec les testes & le reste du corps des autres [qui avoient esté decapitez,] ils les firent garder avec soin durant six jours, afin qu'on ne les pust pas enterrer.

Les uns grinçoient les dents contre les Martyrs, & eussent voulu pouvoir trouver encore quelque moyen de les tourmenter, d'autres en faisoient de sanglantes railleries, & louoient leurs idoles d'avoir puni leurs ennemis. Les plus moderez qui paroissoient touches de quelque pitié, ne laissoient pas de leur insulter en ces termes: Où est donc maintenant leur Dieu? De quoy leur a servi leur fausse religion, qu'ils ont preferée à leur propre vie? Cependant les Chrétiens estoient extreme-

1. τήρησις: Rufin a traduit *un gril*, d'autres *une poësse*. M. Valois croit que c'est ce qui est appelé Euf. n. p. 90. c. auparavant une chaise de fer.

ment affligez de ne pouvoir rendre les derniers devoirs à leurs corps. Car on les gardoit si exactement, qu'il n'y avoit pas moyen de les enlever durant la nuit, & on ne pouvoit rien obtenir des gardes ni par argent, ni par prieres.

c. 'Après les avoir laissez ainsi à l'air durant six jours, & les avoir traitez de la maniere la plus ignominieuse dont ils s'estoient pu aviser, ces impies les mirent au feu, les brulerent, & en jetterent les cendres dans la riviere du Rhone qui passe auprès de la ville, afin qu'il n'en restast quoy que ce fust sur la terre. Ils s'imaginoient par là demeurer tout à fait victorieux du Dieu des Chrétiens, & priver pour jamais ces Saints de la regeneration de leurs corps, & de toute esperance de resurrection. C'est sur cette esperance, disoient-ils, qu'ils se sont toujours « appuyez, & que non seulement ils ont introduit parmi nous une « religion nouvelle, étrangere, & extravagante; mais que mesme « ils ont meprisé les plus grands tourmens, & ont couru à la mort « avec joie & avec ardeur. Voyons maintenant s'ils ressuscite- « ront comme ils se le persuadent, & s'il est au pouvoir de leur « Dieu de les secourir & de les tirer de nos mains. «

Aug. cur. m. c.

6. l. 1. p. 290. 2.

a.

a. c. S. p. 291. 1. a.

b.

c. 6. p. 290. 2. a.

b.

'S. Augustin parle de cette cruauté exercée contre les corps des Saints dont nous parlons: & il remarque sur cela que Dieu qui a fait garder le corps d'un Prophete par le mesme lion qui l'avoit tué, avoit mille moyens d'empescher une si barbare inhumanité. 'Mais il l'a permis, dit-il, pour apprendre aux Chrétiens, que s'ils meprisent cette vie pour confesser la divinité de J.C, ils doivent encore beaucoup plus mepriser la sepulture. Car si l'insigne barbarie qu'on a exercée sur les corps de ces Martyrs, leur eust pu nuire en quelque chose, & empescher leurs ames victorieuses des puissances de la terre, de jouir d'un parfait & d'un bienheureux repos; Dieu n'auroit pas souffert que l'on en usast contre eux. On connoist donc par là, que lorsque le Seigneur a dit, Ne craignez point ceux qui tuent le « corps, & qui ne peuvent plus rien faire de plus; il n'a pas eu « dessein d'empescher que les tyrans ne fissent des corps morts ce qu'ils voudroient; mais de nous apprendre que de quelque maniere qu'il leur permist de les traiter, ils ne pouvoient rien faire qui pust diminuer la beatitude de ces Saints; qui pust estre sensible à ces ames toujours vivantes après la mort; qui pust seulement leur ravir quelque partie de leurs corps, & les rendre moins parfaits & moins entiers dans leur resurrection.

c. l. p. 291. 1. c.

'C'estoit néanmoins par une compassion louable, que ce que les

les Martyrs ne sentoient pas, causoit une affliction sensible à leurs freres qui les survivoient.



ARTICLE XIV.

De la feste des Martyrs de Lion; & quelques remarques sur ces Saints.

'SAINTE Gregoire de Tours dit que lorsque les Chrétiens Gr. T. gl. M. c. 49. p. 115. 116 estoient dans cette grande affliction, les Martyrs s'apparurent Ado, 2. jun. à quelques uns d'eux, & leur dirent qu'ils jouissoient du repos que J. C. le Roy des cieux, pour lequel ils avoient souffert, leur avoit promis, & que leurs reliques estoient rassemblées en un certain lieu où on n'avoit qu'à les aller prendre. Ceux qui avoient eu cette vision la rapporterent aux autres Chrétiens: & après avoir rendu graces à Dieu, ils s'en allerent pleins de foy & de courage ramasser ces cendres sacrées. L'on bastit en leur honneur [dans la suite des siecles] une fort grande eglise, sous l'autel de laquelle on mit leurs cendres; & leurs ames bienheureuses ont toujours fait voir en ce lieu par des miracles publics qu'elles habitent avec Dieu.

'Adon après avoir copié ce que dit S. Gregoire, ajoute que Ado, ibid. cette eglise portoit le nom des Apostres; que les habitans de Lion y celebroident solennellement la feste de ces saints Martyrs; que tous ceux des environs s'y rendoient en foule, & y chantoient avec une sainte joie des hymnes & des cantiques; & que selon la tradition de leurs peres, ils appelloient ce jour là le jour des Miracles. 'Nous avons encore aujourd'hui une description Th. Rain. t. 8. p. 598. 599. assez particuliere de la procession qui se faisoit en cette feste des Miracles. Toutes les Eglises alloient chacune dans son bateau à celle d'Aisnay baiser la pierre de S. Pothin, que l'on y voit encore aujourd'hui: & au retour on chantoit des litanies, où après S. Estienne on invoquoit S. Ignace, S. Polycarpe, S. Lin, S. Clet, S. Clement, & ensuite S. Pothin, S. Epagathe, & 40 autres Saints & Saintes; [qui sont ceux qui souffrirent avec eux, comme nous l'allons bientôt voir.

Ce jour des Miracles est apparemment le deuxieme de juin, auquel Bede, les martyrologes de S. Jerome, & tous les autres, marquent la feste des saints Martyrs de Lion; quoiqu'on ait vu qu'ils n'ont pas tous souffert en un mesme jour, & que S. Attale, S^{te} Blandine, & plusieurs autres, soient morts au commence-

Euf. p. 32. 1. 1. ment d'aoust.] M^r Valois croit qu'on n'a mis leur feste au 2^e de
 Act. M. p. 15. 1. juin, que depuis que leurs reliques eurent esté trouvées, long-
 Euf. Em. h. 11. temps, dit-il, après leur martyre. Ce pourroit estre le jour de la
 P. 33. 34. mort de S. Pothin, ou du martyre de S. Sancte & de S. Mature,
 P. 35. [ou de quelque autre circonstance notable de ce long combat
 de la grace de Dieu contre la barbarie des hommes.] Nous
 Th. Rain. t. 3. avons encore une fort belle homelie prononcée à Lion le jour
 P. 18. 1. de cette feste, [que tout le monde attribue à S. Eucher, dont
 elle est tres digne.] Mais quoiqu'elle s'étende beaucoup sur
 ce qu'on jetta dans le Rhone les cendres des Saints, [elle ne dit
 point dutout qu'on les eust trouvées depuis: ce qui nous peut
 rendre assez suspect ce que S. Gregoire de Tours en dit.] L'e-
 glise des Apostres, où les Saints estoient particulièrement hono-
 rez, porte aujourd'hui le nom de S. Nizier: mais on n'y montre
 aucunes de leurs reliques: & on ne sçait plus aussi à Lion ce que
 c'est que la feste des Miracles.

G. T. gl. M. c. 40. p. 115. 'Quelques uns les ont appellez les Martyrs d'Aisnay, parce-
 qu'on tient qu'ils ont souffert au lieu appellé Aisnay ou *Atha-*
 Th. Rain. t. 3. p. 15. 1. Gal. chr. t. 4. p. 97. 2. Nicé prim. c. 106 p. 219. *nanacum*, qui est sur le conflant du Rhone & de la Sône, où estoit
 placé le temple & l'autel d'Auguste, & qu'on tient avoir esté
 appellé *Athanacum* pour *Athenacum*, c'est à dire le lieu où se
 faisoient les exercices des lettres, & les combats d'eloquence,
 qui estoient alors fort celebres à Lion. On y a depuis basti l'ab-
 baye d'Aisnay ou de S. Martin, qu'on dit estre tres ancienne,
 & avoir esté rétablie par Brunchaud en l'an 612. M^r de Marca
 croit qu'ils souffrirent dans l'amphitheatre, dont on voit encore
 aujourd'hui des restes sur la montagne de Forviere, mais que
 leurs corps furent portez à Aisnay, & exposez au peuple, jusqu'à
 ce qu'on les y brula.



ARTICLE XV.

Noms de quelques uns des Martyrs de Lion.

Euf. l. 4. c. 4 p. 108. d. **S**I nous avons aujourd'hui toute entiere la lettre où les
 Eglises de Lion & de Vienne avoient raporté l'histoire de
 ces Saints, nous y trouverions le catalogue de tous ceux qui
 souffrirent alors, où l'on avoit marqué distinctement ceux qui
 avoient eu la teste tranchée, ceux qui avoient esté exposez aux
 bestes, & ceux qui estoient morts dans la prison. [S. Gregoire
 de Tours, les martyrologes de S. Jerome, & celui d'Adon, nous

NOTE 7. ont conservé "les noms de 48 de ces Martyrs : & ce nombre de 48 se trouve encore exprimé dans un autre endroit de S. Gregoire de Tours, dans la vie de S. Clair de Vienne, & dans le martyrologe de Bede. Il y a assez d'apparence que ce nombre, & les noms mesme des Martyrs, viennent de l'histoire originale, & d'autant plus qu'ils sont divisez de la mesme maniere.] "Ceux donc qui eurent la teste tranchée [comme citoyens Romains,] furent les SS. Vettius Epagathus, Zacarie, Macaire, Alcibiade, Silvie, Prime, Uspie, Viral, Commine, Octobre, Philumine, Gemine, & les S^{tes} Julie, Albine, Grate, ¹Rogate, Emilie, Postumienne ou Poramic, Pompeie, Rhodane, Biblis, Quarte, Materne, Elpe qu'on nommoit aussi Amnée.

Gr. T. gl. M. c.
49. p. u. 4. Flor.
p. 557-564
Ado. 2. jun. p.
98. Act. M. p.
47 § 3.

"Ceux qui furent exposez aux bestes furent les Saints Sancte, Mature, Attale, Alexandre, Pontique, & S^{te} Blandine.

"Et ceux qui rendirent l'esprit dans la prison, furent les Saints Aresce ou Aristée, ²Corneille, Zosime, Tite, Zotique, Jule, ³Apollone, ³Geminien, & les S^{tes} Julie, Emilie, Jamnique ou Gamnite, Pompeie, Aufonie, Alomne ou Domne, Juste, Trophime, Antonie, & le bienheureux Evêque Pothin [que les martyrologes mettent à la teste de tous les autres à cause de sa dignité.

NOTE 8. "Zacarie que S. Gregoire de Tours met après S. Epagathe, le precede dans Adon, & dans les martyrologes de S. Jerome, qui luy donnent tous la qualité de Prestre.]

"Il y avoit à Vienne ou auprès dans le VII. siecle une eglise de S^{te} Blandine & des 48 Martyrs ses compagnons, comme parle un historien de ce temps là, qui seroit de monastere à 25 veues. 'S. Clair Abbé à Vienne y voulut estre enterré, & son histoire porte que trois jours avant sa mort S^{te} Blandine luy apparut, & luy promit de l'assister à cette dernière heure.

Boll. 1. jan. p.
56. § 10. 12.
§ 3.
§ 10. 12.
a § 11.

"Outre les 48 Martyrs dont nous avons parlé, il y eut plusieurs autres Confesseurs, dont les noms estoient aussi marquez dans la lettre des Eglises de Lion & de Vienne, [& qui apparemment estoient encore alors en prison prests à souffrir aussi le martyre,] & il semble que S. Epagathe n'avoit pas encore esté

Fuf. l. 5. c. 4. p.
168. d.
c. 1. p. 156. b.

"martyrizé. Au moins il paroist que le nombre des Saints qui furent couronnez alors à Lion, passa beaucoup au delà de celui de 48. Car les Actes de Saint Epipode, [qui peuvent avoir esté

1. oubliée dans S. Gregoire de Tours.
2. S. Gregoire met ici un Pothin qu'il distingue de l'Evêque. Il n'est point dans Adon, ni dans les martyrologes de S. Jerome. Et on trouve les 48 sans luy.
3. Ces deux sont oubliez dans S. Gregoire avec S^{te} Julie.

80. l. 1. 2. p. p.
8. c. d.

écrits au commencement du V. siècle,]'parlant de la perfec-
tion qui s'excita à Lion en la 17^e année de M. Aurele, portent
qu'outre le grand nombre de ceux dont le nom & l'histoire est ^{plurimi,}
connue des hommes, il y eut une multitude infinie de Chré-
tiens, dont les noms ne sont écrits que dans le ciel, qui furent
emportez ou par l'épée, ou par la rigueur des prisons; de sorte ^{promiscuâ}
qu'après * ce carnage effroyable, les payens croyoient avoir ^{cade.}
comme entierement éteint le nom de J.C. [dans ces quartiers ^{* vassiffi-}
là.] S. Euchet dit aussi que la ville de Lion possédoit des peu- ^{manistra-}
ples de Martyrs: & nos ennemis, dit-il, ne pouvoient pas luy ^{gem.}
servir autant par leurs bons offices, qu'ils luy ont servi par leurs
violences: car autant que l'injustice des hommes s'est débordée
contre elle avec excès & avec fureur, aurant la grace & la be-
nediction du ciel s'est repandue sur elle avec abondance.

Eucl. Em. h. ii.
F 34. r.



ARTICLE XVI.

De la lettre des Eglises de Vienne & de Lion sur ces Martyrs.

[L] A lettre des Eglises de Lion & de Vienne fut apparem-
ment écrite, comme nous avons dit, lorsque le feu de la
persecution duroit encore, fort peu après la consommation de
S^{te} Blandine.] Elle est au nom des serviteurs de Dieu qui ha-
bitaient à Vienne & à Lion, [soit parceque] la persecution
avoit esté commune à ces deux Eglises, & avoit envelopé les
principaux membres de l'une & de l'autre; [soit que les Eglises
d'Asie & de Phrygie à qui elle est adressée, leur eussent écrit
conjointement. Et peutestre que ces deux Eglises estant alors
les principales des Gaules, & tres voisines, elles se joignoient en-
semble dans les occasions importantes,] comme nous voyons
que les Eglises d'Alexandrie & de Cesarée en Palestine s'é-
crivoient l'une à l'autre pour faire la feste de Pasque en un
mesme jour. On croit que c'est particulièrement ceux de
Lion, qui l'écrivent, & qu'ils nomment par civilité ceux de
Vienne les premiers; outre que la ville de Vienne estoit alors
tres considerable. Il n'y a pas lieu de s'étonner qu'écrivant aux
Asiatiques qui estoient Grecs, ils leur aient écrit en grec.
'Mais il semble que les Martyrs aient écrit en la mesme lan-
gue au Pape Eleuthere: [& cela confirme ce que nous avons
remarqué sur S. Polycarpe, que les Eglises de ces quartiers

Eucl. s. c. 1. p.
14. d.
4 p. 156. c.

c. 25. p. 194. b.

n. p. 86. l. a.

f. 85. l. c.

là"avoient esté fondées par les disciples de ce Saint.]

La lettre des Eglises de Lion & de Vienne n'estoit pas feu-
 lement pour apprendre aux Chrétiens d'Asie & de Phrygie
 l'histoire de leurs Martyrs : Elle contenoit encore des instruc-
 tions importantes : & les Fideles des Gaules y donnoient aussi
 leur jugement touchant l'affaire des Montanistes. [Eusebe
 n'exprime point quel estoit leur sentiment sur cela.] Il dit feu-
 lement qu'il estoit tres sage & tres conforme à la pieté & à la
 foy orthodoxe : [ce qui suffit pour"refuter]"ce que quelques
 uns pretendent, que cette lettre fut cause en partie que le Pape
 accorda des lettres de paix aux Montanistes. 'Les Chrétiens
 des Gaules produisoient aussi dans cette epistre les lettres que
 leurs Martyrs avoient écrites à ces mesmes Eglises d'Asie & de
 Phrygie; & il y a bien de l'apparence que ces lettres n'ayant
 point encore pu estre portées; ne le furent qu'avec celle-ci. 'Ils
 y joignirent aussi les lettres que les mesmes Martyrs avoient
 écrites au Pape Eleuthere. Feuardent a cru que S. Irenée avoit
 porté toutes ces lettres tant à Rome qu'en Asie, 'parcequ'il est
 certain qu'il avoit esté destiné par les Martyrs pour porter leur
 lettre au Pape. 'D'autres aiment mieux croire qu'on le retint
 pour gouverner l'Eglise de Lion, 'dont il fut fait Evesque après
 S. Pothin. [Nous en parlerons sur l'histoire de S. Irenée. Mais
 je pense qu'il est toujours certain, comme nous avons dit, que
 les Eglises de Lion & de Vienne écrivirent aussitost après la
 mort de S^{te} Blandine, avant que les lettres écrites par les
 Martyrs eussent encore esté envoyées.]

V.S. Poly-
 carpe § 11.

 V. les Mon-
 tanistes no-
 tre 3.

l.5. pr. p. 154. r.
 c.3. p. 168. b.
 n. p. 91. r. b.
 l.5. c.3. p. 168.
 n. p. 92. l. c.
 c. l.5. c.3. p. 168.
 b.
 Bar. 179. § 54.
 Euf. l.5. c. 4. p.
 168. c. d.
 n. p. 91. 92.
 l.5. c.5. p. 170. b.



SAINT EPIPODE, ET S. ALEXANDRE, MARTYRS A LION.

Euf. Em. h. 49.
p. 126. 1.

2.

Act. M. p. 51. § 1.

Bar. 22. 24. apr.
Boll. 22. apr. p.
7. f.

p. 8 | Act. M. p.
61.

Boll. 22. apr. p.
13. § 14.

§ 13.

Euf. Em. h. 49.
p. 126. 2.



NTRE les homelies imprimées sous le nom d'Eusebe Evêque d'Emisse ou Emese, la 49^e est sur deux saints Martyrs de Lion, nommez Ehipode ou Epipode, & Alexandre. Cette homelie a esté prononcée au lieu où ont souffert ces Martyrs, c'est à dire à Lion; de sorte qu'elle peut estre mise au nombre de celles qui selon Bellarmin appartiennent à S. Eucher Evêque de cette Eglise. Baronius & Bollandus le disent comme une chose qui est sans difficulté: [& ainsi nous la citerons sous ce titre.]

'Nous avons aussi les actes de ces saints Martyrs dans Surius & dans le P. Ruinart. [Ils ne sont pas originaux, comme on le peut juger par le style & par les harangues, qui sont trop ajustées & trop longues pour estre les propres paroles des deux Saints. Il y a aussi quelques endroits qui marquent que l'auteur vivoit dans la paix de l'Eglise, & assez longtemps après la mort de ceux dont il parle. Mais la beauté & la gravité de ses expressions & de ses pensées recompense en quelque sorte ce défaut, & nous fait dire que c'est assurément quelque personne habile du IV. ou du V^e siècle de l'Eglise. Il est d'autant plus croyable en ce qu'il avance, qu'il écrivoit sans doute à Lion, & peut estre mesme avant S. Eucher, c'est à dire avant le milieu du V. siècle.] Car il parle comme témoin oculaire des miracles qui se faisoient au tombeau des Saints; & il marque assez nettement que leur tombeau estoit encore alors hors de la ville, dans laquelle il estoit enfermé lorsque S. Eucher faisoit leur éloge.

[Ces actes avec l'homelie de S. Eucher meritoient d'estre traduits tout entiers. Nous nous contenterons néanmoins de faire un extrait des faits qu'ils contiennent, auquel nous joindrons le peu que nous pourrions trouver de ces Saints dans d'autres auteurs.]

'S. Euchere dit que le lieu où il preschoit, (c'est à dire la ville de Lion,) estoit leur patrie, & que luy & ceux qui l'ecoutoient estoient leurs parens par la naissance, comme estant sortis du sein d'une mesme mere, [par où il semble marquer qu'ils estoient tous deux originaires de Lion. Mais cela se peut entendre aussi du lieu de leur martyre, auquel l'Eglise donne en latin le nom de naissance, & de celui de leur sepulture : & c'est le sens que nous sommes obligez de prendre,] 'puis que leurs actes portent qu'Alexandre estoit Grec de nation, & Epipode originaire de Lion; [si nous ne voulons dire qu'Alexandre estoit Grec d'extraction, mais Lionnois de naissance: ce qui est favorisé par ces actes mesmes,] 'qui portent que ces deux Saints avoient esté elevez ensemble des leur enfance & des leurs premieres études.

'Ils estoient tous deux d'une famille illustre, [mais encore plus considerable parce] qu'il semble qu'elle estoit Chrétienne: [ce qui sera une preuve que la religion estoit établie à Lion assez longtemps avant la mort de S. Pothin.] Ainsi ils furent tous deux elevez dans la vraie religion. 'Alexandre estoit le plus agé des deux. 'Leur union commencée des leurs premieres années, s'augmenta à proportion qu'ils crurent en age; & elle leur servit pour s'encourager mutuellement à s'avancer dans la vertu encore plus que dans les lettres, dans lesquelles néanmoins ils firent aussi un grand progrès. Ils se preparoient au martyre par la sobriété, l'abstinence, la chasteté, la foy, & les œuvres de misericorde.

'Ils estoient encore jeunes, & degagez des liens du mariage, lorsque dans la 17^e année de M. Aurele, la persecution s'alluma en divers endroits, mais principalement à Lion. [Nous venons de voir] avec quelle fureur tout le peuple s'y eleva contre [S. Pothin qui en estoit Evesque, & contre les compagnons de son martyre.] Après le carnage qu'on fit de ces Saints [vers le milieu de l'an 177,] les payens croyoient avoir comme entierement éteint le nom de J. C. lorsqu'un serviteur des SS. Epipode & Alexandre, trahissant la fidelité qu'il leur devoit, vint dire au Gouverneur qu'ils pratiquoient secrettement les exercices du Christianisme. Le Gouverneur ordonna aussitost qu'on les cherchast: [dequoy les Saints ayant eu avis,] ils partirent de Lion suivant le conseil de l'Evangile, & se retirerent dans un village voisin, pres de Pierre-Encise, sans estre accompagnez de personne.

'Ils y demeurerent quelque temps estant à couvert par l'ob-

Eucl. Em. li. 49.
P. 126. 1.

Boll. 22. apr. p.
8. § 3.

§ 3.

Ibid.

§ 5.

§ 3.

Ibid.

§ 2.

§ 3.

Ibid.

177 de J. C.
V. les Mar-
tyrs de Lion
§ 2, 6.

per proditi-
nem domes-
ticam.

§ 14. sécurité du lieu, & la fidélité d'une veuve Chrétienne qui les
 § 3. avoit retirez dans sa petite maison. Elle se nommoit Lucie;
 Mais comme le Gouverneur avoit ordonné de les chercher
 tres soigneusement, ils furent enfin trouvez & pris en ce lieu
 lorsqu'ils vouloient s'enfuir. Leurs actes remarquent qu'ils fu-
 rent tellement surpris, que S. Epipode n'ayant eu le loisir que
 § 14. de mettre un de ses souliers, l'autre demeura à leur hostesse, qui
 Gr. T. gl. C. c. operer beaucoup de miracles. S. Gregoire de Tours parle de ce
 64. P. 456. soulier; & ajoute que cette sainte femme est enterrée dans un
 fobourg de Lion, & que son tombeau est celebre pour les &c.
 grands miracles qui s'y font. [Ainsi ce n'est pas sans fondement
 Boll. 22. apr. p. que] quelques uns l'ont mise au nombre des Saintes le 22^e d'a-
 10. c. vril, auquel on fait la feste de S. Epipode. [Neanmoins l'Eglise
 ne luy rend aujourd'hui aucun culte particulier, puisque M^r du
 Saussay, & le P. Theophile Rainaud n'en parlent point.]

p. 8. § 4. S. Epipode & S. Alexandre estant pris, furent aussitost mis en
 prison sans autre forme, parceque le nom de Chrétien passoit
 alors pour un crime manifeste. Trois jours après ils comparu-
 rent les mains liées derrière le dos; furent interrogez en pre-
 sence de tout le peuple, qui s'éleva contre eux avec de grands
 cris, & confesserent clairement qu'ils estoient Chrétiens. Le
 § 1. juge après leur avoir dit quelques paroles de menaces les fit se- &c.
 parer, afin qu'ils ne pussent s'encourager l'un l'autre; & fit re-
 mener Alexandre en prison, croyant qu'il viendroit plus aisé-
 ment à bout d'Epipode lorsqu'il seroit seul, d'autant qu'il estoit
 le plus jeune.

Ibid. Il le tenta d'abord par les flateries; en luy representant les
 douceurs & les plaisirs de la vie dont il se privoit, & qui fai-
 soient une grande partie du culte que l'on rendoit aux idoles;
 au lieu qu'un Dieu crucifié ne peut agréer qu'on aime ces cho-
 ses, & qu'on s'y plaise, rejette la joie & les divertissemens, se
 § 1. plaît aux jeûnes, demande une chasteté grave & severe, qui
 s'éloigne de toutes les voluptez. Cette compassion feinte, &
 cette cruauté véritable, n'estoit pas pour tromper un Saint, qui
 avoit appris de J. C. à abhorrer des plaisirs si bas & si peu dura-
 bles, pour n'aspirer qu'après une joie celeste & éternelle; & à
 qui la raison mesme enseignoit qu'il faut combattre pour l'ame
 contre le corps, de peur que par un desordre aussi dangereux
 que criminel, l'ame qui fait toute la grandeur de l'homme, ne
 demeure assujettie sous les passions du corps à une malheureuse
 servitude.

Le juge confus, mais irrité par la fermeté, & par les réponses § 7.
 du Saint, luy fit donner des coups de poing sur la bouche; &
 comme il continuoit toujours à confesser la gloire de J. C, il
 le fit étendre sur le chevalet pour luy faire déchirer les costez
 avec des ongles de fer. Le peuple trouvant la cruauté du juge *Ibid.*
 trop lente, commença à demander avec un bruit epouventable
 qu'on luy abandonnast Epipode pour le lapider, ou pour le de-
 chirer en pieces. Mais Dieu se servit de leur fureur pour abre-
 ger les tourmens du saint Martyr. Car le juge craignant que ce
 bruit ne causast quelque sedition, & ne troublast l'ordre de la
 justice, [comme il estoit arrivé peu auparavant à l'égard de S.
 Attale,] luy fit promptement trancher la teste.

On amena ensuite S. Alexandre de la prison où on l'avoit § 9.
 renvoyé. Mais le juge remit son jugement à deux jours delà.
 Quand le deuxieme jour fut venu, il tascha de l'intimider, en
 luy representant la mort de tant de Chrétiens, & celle d'Epi-
 pode son ami. Mais S. Alexandre s'animant encore par cet *Sto.*
 exemple, répondit au juge qu'il pouvoit faire ce qu'il vouloit
 de son corps, qui par la foiblesse de sa nature mortelle, sembloit
 estre condanné à éprouver tous les fleaux & toutes les rigueurs
 du monde; mais que son ame demeureroit toujours attachée à
 Dieu & à J. C. Le juge indigné de sa réponse le fit fouetter par § 11.
 trois boureaux, sans que ces tourmens pussent arracher de sa
 bouche aucune parole basse & timide. Il ne faisoit autre chose
 qu'invoquer le secours de Dieu. Enfin le juge craignant d'aug- § 12.
 menter sa gloire en prolongeant son martyre, le condamna à
 estre attaché à une croix pour y mourir; comme il fit bientoft.
 Car les fouets luy avoient tellement déchiré les costez, que ses
 entrailles mesmes paroissoient toutes decouvertes. Il rendit
 l'ame en invoquant J. C, dans lequel il estoit tout absorbé.

Les Chrétiens enleverent secrettement les corps de ces deux § 13.
 Martyrs, & les emporterent hors de la ville sur une colline, où ils
 les enterrent en un endroit assez creux, & environné de buif-
 sons qui y formoient comme une grotte. Le respect que les § 13, 14.
 Chrétiens avoient pour ce lieu, & les divers miracles dont Dieu
 l'honora, le rendirent fort considerable & fort celebre. Il se § 14.
 fit particulièrement un grand nombre de miracles dans une
 peste qui arriva peu après la mort de ces Saints, lorsque Lucie
 leur hostesse vivoit encore, par le foulier de S. Epipode qu'elle
 avoit gardé: & cela contribua beaucoup à faire naistre la foy,
 ou à la fortifier dans un grand nombre de personnes. Dieu con-

tinua encore longtemps après à faire divers miracles au tombeau des Saints : & l'auteur de leurs actes en parle comme en ayant luy mesme vu plusieurs.

- [Il faut que leurs corps aient esté depuis transportez de leur premiere sepulture dans la ville.] Car S. Eucher assure que ce thresor estoit enfermé tout entier dans le sein de la ville de Lion: & S. Gregoire de Tours dit que S. Irenée estoit enterré sous l'autel de la grotte de l'eglise de S. Jean appellée aujourd'hui de S. Irenée, ayant d'un costé le corps de S. Epipode, & del'autre celui de S. Alexandre. [Ainsi il semble qu'Adon ait confondu leurs deux sepultures,] lorsqu'il dit que ces Saints sont inhummez aux deux costez de l'autel dans une grotte ornée à l'antique sur une colline qui est audessus de la ville. Leur sepulture s'est toujours conservée telle que la décrit S. Gregoire de Tours. Mais depuis peu l'on a bouché l'entrée de l'une des chapelles où sont leurs corps; de quoy Theophile Rainaud se plaint.
- S. Gregoire de Tours témoigne que la poudre mesme du monument de ces Saints faisoit beaucoup de miracles: [& c'est apparemment] cette poudre precieuse des Martyrs, dont S. Eucher dit qu'elle estoit repandue par tous les pays des environs pour le salut des peuples, qui luy rendoient de tres grands honneurs, & qui glorifioient Dieu dans ses Saints. Beaucoup d'Eglises de diverses provinces s'estimoient aussi fort heureuses d'avoir quelque partie de leurs vétemens, ou quelques limures de leurs chaines.
- On faisoit leurs festes à Lion à deux ou trois jours l'un de l'autre, ^ac'est à dire qu'on faisoit celle de S. Epipode le 22 d'avril, & celle de S. Alexandre le 24, comme elles sont marquées par Adon, Usuard, Notker, & les autres martyrologes; [& ainsi on ne peut douter que ce ne soient les jours de leur mort:] ou pour parler plus conformément à l'union que ces Saints ont toujours eue, on faisoit deux fois la feste de l'un & de l'autre. Florus les met tous deux ensemble le 24 d'avril. ^bIls ont apparemment souffert l'année d'après S. Pothin & les autres qu'on appelle les Martyrs de Lion, c'est à dire en l'an 178.
- S. Eucher fait faire à ces Martyrs une exhortation admirable à tous les Chrétiens, pour les exciter à ne pas perdre dans la paix de l'Eglise ce qu'ils avoient conservé si glorieusement au milieu des persecutions & de la guerre. L'auteur de leurs actes dit aussi qu'il écrit leur histoire pour l'utilité de tous ceux qui doivent venir dans la suite des siècles, afin que ceux qui

Euf. Em. h. 49.
p. 116. 2.

Gr. T. gl. M. c.
50. p. 115. 117.
Th. Rain. t. 8. p.
87. 88.

Ado, 24. apr.

Th. Rain. t. 8.
p. 47. 1.

G. T. gl. M. c.
50. p. 117.

Euf. Em. h. 49.
p. 116. 2.

12.

¶ Boll. 22. apr.
p. 9. § 8.
4 p. 7. § 2. 3.

p. 9. § 8.

p. 7. § 3.
6 § 2.

Euf. Em. h. 45.
p. 117. 1.

Boll. 22. apr. p.
7. § 1.

ne rencontreront pas l'occasion de souffrir comme eux le martyre, s'excitent néanmoins par le desir d'imiter de si grands exemples; & arrivent par la mortification de leurs corps à la mesme pureté & à la mesme innocence que les Martyrs ont acquise par la souffrance des tourmens.

Tous les martyrologes qui parlent de ces Saints, joignent avec eux, & particulièrement avec S. Alexandre, 34 autres Martyrs, dont nous ne trouvons rien ni dans leurs actes, ni dans aucun autre monument.



SAINT MARCEL, ET S. VALERIEN,

MARTYRS.

NOTE I.



ES "actes que nous avons de S. Marcel & de Saint Valerien, ne sont pas assez anciens pour faire une grande autorité. Néanmoins comme ces deux Saints sont celebres, nous recueillerons les principales circonstances de ce qu'on en trouve.

sanguine & agone pro-pingui.

S. Gregoire de Tours semble dire qu'ils estoient freres ou parens,] en disant qu'ils estoient unis par le sang & par le martyre.^a Leurs actes, & Adon dans son martyrologe, disent qu'ils furent mis en prison sous [M. Aurele] Antonin avec les celebres Martyrs de Lion [en l'an 177,] mais que la prison ayant esté ouverte miraculeusement, (de quoy l'histoire des Martyrs de Lion ne dit pourtant rien,) ils en sortirent tous deux. [Il est plus aisé de croire qu'ils s'échaperent] comme plusieurs autres dans la recherche qu'on faisoit alors des Chrétiens. Ils s'en allerent en remontant la Sône, S. Valerien à gauche, & S. Marcel à droite du costé de la Franche-Comté, soit pour se cacher, soit pour prescher la foy dans les occasions qu'ils rencontreroient. Et on remarque en effet que fort peu après, S. Marcel ayant logé chez un payen nommé Lationus ou Latinus, il le convertit à J.C, avec toute sa famille.

Gr. T. gl. M. c. 54. p. 125.
^a Sur. 4. sept. p. 61. § 1 | Ado, 4. & 15. sept.

Euf. l. 5. c. 1. p. 155. a.
^b Chal. v. p. 2.

NOTE 2.

- Il demeura fort peu de temps en ces quartiers là à cause de la perſecution, & paſſa la Sône [pres de Challon.] Il avoit evité à deſſein de paſſer dans la ville, où ſon nom eſtoit connu: mais il rencontra ſur ſon chemin le Gouverneur nommé Priſque, lequel ayant ſceu qui il eſtoit, le fit attacher à des branches d'arbres pliées par force, puis luy fit ſouffrir divers ſupplices dans la ville de Challon: & enfin il le fit enterrer juſqu'à la moitié du corps. Le Saint demeura trois jours en cet état, & alla enſuite recevoir de Dieu la recompenſe promiſe aux Martyrs.
- Sur. 4. ſept. p. 62. & 2.
6 Flot. p. 802. 1.
Gr. T. h. Fr. l. 9. c. 3. p. 457.
g. M. c. 53. p. 124.
Fre. l. c. 1. p. 11.
Cont. 584. § 21.
c. 36. § 43.
Fre. c. 1. p. 12. c. 14. p. 6.
Ch. l. n. p. 68. l. 2. p. 119.
Boll. l. 1. jan. p. 55. § 3.
p. 56. § 11.
Torn. l. 1. p. 34.
l. 1. p. 5.
l. 1. p. 35. § 6.
- 'Il mourut^a à une petite lieue de Challon, ſelon les actes que nous en avons dans Surius, & ſelon Adon.^b Sa feſte eſt marquée le 4 de ſeptembre dans les martyrologes de S. Jerome, de Florus, & les autres poſterieurs. S. Gregoire de Tours dit auſſi qu'elle ſe faiſoit à Challon au mois de ſeptembre, & que le Roy Gontran y aſſiſtoit quelquefois.
- Il y avoit alors à Challon une abbaye ſous le nom & la protection de ce Saint, où il ſe fit un grand miracle contre un parjure qui ſe convertit enſuite. Elle eſtoit dans les fobourgs de Challon du coſté de la Franche-Comté. Ce fut Gontran qui la fit baſtir l'an 24 de ſon regne, en 584, ſelon le P. le Coince. Il y mit des moines qui devoient ſuivre l'inſtitut établi à S. Maurice par le Roy Sigismond, & par un Concile: Et il fit auſſi confirmer cette fondation par les 40 ou 43 Evesques du ſecond Concile de Maſcon, qu'il aſſembla en 585. Il enrichit beaucoup ce monaſtere. Le corps de S. Marcel y eſtoit. Gontran meſme y fut enterré. On raporte un acte de luy pour la fondation & le baſtiment de cette abbaye. L'hiſtoire de Challon traite amplement de ce monaſtere, qui eſt aujourd'hui un prieuré de l'Ordre de Cluni.
- L'hiſtoire de S. Clair qui vivoit dans le VII. ſiecle, porte qu'il y avoit alors à Vienne, ou auprès, un monaſtere de 30 Religieux, ſous le nom de S. Marcel Martyr; & S^{te} Blandine s'eſtant apparue à S. Clair, luy promit que S. Marcel & elle viendroient l'aſſiſter à la mort.
- Priſque dont la cruauté avoit ſervi à elever S. Marcel à la gloire des Martyrs, s'en retournant de Challon à Lion, arriva au chaſteau de^c Trenorque, qui eſt aujourd'hui demancelé, & au pié duquel eſt la ville de Tournus [ou Tornus,] entre Challon & Maſcon, [environ à cinq lieues de l'une & de l'autre.] S. Valerien eſtoit en ce lieu: & ſelon qu'en parlent ſes actes, il ſemble

¹ Uſuard, Adon, Raban, Notket &c.

*secundo mil-
liario.*

¹

ſeptimo.

NOTE 3.

qu'il y eust son établissement. Prisque ayant sceu qu'il y estoit, & qu'il y avoit converti quelques personnes, l'envoya prendre, le fit tourmenter avec les ongles de fer, & enfin decapiter le 15 de septembre dans le lieu où on honore aujourd'hui son sacré corps, dit Adon, & ses actes marquent la mesme chose. On date

V. la note 1.

sa mort de l'an 179, [à quoy nous ne trouvons rien de contraire.] Son nom n'est pas moins celebre dans les anciens martyrologes que celui de S. Marcel; ^a & il semble qu'on croie que Bede en a parlé. ^b On montre encore aujourd'hui à Tournus une pierre sur laquelle on pretend qu'on luy coupa la teste, & qu'on croit conserver encore quelques marques de son sang.

p. 46.

Flor. p. 832. 835.
2.
4 Boll. mars, c.
2. p. 32. a. b.
6 Torn. t. 1. p.
15.

'S. Gregoire de Tours raconte la guerison de Gallus Comte de Challon, par l'intercession de S. Valerien. Il parle d'une eglise bastie sur le tombeau de ce Saint, qui estoit gouvernée par un saint Prestre nommé Epireque. On y fit depuis une abbaye sous le nom de S. Valerien, que Charle le chauve donna en l'an 875, avec le chasteau de Trenorque, & la ville de Tournus, aux moines de S. Philbert, qui s'y établirent par l'autorité du Concile de Challon : & c'est ce qui fait encore aujourd'hui l'abbaye de Tournus.

Gr. T. gl. M. c.
54. p. 126.

Torn. t. 1. p. 17.
p. 92.

'Vers l'an 970, Estienne Abbé de ce lieu ouvrit le tombeau de S. Valerien qui estoit dans la cave de l'eglise, après que tous ceux des environs eurent jeûné pour cela durant trois jours. On trouva tout son corps dans sa situation naturelle, & mesme à ce qu'on dit, avec les cartilages & les nerfs. La teste seule estoit sur la poitrine, avec une croix d'étofe. On separa tout cela en diverses chasses, hors une partie du corps qu'on laissa dans le tombeau derrière l'autel du Saint. On fait tous les ans la feste de cette translation le 26 de janvier. L'histoire en a esté écrite par Falcon & par Garnier moines de Tournus qui vivoient vers l'an 1100. Ils disent qu'il se fit divers miracles dans cette translation ou peu après; & ils en raportent quelques uns.

p. 136. 137. t. 2.
p. 25-27. 46-51.

in crypta.

de pallio.



SAINT BENIGNE

S. ANDOCHE, S. SYMPHORIEN,

Et quelques autres Martyrs de la province de Lion.

Sauf. i. nov. p.
802-806.



QUOIQUE Saint Benigne passé pour estre
Apostre de la Bourgogne, & l'un des peres de
nostre foy, selon S. Pierre de Cluni, [& que S.
Andoche, S. Thyrsé, & S. Felix, soient des plus
illustres Martyrs de cette province, il est nean- NOTRE
moins difficile de rien dire d'eux, qu'on puisse

tenir pour authentique & pour assuré. Tout ce que nous pou-
vons donc faire, c'est de prendre ce qui peut paroistre de plus
probable dans les diverses pieces que l'on en a, sans vouloir
donner pour certain ce qui ne l'est pas.]

Boll. 17. jan. p.
77. § 3. & c.

'S. Benigne, S. Andoche, & S. Thyrsé, estoient selon tous les V. la note 1.
actes qui en parlent, disciples de S. Polycarpe; & ce fut luy qui

Ato. 24. sept.
& c.

MS. p. 334.

les envoya prescher l'Evangile en France. Les martyrologes de
Bede, d'Ufuard, & d'Adon, y ajoutent S. Felix, qui neanmoins,
selon ses actes, estoit un marchand de Saulieu [au diocese
d'Autun.] S. Benigne & S. Andoche estoient Prestres, S. Thyrsé

Boll. 17. jan. p.
77. § 3.

6 § 3. & alii.

Boiq. l. 2. c. 3. p.
67.

estoit Diacre. 1. On les fait tous venir en France sous Aurelien:
'ce qu'on croit devoir s'entendre de Tite Aurele Antonin, [ou:
des premieres années de M. Aurele son successeur.]

Boll. 17. jan. p.
77. § 5. & alii.

et. may. p. 30. c.

d. 17. jan. p. 77.

§ 5 MS. p. 332.

e Boll. 17. jan.

p. 77. § 5 Sur.

22. aug. p. 251. §

1.

f Boll. p. 77. §

5.

g § 5 Sur. p. 251.

h 1.

i MS. p. 332.

k Boll. p. 77. § 5.

l A. l. M. p. 193.

'Ils arriverent heureusement à Marseille, d'où ils passerent
à Lion, & de là à Autun. Ils y furent receus par Fauste, qui estoit
d'une famille illustre. Il y tenoit le rang de Senateur avec les
marques de Preteur, [c'est à dire apparemment qu'il estoit du
nombre des Decurions, qui formoient le Conseil & le Corps de
ville, & qu'il en avoit esté le Duumvir ou le premier magistrat.]
'Ce Fauste avoit un fils encore jeune nommé Symphorien, qui
selon les actes de S. Andoche n'avoit encore alors que trois
ans. Fauste adoroit déjà J. C, quoique seulement en secret,
à cause de la persecution qui estoit alors assez violente: [Et
c'est pour cette raison que l'on peut dire] k que S. Symphorien.

1. D'autres mettent la mort de S. Benigne sous Caracalla, ou sous Heliogabale, qui avoient pris
tous deux le nom d'Aurele Antonin. [Cela ne se peut s'il avoit esté envoyé par S. Polycarpe: & ces
deux princes ne persecuterent pas l'Eglise.]

estoit forti, selon ses actes, d'une famille Chrétienne.

Fauste sachant que ceux qu'il avoit receus chez luy, estoient Boll. 55. des Prestres de J. C, il les pria de donner le saint baptesme à sa famille & à plusieurs de ses amis. Il leur mit particulièrement entre les mains son fils Symphorien, priant S. Benigne de le baptizer, & S. Andoche de le tenir sur les fonts. Les Saints accorderent volontiers une demande si juste; & leurs bonnes instructions avec la predestination de Dieu, rendirent depuis Symphorien l'un des plus illustres d'entre les Martyrs, par le soin Thom. p. 373. t. qu'il eut d'imiter ces deux Saints comme ses peres, ainsi qu'on le lit dans l'ancienne Messe de sa feste.

Fauste estoit, dit-on, frere d'une dame nommée Leonille, qui Boll. 17. jan. p. 77. § 6. demouroit à Langres; & elle y avoit trois petits-fils qu'elle desiroit attirer à la religion Chrétienne. Fauste en parla à S. Benigne & à ses compagnons, [plusieurs années après qu'ils furent arrivez à Autun,] & les pria d'assister sa sœur dans un ouvrage si saint. S. Benigne accepta cette comission & s'en alla sur cela à Langres.

S. Andoche & S. Thyrsé demourerent à Autun, où en peu de § 6. temps ils augmenterent beaucoup la religion Chrétienne. Ils MS. p. 332. passerent ensuite d'Autun à Saulieu pour y prescher l'Evangile à la priere de Fauste leur hoste, à qui on prend que ce lieu appartenoit; & ils y furent receus par Felix marchand Chrétien qui y demouroit, & qui donnoit tous les jours aux pauvres le profit qu'il tiroit de son negoce.

L'Empereur [ou plustost le Gouverneur] vint peu après loger Ibid. à Saulieu où on ne l'attendoit pas: de sorte qu'un de ses officiers estant entré chez Felix pour y loger ce semble, ou y faire loger quelqu'un, y trouva les Saints qui instruisoient quelques personnes. Il fit promptement avertir [le Gouverneur] qu'il y avoit là des Chrétiens: & aussitost il y eut ordre de les prendre. Felix voulut estre le compagnon de leurs souffrances, pour l'estre aussi de leur couronne: & ainsi après qu'ils se furent fortifiez par la priere, Andoche, Thyrsé, & Felix, furent amenez devant l'Empereur [ou le juge,] dont ayant meprisé les promesses & les menaces, ils furent fouettez, comme nous l'apprenons de Bede, (car cela n'est point dans leurs actes,) & ensuite b demourerent tout un jour pendus à un arbre par les mains, avec de grosses pierres aux piez, furent jettez dans le feu qui ne les brula point, & enfin assommez à coups de bastons.

On ajoute que Fauste vint d'Autun avec S. Symphorien son p. 336.

1. fils, pour les enterrer la nuit; & que S. Symphorien qui avoit alors Ibid. Boll. mars, t. 2. p. 33. c.

1. La copie que nous avons des actes de S. Andoche, porte 25 ans. M. du Bosquet & M. du Sauffay t. 2. p. 33. c. ont lu 15.

20 ans selon Bede, avoit une telle devotion pour ces Saints qu'on avoit peine à le retirer de leur tombeau. Il y passoit les nuits en veilles & en prieres, qu'il accompagnoit de ses larmes. Les actes de ces Martyrs disent que Fauste avoit écrit l'histoire de leurs souffrances: ce que Baronius attribue aussi à Sympronien. [Je pense qu'il veut dire S. Symphorien. Mais assurément celle que nous avons aujourd'hui ne vient pas d'eux en l'état qu'elle est.]

Par. 24. [c] 1. 2.

Flor. p. 855.
857. 1.

'La feste de ces Saints est marquée le 24 de septembre par les martyrologes de S. Jerome & par plusieurs autres. Ils la mettent tous à Autun, hors ceux de S. Jerome, qui s'expliquant plus distinctement, disent *au bourg de Saulieu dans le territoire d'Autun.* civitate Augustidunensis.

Boll. 1. may. p.
3^e. b. c.

'La vie de S. Amateur Evêque d'Auxerre, [assez méchante, mais pourtant du VI. siecle,] porte que ce Saint allant à Autun [en 417, ou 418,] fit trouver à un nommé Suffrone de l'argenterie qu'on luy avoit volée, mais l'obligea de pardonner aux voleurs, & de les mener à l'église des tres heureux Martyrs Andoche & Thyrsé, pour les y faire jurer qu'ils ne retomberoient plus dans la mesme faute. tabernaculum.

Sauf. p. 552.

'M^r du Sauffay dit que Brunchaud transféra les reliques de S. Andoche dans un monastere de filles qu'elle fit bastir à Autun sous le nom de la S^{te} Vierge & de ce Saint. 'On pretend qu'une Thessalie [ou Thalassie] en fut la premiere Abbessse. ²S. Gregoire le grand parle dans ses lettres d'un monastere de la S^{te} Vierge basti à Autun par Brunchaud & par l'Evêque Syagre, dont Thalassie ou Thessalie estoit Abbessse. 'Cette abbaye subsiste encore aujourd'hui sous le nom de S. Andoche.

Gal. chr. t. 4.
p. 42. 2. c. [451. 2.
4 Greg. 1. 11. ep.
8. 17. p. 1049. c.]
1054. d. c.

Gal. chr. t. 4. p.
45.

Boll. 17. jan. p.
77. § 6-11.

'Pour retourner à S. Benigne, on pretend que s'en estant allé à Langres, comme nous avons dit, il y convertit les trois petits-fils de Leonille, nommez Spensippe, Eleusippe, & Melasippe, les instruisit, les battiza, & les mit en état de souffrir un tres illustre martyre. 'On dit qu'ils estoient non seulement freres, mais mesme jumeaux, & on les nomme assez communément les Trois-

§ 10.

p. 73. § 3] Coint.
61. § 36.

Jumeaux. 'Nous avons des actes de leur martyre qu'un nommé Warnahaire envoya vers l'an 615 à S. Ceraune Evêque de Paris sous Clotaire II, qui voulant enrichir son Eglise par les actes des Martyrs, s'estoit adressé à luy. [Nous en avons encore d'autres actes dont le style est assez grave pour croire qu'ils sont anciens, & pour leur donner quelque autorité. Cependant nous aimons mieux reserver pour les notes l'abregé qu'on en peut faire, non seulement parcequ'il s'y rencontre quelques circonstances

NOTES 2, 3.

constances assez difficiles, mais parceque ces deux histoires ne s'accordent pas, mesme pour les principales. Car au lieu que *W*arnahaire & tous les martyrologes latins, dont quelques uns peuvent estre encore plus anciens que luy, disent que ces Saints ont souffert à Langres en Champagne, après avoir esté convertis par *S. Benigne*; cependant les autres actes les mettent dans la Cappadoce; & les Grecs le disent ainsi dans leur office. En quelque pays qu'ils aient vécu, il y a tres-longtemps qu'on les honore à Langres, où tous les martyrologes latins marquent leur feste le 17 de janvier, sans en excepter ceux qui portent le nom de *S. Jerome*: & *Bede* fait mesme un assez long abrégé de leur histoire. Les Grecs les honorent aussi ou le mesme jour, ou le precedent. On joint avec eux *S^{te} Leonille* leur ayeule, à quoy les Latins ajoutent *S^{te} Junille*, *S. Neon*, & quelques uns aussi *S. Turbon*; ces Saints ayant souffert avec eux, ou un peu après, selon leurs actes.

Ugh. t. 6. p. 1150.
 2 Menaa. p. 291.
 b Boll. 17. jan. p. 73. § 1.

L'Invention des corps des *Trois-Jumeaux*, & la dedicace de leur eglise, se doit celebrer le 18 de septembre, dit *W*arnahaire sans s'expliquer davantage: & cette feste est marquée dans un calendrier, mais sans qu'on y dise aussi ce que c'est. [Si ces Saints ont souffert en Cappadoce, & que leurs reliques ou toutes, ou en partie, aient esté apportées de là à Langres, il est aisé qu'on y ait basti une eglise de leur nom, & que ce soit celle dont on a celebré la dedicace.] *Bollandus* rapporte de quelques auteurs d'Allemagne [peu anciens,] que sur la fin du VIII. siecle, les corps de ces Saints furent transportez de Langres en l'abbaye d'*Elwang* qui est en Souabe, sur la riviere du *Jaxt*; où on en fait, dit-il, un office fort solennel. Il y avoit en 858 un monastere des *Saints Jumeaux* au diocèse de Langres.

W. 22.
 Boll. p. 74. § 3.
 § 9-11.
 Gal. chr. t. 4. p. 44. 45.

Ceux qui disent que ces Martyrs ont souffert à Langres, disent aussi que *S. Benigne* après les y avoir bartizez s'en alla de Langres à *Dijon*. On croit qu'il y convertit entre autres *S^{te} Pafcasie* qui joignit la couronne du martyre à celle de la virginité, à ce qu'on tenoit dans le XI. siecle. Car *S. Gregoire de Tours* parlant d'une apparition de cette Sainte, que nous marquerons dans la suite, l'appelle seulement une femme sainte & religieuse; & tous les martyrologes qui en ont fait mention avant *M^r du Saussay*, ne luy donnent que le titre de vierge. Dans la vision dont nous venons de parler elle apparut comme une personne fortagée. Son corps estoit alors dans une eglise proche celle de *S. Benigne*. [Cette eglise n'est plus aujourd'hui:] mais on croit

Boll. 17. jan. p. 78. § 10.
 9. jan. p. 666
 Gr. T. gl. M. c. 51. p. 120. gl. C. 6. 4. 3. p. 423.
 Boll. 9. jan. p. 667.
 c Gr. T. gl. M. c. 51. p. 120.
 p. 120. 473.
 Boll. 9. jan. p. 566. § 2. 4.

que le corps de S^{te} Pascale est dans celle de S. Benigne, où elle est honorée le 9^e jour de janvier.

17. in. p. 78. §
17 Gr. T. gl. M.
c. 1. p. 117.
2 Sur. t. nov. p.
1. § 1.
§ 3.

'S. Benigne finit glorieusement sa vie par le martyre, qu'il souffrit à Dijon peu de temps après y estre arrivé. ^aSes actes disent que l'Empereur, qu'ils nomment Aurelien, y estoit alors. [Neanmoins l'histoire ne nous apprend point que M. Aurele soit jamais venu en France. C'estoit peuteestre le Gouverneur.] S. Benigne fut étendu avec des poulies, & dechiré à coups de nerfs de bœuf. On voulut luy faire avaler par force des viandes immolées. Mais en faisant le signe de la Croix, il fit, dit-on, evanouir & les idoles, & tout l'appareil du sacrifice.

§ 4.
b B. Gr. T. gl.
M. l. c. 51. p.
121
c Sur. t. nov. p.
2. § 4.

'On luy ficha des aiesnes sous les ongles: ^bon luy scella les piez dans une pierre avec du plomb fondu, ce qui est remarqué par S. Gregoire de Tours, ^c& on l'enferma, dit-on, en cet état dans la prison avec des chiens furieux, où on le laissa sans y entrer, & sans luy rien donner durant six jours. Mais Dieu l'ayant soutenu miraculeusement, on le vit au bout de ce temps avec une santé & une vigueur toute nouvelle. On le battit ensuite sur le cou avec une barre de fer, & enfin on luy osta la vie d'un coup de lance.

Sur. t. nov. p. 1.
§ 2.
d Flor. p. 243.
e 244.
e f. r. T. p. 122.
f Boll. mars, t.
1 p. 27.

'Il mourut le premier jour de novembre, ^dauquel sa feste est marquée dans les martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, [& dans tous les autres.] ^eEt elle se faisoit ce jour là du temps de S. Gregoire de Tours. ^fBede parle fort amplement de ce Saint dans son martyrologe, & rapporte presque tout ce que nous avons dit de son martyre. Il confirme aussi ce que disent les

Sur. t. nov. p. 2.
§ 4.
g Gr. T. gl. M.
c. 1. p. 118. 119.

actes du Saint, que ^hLeonille [mere de S. Speusippe] eut soin de son corps, & le mit dans un tombeau assez pres de la prison. ^gOn bastit depuis une grotte [ou une chapelle] sur son tombeau. NOTE 4.

p. 117.

[Les persecutions qui suivirent la mort de S. Benigne, éteignirent peu à peu sa memoire.] Il s'estoit seulement conservé un respect pour son tombeau parmi les gents de la campagne, qui y venoient faire leurs vœux, & y estoient souvent exaucez. S. Gregoire Evêque de Langres, qui croyoit comme beaucoup d'autres que c'estoit le tombeau de quelque ancien payen, n'ajoutoit point de foy à toutes les merveilles que l'on en disoit; & taschoit d'abolir ce culte parmi son peuple: [car Dijon est du diocèse de Langres.] Mais enfin S. Benigne luy apparut, & luy decouvrit le thresor qui estoit en ce lieu. S. Gregoire s'y transporta aussitost, fit rebastir l'ancienne chapelle que le temps avoit ruinée, & y transporta, luy troisieme, le corps de S. Benigne

Ibid.

p. 118.
p. 118. 119.

avec son tombeau, qui estoit fort long, & pesoit extremement. p. 117. 119.

'Dieu rendit ce lieu celebre par beaucoup de miracles; ce p. 120.

qui obligea S. Gregoire de Langres d'y faire bastir une grande eglise. 'Durant qu'on la bastissoit on vit sortir d'une eglise pro- p. 110. 111. gl. C. c. 43. p. 423.

chaine, une vieille femme vêtue de noir, les cheveux blancs, & le visage venerable, qui encourageoit les ouvriers, en les assu- rant du secours de S. Benigne. Elle rentra ensuite dans le mes- me lieu d'où elle estoit sortie, & ne parut plus. On crut que c'estoit S^{te} Pafcasie, parceque son corps estoit dans cette eglise.

'La chronique de S. Benigne ajoute que le mesme S. Gregoire fonda un monastere en ce lieu, [& donna ainsi le commence- ment à la celebre abbaye qu'on voit encore aujourd'hui à Di- jon sous le nom de S. Benigne.] 'On croit qu'elle peut avoir Spicil. t. 1. p. 358-360.

commencé un peu après l'an 506, & que S. Eustade en fut le premier Abbé. Coint. 534. § 19.

'Le vin & les autres liqueurs que l'on mettoit sur la pierre où l'on avoit attaché les piez de S. Benigne, guerissoient de beau- coup de maladies; comme S. Gregoire de Tours l'eprouva pour ses yeux. La maison de ce mesme Saint fut aussi garantie de la peste par l'intercession de S. Benigne. Gr. T. gl. M. c. 51. p. 121.

'Quelques uns pretendent que le corps de ce Saint a esté transferé vers la fin du VIII. siecle, en l'abbaye d'Elwang en Souabe. Boll. 17. jan. p. 74. § 9.

[L'histoire de S. Benigne & de S. Andoche, nous a engagez à commencer celle de S. Symphorien. Il faut donc l'achever ici: Et avec d'autant plus de raison que la gloire de ce Saint, l'un des plus illustres Martyrs que la France ait donnez à l'Eglise, appartient en quelque sorte à ceux qui ont esté ses pres en J. C. Ainsi son histoire fait encore partie de la leur.]

'Nous avons ses actes que Baronius reçoit pour legitimes & pour authentiques: & le P. Ruinart les a mis dans son recueil. [Il est certain qu'ils sont anciens,] puisque S. Gregoire de Tours les cite. [Et on peut dire qu'ils sont beaux, tant pour ce qu'ils contiennent, que pour le style qui est magnifique & élevé, quel- quefois neanmoins jusqu'à l'excès. Mais il est certain aussi qu'ils ne peuvent pas passer pour originaux. Et ils n'ont apparemment esté écrits que vers l'an 450.] 'Ils ne mettent le martyre du Saint que du temps de l'Empereur Aurelien. Bar. 273. § 2. 5. Act. M. p. 72. Gr. T. gl. C. c. 77. p. 478.

NOTE 5.

NOTE 6. 'Mais on croit qu'il faut l'entendre de M. Aurele, puisque c'est le temps où ont vécu S. Benigne & les autres Saints dont on joint l'histoire avec la sienne. [C'est de ces actes que nous tirerons tout ce que nous avons

NOTE 6.

Act. M. p. 69. § 1. [B]o[is] d. l. c. 17. p. 57.

SAINT BENIGNE.

à dire dans la suite, & qui doit passer pour plus assuré que ce que nous avons dit jusques ici, puisque c'est ce que l'on en savoit vers le milieu du V. siècle.]

Sur. 22. Aug. p.
251. § 1.

'Lorsque ce Saint eut passé de l'enfance à un age plus avancé, les bonnes instructions qu'il avoit receues de saute son pere, [& des autres, commencerent à produire des fruits qui le rendirent l'admiration de tous les gents de bien. Sa simplicité Chrétienne estoit ornée d'une sagesse celeste. Il se tenoit ferme dans le chemin étroit de la vertu; & l'heureuse exactitude avec laquelle il regloit toutes les actions de sa vie, luy fit éviter le naufrage où les charmes trompeurs du monde envelopent tant de personnes.

§ 1.

'La ville d'Autun estoit alors asservie sous le joug des superstitions idolatres; & ne se piquoit pas moins d'estre l'une des plus fideles esclaves du demon, que d'estre l'une des plus nobles villes des Gaules. On y portoit un jour en pompe & en solennité une statue de Cybele, qu'une grande multitude de peuple accompagnoit; comme on le pratiquoit encore pres d'un siècle après. Symphorien se rencontra [par hazard] en un lieu où cette pompe profane passoit. Il la vit [avec douleur &] avec mepris; & quoiqu'on le prestast ce semble de l'adorer comme les autres, il le refusa constamment. Sur cela il fut arresté comme sedicieux, & présenté à Heracle Consulaire [ou gouverneur du pays,] qui se trouva estre alors en cette ville. Il declara aussitost qu'il estoit Chrétien; qu'il ne reconnoissoit point d'autre Dieu que le Dieu vivant qui regne eternellement dans le ciel; que pour l'idole qu'on vouloit qu'il adorast, il estoit plutost prest de la mettre en pieces à coups de marteau que de l'adorer.

§ 2.

Gr. T. gl. C. c.
77. p. 478.

V. S. Simpli.
ce d'Autun.

Sur. 22. Aug. §

2.

§ 3.

'Aprés quelques interrogations, & que le juge eut appris des officiers que Symphorien estoit d'une des meilleures maisons de la ville, on lut publiquement l'ordre de l'Empereur, qui commandoit de punir du dernier supplice les Chrétiens s'ils refusoient de sacrifier. Symphorien ne s'en étonna pas davantage, non plus que des menaces que le juge luy en fit ensuite. Il luy répondit constamment ces belles paroles: Un Chrétien qui après avoir renoncé à ses passions, regarde derriere luy, & retourne à la mauvaise vie qu'il avoit quittée, tombe aussitost dans l'abyssme de l'enfer; il abandonne le chemin du ciel où il marchoit auparavant, & se prive des recompenses qui luy

I.

Fuill. c. 1 p. 161.
7.

I. [C'estoit peutestre] celui que M. Aurele avoit envoyé [en l'an 177.] touchant les Martyrs de Lion.

estoyent préparées, pour demeurer exposé aux filets de son ancien ennemi.

Quand le juge vit qu'il ne pouvoit l'ebbranler, il le fit fouetter, § 4. & mener en prison chargé de chaines, où il souffrit avec joie l'horreur d'un cachot, & le tourment de la faim. On l'en tira quelques jours après pour estre interrogé de nouveau: & le juge en l'exhortant à sacrifier, luy faisoit esperer beaucoup d'avantages dans le monde. Surquoy le Saint luy dit: Il est honteux à un juge, qui est chargé du soin de la Republique, de s'amuser à des choses si frivoles, [& à nous vouloir porter à trahir nostre conscience par des esperances si basses.]

'Voyant qu'Heracle le pressoit toujours, Je n'ay garde, luy ^{Ibid.} dit-il, de vous obeïr. Car quelle esperance me resteroit-il, si pour vous obeïr, je perdois mon ame en la laissant tomber dans le plus grand & le plus dangereux de tous les crimes? Vous me promettez des richesses plus fragiles que le verre, pour me depouiller de celles que les Chrétiens possèdent toujours en J. C., sans que toutes les revolutions du monde nous en puissent rien oster. Pour vous, quand vous jouiriez de toutes choses, vous ne possederiez encore quoy que ce soit, puisque vostre cupidité ne seroit pas pour cela rassasiée; & que vostre avarice enflammée par le demon vous mettroit toujours dans de perpetuelles inquietudes.

Il se moqua ensuite des superstitions des idolatres avec autant de solidité que de force; jusqu'à ce que le juge lassé de l'entendre, prononça la sentence, par laquelle il le condamnoit à avoir la teste tranchée, comme sacrilege, comme ennemi des dieux & des loix. On le mena hors la ville pour estre executé: & sa mere l'encourageoit de dessus la muraille à cette dernière epreuve. Mon fils, luy crioit-elle, souvenez-vous du Dieu vivant, & armez vostre cœur d'une genereuse constance. Pourquoi craindrons nous une mort qui nous mene indubitablement à la vie? Elevez vostre cœur en haut, mon fils, & considerez celui qui regne dans le ciel. La sentence qu'on a prononcée contre vous, n'est pas pour vous faire perdre la vie, mais pour vous en faire acquerir une meilleure. Le chemin qui y mene est étroit, rude, & difficile, mais il est court. Si vous persistez aujourd'hui avec patience, vous allez passer de la terre au ciel, pour y jouir d'un bonheur & d'une gloire sans borne & sans fin. [Ce courage de la mere augmenta celui du fils, & il consumma avec joie son sacrifice.]

Rid.

'Son corps fut enlevé secrettement par des personnes de piété, & enterré à la campagne, dans un tombeau qui n'avoit rien de grand ni de magnifique. Mais la vertu de Dieu y parut par divers miracles qui le firent bientost connoître, & obligerent les payens mesmes de respecter ce tombeau. 'On lit dans la vie de S. Amateur d'Auxerre, qu'estant venu a Autun [en 417, ou 418,] S. Simplicie Evesque du lieu le mena à la chapelle du Martyr Symphorien, bastie il y avoit déjà assez longtemps en l'honneur du Saint, mais qui n'avoit point encore esté dediée canoniquement par les prieres des Evesques. Ils y prierent ensemble: & ensuite S. Amateur en ayant esté instamment pressé par Simplicie, consacra à Dieu cette demeure du saint Martyr, dit l'auteur, [ce qui marque assez que le corps de S. Symphorien y estoit.] Et en effet c'estoit hors la ville.

Roll. i. may. p. 58. 1.

d.

'Ce n'estoit qu'une tres petite chapelle, bien differente des grands edifices dont le tombeau du Saint fut environné [peu d'années après.] 'Car Euphrone alors Prestre, & depuis Evesque d'Autun, fit bastir fort pres de là, [vers l'an 450 au plustard,] une magnifique eglise, & elle devint en peu de temps fort celebre par les merveilles que le saint Martyr y operoit. [Il semble que l'on eust transporté son corps dans cette eglise.] Il est certain au moins qu'il y estoit cent ans après. ^aEuphrone mesme & S. Procule l'un de ses successeurs y furent enterrez. ^bC'estoit une abbaye en l'an 548, & S. Germain depuis Evesque de Paris, en estoit alors Abbé. ^cC'est aujourd'hui un prieuré conventuel de l'Ordre de S. Augustin.

Sur. 21. aug. p. 251. § 5, Gr. T. h. Fr. l. 2. c. 15. p. 71.

Sur. 28. may. § 9. 70. p. 314. 315. ^a Gal. chr. t. 2. p. 29. 2. c. 30. 2. ^b Sur. 28. may. p. 314 § 31. Coirt. 548. § 5. ^c Gal. chr. p. 24. 2. c. d Gr. T. gl. C. c. 8. p. 486.

^dIl y avoit aussi vers le mesme temps un autre monastere de S. Symphorien auprès de Bourges, basti par Probien Evesque du lieu: & il se trouve beaucoup d'autres eglises en France dediées sous le nom de ce Martyr. 'S. Germain estant devenu Evesque de Paris, y en fit bastir une, où il voulut estre enterré; & elle subsiste au bas de la grande eglise de S. Germain des Prez. 'On peut mettre sa mort à la fin du regne & de la persecution de M. Aurele, [peutestre en l'an 179. Son nom est marqué le 22^e d'aoust dans les martyrologes de S. Jerome, dans celui de Bede,] & generalement dans presque tous les Latins. ^eSa feste estoit fort celebre à Tours, & avoit une veille solennelle instituée par S. Perpetue Evesque de cette ville [vers l'an 465.] 'Dans l'ancien missel de France il y a un office pour la Messe de S. Symphorien,

1.

A. G. M. p. 68. § 2.

§ 4.

Flor. p. 770. 2. ^e Gr. T. h. Fr. l. 10. c. 31. p. 594. f Thom. p. 373. 373.

M. h. l. p. 46. 47.

1. [C'est peutestre] cette basilique de S. Symphorien à Paris, à laquelle une dame nommée Ermenetrude legua beaucoup de choses.

qui marque diverses particularitez de son histoire, & surtout l'exhortation que luy fit sa mere lorsqu'on le conduisoit au martyre. 'S. Fortunat de Poitiers marque aussi S. Symphorien comme l'un des plus illustres Martyrs.

Fort. l. 8. c. 4. p. 190.

'S. Gregoire de Tours raporte que trois pierres teintes de son fang, ayant esté mises dans l'autel de l'eglise de Thiers en Auvergne, enfermées dans une boeste d'argent, cette eglise fut entierement brulée, sans que la boeste d'argent fust aucunement endommagée. Il remarque aussi que les demons avouoient qu'il les tourmentoit.

Gr. T. gl. M. c. 52. p. 122. 123.

de Jul. c. 30. p. 302.



S. HEGESIPPE.



SAINT Hegesippe s'est rendu particulièrement celebre dans l'Eglise par ses écrits; dont on a tiré qu'il estoit Juif de race, & qu'il a passé du Judaïsme à la foy de J. C. 'Il n'estoit pas éloigné du temps des Apostres, & il est quelquefois appellé un homme apostolique.

Euf. l. 4. c. 22. f. 143.

Hier. v. ill. c. 22. p. 275. b. a Phot. c. 232. p. 893. b.

'Il paroist en effet qu'il vivoit, & se faisoit mesme déjà connoistre des le temps de l'apothéose d'Antinoüs, [qui se fit vers l'an 133.] 'Eusebe dit qu'il paroissoit des ce temps là entre ceux qui défendoient la verité contre les heretiques & de paroles & par écrit. 'Il vivoit & écrivoit encore du temps du Pape Eleuthere, [après l'an 176.] 'La chronique d'Alexandrie dit qu'il mourut sous Commode, [qui commença à regner en 180.]

Euf. l. 4. c. 8. p. 121. 122.

c. 7. 8. p. 121. d.

c. 22. p. 142. c.

Chr. Al. p. 614.

'Il fit un voyage à Rome, & conféra en passant avec plusieurs Evesques. On remarque particulièrement qu'il a demeuré plusieurs jours à Corinthe, dont Prime estoit alors Evesque. Il trouva que les Corinthiens conservoient la doctrine qu'ils avoient apprise des Apostres & de S. Clement; & nous nous nourrimus ensemble avec joie, dit-il, de la parole de la verité.

Euf. l. 4. c. 12. p. 142. a. b. b. b.

'Eusebe ne luy attribue point d'autres écrits que cinq livres, qui contenoient selon S. Jerome, une suite d'histoire de tout ce qui s'estoit fait dans l'Eglise depuis la mort de J. C, où il avoit meslé plusieurs choses fort utiles, qu'il avoit ramassées de divers endroits. 'Sozomene assure aussi qu'il avoit écrit l'histoire de l'Eglise jusques à son temps. 'Eusebe dit que c'estoit une

p. 142. 143. c. 8. p. 111. d. c. Hier. v. ill. c. 22. p. 275. b.

Soz. l. 1. c. 1. p.

400. 401.

d Euf. l. 4. c. 8. p. 121. d.

Thigurni.

V. Adrien § 11.

400000- 200. p. 7.

description veritable de la tradition de la doctrine apostolique. [Et il paroist par les divers endroits qu'il en raporte, que le dessein d'Hegesippe estoit de faire voir aux heretiques la verité de la doctrine Catholique, en montrant qu'elle s'enseignoit uniformément dans routes les Eglises particulieres, & qu'elle s'y estoit toujours enseignée de mesme depuis les Apostres; à quoy il mesloit quelques faits.] Quelques uns croient qu'il marquoit aussi la succession des Eveques dans chaque Eglise, & que c'est ce qui a donné occasion d'en faire & d'en conserver des catalogues. V. la note.

[Ce fut aussi dans le dessein de connoistre la doctrine que l'Eglise Romaine avoit receue des Apostres, qu'il fit le voyage de Rome.] Il y vint sous Anicet [qui fut élu Pape en l'an de J. C. 157.] & y demeura jusques au temps d'Eleuthere, [qui succeda à Anicet & à Soter en l'an 177.]^a Estant à Rome, il mit par écrit la suite & la succession de la doctrine receue de main en main en certe Eglise jusqu'à Anicet. Il parle sur cela du pontificat d'Eleuthere, & ainsi il n'a pu écrire avant son temps. NOTE.

* Eusebe raporte plusieurs endroits de son ouvrage. Il remarque qu'il avoit écrit d'un style fort simple, 'ayant voulu suivre dans sa maniere d'écrire ceux qu'il imitoit dans ses mœurs & dans ses actions. Sozomene l'appelle un homme tres sage. b Estienne Gobar de l'heresie des Trirheites, cite quelques paroles du 5^e livre de ses memoires, qui ne sont pas bonnes: [mais il faudroit avoir tout l'endroit pour en bien juger.] On marque que George le Syncelle cite aussi quelque chose de luy que nous n'avons point dans Eusebe; d'où nous apprenons que l'ouvrage d'Hegesippe se voyoit encore du temps de cet historien.

'Uuard, Adon, Notker, & après eux les autres martyrologes, marquent la feste de S. Hegesippe le 7 d'avril: le Romain la met à Rome [supposant qu'il y est mort]. 1.

Pour les écrits sur la ruine de Jerusalem, qui portent le nom d'Hegesippe, ils ne regardent point dutout celui dont nous parlons ici. V. S. Pierre, note 49.

* Euf. l. 1. c. 23. p. 63-65 | l. 2. c. 20. p. 80. cc | c. 32. p. 104-105 | l. 4. c. 8. p. 121. 122 | c. 22. p. 142. 143. 1. 'Adon luy attribue diverses choses qui appartiennent à S. Justin.



S. THEOPHILE,

EVESQUE D'ANTIOCHE.



SAINT Theophile avoit esté autrefois payen; Hall.v.Th.p. 737.
 & les ouvrages que nous avons encore de luy a p.764.1.c.d.
 font voir qu'il avoit appris tout ce que les
 sciences des Grecs avoient de plus curieux
 & de plus grand. Il ne croyoit pas alors non Thphl.1.1.p. 78.d.
 plus que les autres, ce que les Chrétiens di-
 soient sur la resurrection, [ni les autres veritez de nostre foy.]
 Mais depuis qu'il vint à considerer les vestiges que Dieu en-
 avoit tracez dans la nature, qu'il eut lu les saintes Escritures
 des Prophetes, qu'il eut remarqué comment l'Esprit de Dieu
 leur avoit fait predire tant de choses en la mesme maniere
 qu'elles estoient arrivées longtems après; il ne put s'empes-
 cher de croire ce qu'il voyoit prouvé si clairement; il aima
 mieux obeir à Dieu que de luy resister; il crut ce qu'il luy
 enseignoit; il confessa hautement qu'il estoit Chrétien; & fit p.69.b.
 gloire de porter ce nom.

V. S. Te-
 lesphore.

'Eros cinquieme Evêque d'Antioche depuis S. Pierre, & le Eucl. 4. c. 20. p.141. c|che.
 troisieme depuis S. Ignace, estant mort après 24 [ou plutoft 26]
 ans d'episcopat; Theophile fut mis en sa place pour estre le 6^e
 Evêque de la capitale de l'Orient: Ce qui se fit en la 8^e année
 de M. Aurele, [de J. C. 168.] S. Jerome le conte quelquefois pour Hier. ep. 131. q. 6. p. 163. b.
 le settieme Evêque d'Antioche après S. Pierre, [en y compre-
 nant cet Apôstre mesme.]

'Les heretiques faisoient en ce temps là beaucoup de tort à Eucl. 4. c. 24. p. 146 a.
 l'Eglise, en étoufant par l'ivraie de leurs erreurs la semence
 sainte de la doctrine apostolique. Au lieu que les Eglises Ca-
 tholiques estoient comme des isles fecondes & des ports assu-
 rez, qui servoient de retraite à ceux qui fuyoient les tempestes
 du monde & de leurs pechez; on pouvoit dire au contraire que Thphl. 1. 2. p. 93. d.
 les ecoles de l'erreur estoient comme ces isles desertes environ-
 nées de rochers, & pleines de bestes farouches, sans eau, sans
 fruits, sans couvert; qui servant d'écueil & non de havre, font
 perir les vaisseaux qui y abordent, au lieu de les garantir du nau- p.94.a.b.

50
 frage. C'est, dit S. Theophile, l'image de l'heresie : Elle perd tous ceux qui s'approchent d'elle ; & traite ceux qui tombent dans ses filets comme les pirates traitent ceux qu'ils ont surpris sur la mer. Mais les saints Pasteurs ne s'endormoient pas dans ce danger. Ils mettoient ces loups en fuite, & les chassoient de la bergerie de J. C, tantost par les reprimendes & les exhortations qu'ils faisoient aux Fideles ; tantost par les combats qu'ils livroient ouvertement aux heretiques, soit en les confondant dans des disputes particulieres, soit en refutant exactement toutes leurs erreurs par des ouvrages publics.

Euf. l. 4. c. 24.
 p. 146. a. b.

b. 'L'un des chefs de l'armée Chrétienne dans cette guerre, estoit le bienheureux Theophile dont nous parlons, qui nous a laissé, dit Eusebe, des témoignages de son courage & de son esprit dans l'écrit contre Marcion que l'on voyoit encore dans le IV. siecle. Il combatit aussi par écrit l'heresie d'Hermogene, [qui ne faisoit encore que de naistre.]

Hier. v. ill. c. 25.
 Euf. p. 145. 146.

chr. an. 169.

l. 4. c. 24. p. 145.
 d.
 a p. 146. a.
 b Hier. v. ill. c.
 25. p. 177. b.

'L'on avoit du temps de S. Jerome beaucoup [d'autres] monumens du genie [& de la pieté] de Theophile. On conte entre autres trois livres à Autolyque sur les principes de la religion, & d'autres écrits qu'Eusebe appelle des Instructions, b'c'est à dire selon S. Jerome, divers petits traitez fort bien écrits pour l'edification de l'Eglise.

καταρχη, 112.

b. 'S. Jerome dit qu'il avoit lu des commentaires sur l'Evangile & sur les Proverbes de Salomon, qui portoient le nom de S. Theophile; mais qu'il n'y trouvoit ni l'elegance ni le style des autres ouvrages de ce Saint. Il ne laisse pas néanmoins de citer autrepert les commentaires de ce Saint sur S. Matthieu, & l'explication qu'il avoit donnée dans ses commentaires à un endroit de S. Luc. Et peuteestre que la difference du style qu'il remarque dans cet ouvrage, ne venoit que de la difference de la matiere.

in Mat. pr. p. 12.
 ep. 151. q. 6. p.
 163. b.

Hall. v. Th. p.
 248.

Bib. P. t. t. p.
 350.
 p. 355. 366.

'Nous avons aujourd'hui dans la Bibliotheque des Peres, de petits commentaires latins sur les quatre Evangelistes, attribuez à ce saint Evêque. Le passage cité par S. Jerome s'y trouve, [& NOTRE ; cependant il y a quelque sujet de douter si c'est le commentaire dont parle ce Pere.]

Hier. ep. 151. q.
 6. p. 163. b.

Euf. n. p. 84. 2. a.

'S. Jerome ajoute que S. Theophile avoit redigé en un corps les paroles des quatre Evangelistes, [ce que nous appellons une Concorde ;] & que par cet ouvrage il nous avoit laissé un monument de son grand esprit. M^r Valois doute s'il n'a point attribué à S. Theophile ce qui est dit de Tatien. Il reconnoist

neanmoins que l'un & l'autre peut avoir fait une Coneorde de l'Evangile. [Ce qui est certain c'est que nous n'en avons point aujourd'hui qui porte le nom de S.Theophile.]

NOTE 2. Ainsi de tous les ouvrages que ce Saint a faits, rien ne nous reste aujourd'hui que^a ses trois livres à Autolyque. Cet Autolyque estoit un payen qui avoit de l'esprit, ^ade l'eloquence, beaucoup de lecture, ^b& particulierement une grande connoissance de l'histoire. ^cIl aimoit extremement l'étude & les livres. Mais quoiqu'il fust bien aise de favoir & d'approfondir toutes choses, sa curiosité estoit froide & morte à l'égard du Christianisme. Car au lieu de s'informer avec soin de ce que c'estoit que cette religion, il aimoit mieux s'en raporter à des ignorans & à des emportez, & condanner sur leur parole les Chrétiens comme des fous, & mesme comme coupables de tous les crimes dont le bruit commun les accusoit.

[Sans en favoir davantage,] il ne laissa pas d'écrire quelque chose contre les Chrétiens pour soutenir ses idoles : & son discours avoit assez d'elegance pour plaire à ceux qui se contentoient de belles paroles : mais ceux qui cherchoient la verité & qui examinoient le fond des choses, n'y trouvoient rien de solide. Il s'y adressoit à S.Theophile, luy faisant des reproches de ce qu'il avoit embrassé la religion Chrétienne, se vantant que pour luy il vouloit voir ressusciter un mort avant que de croire que les hommes doivent ressusciter un jour ; & luy demandant comme par défi s'il pouvoit montrer son Dieu.

à évang. S.Theophile luy répondit donc par un autre écrit où il l'appelle son ami, [& luy parle toujours avec douceur & avec charité, mais une charité meslée de vigueur & de force.] Il luy dit d'abord en riant qu'il l'avoit epouventé avec ses discours magnifiques, par lesquels il se glorifioit de ses dieux de pierre & de bois ; & puis il traite de la nature de Dieu, que l'on ne peut voir, dit-il, que par un cœur entierement purifié ; [ce qui ne sera que dans la gloire ; & que nous sommes neanmoins obligez de croire des cette vie par la foy, confirmée par les productions & les operations de Dieu, c'est à dire par tout ce qui est dans le monde. Il y parle aussi de la resurrection.] Il exhorte donc Autolyque à croire & à craindre ce Dieu qu'il ne pouvoit pas encore voir, & à lire avec soin les Escritures des Prophetes, où il trouvera le chemin de la vie, & le moyen d'éviter les feux eternels dont Dieu punira ceux qui auront esté incredules à la verité.

l. 1. p. 80. a. b.

'Il écrivit le second livre à la priere mesme d'Autolyque, en suite d'une conference qu'ils avoient eue ensemble quelques jours auparavant sur le sujet de la nature de Dieu; de laquelle Autolyque estoit sorti avec beaucoup de satisfaction & de civilite, quoique dans le commencement il se fust montré assez difficile; croyant que la religion Chrétienne fust une pure folie.

b Du Fin, p. 178 Fleuri, p. 136.

Thphl. p. 116. d.

'Theophile luy fait voir dans ce livre, par les histoires mesmes des payens, combien le paganisme estoit ridicule & insoutenable. 'En le finissant il exhorte Autolyque à vouloir conferer [avec luy,] esperant que la vive voix luy feroit enfin connoistre la verité.

l. 3. p. 117. b.

b|p. 119. a.

c.

p. 117. c|Du Pin, p. 178.

'Ils eurent en effet ensemble quelque [nouvelle] conference, dont Autolyque neanmoins profita peu. Car il demeura toujours dans son imagination que le Christianisme estoit "une fo- &c. lie, [ou au moins] une opinion toute nouvelle, dont on ne pouvoit montrer la verité par aucune raison solide: 'Et il soutenoit mesme que les Ecritures des Chrétiens n'estoient point anciennes. Le Saint luy adressa donc pour cela son troisieme livre, où il travaille particulierement à prouver l'antiquité de

Fleuri, p. 538.

Thphl. l. 3. p. 126. d.

l'Écriture. 'Il y refute aussi ce que l'on disoit des crimes des Chrétiens, tant par la sainteté de la doctrine qu'ils faisoient profession de suivre, que par l'horreur qu'ils avoient de tous les spectacles, de peur d'y souiller leurs yeux & leurs oreilles, en voyant représenter ou en entendant chanter ces mesmes crimes dont on vouloit qu'ils fissent des actes de religion.

Lact. l. 1. c. 23. p. 132.

'Lactance cite un endroit de ce [troisieme] livre de Theophile à Autolyque, & l'appelle le livre des temps.

Bar. 13. oct. f.

Alex. t. 3. p. 79.

Spart. n. C. p. 37. 1. a.

¶ Du Pin, p. 179.

p. 178.

p. 179.

'Baronius qualifie ces trois livres "des ouvrages tout divins. *divinas illas lucubrations,* 'Un autre auteur dit qu'on les peut appeller un tresor de l'érudition profane & sacrée. 'Casaubon mesme appelle Saint Theophile un auteur tres savant. 'On trouve qu'il est plein de recherches curieuses touchant les sentimens des poetes & des philosophes: '& on y voit combien il estoit versé dans l'histoire profane. 'Il est plein aussi de veritez morales & d'allegoriques. Son style est élevé, [clair, étendu, orné comme celui des Asiaticques.] Il donne à ses pensées un tour agreable; & on ne peut douter qu'il n'ait esté tres eloquent. Il dit moins de choses touchant les dogmes de la religion, parceque ce n'estoit pas son sujet. Mais par le peu qu'on y en rencontre, on voit qu'il y estoit fort éclairé.

Thphl. l. 1. p. 100. b.

'Il faut neanmoins avouer qu'il y a quelques termes diffici-

x. les à¹expliquer sur la generation eternelle du Verbe, aussibien que dans d'autres anciens; quoiqu'il y ait tout lieu de croire que pour le fond du mystere ils avoient la mesme croyance que celle que l'Eglise a depuis expliquée en termes plus clairs & plus precis, lorsqu'elle a esté obligée de combattre l'heresie des Ariens. C'est ce que Bullus montre fort au long touchant Theophile. ²On remarque que c'est le premier^b qui s'est servi du terme de Trinité, pour marquer les trois Personnes divines. ^cSes livres à Autolyque n'ont esté achevez que sous Commode; comme il est visible par sa chronologie, ^dqu'il termine plusieurs fois à la mort de M. Aurele: ^e& mesme il cite l'ouvrage de Chryseros qui finissoit aussi à la mort du mesme prince. ^fAinsi il est indubitable que c'est une faute dans la chronique d'Eusebe, ²d'avoir fait commencer Maximin son successeur en 177, ou 178, deux ans avant la mort de M. Aurele. C'est pourquoy bien que selon cette chronique, Theophile n'ait pu gouverner que 10 ans, Baronius aime mieux luy en donner 13, avec Nicephore. [Et ainsi ayant commencé en 168, il faut qu'il soit mort en 181, qui est la seconde année de Commode.] Eutyque luy donne 21 an, [ce qui reculeroit sa mort jusqu'en 188, ou 189. Mais Nicephore est plus ancien, & a plus d'autorité.

Pet. dog. t. 2. pr. c. 31. l. 1. c. 3. p. 14
Du Pin, p. 179. 181.
Bull. l. 3. c. 7. p. 358-367.
a Du Pin, p. 179 Fleuri, p. 137.
b Thphl. l. 2. p. 94. d.
c Bar. 170. § 71
Pea: f. post. p. 11.
d Thphl. l. 3. p. 137-138.
e p. 137. b. c.
f Bar. 170. § 7.
Eury. p. 359.

Nous ne voyons point que les Grecs honorent ce Saint.] Le martyrologe Romain marque sa feste le 13 d'octobre, après Ufuard & Adon. Maximin fut son successeur, comme nous venons de dire.

Bar. 13. oct. f.
Euf. l. 4. c. 24. p. 146. b.
Fleuri, l. 4. c. 20.
P. 57.
4 Hall. v. Th. p. 765. 2.

1. On peut voir l'explication que M. Fleuri donne à cet endroit de S. Theophile.

2. Le P. Halloix veut que Maximin ait esté ordonné des 178, pour gouverner avec S. Theophile: [Mais la chronique d'Eusebe n'est pas une autorité assez considerable pour nous reduire à embrasser des solutions de cette nature.]



MILTIADE

APOLOGISTE.

Hier.v.ill.c.
39.p.281.b.



MILTIADE [qui a défendu l'Eglise contre les payens, les Juifs, & les heretiques, fleurissoit sous M. Aurele & sous Commode, selon S. Jerome. Il est mis par un auteur du III. siecle, entre ceux qui ont soutenu par écrit la divinité de J.C. avant le pontificat de Victor, [qui a commencé en 192, & en la dernière année de Commode.]

Euf.l.5.c.28.p.
196.a.

Tert.in Val.c.
5.p.291.b.

Tertullien le place entre S. Justin & S. Irenée, & le met avec eux entre les hommes eminens en sainteté, qui avoient vécu en mesme temps que Valentin. [Ainsi on peut juger qu'il a paru des le milieu du second siecle au moins, & qu'il est mort du temps de Commode.

Euf.l.5.c.17.p.
183.b|n.p.98.2.
c.

Hier.v.ill.c.39.
p.281.b.

Euf.n.p.98.2.b.

Chr.Al.p.6.6.

Euf.l.5.c.17.p.
183.b.

p.184.a.

Astere Urbain qui écrivoit contre les Montanistes vers l'an 232,] temoigne que Miltiade avoit aussi écrit contre ces heretiques, pour montrer que les veritables prophetes ne perdoient pas l'usage du jugement en prophetizant. S. Jerome dit que c'estoit un ouvrage tres important. Il ajoute que Rhodon, qui vivoit sous Commode & sous Severe, l'avoit cité. Mais on craint qu'il n'ait pris Rhodon pour Astere. La chronique d'Alexandrie en parle. Les Montanistes y répondirent, & furent refutez par [Astere Urbain.]

*opus prae-
cipuum.*

Hier.ep.88.p.
327.l|328.c.

Outre cet ouvrage, Miltiade a fait deux livres contre les Juifs, & deux autres contre les Gentils. Il adressa aussi une apologie aux princes de ce siecle, dit Eusebe, [c'est à dire apparemment à M. Aurele,] pour défendre la philosophie [Chrétienne] qu'il suivoit. S. Jerome remarque que l'excellent ouvrage que Miltiade a fait contre les Gentils, estoit plein des passages & des plus belles pensées des philosophes : de sorte qu'on ne savoit ce que l'on y devoit le plus admirer, ou l'erudition du siecle, ou la science des Ecritures.

*2 volumen
egregium.*

Tert.in Val.c.
5.p.291.b.

Tertullien le met entre ceux qui ont écrit contre les Valentinien, & qui ont decouvert & refuté leurs folies par des ouvrages tres forts. Il l'appelle le Sophiste des Eglises, [par où il a pu vouloir marquer qu'il avoit éclairci les veritez Chrétiennes]

*instru-
ctissimis volumi-
nibus.*

auffibien par les lumieres de fon eloquence, que par la profondeur de fa doctrine.]



S. APOLLONE

SENATEUR ROMAIN,

ET MARTYR.



LE changement arrivé dans l'Empire en l'an 180, par la mort de Marc Aurele, en fit auffi un grand dans les affaires des Chrétiens. Ils avoient souffert sous ce prince une persécution presque continuelle, mesme depuis l'edit qu'il avoit fait en leur faveur. Mais Commode qui luy succeda, n'imita point dutout ni les vertus morales de son pere, ni la haine que ces vertus mesmes, & son affection pour la philosophie, luy avoient inspirée contre les Chrétiens. Ainsi par la misericorde de Dieu, toutes les Eglises de la terre se trouverent sous luy dans une assez grande tranquillité. Euf. l. 5. c. 21. p. 169. a.

Un des moyens dont il plut à Dieu de se servir pour cela, fut l'amour deregulé que Commode avoit pour une nommée Marcia, à laquelle il avoit accordé presque tous les honneurs & le rang mesme d'une Imperatrice. Car cette femme qui pouvoit tout sur ce prince, estant, comme l'on dit, fort affectionnée aux Chrétiens, elle les favorisoit & les appuyoit beaucoup. Bar. 182. § 5. Herod. l. 1. p. 486. a. Dio, l. 72. p. 819. a.

[Marcia n'entra à la Cour qu'en l'an 183,] & jusque vers ce temps là Commode suivit assez les avis de ceux que son pere luy avoit laissez pour luy servir de conseil, [& qui apparemment n'estoient pas fort favorables aux Chrétiens. Ainsi il ne faut pas s'étonner de ce que] S. Theophile d'Antioche qui écrivoit sous Commode, [en 180, ou 181,] dit que les infideles persécutoient encore tous les jours par les plus mauvais traitemens ceux qui n'avoient point d'autre crime que d'adorer le vray Dieu, de travailler à acquerir la vertu, & de pratiquer tous les exercices d'une vie sainte. [Ce fut peutestre

V. la perf. de M. Aurele.

V. Commode § 4.

V. son titre.

Herod. l. 1. p. 469. a | 472. d.

Thphl. l. 3. p. 137. d. p. 140. b.

Tert. ad Sc. c.
4. p. 88. 1. l. 1.
Com. v. n. C. p.
48. 2. f.

aussi en ces premières années de Commode,] qu'Arrius Antoninus, alors Proconsul d'Asie, y persecuta la foy avec beaucoup de violence. Tertullien marque que tous les Chrétiens d'une ville se vinrent tous ensemble presenter devant son tribunal [pour estre conduits au martyre.] Il en condanna quelques uns au dernier supplice; & dit aux autres que s'ils avoient tant d'envie de mourir, ils ne manquoient pas de cordes & de precipices. [Les payens qui l'avoient vu avec plaisir¹ persecuter les Chrétiens,] eurent une extreme douleur de le voir perir [quelque temps après] par une mort violente, injuste selon les hommes, [mais qui dans l'ordre de Dieu, estoit une juste punition de sa cruauté contre les Chrétiens.]

V. Commode § 9.
* vers 188.

Com. v. p. 48.
d. 54. c.

Euf. l. 5. c. 21. p.
189. a.

2.

'La paix que Dieu donna à l'Eglise sous Commode luy fut fort avantageuse; & l'on voyoit toutes sortes de personnes venir de tous costez embrasser le culte de Dieu. [Cela parut particulièrement à Rome, où l'Eglise estoit gouvernée alors par le B. Pape Eleuthere.] Beaucoup de familles des plus nobles & des plus riches y venoient avec ardeur, & comme avec empressement chercher leur salut dans les eaux sacrées du baptesme. [Mais de tant de personnes illustres qui entrerent alors dans le sein de l'Eglise Romaine, le seul qui soit venu à nostre connoissance est S. Apollone,] qui honora la qualité de² Sénateur Romain par celle d'Apologiste & de Martyr, comme S. Jerome nous en assure.

NOTE 1.

Hier. v. ill. c.
42. p. 282. d. ep.
84. p. 37. b.

Euf. l. 5. c. 21. p.
189. a.
Hier. ep. 84.
p. 37. b.
6 p. 328. c.

'Il estoit tres illustre par la connoissance qu'il avoit des belles lettres & de la philosophie.³ S. Jerome parle avec eloge de ses écrits, b & dit qu'on ne sçait ce que l'on y doit le plus admirer, de l'erudition du siecle, ou de la science des Ecritures. [Cet eloge regarde l'apologie des Chrétiens qu'il prononça, comme nous dirons, dans le Senat. Car nous ne voyons point qu'il ait écrit autre chose.] C'est à cause de cette apologie, qu'il le met le second entre les Peres de l'Eglise¹ latine: [& il le pouvoit mettre le premier, puisqu'il estoit déjà mort lorsque le Pape Victor, qu'il met devant, fut élevé au pontificat.]

NOTE 2.

L.

V. son titre § 8.

v. ill. c. 42. § 3. p.
282. c. | 284. c.

Aug. p. 110. p.
5. p. 1. d.

Son histoire nous donne lieu de croire qu'il a conservé jusqu'à la mort le rang & la dignité de Sénateur. Ainsi il peut servir d'exemple] de ce que dit S. Augustin pour relever la toute-puissance de la grace, Que plusieurs sans avoir quitté leurs biens pour suivre J. C. ont néanmoins eu la force de mepriser

H. l. 5. p. 84. p.
1. b.
4 p. 18. c.

1. Dans sa lettre 84, il le met avec plusieurs autres, qui ont tous écrit en grec; a& il ajoute ensuite, *Utrum ad Latinos*, qu'il commence par Tertullien.

la vie pour la confession de son nom, & ont esté ainsi selon l'expression de l'Evangile, comme des chameaux qui se font bailléz pour se charger du fardeau de toutes sortes de souffrances, afin d'entrer dans le ciel par le trou de l'aiguille & la porte étroite du martyre, parceque ce qui est impossible aux hommes est facile à Dieu.

[Quelque paix dont l'Eglise ait joui sous Commode, elle n'estoit pas néanmoins tout à fait exemte des troubles & des agitations de la guerre. On pourroit peutestre s'en étonner, si nous n'avions appris d'Eusebe & de S. Jerome,] que l'on n'avoit pas encore aboli une loy de l'Etat, qui défendoit d'absoudre jamais un Chrétien mis en justice pour sa religion, à moins qu'il n'y renonçast, quoiqu'il fust en mesme temps défendu sur peine de la vie d'accuser personne comme Chrétien. [C'est la jurisprudence que Trajan avoit commencée, & qui avoit esté établie depuis peu par le dernier edit solennel publié sur cette matiere, qui estoit celui de M. Aurele, donné après la bataille que ce prince gagna en 174, sur les Allemans, par les prieres des Chrétiens. Car cet Empereur si sage selon le monde, sans se foucher s'il recompensoit comme il devoit un service si important, & sans regarder mesme si ses ordres ne se contrarioient point l'un l'autre,] défendit bien sur peine de la vie d'accuser les Chrétiens; mais il n'ordonna point de les absoudre s'ils estoient mis en justice.^a Au contraire lorsque le Gouverneur des Gaules le consulta [en l'an 177,] pour savoir de quelle maniere il devoit traiter les Chrétiens qui estoient en prison, il luy commanda de les punir du dernier supplice. [Ainsi par l'ordre du plus sage prince qui ait peutestre jamais esté entre les payens, l'accusateur estoit condanné comme calomniateur, & l'accusé puni comme coupable. Cette extravagance seroit certainement incroyable, si elle n'estoit si bien attestée, & si l'on n'en voyoit clairement la pratique dans l'histoire de S. Apollone.]

'Le diable, dit Eusebe, ne pouvant souffrir le repos où estoit alors l'Eglise, & la conversion de tant de personnes illustres, employa tous ses artifices pour s'en venger sur les Chrétiens. Il suscita pour cet effet un miserable esclave, que S. Jerome semble nommer Severe, lequel pour son malheur accusa Saint Apollone d'estre Chrétien devant Perennis, qui avoit alors une puissance presque souveraine, avec la charge de Prefet du Prettoire, & cette charge luy donnoit l'autorité de juger des Senateurs. [Il fut premier ministre de Commode depuis l'an 183,

Euf. l. 5. c. 21. p. 189. b. c. Hier. v. ill. c. 42. p. 182. d.

Tert. ap. c. 5. p. 6. d. Euf. l. 5. c. 5. p. 170. a. Euf. l. 5. c. 3. p. 162. d.

c. 11. p. 189. b. Hier. v. ill. c. 42.

Her. l. 1. p. 471. l. a. & c.

Alex. v. p. 110. d. c.

NOTE 3.

V. Commode § 5.

jusqu'en 186, auquel il fut tué. Et c'est apparemment vers cette dernière année qu'il faut mettre la mort de S. Apollone,] 'puis- que selon Eusebe, il y avoit déjà du temps que l'Eglise jouissoit d'une grande paix. Quelques éditions de la chronique d'Eusebe la mettent en 187, mais les meilleures ni les manuscrits n'en parlent point.

'S. Apollone ayant donc esté accusé d'estre Chrétien, Perennis condanna aussitost l'accusateur à la mort, & à avoir les jambes cassées, d'autant, dit Eusebe, que la loy du prince, c'est à dire celle de M. Aurele, défendoit de donner la vie à ceux qui deferoient ces sortes de choses en justice.

'Pour S. Apollone, Perennis l'exhorta fort à renoncer à sa foy, pour ne pas perdre sa fortune: & comme il demouroit ferme, il luy'ordonna de rendre raison de sa religion devant le Senat, NOTE 4.
à cause de sa qualité de Sénateur.^a Le Saint^b composa donc une apologie tres belle, ^btres eloquente, ^c& remplie des lumieres tant de l'Ecriture, que des sciences profanes.^d Il la lut en plein Senat, selon S. Jerome, ^e& soutint par ses paroles en presence de ce Corps la foy qu'il alloit autoriser par sa mort. ^fCar comme il estoit défendu depuis longtems d'absoudre un Chrétien mis en justice lorsqu'il persistoit dans la foy; S. Apollone fut condanné par un arrest du Senat, & eut la teste tranchée.

[Voilà ce qu'Eusebe rapporte en abrégé de cet illustre Martyr, qui est le premier, & peutestre le seul qu'on trouve par des monumens authentiques, avoir relevé la dignité de Sénateur Romain par la couronne du martyr.] 'Eusebe avoit décrit son histoire bien plus amplement dans son livre des anciens Martyrs, où il avoit mis non seulement toutes les réponses que fit le Saint aux interrogations de Perennis, mais aussi toute l'apologie qu'il avoit lue ou prononcée en plein Senat. [C'est pourquoy nous ne voyons point^g qu'on doive faire aucune difficulté de recevoir comme veritable ce que S. Jerome a ajouté à Eusebe pour l'éclaircir sur la qualité du Saint, sur celle de son accusateur, & sur son apologie, y ayant tout sujet de croire qu'il a pris ce qu'il en dit dans ce livre des Martyrs que nous n'avons plus aujourd'hui.] 'Il a esté suivi par les martyrologes d'Usuard, d'Adon, de Noker, & les autres posterieurs, qui marquent la feste de S. Apollone le 18 d'avril. 'Un manuscrit du Vatican la met le 19. 'Divers monasteres d'Evora en Portugal, de Boulogne en Italie, & d'Anvers, pretendent avoir ses reliques, ou toutes, ou en partie: mais ils en donnent peu de preuves.

V. la note 1.

V. la note 1.

[Perennis qui avoit jugé S. Apollone, fut puni depuis, tant de ce crime que de beaucoup d'autres, comme on le peut voir dans l'histoire de l'Empereur Commode. Et le Sénat qui avoit commis cette injustice contre un de ses membres, en fut aussi puni par le meüriré injuste de beaucoup de Senateurs.]

'Ufuard, Adon, & d'autres martyrologes, marquent le 19 d'aoust un S. Jule Sénateur, martyrizé à Rome sous Commode. [Mais tout ce qu'on en dit est pris de l'histoire des SS. Eusebe, Vincent, Peregrin, & Pontien,] que Surius a tirée de Vincent de Beauvais, [& où il se rencontre diverses particularitez que nous ne voyons pas moyen de soutenir, quand ce ne seroit que ce qu'ils disent,] que S. Jule fut tellement battu à coups de bastons qu'il en mourut. [Ce n'est pas ainsi qu'Eusebe nous apprend que S. Apollone a esté traité. Nous avons vu ses actes dans un manuscrit qui ajoute beaucoup de discours à Vincent de Beauvais, & quelques particularitez dont il y en a d'insoutenables.]

Bar. 19. aug. 2.

Sur. 25. aug. p. 262.

Ibid. § 2.

Bar. 25. aug. d. 1.

'Les noms des SS. Eusebe, Vincent, Peregrin & Pontien, sont au 25 d'aoust dans les mesmes martyrologes que celui de S. Jule. Baronius s'étend à chercher l'endroit de Rome où ils ont souffert. Adon qui parle d'eux amplement suivant leurs actes, ajoute que leurs corps ont esté donnez par le Pape Nicolas à des monastères de France fournis à l'Eglise Romaine: [ce qui est aussi marqué dans leurs actes manuscrits. Sigebert le met sur l'an 865.] Mais d'autres prétendent que des devant l'an 802, le corps de S. Pontien avoit esté transporté à Luque, & qu'il y est encore aujourd'hui dans une eglise qui porte son nom. [Ughellus ne parle point de cette translation dans l'histoire des Evêques de Luque.]

192. § 5.

Ado, 25. aug.

Flor. p. 776.

ad Petram
sceleratam.

1.

r. Sancto Apostolo Petro voto religioso collatis.





S. ELEUTHERE

P A P E.

Euf. l. 4. c. 22. p.
142. c. | Hier. v.
ill. c. 22. p. 276.
c.



SAINT Eleuthere estoit Diacre du Pape Anicet, lorsqu'Hegeſippe vint à Rome [en l'an 168 au pluſtard.] Soter ſucceſſeur d'Anicet eſtant mort [l'an 17 de Marc Aurele, de J. C. V. S. Soter; 177,] Eleuthere fut mis en ſa place pour eſtre le douzieme Eveſque de Rome. [Il eſt cer-

Iren. l. 3. c. 3. p.
233. b.

Euf. l. 5. c. 3. 4. p.
163. b. c.

tain que ſon election eſtoit connue dans les Gaules vers le milieu de l'an 177, avant la mort des Martyrs de Lion,] puis- qu'Eusebe raporte une lettre que ces ſaints Martyrs luy écri- virent.

c. 3. p. 168. a. b.

'Car les Montaniſtes commençant [depuis peu d'années] à paroître, & beaucoup de perſonnes doutant encore ſi leurs propheties eſtoient des oracles du S. Eſprit, ou des illuſions du demon, les Fideles des Gaules en manderent leur ſentiment aux Eglises d'Asie & de Phrygie, & leur envoyerent diverſes lettres que les Martyrs de Lion avoient écrites eſtant en priſon, à ces meſmes Eglises & au Pape Eleuthere, à qui ces Martyrs deputerent auſſi pour taſcher d'aſſoupir la diſiſion que ces nouvelles propheties cauſoient dans l'Eglise. Ils avoient deſtiné S. Irenée pour cet emploi, & Eusebe raporte un extrait de la lettre qu'ils avoient écrite à Eleuthere pour le luy recomman- der. [Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner ſ'il y vint effectivement. Nous ne trouvons point ce qu'Eleuthere fit enſuite de ces lettres. On a ſeulement tout ſujet de croire qu'il ſe declara pour la verité contre les folies de Montan.] Car ſi quelques uns croient qu'il ſe laiſſa d'abord ſurprendre par les Montaniſtes; [il y a ſujet de croire qu'ils ſe trompent. Il y a apparence que ç'a plutost eſté S. Victor ſon ſucceſſeur.

n. p. 91. i. c. |
Tert. in Pr. c. 1.
p. 63. i. c.

V. les Mon-
taniſtes no-
te 3.

Ibid. note 4.

Nous avons montré autrepart qu'il eſt difficile de croire que Valentin & Marcion n'aient eſté entierement chaez de l'E- glise que par Eleuthere, y ayant meſme bien de l'apparence qu'ils ne vivoient plus de ſon temps.

V. Valentin
note 2.

Mais comme ſon pontificat comprend tout le regne de Com-

mode hors les derniers mois,] Baronius a raison d'y rapporter les troubles & les nouvelles heresies que le diable excita en ce temps là dans le sein de l'Eglise Romaine. Blaste & Florin estoient les chefs, & ils attirerent chacun beaucoup de sectateurs pour suivre les nouveautez differentes qu'ils introduisoient dans la doctrine de la verité. Florin avoit paru autrefois avec eclat en Asie, estant officier de l'Empereur : & comme S. Polycarpe estoit alors fort celebre, il se rendit son auditeur, taschant d'acquiescer son estime : Ce fut là aussi que S. Irenée le connut. Il fut depuis fait Prestre à Rome, mais il fut ensuite depose du sacerdoce à cause des erreurs où il s'engagea.

^a Il soutenoit que Dieu estoit auteur du mal, ^b & c'est l'heresie que S. Augustin attribue à sa secte, qu'il appelle des Floriens. ^c C'est pourquoi S. Irenée qui estoit alors Evêque de Lion, écrivit contre luy une lettre intitulée, *De la Monarchie, ou pour montrer que Dieu ne fait point le mal.* ^d S. Philastre parle des heretiques Floriens ; mais il en fait une branche des Carpocratians : & les dogmes qu'il leur attribue, ne sont dignes que de cette secte infame. Gennade accuse Florien ou Florin, d'avoir cru que la chair estoit la cause du mal.

Florin estant tombé depuis dans l'heresie des Valentiniens, S. Irenée écrivit contre luy un ouvrage appelé de l'*Ogdoade* ou *des Huits* : [peutestre à cause des huit Eons, qui faisoient la premiere classe de la divinité de cette secte.]

ⁱ Pour ce qui est de Blaste, S. Pacien le surnomme le Grec. ^e Il estoit Prestre de l'Eglise Romaine comme Florin, ^f & fut depose aussi avec luy.

^g Theodoret dit qu'ils estoient tous deux tombez dans l'heresie des Valentiniens. ^h Eusebe ne marque point quelle estoit l'heresie de Blaste. Il dit seulement que S. Irenée écrivit contre luy une lettre intitulée *Du schisme* ; [ce qui s'accorde fort bien avec ce qu'on lit dans un auteur du mesme temps,] ⁱ qu'il avoit voulu introduire secrettement le Judaïsme, en soutenant que l'on ne devoit point celebrer Pasque que le 14 de la lune. [S. Pacien a donc eu sujet de dire] que Blaste appartenoit aux Catharyges ; car ces heretiques vouloient aussi que l'on celebrast cette feste le 14 de la lune. On auroit pu tolerer cette pretention dans Blaste, dit Baronius, comme on la toleroit dans une partie de l'Eglise, s'il n'avoit point ajouté le schisme à cette

v. les Mon-
tanistes § 15.

ⁱ. [Theodoret qui le dit, semble l'avoir pris d'Eusebe.] qui dit que Florin avoit esté depose du sacerdoce, & que Blaste estoit tombé avec luy dans une disgrâce semblable.

Bar. 180. § 2.
Euf. l. 5. c. 14. 15.
p. 178. c. d.
c. 15. p. 179. a.
c. 20. p. 188. a. b.
c. 15. p. 178. d.
Thdr. h. l. 1. c.
23 p. 209. b. [Bar.
180. § 2.
a Euf. l. 5. c. 20.
p. 187. c.
b Aug. h. 66. p.
12. 2. a. b.
c Euf. l. 5. c. 20. p.
187. c.
d Phila. c. 57.
p. 15. 2.
Gen. dog. c. 76.
c. 3 p. 384. 1. c.
Euf. l. 5. c. 20. p.
187. c. [Thdr. h.
l. 1. c. 23. p. 209.
b.
Paci. ep. 1. p. 50.
1. d.
e Thdr. h. l. 1.
c. 23. p. 209. b.]
Bar. 180. § 2.
f Euf. l. 5. c. 15. p.
173. d.
g Thdr. p. 209.
b.
h Euf. l. 5. c. 20.
p. 187. c.
i Tert. pref. c.
53. p. 254. d.
Paci. ep. 1. p. 50.
1. d.
Bar. 180. § 3.

erreut [Car par le titre de la lettre de S. Irenée, il paroist qu'il avoit fait schisme. Outre qu'estant Prestre de l'Eglise Romaine, il estoit obligé de suivre la coutume de son Eglise, bien loin de la condanner, comme il semble par Tertullien qu'il ait voulu faire.]

Ado. ar. 194. p.
121.

Bed. chr. t. 2. p.
111.

'Adon dit qu'Eleuthere ordonna par quelques decrets que l'on celebreroit Pasque le dimanche, depuis le 14 jusqu'au 21 de la premiere lune. 'Mais quoiqu'on trouve la mesme chose dans la chronique de Bede, [ces autoritez sont trop nouvelles pour nous assurer de ceci.

Euf. l. 5. c. 21. p.
169. 2.

Durant que Dieu punissoit les crimes des payens par les cruantez de Commode,] 'toutes les Eglises jouissoient d'une heureuse tranquillité, & on voyoit toutes sortes de personnes embrasser la religion & le culte du vray Dieu. [Cela parut particulièrement à Rome,] où beaucoup de personnes illustres par leur naissance & par leurs richesses, cherchoient avec ardeur leur salut & celui de toute leur maison dans la foy de J. C. [Mais afin que ces nouvelles plantes fussent plus fortes & plus vigoureuses, elles furent arrosées du sang du celebre Martyr 'S. Apollone Senateur Romain, qui eut la teste tranchée à V. son titre. Rome pour la foy vers l'an 186.

l. 4. c. 11. p. 125.
b.

c. 12. p. 141. c.

Hegesippe éclairoit aussi en ce temps l'Eglise Romaine.] 'Car estant venu à Rome du temps d'Anicet, il y demeura jusques à l'episcopat d'Eleuthere, 'sous lequel il composa apparemment V. son titre. l'ouvrage qu'on a eu autrefois de luy. ['On croit que S. Irenée V. son titre vint aussi à Rome sous ce Pape.] 'Il est certain au moins qu'il ³ écrivoit de son temps son grand ouvrage contre tous les heretiques.]

Iren. l. 3. c. 3. p.
233. b.

Chr. ori. p. 112.

'Agrippin neuvieme Evesque d'Alexandrie, mourut [sous le pontificat d'Eleuthere] le vendredi 30 janvier de l'an 179. Julien qui luy succeda, *gouverna dix ans & 33 jours, c'est à dire jusqu'au 4 mars [de l'an 189.] Il eut pour successeur Demetre [st celebre dans l'histoire d'Origene, où nous aurons assez sujet d'en parler. V. S. Anicet note 2. * N O T E 1.

Gild. exc. c. 6. p.
116.

[Une des choses qui rend celebre le pontificat d'Eleuthere, c'est l'ambassade qu'il receut de la part d'un Roy d'Angleterre. Car c'est ainsi que nous appellons par avance ce qu'on appelloit alors la Bretagne.] 'L'Evangile avoit esté porté dans cette isle des le commencement de la predication des Apostres, comme S. Gildas surnommé le Sage, semble le dire, quoiqu'obscurément. 'Mais dans le temps qu'Eleuthere qui estoit un homme saint, dit Bede, estoit le chef & le Pontife de l'Eglise

Bed. his. l. 1. c.
4. p. 5. 2] chr. t. 2.
p. 111 [coll. apr.
t. 1. p. 23. 2.

NOTE 2.

Romaine sous les Empereurs M. Aurele & Commode son frere, [ou plutoft son fils;] Lucius Roy des Anglois luy écrivit, & le pria instamment de luy envoyer quelqu'un afin qu'il se fist Chrétien : & il obtint aussitost l'effet d'une demande si sainte. C'est ce que nous apprenons de Bede : & on le lit aussi dans un Pontifical [qu'on pretend avoir esté fait avant le milieu du VI. siecle.]

'Les Anglois, ajoute Bede, ayant receu la foy par ce moyen, la conserverent toujours pure & inviolable dans une paix profonde jusques à la persecution de Diocletien. 'S. Gildas qui écrivoit l'an 564, selon Usserius, pres de 200 ans avant Bede, dit que la foy avoit esté receue en Angleterre avec beaucoup de tiedeur, & qu'elle y estoit neanmoins demeurée jusques à Diocletien, toute entiere dans les uns & un peu alterée dans les autres. 'Origene dit que la vertu du nom de J. C. avoit passé les mers pour aller chercher les Bretons dans un autre monde.

'Pour ce qui est de Lucius, Usserius dit que l'opinion la plus generale, est que ce prince estoit Roy d'une partie de l'Angleterre soumise aux Romains. 'Car il montre fort bien que c'estoit une chose assez ordinaire aux Romains, d'avoir mesme des Rois pour instrumens de la servitude des peuples, comme dit Tacite de l'Angleterre mesme. [Et ce sentiment est conforme à ce que dit Bede,] que les Anglois ayant receu la foy par la conversion de Lucius, la conserverent sans trouble jusques à Diocletien. [Car qu'est-ce que la persecution de Diocletien leur eust fait, s'ils n'eussent pas esté soumis à l'Empire?]' Baronius a mis Lucius

NOTE 3.

dans le martyrologe Romain au 3 de decembre: [& on dit diverses choses tant de luy que de S. Eleuthere à son sujet, que nous ne raportons pas ici, parceque nous n'en trouvons rien dans les anciens.]

'On a sous le nom du Pape Eleuthere une epistre decretale, écrite aux Evescques de France, laquelle Baronius mesme abandonne en quelque sorte. On y a mis le decret que les Pontificaux luy attribuent sur la liberté qu'ont les Chrétiens de manger toutes les choses qui sont propres à se nourrir. 'Bollandus veut qu'il l'ait fait contre les Montanistes, [ce que nous n'examinons pas.

NOTE 4.

Presque tous les auteurs conviennent qu'il a gouverné environ 15 ans, ce qui nous oblige de dire qu'il est mort en l'an 192.]

1. 'Baronius croit qu'il mourut le 26 de may, auquel le martyro-

1. 'Adon & Notker le mettent le 25, d'autres nouveaux en d'autres jours. [Ussard n'en parle pas.]

Bed. hist. l. c. 4. p. 5. 2.

Uss. r. Bri. c. 13.

p. 477.

Gild. exc. c.

7. p. 116.

Origen Luc. l. 6. p. 215. b.

Uss. r. Bri. c. 3. p. 42.

p. 43.

Tac. v. Agr. c. 14. p. 143.

Bed. hist. l. i. c. 4. p. 5. 2.

Bar. 3. dec. 1.

187. § 12.

Boll. apr. t. 1. p. 23. 2.

26. may, p. 364. a.

Bar. 394. § 1.

Foll. 26. may, p. 364. c.

Poll. 6. may,
p. 364. d. Flor. p.
311-313.

ge Romain met sa feste, & auquel les Pontificaux disent qu'il fut enterré pres de S. Pierre au Vatican. Bollandus suit les martyrologes de S. Jerome, qui marquent à Rome le 6 de septembre la feste de S. Eleuthere Evesque sur le chemin du Sel; d'où il aura ensuite esté transporté au Vatican le 26 de may, soit sous Constantin, [soit depuis;] de quoy Florentinius ne s'eloigne pas. On croit que son corps est encore au Vatican, quoique l'Eglise de Troie dans la Pouille & quelques autres pretendent l'avoir.

Bar. 194. § 1.

'Le martyrologe Romain luy donne le titre de Martyr: sur-quoi Baronius remarque que ce titre se donnoit en ce temps là à tous ceux qui avoient souffert quelque chose pour la foy, quoiqu'ils ne fussent pas morts dans les tourmens: [& cette remarque qui est tres vraie, peut servir pour plusieurs Papes à qui les anciens attribuent le martyre, quoique S. Irenée ne les regarde que comme Confesseurs.] Mais à l'égard de S. Eleuthere, quoique Baronius fonde son titre de Martyr sur tous les anciens martyrologes, Bollandus & Florentinius n'en ont rien trouvé de plus ancien que Pierre des Noels.

§ 1.

Boll. 26 may,
p. 364. d. e] Flor. p. 313. r.



R H O D O N,

DÉFENSEUR DE L'EGLISE

CONTRE LES HERETIQUES.

Euseb. h. e. 13. p.
177. a] 178. b.

Hier. v. ill. c.
27 p. 280. d.

Euseb. h. e. 13. p.
172. b.



HODON estoit d'Asie. Il étudia à Rome sous Tatien, [qui pour lors estoit encore Catholique, c'est à dire vers l'an 170,] & il vivoit encore sous Severe. [Bien loin de suivre son maistre lorsqu'il tomba dans l'heresie;] Tatien ayant fait un livre des Questions, pour montrer l'obscurité de l'Ecriture, [afin de la décrier,] Rhodon promit dans un écrit de faire un livre particulier pour resoudre routes ces questions. [Eusebe ni S. Jerome ne disent point s'il l'a fait.]

p. 177. d.

'Il eut une grande conference avec Apelle l'un des principaux

paux disciples de Marcion, qu'il convainquit d'heresie en beaucoup de points. Ce qui reduisit cet heretique à dire qu'il ne falloit point disputer de toutes ces matieres, mais demeurer chacun dans son opinion; & quelque instance que luy fist Rhodon, il ne put jamais rendre aucune raison de sa croyance. Rhodon le conjurant de luy dire la verité, il luy jura qu'il croyoit un seul Dieu, [quoique Marcion en crust deux,] mais qu'il n'en avoit aucune preuve: car il ne recevoit pas l'autorité de l'Ecriture. De sorte que Rhodon le quitta en deplorant la folie de cet homme qui se pretendoit estre le docteur des autres, & qui ne pouvoit pas dire pourquoi il suivoit un sentiment plustost qu'un autre. Rhodon écrivit cette conference dans un ouvrage qu'il fit contre les Marcionites, dont il y décrivait les divisions & les erreurs. Il le dedia à un nommé Callistion. C'estoit le plus considerable de tous ses ouvrages.

^a Il fit aussi un fort beau traité sur les six jours de la creation du monde. ^b Il semble qu'il ait fait encore d'autres ouvrages contre diverses heresies. ^c S. Jerome luy attribue un écrit insigne contre les Montanistes, ^d dans lequel il parloit de Milriade, qui avoit aussi écrit contre eux. ^e Comme Eusebe ne dit rien de cet écrit, on craint que S. Jerome n'ait attribué à Rhodon ce qu'Eusebe dit d'un auteur posterieur, [que nous croyons estre Astere Urbain.]

Hier. v. ill. c.

37. p. 280. c.

^a d] Euf. p. 178. b.

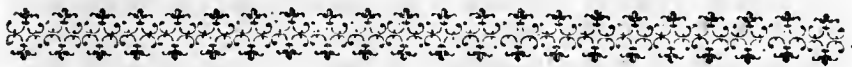
^b p. 177. a.

^c Hier. v. ill. c.

37. p. 280. d.

^d c. 39. p. 281. b.

^e Euf. n. p. 58. 2. b.



HERMOGENE

HERESIA RQUE.



ERMOGENE a commencé à paroistre des le temps de Marc Aurele, comme on le verra par la suite. Il vivoit encore lorsque Tertulien écrivoit contre tous les heretiques son ouvrage de la Prescription, & depuis contre luy en particulier [vers l'an 200.] Il s'exerçoit

Test. præf. c.

30. p. 242. c. d.

in Her. c. 1. p.

265. c.

^f c] n. p. 72. 1.

à peindre, mais peignoit mesme à ce qu'on croit des idoles des payens. Il semble qu'il ait étudié la philosophie stoïcienne

p. 265. d.

lorsqu'il faisoit déjà profession du Christianisme. [Voici le portrait que Tertullien fait de son esprit & de ses mœurs.] C'est un

c] n. p. 72.

homme, dit-il, qui naturellement est porté à l'herésie & aux troubles. Il croit qu'il est fort eloquent parcequ'il parle tous jours, qu'il est genereux parcequ'il ne rougit de rien, qu'il a une conscience droite & sincere parcequ'il medit de tout le monde. Il viole les loix de Dieu & par ses peintures & par ses frequens mariages, 'accoutumé à epouser plus de femmes qu'il n'en peint : ^a & il fait un outrage egal à ces loix saintes, soit en les meprisant ouvertement dans ses peintures, soit en les alleguant pour justifier son incontinence. Il ment toujours ou aux yeux par son pinceau, ou à l'esprit par sa plume. Il corrompt par ses differens adulteres & l'integrité de la foy, & la pureté du corps. Pour l'intelligence & l'ouverture de l'esprit, il tient le premier rang entre ceux qui n'en ont point.

L'herésie de cet Hermogene consistoit à croire une matiere increée, sans commencement, sans principe, coeternelle à Dieu: 'ce qui estoit l'egalier à Dieu mesme, quoiqu'il ne voulust pas avouer un si grand blaspheme. ^b C'est pourquoi Tertullien l'appelle luy & tous ceux de son sentiment, les heretiques "Materiels." ^c Il avoit tiré cette doctrine de Zenon & des stoïciens. ^e Il pretendoit que Dieu avoit formé toutes choses de cette matiere, ^d sans mesme en excepter l'ame, ^e ne pouvant pas croire que Dieu eust créé aucune chose de rien. ^f C'estoit à cette premiere matiere qu'il attribuoit le mal & les defauts qui se trouvent dans toutes les creatures.

[Il avoit encore des heresies plus ridicules,] ^g comme ce qu'il disoit que le corps de J.C. estoit dans le soleil, ^h & que le diable & les demons se dissoudroient quelque jour pour retourner à la matiere premiere.

ⁱ S. Theophile Evêque d'Antioche écrivit contre l'herésie d'Hermogene: [& nous ne connoissons point d'autre Hermogene en ce temps là que celui dont parle Tertullien,] à qui en effet Theodoret rapporte l'écrit de S. Theophile. [Ainsi puisque "ce Saint est mort dans les premieres années de Commode, il faut qu'Hermogene ait commencé à paroître des la fin de M. Aurele."] Tertullien le refuta depuis par un livre qu'il fit contre sa matiere increée. ^k Il en écrivit encore un autre, intitulé "De l'origine de l'ame, contre ce que cet heretique vouloit que l'ame eust esté tirée de la matiere.

'Il joint avec Hermogene un nommé Nigidius, dont il ne dit autre chose sinon qu'il vivoit encore alors: mais il ne nous apprend point quelles estoient ses heresies.

Monog. c. 16. p. 267. c.
in Her. c. 1. p. 265. c.
d.

c. 3. p. 267. b.

c. 14. p. 265. d |
267. b.

c. 4. 5. p. 267. 268.
b c. 25. p. 278. b.

c. 1. p. 265. d |
p. 265. c. 7. p. 232. d.

c. in Her. c. 1. p. 265. d.

d de an. c. 1. 4.

p. 304. b | 307. a.

e in Her. c. 2. p. 266. b.

f c | Thdrt. h. 1. 1.

c. 19. p. 207. d.

g d | Cl. ex. p. 808. 1. d.

h Thdrt. p. 207. d.

i d | Eu. 1. 4. c.

24. p. 145. d.

Tert. in Her. p. 265.

k de an. c. 1. 4. p. 304. b | 307. a.

p. 265. c. 30. p. 242. c. d.

Materiarior.

v. son titre:

de censu anima.

'S. Philastre dit que Sabellius a pris son heresie d'Hermogene & de Praxeas, qui avoient dogmatizé en Afrique, & avoient esté chassés de l'Eglise, à cause qu'ils confondoient les personnes divines. 'S. Augustin témoigne que l'on disoit la mesme chose. Mais ils ne marquent point si cet Hermogene est celui dont parle Terrullien, qui ne luy attribue point d'erreurs sur ce sujet, ni Theodoret non plus.

'S. Philastre parle ensuite de deux heretiques de Galacie nommez Seleucus & Hermias, qui croyoient [comme Hermogene] une matiere eternelle, & que le corps de J.C. estoit dans le soleil. Mais il croyoient de plus que Dieu estoit corporel; que les ames estoient tirées de la terre; qu'elles estoient créées par les Anges; qu'il n'y a point d'autre resurrection que la generation des enfans. 'S. Philastre met aussi entre leurs erreurs, de croire selon Platon que le paradis estoit visible. 'S. Augustin au contraire dit qu'ils tenoient le paradis invisible.^a Ils ne se servoient pas du baptesme d'eau, parcequ'ils attendoient un baptesme d'esprit & de feu. Leurs disciples s'appelloient Proclianites ou Proclianites, comme au S. Augustin, & Hermiotites, & demouroient dans la Galacie, ajoutant de nouvelles erreurs à celles de leurs maistres: car ils nioient que J.C. fust né de la Vierge, & eust eu une veritable chair.

[On a imprimé avec S. Justin un petit ouvrage grec d'un Hermias, à qui on donne le titre de philosophe, fait contre les philosophes payens, dont il se moque agreablement, à cause de leurs differentes opinions, qui souvent se combatoient. Du reste cet ouvrage est peu de chose, & n'a rien de particulier qui oblige à le lire.] Mais je ne voy personne qui dise qui estoit cet Hermias, ni en quel temps il a vécu. Tout ce que nous en pouvons dire, c'est que son sujet donne lieu de croire qu'il écrivoit dans les premiers siecles de l'Eglise, où l'on s'occupoit particulièrement à détruire le paganisme. Il parle comme ayant une femme & des enfans encore petits; & il adresse son discours à quelques amis qu'il ne designe point autrement. Ce qu'il dit que Corinthe est dans la Grece Laconique, [est assez particulier. Je ne sçay si quelqu'un en voudroit tirer qu'il estoit de Lacedemone. Ce ne sauroit estre au plus qu'une conjecture bien foible. Je ne pense pas aussi qu'on puisse faire un grand fort pour le distinguer d'Hermias de Galacie, sur ce que] dans l'enumeration des opi-

1. Le Prædestinatus qui s'étend beaucoup sur ces heretiques, dit qu'ils s'appelloient Proclianistes, d'un certain Proclin & c. Il leur oppose Terrullien.

nions des philosophes payens, il n'oublie pas celle de Cleanthe, qui faisoit Dieu & la matiere les principes de toutes choses.



LES THEODOTIENS,

ET

LES MELCHISEDECIENS.

Tert. pr. c. 58.
p. 254. d. | Epi.
54. c. 1. p. 463. a.
Epi. p. 463. a.
b | ind. p. 397. b.



LES Theodotiens ont eu pour chef de leur secte Theodote de Byzance, ² corroyeur ^{de} son métier, mais qui avoit lu & appris beaucoup de choses, & estoit tres habile dans les belles lettres. Il fut pris avec beaucoup d'autres dans la persecution par l'ordre* du Gouverneur de la ville, & tous les autres ayant remporté la couronne du martyre, il n'y eut que luy qui tomba & qui renonça

II | Tert. pr. c. 58. p. 254. d.

Bar. 195. § 2

V. la perf. de M. Aurele § 6. ² *μετανοησας*.
J. C. S. Epiphane declare qu'il ne sçait pas dans quelle persecution ceci arriva. Mais comme Theodote fut excommunié par le Pape Victor, qui commença sous Commode, & mourut avant la persecution de Severus, [au moins avant qu'elle fust autorisée par des edits,] Baronius [& le P. Petau,] ont cru que cette persecution estoit celle de M. Aurele.

Epi. 54. c. 1. p. 463. b. c.

c.

c. 2. p. 464. a.

c. 1. p. 463. c.

d.

Theodote estant tombé dans cette faute, & ne pouvant souffrir les reproches que tout le monde luy en faisoit, [au lieu d'embrasser avec humilité le remede de la penitence,] il sortit de son pays. Il s'enfuit à Rome, & y demeura quelque temps inconnu. Mais y estant enfin reconnu par quelqu'un, & s'y trouvant dans la mesme confusion qu'il avoit voulu eviter en se retirant de Byzance, il chercha une autre voie pour s'en garantir. Il pretendit que ce n'estoit point un peché, [ou au moins un peché considerable, de renoncer à J. C, puisqu'il a déclaré que ce qu'on auroit dit contre luy seroit pardonné. Et comme il estoit aisé de le convaincre par l'Évangile,] il passa de ce blasphème à un plus grand, & commença à dire qu'il n'avoit pas renoncé à Dieu, mais seulement à un homme. On luy demandoit ce qu'il vouloit dire par cet homme : & il répondit que c'estoit J. C. qui n'estoit qu'un homme. Il soutint deslors que J. C. n'estoit qu'un pur

homme ; & c'est ce que les Theodotiens ont soutenu avec luy. [Tertullien, S. Augustin, & S. Philastre, rapportent sa chute à peu pres de la mesme maniere, mais plus en abrégé.] Il tomba ainsi dans l'heresie des Aloges, qui rejettoient l'Evangile de S. Jean avec son Apocalypse : & toute sa science ne luy servit plus qu'à défendre son impiété, [c'est à dire à se precipiter de plus en plus dans l'abyfme de perdition.]

'S. Epiphane dit qu'il soutenoit que J. C. estoit né de la mesme maniere que les autres hommes. Neanmoins Tertullien ou un autre auteur du mesme temps, dit qu'il reconnoissoit qu'il estoit né de la Vierge par l'operation du S. Esprit, mais sans aucune autre prerogative que celle d'une justice & d'une vertu plus eminente. Theodoret explique de mesme le sentiment de Theodote. S. Clement d'Alexandrie cite ce blaspheme d'un Theodote, que J. C. mesme avoit eu besoin de redemption, [luy qui n'est venu que pour racheter les autres.] Il en rapporte plusieurs choses qui peuvent faire croire qu'il estoit Valentinien.

NOTE 1. 'Celui de Byzance fut excommunié par le Pape Victor, qui gouverna depuis 192 jusqu'en 201 ou 202, [& cela fixe à peu pres le temps où cet heretique a commencé. Car il est visible qu'il n'a pu demeurer longtemps dans l'Eglise après avoir publié dans Rome mesme une heresie aussi detestable que la sienne. L'histoire de Natalis que nous rapporterons dans la suite, arrivée sous le Pape Zephyrin, & ainsi en 219 au plus tard, fait voir que Theodote estoit mort avant ce temps là.] Le Synodique pretend qu'il fut condanné par S. Apollinaire d'Hieraple dans un Concile de 27 Evêques : [Mais S. Apollinaire paroist trop ancien pour cela.] Le mesme livre dit que le Pape Victor assembla à Rome un Concile de quinze Evêques, qui condanna Theodote avec Ebion, le premier auteur de son heresie. Craton Evêque des Syriens, par qui le Prædestinatus dit que les Theodotiens ont esté vaincus, [est inconnu à tous les autres.]

NOTE 2. 'Il ya eu un Artemas ou Artemon qui a enseigné les mesmes blasphemes, quoiqu'il se soit fait chef d'une autre secte. Theodoret le met avant Theodote le corroyeur. [Et neanmoins il faut qu'il luy ait esté postérieur,] puisque les plus anciens auteurs qui ont écrit contre l'heresie d'Artemon, disent que Theodote a esté l'auteur, le chef, & l'inventeur de cette impiété, [en renouvelant ce que les Ebionites & les autres anciens heretiques en avoient dit. Artemon doit seulement avoir suivi Theodote d'assez pres,] puisque ceux qui l'ont combattu sou-

renoient que ses blasphemes n'avoient esté inventez que depuis peu[par Theodote.] Le Synodique dit qu'il fut condanné avec Theodote par le Concile de Rome sous S. Victor.^a Saint Epiphane dit qu'il avoit paru longtems avant Paul de Samofates, lequel renouvella ses erreurs[vers l'an 263.

Cet Artemas a rendu son heresie fort celebre, comme on le voit par le Concile d'Antioche, qui deposa Paul de Samofates en 270.] Car ce Concile dit que Paul peut envoyer, s'il veut, des lettres de paix & de communion à Artemas; & que les sectateurs d'Artemas peuvent communiquer avec luy. S. Alexandre d'Alexandrie dit aussi qu'Arius avoit suivi l'heresie d'Artemas; quoique non pas dans toute son étendue, [& il est visible que son nom a esté beaucoup plus connu dans la suite du temps, que celui de Theodote.

Les Theodotiens pretendoient n'estre pas les auteurs de leur doctrine, de peur de se condamner par sa nouveauté.] Ils vouloient qu'elle fust ancienne, qu'elle eust esté enseignée par les Apostres, & toujours continuée dans l'Eglise jusques au pontificat de Victor; soutenant que Zephyrin son successeur estoit le premier qui avoit, disoient-ils, corrompu la verité, [en défendant la divinité de J.C.] Mais les Catholiques les refutoient sans peine par les témoignages de l'Ecriture; par les auteurs ecclesiastiques qui avoient écrit avant Victor, comme S. Justin, Miltiade, Tarien, S. Clement, & particulièrement par S. Irenée & S. Meliton, qui soutenoient tous la divinité de J.C, par les hymnes & les cantiques que les Chrétiens avoient composez des le commencement de l'Eglise; & enfin par l'excommunication que Victor mesme avoit prononcée contre Theodote

l'inventeur de leurs blasphemes. Eusebe tire tout ceci d'un écrit fait en ce temps là contre l'heresie d'Artemon, intitulé le petit Labyrinthe, qui ne portoit point le nom de son auteur. C'est pourquoi Eusebe & Theodoret le citent sans l'attribuer à personne. Mais un anonyme cité par Photius assure qu'il est de Caius Prestre de Rome, [tres celebre au commencement du III. V. son titre. siecle: & nous ne voyons rien qui nous empesche de le croire.]

Eusebe & Theodoret rapportent de ce livre une histoire tres memorable, arrivée à Rome où estoit l'auteur: & il dit que si elle fust arrivée à Sodome, il croit qu'elle eust esté capable de convertir cette ville. Il y avoit de nostre temps, dit-il, un nommé Natalis qui avoit confessé publiquement la foy de J. C. [Il y a apparence que ce fut dans la persecution de Severe.] Il fut

Conc. t. 4. p.

62. a.

▲ Epi. 65. c. 1. p.

68. a.

a) Euf. l. 5. c. 28.

p. 155. c.

l. 7. c. 30. p. 282. c.

Thdr. l. 1. c. 3.

p. 531. c.

Euf. l. 5. c. 28. p.

195. c. d.

a.

p. 156. a.

a) 195. c. Thdr.

h. l. 2. c. 5. p. 220.

c.

Phot. c. 48. p.

36. c.

Euf. p. 196. 197]

Thdr. p. 220.

221.

à Euf. p. 196. c.

trompé par Asclepiodote & un Theodote^d banquier, tous deux
 disciples de Theodote le corroyeur. Car ils luy persuaderent
 de se faire Evêque¹ de leur secte pour* une somme d'argent
 qu'ils luy promirent par mois. S'estant donc mis de leur parti, il
 fut souvent repris en songe de cette faute. Car nostre Seigneur
 J.C. qui est un Dieu plein de misericorde, ne vouloit pas que
 cet homme qui avoit rendu témoignage à sa Passion, se perdît
 malheureusement hors de l'Eglise: Mais comme Natalis ne
 faisoit pas assez d'état de ses visions, estant bien aise de se voir
 chef d'un parti, & estant encore retenu par l'avarice qui perd la
 plupart du monde; il fut enfin fouetté rigoureusement toute
 une nuit par les saints Anges. [Ce chastiment luy fut salutaire:]
 de sorte que des le matin il se revêtit d'un sac, se couvrit [la
 teste] de cendres, & les yeux baignez de larmes, il se vint prom-
 tement jeter aux piez de l'Evêque Zephyrin; se prosternant
 non seulement [devant luy &] devant le Clergé, mais aussi aux
 piez des laïques. Il emut par ses pleurs les entrailles si tendres
 de l'Eglise de J. C; & après beaucoup de conjurations & de
 prieres, après qu'il eut montré les marques des coups [de fouet
 dont il avoit esté puni, ou les cicatrices des plaies qu'il avoit
 receues pour J.C.] il obtint enfin, quoiqu'avec beaucoup de
 peine, de rentrer dans la communion de l'Eglise.

Il faut ajouter à ceci un autre endroit du mesme auteur, où il
 parle ainsi de ces heretiques: Ils ont corrompu sans crainte les
 Ecritures divines; ils ont aboli la regle de l'ancienne foy: Ils ne
 connoissent pas J. C, d'autant qu'ils ne cherchent pas ce qu'on
 lit dans la parole de Dieu, mais qu'ils examinent curieusement
 par quelle figure de syllogisme ils fouriendront leur heresie.
 Quand on leur propose quelque endroit de l'Ecriture, ils regar-
 dent s'il fait un argument conjonctif ou disjonctif. Ils negli-
 gent ce que Dieu nous a dit, & s'appliquent à la² geometrie, aux
 sciences qui regardent la terre, parcequ'ils sont de la terre, &
 ne parlent que de la terre, sans avoir aucune connoissance de
 J.C. qui vient du ciel & non de la terre. Aussi quelques uns d'en-
 tre eux apprennent avec beaucoup de travail la geometrie
 d'Euclide, d'autres lisent avec admiration Aristote & Theo-
 phraste. Je ne sçay mesme s'il n'y en a point quelques uns qui
 adorent Galien, lequel outre ses livres de medecine, a écrit sur
 les figures des argumens, & sur toute la philosophic.

1. c'est ce qui nous a fait dire que Theodote le corroyeur estoit mort alors.

2. geometrie à la lettre signifie le mesurage de la terre.

c. 18. p. 197. c. d.

'Faut-il après cela un grand discours, ajoute le mesme auteur, « pour montrer combien ils sont éloignez de la veritable foy, puis- « qu'ils appuient leur heresie sur les inventions des infideles, & « qu'ils galtent la simplicité des Escritures divines par les artifices « & les subtilitez des impies? C'est cette confiance en la philoso- « phie, qui leur a donné la hardiesse de porter leurs mains sur ces « mesmes Escritures, pour les corrompre sous pretexte de les cor- « riger. Et il est aisé à ceux qui en voudront prendre la peine, de « voir si je dis la verité. Il ne faut que conferer ensemble leurs « exemplaires, & on verra bientost la difference. Car ceux de « Asclepiade [ou Asclepiodote] ne s'accordent pas avec ceux « de Theodote. Et il est fort aisé d'en trouver bien des copies, « parceque leurs disciples ont eu grand soin de transcrire les cor- « rections ou plustost les corruptions de leurs maistres. Les copies « d'Hermophile sont encore differentes des autres: & celles d'A- « pollone ne s'accordent pas mesme entre elles, y ayant bien de la « difference entre les premieres & les dernieres. Il est difficile « qu'ils ne s'apperçoivent eux mesmes combien cette temerité « est criminelle. Car en corrompant ainsi les Escritures, ils font « voir ou qu'ils n'ont point de foy, s'ils ne croient pas que c'est le « Saint Esprit qui les a dictées, ou qu'ils se croient eux mesmes « plus habiles que le S. Esprit. Et ils ne peuvent pas nier que ces « changemens ne viennent d'eux, puisque les exemplaires où ils « se trouvent sont écrits de leurs propres mains, & qu'ils ne les « sauroient montrer dans aucun exemplaire plus ancien qu'eux, « pour dire qu'ils les ont prises de ceux dont ils avoient d'abord « receu les premieres instructions du Christianisme. Quelques « uns d'entre eux n'ont pas mesme voulu prendre la peine de cor- « rompre l'Escriture; mais ils ont rejetté tout d'un coup & la loy « & les Prophetes, sous pretexte que la grace de l'Evangile leur « suffisoit: & par cette doctrine qui ruine la divinité aussibien « que la loy, ils sont tombez dans l'abyssme le plus profond & le « plus funeste.

p. 198. a.

b.

[Ces passages nous apprennent que les principaux disciples de Theodote le corroyeur, ont esté un second Theodote qualifié le banquier] ou le changeur, parceque c'estoit son métier, [Asclepiodote ou Asclepiade, Hermophile, & Apollone] nommé quelquefois Apollonide. [Il y faut peuteestre ajouter] un Marcien, dont Gennade dit qu'il croyoit que J. C. n'estoit qu'une chair venue de la chair; & qu'il n'estoit point Dieu. Il croyoit peuteestre, comme les Ariens, que la chair estoit animée par quel- que

Thdr. h. l. 1. c. 6. p. 211. c. c. 5. p. 211. b. Genn. dog. c. 1. p. 38 c. a. d.

ἀπὸ γυναικός.

que substance superieure à celle de l'amè, mais inferieure à celle de Dieu.

Theodote le changeur a esté plus renommé que les autres,] 'parcequ'il a formé une nouvelle heresie, appellée des Melchisedeciens.^a C'est pourquoy on dit que cette secte n'estoit qu'une branche des Theodotiens. ^bAussi ils suivoient tous les mesmes sentimens, ^cdisant que J.C. n'estoit qu'homme quoiqu'il fust né de la Vierge Marie par l'operation du Saint Esprit; ^d& ils n'en estoient differens qu'en ce qui regarde Melchisedec, ^equ'ils disoient n'avoir pas esté un homme, ^fmais une vertu celeste superieure à J.C. mesme, dautant qu'il estoit l'intercesseur & l'avocat des Anges, au lieu que J.C. l'estoit seulement des hommes; & qu'aussi il estoit le modele de J.C. & ils ajoutoient à cela que Melchisedec n'avoit eu veritablement ni pere ni mere; & que son commencement & sa fin estoient incomprehensibles. C'est pourquoy ils prenoient eux mesmes le nom de Melchisedeciens. Ils se servoient de quelques livres apocryphes qu'ils avoient inventez [sous le nom] de personnes dont l'Ecriture ne parle point.

^r S. Epiphane dit qu'il ne sçait pas si la secte des Theodotiens duroit encore de son temps. [Il ne paroist pas non plus que celle des Melchisedeciens ait eu beaucoup de cours,] quoiqu'elle ait esté renouvellee [en Egypte sur la fin du III. siecle,] par l'heretique Hierax qui soutenoit que Melchisedec estoit le S. Esprit.] Mais il y a eu longtemps divers particuliers qui ont esté dans l'erreur sur ce sujet.] S. Jerome dit qu'Origene & Didyme vouloient que Melchisedec fust non un homme, comme S. Irenée, S. Hippolyte, S. Eustathe, & beaucoup d'autres anciens l'avoient soutenu, mais un ange & une vertu celeste. [Ceux qui s'attachoient à Origene le suivoient apparemment en ce point,] puisque Saint Jerome dit qu'on ne pouvoit alors prendre parti sur cette question sans offenser plusieurs personnes. [Mais cela n'estoit pas néanmoins universel.] Car Eusebe de Cesarée abandonnoit Origene sur ce point, pour suivre le sentiment commun de l'Eglise.

L'auteur des Questions sur l'ancien & le nouveau Testament, [qu'on croit estre Hilaire Diacre de Rome sous Libere, & depuis schismatique,] s'étend fort sur ce point; pour soutenir que Melchisedec est le S. Esprit, qu'il pretend estre le second Pontife du Pere; J. C. dans sa nature mesme divine, estant le premier

^r Le Prædestinatus les fait refuter par un Denys Eveſque de Jerusalem, [qui ne fut jamais.]

Thdr. h. l. 1. c. 6. p. 221. c.

^a Epi. 55. c. 1. p. 468. b.

^b Thdr. p. 221. c.

^c Tert. cat. c. 53. p. 254. 255.

^d Thdr. p. 221. c.

^e Aug. h. 34. p. 8. 2. c.

^f Tert. p. 255. a. Thdr. p. 221. c.

^g Tert. p. 255. a. Epi. 55. c. 1. p. 468. b.

Phila. c. 51. p. 14. a.

Epi. 54. c. 1. p. 463. a.

55. c. 5. p. 472. b. 67. c. 3. p. 711. c.

Hier. ep. 126. p. 38. c. d.

Aug. q. 109. 2. 3. B. p. 106-109.

Præd. p. 51.

p. 109. d.

selon luy. 'C'est pourquoy il blasme ceux qui dans l'oblation [de la Messe] donnoient à Melchisedec le titre de souverain Pontife, [comme l'Eglise le fait encore aujourd'hui.]

Hier. ep. 126. p.

38. c.

p. 40. d.

'On envoya à S. Jerome un livre anonyme fait pour soutenir la mesme erreur; & ce que l'auteur faisoit avec d'autant plus de hardiesse, qu'il avoit tres peu de lumiere, comme il avoit aussi tres peu d'eloquence. S. Jerome le refuta, & montra que Melchisedec avoit esté un veritable homme, Prince d'un canton de la Palestine.

Cotel. g. 1. p.

423. 424.

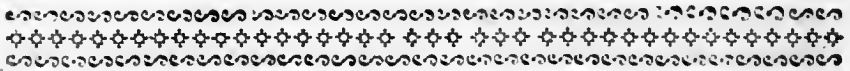
'Un saint solitaire d'Egypte estant tombé par simplicité dans la croyance que c'estoit le Fils de Dieu, S. Cyrille d'Alexandrie le porta à consulter Dieu sur ce point. Il le fit; & après avoir prié trois jours, il vint de luy mesme dire à S. Cyrille que Melchisedec estoit veritablement un homme comme les autres; Dieu le luy ayant fait voir dans la compagnie des autres saints Patriarches descendus d'Adam.

Pet. dog. t. 3. l.

1. c. 4. p. 242.

245.

'Le P. Petau refute une imagination ridicule d'un homme de nostre temps, qui a pretendu que Melchisedec estoit un homme celeste formé de Dieu avant Adam, & que luy avec Henoc & Elie estoient les Mages qui estoient venus adorer J. C. à Bethléem.



P R A X E A S

C H E F D E S P A T R O P A S S I E N S .

Tert. cat. c. 53.

p. 254. 255.

Euf. l. 1. c. 18.

p. 196. c. d.



RAXEAS a commencé après les deux Theodotes, ^b dont le plus ancien qui est celui de Byzance, n'a publié son heresie contre la divinité de J. C. que sous Victor, ou tres peu auparavant; & l'autre Theodote a esté le disciple de celui-ci. [Ainsi Praxeas a pu commen-

cer aussi sous Victor: & il le faut mettre ou sous ce Pape, ou NOTRE

Text. in Pr. c. 1.

p. 63. d.

sous Zephyrin son successeur;] puisqu'il a paru heretique avant le schisme de Tertullien, [arrivé au plustard l'an 7 de Zephyrin,

Opt. l. 1. p. 37. a.

de J. C. 207.] S. Optat peut porter à croire qu'il a esté combattu & condanné par Zephyrin.

V. Tertul. lien. § 7. 8.

Text p. 634. c.

'Ce Praxeas avoit un esprit fort inquiet: & de plus il estoit

devenu superbe, parcequ'il avoit esté quelque temps en prison pour la foy ; ce qui le faisoit regarder comme Martyr. [Il rendit à l'Eglise & à la verité un service encore plus considerable.]

v. les Mon-
ranistes no-
re 4.
*NOTE 2.

Car le Pape, ["qui apparemment estoit Victor,] approuvoit déjà les fausses propheties* de Montan, lorsque Praxeas, par le rapport qu'il luy fit de l'état des choses, l'obligea de revoquer les lettres de paix qu'il avoit déjà-envoyées pour les Montanistes. Il venoit alors d'Asie, [où cette heresie avoit pris naissance : & ainsi il en pouvoit dire des nouvelles bien assurées.]

à Patre
passé.

Mais s'il eut le bonheur de chasser de Rome la [fausse] prophetic de Montan, il eut le malheur d'y introduire le premier une nouvelle heresie, qui reconnoissoit tellement un seul Dieu, qu'elle ruinoit la distinction des personnes ; soutenant que le Pere estoit le mesme que J.C, & qu'ainsi c'estoit luy qui s'estoit incarné, qui estoit né de la Vierge, qui avoit souffert en croix, & qui estoit luy mesme assis à sa droite. C'est pourquoi ses sectateurs ont esté appellez Patropassiens, "parcequ'ils attribuoient la Passion au Pere. Et comme les Sabelliens ont depuis embrassé la mesme heresie, on les a appellez Patropassiens, & quelquefois mesme Praxeciens. Car ce n'estoit en effet qu'une mesme secte & une mesme doctrine. Cette ivraie semée dans Rome crut d'autant plus aisément, que la conformité qu'elle avoit avec la croyance Catholique d'un seul Dieu, [combatue par la plupart des heresies de ce temps là,] empeschoit d'abord qu'on n'y prist garde. Elle fut enfin decouverte par celui dont il plut à Dieu de se servir, dit Tertullien, [qui semble par cette expression modeste se marquer luy mesme:] & il estoit encore alors dans l'Eglise Catholique. Elle fut aussitost arrachée, au moins autant que l'on en pouvoit juger. Car celui mesme qui l'avoit semée, donna sa retractation écrite de sa propre main.

i.
NOTE 3.

Et cet acte, dit Tertullien, demeura entre les mains des Catholiques, c'est à dire, dans les archives de l'Eglise, soit de Rome, où tout ceci se passa selon Baronius, [soit de Carthage, "puisqu'il semble assez probable selon la suite de Tertullien, que Praxeas passa avec ses erreurs de Rome en Afrique.] Et l'on tient, dit S. Augustin, qu'il a esté en cette province. S. Philastre [de qui S. Augustin peut l'avoir pris,] le dit positivement.

Praxeas s'estant donc retracté, cette affaire demeura quelque temps assoupie & dans le silence. Mais comme l'ivraie s'estoit déjà repandue, [& avoit infecté plusieurs personnes,] ce silence

c.
d|cat.c.53.p.
255.a.b.
Bar.196.§ 21.
Aug.h.41.p.9.
1.a.b.
Tert.in Pr.c.1.
F.634.c.d.
a a.
d.
Bar.196.§ 20.
& alii.
Aug.h.41.p.9.
1.a.
& Philo.c.54.
p.14.b.
Tert.in Pr.c.1.
P.634.d.

1. *Psychicorum*, qui est le nom que Tertullien donnoit par derision aux Catholiques.

J. qui venoit de l'hypocrisie & de l'artifice, ne dura que jusqu'à ce que cette graine eust germé de nouveau, & eust produit de malheureux fruits. Cela n'arriva qu'après le schisme de Tertullien, lequel écrivit alors contre Praxeas un grand ouvrage que nous avons encore.

Conc. t. 4. p. 62. b.

'Le Synodique [qui est moderne,] dit que le Pape Victor tint un Concile à Rome, où l'on excommunia Sabellius & Noet, qui confondoient les trois hypostases & les trois personnes] de la Trinité, avec Valentin. [Ce fait est insoutenable, surtout à l'égard de Sabellius, dont on n'a oui parler que 60 ans après la mort de Victor. Mais il se peut bien faire que Praxeas ayant semé sa doctrine à Rome, Victor l'ait condamnée dans un Concile, & qu'ainsi il ait excommunié Sabellius en la personne de Praxeas, dont il a suivi l'erreur.

Phila. p. 14. b.
Aug. p. 9. 1. a.
4 Opt. l. 1. p. 37.
a.

Quoy qu'il en soit de ce Concile,] Praxeas fut chassé de l'Eglise Catholique à cause de sa doctrine impie, & son heresie s'abolit tellement en Afrique, que son nom mesme y estoit presque inconnu du temps de S. Opat. [Il ne paroist pas non plus avoir esté connu des Grecs, qui n'en parlent point du tout. Ils l'ont néanmoins refuté en écrivant contre Sabellius.] Gennade en parle, & dit qu'il ne faut pas croire un Dieu solitaire, [& d'une seule personne,] selon l'imagination de Praxeas & de Silvain, & selon la doctrine d'annable de la Pentapole, [c'est à dire de Sabellius qui estoit de la Pentapole en Libye. Mais pour Silvain, nous ne voyons point ce que c'est.

Gen. dog. c. 4.
t. 3. p. 380. 2. a.

Tert. cat. c. 53.
p. 55. a.

Le catalogue des heresies qu'on attribue à Tertullien,] & qui finit par Praxeas, dit qu'un nommé Victorin a tasché de fortifier sa doctrine. [Nous ne trouvons point non plus qui il estoit.]

Hier. in Luci.
c. 9. p. 147. 2.
4 Cyp. ep. 73.
p. 183. r.

'L'Eglise admettoit le baptesme donné par ceux de la secte de Praxeas. ^bS. Cyprien parle des Patripassiens.



SAINT IRENÉE

EVESQUE DE LION,

DOCTEUR DE L'EGLISE, ET MARTYR.

~~~~~

### ARTICLE PREMIER.

*Eloges que les anciens Peres ont donnez à S. Irenée.*



OMME S. Irenée a esté l'un des plus illustres défenseurs de l'Eglise, il semble aussi que l'Eglise ait voulu reconnoître ses travaux, par les eloges que les plus celebres de ses Saints & de ses docteurs luy ont donnez.] Les SS. Martyrs de Lion le recommandent au Pape Eleutherus com-

Euf. l. 5. c. 4. p. 168. d.

me un Prestre zelé pour le testament de J. C. Tertullien le met entre les Peres les plus recommandables pour leur sainteté & leur excellence, & qui ont refuté les heretiques par les écrits les plus achevez, remplis de solidité & de verité : & pour son éloge particulier, il dit qu'il a penetré avec beaucoup de soin & de lumiere dans toutes sortes de sciences.

Tert. in Val. c. 5. p. 291. b.

*instru-  
ctiss-  
mis.*

*de  
vraie.*

Eusebe dit qu'on ne peut pas rejeter le témoignage de ce défenseur de la foy & de la doctrine orthodoxe. <sup>a</sup> Il loue la vigueur & la constance avec laquelle il va chercher les secrets les plus obscurs des heretiques, dans les antres & les tenebres où ils se cachent, pour les decouvrir à la lumiere du jour, afin qu'on ait de ces serpens l'horreur qu'ils meritent.

Euf. l. 3. c. 23. p. 91. c.  
a l. 4. c. 31. p. 124. c.

S. Cyrille de Jerusalem cite ses ouvrages contre les heresies, en luy donnant le titre d'interprete [de la doctrine de l'Eglise.] S. Basile fait la mesme chose, en l'appellant cet illustre Irenée, qui approche si fort des Apostres. <sup>b</sup> L'auteur d'un discours sur la vertu attribué à S. Ephrem, en cite un grand endroit, qu'il appelle avec raison des paroles belles & magnifiques d'un Saint. [Et si cet auteur est S. Ephrem, comme rien n'empesche de le croire, cela nous peut faire juger que les ouvrages de S. Irenée avoient esté traduits en syriaque : car c'est la seule langue que sceust S. Ephrem.

Cyr. cat. 16. p. 177. c.

Bas. de Sp. c. 29. p. 38. c.  
b Ephr. de vir. c. 8. p. 247. 1. c.

S. Epiphane qui l'emploie plus souvent qu'aucun autre Pere, & en raporte presque des livres entiers, s'étend aussi plus qu'aucun autre sur ses louanges. Il l'appelle un bienheureux successeur des Apostres, un tres saint & tres heureux serviteur de Dieu. Il dit qu'il a fait voir admirablement l'a stupidité & l'ignorance des heretiques. Il dit que le S. Esprit l'a donné à l'Eglise comme un défenseur invincible de sa doctrine, qu'il l'a enrichi pour cela de toutes ses graces, qu'il luy a donné une foy [tres pure] & une lumiere [non humaine, mais toute du ciel, par laquelle il a dissipé toutes les illusions & les vaines chimeres des heretiques, & triomphé de tous leurs efforts.

Epi. 24. c. 8. p. 73.  
 a. 31. c. 8. p. 173.  
 a. 34. c. 1. p. 133.  
 b.  
 b. 24. c. 8. p. 73.  
 c.  
 e. 31. c. 33. p. 205.  
 a.

S. Jerome ne se contente pas de dire que c'estoit un homme des temps apostoliques, mais il dit qu'il estoit luy mesme un homme apostolique, & que ce qu'il a écrit contre les heretiques est tres docte & tres eloquent.

Hier. ep. 29. p. 196. c.  
 d. in 16. 64. p. 240. c.  
 e. p. 29. p. 196. c.

S. Augustin le produit contre les Pelagiens sur le peché originel, en l'appellant un Saint, & un ancien homme de Dieu. Il le met à la teste de cette assemblée venerable des défenseurs de la verité qui estoient celebres pour leur doctrine, & devant qui les Pelagiens les plus obstinez eussent esté contraints de rougir & de se rendre à la verité, s'ils eussent eu encore quelque crainte de Dieu, & quelque pudeur pour les hommes.

Conc. 2. p. 426. d.

Basile & les autres moines Catholiques dans leur requeste contre Nestorius, nomment S. Irenée & S. Gregoire Thaumaturge seuls entre les Peres des trois premiers siecles qui composoient la tradition.

Thdr. h. l. 1. c. 23. p. 209. b.  
 fl. 2. c. 1. p. 219. b.  
 g. l. 1. c. 2. 5. p. 192. d. 196. d.  
 h. l. 1. c. 5. p. 197. a.  
 i. fr. p. 189. a. b. j. dial. 1. p. 33. b.  
 k. h. ar. l. 1. c. 5. p. 196. d.  
 l. dial. 3. p. 174. c.  
 m. h. pr. p. 18. a. b.  
 n. Th. Rain. t. 8. p. 69. 2.  
 o. Greg. l. 2. ep. 10. p. 977. d. 978. a.

Theodoret l'appelle le tres heureux Irenée, le successeur des Apostres, un homme apostolique, un homme admirable, la lumiere des Gaules, & mesme de tout l'Occident. Il dit qu'il est l'une de ces fontaines spirituelles qui nous apportent les eaux & la doctrine du ciel, & qu'il a cultivé les Gaules comme un jardinier habile & fidele. Anastase Sinaïte l'appelle la cognée qui a abatu les heresies. S. Gregoire le grand a cherché longtemps avec soin ses ouvrages, & l'histoire de sa vie; & il a eu regret de ne les pouvoir pas trouver pour les envoyer à Ethevevesque de Lion qui les demandoit. [Nous omettons] pce qu'on pourroit encore tirer des auteurs posterieurs.

p. Iren. vit. p. 17.



ARTICLE II.

*De l'education de S. Irenée sous S. Polycarpe : De son esprit : De ses études.*

**Q**UOIQUE Gregoire V. & d'autres aient dit que S. Irenée avoit esté disciple de Saint Jean ; néanmoins [comme il n'est mort que vers l'an 202,] on a quelque sujet de croire qu'il est né au plustost vers l'an 120. Son nom qui est tout grec, peut porter à juger qu'il estoit Grec de naissance. Aussi S. Jerome le met entre les Peres Grecs : & dans son catalogue des hommes illustres il ne conte d'auteurs latins avant Tertullien que le Pape Victor & S. Apollone. [L'education de S. Irenée nous montre la mesme chose.] Car il estoit disciple [des plus grands Evêques de l'Asie mineure, comme] de Papias, & particulièrement de S. Polycarpe, [tous deux disciples de S. Jean l'Evangeliste.] Il témoigne luy mesme qu'il avoit vu ce dernier, estant encore fort jeune, & pour user de ses termes, encore enfant. Cela donne sujet de croire qu'il a toujours esté élevé dans la vraie religion : au moins on ne voit point de marque qu'il en ait jamais eu d'autre.

Quelque jeune qu'il fust lorsqu'il estoit auprès de S. Polycarpe, il avoit des cet age un soin tout particulier de remarquer tout ce qu'il voyoit en ce saint vieillard, pour en faire son profit. [Nous avons raporté en un autre endroit ce qu'il en dit luy mesme ; & nous n'en repeterons ici que ce peu de lignes:] Il est vray, dit-il, que par la misericorde de Dieu j'écoutois des lors toutes ces choses avec soin & avec ardeur. Je les gravois non sur des tablettes, mais dans le plus profond de mon cœur. Elles y sont demeurées tres vives & tres presentes ; & Dieu me fait la grace de les repasser sans cesse par mon esprit. [Pour conserver davantage la memoire de ce grand Saint,] il eut soin d'avoir ou plustost de faire luy mesme une copie de la lettre de l'Eglise de Smyrne, où son martyre estoit décrit, comme on le voit par une annotation qu'Usserius a trouvée dans les manuscrits à la fin de cette lettre.

[Mais quelque ardeur qu'il eust pour les instructions spirituelles de S. Polycarpe, il ne faut pas douter qu'il n'ait donné

1. M<sup>r</sup> Du Pin dit vers l'an 140, parcequ'il estoit encore bien jeune lorsque S. Polycarpe estoit fort vieux. [Mais S. Polycarpe pouvoit bien avoir déjà 70 ans en l'an 140.]

Hall. v. Iren. p. 607. 608.  
 p. 406.  
 Iren. vit. p. 14.  
 Hier. in Ez. 6. p. 107. b.  
 b. v. ill. c. 53. p. 84. c.  
 c. p. 29. p. 196. c.  
 v. ill. c. 35. p. 279. a.  
 Iren. l. 3. c. 3. p. 233. d.  
 c. Euf. l. 5. c. 20. p. 188. a.  
 d. Du Pin, p. 207. b.

v. S. Polycarpe § 4.

γν. σίως  
 αὐτὸν  
 εὐκρίμα.

n. p. 73. 2. d.

quelque partie de son temps à l'étude des lettres humaines.]

Iren. pr. p. 4. a.

'Ce n'est pas qu'il ne dise qu'il n'avoit point appris à composer des livres, qu'il n'avoit jamais étudié les regles de la rhetorique, qu'il ignoroit & la politesse du discours, & l'art de persuader adroitement. [Mais toutes ces paroles que son humilité

λόγῳ  
τίχῳ

Tert. in Valc. s. p. 291. b.

luy faisoit croire estre tres veritables,] n'ont pas empesché que Tertullien n'ait mis ses ouvrages parmi ceux qu'il croyoit les

Hier. ep. 29. f. 196. c.

plus accomplis; ni que S. Jerome n'ait témoigné qu'ils estoient pleins d'eloquence auslibien que de doctrine, [luy qui estoit si capable de juger de l'un & de l'autre. Ce qui est le plus remarquable, c'est qu'il le dit de l'ouvrage contre les heresies, dont le sujet embarassé & ennuyeux, est peu propre pour faire paroistre la beauté du style & de l'esprit. Et cependant les personnes les plus judicieuses y admirent encore aujourd'hui non seulement les grands principes de la religion qu'il avoit receus de S. Jean par S. Polycarpe, & qui sont venus de luy jusques à nous par Tertullien, S. Cyprien, & S. Augustin; mais mesme un genie vif, agreable, & elevé;] ce qui paroist particulièrement dans les belles comparaisons dont il se sert, [& dans quelques autres endroits, où s'elevant audeffus de sa matiere, il donne quelque liberté à son esprit.]

Hall. v. Iren. p. 407.

Tert. test. an. c. 1. p. 80. a.

'La connoissance de la theologie payenne enseignée par les poetes & les philosophes, estoit alors necessaire aux defenseurs de la verité, tant contre les payens pour les refuter & les combattre par leurs propres armes; que contre les heretiques dont les philosophes ont esté les patriarches. <sup>a</sup>Cette science ne peut s'acquerir qu'avec beaucoup d'étude & de memoire.

in Her. c. 8. p. 269. d.  
<sup>a</sup> test. an. c. 1. p. 80. a.

Iren. l. 2. c. 19. p. 170. 171. & c. | Du Pin, p. 199. 204. 2.

<sup>b</sup> Hier. ep. 84. p. 327. b.

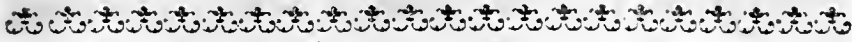
[Mais ces difficultez n'empeschèrent pas S. Irenée de s'y rendre fort habile,] comme on le peut voir par les frequentes citations qu'il fait des poetes & des philosophes les moins connus. <sup>b</sup>Aussi S. Jerome voulant justifier cette étude de la philosophie, allegue S. Irenée & quelques autres, qui ont fait voir, dit-il, par beaucoup d'ouvrages, de quelle secte de philosophes chaque heresie avoit tiré son venin. [Et il est difficile d'entendre autrement ce que dit Tertullien,] que Saint Irenée <sup>1</sup>a penetré toutes les sciences avec beaucoup de soin & de lumiere.

Tert. in Valc. s. p. 291. b.

1.

1. *Omnium doctrinarum curiosissimus explorator.*





ARTICLE III.

*Saint Irenée est fait Prestre de Lion : Les Martyrs de cette Eglise le deputent au Pape, & font son éloge.*

[N]OUS ne savons point combien S. Irenée fut avec S. Polycarpe. Nous voyons seulement qu'il dit toujours que ç'avoit esté dans sa jeunesse:] & Eusebe en parle de mesme. Euf. l. 5. c. 5. p. 170. b.  
 S. Gregoire de Tours dit que ce fut S. Polycarpe qui l'envoya en France. a Quelques uns croient qu'il l'envoya dans le voyage qu'il fit à Rome sous Anicet vers l'an 157. b Il exerça la fonction de Prestre dans l'Eglise de Lion, c & S. Jerome l'appelle Prestre de S. Pothin ; [ce qui suffit pour ruiner] d l'imagination de quelques modernes, qui veulent qu'il ait esté Evêque de Thyatires en Lydie. e

[Il est aisé de juger de l'estime qu'il s'estoit acquise n'estant encore que Prestre, par la lettre de recommandation que les Martyrs de Lion écrivirent l'an 177, en sa faveur au Pape Eleuthere sur le sujet que nous allons dire.] L'heresie des Caraphryges ayant commencé en 171, ou peu après, elle ne parut pas d'abord si ouvertement, que les operations du demon dans Montan son auteur, ne passassent dans la croyance de plusieurs pour des effets de l'inspiration du S. Esprit. Durant cette obscurité les Martyrs de Lion estant encore en prison, écrivirent diverses lettres [sur ce sujet] aux Eglises d'Asie & de Phrygie [où le trouble avoit commencé.] f

Ils écrivirent aussi au Pape Eleuthere, afin de procurer la paix de l'Eglise, & ils marquoient dans leur lettre qu'ils avoient prié S. Irenée de la porter. Nous avons, disent-ils au Pape, exhorté Irenée nostre frere & nostre compagnon, de rendre ces lettres à vostre paternité. Nous vous supplions de le considerer comme un homme tout à fait zelé pour le testament de J.C. C'est en cette qualité que nous vous le recommandons. Que si nous eussions cru que le rang & la dignité peuvent donner la justice & la vertu, nous vous l'eussions recommandé d'abord comme Prestre de l'Eglise; car il l'est effectivement. g

Cette lettre ne fut portée apparemment qu'avec celles que les mesmes Martyrs écrivoient aux Eglises d'Asie : & celles-ci ne le furent qu'après la mort de ceux qui les avoient écrites, conjointement avec l'histoire de leur martyre, adressée au nom

v. les Montanistes § 1.

Euf. l. 5. c. 3. p. 168. a. b. chr.

p. 168. b.

c. 4. p. 168. c. d.

c. 1. p. 154. d.

n.p.85.1.b.  
l.5.pr.p.154.a.  
Pars. di. p.  
154.

des Chrétiens de Vienne & de Lion aux mesmes Eglises d'Asie & de Phrygie. M<sup>r</sup> Valois croit que ce fut S. Irenée qui composa cette excellente lettre, laquelle ne contenoit pas simplement une histoire, mais aussi des instructions [importantes : & il est difficile qu'un autre que luy ait pu faire une piece si digne de sa pieté, de son esprit, & de sa science.] On assure qu'elle est citée sous son nom dans Occumenius.

v. les Mar-  
tyrs de Lion  
§ 10, 16.

Iren. vit. p. 16.  
Hall. v. Iren.  
p. 437.  
Bar. 179. § 54.

Quelques uns ont cru que S. Irenée avoit porté toutes ces lettres tant à Rome qu'en Asie. [ & les affaires de l'Eglise qu'elles regardoient, demandoient d'estre conduites par un homme qui n'eust pas moins de merite que luy. ] Neanmoins Baronius a peine à croire qu'il ait esté jusques en Asie, parceque les anciens n'en ont point parlé. Il croit seulement qu'il a esté à Rome, tant parcequ'il en avoit esté prié par les Martyrs, que parceque Saint Jerome le dit positivement, ajoutant qu'il y fut comme député des Martyrs sur quelques questions ecclesiastiques.

Hier. v. ill. c. 35.  
p. 279. 3.

Euf. n. p. 91. 92.

'Tout cela n'a pas empêché M<sup>r</sup> Valois de croire que S. Irenée ayant esté député durant la vie de S. Pothin alors Evêque de Lion; la mort de ce Saint qui arriva aussitost, après rompit son voyage, parcequ'il n'est pas croyable, dit-il, que l'Eglise de Lion n'ayant point d'Evêque dans un temps où elle en avoit un si grand besoin à cause de la persecution, elle ait pu se priver d'un homme qui luy estoit aussi nécessaire que S. Irenée. C'est ce qui luy fait croire qu'il fut élu Evêque peu après la mort de Saint Pothin sans aller à Rome. [Des personnes fort judicieuses trouvent que ces raisons sont considerables. Nous en laissons le jugement au lecteur, en l'avertissant neanmoins qu'il n'y a point de preuve que la lettre au Pape Eleuthere ait esté écrite avant la mort de S. Pothin, les Martyrs ayant encore esté long-temps en prison depuis qu'il y fut mort, après y avoir esté seulement deux jours.] Le P. Quesnel qui soutient qu'il fut à Rome, & qu'il y fut consacré Evêque, allegue la connoissance particuliere qu'il paroist avoir eue de ce qui regarde cette Eglise, & NOTRE plusieurs autres raisons qu'il n'est pas nécessaire de marquer ici.

Leo. n. p. 481-  
484.







ARTICLE IV.

*S. Irenée est fait Evêque de Lion : Son amour pour la paix & la vérité : Les miracles communs de son temps.*

NOTE 2. [ Il est constant par l'aveu de tout le monde, ] que S. Pothin Euf. l. 5. c. 5. p. 170. b. étant mort [ en l'an 177, ] S. Irenée fut mis en sa place, <sup>a</sup> & fut Gr. T. h. Fr. l. 1. c. 29. p. 22. le second Evêque de cette Eglise, S. Pothin l'ayant esté le premier.

*ἐπιτομή βίης.* 'Eusebe dit qu'il gouvernoit les Eglises de la Gaule, <sup>b</sup> & qu'il y conduisoit les freres; <sup>c</sup> ce qui a donné occasion à des personnes Euf. l. 5. c. 23. p. 191. a. b. c. 24. p. 192. c. c. Leo, n. p. 477.

NOTE 3. habiles, de croire qu'il n'y avoit point alors d'autres Evêques dans les Gaules que celui de Lion, comme il est certain que l'Evêque de Tomes a gouverné seul durant plusieurs siècles toute la province de Scythie. [ Je ne sçay néanmoins s'il faut conclure autre chose de ces expressions d'Eusebe, sinon que S. Irenée estoit le chef des Eglises des Gaules, soit par la consideration particuliere de sa personne & de son merite extraordinaire, soit par la dignité de son siege. Car la ville de Lion estoit encore apparemment la seule metropole de toute la Gaule Celtique; & l'Eglise de Lion semble avoir esté la mere de toutes celles des Gaules: au moins il est certain que nous n'en connoissons point qui puisse montrer qu'elle ait eu des Evêques avant S. Pothin. ]

V. la note 3. 'On croit que c'est pour ce sujet que l'Empereur Lothaire l'appelle en l'an 854, la premiere Eglise des Gaules. <sup>d</sup> Dans l'affaire de Marcien Evêque d'Arles, [ vers l'an 254, ] ce fut Faustin de Lion qui eut soin d'écrire à Rome & en Afrique. Mar. prim. c. 114. p. 231. 234. d. Cyp. ep. 67. p. 152.

'S. Gregoire de Tours dit que S. Irenée ayant esté fait Evêque, Dieu donna une telle force à ses predications, qu'en peu de temps il rendit la ville de Lion presque toute Chrétienne. [ Nous verrons en parlant de ses disciples, qu'il ne renferma pas ses soins dans la ville, ni mesme dans le diocèse de Lion. ] Le Synodique nous marque un Concile tenu à Lion par douze Evêques sous S. Irenée, contre Valentin, Marcion, & les autres anciens heretiques: [ mais ce Synodique n'a esté recueilli au plustost que dans le IX. siècle. ] Le P. Halloix dit qu'on a trouvé quelque chose du mesme Concile dans la bibliotheque du Vatican [ C'est apparemment fort peu de chose, puisqu'il n'en donne pas les termes. ] Le Synodique dit encore que le jugement que les Fideles des Gaules envoyerent à ceux d'Asie sur Gr. T. h. Fr. l. 1. c. 29. p. 22 | Menæa, 23. aug. p. 250. Conc. t. 1. p. 599. a. Hall. v. Iren. p. 624. 2. c. Conc. t. 1. p. 599. c.

les propheties de Montan, fut le resultat d'un synode que les Confesseurs y avoient tenu.

Hall. v. Iren.

'On cite de quelques monumens peu assurez, que S. Irenée fit beaucoup de miracles pour la conversion des infideles. [Et cela n'est pas difficile à croire.] Car comme nous l'apprenons de luy mesme, c'estoit encore alors une chose assez ordinaire, que les veritables disciples de J.C. operassent [diverses merveilles] en son nom, & par la grace qu'ils recevoient de luy chacun selon son don, en faveur des autres hommes. Les uns, dit-il, chassent «  
 les demons, non en apparence, mais en sorte qu'ils ne revien- «  
 nent jamais; ce qui fait que souvent ceux qu'ils ont delivrez des «  
 malins esprits embrassent la foy, & sont receus dans l'Eglise. «  
 D'autres connoissent l'avenir, ont des visions, & rendent des «  
 oracles comme les Prophetes. D'autres guerissent les malades «  
 en leur imposant les mains, & les rétablissent dans une parfaite «  
 santé. On en voit mesme qui ressuscitent des morts, qui vivent «  
 ensuite plusieurs années: & souvent lorsqu'il y en a eu quelque «  
 necessité, toute une Eglise demandant à Dieu avec de grands «  
 jeûnes, & des prieres ferventes, qu'il rendist la vie à quelqu'un, «  
 Dieu a accordé cette grace aux desirs & aux instances de ses «  
 Saints. Enfin il n'est pas possible de faire le denombrement des «  
 dons & des graces que l'Eglise a receues de Dieu, & qu'elle re- «  
 pand tous les jours par toute la terre sur les Gentils au nom de «  
 J.C. crucifié sous Ponce Pilate: & tout cela sans illusion aussi- «  
 bien que sans avarice. Car recevant ces dons gratuitement, elle «  
 les distribue aussi gratuitement. Elle ne les obtient que par de «  
 simples prieres, qu'elle adresse publiquement à celui qui a fait «  
 toute choses, & par l'invocation du nom de J.C. sans y mesler ni «  
 enchantement, ni rien qui puisse paroistre superstitieux, & elle «  
 en use de mesme avec simplicité pour le bien des hommes, non «  
 pour les tromper, ni pour en tirer aucun argent. Car bien loin de «  
 rien recevoir de ceux que l'on guerit, on leur donne mesme les «  
 choses dont ils ont besoin; & les Chrétiens depensent leurs biens «  
 [avec joie] pour ces actions de charité. S. Irenée dit encore en «  
 un autre endroit, que beaucoup de Chrétiens avoient alors le «  
 don de prophetie, parloient toutes sortes de langues par l'opera- «  
 tion du S. Esprit, decouvroient les pensées les plus secrettes des «  
 cœurs quand cela estoit utile, expliquoient les mysteres de Dieu, «  
 [& les merveilleux effets de sa providence.

Iren. l. 1. c. 57.  
p. 218. c.

d.

c. 56. p. 215. d.

c. 57. p. p. 218.  
219.

c. 56. p. 216. a.

Euf. l. 5. c. 7. p.  
172. a. b.

Euf. n. p. 9; 1. b.

1. *Quelques uns lisent* *ἀπορία*, avec une entiere continence. Mais l'autre est appuyée par les manuscrits, par l'ancienne version de S. Irenée, par Ruin, & par Nicephore,

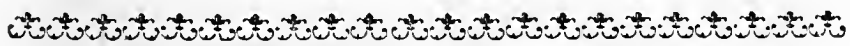
Il est difficile de savoir le detail de la conduite de S. Irenée, d'autant que les historiens s'attachant davantage à ce qui regarde l'Eglise en general, negligent pour l'ordinaire les actions particulieres des plus grands hommes. ]'Nous voyons seulement dans Eusebe qu'il aimoit extremement la paix, & que si son nom signifioit pacifique, ses actions ne le demettoient nullement. [Mais cet amour de la paix ne venoit pas en luy d'une molesse & d'une bassesse de cœur, qui luy fist aimer le repos au prejudice de la verité. Il témoigna assez le juste temperament qu'il savoit garder en ceci, dans l'affaire de la Pasque, où comme nous verrons, soutenant d'un costé la verité de la tradition contre les Asiaticques qui la combattoient, il s'opposa de l'autre au Pape Victor, qui vouloit troubler la paix en separant ces mesmes Asiaticques de sa communion. Il semble mesme] 'que ce zele qu'il avoit pour le testament de J. C. [c'est à dire pour la verité, estoit ce qui paroissoit avec plus d'eminence entre ses vertus;] puisque c'est ce que les Martyrs de Lion louerent particulièrement en luy. [Aussi toute sa vie paroist n'avoir esté occupée qu'à soutenir la verité en combatant les heretiques, qu'il refutoit & par ses écrits, comme nous le verrons dans la suite,] & par ses discours de vive voix comme S. Hippolyte son disciple nous en assure.

c. 24. p. 193. d.

c. 4. p. 168. d.

Phot. c. 121. p. 301.

ἡμιλογῶντος.



ARTICLE V.

*De la charité & de la compassion qu'avoit S. Irenée pour les heretiques.*

[MAIS autant que la charité de S. Irenée luy donnoit d'aversion pour les erreurs de ceux qui combattoient la vraie foy, autant luy donnoit-elle d'affection pour leurs personnes.] C'est ce qu'il témoigne lorsqu'il exhorte les Fideles à rire & à se moquer de leur doctrine, & à deplorer en mesme temps leur malheur. [Voici ce que le feu de cette double charité luy fait dire en un endroit de ses ouvrages.]

Iren. l. 1. c. 35. p. 139. d.

- » C'est avec raison que [l'Eglise] leur mere pleure les auteurs
- » & les inventeurs de ces impietez ridicules : Car ils se sont atti-
- » rez eux mesmes les justes malheurs qui les accablent. Ils ne
- » sauroient entrer dans la plénitude de la verité. Ils rerombent
- » toujours dans le vide & dans les tenebres du mensonge ; par-
- » ce que le S. Esprit ne les a point recus dans le lieu de la paix

l. 3. c. 46. p. 313.

314.

& du repos. *Leur pere*, pour me servir contre eux de leurs propres fables, a produit *l'ignorance*, & par cette ignorance les a jettez dans des passions mortelles. Nous publions leur infamie; mais ce sont eux memes qui nous l'ont apprise. Ils l'appuient autant qu'ils peuvent. Ils se glorifient de leurs egaremens, & sont superbes dans leur folie. Pour nous, nous souhaitons qu'ils ne demeurent pas plus longtemps dans cette fosse qu'ils se sont eux memes creusée; qu'ils se separent de leur *mere* pretendue; qu'ils sortent de *l'abyfme* où ils se sont precipitez, qu'ils abandonnent ce *vide* où ils se perdent; qu'ils quittent cette *ombre* où ils s'egarent; qu'ils naissent, mais d'une naissance legitime, en se convertissant à l'Eglise de Dieu; que J. C. soit formé en eux; qu'ils reconnoissent le Createur de l'univers pour le seul veritable Dieu & le veritable Seigneur de toutes choses. C'est la priere que nous faisons pour eux de tout nostre cœur. Car nous les aimons plus utilement pour leur salut, qu'ils ne s'imaginent s'aimer eux memes: Et l'amour que nous avons pour eux leur sera aussi avantageux qu'il est sincere, s'ils veulent en recevoir les effets. Nostre charité leur paroist rude & severe, parcequ'elle presse leurs plaies pour faire sortir le venin de l'orgueil & de la vanité qui les enfle; & qu'elle est comme la pierre du chirurgien qui brule le malade en consumant les chairs mortes & corrompues. C'est pourquoy quelque sentiment qu'ils en aient, nous ne nous ennuierons point de les aider de tout nostre pouvoir, & de leur tendre la main pour les tirer de l'abyfme où ils se perdent. Il témoigne encore autrepars que ce n'est que pour satisfaire à son devoir, & au desir qu'il avoit de sauver tout le monde, qu'il raporte en detail toutes les extravagances des heretiques.

l. 2. c. 22. p. 177.  
b.

[Il ne faut pas s'étonner de cette charité si ardente & si infatigable, puisqu'il recevoit tous les jours la source de la charité. C'est ce que l'on peut tirer de ce qu'il dit,] que J. C. veut que nous offrions souvent & sans intermission le present que nous luy offrons à l'autel.

l. 4. c. 34. p. 363.  
c.

[C'est encore par un effet de cette charité qui ne soupçonne point de mal du prochain,] qu'il ne peut se résoudre à croire que les heretiques pratiquassent tous les crimes qu'ils autorisoient dans leurs livres.

l. 1. c. 24. p. 12.  
d.





## ARTICLE VI.

*Raisons qui obligent S. Irenée d'écrire contre les heretiques : De celui à qui il adresse son ouvrage.*

'CE fut par un effet de cette charité qui luy faisoit desirer le Iren.pr.p.2.d. salut de tout le monde, que S. Irenée entreprit son grand ouvrage contre les heretiques, [si connu & si loué de l'antiquité.] Car il declare que ce qui l'obligea de l'entreprendre, fut a.b.c. que ces ennemis de l'Eglise couvrant adroitement leur venin, & ne montrant audehors qu'une fausse apparence [de pieté,] & une image de verité plus plausible que la verité mesme; il eut peur que quelques uns des plus simples d'entre les Fideles, ne se laissassent persuader par leur langage artificieux, qui paroissoit entierement conforme au langage de l'Eglise. 'On croit Thdr.t.h.l.r.c. que ce qui le porta [particulierement] à écrire contre les Valentinians, fut la compassion & la douleur qu'il eut de voir que Florin & Blaste Prestres de Rome s'estoient engagez dans cette heresie.

[Il avoit de tres grands avantages pour combattre les heretiques. Non seulement il avoit esté instruit par les disciples des Apostres; non seulement] 'Dieu l'avoit preparé à ce combat, en Epi.11.c.33.p.205.a. luy donnant une foy tres pure & une lumiere tres penetrante des plus grandes veritez: [mais il avoit encore une connoissance parfaite de toute la doctrine de ces heretiques,] 'l'ayant apprise Iren.pr.p.2.c.1.2.c.24.p.179.b. tant par les diverses conferences qu'il avoit eues avec eux, 'que par la lecture de la pluspart de leurs écrits, dont il en avoit pr.p.2.c.1.r.c.35.p.139.c. ramassé plusieurs. <sup>a</sup> Et cette connoissance de leur doctrine suffisoit seule pour les refuter, 'comme aussi elle y estoit absolument 1.4.pr.p.317. necessaire: de sorte que ceux qui avoient écrit contre eux avant luy, n'y avoient pas tout à fait réussi, quelque grandes qualitez qu'ils eussent d'ailleurs, parcequ'ils n'avoient pas assez connu leurs principes.

[Il avoit encore une necessité particuliere d'écrire sur ce sujet,] à cause des heretiques Marcossiens, qui perdoient beaucoup de femmes dans les provinces proche du Rhone.

[Il semble mesme que quelque personne d'autorité, ou peut-estre ses confreres, l'eussent chargé de s'informer de toute la doctrine des heretiques.] Car rendant raison de ce qu'il descend dans tout ce particulier, il dit qu'il est obligé de le faire, <sup>b</sup>

b. parcequ'on luy avoit confié ce soin. 'Il en rend encore au mesme lieu une autre raison : Parceque vous mesme, dit-il, vous m'avez demandé tout ce qui pourroit servir pour la refutation de ces heretiques. [Ce qui marque qu'il avoit dedié son livre à un particulier, qu'il ne nomme point, quoiqu'il en parle souvent. Ainsi on ne sçait point qui il estoit.] 'On voit seulement que c'estoit un homme qui souhaitoit fort d'estre instruit de toutes les maximes des Valentiniens, & qui avoit prié S. Irenée d'y travailler, ou mesme qui le luy avoit commandé, selon l'expression du Saint, [à qui sa charité & son humilité faisoient prendre pour des commandemens les prieres de ses amis.

Ilya apparence que celui-ci estoit quelque personne considerable dans l'Eglise.] 'Car S. Irenée le prie de faire voir son livre à tous ses amis, & de les exhorter à ne pas tomber dans cet abyfme de folie. 'Il le prie de recevoir son livre avec charité, comme il n'avoit esté écrit que par la charité. Et vous aurez, luy dit-il, la bonté de l'augmenter de vous mesme, puisque vous avez plus de capacité que moy. Vous considererez ceci comme des commencemens & des semences, auxquelles quoique petites, l'abondance de vostre esprit & la grace que le Seigneur vous a donnée, feront porter beaucoup de fruit. Vous expliquerez avec force à vos amis ce que je ne vous dis qu'avec foiblesse. 'Je vous envoie, luy dit-il en un autre endroit, ce que vous m'avez demandé, qui est le moyen de convaincre les heretiques par toutes sortes de moyens. Je vous l'envoie afin que vous empeschiez ces malheureux de s'engager plus avant sur cette mer de l'heresie, que vous les secouriez de peur qu'ils ne se noient dans cet abyfme d'ignorance, que vous les rameniez au port de la verité, & que vous les remettiez dans le chemin de leur salut.



## ARTICLE VII.

*Quelques remarques sur l'ouvrage de S. Irenée.*

Iren. l. 1. pr. p. 143; Hall. v. Iren. p. 446. Iren. l. 4. pr. p. 318. a. b. Peart. del. gn. l. 2. p. 69. 70. c. Hall. v. Iren. p. 446. Il. l. v. Iren. p. 446.

**S**ON ouvrage est divisé en cinq livres, dont le premier est employé tout entier à expliquer la croyance des heretiques, particulièrement des Valentiniens & des Marcossiens : & il la décrit avec grand soin, sans pretendre néanmoins marquer generalement tout ce qui s'en pouvoit dire. Dans le second il les refute par les principes du bon sens & de la raison; dans le troi-

1. 'Le [faux] Lucius Dexter veut que ç'ait esté un Turibe qu'il fait Evêque de Tolède. sicme

sieme par les paroles des Apostres ; dans le quatrieme par celles de J. C. mesme : '& dans le cinquieme il explique quelques endroits de S. Paul dont les heretiques abusoient<sup>1</sup>.

Iren. l. 4. c. 80.  
p. 427. b.

'On croit pouvoir tirer des prefaces de ces livres, qu'il ne les a pas écrits tout de suite, mais à quelque temps l'un de l'autre.<sup>a</sup> Le troisieme fut fait assurément sous le pontificat d'Eleuthere, [qui gouverna depuis 177 jusqu'en l'an 192.]<sup>b</sup> La version de l'Ecriture par Theodotion qu'il y cite, & ce qu'il dit des Encratites dans le premier, donne lieu de croire que ç'a plustost esté à la fin d'Eleuthere qu'au commencement : & qu'ainsi les deux derniers livres peuvent n'avoir esté achevez que sous Victor. 'Comme il estoit alors dans les Gaules, il en prend sujet de dire que s'il n'écrit pas assez bien, c'est qu'il est parmi les Celtes, accoutumé à un langage barbare. 'Tout le monde demeure d'accord qu'il a écrit en grec. 'Et outre que S. Jerome l'exclut du nombre des auteurs latins pour le mettre entre les grecs, [il est visible que son texte grec est un discours aussi naturel, que le latin est une traduction barbare & forcée. Ainsi il n'est point necessaire d'ajouter qu'Eusebe qui le cite fort souvent, ne marque jamais qu'il ait esté traduit du latin, comme il le marque de Tertullien & de quelques autres.] On pretend qu'il y a des endroits dans ces livres qui ne peuvent avoir esté écrits qu'en grec.

Pearl. de Ign. t. 1. p. 27.  
<sup>a</sup> Euf. l. 5. c. 5. p. 170. b. | Iren. l. 3. c. 3. p. 233. b.  
<sup>b</sup> Pearl. t. 1. p. 91.

Iren. l. 1. pr. p. 4. a.

Bar. 180. § 5 [Du Pin, p. 203. 1. c. Hier. v. ill. c. 53] in Ez. 36. p. 507. b.

'Eusebe a cru devoir remarquer que S. Irenée cite souvent dans cet ouvrage un certain homme<sup>d</sup> qu'il dit estre meilleur que luy, sans le nommer neanmoins ; & dont il cite quelques paroles contre l'heresie de Marc, [qui peut avoir commencé vers l'an 150. Il l'appelle quelquefois un divin vieillard predicateur de la verité ; quelquefois un Prestre instruit par les disciples des Apostres, [de sorte qu'il le faudroit peutestre distinguer]<sup>f</sup> de celui qu'il cite en un autre endroit comme un ancien disciple des Apostres. [Eusebe ne nous explique pas qui estoit ce Prestre apostolique:] 'Et Feuardenet avoue aussi qu'il ne le peut pas deviner<sup>2</sup>.

Euf. l. 5. c. 8. p. 173. c.  
<sup>d</sup> Iren. l. 1. pr. p. 2. b. | l. 3. c. 19. 25. p. 181. b. | 306. a. e l. 1. c. 12. p. 88. d.  
l. 4. c. 45. p. 384. b.  
f c. 52. p. 393. d.  
n. 4. p. 386. i.

'L'ouvrage de S. Irenée est quelquefois intitulé Refutation de la fausse science, c'est à dire des Gnostiques, & quelquefois l'ouvrage contre les heresies ; [quelquefois contre les Valentiniens. Mais cela est fort indifferent, puisque ce livre estant particulièrement écrit contre les Valentiniens, refute en mesme temps

l. 4. pr. p. 317. i.  
Euf. l. 5. c. 7. p. 171. b.  
g p. 170. b.

1. On peut voir plus particulièrement le contenu & divers extraits de ces livres dans M. du P. a. t. 1. p. 195-198, les PP. de S. Vanne p. 145-150.

2. Ne pourroit-on point croire que l'un est S. Polycarpe, & l'autre S. Pothin, si c'en sont deux ?

les autres heresies, lesquelles jusques aux Montanistes avoient routes les mesmes principes, hors les Ebionites & fort peu d'autres, dont aussi il n'entreprend pas de parler, & comme celle des Gnostiques ou illuminez n'estoit pas tant une secte particuliere, que l'ame & la source des autres, ou plustost le titre fastueux que tous ces heretiques prenoient; tout ce qui détruit les autres, les détruit en mesme temps. Il paroist néanmoins par divers endroits de S. Irenée, que la premiere inscription est celle qu'il avoit donnée à son ouvrage.]

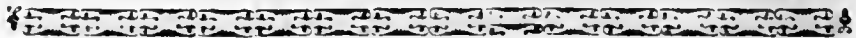
Pearf. de Ign. t.  
2. p. 131.

On remarque qu'il ne traite que des dogmes des heretiques, sans s'arrester à leur discipline, & s'attache plus particulièrement à combatre les Valentiniens & les sectes sorties d'eux, ne parlant qu'assez legerement des autres, dont tous les principes se trouvoient néanmoins ruinez dans ceux des Valentiniens.

Euseb. l. 4. c. 11. p.  
124. c.

Eusebe dit qu'il penetre dans cet ouvrage avec beaucoup de force [ & de clarté ] la profondeur immense des erreurs de Valentin, quoiqu'on les diversifiast en mille manieres; qu'il va chercher ce serpent jusque dans les antres où il taschoit de se cacher; & qu'il en decouvre à nud la honte & le crime. C'est de cet ouvrage que S. Augustin a tiré quelques endroits pour prouver le peché originel contre les Pelagiens: [ & c'est celui que l'on a cité presque toujours. On a sujet de croire, comme on a dit, qu'il passa bientoist jusque dans les pays Orientaux, & que les Chrétiens de Mesopotamie qui n'entendoient pas la langue greque dans laquelle il a esté composé, le voulurent avoir en leur langue. ]

Aug. in Jul. l. 1.  
c. 5. p. 376. d.



## ARTICLE VIII.

*Des autres ouvrages de S. Irenée.*

[ C E fut encore apparemment sous le pontificat d'Eleuthere que Saint Irenée eut à combatre contre deux heretiques de Rome, Blaste & Florin, dont nous avons parlé sur Saint Eleuthere. ] Il écrivit contre le premier une lettre intitulée *Du schisme*; & une autre contre Florin touchant la monarchie de Dieu, pour montrer que Dieu n'est point auteur du mal. Et comme ce Florin tomba depuis dans l'heresie de Valentin, S. Irenée écrivit à cause de luy un ouvrage appelé *de l'Ogdoade*, ou *des Huit*, peuteestre à cause qu'il y refutoit l'Ogdoade ou les huit premiers Eons de Valentin. C'estoit une fort belle piece;

Euseb. l. 5. c. 20. p.  
187. c.

b.

Du Pin. p. 192.  
Hier. v. ill. c. 35.  
p. 272. b.



'Mais on remarque particulièrement une priere qui estoit à la fin de ce livre, par laquelle s'adressant à tous ceux qui le transcriroient, il les conjure par N. S. J. C., & par son avènement glorieux dans lequel il jugera les vivans & les morts, de collationner & de corriger exactement sur l'original la copie qu'ils en auront faite, & mesme de transcrire dans leur copie cette priere qu'il leur fait. Eusebe dit que nous devons remarquer cet exemple de l'exacritude & du soin de ces hommes sacrez de l'antiquité, pour le pratiquer nous mesmes. Et en effet il a mis mot à mot cette priere à la teste de sa chronique, où elle est encore moins importante que quand il s'agit de parler avec exactitude des choses de la religion.]

b|Euf.p.187.c.  
d.

'Outre ces ouvrages, S. Irenée a encore écrit un discours contre les payens extremement concis, mais fort necessaire, intitulé "De la science." S. Jerome traduit de la discipline : mais il en fait un livre different de celui qui estoit contre les payens; <sup>a</sup>ce qui en a trompé ensuite plusieurs autres. <sup>b</sup>S. Irenée adressa encore un autre ouvrage à un Chrétien nommé Marcien, pour montrer quelle est la veritable doctrine enseignée & preschée par les Apostres. Eusebe y ajoute un livre qui contenoit "des dissertations, ou peuteestre des homelies sur divers sujets." S. Maxime Abbé & Confesseur, cite de S. Irenée Evêque de Lion des discours sur la foy adressez à Demetre Diacre de Vienne, dont il raporte le commencement & quelques paroles.

15.c.25.p.94.  
c.

Hier.v.ill.c.35.  
p.279.a.b.  
<sup>a</sup> Mir.n.p.13|  
Hall.v.Iren.p.  
<sup>a</sup> 73.b.  
<sup>b</sup> Euf.p.194.c.

'L'auteur du livre intitulé Réponses aux questions des Orthodoxes, qui est parmi les œuvres de S. Justin, [quoiqu'il ne puisse pas estre de ce saint Martyr,] cite un discours de la Pasque fait par S. Irenée, où il parloit de la coutume que les Chrétiens ont receue, comme il le remarquoit, des le temps des Apostres, de ne se point mettre à genoux le dimanche, ni les 50 jours du temps de Pasque, pour marquer la joie que nous avons d'avoir estre delivrez des pechez & de la mort par la grace de la resurrection du Sauveur. [Ce discours sur la Pasque peut estre quelque une des lettres que S. Irenée écrivit sur cette feste, comme nous le verrons dans la suite.]

Just.q.115.p.  
468.d.

'S. Irenée avoit promis "un ouvrage particulier pour réfuter Marcion." <sup>c</sup>Eusebe parle de cette promesse; [& témoigne assez qu'elle a esté executée,] <sup>d</sup>puisqu'il met S. Irenée au rang de ceux qui ont écrit des ouvrages considerables contre Marcion.

Iren.l.i.c.29 p.  
129.c|3.c.12.p.  
267.b.  
<sup>c</sup> Euf.l.5.c.8.p.  
173.c.  
<sup>d</sup> l.4.c.25.p.  
146.c.

[Nous avons parlé "autrepars du commentaire sur l'Apocalypse que S. Jerome semble luy attribuer.]' Photius ne parle en parti-

Phot.c.120 p.  
300-301.

αβ γ δ ε ζ η θ ι κ λ μ ν ξ ο π ρ σ τ υ φ χ ψ ω  
πρην.

δικ λ ζ ε ις.

V. les Marcionites § 8.

V. S. Jean l'Ev. note 10.

p. 321. a. b.  
c. 48. p. 31. c.

culier que de ses cinq livres contre les Gnostiques, comme il les appelle; & dit ensuite que l'on avoit encore beaucoup d'autres differens ouvrages de ce Pere. Il témoigne que quelques uns luy attribuoient un livre intitulé De la substance du monde, qui estoit plutost de Caius Prestre de Rome [son disciple.]

V. Caius.

Hall. v. Iren. p.  
475-479.

P. 555. 507]  
Auct. 3. p. 258-  
300.

Il ne nous reste aujourd'hui que les cinq livres contre les heresies, & des fragmens de quelques autres qu'Eusebe nous a conservez, ou qu'on trouve dans les chaines grecques sur l'Ecriture, où on ne marque point de quel ouvrage de ce Pere ils sont tirez.

1.

Hall. v. Iren. p.  
482-505.

Pearf. de Ig. t.  
2. p. 169.

[Nous n'avons pas mesme son ouvrage contre les heresies dans la langue grecque en laquelle il l'a composé, hors ce qui en est cité dans Eusebe, S. Epiphane, & les autres anciens, dont Feuardent a eu soin de recueillir les passages dans son edition:] à quoy le P. Halloix en a ajouté beaucoup d'autres tirez de S. Jean de Damas, & de quelques autres Grecs. On ne sçait point de quel temps en est la traduction latine. Quelques uns croient qu'elle a esté faite du temps mesme de S. Irenée: [Et en effet comme ce Saint vivoit dans les Gaules, où assurément il y en avoit qui n'entendoient pas le grec, il est assez à presumer qu'il n'aura pas negligé de faire traduire son ouvrage en latin, si ses autres occupations ne luy permettoient pas de le traduire luy mesme, quand ce n'eust esté qu'à cause des Marcosiens qui infectoient ces pays.]

NOTE 4.

Men. 23. aug. p.  
250.

Les Grecs dans leurs Ménées disent que S. Irenée a affermi la foy par ses écrits, & que ceux qui sont venus après luy y ont trouvé le moyen d'expliquer les divines Escritures.



## ARTICLE IX.

*De quelques points extraordinaires de la doctrine de S. Irenée.*

Phot. c. 120. p.  
301.

**P**HOTIUS en parlant de S. Irenée ajoute qu'il faut remarquer qu'il y a dans ses livres quelques fautes contre l'exacte verité de la doctrine de l'Eglise. [Il peut avoir voulu marquer par là l'opinion des Millenaires, dont nous avons parlé autre part.]

2.

Iren. l. 5. c. 32-  
35. p. 495.  
Euf. l. 3. c. 19.  
112. c. d.

'Car S. Irenée l'appuie extremement à la fin de son livre contre les heretiques, l'ayant crue sur l'autorité de Papias aussibien que beaucoup d'autres [auteurs ecclesiastiques, & de Martyrs.]

V. les Mil-  
lennaires.

1. On appelle *Chaines* les explications de l'Ecriture composées de divers passages des Peres.  
2. Quelques uns entendent qu'il affoiblit quelquefois les choses certaines, en les fondant sur des raisons peu solides. [Mais Photius auroit-il remarqué un défaut general à tous ceux qui parlent?]

'Photius remarque en un autre endroit sur l'autorité de Gobar heretique, que S. Irenée croyoit que l'epistre aux Hebreux n'estoit pas de S. Paul; [ce que beaucoup de personnes croyoient aussi en ce temps là,] & entre autres S. Hippolyte, & Caius, [ceux deux disciples de S. Irenée. Mais s'il ne la croyoit pas de S. Paul, il la croyoit néanmoins de l'Ecriture.] Car il la citoit en un de ses ouvrages, avec la Sageffe de Salomon, comme nous l'apprenons d'Eusebe, [qui ne marque pas s'il la citoit ou non comme de S. Paul.

Phot. c. 232. p. 904.  
Eu. l. 6. c. 20. p. 223. a.  
l. 5. c. 26. p. 194. c. d.

V. S. Paul. § 46.

On peut encore mettre au nombre des choses que l'on ne souffriroit pas aujourd'hui, non de ce qu'il approuve le livre celebre du Pasteur, mais de ce qu'il semble le citer comme un livre de l'Ecriture; [ce qui ne luy est pas néanmoins particulier. Il ne se trouve pas non plus conforme au sentiment general de l'Eglise touchant l'age de J. C,] qu'il étend jusqu'à 40, ou mesme jusqu'à 50 ans.<sup>a</sup> Il a cru comme beaucoup d'anciens, que les Anges avoient produit les geans dont il est parlé dans l'Ecriture.<sup>b</sup> On marque qu'il cite sous le nom d'Isaïe & de Jeremie, un passage qui n'est point dutout dans l'Ecriture. [Mais c'est que ce passage se trouvoit alors dans Jeremie selon les exemplaires ordinaires de l'Eglise,] puisque S. Justin accuse les Juifs de l'avoir osté des leurs<sup>c</sup> comme quelques autres.

c. 8. p. 173. b  
Iren. l. 4. c. 37. p. 370. a.  
l. 2. c. 39. 40. p. 192. a. 193. a.  
a l. 4. c. 70. p. 412. d. n. p. 415  
Hall. v. Iren. p. 689.  
b Blond. fib. l. 2. c. 9. p. 168.  
Just. dial. p. 298. b.  
c p. 297. 298.

V. S. Her- mas.

[Puisque nous en sommes ici sur les choses extraordinaires qui se trouvent dans S. Irenée, il ne faut pas oublier] que pour prouver que les Septante interpretes ont pu par une conduite particuliere de Dieu, se rencontrer tous dans la traduction de l'Ecriture, qu'ils avoient faite chacun separément, il allegue comme une chose constante que les Ecritures ayant esté perdues lorsque les Juifs furent menez captifs à Babylone, Dieu inspira depuis à Esdras de composer de nouveau tous les discours des anciens Prophetes, & de rétablir la loy de Moyse. 'Baronius dit que ce sentiment a esté embrassé par la plupart des auteurs anciens & nouveaux: Et entre les anciens il cite S. Clement d'Alexandrie, Tertullien, S. Basile, S. Jerome, & Theodoret. Mais l'autorité de ces Peres ne l'empesche pas d'alleguer diverses raisons contre une opinion [qu'on peut dire estre tres dangereuse à la religion, puisqu'elle affoiblit extrêmement l'autorité de l'Ecriture. Aussi il paroist que S. Irenée & les autres ne l'ont suivie que parcequ'ils ont esté trompez par l'autorité du 4<sup>e</sup> livre d'Esdras,] qu'on reconnoist aujourd'hui pour un livre apocryphe plein de faussetez. C'est pourquoi cette opi-

Iren. l. 3. c. 25. p. 293. b. c.  
Bar. 180. § 10.  
II.  
§ 10. 12.

αὐτὸς ἰσχυρῶς  
ἀποκρίσας  
αὐτῷ.

c. 4. v. 44.

Art. - Mall. t. 3.  
c. 12 p. 52-53.

Hall. v. Iren. p.  
692-694.  
4 Du Pin, p.  
197. 198.

Bull. l. 4. c. 3. p.  
469.

l. 2. c. 3. p. 105.  
106.

nion passé maintenant pour une fable rejetée de tous les savans, de quoy on peut voir les raisons dans un auteur celebre qui a traité ce point depuis peu.]

'Sculter attribue à S. Irenée diverses fautes, dont le P. Halloix le justifie dans la vie qu'il en a faite. <sup>a</sup>Quelques uns y en remarquent encore <sup>b</sup>d'autres, [que nous n'entreprenons point d'examiner : & cela n'est pas proprement de nostre sujet.] On trouve quelques expressions dans ses écrits qui semblent ne pas assez convenir à la majesté divine du Verbe. Mais on les explique sans beaucoup de peine : '& ceux qui ont étudié cette matiere avec le plus de soin, soutiennent que hors le terme de Consubstantiel qui n'estoit pas encore en usage, aucun de ceux qui ont défendu la foy de Nicée, sans en excepter S. Athanase, n'a parlé du Verbe d'une maniere plus grande que S. Irenée, & n'a condanné plus clairement les blasphemés des Ariens.

NOTES.

## ARTICLE X.

*S. Irenée pacifie l'Eglise troublée sur le sujet de la Pasque:  
De son martyre, & de ses reliques.*

[UNE des occasions où S. Irenée a le plus paru, a esté la dispute touchant la feste de Pasque, laquelle s'éleva sous le Pape Victor l'an de J. C. 196, selon la chronique de S. Jerome. On en peut voir le detail dans l'histoire de Victor. Il suffit de dire ici en deux mots, que S. Irenée assembla sur cette affaire un Concile dans les Gaules; & qu'il y fut resolu qu'il falloit faire la Resurrection le dimanche comme elle se faisoit à Rome; & non pas le 14 de la lune selon la coutume d'Asie. Mais quand Victor voulut séparer les Asiaticques de sa communion, S. Irenée s'y opposa fortement au nom des Fideles des Gaules; & écrivit plusieurs lettres tant au Pape qu'aux autres Evêques pour assoupir cette dispute, & remettre la paix dans l'Eglise : En quoy il réussit heureusement. Il semble que ç'ait esté là une des dernieres actions de sa vie, au moins il ne paroist plus depuis cela dans l'histoire jusques à sa mort.]

Gr. T. gl. M. c.  
50. p. 116.

Hier. in l. f.  
64 p. 24. c. l.  
Just. q. 115. p.  
468. d.  
Flor. p. 629.

632. 2.

'Il fut couronné du martyre non seulement selon les historiens de France, comme S. Gregoire de Tours, & tous les autres;] mais mesme selon S. Jerome, & l'auteur grec des Réponses aux demandes des Orthodoxes. <sup>b</sup>Les martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, & ensuite Ufuard, Adon, Notker, & tous les

autres Latins, le reconnoissent pour Martyr. Les Grecs l'honorent aussi sous ce titre. Ses actes, ni mesme ses écrits, ne se trouvent point ni en France ni en Italie du temps de S. Gregoire le grand, qui les cherchoit depuis longtems avec soin lorsqu'Ethere Evêque de Lion les luy demanda. Baronius dans ses Annales dit qu'on n'a point encore ses actes. Dans son martyrologe il dit qu'il les a, mais imparfaits. Le P. Ruinart les a trouvés entiers dans un manuscrit de Cisteaux. Mais comme ils ne sont écrits que dans les siècles postérieurs, il ne les a pas jugés dignes de tenir rang dans son recueil des actes anciens & choisis.

Men. 23. aug. p. 250.  
 a Greg. 1. 9. c. p. 50. p. 977. d] Bar. 205. § 30.  
 Bar. 205. § 28.  
 28. jun. c.  
 A. G. M. p. 708.

S. Gregoire de Tours dit que la persécution estant venue, il y eut une si grande multitude de Chrétiens martyrisés à Lion, que le sang des Fideles y couroit dans tous les lieux publics comme par ruisseaux; & le tyran ayant fait tourmenter S. Irenée en sa présence par divers supplices, le consacra à J. C. par le martyre. Usuard & Adon disent qu'il souffrit avec presque tout son peuple dans la persécution de Severe. Les Ménées des Grecs portent qu'après avoir arraché au démon un grand nombre de personnes par ses instructions & ses exhortations, il envoya encore devant luy à J. C. plusieurs Martyrs; & fut enfin couronné luy mesme après tous les autres par l'épée des persécuteurs. Les hommes n'ont pu savoir le nombre ni les noms de ceux qui souffrirent avec luy: mais il suffit qu'ils soient écrits au livre de vie. Les martyrologes de S. Jerome luy donnent particulièrement six ou sept compagnons de son martyre.

Gr. T. h. Fr. l. 1. c. 29. p. 22.  
 Menææ, 23. aug. p. 250.  
 Gr. T. h. Fr. l. 1. c. 29. p. 22.

NOTE 6.

Son corps, [& comme on croit aussi ceux des autres qui peuvent avoir souffert avec luy,] furent enterrez par Zacarie alors Prestre, & ensuite Evêque de Lion.

Flor. p. 629. 632. 2.  
 Ado. an. 195. p. 125] 8. jun] Paul. lib. p. 82.

Du temps de S. Gregoire de Tours, S. Irenée estoit enterré dans la cave de l'église de S. Jean sous l'autel, entre S. Epipode & S. Alexandre, [qui avoient souffert sous M. Aurele.] La poudre mesme du monument de ces Saints faisoit beaucoup de miracles; & on attribue à leur mérite une clarté extraordinaire qui paroissoit dans cette grotte. Cette église estoit bâtie sur la colline; & il paroist qu'elle a depuis porté le nom de S. Irenée. Les ruines qui en restent font juger qu'elle estoit tres magnifique. La cave y est encore entiere: & assez pres de là il y a un puits, où l'on tient que Zacarie jetta [ce qu'il ne put enterrer autrement] des corps des Martyrs. Theophile Rainaud croit qu'on a depuis transporté une partie des reliques de S. Irenée dans l'église de S. Just qui en estoit proche.

Gr. T. gl. M. c. 50. p. 116. 117. Ado, 28. jun.  
 Th. Rain. t. 3. p. 87. 88.

Iren.vit.p.19.

'Feuardent dans la vie de S. Irenée, rapporte que les Huguenots s'estant rendu maistres de Lion en 1562, entre autres desordres qu'ils y commirent, deterrerent le corps de S. Irenée, en jeterent une partie dans la riviere; & qu'après s'estre jouez du crane, ils le laisserent dans un ruisseau: mais qu'un chirurgien l'ayant ramassé secrettement, le garda chez luy durant environ deux ans, jusqu'à ce que la ville fust remise au pouvoir de Charles IX, & qu'alors on vint querir cette relique, & qu'on la porta avec une procession solennelle dans l'Eglise dediée sous son nom pour y estre conservée. D'autres disent qu'on la mit dans l'Eglise cathedrale de S. Jean Baptiste.

Hall.v.Iren.p.  
684.f.

Canif.r.2.p.

846.&amp;c.

4 Bar.205. § 28.

[Tous les Latins marquent la feste de S. Irenée le 28<sup>e</sup> jour de juin.] 'Les Grecs la font le 23<sup>e</sup> jour d'aoust. On ne marque point en quelle année il mourut. Usuard & Adon disent que ce fut sous Severe: [ & il est certain qu'il a survécu Commode. Que si la chose s'est passée comme on la rapporte, elle n'a pu arriver qu'après les edits que Severe fit contre les Chrétiens l'an dix de son regne, de J. C. 202. ] Theophile Rainaud croit mesme qu'on la peut differer jusqu'en l'an [208,] auquel Severe passa par la France pour aller en Angleterre. S. Clement d'Alexandrie [qui écrivoit à peu pres en mesme temps,] cite déjà S. Irenée.

Th.Rain.t.8.p.  
23-24.Euf.l.6.c.13.p.  
215.b.Ado.an.195.p.  
125 [Paul.ill.p.  
82.Th.Rain.t.8.  
p.87.2.

'Zacarie fut son successeur selon la chronique d'Adon, & selon les catalogues des Evêques de Lion, dont il y en a de plus anciens qu'Adon mesme. On trouve dans un manuscrit que S. Irenée, & Zacarie qui estoit alors Prestre, passant ensemble la nuit en prieres, un Ange vint dire à S. Irenée, qu'il eust soin de faire cacher Zacarie, afin qu'il luy succedast, & qu'il confirmast les Fideles dans [la foy de] J. C. [Il enterra comme nous avons dit, S. Irenée.] Adon dit qu'il s'acquitta de son ministere avec honneur. [On luy donne toujours le titre de Saint;] & quelques nouveaux pretendent mesme qu'il a esté Martyr, quoiqu'on n'en trouve aucune preuve. [Cependant ni Ferrarius, ni Theophile Rainaud, ni le Gallia christiana, ne marquent point que l'Eglise de Lion en fasse aucune memoire.] M<sup>r</sup> du Saussay met neanmoins sa feste le 28 de juin avec celle de S. Irenée.

Ado,ibid.

Th.Rain.ibid.

Sauf.p.393.

V.la perf.de  
Severe § 4.

fornit.



## ARTICLE XI.

*Des disciples de saint Irenée.*

[P O U R achever S. Irenée, il faut parler de ses disciples dont quelques uns ont esté tres considerables, comme on le voit par S. Hippolyte Evesque & Martyr, l'un des plus illustres Peres du III. siecle,] que Photius assure avoir esté de ce nombre. <sup>a</sup> Il semble aussi que Caius qui parut beaucoup au commencement du mesme siecle, fust disciple de S. Irenée. <sup>b</sup> Car à la fin des actes de S. Polycarpe, il y a ces mots : *Ceci a esté transcrit sur la copie d'Irenée disciple de Polycarpe, par Caius, lequel a conversé avec Irenée.*

Phot. c. 121. p.

<sup>301.</sup>  
a Poly. act. n.

14. p. 72.

b Euf. n. p. 73. 2.

d.

[Outre ces deux grands hommes que S. Irenée instruisit pour toute l'Eglise, il en forma d'autres pour la France en particulier, comme S. Ferreol Prestre, S. Ferrution Diacre, S. Felix Prestre, S. Fortunat & S. Achillée Diacres. Car tous les monumens que nous avons de ces Saints, disent avec le martyrologe d'Adon, qu'ils estoient disciples de S. Irenée, & que ce fut luy qui les envoya prescher la parole de Dieu, les deux premiers à Besançon, & les trois autres à Valence en Daupiné. Ufuard le dit de S. Ferreol & S. Ferrution.] Nous avons des actes de tous ces Saints, [mais qui ne paroissent pas capables de faire une grande autorité.] Ainsi nous nous contentons de dire qu'après avoir presché quelque temps, & converti, dit-on, le tiers au moins de ces deux villes, ils souffrirent de fort grands tourmens; ceux de Valence qui y avoient les premiers apporté la foy, le 23 d'avril, sous un General d'armée nommé Corneille; & ceux de Besançon fort peu après, le 16<sup>e</sup> jour de juin, sous un officier nommé Claude. [On croit que ce fut en 211 ou 212, dans le commencement du regne d'Aurele Antonin Caracalla.]

Boll. 23. apr. p.

98 | Sur. 16. jun.

p. 243.

'S. Felix Prestre & ses deux compagnons sont marquez dans les martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, le 23 d'avril à Valence dans les Gaules: ce qui a esté suivi par Ufuard, Adon, Norker, & tous les autres, hors Pierre des Noels, & quelques Espagnols encore plus nouveaux qui les ont mis à Valence en Espagne. On marque qu'il y a un prieuré de S. Felix au lieu où ils ont souffert, mais que leurs corps ont esté transferez dans l'Eglise de S. Corneille & S. Cyprien, qui est la cathedrale de Valence en Daupiné. On en a transporté à Arles une partie

Flor. p. 454.

455.

Boll. 23. apr. p.

97. § 2. 3.

§ 4.



55.

considerable. On pretend les avoir en un monastere de Navarre; mais on n'en donne pas de preuve.

mat. t. 1. p. 22.  
d.

'Bede marque assez amplement dans son martyrologe les divers tourmens que souffrirent S. Ferreol & S. Ferrucion, [selon leurs actes.] Car il dit qu'après avoir esté étendus avec des poulies, fouctez, & renfermez dans une prison, ils eurent la langue coupée, & ne laissèrent pas de continuer à parler. Après cela on leur enfonça à chacun trente alefnes dans les mains, dans les piez, & dans la poitrine; & on leur trancha enfin la teste. La tradition de la ville de Besançon, est qu'ils souffrirent ces grands tourmens en un lieu où est aujourd'hui une chapelle de S<sup>te</sup> Brigide; & que c'est à cause d'eux que la rue s'appelle encore *la rue des Martyrs*, & par corruption *des Martelots*. Les martyrologes appelez de S. Jerome, leur donnent plusieurs compagnons de leur martyre, [de quoy leurs actes ne parlent point, ni Chifflet mesme dans son histoire de Besançon.]

Veslon. t. 2. p. 13.

Flor. p. 809.

Veslon. t. 2. p.  
20. 23.

p. 47.

p. 48.

'Leurs actes portent que les Chrétiens enterrerent secretement leurs corps à une demi lieue de la ville, en une caverne fort obscure & fort couverte d'arbres. Ce fut là \* qu'ils furent trouvez par S. Agnan Evêque de Besançon, qui vivoit selon Chifflet sous Valentinien I. vers l'an 370. L'Eglise de Besançon fait une feste de cette decouverte le 5 de septembre, [auquel les martyrologes de S. Jerome marquent ces Martyrs.] S. Agnan porta solennellement leurs corps à l'eglise cathedrale, où ils demurerent jusqu'à ce qu'il eust basti une eglise au lieu de leur sepulture: & quand elle fut faite, on y reporta leurs corps, & on les mit en terre au mesme lieu où ils avoient esté auparavant. On y établit une communauté de freres, [c'est à dire apparemment de moines,] pour y servir Dieu en honorant ses Martyrs. Nous apprenons ces particularitez & plusieurs autres d'une relation que nous donne le S<sup>r</sup> Chifflet. [Elle est bien écrite: mais on ne dit point de quel temps elle est:] & mesme elle donne à S. Agnan le titre d'Archevesque, [qui n'est pas bien ancien pour les simples Metropolitains.] Cette histoire marque qu'on trouva à la teste des deux Saints comme une couronne de gros cloux qu'on y avoit enfoncez à coups de marteau, leurs mains percées de mesme avec des cloux, & des alefnes fichées dans toutes les jointures de leurs membres. [Je ne voy pas bien que cela se puisse accorder avec leurs actes & avec Bede.] S. Gregoire de Tours parle de la caverne où ils

à un mille  
& demi.  
\* & c.

Gr T g. M. c.  
p. 12



estoyent enterrez, & de l'eglise qu'on y avoit bastie : Il témoigne qu'il s'y faisoit divers miracles, & en raporte un fait en la per-  
p.158.159.

&c.

'Le 30 may 1063, Hugue Evesque de Besançon transporta les  
 reliques de ces Saints dans la cathedrale de S. Jean, & les mit  
 dans l'autel de la Vierge, en ayant seulement laissé une petite  
 partie dans leur ancienne eglise, où il les mit sous le grand autel.  
Veslon. t.2. p. 218. 219.

'Le 2 septembre 1246, l'Archevesque Guillaume fit quelque de-  
 couverte des reliques de ces Martyrs, peutestre pour les mettre  
 dans une chasse, & en transporter une partie de l'eglise de S.  
 Jean dans celle de S. Vincent. L'an 1539, on mit dans une chasse  
 d'argent ce qui en estoit resté dans l'eglise de S. Jean.  
p.272.273. p.307.

'Chifflet raporte comme une chose qu'on tient pour assurée,  
 que lorsque la ville de Besançon est menacée de quelque cala-  
 mité publique, on voit deux lumieres qui se promenant sur les  
 murailles de la ville, comme si ces deux Saints vouloient faire  
 connoistre qu'ils veillent pour la défendre. Le mesme auteur  
 marque qu'on tient qu'ils estoient freres, & mesme jumaux.  
 Il donne toujours au second le nom de Ferruce.

'Dans un ancien missel dont on se servoit en France avant le  
 IX. siecle, qui a esté donné depuis peu à Rome par Thomasius,  
 il y a une Messe de S. Ferreol & S. Ferrution, placée entre la Pen-  
 tecoste & la nativité de S. Jean.  
Thom. p.359. 361.

'Quelques uns mettent encore entre les disciples de S. Irenée  
 un S. Clement qu'on dit avoir esté Prestre de Lion & Con-  
 fesseur. On en fait le 20 de janvier. [Et neanmoins Theophile  
 Rainaud n'en parle point dans ses Saints de Lion.]  
Boll. 20. jan. p. 252.

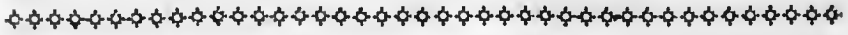


N ij.



# SAINT VICTOR

## P A P E.



### ARTICLE PREMIER.

*L'Eglise Romaine est troublée sous S. Victor par Theodote, par les Montanistes, & par Praxeas : Divers auteurs ecclesiastiques.*

[**E** LEUTHERE estant mort l'an 13 de V. son titre. Commode, de J. C. 192,] Saint Victor fut mis en sa place. <sup>1.</sup> Il est conté pour <sup>1.</sup> le treizieme Evesque de Rome depuis S. Pierre, par un auteur qui apparemment vivoit à Rome en ce temps là mesme. Quelques uns disent qu'il estoit Africain fils d'un Felix.

'Durant son pontificat il s'eleva<sup>1.</sup> une nouvelle heresie, inventée par Theodote de Byzance, qui soutenoit que J. C. <sup>V. les Theo-</sup> n'estoit pas Dieu, mais seulement homme. Ce fut à Rome que Theodote commença à dogmatizer. <sup>dotiens.</sup> C'est pourquoi Victor l'excommunia, & le chassa de l'Eglise. <sup>1.</sup> Le Synodique dit qu'il assembla à Rome un Concile de quinze Evesques, où il excommunia Theodote, Ebion, [qui avoit enseigné les mesmes blasphemes du temps des Apostres,] & Arremon [qui pouvoit estre le disciple de Theodote.] Et neanmoins les Theodotiens ont eu l'impudence de pretendre que ce Pape estoit de leur sentiment.

[Il eut plus de peine à se défendre des artifices des Montanistes, qui le surprirent d'abord. Voici ce qu'en dit Tertullien devenu leur défenseur.] L'Evesque de Rome approuvoit déjà les propheties de Montan, Prisque & Maximille; & par cette approbation donnoit la paix aux Eglises d'Asie & de Phrygie, lorsque Praxeas qui venoit d'Asie, luy ayant fait un faux rapport de ces prophetes & de leurs Eglises, & défendant l'autorité de

<sup>1.</sup> Ainsi il ne conte ni S. Pierre, ni Clet distingué d'Anaclet. On croit que cet auteur est Caius Prestre de Rome: V. son titre.

Euf. l. 5. c. 22. p. 139. d.  
4 c. 28. p. 195. d]  
196. c.

Boll. apr. t. 1. p. 24.

Euf. l. 5. c. 28. p. 196. b.

Epi. 54. c. 1. p. 463. c.  
b Euf. p. 196. b.  
d.  
c Conc. t. 1. p. 602. a.

Euf. p. 196. b.

Tert. in Pr. c. 1. p. 534. c.

ses predecesseurs, l'obligea de revoquer les lettres de paix qu'il avoit déjà envoyées pour les Montanistes, & de changer le dessein où il estoit de recevoir leurs propheties. [Tertullien n'exprime point de quel Pape il parle: "mais les circonstances du temps conviennent mieux à Victor qu'à aucun autre.

V. les Montanistes note 4.

Praxeas deshonorâ bientoit le service qu'il venoit de rendre à l'Eglise.] Car après avoir chassé de Rome les [fausses] propheties de Montan, il y établit l'heresie [des Patropassiens,] qui rejettoient la distinction des trois personnes divines: ce qui se fit avant le schisme de Tertullien: [ & ainsi ou sous Victor, ou au plustard dans les premieres années de Zephyrin son successeur.]

Cette ivraie ayant esté decouverte, fut aussitost arrachée. Ibid.

Praxeas mesme donna sa retractation écrite de sa main, & cet acte demeura entre les mains des Catholiques. Baronius [ & Bar. 196. § 10.

V. Praxeas.

retracta: ["quoiqu'il y ait quelque lieu de douter si cela n'arriva pas plustost en Afrique. On peut dire avec fondement, que] Victor assembla un Concile à Rome, pour y condamner la doctrine de Sabellius [en la personne de Praxeas,] avec celle de Valentin. Conc. t. 1. p. 602. b.

Il y avoit alors dans l'Eglise plusieurs personnes qui s'occupoient à laisser à la posterité des marques de leur pieté & de leur zele, par divers écrits qui se voyoient encore dans le IV. siecle, Euf. l. 5. c. 27. p. 194. 195.

[mais qui ne sont pas venus jusques à nous.] Entre ceux là il nomme Heraclite, Maxime, Candide, Apion, Sexte, & Arabien, qui ont paru selon S. Jerome sous les Empereurs Commode & Severe [vers 190 & 195.]<sup>a</sup> Heraclite a écrit des commentaires sur S. Paul: Candide & Apion ont fait sur la creation Hier. v. ill. c. 46-51. p. 283-284. 2 10; Euf. p. 195.

tractatus.

[non des écrits, mais] des "homelies selon S. Jerome, qui loue celles de Candide comme fort belles. Sexte a composé un livre sur la resurrection. Eusebe ne dit point sur quoi Arabien a écrit. S. Jerome où il est nommé Brabien, dit qu'il a fait quelques opuscules qui regardent la doctrine du Christianisme. [Nous parlerons "autre part de Maxime,] dont Eusebe nous a conservé un grand fragment. prxp. l. 7. c. 2. p. 337-346.

V. Origene note 14.

Eusebe après avoir parlé de ces six auteurs, ajoute que de son temps l'on avoit encore les écrits de beaucoup d'autres qu'il ne nomme point, & dont il ne tire aucune histoire, parcequ'on ne voyoit pas en quel temps ils avoient vécu, & que souvent mesme on ne savoit pas leurs noms, quoiqu'on vist bien par leurs écrits qu'ils estoient orthodoxes & "enfants de l'Eglise hif. l. 5. c. 27. p. 195. a. b.

ἐπιτομὴ τῶν ἐπιτομῶν 201.

Buch. cyclo.

Catholique.[Entre ceux dont Eufébe n'a connu que le nom & non le temps, on peut rapporter à ce temps-ci] 'Isidore & Jerome, dont S. Anatole parle dans un écrit [fait en 276,] & qu'il nomme avant Clement, [qui est apparemment celui d'Alexandrie.] Il dit qu'ils avoient esté tres habiles dans la conneissance des livres hebreux & grecs, & qu'ils avoient écrit sur le jour & le mois où il falloit faire la Pasque & le jour de la Resurrection, [c'est à dire sur la question si fort agitée du temps de Victor.]

Bar. 201 § 7-37.

Tertullien se rendoit alors tres celebre dans l'Eglise par les beaux ouvrages qu'il faisoit pour l'instruire & pour la défendre.] Baronius croit qu'il estoit à Rome sous Victor, & qu'il y paroissoit avec beaucoup d'eclat, jusqu'à ce qu'il eut le malheur d'abandonner l'Eglise, & de se jetter dans le parti de Montan, ne pouvant plus supporter l'envie & les outrages des Ecclesiastiques de Rome. [Mais pour ce dernier point, il paroist que ce fut sous Zephyrin qu'il fit schisme, & non sous Victor.]

V. Tertul-  
lien § 8.

## ARTICLE II.

*De la question touchant la feste de Pasque; en quel état elle a esté jusques à Victor.*

Epi. 70. c. 10. p.  
82. c. d.Euf. l. 5. c. 23. p.  
190. c.

e. 24. p. 191. c. d.

c. 23. p. 190. b. c.

c. d. p. 194.  
a. c.Socr. l. 5. c. 27.  
p. 285. d. Anat.  
c. 6. p. 444.

**R**IEN n'a rendu si celebre le pontificat de Victor, que la dispute touchant la feste de Pasque, laquelle s'estant alors échauffée beaucoup plus qu'elle ne l'estoit auparavant, pensa causer de grands maux à toute l'Eglise.] 'Jamais les Chrétiens n'avoient pu s'accorder ensemble sur la celebration de cette feste, quoique c'eust esté le dessein des Apostres selon S. Epiphane. Une partie des Fideles croyoit qu'il falloit finir le jeûne de Pasque le 14 de la lune, quelque jour de la semaine qu'il arrivoit, & y faire la feste de la Resurrection du Sauveur : & c'est ce que S. Jean & S. Philippe Apostres, S. Polycarpe, S. Meliton, & d'autres grands hommes avoient pratiqué dans l'Asie mineure. Aussi toute cette province s'y attachoit particulièrement.

V. la note 1.

'D'autres Fideles soutenoit qu'on ne pouvoit finir le jeûne & solenniser la Resurrection que le dimanche; & cette pratique qui l'a enfin emporté, estoit aussi fondée sur la tradition des Apostres, c'est à dire de Saint Pierre & de Saint Paul. Ce n'est pas que les Apostres eussent fait aucune loy sur ce sujet, dit Socrate, ni que l'on en pût rapporter aucun écrit: [mais leur

exemple estoit une loy tres puissante pour leurs disciples.]

'S. Epiphane dit que les Constitutions des Apostres, telles qu'elles estoient de son temps, ordonnoient à tous les Chrétiens de faire Pasquë quand les Juifs qui avoient embrassé la foy la feroient, sans s'amuser à calculer [le cours de la lune,] & sans se mettre en peine si la supputation qu'ils suivoient, estoit juste ou non. 'S. Epiphane admet cette ordonnance, comme estant effectivement des Apostres, qui avoient voulu unir tous les Chrétiens dans cette solennité, en les obligeant de suivre les Evêques de Jerusalem tant qu'ils seroient de la nation des Juifs. Il reconnoist néanmoins que plusieurs rejettoient l'autorité de ces Constitutions : [& personne aujourd'hui ne croit qu'elles soient venues des Apostres. Mais quoy qu'il en soit, ce qu'en cite S. Epiphane regarde apparemment la difficulté de trouver la premiere lune en laquelle il falloit faire Pasque, & non le jour, c'est à dire s'il le falloit necessairement faire le dimanche d'après le 14 de la premiere lune, ou si ce devoit estre ce 14, quelque jour de la semaine qu'il arrivast. Or dans la dispute dont nous traitons ici, il ne paroist pas qu'il s'agist de la premiere difficulté, mais de la seconde.]

'La differente pratique qu'on suivoit sur cela dura longtems sans troubler la paix de l'Eglise, & tout ce que les Papes Sixte, Telesphore, Hygin, Pie, & Anicet firent sur ce sujet, fut de ne pas souffrir que leurs peuples observassent le 14 de la lune [pour y finir le jeûne.] 'Blaste qui estoit Prestre de Rome, l'ayant voulu faire [sous S. Eleuthere,] a S. Irenée écrivit contre luy une lettre qu'il intitula *Du schisme*.

[Nous avons parlé autrepars de ce qui se passa entre S. Polycarpe & le Pape Anicet.] Il semble que ce Pape & ceux qui l'avoient precedé, souffroient mesme que les Asiaticques qui se rencontroient à Rome y fissent Pasque comme en leur pays, mais que Soter les obligea de se conformer à la coutume du lieu où ils se trouvoient : ce qui n'empeschoit pas que luy & Eleuthere, aussibien que leurs predecesseurs, n'envoyassent l'Eucaristie aux Evêques qui suivoient une autre coutume. 'Car c'estoit alors une pratique ordinaire entre les Evêques de s'envoyer ainsi l'Eucaristie, surtout au temps de Pasque, pour marque de communion & de paix. [Mais à cause des inconveniens qui en pouvoient arriver,] le XIV. Canon du Concile de Laodicée défendit [dans le IV. siecle] de l'envoyer d'une Eglise à l'autre.

'Bede [& Adon] disent que le Pape Eleuthere fit quelques de-

Epi. 70. c. 10. p. 822. b.

p. 823. a.

p. 822. c. d.

Euf. l. 5. c. 24. p. 193. b.

Tert. cat. c. 53. p. 254. d. a Euf. l. 5. c. 20. p. 187. c.

c. 24. p. 193. b.

n. p. 108. 2. d.

Conc. t. 1. p. 1500. a.

Bed. chr. t. 2. p. 111. b.

v. S. Eleuthere Pape.

v. S. Polycarpe § 5.

crets pour ordonner de celebrer Pasque le dimanche depuis le 14 de la premiere lune jusques au 21. [Mais ces autoritez sont trop nouvelles pour estre considerables.]

## ARTICLE III.

*De divers Conciles tenus sous Victor sur cette question, & premierement de celui de Palestine.*

Hier. v. ill. c.  
43. 45.

Conc. t. 1. p. 60.  
d. e.

Euf. l. 5. c. 23. p.  
190. b. c.  
a. c. 24. p. 192. b.  
c.  
b. c. 23. p. 190. c.  
d.

n. p. 103. 1. b.

l. 5. c. 23. p. 191. a.

c. 25. p. 194. a.

Hill. v. Iren. p.  
659. 1. b.

Euf. l. 5. c. 23. p.  
190. d.

d| 191 a.

p. 190. d.

Hier. chr.  
d| b| Euf. l. 5. c.  
23. p. 190. d.

[LORS donc que Victor tenoit le siege de S. Pierre, cette affaire fut agitée avec beaucoup plus de chaleur qu'elle n'avoit esté auparavant.] S. Jerome dit plusieurs fois dans son traité des hommes illustres, que cela arriva sous Severe ; & dans sa chronique il remarque que ce fut l'an 4 de ce prince, de J. C. 196. Ainti il le faut mettre entre la guerre de Niger finie au plustost en l'an 194, & celle d'Albin qui commença vers le milieu de 196, & qui fut aussitost suivie de la persecution.] Car pour le Synodique qui dit que ce fut sous Commode, [ce n'est pas une grande autorité, & nous ne voyons pas moyen de le suivre en cette rencontre à cause du pontificat de Victor.]

L'Asie mineure observoit, comme nous lavons dit, le 14 de la lune : mais elle estoit seule dans cette pratique<sup>a</sup> avec quelques Eglises des environs.<sup>b</sup> Tout le reste de l'Eglise, dit Eusebe, avoit attaché au dimanche la solennité de la Resurrection ; <sup>c</sup> ce qui "comprend aussibien la Syrie & la Mesopotamie, que les autres provinces : & nous verrons que l'Osrhoene [dans la Mesopotamie, qui commençoit alors à faire partie de la Syrie,] en fit un decret. Nous verrons la mesme chose des Evêques de Tyr & de Prolemaïde [dans la Phenicie, laquelle estoit encore comprise dans la Syrie, ou n'en avoit esté demembrée que depuis peu. Comme l'Osrhoene a toujours esté pleine de Juifs, nous n'avons pas lieu de nous arrester beaucoup à la conjecture de ceux] qui croient que les Apostres avoient permis de faire Pasque le 14 de la lune dans les pays où il y avoit un plus grand nombre de Chr étiens Juifs. NOTE 1.

Il se tint divers Conciles sur ce sujet. [Et s'il en faut juger par celui qui se tint à Ephese, ce fut Victor qui écrivit aux principaux Evêques de l'Eglise pour les prier d'assembler ceux de leur province.] Ces Conciles s'accordoient tous à ne point celebrer la Resurrection que le dimanche. Leurs lettres se voyoient encore du temps d'Eusebe, & de S. Jerome.<sup>d</sup> Les Conciles

ciles que ces deux auteurs marquent en particulier , sont ceux de la Palestine, de Rome, du Pont; [car c'estoit une province séparée de l'Asie,] des Gaules, de l'Osrhoene, & de Corinthe.

1. Theophile de Cesarée & S. Narcisse de Jerusalem<sup>1</sup> presidoient au Concile de Palestine. Les Evesques de Tyr & Ptolemaïde, [quoiqu'ils fussent de la Phenicie,] y estoient aussi avec plusieurs autres. Theophile & les autres Peres de ce Concile, composèrent une lettre synodale, qui estoit fort utile, dit S. Jerome, pour combatre ceux qui faisoient Pasque avec les Juifs le 14 de la lune. Ils y témoignent entre autres choses que la coutume de celebrer la Resurrection le dimanche, estoit une tradition apostolique. Sur la fin de leur lettre, ils mandoient à ceux à qui ils l'adressoient, (c'estoient apparemment les Romains,) d'en envoyer des copies par toute l'Eglise; de peur, disent-ils, que nous ne soyons coupables de la faute de ceux qui quittent si aisément le veritable chemin. Ils declarent aussi que l'Eglise d'Alexandrie faisoit Pasque le mesme jour qu'eux; & que cette Eglise leur écrivoit, & eux à elle, afin de se conformer dans cette solennité. [On cite encore diverses choses de ce Concile: mais elles paroissent peu assurées.]

p. 190. d.  
c. 25. p. 194. a.  
c. 23. p. 190. d.]  
Hier. v. ill. c. 43.  
p. 282.  
Euf. l. 5. c. 25. p. 194. a. b.

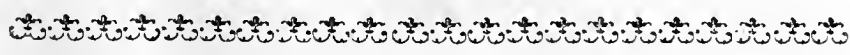
NOTE 2.

Le Synodique met deux Conciles dans la Palestine, l'un de 14 Evesques à Jerusalem sous S. Narcisse, l'autre à Cesarée de 12 Evesques sous Theophile Evesque du mesme lieu. [Je ne voy pas que cela se puisse accorder avec Eusebe.]

Conc. r. p. 600. 601.

Theophile de Cesarée estoit l'un des plus illustres Evesques de son temps. Le martyrologe Romain & plusieurs autres nouveaux le mettent entre les Saints le 5<sup>e</sup> de mars, avec cet eloge, qu'il a esté illustre par sa sagesse & par l'integrité de sa vie: & S. Jerome le met au rang des écrivains ecclesiastiques, à cause de la lettre synodale dont nous avons parlé. [Pour S. Narcisse de Jerusalem on en verra l'histoire en particulier.]

Euf. l. 5. c. 22. p. 190. a.  
a Boll. 5. mars, p. 361. 362.  
Hier. v. ill. c. 43.



A R T I C L E IV:

*Des Conciles de Rome, du Pont, des Gaules, d'Osrhoene, & d'Acadie.*

ON assembla, comme nous avons dit, des Conciles en diverses provinces, aussi bien que dans la Palestine. On en tint un à Rome, dont Eusebe dit seulement que l'epistre syno-

Euf. l. 5. c. 23 p. 190. d.

1. Le texte porte où presidoit Theophile.. & Narcisse. & non pas & S. Jerome.  
Hist. Eccl. Tom. III.



- Conc. t. i. p. 600. c. dale qu'on en voyoit encore de son temps, marquoit que Victor estoit alors Evêque de Rome. 'Le Synodique dit qu'il s'y trouva 14 Evêques, & que le Concile ordonna qu'on ne feroit point la Pâque le 14 de la lune comme les Juifs, mais toujours le dimanche. 'Les Pontificaux parlent de ce Concile, & ajoutent que Victor examina cette question avec Theophile, qu'il y avoit appelé selon Anastase: [ce qui n'est pas aisé à croire.]
- Anast. c. i. p. 5. 'On regla la même chose par une epître synodale dans le Concile du Pont, où Palmas presida comme le plus ancien.
- Euf. l. 5. c. 23. p. 191. a. 'Ainsi c'est assurément le même [Palmas ou] Palma Evêque d'Amastride dans le Pont, à qui S. Denys de Corinthe avoit écrit autrefois. 'On pretend qu'il y avoit aussi 14 Evêques dans ce Concile.
- Euf. p. 190. 191. 'Les Eglises des Gaules que S. Irenée gouvernoit, dit Eusebe, se trouverent unies dans le même sentiment, & le témoignèrent par la lettre qu'elles en écrivirent comme les autres à tous les Fideles. 'Le Synodique dit qu'elles s'estoient assemblées à Lion sous S. Irenée, & qu'il se trouva treize Evêques dans ce Concile.
- Conc. t. i. p. 601. a. b. 'Le Concile de l'Osrhoene fit la même chose que les autres. Ceux des villes voisines s'y trouverent, c'est à dire ceux de l'Adiabene selon le Synodique, qui dit que cette assemblée estoit de 18 Evêques. On ne sçait point qui y presida.
- Euf. ibid. Conc. ibid. d. [La Mesopotamie qui selon nostre usage ordinaire comprend l'Osrhoene dont Edesse estoit la capitale, & tout ce qui est entre l'Euphrate & le Tigre audessous de l'Armenie, a fait durant quelques siècles une province distinguée de l'Osrhoene, & plus orientale, dont Amide estoit la metropole. C'est ce qui fait que nous n'osons pas rejeter absolument ce que dit le Synodique,] 'qu'il se tint encore un Concile de 18 Evêques dans la Mesopotamie, dont la decision fut conforme aux autres, mais dont aucun historien ne marque [le lieu ni] le chef. [Il y a néanmoins bien de l'apparence que ce Concile n'est point different de celui de l'Osrhoene.]
- Euf. p. 191. a. 'Outre les lettres de ces Conciles on avoit encore celle de Bacquylle Evêque de Corinthe, laquelle ne portoit\* que son nom, mais qui exprimoit néanmoins le sentiment de tous les Evêques de l'Acaïe, comme nous l'apprenons de S. Jerome, qui appelle cette lettre un fort beau livre. 'Le Synodique dit que Bacquylle ou Bacquyllide, comme il l'appelle, avoit tenu à Corinthe un Concile de 19 Evêques qui avoient resolu la même

NOT 53

ε ιδιος  
 Βακχύλλου.  
 \*NOT 54.



chose que les autres. Ce Bacquille estoit un des plus grands Evesques de ce temps là. [Il pouvoit estre successeur de S. Denys.] Tous ces Evesques, & beaucoup d'autres encore que l'histoire ne marque pas en particulier, estoient tous d'un mesme avis, & jugeoient tous que l'on ne devoit point celebrer le mystere de la Resurrection que le dimanche, ni finir en aucun autre jour le jeûne de Pasque.

Euf. l. 5. c. 22. p. 190. a. c. 23. p. 190. d] 191. a. Ibid.

Eutyque dit que Demetre, alors Evesque d'Alexandrie, écrivit au Pape Victor, & aux Evesques de Jerusalem & d'Antioche, sur le temps qu'il falloit celebrer la feste de Pasque, & finir le jeûne des quarante jours. Il entroit comme les autres dans le sentiment qui fut depuis autorisé par le Concile de Nicée.

v. s. Eleuther. Euty. p. 363. 364. 447.



ARTICLE V.

*Le Concile d'Asie refuse de recevoir ce que les autres avoient décidé: Le Pape Victor declare les Asiatiques excommuniés.*

**P**OLYCRATE Evesque d'Ephese s'opposa à cette resolution universelle. C'estoit un des plus considerables Evesques qui fussent alors dans l'Eglise, chef de tous ceux de l'Asie, âgé de 65 ans. Il avoit lu, dit-il, toute l'Écriture, avoit conféré avec des Chrétiens de toutes les parties du monde, & avoit toujours vécu selon les regles de l'Évangile. Il estoit le huitieme Evesque de sa famille. S. Jerome en parle comme d'un homme d'esprit pour qui on avoit beaucoup de respect. Le Synodique en condannant ce qu'il fit en cette occasion, l'appelle néanmoins un tres saint Prelat: & Eusebe le conte entre ceux dont la foy pure & orthodoxe estoit attestée par les écrits [ & les monumens de l'Eglise. ]

Euf. l. 5. c. 24. p. 191. b. a c. 22. p. 190. b. b c. 24. p. 191. b] Anst. p. 444. c. 6. Euf. p. 192. a. b. a. Hier. v. ill. c. 45. p. 28. b. d Conc. t. 1. p. 600. a. Euf. l. 5. c. 22. p. 190. b.

Victor luy écrivit pour le prier d'assembler les Evesques de sa province, en le menaçant mesme de le separer de sa communion, s'il ne se rendoit au sentiment des autres. Polycrate assembla effectivement ses confreres en grand nombre, & dans la ville d'Ephese selon le Synodique. Ils furent tous de son sentiment, & conclurent qu'il ne falloit pas changer la tradition qu'ils avoient receue de leurs saints predecesseurs.

c. 24. p. 192. b. a] Bar. 198. § 9. e Euf. n. p. 105. r. 2. f l. 5. c. 24. p. 192. b. g Conc. t. 1. p. 600. a. b Euf. p. 192. b. i p. 191. b. k b] p. 192. b.

Suivant leur avis, Polycrate écrivit à Victor & à l'Eglise Romaine, ou contre Victor comme a traduit S. Jerome, parce-

Hier. v. ill. c. 45. l Euf. p. 191. 192.

1. 5. l. 1. p. 2.

1. 5. l. 1. p. 2. Ne veut-il point dire qu'il estoit Chrétien, & baptizé depuis 65 ans ?

Hier.v.ill.c.45.  
Euf.p.192.b.  
b.  
p.191.192.

qu'en effet il refusoit de consentir à ce que le Pape luy demandoit, & témoignoit qu'il ne s'étonnoit pas des menaces par lesquelles on pretendoit l'épouventer. 'S. Jerome appelle cette lettre Synodique, 'quoiqu'elle ne fust pas signée des autres Evêques, & que Polycrate y parle toujours en son nom. 'Mais il l'écrivit avec l'approbation de ses collegues. 'Eusebe & S. Jerome en rapportent une pattie, dans laquelle Polycrate témoigne que la tradition de son Eglise estoit fondée sur S. Jean & S. Philippe Apostres, sur d'autres grands Saints, & encore sur les sept Evêques ses parens, & qu'ainsi ni luy ni ses collegues ne pouvoient pas la changer.

Socr.l.5.c.22.  
p.284.b.  
Euf.l.5.c.24.  
p.192.b.c.

'Victor s'échaufa beaucoup, & plus qu'il ne devoit, dit Socrate, [pour cette résistance des Asiaticques.]<sup>a</sup> Il publia aussitôt des lettres vehementes contre toutes les Eglises d'Asie, & mesme contre celles qui en estoient proche, [lesquelles apparemment suivoient la mesme coutume.] Il<sup>b</sup> déclara ceux qui estoient en ces quartiers là absolument excommuniés, 'leur\* envoya des lettres d'excommunication, '& tascha de les separer de l'unité generale de l'Eglise, ¶ comme des personnes qui n'estoient pas dans la veritable foy, 'en exhortant les autres Fideles de ne plus communiquer avec eux.

αποδω ἀκρι-  
ως ἄ. 85  
ἀνακαταστάσει  
\* ἀκρίτως  
αὐτοῦ ἀπὸ τῆς  
119.  
¶ ἀπὸ τῆς πο-  
δοῦ δὲ 7. 11.

Socr.p.284.b.  
Euf.p.192.c.

Bosq.l.3.c.6.p.  
110.

Bar.198. § 10 |  
201. § 6 | Pr. ep.  
32.  
b Bosq.l.3.c.5.  
p.110 | P. Aur.  
ep. G. p. 32. b |  
Du Pin, rep. p.  
119. 120.  
c Hall. v. Iren.  
p. 668. 2. b.  
d Euf. l. 5. c. 24.  
p. 192. a.

'Baronius ne fait nulle difficulté de reconnoître que Victor separa ces Eglises de sa communion. <sup>b</sup>M<sup>r</sup> du Bosquet & d'autres personnes habiles, disent de mesme qu'il excommunia ou déclara excommuniés tous les Fideles d'Asie : <sup>c</sup>& le P. Halloix soutient ce sentiment contre ceux<sup>d</sup> qui croient qu'il ne fit que les menacer, <sup>d</sup>ce qu'il avoit fait tout d'abord.

NOTES.



ARTICLE VI.

*S. Irenée s'oppose à l'excommunication des Asiaticques, & rétablit la paix : L'Asie quitte sa pratique, la Syrie l'embrasse.*

Bar.198. § 15.  
Euf.l.5.c.24.p.  
192.c.  
e Hier.v.ill.c.  
35.p.279.b.

'**B**ARONIUS tasche de justifier le procedé de Victor, en supposant des choses qu'il auroit bien de la peine à prouver, & qui ont peu d'apparence. 'Ce qui est certain, c'est qu'il deplut à beaucoup d'Evêques, <sup>c</sup>& que ceux mesmes qui combattoient le sentiment des Asiaticques touchant la Pasque, ne

Hall. v. Iren. p.  
697-669.  
ep. 666. 1. 667.  
1. d.

1. 'Le P. Halloix s'étend fort pour montrer que tout le monde avoit raison, les Asiaticques de soutenir leur doctrine, & Victor de les excommunier, <sup>a</sup> quoique les Asiaticques estant innocens n'eussent rien à craindre de ses excommunications

1.

donnerent point les mains à ce que Victor faisoit contre eux. Ils l'exhorterent à conferver la paix, l'unité entre les Fideles, & la charité; & mesme comme on le voyoit par des discours confervez jusques au temps d'Eusebe, ils le reprirent assez fortement.

S. Irenée fut de ce nombre; & dans la lettre qu'il écrivit à Victor au nom des Chrétiens des Gaules dont il estoit chef, il blasma sa trop grande chaleur avec beaucoup de force & de generosité. [Il est difficile de savoir si cette lettre fut une suite du Concile des Gaules, dont nous avons déjà parlé, ou si l'on en assembla un second pour cette nouvelle affaire.] M<sup>r</sup> du Bosquet est de ce dernier sentiment, & tient que ce second Concile des Gaules confirma le premier. 'Quoy qu'il en soit, S. Irenée demouroit d'accord dans cette lettre au Pape qu'il falloit celebrer la Resurrection le dimanche, mais non pas qu'on dult pour ce sujet separer de la communion des Eglises toutes entieres: cè qu'il confirme par l'exemple de plusieurs Papes qui avoient usé de cette sage moderation. 'Il écrivit plusieurs lettres sur ce sujet à Victor, & encore à beaucoup d'autres Evêques, montrant par là qu'il estoit un veritable Irenée, c'est à dire selon la langue greque, un pacificateur, & un ami de la paix.

[Eusebe ne dit rien davantage de cette dispute. On peut juger en effet que l'opposition de S. Irenée & des autres Evêques, eut l'effet qu'ils souhaitoient,] puisque S. Firmilien dit, [environ 60 ans depuis,] que les diverses pratiques de Rome & des autres pays n'avoient jamais rompu la paix & l'unité de l'Eglise Catholique. 'Mais S. Anatole [qui écrivait environ 20 ans après S. Firmilien,] nous assure positivement que S. Irenée appaisa toute la dissension; en sorte que chacun demeura dans la pratique qu'il avoit receue de ses ancestres sans y rien changer. [Aussi on ne voit point que ni Victor ni aucun autre Pape ait fait depuis aucune peine aux Orientaux sur ce sujet;] 'quoiqu'ils n'aient point quitté cette coutume jusques au Concile de Nicée.

'Il est vray que l'Asie l'avoit quittée des auparavant, comme il paroist par Constantin, qui exhortant toutes les Eglises à celebrer la feste de Pasque le dimanche, suivant l'ordre du Concile, dit qu'elles feroient en cela ce que Rome, l'Asie, la Cilicie & les autres provinces observoient unanimement: [& il semble que ce changement soit arrivé vers l'an 276, puisque S. Anatole qui

παγκλιεδ-  
 τρεον κζ-  
 θ' α' τον τω.

Euf. p. 192. c.  
 Socr. l. 5. c. 22.  
 p. 284. b.  
 Bosq. l. 3. c. 6. p.  
 110.  
 Euf. l. 5. c. 24. p.  
 192. 193.  
 Hier. v. ill. c. 35.  
 Phot. c. 120. p.  
 307.  
 Euf. l. 5. c. 24.  
 p. 193. 194.  
 Cyp. ep. 75. p.  
 200. i.  
 Anat. p. 445.  
 ap. Buch.  
 Epi. 70. c. 9. 10.  
 p. 821. 822.  
 Euf. n. p. 103. l. b.  
 v. Concl. 2. c.  
 19. p. 493. 494.

Euch.p.444. écrivait en ce temps là, parle ainsi: ]'Jusques aujourd'hui tous les Evesques de l'Asie celebrent sans difficulté tous les ans la feste de Pasque lorsque le 14 de la lune estoit arrivé après l'equinoxe, & lorsque les Juifs immoloient l'agneau pascal.

Euf.n.p.103.Lb. Mais comme ceux d'Asie s'estoient rendus à la pratique universelle, au contraire ceux de Syrie & de Mesopotamie, qui comme nous avons remarqué, suivoient Rome sous Victor, avoient pris la coutume des Asiaticques. C'est ce que nous apprenons de

Ath.de syn.p. 371.cjad Afr.p. 933.b. S. Athanasé, qui dit qu'une des principales raisons qui avoient fait assembler le Concile de Nicée, estoit que la Syrie & la Mesopotamie avoient un usage particulier, & celebrent la Pasque en mesme temps que les Juifs. Il y joint aussi la Cilicie, [qui fai-

Euf.v. Conf. l. 3.c.19.p.494.a. soit partie du patriarcat d'Antioche:] & néanmoins Constantin la met avec les provinces qui suivoient Rome & l'Occident.

[Nous ne savons pas quand ce changement s'est fait dans ces provinces : nous voyons seulement que S. Anatole qui estoit Evesque de Laodicée en Syrie,] & qui écrivait en 276, [témoigne qu'il n'estoit pas encore arrivé.] 'La nécessité, dit-il, nous oblige d'immoler la Pasque le jour du dimanche: & il marque la mesme chose en d'autres endroits. Il semble néanmoins par la maniere dont il parle, qu'il avoit assez de pente pour la pratique contraire, [& qu'ainsi il peut bien avoir porté ses confreres à l'embrasser.]

Epi.70.c.9.p. 821.d|n.p.290. Il y eut quelque trouble dans l'Egypte sur ce sujet sous l'episcopat de S. Alexandre, à cause d'un nommé Crescence qui n'est point connu d'ailleurs; & ils écrivirent mesme l'un contre l'autre.

## ARTICLE VII.

*Le Concile de Nicée réunit toute l'Eglise à faire Pasque le dimanche.*

502.l.1.c.16.p. 429.b. [CONSTANTIN en devenant maistre de l'Orient en 323,] 'apprit avec douleur cette diversité d'usages sur la feste de Pasque, qui véritablement ne rompoit pas la communion, mais troubloit néanmoins la joie de cette grande solennité, [& estoit une tache dans la beauté de l'Eglise.] 'C'est pourquoy il chargea le grand Osius de travailler à apaiser ce trouble dans la Syrie. Osius n'en put pas venir à bout, non plus que de l'heresie d'Arius; & il falut assembler le Concile de Nicée [pour

l'une & l'autre dispute.] Ce fut là où cette question fut enfin terminée. Car le Concile ordonna que toute l'Eglise celebreroit la feste de Pasque en un mesme jour, suivant la coutume de Rome, de l'Egypte, & de la pluspart des autres pays.

Toute l'Eglise se trouva uniforme par cette definition. <sup>a</sup>Car les Syriens y obeirent; <sup>b</sup>& le Concile d'Antioche confirmant celui de Nicée, deposa par son premier Canon les Ecclesiastiques, & excommunia les laïques qui celebreroient la Pasque en particulier avec les Juifs. [Les Mesopotamiens firent la mesme chose, comme on le peut voir] <sup>c</sup>par les plaintes qu'Audée le schismatique faisoit contre eux à cause qu'ils avoient abandonné la tradition de leurs peres pour suivre l'ordonnance de Nicée, faite, disoit-il, pour complaire à Constantin: [ce que S. Chrysostome refute fort bien.

Toute l'Eglise estant donc réunie dans la pratique de faire Pasque le dimanche, s'il y eut quelques particuliers qui refuserent de se soumettre à cette autorité supreme, ils furent traitez d'heretiques sous le nom de Quartodecimans, c'est à dire, *observateurs du 14<sup>e</sup> de la lune*, auquel ils vouloient qu'on fist Pasque.] C'est pourquoi S. Epiphane & Theodoret mettent les Quartodecimans au nombre des heretiques. <sup>c</sup>Et le VII. Canon du premier Concile de Constantinople les conte entre ceux que l'on recevoit par l'abjuration de leurs erreurs, & par l'onction. Neanmoins avant que l'ordonnance du Concile de Nicée eust entierement changé par une longue suite d'années la pratique de la Syrie, il y avoit encore diverses personnes sur la fin du IV. siècle, & des Saints mesme, qui ignorant sans doute cette ordonnance, s'attachoient avec obstination à l'ancienne coutume du pays, & faisoient la premiere Pasque, dit Theodoret. On peut voir ce que cet auteur rapporte d'un solitaire nommé Abraham, avec qui S. Marcien celebre aussi entre les solitaires de Syrie, rompit la communion, n'ayant pu le retirer de cette erreur. Mais il se corrigea enfin.

S. Epiphane fait des Quartodecimans comme une branche des Montanistes; [quoique ces derniers ne fussent receus dans l'Eglise selon le VII. Canon de Constantinople, que par le baptesme.] Il ajoute qu'ils ne jeûnoient dans toute l'année que ce 14 de la lune, [ce qui ne convient pas non plus aux Montanistes.] Theodoret les accuse de se servir de faux Actes des Apostres, & de quelques autres pieces apocryphes & supposées, & mesme de rejeter la penitence, avec les Novatiens.

Euf.v. Conf.l.  
3.c.18.19.p.492-  
494.

Ath.ad Afr.p.  
933.b.  
4 de Syn.p.572.  
d.  
6 Conc.1.2.p.  
551.

Epi.70.c.9.p.  
821.

50.c.1.p.419]  
Thdr.h.l.3.c.  
4.p.228.  
c Conc.1.2.p.  
951.a.b.

Thdr.v. Pat.  
c.3.p.792.

Epi.50.c.1.p.  
419.c.

P.420.a.

Thdr.h.l.3.c.  
4.p.228.c.

Epi. 50. c. 1. p.  
420. 2.

'S. Epiphane joint aux Quartodecimans ceux qui se fondant sur les actes pretendus de Pilate, celebrent toujours la memoire de la Passion le 25 de mars, ne jeûnant non plus que ce jour là dans toute l'année.

[Quoique le Concile de Nicée eust declaré qu'il falloit faire Pasque le dimanche, & que l'on convinst que ce dimanche devoit suivre la pleine lune du premier mois, c'est à dire, celle qui estoit après l'equinoxe, il ne laissa pas d'y avoir de la difficulté pour trouver cette lune & ce dimanche; & il s'eleva diverses contestations dans l'Eglise pour ce sujet. Mais ce n'est pas ici le lieu d'en traiter. Ainsi il ne nous reste plus qu'à finir l'histoire du Pape Victor, en parlant de sa mort & de ses écrits.]

## ARTICLE VIII.

*De la mort de S. Victor, & de ses écrits.*

Boll. apr. t. 1. p.  
24.Ib. c. apr. p.  
749. 2.pont. p. 261  
Hor. p. 449. 1.Euf. l. 5. c. 28. p.  
196. b. hr.Thdr. h. l. 2. c.  
5. 2. 20. c.  
a. Possév. t. 2. p.  
499. a. b.  
b. Boll. apr. t. 1.  
p. 24.

Ib. d.

**Q**UELQUES Pontificaux marquent que le Pape Victor mourut ou fut enterré le 28 de juillet, auquel le martyrologe Romain marque sa feste, après Raban, & quelques autres monumens. 'Adon, & d'autres la mettent le 20 d'avril, en quoy Bollandus a cru quelque temps qu'ils le confondoient avec un autre saint Eveſque de meſme nom, mort ou apporté à Rome, dont on n'a pas d'autre connoissance. 'Il s'est néanmoins enfin rendu à ceux qui croient comme Florentinius, que ce S. Victor est le Pape, & que le 20 d'avril est le vray jour de sa mort. 'Il gouverna environ 10 ans, & mourut en la 9<sup>e</sup> année de Severe, [c'est à dire en 201 si ce fut le 28 de juillet, ou en 202 si ce fut le 20 d'avril.]

V. la note 7.

NOTE 6.

à regard-  
1165.

'Theodoret l'appelle le tres heureux Victor. <sup>a</sup> Il est meſme qualifié Martyr par un auteur Grec nommé Timothée, que quelques uns croient avoir vécu à la fin du V. ſiecle. <sup>b</sup> Un Pontifical qui finit en l'an 530, dit qu'il a esté couronné du martyre. Usuard & Adon le diſent auſſi. [Et le temps y convient, quand meſme il ſeroit mort en 201. Car quoique Severe n'ait publié des edits contre les Chrétiens qu'en 202, luy ou ſes officiers avoient fait des auparavant bien des Martyrs. Néanmoins celui qui eſt honoré le 20 d'avril, eſt mis dans les plus anciens martyrologes, qui portent le nom de S. Jerome, & dans beaucoup d'autres "comme un ſimple Conſeſſeur.]

NOTE 7.

'On pretend que le Pape Victor ordonna qu'on reconnoiſtroit pour parfaits Chrétiens ceux qui confeſſeroient la vraie foy, & qui

qui auroient esté baptez dans la mer, dans une fontaine, dans une riviere, ou dans un étang, selon le lieu où ils se seroient rencontrés, lorsque la necessité presseroit, [& ne permettroit pas de les baptez dans l'assemblée des Fideles.]

'S. Jerome met S. Victor Pape le premier entre les auteurs ecclesiastiques qui ont écrit en latin, & S. Apollone le second, [quoique le premier rang appartienne plustost à S. Apollone qui est mort avant que Victor fust Pape, si ce n'est que Victor ait écrit avant son pontificat.] Il a écrit sur la question de la Pasque, & quelques autres petits ouvrages. S. Jerome dans sa chronique, dit que l'on voyoit de son temps quelques livres assez bons que ce saint Pape avoit faits sur la religion.

Hier. v. ill. c. 34. 40. 53. P. 284. c.

a.

'Nous avons aujourd'hui quatre lettres qui portent son nom, dont deux sont du nombre des decretales: l'une est adressée au

Conc. t. i. p. 592.

V. la note 3.

faux Theophile d'Alexandrie, dont nous avons parlé autrepart, & l'autre aux Evesques d'Afrique. Les deux autres lettres intitulées l'une à Didier, & l'autre à Paracode, tous deux Evesques de Vienne, n'ont point d'autre autorité que celle qu'elles tirent du P. du Bosq, qui nous les a données dans sa bibliotheque pleine de pieces dont la verité est fort incertaine. M<sup>r</sup> du Bosquet rejette particulièrement celle à Didier, parcequ'il n'y a point eu de Didier Evesque de Vienne sous Victor, ni mesme avant S. Gregoire le grand; & parceque si Victor eust voulu faire savoir quelque chose aux Eglises de France sur la Pasque, qui fait le sujet de cette lettre, il se fust plustost adressé à S. Irenée qu'à aucun autre. Ceux qui la veulent défendre disent qu'au lieu de Didier il faut lire *Denys*, qu'on trouve avoir esté Evesque de Vienne avant Paracode. [Mais il y a bien de l'apparence que Denys & Paracode n'ont vécu que dans le IV. siecle.]

Bosq. l. 3. c. 2. p. 105. Pearl. post. p. 91. 92.

Hall. v. Iren. p. 663. 1.

V. S. Irenée note 3.

'Bollandus mesme tient l'epistre à Paracode pour suspecte. M<sup>r</sup> du Bosquet fait la mesme chose, & en raporte plusieurs raisons, dont l'une [qui montre aussi la fausseté de celle à Didier,] est que ces lettres sont pour dire qu'il ne faut pas faire Pasque le 14 de la lune, mais depuis le 15 jusqu'au 21, de quoy il ne paroist point qu'il s'agist alors; & ne disent rien de l'obligation de la faire toujours le dimanche, ce qui estoit le veritable sujet de la dispute que Victor avoit non avec l'Eglise Orientale, comme porte la lettre à Paracode, mais avec la seule province de l'Asie.

Boll. t. i. jan. p. 20. § 2.

a Bosq. l. 3. c. 6. p. 109. Laun. de Dio. t. 2. p. 154.

'S. Zephyrin fut le successeur de S. Victor.

Euf. & alii.



PERSECUTION DE L'ÉGLISE  
SOUS  
L'EMPEREUR SEVERE.

ARTICLE PREMIER.

*Progrès du Christianisme: Quelques raisons de la conversion  
des payens.*



A paix que Dieu avoit donnée à l'Eglise du temps de Commode, continua encore durant les premières années de Severe, comme il est aisé de le juger par tant de Conciles qui se tinrent dans l'Orient & dans l'Occident sur l'affaire de la Pasque en 195 ou 196, vers la troisieme année de ce regne.] Les guerres civiles de Niger & d'Albin, qui durerent sans beaucoup d'intervalle depuis 193 jusqu'au commencement de 197, purent contribuer à ce calme, & des l'an 197 jusqu'à la fin de 198 au moins, les esprits furent occupez par les guerres de l'Orient.

v.S. Victor  
Pape § 2-5.

v. Severe §  
14-16, 19-21.

Cyp. dif. 11. c.  
41. p. 267.

Tert. ad Scap.  
c. 4. p. 87. d.  
4 c. Bar. 195. § 5.

Dio. l. 76. p. 362.  
c.

Tert. ad Sc. p.  
87. c.

Carac. v. p. 86.  
d. c. | n. C. p. 130.  
1. b.

'Severe mesme estoit assez favorable aux Chrétiens dans les premières années de son regne. Il avoit autrefois esté guerri avec de l'huile par un Chrétien nommé Procule Torpacion: & il en conserva tellement la memoire, que lorsqu'il se vit Empereur, il voulut savoir où estoit ce Chrétien, & l'obligea de demeurer tant qu'il vécut dans son palais. On marque que ce Procule faisoit les affaires d'Evode [affranchi de Severe,] & qui avoit soin de l'education de Caracalla fils aîné de ce prince. Aussi Caracalla connoissoit fort bien Procule, qui luy avoit apparemment fait donner une nourrice Chrétienne. Un auteur payen raporte que ce prince à l'age de sept ans, sachant qu'un enfant avec qui il avoit accoutumé de jouer, avoit esté fouetté parcequ'il estoit de la religion des Juifs, que les payens confondoient encore avec le Christianisme, il en témoigna un plaisir extraordinaire.

πρωτος.

l'acte Chris-  
tiano educa-  
tus.



[Ce qui put encore contribuer à rendre Severe favorable aux Chrétiens,] c'est qu'il ne s'en trouva aucun meslé dans les mouvemens de Niger & d'Albin; [non qu'il n'y en eust point dans leurs partis, qui estoient aussi legitimes que celui de Severe, (car il faudroit dire qu'ils auroient tous abandonné l'Orient dont Niger estoit le maistre,) mais parceque ne pensant qu'au ciel, & à combattre les demons,] n'ayant que de l'indifference & de la froideur pour les dignitez & pour la gloire du siecle, dont la passion faisoit toute la chaleur des autres, <sup>1</sup>& ne se croyant en rien si peu interessez que dans ces grands remuemens où il s'agit d'un Empire, [ils ne se mesloient point des guerres des hommes, & des affaires d'Etat, à moins qu'ils n'y fussent engagez par des necessitez indispensables. Car Tertulien ne fait que marquer quels devoient estre les sentimens de tous les Chrétiens, lorsqu'il dit de luy seul:] 'Je ne dois rien au barreau, rien à l'épée, rien aux affaires, je n'importune point les magistrats, je ne brigue point les suffrages, je ne fais point de basses civilitez à personne: Je ne plaide point, je ne vas point à la guerre, je ne parois point dans les assemblées. Je me retire en moy mesme: c'est là mon unique affaire; & je n'ay point d'autre soin que de m'exemter de tout soin. C'est dans le secret qu'on apprend à bien vivre, & non à la vue du monde. Que les stoïciens disent tant qu'ils voudront qu'il faut se meller des affaires publiques: Qui conque meurt pour soy, naist [ & vit ] aussi pour soy.

[Tous les Chrétiens n'avoient pas néanmoins la force ou la liberté de vivre dans ce grand degagement.] Plusieurs portoisent les armes, trafiquoisent, cultivoient la terre, & entroient dans les autres emplois ordinaires; usant de toutes choses, mais avec moderation, sans se distinguer des autres que par la pureté de leur vie, [ & par leur charité envers tout le monde. ]<sup>a</sup> Il y en avoit dans les camps, dans le Senat, dans le palais, partout en un mot, hormis dans les temples & dans les theatres. [Ils ne pouvoient pas en effet se dispenser d'entrer dans les occupations de la vie civile & ordinaire,] puisque des ce temps-ci ils faisoient presque le plus grand nombre dans toutes les villes. Ils remplissoient les bourgs, la campagne, les isles. Les hommes & les femmes de toute sorte d'age & de condition, & ceux mesmes qui estoient dans les premieres dignitez, embrassoient la foy; de sorte que les payens se plaignoient que les revenus de

Tert. ad Scap. c. 2. p. 81. d. | p. c. 35. p. 32. c. d.

ap. c. 38. p. 34. b.

ap. c. 5. p. 137. 138.

ap. c. 37. 4. 2. p. 53. d. | 38. a. b.

ad Sc. c. 2. p. 86. b. a ap. c. 37. p. 33. d.

c. 42. p. 38. c. & c.

ad Sc. c. 2. 4. p. 86. b. | 88. b.

ap. c. 137. p. 1. c. 33. d.

c. 42. p. 38. c.

1. *Quibus nulla res magis aliena quam publica.*

c.37.p.33.34.

leurs temples estoient ruinez. 'Ils estoient en si grand nombre dans l'Empire, que s'ils eussent voulu se retirer en quelque autre pays, ils n'eussent laissé aux Romains selon Tertullien, qu'une affreuse solitude.

Cl.adm.p.69.  
d.

'L'excellence de leur vertu," qui passoit tout ce que l'imagination des philosophes s'estoit pu figurer de plus parfait, estoit assurément le principal instrument de ce grand changement

Tert.ad Sc.c.  
4.p.55.c.c'ap.c.1.50.p.1.  
c15.c.

que le sang & la toute puissance d'un Dieu faisoit dans le monde,] & surtout cette constance admirable avec laquelle ils enduroient tous les tourmens les plus cruels. On vouloit savoir

Ori.in Cefl.3.  
p.150.151.

d'où venoit une si grande generosité; 'en s'en informant on apprenoit ce que c'estoit que le Christianisme; en l'apprenant [on l'admirait, on l'aimoit, &] on l'embrassoit. On commençoit ainsi à haïr ce que l'on avoit esté, & à souhaiter de mourir pour une religion pour laquelle on n'avoit eu que de la haine tant qu'on l'avoit ignorée. 'Les plus criminels estoient attirez par l'esperance du pardon, & ceux qui menoient une vie réglée, par la joie de pouvoir esperer que leurs bonnes œuvres ne demeureroient pas sans recompense. Origene assure qu'il s'en convertissoit plus de ces derniers que des autres.

Tert.ad Sc.c.4.  
p.87.c.

ap.c.37.p.34.3.

[On ne peut douter aussi que beaucoup ne fussent touchez par les miracles que l'on voyoit faire aux Chrétiens.] 'Car ils guerissoient les maladies, & delivroient de la possession des demons un grand nombre de payens, tant du peuple, que des personnes de qualité; & tout cela sans interest & sans argent: de sorte que si les Chrétiens eussent voulu se venger de la cruauté des payens, ils n'eussent eu, dit Tertullien, qu'à les abandonner à ces ennemis secrets du genre humain.

Ori.in Reg.p.  
361.c.

'Les tourmens que souffroient les possédez servoient aussi à la conversion de beaucoup de personnes, [soit de ceux qui les voyoient, soit de ceux qui eprouvoient sur eux mesmes ces chastimens de la justice divine, laquelle ne fait & ne permet rien que par un ordre tres sage. Il y en a plusieurs, dit Origene, qui " rejettent la parole de la verité, & qui ne reçoivent rien de ce " qu'on leur dit pour les instruire. Le demon se jette sur eux; & " alors ils ont recours au Seigneur, ils se corrigent, ils embrassent " la foy, ils se convertissent. La grace du Seigneur chasse d'eux le " malin esprit, l'Esprit saint vient en sa place; il remplit cette ame " qui avoit esté remplie de l'esprit impur. La puissance de Dieu y " agit avec encore plus d'efficace, que la puissance du demon n'y " avoit agi auparavant: & la grace s'y repand avec d'autant plus "

» d'abondance, qu'il y a eu une plus grande abondance de peché.

» L'Eglise voit ces merveilles, & s'en rejouit au Seigneur.

'Ce qui convertissoit encore beaucoup de payens, c'est que les demons<sup>mesmes</sup>, quand ils estoient interrogez par les Chrétiens, estoient contraints de confesser en presence des payens

toutes les veritez de nostre religion; 'que le veritable & unique Dieu estoit celui des Chrétiens; 'que J. C. estoit fils de Dieu; qu'il estoit dans le ciel, & qu'il en descendroit un jour pour juger les hommes. 'Ainsi les plus grands ennemis de J. C. devoient ses témoins & ses predicateurs; & ceux pour qui les payens faisoient mourir les Chrétiens, changeoient les payens en Chrétiens. 'Il paroist que ces declarations estoient communes, & selon Tertullien<sup>il n'y avoit point de Chrétiens qui ne les tirast de la bouche des possédez, 'en employant le nom de J. C. & les menaces des supplices auxquels la puissance a condanné les demons. 'Tertullien offre d'en faire l'experience devant les tribunaux des juges. Il prie les magistrats de vouloir souffrir qu'on interroge ceux qu'ils pretendoient estre inspirez</sup>

» par leurs dieux, ou leurs dieux mesmes. Et si ces dieux, dit-il, ne confessent qu'ils sont des demons & non des dieux, s'ils osent mentir devant un Chrétien; punissez sur le champ ce Chrétien comme un impudent & un imposteur.

'Tertullien dit qu'une grande partie des payens venoient à la connoissance de Dieu par des visions & des songes dans lesquels il les appelloit [à luy:] '& durant la persecution dont nous parlons, S. Basilide fut converti par une apparition de Ste Potamiene. On disoit la mesme chose de beaucoup d'autres: '& on pourra voir<sup>en un autre endroit un passage d'Origene fort considerable sur ce sujet. S. Jerome dit qu'Arnobé fut porté par des songes à embrasser la foy Chrétienne. 'La conversion du Comte Joseph dans le IV. siecle est encore plus celebre; & on le dit encore de plusieurs autres sous Constantin. <sup>b</sup>Il semble mesme que peu de personnes fussent converties en cette fin du II. siecle sans quelque prodige & quelque marque extraordinaire de la grandeur de Dieu, qui imprimoit du respect & de la terreur dans l'esprit des payens, en sorte que les maris n'osoient pas mesme importuner leurs femmes pour savoir ce qui se passoit parmi les Chrétiens.</sup>

[C'est par ces divers moyens] 'que sans que les Fideles allaissent de maison en maison pour solliciter les hommes à se convertir, Dieu mesme par des aiguillons secrets les faisoit courir

&amp;c.

&amp;c.

iusus à  
quolibet  
Christiano.

V. Ste Potamiene.

Tert. ap. c. 28. p. 25. Min. F. p. 23. a.

Tert. ap. c. 23. p. 25. b. c.

c. 21. p. 22. d.

c. 23. p. 25.

p. 24. d.

p. 25. d.

p. 24. d.

de ani. c. 47. p. 348. a.

Euf. l. 6. c. 5. p. 208.

Ori. in Cels. l. 2.

p. 35.

Hier. chr.

Epi. 30. c. 10. p.

133.

<sup>a</sup> Soz. l. 2. c. 5. p. 450. b.

<sup>b</sup> Tert. ad ux. l. 1. c. 7. p. 190. d.

Ori. in Luc. h.

7. p. 216.

de leurs maisons à l'Eglise pour demander à estre instruits. Le « Pere toutpuissant, leur dit Origene, [vous a soumis à luy] par une « vertu invisible, & a repandu dans vos cœurs une sainte ardeur « qui vous fait venir à la foy comme par force & malgré vous, « particulièrement dans ces premiers commencemens, où vous « recevez la doctrine du salut avec une veneration meflée de « crainte & de tremblement.

## ARTICLE II.

*La persecution commence à Rome.*

**L**E progrès de la religion Chrétienne estoit insupportable à ceux dont Dieu n'avoit pas encore ouvert les cœurs: [ & ce fut apparemment la véritable cause de la persecution de Severe, quoiqu'on fust bien aise de la couvrir sous le pretexte des diverses calomnies dont on avoit acoutumé de noircir la reputation des Chrétiens.] On y ajoutoit un nouveau crime, qui est qu'ils estoient ennemis publics, parcequ'ils ne rendoient pas aux Empereurs des honneurs sacrileges comme les payens, & qu'ils ne celebrent pas leurs festes avec les mesmes dissolutions, en allumant des flambeaux durant le jour, & en couvrant leurs portes de lauriers; ce qui estoit les marques ordinaires des lieux de debauches.

Bar. 200. § 2.  
48.

On croit que cette difference se remarqua particulièrement dans l'entrée solennelle que Severe fit à Rome [en 197,] après qu'il eut vaincu Albin; & que ce fut sur cela que commença la persecution. [Ce qui le confirme, c'est que Severe ayant esté en Orient des l'an 197, & n'estant revenu à Rome qu'en 203, après avoir publié des edits contre les Chrétiens, il faut par consequent mettre des l'an 197 ce que dit Tertullien,] que ce prince s'opposa hautement à la fureur du peuple animé contre quelques hommes & quelques dames de la premiere qualité, quoiqu'il sceut qu'ils estoient Chrétiens; & bien loin de leur faire aucune peine, il leur rendit mesme un témoignage avantageux.

Tert. ad Sc. c.  
4. p. 87. c. d.

ap. c. 2. §. 36. 37.  
p. 2. 3. 6. 7. 33. c.  
36. b.

[La persecution ayant donc commencé en 197, dura jusqu'en 202,] sans aucune loy de Severe. Mais les anciennes loix de l'Empire qui défendoient toute religion non approuvée du Senat, & toutes sortes de factions ou associations, & la loy particuliere de Trajan, qui ordonnoit de punir les Chrétiens qui auroient esté mis en justice, suffisoient pour les faire traiter avec

toute sorte de cruauté par ceux qui ne les aimoient pas, comme on le peut voir amplement par la celebre apologie de Tertulien, "par ses livres aux Nations & aux Martyrs, & par son Scorpiaque : [car il paroist que ces ouvrages furent tous composez dans ce temps là.]

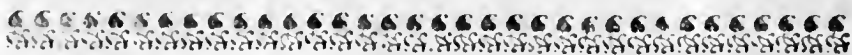
'Le peuple de Rome surtout estoit fort animé contre les Chrétiens, & demandoit souvent qu'on les exposast aux lions, sur la folle imagination qu'ils estoient cause de tous les malheurs publics. Quelquefois mesme sans attendre l'autorité des magistrats, le peuple les poursuivoit avec le feu, & à coups de pierre; & dans les jours où leur religion leur donnoit plus de licence, ils arrachotent leurs corps de l'asyle de la sepulture, & les dechiroient en pieces; pendant que les Chrétiens observant inviolablement les loix de l'Evangile, n'opposoient à leur violence que la patience & la douceur, quoiqu'il leur fust tres facile & d'empescher ces violences, & de s'en venger.

[Les magistrats n'agissoient pas avec plus d'ordre & de justice.] 'Ils demandoient seulement à un homme s'il estoit Chrétien, supposant que c'estoit un crime de l'estre, sans donner lieu aux accusez de montrer que ce n'en estoit pas un. Mais au lieu de punir aussitost ce coupable pretendu, & convaincu par sa propre confession, comme c'estoit l'ordre des loix, ils faisoient ce qui ne se fait jamais dans un autre crime, & ce qui ne leur estoit pas mesme permis, en s'efforçant de le contraindre à nier ce qu'il avoit confessé volontairement. C'estoit à quoy ils employoient tous les supplices de la question, destinez non à punir les coupables, sinon parmi les tyrans, & encore moins à les forcer de nier la verité, mais à les obliger de l'avouer quand ils la nient.

[Ces injustices & ces violences ne ne faisoient que rendre plus illustre le courage des Chrétiens.] 'Les calomnies dont on les chargeoit, ne les faisoient point rougir de J.C. Ils ne se repentoient que de ne l'avoir pas toujours servi. "Si on leur faisoit un crime de leur religion, ils s'en glorifioient; si on les en accusoit devant les juges, ils ne se défendoient point; quand on les en interrogeoit, ils l'avouoient avec joie; & quand ils estoient condannez, ils en remercioient [Dieu, & leurs juges mesmes.]

'Avant que la persecution vint jusqu'en Afrique, [en l'an 200,] il y en eut plusieurs d'eprouvez en d'autres endroits par le feu, par l'épée, ou par les bestes, & plusieurs autres qui après avoir gousté un peu la douceur du martyre par les coups de bastons & les ongles de fer, soupiroient dans la prison après

la consommation de leurs souffrances, comme après un repas délicieux: [mais Dieu nous réserve la connoissance de leurs noms pour le jour où il achevera de couronner leurs merites.]



### ARTICLE III.

*Tertullien défend les Martyrs, & les encourage: Peinture que fait un Juif du Dieu des Chrétiens.*

Tert. scor. p.  
616. c. d.

**A**U milieu du feu de cette persecution qui bruloit l'Eglise sans la consumer, la foy estoit encore attaquée par d'autres ennemis, qui ne repandoient pas le sang des corps, mais qui cherchoient à tuer les ames, en s'efforçant de persuader aux foibles, que c'est une folie de s'imaginer que Dieu veuille qu'on souffre le martyre & la mort pour luy; qu'il veut nous sauver & non pas nous perdre; qu'il suffit que J. C. soit mort pour nous, & qu'il ait versé son sang pour nous exempter de verser le nostre. Ceux qui travailloient ainsi à renverser l'Eglise, en abatanant le courage de ses défenseurs, estoient les Gnostiques, les Valentinieniens, [les Caïnistes,] & d'autres hereriques semblables; [c'est à dire des gents indignes qu'on songeast à leur répondre.] Mais comme il y a toujours des personnes susceptibles d'une doctrine opposée à l'Evangile, Tertullien entreprit de soutenir leur foiblesse, en combatant les ennemis du martyre par un traité qu'il intitula le Scorpiacque, parcequ'il y compare le venin de leurs discours pernicieux à celui d'un scorpion.

p. 517. b.  
ad Sca. c. 3. p.  
80. d.

'La persecution après avoir comme assiegé l'Afrique de loin durant quelque temps, l'attaqua aussi enfin; & Vigellius Saturninus fut le premier qui y employa l'épée contre les Chrétiens. [Ce Proconsul couronna le 17 juillet de l'an 200, S. Sperat & les autres Martyrs appelez Scillitains;] & il fut bientôt puni de sa cruauté en perdant les yeux. Il semble que quelques Fideles aient alors voulu défendre publiquement leur religion devant le Proconsul, & que ce magistrat irrité d'avoir trouvé des Chrétiens dans sa famille, ne l'ait pas voulu souffrir. Il y en eut aussi qui après avoir confessé publiquement J. C. furent enfermez dans les prisons, pour y vaincre le demon dans sa maison mesme. L'Eglise leur mere en prit le mesme soin [que dans les autres persecutions, & les Fideles se presserent chacun de leur fournir en abondance tous les soulagemens necessaires. Ceux qui avoient perdu par leurs pechez la paix [ & la communion de

ap. c. 1. p. 120.  
p. 3. 1.

ad M. c. 1. p. 155.  
d.

c. 2. p. 156. b. c.

c. 1. p. 156. a.

v. leur titre.

de

de l'Eglise,] y venoient la leur demander.

Tertullien [qui estoit alors Prestre de l'Eglise Catholique,] p. 155. c. d.  
 voulut aussi contribuer de sa part à leur consolation, & leur  
 adressa pour cela un petit traité, où il les exhorte premierement  
 à garder entre eux la paix & l'union pour pouvoir conserver le  
 S. Esprit, & ensuite à souffrir avec joie toutes les peines de la p. 156-158.  
 prison pour se preparer à la couronne du martyre. Il leur repre-  
 sente ce que les méchans souffrent pour les vaines recompen-  
 ses du monde, & il finit par les exemples si communs en ce c. 6. p. 158. d.  
 temps là de beaucoup de personnes considerables, mortes d'une  
 maniere dont leur naissance, leur dignité, leur age, auroient  
 dû les exempter; & tout cela pour l'amour d'un homme: [ce qui  
 marque fort bien les cruautez que faisoit Severe contre les  
 amis de Niger & d'Albin.] Ce traité est adressé aux Martyrs, c. 1. p. 155. c.  
 ces Confesseurs estant, comme il dit, déjà destinez au martyre:  
 [& l'usage qui duroit encore plus de 50 ans après dans l'Afri-  
 que, donnoit ce titre à tous ceux qui avoient souffert quelque  
 tourment pour la foy.

On ne se contentoit pas de tourmenter les Chrétiens par les  
 supplices, on vouloit encore les exposer à la raillerie du peuple.  
 Tertullien qui écrivoit apparemment son excellente apologie  
 à Carthage en 200 ou 201,] y raporte que fort peu auparavant ap. c. 16. p. 17. d]  
 dans la mesme ville, un miserable Juif qui avoit mesme aban- nat. l. 1. c. 14. p.  
 donné sa religion, & qui gaignoit sa vie à combattre contre les 59. d.  
 bestes, exposa en public un tableau où estoit peint un nouveau  
 monstre, qui avoit une teste d'homme, avec des oreilles & un  
 pié d'asne, tenant un livre, & vêtu d'une longue robe, avec  
 cette inscription: *Le Dieu des Chrétiens, qui est de race d'asne.* Les  
 Chrétiens ne firent que se rire de cette peinture & de cette  
 imagination: mais le peuple fut assez simple pour croire ce Juif.  
 Et il ne faut pas s'en étonner; car les payens avoient bien des  
 divinitez dont la forme n'estoit pas moins monstrueuse & moins  
 ridicule.

#### ARTICLE IV.

*Severe fait des edits contre les Chrétiens : Martyre de S. Andeol:  
 D'Herminien gouverneur de Cappadoce.*

[ON ne dit point ce qui changea l'esprit de Severe à l'égard  
 des Chrétiens. On sçait seulement] qu'en l'an 292, & en Sev. v. p. 70. d]  
*Hist. Eccl. Tom. III.* Euf. l. 6. c. 2. p.  
Q 201. 102 | chr.

la dixieme année de son regne, [qui commençoit le 2<sup>e</sup> jour de juin,] estant dans la Palestine, il défendit sous de grandes peines de se faire ni Juif ni Chrétien. C'est pourquoi Eusebe marque NOTE I. cette année là sa persecution. Il la conte pour la cinquieme, en quoy il est suivi par Orose, [& par la plupart des autres.] <sup>a</sup>Sulpice Severe en fait la sixieme.

Oros. l. 7. c. 17.  
p. 213. 2. b.  
4 Sulp. l. 2. c.  
45 p. 150.

Cyp. d. l. 11. c.  
45. p. 274. 275.

'Elle auroit pu n'estre pas fort violente, comme un auteur Dodwel. nouveau le pretend, si on se fust tenu aux termes de l'edit marquez par Spartien, qui ne regardent que ceux qui à l'avenir embrasseroient le Christianisme. Il estoit aisé d'y comprendre ceux qui les auroient instruits ou receus dans l'Eglise. [Mais soit que l'edit fust plus ample que ne le dit Spartien, comme cela est aisé à croire; soit que Severe en ait publié de nouveaux plus cruels que le premier, comme Valerien & Diocletien firent depuis; il est certain par des auteurs plus croyables que Dodwel, que cette persecution fut tres grande.] Sa violence jeta un tel effroi dans les esprits, qu'on crut que l'Antechrist estoit proche. Judas auteur ecclesiastique, qui a écrit un ouvrage fort ample sur les septante semaines de Daniel, où il faisoit une chronologie, & la terminoit à cette dixieme année de Severe, y témoignoit estre dans cette pensée. [En effet, l'histoire nous apprend d'une part que Severe estoit extremement cruel, & de l'autre qu'il estoit tres ferme à poursuivre ce qu'il avoit une fois entrepris.]

Eusl. l. 6. c. 7. p.  
208. c. d. | Hier.  
v. ill. c. 52. p.  
284. c.

Eusl. l. 6. c. 12. p.  
201. a. | 202. a.  
Chr. Al.  
Chr. Al. | Sev. v.  
p. 70. d.  
Eusl. l. 6. c. 1. p.  
201. a. | Chr. Al.

'Ainsi cette persecution fit d'illustres martyrs par toutes les provinces, & dans toutes les Eglises: mais elle en fit surtout un grand nombre à Alexandrie où Severe vint aussitost après la publication de son edit. <sup>b</sup>Non seulement diverses personnes de la ville endurerent la mort; mais on y amenoit de toute l'Egypte, & de la Thebaïde mesme, ceux que l'on avoit choisis comme les plus dignes de faire eclater la gloire de J. C, en souffrant courageusement pour la foy toutes sortes de supplices & de morts, afin de recevoir de sa main des couronnes proportionnées à leurs merites. [Nous parlerons autrepars du martyre de S. Leonide pere d'Origene, de S. Plutarque, de S<sup>te</sup> Potamienne, & de plusieurs autres qui y souffrirent alors, le premier en 202, & les autres après 203, sous le Prefet Aquila. V. Origene § 35.

Lion fut en France ce qu'Alexandrie estoit en Egypte, si ce qu'on dit du grand nombre de ceux qui y furent martyrisez avec S. Irenée, est veritable. V. S. Irenée § 10.

Cyp. d. l. 11. c. 46.  
p. 171.

1. 'Je ne sçay ce que c'est que ces *supplis* que Dodwel consent avoir pu estre martyrisez.



NOTE 2.

Adon, Ufuard, & d'autres martyrologes, disent que ce fut sous Severe, & en sa presence, que S. Andeol Soudiacre souffrit le martyre au diocese de Viviers. ]'On pretend qu'il avoit esté envoyé en France par S. Polycarpe; qu'estant arrivé à Lion, S. Benigne & S. Andoche luy donnerent la commission d'aller prescher l'Evangile à Carpentras, [& aux environs; ] & que Severe qui s'en alloit à Valence, l'ayant rencontré lorsqu'il s'acquitoit de son ministere, dans un bourg pres du Rhone nommé Bergoiate, il luy fit fendre la teste en quatre avec une épée de bois. Le corps du Saint fut enterré en un lieu nommé Gentibus. L'Eglise l'honore le premier de may. [Severe estoit en France en l'an 197, auquel il aimoit encore les Chrétiens, & en 208, lorsqu'il passa en Angleterre.]

Bosq. t. 2. p. 211  
Boll. i. may, p. 35-39.

'On marque que sous le regne de Lothaire vers l'an 850, S. Andeol s'estant revelé luy mesme, on trouva ses os dans le diocese de Viviers au lieu de Gentibus où il avoit esté enterré. 'On cite une charte de l'an 1108, par laquelle Leger Evêque de Viviers, cede à l'Abbé de S. Rufe l'eglise de S. Andeol du lieu appellé Burgias, où estoit le corps de ce saint Martyr, laquelle avoit autrefois esté tres riche, mais estoit alors tres pauvre. 'Le bourg S. Andeol est encore aujourd'hui une ville du diocese de Viviers [sur le Rhone, entre Viviers & le pont S. Esprit,] composée de l'ancien Bergoiate & du lieu de Gentibus, & elle appartient à l'Evêque de Viviers. [Il y a encore une ville de S. Anduel ou S. Andeol au diocese de Lion, assez pres de Vienne & du Vivarais.] 'On tient que dans le VI. siecle il y avoit à Paris une chapelle de S. Andeol, un peu audeffous du pont S. Michel. 'Quelques uns citent une ancienne hystoire de ses miracles qui n'est pas encore imprimée.

Du Ch. t. 2. p. 402. a.

Boll. i. may, p. 755. b.

Gil. chr. t. 3. p. 1173. 2. d.

p. 1174. 1. d.

Boll. supp. p. 525. e. f.

i. may, p. 755. c.

[Nous ne trouvons rien de considerable touchant les martyrs que la persecution de Severe a pu faire à Rome & en Italie. Car si le S. Pape Victor a esté martyrizé, ç'a esté ce semble avant les edits; estant difficile de mettre sa mort plustard que le 20<sup>e</sup> avril 202. [Il y faut apparemment rapporter la confession de Natalis [dont on a parlé sur l'heresie des Theodotiens.] 'Il est aisé de croire aussi avec Baronius, que les Chrétiens estoient compris dans un rescrit de Severe, qui ordonnoit qu'on defereroit au Prefet de Rome ceux qui auroient tenu des assemblées illicites.

Bar. 204. § 12.

V. son titre § 8.

V. les Mōnistes § 2.

["C'est apparemment sous Severe qu'il faut mettre les Saints Caius & Alexandre martyrs à Apamée en Asie,] & les cruautés que Claudius Herminianus exerça contre les Chrétiens

Tert. ad Sc. 3. c. p. 86. 87.

dans la Cappadoce dont il estoit gouverneur, en haine de ce que sa femme avoit este convertie. Il en fut puni par une horrible maladie qui luy faisoit tortir les vers du corps: & il recommandoit fort qu'on cachast son mal, de peur, comme il le disoit, " que les Chrétiens ne s'en rejoissent dans l'esperance [d'estre " bientoist delivrez de luy.] Il reconnut néanmoins enfin la main de " Dieu, il avoua qu'il le punissoit d'avoir contraint quelques Chrétiens par la violence des tourmens de renoncer à leur foy; & il mourut presque Chrétien, dit Tertullien qui nous a appris cette histoire. [Sa mort ne finit pas néanmoins la persecution dans cette province:] Car S. Alexandre de Jerusalem alors Evesque dans la Cappadoce, estoit encore prisonnier pour la foy, lorsque S. Asclepiade qui s'estoit aussi rendu fort celebre dans cette persecution, fut fait Evesque d'Antioche 'en l'an 211.

Euf. l. 6. c. 11. p. 212. a. d.

chr.

Men. 2. p. 118-125 Ugh. t. 6. p. 1215.

Boll. 10. feb. p. 381. c.

p. 382-386.

p. 382. c.

Men. p. 248] Cang. de C. l. 4. p. 121.

Boll. 10. feb. p. 382. c.

'Les Grecs font le 10<sup>e</sup> de fevrier leur grand office de S. Caralampe, qu'ils disent avoir esté couronné du martyre sous Severe: & ils luy joignent quelques autres Saints, qu'il avoit, dit-on, convertis à Megnesie où il estoit Prestre ou Evesque, & qui y souffrirent le martyre un peu avant qu'il fust conduit de cette ville à Antioche de Pefidie: Car on pretend que ce fut là qu'il receut enfin la couronne.

'Bollandus nous a donné des actes de ces Saint, [mais aussi méchans qu'on en puisse voir, & tout à fait indignes d'estre lus.]

'Il croit que c'est le mesme martyr Caralampe<sup>a</sup> dont les Grecs font une memoire le 17 de septembre avec S. Pantaleon; ajoutant qu'on faisoit leur feste<sup>a</sup> à Constantinople dans une eglise de leur nom. 'Bollandus croit qu'on peut tirer de cette memoire, que les reliques de ces deux Martyrs avoient esté apportées ce jour là à Constantinople.

de 788  
de 789.

## ARTICLE V.

*Martyre de S<sup>e</sup> Guddene, & des SS. Caste & Emile: L'Afrique punie par une sterilité.*

Bar. 2. 35. 520.

'USUARD, Adon, & d'autres martyrologes, marquent le 18<sup>e</sup> de juillet S<sup>e</sup> Guddene vierge, martyrizée à Carthage sous le Proconsul Rufin, [qui peut estre le Consul de l'an 197,] Adon ajoute que ce fut sous les Consuls Plutien & Zete, c'est à dire Plautien & Gete, qui sont les Consuls de l'an 203. [Cette date nous donne lieu de croire qu'il y a eudés actes ori-

V. Severe 6  
21.

ginaux de cette Sainte : & cela nous doit faire ajouter plus de foy à ce qu'Adon rapporte,] qu'elle fut étendue quatre fois sur le chevalet en divers temps, déchirée cruellement avec les ongles de fer, affligée longtemps dans une dure prison, & couronnée enfin par l'épée. Le titre du sermon 294 de S. Augustin, dans l'édition des Benedictins, porte qu'il fut fait dans l'église des Majeurs [à Carthage] à la feste de la sainte martyre Guddent le 27 de juin. [Je pense que cette différence du jour n'empêche pas qu'il ne soit assez probable que c'est la mesme Sainte. Les martyrologes de S. Jerome ne parlent ni de Guddent ni de Guddene : mais ce peut bien estre la mesme que] Gaudent qu'ils marquent le 26 de juin, avec quelques autres qui ont souffert le martyre dans l'Afrique.

martyris  
Guddentis.

Ado, r8. jul.

Aug. t. 5. p. 1183.

Flor. p. 626.

v. Sc<sup>e</sup> Per-  
petue § 5-  
12.

[Il n'y a guere de Martyrs plus illustres dans l'Eglise que S<sup>te</sup> Perpetue & S<sup>te</sup> Felicité, "qui souffrirent en Afrique, & peutestre au commencement de l'an 205, avec plusieurs autres Saints.] Elles furent condamnées par Hilarien Intendant de la province, qui y tenoit lieu de Gouverneur, parceque le Proconsul Minuce Timinien estoit mort. Durant que cet Hilarien gouvernoit, le peuple demanda avec de grands cris qu'on ostast aux Chrétiens les aires [ & les places ] où ils enterroient les corps des Fideles : [ d'où nous apprenons que l'Eglise possédoit des ce temps là des fonds de terre. Et comme les Martyrs estoient enterrez dans ces places avec les autres, les Chrétiens y tenoient souvent leurs assemblées. ] Dieu qui entendit ces cris des payens, rendit leurs propres aires inutiles, en ne leur donnant point de blé cette année là.

Perp. act. p. 12.

13.

Tert. ad Sc. c. 3.

p 86. c.

[Il faut apparemment mettre sous Severe l'histoire de S. Caste & S. Emile, puisque] S. Cyprien en parle sous Dece comme d'une chose arrivée quelque temps auparavant. Voici ce qu'il

Cyp. lapf. p.

241. 1.

» nous en apprend. Après qu'ils eurent esté vaincus au premier  
» combat, Dieu les rendit victorieux au second. D'abord ils ce-  
» derent aux flammes; mais les flammes leur cederent ensuite, &  
» ils terrasserent l'ennemi par les mesmes armes par lesquelles ils  
» avoient esté terrassez auparavant. Ceux là demandoient pardon  
» en montrant non seulement leurs larmes, mais aussi leurs plaies:  
» Et ils ne le demandoient pas seulement avec une voix lamen-  
» table, mais encore avec la voix des blessures dont leur corps  
» avoit esté cruellement déchiré. Leur sang leur tenoit lieu de  
» pleurs, & l'eau toute sanglante qui couloit de leur chair demi  
» brulée, leur servoit de larmes.

Possind. c. 9.  
Aug. f. 185. p.  
1146. 1147.

'Posside marqué un sermon de S. Augustin sur le jour de la feste de ces Saints, & nous l'avons encore. C'est là que parlant de la chute de S. Pierre causée par sa presumption, il dit ces paroles : Je croy qu'il est arrivé quelque chose de semblable aux « saints Martyrs dont nous celebrons aujourd'hui la feste. Ils « avoient apparemment presumé de leurs forces aussibien que S. « Pierre ; & c'est pour cela qu'ils ont succombé d'abord. Dieu « leur a montré ce qu'ils estoient, & ce qu'il est. Il les a confon- « dus quand ils ont esté superbes, & il les a appellez "quand ils « ont reconnu leur foiblesse. Il les a ensuite assiste dans le com- « bat ; & il les a couronnez après la victoire. L'ennemi se rejouif- « soit déjà, lorsqu'il les vit dans le premier choc ceder aux dou- « leurs ; il les contoit comme à luy, il leur insultoit, il les regar- « doit comme sa proie. Mais à quel bonheur & à quelle gloire la « miséricorde de Dieu les a t-elle elevez ? Les autres Martyrs « ont surmonté le diable lorsqu'il les tentoit, & ceux-ci l'ont « vaincu lorsqu'il triomphoit déjà. Imitons-les, mes freres, ajoute « S. Augustin, non dans ce qui les a fait tomber, mais dans ce qui « les a fait vaincre. Dieu a voulu que nous connussions les fautes « des grands hommes, pour faire trembler ceux qui se fient « sur leurs forces, & afin que nous trouvassions partout des « leçons d'humilité, comme il ne nous a sauvé luy mesme qu'en « s'humiliant.

Anal. t. 3. p. 358.  
405.

'Les noms de ces Martyrs se lisent au 22 de may dans le calendrier Africain, dans les martyrologes de S. Jerome, dans celui de Bede, & ensuite dans tous les autres, qui les mettent aussibien que Bede entre les Martyrs d'Afrique. [On voit en effet que c'est où ils ont esté le plus connus : & le calendrier Africain comprend fort peu de Saints des autres pays.] Que si quelques exemplaires du martyrologe attribué à S. Jerome, semblent mettre à Rome un S. Caste & un S. Emile, néanmoins Florentinius soutient que ceux dont parle S. Cyprien appartiennent à l'Afrique.

Flor. p. 544.

P. 545.

p. 698; Bar. 6.  
et. b.

'On fait à Capoue de deux Saints de mesme nom le sixieme d'octobre, auquel les plus anciens martyrologes les marquent avec d'autres & à Capoue & dans la Pouille. Cela fait croire à Baronius que leurs corps peuvent avoir esté transportez d'Afrique en Italie durant la persecution des Vandales.

Cyp. di. n. c.  
43. f. 271.  
\* cp. 34. f. 67. L

'Il faut mettre encore apparemment entre les Martyrs que la persecution de Severe couronna en Afrique, <sup>v. S. Celerin</sup> S<sup>te</sup> Celerine ayeule de S. Celerin Confesseur celebre du temps de Dece, &

encore S. Laurentin & S. Ignace oncles du mesme Celerin. S. Cyprien honoroit tous les ans la memoire de ces trois Saints, par les sacrifices qu'il offroit [à Dieu] à cause d'eux : & l'Eglise les honore encore dans ses martyrologes le 3<sup>e</sup> de fevrier.

Boll. 3. feb. p.  
321. 322.



## ARTICLE VI.

*Quelques Gouverneurs favorables : Les Chrétiens fuient, & se rachettent, s'assemblent secrètement : Martyre de S. Rutile.*

**T**ERTULLIEN marque plusieurs Gouverneurs de province, qui n'avoient point voulu prendre de part à la persécution des Chrétiens. Cincius Severus estant à Thyrdre [dans la Byzacene,] fournit luy mesme une réponse aux Chrétiens pour estre renvoyez : [On ne dit point quelle elle estoit.] Vespronius Candidus voyant qu'on luy presentoit un Chrétien, le traita de brouillon, & le renvoya, en luy disant d'aller "demander pardon à la ville dont il estoit. Asper en fit appliquer un à la question, qui ayant renoncé après fort peu de tourmens, il ne l'obligea pas mesme à sacrifier : & il avoit témoigné tout d'abord à ceux qui estoient auprès de luy, qu'il n'aimoit point ces sortes d'affaires. Pudens à qui on avoit envoyé un Chrétien prisonnier, avec un billet où on marquoit le sujet de son emprisonnement, déchira le billet, renvoya le Chrétien en liberté, & dit tout haut qu'il ne recevoit point d'accusation si quelqu'un ne se portoit pour accusateur, comme les loix l'ordonnoient.

*dissimulaverunt ab.*

*satisfacere.*

Tert. ad Sc. c.  
4. p. 87. b. c.

'Nous ne voyons rien qui empesche de croire que tous ces magistrats ont esté Proconsuls d'Afrique, & dans cette persécution mesme ; comme nous ne voyons rien aussi qui y oblige absolument. On trouve dans l'histoire un Cincius Severus que l'Empereur Severe fit mourir sur une calomnie. Vespronius Candidus estoit déjà un ancien Consulaire en 193, [ce qui donne quelque sujet de croire que ce que nous venons d'en rapporter est plus ancien que cette persécution.] Julianus ou Julius Asper, estoit un homme celebre & puissant du temps de Severe. Je ne trouve point de Pudens plus proche de ce temps-ci, que les deux qui furent Consuls l'un en 165, & l'autre l'année d'après.

Les Fideles avoient deux moyens d'eviter la cruauté des persecuteurs ; l'un de se sauver par la fuite, l'autre d'acheter leur sureté des officiers en leur donnant del'argent ; & Tertul-

Tert. fug. c. 5.  
p 693. a.

V. Caracalla  
§ 4.

V. M. Aure-  
le § 8, 9.

Cyp. disc. 11. c.  
47. p. 275. 276.

Sev. v. p. 69. b.  
Jul. v. p. 62.

lien témoigne que cela se faisoit non seulement par des particuliers, mais mesme par des Eglises toutes entieres, qui se cotisoient pour cet effet. Comme il estoit devenu Montaniste, il condanne tous ces deux expediens: [mais l'Eglise n'a pas laissé de les approuver.] S. Pierre d'Alexandrie dit du dernier, que ceux qui s'en sont servis, ont témoigné qu'ils estoient plus attachez à J. C. qu'à leur argent, & ont verifié [en un sens] ce que dit l'Écriture, Que les richesses d'un homme luy servent pour racheter son ame.

*c. 13. p. 700. a.*  
*P. Alex. can. 12. p. 25.*  
*Prov. 13. v. 8.*  
*Tert. fug. c. 5. 6. p. 593. a. b.*  
 S. Rutil employa l'une & l'autre voie: Il changea souvent de lieu pour eviter la persecution: il donna de l'argent pour se racheter du peril, [où il craignoit encore plus d'exposer sa foy que sa vie.] Mais après avoir pris toutes les precautions possibles pour se garantir, il ne laissa pas d'estre arresté inopinément, d'estre presenté au juge, & de souffrir de tres grands tourmens avec un courage encore plus grand; ce que les Catholiques crurent estre la recompense de l'humilité par laquelle il avoit obeï à l'Évangile, qui commande [aux foibles] de fuir. Il fut enfin consommé par le feu, en benissant la misericorde de Dieu, qui luy donnoit l'honneur du martyre après qu'il l'avoit si long-temps fui, [comme s'en croyant indigne.

Cet exemple estoit necessaire en un temps où Tertullien & les autres Montanistes, tombant dans une erreur opposée à celle des Gnostiques, employoient tout le faste de la philosophie stoïcienne, pour persuader qu'il estoit défendu de fuir la persecution, & exposoient ainsi les foibles au peril de perdre leur foy. C'est pourquoi Dieu rendit le courage de S. Rutil si illustre,] *c. 5. p. 693. a.* 'que Tertullien en condannant sa conduite, ne peut s'empescher de l'appeller un tres saint Martyr. [L'Eglise n'a point fait difficulté de recevoir ce témoignage que la verité avoit tiré de la bouche d'un ennemi:] & on a mis S. Rutil dans le martyrologe Romain pour estre honoré le 2<sup>e</sup> d'août. On croit qu'il a souffert en Afrique, [parceque nous apprenons son histoire de Tertullien. Cét auteur n'en parle que dans un écrit fait, comme nous croyons, en 235, sous Maximin I, ce qui n'empesche pas qu'il n'ait souffert sous Severe, n'y ayant point eu de persecution entre ces deux princes. Mais ce n'a esté que vers l'an 207, ou après, puisqu'il paroist que Tertullien estoit déjà Montaniste.]

*Aug. l. 4. 5. p. 1. 2. b.*  
*Tert. fug. c. 3. p. 693. d.*  
*Éccl. 10. v. 1. p. 1. b.*  
 Les Catholiques ne s'assembloient pas durant ces persecutions; ou au moins ils le faisoient avec plus de secret & de precaution; b'aschant par leur moderation, de ne pas irriter &c. inutilement

inutilement les infideles. C'est pourquoy ils trouvoient mauvais que les Montanistes s'assemblassent comme publiquement, & avec un eclat qui animoit les payens contre les Chrétiens. Tert. fug. c. 2. p. 691. d.

## ARTICLE VII.

*La persecution continue un peu sous Caracalla: Tertullien écrit à Scapula pour les Chrétiens.*

NOTE 3. ["**A**UTANT qu'on en peut juger par l'histoire, Severe continua jusqu'à sa mort, qui arriva le 4 fevrier de l'an 211, à persecuter l'Eglise: & il est mesme comme impossible que la persecution se soit éteinte tout d'un coup par sa mort. Caracalla & Gete ses enfans & ses successeurs, estoient comme engagez d'honneur à maintenir encore quelque temps les edits & la volonté de leur pere. C'est ce que nous trouvons en effet. Car nous ne saurions mettre plustost qu'en 211, immédiatement] après la mort de Severe, le livre que Tertullien adresse à Scapula Proconsul d'Afrique, <sup>a</sup>lorsque la persecution duroit encore par l'ordre des princes. Tert. ad Sc. c. 4. p. 87. c. a. 3. 88. c.

'Le Lieutenant qui commandoit la legion [qui residoit en Afrique,] & le Gouverneur de la Mauritanie, se contentoient de faire decapiter les Martyrs. Mais Scapula, [qu'on croit estre le Tertullus Scapula Consul en 195,] les condannoit au feu; quoique ni les sacrileges, ni les ennemis publics, ni les criminels de leze majesté, ne fussent point punis d'un supplice si rigoureux. [Ainsi ce fut peutestre sous luy que souffrit S. Rutil.] Cela est certain de S. Mavile bourgeois d'Adrumet, qui fut condamné aux bestes, & dont la mort fut suivie de quelque marque visible de la colere de Dieu contre Scapula. [On l'a mis dans le martyrologe Romain le 4<sup>e</sup> de janvier.] L'ardeur que Scapula témoignoit à persecuter les Chrétiens, mit toute la province en trouble: car sous pretexte de les rechercher, les soldats faisoient beaucoup de violences, & chacun se vengeoit de ses ennemis. 'S. Meliton avoit remarqué la mesme chose de l'Asie sous M. Aurele. Eusl. l. 4. c. 26. p. 147. c.

'Tertullien prit la plume pour défendre tous les Chrétiens en cette occasion, & envoya un petit écrit à Scapula mesme, pour luy représenter l'injustice avec laquelle il persecutoit des personnes dont qui que ce soit ne se pouvoit plaindre. Il luy dit que les Chrétiens n'estoient ni surpris ni faschez de souffrir, Tert. ad Sc. c. 1. p. 85. b. c.

puifqu'ils n'entroient dans le Chriftianifme qu'à condition de donner leur vie pour acquerir l'éternité ; mais qu'ils craignoient la vengeance de Dieu pour leurs ennemis , parcequ'ils les aimoient comme leurs amis : '& c'est fur cela qu'il luy raporte la punition de Saturnin & de quelques autres Gouverneurs , qui avoient perfecuté les Chrétiens. Il remarque que Dieu avoit menacé les hommes de fa colere par des feux qu'on avoit vus depuis fort peu durant la nuit fur les murailles de Carthage ; par des tonnerres extraordinaires qui avoient effrayé les plus endurcis, par un obfcuriffement prefque entier de la lumiere du foleil, arrivé durant une afsemblée qui fe tenoit à Utique, en un temps où felon les regles de l'aftronomie il ne pouvoit y avoir d'eclipe ; & par de tres grandes pluies qui avoient fait craindre un deluge l'année precedente, & avoient fait fouvenir les hommes de celui qui avoit autrefois puni leurs pechez en inondant toute la terre.

c. 3. p. 86. 87.

c. 4. p. 33. a. b.

'Il luy fait craindre auffi de voir ce qui eftoit arrivé en Afie ["vers le temps de M. Aurele ou de Commode ;] c'est à dire que les Chrétiens de Carthage ne vinffent tous enfemble fe prefenter à luy pour luy demander le martyre : Et que ferez vous, luy dit-il, quand vous verrez tant de milliers d'hommes, de femmes, d'enfans, parmi lefquels tout ce qu'il y a d'habitans dans Carthage, & vos propres Confeillers, verront leurs proches & leurs amis, & peuteftre des hommes & des femmes qui ne font pas de moindre qualité que vous ?

v. S. Apollon.

["On croit que cette fuite de la perfecution de Severe, couronna auffi en France quelques Martyrs fous Catacalla, comme les SS. Felix, Fortunat, & Achillée, à Valence ; & les SS. Ferreol & Ferrution, à Befançon. Mais ce refte de feu s'éteignit bientoft & ne passa pas apparemment l'an 211, Caracalla oubliant les Chrétiens pour penser à d'autres cruantez.] Ainsi l'Eglife recouvra la paix après la perfecution de Severe, & en jouit durant 38 ans, jufqu'à celle de Dece, [c'est à dire depuis 212, jufqu'à la fin de 249,] hormis que cette longue paix fut un peu interrompue par Maximin I, [en 235 & 236.]

v. S. Irénée § 11.

Sulp. l. 2. c. 45. p. 150.

Sev. v. p. 70. d.

Euf. l. 6. c. 12 p. 213. b.

'La perfecution avoit commencé en mefme temps contre les Chrétiens & contre les Juifs : [mais elle s'appaisa bientoft contre les Juifs, qui auffi ne meritoient guere alors la haine du monde & des demons.] 'Car nous trouvons qu'un nommé Domnin ayant abandonné la foy de J. C. durant la perfecution, fit profession du Judaïfme. [Et cette perfecution doit



V. son titre. estre celle de Severe , puisque S. Serapion<sup>u</sup> qui fut Evesque d'Antioche depuis 189 ou 190, jusques en 211,] luy écrivit sur sa chute.



# SAINT SPERAT,

## ET LES AUTRES MARTYRS DE CARTHAGE APPELLEZ SCILLITAINS.



LES plus anciens Martyrs d'Afrique dont nous ayons connoissance , & qui peuvent estre effectivement les premiers de tous , sont ceux que les martyrologes nomment Scillitains , peustre parcequ'ils estoient de Scillite,] ville Geo. sac. p. 94. de la province Proconsulaire , qui est celle de

Carthage. Baronius nous a donné leurs actes comme une piece Bar. 202. § 1.

NOTE I. originale & authentique : [ & nous ne voyons rien qui nous empesche de croire qu'elle l'est effectivement. ] Ces Saints § 2. Act. M. p. 81. souffrirent à Carthage durant le regne de Severe & d'Antonin [Caracalla,] sous le second Consulat de Claude, [qui est sans doute<sup>u</sup> Tiberius Claudius Severus, Consul pour la seconde fois en l'an 200, avec Caius Aufidius Victorinus. ] Ils furent jugez Bar. 202. § 2. par Saturnin Proconsul d'Afrique. Et nous apprenons de Tert. ad Sc. c. 3. p. 86. d. Tertullien que Vigellius Saturninus fut le premier en Afrique qui y condanna les Chrétiens à la mort.

[Ces actes ne parlent point de l'emprisonnement des Saints, ni de leur premier interrogatoire, où l'on avoit accoutumé de demander les noms & les qualitez de ceux qu'on presentoit aux juges. Ainsi ils pouvoient avoir déjà passé plusieurs jours dans la prison, lorsque, comme portent leurs actes,] le Proconsul Act. M. p. 77. 79. § 1. estant assis sur son tribunal à Carthage le [\*16<sup>e</sup>] jour de juiller, les magistrats de la ville firent amener par leurs sergents, Sperat, Narzale, Cirtin, & les femmes Donate, Seconde, & Vestine. Le Proconsul Saturnin leur promit le pardon du passé, (ce qui marque bien qu'ils avoient déjà confessé J. C.) s'ils vouloient revenir à eux, & adorer les dieux des Romains. Sperat [qui pa-

R ij

*Plauto fo-  
rensi conven-  
tu.*

\* V. la note  
1.

roist partout comme <sup>1</sup>le chef des autres,] répondit [qu'ils ne demandoient point de pardon,] puisqu'ils n'estoient coupables de rien; qu'ils n'avoient jamais fait de mal à personne; que quelques mauvais traitemens qu'ils eussent receus des payens, ils avoient toujours rendu des actions de graces au lieu de maledictions, & prié pour leurs persecuteurs, selon la regle qu'ils avoient receue du Seigneur qu'ils adoroient comme leur veritable Roy.

61.

'Saturnin voulut relever aussi sa religion; surquoi Sperat luy dit que s'il vouloit l'ecouter, il luy expliqueroit en peu de paroles ce que c'est que le Christianisme: mais Saturnin luy dit qu'il ne vouloit point entendre parler contre ses dieux, & le pressa de jurer par le genie de l'Empereur. Le Saint luy declara donc qu'il ne connoissoit point ce genie de l'Empereur de la terre; qu'il servoit le Dieu du ciel & le Roy des Rois, que nul homme n'a vu & ne peut voir; qu'il le servoit par la foy, l'esperance, & la charité; qu'il reconnoissoit néanmoins l'Empereur pour son <sup>2</sup>seigneur, & qu'il luy rendoit ce qui luy estoit dû, en payant le tribut de tout ce qu'il achetoit, ou du trafic qu'il pouvoit faire; <sup>2</sup>qu'en un mot, n'ayant jamais fait tort à personne, on ne pouvoit le punir avec justice. [Tout cela confirme ce que dit Tertullien,] <sup>1</sup>que les Chrétiens ne juroient jamais par les genies des Cefars, parceque ces genies estoient des demons; mais qu'ils payoient les tributs <sup>2</sup>avec une entiere fidelité. &c. 'Saturnin voyant la fermeté de Sperat, se tourna vers les autres, &c. & leur dit, Prenez garde de ne pas imiter la folie de cet insensé: « Car ceux qui seront les compagnons de son obstination, le seront aussi de son supplice: Craignez l'Empereur, & obeïsses à ses ordres. » Sperat reprit la parole, pour dire que c'est veritablement une obstination digne d'estre punie, de ne point ceder ou aux loix de Dieu, ou à celles des hommes qui contribuent au bien public; mais que quand on nous veut faire abandonner le culte que l'on doit à Dieu, nous ne saurions estre trop fermes. Saturnin sans l'ecouter persista à vouloir savoir le sentiment des autres Saints: & alors Cittin luy répondit: N'esperez pas de tirer de nous autre chose que ce que Sperat vous a répondu; & soyez persuadé que nous ne craignons [& n'adorons] que le Seigneur «

Tert. ap. c. 32.  
p. 31. a.

c. 42. p. 38. c.

Act. M. p. 77.  
79. § 2.

p. 79. § 2.

p. 90. § 2.

p. 77. 80. § 2.

Boll. 7 mars p.  
431. c.

1. 'Bollandus le fait Evêque de Carthage, sans dire surquoi il se fonde. [Il seroit plus aisè de le croire Evêque ou Prestre de Scillire.]

2. *Querelas nulli intuli, sustinere non debes.*

» nostre Dieu qui est dans les cieux. 'Saturnin les envoya sur cela P.77. § 2.  
*in ligno.* en prison, & les fit mettre dans les ceps de bois.

'Il les fit revenir le lendemain; & voulut d'abord ebranler § 3.  
 les femmes [comme les plus foibles.] Mais elles répondirent p.78. § 3. § 80. §  
 qu'elles honoroient Cesar comme on doit honorer Cesar, & 2.  
 qu'elles honoroient Dieu comme Dieu, & luy adressoient leurs  
 prieres; qu'elles rendoient à J.C. le culte dû au vray Dieu; qu'el- p.78. § 3.  
 les estoient Chrétiennes; qu'elles vouloient demeurer en Dieu;  
 & qu'elles ne reconnoissoient & n'adoroient point les dieux  
 » des payens. 'Mon cœur & ma langue, dit Vestine, seront tou- p.80. § 2.  
 » jours occupez à protester que je suis Chrétienne. Je le suis aussi,  
 » ajouta Seconde, & je le veux estre, sans que rien me puisse faire  
 » dire autre chose que ce que ceux-ci vous ont dit.

'Saturnin les fit retirer pour faire approcher les hommes; & p.78. § 3. 4.  
 s'adressant de nouveau à Sperat, il luy demanda s'il continuoit  
 » encore à estre Chrétien. Il répondit, Oui je le suis encore; &  
 » que tout le monde l'entende, Je suis Chrétien. 'C'est la grace p.80. § 3.  
 » que j'ay receue, & que j'espere conserver jusques au bout, non  
 » par mes propres forces, mais par la bonté de Dieu. Si donc vous  
 » voulez savoir la resolution fixe & absolue de mon cœur, Je suis  
 » Chrétien. Cette protestation fut suivie de celle de tous ceux qui 1b/78. § 4.  
 l'accompagnoient

'Saturnin leur demanda s'ils ne vouloient donc point estre Ibid.  
*remissio-* » delivrez, ou au moins avoir quelque delai. Il ne faut point de  
*nem.* » delai, il n'y a point à deliberer, dit Sperat, dans une chose si juste  
 » [& si claire.] Faites ce que vous voudrez. Pour nous, nous p.78. § 4.  
 » mourrons avec joie pour J. C. 'Du jour que nous avons esté p.80. § 3.  
 » renouvellez par la grace du baptesme, que nous avons renoncé  
 » au diable, & que nous avons suivi les traces de J. C., des ce jour  
 » là nous avons pris nostre parti, & nous nous sommes resolu à  
 » ne quitter jamais le culte de ce Sauveur. 'Saturnin demanda p.78. § 4.  
 quels estoient ces livres qu'ils adoroient en les lisant. Sperat  
 répondit que c'estoient les quatre Evangiles de N. S. J. C., les  
 epistres de l'Apostre S. Paul, & toute l'Ecriture inspirée de Dieu.  
*ou trente.* Saturnin leur dit qu'il leur donnoit trois jours pour changer  
 » d'avis: A quoy Sperat répondit; [Ni trois, ni] trente jours ne nous p.80. § 3.  
 » feront pas changer. 'C'est à vous à voir si vous nous voulez  
 » donner ce terme, pour vous faire passer du culte honteux que  
 » vous rendez aux demons, à l'amour de la religion Chrétienne.  
 » Que si vous n'estes pas digne de cette grace, laissez là tous les

*s. optat &... existeres. Il faut peuteestre opta tu... existas.*

Et 7. § 4.

delais, & prononcez. 'Je suis Chrétien : ceux qui sont avec moy " le sont tous aussi, & tous resolu; à n'abandonner jamais nostre " foy. Voilà ce que nous sommes : & assurez vous que nous le " ferons encore après tous vos delais. Faites donc tout ce que " vous voudrez. "

§ 5 | 80. § 4.

'Le Proconsul voyant qu'ils estoient inbranlables, dicta au greffier la sentence, par laquelle il les condannoit à avoir la teste tranchée, comme opiniâtres dans la religion Chrétienne, & comme n'ayant pas rendu à l'Empereur l'honneur & le respect qu'ils luy devoient. Il lut ensuite la sentence, après laquelle les Saints remercièrent Dieu de la grace qu'il leur faisoit de les recevoir ce jour là dans le ciel comme Martyrs. Ils furent menés au lieu de l'exécution, où ayant renouvelé leurs actions de grâces à genoux, ils eurent la teste tranchée le 17 de juillet, & ils intercedent pour nous auprès de J.C. [disent les Chrétiens, qui ont pris soin de tirer ces actes du greffe public.]

Ibid.

'Saturnin condanna avec eux six autres Chrétiens, qui sont les SS. Verure, Felix, Aquilin, Lactance, " & les S<sup>tes</sup> Janviere & NOTE 2 Genereuse. [Ces six avoient apparemment esté interrogez auparavant, & gardez en prison jusqu'à ce jour que Dieu avoit destiné] pour les faire triompher avec leurs freres.

p. 71. § 3. 6.

'L'Eglise honore ces douze Martyrs le 17 de juillet sous le nom de " Martyrs Scillitains, comme on le voit dans Bede & NOTE 3 dans les autres martyrologes, mesme dans ceux qui portent le

Florent. p. 668 |  
Holst. geo. p. 49.

nom de S. Jerome : 'd'où nous pouvons juger qu'ils estoient, comme on a dit, de la ville de Scillite dans la Proconsulaire, marquée dans la Conference de Carthage & dans la Notice d'Afrique; [ & que le Proconsul les avoit fait amener de là à Carthage pour les y juger. Leurs corps y demeurèrent, comme

Viç. V. l. 1. p. 4.  
Anal. t. 3. p. 408.

nous allons voir par la translation de S. Sperat : } & il y avoit à Carthage dans le V. siecle une eglise des Scillitains. 'S. Augustin y a prononcé " le 6<sup>e</sup> sermon sur les paroles de l'Apostre : 'e 155<sup>e</sup> des BB.

Aët. M. p. 71. § 4.  
Anal. t. 3. p. 309.

jour de leur feste, 'qu'on croit n'avoir point encore esté imprimé. <sup>a</sup> Les Saints Scillitains sont aussi marquez dans le calendrier des Martyrs que l'Eglise de Carthage honoroit au commencement du VI. siecle.

Bar Soc. § 54 |  
Agob. t. 2. p. 111.

'Agobard qui estoit Archevesque de Lion en 815, rapporte que sous Charlemagne, des François se rencontrant à Carthage enleverent le corps de S. Cyprien, avec les os de S. Sperat Martyr, & de S. Pantaleon; & que toutes ces reliques estant arrivées

en France, Leidrade son predecesseur obtint qu'elles fussent  
 apportées à Lion, où il les plaça auprès de l'autel de S. Jean  
 Baptiste, & les mit en terre, dit Adon, derriere l'autel de l'eglise  
 cathedrale qui portoit le nom du saint Precurseur & de S.  
 Estienne. Elles furent apportées d'Afrique par les ambassa-  
 deurs que Charlemagne avoit envoyez à Aaron Roy des Perfes,  
 'c'est à dire par Isaac qui estant resté seul de ces ambassadeurs,  
 arriva en France en l'an 802, comme nous l'apprenons d'Egin-  
 hart, [quoiqu'Adon dans sa chronique le mette en l'an 806,] &  
 que Baronius ait crule devoir suivre en cela.

Le mesme Adon tant dans sa chronique, que dans son mar-  
 tyrologe sur le 17 juillet, dit qu'on apporta à Lion les reliques  
 des Martyrs Scillitains S. Sperat & ses compagnons : mais sur  
 le 14 de septembre il se restreint à S. Sperat aussibien qu'Agobard.  
 M<sup>r</sup> du Saussay ne dit point que les reliques de ce Saint  
 aient depuis esté transferées ailleurs. Les Benedictins de S. Cor-  
 neille de Compiègne, croient que Charle le chauve les fit  
 apporter en leur monastere avec celles de S. Cyprien: [mais on  
 ne dit point qu'ils en aient de preuve, & les Celestins de Mante  
 pretendent avoir le chef, avec beaucoup de reliques des Mar-  
 tyrs Scillitains, dans une chasse d'argent, avec le chef de S. Spe-  
 rat en particulier dans un buste. Ils disent que tout cela vient de  
 Lion.] Baronius qui laisse S. Sperat à la France, dit que les reli-  
 ques de ses compagnons sont à Rome dans l'eglise de S. Jean &  
 S. Paul, & cite pour cela les anciens monumens de cettè eglise,  
 avec ses peintures.

'Il ne faut pas oublier que le Proconsul Vigellius Saturninus,  
 [qui avoit repandu le sang de ces Martyrs,] perdit la vue peu  
 de temps après, comme nous l'apprenons de Tertullien.





# S<sup>TE</sup>. P E R P E T U E

ET S<sup>TE</sup> FELICITÉ MARTYRES;  
AVEC LES SS. REVOCAT, SATURNIN,  
SATURE, ET SECONDOLE.



## ARTICLE PREMIER.

*Combien S<sup>te</sup> Perpetue & S<sup>te</sup> Felicité sont celebres dans l'Eglise:  
De leurs aëtes.*



[L n'y a guere de Martyres plus celebres dans l'Eglise que S<sup>te</sup> Perpetue & S<sup>te</sup> Felicité.] Elles ont souffert avec plusieurs autres personnes, & des hommes tres genereux ont remporté le mesme jour qu'elles la couronne du martyre. Cependant, dit S. Augustin, ce ne sont pas les noms de ces Martyrs qui y rendent ce jour celebre & solennel: c'est celui de ces saintes femmes. Car plus leur sexe avoit de foiblesse en comparaison de celui des hommes, & plus leurs qualitez de femmes mariées, & de meres, les rendoient moins propres au combat; plus la victoire qu'elles ont remportée sur l'ennemi & a esté miraculeuse, & leur triomphe en a esté plus glorieux & plus memorable.

'Tertullien parle de l'une d'elles avec honneur, [comme nous verrons plus particulierement dans la suite. Personne n'ignore avec quels eloges S. Augustin les releve en tant de lieux differens: & de plus, Posside nous apprend qu'il a fait trois sermons le jour de leur feste,] que nous lisons encore dans ses ouvrages. 'Il y en a mesme deux autres qu'on pretend qu'il a faits dans la mesme solennité: [mais l'un ne paroist pas estre de luy, & pour l'autre, il y a plus d'apparence qu'il ne regarde pas les Saintes dont nous parlons.] S. Fulgence releve aussi par de grandes louanges la generosité de S<sup>te</sup> Perpetue, [s'il est vray neanmoins que le sermon soit de luy: car on en doute beaucoup.]

S. Augustin

Ang. f. 281. p.  
1138. a. & c.

f. 281. p. 1138. c.  
t. bar. c. 5. p. 324.  
325.

f. 282. p. 1138. d.  
c.

f. 281. p. 1136.  
1137.

Tert. de ani. c.  
55. p. 353. d.

Aug. f. 280-283.  
f. 394. 395.

Foig. 17. t. 2. f.  
70. p. 94.

NOTES:

'S. Augustin parle en divers endroits de la solennité que l'Afrique faisoit de ces Saintes:<sup>a</sup> & le desir d'honorer leur vertu, attiroit, dit-il, plus de monde tous les ans dans l'Eglise à la celebration de leur feste, que la curiosité d'estre spectateur de leur martyre n'en avoit autrefois attiré dans l'amphitheatre. 'Il les met avec S. Estienne, S. Cyprien, & S. Laurent, entre les plus illustres Martyrs,<sup>b</sup> & entre les plus grand exemples de la patience Chrétienne. [Nous pouvons mesme remarquer que dans un ancien calendrier Romain, que l'on croit fait en 354 sous le pontificat de Libere, & qui ne contient qu'un assez petit nombre des Martyrs de Rome, il y en a seulement trois des autres pays,]' savoir les deux Saintes dont nous parlons, avec le grand S. Cyprien. [Mais il ne faut pas oublier l'honneur que toute l'Eglise latine leur rend aujourd'hui, en inserant leurs noms dans le sacré Canon de la Messe, où l'on ne voit guere que des Saints de Rome.]' Nous ne faisons en cela que suivre les plus anciens monumens tant de l'Eglise Romaine, que de l'Eglise Gallicane.<sup>d</sup> Ces Saintes sont aussi honorées par les Grecs; qu'on voit bien avoir connu leur histoire, quoiqu'ils ne la rapportent pas avec toute l'exacitirude qui seroit à desirer.

<sup>f</sup>S. Augustin cite assez souvent leurs actes, & il semble dire qu'on les croyoit écrits en partie par St<sup>e</sup> Perpetue mesme. Il ne les regardoit pas comme canoniques; mais il ne laisse pas de les employer ou de se les objecter comme une autorité considerable.<sup>h</sup> C'est de luy que nous apprenons qu'on les lisoit publiquement dans l'Eglise, & qu'on honoroit avec un respect de pieté les instructions qu'ils contenoient.

[Nous en avons déjà deux copies tirées des manuscrits de S. Victor à Paris, dont l'une est beaucoup plus abregée que l'autre. On peut dire que le style faisoit assez juger qu'elles estoient toutes deux tirées des actes originaux: Mais on voyoit aussi que ce n'estoient pas ces actes mesmes. Car on n'y trouvoit qu'une partie de ce que S. Augustin en cite: ce qui faisoit voir qu'on y avoit retranché & abregé diverses choses. M<sup>r</sup> Valois en a fait imprimer d'autres trouvez par Holstenius dans un manuscrit du mont Cassin:]' & on en a encore trouvé depuis d'autres manuscrits tant en Angleterre, qu'en Allemagne & en France, qui fournissent des corrections importantes. [Ces actes sont beaucoup plus complets que les autres; & nous pouvons dire que c'est un des plus beaux monumens de l'antiquité.]

'La principale & la plus belle partie en est écrite par St<sup>e</sup>

Aug. t. bar. c. 5. t. 9. p. 324. 2. d. 4. l. 280. f. 1134. c.

cult. ag. c. 4. t. 9. p. 318. 1. a. b. t. bar. c. 5. p. 324. 3. 5.

Buch. p. 267.

Act. M. p. 84. §

8.

c Mabi. mus. t.

1. p. 281. r.

d Boll. 7. mars,

p. 633. a.

e Ugh. t. 6. p.

1207. c. d.

f Aug. p. f. 47. p.

179. 2. b. &

ali. i.

g ad Ren. l. 1. c.

10. t. 7. p. 483. 1.

d.

h G. 50. p. 1134.

b.

*religione  
honoravi-  
mus.*

P. p. act. ox.

Act. M. p. 81. §

185. § 8.

P. p. act. p. 6-

20.

p. 21-25.

act. h. p. 1-4.

Act. M. p. 85. §  
51 pref.Act. Perp. act. pr.  
p. 2. 10.

Perpetue mesme à la veille de son martyre. Il y a aussi une grande vision de S. Saturé écrite par luy mesme. Le reste est d'un auteur contemporain, comme on le voit par toute sa preface, où il declare qu'il rapporte ce qu'il avoit entendu & manié, comme il dit, prenant à témoin ceux qui avoient assisté à ce martyre. Quelques uns croient que cet auteur est Tertullien mesme, qui comme on a dit, parle autrepart de S<sup>te</sup> Perpetue: <sup>2</sup>& il y a quelques termes de sa preface, qui ont fait croire à des personnes habiles que c'estoit un homme engagé dans les folies des Montanistes. [Cela ne pourroit point durtout nous rendre sa narration suspecte, puisque toute l'Eglise l'a receue avec honneur, comme on le voit par S. Augustin. Car ce Pere rapporte tant de particularitez des actes de S<sup>te</sup> Perpetue, conformes à ce que nous trouvons ici, que nous ne pouvons pas douter que ce ne soit la mesme piece.] Et il y a mesme d'autres personnes celebres aussi par leurs lumieres & leur erudition, Catholiques & Protestans, qui soutiennent que ce qu'on pretend favoriser le Montanisme dans cette preface, a un sens tres orthodoxe, & y est mis mesme pour combattre les Montanistes.

Act. M. p. 83. §  
6. 7 | Cyp. d. 1. 4.  
§ 8. 9. 12. 13. p. 42  
& c.

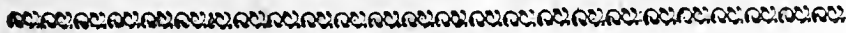
[Les actes tirez des manuscrits de S. Victor ne s'accordent pas toujours avec ceux-ci: "mais ils n'ont point de caractere qui puisse les faire entrer en comparaison. Neanmoins ils contiennent aussi des particularitez tres remarquables, & que nous n'oserions pas accuser de fausseté. Peutestre qu'ils ont esté tirez non seulement des actes d'Holstenius, mais aussi des registres publics où estoit l'interrogatoire des Saintes, dont ceux d'Holstenius disent peu de choses. Nous esperons qu'on ne trouvera point mauvais que nous les joignons tous deux ensemble pour en faire une mesme narration abregée, preferant neanmoins toujours ceux d'Holstenius. Et nous n'oublierons point de marquer les endroits que S. Augustin en cite pour les autoriser davantage.

"On ne sçait point précisément en quelle année le martyre de ces Saintes est arrivé: on peut dire seulement que ç'a esté durant la persecution de Severe, en 203 au plustost, & en 206 au plustard. On a quelques autoritez pour les années 203 & 205, & de plus quelques conjectures quoique foibles pour la dernière. "Il y a encore plus de difficulté pour le lieu que pour le temps.

1. Pour les distinguer on citera ainsi ceux d'Holstenius *Perp. act. h.* ou sans *h.* ceux de S. Victor *Perp. act. v.* le manuscrit d'Angleterre ox. parce qu'on en a marqué les différentes leçons dans les actes de Sainte Perpetue imprimés à Oxford en 1580, & ceux de Paris & de Salzbourg, citez par D. Thierri Ruinart, *act. r.*



Beaucoup de martyrologes les mettent à Tuburbe en Mauritanie, quoiqu'il n'y ait pas moyen de dire qu'elles aient souffert en ce pays là, & qu'on ne connoisse aucune ville de Tuburbe hors de la province de Carthage appelée la Proconsulaire. C'est ce qui fait que nous suivons] S. Prosper & plusieurs autres anciens, qui nous assurent qu'elles ont esté couronnées à Carthage, [comme il est certain qu'elles y estoient honorées dans le IV. & dans le V. siecle.] Prosper. chr. an. 204.



ARTICLE II.

*Quelles estoient S<sup>te</sup> Perpetue & S<sup>te</sup> Felicité: Elles sont arrestées avec quelques autres.*

**L**ORSQUE Minuce Timinien estoit Proconsul [d'Afrique,] Perp. act. v. p. 79 | h. p. 12. 13. a h. p. 5 | r. p. 86. h. p. 5. 6. II | ox. p. 5.  
 a Revocat, Felicité, Saturnin, Secondole, & Perpetue, tous catecumenes & jeunes, furent arrestez pour la foy. Perpetue nommée aussi Ubia ou Vivia, estoit une jeune femme de 22 ans, de fort bonne naissance, fort bien élevée, qui avoit encore son pere & sa mere tous deux déjà vieux, une tante, & deux freres, dont l'un estoit aussi catecumene; [ & l'autre estoit apparemment baptisé, ] puisqu'elle dit que de toute sa famille, son pere seul ne se rejouiroit pas de son martyre; [ ce qui fait voir que tous les autres estoient Chrétiens. ] Elle avoit eu un [ autre ] frere appellé Dinocrate qui estoit mort agé de sept ans, <sup>b</sup>d'un cancer qui luy avoit mangé tout le visage. Le pere aimoit extrêmement sa fille, & la consideroit plus que ses autres enfans. Mais comme il avoit aussi beaucoup d'attache à la religion dans laquelle il avoit esté nourri, [ son amour pour elle, & la tendresse qu'elle avoit aussi pour luy, fut sa plus dangereuse tentation. ] Aug. ad Ren. l. 1. c. 10. p. 483. 1. d. b Perp. act. h. p. 15. c p. 11.

Elle avoit esté mariée, & elle avoit un fils qui estoit encore à la mammelle. C'estoit elle qui le nourrisoit de son lait. <sup>d</sup>Les actes tirez de S. Victor parlent de son mari comme vivant, & la pressant de renoncer J. C. Mais s'il vivoit, il y a apparence qu'il estoit Chretien; [ & il pouvoit estre absent, ou se tenir caché; ] car les actes originaux n'en parlent point dutout; non pas mesme lorsqu'ils marquent les parens que la Sainte avoit alors; & ceux qui pouvoient estre plus affligez de sa mort: [ ce qui donne tout lieu de croire qu'il ne vivoit plus. ] p. 5. 6. p. 13 | Aug. r. bar. c. 5. p. 125. 1. a. d Perp. act. v. p. 83. 84. e h. p. 12 | o. p. 132. h. p. 5. p. 11.

S<sup>te</sup> Felicité estoit d'une extraction moins considerable, &

*C'est p. e. Vibia.*

NOTE 5.

V. la note 2.

*p. Vibia.*

p. 72.  
h. p. 5.

n'avoit plus ni pere ni mere. Les actes de S. Victor disent qu'elle estoit sœur de Revocat: Ceux d'Holstenius se servent d'un terme qui semble marquer qu'ils estoient tous deux esclaves d'un mesme maistre. Elle estoit mariée, & grosse de sept ou huit mois lorsqu'elle fut arrestée. Il paroît qu'elle estoit encore fort jeune.

conferu  
ejus.Aug. l. 2. St. p.  
113. d.  
x. Perp. act. h.  
p. 26.  
b. v. p. 83.  
c. Aug. p. 113. d.  
c.

l. 2. St. p. 113. 7. a.

Tant de sujets de foiblesse faisoient croire au demon que ces saintes femmes ne resisteroient jamais à la cruauté de la persecution, & qu'elles cederoient aussitost à ses efforts. Mais celui qui s'estoit rendu foible pour elles, fut invincible dans elles.

Perp. act. v. p.  
79.

ox. p. 5. r. p. 36.

h. p. 9.

ox p. 9.

Les actes de S. Victor disent que Saturnin, & Satyre ou Sature qui souffrirent avec S<sup>te</sup> Perpetue, estoient freres, & furent aussi pris avec elle: plusieurs manuscrits des actes originaux joignent la prise de Saturnin à celle des autres. [Celui d'Holstenius ne parle point de sa prise.] Mais pour Sature, S<sup>te</sup> Perpetue mesme témoigne qu'il ne s'estoit pas trouvé present lorsque les autres furent pris, & qu'il s'estoit depuis livré volontairement à cause d'eux. C'estoit luy qui les avoit instruits dans la foy & la pieté.

ipse nos ad-  
ficaverat.

## ARTICLE III.

*S<sup>te</sup> Perpetue resiste aux efforts que fait son pere pour la pervertir:  
Elle souffre beaucoup dans le cachot: Dieu la console.*

Perp. act. h. p. 6.  
p. 7.Aug. l. 3. St. p.  
117. c.

**T**OUS ces Saints après avoir esté arrestez, demeurerent quelques jours avec les persecuteurs, sans estre encore mis dans la prison, [estant gardez apparemment par les soldats en quelque maison particuliere. Ce fut là que S<sup>te</sup> Perpetue eut occasion de faire paroître quelle estoit la force de la grace qu'elle avoit receue.] Notre ancien ennemi, dit S. Augustin, plein de ruses & d'artifices, voyant avec quel courage cette Sainte luy faisoit la guerre, entreprit de la surmonter par un homme, comme il avoit trompé le premier homme par une femme. Il ne luy envoya pas son mari, de peur que celle qui avoit déjà toutes ses pensées dans le ciel, ne rougist dans l'aprehension qu'on ne la soupçonnast d'estre tentée du costé des desirs charnels, & n'en devinst encore plus forte; mais il mit routes ses armes dans le pere de la Sainte, qu'il luy envoya avec

1 Le juge l'appelle puellam.

un esprit de tromperie, afin que cette religieuse femme, qui estoit invulnerable à tous les traits de la volupté, cedast au moins à la violence d'une pieté [si juste & si naturelle.]

'Ce vieillard ayant donc appris que sa fille estoit arrestée, accourut aussitost, & luy demanda quel estoit le sujet d'un si grand malheur, & de cette infamie qui n'estoit pas encore arrivée à sa famille. S<sup>te</sup> Perpetue tant dans cette occasion, que dans toutes les autres, luy répondit avec tant de prudence & de sagesse, que sans blesser jamais le respect dû à un pere, elle surmonta néanmoins toujours les embûches que le demon luy dressoit par son moyen. Elle luy declara donc avec beaucoup de douceur & de fermeté qu'elle estoit Chrétienne, & qu'elle estoit résolue de l'estre toujours. A ces mots son pere se jette sur elle comme pour luy arracher les yeux; mais l'ayant seulement maltraitée à coups de piez & de poings, il sortit aussitost plein de confusion & de colere, comme les cris qu'il jetta le témoignent. S<sup>te</sup> Perpetue demeura ensuite quelques jours sans qu'il la vinst voir, & elle rendoit graces à Dieu de ce qu'il la mettoit à couvert d'une tentation si dangereuse.

'Ce fut en ce temps là qu'elle & les autres catecumenes reçurent le saint baptesme; & le S. Esprit luy inspira de ne demander autre chose au sortir de l'eau, que la patience & la force de souffrir les supplices qu'on feroit endurer à son corps.

[Elle eut bientoist besoin de cette grace.] 'Car elle & les autres Confesseurs ayant esté presentez au Proconsul Minuce, pour recevoir de luy le commandement de sacrifier; & Saturé ayant répondu en un mot [pour les autres] qu'ils ne le feroient pas, parcequ'ils estoient Chrétiens, ils furent aussitost conduits dans la prison. Il paroist que cette prison estoit hors la ville.

'S<sup>te</sup> Perpetue avoue elle mesme qu'elle fut étrangement surprise à la vue des tenebres de ce lieu, qui luy estoient si nouvelles: car il paroist qu'on les mit mesme dans le cachot. Elle dit que ce premier jour luy fut extremement rude à cause de la chaleur étoufante, du grand nombre des personnes [qui y estoient,] du mauvais traitement que leur faisoient les soldats, & enfin de l'inquietude qu'elle avoit pour son enfant. Néanmoins les Diacres Terce & Pomponé, qui [selon l'ordre de l'Eglise] avoient soin des Confesseurs, obtinrent à force d'argent qu'on les laissast passer quelques heures [chaque jour] en un lieu de la prison un peu plus commode, pour s'y rafraichir: &

1. Les actes de S. Victor ajoutent; Car il estoit pres de neuf heures du matin.

b. p. 3. alors les autres songeant chacun à ce qu'ils avoient à faire, la Sainte donnoit à tetter à son enfant, déjà tout languissant de faim. Il paroist que la mere & un frere de la Sainte l'estoient venu voir dans la prison. Car elle dit qu'elle leur parloit, les encourageoit dans la douleur que leur causoient ses souffrances, & leur recommandoit son fils, qui estoit tout son soin & sa principale inquietude. Ainsi elle animoit les autres au milieu des peines & des inquietudes qu'elle souffroit elle mesme pour eux [ & pour son enfant. ]

Ibid. 'Elle demeura' plusieurs jours en cet état si fascheux. Mais *multi.* ayant enfin obtenu d'avoir son enfant auprès d'elle dans la

n. p. 99. prison, elle se trouva toute fortifiée en un moment par un secours plus abondant de la grace, & delivrée de la peine & de l'inquietude qu'elle avoit eue pour son enfant. La prison, dit-elle, me devint tout d'un coup un palais, en sorte que j'aimois mieux cette demeure que toute autre qu'on m'eust pu choisir.

Fulg. h. 70. p. 94. b. [C'est cette disposition si digne d'une martyre, que S. Fulgence décrit en ces termes:] 'La bienheureuse Perpetue fut donc resserrée dans les tenebres de la prison : elle fut privée de la liberté & de la lumiere : mais par l'ardeur de son courage elle changea cette prison en un palais, elle en chassa l'horreur des tenebres ; & par la joie qu'elle avoit de son innocence, elle triomphoit dans ce cachot, comme si elle eust esté dans un palais. Tous les Martyrs estoient liez avec des chaines, mais la charité estoit une autre chaîne qui elevoit leurs mains jusque dans le ciel. Ils estoient dans l'obscurité & dans la nuit, & ils jouissoient du plaisir de la lumiere la plus eclatante. Ils estoient dans une saleté & une puanteur insupportable ; mais leur patience estoit encore plus forte que toutes ces incommoditez. 'Ils demurerent assez longtems en prison, dans une priere & une oraison continuelle.

Terp. act. v. p. 80.



#### A R T I C L E IV.

*S<sup>te</sup> Perpetue est assurée dans une prison qu'elle souffriroit le martyre.*

Aug. s. 120. p. 124. b.

'SAINTE Augustin nous assure que les actes de S<sup>te</sup> Perpetue contenoient d'excellentes instructions ; en nous representant non seulement le triomphe de sa passion ; mais aussi les revelations divines qu'elle eut. Voici ce qu'ils portent sur ce su-

1. 'il est auteur de ce sermon.

jet. Durant que les Confesseurs estoient en prison, le frere de Ste Perpetue la pria de demander à Dieu, qu'il luy fist voir si elle & les autres echaperoient du danger où ils estoient, ou s'ils endureroient le martyre; & la Sainte qui savoit, dit-elle, de quelle maniere elle parloit à Dieu, & quelles faveurs elle en avoit déjà receues, luy promit avec confiance qu'elle luy diroit le lendemain ce qui devoit arriver.

Perp. 2. c. h. p. 3.

En effet s'estant adressée à Dieu, elle vit une échelle si haute qu'elle alloit jusques au ciel, mais si étroite qu'il n'y pouvoit monter qu'une personne à la fois. Elle estoit mesme bordée des deux costez de rasoirs, & de plusieurs autres instrumens semblables, disposez de telle maniere que quiconque y fust monté sans prendre bien garde à soy, & sans regarder continuellement en haut, il auroit esté percé & déchiré en toutes les parties de son corps. Au bas de l'échelle il y avoit un dragon horrible à voir, & d'une grandeur prodigieuse, qui estant couché par terre, sembloit pres à se jeter sur ceux qui voudroient monter à l'échelle, & les empescher de le faire par la terreur qu'il leur donnoit. Sature monta néanmoins le premier; & estant arrivé jusques au haut de l'échelle, il se retourna & dit à Ste Perpetue qu'il l'attendoit, mais qu'elle prist garde de n'estre pas mordue par ce dragon. Elle répondit qu'elle esperoit au nom du Seigneur qu'il ne luy feroit point de mal. En effet lorsqu'elle voulut monter, le dragon ne fit que lever tout doucement sa teste de dessous l'échelle, comme s'il eust eu peur; & elle luy marcha sur la teste, s'en servant comme de premier echelon. Le dragon fut donc foulé aux piez, dit S. Augustin, par cette sainte & chaste femme. Elle marcha sur luy comme un victorieux d'un pas assuré, aussitost qu'on luy eut montré cette échelle dressée vers le ciel pour aller à Dieu. Et au lieu que la teste de l'ancien serpent avoit servi à précipiter la premiere femme du ciel en terre, elle servit à celle-ci de marche-pié pour monter de la terre au ciel.

p. 91. v. p. 30.

h. p. 10.

Aug. c. 280. p. 1134. d.

Ste Perpetue estant montée au haut de l'échelle, elle vit un jardin fort spacieux; & au milieu de ce jardin un grand homme habillé en berger, qui avoit les cheveux blancs, & qui tiroit le lait de ses brebis. Il estoit assis au milieu de quantité de personnes vêtues de blanc. Ce berger levant la teste, & regardant la Sainte, il luy dit, Vous soyez la bien venue, ma fille; & l'ayant appelée, il luy donna une bouchée de fromage du lait qu'il tiroit; ce qu'elle receut ayant les mains jointes, & le mangea.

Perp. 2. c. h. p.

10.

Tous ceux qui l'environnoient ayant répondu, *Amen*, elle se revilla à ce bruit, & se trouva avoir encore quelque chose dans la bouche, qu'elle mangeoit. Elle rapporta cette vision à son frere; & les Confesseurs ayant reconnu par là qu'ils estoient destinez au martyre, ils rendirent graces au Seigneur de toute la force de leur cœur, qui ne pouvoit pas egaler sa misericorde, de ce qu'ils avoient esté rendus dignes de cette couronne: & depuis cela, ils n'eurent plus aucune esperance, [ni aucune pensée] pour ce monde.

v. f. 3.

h. p. 10. 11.

Aug. t. bar. c. 5.  
p. 325. 1. 2.Perp. act. p. 49.  
50.

S. Augustin marque clairement cette revelation, lorsqu'il dit, Que Perpetue donna du lait à son fils, jusqu'à ce qu'elle eust receu elle mesme de celui qui estoit tout ensemble le pere & le pasteur de son ame, cette bouchée celeste & ce lait divin, qui luy ayant fait guster la douceur de la felicité eternelle, luy fit oublier son fils, mepriser son pere, fouler aux piez tout le monde, & perdre sa vie [avec joie] pour J. C. Nous trouvons une assez longue allegorie de la mesme vision dans un sermon attribué à S. Augustin. Il y est dit que le pasteur paroissoit avec le visage d'un jeune homme: [ce qui n'est point marqué en cet endroit dans les actes, mais dans la vision de S. Sature dont nous parlerons dans la suite.

Tert. de ani. c.  
55. p. 333. d.

Il semble que Tertullien ait encore confondu ces deux revelations, lorsqu'il dit que la tres genereuse martyre Perpetue ayant eu peu avant sa mort une vision du paradis, y vit seulement les compagnons de son martyre. [Cela paroist plus dans la vision de S. Sature que dans celle de S<sup>te</sup> Perpetue. Car il n'est point dit que cette troupe blanche qu'elle vit, fust toute de Martyrs.

## ARTICLE V.

*S<sup>te</sup> Perpetue est encore tentée par son pere: Elle & ses compagnons sont menez devant le juge.*

Perp. act. h. p.  
11.

**Q**UELQUES jours après, le bruit s'estant repandu que les Saintes alloient estre interrogées, le pere de S<sup>te</sup> Perpetue vint de la ville à la prison, tout abatu d'affliction & de douleur. Ma fille, luy disoit-il, ayez pitié de mes cheveux blancs, ayez pitié de vostre pere, si je merite que vous me donniez le nom de pere. Ne me faites pas recevoir un si grand affront dans le monde. Considerez un peu vos freres, considerez vostre mere

» mere & vostre tante, considerez vostre fils qui ne peut pas vivre  
 » après vous. Quittez cette fierté & ce courage inflexible : ne  
 » nous perdez pas tous par vostre obstination ; car pas un de  
 » nous n'osera plus paroître , s'il vous arrive quelque malheur.  
 » Voilà, dit la Sainte , ce que son amour luy faisoit dire. Il me  
 » prenoit en mesme temps les mains & les baisoit, il se jettoit à  
 » mes piez, & tout fondant en larmes, il ne m'appelloit plus ma  
 » fille, mais madame. La Sainte avoit une extreme compassion P. 12.  
 de luy, voyant qu'il seroit le seul dans toute sa famille qui ne se  
 rejouiroit pas de sa mort: [mais elle avoit appris de l'Évangile  
 à renoncer à son pere aussibien qu'à elle mesme. Sans s'ébranler  
 donc de ses larmes,] elle fit ce qu'elle put pour le consoler, &  
 elle luy dit que quand elle comparoistroit, il arriveroit tout ce  
 qu'il plairoit à Dieu; que nous estions dans sa puissance & non  
 dans la nostre. Ainsi ce [malheureux] pere se retira tout affligé.

'Le lendemain, lorsque les Saints disnoient, on les vint en- Ibid.  
 lever tout d'un coup pour estre menez à l'audience; & le bruit  
 s'en estant repandu, on vit accourir un tres grand nombre de  
 personnes de tous les quartiers voisins de la place. Le Proconsul P. 12. 13.  
 Minuce Timinien estoit mort en ce temps là, mais Hilarien qui  
 estoit Intendant & procureur [du domaine imperial,] avoit l'au-  
 torité en la place. Tertullien en parle, & témoigne assez que la Tert. ad Sc. c.  
 persecution fut violente sous luy, à cause des cris que le peuple  
 faisoit contre les Chrétiens. Mais Dieu punit bientost ces cris  
 par une grande sterilité. 3-p. 86. c.

in const. 'Cet Hilarien ayant fait monter les Saints sur l'eschafaud, Perp. act. h. p.  
 ils furent interrogez, & confesserent [qu'ils estoient Chrétiens.] 12.  
 'Sur le commandement qu'il leur fit de la part des Empereurs v. p. 81.  
 de sacrifier, Satur luy répondit qu'il valoit mieux sacrifier à  
 Dieu qu'aux idoles. Le juge luy ayant demandé s'il parloit au  
 nom des autres, ou pour luy seul; il luy dit que c'estoit au nom  
 de tous, parce qu'ils n'avoient tous qu'une mesme volonté : Ce  
 que les Saints confirmerent tout d'une voix.

[Hilarien] fit ensuite separer les hommes d'avec les fem- Ibid.  
 mes: & continuant à presser Satur de sacrifier, & de ne se pas p. 82.  
 croire meilleur que les princes, [en meprisant ce qu'ils ado-  
 roient,] le Saint luy répondit hardiment: Je me croy meilleur  
 » qu'eux au jugement de celui qui est le veritable Prince du siecle  
 » present & de l'avenir, si j'ay le bonheur de souffrir en combatant  
 [pour son nom.] Après quelques autres paroles que nous ne  
 rapportons point, le juge exhortant Saturnin à sacrifier, il ne

receut de luy que cette réponse, qu'il ne le pouvoit pas faire parcequ'il estoit Chrétien. L'interrogatoire de Revocat ne dura pas davantage: Car il répondit d'abord qu'il suivoit le sentiment des autres à cause de Dieu: Et le juge les exhortant ensuite tous trois à sacrifier, de peur qu'il ne les fist mourir; Nous prions Dieu, luy dit Revocat, que nous meritions cette grace. "

v. p. 82. 83.

'On fit ensuite retirer les hommes, & on fit venir les femmes. Le Gouverneur commençant par Felicité, & faisant allusion à son nom, luy demanda où estoit la Felicité; à quoy elle répondit: Elle n'est pas ici. Il l'interrogea ensuite sur sa naissance & sur sa famille: & la Sainte luy ayant dit qu'elle n'avoit ni pere ni mere, elle ajouta: Les compagnons de mon martyre que vous voyez, sont les plus proches que je puisse avoir. Le juge luy représentant sa grossesse pour l'affoiblir, elle luy répondit genereusement; Je suis Chrétienne, & obligée de me priser toutes ces choses pour Dieu. Il la voulut flater par des paroles de tendresse & de compassion: mais elle luy ferma la bouche en luy disant, Faites tout ce que vous voudrez; car vous ne sauriez me persuader de sacrifier. "



## ARTICLE VI.

*S<sup>te</sup> Perpetue confesse J. C. devant le juge & devant son pere:  
Elle & les autres sont condannez à la mort.*

Perp 2<sup>te</sup>. v. p. 83.

[M<sup>A</sup>IS venons au combat de Perpetue, qui est la gloire de cette illustre compagnie.] Le juge se tournant vers elle; Et vous Perpetue, dit-il, que dites vous? Sacrifierez vous? Elle répondit: Je suis Chrétienne; & je n'ay garde de dementir mon nom; qui signifie constante & perpetuelle.] Avez vous encore vostre pere & vostre mere? luy dit le juge, Oui, dit la Sainte. Ils estoient là tous deux, avec ses freres & son mari, si nous en croyons les actes de S. Victor. Ceux d'Holstenius ne parlent que de son pere, qui avoit avec luy le petit enfant de la Sainte. Quand il la vit devant le tribunal du juge, aussitost il se jetta à son cou, & en la tirant du lieu élevé où elle estoit pour estre interrogée, il luy dit à peu pres les mesmes choses qu'il luy avoit dites peu auparavant dans la prison, la conjurant d'avoir pitié de son enfant & de luy. Perpetue demouroit fixe & immobile durant qu'il parloit; puis en regardant le ciel, elle luy

h. p. 12.

v. p. 83.

h. p. 12.

v. p. 83.

h. p. 12.

v. p. 84.

1. Les actes de S. Victor mettent ici ce que ceux d'Holstenius marquent avoir esté dit dans la prison.



» dit, Ne craignez point, mon pere; vous possederez perpetuel-  
 » lement vostre fille Perpetue, si vous ne vous opposez point à  
 » moy.

» 'Le juge voyant sa fermeté; Ayez un peu égard, luy dit-il, h.p.13.

» aux cheveux blancs de vostre pere, & à l'age si tendre de vostre  
 » fils. 'Que les larmes de tous vos proches, que les cris de vostre v.p.84.

» enfant vous flechissent & vous touchent de quelque compas-  
 » sion: 'Sacrifiez pour le salut des Empereurs. Je n'en ferai rien, h.p.13.

*movebunt.* » dit la Sainte: '& pour les larmes de tous mes proches, elles me v.p.84.

» flechiront veritablement, si elles me separent de la presence  
 » du Seigneur, & de la compagnie de ces Saints & de ces bons

» freres avec lesquels je suis unie, selon la revelation que j'en ay  
 » eue. 'Estes vous Chrétienne? dit Hilarien: Oui je suis Chré- h.p.13.

» tienne, repartit la Sainte. 'Alors son pere luy mettant son en- v.p.84.  
 » fant dans son sein, & luy tenant les mains, il luy disoit en pleu-

1. » rant, & en luy presentant sa mere & ses plus proches: 'Ayez  
 » pitié de nous, & conservez nous la vie en vous la conservant à  
 » vous mesme.

'Il estoit certainement difficile que S. Augustin püst proposer Aug.pf.47.p.  
 à son peuple un plus bel exemple, pour montrer que la perse- 179.2.b.

cution que nous font nos proches par leurs caresses & par leurs  
 larmes, est plus violente & plus dangereuse que celle que font  
 les tyrans par les supplices. 'Mais quelque abondance de larmes l'ap.c.182.p.  
 que l'on repande, comment pourroient-elles éteindre le feu de 309.e.  
 la charité; Voyons donc l'effort de cette flamme sainte dans  
 l'extremité d'une tentation si dangereuse.

2. 'Perpetue rejeta son enfant, elle repoussa son pere, & tous les Perp.act.v.p.  
 autres qui pouvoient l'embrasser pour la perdre, & leur dit ces 84.  
 » paroles [terribles;] Retirez vous de moy ouvriers d'iniquité,  
 » ennemis de Dieu: Je ne vous connois point. 'Puis-je faire plus p.85.  
 » d'état de vous que de mon Seigneur, qui me fait la grace de  
 » m'appeller à la gloire du martyre?

'Cependant comme son pere, qui estoit auprès d'elle s'effor- h.p.13.  
 goit de la faire sortir [de l'echaraud où elle estoit avec les au-  
 tres Confesseurs,] Hilarien commanda qu'on l'en fist sortir luy  
 mesme, & on luy donna un coup de baguette pour le chasser.  
 La Sainte avoue qu'elle ressentit ce coup comme si elle l'eust re-  
 ceu elle mesme, & qu'elle ne put voir sans douleur traiter ainsi

1. Les mesmes actes luy font dire ceci par sa mere, son mari, & ses freres. [Les originaux ne par-  
 lent jamais que d'un frere, & de sa mere; & ils estoient Chrétiens.]

2. Les actes de S. Victor d'où ceci est tiré, disent *sa mere & son mari*, ce qui paroist faux.

Aug. c. 181. p.  
1137. d.

son pere dans la vieillesse où il estoit. 'Ce fut un nouvel artifice du diable, qui se voyant vaincu en toutes manieres, fit battre le pere en la presence de la fille, afin qu'ayant meprise ses paroles, elle cedast au moins à la douleur qu'elle auroit de le voir traiter si indignement. Elle sentit en effet tres vivement les coups qu'on luy donna; & elle parut aussi constante à luy conserver l'affection qu'elle luy devoit comme sa fille, qu'à luy refuser un consentement qui eust esté contre Dieu, [à qui elle devoit encore plus obeïr qu'à son propre pere.] Car elle haïsoit dans luy son peché & non sa nature, son infidelité & non la source dont elle avoit tiré la naissance. Ainsi la peine qu'elle eut de ce qu'on le maltraitoit, faisant voir la grandeur de son affection pour luy, fit voir en mesme temps de quel courage elle avoit eu besoin pour rejeter ses mauvais conseils: & sa sensibilité au lieu de diminuer rien de l'estime que nous devons avoir de sa generosité, ajoute mesme quelque chose à la gloire de son martyre.

Perp. act. v. p.  
85.

Enfin le juge convaincu que rien n'estoit capable d'ebanler la fermeté de tous ces Saints, prononça la sentence; & après avoir fait fouetter tres long temps Sature, Saturnin, & Revocat; & avoit fait battre sur le visage Felicité & Perpetue; il les fit remener en prison, ordonnant qu'on les exposeroit aux bestes, 'dans les combats qui se devoient faire' en faveur des soldats [le 7 de mars] pour la feste de Gete Cesar [fils de Severe, qui avoit apparemment esté déclaré Cesar ce jour là par le Senat en l'an 199.] Tous les Saints s'en retournerent avec joie dans la prison. Ste Perpetue qui avoit accoutumé d'y avoir son fils avec elle, & de le nourrir, envoya le Diacre Pomponé à son pere, pour le luy redemander: mais il ne voulut pas le donner: & depuis ce temps là, Dieu fit par sa providence que l'enfant n'eust plus besoin de tetter, ni la mere de se decharger de son lait; la delivrant en mesme temps du soin de son fils, & de la douleur de ses mammelles.

h. p. 13.  
p. 16.

p. 16.

p. 14.

NOTE 6.



## ARTICLE VII.

*Histoire de Dinocrate.*Perp. act. l. p.  
14-17.

**P**EU de jouts après, Ste Perpetue eut la vision de son frere Dinocrate qu'elle rapporte amplement, & d'une maniere non moins edifiante qu'agreable. [Elle est celebre dans S. Au-

gustin; & c'est presque autant de luy que des actes que nous en tirons cet abrégé.]

'Cet enfant mort, comme nous avons dit, à l'age de sept ans d'un cancer qui luy avoit mangé tout le visage, estoit tombé dans les peines, & dans la damnation de la mort, selon l'expression de S. Augustin, [qui peut comprendre par ce terme toutes les peines auxquelles les hommes sont condannez après la mort à cause de leurs pechez; & les temporelles du Purgatoire aussi bien que les éternelles de l'enfer.] Car les enfans, dit ce Pere, sont capables à sept ans de mentir & de tomber dans d'autres pechez; de confesser & de renoncer J. C. Ce qui fait que lorsqu'ils reçoivent le baptesme, ils recitent la profession de foy, & répondent eux mesmes aux choses qu'on leur demande. 'Il se peut donc bien faire, ajoute S. Augustin, que Dinocrate eust esté battizé, [puisque presque toute sa maison estoit Chrétienne;] & qu'ensuite son pere l'eust rengagé dans les sacrifices du paganisme, [par un crime que sa resistance & la foiblesse de son age aura pu rendre bien moins grand qu'il n'eust esté dans un autre.]

'Lors donc que Ste Perpetue prioit une nuit avec les Confesseurs, elle prononça tout d'un coup le nom de Dinocrate. De quoy elle fut elle mesme surprise, ne s'en estant point encore souvenue jusques alors. Le malheur & la chute de cet enfant luy estant aussitost revenue en l'esprit, elle en sentit beaucoup de douleur, & connut en mesme temps que Dieu l'avoit rendue digne de prier pour luy, & qu'elle le devoit faire. [Tout ce discours de la Sainte favorise beaucoup la conjecture de S. Augustin.]

'Elle commença aussitost à prier pour luy avec beaucoup d'ardeur & de grands gemissemens; & la mesme nuit [estant endormie] elle vit son frere fort loin d'elle qui sortoit d'un lieu tenebreux, avec la plaie qui luy avoit osté la vie, & en un état qui marquoit aussi bien que cette plaie, quelles estoient les peines dont son ame estoit affligée. Ste Perpetue ne laissoit pas d'esperer de le pouvoir soulager par ses prieres, qu'elle continuoit jour & nuit, demandant à Dieu avec larmes qu'il luy accordast sa grace. Sa priere ne fut pas vaine. Car cela ayant duré jusqu'à ce que les martyrs furent transportez [de la prison ordinaire] à celle du camp, [plus pres du lieu où ils devoient souffrir;] enfin Dinocrate s'apparut à la Sainte dans un état bien different du premier; & qui luy fit connoistre qu'il estoit delivré de la peine qu'il souffroit auparavant.

p. 15 | Aug ad  
Ren. l. 1. c. 10. p.  
483. 1. d. | l. 2. c. 18.  
p. 505. 1. b. d.  
a Perp. act. p.  
14. 15 | Aug. ad  
R. l. 1. c. 10. p.  
483. 1. 2.

Aug. ad R. l. 1.  
p. 483. 2. a. | l. 3. c.  
9. p. 496. 2. c.

Perp. act. h. p.  
14.

ibid.

p. 15 | Aug. ad R.  
l. 4. c. 18. p. 505.  
1. b. d.  
b Perp. act. h. p.  
14. 15 | Aug. p.  
505. 1. d.  
c Perp. act. p.  
15.  
d p. 16.  
e Aug. ad R. l. 4.  
c. 18. p. 505. 1. d.  
f Perp. act. h. p.  
16. 17.

Aug.ad.R.l.1.  
c.1. p.483 r.dj  
l.3.c.1. p.495 2  
qTerr.& Or.1.  
p.331-232.

Perp.act.ox.p.  
14.

p.75.

Aug.ad R.l.4.  
c.1. p.505.1.b.c.  
d.  
Perp.act.h.p.  
16.

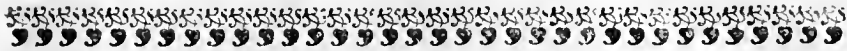
n.p.146|Eu6.n.  
p.75-76.88.1.a.

'On objectoit cette histoire à S. Augustin pour en conclure que le baptesme n'estoit pas necessaire aux enfans : à quoy il répond premierement qu'elle n'estoit pas d'un livre canonique, dont on püst tirer des preuves dans ces sortes de questions; & en second lieu qu'on ne pouvoit pas prouver que cet enfant n'eust point esté baptesmé. Les heretiques qui sont ennemis du Purgatoire, ont bien plus de peine à y répondre. Car ils sont reduits à dire que ce n'est qu'un songe, à accuser S<sup>te</sup> Perpetue d'avoir esté un peu trop legere sur les visions, & à dire franchement qu'elle estoit une disciple de Montan. [Je ne sçay s'il se peut rien de plus injurieux pour l'Eglise, qui a honoré jusqu'aux visions de S<sup>te</sup> Perpetue. L'autorité de S. Augustin qui n'a rien trouvé dans cette histoire de contraire à ses sentimens, ni à la foy de l'Eglise, pourroit embarasser des gents sinceres & de bonne foy.] Mais ils disent hardiment que S. Augustin a fort bien remarqué que Dinocrate n'avoit point esté baptesmé: [& c'est precisément ce qu'il combat. Non seulement ce Pere n'a point rejeté cette histoire quand on la luy a objectée;] mais il s'en sert luy mesme pour montrer que l'ame n'est point un corps. S<sup>te</sup> Perpetue dit que le jour auquel elle connut que son frere estoit delivré des peines, fut celui auquel elle & les autres demeurèrent dans les ceps, après avoir esté transferez de leur premiere prison à celle du camp. [Nous ne voyons point quel est ce jour. Car quoique d'un costé il puisse sembler assez probable que c'estoit la veille de leur execution, il semble neanmoins par la suite qu'ils aient encore vécu plusieurs jours après leur transport. Pour ces ceps, dont il est souvent parlé dans les histoires des Martyrs,] on croit que c'estoit une piece de bois percée de plusieurs trous, où on enfermoit les piez des prisonniers dans une distance plus ou moins grande selon la grandeur de leurs corps, ou selon qu'on les vouloit plus ou moins tourmenter. C'est pourquoy on trouve qu'on leur étendoit quelquefois les piez jusqu'au quatrieme trou, & quelquefois jusqu'au cinquieme. Dans cet état ils ne pouvoient ni faire un pas pour changer de lieu, ni [peutestre] mesme se tenir debout.

Montani  
sequax.

in nervo  
mansimus.





ARTICLE VIII.

*Pudent geolier est converti, & le pere de Ste Perpetue demeure endureci:  
Vision de S. Sature: Ste Felicité accouche miraculeusement.*

**L**E courage & la vertu que les Saints témoignoient dans la prison, ne les sanctifioient pas seulement : ils convertissoient encore leurs persecuteurs.] 'Car un soldat nommé Pudent, qui estoit geolier de leur prison, commença à les estimer, & à reconnoistre qu'il y avoit en eux quelque vertu extraordinaire. Ainsi il laissoit entrer assez librement ceux qui vouloient venir les assister & se consoler avec eux ; & enfin il embrassa tout à fait la foy. Au contraire le pere de Ste Perpetue, à qui cette grace sembloit plustost estre due, si la grace le pouvoit estre, demeroit dans son infidelité, [& faisoit toujours de nouveaux efforts pour y engager sa fille.] 'Le jour du combat approchant, il revint encore accablé d'affliction & de douleur : Il s'arrachoit la barbe, & se jettant le visage contre terre, il se plaignoit d'avoir vécu si longtemps, pour estre témoin du malheur de sa famille ; & proferoit d'autres paroles capables, dit la Sainte, de toucher mesme les plus invincibles. Pour elle, elle ressenoit beaucoup de compassion pour sa vieillesse infortunée, [& plus encore pour son malheureux endurecissement. Mais rien n'estoit capable de la separer de l'amour de J.C.]

'Ste Perpetue ne fut pas la seule que Dieu consola par des visions & des revelations. S. Sature en eut une aussi, qu'il nous raconte luy mesme d'une maniere tres edifiante. On la peut lire toute entiere dans un autre ouvrage. <sup>a</sup>Sature y vit la gloire qu'il estoit pres de recevoir dans le paradis. <sup>b</sup>Les Anges y avertissent Optat Evesque [de Carthage, comme nous croyons, de corriger son peuple qui venoit à l'eglise avec des divisions & des disputes, comme s'ils fussent sortis du cirque. 'Il y est aussi parlé de quelque contestation entre cet Evesque & Aspase Prestre & docteur [des catecumenes.] Ils vouloient que les Martyrs les accordassent : mais les Anges leur disent de ne point troubler le repos de ces Saints, & leur ordonnent de se pardonner l'un à l'autre. 'Nous y trouvons aussi les noms de quelques martyrs qui avoient souffert en ce temps là, savoir S. Juconde, S. Saturnin, & S. Artaxe, qui avoient esté brulez tout vifs ; & S. Quinte qui estoit mort martyr dans la prison. 'Les plus an-

*Optio.*

Perp.act.h.p.  
17.  
p.28.35.  
Tert.& Or.l.2.  
c.7.p.232-233.  
Perp.act.h.p.  
17.  
p.21-25.  
Terr.& Or.p.  
234-238.  
a Perp.act.h.p.  
21-24.  
b p.25.  
p.24-25.  
p.22.  
n.p.25;|Bois.  
9.jan p.567|  
Florentp.244.  
245.

ciens martyrologes marquent ces Saints le 9 de janvier avec quelques martyrs d'Afrique, & ils mettent un S. Epictete à la teste de cette sainte compagnie.

[Parmi la joie que les saints Martyrs avoient dans la prison de voir approcher le jour de leur triomphe,] ils'avoient beaucoup de tristesse de la grosseſſe de S<sup>te</sup> Felicite qui n'estoit que dans son huitieme mois. Et comme elle n'estoit pas encore en état d'accoucher, ils estoient fachez, & elle encore plus que les autres, que cet accident la separast d'avec eux, & diffierast son martyre de quelque temps: d'autant que par une loy que les Romains avoient receu des Grecs, & eux des Egyptiens, il estoit defendu de faire mourir une femme grosse.

Les Saints resolurent de prier Dieu tous ensemble pour elle; & aussitost qu'ils eurent achevé leur priere, trois jours avant celui de l'execution, elle sentit les douleurs de l'enfantement, & accoucha en effet d'une fille, qu'une femme Chrétienne prit soin d'élever, & l'adopta, l'estant arrivé par la conduite de Dieu que l'enfant se trouva en état de naistre lorsque sa mere n'estoit pas en état de le mettre au monde, ni dans un mois, auquel elle le pust faire selon l'ordre de la nature. Elle sentit en accouchant les douleurs ordinaires aux femmes, comme les cris qu'elle jetta le témoignèrent. Elle fit voir en accouchant, dit S. Augustin, qu'elle estoit femme, & heritiere des peines auxquelles Eve a esté condamnée; & ne fit pas moins voir [dans son martyre,] qu'elle estoit remplie de la grace de Marie. Elle paya d'un costé ce qu'elle devoit à la nature comme femme; & de l'autre elle receut du Ciel le secours de celui qu'une Vierge a enfanté. [Les actes éclaircissent cette pensée de S. Augustin.] Car nous y apprenons qu'un des gardes ayant demandé à S<sup>te</sup> Felicité ce qu'elle feroit lorsqu'elle seroit exposée aux bestes dans l'amphitheatre, puisqu'elle jettoit de si grands cris en accouchant; elle luy fit cette belle réponse: C'est moy qui souffre ici; mais le Seigneur souffrira en moy & pour moy dans l'amphitheatre, parceque j'y souffrirai pour luy.



## ARTICLE IX.

*Les Saints sont menez à l'amphitheatre pour estre exposez aux bestes :  
Mort de Secundole : Liberté genereuse de S<sup>te</sup> Perpetue  
& de Sature.*

**P**OUR retourner à S<sup>te</sup> Perpetue, l'auteur des actes raporte encore cette preuve de sa constance & de sa grandeur de courage. Des personnes avoient fait craindre au Tribun qui avoit les Martyrs en garde, qu'ils ne s'enfuissent de la prison par quelques enchantemens magiques : & cela l'obligeant à les traiter avec plus de severité, la Sainte luy en fit reproche, & luy dit en se raillant : Pourquoi ne permettez vous pas à ces criminels destinez à combattre à la feste de Cesar, de se soulager un peu cependant ? N'est-ce pas vostre gloire si nous paroissions là bien gras & en bon état ? Le Tribun rougit à ce discours, & ordonna qu'on laissast entrer les freres de la Sainte & les autres qui les voudroient venir voir

'La veille du combat, [c'est à dire le 6 de mars,] S<sup>te</sup> Perpetue eut une nouvelle vision d'un Egyptien, contre lequel elle combatit estant changée en homme, & qu'elle vainquit enfin, qui marquoit la victoire qu'elle alloit remporter sur le demon.

'Elle la raconte fort amplement, & une partie de ces circonstances sont marquées dans un sermon attribué à S. Augustin.

'Le mesme jour les Saints furent menez au festin appelé *Le souper libre*, que l'on faisoit en public aux personnes qui devoient estre le lendemain exposees aux bestes, ou aux gladiateurs, & où on leur laissoit une entiere liberté de se rejouir encore une fois avant leur mort.

'Mais les Saints changerent autant qu'ils purent la dissolution de ce festin en la modestie des Agapes, c'est à dire des banquets de charité qui se faisoient parmi les Chrétiens. Comme il y estoit accouru beaucoup de peuple afin de les voir, les Saints prirent cette occasion pour leur parler, en les menaçant du terrible jugement de Dieu, en leur representant le bonheur de la mort qu'ils alloient souffrir ; & Sature leur fit cette reprimende : Le jour de demain, leur dit-il, ne vous suffit-il pas pour repaistre vos yeux sanguinaires ? Quel plaisir trouvez vous à venir voir ceux que vous haïssez ? Vous nous regardez aujourd'hui comme amis, & demain vous nous traiterez en ennemis. Mais au moins remarquez bien nostre visage :

afin que vous nous reconnoissiez au jour du jugement & de la vengeance de Dieu. Tout ce peuple s'en retourna ainsi plein d'étonnement, & beaucoup se convertirent.

p. 29.

'Enfin le jour de la victoire [qui estoit le settieme de mars,] estant arrive, les Martyrs sortirent de la prison pour aller à l'amphitheatre, avec une majesté sur le visage, & une gayeté digne de ceux qui s'en alloient au ciel; particulièrement les deux

p. 25.

Saintes: & s'ils sentoient quelque battement de cœur, il venoit de joie plustost que de crainte. 'Secondole manquoit à cette compagnie, parceque Dieu l'avoit appellé à luy dans la prison; & ainsi il avoit prevenu par sa mort les dents des bestes. Neanmoins, disent les actes, son corps receut le coup d'épée que son ame ne pouvoit sentir. [De sorte qu'il semble que son corps ait aussi esté exposé dans l'amphitheatre, pour y estre traité comme nous verrons que le furent les autres Saints.]

p. 29. 30.

p. 30 | n. p. 128.  
129.

'Les Martyrs vinrent donc, comme nous avons dit, à l'amphitheatre, suivis de Perpetue & de Felicité. 'Lorsqu'ils furent à la porte, on voulut faire prendre aux hommes selon la coutume l'habit des prestres de Saturne, qui estoit un manteau rouge; & aux femmes celui des prestresses de Cerés, qui estoit une bande blanche autour de la teste.

act. p. 30.

'Mais ils le refuserent constamment par la bouche de S<sup>te</sup> Perpetue. Nous ne venons ici, dit-elle, que parceque nous le voulons; & nous le voulons, parceque nous preferons la liberté de nostre religion à nostre vie; C'est le pact que nous avons fait avec vous. L'injustice, ajoutent les actes, fut confondue par la justice & la force de cette réponse: & ainsi on les fit entrer vétus simplement comme ils estoient: & Perpetue loua Dieu de ce qu'elle commençoit à vaincre l'Egyptien.

p. 31.

'Lorsqu'ils furent entrez, Revocat, Saturnin, & Sature, menacerent du jugement de Dieu tout le peuple assemblé pour les regarder, & s'adressant à Hilarien mesme avec un geste & un visage plein de constance & d'autorité, Vous nous condannez maintenant, luy dirent-ils; mais Dieu sera un jour vostre juge.

1b | n. p. 172. 173.

'Le peuple irrité de leur constance, demanda qu'ils fussent fouettez par ceux qui avoient soin des bestes, & qui se tenoient en rang avec des fouets pour en fraper les criminels que l'on faisoit passer devant eux. Cela fut executé, & les Saints se rejouirent d'avoir cette part à la Passion du Seigneur.





## ARTICLE X.

*Mort de S. Sature*

**D**I E U accorda à ces Saints de mourir chacun de la ma- Perp.act.p.31.  
 niere qu'ils l'avoient souhaité. Car s'en entretenant en-  
 semble, Saturnin avoit demandé d'estre exposé à toutes sortes  
 de bestes pour remporter une couronne plus glorieuse. [Revo-  
 cat avoit peutestre souhaité la mesme chose: & ils furent donc n.p.94.95.  
 "tous deux attaquez par un leopard; & puis trainez par un ours,  
 'sans neanmoins en estre tuez. h.p.35.

NOT 57. 'Sature avoit témoigné beaucoup d'aversiõ pour l'ours, & F.32.  
 avoit dit qu'il croyoit "consommer son martyre du premier  
 coup de dent que luy donneroit un leopard. Et en effet ayant  
 esté exposé à un sanglier, cet animal le traina seulement un peu;  
 mais se jettant sur "son maistre, il le déchira tellement qu'il en  
 mourut quelque jours après. Sature fut lié ensuite en un en-  
 droit exposé à un ours; mais l'ours ne voulut point sortir de sa  
 loge. Ainsi il fut ramené pour la seconde fois sans avoir receu  
 aucune blessure: 'ce qui luy donna le moyen de parler encore au r.p.95.  
 geolier Pudent pour l'encourager par son exemple à demeurer  
 » ferme dans la foy. Vous voyez, luy dit-il, que je n'ay encore esté  
 » blessé d'aucune beste, comme je l'avois esperé, & comme je  
 » l'avois predit: Croyez donc, je vous prie, de tout vostre cœur  
 » [en J.C.] Je m'en vas en un tel endroit, & là un leopard m'ostera  
 » la vie d'un seul coup.

'Cela arriva de la sorte: car sur la fin de ces jeux cruels, un h.p.34.35.  
 leopard ayant esté lâché sur luy, il luy fit d'un coup de dent une  
 telle plaie, qu'il fut tout couvert de sang, & receut ainsi un se-  
 cond baptesme par le témoignage du peuple mesme, qui s'écria  
 qu'il estoit lavé comme il faut. Alors le saint parlant au mes-  
 » me Pudent, Adieu, luy dit-il, souvenez vous de ma foy, & que  
 » ma mort au lieu de vous troubler, vous encourage & vous  
 » affermisse. Il luy demanda une bague qu'il avoit au doigt, & la  
 luy rendit teinte dans son sang, comme un gage de la succession  
 qu'il luy laissoit, & un monument de son martyre. Il rendit  
 ensuite l'esprit, & tomba mort au lieu où on avoit accoutumé  
 d'egorger ceux que les bestes n'avoient pas entierement tuez.  
 'Il mourut ainsi le premier de ces saints Martyrs, & alla atten- P.36.  
 dre Perpetue, selon la vision qu'en avoit eue la mesme Sainte.

Anal. t. 3. p. 403.

'Le P. Mabillon croit que S. Pudent Martyr, marqué le 29 d'avril dans le calendrier de l'Eglise d'Afrique, est le geolier dont nous venons de parler. Cela est au moins plus probable que d'entendre par là ni celui dont parle S. Paul, [ni] un Pudent ou Pudence que les martyrologes de S. Jerome marquent tantost à Nicomedie, & tantost à Alexandrie, [si l'on ne veut dire qu'au lieu de Nicomedie, il faut lire la Numidie.]

Ib' Boll. 19. apr. p. 616. 617.



## ARTICLE XI.

*Combat de Sainte Perpetue & de Sainte Felicité.*

Perp. act. p. 32.

[C'EST maintenant au combat des deux Saintes qu'il faut passer.] Le diable leur avoit préparé une vache tres furieuse; Dieu ayant voulu en cela mesme avoir égard à leur sexe. On les exposa d'abord toutes nues envelopées dans un filet, 'comme il estoit ordinaire dans ces combats. Mais la delicateffe de S<sup>te</sup> Perpetue, & l'état de S<sup>te</sup> Felicité accouchée depuis deux jours, ayant blessé les yeux de tout le monde, on les retira pour leur donner quelque vêtement. 'En cet état elles furent toutes deux ensemble exposées à cette vache cruelle. 'Et Felicité qui avoit jetté tant de cris en accouchant, témoignoit plus de joie que de crainte à la vue de cet animal farouche, qui la laissa couchée par terre [de ses blessures.]

Euf. l. 5. c. 1. p. 164. c.

Perp. act. p. 32. 33.

p. 48.

Aug. t. bar. c. 5. p. 325. l. 2.

Perp. act. p. 33.

Ibid.

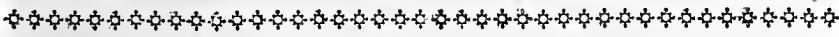
'Perpetue qui en fut attaquée la premiere, tomba aussi sur le dos; & puis s'estant mise sur son seant, & s'appercevant que sa tunique estoit déchirée d'un costé, elle la racommoda, songeant moins à sa douleur qu'à garder par tout l'honnesteté. Elle renoua mesme ses cheveux epars, de peur qu'il ne parust quelque marque de tristesse au milieu de son triomphe. Elle se leva ensuite, & ayant donné la main à S<sup>te</sup> Felicité, elle la fit lever, & elles demurerent ainsi debout. La dureté du peuple ayant esté flechie par ce qu'elles avoient déjà enduré, [on ne les exposa point de nouveau à d'autres bestes,] & on les mena à une porte, [pour y attendre le coup de la mort par l'épée des gladiateurs.] S<sup>te</sup> Perpetue fut recue par un catecumené nommé Rustique qui se trouva auprès d'elle.

Ibid.

p. 33. 34.

'Elle commença alors comme à se reveiller & à revenir de l'extase où elle avoit esté jusqu'à ce moment; elle tourna les yeux de tous costez, [comme une personne qui ne savoit où elle estoit,] & demanda, au grand étonnement de tout le monde,

„ quand ce seroit qu'on les exposeroit à la vache? 'Où estoit-elle, Aug. l. 280. p. 1135. t.  
 „ s'écrie S. Augustin, "lorsqu'elle estoit artaquée & déchirée par  
 „ une beste si furieuse, sans en ressentir les coups, & qu'après un  
 „ si rude combat, elle demandoit quand il devoit commencer?  
 „ Où estoit-elle donc alors? Que voyoit-elle, pour ne point voir  
 „ ce que tout le monde voyoit? "Que sentoit-elle pour ne point  
 „ sentir une douleur si violente? Par quel amour, par quel specta-  
 „ cle, par quel bruvage, estoit-elle ainsi toute transportée hors  
 „ d'elle mesme, & comme divinement enivrée, pour paroistre  
 „ [impassible] dans un corps mortel? 'Quoiqu'on luy dist que le Per. act. p. 34.  
 combat estoit déjà passé, elle ne le put croire jusqu'à ce qu'elle  
 en eust vu les marques sur elle mesme, & qu'elle eust reconnu  
 Rustique [qui l'en assura.] Elle fit alors appeller son frere; &  
 s'adressant à luy & à Rustique, elle leur dit [pour eux & pour  
 „ tous les Chrétiens:] Demeurez fermes dans la foy, aimez vous  
 „ tous les uns les autres, & ne soyez point scandalisez ni affoiblis  
 „ par nos souffrances.



ARTICLE XII.

*Mort des deux Saintes, & des autres.*

**I**L y avoit un lieu dans l'amphitheatre, où les gladiateurs Perp. act. p. 35. 36.  
 avoient accoutumé d'egorger ceux à qui les bestes n'avoient  
 pas entierement osté la vie. Tous les Martyrs y furent amenez,  
 & y attendoient ce dernier coup [assis ou couchez] par terre.  
 Mais le peuple voulant encore avoir le cruel plaisir de leur  
 voir enfoncer l'épée dans le corps, afin que leurs yeux eussent  
 plus de part à cet homicide, demanda qu'on les amenast au  
 milieu de l'amphitheatre. Les saints Martyrs qui s'estoient déjà  
 donné le saint baïser pour terminer leur martyre par la marque  
 de la paix, se leverent d'eux mesmes, & s'en allerent au lieu où  
 ce peuple barbare les demandoit. 'On y porta le corps mort de p. 36.  
 Sature, & apparemment celui de Secondole mort dans la p. 25.  
 prison.

'Les Martyrs receurent donc enfin le coup qui leur osta la p. 36.  
 vie, sans faire aucune action ni dire aucune parole: Il n'y eut  
 que Ste Perpetue, qui ayant d'abord receu un coup d'épée dans  
 un endroit plein d'os, afin de sentir un peu son martyre, "jeta  
 quelque cri, & porta elle mesme à son cou la main tremblante  
 de ce gladiateur, peu habile à tuer des hommes: & peutestre,

pugnat.  
  
 Quos fruens  
 ista non  
 senserat?

exulavit.

disent les actes, marqua t-elle par là que le demon qui la craignoit si fort, n'eust pas pu luy oster la vie, si elle n'eust témoigné elle mesme la vouloir perdre.

[Voilà quelle fut la conformation de cette illustre martyre & des autres qui l'accompagnerent.] S. Augustin fait une fort belle reflexion sur sa constance & sur celle de Ste Felicité. Elles ont marché, d't-il, sur la teste du serpent qui trouva entrée dans le cœur d'Eve. Il trompa l'une en luy promettant la divinité; & il ne put vaincre les autres en leur faisant perdre la vie. Il surprit l'une dans la felicité & dans les delices du paradis; & il fut luy mesme surpris & vaincu par la constance des autres au milieu des bestes furieuses & des épées des gladiateurs. C'a donc esté tres justement qu'elles ont esté élevées en honneur, & égales ou mesme preferées aux hommes, puisque comme nous l'avons remarqué d'abord, on ne nomme que ces deux femmes dans la feste qui leur est commune avec plusieurs hommes qui ont souffert avec eiles.

[Cette feste est marquée le 7 de mars dans tous les martyrologes les plus anciens, dans ceux qui portent le nom de S. Jerome,] & mesme comme on l'a dit d'abord, dans l'ancien calendrier de l'Eglise Romaine fait en 354. [De sorte qu'il n'y a pas à douter que ce ne soit le jour de leur martyre,] comme on le lit dans l'abregé de leurs actes tiré de l'abbaye de S. Victor de Paris. Cette feste est marquée dans divers anciens Missels ou Sacramentaires de l'Eglise Romaine. Elle estoit comme nous avons dit, fort celebre en Afrique du temps de S. Augustin. Que si elle n'est pas marquée dans le calendrier de cette Eglise fait vers le commencement du VI. siecle, on croit que c'est qu'on ne faisoit alors la feste d'aucun Saint durant le Carême; d'où vient que ce calendrier n'en marque aucune depuis le 15 de fevrier, jusques au 16 d'avril. D'autres croient mesme que ce calendrier pourroit n'estre pas entier. Les Grecs en font le premier ou le 2 de fevrier, & le premier jour de

NOTE 3.  
mars.  
NOTE 9.  
Les corps de Ste Perpetue & de Ste Felicité estoient dans la grande eglise de Carthage au V. siecle: & on croit que c'est l'eglise de cette ville appellée à cause de Ste Perpetue, *Perpetua Restituta*, dont il est parlé plusieurs fois dans les Conciles d'Afrique.

Aug. t. bar. c. 5.  
p. 325. l. 3. b.

p. 324. + 325.

Buch. p. 265.

Perp. act. v. p.  
86.

Thom. p. 148.  
Sac. n. p. 48.  
a Aug. t. bar. c.  
5. p. 325. l. 3. d. f.  
280. p. 1134 c.  
b Ana. t. 3. p.  
410.

Act. M. p. 34.  
§ 8.

c Ugh. t. 6. p.  
1207. c. 1. Boil. 7.  
mars, p. 63. a.

Vict. Vit. l. 1. p.

4.  
d Bar. 79. § 54.  
7. mars, b.

# S<sup>TE</sup> POTAMIENE

V I E R G E ,

MARTYRIZÉE SOUS SEVERE:

AVEC S<sup>TE</sup> MARCELLE SA MERE,

ET S. BASILIDE SOLDAT.



Le nom de S<sup>te</sup> Potamiene estoit celebre dans Alexandrie plus de cent ans après sa mort, [ & il est encore aujourd'hui fort illustre dans les monumens de l'histoire ecclesiastique d'Eusebe, & dans les martyrologes. ] S. Antoine edifioit quelquefois ses disciples en leur racontant la

Euf.l.6.c.5.p.  
207.a.

Lauf.c.3.p.903.

**NOTE I.** constance heroïque d'une Sainte de ce nom, [ "qui apparemment est la mesme. ]

'S<sup>te</sup> Potamiene estoit fille d'une sainte femme nommée Marcelle, qui fut sa compagne dans le martyre. Rufin conte la fille entre les disciples d'Origene. [ Mais Eusebe ne le dit pas : & en ne le disant pas, il ne nous laisse aucun lieu de le croire. ] Son corps & son ame estoient enrichis d'une excellente beauté, & cette double perfection fut cause d'une part qu'elle soutint mille combats pour conserver sa chasteté & sa virginité dans laquelle elle excelloit, contre ceux qui par une passion dereglee la luy vouloient ravir; & de l'autre qu'elle souffrit mille supplices pour ne pas renoncer la foy de J. C.

Euf.p.207.b.

Rufib.p.58.2.

Euf.p.207.a]

Lauf.p.903.

4 Euf.p.207.a.

'Elle estoit esclave, & avoit pour maistre un homme fort debauché; lequel après l'avoir extremement sollicitée, & luy avoir fait de tres grandes promesses; voyant qu'il ne la pouvoit corrompre, entra dans une telle fureur, qu'il la mit entre les mains du Gouverneur d'Alexandrie nommé Aquila, <sup>b</sup> disant qu'elle estoit Chrétienne, & qu'à cause de la persecution que souffroient alors les Chrétiens, elle faisoit mille imprecations contre les Empereurs & contre le gouvernement. Il promit donc une grande somme d'argent à ce gouverneur afin qu'il

Lauf.p.903.c.

Euf.p.207.b.

<sup>b</sup> Lauf.p.903.c.

d.

a.

luy fist perdre ou la chasteté ou la vie, en ajoutant : Si vous pouvez luy persuader de consentir à mon desir, rendez la moy, sans luy faire souffrir aucun mal. Mais si elle persiste dans la rigueur qu'elle m'a témoigné jusques ici, faites, je vous prie, qu'elle meure par les mains du boureau, afin que cessant de vivre elle ne se moque pas davantage de ma passion.

Ibid.

'Cette genereuse fille fut donc amenée devant le tribunal du Gouverneur, où on avoit préparé des instrumens de divers supplices. [Mais cette vue n'ayant pu ebranler son amour ni pour la chasteté, ni pour J. C.] on la tourmenta cruellement, & on luy fit endurer des douleurs horribles par tout le corps, sans que son esprit, qui estoit comme une tour fondée sur le roc, pust jamais estre ebranlé par tant de moyens dont on se servit pour surmonter sa constance. Le juge [devenant plus furieux par le courage invincible de la Sainte,] s'avisa d'un supplice encore plus cruel que tous les autres, qui fut de faire remplir de poix une chaudiere, sous laquelle il fit allumer un tres grand feu; & lorsque la poix commença à bouillir à gros bouillons, ce juge impitoyable se tournant vers la Sainte, luy dit, Va! obeï à ton maistre, & sache que si tu ne le fais, je commanderai que l'on te jette dans cette chaudiere. Elle luy répondit constamment, Je ne saurois croire qu'il y ait un juge assez injuste pour me commander d'obeïr à des desirs dereglez & impudiques.

p. 904. a.

Euf. p. 207. b.

'Le juge la menaça de l'abandonner aux gladiateurs : surquoy estant pressée de répondre; après avoir un peu pensé en elle mesme, elle dit quelque parole qui parut impie à ces idolatres.

Lauf p. 904. a.

Et le juge irrité tant de cette réponse que de la precedente, prononça aussitost la sentence; par laquelle il ordonna qu'on depouilleroit la Sainte & qu'on la jetteroit dans la chaudiere.

a] Euf. p. 207. b.

b] Lauf. p. 904.

a. b.

[Tout luy parut doux dans cette sentence, hors ce qui bleffoit sa modestie.] C'est pourquoy elle dit au juge: Si vous avez resolu de me faire souffrir ce supplice, je vous conjure par la vie de l'Empereur, lequel je sçay que vous craignez, de ne point ordonner que l'on me depouille; mais de commander plutost que l'on me descende peu à peu toute vétue comme je suis, dans la poix bouillante, afin que vous voyiez quelle est la patience que me donne J. C, lequel vous n'estes pas si heureux que de connoistre. Le juge ne voulut pas luy refuser une grace de cette nature.

Euf. p. 207. b. c.

'Elle fut mise pour estre conduite au supplice, en la garde d'un soldat [ou atcher] nommé Basilide, qui voyant l'insolence

&amp;

& l'effronterie avec laquelle le peuple insultoit à la Sainte par des railleries qui offensoient sa pudeur, il en eut compassion, & chassoit ces insolens pour les empêcher d'approcher d'elle. [Il paroît que ce soldat avoit déjà quelque teinture de la religion Chrétienne:] & Eusebe le met<sup>a</sup> au nombre des disciples d'Origene. [Mais cette action de misericorde luy acquit la grace d'une parfaite conversion, & mesme celle du martyre.] Car S<sup>c</sup>e Potamiene se tenant obligée de la compassion qu'il avoit pour elle, l'assura qu'elle n'oublieroit point cette grace, qu'elle demandoit en mourant son salut à son Seigneur, & que dans peu de temps elle le recompenseroit de sa charité.

Après ces paroles, elle souffrit courageusement le supplice auquel elle avoit esté condannée, & fut descendue peu à peu & insensiblement dans la poix toute bouillante depuis les piez jusques à la teste. Elle fut trois heures dans ce supplice; & mourut lorsqu'elle eut esté plongée dans la poix jusques au cou.<sup>a</sup> Sa mere Marcelle fut consumée par le feu aussibien qu'elle:<sup>b</sup> & les martyrologes de S. Jerome, d'Ufuard, & d'autres les joignent toutes deux le 28 de juin.

[S<sup>c</sup>e Potamiene accomplit bientoit la promesse qu'elle avoit faite à Basilide.] Car trois jours après son martyre elle luy apparut durant la nuit, luy mit une couronne sur la teste, luy dit qu'elle avoit demandé sa grace au Seigneur, qu'elle l'avoit obtenue, & qu'il en recevroit l'effët dans peu de temps. [La suite fit bien voir que cette vision n'estoit pas une imagination.] Car Basilide s'estant rencontré peu après dans une occasion où ses compagnons le voulurent faire jurer, il leur dit qu'il ne luy estoit point dutout permis de jurer: qu'il estoit Chrétien, & qu'il le declaroit hautement. Ses compagnons crurent d'abord qu'il le disoit pour rire: mais voyant qu'il continuoit, ils le menerent au juge, devant lequel persistant dans la confession de J. C. il fut aussitost mis en prison. Les Chrétiens l'y vinrent visiter, & luy demanderent la cause d'un changement si subit & si extraordinaire. Il leur declara la vision qu'il avoit eue, receut d'eux le seau du Seigneur, [c'est à dire le baptesme;] & le lendemain ayant rendu un glorieux témoignage à J. C. il eut la teste tranchée. [Le martyrologe Romain met sa feste le 30 de juin, deux jours après celle de S<sup>c</sup>e Potamiene,] à laquelle les martyrologes de S. Jerome le joignent, quoiqu'il soit visible qu'il n'a pu estre martyrizé au plustost que quatre jours après elle.

<sup>a</sup> Adon, Netker &c.

*Hist. Eccl. Tom. III.*

c. d.

d|n. p. 113. 2. b.

Lauf. c. 3. p.

904. a.

a Euf. l. 6. c. 5. p.

207. b.

b Flor. p. 629.

631. i.

Euf. p. 208. a.

p. 207. d.

p. 208. a.

a.

Flor. p. 629.

Hall. v. Origen.

p. 7.

Euf. p. 208. b.

'On dit que beaucoup d'autres personnes se convertirent tout d'un coup en ce temps là à Alexandrie, par le moyen de Sainte Potamiene, qui leur apparoissoit la nuit, & qui les appelloit à la vraie religion. [Et cela ne nous doit point paroître étrange,] puisque Tertullien témoigne que la plupart des hommes n'avoient acquis la connoissance de Dieu que par des visions & par des songes: [L'histoire de l'Eglise nous en fournit plusieurs exemples. Mais nous avons un passage d'Origene tres considerable sur ce sujet.] 'Car il semble qu'il marque l'histoire mesme de S. Basilde & les autres dont Eusebe parle en general, lesquelles Origene ne pouvoit manquer de connoître, luy qui avoit un soin si particulier d'assister les Martyrs jusques à la mort. [Voici ses paroles.]

Tert. de ani. c.  
47. p. 348. a.Bar. 206. § 10 |  
Hall. v. Ori. l. 1.  
c. 4. p. 14.  
Euf. l. 6. c. 3. 4.  
p. 204. c. | 206. c.Ori. in Cels. p.  
35. a.

'Je ne doute pas que Celse, ou le Juif qu'il fait parler, ne se moque de moy; mais cela ne m'empeschera pas de dire que beaucoup de personnes ont embrassé le Christianisme comme malgré eux, leur cœur ayant esté tellement change par quelque esprit qui leur apparoissoit, tantost durant le jour, & tantost durant la nuit, qu'au lieu de l'aversion qu'ils avoient pour nostre doctrine, ils l'ont aimée jusques à mourir pour elle. Nous savons beaucoup de ces sortes de changemens dont nous sommes témoins, & que nous avons vus nous mesmes. Il seroit inutile de les rapporter en particulier, puisque nous ne ferions qu'exciter les railleries des infideles, qui voudroient les faire passer pour des fables & des inventions de nostre esprit. Mais je prends Dieu à témoin de la verité de ce que je dis, & il sçait que je ne veux pas rendre recommandable la doctrine toute divine de J. C. par des narrations fabuleuses, mais seulement par l'evidence & la verité de plusieurs raisons incontestables.

Euf. p. 204. b.

'Aquila qui fit mourir Sainte Potamiene, estoit gouverneur d'Alexandrie [sous Severe, comme cela est visible par toute la suite d'Eusebe. Et comme Origene n'a pu commencer à former des disciples que vers la fin de l'an 208, on ne peut mettre le martyre de S<sup>te</sup> Potamiene qu'en 204 au plustost, & au plustard en l'an 211, auquel Severe mourut.]





# MINUCE FELIX,

## AVOCAT ET APOLOGISTE.



NOTE.

**M**ARCUS Minucius Felix, celebre par le dialogue intitulé *Octave*, où il défend [avec beaucoup d'esprit & d'éloquence] la religion Chrétienne, 'demeuroit à Rome, & y exerçoit avec reputation, [vers le temps de l'Empereur Severe,] la profession d'avocat. 'Son style donne quelque lieu de croire qu'il estoit d'Afrique.<sup>a</sup> Il avoit esté engagé d'abord dans le paganisme<sup>b</sup> jusqu'à un age déjà avancé. 'Dieu dissipa enfin ses tenebres, le tira de ce profond abyssme, & l'appella à la lumiere de sa verité & de sa sagesse. 'S. Eucher le met entre ceux qui estant grands dans le siecle par leur éloquence, n'avoient pas voulu souffrir que les ignorans seuls ravissent le ciel, & avoient fait une heureuse violence pour y entrer avec eux.

Min.p.3.c|ap.  
CYP.Laët.l.5.c.1.p.  
459|Hier.v.ill.  
c.58.p.87.a.  
Min.pr.p.2|  
oct.p.1|n.a.  
a p.2.a.  
b p.3.d|n.g.  
p.2.a.Euch.ad Val.  
p.20.21.

'Il avoit un ami intime nommé *Januarius Octavius*, qui entroit dans toutes ses inclinations, & partageoit avec luy toutes ses joies & toutes ses peines. 'Cet *Octave* avoit une femme & des enfans. 'Il avoit aussi esté payen, & avocat; & il avoue luy mesme que ne refusant point d'employer son esprit & son éloquence pour défendre des gents coupables de sacrileges, d'incestes, & de parricides, il n'y avoit que les Chrétiens qu'il ne croyoit pas mesme qu'on pust ecouter, tant il estoit prevenu par un aveuglement & une stupidité étrange, des calomnies qu'on repandoit contre eux; sans considerer que tout le monde publiait d'eux des crimes atroces, personne neanmoins n'en donnoit de preuves, & ne s'en disoit témoin. Quelquefois mesme [estant ou juge ou Conseiller & Assesseur des juges,] il avoit exercé contre les Chrétiens une misericorde aussi cruelle qu'injuste, en leur faisant donner la question, non pour leur faire avouer la verité, mais par un entier renversement de l'ordre, pour les contraindre de la desavouer après qu'ils l'avoient confessée. S'il eust esté conduit par la raison<sup>plurost</sup> que poussé par les demons qui le possedoient, il les eust fait tourmenter pour savoir la verité des incestes, & des autres crimes qu'on

Min.p.1.a|b|  
II.C.

p.2.a.

p.23.b.5.

non infligatio  
damonis.

leur imputoit : [mais c'est à quoy il songeoit le moins.] Que si « quelque Chrétien plus foible succomboit à la douleur, & re- « nonçoit à sa religion, nous luy applaudissions, dit-il, & nous « luy devenions favorables, comme si en disant qu'il n'estoit plus « Chrétien, il se fust purgé de tous les crimes qu'il avoit dû com- « mettre durant qu'il l'avoit esté. [Dieu eut enfin pitié de luy, « aussibien que de son ami:]' & lorsque Minuce Felix se conver-  
 tit, Octave ne refusa pas de prendre part à un si heureux chan-  
 gement, ou plutoist il le prevint mesme.

[Quoiqu'il fust si uni à Minuce, il paroist qu'il ne demouroit  
 pas ordinairement à Rome comme luy.] Mais le desir de voir  
 cet ami, & quelques affaires l'ayant obligé de laisser sa maison,  
 sa femme, & ses enfans encore tout petits, pour y venir par mer  
 lorsqu'on ne l'y attendoit pas; Minuce le receut chez luy avec  
 une joie qui ne se peut exprimer. Comme c'estoit alors le temps  
 des vendanges, où les avocats estoient plus libres à cause des  
 vacations, ils s'en allerent se promener à Ostie, où Minuce Felix  
 vouloit se baigner pour secher quelques [mauvaises] humeurs  
 par l'eau de la mer.

'Minuce y mena aussi Cæcilius Natalis, qu'il avoit presque  
 toujours auprès de luy. Il pouvoit estre de Cirthe, ou au moins *Cirtenfis*  
 Africain. C'estoit un homme franc & sincere, mais zélé pour le *nofter.*  
 paganisme: de sorte qu'estant parti le matin avec les deux  
 autres pour s'aller promener sur le bord de la mer, & ayant  
 rencontré une statue de Serapis, il porta sa main à sa bouche  
 pour la baiser, ce qui estoit une maniere d'adoration parmi les  
 payens. Octave l'apperceut, & dit à Minuce, en verité, mon «  
 frere, ce n'est pas estre bon ami, de souffrir qu'une personne si «  
 unie à vous demeure dans un tel aveuglement, & qu'il se heurte «  
 en plein jour contre des pierres. Car vous savez que cela n'est «  
 pas moins honteux pour vous, qui le laissez dans cette erreur, «  
 que pour luy mesme. Cecile fut fort piqué de ce discours: de «  
 sorte que durant que les deux autres s'entretenoient avec & c.  
 gayereté, luy demouroit triste & pensif sans rien dire. Minuce  
 s'apperceut du trouble de son esprit, il luy en demanda la cause,  
 & Cecile la luy avoua; ajoutant que puisqu'Octave l'avoit accusé  
 d'ignorance, il vouloit entrer en conférence avec luy, & sou-  
 tenir la religion de ses dieux. Les autres y consentirent, &  
 s'allerent asseoir sur des pierres posées pour arrester les flots de  
 la mer. Ils mirent Minuce au milieu d'eux, moins parcequ'il  
 estoit le plus considerable, comme cela paroist par cet endroit,

p. 2. a.

2. b. | 3. a.

p. 2. b.

c | 12. 2.

p. 8. c.

p. 12. 2.

p. 2. c.

p. 3. b.

c.

que parceque Cecile mesme consentoit de le prendre pour arbitre, en le priant de juger de ce qu'on diroit, non par l'amour qui le tenoit attaché à la religion des Chrétiens, mais par la force des raisons qu'on allegueroit de part & d'autre. [Dieu permit ainsi que la vanité de Cecile le portast à s'engager de luy mesme dans cette dispute, qui devoit estre aussi utile pour son salut, que glorieuse à la verité.]

'On peut voir dans l'histoire de Tertullien & d'Origene l'abregé des discours de Cecile & d'Octave. [Il suffit pour nostre dessein, de dire que Cecile parla avec eloquence & avec vehemence, mais moins pour sa religion que contre les Chrétiens.]

'Il finit par une raillerie piquante contre Octave, luy insultant avec mepris, comme à un homme qu'il se flatoit d'avoir déjà vaincu, & dont il croyoit s'estre bien vengé en donnant toute la liberté à son ressentiment. Minuce comme arbitre de la dispute, luy dit qu'il falloit bannir toute insulte d'une conference où ils avoient pour bur de connoistre la verité, & non d'acquérir une vaine reputation; que la subtilité & la varieté des pensées par lesquelles il avoit soutenu son sentiment, luy avoient fort plu; mais qu'il n'estoit pas temps de triompher jusqu'à ce que tous les deux eussent esté entendus.

'Octave parla donc ensuite, [& se souvenant qu'il défendoit non sa propre cause, mais une religion qui n'enseigne que la charité & l'humilité; au lieu de répondre aux injures de Cecile par d'autres injures,] il le traita civilement, l'appellant mesme son frere: mais il refuta son discours avec toute la force de la verité. 'Il expliqua d'une maniere admirable les principes & les maximes de nostre religion, quoiqu'il soit plus facile de les sentir & de les goster que de les exprimer. 'Il les mit dans leur jour par les preuves, les exemples, & les autoritez dont il les appuya: Il tourna contre les payens les armes mesmes de leurs philosophes, dont ils pretendoient attaquer la foy, & representa nostre religion non seulement comme sainte, mais mesme comme favorable.

'Aussi l'effet montra bien qu'il avoit parlé par l'inspiration de Dieu, & qu'il avoit obtenu le secours qu'il luy avoit demandé. 'Car après qu'il eut cessé de parler, Minuce qui n'osoit témoigner combien il admiroit son discours, & Cecile, estant demeurez quelque temps dans le silence, comme à demi interdits; Cecile s'écria tout d'un coup: 'Je n'attens point la sentence de nostre arbitre: Nous sommes tous deux victorieux:

Octave triomphe de moy, & je triomphe de mon erreur. Je me soumetts à Dieu, & je confesse que la religion de J. C, dont je suis des à présent, est la veritable. Et moy, dit Minuce, qui me voy dechargé de la peine de prononcer [comme juge en faveur de ma religion,] je me rejouis pour vous deux, aussibien que pour moy, de la victoire d'Octave. Je n'entreprends pas de relever son merite. Le témoignage d'un homme, & d'un seul homme, est trop peu de chose. Et c'est moins luy qu'il faut louer, que Dieu mesme qui l'a fait vaincre.

Ibid.

'Ils se retirerent ensuite avec une joie commune de la conversion de Cecile, remettant au lendemain les instructions qu'il demanda sur quelques points particuliers dont il n'estoit pas assez éclairci, quoiqu'il ne luy restast aucun doute sur le fond de la verité. [Minuce n'a rien écrit de ce qui se dit sur cela:]

p. 2. 2.

'mais il nous assure tres clairement que Cecile embrassâ tout à fait le Christianisme: & nous ne pouvons douter que sa vie n'ait répondu parfaitement à cette premiere grace, si c'est] le

Cyp. vit. p. 3.

Prestre Cecile que S. Ponce nous apprend avoir converti S. Cyprien [vers l'an 243.] C'estoit, dit-il, un homme juste, *estimé* *laudabilis* de tout le monde, venerable par sa dignité aussibien que par son age. S. Cyprien qui demeuroit avec luy, l'aimoit, l'honoroit, le respectoit, le reveroit, le considerant non comme un ami & un egal, (car il paroist qu'il estoit déjà Prestre aussibien que luy,) mais comme le pere de sa nouvelle [ & de sa vraie] vie. Il prit mesme à cause de luy le nom de Cecile. <sup>2</sup> Et Cecile de sa part pour reconnoistre cette extreme affection, luy recommanda en mourant sa femme & ses enfans, le laissant comme heritier de sa pieté & de sa tendresse envers eux. L'Eglise l'honore publiquement le 3<sup>e</sup> jour de juin. Baronius croit que c'est le mesme Cecile qui fut converti par le discours d'Octave: [ & nous avons vu que celui-ci estoit Africain:] à quoy il faut ajouter que S. Cyprien dans un des premiers ouvrages qu'il a faits, copie diverses choses du discours d'Octave. [Ce qui est certain c'est que rien ne repugne à cette conjecture.]

Hier. v. ill. c.

67.

4 Cyp. vit. p. 6.

Bar. 3. jun. c.

211. § 2.

Min. p. 1 | n. 9.

Bar. 2. c. § 6 | 3.  
jun. c.P. ar. f. dif. p.  
213.

'Pour ce que quelques uns veulent que ce soit encore le mesme que Celien ou Cecilien precepteur de Diadumene fils de Macrin. [On verra autrepars que c'est une chose sans vraisemblance.] Il seroit [plus] aisé de croire que c'est le mesme que Natalis, qui ayant confessé J. C, & apparemment sous Severe, se laissa depuis tromper par les Theodotiens. [Mais c'est une simple conjecture qui n'a point d'autre fondement que la ressemblance

*De idolo-  
rum varisa-  
te.*V. Saint Cy-  
rien note 3.V. les Theo-  
dotiens.

du nom.] Ceux qui la voudront suivre, seront obligez de dire que Minuce Felix a écrit avant la fin de Severe: [car il n'eust pas oublié la confession de son ami. La faute du Confesseur Natalis ne permettroit guere non plus qu'on crust que c'est le docteur & le pere de S. Cyprien.]

'Octave mourut [quelque temps après avoir acquis Cecile à Min.p.1.a. l'Eglise;] & fit par sa mort une plaie profonde dans l'ame de Minuce Felix. Il se consoloit néanmoins dans la perte que ses yeux avoient faite de son ami, par le souvenir de ses actions qui le luy rendoit comme present: '& il s'appliquoit surtout au p.2.a. discours par lequel il avoit retiré Cecile de sa vaine superstition. Il le mit mesme par écrit, & en forma ce dialogue celebre [que la providence divine a conservé jusques à nous. On l'appelle ordinairement *l'Octave*:] & c'est le titre qu'il portoit déjà du Lact.1.1.c.1.p. temps de Lactance. [Minuce Felix le luy avoit sans doute donné 67. pour honorer la memoire de son ami, quoiqu'assurément ce qui y est luy appartienne encore plus qu'à Octave.]

'Il a fait voir par cet écrit, dit Lactance, combien il estoit l.5.c.1.p.459. capable de soutenir la verité par sa plume, s'il se fust donné tout entier à cet emploi. S. Jerome qui le met au rang des auteurs ecclésiastiques, a dit qu'il y a fait connoître qu'il possédoit toute la science des lettres & de la theologie des payens. b Il le met avec S. Cyprien, S. Hilaire, & d'autres qui ont défendu la verité non seulement avec force, mais encore avec beaucoup d'art. Hier.v.ill.c. 58.p.287.a. a ep.84.p.328. c. b ep.50.c.4.p. 106.a.

'Son ouvrage avoit d'abord esté imprimé comme un huitieme Min.pr.p.1.2. livre d'Arnobé. Mais Baudoin fondé sur Lactance & sur Saint Jerome, l'a rendu à son veritable auteur des l'an 1560, [& personne n'en a plus douté depuis.] Baudoin dans sa preface fait un p.3. grand eloge de cet ouvrage. Il appelle Arnobe son imitateur & p.4. son disciple: '& il croit qu'Arnobé l'avoit particulierement en p.3. vue, lorsqu'il dit que des jurisconsultes & des orateurs avoient embrassé la foy Chrétienne.

'Minuce Felix promer sous le nom d'Octave dans son dialogue, de traiter amplement en un autre livre la matiere du destin, ou marque qu'il l'avoit déjà fait: '& on luy a en effet attribué Hier.v.ill.c. 58.p.287.a. un livre intitulé Du destin, ou contre les Mathematiciens, [qui se trouve imprimé dans une edition d'Arnobé.] Mais quoi- Ib.ep.84.p. 328.c. qu'il soit d'une personne eloquente & tres habile, néanmoins S. Jerome doute qu'il fust de luy, parcequ'il le trouvoit d'un autre style que le dialogue d'Octave: '& peutestre qu'on n'at- Min.pr.p.4.

1. *disputari*, qui ne fait pas de sens. On peut suppléer *poterit*, ou lire *disputavi*.

tribuoit cet ouvrage à Minuce Felix , que parcequ'il avoit promis de traiter la mesme matiere.

# S. SERAPION,

VIII<sup>e</sup> EVESQUE D'ANTIOCHE.

Euf. l. 4. c. 24. p. 146. b.

Sync. p. 353. d.  
a Euf. l. 5. c. 19. p. 186. d. chr.

Hier. v. ill. c. 41. p. 282. c.

Euty. p. 363.

Euf. l. 6. c. 12. p. 213. b.  
b Euf. l. 5. c. 19. p. 186. 187.

J. 6. c. 12. p. 213. b.

Hier. v. ill. c. 41. p. 282. c.  
c Soer. l. 3. c. 7. p. 174. 175.

Euf. l. 6. c. 12. p. 213. b.

c.  
d T. det. y. Pat. c. 10. p. 81. d.  
e Euf. p. 213. d. f. v. d.

d.



MAXIMIN settieme Evesque d'Antioche depuis les Apostres , qui avoit succédé à S. Theophile [ "vers l'an 181, gouverna treize ans, selon la chronique de Nicephore, ] & George le Syncelle. <sup>a</sup> Neanmoins la chronique d'Eusebe fait commencer S. Serapion son successeur

V. S. Theophile.

ou Sarapion

des l'an 189. S. Jerome dit que ce fut seulement en la onzieme année de Commode, [qui commence au 17 mars de l'an 190.] 'Ainsi Maximin n'aura gouverné que neuf ans , comme le dit Eutyque.

'S. Serapion a laissé plusieurs monumens<sup>a</sup> de son eloquence & de sa doctrine. <sup>b</sup> On parle entre autres \* d'une lettre à Ponce & à Carique, écrite pour faire voir que l'heresie des Montanistes estoit condannée de toute l'Eglise. Cette lettre estoit souscrite par beaucoup d'Evêques; [ce qui fait juger qu'elle fut dressée dans un Concile.] 'S. Serapion écrivit aussi à Domin, qui avoit abandonné la foy de J. C. durant la persecution [de Severe,] & estoit tombé dans la superstition des Juifs. Il écrivit encore quelques autres epistres assez courtes, conformes, dit S. Jerome, à la vie [sainte] & "austere qu'il menoit. <sup>c</sup> Socrate cite S. Serapion d'Antioche pour prouver contre l'heresie d'Apollinaire que le Verbe a pris un corps animé.

ἡς αἰεὶ λόγος ἀπελοῦσε.  
\* V. les Montanistes § 4, 11.

[L'ouvrage le plus celebre de ce Saint] 'est celui qu'il fit contre l'Evangile attribué à S. Pierre. Voici ce qui le luy fit écrire. 'Estant un jour un à Rhosse ou Rhosse, <sup>d</sup> ville de Cilicie sur le golfe d'Issus, <sup>e</sup> il y trouva les Fideles en dispute sur le sujet de cet Evangile : & comme <sup>f</sup> il ne l'avoit point lu , & qu'il croyoit que tout ce peuple tenoit la foy orthodoxe , il pensa que pour appaiser la dispute il pouvoit en permettre la lecture. Mais il apprit depuis que l'on avoit eu un mauvais dessein en luy demandant

mandant cette permission, & que la lecture de ce livre faisoit tomber plusieurs personnes dans l'heresie. C'est pourquoy il l'emprunta des heretiques mesmes qui l'avoient composé autrefois, c'est à dire des Docetes; & trouva que quoique la plupart du livre fust bon, il y avoit néanmoins beaucoup de points contraires à la verité, & conformes à la doctrine de ces heretiques. Il fit un recueil de ce qu'il y trouva de mauvais, composa l'écrit dont nous parlons pour le refuter, & envoya tout cela aux Fideles de l'Eglise de Rhosse, ajoutant qu'il les iroit bientôt voir.

Il dit dans cet écrit cette parole considerable, qu'il recevoit ce qui venoit des Apostres & de S. Pierre comme ce qui venoit de J. C, mais qu'il savoit fort bien distinguer ce qui venoit d'eux d'avec ce qu'on leur avoit supposé; parce qu'il avoit reçu l'un de la tradition, & qu'il n'avoit pas reçu l'autre. Il combattoit dans le mesme écrit un heretique nommé Marcien qui se contredisoit luy mesme. [C'estoit apparemment l'un de ceux qui troubloient l'Eglise de Rhosse.

Cet endroit donne sujet de croire que l'Eglise d'Antioche avoit deslors quelque jurisdiction sur les Eglises de la Cilicie.

L'histoire ne nous apprend rien de la mort de S. Serapion. On la peut mettre en l'an 211, auquel la chronique d'Eusebe fait commencer S. Asclepiade son successeur. Il seroit au moins bien difficile de la mettre plus tard, puisque S. Alexandre de Jerusalem estoit encore prisonnier pour J. C, lorsqu'il apprit l'election d'Asclepiade. [Et il sortit sans doute de prison des l'an 211, auquel la mort de Severe arrivée le 4 fevrier de la mesme année, finit la persecution. Ainsi S. Serapion doit avoir gouverné l'Eglise d'Antioche environ 21 an, quoique la chronique de Nicephore] & George le Syncelle luy en donnent 25. [Eutyque se trompe encore davantage,] en ne luy en donnant que dix. [Les martyrologes de Rome, d'Ufuard, & d'Adon, mettent sa feste le 30 d'octobre.]

S. ASCLEPIADE avoit acquis beaucoup de gloire avant que d'estre Evesque, durant la persecution [de Severe.] C'est pourquoy S. Alexandre de Jerusalem dit que la nouvelle de son election luy avoit rendu legeres les chaines dont il estoit chargé pour J. C. Il en écrivit à l'Eglise d'Antioche pour luy en marquer sa joie; & des l'inscription de sa lettre il donne à cette Eglise le titre de bienheureuse. Il y témoigne aussi que S. Asclepiade estoit tres capable, & tres digne de la charge qu'on luy avoit



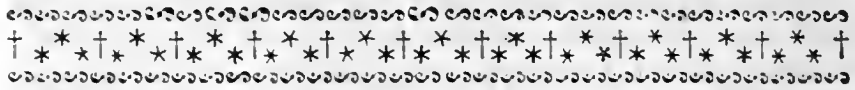
p. 113. a.

confiée. Cette lettre fut portée par S. Clement d'Alexandrie. [On ne sçait rien de ce que fit S. Aselepiade durant son episcopat, ni mesme combien il fut Evesque, & s'il mourut en 217, 220, ou 222.] On sçait seulement qu'il eut Philet pour successeur. [Uuard & Adon marquent sa feste le 18 d'octobre entre les saints Confesseurs. Le martyrologe Romain suppose mesme qu'il est mort par le martyre : mais cela n'est pas fondé.]

NOTE 2;

c. 21. p. 213. c.

NOTE 2;

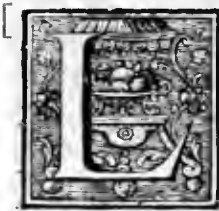


# S. PANTENE,

## DOCTEUR DES LETTRES SAINTES

### A ALEXANDRIE.

Eucl. 5. c. 10. p. 175. a Hier. v. ill. c. 36. p. 280. c.



**L'**HISTOIRE nous apprend une chose tres remarquable de l'Eglise d'Alexandrie, qui est que dans les premiers siecles elle avoit une ecole des lettres saintes; & des docteurs ecclesiastiques pour les enseigner. Cette ecole avoit commencé selon S. Jerome des le temps de S. Marc fondateur de cette Eglise; & elle continuoit encore lorsqu'Eusebe écrivoit l'histoire ecclesiastique. [Elle a esté gouvernée par plusieurs grands hommes, dont les noms sont tres celebres dans l'Eglise. Mais le premier dont l'histoire nous ait conservé la memoire est S. Pantene, tres illustre dans l'antiquité par sa science, par son zele, par ses grands travaux pour l'Eglise, & par les magnifiques eloges que les plus grands hommes luy ont donnez.]

Euf. p. 175. a.

n. p. 96. a | Cl. str. 1. p. 274. 1. d. a Euf. p. 175. b | chr. b l. 6. c. 19. p. 221. d. c l. 5. c. 10. p. 175. a. a' Hier. v. ill. c. 36 | ep. 84. p. 327. b. d v. ill. c. 36. e Phot. c. 118. p. 297. b.

Il estoit originaire de Sicile. Il semble qu'avant que d'embrasser le Christianisme il avoit fait profession de la philosophie stoïcienne. Depuis mesme qu'il fut Chrétien, il s'appliqua beaucoup à étudier les dogmes des philosophes payens, & peutestre aussi des heretiques: C'est pourquoi Origene à qui quelques uns vouloient faire un crime de cette étude, se défendit par son exemple. Il avoit aussi acquis beaucoup de reputation par sa connoissance des lettres humaines. Mais il n'avoit pas moins de lumiere dans les Ecritures divines, qu'il avoit étudiées, comme l'on disoit, sous les disciples des Apostres. [Car il



pouvoit avoir vu S. Polycarpe.] Mais pour ce qu'ajoute Photius, que l'on disoit qu'il avoit mesme esté instruit par quelques Apostres, cela est absolument impossible, à moins qu'il n'ait vécu plus de 116 ans comme S. Narcisse de Jerusalem, & jusqu'à 130 ou environ: ce que les premiers auteurs n'auroient pas oublié de remarquer.

Hall. v. Pan. p. 848. i. f.

Il communiqua ses lumieres à S. Clement d'Alexandrie; lequel aussi le reconnoist pour son maistre: & voici le témoignage qu'il rend tant à son humilité qu'à sa science. <sup>b</sup>Cet ouvrage, dit S. Clement, parlant de ses Stromates ou Tapisseries, n'est pas une piece faite avec art, pour acquerir l'estime des hommes. Je ne la considere que comme un recueil, qui dans ma vicillesse pourra me servir d'un thresor sacré, pour remedier au defect de ma memoire, & me représenter comme dans un miroir obscur, ou dans une peinture morte, les discours vifs & animez de ces grands hommes dont j'ay eu le bonheur d'estre le disciple. S. Clement fait ensuire l'enumeration de ceux

Cl. str. i. p. 274. d.  
a Euf. l. 5. c. 11. p. 175. d.  
b Cl. str. i. p. 274. c. d.

qu'il avoit eu pour maistres; & conclut par ces mots, qu'Eusebe croit se devoir expliquer de S. Pantene. Celui que j'ay rencontré le dernier estoit certainement le premier pour ses merites. Je le trouvai caché en Egypte, après l'avoir bien cherché: & depuis que je l'eus trouvé je n'en voulus plus chercher d'autres. Cette veritable abeille de Sicile, couroit avec joie tous les prez spirituels, & recueillant avec soin toutes les fleurs des écrits des Prophetes & des Apostres, elle formoit dans les ames de ceux qui l'ecoutoient, comme dans une ruche sacrée, des rayons tres purs non de miel, mais de connoissance & de lumiere.

Euf. p. 175. d.  
Cl. str. i. p. 274. d.

[Dieu ne souffrit pas que l'humilité de S. Pantene le retinst toujours caché sous le boisseau. Il l'eleva sur le chandelier,] afin qu'il éclairast ceux qui estoient appelez avec luy au festin, selon l'expression de S. Clement d'Alexandrie. Il fit beaucoup d'actions illustres, comme dit Eusebe, sans les specifier davantage: [ & elles luy servirent en quelque sorte de preparation] pour l'emploi que l'on luy commit ensuite, de gouverner l'ecole d'Alexandrie. Il exerçoit cette charge lorsque Julien fut fait Evêque de la mesme ville, [au commencement de l'an 179, & à la fin du regne de M. Aurele.] Il y a apparence qu'il avoit alors pour disciples non seulement S. Clement d'Alexandrie, dont nous avons déjà parlé; mais aussi S. Alexandre de Jerusalem, [l'un des illustres Evêques du III. siecle,] qui

p. 275. b.  
Euf. l. 5. c. 10. p. 175. c.

a/c. 9. p. 174. d.

Hall. v. Pan. p. 850. t. 3.

Euf. l. 6. c. 14. p. 216. c.

l'appelle son pere , son seigneur , & un homme vraiment heureux.

Hier.v.ill.c.  
36.p.280.c.

Euf.l.5.c.10.p.  
175.a.

[On ne peut mieux juger de quelle maniere il s'acquita d'un ministere si important, que par ce que dit S. Jerome,] que quoiqu'il ait écrit plusieurs commentaires sur l'Ecriture, il a néanmoins plus servi l'Eglise par la parole que par la plume. Aussi Eusebe reconnoist qu'il paroissoit comme l'un des plus grands hommes de son temps.

Hier.v.ill.c.36  
ep.84.p.327.b.

[Sa reputation ne se renferma pas dans les bornes si étendues de l'Empire Romain:] Elle passa jusque dans les Indes ; [& ces peuples qui ne connoissoient point l'autorité des Romains,] le prièrent par leurs deputez de venir annoncer l'Evangile en leur pays , & d'y combatre la philosophie des Bracmanes par celle de J.C. [Le commerce] attiroit les Indiens jusqu'à Alexandrie: & les Chrétiens qui estoient en ces pays si reculez peuvent avoir connu par ce moyen le merite de S. Pantene. Demetre qui avoit succedé à Julien dans l'episcopat d'Alexandrie l'an 180 de Commode, [de J.C. 189,] fut celui qui l'envoya dans les Indes : [& apparemment des l'an 189, ou peu après, puisque S. Clement son disciple doit avoir commencé vers ce temps là à tenir l'ecole d'Alexandrie.]

V. S. Eleutherus  
Pape  
note 1.

V. S. Clement  
d'Alexandrie § 1.

Hall.v.Pan.p.  
849.t.d.c.

Euf.l.5.c.22.p.  
189:190.

Hier.v.ill.c.36  
ep.84.p.327.b.

'Comme S. Pantene avoit un zele tres ardent pour la parole de Dieu, [il n'eut pas de peine] à se resoudre de l'aller porter jusque dans les Indes: & ainsi il fut établi predicateur de l'Evangile de J.C, dans les nations orientales. [Il est difficile qu'il ait receu une mission si ample & si authentique, qu'avec l'ordination episcopale. Neanmoins l'antiquité ne nous le dit point.]

Euf.l.5.c.10.p.  
175.b.

Hall.v.Pan.p.  
851.t.c.

'On cite un passage de S. Anastase Sinaïte, qui l'appelle Prestre ou Pontife des Alexandrins, soit qu'il eust esté fait Prestre ou Pontife des Alexandrins, soit que mesme après avoir receu l'ordination episcopale, il ait toujours esté consideré comme membre de l'Eglise d'Alexandrie, où il revint enfin, parcequ'il n'avoit pas de titre particulier.]

sig. a.

Euf.p.175.b.

'Il y avoit encore en ce temps là plusieurs saints Evangelistes de la foy, qui pleins du zele de Dieu, entreprenoiert avec courage d'imiter les Apostres, [en abandonnant volontairement toutes choses,] pour établir & affermir la religion Chrétienne.

Hier.v.ill.c.  
36.p.280.c.

S. Pantene estoit de ce nombre; & il porta en cette qualité la foy jusque dans les Indes. [L'histoire ne marque rien de ce qu'il y fit, mais seulement] qu'il y trouva entre les mains de quelques personnes qui connoissoient J. C, "un Evangile hebreu de S. NORTON

Matthieu, que S. Barthelemi Apôstre, qui avoit autrefois prêché dans cette province, y avoit laissé. Il l'apporta depuis avec luy, selon S. Jerome & Rufin, lorsqu'il retourna, disent-ils, à Alexandrie: [Et c'est de là que nous apprenons qu'il ne demeurera pas dans les Indes jusques à la fin de sa vie, mais qu'il revint encore en Egypte.] Nous voyons en effet que S. Alexandre Evêque de Jerusalem, declare que S. Pantene luy avoit procuré la connoissance & l'amitié d'Origene: [ce qui n'a pu estre au plustost que vers l'an 205, & la fin du regne de Severe; Origene n'ayant commencé qu'en ce temps là à estre connu.] S. Clement d'Alexandrie témoigne de mesme que ses maîtres vivoient encore lorsqu'il écrivoit [sous Severe] ses livres des Stromates, & estoient en état de se rejouir de ce qu'il s'occupoit à ce travail.

Ruf. p. 83. 2.  
Hier. v. ill. c.  
36. p. 280. c.

Euf. l. 6. c. 14. p.  
216. c. d.

Cl. str. i. p. 275.

a.

[Il paroît donc que S. Pantene vivoit encore à Alexandrie à la fin de Severe, qui mourut en 211,] ou plustost jusque sous Caracalla fils de Severe, comme S. Jerome le dit; & il enseignoit encore alors selon ce Pere, ceux qui le vouloient venir ecouter chez luy: [Car pour l'ecole publique des Catecheses, elle estoit tenue alors par Origene, qui y enseignoit la doctrine de J. C. avec un tres grand eclat, quoique dans un age tres peu avancé. S. Pantene bien loin d'estre jaloux de la gloire de ce jeune homme, qui n'estoit que le disciple de S. Clement son disciple, le produisoit luy mesme, & le faisoit connoistre aux autres.] Car comme nous le venons de dire, il acquit à Origene l'amitié de S. Alexandre de Jerusalem.

Hier. v. ill. c.  
36.

Hall. v. Pan. p.  
842. b.

Euf. p. 216. c. d.

Il communiqua aux autres les thresors de la doctrine divine non seulement de vive voix, mais aussi par quelques écrits, & laissa, comme nous avons dit, divers commentaires sur l'Ecriture. S. Clement d'Alexandrie cite quelque chose de luy qui semble estre tiré d'un commentaire sur le pseume 18; & il y enseigne ce principe utile pour l'intelligence de l'Ecriture, que dans le style des Prophetes il faut peu prendre garde aux temps des verbes; le present, le passé, & le futur, se prenant souvent l'un pour l'autre. S. Anastase Sinaïte met S. Pantene entre ceux qui ont écrit sur la creation du monde, & qui en ont appliqué l'histoire à J. C. & à l'Eglise. Origene, comme nous avons dit, cite son exemple contre ceux qui luy reprochoient l'étude de la philosophie payenne; & ajoute que ce Saint avoit servi au salut de beaucoup de monde.

l. 5. c. 10. p. 175.

c.  
a Hier. v. ill. c.  
36.

Cl. ex. p. 808. l.  
d.

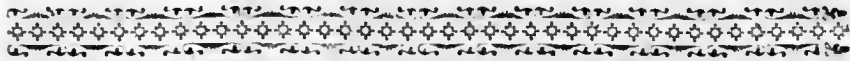
Hall. v. Pan. p.  
851. e.

Euf. l. 6. c. 19. p.  
221. b.

Rufin ajoute à Eusebe qu'il termina à Alexandrie une vie

Ruf. l. 5. c. 10. p.  
83. 2.

pleine de gloire par une fin excellente & admirable. [Le martyrologe Romain marque sa feste le 7 de juillet après Ufuard, Adon, Norker, & quelques autres; & en fait un grand eloge. On ne trouve point que les Grecs l'honorent.]



# CAIUS,

## PRESTRE DE ROME,

### PUIS EVESQUE DES NATIONS,

### ET DOCTEUR DE L'EGLISE.

Euf. l. 2. c. 25. p. 67. d. l. 6. c. 20. p. 122. d.



Hier. v. ill. c. 59. p. 287. b.

Poly. act. n. 111. p. 72. a Euf. l. 6. c. 20. p. 222. d. Phot. c. 48. p. 36. 37.

CAIUS celebre entre les auteurs ecclesiastiques, fleurissoit à Rome dans l'Eglise Catholique sous le pontificat de Zephyrin, [qui gouverna l'Eglise Romaine depuis l'an 201 ou 202, v. s. Zephyrin. jusqu'en l'an 219,] & sous l'empire d'Antonin [Caracalla] fils de Severe, qui regna depuis l'an 211, jusqu'en l'an 217. Il semble qu'il eust esté disciple de S. Irenée. Eusebe témoigne que c'estoit un homme tres eloquent. [Il ne luy attribue aucun degré particulier dans l'Eglise.] Photius assure que l'on disoit qu'il avoit esté Prestre de Rome sous les Papes Victor & Zephyrin; & cite une note d'un Anonyme plus ancien que luy, qui dit positivement qu'il estoit Prestre, & qu'il demouroit à Rome: Photius ajoute qu'on tenoit encore qu'il avoit mesme esté ordonné Evêque des Nations, [pour aller porter la foy dans les pays infideles, sans avoir aucun peuple ni aucun diocèse limité: ce qui est assez remarquable, particulièrement pour l'histoire de l'Eglise Gallicane. Nous avons parlé en un autre endroit de ces Evêques apostoliques qu'on appelloit des Evangelistes.

v. la perf. d'Adrien §

Euf. p. 222 223 | Hier. v. ill. c. 55.

Text. cat. c. 52. p. 254. c.

Du Pin p. 272.

[Ce qui a le plus contribué à rendre le nom de Caius illustre,] c'est la dispute qu'il eut à Rome avec Procle ou Procule, qui soutenoit l'herésie des Montanistes, & qui estoit mesme l'un de leurs principaux chefs. Il donnoit le nom à une de leurs

1. M<sup>r</sup> du Pin dit qu'Eusebe & S. Jerome attribuent à Caius le titre de Prestre. Il n'en cite point les endroits, [& je ne les ay point remarquez non plus.]

sectes, laquelle estoit orthodoxe sur le point de la Trinité, mais n'abandonnoit point le blasphème commun à tous les Montanistes, que le Paraclét avoit dit par Montan plus de veritez, & de plus grandes, que tout ce que nous avons de J. C. dans l'Evangile. On croit avec assez d'apparence que c'est ce Procule qui avoit écrit contre les Valentiniens, comme nous l'apprend Tertullien, qui loue son eloquence, & la virginité qu'il pretendoit garder encore dans une grande vieillesse: & il peut bien avoir attiré par là Tertullien mesme dans l'heresie des Montanistes.

V. Tertul-  
lien note 12.

in Val. c. 5. p.  
291. b. | Bar. 101.  
§ 10.

'Ce fut sous Caracalla, selon S. Jerome, que Caius eut avec luy la conference dont nous parlons, pour le convaincre de la fausseté des nouvelles propheties de Montan. Cette action fut fort celebre. 'Caius la mit par écrit, [comme S. Justin y avoit mis la conference qu'il avoit eue à Ephese avec Tryphon.] 'Eusebe l'appelle un dialogue, & en cite quelques paroles où Procle parle. 'M<sup>r</sup> Valois dit que Caius écrivit cet ouvrage en grec: [ce qui paroist bien veritable. Et en effet Eusebe en parle souvent, sans témoigner jamais qu'il eust esté traduit du latin.] 'Nous voyons aussi qu'il a esté connu de Theodoret, qui met Patrocle au lieu de Procle. <sup>a</sup> Photius en parle encore, mais seulement "comme d'une chose qu'il avoit oui dire, [& ne témoigne point l'avoir lu.]

Hier. v. ill. c.  
59.

Eusl. 5. c. 20. p.  
222. d.

d 3. c. 31. p. 103. a.  
n. p. 123. i. c.

Thdr. h. l. 3. c.  
2. p. 227. d.  
<sup>a</sup> Phot. c. 48. p.  
37.

Quasi.

'C'est de ce livre qu'Eusebe rapporte ce beau passage des prophées, c'est à dire des tombeaux des Apostres fondateurs de l'Eglise de Rome, dont l'un, dit-il, estoit au Vatican, & l'autre sur le chemin d'Ostie. Il en cite un de Procle touchant S. Philippe, & ses quatre filles prophetesses enterrées avec luy à Hieraple. 'Ce qu'on a encore remarqué dans ce dialogue, c'est que Caius reprenant la temerité des Montanistes, qui ajoutoient de nouveaux livres, [c'est à dire les propheties de Montan, Prisque & Maximille,] aux anciennes Escritures, [& faisant sur cela un catalogue de celles que l'Eglise avoit receues de la tradition,] il ne conte que treize epistres de S. Paul, & ne parle point de celle aux Hebreux, laquelle aussi, comme remarque Eusebe, quelques Romains ne croyoient pas estre de S. Paul: [\* & cela convient encore assez bien à un disciple de S. Irenée.]

Eusl. l. 2. c. 25. p.  
68. a.

l. 3. c. 31. p. 103.  
a.

l. 6. c. 20. p. 223.  
<sup>a</sup> Hier. v. ill. c.  
5. | Phot. c. 48.  
p. 37.

V. S. Paul  
note 72.  
\* Ibid.

'Eusebe cite encore un endroit de ce dialogue, dans lequel Caius rejette absolument l'opinion des Millenaires, [quoique soutenue par S. Irenée;] & semble mesme dire que l'Apocalypse sur laquelle cette erreur s'appuyoit particulièrement, estoit un

Eusl. l. 2. c. 28. p.  
100. a.

l.7.c.25.p.273. ouvrage de Cerinthe, 'ce que d'autres Catholiques ont cru.  
2. [Neanmoins il y a lieu d'expliquer ses paroles non de l'Apoca-  
Thdr̄t.h.1.2.c. lypse de S. Jean,]' mais de celle que Cerinthe avoit composée V. les Ce-  
3.p.119.d. sous son propre nom; comme nous l'apprenons de Theodoret. rinthiens.  
p.220.3. 'Le mesme Theodoret dit que Caius écrivit aussibien que S.  
Denys d'Alexandrie, contre Cerinthe auteur de l'opinion des  
Millenaires; [ce qui marque assez clairement un écrivit particu-  
lier sur ce sujet, & non simplement ce qu'il en avoit dit dans  
son dialogue.]

Euf. l.5. c.28. p. 195-198. 'Eusebe raporte quelques endroits, & des histoires fort remar-  
quables, d'un livre fait contre l'heresie d'Artemon & de Theo-  
dote, 'dont il declare qu'il ne savoit point l'auteur, par ce que son  
c.27.28.p.195.b. nom n'estoit pas marqué à la teste de son ouvrage. <sup>2</sup>Theodoret  
c. Thdr̄t.h.1.2. intitule ce livre *Le petit Labyrinthe*, & dit que quelques uns l'at-  
c.5.p.220.c. tribuoient à Origene, quoique le style fist assez voir qu'il n'en

Phot. c.48. p.36. pouvoit estre. 'Photius parle aussi d'un livre appellé *Le labyrinthe*  
c. que quelques uns attribuoient à Origene, & que d'autres assu-  
p.37. <sup>1</sup>Pearf. roient estre de Caius Prestre de Rome sous Zephyrin, 'comme  
post p.147.148. il l'avoit trouvé marqué dans une note. Pour luy il ne veut  
rien determiner sur cela. 'Il ajoute qu'on attribuoit à ce mesme

Phot. p.38.2. Caius un livre particulier contre l'heresie d'Artemon, qu'il  
semble distinguer du Labyrinthe. [Mais cela n'est pas bien clair.]  
Pearf. soutient sur l'autorité de Photius, que l'auteur cité par  
Eusebe est constamment Caius Prestre de Rome, [n'ayant pas  
assez distingué ce que Photius dit de luy mesme, de ce qu'il cite  
de la note d'un autre. Ce qui favorise neanmoins beaucoup son  
sentiment,]' c'est qu'il paroist que cet auteur écrivait <sup>1</sup>à Rome  
sous le pontificat de Zephyrin, ou peu après, [c'est à dire dans  
le mesme temps que Caius y fleurissoit.]

Phot. c.48. p. 36.c. 'Le mesme auteur qui a fait le Labyrinthe, y témoignoit à la  
fin qu'il avoit fait un discours sur la substance de l'univers.  
Mais comme ce discours estoit sans nom d'auteur, quelques  
uns l'ont attribué à Joseph, avec lequel il avoit quelque con-  
formité de style; d'autres à S. Justin, d'autres à S. Irenée, & d'au-  
tres à Caius. Photius ne rejette point l'opinion qui le donnoit  
à Caius. 'Ce livre refutoit Platon, & un nommé <sup>2</sup>Alcinoüs.  
Il parloit du Christ à peu pres comme les Chrétiens, se servant  
mesme du terme de Christ, & reconnoissant la verité de sa ge-  
neration ineffable, [ce qui ne permet guere qu'on croie qu'il fust

1. ἰφ' ἡμῶν, ce qui selon l'usage doit signifier non *de nostre temps*; mais *parmi nous*: & il est certain que l'histoire dont il parle, arriva à Rome.

2. M. du Pin dit sans rien citer, qu'il a écrit un traité de la comparaison d'Aristote & de Platon.  
J'arthus nomme un Alcinoüs; entre les Stoïciens, [mais n'en dit rien de particulier.]

de Joseph,] quoiqu'il paroisse qu'il en portoit ordinairement le nom. Mais pour ce qui est de l'ame, cet auteur avoit sur cela des sentimens indignes de la doctrine qu'il faisoit paroistre dans tout le reste. Il disoit, [aussibien que Tertullien,] qu'elle avoit la figure du corps humain.

[Nous ne trouvons rien davantage ni de la vie ni de la mort de Caius: & ce qui nous surprend encore plus, c'est que nous ne voyons point que ni l'Eglise Romaine dont on croit qu'il a esté Prestre, ni aucune autre, honore aujourd'hui sa memoire, quoique Baronius n'ait pas fait difficulté de mettre dans le martyrologe Romain S. Mavile d'Adrumet sur l'autorité de Tertullien déjà Montaniste, & plusieurs autres dont le merite n'est pas mieux attesté que celui de Caius. Cependant c'est ce qui a fait que nous n'avons pas osé luy donner le titre de Saint, quoique nous soyons tres persuadez qu'il le merite.]



## S. NARCISSE, EVESQUE DE JERUSALEM.



**S**AINT Narcisse l'un des plus celebres Evêques de Jerusalem, fut assis le trentieme depuis les Apostres sur la chaire de cette Eglise, & le quinzieme depuis S. Marc, qui y avoit esté établi le premier des Gentils sous Adrien. Il succeda à Doliquien sous le regne de <sup>1</sup>Commode pour le plustard, [assez agé pour avoir reçu la benediction de S. Jean l'Evangeliste, comme nous le verrons par la suite.] Il se trouva au Concile de Palestine assemblé tou-

Eusl. l. 5. c. 12. p. 176. c. d.

chant la Pasque [en 195 ou 196,] & y presida avec Theophile de Cesarée.

c. 23. p. 190. d.

Les Fideles de Jerusalem conservoient encore dans le IV. siecle la memoire de quantité de merveilles que Dieu avoit operées par ce saint Evêque; & il y en a une entre autres qu'Eusebe a cru meriter de tenir rang dans son histoire. Il arriva, b. c.

l. 6. c. 9. p. 210. b.

1. Commode a commencé en l'an 180, & est mort en l'an 192.



dit-il, une fois que l'huile manqua<sup>1015</sup> aux ministres de l'Eglise <sup>1016</sup> durant la veille solennelle de Pâque; ce qui causa un grand trouble parmi le peuple. S. Narcisse [en fut touché, &] commanda à ceux qui avoient soin des luminaires, d'aller tirer de l'eau à un puits qui estoit proche de là, & de la lui apporter. Cela ayant esté promptement executé, il fit sa priere sur cette eau, & avec une ferme foy en nostre Seigneur, il leur ordonna d'en mettre dans les lampes: ce qui ne fut pas plustost fait, que par un miracle tout extraordinaire de la puissance de Dieu, cette eau se trouva changée en huile. L'on conserva longtems de cette huile en memoire d'un si grand prodige; & l'on en voyoit encore quelques restes du temps d'Eusebe.

c.

[Mais cette grace que Dieu accorda aux prieres de S. Narcisse, ne le rendit point si celebre que la persecution dont il fut eprouvé, & qui accabla durant quelque tems son innocence.]

d.

Il y eut quelques miserables qui ne pouvant plus supporter la vigueur & l'exactitude de sa conduite, & qui redoutant la juste punition que meritoient les crimes dont ils se sentoient coupables, resolurent de la prevenir en accablant leur saint Eveſque par leurs calomnies. Ils le chargerent donc d'un crime atroce: Et afin de donner plus de croyance à leur accusation, ils la confirmerent par un serment solennel; voulant, disoit le premier, perir par le feu; le second, avoir tout le corps couvert de lepre; & le troisieme perdre les yeux, si ce qu'ils disoient n'estoit veritable.

Ibid.

p. 111. a.

Avec tous leurs sermens ils ne purent persuader à aucun des Fideles ce qu'ils avoient, d'autant que l'eclat de la conduite si sainte & si sage de leur Prelat dissipoit aisément toute cette calomnie. Mais le Saint ne put souffrir l'indignité d'une accusation si injuste: & comme il y avoit déjà longtems qu'il souhaitoit la retraite & la solitude, il prit cette occasion pour se dérober à son Eglise; & passa plusieurs années caché à la campagne & dans les deserts, sans qu'on pust sçavoir ce qu'il estoit devenu.

a. b.

Cependant l'œil de la justice divine veilloit pour la punition d'une si horrible calomnie; & on vit en peu de tems ces parjures tomber dans les maledictions que leurs bouches avoient prononcées contre eux mesmes. Car une petite étincelle de feu estant tombée sans qu'on sceust d'où elle venoit, sur la maison du premier, elle l'embrasa tellement durant la nuit, que ce miserable y fut brulé avec sa famille. Le second fut attaqué par

S. Marc. p. 114. a. b.

1. *συνὰ τῶν ἐπιστολῶν τῶν ἁγίων*, ce que M. Valois soutient se doit entendre de la lepre.



une lepre si horrible, que tout son corps en fut couvert. Le troisieme considerant ce qui estoit arrivé aux deux autres, & redoutant la puissance inevitable de la justice divine, à laquelle rien ne peut estre caché, avoua devant tout le monde le malheureux dessein qu'ils avoient formé ensemble. Mais la douleur mesme de sa penitence le consuma tellement, & les larmes qu'il repandit furent si continuelles, qu'il en perdit tout à fait la vue. Voilà de quelle maniere ces calomniateurs furent punis.

'Aprés que S. Narcisse se fut retiré, comme personne n'avoit e. 10. p. 211. e. aucune connoissance du lieu où il estoit, les Evesques des villes voisines furent d'avis qu'on procedast à l'election d'un autre Evesque. Dius fut élu; mais il mourut peu de temps après: Germanion fut mis en sa place, & Gordie ensuite; sous lequel Narcisse parut enfin, comme s'il fust ressuscité du tombeau. Il fut conjuré par les freres de reprendre l'administration de son Eglise, tout le monde ayant pour luy plus de veneration que jamais à cause de sa retraite mesme, & de cette divine philosophie qu'il avoit embrassée, & particulièrement pour la maniere dont Dieu avoit vengé son innocence. [On ne dit point ce qui arriva de Gordie: mais il peut estre mort dans ce temps là; & s'il estoit saint, comme il y a lieu de le croire, il eut de la joie de se pouvoir decharger sur S. Narcisse d'un fardeau qui ne paroist leger qu'à ceux qui sont indignes & incapables de le porter.] 'Eutyque dit qu'il gouverna un an avec S. Narcisse, & mourut Euty. p. 388. ensuite. [Nous voudrions le pouvoir citer d'un meilleur auteur.] 'Gordie, Germanion, & Dius, sont mis par Eusebe & par Eusechr. les autres, dans le nombre des veritables Evesques de Jerusalem: ce qui fait mesme qu'ils content S. Narcisse pour le 30, & pour le 34. Nicephore & d'autres marquent combien luy & les autres ont esté dans l'episcopat. [Mais, comme nous l'avons dit en un autre endroit, nous ne voyons pas d'où ces nouveaux auteurs ont pu apprendre ce qu'Eusebe declare n'avoir pu trouver.]

'L'extreme vieillesse de S. Narcisse l'ayant [enfin] rendu incapable des fonctions de sa charge, Dieu luy envoya pour l'aider 1. 6. c. 11. p. 212. S. Alexandre celebre Evesque de Cappadoce. [Nous décrivons 'autrement les merveilles par lesquelles Dieu fit connoistre sa volonté en cette occasion. Il suffit presentement de dire que] 'Saint Narcisse en eut luy mesme revelation, selon S. Jerome, & Hier. v. ill. c. 62. p. 288. d. il s'employa de tout son pouvoir pour obtenir un si saint coad-

Euf. chr.

juteur. Ceci se fit l'an deuxieme de Caracalla, de J. C. 212.

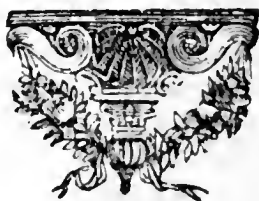
l.6.c.11.p.21.c.

Eusebe nous a conservé l'extrait d'une lettre de S. Alexandre, où il parloit en ces termes: Narcisse vous salue, & vous conjure, comme moy, de conserver la paix & l'union entre vous. C'est luy qui a gouverné cette Eglise avant moy, & qui la gouverne encore avec moy par ses prieres. Il a presentement 116 ans passez. M<sup>r</sup> Valois tire de ce passage que S. Narcisse avoit quitté l'administration de l'Eglise, n'ayant conservé que le nom & la dignité d'Evesque: & que S. Alexandre estoit plustost son successeur que son coadjuteur & son collegue. [Neanmoins Eusebe & S. Jerome en parlent toujours, comme ayant gouverné ensemble. Mais entre deux Saints, il ne faut point tant de distinctions ni de reglemens. Celui de la charité leur suffit.

n.p.115.1.b.c.

Epi.66.c.20.p.  
637.c.

Nous ne savons point si S. Narcisse passa l'age de 116 ans, ni s'il vécut longtemps depuis l'an 212. Il n'est pas impossible qu'il ait encore vécu dix ans, ]selon ce que dit S. Epiphane, qu'il alla jusqu'au regne d'Alexandre. Mais comme ce Pere ajoute aussitost que S. Alexandre mourut sous le mesme prince, [quoiqu'il ne soit mort que sous Dece, quinze ans après la fin d'Alexandre, on voit qu'il n'a pas esté assez instruit de ces choses. Nous n'osons pas nous fier non plus à la chronique de Nicephore, qui donne le titre de Martyr à S. Narcisse, ne voyant point que cela soit autorisé par d'autres, & n'y ayant point eu de persecution dans tout le temps où on peut mettre sa mort. Usuard, Adon, & d'autres martyrologes, mettent sa feste le 29 d'octobre, & luy donnent cet éloge d'avoir excellé en sainteté, en foy, & en patience: mais ils ne parlent point de son martyre.]



# S. C L E M E N T

## PRESTRE D'ALEXANDRIE,

### ET DOCTEUR DE L'EGLISE.

~~~~~

ARTICLE PREMIER.

Conversion de S. Clement : Ses maistres : Il est fait Prestre & Catechiste à Alexandrie.



SAINT Clement surnommé l'Alexandrin, parcequ'il a esté Prestre d'Alexandrie, & chef de l'ecole Chrétienne de cette ville, 'avoit les noms de T. Flavius Clemens, [aussibien que"le Consul Clement neveu de Vespasien, & martyrizé sous Domitien.] Quelques uns tenoient qu'il estoit d'Athenes, les autres le faisoient originaire d'Alexandrie : 'ce que le surnom d'Alexandrin rend plus probable. L'erudition prodigieuse qu'on voit dans ses livres, [verifie ce que dit Eusebe;] 'qu'il"avoit voulu savoir toutes choses. [Il fut d'abord engagé dans le paganisme :] mais il revint bientost de son egarement, la parole du salut & la doctrine de l'Evangile l'ayant delivré de ses maux. [Ainsi]'il obtint la remission de ses pechez par la penitence, & par la foy en J. C.

Euf. l. 3. c. 23. p. 91. c. | Du Pin, p. 23. a. | Euf. l. 6. c. 12. p. 214. b. | Pearf. post. p. 226. | Epi. 32. c. 6. p. 213. a. | n. p. 68. 69. | Du Pin, p. 327. | Euf. p. xp. l. 2. c. 3. p. 61. b. | Cl. p. ad. l. 2. c. 8. p. 175. a. | str. 1. p. 274. c. d. | Euf. l. 5. c. mp. 175. 176. | a p. 175. d. | Cl. ex. p. 808. i. d.

Il apprit la science de l'Eglise, & la doctrine de la tradition par l'instruction de plusieurs grands hommes, dont il eut le bonheur" d'estre disciple. 'L'un d'eux, dit-il, qui estoit d'Ionic, m'a d. » instruit dans la Grece. J'en ay eu deux autres dans la grande » Grece, [c'est à dire dans l'Italie,] dont l'un estoit de la basse » Syrie, & l'autre d'Egypte. J'ay eu encore d'autres maistres dans » l'Orient, l'un Assyrien, & l'autre Juif d'origine qui demouroit » dans la Palestine. Mais celui que j'ay rencontré le dernier, estoit » certainement le premier pour ses merites. Je le trouvai en » Egypte après l'avoir bien cherché, & après celui-ci je n'en » voulus plus chercher d'autres. Il continue à faire l'eloge de ce dernier, 'qu'Eusebe a cru estre S. Pantene; * & S. Clement re-

V. 5^e Domitille.

καί τινος διὰ
παιδείας ἐλάττω.

NOTE 1.

connoist clairement en un autre endroit l'avoir eu pour maistre.

Enf. n. p. 95. 'Pour ce qui est des autres, on en raporte diverses conjectures NOTE 2.

Cl. it. t. p. 275. [qui paroissent toutes assez peu fondées.] On voit seulement
2. qu'ils vivoient encores [sous Severè,] lorsqu'il composoit ses
Stromates ou Tapisseries. S. Clement se glorifie d'avoir appris
d'eux [non les sciences profanes, & les curiositez de la philoso-
phie,] mais seulement la doctrine & la tradition des Apostres.

[Nous apprenons de ce passage que S. Clement a esté en
Grece, en Italie, en Orient, en Palestine, & en Egypte: & il
paroist assez que c'estoit par un amour ardent de la verité, & par
le desir de connoistre ceux qui en estoient les mieux instruits,
qu'il faisoit tant de voyages. Par ce moyen] il devint illustre
dans l'Eglise, & se rendit un excellent maistre de la divine
philosophie de J. C.

Enf. chr. an.
195.

Ib| Hier. v. l. i.

c. 38. p. 280. |

Phot. c. III. p.

287. b.

a Enf. l. 6. c. 6. p.

208 b.

b c. 3 p. 204. a.

p. 296. b.

Hier. v. l. i. c.

38. p. 280. d.

[Il paroist qu'il s'arresta tout à fait dans l'Egypte,] puisqu'il
receut la dignité de Prestre dans l'Eglise d'Alexandrie. Il suc-
ceda mesme à S. Pantene son maistre, dans sa qualité de chef
de l'ecole des Catecheses de cette ville, ^b dans lesquelles on
instruisoit les payens qui embrassoient la religion Chrétienne.
'C'estoit l'Evesque d'Alexandrie qui commettoit à cet emploi.

[S. Clement en fut chargé, non] après la mort de S. Pantene, V. S. Pante-
nc.

comme S. Jerome le dit en un endroit; [mais plustost lorsque
Demetre qui fut fait Evesque d'Alexandrie en 189, eut envoyé
S. Pantene dans les Indes. Cela arriva apparemment en la
mesme année 189, ou fort peu après,] puisqu'il semble que NOTE 3.

l'Exhortation de S. Clement aux Gentils ait esté un fruit de ses
Catecheses,] & que cet ouvrage l'ait rendu celebre dans l'Eglise
entre les défenseurs de la divinité de J. C. des devant l'an [192,]
auquel le Pape Victor fut élevé sur le siege de S. Pierre. Dans
ses instructions il avoit un grand soin de taire plusieurs choses,
non par jalousie, ce qu'il eust cru estre une grande faute, mais
de peur qu'elles ne fissent tort à ceux qui les prendroient mal,
& qu'il ne donnast, comme il dit, un couteau à des enfans qui ne
sauroient pas s'en bien servir. Il observa la mesme circonspection
dans ses écrits.

Enf. l. 5. c. 28. p.
195. 196.

Cl. it. t. p. 276.

6.

[273. c

[Il pratiquoit aussi sans doute ce qu'il dit luy mesme,] que
celui qui instruit des auditeurs, doit les éprouver longtems, &
les examiner beaucoup, pour voir ceux qui sont capables d'e-
couter [les veritez plus relevées;] qu'il doit considerer leurs
paroles, leurs actions, leurs mœurs, & mesme leurs regards,
leur posture, tous leurs gestes, pour tascher de discerner le che-

min, les pierres, les épines, & la bonne terre. Il dit encore qu'il ne faut point abandonner la doctrine de la foy à l'examen de ces esprits curieux qui ont voulu savoir toutes choses, qui sont tout enflés de la force imaginaire de leurs syllogismes, qui ne sont point encore vides, ni desabusez des principes humains dont ils se sont rempli l'esprit; mais qu'il faut confier la parole de Dieu à ceux qui mettent la foy pour principe de leurs jugemens, parceque ceux là demeurent sincerement persuadez de ce qu'on leur dit, & s'y attachent fortement.

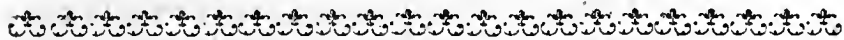
[Dieu luy envoya sans doute plusieurs de ces auditeurs sincerés, capables de recevoir toute la doctrine de la verité.] Car Origene qui estoit encore alors fort jeune, fut instruit dans son ecole. [Il semble que] S. Alexandre Evesque de Jerusalem & martyr, ait encore esté du nombre de ses auditeurs, comme l'a cru Baronius. Car ce grand Evesque l'appelle son pere, & dit qu'il avoit esté son seigneur, qu'il l'avoit beaucoup aidé, & qu'il luy avoit donné la connoissance d'Origene".

Eufl. l. 7. c. 6. p. 208. b.

Bar. 190. § 25.

c. 14. p. 216. c.

NOTE 4.



ARTICLE II.

S. Clement quitte Alexandrie : Ce qu'on sçait de luy jusques à sa mort.

SAINTE Clement tint l'ecole des Catecheses jusques à la persecution que Severe excita contre les Chrétiens par les edits qu'il publia en la 10^e année de son regne, [de J. C. 202.] Mais alors la violence de la persecution le força d'abandonner son emploi, [& apparemment mesme de quitter la ville d'Alexandrie, où il devoit estre fort connu & fort haï des payens.]

Eufl. l. 6. c. 1. 6. p. 201. a. | 208. b.

c. 3. p. 204. a.

Il pratiqua en cette occasion la moderation Chrétienne qu'il enseigne dans ses livres, [& que Dieu luy inspira peutestre alors, pour opposer l'exemple d'une personne si illustre au faux courage & à la vraie presumption des Montanistes, qui faisoient un crime de fuir les persecuteurs.] Il dit donc sur cela que quand J. C. nous ordonne de fuir, il ne pretend pas que nous regardions la persecution comme un mal, ni nous faire craindre la mort, mais il nous apprend que nous ne devons ni estre cause de nostre mort, ni contribuer au crime de ceux qui nous persecutent. Car s'ils ne peuvent pecher contre un homme qui est à Dieu sans pecher contre Dieu mesme, celui qui va se presenter au juge, ou qui en se produisant d'une maniere indiscrete &

Bar. 205. § 12.

Cl. str. 4. p. 504. b.

temeraire donne occasion de se faire prendre, coopere autant qu'il est en luy à l'iniquité des infideles.

c. d.

[Mais afin que l'on n'abusast pas de cette doctrine, pour faire par l'amour des choses temporelles ce qui ne se peut bien faire que par l'amour de Dieu, & par la charité que nous devons avoir pour nos persecuteurs mesmes;] 'il ajoute aussitost que pour oster toute occasion aux persecuteurs, il ne faut leur donner aucun sujet de dispute, de plainte, de procès, & de haine contre nous: que quand J.C. nous défend d'estre attachez à aucune des choses de cette vie, ce n'est pas seulement parceque cette atrache est mauvaise en elle mesme, mais encore de peur qu'en nous défendant contre ceux qui nous les voudroient ravir, nous ne les aigrissions contre nous, & qu'ils ne se portent à blasphemer à cause de nous le nom sacré de J.C. Il n'y a donc selon ce Pere que la défense de la verité & de la justice dans les occasions & en la maniere où nostre devoir nous engage à la soutenir, qui puisse nous exposer legitimement à la persecution: & aussi J.C. ne promet le royaume des cieux qu'à ceux qui souffrent pour luy, pour la justice, & pour l'Evangile.

P. 509. c.

S. Clement montre assez combien il se fust estimé heureux de souffrir de cette sorte jusqu'à la mort mesme. Car peu après ce que nous venons de rapporter,]'s'estant fait cette objection des infideles, Pourquoi nostre Dieu n'empesche pas le mal qu'on nous fait? Quel est le mal qu'on nous fait, leur répond-il, en nous ouvrant par la mort un chemin [plus court] pour aller à luy: Si nous ne regardons que nous mesmes, n'avons nous pas sujet de remercier ceux qui nous procurent ce bonheur?

Eusl. 6. c. 11. p.
212. 213.

p. 213. a.

[On ne sçait pas ce que devint S. Clement après avoir quitté la chaire des Catecheses.] Il paroist seulement que vers l'an 210, & sur la fin du regne de Severe, il estoit en Cappadoce, où S. Alexandre son [disciple] estoit alors Evesque, mais prisonnier pour la foy. Il y fut, selon le témoignage de ce Saint, par une providence particuliere de Dieu. Il y affermit, & y augmenta mesme l'Eglise du Seigneur; [justifiant par ce succès la sagesse de sa retraite, & montrant que ce n'estoit ni par paresse, ni par lascheté qu'il avoit quitté Alexandrie.]

p. 212. 213.

'S. Serapion Evesque d'Antioche estant mort, & S. Asclepiade ayant esté établi en sa place [en 211,] au commencement du regne de Caracalla, selon la chronique d'Eusebe; S. Alexandre qui estoit encore en prison, écrivit sur sa promotion à l'Eglise d'Antioche,

d'Antioche, & envoya sa lettre par S. Clement, dont il y parle
 » en ces termes : 'Je vous envoie cette lettre par le bienheureux p. 213. a.
 » Prestre Clement, dont la vertu est solide & éprouvée. Vous le
 » connoissez déjà, mais vous reconnoistrez mieux quel il est par
 » l'experience que vous en ferez.

αὐτῶν
 ἐπιγράμματα
 & δοναίμα.

1. [C'est la dernière action que nous trouvions de ce Saint, qui
 peut n'avoir pas vécu beaucoup depuis, selon ce que dit S. Je-
 rome] qu'il a fleuri sous Severe & sous Antonin [Caracalla] son
 successeur. Il estoit mort assurément lorsque S. Alexandre par-
 loit de luy dans une lettre à Origene. Ufuard marque sa feste le
 4 de decembre: en quoy il a esté suivi par Ferrarius & quelques
 autres nouveaux.

Hier. v. ill. c.
 38. p. 281. a.
 4 Euf. l. 6. c. 14.
 p. 216. c.

ARTICLE III.

*Des écrits de S. Clement, & premierement de son Exhortation aux
 payens, de son Pedagogue, & de ses Stromates.*

P OUR ce qui est de ses écrits qui sont fort celebres, son
 Exhortation aux payens [peut, comme nous l'avons déjà
 dit, avoir esté un fruit des instructions qu'il faisoit à Alexandrie
 sur la religion, & avoir rendu son nom celebre des le temps de
 Commode, avant l'an 192.] Eusebe la marque, ^b & en tire plu-
 sieurs grands passages dans son livre de la Preparation à l'Evan-
 gile. ^c S. Clement la cite luy mesme. [C'est] ^d le discours où Pho-
 tius dit qu'il refute l'impieté des payens. ^e Car il est fait pour
 les exhorter à abandonner leurs fausses superstitions, & à em-
 brasser la foy du vray Dieu. ^f C'est pourquoi il leur fait voir avec
 beaucoup d'eloquence, & une tres profonde erudition, com-
 bien le culte qu'ils rendoient à leurs idoles estoit & ridicule &
 detestable. ^g Photius remarque ce qu'il y dit à la fin sur les ima-
 ges: & il en faut conclure selon le P. Alexandre, que l'Eglise
 n'en avoit alors aucune, au moins celle d'Alexandrie, [mais
 non pas qu'elle n'en ait pas dû avoir depuis.]

Hier. v. ill. c.
 38. p. 280. d.
 Euf. l. 6. c. 13. p.
 214. b.
 b præp. l. 2. c. 3.
 4. 6. p. 61. 71. l. 4.
 c. 16. p. 157.
 e Cl. str. 7. p.
 711. c.
 d Phot. c. 110.
 p. 288.
 e Cl. pæd. l. 1. c.
 1. p. 78. b.
 f Alex. t. 3. p. 94.
 g Ib| Phot. c. 110.
 p. 288.

'Après ce premier ouvrage, il fit trois autres livres pour ap-
 prendre à l'homme qui connoist déjà le vray Dieu, de quelle
 maniere il doit vivre & regler ses mœurs: C'est pourquoi il
 intitule cet ouvrage le Pedagogue, [ou le Precepteur.] Il nous

Cl. pæd. l. 1. c. 1.
 p. 78.

1. M. du Pin dit que les anciens nous assürent qu'il a survécu S. Pantene, ^a & qu'apparemment il a
 vécu jusq'au regne d'Heliogabale ou d'Alexandre Severe, c'est à dire jusque vers l'an 220. [il veut
 dire 222. Mais il ne cite rien pour tout cela.] S. Jerome dit qu'il a adressé un écrit à Alexandre [fait]
 Evefque de Jerusalem [vers l'an 212. Mais il n'est pas necessaire que ce Saint fust déjà Evefque de Jeru-
 salem.] Eusebe dit à l'Evesque Alexandre marqué ci-dessus.

Du Pin p. 26. d.
 a p. 212.
 Hier. v. ill. c. 38. p.
 281. a.
 Euf. l. 6. c. 13. p.
 214. c.

en explique luy mesme le sujet en ces termes dans un autre ouvrage. Le Pedagogue, dit-il, qui a precedé ces Stromates, nous a representé en trois livres l'education & la nourriture propre pour nous elever & nous faire sortir de l'enfance, c'est à dire la vie que nous devons mener, & dans laquelle nous devons toujours avancer aussibien que dans la foy, depuis que nous en avons receu les premieres instructions dans les catechismes; & qui nous faisant passer de l'état des enfans à celui des hommes parfaits, prepare nostre ame par la vertu qu'elle luy fait pratiquer, à recevoir la lumiere de l'intelligence. Il ne cherche pas à y donner aux hommes de grandes lumieres, mais à leur enseigner à guerir leurs passions, & à devenir bons plutost que savans; parcequ'il faut, dit-il, que l'ame soit purifiée pour estre capable des lumieres de Dieu, & pour entrer dans la connoissance de la verité; c'est pourquoy il fait profession d'y observer peu de methode. Eusebe, S. Jerome, & Photius, ont connu cet ouvrage: le dernier remarque qu'il suivoit l'Exhortation aux payens, comme ne faisant qu'un mesme corps.

S. Clement le finit par un cantique poetique qu'il veut que nous adressions avec luy à J. C. pour luy rendre graces des instructions qu'il nous a données dans ce livre, comme nostre veritable precepteur. [Il ne fit en cela qu'imiter] beaucoup d'autres Fideles, qui des le commencement [de l'Eglise] composoient des cantiques & des odes ou des hymnes, où ils celebrent la gloire de J. C. l'honorant comme Dieu & comme le Verbe du Pere. C'est une des choses que Pline le jeune a remarquées des Chrétiens [vers l'an 105.] Le Concile d'Antioche se plaint aussi de ce que Paul de Samosate avoit osté les cantiques qu'on avoit fait en l'honneur de J. C. sous pretexte qu'ils n'estoient pas assez anciens.

Au commencement & à la fin du Pedagogue, S. Clement paroist promettre des instructions plus relevées: [& c'est apparemment ce qu'il a voulu faire dans son grand ouvrage, appelé des Stromates, terme grec que l'on peut traduire par celui de Tapisseries, ou de Tapis.] Le mot grec marque plus proprement selon le lexicon de Constantin, les couvertures dont on envelope les tapisseries; & cela convient assez bien à ce livre, où tout est couvert, obscur, & envelopé. Il est visible neanmoins que l'auteur l'a pris pour les tapisseries mesmes, ou d'autres ouvrages meslez de differentes couleurs. Aulu-Gelle dit que d'autres avant luy, [& par consequent avant S. Clement,]

1. Ce cantique manque dans quelques manuscrits; mais il est dans la plupart: & S. Clement mesme le promet.

Str. 6. p. 616. b.

p. ed. l. 1. c. 1 p. 78. d.

p. 79. c. d.

p. 78 d.

Euf. l. 6. c. 3. p. 214. b. Hier. v. ill. c. 3. Phot. c. 110. p. 283.

Cl. p. ed. l. 3. c. 12. p. 266. c. d.

Euf. l. 5. c. 28 p. 196. a.

Plin. l. 10. ep. 102. p. 531.

l. 7. c. 30. p. 287. a. o.

Cl. p. ed. l. 1. c. 1. p. 79. c. d. l. 3. c. 12. p. 266. c.

Du Pin, p. 236. f.

Gell. pt. p. 2.

Aul. l. 3. c. 1. p. 316. b.

ψαλμὸς.

avoient déjà donné le titre de Stromates à des écrits formez de divers extraits mélangés & comme sans ordre, [à peu pres comme ceux que l'on a depuis appelé *Essais*.] 'On met Plutarque entre ceux qui ont fait des Stromates avant S. Clement; & Origene en a aussi fait après luy.

[La description qu'Aulu-Gelle fait des ouvrages qui portoient ce titre, convient fort bien à ce que S. Clement dit du sien:] 'Cet ouvrage, dit-il, n'est pas une piece faite avec art, pour acquerir l'estime des hommes. Je ne le considere que comme un recueil & des memoires, dont je pourrai me servir dans ma vieillesse pour suppléer au defaut de ma memoire, & me représenter comme dans un miroir obscur, ou dans une peinture grossiere, les discours, des grands hommes par qui j'ay eu l'avantage d'estre instruit.

'Il fit ces Stromates avec beaucoup de discretion & de reserve, n'ayant pas voulu y traiter les choses les plus relevées, & n'ayant mesme parlé des autres qu'avec beaucoup d'obscurité, de peur que ceux qui ne meritent pas de connoître la verité, n'abusassent des lumieres qu'il leur donneroit. C'est ce qu'il nous apprend luy mesme dans le commencement de son ouvrage: [& tout cet endroit peut fournir de fort belles regles, tant pour enseigner la verité, soit par écrit, soit de vive voix, que pour connoître ceux qui sont capables d'en estre instruits.]

'C'est encore dans l'apprehension qu'il avoit de decouvrir la verité à ceux qui en sont indignes, qu'il renverse à dessein l'ordre de sa matiere, comme remarque Photius, & qu'au lieu de traiter une chose de suite, il la divise en plusieurs endroits differens, & entremesse d'autres discours. Surquoy il dit que son ouvrage est semblable à une pepiniere de toutes sortes d'arbres fruitiers & sauvages, meslez ensemble pour tromper les voleurs, mais dont un habile jardinier fera bien faire le discernement, pour y trouver de quoy planter un fort beau jardin.

'On trouve que le style de ce livre est fort negligé: & il y declare luy mesme en plusieurs endroits qu'il ne recherche point l'eloquence dans ses paroles; ni mesme la pureté de la langue greque; qu'il aime mieux pratiquer les regles de la raison dans ses actions que celles de la rhetorique dans ses discours; qu'il sçait qu'il vaut mieux se sauver, & assister ceux qui veulent se sauver, que de s'amuser à l'arrangement des mots; que ceux qui s'adonnent trop aux expressions, perdent souvent les choses mesmes qu'ils ont dessein d'exprimer; que les paroles estant

comme les habits de nos pensées, la modestie & la mediocrité doit estre observée dans les unes aussibien que dans les autres.

[Mais il y a de la difference entre mepriser des ornemens non necessaires, & negliger la clarté necessaire pour se faire entendre, & la pureté de la langue en laquelle on écrit, qui fait une grande partie de la clarté. S'il l'a fait à dessein, afin d'estre obscur, il y a parfaitement réussi, aux depens de ceux qui voudroient l'entendre. Mais il est difficile que cette obscurité & cette barbarie de son style ait toujours esté volontaire. Comme on l'entendoit peu, on a fait beaucoup de fautes en le copiant, qui font qu'on l'entend encore moins. Et on peut dire que l'edition que nous avons en est toute pleine.]

p. 278. b. c.

'Il melle à dessein la philosophie avec la verité, plutoist, dit-il, pour couvrir & pour cacher la verité que pour l'éclaircir: & il défend cette conduire contre beaucoup de Fideles qui la blasmoient. Il entend par la philosophie non la doctrine des stoïciens, des platoniciens, ou des autres sectes; mais ce qu'il y a de veritable dans toutes. Il rapporte aussi & refute en passant les principales heresies: 'Et selon Photius tout cet ouvrage combat les heretiques & les payens.

p. 288. a. b.

p. 276. d.

Phot. c. III. p. 288. b.

Cl. str. I. p. 27.
b] 6. p. 617. b]
Euf. I. 6. c. 13. p.
214. d.
a b] Phot. c. III.
p. 288.

'C'est donc à cause de cette multitude de choses toutes differentes meslées ensemble, qu'il a donné à son ouvrage le nom de Stromates ou de Tapisseries. ^aLe titre original, différent de celui que l'on y met aujourd'hui, marquoit que c'estoit comme un mélange de memoires pour arriver aux lumieres que donne la veritable philosophie. Cet ouvrage estoit divisé en huit livres: [& nous l'avons encore de mesme.] Mais on croit que ^bnotre huitieme livre, qui n'est qu'un traité de dialectique imparfait, est un fragment de quelque autre écrit, & que ce qui devoit faire ce huitieme livre estoit perdu des le temps de Photius.

Euf. p. 214. a.

Alex. t. 3. p. 93.

Cl. str. I. p. 336.
337. 339. d] Euf.
I. 5. c. 6. p. 208. c.

Il s'ont esté composez sous Severe, comme il est aisé de le juger par la chronologie qui se voit dans le premier, terminée à la mort de Commode: ["Mais ce fut ce semble au commencement de ce regne plutoist qu'à la fin. S. Clement y semble témoigner qu'il n'estoit pas encore fort agé,] 'puisqu'il dit qu'il faisoit cet ouvrage pour soulager sa memoire quand il seroit vieux: [& il falloit que ses maîtres fussent encore vivans,] 'puisqu'il dit qu'ils seront bien aises de ce livre.

Cl. str. I. p. 274.

c.

275. a.

Thdr. b. I. r. c.
4 6. p. 196. 2 197.
c] Casd. inst. p. 2.
p. 223. 2. c.

[Ces Stromates de S. Clement ont esté considerez comme son principal ouvrage.] C'est pourquoy nous voyons que Theodoret,

1. τῶν κατὰ τὸ ἀληθινὸν φιλοσοφίῳ γρηγορικῶν ὑπομνημάτων στρωματέως.

† ἑρμηνεία.

Cassiodore, [& divers autres] luy donnent un furnom qui en est tiré. Theodoret & S. Cyrille d'Alexandrie citent ses Stromates.

1. 2.

^aS. Jean de Damas en raporte un endroit tiré du 7^e livre: & ils sont encore citez par d'autres auteurs.

^bLe P. Alexandre marque ce qui est traité dans chacun des huit livres des Stromates: ^cM^r du Pin & M^r Fleuri ont fait la mesme chose tant de cet ouvrage que des deux autres, du Pedagogue & de l'Exhortation aux Gentils, & en ont extrait ce qu'ils y ont jugé de plus remarquable.

Cyr. in Jul. l. 6. t. 6. p. 205. b. l. 7. p. 231. a.
 Jo. Dim. l. 3. p. 806.
 b Alex. t. 3. p. 87-93.
 c Du Pin, p. 213-230. Fleuri, l. 4. p. 570-594.

ARTICLE IV.

Des Hypotyposes, & des autres écrits de S. Clement

SAINT Clement a fait encore un autre ouvrage divisé en huit livres comme ses Stromates. Il l'avoit intitulé les Hypotyposes, [comme qui diroit Representations.] Rufin croit qu'on peut traduire ce mot par ceux de Dispositions ou d'Informations: ^dd'autres par ceux d'Institutions ou d'Instructions. [Il est difficile de savoir le sujet & le dessein de cet ouvrage, par cequ'il est perdu.] On croit seulement qu'il nous en reste encore quelques fragmens, comme ce qu'on a imprimé à la fin de S. Clement, intitulé 'Abregez tirez de Theodote, & de la doctrine enseignée en Orient vers le temps de Valentin; & les Extraits des prophetes qui sont ensuite avec des reflexions & des remarques. ^eLe P. Combefis a donné cette dernière partie traduite en latin.

Euf. l. 6. c. 13. p. 214. b.
 Ruf. l. 6. c. 11. p. 101. 2.
 Euf. n. p. 95. 2. a.
 b) Du Pin, p. 233.
 Cl. ex. p. 789-801.
 d p 801-809.
 e Auſt. 3. p. 197-210.

αὐτὸ ὀνομαζομεν.
 V. la note 9.

On a dans le premier tome de la bibliotheque des Peres, de petits commentaires en latin sur la première epistre de S. Pierre, sur la première & la seconde de S. Jean, & sur celle de S. Jude; & on attribue ces commentaires à nostre auteur. Un manuscrit les intitule *Adumbrationes*, [terme qui revient assez à celui d'Hypotyposes.] Et en effet s'ils sont de S. Clement, ils peuvent aisément estre tirez de cet ouvrage. Car Eusebe nous apprend que les Hypotyposes estoient proprement une explication abrégée de toute l'Écriture, sans omettre mesme les livres contestez, comme l'epistre de S. Jude & les autres epistres Catholiques, celle de S. Barnabé, & l'Apocalypse attribuée à S. Pierre. [Ainsi c'est apparemment de cet ouvrage qu'estoit tiré] le commentaire sur

Lab. scri. t. 1. p. 230.
 Du Pin, p. 234.
 Euf. l. 6. c. 14. p. 215. c.
 Casd. inf. c. 8. p. 231. 2. b.

à Paris.

διηγῆσθαι.

1. Il dit que les Stromates estoient adressez à Alexandrie, Κλημῆνους ἑρμῆς Ἀλεξανδρου. Il faut peutestre περιουτήτων Ἀλεξανδρου.
 2. Ils sont citez par Eusebe *prepar. evang. l. 8. c. 6. p. 410. l. 10. c. 2. 6. 12. p. 461. 475. 496. l. 11. c. 25. p. 548. l. 13. c. 13. p. 668-691.*
 3. C'est celui qu'a choisi M. du Pin.

l'epistre de S. Jacques, sur la premiere de S. Pierre, & sur les deux premieres de S. Jean, que Cassiodore attribue à S. Clement.

p. xvi. p. 223. a. c. 'Il dit aussi comme Eusebe, qu'on tenoit qu'il avoit expliqué toute l'Ecriture.' C'est encore dans les Hypotyposes qu'il parloit de l'epistre aux Hebreux, & de diverses autres choses [que nous avons rapportées en d'autres endroits.]

e. 13. p. 214. b. 'Eusebe attribue à S. Clement un ouvrage sous ce titre, *Quel*
l. 3. c. 23 p. 91. d. *riche est sauvé;* & c'est de là qu'il a tiré l'histoire celebre du vo- NOTE 7.

Auct. 3. p. 187. 1. leur converti par S. Jean l'Evangeliste. On a enfin trouvé cette piece dans les manuscrits du Vatican, & on nous l'a donnée d'abord en latin comme une homelie d'Origene, [ce qui n'est NOTE 8.
pas tout à fait sans fondement : mais il y a encore plus de raison de suivre l'autorité d'Eusebe,] comme a fait le P. Combefis, 'qui a beaucoup obligé le public en nous la donnant dans sa langue originale. [Il seroit seulement à souhaiter qu'il eust eu un meilleur manuscrit pour corriger quelques fautes, & suppléer

p. 163. quelques endroits qui y manquent.]' C'est une espee d'homelie & de discours que S. Clement peut avoir fait dans son ecole d'Alexandrie devant ceux qui ayant reçu l'Evangile, estoient d'Alexandrie devant ceux qui ayant reçu l'Evangile, estoient
Du Pin, p. 234. néanmoins encore enfans dans la science de l'Eglise. Il y examine l'histoire du jeune homme qui estant venu trouver J. C, s'en retourna triste parcequ'il estoit fort riche; & il traite sur cela de ce que doivent faire les riches pour estre sauvés; mesme & c. sans quitter leurs biens, à quoy il montre qu'ils ne sont point absolument obligez. [Il y a de fort belles choses.

S. Clement a fait encore plusieurs autres ouvrages dont il ne nous reste que les titres.] Il nous apprend luy mesme dans son Pedagogue, qu'il en avoit fait un De la continence, où il exami-
Cl. p. xxi. l. 2. c. 10. p. 193. c.

noit lequel estoit le meilleur de vivre dans la continence ou dans un chaste mariage; & un autre sur le mariage, où il mon-
l. 3. c. 8 p. 237. d. troit comment un mari & une femme doivent vivre ensemble, comment il faut travailler, garder la maison, traiter ses domestiques, & de tout ce qui regarde les devoirs des femmes. ὁ τῆς γαμ-
μῆς.

[Eusebe ne parle point de ces deux ouvrages:] mais il en marque plusieurs autres, savoir un traité sur la Pasque, des discours sur le jeûne, d'autres contre la medifance, une exhortation à la patience adressée aux neophytes, & un écrit intitulé Canon ecclesiastique, ou contre ceux qui judaïzent [& qui celebrent Pasque le 14 de la lune comme les Juifs.] Il dedia ce dernier livre au saint Evesque Alexandre dont nous avons déjà parlé. Il confessoit dans celui de la Pasque, que ses amis l'avoient contraint

de mettre par écrit les traditions qu'il avoit apprises de la bouche des anciens Prestres, afin qu'elles pussent servir à la posterité. Il y parloit de S. Meliton, de S. Irenée, & de quelques autres, dont il raportoit aussi le discours. Il composa cet écrit à l'occasion d'un autre que S. Meliton avoit fait autrefois sur la mesme matiere. Un auteur qu'on pretend [faussement] estre S. Pierre d'Alexandrie, voulant montrer que J. C. n'a point mangé l'agneau pascal la veille de sa mort, cite deux passages qu'il dit estre tirez de cet écrit.

'Dans l'histoire Lausique de Pallade il est parlé d'une sainte vierge, qui avoit un commentaire de nostre Saint sur le prophete Amos. En mourant elle laissa ce livre à son Evêque banni. Il semble que ce soit l'Evêque d'Antinople, [banni peuteestre sous Valens. Je ne sçay si ce commentaire sur Amos n'auroit point esté quelque extrait des Hypotyposes.] On trouve un passage dans S. Maxime Abbé & Confesseur, cité d'un discours de S. Clement d'Alexandrie sur la providence.

'S. Clement promet dans son Pedagogue un discours sur la resurrection. Dans ses Stromates il promet de traiter des principes, de parler contre les heresies, d'examiner ce qui regardel'ame, de refuter les Cataphryges en traitant de la prophetie, & d'y montrer en mesme temps ce que c'est que le S. Esprit, & comment ses dons sont partagez entre les Fideles. [Mais on ne peut pas prouver par là qu'il ait fait des écrits particuliers sur toutes ces choses, puisqu'il en peut avoir traité dans ses Stromates, dans ses Hypotyposes, & dans ses autres ouvrages. Il faut dire la mesme chose de ce que dit S. Epiphane,] que ce Pere a refuté admirablement les Valentiniens. Theodoret dit de mesme qu'il a refuté Basilide, & les Encratites. [On peut, dis-je, rapporter ce qu'ils en disent aux Stromates de S. Clement, où il est souvent parlé contre les Valentiniens, les Basilidiens, & les autres heretiques, sans dire qu'il ait fait des livres exprés contre eux, ce qu'Eusebe ne dit point.

NOTE 9. "On attribue des histoires à un Clement : mais ce n'est pas à celui-ci.]

ARTICLE V.

Des fautes qu'on trouve dans les écrits de S. Clement.

[Il ne nous est point permis de dissimuler ici que Photius nous donne une idée tout à fait desavantageuse des Hypotyposes de S. Clement.] Ces livres, dit-il, traitent de quelques passages

v. S. Pierre
d'Alex. § 12.

78 ep. 11. a.
79 a.

l. 4. c. 26. p. 147.

b.

Pasc. p. 7. b. c.

Lausic. 139. r.

13. p. 104. c. d.

Max. t. 2. p. 152.

Cl. pæd. l. 2. c.

10. p. 199. a.

a. 1. 3. p. 431. d.

b. 4. p. 510. c.

c. 2. p. 432. a. § 5.

p. 591. a.

d. 4. p. 511. a. b. § 5.

p. 591. a.

Epi. 31. c. 33. p.

205. b.

e. Thdr. h. l. r.

c. 2. 21. p. 196. a. §

268. d.

Phot. c. 109. p.

281.

tant de l'ancien que du nouveau Testament, dont S. Clement ce
 donne en abrégé l'explication & le sens. Il y a des endroits où il ce
 paroist réussir & suivre la verité; mais il y en a d'autres où il tom- ce
 be dans des fables ridicules & impies. Car il tient une matiere ce
 eternelle, & des idées [platoniciennes,] pretendant tirer tout ce
 cela de quelques paroles de l'Ecriture. Il met le Fils au rang des ce
 creatures. Il établit des metempsycofes, & divers mondes avant ce
 Adam. Il dit qu'Eve a esté tirée d'Adam, non de la maniere que ce
 nous l'apprend l'Eglise, mais d'une autre tout à fait infame & ce
 impie. Il nous conte que les Anges se sont mariez avec les fem- ce
 mes, & qu'ils en ont eu des enfans. Il veut que le Verbe se soit ce
 incarné non en effet, mais seulement en apparence. Et mesme il ce
 est aisé de faire voir qu'il donne deux Verbes au Pere, dont il ce
 veut que le second se soit incarné, pourvu encore qu'il le dise. ce
 Car voici ses paroles. *Il est vray que le Fils est appelé Verbe* ^{αὐτὸν ὄνομα.} *aussi-*
bien que le Verbe du Pere: Ce n'est pas néanmoins le Fils qui s'est ce
incarné: Ce n'est pas non plus le Verbe du Pere; mais c'est une cer- ce
taine vertu de Dieu qui est comme un ecoulement de son Verbe, & qui ce
s'estant fait Intelligence, a penetré dans les cœurs des hommes. Il ^{ὁ ἴσος θεός} ce
rasche, continue Photius, d'appuyer tout ceci sur quelques pa- ^{αὐτός.} ce
 roles de l'Ecriture. Il y a dans ces livres une infinité d'autres ce
 blasphemes & d'autres contes ridicules, soit qu'ils viennent de ce
 l'auteur mesme ou de quelque autre qui ait emprunté son nom. ce
 Il repete souvent les mesmes choses, & raporte les paroles de ce
 l'Ecriture sans ordre, & sans suite, comme un furieux qui ne ce
 sçait ce qu'il dit: mais on voit que son but universel est de faire ce
 quelque sorte d'explication sur la Genese, sur l'Exode, sur S. ce
 Paul, sur les epistres Catholiques, & sur l'Ecclesiastique. ce

[Il est difficile de juger plus desavantageusement d'un ou-
 vrage que Photius fait de celui-ci.] Et néanmoins nous voyons
 par quelques extraits qui nous en restent encore, que ce juge-
 ment est tout à fait jûste. Car l'auteur y parle de J.C, de la mes-
 me maniere que le décrit Photius, distinguant le Sauveur & le
 Verbe fait chair, du Verbe consubstantiel au Pere.^a Il dit aussi ^{ἴσος ὁ θεός}
 que les Anges & l'ame mesme sont des corps. Il y a beaucoup ^{ἴσος ὁ θεός.}
 d'autres sentimens tout à fait mauvais & ridicules. On y voit
 l'opinion de ceux qui disent que les enfans morts sans batten-
 me seront sauvez en ce qu'ils ne seront point punis; ce qu'il
 semble avoir pris de l'Apocalypse de S. Pierre. Cassiodore dit
 aussi que dans le commentaire sur les epistres Canoniques, il y
 avoit beaucoup de choses fort elevées, & quelques autres qui
 n'estoient

Euf. n. p. 95. 2. b.

Cl. x. p. 791. 2.

2. b.

p. 791. 2. 1.

Aust 3. p. 194. 1.

Cl. ex p. 807. 1.

c. d.

Cassiod. c. 8. p.

231. 2. b.

n'estoient pas assez exactes, lesquelles il avoit fait oster dans la traduction qu'il avoit fait faire de cet ouvrage. [Mais parmi tout ce fatras, il y a assurément dans les extraits que nous en avons, des choses fort belles & fort considerables, particulierement dans le second.] 'C'est pourquoy le P. Combes a traduit celui-ci en latin; & l'a donné dans son troisieme *Auctuarium* de la bibliotheque des Peres: mais il n'a pas osé faire la mesme chose du premier, [qui paroist effectivement n'estre autre chose qu'un extrait sans liaison des folies & des impietez des Valentiniens, tirées ce semble de l'ouvrage d'un Theodote,] qui n'a pas esté inconnu a Theodoret, [& qui pouvoit estre l'un de leurs docteurs en Orient.] Mais cet extrait peut avoir esté fait par un Catholique; [& je ne voy rien qui empesche de croire si l'on veut, qu'il entroit dans les Hypotyposes de S. Clement. Pour la seconde partie que le P. Combes a donnée, elle paroist tout à fait estre de luy, & par le bien & par le mal que l'on y trouve.] Il y cite
Auct. 3. p. 155. 2.
 Thdit. h. l. l. c. 8. p. 201. a.
 Cl. ex. p. 790. 2.
 p. 808. 1. d.

1.

[Tant de fautes si indignes de la reputation de S. Clement & des eloges qu'on luy a donnez,] ont fait dire à un auteur celebre qu'il faut que S. Clement ait composé ses Hypotyposes, [lorsqu'il passa du paganisme au Christianisme,] avant que d'estre entierement instruit de la vraie religion, & de s'estre défait des opinions de Platon, qu'il semble dans cet ouvrage vouloir accorder avec la doctrine de l'Eglise, comme un platonicien à demi Chrétien. [On peut douter encore avec sujet si ce livre n'a point resenti comme beaucoup d'autres, l'infidelité des heretiques qui corrompoient les livres les plus excellens; soit de l'Ecriture, soit des Peres, & en faisoient des livres abominables.]

NOTE 10.

'Rufin nous assure qu'ils avoient traité de cette sorte les ouvrages de S. Clement Prestre & Docteur de l'Eglise d'Alexandrie; ce que Baronius reconnoist tres volontiers. Et Rufin peut bien avoir voulu marquer particulierement les livres des Hypotyposes. Photius a eu sans doute la mesme pensée, lorsqu'il se plaint de la doctrine impie qui estoit avancée dans cet ouvrage soit par Clement, soit par quelque autre sous son nom. [Cela est d'autant plus vraisemblable, que comme Photius remarque encore,] non seulement il n'enseigne pas la mesme doctrine dans ses autres livres, mais que mesme il y enseigne quelquefois tout le contraire. Bullus declare qu'après avoir lu avec soin tout ce que nous

Ruf. ad Ori. p. 195. 2.
 Bar. 196. § 2.
 Bull. l. 2. c. 6. p. 149.
 Phot. c. 109. p. 285.
 c. 110. p. 288.
 c. 111. p. 288.
 Bull. l. 2. c. 6. § 1.
 p. 142. c. 9. p. 215. c. l. 4. c. 2. p. 445. c.

30-6 Παντάμω; δὲ ἡμῶν ἔλεγεν ἐφε.

avons aujourd'hui des véritables écrits de S. Clement pour savoir quel est son sentiment sur J.C, il a trouvé que de tous les auteurs Catholiques qui ont précédé le Concile de Nicée, & de ceux mêmes qui l'ont suivi, il n'en voit point qui enseigne la vraie divinité & sa consubstantialité d'une manière plus claire, plus nette, & plus expresse, comme Rufin l'avoit déjà remarqué.

Phot. c. 110. p. 288. 'Pour revenir à Photius, parlant des trois livres de S. Clement, du Pedagogue, & de son Exhortation aux payens; Tous ces discours, dit-il, n'ont rien de semblable aux Hypotyposes. Car ils sont tout à fait exempts de ces opinions ridicules & de ces blasphemes que nous en avons rapportez. Le style en est fleuri & élevé, mais avec beaucoup de moderation & de douceur. Son erudition y paroît partout. 'Il y a aussi quelques fautes dans ses Stromates, mais non pas comme dans ses Hypotyposes. Au contraire il y combat même la pluspart des erreurs qui sont dans cet autre ouvrage.

Alex. t. 3. p. 438-462. 'On peut voir dans une dissertation du P. Alexandre, les fautes que l'on reprend dans les écrits que nous avons de S. Clement, & ce que ce Pere a cru pouvoir dire pour le justifier de quelques unes. 'C'est ce qui a fait mettre ses écrits au nombre des apocryphes par le Pape Gelase: [& c'est apparemment encore ce qui a empêché Baronius de mettre son nom dans le martyrologe Romain.]

Bar. 126. § 26. 'M^r du Pin après avoir marqué une partie des sentimens bons & mauvais qui se trouvent dans ses ouvrages, juge que dans les points capitaux ils sont conformes à la doctrine de l'Eglise, & qu'ils n'en sont differens que dans les choses de moindre consequence. 'Blondel fait un grand catalogue des endroits où il veut qu'il se soit trompé, [ce que nous n'entreprenons pas d'examiner.] 'Il pretend qu'il a eu moins de jugement que de memoire, d'étendue d'esprit, & d'erudition. 'D'autres remarquent qu'il est plus fort sur la morale que sur le dogme; qu'il donne trop à l'allegorie, & qu'il écrit presque toujours sans ordre & sans suite. [Il est certain que dans ses Stromates mêmes il y a beaucoup de faux raisonnemens, & bien des endroits qui sont de la peine, soit pour le fond des choses, soit pour la manière de les expliquer. Il se sert presque indifferemment des livres apocryphes & des canoniques.] 'Il établit fort bien contre les heretiques qu'il faut expliquer l'Ecriture selon le sens qui est conforme à la suite de l'endroit, & non luy donner des sens forcez & violens. [Et on ne peut disconvenir qu'il ne tombe souvent dans la faute qu'il condamne, quand on n'en jugeroit que

p. 230.

Blond. fib. l. r. c. 6 p. 20-22.

c. 5. p. 18. 19.

Du Pin, p. 235.

Cl. Str. 7. p. 757. 758.

p. 763.

ARTICLE VI.

Eloges donnez à S. Clement.

[**Q**UELQUES fautes qu'il y ait dans les écrits de S. Clement; comme Dieu nous juge plutoft sur nostre cœur que sur nostre esprit, aussi les Saints, qui excusent avec d'autant plus de charité les defauts des autres, qu'ils ressentent avec plus de douleur les leurs propres, ont toujours parlé avec beaucoup d'estime de la pieté & de la science de cet homme illustre, soit durant sa vie, soit après sa mort.] 'Nous avons vu les témoignages avantageux que luy a rendus S. Alexandre Evesque de Jerusalem. Il le traite de bienheureux, & se rejouit dans l'esperance de s'aller bientôt réunir à luy. [Eusebe qui n'est pas du nombre des Saints, mais qui les suit assez, hors le point de l'Arianisme,] dit qu'il paroïssoit sous Severe comme le plus excellent maïstre de la philosophie Chrétienne. 'Il l'appelle plus d'une fois en un autre ouvrage l'admirable Clement.

Euf. l. 6. c. 11. 14.
p. 213. 3 | 216. c.

chr.

præp. l. 7. c. 2. p.
60. b | l. 4. c. 16.

p. 157. a.

a Hier. v. ill. c.

38. p. 2 So. d.

ep. 84. p. 327. b.

Thdr. h. l. 1. c.

c. p. 197. c.

^{πολυπειρος.} 'S. Jerome dit que ses livres sont pleins d'eloquence & d'erudition, & que l'on y trouve tout ce qu'il y a de plus mystericux dans les lettres saintes, & de plus curieux dans les sciences profanes. 'Qu'y a-t-il dans ses livres, dit-il encore, qui soit indigne d'un homme docte, ou plutoft qui ne soit pas digne du philosophe le plus habile? Enfin il ne craint pas de dire qu'il est selon son sentiment le plus savant de tous les auteurs ecclesiastiques, 'ce que Theodoret confirme, en assurant que cet homme sacré a surpassé tout le monde par la multitude & la sublimité de ses connoissances.

πολυπειρος.

^{επιδιδυμιος.} 'S. Cyrille d'Alexandrie dit qu'il avoit une tres grande connoissance de toute l'histoire profane, & qu'il a suivi en tout les saints Apostres. 'Il l'appelle un homme eloquent, fort studieux, & qui avoit étudié les livres des Grecs aussi à fond que personne eust peuestre fait avant luy. 'S. Maxime celebre Abbé, & plus celebre Confesseur du VII. siecle, le regarde comme le philosophe des philosophes, & comme digne d'avoir servi de regle à S. Athanase mesme.

Cyr. in Jul. l. 6.

c. 6. p. 205. b.

l. 7. p. 231. c.

Max. in Pyr. p.

176.

[Nous avons dit que sa feste estoit marquée le 4 de decembre dans plusieurs martyrologes: & quoique son nom ne se lise pas dans le Romain de Baronius, cela n'a pas empesché que l'on n'ait.

cru pouvoir titer divers endroits de ses écrits pour les mettre dans l'office de l'Eglise de Paris, en luy donnant mesme le titre de Saint.] Et on assure que quoiqu'on eust témoigné d'abord à Rome en estre surpris, on ceda aussitost à l'autorité d'Ussuard, & on trouva étrange que Baronius ne l'eust pas mis dans le sien, [celui d'Ussuard ayant esté longtems le martyrologe ordinaire de l'Eglise, & l'estant encore en divers endroits.]

Boit. 13 may.
p. 777. d.

TERTULLIEN,

PRESTRE ET DOCTEUR DE L'EGLISE,
depuis Montaniste, & enfin heresiarque.

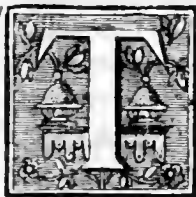
ARTICLE PREMIER.

Combien on a estimé le genie & la science de Tertullien.

Hier. v. ill. c. 53.
p. 284. c.

Tert. ap. c. 9. p.
10. a.

a Luf. c. 1. p.
132. a. Opt. l. 1.
p. 37. a. Hier. v.
ill. c. 53.



TERTULLIEN le plus ancien de tous les auteurs latins qui sont venus jusques à nous, 'estoit Africain,¹ & avoit pour patrie la ville de Carthage [capitale de l'Afrique.] Il estoit fils d'un Centenier Proconsulaire,² c'est à dire qui

1.
2.

servoit dans la milice & entre les officiers du Proconsul d'Afrique; ce qui n'estoit pas un emploi bien considerable. [Nous ne savons rien autre chose de sa famille,] sinon qu'un de ses parens traduisit ce qu'on appelle le tableau de Cebés, en vers tous tirez de Virgile, & fit quelques autres ouvrages. L'an [205,] vers lequel il se fit Montaniste, estant à peu pres le milieu de sa vie, qu'on tient avoir esté fort longue, [on peut mettre sa naissance en l'an 160, ou peu après. On luy donne les noms de Quintus Septimius Florens Tertullianus.] Il s'appelle luy mesme en un endroit Septimius Tertullianus.

^bC'estoit un genie vif, vehement, ardent, & subtil. [C'est pourquoy il ne faut pas s'étonner] ^cs'il avoue qu'il estoit impatient de son naturel. ^dMais on trouve qu'il n'avoit pas autant de jugement, de solidité, & de justesse d'esprit. ^eQuoiqu'il parle de ses études d'une maniere fort rabaisée, [on ne peut néanmoins

Tert. praef. c.
39. p. 245. d.

Hier. v. ill. c.
53.

Tert. vel. c. 17.
p. 204. c. La G.
l. c. 1. p. 459.
b Hier. v. ill. c.
53. p. 284. d. ep.
84. p. 328. c.
c Tert. praef. c.
1. p. 169.

d Du P. n. p.
183.

e Tert. cot. c.
7. p. 114. a.

1. Hier. v. ill. c. 53. p. 284. c.

2. Tert. aed. t. 1. p. 3. 1. Eul. n. p. 25. 1. a. b.

douter qu'il n'ait étudié toutes sortes de sciences : & c'est ce que ses livres témoignent assez.] Son apologie & ses autres ouvrages contre les payens, contiennent au jugement de S. Jerome tout ce que les lettres humaines ont de plus beau & de plus savant. *Nobilissimus* Rufin l'appelle "le plus illustre de tous ceux qui ont écrit." Il est, dit Vincent de Lerins, entre les Latins ce qu'Origene est entre les Grecs ; c'est à dire le premier & le chef de tous les autres. En effet, ajoute t-il, y a t-il rien de plus docte ? Y a t-il rien de plus consommé dans les lettres divines & humaines ? Et n'a t-il pas comme renfermé dans la vaste étendue de son esprit & de sa memoire toute la philosophie des sages payens du monde, les maximes de toutes les différentes sectes, leurs auteurs & leurs défenseurs, avec tout ce qu'on trouve d'histoires & de sciences ? A t-il jamais entrepris de rien combattre qu'il ne l'ait presque toujours ou percé par la vivacité si penetrante de son esprit, ou accablé par la force & par le poids de ses raisons ? L'on sent je ne sçay quelle necessité de se rendre à ce qu'il dit ; & son discours est tellement soutenu & lié par une suite, & comme une chaine continuelle de raisons convaincantes, qu'il fait violence en quelque sorte, & arrache le consentement de ceux mesmes qu'il n'a pu persuader. Ses paroles sont comme autant de sentences ; & ses réponses presque autant de victoires ; ainsi que l'ont éprouvé les Marcions, les Apelles, les Praxeas, les Hermogenes, les Juifs, les Gentils, les Gnostiques, & tant d'autres dont il a détruit & renversé les blasphemes par une multitude de differens ouvrages, comme par autant de foudres qui les ont reduits en cendres.

[Il faut avouer néanmoins que ce que l'on dit de la beauté & de la force de son raisonnement, ne se doit rapporter qu'aux écrits où il défend la verité ; & aussi Vincent de Lerins ne l'applique pas à d'autres. Car quand il s'engage à soutenir quelque fausseté & quelque erreur, on luy voit toujours la mesme vivacité & la mesme fécondité d'esprit. Mais quand on veut examiner un peu ses raisonnemens,] on trouve qu'ils ont plus de brillant que de solide, & qu'il eblouit plustost par ses expressions hardies & pompeuses, qu'il ne convainc par la force de ses raisons. Da Fin, p. 283.

'Il estoit, dit Lactance, habile en toutes sortes de sciences, quoique son elocution dure, mal polie, & fort obscure, luy ait osté une partie de la reputation qu'il meritoit. [Cette dureté mesme est toujours accompagnée d'une vivacité & d'une force

Tert.&Or.p.4. qu'on ne peut s'empescher d'admirer;] & l'esprit se plaist souvent à decouvrir dans son obscurité barbare les sens nobles & clevez qu'elle renferme. S. Augustin semble l'accuser d'estre quelquefois trop enflé. Il le reprend en un endroit de ne répondre pas assez serieusement, ni assez solidement à une question difficile & importante. Mais cela ne l'a pas empesché de reconnoistre en mesme temps qu'il avoit écrit avec beaucoup d'eloquence.

buccis sonantibus. facetius. fortasse, quam verius.

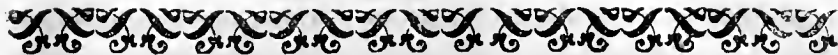
Tert.in Prax. c.7.p.636.a. b bap.t.c.15.p.261.d. Euf.l.1.c.2.p.41.a.b. n.p.25.1.a. Tert.red.t.1.p.5.1' Scult.l.7.c.1.p.135. 'Il n'a pas seulement étudié la langue latine, mais aussi la greque, en laquelle il a composé quelques ouvrages. [Il semble qu'il se soit particulièrement appliqué à l'étude de la jurisprudence.] Car Eusebe remarque entre les autres qualitez qui l'ont rendu celebre, qu'il avoit une science profonde des loix Romaines: & cela paroist beaucoup dans son apologie pour les Chrétiens. Quelques uns en ont mesme pris sujet de dire qu'il estoit jurisconsulte, & de le faire auteur de quelques ouvrages de cette science, qui sont attribuez dans le droit à un Tertullien ou Tertilien. Mais on n'a point de fondement assez solide pour avancer ces faits: & il semble que S. Jerome en parlant des ouvrages de nostre auteur, n'auroit pas oublié de marquer ceux-ci qui estoient fort connus dans tout l'Empire. [Aussi ce sentiment paroist aujourd'hui abandonné & mesme combattu de tout le monde.]

Cujas, Scultet.

Tert.red.t.1.p.67. 'On ne voit pas non plus qu'il y ait aucune raison de dire qu'il ait esté avocat, comme veut Pamelius, [ni que de ce qu'il a esté fils d'un homme d'épée, il y ait lieu d'en conclure, comme veut le P. George, qu'il ait d'abord suivi la profession des armes. "Nous n'osons pas mesme assurer qu'il ait vécu ordinairement à Rome jusqu'à ce qu'il tomba dans le schisme, quoique ce soit le sentiment le plus commun, appuyé par des raisons considerables.

NOTE I.

in Val.c.5.p.127.b. n.p.86c.1. Pea f.pct.p.13. On ne peut guere douter qu'il n'ait lu une grande partie des auteurs ecclesiastiques qui avoient écrit avant luy. Il cite contre les Valentiniens ce que S. Justin, Miltiade [dont parle Eusebe,] & S. Irenée, avoient écrit contre leurs erreurs: & on remarque particulièrement que presque dans tout ce traité il copie Saint Irenée, qu'il estoit toujours bien aise de suivre & d'imiter dans ses ouvrages. [Aussi l'on voit qu'il en a tiré ses plus beaux principes.]



ARTICLE II.

Conversion & mariage de Tertullien : Il exhorte sa femme à la continence.

NOTE 2. [“TERTULLIEN a d’abord esté payen, comme il le témoi-
 ” gne par ces paroles: Nous nous sommes moquez autre-
 ” fois de ces maximes du Christianisme, comme vous faites au-
 ” jourd’hui : Nous avons esté des vôtres. Car on ne naist pas
 ” Chrétien, mais on le devient. ‘Il avoue en d’autres endroits
 qu’il avoit esté durant quelque temps sans aucune lumiere, &
 sans aucune connoissance du vray Dieu; qu’il avoit pris plaisir
 aux cruels divertissemens de l’amphitheatre; ^a qu’il avoit sur-
 passé les pechez ordinaires des hommes; ^b qu’il se reconnoissoit
 ” coupable en toute sorte de maniere, en sorte qu’il n’estoit au
 monde que pour faire penitence; & qu’il avoit mesme commis
 des adulteres: [ce qu’il a certainement effacé par les eaux sa-
 crées du baptesme, puisqu’il a esté élevé au sacerdoce, dont ces
 pechez excluient absolument selon la pratique que l’Eglise
 observoit encore plusieurs siècles après.]

peccator omnium notarium.
adolescens.
 ‘Estant encore ^a jeune, il écrivit par divertissement sur les diffi-
 cultez & les peines du mariage, ^c & dedia ce livre [que nous
 n’avons plus,] à un philosophe de ces amis. ‘Baronius croit qu’il
 l’écrivit estant Chrétien; & il en rend une raison assez belle,
 qui est que S. Jerome conseille en quelque sorte à S^{te} Eustoquie
 de lire ce livre, & qu’il ne l’eust jamais porté à lire ^b le livre d’un
 payen sur une matiere de cette nature, [luy particulièrement]
 ‘qui parle si fortement contre la lecture des livres payens dans
 cette lettre mesme, & encore en d’autres endroits.

cc.
 [Selon cette pensée de Baronius, il faudroit dire que Tertullien
 a esté converti assez jeune. Et cela peut estre:] ‘Car nous n’a-
 vons rien d’assuré du temps ni des circonstances de sa conver-
 sion. ‘On peut mesme remarquer que son apologie écrite vers
 l’an 8 de Severe, [de J.C. 200,] ne paroist nullement l’ouvrage
 d’un neophyte, mais d’un homme tres instruit de toute la reli-
 gion. ‘Car pour ce que pretend Pamelius, que Tertullien a écrit
 son livre Du manteau au commencement de sa conversion, &
 en l’an 3 de Severe, [de J.C. 195,] il se trompe en l’un & en l’autre,
 comme Baronius le montre invinciblement.

‘Il a esté marié, & il écrivit deux livres à sa femme presque

Tert. ap. c. 18. p. 18. d.

pœni. c. 1. p. 139. b.

spect. c. 19. p. 99. a.

pœni. c. 4. p. 142. a.

c. 12. p. 148. d.

ref. c. 59. p. 427. a.

Hier. in Jov. l. 1. c. 7. p. 27. a.

ep. 22. p. 141. b.

Bar. 197. § 20.

Hier. ep. 22. p. 145. a. ep. 146. f.

3. p. 129.

Du Fin, p. 296. c.

Bar. 197. § 14.

§ 3-13.

Tert. ad ux. l. 1. c. 1. p. 82. & c. 1.

2. c. 1. p. 87. a.

1.2.c.1.2.p.187.
183.&c.
1.1.c.7.p.186.a.
c.6.p.185.
1.2.c.1.2.p.187.
1.1.c.3.p.183.b.
& Or.p.6-12|
Fleuri,p.607-
611.

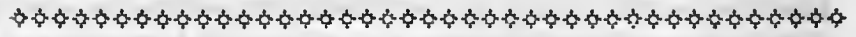
en meſme temps, le premier pour l'exhorter à demeurer veuve, ſi Dieu l'appelloit avant elle : 'Et le ſecond pour l'avertir que ſi en ce cas elle vouloit ſe remarier, elle eſtoit obligée d'e-pouſer un Chretien, puisque S.Paul ne permet les ſecondes noces qu'à cette condition. 'Il témoigne aſſez par ces livres qu'il ne s'eſtoit point ſeparé de ſa femme, '& il l'exhorte à la viduité par l'exemple de beaucoup de perſonnes, qui d'un commun accord gardoient la continence dans le mariage : au nombre deſquels il ne ſe met point. [Ainſi ces deux livres¹peuvent avoir eſté écrits peu de temps après ſon bapteme, c'eſt à dire avant qu'il fuſt dans l'état eccleſiaſtique. Il eſt certain au moins qu'il les écrivit eſtant Catholique.] 'Car il y reconnoiſt que les ſecondes noces ſont permises, '& auſſi qu'il eſt permis de fuir pour éviter la perſecution. [Ces deux livres ſont remplis de fort belles inſtructions.] 'On peut voir les extraits qu'en ont fait d'autres perſonnes.

NOTES 3-

Tert.redi.t.1.p.
9.1.a.
b|adux.1.1.c.5.
p.184.

[Il eſt indubitable que ſa femme eſtoit Chretienne, mais c'eſt tout ce que nous en ſavons.] 'Le P.George ne doute pas, vu le genie auſtere de Tertullien, qu'il ne ſe fuſt marié avant ſon bapteme. 'On ne voit rien de ſes enfans ; & de la maniere dont il parle à ſa femme, il paroïſt qu'il n'en avoit point eu, ou qu'au moins il n'en avoit pas alors.

1.



ARTICLE III.

Il eſt fait Preſtre, decouvre l'herèſe de Praxeas, fait divers écrits de pieté.

Tert.orat.c.
14.p.155.b.
a monog.c.12.
p.684.d|exh.c.
7.p.568.c.
b de an.c.9.p.
311 b.
c Hier.v.ill.c.
53.p.284.c.d.
d Præd.c.26.p.
28.

'TERTULLIEN dit dans le livre De l'oraïſon qu'il n'a voit point de rang : ^a& dans ceux de la Monogamic, & de l'Exhortation à la chaſteté, il ſemble ſe mettre au rang des laïques. ^bNeanmoins en un autre ouvrage il ſe diſtingue du peuple, ^c& S.Jerome dit nettement qu'il eſtoit Preſtre de l'Egliſe [Catholique.] ^dUn autre ancien auteur luy donne encore le titre de Preſtre : [& ainſi nous ſommes obligez de dire que dans les deux derniers paſſages où il ne ſe diſtingue pas des laïques, il parle au nom des autres, & non au ſien. Pour le livre De l'oraïſon, il le peut avoir écrit lors qu'il eſtoit encore laïque. S.Jerome ne dit point de quelle Eglise il eſtoit Preſtre:] 'Et on n'en

nos nullius loci homines

Du Pin,p.245.
196.m.

V.la note 1.

1. M. du Pin croit ſur d'autres conjectures, qu'il ne ſe maria qu'après ſon bapteme.

peut.

peut savoir autre chose , sinon qu'il l'estoit de Rome ou de Carthage^r.

I.
V. Praxéas.

[Ce fut apparemment^a à Carthage plurost qu'à Rome,] qu'il decouvrit l'herésie que Praxéas semoit contre la foy de la Trinité. Praxéas se voyant decouvert abjura son dogme, & donna un acte de sa retractation. [Cela arriva au plurost à la fin du pontificat de Victor, qui mourut en 201 ou 202. Tertullien ne s'attribue pas positivement cette victoire sur l'herésie.] Il dit que cela se fit par celui qu'il plut à Dieu d'y employer. [Mais je pense que personne ne doute qu'il ne se soit voulu marquer luy mesme par cette expression modeste.] Ce qu'il dit positivement, c'est que la connoissance & la défense du Paraclet, [c'est à dire des fausses propheties de Montan,] ne l'avoit pas encore alors sepaté des Psyquiques [ou Animaux, qui est le nom qu'il donna aux Catholiques lorsqu'il fut tombé dans l'herésie.

Tert. in Pr. c. r.
P. 634. d.

C'est l'unique action que nous sachieons de luy durant qu'il a esté Catholique : & tout ce que nous y pouvons ajouter, c'est qu'il s'est occupé tres utilement pour toute la suite des siècles à composer divers ouvrages, où l'on voit la pieté, le zele pour l'Eglise, l'humilité, & plusieurs autres vertus dont son ame estoit alors enrichie. On en peut voir les plus beaux endroits dans l'histoire qu'on a faite de luy & d'Origene ; dans la Bibliothéque de M^r du Pin, & dans l'histoire ecclesiastique de M^r Fleuri : & ce tableau doit servir à humilier tout le monde, lorsqu'on songe à la fin funeste de ce grand homme, à faire trembler les sapins lorsqu'on voit tomber les cedres, & à obliger particulièrement ceux qui ont receu les grandes richesses de la grace, & pour eux mesmes & pour l'utilité de toute l'Eglise, à se souvenir sans cesse que l'homme n'a de luy mesme que le mensonge & le peché, & à recourir incessamment à la misericorde de celui qui peut seul nous preserver de ces chutes effroyables.

Pour dire seulement un mot de ses écrits, dont tout ce que nous savons est que Tertullien les a faits estant encore dans l'Eglise Catholique, [il faut certainement mettre de ce nombre le livre, ^aou comme dit S. Pacien, l'epistre De la penitence, [dans laquelle il reconnoist que l'Eglise peut remettre les pechez après le baptesme.] ^bIl semble mesme le dire particulièrement des pechez de la chair, & de ceux de l'apostasie. [Mais c'est une question trop difficile pour estre traitée en ce lieu. Il suffit de remarquer ici que dans le livre De la pudicité qu'il fit

Tert. vit. c. 4.

P. 33. 34. Du

Pin, p. 247.

^a Pacien. ep. 3. t. 3.

p. 68. a. Du Pin,

p. 277.

^b Tert. pœni. c.

7. P. 145. c.

L. M. du Pin per. che beaucoup pour Carthage.

Hist. Eccl. Tom. III.

Cc.

pud. c. 1. p. 715.
 d.
 a Hier. ep. 146.
 p. 127. a.
 b Tert. vit. c. 4.
 p. 33-34.

Tert. n. R. p. 34.
 a.

Hil. in Matt. c.
 5 p. 145. 2. d |
 Tert. vit. c. 4. p.
 35.
 c orat. c. 12. p.
 154. a.
 d pud. c. 10. p.
 727. a. b.
 e Du Pin, p.
 280.
 p. 248.

Tert. pat. c. 13.
 p. 168. a.

f c. 1. p. 157.
 bapt. c. 17. 20.
 p. 257. 260. 265.
 b vit. c. 4. p. 28.
 29 | Du Pin, p.
 247.
 g Tert. de bapt.
 c. 1. p. 255 c Du
 Pin, p. 273-277.
 h Hier. v. ill. c.
 7. p. 268. c.
 i Tert. bapt. c.
 15. p. 262. d. Du
 Pin, p. 275.

Du Pin, p. 210.
 Tert. vit. c. 6. p.
 42.

estant Montaniste, pour montrer que l'Eglise ne peut pas remettre les pechez de la chair,]il reconnoist avoir esté dans un sentiment tout contraire lorsqu'il estoit Catholique : ce que S. Jerome assure aussi. ^bEt tous ces passages peuvent montrer avec combien peu de raison Erasme a voulu dire que le livre De la penitence n'estoit pas de luy, parcequ'il estoit mieux écrit que les autres : en quoy il est abandonné par M^r Rigaut, [& comme je croy par tout le monde.]

'Tertullien n'estoit point encore tombé dans l'erreur, comme S. Hilaire nous en assure, lorsqu'il fit un discours sur l'Oraison dominicale, tres propre pour expliquer cette priere. ^cIl y parle du livre d'Herma avec honneur; [ce qui confirme qu'il estoit encore Catholique.] ^dCar dans le livre De la pudicité, il en parle fort differemment. ^eDans celui De l'oraison il marque quelques pratiques des Chrétiens touchant la priere.

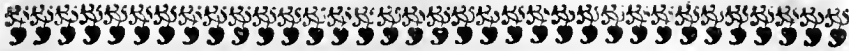
'Il estoit aussi dans l'Eglise lorsqu'il écrivit son livre De la patience, puisqu'il y approuve la fuite dans les persecutions, ^fL'humilité qu'il y témoigne [le marque encore.

On peut dire par la mesme conjecture,] qu'il écrivit aussi son livre sur le Battesme avant son schisme. ^gIl fit ce traité pour refuter une femme de la secte des ^hCainistes, nommée ^{*}Quintille, qui estant venue dans le pays où il estoit, (car il ne l'exprime pas,) avoit trompé beaucoup de monde, particulièrement en combatant & en ruinant le batesme. ^hS. Jerome cite ce traité quoique sans le nommer. ⁱTertullien y rejette le batesme des heretiques; de quoy il avoit traité plus amplement dans un ouvrage qu'il avoit écrit en grec: [Et c'estoit peuteestre en ce temps là qu'Agrippin Evêque de Carthage avoit fait un decret pour autoriser cette opinion. Nous en parlerons plus amplement sur S. Cyprien.]

M^r du Pin met le livre intitulé Exhortation à la chasteté, entre ceux que Tertullien a fait pour les Montanistes. D'autres pretendent y trouver des preuves qu'il a precedé l'apologie [faite des l'an 200 ou environ : " mais ces preuves sont fort foibles. Ce traité assurément est bien fort contre les secondes noces. Neanmoins il nous paroist difficile de pouvoir assurer que Tertullien l'ait fait depuis son schisme. Au moins il n'y parle jamais de Montan, quoique la matiere l'y portast d'elle mesme : & il est certain qu'il est assez different du livre de la Monogamie qu'il fit sur le mesme sujet depuis sa chute.]

V. les Nico-
 laïtes.
 *NOTE 4.

NOTE 5.



ARTICLE IV.

Tertullien écrit de la prescription contre les heretiques ; combat les Juifs , & fait divers écrits qui sont perdus.

[**A** Ces écrits de Tertullien qui regardent la morale & l'édification de la piété, nous en pouvons joindre quelques uns faits pour la défense de la vérité & de la doctrine de l'Eglise. Le plus celebre & le plus important de tous, est celui qu'il a intitulé De la prescription des heretiques, voulant marquer par ce terme tiré du bareau,] que l'Eglise Catholique a une prescription pour ainsi dire contre les heretiques, & est en droit de ne les pas écouter, parcequ'ils sont sortis d'elle, & sont tous plus nouveaux qu'elle. La maniere dont il y parle de l'Eglise Romaine & des Eglises d'Afrique, [donne lieu de croire qu'il le composa en Afrique, & non pas à Rome.

Du Pin, p. 264.
267.

Tert. præf. c.
36. p. 245. b.

NOTE 6.

"Nous ne croyons point que Tertullien ait pu écrire dans le schisme un ouvrage qui détruit par des raisons si fortes & si puissantes toutes les heresies & tous les schismes. Ce n'est pas que l'aveuglement causé dans l'esprit par l'orgueil & la corruption du cœur, ne soit quelquefois si effroyable, que les memes veritez dont nous voyons la force à l'égard des autres, ne nous touchent non plus que si elles ne nous regardoient point, quoiqu'elles nous condamnent les premiers ; & Tertullien en est un triste exemple en ce point mesme,] puisqu'il allegue plusieurs fois son principe de la prescription contre les autres heretiques, estant heretique luy mesme. [Mais il y a bien de la difference entre toucher & voir en passant une verité, comme il fait dans ces endroits, & la mediter, la developer, l'envisager dans son jour & son étendue, comme il faut qu'il ait fait celle-ci pour en faire un ouvrage si excellent.

in Marc. l. 1. c.
1. p. 431. a. b. in
Pr. c. 2. p. 635. b.
carn. c. 2. p.
358. 359.

Cette preuve n'est pas néanmoins la seule par laquelle on peut montrer qu'il a écrit ce livre estant encore dans l'Eglise.] Car il y fait gloire de communiquer avec les Eglises matrices & apostoliques, comme il les appelle, fondées immédiatement par les Apostres. Il nomme en particulier celles de Corinthe, de Thessalonique, de Philippes, d'Ephese, & surtout celle de Rome, sur laquelle il s'arreste beaucoup. [Et il est visible qu'il n'entend pas quelques particuliers Montanistes qui pouvoient s'estre gliffés dans ces villes, mais le corps de ces Eglises formé-

præf. c. 21. p.
238. b.

c. 36. p. 245. b.

par les Apostres, & continué jusqu'au temps où il écrivoit. Car autrement il n'y auroit rien de plus faux que la preuve qu'il tire de la doctrine de ces Eglises. La maniere dont nous verrons qu'il tomba dans le schisme, ne nous permet pas de croire qu'il ait voulu donner depuis ce temps là de grands eloges à l'Eglise Romaine.

On joint au traité De la prescription un catalogue des heresies, où les Caraphryges, [c'est à dire les Montanistes dont Tertullien embrassa depuis le parti,] sont clairement condannez. [Mais quoique ce traité paroisse fait vers l'an 200, quoique S. Jerome puisse l'avoir cité, quoique S. Augustin l'ait apparemment vu, & attribué à Tertullien; il y a néanmoins diverses raisons qui font que les plus habiles de ce temps jugent qu'il est d'un autre auteur. C'est pourquoi nous n'osons pas nous en servir pour montrer que Tertullien a fait son livre De la prescription estant Catholique.]

NOTE 7;

Tertullien écrit ce livre pour renverser toutes les heresies par un seul principe, dans le dessein d'écrire ensuite en particulier contre quelques unes. [Ainsi les livres contre les Valentiniens, contre Hermogene, contre Marcion, contre Praxeas, & contre Apelle, sont posterieurs à celui De la prescription. Il paroist mesme qu'il n'a écrit les ouvrages que nous avons contre tous les heretiques que depuis son schisme, hors peuestre contre Hermogene & contre les Valentiniens. Mais il fit dans l'Eglise un ouvrage contre Marcion que nous n'avons plus,] puis qu'il est cité dans le Scorpiaque: [Et Pamelius en tombe d'accord.]

Scorp. c. 5. p. 62. d.

Vinc. L. c. 24.

P. 354.
a Du Pin, p. 263.

Tert. in Jud. c. 1. p. 205. a.

Vincent de Lerins a remarqué que Tertullien avoit écrit contre les Juifs: ^a & nous avons encore un livre de luy contre eux, dont le commencement explique quel fut le sujet qui obligea l'auteur de l'écrire. Depuis peu, dit-il, il y a eu une conference entre un Chrétien & un proselyte des Juifs, [c'est à dire un payen qui s'estoit fait Juif.] Leur dispute dura jusqu'au soir, sans qu'ils eussent rien avancé. La confusion que faisoient de part & d'autre quelques uns des auditeurs, causoit de plus un tel trouble, que la lumiere de la verité n'y pouvoit paroistre. Ainsi on convint que ce qui n'avoit pu estre éclairci par la conference, seroit examiné avec plus de soin, & que la question seroit traitée plus à fond, & terminée par des écrits. Ce fut fut cela que Tertullien fit son livre. Pamelius & le P. George ont cru que c'estoit luy mesme qui avoit disputé avec ce proselyte. [Néanmoins il semble rejeter le peu de succès de

se li. t. 1. p. 212. b.

cette conference autant sur la foiblesse de celui qui soutenoit la verité, que sur le trouble causé par les auditeurs. On ne voit dans ce livre aucun caractere du temps auquel il peut avoir esté fait.]

'Avant que de faire le livre De la chair de J.C. [& ainsi avant l'an 207,]¹ il avoit fait un ouvrage dont parle Vincent de Lerins, pour refuter les heretiques appelez Apelliens. [Nous l'avons perdu aussibien que] celui du Paradis, dont Terrullien parle luy mesme dans le livre De l'ame ; où il pretendoit prouver que toutes les ames estoient retenues dans les enfers jusqu'au jour du Seigneur, 'excepté celles des Martyrs. [Nous avons encore perdu]^b l'ouvrage intitulé de l'esperance des Fideles, écrit avant celui contre Marcion, [& ainsi avant 207.] Il monroit dans ce livre que ce que dit l'Ecriture du rétablissement des Juifs dans la Judée, doit s'entendre spirituellement de J.C. & de l'Eglise, ' & il ne laissoit pas neanmoins d'y soutenir l'opinion des Millenaires².

² S. Jerome dit que dans la table des ouvrages de Tertullien, il y avoit le titre d'un livre sur les vêtements d'Aaron. Il n'avoit pu trouver ce livre. ' Il semble luy attribuer aussi un écrit sur les animaux mondes & immondes, un autre de la circoncision, ' & quelques petirs ouvrages sur la virginité. ^d Neanmoins M^r Rigaut ne met point ces trois derniers dans l'index des livres de Tertullien qui sont perdus. Il y en met deux qui ne sont point citez des anciens, mais qui sont marquez dans l'index du manuscrit d'Agobard, qui sont celui de l'humilité de l'ame, & celui de la superstition du siecle. [Il semble qu'il ait fait quelque grand ouvrage sur la Trinité,]^c puisque S. Jerome parlant d'un livre fort long de Novatien sur ce sujet, dit que c'estoit comme un abregé de l'ouvrage de Tertullien.

[Voilà les écrits de Tertullien dont nous ignorons le temps, sinon que nous savons que ceux De la penitence, De l'oraïson dominicale, De la patience, & De la prescription sont faits dans l'Eglise. Il y quelque raison de le croire aussi de celui du Bartesme : & comme ces ouvrages paroissent estre des fruits de la paix, il y a lieu de croire qu'ils ont esté faits avant l'an 200, auquel la persecution estoit déjà grande dans l'Afrique : & elle

1. 'M. du Pin tire du chapitre 7, p. 213 a, b, que c'estoit à la fin du regne de Severe, après qu'il eut renfermé les Anglois par un mur en 209, [ou 210. Je n'y voy rien qui marque ce temps. Tertullien y enferme les Anglois par l'Océan, & non par un mur.]

2. 'M. du Pin parle d'un livre Du destin cité par Tertullien mesme dans le livre Du témoignage de l'ame ch. 2. [Je ne l'y trouve point.]

ne finit qu'après que Tertullien se fut séparé de l'Eglise. Pour les autres ouvrages dont nous avons parlé, nous ne voyons pas lieu de dire s'ils ont esté composez devant ou après son schisme. Il faut maintenant passer à ceux dont on peut marquer le temps un peu plus precisément.]



ARTICLE V.

Tertullien fait son apologie, avec quelques autres écrits contre les payens, & sur la persécution.

LE plus celebre & le plus important de tous les ouvrages dont nous avons à parler ici, est l'excellent apologetique ou apologie que Tertullien fit pour la religion Chrétienne.]

Tert. ap. c. 35. p. 32. c. d.

c. 5. p. 6. 7.

c. 35. p. 32. d.

Bar. 201. § 37.

Da Pin, p. 248.

Ibid.

'Il l'écrivit"après la defaite de Niger & d'Albin, lorsque l'on continuoit encore les recherches contre leurs partisans, ["& ainsi après l'an 196, puisqu'Albin ne fut défait que le 19 fevrier de l'an 197.]'Mais c'estoit avant que Severe eust fait aucun edict contre les Chrétiens, [ce qu'il fit en l'an dix de son regne, de J.C. 202. C'est ce qu'on peut dire estre certain.]'Et comme Tertullien témoigne que le grand feu de la poursuite contre les amis d'Albin estoit déjà passé, quoiqu'il en restast encore quelques étincelles, Pamélius & Baronius ont cru la devoir mettre en l'an 7 de Severe, [de J.C. 199.]'Il la faut peutestre mesme reculer encore d'un an selon ce que nous allons dire.

NOTE 8.
V. Severe § 21. note 16.

'On ne convient pas du lieu où il l'a écrite. Beaucoup croient que ç'a esté à Rome, & qu'il l'adressa au Senat. Cependant il semble"y avoir encore plus de fondement de croire qu'il l'écrivit à Carthage, & que les"magistrats de l'Empire Romain à qui il l'adresse, sont le Proconsul & les autres officiers qui avoient leur siege à Carthage, & qui commandoient dans l'Afrique. [Que si cela est, elle ne fut pas apparemment écrite avant l'an 200.]'Car Saturnin Proconsul d'Afrique [en cette année là, comme on le voit par les Martyrs Scillitains,] est le premier qui y ait employé l'épée contre les Chrétiens.

NOTE 9.
anistites.

Tert. ad Scap. c. 3 p. 86. d.

ap. c. 1 p. 1. a] Bar. 201. § 37.

'Tertullien nous donne lieu de croire qu'il n'avoit pas mis son nom à cet ouvrage: [ce qui sent bien davantage l'humilité que l'esprit de Dieu inspire aux Catholiques, pour ne se pas precipiter d'eux mesmes dans les dangers où Dieu ne les engage pas, que ce courage superbe & presomptueux qui patoist dans Tertullien depuis qu'il fut devenu Montaniste. Mais ce que

personne ne fera difficulté de reconnoître après Lactance, c'est qu'ayant entrepris une chose aussi grande & aussi importante qu'estoit la défense de l'Eglise & de la religion Chrétienne,] il a traité sa matiere^{plénè.} à fond, & a dit tout ce qui s'en pouvoit dire, [ou au moins plus qu'aucun autre n'avoit fait devant luy, ni après luy.] Eusebe cite plusieurs fois cette apologie, tant dans son histoire que dans sa chronique.

M^r Valois croit qu'elle avoit esté traduite en grec, mais non par Eusebe. [Pamelius trouve qu'il est assez probable que ce fut Tertullien mesme qui la traduisit.] Mais nous voyons par quelques endroits qu'en raporte Eusebe, que le traducteur n'a pas seulement entendu son original. On peut voir les extraits ou les abreges que diverses personnes illustres ont fait de cet excellent ouvrage depuis peu d'années.

La conformité qu'a l'apologetique de Tertullien avec ses deux livres aux Nations, fait juger qu'il peut les avoir faits^{l.} vers le mesme temps; quoiqu'il y dise que la religion Chrétienne n'estoit pas alors ancienne de 250 ans: ce qui pourroit faire croire à quelques uns qu'au moins elle approchoit de ce terme. [Mais il ne faut pas s'arrester beaucoup à cela,] puisqu'il dit de la mesme maniere dans le mesme livre qu'elle n'estoit pas ancienne de 300 ans. Il y parle des executions qui s'estoient faites^{ad hoc spirant.} depuis peu dans la Syrie & dans les Gaules vers le Rhone, [marquant visiblement les cruautez de Severe contre les partisans de Niger & d'Albin. M^r Rigaut & le P. George tiennent mesme que ces deux livres ont esté faits avant l'apologie.]

Le dernier témoigne avoir cru que ce n'estoit qu'un brouillon sur lequel l'apologetique avoit esté composé: mais il a depuis changé de sentiment, & a cru que c'estoit un ouvrage tout différent. Quelques uns croient qu'il fit l'apologie pour les magistrats & les personnes de qualité, & les livres aux Nations pour le peuple, parceque l'apologie est écrite avec beaucoup plus de soin & d'ornement. D'autres au contraire veulent qu'elle ait esté composée avec feu, sans beaucoup de meditation, & que les livres aux Nations soient un ouvrage methodique, fait avec reflexion, où il explique & étend ce qu'il avoit mis plus confusément dans l'autre. [Je pense néanmoins qu'il y en a peu qui ne preferent l'apologie.]

^{l.} M. du Pin les met sous Caracalla, pretendant que le premier. c. 17. p. 61. d. fait allusion au titre de Germanique pris par Caracalla [en 215. V. son titre § 9. V'avoie que cet endroit m'est trop obscur pour en rien tirer. La suite me paroît plus claire pour les premieres années de Severe.]

Lacl. l. 5. c. 4. p. 470.

Euf. l. 5. c. 5. p. 169. d. & c.

n. p. 25. i. d.

p. 42. i. b.

Tert. & Or. p. 62. 112. Du Pin. p. 253. Fleuril. l. 5. p. 629.

Tert. vit. c. 9. p. 79.

nat. l. 1. c. 7. p. 51. b. 4 Du Pin. p. 299. e.

Tert. nat. c. 9. p. 54. a.

c. 17. p. 62. a.

redit. l. 1. p. 20. 2. c.

d. e. vit. c. 9. p. 80.

Du Pin. p. 261.

Du Pin. p. 259. e.

re li. t. 1. p. 20. c. d. 'Le P. George pretend que les livres aux Nations ont esté écrits originairement en grec, & traduits en latin par quelque autre sur le style de Tertullien. Mais comme il n'en allegue point d'autre raison, sinon que les Nations comprennent particulièrement les Grecs, & que ces livres sont fort remplis de phrases grecques; [ces raisons ne persuadent pas tout le monde, principalement la dernière, que le P. George détruit luy mesme,] en disant que les hellénismes sont ordinaires à Tertullien, d'autant qu'il lisoit plus les auteurs grecs que les latins. 'Le second livre de cet ouvrage n'est venu à nous que fort imparfait.

Du Pin, p. 261.

ibid.

[L'écrit intitulé Du témoignage de l'ame, est encore comme une apologie de la religion Chrétienne,] puisque Tertullien l'a fait pour montrer que le péché & la corruption des hommes, n'a pas pu tellement effacer les notions de la vérité que Dieu luy avoit données dans sa première création, qu'elle ne rende souvent témoignage aux principales vérités de nostre foy. 'On ne voit point quand il a fait cet écrit, sinon qu'il paroist y citer ce qu'il avoit mis dans son apologie pour prouver l'antiquité des livres de Moïse; ^a & qu'il l'a fait certainement avant celui De la chair de J. C, où il le cite, [& par conséquent avant 207.] 'Comme on n'y trouve aucun vestige des erreurs des Montanistes, [on peut croire avec assez de probabilité que Tertullien ne les avoit pas encore embrassées.

p. 298. t.

Tert. rest an. c.

5. p. 84. a. b. | ap.

c. 19 | vit. c. 9. p.

80.

^a carn. c. 12. p.

369. 7.

Du Pin, p. 249.

'Le P. George semble aussi joindre à l'apologie l'exhortation que Tertullien fait aux Confesseurs qui estoient en prison, & qu'il appelle Martyrs, selon l'usage de ce temps-là. Il les exhorte en peu de paroles, mais très vives à souffrir avec patience les chaînes & les supplices, & à perséverer avec constance jusqu'à la fin. Il ne se peut rien de plus fort & de plus touchant que ce discours. 'Il l'écrivit en un temps où beaucoup de personnes des plus qualifiées avoient souffert misérablement la mort, [par où il peut marquer les cruautés que Severus exerça après la mort d'Albin; qui est le temps où il écrivit son apologie.] 'Ce qu'il y dit du Proconsul, [peut faire juger qu'il l'écrivit à Carthage. Il paroist qu'il estoit encore dans l'Eglise,] tant par la modestie avec laquelle il parle aux Martyrs, que parcequ'il approuve le soin qu'avoient les Chrétiens de leur fournir toutes les choses dont ils avoient besoin dans les prisons, & mesme la coutume de leur aller demander la paix, & l'autorité qu'ils prenoient de la donner; qui sont des choses qu'il tourne en raillerie dans les livres qu'il a faits pour les Montanistes. ^b Car si son expression.

Tert. ad M. c.

7. p. 155.

Du Pin, p. 284.

semble

Tert. ad M. c. 6.

p. 158. d.

c. 2. p. 156. b.

c. 1. p. 155. c.

p. 156. a.

pud. c. 22. p.

244. b. | p. 1. c.

12 p. 71. d.

^b ad M. c. 1. p.

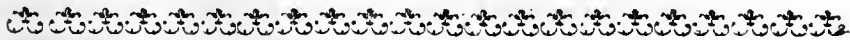
156. a.

semble

se forte. "semble témoigner qu'il doutoit que les Martyrs pussent donner la paix aux pecheurs; [il s'exprime de mesme en d'autres rencontres dans les choses qu'il croit veritables: outre qu'il pouvoit douter de la paix qu'accordoient les Martyrs, sans neanmoins estre Montaniste.]

NOTA 10. 'Il écrivit [à peu pres en mesme temps, & peutestre avant l'apologie,] son *Scorpiague*, c'est à dire un contrepoison contre les piquures des scorpions, par où il entend les Gnostiques, les Valentinien, & les autres heretiques qui combattoient le martyre, & par consequent, dit S. Jerome, contre tous ceux qui condamnent l'honneur que rend l'Eglise aux reliques des Martyrs. Il l'a aussi écrit contre les Cainistes, [qui font une espece de Gnostiques.]

insigne volumen. 'S. Jerome l'appelle un fort bel ouvrage; [& par cet eloge il nous donne sujet de croire que Tertullien l'a écrit avant sa chute. Il paroist en effet l'avoir fait au commencement de la persecution de Severe, vers l'an 199.] Voici ses paroles: Nous sommes, dit-il, dans la plus grande ardeur, & comme dans la canicule de la persecution. La constance des Chrétiens a esté éprouvée, des uns par le feu, des autres par l'épée, des autres par les dents des bestes. Il y en a aussi qui soupirent dans les prisons après le martyre, dont ils ont déjà goûté la douceur par les coups de baston & les ongles de fer qu'ils ont endurez. Nous sommes destinez nous mesmes à ce sort heureux, & l'on commence déjà à nous environner & à nous attaquer de loin. [Il semble que Tertullien ait voulu dire par là que la persecution qui estoit déjà tres forte à Rome, commençoit à menacer l'Afrique, qu'elle attaqueroit effectivement, comme nous avons dit en l'an 200. On peut encore tirer avec quelque apparence] d'un endroit où il parle de ce qui se passoit alors à Carthage, [qu'il fit ce livre en Afrique.]



ARTICLE VI.

Il écrit contre les spectacles, & sur d'autres sujets de pieté.

TERTULLIEN dit dans un écrit, qu'il avoit vu à Rome l'éclat des perles perdre son prix, & comme rougir en la présence des Parthes, des Medes, & des autres peuples, qui ne témoignent pas les estimer beaucoup, parcequ'elles venoient de leurs pays. [Il semble marquer par là] le triomphe & les

magnificences qui se firent à Rome^a quand Severe y fut revenu V. Severe § en la dixieme année de son empire, [de J. C. 203,] après avoir^{28.} vaincu plusieurs nations orientales, & pillé la capitale des Parthes.

Confor. c. 17. p. 175. ^a Pamel|Bar. 204. § 4|Tert. redi. t. 1. p. 25. 2. c|vit. c. 6. p. 49. 'L'année suivante est³ celebre par les jeux seculiers que Severe Ibid. § 29. fit représenter à Rome. ^aOn croit que ce fut à l'occasion de ces jeux, que Tertullien fit son livre des Spectacles. [Le sujet du livre y revient assez, quoiqu'il n'y parle point expressément des jeux seculiers: & il y avoit tous les ans assez de spectacles à Rome & ailleurs, pour avertir les Chrétiens de ne se pas laisser surprendre par cette concupiscence des yeux.] Il semble que Tertullien n'estoit pas à Rome lorsqu'il l'écrivit. [C'est assurément un des plus beaux livres de cet auteur, & cela doit faire mépriser la pensée d'un Calviniste,] qui sur une³ tres foible conjecture doute si cet excellent ouvrage n'a point esté fait dans le schisme de Montan.

Spe. c. 7. 11. p. 93. a|95. c. vit. c. 6. p. 46. Tertullien y rapporte quelques exemples du jugement que Dieu avoit exercé sur les Chrétiens qui alloient aux spectacles, pour montrer combien ces divertissemens profanes luy estoient en abomination. Car il atteste qu'une femme Chrétienne estant allée au theatre, en revint possédée du demon; que lorsqu'ensuite on pressoit par les exorcismes de l'Eglise l'esprit impur de sortir du corps de cette femme, & qu'on luy reprochoit de ce qu'il avoit eu la hardiesse d'entrer dans une personne consacrée à J. C, il répondit hautement que c'estoit avec grande justice qu'il l'avoit fait, l'ayant trouvée dans un lieu qui estoit à luy. Il ajoute encore comme une chose tres constante, qu'une autre Chrétienne ayant assisté à une piece de theatre, eut une vision la nuit suivante, où on luy fit reproche de ce qu'elle avoit pris plaisir à entendre un comedien, & qu'elle mourut le cinquieme

cor. c. 5. p. 123. d. cul. f. 1. 1 c. 7. p. 173. c. ^b c. 6. p. 173. a. b. 'Le livre intitulé dans les anciennes editions^a de l'habit des de habitu femmes, a esté écrit après celui des Spectacles,^b & après que muliebri. Tertullien eut vu les perles rougir, comme il dit, devant les peuples de l'Orient, [c'est à dire apparemment après l'an 203.] Comme il dit qu'il avoit vu cela à Rome, [on a quelque lieu d'en conclure qu'il n'y estoit plus lorsqu'il en parloit de la sorte dans l'ouvrage dont nous traitons.]

n. R. p. 45. 1. P. 47. 1. 'Il y a ensuite un autre livre intitulé dans les anciennes editions, ^ades ornemens des femmes, qui traite à peu pres le mesme de cultu fe- sujet que le precedent; & on y voit diverses pensées qui se minatum.

trouvent déjà dans le premier. [C'est pourquoi] quelques uns

NOTE 12. "leur donnent à tous deux le titre du dernier. [Ce sont cependant deux ouvrages tous differens:] & il y a mesme quelque lieu de croire que le second a esté fait [longtemps avant l'autre,] & vers l'an 197. Ce second est plus beau que le premier, & témoigne particulièrement beaucoup d'humilité: [Ce qui donne encore sujet de croire qu'il a esté fait avant la chute de son auteur. Le premier mesme peut aussi avoir precedé son schisme, quand mesme nous supposerions pour constant qu'il n'a esté écrit qu'en 204. Car nous n'avons point de preuve que Tertullien ait esté Montaniste avant 206, ou 207.]

'Le livre de l'idolatrie a esté écrit après celui Des spectacles, [& après celui De l'habit des femmes.]^b Car en ce dernier parlant en mesme temps des spectacles & de l'idolatrie, il témoigne avoir écrit sur le premier sujet; & ne le dit pas du second.

Baronius & le P. George disent que ce livre De l'idolatrie a suivi de bien pres celui des Spectacles. [Cela ne paroist pas néanmoins fondé.] Au contraire Tertullien y est plus severe [en beaucoup de points,] comme sur celui de la guerre, [qu'il ne l'est mesme dans le livre de la Couronne, écrit dans son schisme.] Il y decide aussi bien des choses [comme s'il eust esté le maistre & l'arbitre de l'Eglise. De sorte qu'il est plus vraisemblable qu'il l'a composé depuis qu'il se fut séparé des Montanistes pour faire une secte à part, que de dire qu'il l'a fait estant encore Catholique.] On croit qu'il l'a écrit en Afrique. ^c Il y refute particulièrement un astrologue judiciaire de ce temps là, qui estant Chrétien, pretendoit pouvoir continuer son exercice sans pecher.

NOTE 13. Tert. idol. c. 23. p. 112. a. b. cul. f. l. 2. c. 13. p. 181. c. n. R. p. 47. 1. 4 cul. f. l. 2. c. 1. 7. p. 174. a. b. c. 178. a. redi. t. 1. p. 25. 2. c. Bar. 206. § 4. Tert. idol. c. 19. p. 117. a. Du Pin, p. 231.

~~~~~

## ARTICLE VII.

*Tertullien tombe dans le schisme, & dans l'herese des Montanistes.*

TERTULLIEN avoit merité l'estime, l'affection, & le respect de tout le monde, par les ouvrages qu'il avoit faits pour l'instruction des Fideles, pour la défense de la verité Catholique contre les heresies, & pour justifier l'Eglise contre les calomnies des payens. C'est par ces moyens si glorieux, qu'il avoit rendu son nom celebre dans la bouche de toutes les Eglises, comme le dit S. Jerome. [Mais il ne persevera pas

sermone celebrat. 11. r.

Hier. chr. an 208.

jusqu'au bout, & il perdit sa couronne<sup>NOTE 14.</sup> en abandonnant la société des vrais Fideles, en quittant la foy orthodoxe pour se jeter dans le parti de l'erreur, & en se declarant l'ennemi & le calomniateur de l'Eglise Catholique:] Quoiqu'il ait eu, dit S. Augustin, divers sentimens peu conformes à la verité orthodoxe, & que dans les choses où sa croyance estoit Catholique, il se soit quelquefois servi d'expressions les plus dures & les plus insoutenables; neanmoins ce qui a fait proprement son heresie, c'est que se joignant aux Cataphryges [ou Montanistes,] qu'il avoit luy mesme refutez auparavant, il a commencé à condamner les secondes noces comme des adulteres, contre la doctrine de S. Paul.

Aug. h. 36. p. 14.  
1. b. c.

Hier. v. ill. c. 53.  
p. 284. d.  
4 Du Pin, p.  
245.  
6 Hier. p. 234.  
d.

Tert. in Marc.  
l. 1. c. 15. 30. 31.  
440. b. 452. b.

[Nous croyons selon ce que nous avons dit de ses ouvrages, qu'il estoit encore dans l'unité de l'Eglise en l'an 204.] Il y demeura jusqu'à la moitié de sa vie; <sup>a</sup>ce que l'on peut entendre de l'age de 40 ou 45 ans. <sup>b</sup>Car on tenoit qu'il avoit vécu jusqu'à l'extreme vieillesse. Mais, enfin, dit S. Jerome, l'envie & les mauvais traitemens des Ecclesiastiques de l'Eglise Romaine, le precipiterent dans les dogmes de Montan, qu'il suivit au moins depuis l'an 15 de Severe, [commencé vers le milieu de l'an 207 de J.C.

Nous avons vu<sup>V. les Montanistes §</sup> autrepart ce que c'estoit que l'heresie des Montanistes. Il ne sera pas neanmoins inutile de dire en un mot, que Montan ayant donné entrée dans son cœur au diable par l'ambition qui luy fit desirer l'episcopat, fut effectivement possédé par cet esprit de tenebres & d'illusion; lequel voulant par la permission de Dieu tromper beaucoup de monde par Montan, se deguisoit de telle sorte, que l'on eut d'abord de la peine à discerner si c'estoit une veritable possession, ou quelque effet extraordinaire du S. Esprit. Ce n'est pas que les plus saints Evesques de l'Asie mineure, où ce mal commença vers l'an 171, ne vissent bien tout d'abord ce que c'estoit, & mesme ne chassassent de l'Eglise & Montan & tous ceux qui le suivoient. Mais ils ne purent empescher que quelque peu de Phrygiens ne se laissassent surprendre à cette illusion, & ne la receussent comme une nouvelle prophetie. Le demon fortifia ineontinent ce parti en se saisissant de l'esprit & du corps de deux femmes nommées Prisque ou Priscille, & Maximille. Le mal passa jusques à Rome, où le Pape, qu'on croit estre Victor, estant mal informé de la verité, leur donna des lettres de paix, q' il revoqua neanmoins aussitost après, lorsqu'il eut

ſceu le veritable état des chofes. Ils furent condannez & excommuniez par toutes les Eglifes de l'Asie, & enfuite par toutes les autres, & ils confirmerent eux memes cet anatheme en ſe ſeparant de ceux qui ne recevoient pas leurs nouvelles propheties.

Il eſt étrange que Tertullien ait pu ſe prendre dans un piege ſi groſſier & ſi viſible, & ſe ſoit porté juſqu'à recevoir comme des oracles du S. Eſprit les folies & les imaginations de trois poſſedez. Mais luy meſme n'a pas voulu que nous puſſions douter de ſon malheur & de ſon crime. Outre les heresies qui ſe liſent dans ſes ouvrages, comme nous l'allons bientoft voir, ]il parle ſouvent avec eſtime de ſon Paraclet, c'eſt à dire comme il l'explique luy meſme, des propheties pretendues de Montan, Priſque, & Maximille. ]Il emploie ſon autorité en divers endroits avec elege, & n'a pas meſme honte d'alleguer les paroles, dit-il, du Paraclet, prononcées par la prophetefſe Priſque.

[Ce qui eſt encore plus faſcheux,] c'eſt qu'il declare hautement que la connoiſſance & la déſenſe de ſon Paraclet l'avoit ſeparé des Pſyquiques, c'eſt à dire des Catholiques, à qui les Montaniſtes donnoient ce nom [comme à des hommes charnels & animaux, qui n'eſtoient pas aſſez ſpirituels pour diſcerner les operations du S. Eſprit.] Il dit qu'il a renoncé aux ſentimens qu'il avoit loſqu'il eſtoit parmi eux, qu'il a rejetté la ſocieté du plus grand nombre, & qu'il veut aimer la verité avec un petit nombre de perſonnes. On le voit triompher ridiculement ſur les pratiques particulieres de ſa ſecte, & inſulter aux Catholiques comme à des gents qui n'eſtoient pas éclairés des lumieres du S. Eſprit, & dont la gloire ne conſiſtoit que dans le grand nombre. On le voit qui s'établit avec un orgueil inſupportable juge ſouverain de l'Egliſe. On le voit uſer contre elle d'invectives ſi ſanglantes & ſi horribles, qu'on auroit honte de les rapporter. On le voit oppoſer aſſez clairement ſon Eglife ſpirituelle, c'eſt à dire celle qui eſtoit conduite par le Paraclet de Montan, à l'Egliſe ſainte des Evesques Catholiques. Il eſt viſible encore qu'il avoit avec ceux de ſa ſecte ſes eglifes particulieres dans leſquelles ils s'aſſembloient hautement & en foule durant meſme la perſecution, comme pour irriter les payens; pendant que les Catholique ne s'aſſembloient qu'avec beaucoup de precaution & de ſecret.

[Comme il fait profeſſion de ſe ſeparer de l'Egliſe Catholique,] auſſi il reconnoiſt que ceux qu'il appelle les Pſyquiques

luy disoient anatheme à cause de ses nouveautez profanes, [soit que cet anatheme fust prononcé contre luy en particulier, soit qu'il n'osast defavouer que celui dont on frapoit tous les Montanistes, ne rombast sur luy comme sur les autres.

Après qu'il s'est luy mesme condanné comme heretique & schismaticque, il ne faut pas s'étonner que les Peres ne l'aient pas traité d'une maniere plus favorable. Nous voyons que S. Cyprien qui le regardoit comme son maistre, ne l'a neanmoins jamais allegué lorsqu'il en avoit le plus d'occasion, comme dans la dispute sur le baptesme des heretiques. S. Hilaire declare que son erreur a osté l'autorité aux écrits les plus raisonnables qu'il eust faits auparavant, en sorte qu'il ne veut pas mesme s'en servir pour instruire la pieté des Fideles. S. Pacien reconnoist aussi sans difficulté qu'il estoit devenu heretique. S. Jerome, qu'on peut dire n'avoir pas esté moins son disciple que S. Cyprien, témoigne assez clairement qu'il a quitté l'Eglise pour tomber dans les erreurs de Montan; & qu'il l'a attaquée par divers ouvrages. Il condanne son heresie en mesme temps qu'il admire son esprit; & il rejette absolument son témoignage, comme d'un homme qui n'estoit pas, dit-il, de l'Eglise.

[Nous avons déjà vu que] S. Augustin dit qu'il est devenu heretique en passant dans le parti des Cataphryges, & en condannant les secondes nocces; & il nous apprendra encore qu'il devint enfin heresiarque. Il le reprend plusieurs fois d'avoir soutenu sur le sujet du mariage la doctrine superbe des heretiques avec beaucoup d'éloquence, mais aussi sans nulle sagesse. Julien le Pelagien rejette aussi les opinions profanes de Tertullien, quoique sur un sujet où il n'est pas fort coupable. Vincent de Lerins deplore sa chute comme une des plus grandes tentations qui pult arriver à l'Eglise, & reconnoist avec douleur qu'il a changé de sentiment, qu'il n'est pas demeuré dans le dogme Catholique, c'est à dire dans la foy ancienne & universelle; & qu'en approuvant les fausses propheties de Montan, il a mérité qu'on le rejetast luy mesme comme un faux prophete.

Enfin ce consentement de l'Eglise contre Tertullien est si visible dans tous les siècles, que M<sup>r</sup> Rigaut mesme qui voudroit bien pouvoir défendre cet auteur, est obligé de le reconnoistre, & de dire que c'est la plus grande preuve qu'on puisse alleguer pour montrer qu'il a suivi des sentimens opposez aux Catholiques. [On peut dire neanmoins que ses propres écrits le prouvent encore plus fortement, comme on l'a déjà vu, & com-

Hil can. s. p.  
145. 2. d.

Paci. ep. 3. t. 3. p.  
68. a.  
4 Hier. v. 11. c.  
53. p. 234. d.

in Ruf. l. 3. c. 8.  
p. 242. c.  
6 in Helv. c. 9  
p. 13. a.  
Aug. h. 86. p. 14.  
1. c.

vid. c. 4. s. t. 4.  
p. 3. 2. 2. a. b. p. n  
adv. l. 2. c. 9. p.  
263. 2. b. c.

op. imp. l. 2. c.  
178. p. 96. 1. c.  
6 Vinc. L. c. 24.  
p. 354.

Tert. pr. x. f. p. 7.  
c.

me on le verra encore par la fuite. Nous souhaiterions aussi nous mesme le pouvoir défendre. Mais il ne nous est pas permis de justifier celui que la verité condamne : L'Ecriture défend aussi bien d'absoudre un coupable que de condamner un innocent : & après tant de preuves de la chute effroyable de ce grand homme, il ne nous reste qu'à adorer la profondeur des jugemens de Dieu, & à admirer son infinie misericorde, qui pouvant abandonner tous les hommes à leur foiblesse, & au malheur qu'ils ont mérité, sauve & soutient ceux qu'il luy plaît par une bonté toute gratuite, & souvent les plus foibles.]

## ARTICLE VIII.

*Causes de la chute de Tertullien.*

[COMME Dieu ne fait rien qu'avec une extreme sagesse, il veut pour l'ordinaire que les effets de sa providence soient produits par des causes visibles aux yeux des hommes. C'est pourquoi plusieurs ont recherché quelles pouvoient avoir esté celles de la chute de Tertullien. Mais nous ne voyons point qu'on en puisse rien dire de positif, que ce que nous en avons dit après S. Jerome,] qui est que la jalousie & les mauvais traitemens des Ecclesiastiques de Rome le precipiterent dans l'heresie de Montan : & ce seroit inutilement qu'on chercheroit sur cela quelque chose de plus clair & de plus expliqué, puisque l'histoire ne nous dit rien davantage.

[On peut néanmoins joindre à cela] une conjecture assez vraisemblable de Baronius, que Procle ou Procule, (car S. Jerome l'appelle ainsi,) fameux défenseur du Montanisme, est celui mesme dont Tertullien loue l'éloquence Chrétienne, & la virginité conservée jusqu'à une heureuse vieillesse, & dont il declare qu'il veut suivre en tout les sentimens ; & qu'ainsi il est vraisemblable que ce fut luy qui le pervertit, & qui l'attira à son parti par l'estime de sa vertu apparente. Il est certain au moins que Procle le Montaniste estoit à Rome sous Zephyrin, & qu'il ne participoit point à l'erreur de quelques autres Montanistes, qui disoient que le Fils estoit le mesme que le Pere, & de quoy Tertullien estoit tout à fait éloigné. [Nous avons déjà parlé de ce Procle en un autre endroit.]

Quelques uns ont voulu dire que le regret de n'avoir pas esté fait Eveque de Carthage ou de Rome, avoit fait sortir Ter-

Hier. v. ill. c. 53. p. 284. b.

Du Pin, p. 246.

Bar. 201. § 101  
Hier. v. ill. c. 59. p. 287. b.  
Tert. in Val. c. 5. p. 291. b.

Eusl. l. 6. c. 20. p. 222. 223.

Tert. cat. c. 52. p. 54. c.  
in Prax. per totum.

Bar. 201. § 9.

§ 7.

tullien de l'Eglise. 'Mais ce sont des conjectures [sans fondement,] recherchées pour affoiblir le passage de S. Jerome, comme Baronius l'avoue luy mesme: 'Et plus il s'efforce de fortifier la conjecture du pontificat, en representant que Tertullien pouvoit avoir eu quelque jalousie de le voir tenu par Victor Africain, dit-on, comme luy, [plus cette conjecture devient foible, puisqu'il est plus probable qu'il est tombé sous Zephyrin que sous Victor.]

§ 13.

'Ce que l'on dit de sa legereté qui luy faisoit croire à des visions de femmes, [n'est pas plus considerable, puisque cette legereté ne paroist que dans les livres faits depuis son heresie; & peut ainsi en avoir esté la punition plutost que la cause.]

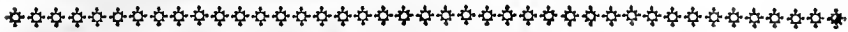
§ 10|Tert. vit.  
c. 5. p. 35|Du  
Pin, p. 246.

'On remarque qu'il avoit une severité naturelle qui le portoit toujours à ce qu'il y avoit de plus rigoureux, & qu'ainsi il faut moins s'étonner qu'il ait esté surpris par des heretiques qui faisoient une profession extérieure d'une vie plus austere, & d'une continence plus pure que les Catholiques mesmes. Cette conjecture peut avoir plus de fondement que les autres, puisque la dreté de son style pourroit mesme estre une marque de celle de son naturel: & il est visible qu'il a toujours esté opposé aux secondes nocces, quoiqu'il ne les ait pas toujours condamnées. [Il faut néanmoins avouer que cette severité paroist beaucoup davantage depuis sa chute que devant. Ce qui est encore plus vray de cet orgueil qui luy fait parler comme le maistre de l'Eglise; puisque dans ses livres Catholiques, il y rémoigne en beaucoup d'endroits une tres grande humilité, ce qui ne se trouve point dans les autres.]

Vinc. L. c. 24. p.  
354.

Aprés avoir fait voir la foiblesse des conjectures des nouveaux auteurs, il faut revenir aux anciens,] & reconnoistre ingenuement avec Vincent de Lerins, que Dieu a voulu éprouver & comme tenter la foy de l'Eglise; voir si on s'attachoit aux hommes, ou à la verité inébranlable & infaillible de la parole de Dieu. [Il a voulu faire trembler les personnes les plus saintes & les plus habiles, & les tenir dans l'humilité, en permettant la chute d'un si grand homme, qui paroissoit la plus ferme colonne du Christianisme. On peut ajouter encore, que s'il n'y a point de chute qui n'ait sa source & sa racine dans l'orgueil, comme ont dit les Saints, & si le schisme & l'heresie sont particulièrement regardez comme la suite & la punition de ce peché le plus dangereux de tous & le plus universel, plus Tertullien a receu de dons de la nature & de la grace, plus il a esté

esté exposé à la tentation de l'orgueil. Plus il paroist avoir esté éloigné des vices des hommes, plus il a eu sujet de craindre de tomber dans ceux des demons.]



## ARTICLE IX.

*Heresies que Tertullien a prises des Montanistes : Il se condamne luy mesme.*

**I**L faut voir maintenant en particulier quelles ont esté les erreurs & les heresies de Tertullien. Pour commencer par ce qui regarde Montan, & son Paraclet,] il est certain que Tertullien reconnoissoit encore après son schisme que hors le livre des Actes nous n'avons point de preuve que J.C. ait accompli la promesse qu'il avoit faite d'envoyer le S. Esprit, & entre les articles reconnus dans l'Eglise avant le commencement des heresies, il y met celui-ci, Que J.C. a envoyé selon sa promesse le S. Esprit Paraclet, pour sanctifier la foy de ceux qui croient au Pere, au Fils, & au S. Esprit.

Tert. in Marc. l. 5. c. 2. p. 578. c.

in Prax. c. 2. p. 635. a. b.

[Il semble donc que son sentiment fust que le S. Esprit avoit veritablement esté donné aux Apostres, quoique quelques Montanistes l'aient nié ; mais qu'il n'avoit pas entierement formé & instruit l'Eglise par eux ; qu'il s'estoit reservé diverses choses pour les declarer peu à peu quand il voudroit, & par qui il voudroit ; & que c'est ce qu'il avoit fait dans Montan par une operation & une mission extraordinaire, en effeétant encore la promesse que J.C. a faite d'envoyer le S. Esprit. Cette pensée de Tertullien paroist par divers endroits de ses ouvrages contre l'Eglise, & particulierement] par les trois premiers chapitres du livre de la Monogamie : [& elle pourroit paroistre n'avoir rien que de vray & de legitime, si l'on entendoit simplement que le S. Esprit par les grands hommes qu'il donne de temps en temps à l'Eglise, fait mieux entendre les veritez contenues dans l'Ecriture, & toujours crues par l'Eglise d'une maniere plus obscure ; en sorte que c'est mesme à l'Eglise à juger de ces éclaircissements.

p. 673. 675.

Mais Tertullien ne reconnoissoit point cette necessité de l'approbation de l'Eglise ;] & il étendoit son principe jusqu'à croire que comme J.C. a aboli ce qui avoit esté établi par Moysé, aussi son Paraclet pouvoit rejeter ce que S. Paul.

monog. c. 14. p. 686. b.

c. avoit permis : '& il ne trouve pas mesme d'inconvenient à dire que comme J. C. a apporté un état différent de celui de la Loy, aussi son Paraclet en avoit apporté un autre différent de celui qui avoit duré depuis J.C. jusqu'à Montan. Il attribue l'enfance de la justice à la Loy & aux Prophetes, sa jeunesse à l'Evangile, sa perfection & sa maturité à son Paraclet. Et ce qui est plus étrange, c'est que les Catholiques luy objectant que l'on pourroit attribuer au S. Esprit selon son raisonnement tout ce que le demon voudroit suggerer de nouveau, pourvu qu'il fust plus severe que la discipline commune; il n'y répond point autrement qu'en disant que le demon commencé toujours par ruiner la foy de la divinité, & puis renverse la discipline. [On voit assez jusqu'où va ce principe, & quand nous n'aurions point les preuves par lesquelles nous avons montré que Tertullien a fait schisme avec l'Eglise, & a esté frapé d'anatheme; il suffit qu'il ait enseigné clairement une doctrine si impie, & qu'on ne peut recevoir sans renverser toute l'Eglise.]

c. l. p. 673. b. c. 'Entre les dogmes que ces spirituels, (car c'est ainsi que Tertullien qualifie ceux de sa secte,) avoient appris de leurs fausses revelations, [le plus celebre] est la condamnation des secondes noces. [Non seulement Tertullien parle tres fortement contre ce remede permis par S. Paul, comme contre une chose odieuse, ce qu'il a fait estant encore Catholique dans le premier livre à sa femme : & on le pourroit excuser sur cela, comme on excuse les expressions de S. Jerome:] mais il ne met point de difference entre avoir deux femmes en mesme temps, ou les avoir l'une après l'autre : 'Il condanne les secondes noces comme illicites, tout de mesme que l'adultere : 'Il met les bigames à la porte de l'Eglise avec les adulteres & les fornicateurs, pour pleurer leurs pechez sans esperance d'estre reconciliez, ni de rien remporter de leur soumission à l'Eglise que la publication de leur honte.

[Aprés une declaration si nette du sentiment de Tertullien, il reste à voir si ç'a esté dans luy une erreur pardonnable, ou une veritable heresie. Mais ce seroit faire tort à la pieté des Fideles de croire qu'ils voulussent suivre en cela d'autre lumiere que celle de l'antiquité, selon laquelle ce point est décidé bien nettement.] Car S. Augustin ne craint point de traiter Tertullien d'heretique pour ce sujet. S. Jerome dit de mesme que le livre de la Monogamie écrit pour défendre cette doctrine, est heretique, & visiblement contraire à S. Paul. Et Tertullien recon-

Aug. h. 86. p. 14.  
l. c.  
4 Hier in Tit.  
l. p. 246. a.  
Tert. monog.  
c. 2. l. p. 673. c.  
637. 2.



noist luy mesme que de son temps ceux qui rejettoient Montan, [c'est à dire toute l'Eglise,] condannoient cette conduite comme une heresie.

[Non seulement il avoit appris de Montan à condanner les secondes noces;] mais encore<sup>a</sup> à oster à l'Eglise le pouvoir de remettre les pechez capitaux après le baptesme, <sup>a</sup> selon la doctrine de ses femmes insensées & blasphematrices, <sup>b</sup> ben mesme temps qu'il l'accordoit à Montan. Que s'il paroist quelquefois en accorder l'autorité à l'Eglise, & ne luy en interdire que l'usage, il s'explique trop clairement dans la suite; pour en rien conclure qui le puisse excuser un peu. Il est vray qu'il ne refuse pas le pardon à toutes sortes de pechez. <sup>c</sup> Mais il le refuse néanmoins à tous ceux qu'il appelle mortels ou capitaux, pour lesquels il ne veut pas mesme que l'on prie. [Ainsi il ne faut pas s'étonner] que S. Jerome ait dit generalement que Tertullien rejettoit les Chrétiens qui recouroient à la penitence.

Il excluoit particulièrement les adulteres de la grace de l'absolution; [en quoy on eust pu le tolerer, s'il fust demeuré dans l'humilité & la charité d'un enfant de l'Eglise.] Car S. Cyprien dit que du temps de ses predecesseurs, il y avoit eu quelques Evesques d'Afrique qui avoient cru ne devoir point accorder la paix & la communion aux adulteres, & qui avoient absolument fermé à ce crime la porte de la penitence. Mais ils ne soutenoient pas leurs sentimens avec une obstination & une dureré qui rompist l'unité de l'Eglise, & ils ne se separoient point de la communion des autres Evesques qui accordoient ce qu'eux ne jugeoient pas devoir accorder, [au lieu que Tertullien qui n'estoit pas mesme Evesque, parle comme s'il eust esté le maistre de l'Eglise, & l'oracle du S. Esprit, & comme si on n'eust pu accorder l'absolution aux adulteres sans renoncer à toute pudeur.] Il comprend mesme la fornication & la bigamie sous l'adultere; & a peine à n'y pas mettre encore les mariages qui ne se font pas avec la connoissance publique de l'Eglise.

C'est encore dans l'ecole de Montan son Paraclét, qu'il avoit appris qu'il n'estoit pas permis<sup>d</sup> de fuir durant la persecution, ni de s'en exempter pour de l'argent. Il va jusqu'à cet excés de dire qu'il vaut mieux renoncer à la foy dans les tourmens, que de la conserver par la fuite; ce qu'il exprime en des termes qui font horreur.

V. les Montanistes § 8.

Tert. de pud. per totum.

<sup>a</sup> Hier. ep. 146.

p. 127. b.

<sup>b</sup> Tert. pud. c.

21. p. 743. b.]

744. a. b.

c. 7. 19. p. 722.

d] 74 c. d.

e 14. 21. p. 743.

b] 743. d.

c. 19. p. 741. b.

Hier. ep. 146. p.

127. b.

Tert. pud. c. 1.

p. 715.

Cyp. ep. 52. p.

99. 2.

Tert. pud. c. 1.

4. p. 715. d. 713.

d.

Aug. c. 14. p. 700.

c. 10. p. 696. b.

NOTE 16.

Aug. h. 86. p.  
14. 1. c.

[Nous avons vu] que S. Augustin dit que Tertullien avoit refuté les Cataphryges (ou Montanistes) avant que de se joindre à leur secte. [Ce Pere semble avoir voulu marquer par là le catalogue des heretiques attribué à Tertullien, & joint à son livre De la prescription : car les Cataphryges y sont mis au nombre des heretiques. Mais quoiqu'il y ait sujet de douter que ce catalogue soit de Tertullien ; ce que dit S. Augustin ne laisse pas d'estre veritable. Car on peut dire qu'il avoit combatu les Montanistes, quoiqu'il ne songeast peuteestre pas à eux,] lorsqu'il avoit reconnu que les secondes noces sont permises, <sup>a</sup> qu'il est licite de fuir pour éviter la persecution, <sup>b</sup> que l'Eglise a le pouvoir d'accorder la rémission des pechez après le baptesme, & que mesme les Martyrs usoient de cette autorité. [Et quelle difficulté qu'il y ait pour les consequences que l'on doit tirer de cette doctrine,] <sup>d</sup> il est toujours constant que Tertullien estant Montaniste, avoit d'autres sentimens sur la penitence qu'il n'avoit eus estant Catholique. [Il a surtout combatu & les Montanistes & tous les autres novateurs, lorsqu'il a soutenu dans tout son livre De la prescription, que nous ne devons rien recevoir que de J. C. par les Apostres ; & qu'on apprend ce qui a esté enseigné par les Apostres, en voyant ce qui s'enseigne dans les Eglises fondées par eux.] Aussi on n'a pas manqué de luy objecter ce principe [qu'il avoit si bien établi ;] & il y répond d'une maniere qui ouvre la porte à toutes sortes d'heresies, pourvu qu'elles n'attaquent pas l'article de la divinité.

Tert. ad ux. l. 2.  
c. 1. p. 187.  
a l. 1. c. 3. p. 183.  
b) pat. c. 13. p.  
p. 163. 2  
c) pœni. c. 7. p.  
145. c. | Paci. ep.  
3. p. 65. a.  
e Tert. ad M. c.  
1. p. 155. c.  
d) pud. c. 1. p.  
715. d. | Hier. ep.  
146. p. 127. a.

Tert. monog.  
c. 2. p. 673. c. d.  
c. d. | vel. c. 1. p.  
292. b. c.



## ARTICLE X.

*Diverses erreurs de Tertullien qui ne regardent point le Montanisme.*

[**O**UTRE les heresies que Tertullien avoit apprises de son Paraclet, il a eu encore divers autres sentimens peu conformes à la verité. Et comme il est difficile de mettre une suite dans des choses si différentes, nous suivrons celle que Pamelius y a mise, en omettant ce qui ne paroist pas considerable.]

Te t. vel. c. 7. p.  
177. d & alibi.

Tertullien marque en divers endroits que les anges avoient peché avec les femmes des hommes, expliquant des anges ce que l'Ecriture dit des enfans de Dieu, comme il lit luy mesme. [Il ne faut pas néanmoins s'étonner qu'il soit tombé dans cette

imagination, qui paroist venir des Juifs,] puisqu'elle se trouve dans Joseph; [car elle a esté embrassée par beaucoup de Saints devant & après Tertullien.

Il a eu des erreurs bien plus grossieres sur le sujet de l'ame.] 'Non seulement il écrit que c'est un corps, <sup>a</sup> ce que l'on pourroit expliquer en un bon sens: <sup>b</sup> mais il pretend outre plusieurs rêveries, qu'elle a un sexe, estant par elle mesme masse ou femelle; <sup>c</sup> qu'elle a toutes ses trois dimensions, la longueur, la largeur, & la profondeur; <sup>d</sup> qu'elle a la forme & la figure du corps humain; qu'elle est palpable, transparente, & de la couleur de l'air; & cela fondé sur des imaginations des Montanistes, & des visions de femmes. 'Qui pourroit croire, dit S. Augustin, qu'un homme püst estre si eloquent & si habile, avec un esprit capable de ces folies? Mais c'est un exemple qui nous doit faire trembler, & non un sujet de raillerie. 'Car cet homme qui ne pouvoit concevoir que rien fust réellement, & ne fust pas un corps, estoit cependant un genie subtil, [grand, & élevé.] 'S. Fulgence dit qu'il est tombé sur cela dans une tres grande erreur, & dans un egarement deplorable.

'Un ancien auteur dit qu'on faisoit un crime à Tertullien d'avoir cru la propagation des ames; <sup>e</sup> & Julien le Pelagien dit que cette opinion a esté condannée parmi les erreurs profanes de cet auteur. <sup>f</sup> Il tient effectivement que les ames viennent l'une de l'autre par une espece de production & de propagation, & ne sont pas formées chacune par une nouvelle creation. [Mais on ne l'auroit pas condannée alors sur cela, puisqu'on sçait] que d'autres personnes tres saintes & tres éclairées n'ont pas osé dire que cette opinion fust fausse, ni impossible. <sup>g</sup> Et S. Augustin répondant sur Tertullien mesme à Julien, dit qu'il ne rougissoit point d'avouer qu'il ignoroit ce que ceux qui pretendoient le savoir, ignoroient aussibien que luy.

'Tertullien a fait un livre exprés du Paradis, où il s'est efforcé d'établir que toutes les ames soit des bons, soit des méchans, sont retenues dans les enfers jusques au jour du jugement. Il en exceptoit seulement celles des Martyrs, qu'il plaçoit dans le Paradis. Il décrit ce paradis dans son apologie comme un lieu d'une beauré divine, dit-il, separé de la connoissance de nostre monde par la zone de feu, comme par une muraille. Mais il le destine en cet endroit à recevoir les esprits des Saints, sans l'approprier aux Martyrs. 'Dans un autre ouvrage il reconnoist aussi que les Martyrs <sup>h</sup> jouissoient de Dieu dans ce paradis, ce qu'il

immorantur  
penes Domi-  
num.

Jos. ant. l. i. c. 4.  
p. 8. c. d.

Tert. de ani. c.  
9. f. 310. c. & c.  
4 Aug. h. 86. p.  
14. 7. b. c.  
6 Tert. de ani. c.  
36. p. 337. b. c.  
c. c. 9. p. 310. d.  
d p. 311. b. c.

Aug. gen. lit. l.  
10. c. 26. t. 3. p.  
265. 1. a.

alc. 25. p. 264. 2.  
a.

Fulg. præd. l. 3.  
c. 21. p. 496.

Præd. c. 26. 85.  
p. 28. 79.  
e Aug. op. imp.  
l. 2. c. 178. p. 96.  
1. e.  
f Tert. de ani.  
c. 27. 36. p. 330.  
339. b.

Aug. ep. 157. p.  
273. 1. c. & c.  
Fulg. Greg.  
g Aug. op. imp.  
l. 2. c. 178. p. 96.  
1. e.

Tert. de ani. c.  
55. f. 353. d.

c. d.  
p. c. 47. p. 42. 1.  
b.

1. c. c. 43. p. 411.  
b. c.

in Marc. l. 4. c.  
34. p. 55. 7. 60.

refusé à tous les autres, qu'il retient dans les enfers. [Il paroît néanmoins avoir depuis changé de sentiment.] Car dans le livre contre Marcion, il distingue les enfers du sein d'Abraham, où les ames des Saints soit Juifs, soit Gentils, attendent la resurrection; & il dit que ce sein d'Abraham est une region plus sublime que les enfers, quoiqu'elle ne soit pas le Ciel.

bapt. c. 35. p. 262.  
d|pud. l. c. 19. p.  
739. b.

'Il est visible qu'il a cru que le baptesme des heretiques estoit nul. [Mais ce n'estoit pas une chose qui pust le faire condamner en ce temps là. Nous en avons déjà parlé.]

in Marc. l. 2. c.  
16. p. 466. a|in  
Pr. c. 7. p. 639. a.  
e Aug. h. 86. p.  
14. 7. b. c.  
6 c|Tert in  
Herm. c. 35. p.  
284. 2|carn. c.  
11. p. 368. a.  
e Aug. gen. lit.  
l. 10. c. 25. p.  
264. 2. a.

'Il attribue nettement un corps à Dieu: <sup>a</sup>surquoi néanmoins S. Augustin dit qu'on ne le peut pas traiter d'heretique, <sup>b</sup>puisqu'il est visible que par le mot de corps il entend l'estre & la substance propre à <sup>c</sup>chaque chose, <sup>e</sup>& il n'y a pas d'apparence qu'il fust assez fou pour croire que Dieu fust passible, luy qui a fort bien remarqué que tout corps l'estoit. <sup>d</sup>S. Fulgence ne laisse pas de l'accuser sur cela d'egarement & de folie: <sup>e</sup>& plusieurs personnes habiles ont cru qu'il vouloit que Dieu fust effectivement corporel.

d Fulg. pr. ad. l.  
3. c. 21. p. 496.  
e Bul. l. 3. c. 10.  
p. 401. c.  
f P. Aur. sp. c. 2.  
p. 12. b.  
g Tert. pœni. c.  
10. p. 147. b|  
bapt. c. 6. p. 258.  
c. exh. c. 7. p.  
668. d|pud. c. 21.  
p. 744. 2. b.  
h in Herm. c. 3.  
p. 266. d.  
Bul. l. 2. c. 10. p.  
224||. 3. c. 10. p.  
397. 431 Du  
Pin, p. 300. i.

'On marque encore entre les heresies de Tertullien cette maxime qu'il avance en divers endroits, <sup>g</sup>Que l'Eglise peut estre en deux ou trois personnes laïques. [Il n'y a néanmoins que le livre de l'exhortation à la chasteté dans lequel il soit difficile de luy donner un bon sens.

Bul. l. 3. c. 10. p.  
398-424.

Il n'est pas tout à fait aisé de l'excuser de l'erreur d'Arius.] <sup>h</sup>Au moins il dit fort positivement & fort clairement que Dieu n'a pas toujours esté Pere, parcequ'il ne l'a pu estre avant que le Fils ait esté, & qu'il y a eu un temps que le Fils n'estoit pas. 'Néanmoins un auteur nouveau qui a beaucoup travaillé sur cette matiere, & sur Tertullien en particulier, croit qu'après avoir examiné tous ses sentimens, il faut dire qu'il s'est quelquefois mal exprimé pour ne vouloir pas parler comme le vulgaire; mais qu'après bien des courses & bien des tours, il revient enfin au sentiment commun & Catholique sur la Trinité. 'Il s'étend surtout beaucoup pour montrer que le passage dont nous parlons n'a point dans le fond le sens Arién qu'il presente d'abord à l'esprit.

[Il est encore difficile d'exemter Tertullien de l'erreur d'Helvide, qui disoit que la Mere de Dieu avoit cessé d'estre

1. S. Augustin parle assez souvent des opinions de Tertullien sur la nature de Dieu, & sur l'ame, comme dans l'epistre 157, p. 272. 1. c. dans le livre 10 de *Genesi ad literam*, c. 25. 25. 1. 3. p. 254. 255, dans le traité des heresies, *har. 86. 1. 6. p. 14. 1. b. c.*, & dans le second livre de l'ame & de son origine, c. 5. 7. p. 490. 1. c.

vierge.] 'Car il ne rejette pas ce sentiment, <sup>a</sup>& mesme il dit positivement *semel nuptura post partum*, [à quoy je ne sçay si l'on peut donner un bon sens.] <sup>b</sup>Aussi Helvide ayant cité Tertullien sur ce sujet, S. Jerome ne répond autre chose, sinon que Tertullien n'estoit pas un homme de l'Eglise.

Tert. vel. c. 6.  
p. 197. b.  
a monog. c. 8.  
p. 67. d.  
b Hier. in Helv.  
c. 9. p. 13. c.

[Il n'est point necessaire de s'étendre ici sur l'opinion des Milenaires,] que Tertullien a suivie [après beaucoup de grands hommes,] mais qu'il n'entendoit que d'une felicité spirituelle.

Tert. in Marc.  
l. 3. c. 24. p. 499.  
c.

[Il ne faut pas neanmoins oublier] un prodige qu'il dit sur cela estre arrivé en Judée dans la dernière guerre d'Orient, [c'est à dire vers l'an 198.] Car il raporte que l'on vit alors durant 40 jours comme une ville suspendue en l'air avec toutes ses murailles: ce qui ne paroissant que le matin, s'évanouissoit à mesure que la lumière du jour augmentoit. Il parle de cela comme d'une chose tres certaine, & dont les payens mesmes estoient témoins.

'Le P. George demeure aussi d'accord qu'il a tenu cette erreur, que J. C. estoit apparu dans l'ancien Testament avec une chair aussi réelle & aussi veritable que celle qu'il a tirée de la S<sup>te</sup> Vierge; ce qu'il enseigne particulierement dans le 3<sup>e</sup> livre contre Marcion.

redi. t. 1. p. 32.  
33.  
in Marc. l. 3. c.  
9. p. 484. 485.



## ARTICLE XI.

*Tertullien fait divers écrits contre l'Eglise, refute les Valentinians, Marcion, & Praxeas.*

[TERTULLIEN ne se contentant pas d'avoir déchiré le sein de l'Eglise par sa separation, il s'emporta contre elle par des écrits tres injurieux & pleins d'invectives. Le livre de

NOTE 17. la Monogamie "peut avoir esté fait le premier,] puisqu'il y examine d'abord la question generale, si l'on peut soutenir que le Paraclét ait enseigné quelque chose de nouveau, & qui soit différent de la tradition Catholique, ou qu'il ait diminué la legereté du joug de J. C. par des observances plus onereuses. [Le sujet de ce livre est de condamner les secondes noces.] C'est

Tert. monog.  
c. 2. p. 673. c.  
Hier. vill. c. 53.

in Tit. l. p. 246.  
a.

pourquoi S. Jerome dit non seulement qu'il est fait contre l'Eglise, mais mesme qu'il est heretique, & visiblement contraire à S. Paul.

Tert. jej. c. 112.  
p. 701. c. 708. c.  
d.

'Les Catholiques reprochoient les Montanistes d'avoir des jeûnes particuliers, de prolonger d'ordinaire jusques au soir leurs stations, qui estoient les jeûnes du mercredi & du vendre-

di, où l'on avoit accoutumé de manger sur les trois heures, & d'observer les xerophagies, c'est à dire des jours où ils s'abste-  
noient de viande, de plusieurs fruits, de vin, & mesme du bain.

c.15 p.712.b.

c.213.p.702.a|  
711.a.b.

'Ils observoient tous les ans ces xerophagies durant deux semaines, en exceptant néanmoins le samedi & le dimanche.' Les Catholiques ne blasmoient pas ces observations comme mauvaises, puisqu'ils les pratiquoient quelquefois eux mesmes; mais ils ne vouloient pas qu'on les traitast de commandement & de nécessité, & cela sur l'autorité de la nouvelle prophetie. b Ainsi ils les rejettoient comme des nouveutez dignes d'anatheme. C'est surquoi Tertullien a fait son livre Des jeûnes, quelque temps après avoir fait celui de la Monogamie.

Hier.7p.54.p.  
128.d.

4 Tert.7sj.c.2.  
p.701.a.

6 c.1.p.701.c.d.

Hier.v.ill.c.53.  
c ep.146.p.127.  
b.

'Le livre de la pudicité est fait aussi contre l'Eglise, & Tertullien qui y suit les egaremens & les blasphemes de ses folles prophetesses, y soutient contre la verité qu'il ne faut pas recevoir les Chrétiens penitens à la grace de la reconciliation, [particulièrement ceux qui ont violé les regles de la chasteté.] Il semble qu'il ait fait cet ouvrage à l'occasion d'un Evesque qui declara positivement qu'il pardonnoit les adulteres à ceux qui en faisoient penitence: [Plusieurs l'entendent du Pape Zephyrin: mais nous n'y voyons pas assez de fondement, non plus qu'à] ce que d'autres croient, que c'estoit l'Evesque de Carthage, [quoiqu'il semble y avoir plus de probabilité à cette conjecture qu'à l'autre.]

Tert.pud.c.1.  
p.715.c.

vii.c.5.p.69-  
73.

Hier.v.ill.c.40.  
53.p.282.c.d|  
284.d.

d in Nah.pr.  
p.66.b.

e Euf.1.5.c.17.p.  
183.c.& alibi.

f Hier.v.ill.c.  
40.53.p.282.c|  
284.d.

g c.40|Euf.1.5.  
c.18.p.186.b.

Hier.v.ill.c.  
40.p.231.c.

Præd.c.26.85.  
p.28.79.

'Il écrivit encore contre l'Eglise six livres intitulez *De l'extase*, c'est à dire savoir si les veritables Prophetes conservent toujours la liberté de l'esprit & du jugement, c comme les Catholiques le soutenoient contre Montan. f Il en ajouta un septieme pour refuter en particulier Apollone, g qui écrivit contre les Cataphryges 40 ans après leur commencement, [c'est à dire vers l'an 211, au commencement de Caracalla; d'où l'on peut juger à peu pres du temps que Tertullien luy répondit. Nous avons perdu tous ces sept livres, dont le dernier seroit assurément bien important pour l'histoire des Montanistes,] puisque Tertullien taschoit d'y soutenir tout ce que ce défenseur de l'Eglise avoit combattu. Le Prædestinatus parle de cet ouvrage de Tertullien contre Apollone; & il y en ajoute un autre dont il raporte mesme quelques paroles, fait contre le Pape Soter, qu'il dit avoir écrit contre les Montanistes. [Mais tout cela NOT 18 reçoit assez de difficulté.

Tertullien a fait encore beaucoup d'autres ouvrages depuis son

son schisme sur divers sujets, & mesme il en a fait de tres considerables contre d'autres heretiques. Nous en parlerons ici selon l'ordre du temps, autant que nous en pourrons remarquer quelques vestiges.]

'Il a écrit contre Hermogene le livre que nous en avons encore aujourd'hui, avant que d'écrire contre les Valentiniens:<sup>a</sup> & il paroist qu'il estoit deslors Montaniste, puisqu'il reprend fort aigrement Hermogene sur la pluralité des femmes, ce que cet heretique vouloit défendre par l'Écriture: [Car il y a peu d'apparence de le vouloir entendre de plusieurs femmes en mesme temps.] Il combat dans ce livre l'herese de ceux qui tenoient avec Hermogene une matiere eternelle & increée.<sup>b</sup> Il écrivit contre le mesme heretique un autre livre [que nous avons perdu,] intitulé *De censu anime*, ou De l'origine de l'ame, pour montrer qu'elle n'a point esté rirée de la matiere: & il y prouvoit aussi qu'elle a naturellement l'usage du libre arbitre. Ce livre fut fait avant celui De l'ame, [& ainsi avant l'an 207, comme nous montrerons plus bas.] Vincent de Lerins parle de ce que Tertullien a écrit contre Hermogene.

'Si le Proculus qu'il loue dans le livre contre les Valentiniens est le celebre Procle des Montanistes, "comme il y a bien de l'apparence, il faut qu'il n'ait composé cet écrit qu'après son schisme. Il est certain, comme nous venons de dire, qu'il ne le fit qu'après avoir refuté les heresies d'Hermogene sur la matiere increée. Il se contenta dans ce livre d'expliquer les impietez des Valentiniens, & de montrer plustost les plaies qu'il leur pouvoit faire, que de leur en faire de veritables, reservant à un autre temps la refutation de leurs erreurs. Comme il estoit obligé de se servir de plusieurs termes qui leur estoient propres, tirez du grec & composez de plusieurs mots, il les mit la plupart en grec dans son original, avec la signification à la marge, & ceux qu'il mit en latin, il marqua au dessus comment on les disoit en grec. [Mais on n'a pas observé tout cela dans les copies, ni dans les impressions.

Le livre De l'ame est un des premiers que nous puissions assurer avoir esté faits dans le schisme.] Non seulement il y dit des choses ridicules de l'ame, appuyées sur des visions de femmes; mais il y nomme nettement son Paraclét avec ses dons.<sup>d</sup> Ce livre est écrit avant celui de la Resurrection,<sup>e</sup> de mesme que celui de la chair de J.C.<sup>f</sup> à la fin duquel il promet celui de la resurrection, comme en estant une suite. [De sorte qu'il faut que ces

*Hist. Eccl. Tom. III.*

F.f.

Tert.in Val.c.  
16.p.297.b.  
4 vit.c.7.p.56.  
in Herm.c.1.  
p.265.c.d.

d.&c.in Val.c.  
16.p.297.b.Du  
Pin,p.270.  
6Tert.de ani.c.  
1.3.22.p.304.b|  
307.a|324.d.  
c.c.2.24.p.  
324.c|325.d.

Vinc.L.c.24.  
P.354.

Tert.in Val.c.  
5.p.291.b|vit.c.  
7.p.56.

in Val.c.16.p.  
297.b.

c.c.p.291.c.d|  
Du Pin,p.272.

Tert.p.292.c.

de ani.c.9.p.  
210.31|Du  
Pin,p.273.  
Tert.de ani.c.  
55.58.p.353.d|  
357.c.  
d.ref.c.2.17.p.  
380.d|390.c.  
e.c.2.p.79.d.  
f.carn.c.25.p.  
373.c.

deux livres aient esté écrits immédiatement l'un après l'autre selon l'opinion de Pamélius : & c'est ce qu'a suivi M<sup>r</sup> Rigaut, mettant le livre De la chair de J. C, entre celui De l'ame , & celui De la resurrection.

Tertullien prouve dans celui De la chair de J. C, que nostre Seigneur a eu une veritable chair , & dans l'autre que la foy nous oblige de croire que nos corps resusciteront un jour. Dans tous les deux il refute Marcion , & quelques autres heretiques qui combatoient ces deux points, parcequ'ils ne vouloient pas que le createur des corps fust le veritable Dieu. Il n'y a rien dans le livre De la chair de J. C, qui marque que Tertullien fust pour lors heretique : & il n'y a pas neanmoins lieu d'en douter] puisqu'il l'est visiblement dans celui De la resurrection.

<sup>a</sup>Après avoir fait le livre De la resurrection, il composa son grand ouvrage *contre Marcion*, ben la 15<sup>e</sup> année de Severe, [commencée au 2 de juin 207, & c'est la seule époque certaine que nous ayons pour son schisme.]<sup>c</sup> Car il estoit constamment alors engagé dans les erreurs de Montan, comme on le voit tant par cet ouvrage mesme, [que par ceux De l'ame, & De la resurrection qui l'ont precedé.]<sup>e</sup> On croit que ce peut estre à cause de certe date que S. Jerome parle de luy dans sa chronique sur l'an 207, quoiqu'il en parle comme s'il eust esté encore alors dans l'Eglise.

Tert. in Marc. l. i. c. 11. p. 430. a. <sup>NOTE 192</sup> Il a travaillé par trois fois<sup>a</sup> contre l'heresie de Marcion. Son premier écrit n'estoit qu'un petit ouvrage fait à la haste. [Et

quelques uns en ont pris sujet de dire que c'estoit un certain méchant poeme qu'on nous a donné sous le nom de Tertullien: "ce que M<sup>r</sup> Rigaut & le P. George font voir estre insoutenable.]<sup>v. la note</sup>

b. <sup>21.</sup> Tertullien abolit ce premier écrit par un autre qui estoit plus ample, mais qui ne le satisfisoit pas neanmoins encore, parcequ'un

de ses amis qui depuis devint apostat, le publia avant qu'il fust tout à fait en état de paroistre : & mesme les copies que l'on en fit se trouverent pleines de fautes. Il fut donc obligé de le corriger; & en le corrigeant il l'augmenta de nouveau, & fit ce grand ouvrage que nous avons aujourd'hui, divisé en cinq livres. C'est celui qu'il fit en la 15<sup>e</sup> année de Severe. M<sup>r</sup> du Pin marque en abrégé ce qu'ils contiennent.

c. 15 p. 440. b.

Du Pin, p. 267. 268.

Tert. in pr. c. i. p. 524. d.

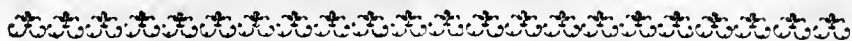
d Du Pin, p. 269. 270.

e Tert. p. 634. c. d.

<sup>d</sup>Tertullien estoit déjà Montaniste lorsqu'il écrivit contre Praxeas, pour soutenir la distinction des Personnes divines: [mais nous n'en savons pas précisément le temps.]<sup>e</sup> Pour le lieu il paroist assez que ce n'estoit pas à Rome: [& on presume que



depuis son schisme il demouroit en Afrique.] S. Jerome cite un Hier. endroit de ce livre.



## ARTICLE XII.

*Tertullien prend le manteau, écrit à Scapula, & sur la Couronne.*

**S**EVERE qui est mort au commencement de 211, régnoit encore avec ses deux fils Caracalla & Gete, tous deux Augustes, l'un depuis 198, & l'autre depuis 208 ou 209, lorsque Tertullien composa son ouvrage intitulé *de Pallio*, ou Du manteau. Le manteau estoit alors l'habit des Grecs, particulièrement des philosophes. Il estoit mesme commun à tous ceux qui faisoient une profession publique des lettres & des sciences. Tertullien s'estant donc avisé de quitter la robe que les Romains avoient accoutumé de porter, pour prendre le manteau comme un philosophe Chrétien, les Carthaginois qui le virent avec ce nouvel habit, nemanquerent pas d'en faire des railleries: Et ce fut pour les satisfaire qu'il leur adressa ce discours, où il fait l'éloge de son changement, & de son manteau. On y trouve une tres grande erudition: [mais je ne pense pas qu'on y trouve toute la sagesse & toute la gravité qu'on attend d'un homme de la reputation de Tertullien] Un des plus beaux esprits de ce siecle l'a choisi exprés pour donner une idée fort defavantageuse de son auteur. [On voit assurément dans ce livre & dans quelques autres, qu'il avoit mesme beaucoup perdu de ses talens extérieurs aussibien que Saül, en obligeant l'esprit de Dieu de se retirer de luy. Car c'est particulièrement à ces derniers écrits qu'il faut rapporter] ce que des personnes habiles ont remarqué de luy, qu'outre son obscurité ordinaire, qui fait qu'on a souvent bien de la peine à deviner son vray sens, il emploie presque indifferemment toutes sortes de raisons bonnes & mauvaises, pourvu qu'elles aient quelque eclat & quelque apparence; qu'il se joue sur les plus grands mysteres; qu'il se jette dans des expressions embarrassantes pour se distinguer des autres, & qu'après bien des circuits, bien des inepties, bien de vaines subtilitez, il revient aux sentimens les plus populaires & les plus communs.

**NOTE 21.** [Il fit apparemment en 211, aussitost après la mort de Severe,] l'écrit adressé à Scapula gouverneur d'Afrique, qui y continuoit la persecution avec beaucoup de cruauté. C'est une espe-

Ff ij.

Tert. pall. c. 2.  
P. 133. c. | Bar.  
210. § 1.

Tert. pall. c. 3.  
P. 134. d.  
a c. 5. p. 139. a.

p. 137. b. | c. 1. p.  
131. b.

Du Pin, p. 302.  
303.

Bull. l. 3. c. 10. p.  
410. b.

p. 399. § 4.

p. 413. a. b.  
b P. 403. c. | 413.  
a.

Tert a l Sc. c.  
4. p. 88 a. b.  
c Du Pin, p. -  
262. 263.

ce d'apologie pour tous les Chrétiens, mais qui est meslée des menaces du jugement de Dieu contre ce Proconsul, s'il ne cessoit point la cruauté qu'il exerçoit contre les Chrétiens. [Il est visible par tout ce traité que Tertullien estoit alors en Afrique.]

Tert. cor. c. 1. p.  
127. c.  
4 a.  
c.

'Il est indubitable qu'il a écrit son livre De la couronne depuis son schisme, en un temps où il y avoit deux Empereurs, lorsque l'Eglise estoit depuis longtemps dans la paix & dans une grande tranquillité, mais qu'on craignoit de voir estre suivie d'une persecution. [En considerant toute l'histoire du temps de Tertullien, il est difficile de placer ces choses que vers la 6<sup>e</sup> année de Severe, en 198 ou 199, ou au commencement de Maximin,] qui avoit associé son fils à l'Empire. [Mais comme nous ne voyons pas moyen de dire que Tertullien fust Montaniste des l'an 199, ni de quelques années après; il reste qu'il ait écrit ce livre au commencement de Maximin vers l'an 235. Car à la fin mesme d'Heliogabale il n'y avoit pas encore si longtemps que la persecution estoit cessée; & il n'y a pas d'apparence qu'on apprehendast de la voir recommencer sous Alexandre, si soumis à Mamée sa mere qui semble avoir esté Chrétienne: Et c'est particulièrement sous son regne que les Chrétiens avoient joui de cette heureuse paix qu'on craignoit alors de voir finir. Il n'a pas non plus eu de collegue.] Il paroist mesme par le livre De la fuite, qui semble estre la fuite de celui-ci, que la persecution arriva effectivement.

Max. v. p. 140.  
c.

Tert. cor. c. 1.  
p. 120. c. [fug. c. 1.  
p. 689. a.

*tam bonam  
pacem.*

["Nous ne voyons rien de positif pour le lieu où il composa cet ouvrage. Mais le sujet sur lequel il le fit estant une partie considerable de l'histoire de l'Eglise, nous en ferons ici le recit dans ses propres termes, pleins de ce faux zele & de cet esprit schismatique & superbe dont il estoit possédé.] Voici, dit-il, ce qui est arrivé depuis peu. On distribuoit dans le camp les liberalitez des tres excellens Empereurs [les deux Maximins.] Les soldats s'y presentoient la teste couronnée de laurier. Parmi ce grand nombre il y en eut un, qui se croyant plutost soldat de Dieu que du Prince, & ayant plus de cœur que ses freres, [c'est à dire que les autres soldats Chrétiens] qui s'estoient persuadez de pouvoir servir deux maistres, paroissoit seul la couronne à la main, & non sur la teste comme les autres, declarant par là publiquement qu'il estoit Chrétien. Cette singularité le fit aussitost remarquer: Chacun le montre au doigt; ceux qui sont loin en font des risées; ceux qui sont pres en murmurent; & le bruit passe jusqu'au Tribun. Cependant le soldat s'estoit déjà avancé hors son rang, [& "

cor. c. 1. p. 120.  
a.

b.

NOTE 225

» se presentoit aux capitaines pour avoir sa montre.] Aussitost le  
 » Tribun l'interroge: Pourquoi, luy dit-il, n'estes vous pas comme  
 » les autres? Il répond que cela ne luy est pas permis. On luy de-  
 » mande ce qui l'en empesche. Je suis Chrétien, leur dit-il. O  
 » soldat glorieux en Dieu! Aussitost on prend les avis; on remet  
 » l'affaire, & on renvoie la cause devant les Prefets. Il laisse la  
 » casaque rouge qui luy estoit si pesante, & commence à respirer:  
 » il quitte les brodequins militaires qui luy avoient donné tant  
 » de peine, & marche enfin sur la terre comme un Chrétien &  
 » un Saint: Il rend l'épée qui n'avoit pas pu défendre legitime-  
 » ment J. C. Sa couronne tombe mesme de ses mains. Et main-  
 » tenant ayant pour habit d'ecarlate l'esperance de verser son  
 » sang, pour chaussure la preparation & le desir d'obeir à l'Evan-  
 » gile, pour épée la parole de Dieu plus trenchante que l'acier,  
 » pour armes toutes celles dont l'Apostre nous revest, pour lau-  
 » rier la couronne toute blanche & toute pure du martyr qu'il  
 » espere, il attend dans la prison les presens & la liberalité de  
 » J. C. Cette action a fait parler beaucoup de monde; & je n'ose  
 » dire que ce soient des Chrétiens: au moins les payens n'en par-  
 » leroient pas autrement. Car on dit que c'est un étourdi, & un  
 » temeraire qui ne demande que la mort, & qui a esté engager  
 » toute la religion pour une chose de si peu de consequence;  
 » comme si, disent-ils, il n'y eust eu que luy de genereux & de  
 » veritablement Chrétien entre tant d'autres Fideles qui estoient  
 » de sa compagnie.

'C'est l'action que Tertullien entreprend de défendre par  
 son livre, contre le sentiment general des Chrétiens, qui blas-  
 moient d'autant plus ce soldat, qu'il mettoit en hazard la paix  
 & le repos dont l'Eglise avoit joui si heureusement [sous Ale-  
 xandre,] & si longtemps, [depuis 211 jusques en 235,] pour une  
 chose qu'on ne voyoit point estre défendue. On trouve dans c. 3, p. 127. 1221  
 ce livre plusieurs traditions déjà anciennes du temps de Ter- Du Pin, p. 282.  
 tullien, [& qui ont passé jusq'à nous.]





## ARTICLE XIII.

*Tertullien défend de fuir durant la persécution ; veut que toutes les filles soient voilées ; quitte les Montanistes pour former une secte à part ; & meurt heresiarque.*

Tert. fug. c. 1. p.  
689. 1. 2. b.

**L**E bruit de la persécution commençant à se repandre, un Catholique nommé Fabius proposa cette question dans une assemblée, savoir s'il estoit permis de s'enfuir durant la persécution. Tertullien qui y estoit, y parla selon qu'il crut que le temps & le lieu le demandoient. Mais estant, dit-il, interrompu de diverses personnes, [qui sans doute ne demeuroient pas d'accord de ses principes;] il ne put achever sa matiere, & se reserva à la traiter plus amplement par écrit. C'est ce qu'il fait dans le livre intitulé *De la fuite durant la persécution*, où il pretend avec une insolence étonnante, (car il faut se servir de ces termes,) qu'on ne doit ni s'enfuir, ni se racheter de la persécution par de l'argent.

c. 10. p. 696. c. d.

c. 11. p. 697. & c.

cor. c. 1. p. 127. c.  
Du Pin, p. 250.

Il semble promettre cet écrit dans celui De la couronne: [ & en effet ils paroissent faits dans les mesmes circonstances. Car non seulement celui De la fuite est tout entier contre l'esprit & la doctrine de l'Eglise; ] mais Tertullien y marque nettement son attache à son Paraclet, <sup>a</sup> & les assemblées de sa secte opposées à celles des Catholiques. <sup>b</sup> Pearson croit comme nous, qu'il y avoit déjà du temps qu'il estoit Montaniste lorsqu'il le fit. [ C'est apparemment ] le livre De la persécution que S. Jerome met entre ceux qu'il écrivit directement contre l'Eglise.

Tert. fug. c. 1.  
14. p. 689. b.  
700. c.

a. c. 3. p. 691. d.  
Pearson de Ign.  
1. 1. p. 199.  
Hier. v. ill. c. 3.

[ Le livre intitulé *Qu'il faut voiler les vierges*, est assez considerable pour la discipline de ce temps là. Car nous y voyons ]

1. Cor. 11. v. 5.

Tert. vel. c. 1.  
17. p. 194. c. 203.  
d.

'que S. Paul ayant commandé dans l'épître aux Corinthiens que les femmes priaissent toujours voilées, 'cette regle estoit observée inviolablement à l'égard des femmes mariées, hormis en quelques petites rencontres, quoiqu'il y eust mesme en cela divers abus. Elle s'observoit encore à l'égard des filles en quelques Eglises d'Occident, mais plus universellement dans la Grece, & parmi divers barbares de la Grece, dit Tertullien, [ c'est à dire de l'Orient, ] nommément dans l'Eglise de Corinthe, qui devoit avoir mieux sceu que les autres l'intention de S. Paul.

c. 2. p. 193. b.

c. 8. p. 199. a.

c. 3. p. 193. d.

'Dans le pays où estoit alors Tertullien, [ c'estoit apparemment

dans l'Afrique,] la chose estoit demeurée fort libre, les filles estant voilées ou dévoilées à leur volonté. Mais l'heresie de Montan commençant à s'étendre, & embrassant la coutume de voiler les filles, celles qui ne l'estoient pas se scandalizerent de celles qui l'estoient, & demanderent que toutes les filles fussent sans voile; ce qu'elles obtinrent; en sorte que cette coutume s'estoit rendue universelle dans ces Eglises, & la coutume contraire y passoit déjà pour une innovation, lorsque Tertullien s'efforça de la rétablir quelque temps après: [Il semble qu'on peut tirer de là que c'estoit assez long temps depuis son schisme,] qui y est visible, [& apparemment dans les dernières années de sa vie.] Cette pratique de voiler les filles regardoit non seulement celles qui estoient à marier, mais particulièrement celles qui faisoient profession ouverte d'une virginité perpetuelle. Il paroist que Tertullien avoit écrit en grec sur cette matiere, avant que d'en écrire en latin: [& M<sup>r</sup> Rigaut a pris ces termes en ce sens.] Il se nomme luy mesme dans la conclusion de ce livre, [ce qu'il ne fait dans aucun autre.

Il ne fut pas plus ferme dans l'erreur qu'il l'avoit esté dans la verité. Il avoit quitté l'Eglise pour se joindre aux Montanistes.] Et dans la suite du temps, soit que son ambition luy fist desirer d'avoir des sectateurs qui portassent son nom, comme quelques uns ont voulu dire, [soit, comme il est plus vraisemblable, qu'il eust reconnu les impostures des heretiques qui l'avoient trompé, soit pour quelque autre raison que ce puisse estre,] il est certain qu'il se separa enfin des Montanistes.

[Mais au lieu de retourner à l'Eglise, d'heretique il devint heresiarque.] Il tint ses assemblées à part, dans une basilique ou eglise, où les peuples venoient l'écouter, & forma une secte appelée de son nom les Tertullianistes. [Nous avons marqué ci-dessus qu'il pouvoit bien n'avoir fait son livre De l'idolatrie, que depuis qu'il eut quitté les Montanistes, pour se faire chef de cette nouvelle secte.] Les Tertullianistes durerent en diminuant toujours jusqu'à S. Augustin, du temps duquel ils avoient encore leur eglise dans Carthage, & elle y estoit fort connue. Mais leur secte finit alors par le moyen de ce Saint mesme, qui estant à Carthage quelques années avant sa mort, leur fit tellement connoître la verité par la lumiere & la force de ses instructions, que le petit nombre de personnes qui restoit encore dans ce parti se convertirent, & se réunirent à l'Eglise Catholique, à laquelle ils remirent leur basilique.

agnitio.

p. 194. a.

c. 1. p. 192. a. b.

p. 192. 193.

c. 13. p. 201. & c.  
Du Pin, p. 234.

Tert. vel. c. 1. p. 192. a.

c. 17. p. 204. c.

Præd. c. 86. p.

79.

p. 78. 79 | Aug.  
h. 36. p. 14. l. c.

Ibid.

rationabili-  
ter cum illis  
disputans.

Tert.n.Pam|  
Aug.h.86.p.14.  
1.c.

Pr.xd.c.85.p.  
79.

[S. Augustin n'explique point en particulier quelles estoient leurs heresies.] On croit seulement qu'il a voulu leur attribuer ce qu'il attribue à Tertullien mesme, de dire que les ames des méchans sont changées en demons; d'autant que l'on ne trouve aucun vestige de cette erreur dans Tertullien. Un ancien auteur dit qu'en se divisant des Montanistes il abandonna toutes les folies de la Phrygie, [c'est à dire apparemment ce qu'il avoit soutenu si hautement de l'operation du S. Esprit dans Montan, & les autres fanatiques de Phrygie;] mais qu'il ne changea rien de la doctrine qu'il avoit tenue [parmi eux,] ayant toujours continué à condanner les secondes noces.

p.77.78.

'Cet auteur peut avoir plus d'autorité, lorsqu'il ajoute que du temps que Maxime, [ou plustost Eugene,] regnoit en Italie, [c'est à dire vers l'an 392,] une dame nommée Octavienne dont le mari qui s'appelloit Hespere, estoit fort uni avec le General Arbogaste, tout puissant en ce temps là, vint d'Afrique à Rome, & amena avec elle un homme grand causeur, hardi, & fort artificieux, qui se disoit estre Prestre des Tertullianistes. Elle luy obtint un rescrit du Prince, qui luy permettoit de bastir une eglise pour luy hors de Rome; & sur cela il s'empara du lieu où estoient les saints Martyrs Procelle & Martinien, pretendans qu'ils avoient esté Tertullianistes, & se servoit ainsi pour tromper le peuple du respect qu'on avoit pour ces Martyrs. Mais le tyran ayant esté vaincu par Theodose [en 394,] & Argobaste puni, la dame s'enfuit aussitost avec son Tertullianiste, & on n'entendit plus parler de luy.

v.S.Pierre.  
§35.

[Tertullien semble n'avoir formé sa secte que fort peu avant sa mort, & vers le temps de Gordien, puisqu'il est assez probable qu'il ne fit qu'en 235 sous Maximin, ses traitez De la couronne & De la fuite, où il parle encore de son Paracler.

Da Pin, p. 246.

'Quelques uns ont pretendu qu'il estoit enfin revenu dans le sein de l'Eglise, & y estoit mort. [Nous voudrions qu'ils en eussent de bonnes preuves.] Mais on ne trouve rien ni dans ses écrits, ni dans ceux des autres qui porte à le croire, [ou qui en donne seulement le moindre indice.] Au contraire tous les anciens l'ont regardé comme un homme mort hors de la communion Catholique. [Et la secte formée par luy qui a subsisté sous son nom, en est un fascheux prejuge.]

Hier.v.ill.c.53.  
p.284.d.

'On tient, comme nous avons dit, qu'il a vécu jusqu'à une extreme vieillesse. [On n'en sçait pas davantage. On peut seulement conjecturer de là] que s'estant fait Montaniste [vers l'any

205,] au milieu de son age comme le dit S. Jerome, [il peut estre né vers l'an 160, sous Antonin ou M. Aurele, & estre mort sous Philippe vers l'an 245, & avoir ainsi vécu quelque 80 ou 90 ans.]



## ARTICLE XIV.

*Jugement qu'on a porté de ses écrits : De ceux qui sont supposez.*

[**N**OUS ne nous croyons pas obligez d'examiner ici] les Du Pin, p. 288-290, 301, 302. differens portraits qu'on a fait de Tertullien, selon qu'on s'est trouvé frapé ou prevenu de ses bonnes ou de ses mauvaises qualitez; [& nous osons encore moins entreprendre d'en faire un nouveau qui puisse passer pour veritable & pour juste.

Nous n'ajouterons rien non plus touchant ses écrits, ayant parlé de tous ceux que nous savons qu'il a faits. Nous dirons seulement que quoi qu'il n'y en ait presque pas où l'on ne rencontre des opinions peu recevables, ou au moins des expressions dures & fascheuses; ] & quoi que l'erreur où il est tombé diminue beaucoup l'autorité des meilleures choses qu'il ait dites auparavant, si elles ne la leur oste pas tout à fait, comme le dit S. Hilaire, [il paroist néanmoins tant de pieté dans ceux qu'il a écrits estant Catholique, & tant de force, d'elevation, & de beauté d'esprit dans tous ceux où il défend la verité, mesme depuis son schisme, que la lecture en peut estre utile à tous ceux qui auront assez de lumiere pour discerner ce qu'il y a de solide d'avec quelques raisonnemens moins justes dont il se sert quelquefois. Hil. can. 5. p. 145. l. d.

On peut mesme apprendre beaucoup dans ceux qu'il a faits contre l'Eglise; & on y admire au moins en voyant ses egaremens, & l'insolence aveugle avec laquelle il les soutient par les raisons les plus fausses, qui n'ont de lueur & d'apparence qu'autant que la hardiesse avec laquelle il les avance leur en peut donner; on admire, dis-je, en voyant les egaremens d'un si grand homme, combien est vray ce que l'Ecriture & la tradition nous enseignent, que Dieu n'a pas choisi beaucoup de sages, & que ceux mesmes qui paroissent les mieux établis dans la vertu, doivent toujours craindre de tomber; parceque de nous mesmes nous n'avons tous que le mensonge & le peché, & qu'il n'y a point de faute où tout homme ne puisse tomber quand Dieu l'abandonne. On le peut comparer en ce point avec Salomon,

*Hist. Eccl. Tom. III.*

G g.

dont la chute n'empesche pas que nous n'adorions les ouvrages que le S. Esprit a écrits par luy, lorsqu'il remplissoit son cœur, & conduisoit son esprit comme sa main.

S. Cyprien qui fut converti & fait Evêque à peu pres dans le mesme temps que Tertullien mourut, j'estimoit tellement ses ouvrages, qu'il ne manquoit pas d'en lire tous les jours : & souvent quand il vouloit demander son livre, il disoit *Donnez moy mon maistre*. [Il ne le cite cependant jamais, comme nous l'avons remarqué; & dans la dispute sur le baptesme, où il suivoit le sentiment de cet auteur, il ne le nomme seulement pas, & ne s'autorise que d'Agrippin.] S. Optat le met entre ceux qui ont défendu la verité contre les heresies de son temps. S. Jerome qui avoit appris l'estime qu'en faisoit S. Cyprien, d'un homme qui avoit vu le secretaire de ce Saint, [ne témoigne pas avoir une moindre idée de ses écrits en divers endroits où il en parle. Et on voit que souvent, sans le citer, il en suit les expressions & les pensées; ce qui fait juger que c'est un des auteurs qu'il lisoit le plus. Cela ne luy estoit pas particulier.] Car il dit qu'il ne fait point le catalogue de ses écrits, parcequ'ils estoient fort connus.

[Nous croyons avoir parlé de tous les ouvrages de Tertullien, quoique nous n'ayons rien dit de quelques uns qui portent son nom, parceque nous ne voyons point d'apparence de les luy attribuer.] Il y a particulierement divers poemes qu'on juge tous indignes de luy, parcequ'ils n'ont ni son style, ni la vivacité de ses pensées, ni la force de son raisonnement. Souvent mesme la mesure des vers n'y est pas gardée. Ceux qui les luy attribuent, ne le font que sur l'autorité d'un seul manuscrit, & aucun des anciens auteurs ne dit qu'il ait fait des vers. [Pour les marquer chacun en un mot, nous avons déjà dit que les plus habiles rejettoient absolument les cinq livres en vers contre Marcion. NOTA 234 Ils ne font pas beaucoup plus d'état des autres.] M<sup>r</sup> Rigaut dit seulement qu'ils paroissent composez à Carthage vers le temps de Tertullien, & qu'ils peuvent servir pour éclaircir cet auteur en quelque chose. [Bellarmin & Rivet les condamnent par leur silence.] Quelques uns croient sur une conjecture assez forte, que le poeme du Jugement est d'un Verecunde Evêque d'Afrique, dont parle l'appendix de S. Isidore, qui peut estre Verecunde de Nice, ou Junce dans la Byzacene, défenseur des trois Chapitres, celebre dans Victor de Tunes sur les années 551 & 552. Il y a des Verecundes plus anciens. Mais on trouve dans ce poeme des endroits si barbares & si peu latins, qu'il semble-

Hier. v. ill. c. 53.  
p. 284. d.

Opt. l. i. p. 37. a.  
Hier. v. ill. c. 53.

Tert. in Mar.  
pr. p. 716 [Du  
Pin, p. 252.

Tert. p. 808.

vit. c. 10. p. 84 [Du  
Mir. p. 103 [Du  
Pin, p. 306.



roit se devoir plutoft rapporter à un siecle encore plus bas que le sixieme.

'On pretend que le poeme dela Genese qui est imparfait, est le livre en vers sur l'Hexameron ou la creation, que Gennade nous assure avoir esté fait par Salvien Prestre de Marseille: & on croit que celui de Sodome peut estre du mesme auteur. Mais outre qu'on y trouve quelque difference de style, [Gennade ne met point le dernier entre les ouvrages de Salvien.] Un manuscrit joint au poeme de Sodome celui de Jonas & de Ninive, qu'on a mis dans la bibliotheque des Peres sous le nom de Tertullien. On trouve en effet qu'il a assez le style africain, & qu'il est d'un ancien auteur. Neanmoins Alix pretend qu'indubitablement il n'est point de luy. [Il n'en rend pas de raison particuliere.] M<sup>r</sup> du Pin croit que ces deux derniers poemes sont d'un mesme auteur, dont le nom n'est pas connu.

M<sup>r</sup> Rigaut n'a point mis le poeme sur Jonas dans les ouvrages de Tertullien, non plus que la remontrance à un Senateur Consul, qui avoit abandonné le vray Dieu pour retourner au paganisme. D'autres attribuent ce dernier poeme à S. Cyprien; & on trouve qu'il a assez la phrase africaine. Il y a aussi tout lieu de croire qu'il est fait avant Constantin, lorsque le paganisme regnoit encore. Mais il n'y a point d'apparence qu'il soit ni de S. Cyprien, ni de Tertullien à qui Pamelius l'attribue aussi, [n'ayant ni l'elegance de l'un, ni la dureté du style & de la doctrine de l'autre, ni la force & la vivacité qu'ils ont tous les deux.

NOTE 24. Outre ces ouvrages en vers, il est certain que le livre en prose sur la Trinité qui est entre les œuvres de Tertullien, n'est pas de luy, puisque le style est different du sien, & qu'il y est parlé des Sabelliens, qui n'ont paru qu'après sa mort. C'est plutoft celui que S. Jerome attribue à Novatien: [ce qui n'empêche pas que Tertullien n'ait fait un autre livre sur la Trinité, comme nous l'avons marqué.]

'On attribue encore à Tertullien un traité intitulé *Des viandes des Juifs*. Bellarmin n'y trouve point son style, & croit qu'il est plutoft d'un Evêque qui écrit une lettre pastorale à son peuple. Il y a encore quelques autres raisons qui ont fait juger à Pamelius & à d'autres qu'il n'estoit point de Tertullien, mais de Novatien, qui a fait un livre du mesme sujet.

Il y en a encore qui ont attribué à Tertullien aussibien qu'à S. Augustin, le livre de Gennade Des definitions de la foy, ou

Des dogmes ecclesiastiques, [quoiqu'il y ait plusieurs choses posterieures au troisieme siecle.]



# S. ZEPHYRIN

## P A P E.

Euf. l. 5. c. 28. p.  
196. b. c. Hier.  
chr.

Bar. 203. § 2 |  
Boll. app. p. 48.

Ruf. l. 6. c. 21 p.  
109. i.



LE Pape Victor estant mort l'an 9 de Severe, [sur la fin de l'an 201, ou au commencement de 202,] Zephyrin fut mis en sa place. Il estoit Romain, disent les nouveaux Pontificaux, fils d'un Abundie ou Abondance. Rufin dit que quelques uns luy attribuoient l'election miraculeuse qu'Eusebe raporte de S. Fabien.

[Ce fut dans la premiere année de son pontificat, qui estoit la dixieme de Severe, que ce prince publia des edits qui exciterent une horrible persecution contre l'Eglise. Zephyrin eut la consolation de voir revenir la paix après la mort de Severe, & passa le reste de son episcopat dans un grand calme à l'égard des ennemis étrangers. Mais il n'y avoit point de treve à l'égard des heretiques. Les Theodotiens condannez par Victor, continuoient toujours dans leurs erreurs. Et il y a apparence que Zephyrin les combatit avec beaucoup de force & de vigueur,] puisqu'ils luy faisoient ce reproche si glorieux, d'avoir esté le premier qui eust, disoient-ils, corrompu la verité, en soutenant contre eux la divinité de J. C. Aussi S. Optat le met entre ceux qui ont combattu les heresies, & le joint en cela avec Tertulien, S. Victorin, & les autres défenseurs de l'Eglise Catholique.

Euf. l. 5. c. 28. p.  
195. d.

Opt. l. 1. p. 37.

Euf. l. 5. c. 28. p.  
196. 197.

Ce fut de son temps qu'arriva cette histoire si memorable du Confesseur Naralis, qui s'estant laissé emporter par avarice à se faire chef des Theodotiens, en fut chastié rigoureusement une nuit par les Anges. Il vint des le matin se jetter aux piez de Zephyrin, implora l'intercession tant du Clergé que des Fideles, & obtint enfin la grace de rentrer dans la communion de l'Eglise.

V. les Theo-  
dotiens.

Bar. 196. § 20.

Baronius attribue à S. Zephyrin la premiere condamnation de

*V. Praxeas.* Praxeas, suivie de sa retractation : [Et il est comme certain que cela arriva ou sous luy ou sous Victor son predecesseur."Mais il y a sujet de croire que ce fut en Afrique, & non pas à Rome.

*V. Minuce Felix.* Ce fut apparemment dans les dernieres années de Severe "que Cecile fut converti à Ostie par le discours d'Octave, qui fait le sujet du dialogue celebre de Minuce Felix. On peut voir dans ce dialogue quel estoit alors l'état & la vertu du troupeau confié aux soins de Zephyrin, dont Minuce Felix estoit un illustre membre.]

'Ce fut certainement sous Zephyrin qu'Origene vint d'Alexandrie à Rome, pour voir, comme il dit luy mesme, cette Eglise si ancienne [& si illustre.] Il y demeura quelque temps, & puis s'en retourna à Alexandrie. [La suite d'Eusebe semble marquer que ceci arriva au commencement du regne de Caracalla, en 211, ou 212.] *Euf. l. 6. c. 14. p. 216. d.*

*V. Caius.* 'Il arriva encore à Rome une chose fort remarquable "sous le pontificat de Zephyrin, [vers l'an 212,] qui fut la dispute d'entre Caius celebre [Prestre] de l'Eglise Romaine, & Procle l'un des chefs de l'heresie des Montanistes. C'est dans les monumens de cette conference, que nous apprenons que l'on voyoit alors à Rome au Vatican, & sur le chemin d'Ostie, les trophées des Apostres fondateurs de cette Eglise. 'On dit que ce Caius fut depuis ordonné Evesque des Nations. *l. 2. c. 25. p. 67. 68.*

[Mais parmi toutes ces satisfactions, Zephyrin eut le déplaisir de voir la chute de Tertullien. Car elle paroist arrivée "vers l'an 205. Et cette affliction commune de toute l'Eglise luy fut sans doute d'autant plus sensible,]' que S. Jerome en raporte la cause aux mauvais traitemens & à la jalousie des Ecclesiastiques de Rome contre un si grand personnage. 'Baronius dit que Zephyrin voyant depuis qu'il demuroit obstiné dans son schisme, il le frapa d'anatheme : [Mais cela n'est pas fondé. *Phot. c. 48 p. 36. 37.*

Pour ce qui est des actions particulieres de Zephyrin, nous n'en avons aucune connoissance.]' Baronius luy attribue la declaration que Tertullien dit qu'un Evesque avoit faite en ces termes : Pour-moy je pardonne à ceux qui sont tombez dans la fornication & dans l'adultere, pourvu qu'ils aient fait penitence. [Neanmoins nous ne voyons rien qui nous oblige de rapporter cet endroit plustost au Pape qu'à tout autre Evesque. Car pour ce qui est des termes de Tertullien,] qui appelle cela un edit definitif, digne "assurément d'un souverain Pontife, & de l'Evesque des Evesques ; [il faut faire peu de reflexion sur le *Hier. vii. l. c. 53. p. 284. d.* *Bar. 215. § 4.* *Tert. pu. d. l. p. 715. c. | Bar. 216. § 4.*

*scilicet.*

style ironique de cet auteur, pour en vouloir rien inferer.]

Boll. apr. c. 1. p.

26. 2.

4 pont. p. 27.

'On attribue à S. Zephyrin quelques decrets, dont il y en a de tres obscurs; [& c'est fort inutilement]<sup>a</sup> qu'on se donne bien de la peine pour trouver des sens à des choses [qui n'ont aucune autorité. Baronius a pris le meilleur parti en n'en parlant point dutout. On luy attribue aussi deux epistres, dont il suffit de dire qu'elles sont du nombre des decretales.

p. 26. c.

Il tint le saint Siege durant environ 17 ans, & mourut en Nov. l'an 218.] 'On croit que ce fut le 20 de decembre, auquel sa feste est marquée dans les martyrologes de S. Jerome, ["& dans

V. la note.

c.

d'autres anciens. Usuard & d'autres plus nouveaux suivis par le martyrologe & par le breviaire Romain, la mettent le 26. d'aoust.] 'On presume que ce peut estre le jour de quelque translation de son corps. [Nous n'avons vu aucun martyrologe

1.

Bar 211. § 1. 2.

hors le Romain, ni aucun auteur un peu ancien qui dise qu'il ait souffert le martyre.] Baronius reconnoist en effet qu'il est difficile de juger par quelle occasion il auroit esté martyrizé dans la paix dont l'Eglise jouissoit alors : à quoy il ajoute qu'il est assez ordinaire de voir appeller Martyrs ceux qui n'estoient que Confesseurs. 'Un Pontifical dit que S. Zephyrin fut enter- ré dans son cimetiere pres celui de Calliste, sur le chemin d'Appius. 'S. Calliste fut son successeur.

Boll. apr. t. 1. f.

24. 2.

Euf. l. 6. c. 21. p.

223. b.

\*\*\*\*\*

## S. HIPPOLYTE,

### DOCTEUR DE L'ÉGLISE,

### EVESQUE ET MARTYR.



'HISTOIRE de l'Eglise nous fournit plusieurs Saints illustres qui ont porté le nom d'Hippolyte : & il n'est pas-tout à fait aisé de les distinguer l'un de l'autre, puisqu'on pretend que Prudence en a confondu trois tout à la fois. Mais on convient que le plus celebre de tous dans l'antiquité, est celui qui a fleuri au commencement du

Flaccet p. 107.

4 p. 107. 1.

1.

1. 'Un exemplaire du martyrologe attribué à S. Jerome, a seulement *Roma Zepherini episcopi*, <sup>a</sup> ce qui pourroit donner quelque sujet, [mais foible,] de le croire Martyr. <sup>b</sup> Un autre exemplaire ajoute *deposito*, [qui ne se met guere que pour les simples Confesseurs.]

NOT 1. III. siecle, & qui a joint ensemble ces trois qualitez, "d'Evesque, de Docteur de l'Eglise, & de Martyr.]

Il a particulierement paru sous l'empire d'Alexandre; & il estoit tres illustre en 228, entre les plus savans hommes de l'Eglise. [C'est pourquoy ce n'est qu'en un sens assez impropre] qu'il est appellé par Pallade, <sup>1</sup>disciple des Apostres; [estant difficile qu'il ait vu ceux mesmes qui l'estoient effectivement.] Cyrille auteur de la vie de S. Euthyme, [fait la mesme faute,] en disant qu'il avoit esté <sup>2</sup>connu ou disciple des Apostres mesmes. Saint Jerome luy donne la qualité de Senateur Romain. [Mais il a esté plus illustre par l'humilité de J. C, que par tout l'elevation des charges & des dignitez du siecle.] Il estoit disciple de S. Irenée, <sup>3</sup>dont on pretend qu'il a suivi l'exemple, en donnant au S. Esprit le nom de Sageffe, [que nous avons accoutumé de donner proprement au Fils.] Baronius dit qu'il a lu quelquepart qu'il estoit disciple de S. Clement d'Alexandrie. [Cela peut estre: mais il en faudroit avoir quelque lumiere plus particuliere.

Il est aussi certain que S. Hippolyte a esté Evesque, comme il est incertain d'où il l'a esté. Eusebe tant dans son histoire que dans sa chronique, dit qu'il estoit Evesque d'une certaine Eglise, sans en exclure aucune que celle de Bostres. S. Jerome dit qu'il ne sçait, & mesme qu'il n'a pu savoir le nom de son evesché. [Theodoret qui le cite souvent sous le nom d'Evesque, ne nous éclaircit pas davantage que les autres. Ainsi après le peu de lumiere que les plus anciens historiens nous en ont donné, & l'ignorance formelle de S. Jerome qui témoigne avoir rasché de s'en instruire, il est bien difficile que les auteurs posterieurs nous en apprennent rien de certain. C'est ce qui fait que nous n'osons pas mesme nous assurer sur l'autorité du Pape Gelase,] qui dans un écrit fait à la fin du V. siecle, l'appelle Metropolitain d'Arabie; [ & encore moins sur ce que ] <sup>b</sup>disent divers auteurs plus nouveaux, qui le font Evesque de Porto auprès de Rome.

[En quelque lieu qu'il ait esté Evesque, soit en Orient, ce qui nous paroist plus probable, soit en Occident, on ne peut douter qu'il n'ait composé <sup>2</sup>en grec ce grand nombre d'écrits qui l'ont rendu tres celebre durant sa vie & après sa mort,

1. Possévin veut que ce soit un Hippolyte different de celui dont parle Eusebe: [mais il est certain que celui-ci a fait une chronique.] Le P. Labbe n'en fait qu'un, non plus que M. Cotelier <sup>1</sup>g. l. 2. p. 640. a. George le Syncelle luy donne mesme le titre d'Apostre, p. 215. d. [Ne faudroit-il point <sup>2</sup>δπιστολικός, c'est à dire Pape?] car il l'a cru Evesque de Rome.

2. S. Jerome le met entre les auteurs Grecs.

Hier. in Matt. pt p. 11. c.

Eufl. l. 6. c. 22. p. 223. d. | chr.

Lauf. c. 148. p. 1049. c.

Cotel. g. t. 2. p. 293. b. | Anal. g. p. 92.

Hier. ep. 84. p. 327. b.

Phot. c. 111. p. 301.

Bull. 3. c. 8. p. 368. c.

Bar. 229. § 4.

W. S. Clement d'Alex. note 4.

Eufl. l. 6. c. 10. p. 222. d.

Hier. v. ill. c. 61. p. 283. c.

Gelase in Eur. p. 424. c.

Bar. 229. § 4. 5.

NOT 2.

Thdr. dial. 3.  
P. 154. c.  
Anaf. coll. p.  
235. 240.

& qui ont esté citez par un grand nombre d'auteurs. Ainsi ce n'est pas sans fondement] que Theodoret le met entre ces fontaines spirituelles par le moyen desquelles Dieu repand la source de ses lumieres sur son Eglise. 'Un saint Confesseur du VII. siecle, l'appelle plusieurs fois un grand & un tres sacré Docteur, & un fidele témoin de la verité, par la bouche duquel le S. Esprit mesme parloit.

Anastase.

Hier. ep. 84. p.  
327. b.  
ep. 28. p. 194. c.  
Phor. c. 121. p.  
301 | 202. p. 55.

'S. Jerome allegue les ouvrages de S. Hippolyte, pour montrer que l'erudition des sciences profanes & de la philosophie, n'est pas indigne d'un veritable theologien, & il appelle ce Saint un homme tres eloquent. 'Photius estime son style, & dit qu'il est clair & grave sans estre embarassé de rien qui soit inutile, & sans se mettre aussi fort en peine de toutes les loix & de toute la politesse des Attiques : en un mot, qu'il est tout à fait convenable à un interprete de l'Ecriture. 'Un ancien auteur, [que quelques uns croient estre Jean le jeûneur Evesque de Constantinople à la fin du VI. siecle,] qualifie S. Hippolyte un homme plein de douceur & de charité.

γλυκύτατος  
& εὐνάτατος.

Chry. t. 6. or.  
51. p. 401. d.

[Il y a apparence qu'il avoit beaucoup travaillé sur l'Ecriture des devant l'empire d'Alexandre, qui commence en l'an 222, & qu'il l'avoit fait avec un grand succès & un grand applaudissement,] puis que S. Jerome témoigne qu'Ambroise se servit de son exemple pour porter Origene à entreprendre le mesme travail; 'ce qu'Origene fit selon Eusebe vers le commencement d'Alexandre. 'Saint Jerome témoigne aussi que Saint Hippolyte avoit fait des homelies dans l'Eglise à la louange de nostre Sauveur; dans l'une desquelles il marquoit qu'il avoit Origene au nombre de ses auditeurs: [& cela donne quelque lieu de croire qu'il estoit Evesque dans l'Orient.] Halloix qui suppose que S. Hippolyte estoit alors en Arabie, dit que cela arriva lorsqu'Origene fut en cette province sous Caracalla, vers l'an 215.

NOTES 3.

Hier. v. ill. c. 61.  
P. 288. c.  
Euf. l. 6. c. 23. p.  
224. b.  
Hier. v. ill. c.  
61. p. 288. c.

Hippolyte avoit fait des homelies dans l'Eglise à la louange de nostre Sauveur; dans l'une desquelles il marquoit qu'il avoit Origene au nombre de ses auditeurs: [& cela donne quelque lieu de croire qu'il estoit Evesque dans l'Orient.] Halloix qui suppose que S. Hippolyte estoit alors en Arabie, dit que cela arriva lorsqu'Origene fut en cette province sous Caracalla, vers l'an 215.

V. Origene  
§ 14.

Hall. v. Ori. l. 1.  
c. 10. p. 19.

Euf. l. 6. c. 22. p.  
223. 224 | Hier.  
v. ill. c. 61.

'Eusebe & S. Jerome parlent de deux livres de S. Hippolyte sur la Pasque. Ils ne disent rien de particulier du second: mais pour le premier, Eusebe témoigne que le Saint y faisoit une chronologie, qu'il conduisoit jusques à la premiere année d'Alexandre, [de J. C. 222,] & qu'il y proposoit un canon [ou cycle] de 16 ans, pour regler la feste de Pasque. 'On croit que dans

1.  
τῆς χρονολογίας  
αὐτοῦ ἐπέλω  
εἰς Σίμιον.

Fasc. pr. p. 11. 13.  
§ 14. 16.  
Fasc. p. 6 b' pr. §  
15. p. 11.

1. 'On pretend que c'est de cet ouvrage qu'est tiré le passage que la chronique d'Alexandrie cite de son premier livre sur la Pasque, pour montrer que J. C. n'a point mangé l'agneau pascal la veille de sa mort. Ce passage fait dire à J. C. une chose [qui n'est nullepart dans l'Evangile. Cela est-il croyable de S. Hippolyte]

sa chronologie il marquoit les Pasques sur les regles de son cycle, & qu'il mettoit encore à la fin une table des jours auxquels il croyoit qu'on devoit faire Pasque à l'avenir durant un certain nombre d'années. <sup>1</sup>S. Isidore de Seville dit que c'est le premier cycle pascal qui ait esté fait. <sup>2</sup>Neanmoins S. Anatole de Laodicée qui parle de ce cycle de S. Hippolyte, semble dire que Clement, [qui peut estre celui d'Alexandrie,] & d'autres qu'il nomme avant luy, avoient fait aussi quelque chose de semblable. <sup>3</sup>Mais c'est toujours le plus ancien que nous ayons. <sup>4</sup>S. Jerome dit que ce cycle de 16 ans trouvé par S. Hippolyte, a donné occasion à Eusebe d'en composer un autre de 19 ans.

Il ne nous restoit plus que le nom de ce cycle, lorsqu'en l'an 1551, en fouillant pres de Rome dans les mazures d'une ancienne eglise de S. Hippolyte restée dans les champs du costé de S. Laurent, & sur le chemin de Tivoli, on y trouva une statue de marbre dans une chaire, aux deux costez de laquelle il y avoit en lettres greques des cycles de 16 ans, qui commençoient à la premiere année d'Alexandre, [de J. C. 222,] & qui estant redoublez sept fois, regloient la feste de Pasque pour 112 ans, c'est à dire jusques en l'an 333. Personne ne douta que ce Canon ne fust celui de S. Hippolyte, quoique son nom n'y fust pas. Gruter le publia en grec : Scaliger y fit des notes pour l'expliquer, imprimées à Leyde en l'an 1595, <sup>c</sup>& il en parle beaucoup dans son second livre De la correction des temps. <sup>d</sup>Le P. Boucher Jesuite l'a mis en latin, & l'a aussi expliqué dans son ouvrage des cycles de Pasque. <sup>e</sup>Le Cardinal Marcel Cervin, qui depuis fut Pape, fit transporter la statue dans la bibliotheque du Vatican, où elle est encore. Il paroist par l'inscription, que S. Hippolyte avoit aussi marqué en quel jour on avoit célébré la feste de Pasque avant la premiere année d'Alexandre ; ce qu'on croit qu'il avoit fait, comme nous avons dit, dans sa chronologie : [Et c'est peuteestre ce qu'entend Eusebe, lorsqu'il dit qu'il a terminé sa chronologie en cette année là, en laquelle il est visible qu'il composa ce cycle après Pasque.] Les plus habiles s'en servent comme d'une preuve claire & certaine pour établir le commencement d'Alexandre en l'an 222, & pour corriger les fautes que plusieurs ont faites dans la chronologie. <sup>f</sup>Le P. Labbe assure qu'il y avoit des tables pascals de S. Hippolyte dans la bibliotheque de M<sup>r</sup> de Monchal.

A costé du cycle pascal trouvé en l'an 1551, il y avoit une table des titres de divers ouvrages en grec ; & Bucherius dit que ce

16. H. ori. l. 6. c.  
17. p. 37. 2.  
a Buch. ap. p.  
439.

Du Pin. p. 312.  
b.  
6 Hier. v. ill. c.  
61. p. 288. c.  
Buch. p. 291.  
& c. Euf. 25. n.  
p. 425. 1.

Buch. p. 292 |  
Grut. p. 140.  
141 | Lab. ser. t.  
1. p. 471 | Pasc.  
pt. p. 10. § 13.  
c. Voil. h. g. l. 4.  
c. 20. p. 496.  
d Buch. cycl. p.  
295.  
e p. 292 | Noris.  
epo. p. 92. a.  
Grut. p. 140.

Pasc. pt. p. 10. §  
14.

Petav. & alii |  
Nor. epo. p.  
100.

Pasc. pt. p. 12. b.

Buch. p. 295.  
299.



sont ceux que S. Hippolyte avoit composez jusqu'à ce temps là. [Je ne sçay si ce ne sont pas plustost ceux que l'on avoit encore de luy lorsque l'on fit cette statue. Car il s'y trouve peu de commentaires sur l'Ecriture : & néanmoins il y a apparence, comme nous l'avons dit, qu'il en avoit déjà fait beaucoup.]

H. et. in Matt.  
p. p. 12. c] ep.  
125. p. 35. d]  
Thdr. dial. 1.  
2. 3. p. 36. b] 88.  
a] 155. c] h. l. 3. e.  
1. p. 27. a.  
4 Gel. in Euty.  
p. 424. c.

S. Jerome & Theodoret donnent trop souvent à S. Hippolyte la qualité de Martyr, [pour douter qu'il n'ait joint cette couronne à celle de l'episcopat.] Le Pape Gelase l'honore du mesme titre. [Mais c'est toute la lumiere que nous en avons : car nous ne savons ni le temps, ni le lieu de son martyre. On peut dire sur une conjecture assez probable, que puisqu'il a paru des devant Alexandre ; que S. Jerome en parle comme d'un auteur plus ancien qu'Origene ; & que S. Alexandre de Jerusalem, [mort sous Dece,] a pris soin de rassembler ses écrits ; [il paroist, dis-je, assez probable qu'il a souffert vers l'an 235, dans la persecution de Maximin, qui attaquoit principalement les chefs de l'Eglise, & les personnes les plus illustres. Mais s'il a écrit à l'Imperatrice Severe femme de Philippe, comme nous verrons qu'il y a quelque lieu de le croire, il faudra necessairement reculer son martyre jusqu'à la persecution de Dece, c'est à dire jusque vers l'an 250. Il ne peut pas non plus estre mort plustost, ] s'il est vray, comme l'assure S. Epiphane, que les Noeticiens n'ont commencé que sous [Philippe,] environ 130 ans avant qu'il écrivist contre eux. Car nous sommes assurez que S. Hippolyte a vu leur naissance, & les a mesme refutez.

Euf. l. 5. c. 20. p.  
222. e. d.

Epi. 57. c. 1. p.  
479. i.

Phot. c. 121. p.  
301.

Bar. 229. § 6.

Boll. 20. jan. p.  
917. d] Flor. p.  
289. 290.

Men. p. 338]  
Ugh l. 6. p.  
1203.

Baronius qui confond le grand S. Hippolyte avec un autre Martyr de mesme nom qui a souffert à Porto, met sa mort le 22 d'aoust, comme le martyrologe Romain, & dit qu'il fut jetté dans une fosse ou un puits plein d'eau ; & il luy donne quantité de compagnons. Bollandus & Florentinius croient que Saint Hippolyte marqué le 29 & le 30 de janvier dans les martyrologes de S. Jerome, comme un Evesque de l'antiquité, & dans quelques uns comme ayant souffert à Antioche, est le grand Hippolyte dont nous parlons. Les Grecs l'honorent en effet dans ces mesmes jours, quoiqu'ils rapportent tres mal son histoire, le confondant avec celui de Porto. [S'il a effectivement souffert à Antioche, c'est une grande preuve qu'il a esté Evesque dans l'Orient, & sans doute dans la Syrie.

V. les Sabel-  
liens.

NOTE 4.  
de antiquité.

Il a particulierement esté connu par ses écrits, dont il est

Fasc. p. p. 101]  
Gr. T. h. l. 1. c.  
30 p. 22.

1. M. du Cange cite pour cela S. Gregoire de Tours, [qui parle apparemment non de l'Evesque, mais de celui qu'on fait compagnon de S. Laurent.]



temps de marquer ici ce que nous en trouvons dans l'antiquité, & ce qui s'en est conservé jusques à nous.]

'Eusebe dit assez clairement que S. Alexandre Evesque de Jerusalem, [martyrizé sous Dece,] prit le soin de recueillir dans la bibliortheque qu'il dressa, les écrits, & mesme les lettres de S. Hippolyte. [On ne parle en particulier que] d'une lettre adressee à une Reine. <sup>a</sup>Baronius croit que c'est à l'Imperatrice Mamée, [qui certainement avoit au moins de l'affection pour la religion Chrétienne,] & sous laquelle S. Hippolyte a particulièrement paru. <sup>b</sup>Bucherius dit que c'est peuteestre une Severine, dautant que dans le cycle pascal trouvé en 1551, il y a une exhortation à Severine, marquée entre les ouvrages de Saint Hippolyte. [Il pouvoit y avoir encore en ce temps là plusieurs petits royaumes ou principautez dans la Mesopotamie & dans l'Arabie; ce qui favorise ceux qui croient que S. Hippolyte estoit Evesque en ces quartiers là. Mais comme nous ne savons point en quel temps ce Saint est mort, rien ne nous empesche de croire que cette Severine est l'Imperatrice Severe femme de Philippe, qu'on croit avoir esté Chrétienne, & à laquelle Origene a aussi écrit.] Theodoret nous a conservé la memoire & quelques passages de cette lettre, où l'on voit qu'il y traitoit de ce qui regarde J.C.

Euf. l. 6. c. 10.  
p. 222. c. d.

Thdr. dial. 2.  
p. 88. b.  
<sup>a</sup> Bar. 229. § 10.

Euf. l. 6. c. 22. p.  
223. d. chr.  
<sup>b</sup> Buch. cycl.  
p. 294. 295.

Thdr. dial. 2.  
3. p. 88. l. 155. d.

'Entre les traitez de S. Hippolyte, Eusebe, S. Jerome, & Theodoret, en marquent deux sur la Pasque, [dont nous avons déjà parlé,] <sup>h</sup> un <sup>1</sup> contre Marcion, un contre toutes les heresies, un de la Resurrection, un de l'Antechrist, divers commentaires & quelques discours sur l'Ecriture, comme <sup>e</sup> sur les six jours de la creation; sur ce qui a suivi les six jours, ou comme S. Jerome l'explique, sur la Genese, sur l'Exode; <sup>e</sup> sur Helcana & Anne mere de Samuel; <sup>h</sup> sur Saül & la Pythonisse; sur les Pseaumes; sur les Proverbes; sur l'Ecclesiaste; <sup>e</sup> sur le Cantique des Cantiques; sur une partie d'Ezechiel; <sup>h</sup> sur Daniel; <sup>h</sup> sur Zacarie; <sup>e</sup> sur quelques endroits de l'Evangile; <sup>h</sup> sur l'Apocalypse: à quoy il faut ajouter des homelies en la louange de nostre Sauveur.

Euf. l. 6. c. 23. p.  
223. 224. | Hier.  
v. ll. c. 61 |  
Thdr. dial. 1. 2.  
3. p. 36. 88. 156.

Hier. in Zac.  
Pr. p. 23. a.  
6<sup>to</sup> Matr. pr. p.  
12.

'Quelques uns de ces écrits sont marquez dans la table des ouvrages de S. Hippolyte, trouvée avec son cycle pascal, comme la Demonstration des temps de Pasque en une rable, [c'est son cycle mesme, ou sa chronique;] <sup>2</sup> sur la Pythonisse; un livre

Grat. p. 140 |  
Buch. p. 255.

1. <sup>e</sup> est pour les ouvrages marquez par Eusebe, <sup>h</sup> pour ceux que S. Jerome y ajoute, & <sup>i</sup> pour ceux qui sont seulement citez par Theodoret. Ceux qui n'ont point de lettre dependent de celle qui a esté mise la dernière.

2. Bucherius explique ainsi ces caracteres Grecs, *les τεμνον*, ce qui est bien éloigné.

pour l'Evangile & l'Apocalypse de S. Jean ; & un autre sur Dieu & sur la resurrection de la chair. Outre ces ouvrages, cette table marque encore un écrit Des dons [du S. Esprit ;] De la tradition apostolique, [ou De la tradition apostolique sur les dons , apparemment pour refuter les Montanistes ;] une chronique différente de la chronologie dont nous avons parlé ;] un écrit contre les payens & contre Platon, intitulé aussi De l'univers ; des cantiques sur toutes les Ecritures ; un écrit sur le bien & sur l'origine du mal. Il y a à la teste quelque chose qui n'est pas entier. Bucherius veut que ce soit une explication des Pseaumes sur la penitence. Eusebe ne marque qu'une fort petite partie des écrits attribuez à S. Hippolyte. Mais il ajoute que ce Saint en avoit fait beaucoup d'autres qui estoient entre les mains de diverses personnes.

Eufl. l. 6. c. 23. p. 224. a.

Thdt. h. l. 1. c. 25. p. 212. a.

Sync. p. 153. b.  
Phot. c. 131. p. 3. b.

Theodoret parle d'un écrit où il avoit tres bien refuté Marcion. [Je ne sçay si ce ne seroit point celui Du bien & de l'origine du mal, marqué dans la table.]

L'ouvrage qu'il composa contre toutes les heresies, estoit plus particulièrement contre Marcion, selon George le Syncelle. Il refutoit 32 sectes depuis celle des Dositheens, [qui estoit sortie des Samaritains selon S. Epiphane,] jusqu'à celle de Noet. S. Hippolyte témoignoit dans ce livre qu'il n'avoit dessein que de représenter en abrégé ce que S. Irénée avoit dit contre ces heretiques dans ses discours & ses homelies. Et aussi

Bib. P. t. 4. 1. p. 424. c. f.

Epi. 31. c. 33. p. 205. b.

Thdt. h. l. 3. c. 1. p. 227. a.

Phot. c. 131. p. 901. c.

Iren. l. 1. c. 27. p. 128. a.

Phot. c. 131. p. 904. b.

Bib. P. t. 15. p. 620. f. 4.

que cet écrit estoit assez court. [C'est apparemment] le Memoire de S. Hippolyte sur les heresies dont le Pape Gelase nous a donné deux passages. S. Epiphane cite S. Hippolyte contre les Valentiniens, qu'il avoit, dit-il, renversez d'une maniere admirable.

Εισοτ. ιδ' ἀριστη

memoria  
hæresium.

Theodoret témoigne qu'il a refuté les Nicolaïtes : & "un autre auteur dit qu'il condannoit fortement Nicolas Diacre : [en quoy il paroist qu'il suivoit S. Irénée,] qui appelle ce Nicolas le maistre des Nicolaïtes. [Les Montanistes estoient sans doute du nombre des sectes qu'il combattoit,] puisqu'on demandoit quel avoit esté son sentiment sur cette heresie.

Gobar.

Nous avons aujourd'hui dans la bibliotheque des Peres, un fragment considerable sous le nom de S. Hippolyte, qui paroist estre la conclusion de ce traité contre les heresies. Car il refute celle de Noet [qui y estoit la dernière selon Photius. Il est visible par les premiers mots de ce fragment, que c'est une suite d'un plus long discours, composé peu de temps après le commencement de Noet. Ainsi on ne peut douter que l'au-

teur ne soit du III. siecle : & la maniere dont il explique le mystere de la Trinité, en est encore une grande preuve.

On y trouve de plus quelques caracteres propres à S. Hippolyte. Car la citation de l'Apocalypse sous le nom mesme de l'Apostre S. Jean, convient fort bien à un disciple de S. Irénée, & à ce que nous avons vu, que S. Hippolyte avoir fait un écrit pour l'Evangile & l'Apocalypse de S. Jean. [Au contraire quoiqu'il parle beaucoup de J.C. & de l'Incarnation, il ne cite point neanmoins l'epistre aux Hebreux: ce qui s'accorde assez avec la remarque que fait Photius, que dans ce livre mesme contre les heretiques, il y avoit quelque chose qui n'estoit pas assez exact, comme ce que S. Hippolyte ne croyoit pas que l'epistre aux Hebreux fust de S. Paul. Il remarque encore la mesme chose en un autre endroit de luy & de S. Irénée.

[Il faut remarquer aussi que tout ce que S. Epiphane dit contre les Noetiens, n'est presque que la premiere partie de ce fragment de S. Hippolyte, dont S. Epiphane se sert sans le citer, comme il fait encore en d'autres endroits. L'histoire qu'il rapporte de l'excommunication de Marcion est si semblable à celle de Noet, qu'il y a bien de l'apparence qu'il a pris l'une de S. Hippolyte aussi bien que l'autre.] Bullus reconnoist ce fragment pour un véritable écrit de S. Hippolyte; & montre que bien loin d'estre contraire à la foy de l'Eglise sur la Trinité, il l'établit mesme tres fortement.

La chronique d'Alexandrie cite un passage du livre de S. Hippolyte Evêque de Porto pres de Rome, contre toutes les heresies, où il est dit que J.C. n'a pas mangé la Pasque legale au temps de sa Passion. [Mais cette chronique n'est au plustost que du VII. siecle.]

Cyrille auteur de la vie de S. Euthyme, cite la chronologie de S. Hippolyte; & dit que selon sa supputation, l'an 465 depuis la naissance de J.C. estoit le 5965 du monde. Car il croyoit que J.C. est né au commencement de l'an 5501 depuis la creation de l'univers.

Le traité de l'Antechrist, ou comme le cite Photius, de J.C. & de l'Antechrist, [est assez celebre.] Photius qui témoigne l'avoir lu, remarque que les pensées en sont simples, qu'elles ont

V. Lettre au P. Lami § 72. V. la note §.

2.

1. M. du Pin en doute, ou le nie mesme absolument, [mais sans en donner aucune raison.] Il ajoute que Vossius a donné cette piece [en 1604.] avec S. Gregoire Thaumaturge: [Je ne la trouve pas dans l'edition de Paris en 1621.]

2. Le texte latin dans Bollandus; 20. jan. p. 320. § 109, porte 5560, [ce qui ne s'accorderoit pas avec les principes de S. Hippolyte.]

un caractère d'antiquité, & qu'on peut dire de cet écrit ce que nous verrons qu'il dit du commentaire sur Daniel. 'Nous avons enfin cet écrit depuis peu d'années, un jeune Hollandois qui l'avoit trouvé dans les manuscrits de Reims & d'Evreux, l'ayant donné en grec en l'an 1661, & le Pere Combes y ayant ajouté la traduction latine, pour le faire entrer dans ses additions à la bibliothèque des Peres. Il est intitulé dans les manuscrits comme dans Photius; *De f. C. & de l'Antechrist*, quoiqu'il ne traite proprement que cette dernière partie.

'S. Hippolyte le composa ensuite d'un entretien qu'il avoit eu sur ce sujet avec un nommé Theophile à qui il l'adresse. Il appelle ce Theophile son tres cher frere; & il luy recommande beaucoup de ne point communiquer son écrit aux infideles qui ne cherchent qu'à blasphemer contre la verité, mais seulement aux personnes pieuses qui vivent dans la crainte [de Dieu,] dans la sainteté, & dans la justice. Il proteste qu'il ne luy parle à luy mesme de ces choses qu'avec crainte, & parceque l'extreme charité de J. C. [pour les hommes, l'oblige à avoir la mesme charité pour luy. Cette reserve paroist dans beaucoup d'anciens, & surtout dans S. Athanase, qui ne parloit de la verité qu'avec peine, de peur de n'en pas parler d'une maniere digne de Dieu, & propre à edifier les autres;] & parceque la foy n'estant pas pour tout le monde, ils craignoient de la communiquer à des personnes disposées à la mepriser. C'est pourquoy le Saint prie Theophile de s'unir à luy pour demander à Dieu qu'il le conduise dans l'éclaircissement qu'il vouloit donner aux passages de l'Ecriture qui parlent de l'Antechrist, sans rien dire de luy mesme. Il ne dit presque en effet que ce qui est dans les Prophetes & dans l'Apocalypse. Il croit néanmoins que l'Antechrist rétablira le Temple de Jerusalem. Il tire de la prophetie de Jacob qu'il naistra de la tribu de Dan. On remarque qu'il cite comme de l'Ecriture quelques paroles qui n'en sont pas. Il y reconnoist, [comme S. Irenée son maistre,] que l'Apocalypse est de l'Apostre S. Jean.

NOTES 6.

[Pour ce qui est des commentaires de S. Hippolyte sur l'Ecriture,] S. Jerome remarque que S. Ambroise dans son traité sur l'Hexaemeron, suivoit particulièrement les sentimens de S. Hippolyte & de S. Basile. Sixte de Sienne croit que l'ouvrage de S. Hippolyte sur la suite des six jours comme parle Eusebe, ou sur la Genese comme le traduit S. Jerome, estoit un commentaire continu sur la Genese. S. Jerome rapporte de S. Hip-

Hier. ep. 115 q. 3 p. 36. 37.

polyte une explication allegorique sur Jacob & Esaü. <sup>Leont. in Euty</sup> Leonce de Byzance cite un endroit de S. Hippolyte Evêque & Martyr, <sup>l. 1. p. 974 a.</sup> sur les benedictions de Balaam. Theodoret nous a conservé <sup>Thdr. dial. r.</sup> quelques passages de son discours; (car il l'appelle ainsi,) sur <sup>2. p. 36. c. d] 83.</sup> Helcana & Anne. <sup>b. c.</sup>

'S. Jerome disant qu'il a fait des commentaires sur les Pseaumes, [semble l'entendre de tout le pseautier. Nous avons vu que] la table de ses ouvrages trouvée avec sa statue, luy attribue selon Bucherius des commentaires sur les Pseaumes de la penitence. <sup>Buch. cycl. p.</sup> Theodoret cite divers endroits de ses discours sur <sup>295.</sup> les Pseaumes 2, 22, & 23. <sup>Thdr. dial. 1.</sup> Il en cite aussi de son discours sur le <sup>2. p. 36. l] 9. b.</sup> grand Cantique, comme il l'appelle, <sup>d.</sup> & sur le commencement <sup>a 2. p. 88. 89.</sup> d'Isaïe. <sup>b 1 p. 36. d.</sup>

'Photius parle amplement du commentaire sur Daniel, qui n'est pas dit-il, une explication suivie de tout le texte de ce prophete, mais qui néanmoins en éclaircit toutes les pensées. Il y a, continue t-il, diverses choses qui se sentent de ces premiers siècles, & qui ne sont pas dans l'exacritude que l'on a gardée depuis. Mais il ne seroit pas raisonnable de le condamner pour cela. Car dans ces personnes qui ont commencé à developper les secrets de l'Ecriture, il ne faut pas les blasmer de ce qu'ils n'ont pas tout dit, mais louer au contraire leur ardeur qui leur a fait entreprendre les premiers une chose si difficile, & recevoir avec joie les éclaircissements qu'ils nous ont donnez. Il le blasme ensuite davantage, de ce qu'après que J. C. n'a pas voulu decouvrir à ses Apostres en quel temps arriveroit le jugement, il avoit osé le determiner à la fin du sixieme mille de la creation du monde, c'est à dire selon sa supputation, 500 ans après J. C. <sup>Phot. c. : 02. p.</sup>

'S. Jerome rapporte un passage de Saint Hippolyte sur les septante semaines de Daniel. <sup>Hier. in Dan.</sup> George le Syncelle qui dit qu'il <sup>9. p. 594. b. c.</sup> a commenté beaucoup d'endroits des Prophetes, mais particulierement Ezechiel & Daniel, cite une opinion assez extraordinaire sur Jeconias, tirée de l'écrit de S. Hippolyte sur Daniel & sur Susanne. <sup>c Sync. p. 358. b.</sup> Le P. Combefis nous a donné aussi <sup>p. 218. 219. 230.</sup> quelques notes sur Daniel & sur Susanne, attribuées à Saint Hippolyte dans une chaine sur l'Ecriture: & il croit que ce peuvent estre des extraits tirez de son commentaire sur Daniel. [Ils reviennent assez à l'idée que Photius nous donne de cet ouvrage.] <sup>b.</sup> M<sup>r</sup> du Pin juge néanmoins qu'ils ne <sup>Auct 3. p. 56-65.</sup> paroissent pas estre de ce temps là. Le P. Mabillon a vu à Ro- <sup>Du Pin, p. 303</sup> <sup>Mab. it. It. p.</sup> <sup>94. 95.</sup>

me un excellent manuscrit grec, ancien de 800 ans au moins, qui contenoit quelques livres des Prophetes, avec un commentaire de S. Hippolyte Evêque & Martyr, sur le songe de Nabucodonosor.

Hier. in Matr.

pt p. 12.

<sup>a</sup> Thdr. dial. 2.

3. p. 88. a. 356. a.

b.

'S. Jerome cite les opuscules de S. Hippolyte sur S. Matthieu. <sup>a</sup>Theodoret nous donne quelques passages tirez de ses discours sur la distribution des talens, & sur les deux larrons. [Nous mettons entre les commentaires de S. Hippolyte ce que Theodoret appelle des discours. Car quoique ce terme puisse signifier des homelies, néanmoins S. Jerome met au nombre des commentaires quelques uns de ces discours citez par Theodoret.]

Hier. ep. 28. p.

194. c.

'S. Jerome dit que ce Pere a écrit sur le jeûne du samedi, & sur la question savoir s'il falloit communier tous les jours. [Mais il n'est pas nécessaire qu'il ait fait des écrits exprés sur cela.]

I. auf. c. 148. p.

1049. 1050.

'Pallade cite un livre qui portoit le nom d'Hippolyte disciple des Apostres, & en raporte une histoire considerable d'une vierge de Corinthe, qui ayant esté exposée par ordre du juge à l'impudicité publique, se garantit quelque temps en disant à ceux qui entroient, qu'elle avoit un ulcere; & fut enfin delivrée par un jeune homme qualifié Magistrien, qui la fit sortir avec ses habits militaires, & en fut le lendemain recompensé par le martyre. [Nous avons plusieurs histoires semblables; mais je ne me souviens point qu'on en mette aucune à Corinthe.]

Anast. coll.

prol. p. 1.

p. 204. 205.

'Anastase nonce du Pape, & Confesseur de la foy des deux volontez contre les Monothelites, qui mourut selon le P. Sirmond en l'an 666, écrivoit peu auparavant, qu'estant à Constantinople, on luy avoit apporté un livre de S. Hippolyte Evêque du Port de Rome, & Martyr, tres utile contre les heresies de ce temps là; qu'il l'avoit voulu copier tout entier, mais qu'à peine avoit-il pu en extraire huit passages, parceque les ennemis de la verité le luy avoient auslitoft enlevé. Canisius nous a donné ces huit passages en latin: <sup>b</sup>& le P. Sirmond en a aussi donné le grec. Le titre porte qu'ils sont tirez d'un livre sur la divinité & l'Incarnation [de J. C.] contre Beron & Helix he-

Canis. t. 5. p.

155-158.

<sup>b</sup> Anast. coll. p.

209-232.

prol Lab. scri.

t. 1. p. 47.

<sup>c</sup> Alex. t. 5. p.

129-131.

retiques. Ces passages sont importants, & fort beaux & fort clairs pour la verité. Mais c'est cela mesme qui fait douter s'ils sont du grand Hippolyte, ces veritez n'estant pas encore si demeslées dans le III. siecle: & Theodoret qui cite sur cette matiere d'autres passages de S. Hippolyte moins decisifs, n'eust pas negligé ceux-ci, s'il les eust eus.

[Nous :

[Nous laissons aux personnes habiles le jugement de cette difficulté qui paroist considerable. Car les autres qu'on allegue le sont moins, estant aisé que des le troisieme siecle des personnes soient tombées dans les erreurs qui ont depuis esté soutenues avec plus d'eclat par les Eutychiens & par les Monothelites. Si Beron & Helix ne sont point connus dans le III. siecle, ils ne le sont point non plus dans le VII. Et combien ya t-il d'heretiques particuliers, & mesme de sectes entieres, que nous ne connoissons que par un seul livre ? Car il n'y a point d'apparence de dire que ceux-ci soient des noms feints par l'auteur. Il n'est point étrange non plus que parmi ce grand nombre d'ouvrages qu'avoit faits S. Hippolyte, il y en ait eu quelqu'un qui ait echapé à la diligence de Theodoret.] Il faut remarquer mesme que Beron avoit quitté depuis peu l'heresie de Valentin : [ & je ne sçay si l'on trouveroit que cette heresie ait duré jusques au VII. siecle, ] auquel on pretend que ce livre a esté fait. <sup>a</sup> Elle estoit déjà [comme] éteinte avant la fin du IV. siecle. <sup>b</sup> Il s'en trouvoit neanmoins encore quelques petits restes du temps de S. Nil & de Theodoret [vers 450.] <sup>c</sup> M<sup>r</sup> du Pin se contente de douter de cet ouvrage. <sup>d</sup> Bullus soutient fortement qu'il est de S. Hippolyte.

Anast. coll. p. 225. c. 5.

Alex. t. 5. p. 129.

131.

<sup>a</sup> Naz. or. 23. p.

414. c.

<sup>b</sup> Nil. l. 1. ep.

234. p. 87.

<sup>c</sup> Thdt. h. l. r.

pr. p. 218. c.

<sup>d</sup> Du Pin, p. 308.

<sup>e</sup> Bull. l. 2. c. 8.

p. 160-164.

<sup>f</sup> Poss. app. p.

763. 764.

Du Pin, p. 308.

<sup>e</sup> Possévina publié sous le nom de S. Hippolyte un écrit contre les Juifs, qu'il ne donne qu'en latin. [Il paroist avoir assez l'air du livre sur l'Antechrist : & si les anciens n'en ont pas parlé, c'est que] ce n'est apparemment qu'un fragment d'un plus grand ouvrage. M<sup>r</sup> du Pin dit seulement qu'il n'est pas certain que cet écrit soit de nostre Saint. [Il y a encore d'autres ouvrages qui portent le nom de S. Hippolyte: mais ils sont rejettez de tout le monde.]

NOT 7.





# S. CALLISTE

## PAPE ET MARTYR.

Eucl. l. 6. c. 21. p.  
223. b.

Opt. l. 2. p. 48.  
b) Aug. B. ep. 53.  
p. 120. f.

Bar. 121. § 2  
Boil. app. p. 48.  
c.  
Sulp. l. 2. p. 150.



**S**AINT Calliste succeda au Pape Zephyrin en la premiere année d'Heliogabale, [& ce semble des les premiers jours de] l'an 219. 'S. Optat & Saint Augustin le nomment Callixte, [& il est nommé de mesme par la pluspart des Latins.] Quelques uns le font Romain fils de Domicc.

Eucl. l. 5. c. 16. p.  
132. e.

[L'Eglise. ne fut troublée par aucune persécution durant qu'il fut assis sur la chaire de S. Pierre.] Dieu luy ayant accordé la paix depuis la mort de Severe [en 211,] jusques à l'empire de Maximin [en 235. "L'Etat mesme fut dans un grand repos depuis la mort de Macrin en 218 jusque vers l'an 233. Car c'est durant ce temps là qu'il faut mettre] cette tranquillité profonde de l'Empire & de l'Eglise, qui dura 13 ou 14 ans après la mort de Maximille [arrivée vers l'an 218, c'est à dire un peu avant le pontificat de Calliste.

Alex. v. p. 121.  
b.

p. 131. d.

Mais ce calme s'augmenta assurément beaucoup pour l'Eglise en l'an 222, auquel Alexandre succeda à Heliogabale. Car ce prince avoit, comme chacun sçait, beaucoup d'affection pour les Chrétiens, ] qu'il souffroit, selon les termes d'un auteur payen. [Il semble que ce soit peu de chose: mais on ne l'a dit d'aucun de ses predecesseurs, quoique plusieurs n'aient pas persécuté l'Eglise. Ainsi il faut que ce terme marque qu'il les laissoit dans une entiere liberté sur le sujet de la religion: & cela se voit assez,] puisqu'il leur ajugea un lieu qui leur estoit contesté par les taverniers: & on pretendoit mesme que les Chrétiens l'avoient usurpé sur le public. [Ce qui est encore fort remarquable, c'est qu'en leur faisant cette justice,] il ajouta qu'il valoit mieux que Dieu y fust adoré de quelque maniere que ce fust, que non pas que des cabaretiers en fussent les maistres, [ce qu'il ne pouvoit dire qu'en donnant aux Chrétiens la liberté d'exercer leur religion.

V. les Mon-  
tanistes § 11  
Alexandre  
note 8.

popinari.

NOTES

Il ne faut pas beaucoup s'étonner qu'il leur laissast cette liberté, puisqu'on croit que Maméc sa mere, toute puissante sur son



esprit, "estoit Chrétienne;]" & il mettoit luy mesme J. C. entre ceux pour qui il avoit le plus de veneration. 'On ajoute\* qu'il voulut le recevoir au nombre des dieux, & luy elever un temple. [Mais ce qu'il n'osa pas faire luy mesme, il souffrit que les Chrétiens le fissent. "Car on a tout sujet de croire que ce fut de son temps qu'ils commencerent à avoir des eglises publiques, basties exprés à la vue des payens & des magistrats.

S. Calliste se servit peutestre de cette occasion]' pour faire sur le chemin d'Appius le cimetiére qui porte son nom, si connu par les martyrologes. 'C'est le plus grand & le plus celebre de tous ceux qui sont autour de Rome. On pretend qu'on y a enterré 174 mille Martyrs, & 46 Papes. Aringhus en fait une grande description: mais il croit qu'il estoit plus ancien, & que S. Calliste l'a seulement augmenté.

[Ce qui fait encore juger de la liberté qu'Alexandre donnoit aux Chrétiens, c'est l'estime qu'il faisoit de leur discipline, & de leurs plus belles maximes, comme nous l'apprenons de Lampride.] 'Aussi nous voyons que sa maison estoit remplie de Chrétiens: [Et il faut qu'il favorisast beaucoup l'Eglise;]' puisque Maximin son successeur la persecuta à cause de la haine qu'il avoit pour luy & pour ceux qu'il avoit aimez. [Voilà quel estoit l'état de l'Eglise en ce temps là, selon l'image qu'en font les meilleurs historiens: & il ne faut pas s'étonner après cela,]' si Tertullien l'appelle cette paix si longue, & si heureuse.

[Mais cette paix n'empesche pas qu'il n'y ait pu avoir quelques martyrs sous Alexandre, comme il y en a eu sous Philippe qui passoit pour Chrétien, & sous les Emperéurs mesmes qui prenoient le plus hautement la protection de l'Eglise, soit par les soulevemens du peuple, soit par quelques autres accidens.

"Nous avons en effet des preuves très considerables pour croire que S. Calliste mesme fut couronné du martyre.]" Ses actes qui d'ailleurs n'ont pas une grande autorité selon le jugement qu'en fait Baronius, 'portent qu'il fut precipité dans un puits, [ce qui marque mieux la fureur d'un tumulte populaire, qu'un jugement rendu, soit par l'Emperéur, soit par des magistrats legitimes.]" On montre encore aujourd'hui le puits dans lequel on tient qu'il fut jetté; & on a basti autour une eglise.

[Il mourut, comme nous croyons, en l'an 223, le 14<sup>e</sup> jour d'octobre, auquel sa feste se trouve marquée dans tous les anciens monumens de l'Eglise, comme dans les martyrologes de S.

V. Alexandre § 1.  
\* Ibid. § 4.

p. 123. d. c.

p. 129. c.

V. la pers. de Maximin § 6.

Anast. c. 17. p. 6.

Aring. l. 3. c. 12.

§ 20. p. 273.

§ 1. p. 267.

V. Alexandre § 4.

Euf. l. 6. c. 18. p.

228. d.

d' Orof. l. 7. c.

19. p. 214. a. b.

NOTE 2.

Tert. cor. c. 1. p.

120. c.

NOTE 3.

V. la note 2.

Bar. 226. § 2.

Sur. 14. oct. p.

211. § 8.

Bar. 226. § 1.

NOTE 4.

252 SAINT CALLISTE PAPE ET MARTYR.

Sacr. p. 1361  
Front. p. 141.

Buch. p. 269.

Aring. l. 2. c. 12.  
§ 3 4. p. 208.

Boll. 10. may,  
p. 498-501.

p. 499.

Front. cal. p.  
141.

Aring. l. 2. c. 12.  
§ 9. p. 209.

Flod. l. 4. c. 1. p.  
584.

Mol. f. Bel. p.  
272.  
a Flod. p. 584.

c. 6. p. 623.

Mol. f. Bel. p.  
224. 2. 2.

p. 171. 2.

Coim. p. 838. §  
32.  
b Mol. p. 272. 2.

Ugh. t. 4. p. 736.  
c.

Flod. l. 4. p. 584.

Flod. p. 222.

Jerome, dans celui de Bede, & les autres posterieurs,] dans le Sacramentaire de S. Gregoire, dans l'ancien calendrier Romain du P. Fronto, & metme dans celui de Bucherius, [qu'on croit écrit des l'an 354,] & où l'on voit que son corps estoit honoré sur le chemin d'Aurele à trois milles de Rome. On marque que c'estoit dans le cimetiere de S. Calepode, ainsi appellé du nom d'un saint Prestre qu'on honore le 10 de may, & qu'on pretend sur des monumens [fort peu assurez] avoir souffert le martyre sous Alexandre, peu de mois avant S. Calliste. Quelques uns veulent que le Pape Innocent II. dans le XII. siecle, ait fait mettre le corps de S. Calliste avec celui de S. Calepode dans l'eglise de la S<sup>te</sup> Vierge audelà du Tibre, qu'on appelle aussi le Titre de S. Calliste. On trouve que cette eglise estant presque toute ruinée, le Pape Gregoire III. la fit rebastir. Il y en a qui disent encore qu'on l'appelloit le Titre de Jule; à quoy l'on trouve de la difficulté.

'Mais d'autres écrivent, dit Aringhus, que le corps de S. Calliste a esté transporté en France dans le IX. siecle, & donné à l'Eglise de Reims. [Il marque assurément ce que nous lisons dans Flodoard,] où l'on apprend d'une lettre écrite par Foulque Archevesque de Reims, au Pape Formose, [vers l'an 890,] qu'Evrard qualifié Marquis, & qui est honoré comme un Saint le 16 de decembre, a voit obtenu de l'Eglise Romaine le corps de S. Calliste Pape & Martyr, & a voit basti en son honneur un monastere dans une terre qu'il avoit au diocese de Noyon ou de Tournay. On assure que c'estoit à Cisoïn [pres de Lille] au diocese de Tournay, qui est encore une abbaye de Chanoines [reguliers,] dont l'eglise porte le nom de S. Callixte. On lit sur le tombeau d'Evrard, que les reliques de S. Callixte y furent apportées en 855, quoiqu'on mette la fondation de l'abbaye des 838. b Molanus dit que Noting Evesque de Bresse, a voit obtenu du Pape Sergius le corps de S. Calliste; "mais qu'il n'osa le refuser à Evrard. [S'il entend que Noting l'avoit fait rapporter à Bresse, je ne voy pas que cela se puisse accorder avec Foulque.]

'Outre que Noting [& le Pape Sergius] estoient morts des l'an 847. Rodolphe fils d'Evrard seigneur & Abbé [de Cisoïn,] donna [& soumit] en mourant son abbaye avec le corps de S. Calliste à l'eglise de Nostre-Dame de Reims" [metropolitaine du pays:] &c.

1. D'autres disent en l'an 851 [Il peut avoir donné à Evrard en 854, & n'avoir esté receu à Cisoïn qu'en 855]

SAINT CALLISTE PAPÉ ET MARTYR. 253

ce que le Pape Formose confirma ensuite : <sup>a</sup> & sur cela Foulque c. 2. p. 588.  
 travailla à faire transporter à Reims le corps de S. Calliste, pour a c. 6. p. 613.  
 l'y garder, disoit-il, jusqu'à ce que la guerre [& les courses des  
 Normans] estant finies, on pust le reporter en son eglise [de  
 Cisoïn.] Il pria divers Evêques de prendre part à cette transla-  
 tion, & entre autres Dodilon [de Cambrai,] qu'il chargea d'aller  
 prendre le corps du Saint à Arras, où apparemment il avoit déjà  
 esté apporté de Cisoïn, pour <sup>le</sup> conduire jusqu'à S. Quentin.  
 Mais Dodilon, [quoique suffragant de Foulque, retint le corps,  
 en protestant qu'il ne le rendroit point qu'à Herilon Evêque p. 621.  
 de Noyon [& de Tournay,] diocesain [de Cisoïn.] On voit nean-  
 moins qu'il fut apporté à Reims du temps de Foulque, [mort en  
 l'an 900,] & mis derriere l'autel de la Vierge dans l'église de  
 Nostre-Dame. Mais quoique les guerres des Normans soient c. 8. p. 637 | l. 1. c.  
7. p. 36.  
 finies depuis bien des siècles, on ne l'a point reporté à Cisoïn,  
 la force l'ayant peuestre emporté [sur la justice & la bonne  
 foy.] L'Abbé de Cisoïn a longtemps esté soumis à l'Archevê- l. 4. c. 6. p. 624.  
Mol. f. Bel. p.  
224.  
 que de Reims. Marq. t. 1. p. 515.

[Si S. Calliste est mort en 223, il n'a pas tout à fait achevé]  
 'les cinq ans qu'Eusebe donne à son pontificat. <sup>b</sup> Quelques uns Euf. l. 6. c. 21. p.  
223. b | chr.  
b Bar. 2. 26. § 6.  
 veulent qu'il ait institué le jeûne des Quatre-temps. [Mais cela  
 ne paroît fondé que sur un endroit fort obscur des Pontifi-  
 caux,] que Bollandus explique d'une autre maniere. [On attri- Boll. apr. t. 7. p.  
25. 1.  
 bue aussi à S. Calliste deux decretales, dont la seconde est  
 particulièrement remarquable,] 'parcequ'Isidore l'imposteur  
 qui l'a fabriquée, établit contre tout l'ordre des Canons, que  
 les Clercs ne doivent point estre deposez pour les pechez mor- Vendr. in 3. p.  
174. 175.  
 tels & capitaux.

'Baronius parlant de la mort de ce Pape, fait une digression Bar. 2. 26. § 7-12.  
 considerable sur les cimetières de Rome, à l'occasion de celui  
 de Calepode & de celui de Calliste. 'S. Urbain succeda à S. Euf. l. 6. c. 21. p.  
223. b | chr.  
 Calliste.





# JULE AFRICAIN,

## HISTORIEN ECCLESIASTIQUE.

Euf. l. 1. c. 6 p. 18.  
d|chr. an. 22.  
a|Bas. de Spi. c.  
29. p. 353. b.  
b|Suid. a. p. 512. c|  
r. p. 782. f.



Fuf. n. p. 127. 2.  
f|Du Pin, p. 318.  
2.  
c| Afr. de S. n. p.  
150. i.  
d| Du Pin, p.  
318. b.  
e| Afr. de S. p.  
220.  
f| p. 222.  
g| p. 227.  
h| Hier. ep. 84.  
p. 327. 328.

Socr. l. 2. c. 35. p.  
130. b.  
i| Euf. l. 6. c. 31. p.  
230. b. | Suid. a.  
p. 512. a. f.

Euf. l. 6. c. 31. p.  
130. c.

n| c| Bed' Du  
Pin, p. 318. a.  
k| Phot. c. 34. p.  
10.  
l| Euf. c. n. p.  
471. 407. i.  
m| Phot. c. 34.  
n| Euf. chr. n. p.  
231.  
o| Euf. c. 31. p. 30.

**J**ULE AFRICAIN historien celebre, connu mesme par S. Basile, <sup>b</sup>avoit encore le nom de Sexte selon Suidas, qui en fait un philosophe originaire de Libye. [Nous le verrons neanmoins agir pour la ville d'Emmaüs en Palestine avec le zele d'un citoyen,] <sup>c</sup>ce qui fait croire ou qu'il en estoit, <sup>d</sup>ou qu'il en avoit fait sa patrie & le lieu de sa demeure. <sup>e</sup>Il estoit sans doute plus agé qu'Origene [né en 185,] <sup>f</sup>puisqu'il l'appelloit son fils: [Et comme Origene estoit apparemment Prestre en ce temps là, il semble qu'on en peut conclure qu'Africain l'estoit aussi. Mais il n'estoit pas Evêque,] <sup>g</sup>puisqu'Origene le qualifie son frere en luy répondant. <sup>h</sup>Il paroist qu'il savoit l'hebreu. <sup>i</sup>Ses écrits ont esté louez par S. Jerome comme egalemeut remplis de l'erudition du siecle, des beautez de la philosophie, & de la science sainte des Écritures. <sup>j</sup>Socrate le met entre ceux qui estoient habiles <sup>k</sup>en toutes sortes de sciences. <sup>l</sup>On luy attribue des Cestes, qui estoit un ouvrage de differentes matieres, particulierement de la medecine. [Mais si tout ce qu'on dit de cet ouvrage est veritable, & qu'il en ait esté l'auteur, il faut dire qu'il a d'abord esté payen, & qu'il l'a écrit avant sa conversion.]

Il estoit sans doute Chrétien depuis longtemps] <sup>m</sup>lorsqu'il vint à Alexandrie pour voir S. Heracle, [qui estoit alors Prestre de cette Eglise dont il fut depuis Evêque en 231, & qui y avoit le soin d'une partie des catecumenes depuis l'an 213.] Ce fut la grande reputation d'Heracle qui luy fit faire ce voyage.

<sup>n</sup>Le nom d'Africain est devenu fort celebre dans l'Eglise par les cinq livres de chronologie qu'il composa. <sup>o</sup>Photius l'appelle "une histoire. <sup>p</sup>On pretend qu'Africain mesme luy avoit donné le nom de Canon. <sup>q</sup>Cet ouvrage comprenoit depuis le commencement du monde jusques à son temps, <sup>r</sup>c'est à dire jusqu'à l'an 221, auquel il l'acheva. <sup>s</sup>Ces livres estoient tres exacts, dit

Africain mesme le dit dans sa chronique, achevée avant que S. Heracle fuſt Evêque.

πρόσ  
ροφία.

NOT. I.

I.

ιστορία.

NOT. I.

Eusebe, & quoiqu'Africain y traitast les choses fort en abrégé, il n'oubloit rien neanmoins de tout ce qui estoit nécessaire. De la maniere dont Photius en parle il estoit encore plus court depuis J. C. que dans le reste; ce qui n'empesche pas que Sozomene ne le mette entre ceux qui ont écrit l'histoire ecclesiastique depuis J. C. jusqu'à leur temps. Scaliger dit qu'il fit deux éditions de sa chronique. La premiere semble avoir fini à la 247<sup>e</sup> Olympiade, durant laquelle Antonin [Caracalla] commença à regner, [en l'an de J. C. 211, dix ans avant la seconde édition.]

Phot. c. 34. p.

20.

Soz. l. 1. c. 1. p.

400. 401.

Euf. chr. n. p. 4.

2.

4. 78. p. 39. c.

Ce celebre ouvrage n'est point venu jusques à nous, au moins sous le nom d'Africain. Scaliger nous a donné en grec une chronologie d'Eusebe, plus ample que la commune, & qui n'est pas distinguée par années, qu'il a tirée de George le Syncelle & de Cedrene, & qu'il pretend estre une premiere partie de l'ouvrage d'Eusebe sur les temps, dont ce que nous appellons la Chronique est la seconde. Nous pouvons appeller comme luy cette premiere partie, la chronologie d'Eusebe, pour ne la pas confondre avec sa chronique. Scaliger pretend donc que toute cette chronologie est particulièrement tirée d'Africain, hormis quelques endroits qu'Eusebe a changez, & souvent mal à propos: & il semble dire que tout ce qu'il y a de bon soit dans la chronologie & la chronique d'Eusebe, soit dans le Syncelle, & dans Cedrene, est pris d'Africain. [Mais il est bon neanmoins d'estre averti que dans cette chronologie que Scaliger nous donne comme d'Eusebe, il y a diverses choses qui certainement ne sont ni d'Eusebe ni d'Africain, mais qui ont esté ajoutées par les auteurs posterieurs. Nous en avons marqué quelques exemples sur S. Hippolyte.]

Du Pin, p. 315.

Euf. chr. n. p. 4.

25. n. p. 401.

417. 1. 1. p. 1.

6. 7. 9.

Dans cette chronologie d'Eusebe, il y a plusieurs passages qui sont citez nommément d'Africain; entre lesquels on en peut particulièrement remarquer deux, qui nous apprennent que le pavillon dont se servoit Jacob en paissant ses troupeaux, s'estoit conservé à Edeffe jusques au temps d'Antonin, sous lequel il fut brulé par le tonnerre; & l'autre que cet arbre de terebinthe sous lequel le mesme Jacob enterra les dieux apportez de Mesopotamie, se voyoit encore de son temps, & estoit reveré par ceux du pays en l'honneur des Patriarches. Eusebe cite aussi dans son histoire le témoignage d'Africain, comme une autorité non commune. Dans sa Preparation evangelique il rapporte un grand passage du 3<sup>e</sup> livre de la chronologie de cet

25. p. 22. b.

c. d.

l. 1. c. 6. p. 18. d.

p. 1. 10. c. 10.

p. 487-491.

ὅτι ὁ τοῦ ἀν  
 ἄτος τοῦ γένε-  
 σέως.

auteur. [M<sup>r</sup> Cousin dans sa preface sur Eusebe dit qu'en plusieurs endroits de ses ouvrages il transcrit Africain, & le plus souvent sans avoir pris soin de remarquer ses fautes, & de les corriger.

Bas. de Spi. c.  
29. p. 359. b.

'S. Basile cite un passage tiré du cinquieme livre de l'abregé de l'histoire des temps, fait par l'historiographe Africain. [C'en pouvoit estre la conclusion.]

Hier. in Dan.  
9. p. 592. 593.  
594. d.

'S. Jerome en cite un autre beaucoup plus long sur les 70 semaines de Daniel, tiré, dit-il, de son 5<sup>e</sup> volume des temps, ou de sa chronologie. 'Eusebe rapporte aussi ce passage, parcequ'il faut, dit-il, se servir sans faste & sans jalousie de ce que les autres ont trouvé de bon, & ne pas s'attribuer l'honneur de ce qui ne vient pas de nous. 'Africain commence ces septante semaines au temps de Nehemie & en la 20<sup>e</sup> année d'Artaxerxes; [en quoy il est suivi par Usserius.]

Euf. dem. l. 8. c.  
2. p. 382.

Hier. p. 592. d.

'La chronique d'Alexandrie cite Africain pour le temps des premiers Patriarches avant le deluge. 'Bede le cite aussi en divers endroits. 'On en lit un grand eloge dans des recueils attribuez à cet auteur, [mais où Bellarmin croit qu'il y a peu de choses de luy.] Vossius dit, après S. Isidore de Seville & Adon, que c'est le premier des Chrétiens qui ait developé les difficultez de la chronologie.

Chr. Al. p. 44.

Bed. chr. t. 2. p.

111. 112.

423. p. 492.

Voss. h. g. l. 2. c.

15. p. 236. 237.

Pearf. dif. B. p.  
58.

p. 99. 100.

p. 101.

'On pretend tirer d'un ancien manuscrit, que la chronologie d'Africain avoit esté traduite en latin avant celle d'Eusebe; qu'on y avoit ajouté les Consuls; & qu'on l'avoit continuée jusques en 252, puis jusques en 349, & enfin jusques en 362. 'On pretend que c'est de là que sont venus tous les fastes des Latins.

Hier. chr.

[Vers le temps qu'Africain achevoit son histoire des temps,] & "en la mesme année 221, il entreprit une deputation vers l'Empereur Heliogabale, au nom des habitans d'Emmaüs dans la Palestine, appelée [alors] Nicople: & il agit tellement en cette affaire, qu'il en obtint la "fondation, selon les termes de la chronique d'Eusebe. 'Cette Emmaüs est celle qui est marquée dans l'Evangile, où J. C. se montra aux deux disciples.

Hier. ep. 17. p.

172. c. [Soz. l. 5.

c. 2. p. 619.

Euf. h. n. p.

112. d. [Soz. n. p.

135. 2. c. d.

'Des personnes habiles croient que les Romains en avoient fait une ville sous le nom de Nicople des le temps d'Adrien, [ou mesme de Vespasien;] mais qu'ayant depuis esté ruinée, Africain en obtint le rétablissement: ["& cela paroist tout à fait probable.

Un service si considerable qu'il rendit à cette ville, est une forte presumption pour croire qu'il en estoit originaire. Nous ne trouvons pas néanmoins qu'Eusebe le dise dans sa chronique,]

οὐκ ἔστιν  
ἰστορία.

NOTES 3.

οὐκ ἔστιν

V. la note 3.

que,] comme une personne habile semble l'avoir cru, [ & il Euf. n. p. 127. 2. pouvoit mesme suffire qu'il eust quelque liaison particuliere<sup>a</sup> avec cette ville, pour luy donner cette marque de la charité que les Chrétiens doivent avoir pour tous les hommes, puisque des sophistes payens ont fait la mesme chose pour des villes où ils demeuroient, quoiqu'ils fussent nez en d'autres pays, comme on le voit dans Philostrate.]

Un Alleman nommé Rodolphe Wetstein a fait imprimer à Basle en 1674, le texte grec d'une lettre celebre qu'Africain écrivit à Origene, sur ce que dans une conference qu'Origene avoit eue avec un nommé Bassus, il s'estoit servi de l'histoire de Susanne. Africain qui croyoit que cette histoire estoit supposée, n'en témoigna rien dans la conference, où il paroist qu'il estoit present : mais quelque temps après il luy écrivit cette lettre pour luy marquer son sentiment, & l'appuyer de toutes les raisons que son erudition luy put fournir. [Car l'on voit beaucoup de science dans cette lettre, quoiqu'elle soit fort courte ; & l'on y voit aussi beaucoup de moderation, puisqu'estant assez agé] pour appeller Origene son fils, il luy parle non comme un maître, mais comme un intime ami, & il le prie à la fin de luy répondre pour l'instruire. Origene luy récrivit de Nicomedie une grande lettre, pour montrer que l'histoire de Susanne est veritable & canonique. [Ceci arriva probablement en 228, lorsqu'Origene fut en Grece aussitost après avoir esté fait Prestre.]

La lettre d'Africain a esté marquée par Eusebe & par S. Jerome, aussi bien que par Photius & par Suidas.

<sup>a</sup>Eusebe parle encore d'une autre lettre d'Africain qu'il écrivit à [un Chrétien nommé Aristide, pour accorder la difference qui paroist estre dans la genealogie de J. C, entre S. Luc & S. Matthieu, & il éclaircit extremement cette difficulté selon le jugement d'Eusebe, qui rapporte cet endroit tout entier.] <sup>b</sup>S. Augustin cite la mesme lettre, & approuve le sentiment d'Africain. <sup>c</sup>Elle est aussi marquée par S. Jerome & par Photius;

<sup>d</sup>Les actes de Ste Symphorose celebre martyre de Tivoli sous Adrien, disent que nous apprenons d'Eusebe, qu'Africain avoit écrit les actes de presque tous les Martyrs qui avoient souffert à Rome & dans l'Italie. [On ne sçait que dire de ce témoignage. Car d'un costé nous ne voyons point que ni Eusebe ni S. Jerome attribuent rien de semblable à Africain, & d'autre part il est assez difficile d'accuser ces actes de mensonge, d'autant que leur simplicité & leur breveté, qui les rendent

recommandables, semblent les exempter de ce reproche. Nous savons aussi que nous avons perdu une grande partie des écrits d'Eusebe, & entre autres son livre des Martyrs, dans lequel il pouvoit l'avoir dit plustost que dans aucun autre. Nous pouvons ajouter à cela, qu'Africain ayant esté depute à Heliogabale qui estoit alors à Rome, un homme curieux de l'histoire comme il estoit, pouvoit aisément y avoir demandé des memoires sur les principaux Martyrs d'Italie.

Il y a aussi quelque apparence qu'il a plus travaillé sur les saintes Ecritures qu'Eusebe & S. Jerome ne marquent,] puis- qu'Origene nous apprend qu'il estoit fort exercé dans la meditation & l'explication des livres sacrez.' Socrate le met au nombre des plus celebres interpretes, avec S. Clement & Origene. 'Tritheme luy attribue en effet plusieurs ouvrages sur la foy & la pieté, dont les anciens ne parlent point, & il en dit plusieurs autres choses, [qui seroient considerables si elles estoient plus autorisées.] Quelques uns croient qu'il a confondu Africain avec S. Pamphile.

Origen Afr. p.  
244.

Socr. l. 2. c. 5.  
p. 130. b.

Trith. p. 92.

Afr. de S. n. p.  
114.

# SAINT URBAIN

## P A P E.



SAINT Urbain succeda à Saint Calliste l'an 3 d'Alexandre, sur la fin de l'an 223 de J. C.] v. S. Calliste  
 'On le fait Romain fils d'un nommé Pontien. NOTE 4.  
 [Son pontificat se passa tout entier sous Alexandre, c'est à dire dans la paix de l'Eglise & de l'Etat. On luy attribue une epistre decretale.] & quelques ordonnances. [\*Il tint le siege durant pres de sept ans, jusque vers le milieu de l'an 230. Ainsi il peut bien estre mort le 25 de may,] auquel sa feste est marquée dans le calendrier du P. Fronton, dans le Sacramentaire de S. Gregoire, [dans Bede, & dans plusieurs autres martyrologes:] & quelques Pontificaux marquent expressément que c'est le jour de sa mort.

Bar. 226. § 12.

223 § 11. Basil.  
apr. t. 1. p. 25. t.

Front. cal. p. 83.  
Sacram. p. 88.

Florent. p. 551.  
1 Bar. 233. § 4.

Bede pour p. 1. c.

1. 'Papebrok fondé sur ses actes, [qui ne sont rien,] veut qu'il soit mort le 24, & qu'il ait esté enterré le 25.



'Il y en a un qui la met le 19 du mesme mois.<sup>a</sup> On tient qu'il fut enterré sur le chemin d'Appius, dans le cimetiére de Pre-  
 textat,<sup>b</sup> qu'on a mesme appellé quelquefois de son nom. [Plusieurs anciens monumens luy donnent le titre de Confesseur, quelques autres celui de Martyr. Mais comme il y a eu tres peu de Martyrs sous Alexandre : cette raison & d'autres encore, donnent lieu de croire qu'on l'a confondu avec un Martyr de mesme nom.] On a trouvé sous le Pape Urbain VIII. une ancienne eglise dediée sous son nom vers le lieu où il avoit esté enterré. On croit que ç'avoit esté un temple de Bacchus du temps des payens. S. Pontien fut son successeur.

Boil. apr. t. 1. p. 25. c.  
 a c) Front. cal. p. 83.  
 b Florent. p. 551. l.  
 Aving. l. 3. c. 21. p. 290. 291.

NOTE 2.  
 v. S. Cal-  
 liste.  
 &c.

'On pretend que S. Urbain Martyr, dont Nicolas I. donna des reliques aux moines de S. Germain d'Auxerre en l'an 862, est le mesme que S. Urbain Pape, & on remarque qu'il s'apparut habillé en Evesque : de quoy on soutient neanmoins qu'on ne peut pas conclure qu'il le fust veritablement. Ces reliques firent alors divers miracles. L'an 865, les moines de S. Germain d'Auxerre les donnerent ou toutes ou en partie, à Herchenraüs Evesque de Châlons sur Marne : & cet Evesque les mit dans un monastere qu'il avoit fait bastir dans le Pertois sous le titre de la S<sup>te</sup> Trinité, mais qui porta ensuite le nom de S. Urbain ; & elles y ont fait un grand nombre de miracles. C'est assurément l'abbaye de S. Urbain au diocese de Châlons sur la Marne, un peu audeffus de Joinville, où l'on voit encore aujourd'hui une chasse de S. Urbain, avec son chef & une partie considerable de son corps. Mais Bollandus soutient que ce S. Urbain est quelque autre Saint different du Pape, parcequ'on trouve dans divers monumens que le corps du Pape ayant esté transferé en 821, par Pascal I, du cimetiére de Pretextat dans l'eglise de S<sup>te</sup> Cecile, il y a esté trouvé en 1599, & laissé entier dans la mesme eglise sous l'autel. Bollandus ne doute pas neanmoins que le Pape Nicolas I. ne crust de bonne foy que le corps qu'il envoyoit à Auxerre, ne fust celui du Pape Urbain.

Eric. l. 1. c. 12. p. 563.  
 c. 14. p. 564.  
 Boll. 25. may, p. 18. c.  
 e p. 16. 17.  
 g. f. [17. d. c.  
 p. 17. 22.  
 p. 10. a. c.  
 p. 9. 10. [14. apr. p. 210. c. f.  
 d 14. apr. p. 208. etc.  
 p. 210. a.  
 25. may, p. 10. b.

[Nous ne disons rien des actions de ce Pape, parceque nous n'en trouvons rien d'assuré. On en lit assez de choses dans les actes de S<sup>te</sup> Cecile ; & c'est de là apparemment que vient ce que dit Bede dans son martyrologe,] Que ses instructions firent remporter à beaucoup de personnes la couronne du martyre ; 'ce que d'autres amplifient encore davantage. [Mais quoique les actes de S<sup>te</sup> Cecile puissent estre anciens, & qu'ils ne soient pas mal écrits, ils sont neanmoins embarassés de tant de diffi-

Boll. mars, t. 7. p. 20. d.  
 apr. t. 1. p. 25. l.

NOTE 3.  
 NOTE 4.

cultez, que nous n'osons y rien fonder. Nous ne croyons pas mesme qu'ils nous puissent assurer que S<sup>te</sup> Cecile ait jamais vu S. Urbain, y ayant assez d'apparence] qu'elle a esté martyrizée en Sicile <sup>des</sup> le temps de M. Aurele & de Commode, [vers l'an 178.

Fort. l. 7. c. 4. p.  
191.  
U[bi] Ado.

Men. x. p. 354.]  
Ugh. t. 6. p.  
1142.

Front. cal. p.  
149.  
b Sacr. p. 142.  
Thom. p. 175.  
175.

p. 296-298.

Fort. l. 7. c. 4. p.  
191.  
l. 1. c. 2. p. 53.

Front. cal. p.  
43 Holl. 14. ap. p.  
1203. c.

Bar. 3. 1. § 1-26.

§ 2.

755-§ 9.

Sur. 12. nov.

Quoy qu'il en soit, il nous suffit que l'Eglise latine a inseré cette Sainte dans le sacré Canon de la Messe entre les Martyres pour qui elle a une veneration particuliere: & l'Eglise greque se joint à la latine,] 'pour l'honorer avec beaucoup de solennité, comme on le voit par les eloges qu'on en lit dans les Ménées au 22 de novembre, auquel les Grecs font sa feste [auslibien que nous. Son nom se trouve ce jour là dans les martyrologes attribuez à S. Jerome, dans celui de Bede, & ensuite dans tous les autres; & tous l'honorent comme une sainte vierge & martyre.] 'L'office de sa feste est aussi marqué dans les plus anciens missels Romains, comme dans celui du P. Fronto,<sup>b</sup> dans celui de S. Gregoire où elle a une Preface propre; 'dans celui qu'a donné Thomasius, où il n'est parlé que de son martyre, mais où elle a une vigile. 'On en trouve aussi un grand office dans un autre missel donné par le mesme Thomasius, qui croit que c'est l'ancien missel des Gaules. 'On voit par Fortunat qu'elle estoit celebre dans le VI. siecle. 'Il dit qu'on avoit mis de ses reliques dans une eglise bastie à Ravenne par l'Evesque Vital.

'Il y avoit à Rome une eglise de S<sup>te</sup> Cecile des le temps du Pape Symmaque; & il en est encore parlé sous ses successeurs. C'estoit une des stations du Carefme. [Cela nous donne lieu de croire que si elle est morte en Sicile, son corps avoit esté transporté à Rome des devant la fin du V. siecle.]

'On raporte qu'il y fut trouvé en l'an 821, par le Pape Pascal dans le cimetiére de Pretextat, & transporté dans l'eglise consecrée sous son nom. Les saints Papes Urbain & Luce, & quelques autres Martyrs, furent mis dans la mesme eglise; où on les trouva encore sous Clement VIII, le 20 d'octobre en l'an 1599. Celui de S<sup>te</sup> Cecile fut remis sous l'autel dans une chaste d'argent le 22 de novembre, sans que personne, ni le Pape mesme y eust osé toucher, ni lever le voile qui le couvroit. Baronius décrit tout ceci fort amplement. 'Avant que Pascal eust trouvé le corps de S<sup>te</sup> Cecile, on tenoit à Rome qu'Aistulphe Roy des Lombars l'avoit enlevé lorsqu'il avoit assiegé la ville 'durant trois mois, en l'an 755.

'Les actes de S<sup>te</sup> Cecile portent qu'elle avoit epousé Valerien,

avec lequel elle conserva néanmoins toujours sa virginité ; qu'elle le convertit ensuite , aussibien que Tiburce frere de Valerien, & qu'ils furent tous deux martyrizés avant elle. 'Cela se peut appuyer par un catalogue des Papes , qu'on pretend estre fait avant l'an 550, par l'ancien missel des Gaules, & par le martyrologe de Bede, [sans parler des Grecs & des Latins posterieurs.] Les noms de ces Saints sont celebres dans tous les martyrologes au 14 d'avril , auquel on en fait la feste. Ils sont aussi marquez ce jour là dans le calendrier du P. Fronto , dans le Sacramentaire de S. Gregoire , dans le missel Ambrosien , & dans l'office Mozarabe. Les martyrologes de S. Jerome les mettent encore le 21 d'avril , & le 22 de novembre avec S<sup>te</sup> Cecile ; ce que font aussi les Grecs.

Boll. apr. t. 1. p. 25. 1. mars, t. 2. p. 79. Thomaf. p. 97. 2.

Boll. 14. apr. p. 204.

'On joint presque toujours avec eux S. Maxime ou Maximien officier du juge qui les condanna. 'Car ayant esté converti par eux , à ce qu'on tient , lorsqu'il les conduisoit à la mort , il eut aussitost part à leur couronne.

Ibid.

p. 207. 208.

'On croit que ces trois Saints souffrirent à Rome, & furent enterrez à trois milles de la ville dans le cimetièr de Pretextat, qui faisoit partie de celui de Calliste. On trouve que vers l'an 570, le Pape Jean III. se retira dans le cimetièr de S. Valerien & S. Tiburce ; que vers l'an 740, Gregoire III. rétablit le cimetièr de ces Saints, appellé aussi de S. Urbain ; & que 40 ou 50 ans après, Adrien I. fit rebastir leur eglise. 'Leurs corps furent trouvez & transferez avec celui de S<sup>te</sup> Cecile en 821, & en 1599. 'C'est pourquoi Bollandus soutient que si on pretend avoir à Luque le corps de S. Maxime, des reliques de S. Tiburce dans le Pertois , apportées de Rome avec celles de S. Urbain, celles de S<sup>te</sup> Cecile , & des SS. Tiburce & Valerien en un monastere d'Allemagne, où on dit que Raban les a mises , & d'autres en d'autres endroits ; il soutient , dis-je , que toutes ces reliques sont d'autres Saints de mesme nom, mais non de ceux-ci.

p. 208. c. f.

p. 208-210. Bar. 321. § 1-26.

Boll. 14. apr. p. 210. 211. 25. may. p. 10.

'Ce fut en 228; durant l'episcopat de S. Urbain , que mourut Philet Evêsqe d'Antioche, [qui avoit succedé à S. Asclepiade, "mort en 220,]'s'il est vray que Philet ait gouverné 8 ans, comme on le lit dans George le Syncelle , & dans la chronique de Nicephore. 'Eutyque luy donne 13 ans, [ce que nous ne voyons pas moyen de soutenir.] Cet auteur luy donne le nom de Philemon, & d'autres celui de Philippe.

Euf. chr.

Sync. p. 359. a. 417. d.

Euty. p. 372.

Sync. ib.

Euf. l. 6. c. 23. p. 224. c. [chr]

Hier. v. ill. c. 64.

a. Euty. p. 379.

V. S. Serapion note 1.

1. 'Il eut pour succeſſeur en l'an 228, 1 Zebenne ou Zebin, a nom-

1. On lit Sebenne dans la chronique greque d'Eusebe selon l'edition de 1558. C'est apparemment une faute d'impression.

Sync. p. 361. c.  
471. d.  
4 Euty. p. 179.

mé Rabune par Eutyque. La chronique de Nicephore & le Syncelle ne luy donnent que six ans d'episcopat.<sup>a</sup> Eutyque luy en donne neuf, [ce qui fera mettre sa mort en 237. Et cela s'accorde mieux avec le temps que l'on donne à S. Babylas son successeur.]

V. S. Babylas.

Hier. v. ill. c.  
64. p. 289. b.  
chr.

'S. Jerome met sous l'episcopat de Zebenne, & sous l'Empereur Alexandre, Gemine Prestre d'Antioche, auteur de quelques écrits [qui ne sont pas venus jusques à nous.] Il paroissoit des l'an 227, [sous l'Evesque Philet :] mais il fut particulièrement celebre [vers 231 ou 232,] lorsqu'Heracle fut fait Evesque d'Alexandrie. S. Jerome dans sa chronique l'appelle Geminien.



## LES VALESIENS HERETIQUES.

Epi. 48. c. 1. p.  
489. b.  
b. c. | 397. d.



LE nom des Valesiens estoit assez connu du temps de Saint Epiphane.<sup>b</sup> Mais ce Saint n'a jamais pu savoir quelle estoit la doctrine ou le pays, soit d'eux, soit de Valens leur auteur. Il croit seulement par conjecture que c'estoient quelques heretiques qui estoient à Dacathe, gros bourg de l'Arabie dans le territoire de la ville de Philadelphie au delà du Jourdain, & que ceux du pays prenoient pour des Gnostiques, quoique leurs dogmes fussent differens.

p. 398. a. | 489. c.  
d.

'Ces heretiques estoient tous eunuques de naissance ou autrement, & obligeoient leurs disciples de gré ou de force à l'estre aussi; après quoy ils leur permettoient de manger de toutes sortes de choses. Car jusque là ils leur défendoient les animaux. Le bruit couroit aussi qu'ils mutiloient par violence les étrangers qui passoit chez eux.

p. 489. c.

'Ils s'assembloient d'abord dans l'Eglise avec les Fideles; mais leur folie venant à s'étendre, ils furent chassés de l'Eglise.

p. 488. a. | Aug. h.  
37. p. 8. 2. d.

'On dit qu'ils avoient encore d'autres opinions infames & heretiques; mais on ne les spécifie pas.

[S. Epiphane parle d'eux immédiatement après Noet, & avant les Novatiens: de sorte qu'il semble supposer qu'ils ont commencé vers l'an 240. Le Prædestinatus qui nous debite d'ordi-

naire quelque chose de nouveau, mais souvent faux, & toujours suspect,]dit qu'ils ont esté condannez par un Concile d'Acacie. Præd. c. 37. p. 34.



## PERSECUTION DE L'EGLISE

PAR

## L'EMP. MAXIMIN I.



## ARTICLE PREMIER.

*Maximin persecute les Chrétiens en baine d'Alexandre, particulièrement les ministres de l'Eglise.*



EMPEREUR Alexandre qui estoit tres favorable aux Chrétiens, ayant esté tué vers le 18 ou le 19 de mars, sous le Consulat de Severe & de Quintien, en l'an de J.C. 235, [Jule Maximin, que l'on croit avoir esté l'auteur de sa mort, fut mis en sa place par les

Bar. 237. § 1.

soldats. Ce qu'il a eu de plus remarquable, a esté une cruauté plus que barbare, qu'il exerça particulièrement sur les amis & les ministres d'Alexandre.] Et comme parmi eux il y en avoit beaucoup de Chrétiens, ce luy fut un sujet d'exciter une persecution contre l'Eglise.

Eucl. 6. c. 23. p. 228. d.

[Il y eut encore d'autres raisons qui la firent naistre.] On peut voir dans l'histoire de Tertullien ce qui arriva dans l'Occident, de ce soldat qui ne voulut pas mettre une couronne de laurier sur sa teste en recevant la liberalité des Empereurs. On condanna particulièrement cette singularité comme une temerité capable de troubler la paix de l'Eglise: [Et si cette action est arrivée au commencement de Maximin, comme il est assez vraisemblable, la frayeur que l'on en eut ne fut pas vaine.

Tert. cor. c. 1. p. 120. a. b.

L'Orient fournit un autre sujet de persecution.] C'estoit la coutume des payens quand il arrivoit quelque calamité publique, comme quelque guerre, quelque famine, quelque peste,

Ori in Matt. t. 28. p. 157. b.

V. son titre note 11.

V. son titre § 3.

V. Tertulien § 12.

ou quelque tremblement de terre, d'en rejeter la cause sur les Chrétiens. C'est ce qui arriva en cette occasion. [Outre la cruauté de Maximin,] l'Empire estoit affligé par diverses calamitez, <sup>a</sup>& particulièrement par les tremblemens de terre, qui furent alors fort frequens en divers endroits, & surtout dans les provinces de Cappadoce & du Pont, où ils firent beaucoup de tort, & abynerent mesme des villes entieres. Les payens ne manquerent point d'en rendre les Chrétiens coupables: & ce fut [en partie] la cause de la persecution que souffrirent les Eglises après la mort d'Alexandre, environ 22 ans avant le trouble qui s'excita touchant le baptesme du temps de S. Cyprien & du Pape Estienne.

<sup>a</sup> Cette persecution a esté contée pour la sixieme par Eusebe, par S. Augustin, & par Orose. <sup>a</sup> Sulpice Severe ne la met pas au nombre des persecutions; & il dit seulement que Maximin tourmenta les Ecclesiastiques de quelques Eglises. <sup>b</sup> Eusebe témoigne aussi qu'il avoit ordonné que l'on feroit mourir seulement les chefs des Eglises, comme estant la cause du progrès que faisoit la doctrine de l'Evangile: [& cette raison s'accorde fort bien avec ce que dit Orose,] que Maximin consideroit particulièrement Origene dans cette persecution. Les chefs de l'Eglise qu'elle condannoit à la mort, estoient selon le mesme Orose, <sup>c</sup> non seulement ceux qui estoient dans le sacerdoce, mais encore les Clercs qui estoient occupez à enseigner. On verra au moins dans la suite que les Prestres [& les Diacres] y estoient compris. Quelques uns pretendent que l'Afrique fut tout à fait exemte de cette persecution: [Et cela peut estre;] mais les preuves que l'on en allegue [sont ou tres foibles, ou tout à fait fausses.]

<sup>d</sup> S. Firmilien qui estoit alors Evêque de Cesarée en Cappadoce, témoigne [aussi bien que S. Sulpice,] que la persecution n'estoit pas universelle: mais cela n'empescha pas qu'elle ne fust violente en certains endroits, comme dans la Cappadoce, qui avoit pour gouverneur Serennien, homme cruel & inhumain envers les Chrétiens. Baronius ne trouve point d'inconvenient à croire que c'est *Ælius Serenianus*, mis entre les principaux Conseillers d'Alexandre, & loué par Lampride comme un homme d'une integrité parfaite. Car il n'est point étrange, ajoute Baronius, que ceux des payens qui passoient pour avoir le plus de religion & de probité, fussent les plus cruels ennemis de la vraie reli-

*1. in sacerdotibus & clericis, id est doctores.*

gion.

Cyp. ep. 75. p. 201. l.  
<sup>a</sup> Ori. p. 137. b.  
 Cyp. p. 201. l.

Ori. p. 137. b.  
 b|Cyp. p. 201. l.

Euf. chr. | Aug. civ. l. 18. c. 52. p. 239. 2. a Oros. l. 7. c. 19. p. 214. l. b.  
<sup>a</sup> Sulp. l. 1. c. 45. p. 150.  
<sup>b</sup> Euf. l. 6. c. 28. p. 228. d.

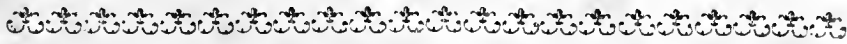
Oros. ut sup.

Cyp. dif. 1. c. 48. p. 277.  
 p. 278 | 50. p. 281.

ep. 75. p. 201. l.

Bar. 237. § 7 |  
 Alex. v. p. 117. d. c.

gion.[Il y auroit plus de peine à croire que Maximin donnast ou laissast les gouvernemens aux ministres d'Alexandre. Quoy qu'il en soit,] les Chrétiens de la Cappadoce persecutez par Cyp.ep.75.p. 201.I. Serenien, estoient contrains de s'enfuir de costé & d'autres: d'abandonner leur patrie, & de passer dans les pays étrangers, par où diff.ii.c.51.p. 281. l'on apprend qu'il y avoit des provinces où la persecution s'éten-  
doit sur tous les Fideles.[Car quoiqu'il n'y eust que les Ecclesiastiques qui fussent condannez à la mort; les autres pouvoient n'estre pas exemts soit de la confiscation, soit de l'exil, soit de diverses autres peines,] comme nous le voyons dans l'edit de Valerien ep.32.p.224.2. rapporté par S. Cyprien.[Quand mesme Maximin n'auroit rien ordonné contre le commun des Chrétiens, c'estoit assez qu'il se declarast ennemi de leur religion, pour les exposer à toutes sortes de maux dans les provinces où les Gouverneurs favorisoient la haine generale que les peuples avoient pour eux.]



ARTICLE II.

*Dieu permet & arreste les persecutions pour l'avantage de l'Eglise:  
Martyre de S<sup>te</sup> Barbe.*

**L**A persecution de Maximin étonna d'autant plus les Fide- Cyp.ep 75 p. 201.I.  
les, qu'elle les surprit lorsqu'ils s'y attendoient le moins, & lorsqu'ils estoient comme desaccoutumez de ces sortes de guerres, par la longue paix dont ils avoient joui depuis la mort de Se- Sulp.l.2.c.45. p.150.  
vere [durant l'espace de 24 ans. Ainsi il estoit temps que la tem-  
peste succedast à un si long calme,] selon la conduite ordinaire que Dieu tenoit alors sur son Eglise, entremeslant toujours la per- Origen Cels. l.3. p.116.  
secution & la paix. Car il vouloit d'un costé, que le sang que quel-  
que peu de Fideles repandoient de temps en temps, en donnant leur vie pour la foy, fist ressouvenir les autres [des devoirs du Christianisme,] & leur inspira un genereux mepris de la mort : & de l'autre, voulant que l'Eglise eust le moyen de se former & de se repandre dans toute la terre, & empescher que les plus foibles ne succombassent à cette crainte continuelle de la mort ; il arrestoit quand il luy plaisoit tous les efforts des infideles, & ostoit aux princes, aux magistrats, & aux peuples le pouvoir de se soulever contre ses serviteurs, & de leur nuire.

Ainsi Dieu osta alors promptement la vie à Maximin, après Eusl.6.c.:8.p. 228.  
un regne de trois ans, [& après avoir commencé des ce monde la punition de ses crimes par le soulèvement general de l'Empire contre luy, & par la honte qu'il eut de ne pouvoir forcer



la ville d'Aquilée, devant laquelle il fut tué avec son fils par ses propres soldats dans les premiers mois de l'an 238. Il y a mesme bien de l'apparence que la persécution avoit cessé des le milieu de l'année de devant; la revolte de Rome & de toutes les provinces, qui commença au mois de may 237, n'ayant guere permis à Maximin de penser à d'autres affaires.

Bar. 237. §. 4.

On attribue peu de martyrs à cette persécution; ]'sans doute parcequ'une grande partie de ceux qui ont souffert sous Jule Maximin, ont esté mis sous les Maximiens & sous Maximin II. leur successeur. On tient que les Papes Pontien & Antere furent couronnez à Rome en 235 & 236, qui estoit la premiere année de Maximin: [ce que nous examinerons en un autre endroit.]

31. aug. c.

'Puisque le martyrologe Romain dit que S. Ceside Prestre souffrit le martyre avec quelques autres sous Maximin, à Transacco pres du lac de Celano [dans l'Abruzze Ulterieure, il faut dire que ç'a cité sous le premier Maximin, le second n'ayant jamais esté maistre de l'Italie.] Baronius dont la mere estoit de Transacco.

V. S. Pontico.

11. aug. c.

assûte que S. Ceside y fait tous les jours beaucoup de miracles tres averez. 'Il dit que ce Saint estoit fils de S. Rufin Evêque des Marses [dans la mesme province,] qui fut aussi couronné du martyre en perdant la teste sous Maximin à Rieti [dans l'Ombrie,] avec les SS. Silon & Alexandre. Il cite divers actes de ces Saints, [que nous n'avons point.] Mais il dit que les uns ont besoin d'estre bien corrigez, & que les autres sont imparfaits, ce qui y manque ayant esté suppléé par un ignorant, qui fait mourir S. Rufin & S. Ceside simples Confesseurs, contre la tradition & les anciens manuscrits de leur Eglise. 'Ferrarius qui marque diverses particularitez de leur histoire, dit que leurs plus méchans actes sont impriméz. Il raporte une hymne pour la feste de S. Rufin, en vers rimez

Ferr. it. p. 501-555.

Bar. 4. dec. a.

'Baronius croit que c'est aussi sous ce prince qu'il faut mettre le martyre de St<sup>e</sup> Barbe Vierge, à qui l'Eglise greque & latine rend aujourd'hui de grands honneurs le 4<sup>e</sup> jour de decembre. Les Grecs en solennisent la feste ordonnée par une constitution de l'Empereur Emmanuel, [& ils en font bien des eloges dans leurs Ménées.] 'On marque aussi plusieurs de leurs auteurs qui en ont composé des panegyriques. <sup>a</sup>Suidas parle d'une eglise de son nom à Constantinople, <sup>b</sup>bastie [vers l'an 900,] par l'Empereur Leon le philosophe. On pretend que son corps y estoit, mais qu'en l'an 991, l'Empereur Basile le donna à un Venitien, qui l'apporta à Venise, où on le garde encore dans l'eglise des Jesuites. <sup>c</sup>Cependant Guillaume Baldensel qui a écrit le voyage qu'il fit en Orient l'an

NOTE L.

All. de Sim p. 90-92 113-22-127.

<sup>a</sup> Suid. 2. p. 551.

<sup>c</sup> Cang. d. C. l.

4 p. 144. 46.

Baldensel, t. 1.

P. 142.

<sup>e</sup> Camill. t. 5. 2.

p. 111.



1336, dit qu'il y avoit alors à Babylone en Egypte une eglise celebre de S<sup>te</sup> Barbe, & que son corps y estoit dans un petit monument de marbre. On pretend encore l'avoir à Plaisance, ce que Bollandus paroist rejeter, sans vouloir rien assurer pour la tradition de Venise. [Nous ne disons rien de la vie de cette Sainte,] 'parcequ'on n'en trouve rien de certain. Ufuard & Adon parlent d'elle le 16 de decembre, & la mettent en Toscanie, au lieu qu'on croit plus probable qu'elle a souffert à Nicomedie. On trouve dans Surius l'histoire d'un nommé Henri Kock, qui ayant esté presque tout consumé par le feu, fut néanmoins conservé en vie durant quelques heures pour recevoir les sacremens, par un miracle visible que l'on attribue à S<sup>te</sup> Barbe, qu'il avoit accoutumé d'invoquer, & qui luy apparut en ce temps là. La chose arriva à Gorkom en Hollande le 28 d'aoust 1448, & elle est écrite par un Thierrri Paul, qui luy avoit luy mesme administré les sacremens, & l'avoit assisté jusqu'à la mort.

Boll. may, t. 1.  
p. 54. 2.

1.

Bar. 4. dec. a.

Sur. 4. dec. p.  
125. 126.

[Ce qu'il y a donc de plus illustre, ou au moins de plus certain dans la persecution de Maximin, est la Confession de S. Ambroise, laquelle nous donnera occasion de ramasser ici ce que l'antiquité nous apprend de la vie de ce saint Diacre, si celebre dans l'histoire d'Origene.]



ARTICLE III.

*Amour de S. Ambroise pour l' Ecriture : Il la fait expliquer par Origene, qui l'avoit retiré de l'heresie.*

**A**MBROISE dont nous parlons estoit une personne de naissance, & qui possedoit de grands biens. Il paroissoit avec éclat dans la Cour des Empereurs: [ & il faut dire qu'il avoit esté dans les dignitez & dans les gouvernemens, ] puisqu'on l'avoit receu solennellement & avec pompe dans beaucoup de villes. Il estoit marié à une dame nommée Marcelle, qu'Origene qualifie une femme tres fidele [ & tres Chrétienne: ] & il en eut plusieurs enfans. Comme il avoit aussi des freres & des sœurs, quelques uns luy donnent pour sœur Tatienne qu'Origene joint avec luy en leur adressant son traité De l'oraison. [ On pourroit peutestre dire aussi que Marcelle avoit l'un & l'autre nom. ] Tatienne est louée comme une personne tres sage & tres genereuse, d'une pieté tres solide, & qui avoit une grande ardeur pour connoistre la verité.

Hier. v. ill. c. 36. p. 287. a. Ori. mart p. 176. 177.

4 Epi. 64. c. 3 p. 526. a.

b Ori. mart. p.

200.

c ad Afr. p. 247.

p. 202.

d ora. p. l. i. c.

1. p. 3.

l. 2. c. 23 p. 137.

'Ambroise faisoit voir dans ses lettres de l'elevation & de la beauté d'esprit. Il avoit aussi acquis beaucoup de science, ayant une extreme ardeur pour étudier & pour connoistre la verité. [ On

Hier. v. ill. c. 16.

Epi. p. 526. a.

e suid a. p. 390. c. f.

credunt.

corp. w. d. r.

1.

16. 105.

1. Non inlegantur ingenii.

ne dit point s'il avoit esté élevé par ses parens dans la religion Chrétienne: ] mais on voit qu'il estoit plein de zele pour J. C. Et néanmoins ce zele mesme luy fit tort durant quelque temps, parcequ'il n'estoit pas assez éclairé, [ni assez humble.] Car comme il ne se contentoit pas de la simplicité de la foy, [qui suffit] aux personnes ordinaires, & qu'il vouloit entrer dans l'intelligence des mysteres & des sens plus relevez de l'Ecriture ; ne trouvant pas parmi les Catholiques de commentaires qui le satisfissent sur ceia, il s'engagea à lire ceux des heretiques, qui en promettant la connoissance de la verité, conduisoient les esprits [vains & curieux] dans les precipices de l'erreur. Il eut ainsi le malheur de tomber dans l'heresie de Marcion, ou des Sabelliens [que Noet pouvoit prescher alors;] ou plutost dans celle de Valentin, puisqu' Eusebe qui le dit, [est plus croyable que les autres.]

'Mais il fut enfin convaincu de la verité par la verité mesme, qui se servit d' Origene pour faire luire dans son ame les rayons de la vraie foy. 'Beaucoup de personnes avoient prié Origene de conferer avec luy: Il se rendit à leurs instances ; le vit, l'instruisit avec soin, & luy fit si bien connoistre la verité, qu'il luy persuada de quitter son heresie, de l'anathematizer, & d'embrasser la foy orthodoxe de l'Eglise. 'Ambroise reconnut [alors] luy mesme par la lumiere que Dieu avoit repandue dans son ame, combien les livres des heretiques estoient dangereux, & il en abandonna la lecture. 'Eusebe marque sa conversion entre les choses arrivées sous Antonin [Caracalla,] vers 212. <sup>a</sup> Il paroist qu'il receut le baptesme dans un age assez avancé, pour connoistre l'importance des promesses qu'on y fait à Dieu, & à quoy elles nous engagent.

'L'ardeur qu' Ambroise avoit eue pour la lecture des livres sacrez, & pour en penetrer les sens profonds & cachez, demeura toujours en luy. La douleur mesme d'avoir esté seduit par l'erreur, luy donna une plus grande soif de s'instruire à fond de la verité. [Mais n'osant plus se fier à luy mesme,] il pria Origene de luy servir de guide, & de s'appliquer à luy donner l'intelligence des Escritures. Il l'en pressa par milles instances ; b<sup>1</sup> y exhorta par l'exemple <sup>c</sup> de S. Hippolyte, qui estoit alors fort celebre dans l'Eglise : & pour rendre ses sollicitations & ses prieres plus efficaces, il les accompagna de ses liberalitez, en luy fournissant abondamment & des copistes, & tout le reste de ce qui luy pouvoit estre necessaire pour s'employer à ce travail, ["parcequ' Ori-

V. son titre

V. Origene § 4.

gene a toujours voulu estre extremement pauvre.] 'Origene se rendit enfin à son desir, <sup>c</sup> & ils firent ensemble une espece de pacte & de convention pour cela. <sup>d</sup> Ambroise ne cessoit

Ouin Jo. 3. l. 5  
p. 220.

p. 210.

Hier. v. l. l. c. 56.  
p. 186. é] Epi. p.  
526. a.  
Eusl. l. 6. c. 18. p.  
218. c.

c.

Epi. p. 525. 526.

Ouin Jo. 3. l. 5  
p. 92. b.Eusl. l. 6. c. 18. p.  
218. c.  
a. Or. mart. p.  
178. 179.

Epi. p. 526. a.

Eusl. l. 6. c. 23. p.  
224. b.  
b. Hier. v. l. l. c.  
61. p. 288. c.  
d. Eusl. p. 224.  
b] p. p. 526. b.Hier.  
a. Ouin Jo. l.  
c. p. 87. d.  
d. a.

point de le presser de s'acquiescer de sa promesse, soit qu'ils fussent ensemble, soit qu'ils se trouvaient separez: & il vouloit qu'il luy rendist tous les jours conte de son travail.<sup>a</sup> Mais il l'animoit encore davantage par l'ardeur incroyable avec laquelle il s'appliquoit de son costé à cette étude de l'Escriture, n'ayant pas moins de vigueur pour le travail, que d'amour pour apprendre [la verité.]<sup>b</sup> Aussi S. Jerome dit que c'est à ses soins & à ses liberalitez que nous devons ce grand nombre de commentaires qu'Origene a faits, & qu'il luy a dediez, [comme on le voit encore par ceux qui nous restent.] Il les commença selon Eusebe, sous l'empire d'Alexandre [vers l'an 222.

Hier.v.ill.c.  
61.p.288.d.  
<sup>a</sup> Euf.l.6.c.23.  
p.224.c.  
Oii.orat.l.1.c  
1.P.3.2.c.23.P  
157.  
<sup>b</sup> Hier.v.ill.c.  
56.p.287.a.  
Euf.l.6.c.23.p.  
224.b.

Nous croyons devoir mettre ici] une lettre d'Origene rapportée par Cedrene & par Suidas, où parlant d'Ambroise qu'il appelle un homme consacré à Dieu, il dit ce qui suit. Il me surpasse si fort dans l'ardeur qu'il a pour la parole de Dieu, que je succombe presque à l'étude & aux travaux qu'il m'impose. Je ne faurois souper qu'il ne me propose quelque question. Après le souper il ne me donne pas un moment pour me promener & me reposer un peu. Il faut toujours examiner quelque point, & le verifier sur les livres. Il ne me laisse pas mesme les nuits libres pour le soulagement de mon corps, & pour dormir. Car nous en passons une grande partie à disputer & à traiter diverses difficultez. Je ne parle point du temps qui est depuis le matin jusqu'à trois ou quatre heures du soir, puisque c'est le temps que ceux qui veulent travailler, emploient tous à la lecture & à la meditation des divins oracles.

Cedr.p.253.b.  
Suid.ω.p.390.  
391.

[Cette lettre est d'autant plus authentique,] qu'elle a beaucoup de rapport avec ce que S. Jerome cite d'une autre, qui est d'Ambroise mesme, où il dit que lorsqu'il avoit Origene avec luy, il ne prenoit jamais son repas, qu'il n'y joignist la lecture; qu'il ne se couchoit jamais que quelqu'un des freres ne fist rentir à ses oreilles le son des lettres sacrées; à quoy il ajoute ces belles paroles, Que son emploi jour & nuit estoit de faire succeder la lecture à la priere, & la priere à la lecture.

Hier.ep.18 p.  
129.b.

ARTICLE IV.

*Diverses vertus de S. Ambroise: Il est fait Diacre; va à Athenes.*

[L]'amour d'Ambroise pour la priere, nous fait voir que l'ardeur qu'il avoit pour la parole de Dieu & la con-

1. ou revoir & corriger quelque exemplaire, ou ce qu'on a copié, ἀναθεωρῶν τὰ κείμενα.

noissance de la verité, n'estoit pas une vaine curiosité, qui n'eust esté capable que de le secher, de l'enfler, & de l'eloigner d'autant plus de Dieu dans le cœur par la vanité, qu'il sembloit s'en approcher dans l'esprit par la science.] Aussi plusieurs luy rendoient ce témoignage, que la semence de la verité n'avoit point trouvé en luy ni un chemin dur, ni des épines. Les soins de ce siecle, l'illusion des richesses, les plaisirs de la vie, n'eurent point la force d'empescher cette divine semence de fructifier dans son ame: [ & l'ardeur de la persecution qui eprouva enfin sa constance, n'y trouva point de pierres qui l'eussent empesché d'y prendre racine, & qui la pussent faire secher.]

Or. matt. 7.  
215.

p. 209.

'Il vécut longtems dans l'honneur & l'estime que ses actions saintes, [plustost que sa dignité & ses richesses,] luy acquerioient dans le monde: & jamais cette gloire ne luy donna de vanité.

Ceux qui aimoient la verité, l'admiroient<sup>a</sup> à cause de sa sincérité. Beaucoup le regardoient comme un homme connu [ & aimé] particulièrement de Dieu, parcequ'il l'avoit tiré d'un grand nombre de dangers, [ausquels il s'estoit apparemment engagé pour J.C.] Car depuis qu'il eut embrassé la foy, il avoit souffert pour luy beaucoup d'outrages, & s'estoit vu exposé à bien des perils.

p. 204.

in Cels. l. 1. p. 1  
orat. l. 2. c. 23. p.  
137.  
d. l. 1. c. 1. p. 2.  
g. in Jo. l. 1. p. 3.  
2.

'Origenel<sup>a</sup> appelle quelquefois un homme<sup>a</sup> aimé de Dieu, & d'une pieté vraiment sincere, "qui avoit pour Dieu un zele & un respect tout particulier. C'est l'eloge qu'il luy donne en luy adressant un ouvrage sur l'Oraison. 'Il dit autrepert que c'estoit veritablement un homme de Dieu, un homme qui ne vivoit qu'en J.C, & qui s'efforçoit autant qu'il pouvoit de n'estre plus un homme [terrestre,] mais un homme tout spirituel & tout divin.

Hier. v. ill. c. 56.  
p. 28 c. d.  
Boll. 17. mars,  
p. 514. 2.

[ Il ne faut donc pas s'étonner si ayant tant d'excellentes qualitez, ] il fut élevé au diaconat, comme nous l'apprenons de S. Jerome. <sup>b</sup>Plusieurs anciens martytologes portent qu'il avoit ce ministère dans l'Eglise d'Alexandrie. [C'est peut estre pour ce sujet qu'Origene luy donne ordinairement le titre de "sacré.]

Hier. ep. 65. c. 4.  
P. 232.

'Il se plaignoit néanmoins de luy en une chose, qui est qu'il publioit les écrits qu'il luy envoyoit pour estre tenus secrets; [c'est à dire apparemment qu'il communiquoit aux autres les ouvrages qu'Origene luy envoyoit pour les revoir, & ausquels il n'avoit pas encore mis la dernière main, ou qu'il n'avoit peutestre faits que pour luy & pour peu d'autres personnes, qu'il vouloit bien avoir pour témoins des pensées qui luy venoient, quelles qu'elles fussent, avant qu'il les eust assez examinées pour en juger luy mesme, & pour les exposer au jugement du public: .

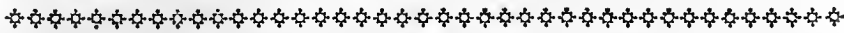
ii 61.

& il est aisé qu'Ambroise dans l'estime qu'il avoit pour son ami, ait montré trop facilement aux autres ce qui n'estoit pas en état de paroître; & ait ainsi donné des pretextes à ceux qui en cherchoient pour décrier Origene.

Pour ce qui est de l'histoire de sa vie, nous en savons assez peu de choses. ] Nous apprenons de S. Jerome qu'il a fait un voyage <sup>ep. 18. p. 129. b.</sup> en Grece. [Ce fut peutestre avec Origene, qui y alla aussitost après son ordination en 228, car il semble que ce soit en ce temps là] qu'Origene estant à Nicomedie écrivit à Jule Africain sur <sup>Ori. ad Afr. p. 222.</sup> l'histoire de Susanne. <sup>a p. 247.</sup> Et Ambroise y estoit aussi pour lors avec sa femme & ses enfans. Car Origene y salua Africain de leur part, ajoutant qu'Ambroise son seigneur & son sacré frere avoit travaillé avec luy à composer sa lettre, & y avoit corrigé ce qu'il avoit jugé à propos. [On voit par là l'estime qu'Origene faisoit du jugement & de la capacité d'Ambroise, & qu'ils estoient tous deux unis d'amitié avec Africain, qui estoit alors celebre dans la Palestine pour la connoissance qu'il avoit de l'Escriture & de l'histoire.

v. Africain.

Après ce voyage de Grece, ] Origene estant de retour à Alexandrie, se mit à travailler sur l'Evangile de S. Jean. <sup>g. in Jo. l. 2. p. 4. c.</sup> Il dedia cet ouvrage à Ambroise, à la priere & par le commandement duquel il témoigne l'avoir entrepris. <sup>b a' s. c. l. 6. p. 93. c. d. l. i. p. 3. c.</sup> Il dit dans la preface qu'il estoit alors separé d'Ambroise, sans marquer en quel pays il l'avoit laissé: [ & il y a quelque apparence que c'estoit dans la Grece mesme, ] puisque S. Jerome nous apprend qu'Ambroise <sup>Hier. ep. 18. p. 129. b.</sup> écrivit d'Athenes à Origene.



ARTICLE V.

*S. Ambroise confesse J. C. sous Maximin avec Protoctete:  
Il est honoré par l'Eglise après sa mort.*

**I**L falloit que la vertu de S. Ambroise, qui avoit beaucoup paru durant la paix de l'Eglise, fust éprouvée par le feu de la persecution, afin que nous en connussions mieux la solidité, & que nous fussions plus assurez qu'il n'avoit aimé à connoître la verité que pour la pratiquer, & pour faire autant croistre sa charité & sa pieté que sa science. [C'est ce qui arriva par la persecution de Maximin, qui luy a fait meriter le titre de Confesseur du nom de J. C.] <sup>Ori. mart. p. 209.</sup>

'Les persecuteurs cherchoient principalement Origene, selon <sup>Oros. l. 7. c. 19. p. 214. 1. b.</sup> Orose; [mais Dieu l'ayant couvert encore pour cette fois, & luy ayant donné moyen de se cacher durant deux ans à Cesarée en

v. Origene § 22.

Euf.l.6.c.29.p.  
22.d.  
4 Ori.mart.p.  
304.109.209.  
6n.p.105.

Cappadoce;] Ambroise fut pris avec Protoctete Prestre de Cesarée[en Palestine,]<sup>a</sup> qui a beaucoup de part aux louanges qu'Origene donne à Ambroise: <sup>b</sup>mais il paroist qu'il n'avoit pas une femme, ni des enfans comme luy, ni des freres & des sœurs, ni d'aussi grandes richesses.] Ainsi la tentation estoit plus forte dans Ambroise, afin que sa victoire fust plus glorieuse, & que toute la terre sceust qu'il preferoit J.C. à tout ce qu'on peut aimer dans le monde.

NOTE 22

p.210.  
c p.209.  
d p.200.

'On' pillà leurs biens, on les traita avec ignominie, <sup>d</sup>& on les mena comme en pompe & en triomphe [par les provinces & par les villes,] pour estre presentez aux magistrats & aux princes.

τὴν ἀγλαίαν  
τῶν.

p.207.

'On les menoit dans la<sup>1</sup> Germanie, [c'est à dire dans les parties des Gaules voisines du Rhein, où Maximin fut fait Empereur, ou dans l'Allemagne où il fit longtemps la guerre.] Et c'estoit sa coutume de se faire ainsi amener des extremités de l'Empire les personnes les plus qualifiées, pour leur faire souffrir par les chemins toutes sortes d'ignominies & d'incommoditez, avant que de les immoler à son avarice & à sa cruauté barbare.

1.

Her.1.7 p.552.  
593.

'Origene qui sceut l'état où ils estoient, leur adressa un discours pour les animer à souffrir genereusement toutes choses pour J.C; à ne craindre ni la confusion, ni les douleurs, ni la mort mesme, à ne pas violer dans cette rencontre importante, & à la vue de tous les hommes, de tous les demons, & de tous les Anges, les promesses solennelles qu'ils avoient faites dans leur baptesme, de renoncer à satan & à tous les dieux étrangers, pour servir uniquement le vray Dieu.

Ori.mart.p.  
152|Euf.l.6.c.  
28.p.228.d.

Ori.mart.p.  
278.179.

p.203.

'Il exhorte particulièrement Ambroise à haïr selon l'Evangile & sa femme & ses enfans, & tous ses proches; l'assurant que rien ne peut estre plus avantageux à ceux qu'il aimoit que cette haine sainte, qui le rendra ami de Dieu, & le mettra en état de prier pour les autres avec plus de confiance. On dira, dit-il; à vos enfans, Si vous estes les enfans d'Ambroise, imitez donc ses actions. Et ils les imiteront sans doute, ajoute le mesme Pere, puis que vous les assisterez plus puissamment après les avoir quittez par une mort si glorieuse, que si vous eussiez continué de demeurer avec eux. Car vous les aimerez alors d'un amour plus pur & plus éclairé, & vous saurez mieux comment vous devez prier pour eux, lorsque vous aurez connu [dans la lumiere de Dieu] qu'ils sont véritablement vos enfans. [Il ne luy parle presque que par les paroles de l'Ecriture, parcequ'il n'en

αὐτὴν ἡμεῖς  
ἀγαπῶμεν  
καὶ ἡμεῖς  
ἀγαπῶμεν  
καὶ ἡμεῖς  
ἀγαπῶμεν

Origen. p. 105.

<sup>1</sup> Ou fait de grandes difficultez sur cette Germanie, [dont je ne voy pas le sujet.]

trouvoit

trouvoit point sans doute qui fussent plus persuasives & plus touchantes, surtout pour Ambroise qui avoit accoutumé sans cesse de s'en nourrir.

Dieu se contenta d'avoir fait connoître la foy d'Ambroise & de Protoctere;] & après leur avoir fait acquerir le glorieux titre de Confesseurs, il les delivra du danger extreme où ils estoient de perdre la vie, [en arrestant la cruauté du tyran, soit par le soulèvement general des peuples, soit par quelque autre voie qui ne nous est pas connue.

Eucl. l. 6. c. 28. p. 228.  
Hier. v. ill. c. 56.

S. Ambroise vivoit encore durant le regne de Philippe,] sous lequel Origene composa ses huit livres contre Celse.<sup>a</sup> Ce fut Ambroise qui luy en donna la matiere, en luy envoyant le livre de Celse contre les Chrétiens, & en le priant de le refuter: Origene se rendit à son desir, quoiqu'avec quelque repugnance, & luy dedia cet ouvrage, [l'un des plus importants & des plus beaux qu'il ait faits.] Comme Celse promettoit un second livre, Origene prie Ambroise de le chercher, & de le luy envoyer.

Eucl. l. 6. c. 36. p. 223. a.  
a Orig. in Cels. l. 1. p. 1. 2. 3.  
l. 8. p. 428.

[Ambroise vécut peu depuis l'ouvrage contre Celse, qui paroist n'avoir esté achevé que vers la fin de Philippe.] Car S. Jerome dit qu'il mourut avant Origene; <sup>b</sup>& Origene mourut sous Gallus [en l'an 253. Ainsi on peut mettre la mort d'Ambroise sous Dece vers l'an 250.] S. Jerome témoigne qu'il a esté blâsmé de beaucoup de personnes, d'avoir oublié en mourant son ami [Origene,] qui estoit pauvre & fort agé: [ce que l'on peut ce semble raporter à l'amour qu'Origene avoit pour la pauvreté, plutost qu'à aucun oubli de celui qui avoit pris tant de soin de luy durant sa vie.]

Hier. v. ill. c. 56. p. 287. a.  
b Eucl. l. 7. c. 1. p. 50. b.  
Hier. p. 287. a.

'Le nom de S. Ambroise se trouve dans beaucoup d'anciens martyrologes, qui mettent sa feste le 17 de mars à Alexandrie, & le qualifient Diacre de cette Eglise, ajoutant qu'il s'estoit rendu illustre en confessant le nom de J. C. Il y en a mesme un qui luy donne la qualité de Martyr. Ferrarius & quelques autres nouveaux en font le 4 d'avril. S. Jerome l'a mis au nombre des auteurs ecclesiastiques, quoiqu'il ne luy attribue point d'autres écrits que quelques lettres à Origene, qui témoignent, dit-il, qu'il avoit un esprit digne de son illustre naissance.

Boll. 17. mars. p. 54. a. d.  
4. apr. p. 318. 319.  
Hier. v. ill. c. 56. p. 287. a.

v. Origene § 25.

ibid. § 4.

NOTE 3.





## ARTICLE VI.

*Quand les Chrétiens ont commencé à avoir des eglises.*

[**N**OUS avons réservé à dessein jusques ici ce que la persecution de Maximin a eu de plus singulier, pour nous y pouvoir arrester un peu davantage.] 'C'est ce qu'Origene nous apprend en expliquant S. Matthieu, que les eglises y furent brulées. [Il n'y a point de doute qu'il n'entende en cet endroit la persecution dont nous parlons,] puisqu'il dit qu'elle estoit arrivée de son temps à cause des tremblemens de terre. [Car nous ne lisons point que celle de Severe ait eu cette cause: & pour celle de Dece, outre qu'on ne le dit point non plus, elle n'estoit pas encore arrivée;] 'Origene ayant écrit ses commentaires sur S. Matthieu sous Philippe predecesseur de Dece.

[Ce passage est d'autant plus considerable, que c'est peutestre le plus ancien témoignage que nous ayons pour le bastiment des eglises publiques & connues par les payens. Il semble que l'affection qu'Alexandre avoit témoignée pour les Chrétiens, leur en eust fait prendre la liberté.] 'Au moins nous voyons qu'il avoit eu dessein de dresser luy mesme un temple à J.C. & qu'il souffroit que les Chrétiens eussent une place dans Rome pour y exercer leur religion. 'Le Cardinal Bona croit sur cela qu'ils y vouloient bastir une eglise. [Jusques à Alexandre] les payens reprochoient aux Chrétiens qu'ils n'avoient ni temples ni autels: les Chrétiens paroissent avouer ce fait, & en rendent la raison, comme on le voit par Tertullien, & par Minuce Felix. [Ainsi il semble qu'on peut assurer qu'ils n'avoient point d'eglises publiques qui parussent aux yeux des payens.

Il ne faut pas néanmoins conclure de là qu'ils n'en eussent point dutout, c'est à dire qu'ils n'eussent point de lieux fixes, destinez pour les assemblées ecclesiastiques. Il est mesme assez naturel de croire qu'ils en avoient, au moins dans les grandes villes, comme les Catholiques en ont aujourd'hui dans la Hollande: & s'ils en avoient, il est encore aisé de croire que les Evêques les destinoient au service de Dieu & des Fideles, par quelque ceremonie & quelque benediction particuliere. Ainsi c'estoient de veritables eglises, quoique ce ne fussent souvent que des sales ou d'autres lieux semblables, & non des edifices particuliers & bastis exprés.] 'On peut voir ce que dit sur cela le

Origen Matt.  
28.p.137.b.

Euf. l. 6. c. 36.  
P. 233. 4.

Alex. v. p. 129. c.  
p. 131. d.

Bona. lit. l. 1. c.  
19. p. 156.

Min. F. p. 8. d]  
26. c.

p. 113-117.



Cardinal Bona, qui allegue beaucoup de preuves pour montrer que les Chrétiens ont toujours eu des eglises. [Il seroit trop long de les vouloir examiner ici, pour voir ce que l'on en doit conclure. Je pense qu'on y pourroit ajouter] l'endroit de Caius sur les trophées de S. Pierre & de S. Paul à Rome. [Car il est assez probable que leurs tombeaux estoient accompagnez de quelque lieu destiné à s'assembler, & à offrir le saint Sacrifice.] 'S. Chrysofome dit aussi que l'eglise d'Antioche appelée de la Palée ou l'ancienne, avoit esté fondée par les mains des Apostres mesmes. C'est pourquoi il dit qu'elle estoit la mere de toutes les eglises; & il remarque qu'après avoir esté abatue plusieurs fois, elle avoit toujours esté rebastie par un effet particulier de la puissance de J. C. Plusieurs disent que le lieu où les Apostres receurent le S. Esprit servit d'eglise aux Chrétiens des le premier siecle, aussibien que dans le quatrieme. [On a des autoritez considerables pour croire qu'à Rome l'eglise de S. Pierre aux liens a esté consacrée par S. Pierre mesme.] 'S. Augustin nous apprend qu'on tenoit que la chapelle de S. Estienne qui estoit de son temps à Ancone, y estoit depuis le temps des Apostres.

Euf. l. 1. c. 25. p. 67. 68.

Chry. t. 5. or. 12. p. 152. a.

Cyr. cat. r6. p. 177. a. Epi. mens. c. 14. p. 170. c.

Aug. c. 323. p. 1278. c.

[Aprés Maximin nous trouvons dans la suite de l'histoire plusieurs autres passages pour les eglises.] Car nous voyons que S. Gregoire Thaumaturge en fit bastir une à Neocesarée. [Et si l'on doit prendre à la lettre ce qu'écrivit S. Gregoire de Nyffe,] il faut dire que dans le mesme temps on avoit elevé de tous costez au nom de J. C. des temples & des lieux de prieres. 'Origene dit qu'on voyoit bastir des autels pour le sang precieux de J. C. [S. Cyprien écrivant durant la persecution de Gallus,] témoigne assez que les Chrétiens devoient des autels à Dieu, mais qu'ils les cachotent aux payens: Le vray Dieu, dit-il, n'a point d'autels, ou l'on est obligé de les cacher. 'Aurelien dans une lettre qu'il écrit au Senat, oppose l'eglise des Chrétiens au temple des dieux. 'Et Eusebe nous apprend qu'avant mesme que Diocletien fist abatre les eglises, les Chrétiens avoient esté obligez d'en ruiner plusieurs des anciennes, pour en rebastir de plus grandes.

Nys. Th. t. 3. p. 554. b.

p. 567. c.

Origen. Jof. h. 2. p. 289. a.

Cyp. ad Dem. p. 281. a.

Aurel. v. p. 215. c.

Euf. l. 8. c. 2. p. 292. b.

[Non seulement sous Alexandre,] mais des le temps mesme de Severe, les Chrétiens avoient des cimetières & des places où ils enterroient les morts, qui estoient connues des payens, comme nous l'apprenons de Tertullien. 'Et les Fideles avoient aussi accoutumé de s'assembler dans ces cimetières. 'Ainsi

Tert. ad Sca. c. 3. p. 86. c.

Euf. l. 9. c. 2. p. 349. b.

a. Alex. v. p. 231. d.

V. S. Pierre § 29.

ισχυρισ  
νάρις.

quand Alexandre ajugea un lieu aux Chretiens pour y adorer Dieu, [il n'est pas absolument necessaire de dire que ce fust pour y bastir une eglise.] Valerien ayant apparemment confisque les cimeties & les lieux destinez au culte de Dieu, Gallien les leur rendit par un reserit public qui est raporté par Eusebe. Il semble que les cimeties & les lieux de religion y soient pris pour une mesme chose.

Euseb. l. 7. c. 13. p. 26. c. d.

Bona, l. 1. c. 19. p. 101.

p. 163.

'Comme les Martyrs estoient enterrez dans ces cimeties, ce fut là particulierement que les Chrétiens bastirent des eglises lorsque Constantin leur eut donné une entiere liberté, & on croit que c'est de cette coutume qu'est venue la regle qu'on observe aujourd'hui, de ne consacrer aucun autel sans y mettre des reliques des Martyrs. L'Eglise en a fait une loy dans le VII. Concile œcumenique. [On y peut rapporter encore le Canon d'Afrique, qui défend de bastir un autel sous le nom d'un Saint, à moins que ce ne soit le lieu de sa mort, ou qu'il n'y ait de ses reliques.]

τὸ πρῶτον ἐστὶν  
συνήθεια.



# S. PONTIEN

## PAPE ET MARTYR.

Boiss. apr. t. 1. p. 25.



N pretend que le Pape S. Pontien estoit Romain, fils d'un nommé Calpurne. Il succeda à S. Urbain [en l'an 230, le jeudi 22 de juillet,] & gouverna cinq ans, deux mois, & sept jours, jusqu'au 28 septembre de l'an 235.

Ibid.

'Les premieres années de son pontificat se rencontrerent dans le regne d'Alexandre. [Ainsi l'Eglise jouissoit d'un assez grand calme à l'égard des ennemis étrangers. Mais elle se trouva agitée par des troubles domestiques au sujet d'Origene, que Demetre d'Alexandrie deposâ du sacerdoce en l'an 231, & priva mesme de la communion. Comme cette

Rufin Hist. l. 2. p. 23. d.

sentence estoit prononcée contre un Prestre par son Evesque,] elle fut receue à Rome, & presque par toute l'Eglise. S. Jerome dit que Rome mesme assembla son Senat contre Origene; [ce qui marque que Pontien tint quelque assemblée ou du Clergé

V. Origene § 19.

de la ville, ou mesme des Evesques voisins, pour examiner comment on devoit se conduire en cette rencontre.

V. la perf. de Maximin §

Alexandre fut tué en 235, au mois de mars : & Maximin son successeur commença aussitôt à persecuter l'Eglise, mais particulièrement ceux qui en estoient les appuis par leur dignité & par leur doctrine. S. Pontien se trouva estre du nombre de ces heureux criminels; & il fut relegué par Maximin, comme Adon & d'autres le reconnoissent, avec un Prestre nommé Hippolyte, dans l'isle de Sardaigne, dont l'air est extrêmement mauvais. Il y mourut des la mesme année le 28 de septembre.

Boll. apr. t. 1. p. 262. Hall. v. On. n. p. 20.

NOTE 2. *maximianus.*

On n'en sçait pas bien la maniere. Quelques uns disent qu'après y avoir souffert beaucoup de miseres, il fut assommé à coups de bastons, & acheva ainsi son martyre. Il paroist par de tres anciens monumens, qu'on l'honoroit comme martyr des le IV. siecle. On tient que S. Fabien envoya querir son corps en Sardaigne, & le fit apporter à Rome, où il le mit dans le cimetiere de Calliste. Cela se fit apparemment le 13 d'août, auquel la feste de S. Pontien est marquée dans les martyrologes de S. Jerome, & mesme dans le calendrier de Bucherius. [Adon, & plusieurs autres martyrologes, la mettent le 19 ou le 20 de novembre, de quoy l'on ne sçait pas la raison.] Raban la marque le 30 d'octobre, auquel quelques Pontificaux moins anciens disent qu'il est mort.

Boll. apr. t. 1. p. 25. 2. Ado. Ufu.

Buch cycl. p. 268. Florent. p. 710. Boll. apr. p. 25.

Florent. p. 751. Buch. p. 268.

Boll. lib.

[On luy attribue deux decretales.] Il y avoit à Rome un cimetiere de Pontien, où quelques martyrs ont esté enterrez. On a cru que c'estoit de S. Pontien Pape qu'il avoit tiré son nom. Mais comme ce cimetiere estoit sur le chemin de Porto, [bien loin du cimetiere de Calliste où Saint Pontien Pape a esté enterré,] Aringhus aime mieux tirer son nom de quelque autre Pontien.

Aring. l. 2. c. 19, p. 217.





# SAINT ANTERE

## PAPE ET MARTYR.

Bar. 237. § 111  
Eoll. pont. p.  
28-32.



**S**AINT Antere, qu'Eusebe & l'ancien Pontifical nomment Anteros, fut mis en la place de S. Pontien, selon le consentement de tout le monde: Car pour un Cyriaque que quelques modernes mettent entre deux, sur l'autorité des actes supposez de S<sup>c</sup>e Ursule, c'est une fable qui ne merite pas seulement d'estre refutée.

apt. t. i. p. 26. i.

'On pretend qu'Antere estoit Grec de nation, fils d'un Romule. [Il peut avoir esté ordonné le lundi 23 de novembre en l'an 235, ou le lendemain.] Il ne tint le siege qu'un mois & dix jours, & mourut au commencement de l'an 236, le 3<sup>e</sup> jour de janvier, [auquel sa feste est marquée par Bede, Ufuard, Adon, & d'autres martyrologes posterieurs.] Un des martyrologes de S. Jerome

NOTE 1.

Florent. p. 997.

"semble la mettre le 24 de novembre, qui peut estre le jour de son ordination, ou qui n'en est pas fort éloigné. On marque qu'il fut enterré dans le cimetiére de Calliste.

V. la note 1.

Boll. apr. ut  
sup.

[La breveté de son pontificat, & la persecution de Maximin durant laquelle il est mort, donnent quelque lieu de croire que sa vertu a esté consommée en peu de temps par le martyre.

Flor. p. 995-997.

Bede & les autres martyrologes le disent positivement.] Et il y faut peuteestre joindre mesme ceux de S. Jerome. L'ancien Pontifical qui appelle sa mort un sommeil, [n'y est pas contraire,

Boll. ut sup.

"pourvu qu'on dise qu'il est mort dans la prison, & non dans les tourmens, ni par la main des persecuteurs; ce qui ne diminue rien de la gloire de son martyre.] Un autre Pontifical dit que le Prefet Maxime le fit martyriser, à cause qu'il avoit grand soin de recueillir les actes des martyrs [écrits] par les notaires [ecclesiastiques,] & de les faire serrer dans les archives de l'Eglise. [Mais il ne nous en reste guere aujourd'hui que nous puissions croire devoir à ses soins.] On luy attribue une fausse epistre decretale. S. Fabien fut son successeur.

NOTE 2.

Ib; Bar. 238. § 2.

Pag. 2643.  
Fol. & alii.



# A M M O N E

## S A C C A S,

### PHILOSOPHE CHRÉTIEN.

**L**E nom d'Ammon est celebre parmi les payens aussibien que parmi les Chrétiens.] Il est constant par le témoignage de Porphyre ennemi de nostre religion, qu'il estoit né de parens Chrétiens, qui l'avoient élevé dans le Christianisme; & il est certain par l'autorité d'Eusebe & de S. Jerome, qu'il est demeuré ferme jusques à la mort dans la pureté de la foy; quoique Porphyre ait pretendu qu'il ait suivi le paganisme des qu'il avoit commencé à avoir quelque teinture de la philosophie.

Il estoit d'Alexandrie, & ce fut dans cette ville qu'il parut avec grand eclat.<sup>a</sup> Son premier emploi fut de transporter du blé ou d'autres marchandises dans des sacs; c'est pourquoi il est surnommé Porte-sac, ou Saccas, non seulement par Theodoret, mais encore par Ammien Marcellin qui en parle fort honorablement.<sup>d</sup> Mais ayant quitté ses sacs sous Commode, il s'appliqua à la philosophie, & fut un des plus celebres habitans du quartier d'Alexandrie<sup>e</sup> appelé Bruchium, où estoit comme l'academie & l'assemblée des gens de lettres.

S. Jerome l'appelle un homme eloquent, & un habile philosophe.<sup>g</sup> Nous verrons l'estime qu'en faisoit Plotin son disciple.<sup>h</sup> Longin [dont on considere tout à fait le jugement,] disoit que luy & un autre surpassoient de beaucoup<sup>i</sup> en intelligence tous ceux qu'il avoit connus. Porphyre le regardoit comme le plus savant philosophe de son temps: & un autre philosophe nommé Hierocle, [quoique grand ennemi des Chrétiens,] l'appelle Theodidaëte ou instruit de Dieu, comme un surnom qu'on avoit accoutumé de luy donner.

[Ce que ce dernier raporte de luy est considerable.] Car il dit que les autres qui avoient fait profession de la philosophie, l'avoient extremement embrouillée en opposant Aristote à

Eucl. l. 6. c. 19. p. 220. b.

b|221. a| Hier. v. ill. c. 55. p. 286. d.

Ib| Phot. c. 214. p. 513. a.

a Amm. l. 22. p. 235.

b Thdr. gr. aff. l. 6. p. 573. c.

c Suid. z. p. 206.

d e. p. 547. b|

Amm. p. 235| n. p. 245.

d Thdr. p. 573. c.

e Amm. l. 22. p. 235. a.

f Hier. p. 286. d.

g Plot. v. p. 2. e. f.

h p. 13. d. e.

Eucl. l. 6. c. 19. p. 220. a.

i Phot. c. 214.

251. p. 549. b|

1381. b.

NOTE I.

V. Adrien § II.

des savants.

Platon, comme auteurs de deux opinions contraites; mais qu'enfin la sagesse d'Ammoné, instruit de Dieu, avoit fait reluire la clarté au milieu de ces tenebres. Car cet homme admirable ayant apperceu, dit-il, par une inspiration divine la lumiere de la veritable philosophie, se mit audessus de toutes les opinions communes, qui avoient rendu cette science si difforme & si défigurée, penetra dans les veritables sentimens de Platon & d'Aristote, en montra la conformité, au moins dans les points les plus importans; & par ce moyen enseigna à ses disciples une philosophie toute paisible, exemte de ces combats & de ces disputes qui ne venoient que des folles imaginations des nouveaux auteurs. C'estoit là ce qu'il monroit à tous ses auditeurs; & il en instruisoit encore plus particulièrement les principaux d'entre eux, [dont nous parlerons dans la suite. Mais quoiqu'il tafchast de concilier Platon avec Aristote,] neanmoins & luy & ses disciples ont toujours passé pour platoniciens; <sup>a</sup> parcequ'ils s'attachoient particulièrement à la doctrine du premier, qui a esté sans comparaison le plus elevé de tous les philosophes, & qui a approché le plus pres du Christianisme, comme le remarque S. Augustin. [Ammoné peut avoir professé aussitost après la persecution de Severé;] & il est certain qu'il continua au moins jusques en 245.

a. 214. p. 553. b. c.  
Plot. v. p. 13. d.  
a Tert. & Or.  
p. 372.

Plot. v. p. 2. c. f.

Bar. 234. § 6. 12.

'Baronius remarque qu'il ya quelque lieu de s'étonner de voir un Chrétien enseigner publiquement au milieu d'une grande ville à des payens la philosophie de Platon: Et il soutient que les saints Evesques qui gouvernoient alors, nel'autoient point souffert s'ils n'eussent vu & par raison & par experience que cela estoit utile au salut des ames, estant aisé à un philosophe Chrétien, comme estoit Ammoné, de montrer que tout ce que les payens avoient dit de beau, avoit esté dit avant eux par les Prophetes, & se trouvoit dans la doctrine des Chrétiens d'une maniere non seulement plus humble & plus sainte, mais encore plus claire, plus pure, & plus degagée des erreurs que les payens mesloient avec la verité.

[Cet amour mesme que l'étude de la philosophie donnoit ou entretenoit pour la verité, estoit une grande disposition pour la trouver, pourvu qu'il ne fust pas superbe. Cette étude en elevant les hommes audessus des sens, & en les accoutumant à preferer les estres spirituels aux corporels, les tiroit de l'idolatrie, dont la pluspart des philosophes ont connu la vanité. Ils faisoient tous profession de regler les mœurs, & de combattre les passions,

passions,

passions, qui estoient l'une des plus grandes oppositions qu'eussent les hommes à l'Evangile, à cause de la pureté qu'il demande dans la vie :] car il est bien aisé d'instruire de la verité ceux qui n'ont point de plus grand desir que d'estre bons.

Aug. B. ep. 133.  
P. 845. d.

[Mais entre tous les philosophes il n'y en avoit point, comme on l'a déjà remarqué, dont les sentimens fussent moins éloignez de la doctrine de l'Eglise, que ceux des Platoniciens.] S. Augustin qui avoit tiré de grands avantages de la lecture de leurs livres, ne craint point de dire qu'il y avoit trouvé tout ce que nous croyons de la grandeur de Dieu, & de la nécessité de nous unir à luy pour estre heureux, appuyé par un grand nombre de raisons; qu'il y avoit trouvé que le Verbe avoit la mesme essence que son Pere, & estoit egal à Dieu, quoiqu'ils le dissent en d'autres termes: mais qu'il n'y avoit pas trouvé l'humiliation & l'Incarnation de ce mesme Verbe, ni la puissance de la grace divine, ni cette humble piété, & ce sacrifice d'un cœur contrit, ni plusieurs autres veritez, qui ne se rencontrent que dans le Christianisme.

conf. l. 7. c. 9. 10.  
p. 118. v. rel. c. 3.  
p. 748-750.

conf. l. 7. c. 21.  
P. 144.

Le mesme Saint croit que les anciens Platoniciens voyant les hommes si peu capables de la verité, à cause de leur attache aux choses sensibles, & n'ayant point comme nous, l'autorité d'un chef tout divin pour exiger la croyance des peuples, ils aimoient mieux cacher leurs veritables sentimens, comme trop elevez pour estre receus des hommes, de peur de les exposer au mepris du peuple, & qu'ainsi ils se contentoient de montrer la foiblesse des opinions des autres: ce qui a produit la secte des Academiciens. Mais depuis que J. C. fut venu établir la foy sur la terre avec une autorité souveraine, qu'il eut fondé & affermi son Eglise avec l'étonnement, & malgré le trouble & l'opposition de tous les royaumes de la terre, & que sa grace eut fait pratiquer aux peuples une morale plus parfaite que celle mesme que les Platoniciens avoient conceue, & n'avoient osé enseigner; ils commencerent alors à decouvrir avec plus de liberté les vrais sentimens de Platon: & mesme ceux qui ne furent point retenus dans leur erreur par l'envie ou par l'orgueil, de Platoniciens devinrent Chrétiens, en changeant seulement quelques dogmes que le Christianisme condamne, & quelques termes en petit nombre. C'est ce que S. Augustin dit particulièrement des condisciples de Plotin, [c'est à dire des disciples d'Ammoné,] dont beaucoup estoient considerables par leur grand genie, & par la vivacité de leur esprit.

ep. 118. p. 336.  
343. 2.

p. 343. a. b. v. rel.  
c. 3. 4. p. 749.  
750.

Ib. s. sep. 118. § 23.  
P. 337. d.

ep. 118. § 33. p.  
343. b.

b. [La pieté & les instructions d'Ammon contribuerent sans doute beaucoup à faire comprendre à ceux qu'il instruisoit dans la philosophie de Platon,] que J.C. estoit cette verité mesme, & cette sagesse immuable, de laquelle Platon les exhortoit de s'approcher pour s'y unir. [Et il leur monroit par sa conduite l'estime qu'ils en devoient faire.] Car au lieu qu'il se contentoit d'instruire ses disciples de vive voix, & ne se mettoit pas en peine de faire passer à la posterité par des livres ses sentimens & ses opinions sur la philosophie de Platon; il voulut [au contraire] rendre à tout le monde témoignage de l'amour qu'il conserva tout entier jusques à la mort pour la divine philosophie de J.C, par les livres qu'il composa sur ce sujet: montrant par là qu'il savoit estimer les choses selon qu'elles le meritent, & qu'il se servoit seulement des sciences humaines pour conduire ses disciples à une science plus solide & plus elevée.

a. Ses livres luy ont acquis beaucoup d'estime.] Eusebe en marque un en particulier, intitulé De la conformité de Moyse avec Jesus; & il ajoute qu'il s'en trouvoit plusieurs autres entre les mains de ceux qui aimoient les belles choses. S. Jerome loue cet ouvrage comme une piece fort bien faite.

Hier.v.ill.c.55. p.286.d.  
Bar.174. § 6 | 'Eusebe nous apprend encore qu'il avoit fait un seul Evan-  
Lib. l'ciii. t. 1. p. 308.  
Bar.174. § 6.7. Concorde.] Il l'avoit fait en joignant [presque toujours] au tex-  
te de Saint Matthieu les extraits des trois autres Evangelistes;

§ 6. ce qui luy avoit couté beaucoup de peine & de travail. 'Les "plus habiles de ces derniers temps croient que cette Concorde est celle mesme que nous avons aujourd'hui dans la Biblio-  
Bib. P. t. 7. p. 5. theque des Peres, toute composée du texte mesme des Evan-  
Bar. 174. § 2. gelistes, sans y ajouter, ni en omettre un seul mot, comme l'assure Baronius.

NOTE 2.

Bib. P. t. 7. p. 3. 'Pour distinguer dans cette Concorde ce qui appartient à  
Hier. cp. 1. 3. t. chaque Evangeliste, & ce qui est dit par un ou par plusieurs,  
3. p. 30. c. v. ill. c. Ammon inventa ce que S. Jerome appelle des Canons evan-  
55. geliques, qui ont depuis esté imitez par Eusebe & par S. Jerome  
in Matt. p. 4. 5. mesme, dans les ouvrages duquel il s'en est encore conservé  
quelque chose, quoique non pas en la mesme maniere que ce  
Bib. P. t. 7. p. 3. Saint les avoit dressés. [Et il y a apparence qu'Eusebe avoit déjà  
changé quelque chose dans ce qu'Ammon avoit fait. 'Victor  
de Capoue [qui vivoit au milieu du VI. siecle,] parle aussi assez  
amment de ces Canons, que la negligence des copistes avoit



fait omettre dans les exemplaires, [comme elle l'a encore fait depuis.]

'S. Gregoire de Nyffe cite un passage d'Ammon maître de Plotin, pour expliquer l'union de l'ame avec le corps, <sup>a</sup> & un autre qu'il cite conjointement de luy & de Numene le pythagoricien, pour montrer que l'ame n'est point un corps.

Nyffani. t. 2. p. 109. c. 4 p. 91. a.

[La Concorde & ces fragmens sont tout ce qui nous reste des écrits de cet homme si celebre.] 'Car pour les commentaires sur Aristote, on assure qu'ils sont d'un autre Ammon ou Ammonien, dont il est parlé diverses fois dans Photius, & qui estoit aussi d'Alexandrie, & philosophe, mais plustost peripateticien que platonicien. On dit de plus que celui-ci estoit fort avare.

Amm. n. p. 245. Phot. c. 242. p. 1039. a. | 1044. b. p. 1045. a. p. 1072. c.

Et enfin c'estoit un payen qui vivoit du temps de Procle & de Syrien, <sup>b</sup> c'est à dire sur la fin du V. siecle, & sous l'Empereur Anastase. <sup>c</sup> Il estoit fils d'Hermias. ["C'est de luy apparemment qu'est une petite vie d'Aristote, mise à la teste de ses œuvres,] quoique quelques uns l'attribuent au philosophe Chrétien.

1044. b. | Suid. 22. p. 206. b. c. b Amm. n. p. 245. c Phot. p. 1044. b.

[Ammon Saccas est encore moins connu par luy mesme que par ses disciples.] On ne peut douter qu'Origene Adamance, si celebre parmi les Chrétiens, n'ait esté de ce nombre. C'est ce que Porphyre & Theodoret disent expressément. Le premier ajoute qu'Origene profita beaucoup sous un si excellent maître. [Il fit d'autant plus d'honneur à l'ecole d'Ammon,] qu'il

Jonf. l. 3. c. 13. p. 232. Euf. l. 6. c. 19. p. 220. a. b. | n. p. 120. 2. c. | Thdr. gr. aff. l. 6. p. 573. c. d.

ne pouvoit guere estre moins agé que luy, ["& qu'il ne le voulut apparemment avoir pour maître que lorsqu'il estoit déjà luy mesme le maître des autres dans une science encore plus importante & plus relevée, qui estoit celle de la pieté & de la religion." Il paroist que S. Heraclé, qui fut fait Evêque d'Alexandrie en 231, avoit étudié cinq ans au moins sous Ammon.

Bar. 234. § 3.

Mais Ammon ne fut pas aussi heureux dans quelques autres de ses disciples, qui se contentant d'estre fort connus des hommes, n'ont pas merité de se connoistre eux mesmes, ni d'estre connus de Dieu. Le plus fameux de tous ceux-ci est Plotin, dont nous reservons à parler après les autres, parcequ'il y a plus de choses à en dire.]

'Aprés luy, le plus celebre d'entre [les payens] qui ont esté disciples d'Ammon, est un Origene <sup>d</sup> different de celui qui avoit encore le nom d'Adamance, puisqu'il a écrit sous Gallien, au lieu qu'Adamance est mort sous Gallus; puisqu'il a écrit des choses auxquelles l'autre n'auroit pas voulu s'amuser; puisqu'il a tres peu écrit, & que l'autre a fait un tres grand nombre d'ou-

Phot. c. 214. 251. p. 551. b. | 1381. b. d Euf. n. p. 120. 2. c. d Huet, ori. p. 4. 5. | Pearf. de Ign. t. 2. p. 10.

&c.

NOTE 3.

V. Origene § 2, 10.

V. S. Heraclé.

- Plot. p. 13. d. c. vrages. [Nous le surnommons le Platonicien,] avec Longin qui avoit esté longtems son disciple, & qui l'eleve avec Ammone beaucoup audeffus de tous ceux de leur temps pour la penetra- *ci; 26. 1717.*  
 tion & l'intelligence. Plotin l'estimoit aussi beaucoup, & ne vouloit point par respect parler devant luy. Il n'a rien écrit qu'un livre sur les demons, & un autre ouvrage fait sous Gal-  
 lien, intitulé, Que le Prince seul est poete. [Il peut avoir survécu longtems à Plotin mort en 270,] puisqu'Eunape met un  
 Origene entre ceux qui avoient esté [sous luy] condisciples de  
 Porphyre. [Car je ne croy pas qu'il soit necessaire] d'en faire un  
 troisieme Origene. [C'est de luy sans doute qu'il faut entendre  
 ce que] Procle cite de Porphyre, qu'Origene fut trois jours à  
 "réver sur un endroit de Platon. *&c.*
- Plot. v. p. 3. a. b. 'Cet Origene estoit convenu avec Plotin, & un troisieme dis-  
 ciple d'Ammone nommé Herennius, qu'ils ne divulgueroient  
 point [par des écrits] la doctrine qu'ils avoient apprise de luy.  
 Herennius viola le premier cette convention; Origene le sui-  
 vit bientost en publiant son livre des demons. Plotin attendit  
 jusqu'en 254 à écrire. [Mais ce seroit faire grand tort à Ammo-  
 ne, de croire que Plotin ait appris de luy tout ce qu'il a mis dans  
 ses livres.]
- p. 3. d. c. 'Longin dont le nom est tres celebre parmi les savans,] a aussi  
 esté longtems disciple d'Ammone. [Nous en avons parlé en *V. Aurelien*  
 un autre endroit.] *§ 16.*
- p. 7. d. c. 'Olympe d'Alexandrie étudia aussi durant quelque temps la  
 philosophie sous Ammone: [mais il étudia sous d'autres] la mag-  
 ic, dont on voit qu'il faisoit profession. *&c.*
- Bar 27. § 4. 'Plotin qui passé pour avoir esté sans contestation le premier  
 philosophe de son temps, [est aussi le plus connu par beaucoup  
 d'ouvrages que nous en avons encore.] Il ne vouloit point par-  
 ler de son pays ni de sa famille. Eunape dit neanmoins qu'il  
 estoit de Lycople en Egypte. <sup>a</sup> On croyoit qu'il estoit né en la 13<sup>e</sup>  
 année de Severe, [de J. C. 205,] & il paroist que Porphyre con-  
 te son age du commencement de la mesme année 205, [quoi-  
 que ce ne fust guere que le milieu de la 12<sup>e</sup> année de Severe.] Il  
 commença à 28 ans à étudier la philosophie sous divers maî-  
 tres celebres à Alexandrie: & son historien raporte qu'après en  
 avoir ecouté plusieurs, il en revint toujours triste & plein de  
 chagrin. Mais un de ses amis à qui il avoit dit sa peine, l'ayant  
 adressé à Ammone; après l'avoir entendu, il dit à cet ami, C'est  
 là celui que je cherchois. Et depuis ce temps là il l'ecouta avec
- Suid. m. p. 547.  
 b. Eun. c. 1. p. 15.  
 c. Plot. v. p. 2. c.  
 Cyp. disc. ap. c.  
 § 2. p. 70.  
 c. f.
- f. g.

une grande application durant onze ans; [c'est à dire depuis l'an 232, jusques en 243,] qui estoit la 39<sup>e</sup> année de son age. Il se mit alors dans l'armée de Gordien pour passer avec luy en Perse, & de là aller dans les Indes. Mais Gordien ayant esté tué [au commencement de 244,] il revint à Antioche, & s'en alla ensuite à Rome dans sa 40<sup>e</sup> année.

Il y passa dix ans sans rien écrire, se contentant d'enseigner à ceux qui le venoient écouter, ce qu'il avoit appris d'Ammon. Amelius fut de ce nombre durant 24 ans, [commencez] depuis [l'an 246, qui estoit] la troisieme du regne de Philippe, & du séjour de Plotin à Rome, jusqu'à la premiere de Claude, [qui finit en 269.] Porphyre de qui nous apprenons tout ceci, se rendit aussi disciple de Plotin, 18 ans après Amelius, en la 10<sup>e</sup> année de Gallien; & Plotin avoit alors environ 59 ans, [ce qui revient à l'an 263 de J. C.] Il commença à écrire en la premiere année de Gallien, [de J. C. 253, ou 254,] mais il ne communiquoit ses écrits qu'à un petit nombre de personnes bien choisies. Porphyre fut six ans avec luy, jusqu'à la 15<sup>e</sup> année de Gallien, [de J. C. 268.] Il mourut pres de Minturne dans la Campanie, en la deuxieme année de Claude, âgé de 66 ans [commencez,] après avoir demeuré 26 ans à Rome. [Ainsi il faut qu'il soit mort en l'an 270, auquel Claude finissoit la seconde année de son regne. Nous avons cru devoir marquer toute cette chronologie de la vie de Plotin, parcequ'elle peut servir à regler l'histoire de ce temps là.]

Pour le detail de ses actions, on le peut voir] dans la vie qui est à la teste de ses œuvres, faite par Porphyre son disciple: & Eunape dit qu'il seroit difficile d'y rien ajouter. Firmicus Martenus, [qui vivoit sous Constantin,] dit que ce qu'il enseignoit dans ses écrits, il l'autorisoit non par l'exemple des autres, mais par sa vie propre. Baronius accorde qu'il a surpassé sans difficulté tous les philosophes de son temps, & par sa doctrine, & par l'integrité de ses mœurs. Il doute néanmoins de sa chasteté, & fait voir qu'il y a grand sujet d'en douter. Il n'usoit point du bain, & il semble qu'il s'abstenoit aussi de la chair des animaux, [comme les Pythagoriciens.] Il ne vouloit point prendre non plus de ce que nous appellons des remedes, quoiqu'il fust sujet à des maux qui sembloient en avoir besoin, jugeant qu'il luy eust esté honteux de s'en servir. Il ne souffroit point qu'on fist son portrait: & il falut le faire peindre sans qu'il s'en apperceust. Il mangeoit tres peu; & souvent il ne mangeoit pas

mesme de pain: ce qui faisoit aussi qu'il dormoit peu.

p.16.b.c.

'Porphyre attribue à Plotin des choses extraordinaires & sur-naturelles, par lesquelles il pretend montrer que c'estoit un homme divin, & qui avoit trouvé le moyen de s'unir à Dieu, comme c'estoit, dit-il, son unique but. 'Mais ce qu'il nous apprend par là, c'est que c'estoit un veritable magicien: '& il ne le dissimule pas beaucoup en un endroit. 'Il luy attribue un &c.

Bar.234. § 14.

Plot.v.p.7.8.

p.5.2.

b.

demon familier; '& raporte de luy cette parole [impie & insolente,] Que c'estoit à ses dieux à venir à luy, & non pas à luy à les aller trouver. 'Au moment qu'il mourut on vit un dragon sous son lit, qui estoit la vraie image de celui avec qui il alloit souffrir les supplices de l'enfer; pendant que ses disciples allumoient encore plus d'un siecle après, des feux [sacrileges] sur les autels qu'ils luy avoient dresséz.

p.2.b.

Bar.271. § 4.

Eun.c.1.p.15.

Plot.v.p.2.a.b.

c.

4 p.1.2.

Firm.l.1.c.3.p.

9.10.

'Porphyre avoue qu'il n'eut pas un seul de ses amis pour l'assister dans sa derniere maladie; & on voit assez par ce qu'il en dit, que sa mort fut triste & funeste: 'mais on le voit encore mieux par diverses circonstances qu'en raporte un autre payen, qui quoiqu'il releve extremement Plotin, reconnoist neanmoins qu'il souffroit en cela une punition qu'il avoit tres justement meritée. Il pretend que c'estoit pour avoir combatu la fatalité & le destin: 'en quoy il n'estoit pas fort coupable. Mais il l'estoit extremement, en ce qu'ayant tant d'exemples d'une veritable pieté dans Ammone son maistre, dans Origene, [dans S.Heracle,] & dans plusieurs autres de ses condisciples, l'orgueil dont il estoit enflé ne luy avoit pas permis d'embrasser l'humilité de la religion Chrétienne, pour se rendre l'adrateur d'un Crucifié, & le disciple des pauvres & des pecheurs.

Bar.271. § 5.6.

7.

p.247. § 4.

Plot.v.p.4.d]

10.c.d.

bl.18.p.99.

'Car du reste on pretend qu'il n'avoit pas d'eloignement pour le Christianisme. 'Il écrivit mesme vers l'an 265, contre les Gnostiques, heretiques [ennemis de J.C,] un ouvrage que nous

V. les Gnostiques.

v.p.8.e.f.

'Comme il estoit assez bien dans l'esprit de l'Empereur Gallien, il le pria de faire rebastir une ville de la Campanie qui estoit alors ruinée, & de la donner aux philosophes avec son territoire. Car il pretendoit y aller demeurer avec ses disciples, pour y pratiquer toutes les regles de la republique de Platon, & luy faire porter le nom de Platonople. Il eust aisément obtenu ce qu'il demandoit, dit Porphyre. Mais quelques uns de ceux qui estoient auprès de Gallien s'y opposerent par jalousie, ou par quelque autre raison semblable. 'Ainsi toute la philosophie ap-

Bar.264. § 12.

puyée de l'affection des princes, n'a jamais pu en tant de siècles faire pratiquer ses regles à une seule ville : & J. C. a établi les siennes dans toute la terre, malgré l'opposition de tant d'Empereurs. C'est que les uns sont l'invention de l'esprit des hommes ; & les autres l'ouvrage d'un Dieu.

Plotin a eu plusieurs disciples, dont on peut voir les principaux dans sa vie. On y peut remarquer Amelius, Porphyre [si celebre par ses blasphemes contre J. C., "dont nous pourrons parler en un autre endroit,] & Zotique qui a fait\* d'excellentes poesies, [dont Vossius ne parle pas.] Beaucoup de Senateurs le venoient aussi ecouter, entre lesquels nous ne pouvons pas oublier Rogation, qui s'attachoit tellement à sa philosophie, qu'il abandonnoit tout son bien, ne vouloit point de domestiques, & oublioit entierement son rang & sa qualité. Ayant esté fait Preteur, & les officiers destinez à cette fonction estant venus pour le conduire solennellement au Senat selon la coutume, il ne voulut point sortir, ni faire aucun exercice de sa charge. Il ne voulut pas mesme avoir de logis, mais il alloit souper & coucher tantost chez un ami, tantost chez l'autre. Cette vie [qui ne marquoit pas une grande santé dans son esprit,] luy procura celle du corps, selon Porphyre. Car après avoir esté si incommodé des gouttes qu'il ne pouvoit aller qu'en chaise, ni étendre mesme ses mains, il commença à marcher fort bien, & à avoir les mains tres libres pour toutes sortes de mouvemens. [Ce fut sans doute particulierement l'effet de son abstinence.] Car il ne mangeoit que de deux jours l'un. b.

[Amelius paroist avoir esté le plus assidu auprès de Plotin, & le plus intime de ses disciples.] Il ne le quitta point, comme nous avons dit, durant environ 24 ans, depuis 246, jusques à 269. Cependant il ne se trouva point à sa mort, estant allé à Apamée en Syrie, [sans que Porphyre nous en dise le sujet.] Il estoit de Toscane, & s'appelloit Amelius Gentilianus. On en peut voir encore plusieurs choses dans la vie de Plotin. Eunape en parle, & dit que quoique Porphyre estimast la vivacité & le feu de ses ouvrages, & que la doctrine en fust bonne, on ne les estimoit pas neanmoins, parcequ'ils estoient sans beauté & sans ornement. Il parle de mesme de ceux d'Origene [le platonicien,] & d'un Aquilin compagnon de leurs études. Longin blasmoit aussi Amelius d'estre trop long dans son tour

V. Diocle-  
cien § 29.  
\* &c.

Plot. v. p. 5. 6.

p. 6. a. b. c.

p. 3. b.

p. 2. b. c.

p. 5. d.

Eun. c. 2. p. 19.

20.

Plot. v. p. 14. d.

V. Aurelien § 17.

τὸ δεινότη-  
τη.

1. πὸ τὸ γὰρ ἴδ' ἀκαθάρτου. Je ne sçay s'il ne faut point lire ἀκαθάρτου, & le latin suit ce sens. On dit quelquefois ἀκαθός, pour sterile. Mais cela revient-il ici ?

p. 10. c. 11. f.

p. 10. d.

Lut. p. 12. p. 11.

c. 19. p. 54. b. c.

Thdr. gr. aff. l.

2. p. 100.

4. onf. l. 3. c. 16.

p. 193.

& dans ses explications, quoiqu'il le preferast à presque tous ceux de son temps. 'Porphyre marque divers ouvrages qu'il a faits, dont il y en avoit un divisé en 40 livres contre les Gnostiques. [On ne dit point de quel ouvrage est tiré] le passage cité par plusieurs anciens, où il loue le commencement de l'Evangile de S. Jean. 'Theodoret en citant ce passage, appelle Amelius le chef de l'école de Porphyre. <sup>a</sup> De sorte qu'il semble avoir esté le chef de l'école des Platoniciens après Plotin, comme le dit Jonsius, [& avoir eu Porphyre mesme entre ses disciples.

1021. d. 1. 17.

Aug. B. ep. 118.

§ 39. p. 345. b. v.

rel. c. 4. p. 750. f.

conf. l. 10. c. 42.

p. 193. f.

Ce que nous avons dit de Plotin & d'Olympe, verifie ce qu'écrivit S. Augustin,] 'que des condisciples de Plotin les uns embrasserent la foy de J. C, & d'autres se laisserent corrompre jusqu'à tomber dans la curiosité de la magie. 'Car plusieurs s'efforçant de retourner à Dieu, [ce qui estoit le but de la philosophie platonicienne,] & ne le pouvant pas d'eux mesmes, ientroient cette voie, & se laissoient emporter à la curiosité, & au desir d'avoir des visions extraordinaires, par où ils meritoient de tomber dans l'illusion. Car ils vous cherchoient Seigneur, dit ce Saint, avec le faste & la vanité d'une science presomptueuse, pensant plustost à s'élever par de hautes connoissances, qu'à s'humilier par la reconnoissance de leurs pechez. Comme leur cœur estoit semblable à celui des demons, ils ont eu pour compagnons & pour associés de leur orgueil les puissances de l'air qu'ils ont attirées, & qui les ont trompez par la magie, lorsque cherchant un mediateur pour estre purifiez, ils en ont rencontré un qui estoit bien éloigné de le pouvoir estre veritablement, puisque c'estoit le diable qui se transformoit en un ange de lumiere. Ce qui a beaucoup servi à tromper ces superbes, c'est que ce faux mediateur n'estant pas comme eux revêtu d'un corps de chair, cela leur faisoit croire qu'il avoit l'immortalité commune avec Dieu, & qu'ainsi il pouvoit leur servir de mediateur pour aller à luy. 'C'est l'abyfme dans lequel les secrets jugemens de Dieu permirent que ces superbes fussent precipitez, parceque leur orgueil meritoit cette punition.

p. 194. a.

b.

v. l. 910.

'S. Augustin parle souvent de Plotin & des Platoniciens dans la Cité de Dieu; & il n'y oublie pas la pretention qu'ils avoient de s'approcher de Dieu par les demons, ce qui les engageoit dans la magie.





# S. HERACLE

## PATRIARCHE D'ALEXANDRIE:

### ET S. PLUTARQUE MARTYR, SON FRERE.



**S**AINTE Heracle & S. Plutarque, dont l'un Euf. l. 6. c. 3. p. 204. d. a esté honoré du martyre, & l'autre élevé sur le second siege de l'Eglise, estoient deux freres, qui vécutent dans le paganisme jusqu'à ce qu'il plut à Dieu de les éclairer par la lumiere de la foy. 'On estoit alors dans la onzieme b. année de Severe, [de J. C. 203,] c'est à dire dans le fort de la persecution que ce prince avoit excitée contre l'Eglise, & dont la terreur avoit écarté tous ceux qui avoient le soin des instructions dans l'Eglise d'Alexandrie. [Mais comme il n'y a rien qui puisse retarder ceux qui cherchent Dieu de tout leur cœur,] ces deux freres dans le dessein qu'ils eurent de connoistre la verité, s'adresserent à Origene, qui n'ayant encore que 17 ou 18 ans, enseignoit alors la grammaire dans la mesme ville. [Ainsi ils l'obligerent d'enseigner en mesme temps la parole de Dieu & la parole des hommes,] & furent les premices de cette illustre a. b. ecole, [si seconde en martyrs & en grands Evesques.] Plutarque fut le premier, & Heracle le suivit de pres.

[On vit bientôt le fruit des instructions qu'ils receurent d'Origene:] 'Car S. Plutarque après avoir mené durant quelque b. temps une vie sainte & Chrétienne, luy donna la dernière perfection en souffrant pour J. C. à Alexandrie sous le gouverneur b. l. 5. p. 207. b. "Aquila dans la suite de la mesme persecution de Severe. [Ainsi il receut presque en mesme temps la robe blanche du bapteme, & la couronne du martyre.] 'Comme il avoit eu l'honneur c. 3. p. 204. a. d'estre le premier disciple d'Origene, 'il eut encore la gloire c. 4. p. 205. c. d'estre le premier Martyr de son ecole. 'Il fut assisté jusques au c. dernier soupir par son maistre, qui pensa luy mesme estre tué par les concitoyens du saint Martyr, parcequ'ils le regardoient comme la cause de sa mort. 'Les plus anciens martyrologes Flor. p. 629. b. font memoire de son martyre le 28 de juin.

V. Origene  
note 5.

Euf. l. 6. c. 3. p. 204. b.

c. 19. p. 221. c.

n. p. 122. a. a.

c. 19. p. 221. b.

c.

b.

c. 31. p. 230. c.

c. 15. p. 217. a.

b.

H. et. v. ill. c. 54. p. 285. a.

Just. p. 112. a. a.

[Dieu conserva la vie à Heracle son frere pour le bien de toute l'Eglise ; en laquelle il parut beaucoup depuis.] Il l'embrassa une vie sainte & austere, digne d'un veritable philosophe, [c'est à dire d'un parfait Chrétien : Et comme il y avoit alors quelque sorte de necessité que les grands hommes étudiaissent mesme la philosophie humaine, pour combattre les sages du monde par leurs propres armes;] il s'appliqua beaucoup à cette étude, jusque là mesme qu'il quitta l'habit ordinaire qu'il portoit auparavant, pour prendre celui des philosophes. Il y avoit déjà cinq ans qu'il étudioit la philosophie, & qu'il alloit ecouter celui qui enseignoit cette science, lorsqu'Origene commença à faire la mesme chose. Les termes d'Origene de qui ceci est tiré, font juger qu'ils avoient eu tous deux un mesme maistre, c'est à dire le celebre Ammone, le plus illustre platonicien de son temps, & qui estoit Chrétien. Comme Origene n'a étudié la philosophie que lorsqu'il s'y vit obligé par le grand concours des philosophes qui venoient à ses leçons, [& ainsi longtemps après qu'il eut commencé à faire l'ecole des Catecheses; il y a apparence qu'Heracle ne s'y est appliqué que depuis qu'il eut embrassé la religion Chrétienne.] Il conservoit encore l'habit de philosophe lorsqu'il estoit déjà Prestre, & il étudioit encore alors avec soin les livres qui regardoient cette science. Aussi Origene estant repris par quelques uns de se donner trop à la philosophie, se défend tant par l'exemple d'Heracle que par celui de S. Pantene.

'Heracle ne paroissoit pas seulement avec eclat dans la philosophie, mais encore dans les autres sciences des Grecs. [Neanmoins l'étude des sciences profanes n'éteignit pas en luy l'amour de la science plus sainte & plus solide de l'Escriture. Car Origene estant revenu de Rome, où il fut apparemment vers l'an 212, au commencement de Caracalla,] & ne pouvant plus suffire tout seul au travail des Catecheses, il le partagea avec Heracle qu'il choisit pour cet effet entre tous ses disciples, comme un homme qui avoit beaucoup d'ardeur & d'intelligence dans les lettres saintes, & qui d'ailleurs estoit fort eloquent, & suffisamment instruit de toute la philosophie. Il luy donna la conduite de ceux à qui il falloit encore enseigner les premiers principes ; & se reserva le soin des plus avancez. S. Jerome té-

1.

V. son titre.

2.

V. Origene § 8.

1. πλείων φιλοσοφῆν βίην καὶ ἀσκήσιον διδάξαι παρελάων.  
 2. ὅτι τὰ πεισθύνειν καθ' ἑαυτοὺς Ἀλεξανδρίαν, [ce qu'une personne fort habile croit devoir s'entendre de l'episcopat : mais nous ne voyons rien qui y oblige.] M<sup>r</sup> Valois l'entend simplement de la prestise.



moigne que S. Heracle estoit déjà Prestre en ce temps là.

[Il acquit en peu de temps une fort grande reputation dans cet emploi.] 'Car Jule Africain si connu par sa chronologie, y témoignoit que l'estime & la renommée de ce grand personnage l'avoit fait venir à Alexandrie. [Il acheva sa chronologie en 221. Ainsi on voit combien Heracle estoit celebre des ce temps là, où il n'avoit que les premiers catecumenes à instruire. Car il exerça cette charge durant 15 ou 20 ans,] 'jusqu'à ce qu'Origene se voyant obligé de se retirer en Palestine, à cause de la persécution que luy faisoit Demetre Evesque d'Alexandrie, laissa à Heracle la conduite entiere des Catecheses.

V. Africain.

Euf. l. 6. c. 31. p. 230. c.

c. 26. p. 212. 2.

[Il ne demeura pas un an dans cet emploi.] 'Car il y fut établi en l'an dix d'Alexandre, [de J. C. 231,] & Demetre estant mort peu de temps après, [c'est à dire peutestre des le 8 octobre de la mesme année,] il fut élevé au lieu de luy sur le throne de l'Eglise d'Alexandrie, [dont il est conté pour le 12<sup>e</sup> Evesque.] 'Il laissa alors le soin de l'ecole des Catecheses à S. Denys, qui avoit esté son condisciple, [& qui fut encore depuis son successeur dans l'episcopat.]

V. Origene § 20.

a. b.

c. 29. p. 229. d.

L'election d'Heracle fit cesser, selon Baronius, les troubles qui s'estoient elevez dans l'Eglise sur le sujet d'Origene. [Au contraire plusieurs Grecs du V. siecle veulent qu'Origene ait esté chassé par luy de l'Eglise. Mais il y a bien de l'apparence qu'on la confondu en ce point avec Demetre, & peutestre à dessein pour accabler les défenseurs d'Origene par l'autorité d'un si grand nom.

Ibid. note 23.

Bar. 248. § 1.

L'histoire ne nous a rien conservé de particulier touchant l'administration episcopale de S. Heracle, hormis ce que nous en apprend S. Denys son successeur par ces paroles: 'Voici, dit-il, la regle que j'ay apprise de nostre bienheureux Pere Heracle. C'est celle qu'il observoit à l'égard de ceux qui vouloient rentrer dans l'Eglise après l'avoir abandonnée pour tomber dans l'heresie; & mesme à l'égard de ceux qui ne quittant point l'Eglise, mais se trouvant dans les assemblées avec les autres, alloient néanmoins ecouter quelque heretique, ce qui n'estoit pas extraordinaire à Alexandrie. Il avoit donc accoutumé de chasser ces personnes de l'Eglise; & il ne les y recevoit point, quelque instance qu'ils en fissent, à moins qu'ils ne declarassent publiquement tout ce qu'ils avoient entendu de ces heretiques: & alors il les recevoit dans l'assemblée, sans leur faire

αὐτῶν.

Euf. l. 7. c. 7. p. 253. c.

l. 6. c. 2. p. 203. c.

l. 7. c. 7. p. 253. d.

recevoir de nouveau le saint baptesme, d'autant qu'ils avoient déjà receu de luy le S. Esprit. "

c.  
Euty. p. 383 |  
Chr. ori. p. 115.  
Euty. p. 332-335 |  
Pearf. de Ign. t.  
1. p. 179-182.  
Euty. p. 332.  
'S. Denys dans ce passage donne à S. Heracle le titre de Pape, selon le texte grec. 'Eutyque & la chronique Orientale, dont le premier l'appelle quelquefois Heraclius, & l'autre Hierocle, disent que c'est le premier à qui on ait donné ce titre, [qui est devenu comme propre à l'Evesque d'Alexandrie parmi les Grecs posterieurs : comme il est maintenant reservé parmi nous à celui de Rome.] 'Eutyque le fait attribuer à Heracle d'une maniere qui ne sent que la fable. [Et pour S. Denys, il ne le luy donne assurément que comme on le donnoit alors à tous les Evesques.]

'Eutyque pretend qu'Heracle augmenta le nombre des Evesques d'Egypte, où jusqu'à luy il y en avoit eu fort peu; [de quoy nous avons parlé en un autre endroit.] Il ajoute que l'un des Evesques qu'il avoit ordonnez nommé Ammone, ayant abandonné la religion, [pour se jeter dans quelque heresie,] Heracle des qu'il en eut eu la nouvelle, convoqua un Concile, alla au lieu dont Ammone estoit Evesque, examina l'affaire, & ramena Ammone à la verité. v. S. Marc  
note 10.

[Nous ne repetons point ici ce que nous avons dit autrepart Ibid. sur le passage celebre de S. Jerome,] 'qui porte à croire que jusqu'à Heracle & à S. Denys, les Prestres d'Alexandrie avoient seuls le droit d'elire leur Evesque, qu'ils prenoient toujours de leur corps. [Mais on n'en peut pas conclure qu'ils ne le presentassent pas aux Evesques pour le confirmer & l'ordonner.]

chr|Eucl. 6. c.  
35. p. 232 | Chr.  
ori. p. 115.  
Bas. 14. jul. d.  
'Heracle tint le siege d'Alexandrie durant 16 ans & 56 jours. [Ainsi il doit estre mort en 247, dans les premiers jours du mois de decembre, & peutestre le 5 de ce mois.] Ufuard & le martyrologe Romain mettent sa feste le 14 de juillet. NOTA.



# S<sup>TE</sup> APOLLINE

VIERGE ET MARTYRE,  
ET PLUSIEURS AUTRES MARTYRS  
d'Alexandrie sous Philippe.



A paix que Dieu avoit donnée à l'Eglise [après la persecution de Severe,] ne finit dans les autres provinces de l'Empire, que par l'edit de Dece contre les Chrétiens. Mais la persecution avoit commencé un an entier auparavant à Alexandrie, c'est à dire des la fin de 248, ou au commencement de 249, & sous un regne aussi favorable à l'Eglise [qu'estoit celui de Philippe, on ne laissa pas d'y voir plusieurs martyrs, entre lesquels le nom de S<sup>te</sup> Apolline est aujourd'hui le plus celebre. S. Denys Evêque d'Alexandrie, qui estoit le pere de ces martyrs, & le témoin de leurs souffrances,] en a aussi esté l'historien dans une lettre qu'il écrivit [un an ou deux après] à Fabius d'Antioche, & qu'Eusebe nous a conservée. [De forte qu'on ne peut rien désirer de plus authentique & de plus certain.]

Euf. l. 6. c. 41. p. 236. d.

Boll. 9. feb. p.

278. b.

a Euf. l. 6. c. 41.

p. 238. a.

p. 236. c.

L'auteur de cette persecution fut un certain poete qui se mesloit aussi de deviner. Ce fut luy qui souleva les infideles contre les Chrétiens en les animant à la defense de leur superstition. [On sçait par toute l'histoire] quelle estoit la legereté du peuple d'Alexandrie, & que la moindre chose estoit capable de le porter à des seditions tres dangereuses. [Ainsi il ne faut pas s'étonner si un seul homme fut capable d'y exciter les mouvemens que nous allons voir sous un Prince qu'on croit avoir esté Chrétien.]

Vopisc. v.

Satur. Pollio,

v. Emil.

- » 'Ce miserable devin anima donc les Gentils contre nous, dit Euf. p. 236. d.
- » S. Denys, & les touchant par la superstition qui estoit naturelle
- » à ce peuple, il leur jetta la fureur dans le cœur. 'Ces aveugles p. 237. a.
- » croyant cet impie, & suivant les impressions qu'il leur inspiroit,
- » s'éleverent contre nous, & s'emporterent dans tous les excès
- » imaginable. Ils mirent leur pieté à estre cruels contre les Chré-

tiens, & crurent qu'ils ne pouvoient pas mieux honorer leurs faux dieux qu'en leur sacrifiant les adorateurs du véritable.

L'essai de leurs crimes se fit sur un venerable vieillard nommé Metre. Ils se faisirent de luy, & luy commanderent de proférer des blasphemés. Ce saint vieillard refusa de consentir à ce crime; ce qui les irrita contre luy. Ils le frapperent longtemps à grands coups de bastons. Ils luy percerent les yeux & tout le visage avec la pointe de quelques roseaux. Enfin ils le conduisirent au fobourg de la ville, & le lapiderent. Ufuard, Adon, & plusieurs autres martyrologes latins, qui le nomment quelquefois Metran, en font memoire les uns le 30, & la pluspart le 31 de janvier, & quelques autres en d'autres jours. [Il y a des Eglises qui en font l'office.] Il est parlé de l'Eglise de S. Metre à Alexandria dans la vie de S. Jean l'Aumosnier.

Boll. 31. jan. p.  
1079. § 1. 2.

23. jan. p. 512. §  
68.

Eusl. l. 6. c. 41. p.  
237. a.

Après le martyre de ce Saint, les payens s'estant attaquez à une sainte femme nommée Quinte, ils la menerent au temple où estoit leur idole, & luy commanderent de l'adorer. Elle n'eut que de l'horreur pour ce commandement detestable, & elle leur témoigna qu'elle ne leur obeïroit jamais. Ils s'aigrirerent de sa constance. Ils la prirent & la lierent par les piez, la trainerent ensuite toute nue par les rues de la ville sur des pavez tres pointus, la briserent en la heurtant contre de grosses pierres: [Et comme si elle ne souffroit pas encore assez,] ils la fouettoient tres cruellement. Ils la conduisirent ainsi au mesme lieu où ils avoient lapidé S. Metre, & là ils acheverent aussi de l'assommer à coups de pierres. Sa feste est marquée le 8 de fevrier dans Ufuard, Adon, & dans presque tous les autres martyrologes de l'Eglise latine.

Boll. 3. feb. p.  
136. d.

Eusl. l. 6. c. 41. p.  
237. b.

Le sang de ces martyrs n'ayant fait qu'irriter la fureur du peuple, on entra aussitost après par une commune conspiration de toute la ville dans toutes les maisons des Chrétiens. Tous ceux qui savoient qu'il y en avoit dans leur voisinage, y couroient. Ils mettoient tout en desordre, pillotent & emportoient tout ce qu'ils trouvoient chez eux. Ils se reservoient ce qu'ils rencontroient de plus précieux, & jettoient le reste par les fenestres. Ils allumoient ensuite de grands feux de ce pillage, & faisoient voir par tous ces excés l'image d'une ville prise & sacagée par les ennemis.

Boll. 30. § 1. 1.

1.

1.

Il est remarquable que Rufin ne dit point que S<sup>te</sup> Quinte fut lapidée, mais qu'elle fut déchirée; comme s'il avoit lu *κατασφραγισμένη* dans Eusebe, au lieu de *κατασφραγισμένη* qui est neanmoins confirmée par Nicephore l. 5. c. 30. p. 294. c. Bollandus conte jusqu'à 18 noms differens qu'on donne à cette Sainte, tornez par corruption du véritable.

Les Chrétiens ne s'étonnerent point de ces desordres. Ils se retirèrent chacun où ils purent, & se déroberent à ces furieux par une sage retraite. Ils abandonnerent leurs biens pour sauver leur foy, & receurent mesme cette perte avec joie: ce qui fait que S. Denys leur applique le mesme témoignage que S. Paul rend au detachment de quelques Chrétiens de son temps. Le mesme Saint ajoute que de tous ceux qui tomberent entre les mains des payens, il n'en connoissoit qu'un seul qui eust esté assez lasche pour renoncer le nom de Dieu; tous les autres estant demeurez fermes dans la verité.

[Ce Saint raconte ensuite le martyre de S<sup>te</sup> Apollonie, ou Apolline comme nous avons accoutumé de l'appeller.] Ce fut dans cette emotion, dit-il, qu'ils prirent cette admirable vierge Apolline, qui estoit déjà fort âgée. Ils luy donnerent de si grands coups sur les joues, qu'ils luy firent sortir toutes les dents des machoires. Ils la menerent ensuite hors de la ville. Ils allumerent un grand feu, & la menacerent de la bruler toute vive, si elle ne prononçoit avec eux des paroles impies & des blasphememes detestables [contre J.C.] Elle pria qu'on luy accordast quelque relasche, comme si elle avoit apprehendé leurs menaces. [Mais ce n'estoit que pour leur faire voir qu'elle mouroit volontairement & avec joie pour J.C.] Car comme on l'eut un peu d. laissé à elle, dans l'esperance qu'elle alloit se rendre; elle courut à l'instant se precipiter elle mesme dans le milieu du bucher, où elle consumma son sacrifice: de sorte que ses cruels persecuteurs furent effrayez eux mesmes de voir qu'une fille eust eu plus de hardiesse & de promptitude à souffrir la mort, qu'ils n'en avoient eu à la luy faire souffrir. ruf. c. 31. p. 112. 2.

[S'il y a eu en cette mort quelque defaut de discretion, il est bien pardonnable à une ame qui ne songeoit qu'à s'aller promtement unir à Dieu, & à faire voir aux ennemis de J.C. quel est le courage que sa grace inspire à ses serviteurs. Il ne faut pas mesme douter que Dieu ne l'ait conduite, & comme transportée dans cette action, que S. Denys a jugé sainte,] en qualifiant 1. 6. c. 47. p. 237. celle qui l'avoit faite, une vierge tres admirable: [& l'Eglise la <sup>6.</sup> canonize par les honneurs qu'elle rend en beaucoup de dioceses à cette Sainte le 9 de fevrier,] auquel son nom se trouve dans Boll. 9. feb. p. 278. c. 4 p. 281. f. Usuard, Adon, & plusieurs autres martyrologes. <sup>2</sup> Il y a à Rome une eglise de son nom.

C'est tout ce qu'on a d'assuré de S<sup>te</sup> Apolline, & qui merite p. 278. § 7. quelque croyance. [Mais il n'est pas inutile de remarquer qu'on

p. 273. 281. ajoute quantité de choses à son histoire, qui n'ont nulle autorité.] On en a mesme fait une nouvelle Sainte martyrizée à Rome de la main de Julien l'apostat, & on en a composé des actes que nous avons, [lesquels n'ont pas mesme la moindre apparence de verité.] C'est ce qu'on peut voir plus au long dans Bollandus, qui avoue que tout cela luy est fort suspect. [Cet exemple est important pour faire voir jusqu'où va la hardiesse de ceux qui aiment à mesler le mensonge jusque dans les choses de pieté, sans songer que nostre religion adore la verité mesme comme son Dieu.] On pretend avoir des reliques de S<sup>te</sup> Apolline en beaucoup de lieux de l'Occident.

Euf. p. 237. d. 'S. Denys après avoir raporté le martyre de cette Sainte, ajoute qu'on alla ensuite dans la maison d'un saint homme nommé Serapion : on le tourmenta par des cruautéz incroyables, & après qu'on luy eust brisé tous les membres, on le jetta par la fenestre, & on acheva ainsi de l'ecraser sur le pavé. L'Eglise fait memoire de ce Saint le 14 de novembre. 'S. Epiphane témoigne qu'il y avoit une eglise de son nom à Alexandrie.

Uñ' A. Jo, & c.  
Epi. 69. c. 2. p.  
7. 8. c.

[S. Denys acheve enfin en ces termes le recit de cette emotion populaire contre les Chrétiens.] Il n'y avoit ni rue, dit-il, ni chemin, ni coin de la ville, où il fut libre à un Chrétien d'aller, soit le jour, soit mesme la nuit. On entendoit de tous costez le bruit d'une conspiration terrible. Tous ces profanes s'ent'hortoient à n'epargner pas un de nos freres, & ils arresterent entre eux que quiconque de nous refuseroit de proferer les blasphemes & les impietez qu'ils nous vouloient faire dire, seroit aussitost puni de son opiniatreté, trainé par les rues, & brulé dans le feu qu'on tenoit toujours préparé pour cette cruelle execution. La persecution dura longtems dans cette chaleur. Mais il s'eleva ensuite une sedition & une guerre civile entre les payens, qui leur fit tourner contre eux mesmes toutes les cruautéz qu'ils avoient exercées contre nous. Ainsi l'Eglise d'Alexandrie respira un peu, jusqu'à ce qu'elle fut affligée de nouveau l'année suivante avec toutes les autres par la persecution de Dece.

Euf. l. 6. c. 41. p.  
237. 238.



# S. SATURNIN

PREMIER EVESQUE DE TOULOUSE,

ET MARTYR.



**L'**UN des plus illustres Martyrs que la France ait donnez à l'Eglise, a esté S. Saturnin, dont le nom est venerable à toute la terre. [Mais il a cet avantage, assez rare entre les Martyrs des Gaules, que l'histoire de sa vie est tres constante.] Outre ce que nous en trouvons en divers endroits de S. Sidoine, de S. Gregoire de Tours, & de Fortunat, nous avons ses actes dans Surius, [qui ne peuvent manquer d'estre anciens & considerables,] bayant esté citez des le VI. siecle par S. Gregoire de Tours, qui s'en est servi pour établir l'un des points les plus importants pour l'histoire de l'Eglise Gallicane. [Ce que S. Sidoine & Fortunat disent de S. Saturnin, y est tout à fait conforme.

Mais quand nous n'aurions pas ces autoritez, le seul style de ces actes, plein d'une eloquence grave & sainte, suffiroit pour nous assurer de leur antiquité, & pour leur faire meriter l'approbation que toutes les personnes habiles leur donnent.] La tradition & la memoire fidele que les hommes avoient encore alors de S. Saturnin, fait voir que leur auteur n'estoit point fort éloigné de son siecle, & la maniere si avantageuse dont ils parlent de S. Exupere, [qui paroissoit dans le IV. & le V. siecle,] donne lieu de juger que ce pouvoit estre un disciple de ce grand Evêque. C'est ce que reconnoist mesme le P. Chifflet, qui n'est pas d'ailleurs fort favorable à cette histoire. Il ajoute qu'elle ne peut estre que d'un grand genie, & d'un homme qui avoit beaucoup d'eloquence, d'erudition, & de piercé; & il doute mesme si elle n'est pas de S. Paulin de Nole, ou de S. Sulpice Severe, pour qui il penche davantage.

[Nous parlerons en un autre endroit] de ce que disent ces actes touchant l'état où la religion estoit dans les Gaules, lorsque S. Saturnin y vint annoncer la foy avec S. Denys de Paris,

*Hist. Eccl. Tom. III.*

Pp

Fort. l. 2. c. 9. p. 57  
Gr. T. gl. C. c. 30. p. 399.

Sur. 29. nov. p. 650. § 1.

Gr. T. h. Fr. l. 1. c. 30. p. 23.  
4 gl. M. c. 48. p. 111.

Chif. de D. p. 96  
Marc. ad V. c. 25. p. 446.

Sur. 29. nov. p. 650. § 1.

Gr. T. h. Fr. l. 1. c. 30. p. 23. 24.

Fort. l. 2. c. 8. p. 56.

Bosq. l. 5. p. 148.  
159.

Marc. ad V. c. 25. p. 446.

Bosq. l. 1. c. 13.  
15. p. 43-35  
Citel, p. 814.

Saint Paul de Narbone, [ & quelques autres. ] 'Il fut envoyé de Rome [ "vers l'an 245, & ainsi ce fut par le Pape S. Fabien. Après avoir prêché peutestre à Arles, & en quelques autres endroits, il vint à Toulouse, & s'y attacha pour en estre Evêque. ] 'Ce fut donc en ce temps là, lorsque Dece & Gratus estoient Consuls, [ c'est à dire en l'an 250, & au milieu du plus grand feu de la persecution de Dece, ] que la ville de Toulouse commença à avoir le premier & le plus illustre de tous ses Evêques en la personne de S. Saturnin. C'est ce que nous apprenons de ses actes: & une autorité si considerable & si formelle du temps où il a vécu, fait voir que "l'on ne doit pas prendre à la rigueur] 'ce que S. Gregoire de Tours qui la cite en un endroit, <sup>a</sup> dit en un autre, Que S. Saturnin avoit esté ordonné, comme l'on disoit, par les disciples des Apostres. [ Nous pouvons encore moins nous arrester ] 'à ce que d'autres écrivent, qu'après avoir suivi S. Jean Battiste, il fut l'un des septante Disciples de J. C, & qu'il fut envoyé dans les Gaules par S. Pierre ou par S. Clement.

Ibid. note. 3.

Ibid. note 2.

'La predication de la foy ne s'estoit repandue jusques alors qu'assez foiblement dans les Gaules; & l'on n'y voyoit que peu d'eglises elevées en quelques endroits par la devotion des Fideles, pendant que les temples des idoles fumoient de tous costez par les sacrifices que l'on y offroit au demon. 'Mais S. Saturnin & les autres compagnons de sa mission y acquirent divers peuples à l'Eglise, & y repandirent de tous costez la lumiere de la foy. 'Fortunat dit que quand S. Saturnin fut arrivé à Toulouse, il commença à prêcher au peuple la divinité de J. C, & pour confirmer ses paroles par ses actions, il autorisoit sa doctrine par ses miracles. Ainsi il arrachoit au demon les ames qu'il sembloit avoir déjà devorées, & les soumettoit à son Roy, qui luy fournissoit les armes nécessaires pour remporter la victoire.

'Les actes de S. Firmin d'Amiens, [ mais qui sont assez peu de chose, ] disent que la reputation de S. Saturnin s'étendoit jusque dans la Navarre; & qu'ayant fait un voyage à Pampelune, il y convertit plus de 40 mille personnes. 'On pretend aussi qu'il a établi des Eglises en plusieurs autres endroits de l'Espagne, & qu'il a fondé celle d'Eause qui estoit autrefois la metropole de la Gascogne. [ Nous aurions bien des choses de cette nature à dire, si nous voulions nous amuser 'à tout ce que nous en trouvons dans les auteurs modernes. Mais nous aimons mieux nous contenter du peu que nous en apprenons des anciens. Ils ne nous disent rien de luy jusqu'à son martyre, dont voici l'histoire. ]



S. Saturnin avoit dans Toulouse une petite eglise où il exer-  
 çoit ses fonctions ordinaires. Pour y aller, il falloit passer par  
 devant le Capitole, qui estoit le temple où l'on adoroit les de-  
 mons: comme le Saint faisoit souvent ce chemin, sa presence  
 fit taire les demons qui residoient dans ce temple. Ils devinrent  
 muets, & ils ne rendoient plus les oracles & les signes ordina-  
 res, quoique le Saint ne le leur eust point défendu. Ce silence sur-  
 prit les prestres des idoles. Ils en rechercherent la cause avec  
 soin, & crurent enfin ce qu'on leur dit, que c'estoient les Chré-  
 tiens, & particulierement les frequens passages de Saturnin, qui  
 empeschoient leurs dieux de parler.

Sur. 29. nov. p.  
 65c. § 1. 3.

§ 2.

'Cela leur devoit faire connoître la foiblesse de leurs idoles,  
 & la puissance du Dieu des Chrétiens, qui par la seule presence  
 de ses serviteurs, ostoit la parole à leurs fausses divinitez. [Mais  
 les hommes ne raisonnent point quand ils sont aveuglez par la  
 prevention ou la passion.] Ainsi ces prestres au lieu de faire re-  
 flexion sur une consequence si juste & si naturelle, ne songerent  
 qu'à oster la vie à S. Saturnin, c'est à dire à luy procurer la cou-  
 ronne qu'il desiroit depuis si longtemps, & que Dieu luy accor-  
 da enfin lors que le temps en fut venu. 'Car pendant que les  
 payens deliberoient ensemble sur ce qu'ils avoient à faire en  
 cette rencontre, ils apperceurent le Saint qui passoit à son  
 ordinaire pour aller faire ses fonctions à son eglise. Ils furent  
 ravis de cette rencontre, & crurent qu'elle leur estoit favora-  
 ble, ou pour appaiser leurs dieux en obligeant leur ennemi de  
 leur sacrifier, ou pour les venger en le sacrifiant luy mesme. Ils  
 se saisirent donc de luy, & l'amenent au Capitole. Il avoit esté  
 accompagné jusque là d'un Prestre & de deux Diacres, qui  
 voyant les payens se jeter sur luy, le quitterent & s'enfuirent.  
 'S. Gregoire de Tours parle seulement de deux Prestres, & am-  
 plifie beaucoup cette histoire.

Ibid.

Fort. l. 2. c. 8. p.  
 56.

Sur. § 3.

cc.

NOTE I.

Gr. T. h. Fr. p.  
 23.

'Les payens ayant mené ou plutost trainé le Saint au Capito-  
 le, voulurent l'obliger à sacrifier aux demons; mais il le refusa,  
 & leur dit hautement, qu'il n'avoit garde de rendre ce témoi-  
 gnage de respect & de crainte à ceux qui, comme ils le disoient  
 eux mesmes, avoient peur de luy. Une réponse si vraie n'arresta  
 pas, mais alluma encore plus la fureur du peuple, indigné de  
 voir le mepris qu'il faisoit de leur Jupiter & de leur Diane, &  
 d'entendre les louanges qu'il donnoit en mesme temps à la  
 Croix de J. C. 'On le couvrit de mille plaies, & enfin on l'attr-  
 cha par les piez avec une corde, au derriere d'un taureau in-

Sur. ib. § 3.

Sid. l. 9. ep. 16.  
 p. 286.

Fort. l. 2. c. 8.

p. 56.  
 a Sur. § 4. Sid. l.  
 Fort.

Sur. 29. nov. § 3. dompté, que l'on avoit amené là pour l'immoler. <sup>a</sup>Et de peur  
4. p. 650. que cette beste ne fust pas encore assez furieuse d'elle mesme,  
§ 1. Fort. p. 56. on l'excita par des éguillons. Le taureau se precipita donc du  
Sur § 4. Sid. p. haut des degrez du Capitole: <sup>b</sup>& des le premier degre ayant  
285. brisé la teste du Saint, il luy fit sortir la cervelle, & luy oïta la vie,  
6 Surd. § 4. pour luy en faire acquerir une autre pleine de gloire & de bon-  
heur. Son corps fut tout dechiré: Ses membres & son sang se  
I' [Sid.] Fort. repandirent de tous costez; jusqu'à ce que le taureau estant arri-  
Sur § 4. vé à la plaine, la corde qui tenoit le Saint se rompit, & ce qui  
restitoit du corps demeura en cet endroit.

[Nous n'osons pas determiner en quel temps ceci arriva, puisque nous n'en trouvons aucun témoignage, & tout ce que nous en pouvons dire, c'est que <sup>NOT 2.</sup> selon toutes les apparen- ces, ce ne fut point avant la persecution de Valerien, commencée en l'an 257.]

Ibid. Les Chrétiens de Toulouse qui estoient encore en assez petit nombre, étonnez par la cruauté des payens, n'eurent pas la hardiesse d'enterrer le saint Evesque. Il n'y eut que deux femmes, dont l'une estoit la servante de l'autre; qui recueillirent avec joie ses membres dispersez, les mirent dans une bierre de bois, & les enterrerent en une fosse tres creuse, de peur que les payens ne les deterrassent & ne les missent en pieces, [comme Tertullien nous apprend qu'ils faisoient quelquefois.] Ces deux femmes ont depuis esté honorées à Toulouse sous le titre des <sup>SCES</sup> Puelles.

Sur § 5. S. Saturnin demeura longtemps sans avoir de sepulture plus honorable, jusqu'à ce que <sup>v. S. Hilaire</sup> S. Hilaire, [qu'on fait le troisieme] de Poitiers  
Evesque de Toulouse [vers le temps de Constantin,] fit creuser § 7. en cet endroit, & y trouva la bierre du Saint. Il n'osa pas toucher à ses reliques, & fit seulement faire <sup>transvolu-</sup> une voute a dessus, avec <sup>tionem.</sup> un petit bastiment pour servir d'oratoire. Cette chapelle fut bientôt remplie des corps de ceux qui s'y faisoient enterrer à cause du saint Martyr. De sorte que S. Silvie ayant esté fait Evesque de Toulouse [vers l'an 370,] fit commencer une eglise magnifique, pour y transporter les reliques du saint Martyr. § 1. p. 651. Mais ayant esté prevenu de la mort, S. Exupere son successeur § 5. acheva cette eglise, & la dedia. Il n'osa néanmoins par respect y transporter le corps du Saint, jusqu'à ce qu'il eust esté averti en dormant, que l'on ne fait aucun tort aux Saints, soit par la translation de leurs membres, soit par <sup>diminutione</sup> le partage de leurs cendres; parceque tout ce qui contribue au salut des Fideles, con-

tribue aussi à l'honneur des Saints. Alors il fit cette translation avec la permission des Empereurs, [les loix Romaines ne permettant point qu'on touchast aux corps des morts après les devoirs de la sepulture.]

'S. Gregoire de Tours témoigne que de son temps il y avoit des reliques de S. Saturnin en d'autres endroits qu'à Toulouse, comme en un monastere nommé Pauliac, en un lieu d'Auvergne qu'il appelle *Iciaque*, & en une chapelle qu'il dedia à Tours, [ & qui est aujourd'hui la principale paroice de la ville. ] Il raconte quelques merveilles arrivées tant en ces lieux, qu'à Brioude, où quelques unes de ces reliques avoient reposé une nuit. <sup>a</sup> Il se faisoit aussi plusieurs miracles à son tombeau.

'S. Sidoine Apollinaire qui fleurissoit au milieu du V. siecle, le met au nombre de ses patrons dont il avoit éprouvé le secours, & c'est pour ce sujet qu'il décrit quelques particularitez de son martyre. [Vers la fin du VI. siecle,] Launebode Duc de Toulouse, fit bastir le premier une nouvelle eglise de S. Saturnin au lieu où il avoit esté attaché à un taureau. 'On l'appelle aussi aujourd'hui l'église du taureau. <sup>b</sup> Nous avons une epigramme de Fortunat sur ce sujet, outre celle qu'il avoit déjà faite sur le martyre du mesme Saint.

'L'on pretend que vers l'an 737, le corps de S. Saturnin fut transporté avec sa chaffe qui estoit riche, à S. Denys pres de Paris, par ordre de Dagobert: & qu'on le rendit quelque temps après à ceux de Toulouse, qui se plaignoient de souffrir beaucoup de maux par l'absence de leur saint patron. On ajoute que S. Paul qui estoit alors Evesque de Verdun, prit quelque partie de ces reliques, pour lesquelles il fit bastir une eglise de S. Saturnin pres de Verdun: mais cette eglise porte aujourd'hui le nom de S. Paul, parceque ce saint Evesque s'y fit enterrer. [Je ne sçay si ces choses sont assez autorisées.] 'L'on dit que le corps de S. Saturnin fut cherché & trouvé à Toulouse le 6 septembre l'an 1258, dans son eglise, où Dieu le faisoit eclater par un grand nombre de miracles.

[Sa feste se fait aujourd'hui le 29 de novembre,] auquel elle est marquée par les martyrologes de S. Jerome, par Florus, & les autres du IX. siecle. <sup>c</sup> Dans le missel des Gaules donné par Thomasius il y a une Messe propre de ce Saint, qui marque qu'il avoit esté envoyé d'Orient & de Rome à Toulouse. Il y a de belles choses sur l'union que Dieu a faite en luy de l'episco-

1. Ufuard, Adon, Raban.

Gr. T. gl. M. c. 48. p. 113.

c. 66. p. 149.

gl. C. c. 20. p. 380.

gl. M. c. 48. p. 111. 112.

<sup>a</sup> Fort. l. 2. c. 8. p. 56 c.

Sid. l. 9. ep. 16. p. 286.

Fort. c. 9. p. 57.

Gal. chr. t. 1. p. 673. l. a.

<sup>b</sup> Fort. l. 2. c. 8. p. 9.

Boll. 8. feb. p.

173. § 21-23. 27.

Bar. 29. nov. c |

Du Ch. t. 5. p. 82. c.

Flor. p. 1012.

Boll. mars, t. 2.

p. 40.

<sup>c</sup> Thom. p. 300.

301.

Sacr. n. p. 157.  
158.

Catel, p. 814.

pat & du martyr. 'C'est luy aussi qui est marqué dans le Sacramentaire de S. Gregoire, selon quelques exemplaires: car selon d'autres, c'est de S. Saturnin de Rome honoré le mesme jour. 'Il y a beaucoup d'eglises dont il est patron, [& en France,] & en Espagne. Le peuple à Toulouse & en d'autres endroits, l'appelle Sernin ou Serni.

Gal. chr. t. 1. p.  
96. 1. 2.

[Nous avons vu qu'on le fait Apostre de l'Eglise d'Eause en Gascogne, dont le siege a esté transferé à Auch.] Le premier Eveque de cette Eglise nommé Cerace, estoit, dit-on, disciple &c. de S. Saturnin. On luy donne le titre de Bienheureux, & on dit que ses reliques sont celebres par les miracles qu'elles ont faites.

Ferr. p. 266. 2.

Gal. chr. t. 1. p.  
96. 2. b.

Bosq. l. 4. c. 13.  
p. 159 | l. 5 p. 151  
171.

a p. 162.

p. 164.

b p. 161.

c Gal. chr. t. 1.

p. 96. 2. b. c.

[Je ne le trouve pas mesme dans Ferrarius.] On ajoute que Paterne gouverna cette Eglise après Cerace, & S. Luperque ou Lupercule après Paterne. La ville d'Eause reconnoist ce S.

Luperque pour son patron. 'Elle pretend avoir son corps, & elle l'honore le 28 de juin. 'On marque que Scaliger cite une vie de luy, fort ancienne & fort bien écrite. [Aucun autre ne dit

l'avoir vue:] & M<sup>r</sup> du Bosquet a esté reduit à nous en donner des actes [entièrement indignes de voir le jour.]<sup>2</sup> On y peut remarquer qu'après avoir donné au Saint la qualité d'Evesque,

'ils en font un officier de guerre.<sup>b</sup> Ni le titre de cette piece, [ni

Ferrarius,] ne le qualifient point Evesque.<sup>c</sup> Il paroist que son nom n'est point dans l'ancien catalogue des Evesques d'Eause,

[où il peut moins avoir esté oublié qu'aucun autre,] & que les 16 ans où l'on veut qu'il ait gouverné, y sont remplis par Optat

Bosq. l. 4. c. p. 162.

164 Ferr. p.

266. 2.

Prud. de M. 4.

p. 91.

& Pampidien. 'Ses actes le font natif de Caragoce, & Martyr sous Dacien, [qu'on sçait par l'histoire de S. Vincent avoir esté

gouverneur d'Espagne.] Prudence nous assure d'ailleurs qu'il y a eu un S. Luperque entre les 18 Martyrs de Caragoce. [Il y a donc bien de l'apparence que S. Luperque d'Eause est un veri-

Bosq. l. 4. c. 13.

p. 159.

table Martyr de Caragoce,] comme ceux de cette derniere ville l'assurent; [& que ceux d'Eause l'ont pris pour patron, parce qu'ils en ont peutestre eu les reliques.]

l. 3. c. 25. p. 127.

'Durant le voyage qu'on pretend que S. Saturnin fit en Espagne, on dit que l'Eglise de Toulouse fut gouvernée par S. Papoul

Boll. 16. scb p.

860. 2.

d Catel, p. 326.

c.

e Bosq l. 3. c.

29 p. 179

l'un de ses disciples, à qui il en avoit confié le soin. 'Bollandus cite une vie de ce Saint, [que nous n'avons point.]<sup>d</sup> Elle est attribuée à un Anselme moine du Bec, [& ainsi bien nouvelle.]

'On ajoute qu'il fut martyrizé dans le diocese de Toulouse au lieu où est aujourd'hui le bourg de S. Papoul, avec une abbaye erigée en evesché par le Pape Jean XXII. Cette abbaye qu'on

Sacerdos.

trouve marquée des le temps de Louis le debonnaire , estoit autrefois nommée de S. Paul & de S. Papoul. 'On marque la feste de S. Papoul le 3 de novembre. [Je ne la trouve ni dans le martyrologe Romain , ni dans Ferrarius.] Le tombeau de ce saint Martyr fut trouvé à Toulouse le 7 d'octobre 1265, auprès de celui de S. Saturnin.

Boll. 16. feb. p. 862. a. | 21. may, p. 12. a. Du Ch. t. 5. p. 783. c.

'On y trouva aussi ceux de S. Silvie, de S. Hilaire, & de Saint Honorat, Evêques de Toulouse, chacun dans un tombeau de pierre. Ils furent tirez de terre, & elevez auprès de celui de S. Saturnin. Molanus a marqué cet evenement dans ses additions à Ufuard. 'On fait S. Honorat successeur immediat de Saint Saturnin, & S. Hilaire de S. Honorat. <sup>a</sup>On marque la feste de S. Hilaire le 20 de may. <sup>b</sup>Nous avons dit qu'il avoit fait faire une chapelle sur le tombeau de S. Saturnin, dont les actes donnent à Hilaire le titre de Saint, & disent qu'il fut ordonné Evêque de Toulouse longtemps après la mort de S. Saturnin, [peutestre vers l'an 330. "Car Rhodane son successeur fut banni par Constance en l'an 356."] 'On assure que dans le dernier siecle on a ouvert son tombeau, & qu'on l'y a trouvé tout entier, non seulement sans corruption, mais mesme avec quelque éclat de lumiere. ] Je ne sçay si c'est] la revelation de S. Hilaire que M<sup>r</sup> du Saussay marque à Toulouse le 24 de mars. L'Eglise de Toulouse fait aussi memoire de S. Honorat le 22 de decembre. <sup>c</sup>On dit que ce fut luy qui ordonna S. Firmin Evêque d'Amiens.

Boll. 21. may, p. 12. a.

Gal. chr. t. 1. p. 673. a Catel, p. 82. 61 | Boll. sup. p. 819. b. | Sur. 29. nov. p. 650. § 5.

V. S. Hilaire de Poitiers § 7.

Boll. 21. may, p. 11. c.

Sauss. p. 166. Catel, p. 82. 61 | Ferr. p. 484. c | Boll. 16. feb. p. 861. § 8. p. 860. 861.

'La vie du mesme S. Firmin parle beaucoup de S. Honeste Prestre natif de Nisime, & disciple de S. Saturnin, qui après l'avoir, dit-on, baptizé & instruit, l'envoya prescher la foy à Pampelune dans la Navarre, où il battiza S. Firmin, l'instruisit dans les lettres & dans les choses de la religion, & le fit enfin ordonner Evêque par S. Honorat. 'Quelques nouveaux martyrologes en marquent la feste le 16 de fevrier, & on l'honore ordinairement comme un Martyr, quoiqu'on ne luy donne quelquefois que le titre de Confesseur. 'On pretend que son chef est à Toulouse, d'autres parties de ses reliques en diverses eglises de France, & les principales en l'abbaye d'Hiere au diocese de Paris: & l'eglise de la paroice est dediée sous le nom de S. Honeste.

p. 860. 1.

b. c.

'Pour S. Firmin, après avoir esté ordonné Evêque, il alla, selon ses actes, prescher l'Evangile en Albigeois, en Auvergne, en Anjou, & surtout à Beauvais, où un nommé Valere persécutoit

Bosc. 15. p. 150. 151.

i. 'Bollandus dit le 25. [J'ay peur que ce ne soit une faute.]

Boll. 21. may, p. 12. a.

p. 152.

p. 154. 155.

p. 146.

p. 151. 152.

p. 155.

cruellement les Chrétiens : S. Firmin y souffrit en effet le fouet, la prison, & d'autres maux ; & enfin néanmoins il vint à Amiens, où il entra le 10 d'octobre, & il y convertit un grand nombre de personnes : [de sorte qu'il en est considéré comme l'Apostre.] 'Il y fit aussi beaucoup de miracles ; & il y fut decapité dans la prison le 25 de septembre, sous les Empereurs Diocletien & Maximien, selon le commencement de ses actes, 'par ordre du juge Valere Sebastien, celui même ce semble qui avoit persécuté à Beauvais ; & ce Valere y fut tué, dit-on, par les soldats, peu de jours après avoir fait mourir S. Firmin. [Tout cela est rapporté bien plus au long dans les actes de ce Saint, qui sont graves, mais longs dans les discours. Et il y a bien des particularitez qui font voir que ce n'est pas une piece à laquelle NOUS 3. il se faille beaucoup arrester.]

Flor. p. 874.  
875.Boll. mars, t. 2.  
P. 33.

Bosq. L. 5. p. 155.

Coint. t. 4. p.  
182. 185.

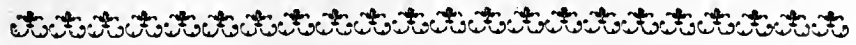
p. 351. § 16.

'Le nom de S. Firmin se trouve au 25 de septembre dans quelques exemplaires du martyrologe de S. Jerome, dans Florus, Usuard, Raban, & divers autres. 'Florus s'accorde fort bien avec les actes que nous en avons ; mais Usuard met son martyre sous Riccius Varus, [c'est à dire vers l'an 287,] & on a gardé cette époque dans le martyrologe Romain. 'Ses actes portent qu'on croyoit que son corps estoit dans une eglise de la Vierge, bastie par S. Firmin le Confesseur, l'un de ses successeurs, & fils d'un Faustinien converti par luy. ["D'autres néanmoins ne mettent NOUS 4. ce second S. Firmin que dans le VI. siècle.] 'On écrit que le NOUS 5. corps du premier fut trouvé par S. Salve Evesque d'Amiens, transporté dans la ville, & mis en terre dans la cave d'une eglise que S. Salve avoit fait faire. On pretend que c'est l'eglise [cathédrale] de Nostre-Dame où il est encore aujourd'hui, & où l'on fait tous les ans la feste de cette translation le 13 de janvier. 'Le P. le Cointe croit qu'elle arriva l'an 687.





# PERSECUTION DE L'EGLISE S O U S L'EMPEREUR DECE.



## ARTICLE PREMIER.

*Etat de l'Eglise au commencement de Dece : Le dereglement des mœurs attire la persecution.*



OR SQUE Dece parvint à l'Empire, les Chrétiens avoient joui d'une tres grande tranquillité durant l'espace de 38 ans, c'est à dire depuis la mort de Severe[en 211,] jusqu'à celle de Philippe[en 249,] ce calme n'ayant esté qu'un peu interrompu[durant environ deux ans] par Maximin I,"dont mesme la persecution n'avoit[presque]esté qu'à tourmenter le Clergé de quelques Eglises.[Outre la douceur commune de la paix,"on avoit vu l'Empereur Alexandre favoriser la religion Chrétienne;& on a mesme de\*grandes raisons pour croire que Philippe l'avoit embrassée.

Supl. l. 2. p. 159.

V. la perf. de Maximin § 1.  
V. S. Calliste Pape.  
\* V. son titre note 1.

Les Chrétiens s'estoient servis avantageusement de cette paix.] Ils avoient basti des eglises en diverses provinces : & ils commençoient mesme en quelques endroits à abatre les autels , les temples, & les idoles des payens. L'Eglise se multiplioit par toute la terre , & un grand nombre de personnes embtassoient la foy de J.C.

Orti. in Matt. h. 28. p. 137. b.  
4 Nyfv. Th. r. 3. p. 567. c. d.

V. la perf. de Maximin § 6.

[Dieu la soutenoit par la doctrine & la sainteté de plusieurs grands hommes, entre lesquels on peut dire que S. Cyprien excelloit audeffus de tous les autres. Les plus celebres après luy estoient S. Denys d'Alexandrie, S. Gregoire Thaumaturge, & S. Alexandre de Jerusalem. Le Pape S. Fabien, S. Babyas d'Antioche, & S. Firmilien de Cesarée en Cappadoce, estoient encore tres considerables par leurs merites, aussibien que par la dignité de leurs sieges. Dans le second degré du sacerdoce il n'y a rien eu de plus celebre qu'Origene, qui vivoit encore à

Boll. 1. feb. p.  
46. b.

Cesarée en Palestine. S. Pion Prestre de Smyrne estoit illustre par son courage aussibien que par sa science.] 'Nous apprenons de luy mesme que la vertu de chasser les demons estoit encore fort commune dans l'Eglise Catholique, & qu'il s'y faisoit beaucoup d'autres merveilles extraordinaires. [On voit aussi par l'histoire de S. Cyprien, que le S. Esprit y reveloit assez souvent les choses cachées, & les secrets de l'avenir, se servant quelquefois pour cela de l'age simple & innocent des enfans.

Cyp. lapf. p.  
239. 1.

Mais parmi ces lumieres il y avoit aussi des ombres & des tenebres.] 'La discipline se relaschoit & se cortompoit en plusieurs par la douceur mesme de la paix. Tout le monde, dit S. Cyprien, travailloit à acquerir du bien; & ayant oublié ce que les Chrétiens avoient fait du temps des Apollres, & ce qu'ils devoient faire toujours, ils bruloient du desir insatiable des richesses, & ne s'occupoient qu'à en amasser. La pieté de la religion estoit morte dans les Prestres, & la fidelité & l'integrité dans les ministres. Il n'y avoit plus de charité dans la vie de [beaucoup de] Chrétiens, ni de discipline dans les mœurs. Les hommes peignoient leur barbe, les femmes fardoient leur visage: on corrompoit la pureté des yeux en violant l'ouvrage des mains de Dieu, & celle des cheveux mesmes en leur donnant une couleur étrangere. On usoit de subtilitez & d'artifices pour tromper les simples, & les Chrétiens surprennoient leurs freres par des infidelitez & des fourberies. On se marioit avec les infideles, on prostituoit les membres de J. C. aux payens. On ne juroit pas seulement sans sujet, mais on se parjuroit encore. On meprisoit les Prelats avec orgueil. On se dechiroit l'un l'autre avec des langues envenimées: on se faisoit la guerre avec des haines mortelles. 'On meprisoit la simplicité [ & l'humilité ] que la foy demande de nous, pour chercher tout ce qui peut satisfaire la vanité: on renonçoit au monde, mais de bouche seulement, & non point par les actions: & chacun s'aimoit tellement luy mesme, qu'il ne se faisoit aimer de personne.

sp. 2. p. 23. 7.

lapf. p. 239. 1.

Plusieurs Evêques qui devoient instruire les autres par leurs paroles & par leur exemple, meprisoient le ministère des choses saintes pour se mesler dans les affaires du siecle; & abandonnant leur charge & leur diocèse, alloient de province en province chercher où ils pourroient gagner davantage. Ils n'assistoient point les pauvres de leurs Eglises: Ils vouloient avoir toujours [en reserve] de grandes sommes d'argent: Ils ravissoient des terres & des heritages par des fraudes & des tromperies, &



augmentoient leur revenu par la multiplication que produit  
 l'ufure. Nous avons peché, dit un autre Saint du mefme temps ; Bolla feb. p. 41.  
 & nos pechez ont élevé un mur de divifion entre Dieu & nous. a.  
 Quelques uns mefme ont meprisé [Dieu ouvertement.] Nous  
 nous mordions & nous nous déchirions les uns les autres par  
 des accusations & des plaintes [que la charité auroit dû étou-  
 fer,] nous qui eftions obligez de furpaffer en justice les Phari-  
 siens & les Scribes.

[Origene nous fait dans ses homelies une triste peinture de  
 plusieurs fautes qui estoient alors assez communes parmi les  
 Chrétiens.] Il en accuse quelquefois la négligence & la mol-  
 lesse de divers pasteurs, qui se contentant de ne rien faire eux  
 mefmes qui fust reprehensible aux yeux des hommes, ne veil-  
 loient pas assez sur ceux dont ils devoient rendre conte à J. C,  
 affectoient une vaine reputation de bonté, ou craignoient les  
 medifances des méchans, s'ils ufoient envers eux de la vigueur  
 de la discipline & de la severité sacerdotale. Ainsi en ne repre-  
 nant pas publiquement un pecheur afin que les autres crai-  
 gniffent de pecher, & en ne le retranchant pas de la communion  
 après que la patience, les avis particuliers, & les remontrances  
 charitables luy avoient esté inutiles, ils ouvroient la porte au  
 peché & à la mort ; & par une fausse misericorde envers un feul  
 homme, ils se rendoient coupables d'une vraie cruauté envers  
 tout un peuple, qui peut estre fouillé par le peché d'un feul  
 Achan, & mefme envers toute l'Eglise, [où les plus grands de-  
 foidres ne se repandent qu'après avoir commencé en un en-  
 droit.] Origene regardoit mefme comme un malheur de son in Num. h. 10.  
 temps, de ce que les Chrétiens ne meritoient pas, dit-il, d'estre P. 207.  
 perfecutez pour J. C, & qu'ainsi il n'y avoit point de Martyrs,  
 qui puffent s'offrir à Dieu, & que l'Eglise luy pult offrir comme  
 des victimes, pour [luy demander] la remiffion des pechez : & il  
 croit que le demon ne vouloit pas pour cela exciter les payens  
 à faire une perfecution publique à l'Eglise.

## ARTICLE II.

*Commencement de la perfecution : Edit de Dece.*

**D**IEU voulant donc punir d'une part les pechez & les Cyp. ep. 8. p. 23.  
 dereglemens des Fideles, aeprouver de l'autre ses servi- a lap. p. 239. 1.  
 s. S. Pione Prestre de Smyrne, qui souffrit le martyre en mars 250.

teurs, & réveiller par ses chastimens leur foy qui estoit abatuë

& presque assoupië, permit que Dece se revoltast contre Philippe, le défist à Verone, luy ostant la vie, & s'emparast de l'Empire sur la fin de l'an 249. V. Philippe 96.

La haine que ce nouveau prince avoit contre celui qu'il avoit depossédé, & la douleur de voir les superstitions Romaines negligées par le grand progrès que faisoit la religion de J. C, le porterent aussitost qu'il se vit maistre de l'Empire, à exciter contre l'Eglise une nouvelle persecution que l'on conte pour la settieme. [Tout le monde demeure d'accord qu'elle a esté tres violente. S. Optat dit qu'elle est marquée dans Daniel sous la figure d'un lion, & S. Hilaire joint Dece avec Neron & Maximien, comme l'un des plus cruels ennemis qu'ait eus l'Eglise. Il en attaquoit particulièrement les Evesques, & les principaux chefs, [comme nous le verrons dans la suite.]

Longtemps avant que cette tempeste arrivast, Dieu l'avoit revelée [à quelqu'un de ses serviteurs, & apparemment à S. Cyprien mesme,] qui en parle ainsi à son peuple. Ces maux ne seroient point arrivez à nos freres, si les Chrétiens eussent tous esté bien unis, Car dans une vision le pere de famille a paru sur son throne, avec un jeune homme assis à sa droite, qui ayant la teste appuyée sur sa main, d'un air triste & inquiet, faisoit paroistre sur son visage de l'indignation & de la douleur. Il y en avoit un autre au costé gauche, qui portant un filet, menaçoit de le jeter pour enveloper un grand nombre de personnes qui se rencontroient à l'entour. Et comme celui qui voyoit ces choses s'étonnoit de ce que ce pouvoit estre, on luy dit que le jeune homme assis à la droite, estoit triste & affligé de ce qu'on ne gardoit pas ses commandemens; & que l'autre au contraire se rejouissoit de ce qu'on luy donnoit occasion d'obtenir du pere de famille le pouvoir d'exercer sa cruauté.

Dece se hastâ tellement de persecuter les Chrétiens des que la mort de Philippe l'eust rendu maistre de l'Empire, qu'il sembloit n'avoir osté la vie à ce prince, & n'avoir esté élevé à la dignité souveraine, que pour servir de ministre à la justice de Dieu contre leurs pechez. Aussi on apprit en mesme temps qu'il regnoit & que les Chrétiens estoient menacez [des traitemens les plus rigoureux. Le premier effet que nous en sachions est

le martyre du saint Pape Fabien,] arrivé le 20<sup>e</sup> janvier de l'an 250. Après sa mort, Moyse & Maxime ses Prestres, & Nicistrate Diacre, furent arrestez & mis en prison, où ils estoient déjà lors-

NOTE 1.

Petav. rat. 1. l. 5. c. 12. p. 131. Euf. n. p. 139. 1.

Euf. l. 7. c. 39. p. 214. b. | Orof. l. 7. c. 21. p. 214. 1. d. | Laët. perf. c. 4. p. 4.

Nyf. v. Th. p. 167. c.

Euf. c. 41 p. 238 a. | Orof. p. 214. d. | Laët.

perf. c. 4. p. 4 | Cyp. dif. 11. c. 53. p. 282.

Euf. chr. & alii.

Opt. l. 3. p. 71. b.

Hil. in Conf. p. 112. 1. d. | 1. c. c.

f. Cyp. ep. 52 p. 67. 1. c.

g. ep. 8. p. 23. 24.

Laët. perf. c. 4. p. 4. | Orof. l. 7. c. 21. p. 214. 1. d.

Euf. l. 6. c. 41. p. 238. a.

Buch. cycl. p. 271.

Cyp. ep. 25. p. 561.

que la persecution commença à paroistre dans l'Afrique, & à y faire aussi des Confesseurs. S. Pione fut pris en Asie des le 23 de fevrier, [& nous verrons que S. Nestor fut crucifié dans la Pamphylie le 28 du mesme mois.

Boll. 1. feb. p. 42. § 2.

Cette persecution ne venoit pas comme quelques autres, des soulevemens des peuples;] mais elle estoit commandée par des edits affichez publiquement, qui sembloient devoir verifier cette prophetie terrible de J. C. Que les elus mesmes tomberoient, si cela estoit possible, par la violence de la persecution.

Euf. l. 6. c. 41. p. 236. d. | 238. a.

[C'est apparemment à ces edits qu'il faut rapporter ce qu'Origene dit dans l'une de ses dernieres homelies;] Que les Rois de la terre, le Senat, le peuple, & tout ce qu'il y avoit de grand

Origen. Jof. h. 9. p. 307. c.

parmi les Romains, concouroient ensemble pour exterminer le nom de J E S U S, & son peuple; qu'ils ordonnoient par leurs loix qu'il n'y auroit plus de Chrétiens; que toutes les villes, que tous les ordres de l'Empire s'armoient pour les combatre & pour les détruire.

On a imprimé depuis quelques années un edit contre les Chrétiens, qui porte le nom des deux Deces [le pere & le fils,] l'un Auguste & l'autre Cesar, autorisé par un arrest du Senat, & adressé à tous les Gouverneurs, Proconsuls, & autres magistrats de l'Empire. Les deux Princes y declarent qu'ils avoient resolu de donner la paix à l'Empire, & de traiter leurs sujets avec toute sorte de clemence; Que la seule secte des Chrétiens estoit capable de s'opposer à leurs desseins, parcequ'en se declarrant les ennemis de leurs dieux, ils attiroient toutes sortes de malheurs sur l'Empire; Qu'il falloit donc avant toutes choses appaiser les dieux irritez; & qu'ainsi ils faisoient cette ordonnance irrevocable, Que tout Chrétien, sans distinction de qualité ou de dignité, de sexe ou d'age, seroit obligé de sacrifier; Que ceux qui le refuseroient seroient d'abord enfermez dans le fond des cachots; Qu'ensuite on leur feroit eprouver les moindres supplices, [pour tascher de les vaincre peu à peu;] & que si quelqu'un revenant à soy renonçoit à ce nouveau culte, il seroit honoré & recompensé magnifiquement; mais que tous les autres seroient ou precipitez au fond de la mer, ou jettez tous vifs dans les flammes, ou exposez en proie aux bestes farouches, ou suspendus à des arbres pour estre la pasture des oiseaux, ou dechirez en mille manieres par tous les plus cruels supplices. [Cet edit a une assez grande conformité avec l'idée que les anciens nous donnent de celui de Dece, & avec la

Edict. Dec. p. 1.

maniere dont il fut executé. "Mais il s'y rencontre d'autrepart NOTES 1. diverses difficultez, qui font que nous n'osons pas nous assurer que ce soit cet edit mesme.]

p. 6.

'Ceux qui raportent l'edit dont nous venons de parler, ajoutent qu'on en fit publiquement la lecture dans le camp in Pratorio. des Pretoriens, & qu'on l'afficha dans le Capitole; de sorte que le bruit s'en estant aussitost repandu dans Rome, toute la ville se trouva pleine de tumulte & de frayeur, & dans le mesme trouble où elle s'estoit vue du temps [que les Triumvirs] faisoient de si cruelles proscriptions. On travailla aussitost à en faire des copies, & à despescher des couriers pour les envoyer de tous costez par mer & par terre. Il est certain en effet que l'edit de Dece fut envoyé à tous les Gouverneurs des provinces, à qui on faisoit de grandes menaces s'ils ne contraignoient les Chrétiens par la terreur, & par toutes sortes de supplices, d'abandonner le culte de J. C. pour retourner à la religion de leurs peres.

N, f. v. Th. p.  
567. 568.

## ARTICLE III.

*Trouble causé par la persécution.*

Nys. p. 568. a.

[ON peut juger de ce qui se fit dans les autres provinces par ce que S. Gregoire de Nyssie nous apprend de celle du Pont.] Le Gouverneur autant animé par luy mesme contre les Chrétiens, que par les ordres de l'Empereur, fit afficher un edit terrible, pour declarer qu'il falloit renoncer au Christianisme, ou se résoudre aux tourmens les plus rigoureux, & à la mort la plus cruelle. Aussitost les magistrats [des villes] quitterent toute autre affaire particuliere ou publique, & ils n'avoient plus qu'une seule occupation, qui estoit de faire emprisonner & de tourmenter ceux qui défendoient la foy. La vue seule de tous les differens supplices qu'on leur preparoit estoit capable de les étonner & de les abatre. Les épées, les feux, les bestes farouches, les chaises de fer toutes ardentés, les ongles d'acier, & mille autres instrumens inventez par la cruauté des hommes, pour tourmenter & pour déchirer les corps des Martyrs, estoient les seuls spectacles qui servissent alors à la cruelle satisfaction des idolatres; & chacun d'eux ne craignoit que de n'estre pas aussi barbare que les autres. Les voisins, les parens, & les amis, se trahissoient laschement. Tous se devenoient suspects les uns aux

b.

c. d.

autres. Quelques uns alloient denoncer les Fideles aux magistrats; d'autres les montroient au doigt, quelques autres les cherchoient où ils se doutoient qu'ils fussent cachez, ou bien ils les poursuivoient dans leur fuite; & d'autres enfin sous le pre-  
 texte de la religion pensoient à satisfaire leur avarice, & persecutoient ceux dont ils vouloient usurper les biens.

'Dans cette terreur generale le fils trahissoit son pere; le pere alloit luy mesme denoncer son fils; & les freres oubliant ce qu'ils devoient à la nature, croyoient faire une action de pieté en exposant leurs freres à la cruauté des supplices, parce-  
 qu'ils ne vouloient pas devenir impies. Ainsi on n'osoit s'assurer sur la fidelité de qui que ce fust: Tout le monde estoit dans la défiance, toutes les familles dans la division, & toute la province dans la consternation & dans le trouble. 'Chacun estant con-  
 traint de fuir, les maisons demeuroient vides, & les deserts se peuploient. Les prisons n'estoient plus capables de renfermer ceux qu'on arrestoit pour la foy; & il falut changer en prisons la pluspart des edifices publics.

'Dans toutes les assemblées particulieres & publiques, on ne voyoit plus la gaieté ordinaire; mais on ne s'entretenoit partout que de ce spectacle affreux de personnes qu'on voyoit tous les jours traîner devant les juges, ou mener des tribunaux au supplice. Les persecuteurs n'avoient ni compassion pour les enfans, ni respect pour les vieillars, ni consideration pour la vertu [ou pour la qualité] des personnes. La foiblesse du sexe n'empeschoit point qu'on ne traitast les femmes avec les mesmes rigueurs que les hommes. Il sembloit qu'on fust dans une ville prise de force, où tout est abandonné à la violence; & une mesme loy de cruauté envelopoit dans les mesmes peines sans aucune distinction tous ceux qu'une mesme foy & une mesme pieté faisoient haïr egale-  
 ment aux demons, & à leurs adorateurs.

Nous pouvons ajouter à cela ce que dit S. Pione Prestre de Smyrne, "l'un des plus illustres de ceux que cette persecution couronna." Aman nous insulte; Esther & toute la compagnie [des justes] est dans le trouble. Nous souffrons la faim & la soif, non du pain & de l'eau, mais de la parole de Dieu qui ne retentit plus à nos oreilles. Est-ce que toutes les vierges sont déjà assoupies & endormies? Est-ce que nous voyons déjà accomplir ce que le Sauveur a dit; Le Fils de l'homme trouvera-t-il de la foy sur la terre quand il viendra? J'apprens que les plus proches

V. son titre.  
 vivitas.

Boll. i. feb. p.  
 45. a.

se trahissent l'un l'autre comme il l'a prédit. Assurément satan « a demandé à nous cribler comme le blé, & le Verbe de Dieu a « déjà le van à la main pour purger son aire. »

---

#### ARTICLE IV.

*On s'efforce de lasser la patience des Chrétiens par de longs tourmens.*

Eucl. l. 6 c. 41. p. 239.

Cyp. ep. 8. p. 23

I.  
1. ep. 15. 26. p. 37. 1. 153. 2.

ep. 7. 15. p. 21. 1. 37. 1.

2. ep. 7. p. 21. 1. 23. 1.

**I**L semble que dans l'Egypte [ & en quelques autres provin- ces, ] on ait tout d'abord fait souffrir les tourmens, & la mort mesme à ceux qui refusoient de sacrifier. [ En d'autres endroits ] la persecution ne vint pas tout d'un coup à cette grande violence : & le commencement en fut plus doux. <sup>a</sup> On se contenta [ pour l'ordinaire ] de tenir les Confesseurs en prison, sans leur faire encore endurer aucun tourment. [ Ce fut apparemment aussi dans ce temps là ] qu'on en bannit quelques uns. <sup>b</sup> Mais les Chrétiens ne profiterent pas de ces premiers chastimens moins rigoureux. Ceux mesmes qui avoient confessé J. C. & qui estoient obligez de montrer de mesme aux autres dans tout le reste l'exemple de la vertu, ne gardoient pas les regles de la discipline, estant enfléz de vanité par l'honneur qu'ils avoient eu de confesser celui [ qui s'est humilié pour nous sauver. ]

p. 23. 1.

an. 250. § 9. | dif.

11. c. 54. p. 286. 287.

an. 250. § 2. 9.

'Ce fut pour cela que Dieu laissa augmenter la violence de cette tempeste : & on commença à faire souffrir aux Confesseurs les tourmens de la question. Quelques uns croient que cela arriva en Afrique au mois d'avril, parceque les martyrologes marquent le 17 de ce mois le martyre de S. Mappalique & de quelques autres. Ils croient aussi que la persecution avoit esté jusques alors moins violente à Carthage, parceque le Proconsul en estoit absent, & que les Chrétiens n'y avoient encore esté persecutez que par l'autorité des magistrats de la ville, qui avoient bien le pouvoir d'emprisonner & de bannir, mais qui ne pouvoient pas mesme faire donner la question.

ep. 8 13. p. 23. 1. 31. 9. 1.

[ Ce que cette persecution avoit de plus dangereux & de plus cruel, c'est qu'on s'efforçoit de vaincre les Martyrs, & non pas de les tuer : on ne vouloit pas leur oster la vie du corps, mais leur faire perdre celle de l'ame. ] Les tourmens vinrent, dit S. Cyprien, mais des tourmens qui ne finissoient jamais, qui ne se terminoient point par un dernier supplice, où l'on ne pouvoit avoir la consolation de mourir, quelque desir qu'on en eust ; qui ne conduisoient presque jamais à la couronne, mais qui conti-  
nuoient

nuoient jusqu'à ce qu'ils eussent vaincu la patience des Confesseurs, à moins que Dieu par une grace toute particuliere ne tiraſt ſes ſerviteurs des mains des boureaux, non en faiſant finir les ſupplices, mais en terminant promptement leur vie pour les couronner. C'eſt la conduite que l'on tint à l'égard d'Origene, à qui les juges firent ſouffrir dans la Paſtine beaucoup de tourmens, en s'eſſoyant ſurtout d'empêcher qu'il ne mouruſt dans les ſupplices. [Et nous verrons dans la ſuite, que l'on tenoit quelquefois les Confesseurs des années entieres dans la priſon.]

Euf. l. 7. c. 39. p. 234. 2. 5.

'On ne rougiſſoit pas de menacer les femmes Chrétiennes, que ſi elles reſuſoient de ſacrifier, on les abandonneroit à l'impudicité publique: & il ſemble que les payens s'en fuſſent fait une regle. Nous verrons en effet qu'ils executerent une ſi étrange menace. Mais Dieu faiſoit des miracles pour conſerver la pudicité de ſes epouſes, qui mettoient toute leur confiance en ce puiffant protecteur.

Boll. 1. feb. p. 44. b.

15. may, p. 453. c. d.

[C'eſt encore à ce temps-ci qu'il faut rapporter] deux hiſtoires que nous apprend S. Jerome, arrivées vers le temps que S. Paul ermite ſe retira dans le deſert, c'eſt à dire, durant que la perſecution de Dece depeuploit pluſieurs Eglises dans l'Egypte &

Hier. v. Paul. 1. p. 237. b.

» la Thebaïde. Le plus grand ſouhait des Chrétiens, dit ce Pere,  
 » eſtoit alors d'avoir la teſte tranchée pour la confeſſion du nom  
 » de J.C. Mais la malice de leur ennemi le rendoit ingenieux à in-  
 » venter des ſupplices qui leur donnaſſent une longue mort, par-  
 » ce que ſon deſſein eſtoit de tuer leurs ames & non pas leurs corps;  
 » ainſi que S. Cyprien le témoigne par ces paroles: On reſuſoit de  
 » donner la mort à ceux qui la deſiroient. Et afin de faire con-  
 » noiſtre juſqu'à quel excès alloit cette cruauté, j'en veux rapor-  
 » ter ici deux exemples pour en conſerver la memoire.

» 'Un magiſtrat payen voyant un Martyr demeurer ferme, & b.  
 » triompher des tourmens au milieu des chevalets & des lames de  
 » fer toutes rouges, commanda qu'on luy frotaſt tout le corps de  
 » miel, & qu'après luy avoir lié les mains derriere le dos, on le miſt  
 » à la renverſe, & qu'on l'expoſaſt aux plus ardens rayons du  
 » ſoleil; afin que celui qui avoit ſurmonté tant d'autres douleurs,  
 » cedaaſt à celles que luy feroient ſentir une infinité de mouches.

» 'Il ordonna qu'on en menaſt un autre dans un jardin tres  
 » délicieux; qu'on l'y attachaaſt ſur un lit, & que là une miſerable  
 » ſans pudeur, vint le ſolliciter avec effronterie à prendre part à  
 » ſes crimes. Ce genereux ſoldat de J.C. ne ſavoit en cet état ni  
 » que faire, ni à quoy ſe reſoudre. Car ſe fuſt-il laiſſé vaincre par

Ibid.

les delices après avoir resisté à tant de tourmens? Enfin par une « inspiration divine il se coupa la langue avec les dents, & en la « crachant au visage de cette effrontée, il éteignit par l'extreme « douleur qu'il se fit à luy mesme, les sentimens de volupté qui « eussent pu s'allumer dans sa chair fragile. [Le martyrologe Ro- « main fait memoire de ces deux Saints, dont le nom nous est inconnu, le 28 de juillet.]



## ARTICLE V.

### *Chute d'un grand nombre de Chrétiens en Afrique.*

[Tous les efforts que les persecuteurs pouvoient faire au-  
dehors contre l'Eglise, ne luy eussent pu estre que glo-  
rieux, & mesme avantageux; puisqu'estant formée par le sang  
de J.C, elle s'est toujours nourrie & fortifié par le sang & les  
souffrances des Martyrs. Mais elle estoit attaquée plus dange-  
reusement auedans d'elle mesme par les pechez de ses en-  
fans.] C'estoit pour les punir que Dieu avoit permis au demon  
d'exciter cette tempeste, comme il l'avoit revelé à S. Cyprien.  
[Ainsi comme Dieu l'avoit permise dans sa colere, on y vit l'effet  
le plus redoutable de sa justice dans la chute d'un fort grand  
nombre de Chrétiens. Et il ne faut pas s'étonner que ceux qui  
avoient abusé de la facilité qu'ils avoient eue à le servir durant  
la paix, n'aient pas mérité de recevoir la plus grande de toutes  
ses graces, qui est celle du martyre.]

Nous apprenons ce malheur des deux plus grands Saints  
qui furent peuteestre alors dans l'Eglise, S.Cyprien & S.Denys  
d'Alexandrie:] & ils en parlent avec toute la tendresse & le  
sentiment que peut donner à des peres une charité aussi vive &  
aussi ardente qu'estoit la leur.] Le plus grand nombre de nos  
freres, dit S.Cyprien, a trahi sa foy aux premieres menaces de  
l'ennemi, & n'a point esté abatu par la violence de la perse-  
cution, mais s'est abatu luy mesme par une chute volontaire; «  
quoiqu'un Chrétien ne doive pas estre surpris de voir arriver les  
persecutions que J.C. a predites. . . Ils n'ont pas mesme attendu  
qu'on les interrogeast pour renoncer à leur foy, ni qu'on se  
faisist de leurs personnes, pour bruler de l'encens sur les autels. «  
Plusieurs ont esté vaincus avant le combat, & ont esté terrassez  
avant le choc, n'ayant pas seulement eu le soin de faire paroistre  
qu'ils avoient sacrifié aux idoles malgré eux. Ils couroient d'eux

Cyp. ep. 8. p. 23.  
24.

ep. 11. p. 33. 2.  
lapf. p. 239. 239.

lapf. p. 239. 2 ep.  
8 p. 23. 115. 1.

lapf p. 239. 2.



» mesmes à la place publique : Ils se hastoient d'aller à la mort,  
 » comme s'ils eussent désiré longtemps auparavant de faire cette  
 » action, comme s'ils eussent esté ravis de joie d'avoir rencontré  
 » l'occasion qu'ils avoient toujours souhaitée. Que dirai-je de  
 » ceux que les magistrats remettoient au lendemain à cause qu'il  
 » estoit trop tard, & qui les supplioient de ne pas differer davan-  
 » tage leur perte & leur ruine ?

Il y en avoit mesme qui ne se contentoient pas de leur propre p.246.1.  
 mort, mais qui exhortoient encore les autres à les imiter, & qui  
 après avoir bu le bruvage mortel, le donnoient à boire à ceux  
 qu'ils vouloient avoir pour compagnons de leur perte. Et afin  
 que le crime vinst jusqu'à son comble, il y eut des peres qui  
 enveloperent leurs enfans dans leur malheur, les portant & les  
 menant avec eux, & qui leur firent perdre le bien qu'ils avoient  
 acquis peu de temps après leur naissance, pour estre les parricides  
 de ceux à qui ils avoient donné la vie. Car quoique ces Aug. ep. B. 98.  
p.264.265.  
 enfans ne pussent estre souillez, dit S. Augustin, par un crime  
 auquel ils n'estoient pas mesme en age de consentir, ils l'estoient  
 dans la volonté de leurs peres, que Dieu regardoit comme  
 homicides de l'ame de ces enfans, qu'ils tuoient autant qu'il  
 estoit en eux, en mesme temps que sa bonté leur conservoit la  
 grace qu'il leur avoit donnée par ses Sacremens.

» Il ne faut point dissimuler la verité, continue S. Cyprien, ni Cyp. lap. p.  
240.2.  
 » couvrir par le silence le sujet & la cause de nos maux. Plusieurs  
 » se sont perdus par l'amour aveugle de leur bien, & ne se sont  
 » pas trouvez en état de se retirer, à cause qu'ils estoient arrestez  
 » par leurs richesses, comme par des chaines. C'ont esté là les liens  
 » qui les ont empesché de fuir, qui ont abatu leur courage, étou-  
 » fé leur foy, enchainé leur esprit, & rendu leur ame captive.  
 » Ayant esté attachez à des passions terrestres, ils sont devenus la  
 » proie du serpent qui devore la terre, comme Dieu l'a dit luy  
 » mesme.

[S. Augustin avoit sans doute en vue ce que S. Cyprien luy  
 avoit appris de cette persécution,] lorsqu'expliquant ces paro- Aug. ps. 90. 3.  
p.410.2.6  
 les du pseaume, Vous ne craignez point la fleche qui vole  
 durant le jour, ni le demon du midi, il dit que cette fleche qui  
 perce, mais qui vole & qui passe viste, sont les premieres per-  
 secutions, où l'on ordonnoit le dernier supplice contre les  
 » Chrétiens. Mais les persecuteurs virent, dit-il, que beaucoup  
 » couroient au martyre. Car qui est le fidele, qui eust voulu fuir a.  
 » une promte mort [qui le faisoit entrer dans le ciel ?] Ils recon- c.

nurent que plus ils tuoient de Chrétiens, plus il s'en formoit de «  
 nouveaux. Ils eurent honte de se voir obligez à depeupler les «  
 provinces, s'il falloit faire mourir tant de milliers de personnes «  
 qui croyoient en J. C. Ils ne mirent donc plus dans leurs edits, «  
 Quiconque se confessera Chrétien, sera mis à mort ; mais, il «  
 sera tourmenté jusqu'à ce qu'il renonce à sa foy. [C'estoit une «  
 douceur apparente,] mais un vray demon du midi, dont le feu «  
 estoit beaucoup plus dangereux. Car combien de ceux qui «  
 eussent souffert avec joie une prompte mort, estoient abatus par «  
 tant de divers supplices, & qui ne finissoient point ? Assurément «  
 ce demon a fait tomber beaucoup de personnes, & non seule- «  
 ment de ceux qui esperoient par leurs aumosnes & le bon usage «  
 de leur bien, estre un jour mis à la droite du Sauveur au rang «  
 des brebis, mais de ceux mesme qui ayant abandonné tout pour «  
 embrasser la perfection evangelique, se promettoient d'estre «  
 assis à ses costez pour juger les autres. Je croy neanmoins, ajoute «  
 S. Augustin, que ceux qui ont manqué de courage, sont ceux qui «  
 ont presumé d'eux mesmes, au lieu de mettre toute leur con- «  
 fiance dans le secours du Tres-haut. Cet orgueil [secret] que «  
 Dieu voit seul dans quelques uns de ceux qui paroissent les «  
 plus parfaits, a fait qu'ils n'ont pu eviter le demon du midi. «  
 'Dieu' les a chassés d'auprès de luy, pour leur faire voir que c'est «  
 luy qui nous protege, que c'est luy qui tempere les tentations «  
 [en faveur des humbles,] que c'est luy qui ne laisse monter les «  
 maux que jusqu'au point où nous les pouvons supporter. «

---

## ARTICLE VI.

*Le mesme malheur arrive à Alexandrie, & partout ailleurs :  
 Des Libellatiques.*

[C]E qui arrivoit à Carthage arrivoit de mesme à Alexandrie. Nous apprenons l'un de S. Denys, comme nous avons appris l'autre de S. Cyrien. Et quand ces deux grands Saints auroient eu dessein de se copier l'un l'autre, il seroit difficile que leurs narrations fussent plus conformes.]

Euf. l. 6. c. 41. p.  
 238. a. b.

'L'edit de la persecution estant arrivé, dit S. Denys, tous furent dans une terreur extreme. Beaucoup des plus considerables cederent d'abord. Les uns abatus par la crainte se venoient presenter d'eux mesmes aux magistrats. Ceux qui avoient des emplois publics estoient obligez par leurs fonctions de paroistre,

d'autres se laissoient entrainer par leurs proches:&tous citez par leur nom pour venir offrir les sacrifices sacrileges & detestables, n'eurent pas la force de le refuser. Les uns estoient pasles & tremblans, comme s'ils eussent esté appelez non pour immoler aux idoles, mais pour leur estre immolez eux mésmes; de sorte que tout le peuple se moquoit de leur lascheté, voyant qu'ils n'avoient le courage ni de sacrifier, ni de mourir. D'autres s'avançoient plus hardiment, en protestant qu'ils n'avoient jamais esté Chrétiens:& ils ne disoient que trop vray. Ils verifient tous ce que dit J.C, Qu'il est difficile que les riches soient sauvez.

Pour les autres Chrétiens, les uns suivirent la lascheté de ceux-ci; les autres se sauverent par la fuite, ou furent pris: & de ceux-ci plusieurs abandonnerent la foy des qu'ils sentirent le poids des chaines, & les incommoditez de la prison: d'autres après y avoir passé quelques jours, n'attendirent pas néanmoins qu'on les presentast au juge: & d'autres après avoir supporté les premiers tourmens avec quelque constance, cederent aux seconds.

[Ce qui est étonnant en ceci,] 'c'est qu'environ un an auparavant, le peuple d'Alexandrie s'estant soulevé avec beaucoup de fureur contre les Chrétiens, dont plusieurs furent martyrizés, 'il n'y en eut qu'un qui renonçast alors J.C. [Il est assurément plus aisé de résister à une violence populaire, dont on espere de voir bientôt la fin, qu'à une puissance souveraine, contre laquelle il n'y a point de ressource que dans une foy humble & genereuse, preste à tout attendre de Dieu, & à tout souffrir pour son nom. Mais il faut encore adorer en cela la profondeur incomprehensible des voies de Dieu, qui peut seul étoufer en nous la crainte des hommes par la crainte de ses jugemens, & par l'humble confiance en sa misericorde toute puissante.]

'Nous apprenons des actes de S. Pione, que la terreur abatit aussi plusieurs Chrétiens à Smyrne, & leur fit offrir des sacrifices aux idoles, ou manger des viandes qui leur estoient immolées, pendant que les payens & les Juifs se railloient de leur lascheté, & insultoient à leur malheur. Parmi ceux là il y en avoit même plusieurs dont la vie avoit paru sainte & irréprochable.

'L'Eglise Romaine pleura aussi la chute de plusieurs de ses enfans. Le soin qu'elle eut d'écrire en Sicile sur la maniere dont il falloit traiter ceux qui demandoient à estre receus dans la communion, [montre que plusieurs dans cette isle s'en estoient rendus indignes par leur lascheté.] Il paroist que la mesme cho-

ep. 25. p. 7. § 2.  
62. 1.

te arriva dans l'Eglise d'Arles. 'En un mot ce naufrage s'étendit presque par toute la terre, & l'on voyoit partout les ruines funestes de ceux que la tempeste avoit abatus.

ep. 6. p. 181  
70. 1.

'Il n'y eut rien de plus déplorable à Carthage, que d'y voir la chute de la plupart du peuple, suivie de celle d'une partie du Clergé, & de quelques Prestres.

ep. 55. p. 117. 2.

'Il y eut mesme plusieurs Evêques qui furent emportez par cette tempeste, & quelques uns entrainerent avec eux une partie de leurs peuples, comme cela est marqué d'un Reposte de Suture en Afrique. Jovin & Maxime Evêques dans la mesme province, furent aussi deposez & privez de la communion, ayant esté convaincus d'avoir sacrifié aux idoles, & fait plusieurs autres crimes. 'Fortunatien d'Assur en la mesme province, tomba dans le mesme malheur. 'Dans l'Espagne Basilide Evêque de Leon, & Martial de Meride, après avoir fait d'autres fautes, renoncèrent enfin absolument à la foy, ou au moins declarèrent par un acte qu'ils y avoient renoncé. 'Dans l'Asie Eudemon Evêque de Smyrne renonça aussi à J. C. & devint mesme ce semble le persecuteur de ceux dont il avoit esté le pere. 'Les Juifs de la mesme ville taschoient d'attirer à eux ceux qui avoient quitté J. C.

ep. 64. p. 156. 1.

ep. 68. p. 165. & c.

Boll. 1. feb. p.  
45. c. f. 46. b.

p. 45. a. b.

[La douleur de l'Eglise ne fut pas bornée à celle que luy caufoit la perte de tant d'ames. Car beaucoup de ces apostats demandant à rentrer dans son sein, mais ne le demandant pas avec assez d'humilité, & ne voulant pas se soumettre à la rigueur salutaire de la penitence; cela produisit deux schismes opposez, l'un de Felicissime à Carthage, qui vouloit qu'on les receust avec une facilité indiscrete, l'autre de Novatien à Rome, qui leur refusoit toute esperance de reconciliation. Il suffit d'avoir touché ceci en cet endroit, en attendant que nous en puissions parler autrepert plus amplement.

On donne assez souvent le nom de "Tombez à tous ceux qui *lapsi*. abandonnerent alors la foy; & l'on y comprend aussi ceux qu'on appelloit "Libellatiques, dont Saint Cyprien parle souvent.] **NOTA 3:**  
'C'estoient ceux qui sachant qu'il estoit défendu de sacrifier, ou alloient trouver les magistrats, ou y envoyoit seulement; & leur témoignoient qu'ils estoient Chrétiens, qu'il ne leur estoit pas permis de sacrifier, ni d'approcher des autels du diable; qu'ils les prioient de recevoir d'eux de l'argent, & de les exempter de faire ce qui ne leur estoit pas permis de faire. Ils recevoient [ensuite] du magistrat, ou luy donnoient "un billet, *libellum, unde Libellatici*

Cyp. ep. 31. § 2.  
63. p. 61. 1198. 11  
167. 11 | ap. p.  
244. 2.

qui portoit qu'ils avoient renoncé à J. C. & qu'ils avoient sacrifié aux idoles, quoiqu'ils n'en eussent rien fait; & ces billets se li-  
ep. 31. p. 61. 1.  
 soient publiquement.



## ARTICLE VII.

*Dieu punit quelques uns de ceux qui avoient renoncé à la foy.*

**D**IEU | chastia visiblement quelques uns de ceux qui Cyp. lapf. p. 243. 2.  
 estoient tombez dans l'apostasie, "pour les faire servir P. 243. 244.  
 d'exemple à tous les autres. 'S. Cyprien en raporte diverses P. 243. 2.  
 histoires fort remarquables, dont quelques unes estoient arri-  
 vées en sa presence: [& on sera sans doute bien aise de les voir  
 » ici.] L'un de ceux, dit ce Saint, qui allerent d'eux mesmes au P. 243. 2.  
 » Capitole pour renoncer J. C. en revint muet. Il fut puni dans le  
 » mesme organe par lequel il avoit commis le crime, & fut réduit  
 » à ne pouvoir pas mesme demander misericorde, ne pouvant  
 » plus former de paroles pour exprimer ses desirs.  
 » 'Une femme s'estant mise dans le bain après avoir perdu la P. 244. 1.  
 » grace de son baptesme, le diable entra dans son corps, la jetta par  
 » terre, & l'agita d'une telle fureur, qu'elle se mangea elle mesme  
 » la langue qui avoit touché les viandes profanes, ou prononcé  
 » des paroles sacrileges; & elle mourut peu de temps après par  
 » des douleurs extraordinaires qu'elle sentit dans le ventre & dans  
 » les entrailles.  
 » 'Voici, ajoute le Saint, un autre accident qui est arrivé devant 1.  
 » mes yeux, & dont j'ay esté rémoin. Un pere & une mere s'en-  
 » fuyant, & la frayeur les ayant troublez, laisserent chez eux une  
 » petite fille qui estoit encore à la mammelle. Sa nourrice la porta  
 » au magistrat: & comme ce petit enfant ne pouvoit manger de  
 » la chair devant l'idole, où le peuple en alloit manger, on luy fit  
 » manger du pain trempé dans du vin qui estoit du sacrifice des  
 » apostats. Quelque temps après, la nourrice remit cette petite  
 » fille entre les mains de sa mere. Cet enfant ne put non plus  
 » declarer ce qui s'estoit passé, qu'elle ne l'avoit pu comprendre  
 » ni empêcher. De sorte que la mere n'en sachant rien, l'apporta  
 » avec elle lorsque nous sacrifions. Mais la petite fille se trouvant  
 » dans l'assemblée des Saints, ne put supporter nos prieres, ni nos  
 » oraisons. Tantost elle pleuroit; tantost elle estoit agitée de mou-  
 » vemens violens; & comme si on luy eust donné la question, elle  
 » confessoit par toutes les marques possibles à sa foiblesse, ce qui

luy estoit arrivé. Mais lorsque le Sacrifice estant achevé, le Diacre commença à offrir le Calice à ceux qui estoient presens, & que son tour vint d'en boire comme les autres, la petite fille emue par un instinct que la majesté divine luy inspiroit, detourna son visage, ferra sa bouche avec ses levres, & refusa le Calice. Le Diacre neanmoins luy en fit boire par force. Mais elle le rejetta aussitost avec des soulevemens de cœur accompagnez de vomissement.

Aug. ep. B. 98.  
p. 265. c. d.

'Cet enfant n'estoit pas coupable d'un crime qu'il n'avoit ni connu, ni pu empêcher. Mais Dieu vouloit faire connoître par ces mouvemens extraordinaires qu'il excitoit en elle, combien les autres sont criminels & en eux mesmes, & à l'égard des enfans pour qui ils font des choses qui sont défendues: & il vouloit particulièrement leur faire comprendre, dit S. Augustin, combien ils ont tort quand ils sont assez hardis pour s'approcher alors des Sacremens salutaires, dont ils devoient s'abstenir par esprit de penitence.

Cyp. lap. p.  
244. l. 2.

'S. Cyprien après avoir rapporté l'histoire de cette petite fille, dit qu'une autre plus âgée s'estant glissée dans l'assemblée des Fideles, parce que son crime estoit secret, & ayant receu l'Eucharistie avec les autres; ce ne luy fut pas une nourriture, mais un couteau qui luy osta la vie. Le sang qu'elle but, demeura entre sa gorge & son estomac, & comme si c'eust esté un poison mortel, elle commença aussitost d'estre troublée, d'estre agitée de violentes douleurs; & tremblant de tout le corps, elle expira sur le champ.

2.

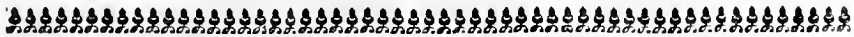
'Une autre femme ayant voulu ouvrir avec des mains indignes l'armoire où elle avoit mis le S. Sacrement, [que les Chrétiens avoient alors accoutumé d'emporter chez eux,] il en sortit une flamme qui l'empescha d'y toucher. Et un homme qui estoit souillé du mesme crime, ayant eu la hardiesse après la celebration du Sacrifice, d'en recevoir sa part [dans la main] comme les autres, il ne put neanmoins manger le Saint du Seigneur. Car ayant ouvert sa main il n'y trouva que la cendre.

1.

'Combien y en a t-il tous les jours, ajoute S. Cyprien, qui ne voulant point faire penitence, ni confesser les crimes dont leur conscience est souillée, sont possédez par les demons? Combien y en a t-il qui perdant l'esprit & le jugement, sont agitez de fureur & de manie? Il n'est pas besoin de rapporter tous ces accidens funestes, y ayant autant d'exemples de ces chastimens dans les chutes différentes de ceux qui sont tombez dans toute l'Eglise,

» l'Eglise, comme le nombre de ceux qui pechent est grand. Que  
 » chacun de nous considere, non pas ce que les autres ont souffert,  
 » mais ce que luy mesme merite de souffrir; & qu'il ne croie pas  
 » avoir evité la punition de sa faute, parcequ'elle est differée; mais  
 » qu'il craigne davantage la vengeance de Dieu, qui se reserve à  
 » le chastier luy mesme.

'Nous trouvons dans une histoire qui paroist tres bonne, qu'à Boll. 15. may. p. 453. a. b.  
 Lampsaque dans l'Asie mineure, un Chrétien nommé Nicoma-  
 que ayant renoncé à la foy dans les tourmens, fut aussitost posse-  
 dé du demon, se dechira la langue avec les dents, & expira ainsi à  
 le vue du Proconsul & de tout le peuple.



A R T I C L E V I I I .

*Beaucoup de Chrétiens souffrent pour J.C. D'autres se retirent  
 ou sont bannis : De S. Queremon.*

**Q**UELQUE grand qu'ait esté le nombre de ceux que Dieu  
 abandonna alors au malheur qu'ils s'estoient attiré par  
 leurs pechez precedens; neanmoins cette lascheté & cette foi-  
 blesse ne fut pas universelle. ]'L'Eglise, comme Origene l'avoit Euf. l. 6. c. 41. p. 238. d. | 7. c. 11. p. 260. 261 | Ori. in Num. h. 10. p. 207. b. c.  
 predit, vit dans Alexandrie, [ & partout ailleurs, ] plusieurs de  
 ses enfans, qui ayant esté affermis par le Seigneur, parurent  
 comme des colonnes inbranlables; & qui ayant receu de Dieu  
 une force & une generosité egale à la grandeur de leur foy,  
 furent les admirables témoins de son royaume eternal. [ Le  
 martyrologe Romain en fait une memoire generale le 28 de  
 juillet. ]

'Ceux mesmes à qui Dieu ne fit pas cette grace, la plus grande Cyp. lapf. p. 238. i.  
 de toutes, ne laisserent pas d'acquérir beaucoup de gloire, ou en  
 souffrant de moindres peines, ou en demeurant fermes dans la  
 foy. S'estant appuyez sur les preceptes du ciel, & sur les maxi-  
 mes de l'Evangile, les arrefts de bannissement, les menaces des  
 supplices, la perte de leur bien, les tourmens du corps, ne les  
 étonnerent point. On avoit donné aux Chrétiens quelques  
 jours pour se resoudre s'ils vouloient quitter leur foy. Mais  
 celui qui se souvient, dit S. Cyprien, qu'il a renoncé au monde,  
 ne conte plus les jours du monde.

'Il semble selon ce Saint, que la plupart de ceux qui conser- Ibid.  
 verent leur foy, eussent abandonné leurs maisons & leurs biens  
 pour se retirer. Il fut luy mesme de ce nombre, aussibien que S. 1. ep. 10. p. 30. r |  
Euf. l. 6. c. 40. p. 235. c.

Denys d'Alexandrie : & tous deux le firent pour obeïr à l'ordre qu'ils en avoient reçu de Dieu. 'S. Gregoire Thaumaturge fit la mesme chose dans le Pont. [Et peutestre que Dieu voulut confondre par trois exemples si illustres la faulx generosité des Montanistes , qui vouloient que ce fust un crime de s'enfuir durant la persecution,] & qui ne témoignerent pas néanmoins plus de courage que les autres dans celle-ci.<sup>a</sup> Mais outre cela , comme la plupart des Fideles n'eussent pas esté assez forts pour soutenir une persecution si violente, il estoit de la prudence des saints Evesques de leur conseiller la retraite ; & il estoit de leur charité de leur en donner mesme l'exemple , pour leur oster [ou la honte, ou] le scrupule qui les en eust pu empescher.

'S. Gregoire de Nyffe dit que ce fut là le motif de S. Gregoire Thaumaturge ; à quoy il ajoute que les persecuteurs le cherchoient extremement, dans l'esperance de ruiner tout son troupeau par la mort de ce grand pasteur. 'On voit la mesme chose de S. Cyprien ; & le peuple de Carthage demanda plusieurs fois dans le cirque & dans l'amphitheatre qu'il fust exposé aux lions. 'S. Denys fut de mesme cherché nommément par ordre des magistrats. [Nous avons déjà vu que S. Fabien fut martyrizé à Rome : les deux saints Evesques d'Antioche & de Jerusalem S. Babylas & S. Alexandre , moururent dans la prison. Après mesme la mort de S. Fabien , on fut plus d'un an sans pouvoir luy donner de successeur,] le tyran ennemi des Prelats , dit S. Cyprien , faisant des menaces terribles contre eux ; & aimant beaucoup mieux voir un rebelle luy disputer l'Empire , que de voir établir un Evesque à Rome , pour soutenir contre luy la cause de Dieu. 'L'on voit donc que le dessein de Dece estoit de ruiner l'Eglise en la privant de ses plus illustres chefs : [& des six qu'on peut dire avoir mérité ce titre , Dieu luy en abandonna trois, & en conserva trois autres, afin que les uns servissent d'exemple aux martyrs , & les autres de consolation pour le reste des Fideles.

Mais il faut beaucoup remarquer que quoique S. Cyprien loue les laïques qui s'estoient retirez pour ne se pas exposer à la persecution,] il blasme au contraire plusieurs Ecclesiastiques qui s'estoient absentez durant ce temps là , sans en excepter ceux qui n'estoient que dans les degrez inferieurs, comme des Soudiacres & des Acolytes. Son Clergé luy ayant mandé que quelques uns deux estoient revenus, pour savoir comment il les falloit traiter ; il ordonne qu'ils seront privez de ce qu'on leur

Nj. f. v. Th. p.  
559. c.

Boll. 31. mais,  
p. 704. f.  
a Nyff. p. 559. c.

c.  
d.

Cyp. ep. 55. p.  
11. b.

Euf. l. c. c. 40. p.  
2. 5. b. c.

Cyp. ep. 52. p.  
97. f.

dist. c. 53. p.  
234.

ep. 13. p. 57. r.

v. son titre  
§ 7.



distribuoit tous les mois pour leur subsistance, en attendant qu'on eust pu examiner leurs raisons devant les Evesques & devant le peuple.

[Pour ceux qui n'estant point engagez au service de leurs freres, ou qui ayant des sujets legitimes de se retirer,] s'eloignoient par une sage precaution, pour se reserver à ce que Dieu pourroit demander d'eux, & au jour qu'il destinoit à leur martyre, s'il leur vouloit faire cette faveur; S. Cyprien leur attribue mesme le merite & le titre de Confesseurs. Aussi il paroist que la pluspart perdoient leurs biens: & on voit que ceux de S. Cyprien furent confisqueez, & qu'il fut proscriit publiquement.

[Ce qui relevoit encore la gloire de ces Fideles qui vainquoient les persecuteurs en les fuyant,] c'est que comme remarque S. Denys d'Alexandrie, il y en eut plusieurs qui dans cette fuite moururent par les miseres de la faim, de la soif, & du froid, d'autres qui furent emportez par les maladies; d'autres qui perirent par la cruauté des voleurs & des barbares, ou qui furent assujettis à une miserable servitude. S. Denys remarque particulièrement un Evesque de Nilople en Egypte nommé Queremon, lequel estant dans une extreme vieillesse, ne laissa pas de s'enfuir avec sa femme dans la montagne d'Arabie, exposée aux courses des Sarrazins. Et depuis non seulement ils ne revinrent plus, mais mesme beaucoup de freres qui les furent chercher, ne purent avoir aucune nouvelle ni d'eux, ni de leurs corps. [Le martyrologe de Rome après celui d'Adon, marque le 22 de decembre la feste de ce saint Evesque, & avec luy de tous les autres qui sont morts dans cette fuite.

C'est peuteestre en ce temps-ci qu'il faut mettre la retraite de S. Maxime Evesque de Nole, qui y fust mort de faim, si Dieu ne luy eust envoyé S. Felix Prestre de la mesme Eglise. Il y eut plusieurs Evesques des provinces eloignées, qui se retirerent à Rome pour eviter la persecution. Il semble aussi par l'histoire de S. Cyprien, qu'il y en eust plusieurs alors à Carthage.

[Parmi tous ces saints fugitifs, il n'y en a point de plus celebre que S. Paul ermite,] qui s'estant d'abord retiré en une maison des champs assez écartée, pour eviter la tempeste de cette persecution, & ne s'y trouvant pas en sureté contre l'avarice de son beaufrere; s'enfuit dans les montagnes, & dans les deserts les plus reculez, où il demeura inconnu à tous les hommes [durant 90 ans au moins. Car s'estant retiré à l'age de vingt-un an ou un peu plus,] Dieu ne le decouvrit à Saint Antoine que

lorsqu'il fut pres de mourir, ayant alors cent treize ans.

Cyp.ep.7.p.21.  
1 an.250. § 7.  
ep.33 p.65.2.2.  
ep.7.p.21.1.  
ep.21.p.45.1.2.

[Outre les Chrétiens qui se bannirent volontairement,] il y en eut, comme nous avons dit, qui furent bannis par les magistrats des villes: 'car ils avoient pouvoir de condamner à cette peine: '& S. Cyprien se plaint de ce que quelques uns de ces exiliez revenoient d'eux mesmes; ce qui les exposoit à estre punis non comme Chrétiens, mais comme rebelles à l'autorité publique. 'Il y eut au moins 65 Confesseurs d'Afrique, 'qui ayant esté bannis se retirerent à Rome, [parcequ'on se contentoit de les bannir de leur pays sans les releguer en aucun lieu.]

## ARTICLE IX.

*Durée de la persécution.* !

Cyp.dif.11.c.  
57.p.297.  
4 c.36.47.p.  
7.1.75.2]76.2.  
6 ep.33.p.65.1.  
2.  
ep.7.p.21.2.  
ep.6.p.18.2.  
ep.40.p.75.1.  
Bar.254. § 40.

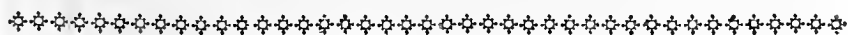
**L**A persécution de Dece ne dura qu'environ un an dans sa grande violence.<sup>a</sup> Car S. Cyprien dans les lettres écrites [en 251,] des devant Pasque, <sup>b</sup>& mesme dans quelques unes ["écrites apparemment des la fin de 250,] témoigne que son Egli- V. S. Cy-  
se jouissoit déjà de quelque paix, mais d'une paix encore peu pricu § 9.  
affermie, en sorte que le moindre accident eust pu renouveler le trouble & la persécution. 'Il semble mesme que l'on n'eust pas encore la liberté d'y tenir les assemblées; '& neanmoins il paroist que tous les Confesseurs prisonniers à Carthage, y avoient esté mis en liberté des ce temps là. 'S. Cyprien faisoit alors état de sortir de sa retraite après Pasque. [Il paroist qu'il le fit; & dans le reste de l'année il tint divers Conciles: ce qui marque que les Chrétiens jouissoient deslors d'une assez grande tranquillité.] 'Baronius conjecture que quelque invasion des barbares dans l'Afrique, pouvoit empescher les magistrats de songer si fort aux Chrétiens: mais il avoue en mesme temps qu'il est difficile d'en rien dire d'assuré.

[L'état des affaires de l'Empire qui estoit fort troublé du costé de l'Illyrie, peut avoir aussi servi à ce changement. Car il ne fut V. Dece.  
pas particulier à l'Afrique; '& ce fut ce semble des le vivant de V.S. Cor-  
Dece, que Maxime & les autres Confesseurs de Rome furent neille § 13.  
mis hors de prison. Vers le mesme temps, & apparemment le 4 de juin, on eut enfin le moyen de donner S. Corneille pour Evesque à l'Eglise Romaine: & ce Saint tint aussitost des Conciles, & fit d'autres choses qui marquent une assez grande liberté. L'absence de Dece y contribua sans doute: car il fut obligé V. Dece. ?

de s'en aller en Illyrie & en Thrace, s'opposer aux ravages des barbares, & à l'usurpation de L. Priscus qui avoit pris le titre d'Empereur dans la Macedoine. On pretend encore que Julius Valens fit la mesme chose ou dans l'Illyrie ou à Rome mesme, après que Dece en fut parti, & que ce fut ce qui donna moyen de faire l'election de S. Corneille. Mais ces deux revoltes n'eurent pas de suite.

Il faut dire mesme qu'il y eut quelque adoucissement dans l'esprit de Dece, si nous recevons les actes de S. Acace Evêque en Orient, dont nous parlerons dans la suite. Car ces actes, qui paroissent originaux, portent] que l'interrogatoire du Saint Boll. 31. mars, p. 95. d. daté du 29 de mars, ayant esté porté à Dece, il le trouva si beau, qu'il rémoigna par son visage riant l'avoir lu avec plaisir, & ordonna qu'on mist ce Saint en liberté.

[Cet adoucissement de Dece ne peut pas néanmoins avoir esté bien considerable.] Car S. Cyprien assure que ce prince eut Cyp. ep. 52. p. 97. 1. toujours un extreme éloignement de souffrir qu'on elust un Pape, & que S. Corneille après son election fut longtemps à attendre l'effet des menaces terribles qu'il faisoit généralement &c. contre les Evêques. [Nous croyons aussi que S. Alexandre de Jerusalem fut retenu en prison jusqu'à la fin du regne de Dece; V. son titre. & il faut mettre encore vers ce temps là le martyre que S. Moyse Prestre souffrit à Rome.]



## ARTICLE X.

*Des Martyrs qu'on met sous Dece & Valerien ensemble.*

[N]OUS ne pouvons pas nous dispenser de traiter ici une difficulté qui est celebre & importante pour l'histoire. Car on voit que quantité d'auteurs grecs & latins parlant des Martyrs qui ont souffert sous Dece ou sous Valerien, les mettent presque tous sous ces deux Empereurs ensemble. Cela ne se trouve pas seulement dans les actes, dans les martyrologes, & dans des auteurs modernes ou peu considerables;] mais S. Opt. l. 5. p. 71. Optat dit que la persecution qui a esté sous Dece & sous Valerien, a esté figurée dans Daniel par un lion: & mesme S. Je- Hier. v. Paul. p. 237. b. rome dit que S. Paul ermite se retira dans le desert sous les per- v. ill. c. 83. p. 295. secuteurs Dece & Valerien, lorsque S. Corneille à Rome & S. Cyprien à Carthage repandirent leur sang pour J. C. & que S. a. Methode avoit souffert, selon l'opinion de plusieurs, sous Dece

Euf. l. 7. c. 10.  
p. 256. a.

& Valerien. [Cependant entre Dece & Valerien il y a eu l'empire de Gallus ; outre celui d'Emilien qui ne dura que trois mois : S. Cornille n'a souffert ni sous Dece ni sous Valerien, mais sous Gallus : il y avoit déjà plusieurs années que Dece estoit mort, lorsque S. Cyprien fut martyrizé:] & mesme l'Eglise avoit joui d'une profonde paix dans les premieres années de Valerien. [Pourquoi donc mettre tant de Martyrs sous Dece & Valerien ensemble ?

a.  
Cyp. ep. 8. p.  
224. f.

Il est vray que l'on met sous Diocletien ceux qui ont souffert sept ou huit ans depuis qu'il eut quitté l'Empire : quoique peut-estre mesme cette façon de parler ne soit pas bien autorisée des anciens. Mais il y a bien de la différence entre ces deux temps. Car Diocletien estoit toujours considéré comme le pere des Empereurs suivans : & la persecution fut toujours continuée par la force de ses edits, sans qu'il y ait eu que fort peu d'interruption ; de sorte qu'il n'y a point de difficulté à dire que c'estoit toujours la persecution de Diocletien. Ici au contraire, sans parler de Gallus qui n'eut l'Empire qu'en faisant petir Dece son predecesseur, quoi que secrètement ; nous savons que Valerien, bien loin de suivre les edits de Dece dans le commencement de son regne, favorisait au contraire les Chrétiens [plus que n'avoit fait aucun de ses predecesseurs.] Et quand il voulut recommencer la persecution, il publia des edits tous nouveaux, [comme nous le verrons en son lieu.

Après cela il semble qu'il n'y ait rien à dire, sinon que Saint Jerome n'a pas suivi en cette occasion non plus qu'en quelques autres, la verité la plus exacte de l'histoire. On peut dire que S. Optat a joint les deux persecutions de Dece & de Valerien, non qu'il ait cru que ç'ait esté la mesme ; mais par ce qu'ayant esté fort semblables, il a cru qu'elles avoient esté figurées par l'Ecriture sous la forme d'une mesme beste. Pour les nouveaux auteurs, ils peuvent avoir voulu suivre l'expression de S. Jerome ; & après tout, nous ne les prenons pas pour garants de la verité. Comme la distance des lieux unit dans nostre œil les choses qui sont peu éloignées les unes des autres ; il en est de mesme des intervalles du temps : & il ne faut pas s'étonner que 4 ou 5 ans n'aient pas suffi à ceux qui sont venus plusieurs siècles après, pour discerner deux persecutions tres différentes l'une de l'autre.

Il n'en est pas de mesme des anciens, qui voyant ces choses de plus pres, les voyoient aussi plus clairement : & ils ont si peu considéré la persecution de Valerien comme une suite & une

dependance de celle de Dece,] qu'elle est marquée comme une persecution distincte & toute nouvelle 'par Eusebe, par Saint Augustin, par S. Sulpice Severe, & par Orose, qui content celle de Dece pour la settieme, & celle de Valerien pour la huittieme. [S. Jerome mesme paroist avoir embrassé ce sentiment en d'autres rencontres. Car dans sa chronique il suit celle d'Eusebe;] & mesme dans son traité des écrivains ecclesiastiques, il dit que S. Cyprien est mort sous Valerien & Gallien dans la 8<sup>e</sup> persecution; & que S. Alexandre & S. Babylas ont souffert dans la 7<sup>e</sup> sous Dece.

Euf. ch. 1. Aug.  
civ. l. 18. c. 52. p.  
239. 2. a. Sulp. l.  
2. p. 150. Oros. l.  
7. c. 21. 22. p.  
214. d. 2. b.

Hier. v. ill. c.  
67. p. 290. d.  
c. 62. p. 289. a.

'Baronius rasche de justifier ceux qui mettent des Martyrs sous Dece & Valerien ensemble, parceque nous apprenons de Trebellius Pollio que Valerien fut fait Censeur sous Dece; & qu'entre les fonctions du Censeur il est marqué qu'il avoit l'autorité de faire des loix. Mais Valerien ne fut nommé Censeur par le Senat que le 27 d'octobre sous le Consulat des deux Deces, [c'est à dire à la fin de 251. "Il n'est point certain qu'il ait accepté cette dignité: & s'il l'accepta, ce ne fut que lorsque] l'arrest du Senat eut esté apporté [en Thrace] où il estoit avec Dece; [qui y mourut avant la fin de la mesme année. Ainsi il n'a pas fait grand exercice de cette charge sous son regne, s'il en a fait aucun, & sa censure n'a pas couronné beaucoup de Martyrs.] Baronius pretend qu'on mettoit son nom à la teste des loix avec celui de l'Empereur: [mais il auroit peine à en trouver aucune de cette nature dans le Code.

Bar. 253. § 140.  
141.  
Valer. v. p. 173.  
174.

Bar. 253. § 139.

Il y auroit quelque peu plus d'apparence de recourir à ce que nous verrons dans les histoires de quelques Martyrs, qu'il estoit Prefet de Rome sous Dece, & eut part en cette qualité à la persecution des Chrétiens. Mais avec cela on n'a jamais joint les Prefets de Rome; ni les autres magistrats, aux Empereurs, quand il s'est agi de marquer les persecutions: & on ne l'auroit pu faire au plus que pour les Martyrs de Rome ou des environs. Il y a bien de l'apparence que, hors peutestre S. Jerome, aucun des autres n'a point sceu que Valerien ait jamais esté ni Prefet de Rome, ni Censeur. Et ce qui marque visiblement que ceux qui le joignent à Dece, ne le font point par ces raisons, mais par une pure ignorance,] c'est qu'ils le nomment quelquefois Auguste avec Dece; ce que Baronius est obligé d'abandonner.

§ 139.

[Mais quand il y auroit eu quelque raison de joindre Valerien dans ce qui s'est fait du temps de Dece, il n'y en peut avoir aucune de nommer Dece après sa mort dans les Martyrs qui ont souffert sous Valerien.]

Oros. l. 7. c. 21.  
p. 214. d.

Orose donne quelque lieu de dire que les edits de Dece contre les Chrétiens, subsisterent encore après sa mort, & durèrent autant que la grande peste qu'on commence ordinairement sous Gallus; [ce qui comprendroit aisément le temps de la persécution de Valerien. Cela ne suffiroit pas néanmoins encore pour donner un bon sens à beaucoup d'auteurs. Mais il paroist que le vray sens d'Orose est de comparer la persécution & la peste dans l'étendue des lieux, & non dans celle du temps, & que comme Dece avoit persécuté les Chrétiens dans tout l'Empire, aussi toutes les provinces de l'Empire furent ravagées par la peste. Quand on pourroit luy donner l'autre sens, ce ne seroit que le faire tomber dans une erreur grossiere, étant certain, comme nous avons dit, que Valerien fit jouir les Chrétiens d'une entière paix dans les premières années de son regne; & que quand il renouvela la persécution, ce fut par des edits nouveaux, assez differens de ceux de Dece: & nous avons remarqué] qu'Orose mesme met deux persécutions différentes sous ces deux princes.

d'c. 22. p. 214. 2.  
b.

ARTICLE XI.

*Des SS. Abdon & Sennen, & des S<sup>tes</sup> Victoire & Anatolie.*

[N O U S avons dit en general que la persécution de Dece, qui fit beaucoup d'apostats, fit aussi beaucoup de Confesseurs & de Martyrs. S. Fabien qui estoit le chef de l'Eglise par sa dignité, le fut aussi apparemment de tous ceux qui souffrirent alors, ayant esté martyrisé des le 20 jan-

Buch. cycl. p.  
271.

vier de l'an 250.] Après sa mort S. Moysse & S. Maxime Prestres de Rome, & Nicostrate Diacre, furent mis en prison, & y demurerent longtemps, [avec S. Celerin, & quelques autres dont nous parlerons en un autre endroit. Il y en eut qui souffrirent plusieurs fois les tourmens; & S. Moysse fut enfin martyrisé sur la fin de l'an 251.

Boll. mars, t. 2.  
p. 27. d.

Bede, & plusieurs autres martyrologes mettent à Rome sous Dece le martyre de S. Abdon & de S. Senne ou Sennen, dont les noms sont tres illustres, quoique leur histoire soit peu connue. Ce qu'on en trouve de plus probable,] est ce que dit Florus, que c'estoient des Persans, qui étant venus à Rome, y furent tourmentez par divers supplices, & consommèrent enfin leur

1.

NOTE 4.

1. Florus, Usuard, Adon, Vandelbert &c.

martyre

martyre par l'épée. [Si cela se fit en la présence de Dece, comme le disent tous les autres, il le faut mettre en 250.]

'On marque que leurs corps furent enterrez d'abord dans Rome en la maison d'un Soudiacre nommé Quirin, où ils demeurèrent cachez, jusqu'à ce que les Saints mesmes les ayant revelez sous Constantin, ils furent levez de terre, & transportez sur le chemin de Porto dans le cimetiere de Pontien, qui a souvent esté appellé du nom de ces saints Martyrs; <sup>a</sup> & l'on y voit encore aujourd'hui leurs images qui sont fort anciennes, avec leurs noms. <sup>b</sup> Nous apprenons du calendrier de Bucherius, que des l'an 354, on faisoit leur feste en ce lieu le 30<sup>e</sup> jour de juillet, auquel elle est marquée dans tous les martyrologes latins, mesme dans ceux de S. Jerome, qui les mettent dans le mesme cimetiere. Le calendrier du P. Fronto, le missel de Thomasius, & le Sacramentaire de S. Gregoire, marquent aussi l'office de leur feste. Le dernier y met une Preface propre. Il y avoit une eglise de leur nom à Rome du temps d'Adrien I, qui la rétablit [vers l'an 780.]

'On pretend que Gregoire IV. transporta leurs corps du cimetiere de Pontien en l'église de S. Marc dans la ville, quoique d'autres disent que le Pape Damase les avoit donnez à S. Zenobe [de Florence des l'an 370 ou environ.] On dit aussi qu'ils ont esté transportez à S. Medard de Soissons, [& ils y sont demeurez selon l'ancien breviaire de Paris, jusqu'aux guerres des Huguenots qui les brulerent.

Si l'histoire des S<sup>tes</sup> vierges Victoire, & Anatolie nommée aussi Callisthene selon Pierre des Noels, "est veritable,] on les peut mettre entre les Martyres de Rome, quoiqu'elles aient souffert en d'autres endroits de l'Italie. Car on pretend que c'estoient deux filles de Rome, toutes deux Chrétiennes & sœurs selon S. Aldhelme, dont la seconde estoit fiancée à Tite Aurelien, & l'autre aussi fiancée à Eugene, ou au moins celui-ci la recherchoit, quoiqu'il sceut qu'elle estoit Chrétienne. Mais elle prit la resolution de demeurer vierge. Eugene qui le sceut, pria Anatolie de la voir pour la porter à ce qu'il desiroit d'elle. Anatolie le fit: mais bien loin de luy pouvoir persuader le mariage, Victoire luy persuada à elle mesme d'y renoncer. Eugene affligé d'une part de ne pouvoir epouser Victoire, & de l'autre de ce qu'Aurelien mesme qui estoit son ami, perdoit à cause de luy le mariage d'Anatolie, s'offrit de mettre celle-ci en justice comme Chrétienne. Mais Aurelien le pria de ne le pas faire, voyant

que cela iroit à faire mourir Anatolie, & à confisquer ses biens; & il luy conseilla d'obtenir de Dece que les deux filles leur fussent remises entre les mains. Dece l'accorda, & ils les menerent toutes deux dans leurs terres à la campagne, où ils leur firent souffrir la faim & beaucoup d'autres maux, sans pouvoir vaincre leur amour pour la chasteté. Elles firent, dit-on, divers miracles qui leur attirerent une grande veneration dans les lieux de leur exil, & elles y acquirent un grand nombre de vierges à J. C. Enfin elles y furent couronnées du martyre par ordre de Dece.

[Voilà en abrégé ce que porte leur histoire, que nous n'osons pas mettre au nombre de celles qui peuvent passer pour assurées.] Leurs noms se trouvent ensemble dans les martyrologes de S. Jerome au 10 de juillet. Bede, Ufuard, Adon, & les autres posterieurs les mettent séparément, S<sup>te</sup> Anatolie le 9 du mesme mois, & S<sup>te</sup> Victoire le 23 decembre. On croit que le lieu du martyre de la premiere est Thora dans le pays des Sabins, dont on ne voit plus aujourd'hui que de grandes ruines le long de la riviere de Turano dans l'Abruzze assez pres de Rieti, avec une eglise de la Sainte, frequentée par tous les peuples des environs; quoique son corps ait esté transporté à Subiaco [dans la Campagne de Rome,] selon Holstenius, ou selon Ferrarius en une ville qui porte son nom dans la Marche d'Ancone pres de *in Piceno.*  
1.

[Il paroist qu'elle a esté autrefois fort honorée à Rome, aussi bien que S<sup>te</sup> Victoire: & tous les martyrologes y marquent la feste de la derniere,] hormis ceux de S. Jerome qui la mettent dans le pays des Sabins. On croit en effet qu'elle souffrit en une ville de ce pays nommée autrefois Trebula Mutusca, & aujourd'hui Monte-Leone, à deux ou trois lieues de Thora & de la ville de Rieti. On y voit encore une très ancienne eglise de S<sup>te</sup> Victoire, & dans le cimetiere un ancien tombeau, dont elle fut tirée en 1156, pour estre mise sous un autel. Elle repose encore aujourd'hui dans cette eglise selon Holstenius. Ferrarius dit qu'elle est, [comme S<sup>te</sup> Anatolie,] dans une ville de la Marche d'Ancone qui porte son nom. D'autres pretendent l'avoir à Plaisance [sur le Po.]

1. à trois lieues de Fabriano au sud-est.



Flor. p. 651.

p. 654. 1. | Holst.  
mar. p. 300. 01  
Baud. p. 263. 1 |  
Bar. 9. jul. c.

Holst. mar. p.  
321.

4 Ferr. it. p. 419.

Flor. p. 651.

p. 654. | Holst.  
mar. p. 325. 326.

Ferr. it. p. 785.

NOTE 5.



## ARTICLE XII.

*De quelques Martyrs de Toscane.*

**B**ARONIUS conte encore entre les Martyrs de Rome les SS. Secondien, Verien, & Marcellin, dont nous avons des actes, [mais qui ont peu d'autorité.] On y peut néanmoins remarquer que ces Saints ayant esté d'abord des principaux ministres de la persecution, furent touchez en voyant la constance avec laquelle les Chrétiens aimoient mieux souffrir la mort la plus cruelle pour le nom de J.C, que de jouir de tous les plaisirs de la vie en obeissant aux persecuteurs. Ils jugerent qu'un effet si extraordinaire ne pouvoit venir que de quelque grande cause, & se trouverent ainsi disposez à embrasser le Christianisme. On ajoute que la quatrieme eglogue de Virgile y contribua aussi. Ils souffrirent de grands tourmens à Rome par ordre de Dece, & de Valerien qui estoit alors, dit-on, Prefet de la ville. Ils en souffrirent d'autres ensuite dans la Toscane, où Promote Consulaire leur fit enfin trancher la teste; & où les Eglises de Toscanelle, de Civita-Vecchia, & de Corneto, les honorent encore aujourd'hui comme leurs patrons. On en fait la feste le 9 d'aoust, auquel leurs noms se lisent dans Norker, Ufuard, & d'autres martyrologes. Ils sont aussi dans ceux qui portent le nom de S. Jerome, où on leur joint un S. Xyste [dont nous n'avons pas d'autre connoissance.

Bar. 253. § 29.  
Sur. 9. aug. p.  
92 | Vinc. B. I.  
II. c. 50. § 1. p.  
429.

Ferr. it. p. 496.

Flor. p. 471.  
472.

Puisque ces Saints nous ont fait entrer dans la Toscane, nous dirons que l'Eglise de Florence honore le 25 d'octobre comme son protecteur, S. Miniat martyrized sous Dece, selon Ufuard, & selon ses actes, [dont nous n'osons rien rapporter, parce que leur style donnant lieu de croire qu'ils sont assez nouveaux, ils commencent de plus par une fausseté grossiere,] en disant que S. Sixte & S. Laurent ont aussi souffert sous Dece. [Tout le corps des actes n'est que prodiges peu ou point probables.] Ferrarius rejette comme absolument faux un miracle attribué à ce Saint par Pierre des Noels. Il y a une eglise & un monastere de S. Miniat à Florence, & dans le pays une ville qui porte le mesme nom. Sigebert dit qu'en l'an 969, Thierrî Evesque de Mets transporta de Florence en l'eglise de S. Vincent de Mets le corps de S. Miniat Martyr.

Ferr. it. p. 670.

Sur. 25. oct. p.  
383.

Ferr. p. 671 | P.  
de N. l. 9. c. 108.  
p. 188. 2.

Bar. 25. oct. d.

Ufuard, Adon, & plusieurs autres martyrologes, marquent le

Flor. p. 574-  
576 Ferr. p. 334  
P. de N. l. 9. c.  
30. p. 96. 4.

Tt ij.

NOTE 7.

Sicelides  
Musa.



S. Felicien comme son Apôstre, son Evesque, & son patron. 'Bollandus donne sa vie de trois manieres, [toutes trois nouvelles, & pleines de choses infoutenables.] Ughellus ne nous en apprend rien de meilleur. [Ainsi tout ce que nous en pouvons dire, c'est qu'on tient qu'il a esté martyrizé du temps de Dece.] 'Sigebert dit que Thierri Evesque de Mets transporta son corps en son eglise de S. Vincent vers l'an 969. D'autres disent qu'il est à Minden dans la basse Saxe, où il fut apporté par les soins d'Haimon vingt-sixieme Evesque de ce lieu. On y fait la feste de cette translation le 20 d'octobre.

'On honore encore à Foligni le 23 de janvier S<sup>te</sup> Messaline, comme une sainte vierge martyrizée en ce lieu sous Dece. Bollandus n'en donne rien qu'une vie écrite 'après l'an 1613, où l'on commença à en faire la feste. Elle porte que le 13 decembre 1599, on trouva son corps en terre, avec une ancienne inscription qui marquoit que c'estoit le corps de S<sup>te</sup> Messaline, [sans y ajouter aucun titre.] On assure qu'on sentit une excellente odeur en le decouvrant, & qu'il s'y est fait divers miracles. [Ferrarius ne parle point de cette Sainte.]

'On tient que la ville de Ravenne fut honorée par la constance de S<sup>te</sup> Fusque fille de qualité, qui reconnoissant la vertu de J. C, dans le courage des Martyrs, embrassa la foy à l'age de quinze ans, & y attira S<sup>te</sup> Maure<sup>n</sup> sa gouvernante. Elles souffrirent d'abord la persecution domestique, mais violente que leur fit le pere de Fusque, & ensuite les tourmens & la mort mesme que leur fit endurer le gouverneur Quintien. On ajoute que des mariniers enleverent leurs corps, & les porterent à la ville de Sabrate dans l'Afrique Tripolitaine; où ils demurerent jusqu'à ce que le pays ayant esté desolé par les payens, [c'est à dire sans doute par les Sarrazins,] un nommé Vital les enleva & les porta à Torcello pres de Venise, où le siege episcopal d'Altino a esté transferé. 'On y conserve encore leurs corps avec honneur dans l'eglise cathedrale qui est dediée sous leur nom. Les nouveaux martyrologes en marquent la feste le 13 de fevrier. [Nous souhaiterions que leur histoire fust plus assurée qu'elle ne peut estre, n'ayant esté écrite au plustost qu'à la fin du VII. siecle.] 'Elle ne marque pas mesme sous quel Prince leur martyre est arrivé: & on ne voit pas que Rubeus, Baronius, & plusieurs autres modernes qui la mettent sous Dece, en aient eu aucun fondement considerable.

'Baronius ne cite non plus que l'autorité de Pierre des Noels,

p. 581-588.

Ugh. t. I. p. 734.

Boll. 24. jan. p. 588, 583.

23. jan. p. 453. 454.

p. 454-455.

13. feb. p. 647-649 | Ferr. it. p. 94 | P. de N. l. 3. c. 119. p. 47. 4.

Baudr. p. 275.

Boll. 13. feb. p. 646. c. 4 d.

f. 647. a.

Bar. 20. oct. a.

Ferrat. p. 657. pour mettre sous Dece S. Maxime Diacre, qu'Ufuard dit avoir souffert dans le pays d'Avia 'ville ruinée, auprès de laquelle on a basti celle d'Aquila dans l'Abruzze. [Nous souhaiterions que Baronius nous eust donné] les actes qu'il dit en avoir eus. Car selon ce que Ferrarius raporte de ce Saint, ils peuvent estre assez beaux, [pourvu neanmoins qu'ils ne contiennent pas tout] ce que dit Pierre des Noels. <sup>a</sup> On marque la feste de ce Saint le 19 & le 20 d'octobre. <sup>b</sup> Baronius a eu une histoire de la translation de son cops en Allemagne par l'Empereur Othon, vers l'an 969.

P. de N. l. 9. c. 85.  
p. 185. 2.  
<sup>a</sup> Ferr. p. 657.  
<sup>b</sup> Bar. 20. oct. 2.



## ARTICLE XIV.

*Des Martyrs de Sicile & d'Espagne: De S. Amarand, & de S. Bassé.*

[LE martyre de <sup>V. fontitre.</sup> S<sup>te</sup> Agathe dans la Sicile sous le gouverneur Quintien, a esté extrêmement celebre.] Le 10 de may on honore à Leontini dans la mesme isle S. Alphée, S. Philadelphé, & S. Cyrin, 'que tous les modernes croient avoir souffert sous Dece, quoiqu'on n'en ait pas de preuves considerables: [& il vaudroit peuteestre mieux les mettre sous Valerien.] Ils sont moins celebres parmi les Latins que parmi les Grecs. Bollandus en donne en grec & en latin une tres longue histoire, rien que pour montrer de quoy sont capables les faiseurs de romans spirituels, & surtout les Siciliens. 'Car il soutient que ce n'est qu'une longue fable: '& il en donne plusieurs raisons, [dont nous avons cru nous devoir contenter.] <sup>c</sup> Baronius avoit déjà remarqué qu'il y falloit corriger diverses choses.

Boll. 10. may, p. 502.  
p. 503. d.  
p. 502.  
p. 506.  
may, t. 1. p. 14. 2.  
10. may, p. 503-506.  
<sup>c</sup> Bar. 10. may, f.

[Nous ne voyons pas moyen de faire un meilleur jugement de l'histoire de S. Nicon martyrized en Sicile avec quelques autres.] 'Bollandus qui l'avoit donnée d'abord comme authentique & originale, <sup>d</sup> en a eu regret depuis, avouant que c'est une piece sur laquelle on ne peut rien appuyer, & dont toutes les circonstances sont fabuleuses. 'Les Grecs font un grand office de ce Saint le 23 de mars. On croit qu'il est mesme honoré par les Egyptiens & par les Arabes; & Baronius l'a mis dans le martyrologe Romain. 'Bollandus tient qu'il a souffert avec ses compagnons pres de Tadormine sous Dece en 250, parcequ'il est dit que Quintien [qui fit mourir S<sup>te</sup> Agathe,] fut celui qui le condamna.

Boll. 23. mars, p. 442.  
<sup>d</sup> may, t. 1. p. 19. 1.  
23. mars, p. 443. b. c.

p. 444. b.

[Nous avons peu de Martyrs en France qu'on sache y avoir.

P. de N. l. 9. c. 86. p. 187. 4.

1. 'Pierre des Noels dit *apud Ambrusensem provinciam*, au lieu d'*Arvensem*.  
2. *Se Mariam Deigeniticam habere sponsam*,

Y. son titre. souffert sous Dece. Beaucoup de personnes le disent de S. Saturnin de Toulouse. Mais puisque ses actes dont nous n'avons garde de nous éloigner, nous apprennent que cette ville ne commença à l'avoir pour Evêque qu'en 250, [sous Dece me]me, & qu'il y avoit basti une eglise, [on peut assurer qu'il n'a souffert au plustost que dans la persécution de Valerien.]

Sur. 29. nov. p. 651. § 1.

On met sous Dece le martyr de S. Amaranth ou Amaranthe qui souffrit à Albi dans le Languedoc, & fut enterré pres de la ville en un lieu nommé Viance, d'où il a esté transferé dans la cathedrale le 26 de septembre 1404. [Usuard, Adon, & d'autres martyrologes marquent sa feste le 7 de novembre.]<sup>c</sup> Saint Gregoire de Tours cite ses actes, [que nous n'avons point. Ils n'estoient pas originaux,] puisqu'on y apprenoit comment son tombeau après avoir esté longtemps caché, fut decouvert, & apparemment d'une maniere miraculeuse. Il estoit dans une grotte, en un lieu qui demeura quelque temps desert à cause des ravages des ennemis, [c'est à dire sans doute des Vandales, des Gots, & des autres barbares qui coururent les Gaules au commencement du V. siecle.] Les peuples des environs ne laissoient pas de venir honorer le tombeau du Saint : Ils y attachoient des cierges, qui s'allumoient d'eux mesmes, selon S. Gregoire de Tours, tant que le lieu demeura sans habitans. Il s'y faisoit souvent plusieurs autres miracles. S. Eugene Evêque de Carthage banni à Albi [à la fin du V. siecle,] par Huneric Roy des Vandales, voulut venir mourir sur le tombeau de S. Amaranthe, & après y avoir longtemps prié, y rendit l'esprit.

Bar. 7. nov. c. P. de N. l. 10. c. 35. p. 195. 2. a Gr. T. gl. M. c. 57. p. 130. b Vandelbert. c p. 131. 132.

On met aussi sous Dece le martyr de S. Basse honoré dans le martyrologe Romain le 5 de decembre, avec la qualité d'Evêque de Nice sur le Var [en Provence. Nous n'en trouvons rien d'ancien, si l'on ne veut dire que c'est] S. Basse Evêque & Martyr fort celebre, dont parle une oraison faite le jour de sa feste [par S. Chrysofome, ou par quelque autre Evêque d'Orient. Mais en ce cas il aura plustost esté Evêque de Nicée en Bithynie que de Nice en Provence.] Nous en avons des actes [qui n'ont pas toutes les marques de certitude que nous pourrions desirer.] Ils disent que le bruit de la persécution de Dece ne l'empeschant point de faire ses fonctions episcopales avec plus de force qu'auparavant, Perennius gouverneur du pays l'envoya prendre; qu'il se presenta luy mesme aux soldats, répondit avec courage aux menaces qu'on luy fit, souffrit divers tourmens, fut jetté dans un feu dont Dieu le delivra, & eut enfin tout le corps

p. 132.

c. 58. p. 132. 133.

Chry. t. 5. h. 70. p. 869. d.

NOTE 10.

Ugh. t. 4. p. 1544. 1545.

&c.

percé de deux grands cloux [ou plutost de deux broches] depuis la teste jusqu'aux piez. 'On pretend que son corps a esté trouvé depuis peu<sup>d</sup> dans la Campagne de Rome.

p. 1545.

Boll. 23. feb. p. 361.

p. 362.

p. 361. c.

c.

'L'Eglise d'Espagne honore beaucoup S<sup>c</sup>e Marthe vierge, qu'on croit avoir souffert le martyre à Astorga sous le Proconsul Paterne, & en la mesme année que Dece mourut, c'est à dire en 251. 'On en a une histoire fort courte, [mais qui est visiblement trop nouvelle pour faire une grande autorité.] 'On croit que son corps est encore dans l'abbaye de Fera au diocese d'Astorga, dont l'eglise porte son nom. 'On fait sa feste le 22 & principalement le 23 de fevrier.

## ARTICLE XV.

*De S. Mercure, de S. Lucien & S. Marcién, & de quelques autres Martyrs d'Orient.*

[**N**OUS aurions beaucoup de choses à dire des Martyrs d'Afrique : & c'est pour cela que nous aimons mieux en faire un titre particulier. 'Nous reservons aussi ceux d'Egypte pour estre un ornement de l'histoire de S. Denys d'Alexandrie leur saint pasteur.

v. S. Map. palique § 1.

On a déjà parlé de ce qu'on fit souffrir à 'Origene dans la ville de Cesarée metropole de la Palestine, en s'efforçant non de le faire mourir, mais de lasser sa patience par la longueur des supplices. S. Alexandre Evêque de Jerusalem fut retenu en prison dans la mesme ville de Cesarée jusqu'à ce qu'il y mourut vers la fin du regne de Dece.]

v. son titre § 25.

Ferr. it. p. 773.

'Ferrarius fait une grande histoire des tourmens qu'on fit souffrir aussi dans Cesarée à une sainte vierge nommée Albine. Mais il commence par dire que Dece estoit alors en cette ville, [dont on peut assûter qu'il n'a pas seulement approché depuis qu'il a esté Empereur.] Il ajoute que le corps de la Sainte mis dans un vieux vaisseau, arriva heureusement sur les costes de Formies [dans la Campanie,] où les Chrétiens l'enterrent, & qu'il fut depuis transporté de là à Gaiete. Il tire tout cela de ses actes manuscrits qui se gardent en cette derniere ville. 'Baronius cite aussi ses actes qu'il avoit eus de la mesme Eglise de Gaiete. Il l'a mise à Formies le 16<sup>e</sup> jour de decembre.

Bar. 16. dec. c.

1. ou dans la terre de Labout : *apud Moranum; Campania.* Je ne trouve point ce *Moranum* dans Baudrand.

Puisque

'Presque tout ce que Ferrarius dit de S<sup>te</sup> Albine se trouve dans les longs actes que Mombritius a donnez de S<sup>te</sup> Reparate vierge de 12 ans, qui souffrit aussi à Cesarée en Palestine : & Dece ne manque pas de s'y trouver present partout.' Baronius en cite d'autres actes encore plus amples. On en fait le 8 d'octobre, auquel les additions d'Ufuard & d'Adon marquent une S<sup>te</sup> Reparate vierge. Celles du martyrologe de Bede la mettent à Cesarée en Palestine.

MS. p. 621-626.

Bar. 8. oct. b.

Boll. mars, t. 2. p. 34. d.

V. Philippe § 2.

V. son titre.

[Le courage avec lequel S. Babylas Evêque d'Antioche<sup>a</sup> avoit obligé l'Empereur Philippe à se soumettre à la penitence, fut recompensé par le martyre qu'il souffrit<sup>b</sup> en mourant sous Dece dans la prison.]

'Les Grecs font le 5 de novembre un office solennel de S. Galation ou Galaçtion & S<sup>te</sup> Episteme sa femme, qu'ils disent avoir souffert le martyre sous Dece. Le martyrologe Romain les met à Emese en Phenicie, d'où Galation estoit originaire selon les Grecs. [S'il en faut croire ses actes<sup>c</sup> qui sont de Metaphraste, il s'estoit retiré avec sa femme dans des solitudes pres du mont Sina, où ils furent arrestez pour estre menez au juge. On ne marque point quel fut le lieu de leur martyre.

Men. p. 271. Caniff. t. 2. p. 203. Ugh. t. 6. p. 124.

NOTE II.

On verra dans un titre particulier l'histoire de S. Polyeucte, qu'on dit avoir souffert le martyre à Melicine dans la petite Armenie sous Dece ou sous Valerien.]

'Les Grecs honorent encore solennellement le 25 de novembre S. Mercure, qu'ils disent avoir porté les armes sous Dece, & avoir ensuite esté decapité par son ordre à Cesarée en Capadoce.<sup>a</sup> Nous en avons des actes, [qui contiennent assez de particularitez pour croire qu'ils ont esté faits sur quelque histoire ancienne. Mais ils sont meslez de tant d'evenemens faux ou visiblement fabuleux, que nous n'oserions y rien fonder, non plus que sur les Ménéées des Grecs, & sur Pierre des Noels qui les ont suivis.] Ils portent le nom de Metaphraste,<sup>b</sup> dont on croit néanmoins qu'ils ne sont pas. [Ils en ont les faits, mais non le style.] Baronius dit qu'il a eu d'autres actes du mesme Saint.

Men. p. 395-405. Ugh. t. 6. p. 114. c. P. de N. l. 10. c. 106. p. 207-3. 45. Sur. 25. nov. p. 524.

Bar. 25. nov. d. b All. de Sym. p. 120. Bar. 25. nov. d.

V. Julien § 27.

'La chronique d'Alexandrie, & d'autres ensuite disent<sup>c</sup> que S. Basile apprit la mort de Julien l'apostat dans une revelation, où il vit J. C. qui commandoit à S. Mercure de l'aller tuer. [Une histoire manuscrite qui paroist originale; nous apprend qu'on apporta le 26 d'août 768, à Benevent, les reliques d'un Saint qu'on pretendoit estre ce saint Martyr. On les avoit tirées d'une ville voisine où l'on tenoit qu'elles avoient esté apportées

d] Chr. Al. p. 692. 694.

de Constantinople environ cent ans auparavant.

Le Christianisme que S. Gregoire Thaumaturge avoit si heureusement planté à Neocesaree dans le Pont, y fut arrosé par le sang de S. Troade.]

V. S. Greg.  
Thaum. § 9.

Florent. p. 955.

Boll. mats. t. 1.

p. 36. 2. b.

4 Act. M. p. 154.

§ 7. 5.

p. 151. § 1.

§ 2.

Ibid.

§ 3.

'Les anciens martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, & après eux [Florus,] Raban, & quelques autres, marquent le 26 d'octobre à Nicomedie, les SS. Lucien, Marcien, Flore, Heraclé, Tite, & un autre Flore, qui furent brulez, dit Florus, sous l'Empereur Dece & le Proconsul Sabin. Nous trouvons la mesme date & le mesme supplice dans des actes que Mombricitus a donnez, mais qui ne parlent que de S. Lucien & S. Marcien. ["Quoi qu'ils n'aient pas toute l'autorité des actes originaux, neanmoins l'histoire en est assez belle & assez edifiante pour en donner ici un abrégé.]" Ils portent donc que ces Saints dans leur premiere vie estoient tres zelez pour le paganisme, abandonnez à toutes sortes de vices, & des professeurs publics des sacrileges de la magie. Mais Dieu voulut faire voir en eux qu'il se plaist [quelquefois] à donner sa grace à ceux qui en sont les plus indignes, [pour en faire mieux voir la puissance.]

NOTA 12.

'Ils conceurent une passion criminelle pour une vierge Chrétienne, & afin de se satisfaire ils employèrent par la magie tout ce que les demons ont de force. Mais leur force se trouva foible contre une vierge qui n'aimoit que Dieu, qui le servoit avec fidelité, & qui passoit les nuits en veilles & en oraisons. Ils furent contraints d'avouer à ceux qui les employoient, qu'ils pouvoient tout sur ceux qui ne connoissoient pas Dieu, mais qu'ils ne pouvoient rien sur ceux qui estoient défendus par J. C. crucifié pour le salut de tous les hommes.

'Cette confession que la verité tira du pere du mensonge, toucha Lucien & Marcien; ils se resolurent à adorer celui que ceux mesmes qu'ils adoroient reconnoissoient pour leur maître: & la grace se repandant avec surabondance où il y avoit eu une abondance de peché, ils brulerent au milieu de la ville tous leurs livres de magie, declarant publiquement, [comme ils le pouvoient sous Philippe,] qu'ils ne vouloient plus servir que le vray Dieu, qui leur avoit fait connoistre la vanité de la magie & du culte des demons. Ils receurent ensuite le baptesme, & ayant abandonné tous leurs biens, ils se retirerent dans des lieux solitaires, où ils ne songeoient qu'à affliger leurs corps par diverses austeritez, & par le jeûne, ne prenant que de trois jours l'un du pain & de l'eau: & lorsqu'ils venoient à l'Eglise, ils

secreta.



y confessoient toute leur premiere vie. 'Après avoir ainsi effacé § 4.  
les impressions mesmes de leurs crimes, & s'estre fortifiez dans  
la grace,] ils commencerent à prescher J.C. avec le mesme zele  
qu'ils l'avoient combatu auparavant, & avec d'autant plus  
d'efficace, qu'on savoit qu'ils luy avoient esté plus opposez.

'La persecution de Dece arriva sur cela. On ne manqua point *Ibid.*  
d'arrester les Saints, '& Sabin Proconsul [de la Bithynie,] leur §  
demandant de quelle autorité ils preschoient J. C, Lucien ré-  
pondit, Tout homme [qui a de la charité,] ne demande qu'à  
» retirer ses freres de l'erreur: 'ce que Marcien confirma par § 6.  
l'exemple de S. Paul. Comme ils relevoient la puissance de J.C.  
& que Sabin leur eut demandé pourquoi donc il les avoir laissé  
» tomber entre en ses mains; Puissiez vous, luy dirent les Saints,  
» recevoir la grace & la lumiere pour comprendre combien J.C.  
» est grand, & combien sont grandes les faveurs qu'il fait à ceux  
» qui le suivent. Mais ces faveurs sont pour une autre vie, où il  
» promet une felicité veritable & eternelle à ceux qui auront  
» meprisé la bassesse des choses presentes, & qui auront combatu  
» fidelement contre le demon.

'Ces grandes veritez passerent dans l'esprit de Sabin pour des *Ibid.*  
bagatelles. Il menaça les Saints des plus cruels tourmens s'ils  
n'obeissoient à l'edit des Empereurs; & eux ayant répondu  
qu'ils estoient prests à tout souffrir plurost que de s'exposer aux  
feux eternels; il les condanna a estre brulez. Ils rendirent § 7.  
graces à Dieu, qui leur faisoit la faveur de souffrir pour luy  
après qu'ils s'en estoient rendu si indignes; & furent jettez dans  
le feu, où ils consommèrent leur holocauste 'le 26 d'octobre. § 8.

---

## ARTICLE XVI.

*De S. Tryphon, S. Respice, & S<sup>te</sup> Nympha.*

**L**E principal office des Grecs le premier jour de fevrier, est *Men. r. feb. p. 31*  
de S. Tryphon, qu'ils disent avoir souffert à Nicée dans la *Ugh. t. 6. p.*  
persecution de Dece sous le gouverneur Aquilin. [Nous n'ose- *1205. c.*  
rions neanmoins nous arrester à ce qu'il en disent, ni à ce qu'on  
en trouve soit dans Surius, soit dans Vincent de Beauvais.] Mais *Sic. san. t. i. n. p.*  
depuis quelques années on nous en a donné des actes <sup>122.</sup> citez  
par Baronius, [ & qui assurément valent beaucoup mieux que *a. Bar. 10. nov.*  
tout ce que nous en avions eu auparavant. C'est pourquoi on  
ne fera pas fasché de voir ici une partie de ce qu'ils contiennent.

Ils joignent à S. Tryphon un autre martyr nommé Respice, que nous ne connoistrions presque point dutout sans cela.]

Sic. fan. t. 1. n. p.

123. 2. c.

a. 1. a.

Geo. fac. p.

260.

§ Sic. fan. p. 123.

r. 2.

c. 2. c.

§ p. 123. 1. 2. c.

'Ces deux Saints estoient Phrygiens de race, <sup>a</sup>natifs d'un village nommé <sup>b</sup>Sanfore dans le territoire d'Apamée ville de la province de Bithynie, dont le nom se lit dans le Concile de Calcedoine. <sup>b</sup>Leur <sup>a</sup>naissance estoit honneste, sans avoir néanmoins apparemment rien de relevé. <sup>c</sup>Ils estoient encore fort jeunes lorsqu'ils eurent l'honneur de souffrir pour J. C. <sup>d</sup>Et néanmoins il y avoit déjà quelques années qu'ils eclatoient par les dons & les graces extraordinaires que Dieu avoit mises en eux, aussibien que par leurs vertus : en sorte qu'ils estoient vraiment dignes du Dieu des Chrétiens. Ne pouvant donc pas demeurer cachez ; lorsque Dece fut arrivé à l'Empire, ils furent bientost deferez au Gouverneur de la Bithynie, nommé Tib. Gracchus Claudius Aquilinus, & arrestez par Fronton & par quelques gardes qui avoient ordre du Gouverneur de chercher les Saints. Ce Fronton est qualifié <sup>e</sup>Irenarque, [\*ce qui répond à peu pres à nos Prevosts des Maréchaux.]

1.

*ingenuis natalibus.*

p. 123. 1. 1.

p. 123. 1. 2.

1. c.

'Tryphon & Respice furent aussitost chargez de chaines, & menez à Nicée devant le Gouverneur, qui estant alors occupé à d'autres affaires, se contenta de les faire mettre en prison. Mais quelques jours après il les fit amener devant son tribunal, où les Saints parurent tout ardens du feu du S. Esprit, & confessèrent la verité non seulement sans crainte, mais avec une constance & un courage extraordinaire. 'Lorsqu'on leur demanda quel estoit leur état & leur fortune, Des Chrétiens, répondit Tryphon, ne connoissent point de fortune, sachant que c'est l'ordre de Dieu qui regle tout. Un officier leur dit [pour les epouventer,] que selon le commandement de l'Empereur, ceux de leur sorte estoient brulez vifs s'ils ne sacrifioient aux dieux : & Respice témoigna que c'estoit là leur plus grand desir. Aquilin leur disant, [comme pour les flater,] qu'ils paroissoient avoir assez d'age pour savoir ce qu'ils faisoient, & ne manquer pas d'esprit ; Oui, dit Tryphon, nous sommes sages, parceque nous suivons J. C. Nous souhaitons d'arriver à la perfection de cette sagesse, & pour cela d'aller jusqu'au bout dans le combat que nous avons entrepris.

*pacis princeps.*

<sup>e</sup>V. S. Polycarpe § 6, 7.

“

p. 123. 1. a.

b,

'Aquilin n'en pouvant tirer autre chose, commanda qu'on leur donnast la question [avec des ongles de fer selon Vincent de Beauvais.] Des qu'ils entendirent cet ordre, ils quitterent

1. Campade dans Vincent de Beauvais, l. 11. c. 47. p. 428. 1.

eux mesmes leurs habits; & durant trois heures que dura cette cruelle torture, jamais ils ne dirent un mot [pour se plaindre,] parceque leur cœur estoit tout possédé de la crainte du Seigneur; & ils n'ouvrirent la bouche que pour menacer le juge de la toute-puissance de Dieu, & des supplices dont il punira les adorateurs des idoles.

i. Le Gouverneur se leva ensuite pour aller à la chasse, & ordonna qu'on laissast cependant les Saints exposés à un frimas tres froid qui tomboit alors; de sorte que leurs piez s'ouvrirent & se fendirent en divers endroits. Aquilin à son retour se les fit encore amener, & leur demanda s'ils ne vouloient point enfin *castificari.* "devenir plus sages? Et Tryphon luy répondit que c'estoit à quoy ils travailloient sans cesse par le culte continuel qu'ils rendoient à Dieu. Il les renvoya ensuite en prison en leur faisant de grandes menaces s'ils ne cedoient à sa volonté.

Il passa quelques jours à aller visiter les villes de la province; *Ibid.* d'où estant revenu à Nicée, il tascha d'affoiblir les Saints par de fausses marques d'estime & d'amitié: & comme il les con- *2. a.* juroit d'avoir pitié de leur jeunesse, & de prendre soin d'eux » mesmes, Tryphon luy fit cette réponse: Nous ne saurions mieux » faire ce que vous nous conseillez, qu'en demeurant inbranla- » bles dans la confession de J. C. Aquilin se mit alors en colere, leur fit ficher des cloux dans les piez, & en cet état les fit traîner par le milieu de la ville en un temps tres fascheux & un froid extreme. Mais le diable n'eut jamais la force de vaincre ceux que Dieu fortifioit de plus en plus; & les Saints protestèrent qu'ils estoient avec ces cloux, comme s'ils eussent eu la chaussure la plus commode. On les fouetta ensuite jusqu'à lasser les boureaux. On les déchira avec des ongles de fer; & on *b.* appliqua à leurs costez des torches ardentes.

Les actes portent qu'il parut alors un Ange, qui fit tomber les *Ibid.* boureaux à demi morts de frayeur, & donna un nouveau courage aux Martyrs en leur mettant des couronnes sur la teste: [ & on dit à peu pres la mesme chose des quarante Martyrs de Sebaste. Les deux Saints d'autant plus humbles que Dieu les glorifioit » davantage,] dirent alors en elevant les yeux au ciel, Seigneur » J E S U S, Que le diable ne nous surmonte point; mais exaucez » nous, & faites nous achever nostre course, afin que vous com- » batiez en nous, & que vous vainquiez en nous.

1. Il semble mesme qu'on les ait menez à la chasse liez à la queue des chevaux, comme on le lit dans Vincent de Beauvais.

c.

'Aquilin continua à les faire tourmenter, & eux à souffrir avec un courage qui les rendoit insensibles à tous les tourmens. Il voulut encore les prier d'avoir pitié de leur jeunesse; & Respice luy répondit avec une force digne d'un Martyr, en luy protestant que jamais ils ne se rabaisseroient à adorer du bois & des pierres.

libid.

'Le lendemain ils furent de nouveau battus tres longtemps & tres cruellement avec des fouets armez de plomb: & enfin Aquilin ne pouvant plus arrester la colere qui le transportoit, prononça la sentence par laquelle il les condamna à avoir la teste tranchée. 'Les saints Martyrs accepterent avec joie cet injuste arrest, & donnerent tres volontiers leurs testes aux boureaux, en recommandant leurs ames à J.C.

p.124.1.2.

2.2.

'Lorsque Dieu eut rendu la paix à l'Eglise, les Prelats du Seigneur consacrerent solennellement une eglise [sur leur tombeau,] & ils y offrirent le mystere de nostre redemption, en recommandant leurs ames à la protection de ces saints Martyrs.

p.123.1.c|2.2.

'Ils souffrirent selon ce que nous avons dit, durant les froids & les glaces de l'hiver: [ce qui se raporte fort bien au premier de fevrier,] auquel les Grecs font la feste de S. Tryphon. [Mais ce seroit bientost de le mettre des l'an 250, son martyre ayant mesme duré quelque temps. Sa grande jeunesse suffit pour ne le pas confondre avec] 'Tryphon' auteur ecclesiastique disciple d'Origene: [& rien ne porte à croire que ce soit le mesme.]

Menza, p.8.  
&c.

Hier.v.ill.c.57.

Codi.ori.C.p.  
50.c.Proc.xdi.l.1.c.  
9.p.22.c.d.  
4.Cang.de C.  
l.4.p.140.

Men.1.feb.p.8.

All.de Sim.p.  
93.99.

Bar.10.nov.2.

'Codin marque deux eglises de S. Tryphon à Constantinople, basties l'une par Justinien, & l'autre par Justin son successeur. 'Procopie parle de la premiere, qui estoit extremement ornée & enrichie. Mais quelques uns pretendent qu'elle a esté fondée d'abord par un particulier nommé Isidore, qui donna pour cela sa maison & beaucoup de terres: & on trouve en effet un Abbé de S. Tryphon à Constantinople, quelques années avant le regne de Justinien. 'Les Grecs dans leurs Ménées disent qu'on faisoit la feste de S. Tryphon dans sa chapelle qui estoit dans l'eglise de S. Jean l'Evangeliste. 'Leo Allatius parle de deux eloges de ce Saint faits par l'Empereur Leon & par Theodore Lascaris Ducas.

'Quelques Latins marquent aussi la feste de S. Tryphon, mais le 10 de novembre, & ils y joignent non seulement S. Respice qui a esté le compagnon de son martyre, mais encore une sainte vierge nommée Nynpha. On croit que cela vient de ce que leurs corps sont ensemble à Rome dans l'eglise du S. Esprit.

v.Origene  
§ 26.

[Mais on ne sçait point sans doute quand les corps de S. Tryphon & S. Respice ont pu estre apportez d'Orient à Rome, puisque Baronius n'en dit rien.]

'Pour S<sup>te</sup> Nympha, Pierre des Noels pretend qu'ayant esté convertie par un miracle qu'il ajoute aux actes de S. Tryphon & S. Respice, elle eut la teste tranchée avec eux. [Mais il est clair qu'il n'a point sceu dutout la veritable histoire de ces Saints. Ainsi nous ne voyons rien qui nous empesche de suivre] le sentiment de Baronius, qui croit que c'est une Sainte de Palerme en Sicile, dont il cite differens actes. 'Le Pere Cajetan nous a donné ceux de ces actes qu'il a jugé les meilleurs : & les autres n'en sont guere differens que dans l'expression. [Mais ceux qu'il donne n'ont aucun air d'antiquité, ni pour le style ni pour les faits, qui souvent n'ont pas mesme l'apparence de la verité:]' & on y trouve<sup>1</sup> quelques noms de lieux qui sont fort modernes. 'Cajetan mesme en abandonne quelques endroits, ajoute, dit-il, par quelque autre. [Ainsi tout ce que nous croyons en pouvoir tirer,] c'est que cette Sainte s'enfuit de Sicile avec S. Mamilien Evesque de Palerme, & vint se retirer en une ville maritime de Toscane nommée Suane, où l'on trouve encore le tombeau & l'epitaphe de S. Mamilien dans une eglise de son nom. [Cette fuite d'un saint Evesque qui abandonne son diocese, peut donner lieu de croire que luy & S<sup>te</sup> Nympha ont vécu non sous les Empereurs payens, comme il le faut dire selon les actes de S<sup>te</sup> Nympha, mais vers le V. siecle, durant les ravages des Vandales & des Gots, qui bannissoient souvent les Evesques Catholiques, ou les reduisoient à s'enfuir avec leurs peuples.

'On fait la feste de S. Mamilien le 16 de juin, ou le 5 de septembre selon <sup>a</sup>Ferrarius, qui marque encore differentes opinions sur le lieu où il est mort. 'S<sup>te</sup> Nympha mourut aussi à Suane selon qu'on explique ses actes, quelque temps après S. Mamilien, & on croit avoir son corps à Rome dans l'eglise de S<sup>te</sup> Marie sur le mont Cœlius, où l'on dit qu'il a esté apporté en 1098, avec une partie de celui de S. Mamilien. On en a tiré une partie du chef de S<sup>te</sup> Nympha, qu'on a transportée à Palerme en l'an 1593, [ce qui n'empesche pas] qu'on n'ait aussi [une partie de] ses reliques dans l'eglise du S. Esprit, sous le mesme autel où sont celles de S. Tryphon & de S. Respice. 'Presque tous les manuscrits de ses actes marquent sa feste le 12 de novembre : néanmoins l'Eglise de Palerme la fait aujourd'hui le dixieme. 'On trouve

P. de N. l. 1. o. c.  
42. p. 197. 2.

Bar. 10. nov. a.

Sic. fan. t. 1. p.  
141. n. p. 115. 1. a.

n. p. 117. 1. c.

p. 115. 2. b.

t. 1. p. 144.

n. p. 117. 2. [120]  
Bar. 10. nov. a.

Sic. fan. t. 1. p.

139. 1.

a Ferr. it. p. 574.

Sic. fan. t. 1. p.

145.

b n. p. 118. 1. c.]

121.

r. 1. p. 146 n. p.

126-130.

c Bar. 10. nov. a.

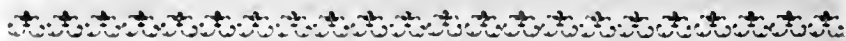
Sic. fan. n. p.

122.

p. 131. 132.

NOTE 14.

qu'il y avoit autrefois une eglise de S<sup>te</sup> Nympha dans le diocèse de Porto: & quelques uns croient que la Sainte est morte en cet endroit plutoſt qu'à Suane..



## ARTICLE XVII.

*De Saint Thyſe, & de Saint Maxime.*

[N O U S voudrions avoir quelque choſe de ſolide & de certain à dire des ſouffrances des ſaints Martyrs Thyſe, Leuce, & Callinique, qu'on dit avoir eſté martyriſez ſous Dece dans la Bithynie, comme S. Tryphon. Mais ſi l'hiſtoire de leur vie & de leur martyre nous eſt inconnue, leur mérite nous eſt tres connu & leur veneration eſt tres établie dans l'Egliſe.] Les Grecs en font ſolemnellement le 14 de decembre.<sup>a</sup> Les plus anciens martyrologes des Latins qui portent le nom de S. Jerome, les marquent le 18 & le 20 de janvier. [Uſuard, Adon, & les autres poſterieurs les mettent le 28 du meſme mois.] Sozomene raporte que Ceſaire qui avoit eſté Conſul en l'an 397, & Prefet du Pretoire, eleva à Dieu auprès de Conſtantinople un temple magnifique en l'honneur de S. Thyſe. Il paroît qu'il y fit transporter le corps du Saint.<sup>b</sup> Car Sozomene ajoute que ce ſaint Martyr s'eſtant apparu par trois fois à l'Imperatrice Pulquerie, pour luy decouvrir les reliques des quarante Martyrs, luy ordonna de les mettre auprès de luy, afin qu'ils receuſſent les meſmes honneurs. En effet ces reliques ayant eſté tirées de terre, furent miſes auprès de S. Thyſe, lors que S. Procle eſtoit Eveſque de Conſtantinople, [c'eſt à dire vers l'an 440.] Procope releve beaucoup la magnificence d'une eglise de S. Thyſe, que Juſtinien avoit fait baſtir des les fondemens ſous Juſtin ſon oncle [vers l'an 525.] On marque que ce Saint eſt fort celebre dans l'Eſpagne, où l'on pretend que ſes reliques ſont à Oviedo [dans l'Aſturie.] On croit auſſi en avoir quelque choſe en France à Limoges.

'Les Grecs honorent le 15 ou 16 de mars, & le 22 de novembre, S. Menigne habitant & artiſan de la ville de Parion dans l'Helleſpont, où il exerçoit le métier de foulon, & où il eut la reſte tranchée ſous Dece. Ils en diſent bien des choſes dans leurs menologies & leurs Ménées, mais toutes prodigieuſes: [de ſorte qu'il faudroit une autre autorité que la leur pour nous les rendre croyables.] Il ſemble qu'on ne faiſoit encore que publier.

Menæa, p. 234-  
240. Ugh. t. 6.  
p. 1159.  
Flor. p. 261.  
274.

S. 2 l. 5. c. 2 p.  
302. a. b.

Boll. 28. jan. p.  
310. & 14.  
302. p. 302. b. c.

p. 304. a. b.

Proc. xdi. l. 1.  
c. 4. p. 15. c. d.

Boll. p. 809.  
311. 8. 2.

p. 309. & 6.

14. mars, p. 390.  
321.

blier les edits de la perfecution. [Ainsi ce Saint pourroit avoir souffert au mois de mars 250, sous le Proconsul Quintilien. Car il paroist que l'Hellespont estoit encore alors une partie du proconsulat d'Asie.] Baronius l'a mis dans le martyrologe Romain le 15 de ce mois là.

[L'histoire des SS. Pierre, André, Paul, & Denyse, martyrisés à Lampsaque, qui est aussi dans l'Hellespont, est bien plus certaine: mais elle seroit trop longue pour la mettre ici. C'est par la mesme raison que nous ne parlons point non plus de celle de S. Pione, qui fut martyrisé à Smyrne en l'an 250, au mois de mars, sous le Proconsul Quintilien. Celle de S. Maxime est plus courte, & elle paroist aussi tres assurée.] Nous en avons les actes que Baronius croit estre tirez du greffe, & du procès verbal de sa condannation: & il les croit d'autant plus fideles, qu'ils sont plus courts. Il les a mesme jugé dignes d'estre inserez dans ses Annales.

'Ce S. Maxime estoit un simple particulier, mais qui avoit eu le bonheur de servir J.C. des son enfance. Peu après que les edits de la perfecution furent arrivez; [& ainsi en l'an 250,] il se presenta de luy mesme aux persecuteurs, dans le desir de finir sa vie temporelle pour en meriter une eternelle: [& nous avons sujet de croire que ce fut par un mouvement particulier du S. Esprit, qui par cette action de courage, hors de l'ordre commun, voulut confondre la lascheté de tant d'apostats.] Il fut donc arresté & présenté à Optime Proconsul d'Asie, dont Dieu se servit aussi pour couronner les saints Martyrs de Lampsaque, [& qui pouvoit venir alors succeder à Quintilien.] Optime luy demanda de quelle condition il estoit: Il répondit qu'il estoit né libre, mais qu'il estoit serviteur de J.C. Et quoy que pecheur, ajouta t-il, neanmoins je suis Chrétien. Optime le pressant de sacrifier aux dieux, il luy répondit, Je ne sacrifie qu'au seul [vray] Dieu, à qui j'ay la joie d'avoir sacrifié des mon premier age. Mais je vous ferai perir par toutes sortes de tourmens, dit Optime: C'est, répondit Maxime, ce que je souhaite.

Optime le fit battre à coups de bastons: & comme il l'exhortoit encore à sacrifier pour se delivrer des tourmens, le Saint répondit, Les vrais tourmens sont ces peines eternelles que je souffrirois, si j'abandonnois les regles que le Seigneur m'a apprises dans son Evangile. Car ce que je souffre pour son nom n'est pas un tourment, mais une grace. On le suspendit ensuite sur le chevalet, & durant qu'on le tourmentoit avec les ongles

V. leur titre.

V. son titre.

NOTE 16.

V. la note 16.

missiones.

Bar. 254. § 24  
30. apr. f.Boll. 30. apr. p.  
732. f.

p. 733. a.

p. 732. f.

15. may, p. 453. a.

30. apr. p. 732. f.

p. 733. a.



de fer & avec le feu, le juge luy dit, Quitte ta folie, miserable; «  
Sacrifie pour sauver ta vie. A quoy le Saint répondit, Je sauve «  
ma vie en ne sacrifiant point; & je ne sens pas mesme tous vos «  
tourmens, parceque la grace de J. C. demeure en moy, & elle «  
me sauvera par les prieres de tous les Saints qui ont vaincu «  
avant moy dans ce combat. Le juge prononça enfin la sentence, «  
par laquelle il le condanna a estre lapidé, pour intimider, disoit-  
il, les autres Chrétiens. Le Saint athlete rendit graces à Dieu  
de l'avoir jugé digne de surmonter le demon. Et ayant esté mené  
hors de la ville, il y fut accablé de pierres.

Ibid.

'Ses actes marquent seulement qu'il souffrit en Asie, [ & nous  
n'en pouvons rien dire de plus, sinon qu'il y a quelque vraisem-  
blance que ce fut à Lampsaque, où le mesme Optime fit d'au-  
tres Martyrs le 14 & le 15 de may.] Car les actes de S. Maxime  
portent qu'il souffrit le 14 du mesme mois. Les Grecs en font  
solemnellement la feste le mesme jour, & c'est aussi celui au-  
quel elle est marquée par les martyrologes de S. Jerome, & par  
Notker. Les Grecs en font encore le 7 de may. Florus, Adon,  
& d'autres Latins, le mettent le 30 d'avril; d'autres le 21 & le  
25 du mesme mois. Le martyrologe Romain en fait le 30 d'avril  
& le 28 de septembre.

V. la note 16

F. 732. c.

cf Flor. p. 529.

Boll. p. 732. c.

a. b.

d. c.



## ARTICLE XVIII.

*De Saint Carpe Evêque de Thyatires.*

Boll. 13. apr. p.  
120. c. f.  
6 Euf. l. 4. c. 15.  
p. 136. a.

Boll. p. 120. c. f.

c.

p. 968. c.

f.

F. 973. c.

F. 120. c. d.

F. 969. a. b.

**O**N croit qu'il faut mettre en 251, les combats de S. Carpe, NOTE 17.  
S. Papyle, & S<sup>te</sup> Agathonice, <sup>b</sup>qui, comme nous l'appre-  
nons d'Eusebe, finirent glorieusement leur vie par le martyre à  
Pergame en Asie, après avoir confessé plusieurs fois J. C. d'une  
maniere fort illustre. Eusebe cite leurs actes: 'mais nous n'avons  
aujourd'hui que ceux qui ont esté alterez par Metaphraste. [Ce  
qu'on en peut tirer avec quelque apparence de verité,] c'est  
que S. Carpe, & S. Papyle nommé Papyre par Rufin & par  
quelques martyrologes latins, estoient nez à Pergame de parens  
Chrétiens, qui eurent soin de les elever dans la pieté. S. Carpe  
fut fait Evêque de Thyatires [dans la Lydie,] & il eleva S.  
Papyle au diaconat. Les martyrologes latins, & mesme ceux de  
S. Jerome, donnent à S. Carpe le titre d'Evêque, & celui de  
Diacre à S. Papyle.

'Ils furent pris pour la foy, & presentez à Valere ou Valerien,



[qui peut avoir succédé à Optime en 251.] 'Car il est qualifié p.973.c. Proconsul & Gouverneur d'Asie, [dont la Lydie estoit encore alors un membre.] 'Comme ils confessoient genereusement p.969.c.d. leur foy, il les fit conduire chargez de chaines par toute la place publique de Thyatires. Ils regarderent cette confusion comme leur gloire, & n'en parurent que plus fermes lorsque Valere les interrogea une seconde fois. 'Il est marqué que les Saints avant c. que de luy répondre leverent les yeux au ciel, & firent le signe de la Croix sur tout leur corps; [ce que nous verrons aussi dans l'histoire de S. Nestor.]

'Comme ils persistoient dans la confession du nom de J. C. p.970.c. le juge abandonna ce qu'ils pouvoient avoir, à ceux qui les avoient denoncez, & commanda qu'on les menast à Sardes où il devoit aller, liez sur des chevaux tres rudes. 'Cette fatigue ne d. les ayant pas empeschez de confesser J.C. pour la troisieme fois à Sardes, 'Valere les y fit mettre en prison, & fit dechirer à coups e. de nerfs de bœuf Agathodore qui servoit les deux Saints, & qui ne les ayant point voulu quitter, merita par son humble charité d'avoir part à leurs souffrances & à leur couronne. 'Car il mou- e.f. rut dans ce tourment, que la consolation de souffrir pour J. C. luy avoit fait paroistre doux. Valere ordonna qu'on laissast son corps aux chiens; mais quelques personnes de pieté l'enterrent le soir dans une caverne. Les Grecs & le martyrologe Romain joignent sa feste à celle de S. Carpe.

'Valere qui croyoit avoir intimidé les deux Saints par le sup- p.971.a.b. plice d'Agathodore, les trouvant toujours inbranlables à ses promesses & à ses menaces: Il ordonna qu'on les conduisist à pié jusqu'à la ville de Pergame, où il devoit aller à cheval; '& c. comme si ce n'eust pas esté assez de fatigue pour eux, le second jour du voyage il les fit encore charger de chaines. 'Estant arri- e. vé à Pergame, il y fit battre le saint Evesque avec des baguettes pleines d'épines, luy fit bruler les costez avec des torches, & fit encore jeter du fel sur ses plaies. 'Les Grecs remarquent e[121].d. dans leur office ce que Metaphraste ne dit point, que le Saint suspendu sur le chevalet fourioit [au milieu de ses douleurs;] de quoy Valere luy ayant demandé la cause, il luy répondit:   
 » C'est que j'ay vu la gloire de Dieu, & elle m'a rempli de   
 » joie: 'ou selon d'autres, C'est que [vos tourmens] me donnent Ugh.t.6.p: 1103.b.   
 » le moyen de voir la gloire du ciel. <sup>a</sup>S. Papyle fut traité de la a Boll.13.apr. p.972.c.   
 » mesme maniere que S.Carpe: <sup>b</sup>& on les remena tous deux en- b c[971].e.   
 » suite dans la prison. <sup>c</sup>Peu de jours après on les coucha nuds sur c p.972.d.e.

p. 933. b. f. Ugh.  
p. 1103. b. c.

des pointes de fer, on leur déchira de nouveau les costez, & enfin on les jetta dans le feu, qui leur osta la vie temporelle pour leur en donner une éternelle.

1613.

'On ajoute que S<sup>te</sup> Agathonice sœur de S. Papyle, voyant son frere souffrir si genereusement pour J. C, s'anima à l'imiter, & quittant ses habits, se jetta dans le feu où il bruloit, & y fut consumée avec luy.

Bell. 13. apr. p.  
273. d.

'Metaphraste dit qu'ils souffrirent le 13 d'octobre; [quoique la persecution fust cessée des ce temps là en 251, ou au moins bien diminuée, comme nous l'avons remarqué. Et peutestre que cette date ne vient que de ce que]

c. f.

Coli. ori. C. p.  
50. a. b.

les Grecs en font ce jour là la feste, qu'ils celebrent [à Constantinople] dans une eglise de ces Saints pres du palais d'Helene. 'On pretend mesme que ce fut S<sup>te</sup> Helene [mere de Constantin] qui fit bastir cette eglise sur la forme du saint Sepulcre, & qu'elle l'orna & l'enrichit extrêmement.

Bell. 13. apr. p.  
120 | Flor. p. 429.  
430.

Il paroist qu'elle servoit à un monastere. 'Les Latins font de S. Carpe, S. Papyle, & S<sup>te</sup> Agathonice, le 8 ou le 12 d'avril, & la pluspart le 13. Les martyrologes de S. Jerome y joignent S. Isaac, & 44 ou 47 autres qu'ils disent avoir esté compagnons de leur martyre à Pergame.

~~~~~

ARTICLE XIX.

Des sept Dormans, de S. Chrisosthe, & de S. Themistocle.

Gr. T. gl. M. c.
25. p. 212 Ugh.
27. jul. Vinc. B.
I. II. c. 45. p.
427. l. 20. c. 31.
32. p. 791.
Phot. c. 253. p.
1400 | Sur. 27.
jul p. 314. § 3.

[COMME nostre suite nous conduit naturellement à Ephese, il faut parler] des saints Martyrs de cette ville, appelez les sept Dormans qui sont nommez par les Latins, Maximien, Male, Martinien, Denys, Jean, Serapion, & Constantin; & par les Grecs, Maximilien, Iamblique, Marrin ou Martinien, Jean, Denys, Exacustade ou Exacustodien, & Antonin. 'On les appelle les sept Dormans, parcequ'après avoir confessé J. C, devant Dece, ils furent enfermez à ce qu'on pretend dans une caverne pres de la ville, dont on mura l'entrée. Ils s'y endormirent selon les Latins, & selon Manassé historien grec, ou y moururent selon les autres Grecs: & demeurerent en cet état [pres de 200 ans,] jusqu'à ce que sous le regne de Theodose le jeune, & lorsqu'Estienne estoit Evesque d'Ephese, [c'est à dire vers l'an 447,] ils se réveillerent ou ressusciterent, mais en sorte qu'ils croyoient s'estre seulement endormis la veille, parlerent

Gr. T. p. 213 |
Man. p. 56. b. c. |
Vinc B.
Phot. p. 1400.
1401 | Sur. p. 314.
§ 3 | Men. 4.
aug. p. 46 | 22.
oct p. 268.

Men ut sup.

1. 'Les Ménées mettent un Constantin quelquefois au lieu d'Antonin, quelquefois au lieu de Jean:

à l'Evêque, à beaucoup d'autres, & à l'Empereur mesme, qui sur cette nouvelle vint exprés de Constantinople ; & puis s'estant prosterné en terre en presence de tout le monde, y rendirent l'esprit tous ensemble. Voilà ce qu'on peut voir plus ample-
ment dans S. Gregoire de Tours, qui avoit traduit leur histoire en latin, dans Photius, dans les Ménées des Grecs, dans Vincent de Beauvais, & sur tout dans les actes que nous en avons dans Surius, qui sont attribuez à Metaphrasse, [& qui ont tout à fait son air.] Cet evenement est encore touché par Theophane, par Cedrene, par Manassé, & par d'autres Grecs.

Gr. T. p. 215.
216.

Thphn. p. 76. c.]
Cedr. p. 338. d.]
Man. p. 56. a. b.

[Ces auteurs raportent diverses particularitez de la confession de ces Saints sous Dece : mais nous ne nous y arrestons pas, parcequ'ils supposent que Dece estoit alors à Ephese, & qu'il y vint mesme plusieurs fois ; ce que nous ne pouvons pas accorder avec l'histoire de son regne.

c.

Pour ce qu'on dit de leur réveil ou de leur resurrection sous Theodose,] Baronius remarque fort bien qu'outre que cette histoire est tres peu probable par elle mesme, & que les raisons par lesquelles on tasche de la rendre un peu vraisemblable, sont fausses ; il est encore étrange qu'estant si remarquable, si elle est vraie, & ayant dû eclater par toute la terre, comme Photius pretend en effet qu'elle fit ; elle n'ait neanmoins esté raportée par aucun des anciens auteurs qui ont fait l'histoire de Theodose le jeune, comme S. Prosper, Marcellin [qui n'oublie point ces sortes de choses, & Evagre. Le premier qui en parle est S. Gregoire de Tours, tres incapable de nous vouloir tromper, mais tres capable d'estre trompé luy mesme, & qui n'écrivoit que cent vingt ans après la mort de Theodose. Cette histoire est mesme embarassée de diverses difficultez qu'il seroit trop long de marquer ici.]

Bar. 27. jul. f.

Phot. c. 253. p.
1401 c.
4 Bar. ib.

Il y a bien de l'apparence que les corps de ces Saints ayant esté decouverts sous Theodose dans une caverne, soit qu'ils y eussent esté enfermez tout vivans, soit qu'ils y eussent esté enterrez après leur martyre,] cette decouverte a esté considerée comme une espeece de réveil & de resurrection, & a servi de fondement aux Grecs pour y bastir ce qu'il leur a plu. Le titre de Dormans a pu venir de l'histoire mesme, ou simplement de la coutume de l'Eglise, qui considere la mort des Saints comme un sommeil à cause de la certitude de la resurrection. Voilà ce que Baronius juge de plus probable dans l'incertitude & l'obscurité de cette histoire. Ce qui nous suffit, c'est que toute l'E-

eglise honore ces Saints, comme l'ayant honorée eux mesmes, & comme ayant souffert pour la foy. Ufuard & d'autres Latins les mettent le 27 de juillet : les Grecs en font un office solennel le 4 d'août & le 22 d'octobre, repetant fort au long la mesme histoire en ces deux jours. [Ce sont apparemment] les sept ^{αἰδοίς} Enfans qui avoient leur tombeau, ou mesme une eglise de leur nom à Ephese, sur une montagne appellée Quelien.

[L'histoire de S. Christophle n'est pas moins celebre que celle des sept Dormans, ni aussi moins incertaine.] Les Grecs qui en font solennellement l'office le 9 de may, disent qu'il avoit esté battizé par S. Babylas d'Antioche, & qu'il souffrit sous Dece. NOTE 19:

Florent. p. 681. 682. 'Les anciens martyrologes de S. Jerome, ceux du IX. siecle, & les autres après ceux-ci, mettent sa feste le 25 de juillet en Lycie, & quelques uns dans la ville de Salomon ou Samos, [qui n'est pas connue.] Il y en a un qui met la Sicile au lieu de la Lycie.

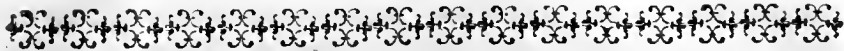
Greg. l. 8. p. 33. p. 909. c. S. Gregoire le grand parle d'un monastere de S. Christophle dans le diocese de Tadormine en Sicile. ²S. Euloge qui vivoit au 4 Eulo. l. 2. c. 4. IX. siecle, parle aussi dans son histoire des Martyrs d'Espagne, 9. bib. P. t. 9 p. d'un monastere de S. Christophle martyr, qui estoit auprès de 236. 2 | 244. b. Cordoue. Baronius tire du breviaire Mozarabe que les reliques de ce Saint sont à Toledé. Les Ménées des Grecs portent qu'on faisoit sa feste [à Constantinople] dans une chapelle de son nom.

Bar. 25. jul. b. 'Les Grecs honorent le 21 de decembre S. Themistocle berger originaire de Myre en Lycie, & martyr sous Dece, dont l'histoire est remarquable. Car ils disent qu'un Chrétien nommé Dioscoride s'estant caché dans la montagne où Themistocle paissoit ses brebis, & les persecuteurs l'y estant venu chercher, Themistocle ²ne voulut jamais dire où il estoit; protestant qu'il aimoit mieux estre emmené luy mesme au lieu de Dioscoride, & confessant qu'il estoit Chrétien. Il fut donc amené au Gouverneur nommé Asclepe, devant lequel il confessa encore genereusement sa foy. On luy déchira le ventre à force de le fouetter, on l'étendit sur le chealet, on le traina sur des pointes de fer, on le battit avec des bastons; & il rendit ainsi son esprit à Dieu dans les tourmens.

¹ Florus, Ufuard, Adon, Notker.

² selon les Ménées il dit qu'il ne savoit pas où il estoit. Nous suivons le menologe d'Ughellus qui est plus ancien.





ARTICLE XX.

De S. Nestor Evesque de Magyde en Pamphylie.

Les actes de S. Nestor font jugez fideles par Baronius. [Il Bar. 254 § 23.
NOTI 20. y a neanmoins des difficultez qui en rendent l'autorité
 assez douteuse.] Les Grecs disent que ce Saint estoit né à Per- Ugh. t. 6. p. 123.
 ge en Pamphylie, de parens Chrétiens, qui luy apprirent les C.
 lettres humaines avec la science de l'Ecriture. Il fut fait Eves- Boll. 26 feb. p.
 que de Mandis, ou plutost de Magyde ville maritime de la 628. c. f.
 Pamphylie. Il servit Dieu dans cette charge avec beaucoup f 629. a.
 de foy & de pieté, par une vie tres exemplaire, & en mesme
 temps avec tant d'humilité & de douceur, qu'il se fit aimer &
 respecter de ceux mesme qui estoient ennemis de sa religion.
 On marque qu'il en convertit beaucoup. Ugh. ut sup.

'La persecution de Dece estant arrivée, il exhorta son peuple Boll. p. 628. f.
 à se retirer, [comme avoit fait S. Gregoire Thaumaturge;] & on p. 629. d.
 pretend qu'il eut la consolation que tous ceux de ce lieu, sui-
 vant l'exemple qu'il leur donnoit, refuserent d'obeir à l'edit de
 l'Empereur. [Dieu exauça ainsi] la priere qu'il luy faisoit jour p. 628. f.
 & nuit de conserver le troupeau qu'il luy avoit confié. Pour luy,
 quoique les payens le cherchassent nommément, persuadez
 qu'ils ne pouvoient rien faire contre les autres Chrétiens tant
 qu'ils l'auroient pour Evesque, on assure neanmoins qu'il ne
 sortit point de chez luy, toujours occupé à prier Dieu pour son
 peuple.

V. § 16. [Comme on eut sceu où il estoit,] l'Irenarque & le Conseil p. 629. c.
 de la ville envoyerent des gents pour le prendre. Le Sains sa-
 chant qu'on frapoit à sa porte, finit sa priere par l'*Amen*; & leur
 vint demander avec beaucoup de douceur ce qu'ils vouloient.
 Ils le saluerent fort respectueusement, & luy dirent en baissant
 les yeux, que le Conseil le demandoit. Il se signa au nom de J.C,
 comme son histoire marque plusieurs fois qu'il faisoit, & s'en
 alla avec eux. Quand il fut arrivé à la place, il y trouva tout le
 Conseil, qui se leva pour le saluer, & fit mesme apporter un
 siege fort orné, où on le pria de s'asseoir. Il s'en excusa, & de-
 manda pour quel sujet on l'avoit envoyé querir. L'Irenarque
 luy dit qu'il savoit l'ordre de l'Empereur, & qu'il le prioit d'y
 obeir, de peur qu'on ne fust obligé d'agir contre luy dans les
 rigueurs de la justice. Il répondit qu'il estoit obligé d'obeir à

l'Empereur du ciel, & qu'il ne pouvoit adorer des demons; s'offrant de prouver & par raison & par la confession des possédez, que ceux qu'ils adoroient comme des dieux n'estoient autre chose. L'Irenarque le menaça des tourmens, & le Saint luy dit, Je crains les tourmens dont mon Dieu me menace, & non pas ceux que les hommes me peuvent faire souffrir.

c.

p. 618. c.

p. 619. d.

'Aussitost l'Irenarque mit le Saint entre les mains de deux archers, avec lesquels il le mena à Perge, où estoit alors le Proconsul nommé Pollion dans les actes, & Publius par les Grecs. Le Conseil de Magyde écrivit en mesme temps à ce Gouverneur, & luy manda que le Saint refusoit d'immoler aux dieux, & estoit cause que les autres Chrétiens le refusoient aussi. Le Saint arriva à Perge le mécredi, [qui estoit apparemment le 27 de fevrier 250.] On le fit demeurer hors de la ville en attendant que l'Irenarque eust esté parler au Gouverneur.

NOTE 22.

d.

4e.

[Le lendemain] au matin on le presenta à ce magistrat, qui luy ayant demandé d'abord qui il estoit, [comme c'estoit la forme ordinaire;] avant que de luy dire son nom de Nestor, il luy dit qu'il estoit serviteur de J.C, & que son veritable nom estoit celui de Chrétien. Pollion l'exhorta à sacrifier & à jurer par les dieux, sans attendre qu'on le tourmentast; mais le Saint levant les yeux au ciel luy fit cette réponse: Quand vous déchirerez ma chair par toutes sortes de supplices, quand vous employerez contre moy les bestes, [les feux;] & les épées; tant que j'aurai un souffle de vie, jamais je ne renoncerai le nom de J.C. mon Seigneur. Le juge irrité le fit mettre sur le chevalet, & tourmenter tres cruellement avec les ongles de fer: les Grecs y ajoutent les fouets: & le Saint souffrit tout cela en benissant Dieu. Le juge étonné de sa patience, luy demanda s'il n'avoit pas honte de mettre sa confiance en un homme, & encore en un supplicié. Le Saint répondit, Cette honte est ma gloire, & celle de tous ceux qui invoquent le nom de J.C. Aimez vous donc mieux, luy dit Pollion, estre avec vostre Christ que d'estre avec nous? Le Saint répondit sans hesiter: J'ay toujours esté avec mon Christ; j'y suis, & j'y serai à jamais.

Ugh. p. 1228. c.

Boll. 26. feb. p. 619. f.

2.

'Le peuple crioit cependant qu'on l'ostast du monde. De sorte que le juge convaincu de sa constance invincible, prononça enfin sa sentence. Puisque vous estes, luy dit-il, si attaché à JESUS, qu'on dit avoir esté crucifié sous Ponce Pilate, pour suivre jusqu'au bout vostre devotion pour luy, vous aurez le

2. en latin. Que je puisse avoir cette honte, & moy & tous ceux &c. *Hac mihi sit confusio.*

mesme

» mesme fort , & vous perirez attaché à une croix. La sentence fut promptement executée; & le Saint attaché à la croix, ne cessa point d'exhorter les Chrétiens qui pouvoient estre presens, à demeurer fideles à Dieu, & à perseverer sans rien craindre dans la confession de J. C, de peur de donner au diable la joie de l'avoir vaincu dans ses serviteurs. Quelques uns marquent d. qu'il consumma son martyre des les neuf heures du matin, le jeudi [28 de fevrier,] auquel les Grecs en font la memoire. Entre les Latins, les martyrologes de S. Jerome, & quelques autres, le marquent le 25 du mesme mois. ^aUfuard, Adon, Notker, & d'autres, le mettent le lendemain, ce que le martyrologe Romain a suivi.

p.630.4.
Menæa. 28. feb.
P.300 | Ugh. p. 1228.
a Flor. p. 349 |
Boll. p. 627. c.
b Boll. p. 627. 628.



ARTICLE XXI.

De S. Conon jardinier, & de S. Isidore de Chio.

'L'AUTEUR des actes de S. Nestor promet de donner aussi ceux de quelques autres Martyrs qui avoient souffert vers le mesme temps, [& apparemment aussi dans la Pamphylic.] 'On croit qu'il l'a fait: mais ces actes n'ont point encore esté trouvez. Il nomme ces Martyrs Papias, Diodore, Claudien, & Conon. [Le martyrologe Romain joint leur feste à celle de S. Nestor.] 'Un martyrologe de S. Jerome luy joint aussi S. Claudien sans parler des autres. Quelques uns mettent S. Claudien à Attalie en Pamphylic le 4 de fevrier, avec S. Papias & Saint Diodore, & en disent d'autres particularitez [dont on ne voit pas de fondement.]

Boll. 26. feb. p. 628. f
p. 629. b.
p. 628. f.
Flor. p. 349. r.
Boll. p. 627. b.
d.

'Les Grecs honorent le 5 de mars S. Conon, qu'ils disent avoir esté originaire de Nazaret en Galilee, mais habitué en Pamphylic auprés de Mandes [ou Magyde, dont nous venons de voir que S. Nestor estoit Evesque.] Il y cultivoit un jardin, & vivoit dans une grande simplicité, mais sourenue par une tres grande charité. Le gouverneur Publius [ou Pollion,] l'ayant envoyé prendre dans la persecution de Dece, luy fit, dit-on, percer les piez avec des cloux, & l'obligea en cet état de courir devant son chariot, jusqu'à ce que les forces luy manquant, il tomba par terre, & rendit l'ame en priant Dieu. Le martyrologe Romain en fait memoire le 6 de mars.

NOTE 21.
&c.

[Le nom de S. Isidore qui souffrit sous Dece en l'isle de Chio, l'une des plus considerables de l'Archipelage, est tres celebre
Hist. Eccl. Tom. III. Yy

dans l'Eglise. Mais nous ne trouvons rien d'assuré pour son NOTÉ 23:
 histoire.] S. Gregoire de Tours dit que l'on tenoit qu'il avoit
 esté jetté dans un puits, où il se faisoit divers miracles: " & il té- sc.
 moigne l'avoir appris d'un Prestre qui avoit esté à Chio, & qui
 assuroit avoir souvent vu sortir une lumiere de ce puits. 'Ce-
 pendant ses actes grecs & latins ne disent rien de tout cela;
 & il n'est pas mesme aisé de les accorder avec S. Gregoire. [Il
 faut donc se contenter de savoir que] l'Eglise greque l'honore
 par un office fort solennel le 14 de may, auquel il consumma
 son martyre selon ses actes. Les Moscovites l'honorent le mes-
 me jour à leur exemple. 'Ufuard, Adon, & les autres latins en font
 le lendemain.

'On pretend que Saint Marcien Prestre & œconome de
 Constantinople au milieu du V. siecle, y fit apporter une partie
 de ses reliques; & que voulant faire bastir une eglise pour les
 mettre, le Saint témoigna par quelques signes extraordinaires
 qu'il se contentoit d'une chapelle dans l'eglise de S^{te} Irene, où
 il fit ensuite beaucoup de miracles. 'Le reste de son corps qui
 estoit encore à Chio dans une eglise de son nom du temps de S.
 Gregoire de Tours, 'a esté, dit-on, porté de là à Venise en 1125,
 où il est dans la chapelle de S. Marc.



ARTICLE XXII.

Des dix Martyrs de Crete, & de S. Cyrille de Gortyne.

Menta, 24.
dec. p. 326. 396. **L'**ISLE de Crete ou Candie eut aussi dix Martyrs qui y
 souffrirent ensemble, nommez par les Grecs Theodule,
 Saturnin, Eupore, Gelase, Eunicion, Agathope, Zotique, Pom-
 pie, Basilde, & Evarest. [Le martyrologe Romain met Cleome-
 ne au lieu de Pompie.] 'Nous n'avons leur histoire que dans
p. 398 Ugh. p.
1169. a. b Sur.
23. dec. p. 305
All. de Sim. p.
124. Metaphraсте, & dans les Ménées des Grecs qui y ajoutent quel-
 ques particularitez: [& il n'y a rien de bien remarquable.] Ainsi
 nous nous contentons d'en tirer qu'ils furent decapitez auprès
 de Gortyne metropole de l'isle, sous l'Empereur Dece, & un
 Proconsul du mesme nom. 'Le Concile de Crete qui écrivit en
Conc. t. 4. p.
975. d. 458 à l'Empereur Leon, dit que cette isle avoit toujours esté
 preservée jusqu'alors de toutes sortes d'heresies, selon la priere
 que dix Martyrs du pays en avoient faite à Dieu en souffrant la
Sur. p. 306. § 7.
* 38. mort. 'Metaphraсте n'a pas oublié cette priere. 'Il ajoute que
 leurs corps ont esté transportez à Constantinople, & mis avec

Gr. T. gl. M. c.
102. p. 227.

Boll. 3 may,
p. 447. f.

p. 445. c.

p. 447. f.

p. 445. 446.

Gr. T. gl. M. c.
102. p. 227.

Boll. p. 448 |
sup. p. 774.

les reliques des Enfans Martyrs: [ce qu'il n'explique pas.] Les Ménées portent qu'on en fait la feste dans une eglise de Saint Estienne. Ils en font un office solennel le 23 de decembre.

'Les cinq premiers de ces Martyrs estoient originaires de Menaa, p. 396.

Gorryne selon les Grecs. [Ainsi ils pouvoient estre le fruit des instructions de S. Cyrille, "qu'on tient avoir esté Evefque de la

NOTE 24.

mesme ville, & y avoir souffert luy mesme le martyre sous Dece. Nous en avons des actes qu'on peut dire estre beaux dans leur breveté, quoiqu'il y ait des difficultez qui rendent leur autori-

Sur, 9, jul, p. 155.

té moins incontestable.] Ils portent que ce Saint avoit eu une grande confiance en Dieu des son enfance, qu'il quittoit ses

§ 1.

parens pour aller trouver des serviteurs de Dieu partout où il favoit qu'il y en avoit, afin qu'ils luy enseignassent la verité, & le confirmassent dans la foy. Sa pieté s'estant toujours augmen-

sermons.

tée avec l'age, il fut fait Evefque à trente-quatre ans; & [la grace de cette nouvelle dignité] le fit encore croistre "en science & en bonnes œuvres. Il regla fort bien le peuple qui luy avoit esté confié, & l'augmenta par la conversion d'un grand

§ 2.

nombre d'infideles, 'en sorte que presque toute la ville avoit embrassé par son moyen la doctrine de J.C.' Ceux mesmes qui

§ 1.

demeurerent dans leur endurcissement ne laissoient pas de l'estimer comme un homme tres sage & tres habile. 'Voilà

§ 1.

quelle fut son occupation durant cinquante ans que dura son episcopat. 'Il estoit agé de 84 ans, ^a lorsqu'il fut persequé de Dece estant

§ 1.

arrivé, ^b le Gouverneur nommé Luce le fit prendre pour l'obliger de sacrifier. [Et après les premieres interrogations, comme Luce l'exhortoit à avoir pitié de sa vieillesse; le Saint luy

a § 3.

b § 1.

répondit, "Ma vieillesse n'est rien, puisque le Seigneur me promet de me renouveler comme l'aigle: & je ne puis sacrifier

comme vous me le commandez, parceque quiconque sacrifiera à d'autres dieux qu'au veritable, sera exterminé de la terre.

Puisque vous passez pour sage, luy dit Luce, témoignez-le pour vous mesme; & songez à vous sauver en obeïssant. Certes, répondit le Saint, je ne serois guere sage, si après avoir instruit les autres je me trouvois digne d'estre reprouvé de Dieu; je n'ay

point non plus de meilleur moyen pour me sauver, que de donner à mes enfans qui m'entendent l'exemple de ce qu'ils doivent faire.

'Après un assez long entretien, le juge irrité par sa fermeté, & confus par ses réponses, qui n'estoient presque composées

§ 2.

Ego non sum senex

que des paroles de l'Ecriture, le condanna a estre brulé tout vif. Il alla au feu en chantant les louanges de Dieu. Mais lorsque la force du feu estant passée, les Fideles ne songeoient qu'à ramasser ses os saerez, on l'apperceut assis au milieu des flammes, les mains étendues vers le ciel. Le S. Esprit fit ce miracle pour luy, [comme il l'avoit fait pour les trois jeunes hommes de Babylone ;] parcequ'il vouloit encore convertir plusieurs personnes par ses exhortations.

§ 2. 'Les infideles surpris d'un si grand prodige, le furent dire au Gouverneur. Il se fit amener le Saint, & voyant qu'en effet les flammes ne luy avoient fait aucun mal, il ne put s'empescher de rendre gloire au Dieu des Chrétiens, & permit au Saint de s'en retourner chez luy. Tout le monde l'y vint voir, chacun se trouvant heureux d'approcher d'un homme si extraordinaire; & il se servit utilement de la surprise où ils estoient, pour leur prescher la verité. Ainsi beaucoup se convertirent, & quitterent l'erreur & les dereglemens de leur vie passée, pour embrasser la foy & les preceptes de J. C.

§ 1.3. 'Parmi la joie que ces heureux succès donnoient au Saint, il ne pouvoit se consoler d'avoir esté privé de la gloire de mourir pour J. C. Mais Dieu luy accorda enfin cette grace. Luce qui sceut ce qui se passoit, se repentit d'avoir eu quelque humanité, & par une seconde sentence le condanna à perdre la teste. Ainsi le Saint vit ses desirs accomplis, & plein de joie il rendit son esprit à Dieu le 10 de juillet; [ou plustost le 9,] auquel l'Eglise greque & la latine marquent sa feste.^a Son nom se trouve dans les anciens martyrologes de S. Jerome, dans [Florus,] Usuard, Adon, & generalement dans tous les Latins, lesquels aussibien que les Grecs, rendent tous témoignage à son double martyre, hors les martyrologes de S. Jerome, qui ne parlent que de celui du feu.

Men. 9. jul. p.
82.

^a Flor. p. 650.

ARTICLE XXIII.

Des Martyrs de Corinthe.

[ON attribue plusieurs Martyrs à l'Eglise de Corinthe métropole de la Grece & de l'Acaïe.] Les noms des Saints Codrat [ou Quadrat,] Denys, Cyprien, & leurs compagnons, sont celebres parmi les Grecs, qui en font leur principal office le 10 de mars. On marque qu'ils souffrirent sous le Proconsul Jason: ["mais nous ne voyons rien d'assez fondé dans leur histoire pour le mettre ici.]

Men. 10. mars,
p. 78. 82 | Boll.
ib. p. 4. 5.

NOTE 35.

Nicephore Gregoras donne pour disciples & pour imitateurs à S. Codrat, les Saints Victorin, Victor, Nicephore, Claude, Diodore, Serapion, & Papias, qui souffrirent, dit-il, vers le mesme temps à Corinthe sous Terce Proconsul de Grece. Les Grecs en disent la mesme chose dans leurs Ménées le 31 de janvier, ajoutant positivement qu'ils ont esté martyrizés sous Dece. Ils en font encore plus solennellement le 5 d'avril, sans y rien dire neanmoins de leur histoire. Les martyrologes latins en font aussi le 24 & le 25 de fevrier : mais ils les mettent toujours en

Boll. lib. p. 698.
699.
Menæa, 31. jan.
p. 552.
5. apr. p. 38.
Boll. 25. feb. p.
488. 489.

NOTE 26. souffrirent sous l'Empereur Numerien, & le Duc Sabin : [& ils peuvent bien avoir raison pour le premier, & le dernier point. Mais il semble bien aussi probable qu'ils ont souffert sous Sabin,] 'qui commandoit en Egypte au commencement de la persecution de Dece, [& qui pouvoit avoir aussi le nom de Terce. Pour ce qu'on dit du genre de leur martyre, on le peut voir dans les Grecs, & dans Adon.]

Euf. l. 6. c. 40. p.
235. b.

'Gregoras continuant sa narration, parle de S. Leonide, & de plusieurs saintes femmes martyrizées avec luy à Corinthe sous Venuste, envoyé par l'Empereur pour succeder à Terce mort dans sa charge : [Ainsi il semble vouloir mettre aussi ces Martyrs sous Dece.] Il les fait tous disciples de S. Codrat : [de sorte qu'il semble qu'ils fussent de Corinthe mesme.] Cependant les Grecs qui en font le 16 d'avril, disent qu'on les y amena de divers endroits où on les avoit pris. On peut voir dans Bollandus ce qu'eux & Gregoras disent des circonstances de leur martyre, parmi lesquelles il y en a de fort difficiles à croire. Les Latins font aussi de ces Saints le mesme jour, & ils y en joignent encore quelques autres dont les Grecs ne parlent pas.

Boll. 10. mars,
p. 699. b.
b. c.
16. apr. p. 409.
b.
p. 402.



ARTICLE XXIV.

Confession de Saint Acace Evêque.

[N OUS avons réservé pour la fin de la persecution de Dece, la confession de S. Acace, moins parcequ'elle n'a pas esté éloignée de la fin de cette persecution, que parceque nous ne voyons pas à quelle province il la faut rapporter. On peut dire seulement que ç'a esté dans la Grece ou dans les provinces plus

NOTE 27. orientales, où S. Acace estoit Evêque" d'une ville d'Antioche

Boll. 31. mars,
 P. 904. 905.
 a p. 905. d.

différente de celle de Syric.] 'Nous avons son histoire dans Mombritius & dans Bollandus.^a Elle paroist tirée du greffe & des registres publics, [sans que nous y voyions rien qui dementte cette apparence ; & des personnes tres habiles qui l'ont examinée, la croient legitime. C'est ce qui nous a obligé à la traduire ici presque toute entiere, & nous esperons que les lecteurs n'y trouveront rien que de grave, que d'edifiant, que de saint, que de digne de l'Esprit de Dieu, qui a promis de former les paroles de ceux qui seront amenez devant les juges pour le nom de J.C, & de leur donner une bouche & une sagesse à laquelle leurs ennemis ne pourront pas résister.

p. 904. b.

p. 905. a.

Nous ne savons rien de ce que S. Acace avoit fait jusqu'à sa confession,] sinon qu'il passoit dans l'esprit mesme des payens pour estre le bouclier & l'appui de la religion Chrétienne à Antioche [dont il estoit Evêque.] 'Tout son peuple avoit un extreme respect pour les veritez qu'il leur annonçoit, & il sembloit que tout le monde dependist absolument de sa volonté. [On luy avoit apparemment donné par honneur le nom d'Agathange, qui signifie un bon Ange, ou celui qui apporte de bonnes nouvelles ; & ainsi c'est à peu pres la mesme chose que le nom d'Evangeliste.] 'Le Saint ne laissoit pas de le regarder comme son nom propre, [parcequ'il convient tres bien à un predicateur de l'Evangile, & à un Evêque.]

b.

p. 904. b.

'Celui qui nous a donné l'histoire de sa confession, remarque d'abord que quand on raporte les grandes actions des Saints, on rend graces à celui qui les a soutenus dans leurs combats en leur donnant la patience, & qui les couronne après la victoire par la gloire dont il les comble. Il ajoute ensuite que Marcien ayant esté fait Gouverneur de la province par Dece, y fit voir par sa conduite combien il estoit ennemi de la loy Chrétienne.

f.

b. f. 905. a.

'Les Cataphryges [ou Montanistes,] cederent d'abord à sa violence ; & il semble au contraire que tous les Catholiques soutenus par Acace soient demeurez invincibles. C'est pourquoi Marcien se le fit amener le 29^e jour de mars. Pison Evêque de Troie, & un Prestre nommé Menandre, furent ce semble pris & amenez avec luy.

d.

p. 904 b.

'Marcien commença par l'amour [& le respect] que l'on doit aux Princes ; & Acace répondit que personne ne s'acquitoit mieux de ce devoir que les Chrétiens, qui prioient sans cesse "pour l'Empereur, pour la durée & la prosperité de son regne, &c. pour ses armées, & pour la paix de tout l'Univers. Marcien

e.

témoigna en estre content : Mais afin, dit-il, que l'Empereur soit mieux persuadé de vostre respect, il faut que vous luy offriez avec nous des sacrifices. A cela le Saint répondit, J'offre mes prieres à mon Dieu, qui est le grand & le véritable Dieu, pour le salut de l'Empereur; mais ce n'est pas à l'Empereur à demander des sacrifices, ni à nous en offrir à aucun homme. Marcien demanda quel estoit ce Dieu qu'il prioit, comme s'il eust aussi voulu l'adorer. Puissiez vous, luy dit le Saint, meriter une connoissance qui vous feroit si utile ! Comme Marcien demandoit quel estoit le nom de son Dieu; le Saint [qui apparemment ne le voyoit pas disposé à embrasser la vérité,] se contenta de quelques uns des noms que Dieu prend dans l'ancien Testament.

[Marcien y comprenoit sans doute peu de chose; de sorte] qu'il dit au Saint qu'il s'egaroit dans sa vaine philosophie, & qu'il devoit se contenter d'adorer ceux qu'il voyoit de ses yeux, sans se mettre en peine de ce qu'il ne voyoit pas. A cela luy demanda quels estoient ces dieux dont il parloit; & comme il ne put pas luy en dire d'autres qu'Apollon [& ses semblables;] Voudriez vous donc, luy dit le Saint, que j'adorasse ceux que je rougirois d'imiter, que je meprise, dont je n'ay que de l'horreur, & en qui vous honorez des choses que vous ne fauriez vous dispenser de punir dans ceux qui sont soumis à vos loix? Marcien luy répondit. Voilà ce que les Chrétiens ont accoutumé de dire, mais il faut sacrifier ou mourir. C'est donc ici, dit hardiment le Saint, la justice des bandis, où les arrests se rendent selon la volonté du plus fort, & non selon la regle de la raison. Je suis prest à tout, & je ne crains rien. Les loix condamnent les voleurs, les homicides, & ceux qui sont coupables des crimes de cette nature : Si j'en ay commis quel qu'un, je me condanne le premier : Que si l'on me condanne parceque j'adore le vray Dieu, c'est la volonté du juge & non pas la loy ni la justice qui me condanne. Mais souvenez vous que vous serez jugé comme vous aurez jugé les autres. Je n'ay pas ordre, dit Marcien, d'examiner tant de choses, mais de vous contraindre d'obeir, ou de vous punir si vous ne le faites. Et moy aussi, répondit le Saint, j'ay ordre de ne renoncer jamais mon Dieu. Si vous vous croyez obligé d'obeir à un homme fragile & mortel, destiné à estre bientost mangé des vers; combien suis-je plus obligé d'obeir à un Dieu toutpuissant, qui me menace si je le renonce devant les hommes, de me renoncer

3. *Dalmata*, peuples celebres par leurs brigandages.

devant son Pere , lorsqu'il viendra dans sa gloire & dans sa puissance juger les vivans & les morts.

ARTICLE XXV.

Suite de la confession de Saint Acace.

[**M**ARCIEU qui apparemment avoit quelque erudition, estoit bien aise de raisonner avec le Saint. Ainsi sans se mettre en peine du dernier jugement, dont le Saint avoit peutestre parlé à dessein pour luy donner une juste crainte , il s'attacha à ce qu'il avoit dit du Pere en passant.] Voilà, s'écria t-il, les folies de vostre secte, que j'avois toujours eu envie de savoir. Dieu a donc un Fils à ce que vous direz. Et qui est-il ? comment s'appelle t-il ? Le Saint luy répondit avec simplicité, que Dieu a véritablement un Fils, & que c'est J.C. la parole de la verité & de la grace. [Marcien voulant peutestre railler,] luy demanda de qui Dieu avoit eu ce Fils : le Saint répondit qu'il ne falloit pas raisonner de Dieu comme des hommes ; qu'il avoit formé le premier homme de la terre, & luy avoit donné une ame ; qu'il pouvoit aussi avoir engendré son Fils d'une maniere toute spirituelle, & l'avoir produit de son propre cœur, comme le disoient les Escritures des Chrétiens. Dieu est donc corporel , luy dit Marcien ? Il sçait seul ce qu'il est , répondit le Saint. Pour nous, nous ne pouvons pas voir ce qui est invisible : mais nous reverons sa vertu & sa puissance. Mais si Dieu n'a point de corps , dit Marcien, il n'a donc point de cœur [& d'intelligence,] puisque nous n'avons point de sentiment que par les membres ? La connoissance, répondit le Saint, ne tire point son origine de nostre corps ; c'est Dieu qui la donne : & ainsi le corps & l'intelligence ne dependent point l'un de l'autre.

f.

p. 95. 2.

'Marcien quitta ce discours pour luy dire que les Cataphryges avoient déjà sacrifié. Et vous, ajouta t-il, hastez vous d'obeir comme eux : Rassemblez tous les Chrétiens de la religion Catholique, & embrassez avec eux le culte que suit l'Empereur : C'est à vous à y faire refoudre le peuple, puisqu'il depend tout de vous. Le Saint luy fit sur cela cette excellente réponse : Ce n'est pas ma volonté qui conduit ce peuple, mais l'ordre de Dieu. Ils m'ecoutent quand je les porte à ce qui est juste : mais si je leur conseille des choses criminelles & nuisibles, ils ne m'obeiront pas. Marcien luy demanda une liste de tous [les Chrétiens :] & toute la réponse qu'il luy fit, fut que leurs noms estoient

estoyent écrits dans le livre celeste de Dieu.

'Marcien voulut accuser les Chrétiens de magie ; surquoy le
 „ Saint luy dit : Si nous obtenons quelque grace , c'est de Dieu
 „ seul que nous l'obtenons. Mais il faut bien , dit Marcien , que
 „ vous soyez magiciens , puisque vous nous apportez je ne sçay
 „ quelle nouvelle religion. Nostre religion , répondit le Saint , con-
 „ siste à nous moquer de ces dieux devant qui vous tremblez
 „ après les avoir faits vous mesmes : car vous n'en auriez point s'il
 „ n'y avoit point de pierre ni de sculpteurs. Pour nous , nous
 „ craignons non celui que nous avons fait , mais celui qui nous a
 „ fait , qui nous a créés comme seigneur de la nature , qui nous
 „ aime comme nostre pere , & qui nous delivre de la mort eternelle
 „ comme nostre protecteur.

'Le juge le menaça des supplices s'il ne luy donnoit les noms ^{Ibid.}
 de tous [les Chrétiens : & le Saint qui estoit comme S. Cyprien,
 „ bien éloigné de trahir ses freres.] luy répondit , Est-ce que vous
 „ croyez nous vaincre quand nous serons tous ensemble , vous
 „ qui ne pouvez me vaincre quand je suis seul ? Que si c'est de
 „ moy que vous voulez sçavoir le nom , On m'appelle Acace , &
 „ mon propre nom est Agathange ; & mes compagnons sont Pi-
 „ son Evêque de Troie , & le Prestre Menandre : après cela faites
 „ ce que vous voudrez. Marcien luy dit qu'il informeroit l'Em-
 pereur de toutes choses pour sçavoir sa volonté , & que cepen-
 dant on le retiendroit en prison. Les actes ajoutent qu'on en-
 voya le procès verbal de cet interrogatoire à l'Empereur Dece,
 qui admira les réponses du Saint , jusqu'à le témoigner par un
 „ fouris ; & il conceut une telle estime pour luy , * qu'il ordonna
 qu'on le remist en liberté. [Cela ne se fit sans doute qu'en l'an
 251, auquel nous avons vu que les autres Confesseurs avoient
 aussi esté mis hors de prison. Et ainsi il faut rapporter la confes-
 sion du Saint au 29 de mars de la mesme année.]

'Raban & d'autres Latins marquent S. Acace & sa passion, [ou ^{p.903.904.}
 plutoist sa confession,] le mesme jour 29 de mars , ou le lende-
 main. Les Grecs l'honorent le 31 du mesme mois , qu'ils disent ^{p.903.b.}
 estre le jour de sa mort , & ils l'appellent l'Ange de la terre, [fai-
 sant sans doute allusion à son surnom d'Agathange.] Ils mar-
 quent l'histoire de sa Confession , mais ils y ajoutent qu'avant
 que de le mettre en prison on luy fit souffrir les tourmens ; [ce
 qui a au moins tres peu d'apparence.] Ils disent encore qu'a-
 près avoir esté delivré de la prison , il convertit beaucoup d'in-
 fideles , se rendit illustre par sa doctrine & par ses miracles , &

362 PERS. DE L'EGLISE SOUS L'EMP. DE CE.
 enfin mourut en paix. Le mesme jour 31 de mars les Orientaux
 & les Cophes honorent le combat de S. Acace Evesque. Les
 Grecs font encore le 17 d'avril d'un S. Acace Evesque, à qui
 ils donnent le titre de Thaumaturge à cause de ses miracles : &
 ils celebrent aussi le 15 de septembre la revelation des reliques
 de S. Acace Evesque. Mais on doute si ces deux derniers en-
 droits ne se doivent point rapporter à S. Acace Evesque de Meli-
 tene, celebre dans le V. siecle.

5. f.



SAINT FABIEN

PAPE ET MARTYR.

Bar. 238 § 6.

Boll. 20. jan. p.

256. § 34.

4 p. 252. § 1 Chr.

Al. p. 630 Euty.

p. 354.

Euf. l. 6. c. 29. p.

229. b.



N pretend que S. Fabien estoit natif de Rome,
 fils d'un Fabius. Les Grecs luy donnent à luy
 mesme le nom de Fabius dans leur office. La
 chronique d'Alexandrie, & quelques autres
 Grecs le nomment Flavien, ce que fait aussi
 Eutyque. Il succeda à Antere en l'an 236, qui NOTA

estoit le deuxieme du regne & de la persecution de Maximin I.
 Mais il est difficile d'en rien dire de plus fixe. Il gouverna ensuite
 durant environ 14 ans, sous les Empereurs Maximin, Maxime &
 Balbin, Gordien, Philippe, & dans le commencement de Dece.]

Boll. 2. jan. p.

252. § 2.

Quelques modernes pretendent qu'il avoit esté Prestre de
 Rome sous Pontien : [mais ce que nous allons rapporter de son
 election, fait voir qu'il n'y a guere d'apparence qu'il vécut à
 Rome, ni qu'il fust autre chose que laïque.] Car on raconte
 de luy qu'estant venu de la campagne à Rome avec beaucoup
 d'autres, après la mort du Pape Antere, [pour se trouver sans
 doute à l'election d'un nouvel Evesque,] il y fut appellé à
 l'episcopat par une merveille toute extraordinaire de la grace
 & de la providence divine. Tous les freres, dit Eusebe,
 estant assemblez dans l'eglise pour choisir celui qui devoit
 succeder à l'episcopat, la plupart jettoient les yeux sur di-
 verses personnes illustres & considerables, sans qu'aucun
 pensast à Fabien qui estoit aussi dans cette assemb'ée. Mais on
 rapporte que tout d'un coup on vit un pigeon venir d'en haut,
 & s'asseoir sur sa teste, comme le S. Esprit descendoit autrefois
 sur David.

Euf. l. 6. c. 29. p.

229. b.

t.

sur nostre Seigneur sous la figure d'une colombe. Tout le peuple surpris de ce prodige, & comme animé par un mouvement du S. Esprit, s'écria aussitost tout d'une voix & avec une mesme ardeur, Qu'il estoit digne d'estre Evesque ! & sans tarder davantage, on le prit, & on le fit asseoir dans le throne episcopal, [après l'avoir consacré selon les ceremonies qui sont prescrites par l'Eglise.

On ne peut douter qu'un Saint qui est entré si glorieusement dans le pontificat, & qui en est sorti encore plus glorieusement, comme nous verrons, n'ait fait de grandes choses pour correspondre à l'une de ces graces, & meriter l'autre. Mais l'histoire ne nous en a pas conservé la memoire.] S. Cyprien dit seulement en general, que la gloire de sa mort avoit répondu à l'integrité de son administration. Cyp.ep.4.p.16.

On dit qu'il raporta de Sardaigne à Rome le corps de S. Pontien Pape, predecesseur d'Antere, "qui estoit mort banni dans cette isle, & qu'il l'inhuma dans le cimetièr de Calliste. Boll.apr.c.1 p. 25.2 Bar.19. nov.a.

Baronius & Bollandus luy attribuent l'instruction & le baptesme des deux Empereurs Philippe pere & fils, à quoy l'on ajoute qu'il détruisit le grand temple des Romains, qu'il en brisa toutes les idoles, & qu'il convertit toute la ville. Bar.246.§ 97 Boll.20.jan.p. 253.§ 12-19.

[Mais ces grandes merveilles ne sont nullement fondées; non plus que ce que disent quelques modernes, que ce fut luy qui soumit Philippe le pere à la penitence publique; y ayant bien de l'apparence que cela se fit à Antioche avant que Philippe fust venu à Rome.]

C'a esté, dit-on, une chose fort glorieuse à S. Fabien, que durant son pontificat, on celebra à Rome avec une tres grande solennité, [c'est à dire avec des jeux tres magnifiques,] l'an mil-lieme de la ville. [Baronius a oublié de mettre ceci entre les eloges de S. Fabien. Peutestre n'a t-il pas cru que ces sortes de solennitez fussent fort glorieuses à des Chrétiens, & fussent fort capables de relever le pontificat d'un martyr.] Boll.p.255.§ 27.

On attribue à S. Fabien trois decretales, que Bollandus n'ose soutenir. p.253.§ 17.

[Après avoir raporté de S. Fabien tant de choses ou fausses ou incertaines, il faut enfin en dire quelques unes qui soient constantes.] Entre les divers Evesques à qui Origene écrivit pour rendre témoignage de la pureté de sa foy, Eusebe met nommément S. Fabien Evesque de Rome. Euf.1.6.c.35.p. 233.b|Hier.ep. 65.c.4.t.2.p. 193.a.

[Il parut du temps de S. Fabien un nouvel heretique dans

V. S. Pon-tien.

&c.

V. la pers. de Valerien note 7.

V. Philippe § 2.

Cyp.ep.30.61.p.
59.2|17.2.

p.117.2.

l'Afrique;]'qui fut Privat Evêque de Lambese colonie Romaine[dans la Numidie. Nous ne savons pas quelles estoient ses erreurs.]'Mais S. Cyprien nous apprend qu'il fut condanné pour beaucoup de crimes enormes par un Concile de 90 Evêques tenu à Lambese, & qu'il fut de plus^u censuré tres severement par les lettres de Fabien & de Donat Evêques, l'un de Rome, & le second de Carthage. notatus.

u

[Il paroist que ce Privat persevera dans son heresie,]'& il établit mesme hors de l'Eglise un faux Evêque nommé Felix : [On ne dit point en quelle ville. Il rasehoit néanmoins de s'infinuer par surprise dans la communion de l'Eglise Romaine;]

ep.30.p.59.2.

'& il envoya à Rome un des principaux de ses partisans, pour obtenir de cette Eglise par artifice des lettres[de paix & de communion.]Mais on decouvrit qui il estoit, & on luy refusa les lettres qu'il demandoit.[Cela peut estre arrivé durant le gouvernement de S. Fabien. Après la mort de ce Saint, & durant la vacance qui la suivit, Privat fit ce semble encore quelque nouvelle tentative.]'Car le Clergé de Rome remercie S. Cyprien de les avoir avertis de quelque chose dont ils estoient en peine touchant cet heretique, quoique ses fourberies eussent déjà esté decouvertes avant mesme qu'on eust receu les lettres de ce Saint.

ep.55.p.117.1.

'Privat demanda depuis d'estre oui dans le Concile tenu en Afrique le 15 de may en l'an 252, mais on ne voulut pas l'ecouter. Il se joignit ensuite avec Felix qu'il avoit ordonné dans l'heresie, & trois autres Evêques semblables; & ces cinq ordonnerent à Carthage un faux Evêque nommé Fortunat, pour l'opposer à S. Cyprien.[C'est tout ce que nous trouvons de cette heresie & de ses suites.

S. Fabien a merité le titre d'Apostre d'une grande partie de la France, s'il est vray, comme la pluspart des personnes habiles le croient aujourd'hui, que c'est luy qui y ait envoyé ces sept celebres Evêques S. Saturnin de Toulouse, S. Trophime d'Arles, S. Gatien de Tours, S. Denys de Paris, S. Paul de Narbone, S. Austremoine de Clermont, & S. Martial de Limoges. Nous parlerons plus amplement de ceci^u en un autre endroit.]

V.S. Denys
de Paris §
13.Buch.cycl.p.
271.

a Bar.112 § 9.

1b|Euf.l.6.c.

43.p.244.2.

b Boll.apr.t.1.

p.16.1.Pcaif.

post.p.19.

'Le pontifical de Bucherius porte qu'il distribua aux Diacres les regions de Rome; ^ac'est à dire qu'il donna à chaque Diacre la conduite de deux regions, pour y prendre soin des pauvres, selon Baronius. Car il y avoit quatorze regions dans Rome, & seulement sept Diacres. ^bD'autres Pontificaux moins anciens,

ajoutent qu'il établit aussi six ou sept Soudiacres pour veiller sur sept Notaires commis pour recueillir[& écrire] avec fidelité les actes des saints Martyrs. 'Pearson croit qu'on peut recevoir cet article mesme des Pontificaux, 'estant certain que sous S. Corneille successeur de S. Fabien, l'Eglise Romaine avoit sept Soudiacres; & que S. Cyprien recommandoit fort que l'on remarquast avec soin le jour de la mort des Martyrs & des Confesseurs, pour en pouvoir celebrer la memoire. [Il ne parle pas neanmoins qu'on écrivist l'histoire de leurs souffrances.] Mais on voit par Ponce qu'on avoit accoutumé de le faire.

P.20.

Euf. ut sup.

Cyp. ep. 37. p. 72. i.

vit. p. 1.

'Le Pontifical de Bucherius nous apprend encore que S. Fabien fit faire beaucoup de bastimens dans les cimetières; ce que Baronius explique des eglises qu'il faisoit bastir sur les tombeaux des Martyrs. ["Et il est certain que les Chrétiens avoient des eglises des devant son pontificat.

Buch. p. 271.

Bar. 245. § 2.

V. la pers. de Maximin § 6.

Dieu qui vouloit couronner les travaux de S. Fabien par la plus grande de routes les recompenses dont il favorise ses plus grands amis, permit que Dece s'estant revolté contre l'Empereur Philippe, sous la protection duquel l'Eglise s'estoit beaucoup augmentée, le tua à Verone vers la fin de l'an 249, & excita ensuite une horrible persecution contre l'Eglise.] S. Fabien fut une des premieres victimes qu'il immola à J. C, & ce saint Pape receut la perfection de sa vertu, en perdant la vie pour celui qui la luy avoit donnée. 'Cela arriva sous le second Consulat de Dece mesme, & sous celui de Gratus, [c'est à dire en 250,] & des le 20 de janvier. 'Quelques modernes Grecs & Latins disent qu'on luy trancha la teste. [Les anciens se contentent de parler de son martyre en general, sans nous en rien apprendre de particulier.

Chr. Al. p. 63. e.

Euf. l. 6. c. 39. p. 234. b.

Buch. p. 267.

271.

Boll. 20. jan. p. 256. § 30.

V. Philippe § 6.

V. la note.

Fort peu de temps après sa mort,] le Clergé de Rome en corps l'appelle un Evêque de tres illustre memoire. 'S. Cyprien apprit premierement sa mort par le bruit confus de la renommée. Mais depuis, les Prestres & les Diacres de Rome luy en écrivirent par le Soudiacre Clemence, & luy manderent fort au long la maniere glorieuse dont il avoit terminé sa vie: sur quoi ce Saint leur répondit en ces termes: J'ay eu beaucoup de joie de ce que cet excellent homme nostre confrere, a consommé sa vie par une fin si illustre, & si digne de la maniere toute pure & toute sainte dont il s'est conduit dans son ministère; & je me suis aussi rejoui pour vous du zele avec lequel vous honorez sa memoire par un témoignage si authentique. Nous

Cyp. ep. 31. p. 61. i.

a ep. 4. p. 16. l.

vous avons l'obligation de nous avoir fait connoître une mort „ qui en comblant de gloire vostre Prelat, fait rejaillir cette gloire „ jusque sur vous, & nous donne aussi à tous un grand exemple de „ foy, de vertu, & de courage. Car autant que la chute d'un Evê- „ que est pernicieuse à l'Eglise, parcequ'elle est capable de faire „ tomber avec luy ceux qui sont sous sa conduite; autant sa fer- „ meré & sa constance dans la foy est utile & avantageuse à tous „ les freres qu'elle soutient & qu'elle encourage. [S. Cyprien ne „ dit pas nommément de quel Pape il parle: mais Pamelius, Ba- „ ronijs, Bollandus, & tout le monde generalement l'explique „ de S. Fabien. Aussi la suite de l'histoire ne souffre pas qu'on „ l'entende d'aucun autre.] S. Jerome marque le martyre de S. „ Fabien entre les preuves de la cruauté extraordinaire de Dece „ contre les Chrétiens.

Hier. v. ill. c.
14. p. 286. c.

Buch. p. 267.

Flor. p. 274.

Boll. 20. jan. p.
256. § 34.

Front. cal. p.

17. Sacr. p. 20]

Thom. p. 144.

Boll. 20. jan.

p. 256. § 34.

Apr. t. 1. p. 26. 2.

Buch. p. 267.

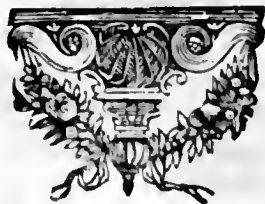
Boll. p. 256. §

35.

[Toute l'Eglise latine celebre aujourd'hui sa feste le 20 de jan- „ vier,] auquel sa memoire est marquée dans un calendrier Ro- „ main fait en 354, dans les martyrologes appelez de S. Jerome, „ [dans celui de Bede,] & ensuite dans tous les autres. ^a La Messe „ de sa feste est aussi marquée ce jour là dans le calendrier du P. „ Fronto, dans le Sacramentaire de S. Gregoire, & dans le Missel „ Romain donné par Thomasius. ^b Les Grecs l'honorent aussi, „ mais ils en font le 5 d'aoust.


'On assure qu'il fut enterré dans le cimetiere de Calliste, où „ on l'honoroit au IV. siecle. ^d On pretend aujourd'hui avoir de „ ses reliques en diverses eglises de Rome. [Mais je ne sçay si] S. „ Fabien transporté vers l'an 845, par Serge II, du chemin du Sel „ opposé au cimetiere de Calliste, dans l'eglise de S. Martin, [ne „ seroit point quelque autre Saint de mesme nom.

Son siege fut longtemps vacant depuis son martyre; & il se „ passa durant cette vacance plusieurs choses considerables. Mais „ il vaut mieux les reserver pour ceux qui y ont eu part, comme „ S. Corneille qui luy succeda au mois de juin, l'an 251, & les „ saints Martyrs Moyse, Maxime, & Celerin.]



SAINT PIONE,

PRESTRE DE L'EGLISE DE SMYRNE,
ET MARTYR.

[ 'EGLISE de Smyrne dans l'Ionie, qui nous a donné dans le deuxieme siecle un Evefque vraiment apostolique en la personne de Saint Polycarpe, nous donne dans le troisieme en S. Pione un Prestre digne heritier de la vertu de ce saint Evefque; & elle repare par luy la honte qu'elle a receue par la lascheté d'Eudemon son Evefque, & de plusieurs de ses enfans.]'Eusebe fait l'eloge de ce Saint, Euf. l. 4. c. 15. p. 135. c.
 " en nous donnant en ces termes un abregé de son histoire. Pione,
 " dit-il, se rendit alors illustre à Smyrne entre les Martyrs. Ses
 " actes nous apprennent comment il confessa plusieurs fois J. C,
 " avec quelle generosité il parla, avec quelle force il défendit
 " la foy devant les magistrats & devant les peuples, 'avec quel d.
 " zele il la prescha publiquement, avec quelle charité il exhorta
 " [à la penitence] ceux qui estoient tombez durant la persecu-
 " tion, avec quelle bonté il consola les freres qui le venoient
 " visiter dans la prison, avec quelle constance il endura les tour-
 " mens & les douleurs de la question, les cloux, & le feu, & com-
 " ment une mort accompagnée de plusieurs merveilles [finit ses
 souffrances.]

'Eusebe avoit mis cette histoire dans son recueil des actes des d|136. a7
 anciens Martyrs, [qui ne s'est pas conservée jusques à nous.
 Mais nous y perdons peu à l'égard de S. Pione:]'Car nous en Bar. 254. § 1.
 avons des actes que Baronius avoit rejettez & meprisez d'a-
 bord, les croyant contraires à Eusebe, & qu'il a reconnus ensuite
 pour tres sinceres, comme ayant esté écrits avec une entiere
 fidelité par ceux mesmes qui avoient assisté au martyre de ce
 Saint. C'est ce qui paroist par divers endroits de ces actes; [ou- Boll. 1. feb. p. 384
 tre qu'ils contiennent tout ce qu'Eusebe en raporte;] ^a & mesme c| 1. d. | 46 f.
 ce qu'il dit de la mort de Metrodore Prestre Marcionite. ^b Et a Euf. p. 135. c.
 de plus, les lumieres d'une verité toute pure & route sincere, b Bar. 254. § 2.
 comme parle Baronius, y eclatent tellement de tous costez,

NOTE I.

[aussibien que ce feu de la charité des premiers siècles; qu'il est impossible de ne les pas recevoir, comme tout à fait legitimes & authentiques, comme tres purs, & comme excellens:] de sorte que "s'il y a quelque difficulté à les accorder avec Eusebe, les plus habiles aiment mieux croire qu'Eusebe s'est mal expliqué, ou s'est trompé mesme, que de douter de ce que nous lisons dans ces actes.

Euseb. p. 71. a. a.
b.

NOT 2.

Boll. t. feb. p.

40. c.

4 p. 4. c. c.

6 p. 4. c.

p. 46. c.

'Il semble que ce Saint s'appelloit "Geminius Pionius. ^a Il estoit Prestre de l'Eglise Catholique [de Smyrne.] ^b Il est mesme appellé un homme apostolique, qui durant sa vie avoit retiré beaucoup de personnes de l'égarement. 'C'est pourquoy le juge luy demandant s'il estoit le docteur des Chrétiens, il reconnoist qu'il les avoit instruits, & qu'il leur avoit appris la pieté. [Les harangues qu'il fait dans ses actes, comme Eusebe l'a remarqué, justifient]

NOT 3.

Chr. Al. p. 632.

'L'eloge que luy donne la chronique d'Alexandrie, d'avoir excellé dans l'eloquence, & dans la science de toutes les choses qui concernent la discipline & la religion Chrétienne. 'Les payens mesmes rendent témoignage à sa profonde erudition. [On voit aussi dans ses reparties un esprit vif & agreable; mais resolu & genereux au possible.]

p. 43. f.

p. 46. c.

'Les payens font paroistre de l'estime & de l'affection pour luy, à cause de sa modestie, & de la probité de ses mœurs. 'L'auteur de ses actes luy rend ce témoignage, que sa vie avoit toujours esté exemte non seulement de crime, mais mesme de tout ce qu'on eust pu blasmer avec quelque justice, & qu'il avoit toujours eu le cœur & l'esprit élevé à Dieu & à J. C. nostre mediateur. 'Le Saint y loue Dieu à la fin, de l'avoir conservé dans une chasteté inviolable. 'Il y est aussi remarqué qu'il estoit toujours passe, excepté dans son martyre, où le feu de sa charité se repandoit jusque sur son visage. [Cette passieur estoit sans doute un effet de l'austerité de sa vie.]

omni reprehensione.

d.

p. 44. d.

'Il témoigne dans l'une de ses harangues, qu'il avoit voyagé en divers pays, particulièrement dans la Palestine, où il avoit vu avec étonnement les marques de la juste vengeance de Dieu contre les crimes des Sodomires. Il semble dire qu'il s'estoit fait quelque chose de semblable dans un endroit de la Lydie appellé la Decapole. 'Quelque temps avant son martyre, le pays avoit esté affligé par la famine, par les guerres, & par d'autres calamitez. Le Saint avoit éprouvé luy mesme les rigueurs de la faim. Mais il les avoit supportées avec la paix que

p. 43. d.

p. 44. d. c.

2.

causes.

A. M. F. 116

1. 'Les actes latins lisent d'une autre maniere, sans parler de la Decapole ni de la Lydie.

luy

luy donnoit la confiance qu'il avoit en Dieu, sans vouloir estre à charge à personne en quelque besoin qu'il se trouvaſt. Il paroist que la famine duroit encore lorsqu'il souffrit.

[Le reste de son histoire ne regarde que son martyre, que nous allons rapporter sans en omettre presque que les harangues un peu longues ; & nous espérons néanmoins que ceux qui les voudront voir dans ses actes, n'y trouveront rien qui ne soit edifiant, & digne d'estre remarqué.]

'La persecution de Dece estant arrivée, S. Pione un jour qu'il jeûnoit, previt par une revelation fort claire qu'il eut en songe, qu'il seroit pris le lendemain avec un autre Chrétien nommé Asclepiade, & une femme nommée Sabine, qui est louée particulièrement comme ayant eu un grand zele pour la veritable pieté. Elle avoit esté esclave d'une femme payenne de la ville, qui voulant l'obliger de renoncer sa foy, l'avoit releguée sous le regne de Gordien dans les montagnes, où on la tenoit prisonniere. Les Chrétiens avoient eu soin de luy fournir secretement tous ses besoins, & on avoit mesme trouvé moyen de la retirer de sa captivité & du joug de sa maistresse. [Je ne sçay si ce ne seroit point en la faisant echaper.] Car S. Pione avec elle estoit d'ordinaire, luy dit de prendre le nom de Theodote quand on l'interrogeroit, de peur qu'elle ne fust reconnue, & ne retombaſt sous la puissance de sa maistresse. [La compassion qu'on avoit de ses souffrances a pu faire passer par dessus les regles generales; & s'il y a eu en cela quelque faute, elle a esté couverte par la charité.]

'S. Pione sachant donc que luy & les deux autres seroient bientost arrestez, prit trois chaines liées ensemble, qu'il mit à son cou & au cou de Sabine & d'Asclepiade. Il voulut montrer par là qu'il estoit resolu au martyre, afin que ses amis ne l'importunassent point de se retirer, & que personne n'eust lieu de croire qu'il alloit sacrifier ou manger des viandes immolées, comme beaucoup d'autres Chrétiens avoient déjà fait. Il attendit en cet état dans sa maison [qu'on le vinst prendre,] s'occupant cependant à la priere avec les deux autres. C'estoit le vendredi 23 de fevrier, jour de la feste de S. Polycarpe, [en l'an 250.]

'Le samedi ils prirent du pain & de l'eau, & les actes disent que ce pain estoit saint, [ce qui donne lieu de croire que c'estoit l'Eucaristie.] C'estoit en effet ensuite de la priere, & mesme de la priere solennelle. Aussitost après, Polemon qui cherchoit les Chrétiens pour les obliger de sacrifier, entra chez eux avec

vin. am.

*ne abduce-
ventur.*

NOTES 4.

p. 40. e | 42. f.

p. 44. c.

q. Act. M. p. 129.

99.

Boll. p. 42. f.

f | 44. a.

p. 42. f.

p. 40. e.

p. 42. f.

p. 43. 2.

des archers. C'estoit le pontife [du temple de la ville, & qui ^{οὐκ ἔστιν} apparemment en estoit aussi le principal magistrat.] Il leur dit d'abord : Vous savez sans doute l'ordre de l'Empereur, qui vous commande de sacrifier. S. Pione répondit ; Nous savons le commandement que Dieu nous fait de ne sacrifier qu'à luy seul. Polemon ajouta, Venez donc à la place, & on verra si vous n'obeïrez pas : surquoi Sabine & Asclepiade dirent, Nous obeïssons au Dieu vivant. On les mena ainsi sans leur faire de violence : & quand on les eut vus avec leurs chaînes, on courut en foule à la place, pour savoir ce que c'estoit, particulièrement les Juifs qui n'avoient rien à faire ce jour là qu'ils appelloient le grand Sabbat. On n'en sçait pas la raison.

Toin. in Lact.

P. 40.

a Boll. p. 43. 3.

Quand les Saints furent arrivez à la place, & que Polemon les eut encore sommés de sacrifier de peur d'estre punis ; S. Pione étendant la main, & avec un visage gay, leur fit un discours dont les actes rapportent une partie, sur la maniere dont ils insultoient à l'Eglise à cause de ceux qui avoient abandonné la foy. Il representa particulièrement aux Juifs que l'idolatrie forcée de ces personnes, estoit beaucoup moins criminelle que celle en laquelle ils estoient tombez si souvent par une depravation toute volontaire de leur cœur, comme l'Ecriture le leur reproche. Il fit voir aussi aux payens qu'il leur estoit honteux d'insulter à des miserables, contre le precepte d'Homere qu'ils se glorifioient d'avoir eu pour citoyen. Il ajouta que la faute d'un petit nombre de deserteurs ne faisoit point de prejudice aux autres Chrétiens ; que pour luy il estoit resolu de mourir plustost que de rien faire contre ce qu'il avoit appris de J. C. & ce qu'il avoit enseigné aux autres. Il les menaça ensuite du jugement de Dieu & des feux eternels, dont il dit que les montagnes de feu qu'on voyoit dans la Lycie, dans la Sicile, & dans quelques autres isles, estoient des marques & des vestiges : & il finit par ces paroles. Nous n'adorons point la statue d'or, ni tous vos dieux.

V. S. Polycarpe noie

f.

a. b.

b. c.

b.

c.

b.

d.

e.

f.

'Tout le monde l'ecouta avec un grand silence jusqu'à ces dernieres paroles qu'il repeta ce semble deux fois. Il paroist qu'on l'interrompit alors pour le conjurer de ne se pas priver luy mesme de la douceur de la vie. Surquoi il leur dit : Je sçay que la vie est aimable, & que la lumiere est belle : Je ne meprise point & je ne condanne point ce qui est l'ouvrage de Dieu : mais les Chrétiens esperent des choses beaucoup plus belles & plus aimables. Un importun nommé Alexandre, qui cher-

» choit à railler , commença à luy dire : Je vous prie Pione , sui-
 » vez nostre conseil. Mais vous mesme , luy dit le Saint , suivez le
 » mien : Je sçay tout ce que vous savez , & je sçay encore bien
 » des choses que vous ne savez pas. Alexandre luy demanda que
 » vouloient dire ces chaines. Il répondit que c'estoit qu'il ne p. 44. a.
 » vouloit pas sacrifier , mais aller tout droit en prison ; & il con-
 » tinua à parler avec beaucoup de force sur les choses presen-
 » tes & à venir.

'Le peuple demanda qu'on s'assemblast au theatre afin d'y a.
 entendre encore davantage [le Saint.] Mais on avertit Polemon
 que quand le peuple seroit assemblé, il pourroit bien demander
 du pain & exciter quelque tumulte. Car dans la confusion de c.
 ces sortes d'assemblées , le peuple avoit accoutumé de deman-
 der & de dire tout ce qu'il vouloit avec une entiere liberté,
 & souvent avec beaucoup d'insolence. Ainsi Polemon sans a.
 répondre au peuple , se contenta de demander au Saint s'il ne
 vouloit pas bien au moins venir au temple , [qui estoit sur la
 place mesme.] S. Pione craignoit extremement d'y aller , [de- f. 1. 45.
 peur qu'on ne crust qu'il y eust sacrifié : C'est pourquoi] il ré- p. 44. a.
 pondit qu'il n'estoit pas avantageux pour leurs idoles que des
 » Chrétiens y entraissent. Persuadez nous-en , luy dit Polemon.
 » 'Et plust à Dieu , répondit le Saint , que je vous pusse persuader b.
 » d'estre Chrétiens ! Gardez vous-en bien , luy dirent les assistans,
 » en s'eclairant de rire ; Nous ne voulons pas estre brulez tout vifs.
 » Ce sera , repartit le Saint , un supplice bien plus sensible & bien
 » plus cruel, de bruler après la mort dans un feu qui ne s'éteindra
 » jamais.

'Durant qu'on parloit à S. Pione , Sabine s'estant mise à rire , b.
 » Polemon & d'autres luy dirent , Quoy vous riez ! Oui , dit-elle,
 » je ris ; car nous sommes Chrétiens ; & ceux qui ont une foy
 » ferme & constante en J. C. , seront eternellement dans les ris &
 » dans la joie. On voulut la menacer de ce qui luy estoit plus ter-
 » rible que la mort : A quoy elle répondit ; Dieu qui est saint y
 » pourvoira.

'Polemon revint aussitost à S. Pione ; & comme il le pressoit b.
 » toujours d'obeir , le Saint luy dit , Vous m'avez donné le choix
 » d'obeir ou de mourir : Je n'obeis point ; faites moy donc mourir
 » [sans tant de delais.] Mais au moins , dit Polemon , sacrifiez à
 » l'Empereur. Je ne sacrifie point à un homme , répondit le Saint :
 » car je suis Chrétien. Polemon commença alors à l'interroger
 » dans les formes, & en faisant tout écrire par le greffier : & com-

me il eut demandé au Saint s'il estoit Chrétien, Oui assurément, répondit-il. De quelle Eglise? De l'Eglise Catholique; car J.C. n'en connoist point d'autre. Polemon interrogea ensuite Sabine, qui répondit de mesme sous le nom de Theodote, comme le Saint le luy avoit recommandé. Asclepiade fut aussi interrogé: mais au lieu que les deux autres avoient dit qu'ils adoroient le Dieu createur de l'univers, que nous connoissons par J.C. son Verbe; il dit luy, qu'il adoroit J. C. Polemon demanda si c'en estoit un autre: & il répondit que non, & que c'estoit le mesme que les autres avoient dit qu'ils adoroient.

1. Ils furent ensuite menez en prison, suivis d'une foule incroyable qui les accabloit presque jusqu'à les étoufer. Et comme quelqu'un eut dit qu'on menoit Asclepiade pour sacrifier, S. Pione répondit, Cela est faux, il ne sacrifie point. On nommoit divers Chrétiens qui avoient sacrifié: Surquoi le Saint dit; Qu'est-ce que cela me fait? Chacun agit comme il luy plaît: [Je ne suis point un tel, ni un tel:] Je suis Pione. [On voit partout qu'il avoit un extreme desir de donner à l'Eglise un exemple de courage, pour reparer le scandale & le deshonneur que luy causoit la chute de tant de Chrétiens, & pour soutenir ceux que la foiblesse des autres pouvoit ebranler.]

c|42.e.

p.44.c.

Il trouva dans la prison un Prestre Catholique nommé Lin, & une femme nommée Macedonie^{r.} venue d'un village voisin, qui avoient aussi esté arrestez le mesme jour, avec un Montaniste nommé Eutychien. Les Chrétiens se pressoient de leur apporter toutes sortes de rafraichissemens: mais S. Pione les refusoit. Si lors, disoit-il, que nous avons besoin de plus de choses, nous n'avons esté à charge à personne, pourquoi le ferions nous maintenant [que nous ne songeons plus qu'à mourir?] Les gardes qui vendoient bien cher aux Chrétiens la liberté de venir assister les Confesseurs, fâchez de perdre par là les presens qu'ils attendoient, l'enfermerent avec [Asclepiade & Sabine] dans un lieu plus reculé, afin qu'ils n'y pussent recevoir aucun soulagement. Les Saints souffrirent ce mauvais traitement sans aucun trouble: Ils en benirent Dieu, & firent mesme donner aux gardes ce qu'on avoit accoutumé de donner pour les autres Confesseurs. Le geolier touché de leur generosité, voulut les remettre avec les autres: mais ils aimerent mieux

philosophari. demeurer où ils estoient, pour avoir plus de liberté de s'entretenir de Dieu, & de le prier jour & nuit. Cela n'empescha pas néanmoins que beaucoup de payens ne vinssent les voir, pour rascher de leur faire changer de resolution: & bien loin de le leur pouvoir persuader, ils estoient eux mesmes contrains d'admirer la sagesse de leurs réponses.

'Ceux que la violence de la persecution avoit fait tomber f. dans l'apostasie, y vinrent aussi, & ils deploroient leur chute avec de grands cris. Les Saints estoient sensiblement touchez de voir que le dragon eust entraîné de sa queue ces étoiles du ciel, & les eust fait tomber en terre. Ils pleuroient pour eux, & *in squallore.* gemissoient dans le sac & dans la cendre. 'On voit dans les *ib|45.* actes le discours [dont parle Eusebe,] par lequel S. Pione les exhorte à la penitence, & à recourir avec confiance à la bonté de J. C. leur promettant qu'il les recevroit: [mais il ne se hastada pas de leur accorder le pardon & la paix, comme firent quelques Confesseurs d'Afrique.] Il les avertit surtout de ne se pas laisser *a. b.* seduire par les Juifs qui taschoient de les attirer à eux. 'Il nous *b.* apprend que les Juifs avoient alors l'insolence & la folie de dire que J. C. avoit esté ressuscité par la force de la necromancie. 'Il y parle de la Pythonisse qui avoit voulu faire revenir l'ame *c. d.* de Samuel; & il veut, comme beaucoup d'autres, que ce qui *Act. M. p. 13. 1.* parut alors ne fust qu'un fantosme & une illusion des demons.

'Aprés que ces penitens furent sortis; Polemon, & Theophile *Boll. 1. feb. p. 45. c.* qui commandoit la cavalerie, vinrent avec beaucoup de monde à la prison, & dirent aux Confesseurs qu'Eudemon leur Evesque avoit sacrifié, & qu'il falloit qu'ils en fissent autant. Ils vouloient pour cela les emmener au temple, & les y faire interroger par Eudemon mesme. S. Pione répondit que c'estoit au Proconsul, & non à eux, de les tirer de la prison; surquoi après plusieurs autres paroles ils se retirerent; mais ils revinrent une seconde fois, & Theophile pour tromper les Saints, dit que le Proconsul avoit donné ordre de les mener à Ephese. S. Pione demanda où estoit celui qui avoit apporté cet ordre. 'Mais *f.* Theophile répondit qu'il estoit assez de qualité pour estre cru; & sur cela luy ayant mis une corde au cou, avec laquelle il le serroit si fort qu'il l'étrangla presque, il le tira par force de la prison, & le mit entre les mains de ses *satellites.* archers, qui le menerent avec les autres Confesseurs à la place publique, & jusqu'à la porte du temple. Les Confesseurs se jettoient à terre pour ne

point entrer dans le temple, en criant qu'ils estoient Chrétiens. Six archers prirent S. Pione, & en le frapant des piez & des mains, ils le poussèrent ou le porterent dans le temple malgré toute la résistance qu'il put faire, & le mirent à terre devant l'autel où le miserable Eudemon estoit encore. Quelques exemplaires portent que les six archers ne se voyant pas assez forts pour porter ou pour trainer le Saint dans le temple, tant il se roidissoit contre eux, furent contraints d'en appeller d'autres à leur secours.

Act. M. p. 134. §
45.

Boll. p. 45. f
Men. II. mars,
P. 94.

Boll. I. feb. p.
46. 2.

Lepidus que les Grecs, qui l'appellent Elpide, qualifient assesseur de Polemon, y interrogea encore le Saint, qui le voyant luy & plusieurs autres personnes de qualité blasphemer contre J. C. & ne desirant que de finir promptement sa vie, il leur reprocha de n'avoir ni pitié pour leurs semblables, ni justice; & de violer eux mesmes les loix qu'ils avoient faites contre les Chrétiens. Car vos loix, leur dit-il, ne vous ordonnent pas de nous contraindre à sacrifier, mais de nous punir: & c'est tout ce que nous vous demandons. Un nommé Rufin qui passoit pour habile & pour eloquent, voulut l'accuser d'estre opiniatre pour s'attirer de l'estime parmi les hommes: mais le Saint luy ferma la bouche, en luy demandant si c'estoit là ce qu'il avoit appris dans ses livres, & si Socrate, Anaxarque, & les autres qui avoient souffert jusqu'à la mort, pour ne rien faire contre la verité & la justice, avoient esté des opiniatres & des superbes. Lepidus dit au Saint de ne pas tant crier: & il luy répondit, Allumez du feu, & voyons qui y entrera le premier. On mit ensuite des couronnes sur la teste des Confesseurs, [comme on en donnoit à ceux qui sacrifioient;] mais ils les déchirerent & les jetterent. Un ministre de leurs sacrifices alla prendre des viandes immolées; mais il se contenta d'en manger devant eux, & n'osa pas mesme approcher d'aucun des Confesseur [pour leur en presenter.]

b.
P. 44 d.

P. 46. b.

Enfin comme ils continuoient toujours à crier qu'ils estoient Chrétiens, les payens ne sachant plus que leur faire, parcequ'ils n'avoient pas le pouvoir de les condanner à la mort, ce qui estoit réservé au Proconsul; ils les remenerent en prison en se moquant d'eux & en les battant. Terence qui preparoit alors des spectacles pour son fils, où il devoit y avoir un combat de bestes, menaça Asclepiade de le faire condanner à en estre déchiré: A quoy le Saint répondit seulement, Cela ne nous fait pas peur. Lorsqu'ils rentroient dans la prison, un des archers frapa

tres rudement S. Pione à la teste, & le blessa. Le Saint souffrit cette injure & sa douleur avec patience : mais celui qui l'avoit frappé en fut puni : Car la main & les costez luy enflerent si fort, avec une grande inflammation, qu'il ne pouvoit presque respirer. Quand les Saints se virent dans la prison, ils remercièrent Dieu de leur avoir donné la force de résister à Eudemon, & ils s'animoient sans cesse par des prieres & par des pseumes. Ils passerent ainsi quelques jours [dont leur histoire ne nous apprend rien. A. G. M. p. 135. § 19.

Après avoir vaincu le peuple & les magistrats de la ville, il falloit aussi qu'ils vainquissent le Proconsul de toute la provin- Boll. p. 46. b. c.

NOTE 5.

ce, nommé Julius Proculus Quintilianus. Ce Proconsul estant venu à Smyrne, & s'estant assis sur son tribunal, s'y fit amener S. Pione, & luy ayant demandé s'il vouloit immoler aux dieux; il luy répondit en un mot, *Non*. Quand il luy demanda quelle estoit sa religion; le Saint luy dit que c'estoit celle des Catholiques. Le juge le pressant encore de sacrifier; Je ne le veux pas, luy dit-il, C'est Dieu qu'il faut adorer. Le Proconsul ajouta, Pourquoi adressez vous vos prieres à l'air? Sacrifiez luy donc aussi? Je n'adresse point mes prieres à l'air, répondit le Saint; mais à celui qui a fait l'air, le ciel, & tout ce qu'ils contiennent. Et qui est celui là, dit le Proconsul? Le Saint répondit, Il n'est pas à propos de le dire. C'est assurément Dieu, ajouta le Proconsul, je veux dire Jupiter qui est dans le ciel, & qui est le Roy de tous les dieux. Le Saint ne répondit rien. Et le Proconsul le fit attacher sur le chevalet pour voir si les tourmens auroient plus de force sur luy que les paroles. p. 42. a.

&c.

suspendi.

Durant qu'on le dechiroit avec les ongles de fer, le juge l'exhorta à revenir enfin de sa folie, il luy répondit : Ce n'est pas la folie qui me retient : c'est la crainte du Dieu vivant. Mais les autres ont sacrifié, dit le Proconsul, & jouissent de la vie. Je ne sacrifie point. Songez à ce que vous faites, continua le Proconsul, & prenez une autre resolution. Je ne le ferai pas. Pourquoi, luy dit une autre personne, vous hastez vous de mourir? Il répondit; Je ne me haste pas de mourir, mais de vivre. Le Proconsul ajouta: Ce n'est pas un fort grand courage que de mépriser la vie, puisque nous en voyons tant qui pour un peu d'argent s'engagent à combattre contre les bestes, [au hazard d'en estre devorez.] Puis donc que vous avez tant d'envie de mourir, vous ferez brulé tout vif. On lut ensuite la sentence écrite en latin, qui portoit ces termes : Pione ayant confessé qu'il p. 46. c.

estoit Chrétien , nous avons ordonné qu'il seroit consumé vif «
par le feu. «

d|42.b.

'Le Saint rempli de l'ardeur que luy donnoit sa foy, alla avec &c.
joie au lieu de l'exécution , & sans attendre l'ordre du greffier, commenta-
rienfis.
il quitta de luy mesme ses habits ; puis levant les yeux au ciel, il
remercia beaucoup Dieu de luy avoir conservé la pureté & la
chasteré de son corps. Il fut mis sur le bucher, où il s'étendit luy
mesme sur le poteau afin d'y estre attaché avec des cloux,
[n'ayant pas voulu demander à estre exempté de ce supplice,
comme S. Polycarpe.] On luy offrit encore de le declouer [& de
luy donner la vie,] s'il vouloit changer de religion : 'mais il n'a-
voit garde. Après avoir medité quelque temps en luy mesme ,
il dit ces paroles : Je me haste de dormir pour me réveiller plus-
tost ; par où il vouloit marquer l'esperance de la resurrection. «

p.46.c.

[On l'avoit ce semble couché à terre pour le clouer:] 'Car il est
dit qu'on le leva avec le poteau où il estoit attaché, & on le exercerunt.
tourna du costé de l'Orient. On mit à sa gauche Metrodore
prestre Marcionite, condamné à souffrir le mesme supplice,
[mais qui n'avoit pas la mesme recompense à en attendre.]

e.

'On amassa beaucoup de bois autour d'eux ; [& quand on y
eust mis le feu,] S. Pione ferma les yeux ; ce qui fit croire qu'il
estoit mort : mais c'estoit pour prier avec plus de recueillement :
& ayant achevé sa priere lorsque la flamme estoit déjà fort
grande, il ouvrit les yeux, & dit tout haut le dernier *Amen* avec
un visage gay. Il ajoura ; *Seigneur, recevez mon ame* ; & mourut
ainsi d'une maniere fort tranquille, & sans douleur, selon les
termes de ses actes, [c'est à dire ce semble, sans en donner au-
cune marque.] 'Aprés que le feu fut éteint, *nous qui estions
presens*, disent ceux qui ont fait cette histoire, nous trouvâmes
son corps au mesme état qu'auroit esté celui d'un athlete plein
de santé & de vigueur. Ses cheveux estoient tels que s'il eust
encore esté vivant. Il avoit la barbe d'un jeune homme à qui
elle ne fait que commencer ; & tout son visage eclatoit d'une
beauté admirable : De sorte que les Chrétiens pleins de joie se
confirmerent de plus en plus dans la foy ; & les infideles agitez
par les remors de leur conscience, s'en retournerent pleins
d'effroi [& de confusion.

f|42.d.

Le Saint qui avoit esté pris, comme nous avons dit, le 23 de
fevrier de l'an 250, mourut avant le milieu du mois suivant :

NOTE 6. Mais il est difficile d'en déterminer le jour.] Les Grecs en Men. II. mars, P. 94.
 marquent la feste l'onzieme du mesme mois, & disent qu'elle
 se faisoit à Lichostrote, c'est à dire apparemment en une eglise Boll. I. feb. p. 38.
 bastie dans quelque lieu de Constantinople, qui portoit ce nom
 parcequ'il estoit pavé de pierres. On ne sçait pourquoi les La- P. 37. c. f.
 tins en font le premier de fevrier. Mais cela est bien ancien,
 puisqu'on le trouve dans les martyrologes de S. Jerome, & en-
 suite dans Usuard, Adon, Notker, & dans la pluspart des autres.
 Quelques uns neanmoins le mettent le 12 de mars. P. 38. c.

Le martyrologe Romain luy attribue des écrits pour la foy, P. 40. b. c.
 qui ne paroissent pas estre autre chose que les discours qu'il fit
 sur ce sujet devant le peuple, selon Eusebe & selon ses actes.

On trouve à la fin de l'histoire originale du martyr de S. Poly. act. p. 304
 Polycarpe, qu'elle avoit esté décrite par Caius sur la copie de 72.
 S. Irenée, par Socrate sur la copie de Caius: & moy Pione, (porte
 le manuscrit,) j'ay cherché la copie de Socrate selon l'ordre que
 Polycarpe m'en avoit donné dans une revelation, comme je
 le marquerai dans la suite, & j'en ay rassemblé [les feuilles]
 déjà presque gâtées par la longueur du temps, afin que le Sei-
 gneur J. C. me mette dans l'assemblée de ses élus. [Il faut peu
 de temps pour gaster une copie negligée, surtout dans un lieu
 humide. Ainsi nous ne voyons rien qui empesche de croire que
 ce Pione est le saint Martyr dont nous parlons.]

Nous ne trouvons point ce que devinrent Sabine, Ascle- Boll. p. 37. c. f]
 piade, le Prestre Lin, & Macedonie, qui avoient esté les com- 40. a. b.
 pagnons de la prison & d'une partie des souffrances de S. Pione,
 ni Eutykien le Montaniste. Les plus anciens martyrologes
 donnent à S. Pione quelques compagnons, les uns cinq, les au-
 tres jusqu'à 15 sans les nommer, hors un S. Denys. [Les Grecs
 ne font que de luy seul.]

1. Une ancienne traduction porte *investigavi et scripsi.*



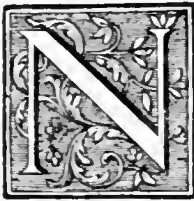
S. MAPPALIQUE,
ET DIVERS AUTRES SAINTS
MARTYRS ET CONFESSEURS
de Carthage, sous Dece.

ARTICLE PREMIER.

Dessein de cette narration : Des Chrétiens qui furent bannis.

Prud. de M. p.
89.

Tert. ad Scap.



NOUS apprenons de Prudence qu'il y a peu ou point d'Eglises plus celebres après Rome, pour le nombre des Martyrs, que l'est celle de Carthage. 'Tertullien nous a laissé quelques vestiges, quoiqu'assez obscurs, du grand nombre de ceux qui y souffrirent dans la persecution de Severe. [S. Cyprien a luy seul rendu la persecution de Valerien plus celebre que presque tous les autres Martyrs ensemble. Nous verrons dans la suite combien celle de Dioclerien y couronna de Chrétiens. Mais nous nous arrêtons presentement à ceux qui y ont souffert sous Dece.

Synce. p. 363. d.

On ne peut pas douter qu'il n'y en ait eu un tres grand nombre, puisque Carthage avoit alors l'un des plus saints & des plus genereux de tous les Evesques qui ont jamais paru dans l'Eglise:] & un historien Grec dit que par ses discours & ses écrits, il y anima tellement le courage des Chrétiens durant cette persecution, que beaucoup embrasserent avec joie cette occasion de mourir pour J. C. [Mais il faut se contenter du petit nombre de ceux dont le mesme Saint nous a conservé la memoire, afin qu'il soit aussibien leur historien que leur pere.

Nous parlerons non seulement des Martyrs qui ont terminé leur vie dans les tourmens, mais aussi des Confesseurs qui ont souffert ou les tourmens sans en mourir, ou la prison seule, ou mesme le bannissement & la proscription: & nous y pourrons ajouter le peu que nous trouvons de ceux qui ont souffert en mesme temps dans le reste de l'Afrique.]

'La perfecution de Dece ne commença dans cette province qu'après l'emprisonnement des saints Prestres de Rome Moyse & Maxime, c'est à dire après le 20 janvier de l'an 250, [& vers le mois de fevrier.]¹ On croit que le Proconsul, qui se nommoit Fortunatien, s'il faut avoir quelque égard aux actes de S. Terence, n'estoit pas à Carthage lorsque les edits de Dece y arriverent, & qu'ainsi la perfecution y commença par l'autorité des magistrats de la ville, & par la fureur du peuple, dont le saint Prestre Rogatien, & un nommé Felicissime, [différent de celui qui fit schisme contre S. Cyprien,] soutinent les premiers efforts : & ils furent aussi mis en prison les premiers, [en attendant que le Proconsul vint les juger.] Plusieurs autres Chrétiens ayant esté pris, & ayant confessé le nom de J.C. devant les magistrats, furent ensuite exilés par leur sentence : à quoy on croit que la confiscation des biens estoit jointe. [Comme ils estoient seulement bannis de leur pays, & avoient la liberté de se retirer où ils vouloient, il leur estoit aisé de retourner secrettement au lieu dont on les avoit bannis.] Et quelques uns le firent : mais S. Cyprien les en blasma ; parce, dit-il, qu'estant pris, ils sont punis non comme Chrétiens, mais comme violateurs des loix.

'Entre ceux qui furent ainsi bannis par les magistrats, S. Cyprien releve beaucoup le jeune Aurele ; & nous marquerons dans la suite ce qu'il en dit. S. Celerin dans une lettre parle de 65 Confesseurs qui estoient venus d'Afrique à Rome : & on voit par ce qui precede, que c'estoient des bannis. Quelques femmes Chrétiennes qui estoient tombées par foiblesse, voulant obtenir le pardon de leur faute par les services qu'elles rendroient aux Saints, les allerent recevoir au port, les conduisirent à la ville, les logerent chez elles, & les assisterent de tout leur pouvoir.

'Il y a deux de ces Confesseurs qui sont nommez Statis ou Status, & Severien. Le martyrologe Romain, après ceux qui portent le nom de S. Jerome, Usuard, Raban, & d'autres, marque le 28 de septembre un S. Stactée martyr à Rome, dont le corps a esté transporté à Fuld en Allemagne. Pamélius croit que ce peut estre le mesme que ce Statis : [& la qualité de Confesseur estoit une disposition tres propre pour obtenir de Dieu la grace du martyre, dont les occasions se rencontroient aisément à Rome.]

'On peut mettre encore au nombre de ces illustres bannis, un

v. S. Cyprien § 20.

estoyes.

Cyp.ep.25.p.

51.1.

Buch.cycl.p.

271.

Cyp.an.p.17.

2|Eoll.10.apr.

p.861.c.

Cyp.ep.31.p.

223.1.

an.p.19.57|ep.

9.P.26.1.

ep.7.p.21.1.

ep.33.p.65.2;

ep.21.p.45.2.

1.

2.

Florent.p.382.

883.

Cyp.n.P.p.46.

a.

ep.19.p.43.

†P. 10. p. 43. 44. Prestre d'Afrique nommé Felix, avec sa femme Victorie, & un autre Chrétien nommé Luce, qui ayant d'abord sacrifié, furent interrogés une seconde fois, & confesserent J. C. De sorte qu'ils furent bannis, & leurs biens confisquez. L'Evesque Caldone consulta S. Cyprien, pour savoir s'il leur devoit accorder la paix. Et ce Saint répondit qu'on le devoit faire sans aucune difficulté, puisque leur langue avoit effacé par l'assistance du Seigneur, la faute que leur langue avoit commise.

†Cp. 19. p. 43. 1. 'La lettre de Caldone nous fournit encore un autre exemple d'une femme bannie, nommée Bonne, [qui fit voir jusques où alloit la generosité Chrétienne.] Ayant esté amenée par force devant les autels par son mari, comme elle refusoit constamment de sacrifier, les payens luy prirent par force les mains pour la faire toucher à ce qu'ils offroient eux mesmes à leur idoles, tant ils estimoient les victoires, mesme imaginaires, qu'ils remportoient sur les Chrétiens. ^aMais cette femme au lieu de se contenter du témoignage que sa conscience luy rendoit devant Dieu, protesta publiquement qu'elle n'avoit point sacrifié, & merita par cette liberté sainte d'estre envoyée en exil.

†Euf. l. 3. c. 3. p. 295. a. ^aCyp. ep. 19. p. 43. 2. 'Eusebe rapporte des exemples d'une pareille violence dans les payens, & d'une vertu egale dans quelques Chrétiens, mais non pas dans tous.

†Cyp. ep. 39. p. 75. 'On trouve encore dans S. Cyprien les noms de quelques autres bannis: [mais nous n'en parlons pas, parcequ'ils perdirent leur couronne] en sortant de l'Eglise avec Felicissime le schismatique, & furent excommuniés avec luy.

ARTICLE II.

Soin que l'on avoit des Confesseurs prisonniers.

[IL faut venir à la principale partie des Confesseurs, qui sont ceux que l'on renfermoit dans les prisons. Et comme il s'en trouve plusieurs dont les couronnes sont différentes, nous serons obligés, après avoir traité de ce qui les regarde en general, de marquer en particulier ce que nous avons des principaux.]

†Cyp. ep. 31. p. 222. 2. 'Leur nombre estoit composé non seulement d'hommes, mais encoré de femmes & d'enfans, afin que tous les ages & tous les sexes rendissent gloire à Dieu, & eussent part à l'honneur de confesser J. C. Ils firent briller dans les tenebres de la prison

une lumiere plus belle & plus eclatante que celle du soleil, & changerent ce lieu de supplices en un lieu de felicité, parcequ'il devint la demeure des temples de Dieu, & qu'il envoyoit au ciel des hommes de Dieu.

'Les Confesseurs demeurèrent assez longtemps en prison, [& peutestre jusqu'au mois d'avril,] sans eprouver encore d'autre peine, & J. C. comme leur divin General, les y exerça & les y eprouva longtemps comme dans un camp celeste, avant que de les mener au combat. 'Durant ce temps là S. Cyprien, [qui avoit esté obligé de se retirer de Carthage,] leur écrivit une lettre d'exhortation, 'qui n'estoit autre chose que le panegyrique de leur vertu. 'Dans' cette lettre que nous avons encore, il leur témoignoit combien il avoit de joie de la gloire qu'ils avoient déjà acquise, & combien il souhaitoit de la voir arriver jusqu'à sa perfection, & jusqu'à la couronne du martyre, si Dieu vouloit les engager à cette epreuve. C'est ce qu'il demandoit par les prieres qu'il offroit sans cesse à Dieu pour eux; & c'est à quoy il les anime par divers passages de l'Écriture, & par l'exemple des trois jeunes hommes de Babylone, qui persuadent que Dieu pouvoit les delivrer du supplice, estoient néanmoins resolu de tout souffrir si c'estoit sa volonté, plustost que de ceder à ses ennemis.

'Outre cette lettre, S. Cyprien ne manquoit point de recommander souvent à son Clergé d'assister les Confesseurs, soit pour les encourager par leurs exhortations, soit pour les secourir dans leurs necessitez corporelles. 'Il avoit distribué de l'argent à divers Ecclesiastiques pour cette depense. Il avoit soin mesme qu'on offrît le sacrifice dans les prisons, voulant seulement que les Prestres qui y entreroient pour cet effet, ne menassent qu'un Diacre avec eux, & qu'on les changeast souvent, afin qu'ils fussent moins remarquez, & que cela parust moins. Il modera aussi l'ardeur du peuple qui souhaitoit d'aller visiter ces illustres Confesseurs, voulant qu'ils n'y fussent que peu à la fois, & avec beaucoup de precaution, de peur d'irriter les payens, & de se faire refuser l'entrée.

- [On peut juger de l'affection qu'il avoit pour ces Saints,] 'par la protestation qu'il fait que si son rang & la retraite qu'il estoit obligé de garder, ne l'en eussent empesché, il se fust volontiers employé à leur rendre toutes sortes de services. 'Il remarque que les Diares estoient particulièrement chargez du soin d'aller visiter dans les prisons les Martyrs, (car c'est le titre qu'on donnoit alors à ceux qui avoient déjà souffert quelque

tourment,) & de regler leurs desirs par la sagesse de leurs conseils, & par les preceptes de l'Ecriture.

ARTICLE III.

Martyre de S. Mappalique, & de quelques autres.

Cyp ep. 8. 35. p.
23. 1137. 2.
4 p. 23. 1.

ENFIN les supplices arriverent; ^a& des supplices sans fin, qui tourmentoient longtemps les corps pour faire mourir les ames. S. Cyprien dit que Dieu permit ce surcroist de persecution, à cause de la mauvaise conduite de quelques Confesseurs & de la vanité qu'ils tiroient [de la grace qu'ils avoient receue] de confesser J.C. On croit que le Proconsul qui avoit esté absent, vint à Carthage au mois d'avril: Car il paroist que c'estoit luy qui faisoit souffrir les tourmens, & non les magistrats des villes.

V. la perf.
de Decc § 4.

an. p. 10. 2.

ep. 33. 53. p. 65.
108.

Ce fut alors que S. Mappalique & divers autres remportèrent la couronne du martyre. S. Cyprien loue la sagesse & la modestie de S. Mappalique, qui pratiquant avec fidelité les loix [de l'Evangile] & de la discipline, ne donna des billets de reconciliation & d'indulgence à aucun de ceux qui avoient renoncé la foy, comme faisoient quelques autres Confesseurs, mais^b pria seulement qu'on accordast la paix à sa mere & à sa sœur, à qui ce malheur, alors tres commun, estoit arrivé. On remarque particulièrement de luy, que la veille de sa mort, durant les tourmens qu'on luy faisoit souffrir, il promit au Proconsul tant en son nom qu'en celui de ses collegues, qu'il auroit le lendemain le plaisir d'un nouveau combat; [& d'un combat de Dieu.] Il ne manqua pas d'executer cette parole pleine du S. Esprit, dit S. Cyprien, ou plustost Dieu accomploit en luy ce que sa foy luy avoit fait promettre. Il combatit comme il l'avoit dit, il vainquit, & recut de Dieu la palme que son courage avoit meritée. Il mourut dans les tourmens de la question.

mandavit.

ep. 9. p. 26. 2127.
2.

ep. 22. p. 46. 2.

Entre les autres, S. Paul mourut au sortir de la question, S. Fortunion [après avoir esté reporté] dans la prison, & S. Basse^c dans quelque espece de supplice qui nous est inconnue. Plusieurs autres moururent de faim dans la prison. Car l'Empereur avoit ordonné qu'on les fist mourir de cette sorte; & pour cet effet on les avoit enfermez dans deux^d cachots, où ils estoient

2.

cellis.

Foll. 17. apr. p.
481. 4. 4
Cyp. ep. 04. p.
48
6 Cang. lat. p.
117. 158.

^{1.} *in pejerario*; ce que quelques uns disent estre un lieu où l'on enfermoit les parjures. ^{2.} D'autres disent *in petrario*, qu'ils entendent d'une mine ou d'une carrière. [Je voudrois quelque chose de meilleur] ^b M^r du Caage ne nous en apprend rien davantage.

fi à l'étroit, que la chaleur & la mauvaise odeur que l'on y sento-
 toit, estoient presque insupportables. Ceux que nous savons
 estre morts de cette sorte sont les SS. Victorin, Victor, Herenée,
 Donat, Firme, Ventus, Fructe, Martial, & Arifton; & les S^{tes}
 Fortune, Credule, Herene, & Julie. [Il n'estoit point ennuyeux de
 savoir les noms de ces Saints,] qui en qualité de Martyrs tien-
 nent le premier rang dans l'Eglise, [& qui regnant dans le ciel, y
 sont pour nous de puissans intercesseurs.]

Aug. p. 67. p.
 291. l. c.

L'ancien calendrier de l'Eglise d'Afrique marque la feste de
 S. Mappalique le 19 d'avril. [Il y a apparemment faute de deux
 jours dans la copie:] Car Usuard, Adon, & plusieurs autres
 martyrologes, mesme ceux de S. Jerome, marquent la feste de
 ce Saint le 17 d'avril, qui peut aisément avoir esté le jour de sa
 mort. Ils y joignent en general ceux que S. Cyprien dit avoir
 souffert avec luy, sans en nommer aucun, hors les martyrologes
 de S. Jerome, qui marquent Victorin (peuteestre pour Victorin,)
 & Donat. Ils y ajoutent Baruc, Quinte, Janvier, Macore, &
 Gallus, [qui peuvent avoir souffert dans la suite de la mesme
 persecution, mais après le mois de may, vers la fin duquel Lu-
 cien l'un des Confesseurs, mandoit à Rome la mort de ceux que
 nous avons nommez auparavant, & ne parle point de ceux-ci.]

Anal. t. 3. p. 398.

Boll. 17. apr. p.
 481. d.

Cyp an. 250. § 9.

Flor. p. 443.

Les martyrologes de S. Jerome marquent encore un Saint
 Mappalique avec Victorin & plusieurs autres le 21 de fevrier.
 Le 11 & le 25 du mesme mois, on trouve les noms de quelques
 uns de ses compagnons parmi d'autres Martyrs d'Afrique. [Mais
 nous ne voyons pas que nous en puissions rien tirer,] quoique
 ce puissent estre les mesmes Martyrs mis hors de leur jour [pour
 quelques eglises dediées sous leur nom, ou d'autres causes que
 nous ignorons.]

p. 308. 333. 349
 Boll. 11. feb. p.
 510. b. e. 125. feb.
 p. 487.

Cyp. an. p. 20.

Lucien dit que tous ces Martyrs avoient accordé la paix d'un
 commun avis à tous les Tombez, & que mesme S. Paul luy avoit
 ordonné en presence de J. C. de donner la paix à tous ceux qui
 la luy demanderoient en son nom: de quoy il s'acquitoit trop
 fidelement. [Son témoignage en cela est néanmoins un peu
 suspect,] puisqu'il met Saint Mappalique avec les autres qui
 avoient accordé cette indulgence universelle: Et cependant S.
 Cyprien, comme nous avons vu, nous assure du contraire.

ep. 22. p. 46.

ep. 23. p. 48. a.

Les Confesseurs qui resterent après la mort de ceux dont
 nous venons de parler, furent enfermez [dans les cachots,] où
 ils passerent huit jours [sans boire ni manger, comme la suite
 le fait assez voir:] & avant cela on leur donnoit seulement un

ep. 22. p. 46.

peu de pain & d'eau de cinq jours l'un. [Mais quelque enfermez qu'ils fussent,] les lettres que S. Cyprien leur écrivoit pour les encourager, forcerent toutes les barrières qui les environoient. Il leur écrivit pour cela la lettre 9, qui est un excellent éloge de la vertu des Martyrs. Il y parle beaucoup de Saint Mappalique, & exhorte les Confesseurs à suivre l'exemple de ce Saint, & des autres qu'ils avoient vu sortir avec luy de leurs prisons pour aller courageusement au martyre, afin d'arriver plustost au ciel.

ep. 15. p. 37. b.
ep. 9. p. 26. 27.
p. 27. 1.
ep. 37. p. 72. 1.
ep. 3. p. 15.
'Il écrivit à peu pres en mesme temps à son Clergé la lettre 37, où relevant beaucoup ceux qui estoient morts en prison sans mesme avoir esté tourmentez, il les met au rang des Martyrs, & veut par cette raison qu'on ait un soin particulier de leurs corps, & qu'on remarque le jour de leur mort, afin qu'on en puisse celebrer la memoire avec celle des autres Martyrs, comme il les celebrait luy mesme dans sa retraite par des oblations & des sacrifices. [Ce soin des corps des Martyrs estoit estimé si important,] que le Clergé de Rome écrivant à celui de Carthage, luy en parle comme d'un de ses principaux devoirs; ajoutant que ceux qui estoient chargez du soin d'ensevelir les corps des Martyrs, & des autres, (c'est à dire apparemment des Confesseurs qui mouroient dans la prison,) estoient en tres grand danger s'ils ne s'acquitoient fidelement de leur charge.



ARTICLE IV.

Lucien & quelques autres Confesseurs favorisent l'impenitence des Tombez: Les Confesseurs sortent de prison.

[N O U S n'avons pas de connoissance de ce que l'on fit souffrir depuis au reste des Confesseurs.] Il paroist seulement que les principaux d'entre eux estoient Saturnin & Aurele, [dont nous traiterons en particulier dans la suite de ce titre.]

p. 48. 1.
ep. 21. p. 45. 1.
p. 44.
p. 45. 1.
'Lucien dont nous avons déjà parlé, estoit aussi du nombre des Confesseurs. Il avoit beaucoup souhaité d'estre mis en prison pour J. C. & son desir fut accompli. Car estant venu de Rome en Afrique, il confessa J. C. devant les magistrats, & fut mis en prison avec les autres dont nous avons parlé; & il y souffrit comme eux l'horreur des cachots, & les tourmens de la faim & de la soif. Il estoit chargé de prendre quelque soin des

des autres Martyrs ; ce que l'on regardoit comme un grand honneur.

'Ce Lucien avoit toujours paru avoir une pieté exemplaire, ^{1.}
 'une foy fervente, & un courage invincible: ^{2.} mais il avoit aussi ^{ep. 23. p. 48. 1.}
 une tres grande facilité, & fort peu de connoissance des maxi- ^{4. 2.}
 mes de l'Evangile. 'De sorte qu'il donnoit aux Tombez une ^{1.}
 foule de billets d'indulgence écrits de sa main, tant au nom du
 Martyr Aurele qui ne savoit pas écrire, qu'au nom de S. Paul
 dont nous venons de parler, pretendant, comme nous l'avons
 dit, qu'il avoit reçu cet ordre de luy; ce qu'il faisoit tant durant
 la vie qu'après la mort de ce Martyr. 'S. Celerin ^{ep. 21. p. 44.} Confesseur de
 Rome, & son ami particulier, ayant eu de ses nouvelles vers
 Pasque [de l'an 250,] luy avoit écrit pour luy demander à luy &
 aux autres Confesseurs, la paix qu'il taschoit d'obtenir pour sa
 sœur & deux autres femmes. 'Lucien luy récrivit que non seu- ^{ep. 22. p. 47.}
 lement celles là auroient la paix, mais que toutes les autres qui
 avoient une union particuliere avec luy, l'auroient encore lors-
 que la persecution seroit cessée, pourvu qu'elles exposassent
 leur faute à l'Evesque, & qu'elles fissent l'exomologese. 'Les ^{ep. 11. p. 31.}
 Confesseurs observerent encore cette restriction dans une let-
 tre qu'ils écrivirent en corps à S. Cyprien, par laquelle ils le
 prioient d'examiner leurs desirs, & de donner la paix à certaines
 personnes, lorsque la persecution seroit finie, & que l'on pour-
 roit s'assembler.

'S. Cyprien après avoir dissimulé quelque temps l'abus que ^{ep. 10. p. 25. a.}
 Lucien faisoit du respect que l'on avoit pour ceux qui con-
 fessoient J. C, afin d'obliger les Evesques à absoudre les pe-
 cheurs avant qu'ils eussent fait une veritable penitence; en ^{ep. 11. p. 31.}
 écrivit enfin aux Martyrs mesmes, & aux Confesseurs, pour les ^{48.}
 porter à agir avec plus de circonspection & de retenue. 'Dieu ^{ep. 11. p. 32. a.}
 sembloit les obliger aussi à ne pas troubler la discipline de l'E-
 glise, par les ^{1.} reprimendes qu'il faisoit à quelques uns d'eux.
 Mais il y avoit quelques Prestres de Carthage qui fomentoient
 le desordre, & empeschoient les Confesseurs de se soumettre à
 leur Evesque & aux regles de l'Eglise.

[Le fruit de cette desunion] fut une lettre que Lucien écrivit ^{ep. 17. p. 43.}
 à S. Cyprien au nom de tous les Confesseurs, en ces termes si
 » étranges: Sachez que nous avons donné la paix à tous ceux qui
 » vous auront rendu raison de ce qu'ils auront fait depuis leur
 » peché: & nous declaron par vous la mesme chose à tous les
 » autres Evesques. Nous souhaitons que vous ayez la paix avec

ep. 23. p. 49.

les saints Martyrs. Mais les Confesseurs de Rome, qui écrivirent à Saturnin, Aurele, & aux autres [Confesseurs d'Afrique,] soutinrent avec vigueur la pureté de l'Evangile & de la discipline de l'Eglise.

ep. 6. p. 13. 2.

2 | 19. 1.

ep. 7. p. 20.

[Quoique S. Cyprien eust tant de sujet de se plaindre des Confesseurs, neanmoins lorsqu'ils furent sortis de prison fut la fin de l'an 250,] il ne laissa pas de les appeller de glorieux Confesseurs, & d'écrire à son Clergé d'en avoir un soin tout particulier, en prenant garde qu'ils ne manquassent de rien. Il témoigne que les Fideles s'estoient chargez avec beaucoup de charité & de joie de tout ce qui regardoit leur subsistance: [car on avoit confisqué leurs biens.] Mais il veut qu'en mesme temps que l'Eglise a soin de leur nourriture, elle les avertisse de vivre conformément à la gloire qu'ils avoient acquise: Car il y en avoit quelques uns d'entre eux qui se licentioient un peu, ce qui alloit mesme jusques au scandale. Ce fut sur cela qu'il leur écrivit la lettre 7, adressée à Rogatien Prestre [qui n'avoit neanmoins aucune part à leurs fautes,] & aux autres Confesseurs. [C'est tout ce que nous trouvons de ces Confesseurs en general. Il faut parler maintenant de quelques uns d'eux en particulier.]

V. S. Cyprien 519.

Ibid.

ARTICLE V.

De Saturnin & d'Aurele.

Cyp. ep. 23. p. 49.

p. 48. 1.

ep. 11. p. 45. 2.

n. p. p. 49 | 2. n.

p. 20. 1.

4 ep. 21. p. 45. 2.

ep. 11. p. 47. 2.

[SATURNIN estoit sans doute l'un des principaux d'entre les Confesseurs de Carthage,] puisque la lettre que ceux de Rome leur écrivirent, luy estoit adressée avant tous les autres. Il souffrit les tourmens, (c'est pourquoi nous luy pouvons donner la qualité de Martyr,) & après cela il demeura encore en prison. S. Cyprien le loue de n'avoir donné aucun billet d'indulgence comme faisoit Lucien.

S. Celerin dans sa lettre à Lucien écrite de Rome [en l'an 250, vers la fin d'avril,] le salue de la part de Saturnin qui avoit confessé genereusement le nom de J. C. & avoit souffert constamment le supplice des ongles de fer. Pamelius & d'autres croient que c'est le mesme: & leur sentiment est confirmé par ce que S. Celerin semble marquer que Saturnin avoit souffert [à Carthage] où estoit Lucien. En effet Lucien l'appelle son collegue dans sa réponse à S. Celerin, où il le salue luy & tous ceux de sa com-

ibi. . . est
confessus.

pagnie. [Si c'est le mesme Saturnin, il faut dire qu'assez peu après avoir souffert à Carthage, il sortit de prison sans qu'on puisse dire comment cela arriva, & s'en alla aussitost à Rome, d'où il revint en Afrique vers le mois de juin, puis que la lettre des Confesseurs de Rome adressée à Saturnin & à Aurele, doit avoir esté écrite vers le mois de juillet.

Aurele estoit auslibien que Saturnin, l'un des principaux Confesseurs de Carthage,] puis que la lettre des Confesseurs de Rome leur est adressée nommément; & aux autres seulement en general. [Cela est d'autant plus considerable à l'égard d'Aurele,] qu'il estoit encore fort jeune, & que mesme il ne savoit pas écrire: & cela donna lieu à Lucien de faire en son nom beaucoup de billets d'indulgence. Mais il avoit l'avantage d'avoir souffert les tourmens.

[La conformité du nom, du lieu, de l'age, & de la qualité de Martyr, ne permet presque pas de douter que ce ne soit le mesme que] celui que S. Cyprien fit Lecteur à la fin de l'année 250, avec des eloges extraordinaires. Celui-ci avoit confessé deux fois J. C, premierement devant les magistrats en presence de peu de personnes, & ensuite devant le Proconsul dans la place publique, & en presence de tout le monde. Sa premiere confession fut recompensée par le bannissement, & la seconde par les tourmens qu'il souffrit avec beaucoup de generosité: d'où vient que S. Cyprien luy donne la qualité de Martyr.

Dieu le conserva dans les tourmens, & le tira comme du milieu de la mort par une espee de resurrection, pour le rendre le modele d'une excellente vertu, après en avoir fait l'exemple de la patience la plus genereuse. Car il avoit une pudeur, une modestie, & une humilité qui egalait en quelque sorte la gloire de son martyre. C'est pourquoi bien qu'il fust encore fort jeune, S. Cyprien le fit Lecteur, croyant que la lecture publique que les Lecteurs faisoient alors de l'Evangile, convenoit fort bien à celui qui avoit confessé publiquement J. C. Il témoigne que luy & ses collegues qui estoient presens l'avoient ordonné. Il semble qu'il en ait eu quelque ordre particulier de Dieu, [quoique cela ne soit pas bien clair.] Il en écrivit à toute son Eglise la lettre 33. Il ne l'ordonna pour lors que Lecteur à cause de son age mais il le destinoit déjà à la prestise; & ordonna mesme qu'il recevroit des ce temps là les distributions des Prestres.

v. s. Cyprien § 12, 14, 15.

NOTE.



ARTICLE VI.

*De S. Rogatien & S. Numidique Prestres, S. Felicissime,
& S. Terence.*

Cyp.ep.81.p.
123.1.

NOUS avons dit que S. Rogatien Prestre avoit soutenu les premiers efforts de la persécution, & avoit ouvert aux autres le chemin de la prison, ou plutoft du triomphe & de la gloire. Il pouvoit avoir aussi le nom de Serge. ^aS. Cyprien l'appelle un glorieux vieillard, ^b& un Confesseur illustre par les marques qu'il avoit receues de la faveur & de la bonté de Dieu. Il le met à la teste des Confesseurs quand il leur écrit, ^c& le leur propose comme un modele qu'ils peuvent suivre en toutes choses.

p.122.1.

^a p.123.2.

^b ep.40.p.75.

ep.7.81.p.201

122.

^c ep.81.p.123.1.

ep.7.p.20.

Il paroist qu'il estoit hors de prison lorsque S. Cyprien luy adressa la lettre 7, écrite pour tous les Confesseurs [à la fin de l'année 250.] Ce Saint luy fit mettre entre les mains une somme d'argent pour estre distribuée en aumosnes; & il luy en renvoya depuis encore une autre. Il marque dans une lettre que luy & Numidique dont nous allons bientost parler, ne manquoient point de fortifier tout le monde par leurs exhortations frequentes, & de regler par la sagesse de leurs conseils les esprits impatiens des Tombez. [Ainsi l'on peut s'assurer qu'il n'eut jamais aucune part aux fautes que d'autres Confesseurs firent sur ce sujet. Que s'il ne paroist pas s'y estre opposé, c'est peuteestre qu'il n'estoit pas dans la mesme prison que Lucien.]

ep.36.p.71.2.

ep.40.p.75.

ep.38.p.73.

S. Cyprien le fit son Vicaire avec deux Evêques, & le Prestre Numidique, durant qu'il estoit encore obligé de demeurer absent de Carthage. Il les avoit particulièrement chargez de pourvoir aux necessitez des pauvres, & d'examiner les qualitez de ceux que l'on pouvoit ordonner, pour luy en faire leur rapport. Ce furent eux qui luy manderent [au commencement de l'an ^{v. s. Cy-} 251,] les insolences de Felicissime, & le schisme qu'il faisoit ^{prien § 20,} contre l'Eglise. S. Cyprien leur récrivit la lettre 38, où il leur donne ^{21.} ordre de l'excommunier avec ses complices, ce qu'ils executerent par la lettre 39. [L'on verra toutes ces choses plus en particulier sur S. Cyprien.

p.74.

p.75.2.

ep.81.p.123.1.

Ufuard, Adon, & d'autres martyrologes, mettent le 26 d'octobre la feste de S. Rogatien & de S. Felicissime,] qui avoit éprouvé avec luy, comme nous avons vu, les premiers effets de la

persecution, & qui avoit toujours paru un frere sage & paisible; ce qui semble marquer que c'estoit un simple lai- que. Ces martyrologes ajoutent qu'ils furent tous deux couronnez par un glorieux martyr sous Dece & Valerien. Le martyrologe Romain a corrigé sous Valerien & Gallien. Mais ils ne paroissent avoir pris ce qu'ils en disent que de la lettre 81 de S. Cyprien, où il n'est point dit qu'ils eussent esté martyrisez. an. p. 19. § 6.

v. Saint Cyprien § 8, 19. 'Il y a mesme toute apparence' que cette lettre a esté écrite § 4-5. dans les premiers mois de l'année 250, & il faut necessairement avouer que S. Rogatien vivoit encore en 251. Ainsi nous n'osons pas pretendre que leur martyr soit fort assuré.

'S. Numidique dont nous venons de parler estoit un illustre Confesseur, ^a celebre pour la grandeur de sa vertu & de sa foy, ^{75.2.} & qui excelloit en humilité & en douceur. ^b Il avoit envoyé ^{2.} devant luy au ciel une troupe considerable de martyrs, qu'il avoit animez par ses exhortations à souffrir les pierres & le feu : & il avoit vu avec joie bruler à ses costez sa propre femme. Il demeura luy mesme sur la place à demi brulé, & tout accablé de pierres. Mais Dieu luy conserva la vie, afin qu'il eust la gloire de relever par sa pieté le Clergé de Carthage, abatu par la chute d'une partie de ses membres. Il avoit une fille, qui venant chercher son corps pour luy rendre les derniers devoirs, le trouva avec encore un peu de vie. Elle l'arracha donc de la compagnie de ceux qu'il avoit envoyez à Dieu, & qu'il estoit fâché de n'avoir pas suivis, & le pansa si bien qu'elle le rétablit entierement. Le martyrologe Romain fait memoire le 9 d'aoust Bar. 9. aug. e. de ce martyr de S. Numidique, & des Saints qui donnerent alors leur vie pour J.C. Il le met sous Valerien : [mais ce fut certainement sous Dece.]

Ibid § 19. 'S. Cyprien le fit' depuis Prestre de Carthage par un ordre Cyp. ep. 35. p. 70. 1. exprés de Dieu [sur la fin de l'an 250,] & il en écrivit à toute son Eglise comme d'une grace tres considerable que Dieu luy faisoit. La maniere dont il en parle, fait juger que ce Saint estoit Bar. 253 § 95. Prestre des auparavant, mais qu'il fut mis seulement alors au nombre des Prestres de cette Eglise. 'S. Cyprien le fit aussi son Cyp ep. 38. p. 73. Vicaire durant son absence, & nous venons de voir avec quel ep. 40. p. 75. soin luy & S. Rogatien s'acquiterent de cette charge.

'S. Cyprien dans la lettre où il mande qu'il l'avoit mis dans ep. 35. p. 70. le Clergé de Carthage, témoigne qu'il avoit dessein de l'élever à un degré encore plus eminent, c'est à dire à l'episcopat. Nous n. P. p. 71. a. ne savons pas s'il executa ce dessein, & l'histoire ne nous en donne aucune connoissance.

Boll. 10. apr. p.
860. b.

p 551. a.
b.

Bar. 10. apr. d.

Thdr. L. l. 2. p.
568. a. | n. p. 170.
2. a.

'Les Grecs nous ont conservé la memoire de S. Terence, de S. Africain, & de plusieurs autres qu'ils disent avoir souffert avec eux en Afrique au commencement de la persecution de Dece sous le gouverneur Fortunatien. Ils en font un office fort solennel le 10 d'avril, auquel les Moscovites & quelques nouveaux Latins en font aussi. Nous en avons des actes [dont nous n'osons rien rapporter ici, parce qu'ils n'ont rien qui les puisse rendre recommandables, ni rien qui empesche de croire qu'ils sont de Metaphraste] à qui on les attribue. [Ce qu'on trouve d'ancien de ces Saints, c'est que Theodore le Lecteur qui vivoit au commencement du VI. siecle,] dit que les reliques des saints Martyrs Terence & Africain, furent mises le 22 de septembre, par ordre du grand Theodose, dans l'église de S^{te} Euphemie, en un quartier de Constantinople appellé la Pierre.



ARTICLE VII.

Excellent discours de S. Cyprien à ceux qui avoient conservé la foy durant la persecution.

[**N**OUS ne saurions mieux finir cette narration, que par le discours si eloquent que S. Cyprien adresse à ceux d'entre les Confesseurs que Dieu avoit fait survivre à leur triomphe, non pour jouir ici de la gloire qu'ils avoient acquise, ce qui n'est bon qu'à des payens,] mais pour en acquerir une plus grande en edifiant l'Eglise par une modestie & une pieté Chrétienne, après l'avoir défendue avec un courage heroïque.

Cyp. ep. 7. p. 20.
21.

lapf. p. 238. 7.

'Nous revoyons maintenant, dit S. Cyprien, cette troupe triomphante des soldats de J. C, qui ont vaincu l'insolence & la fureur de la persecution par leur genereuse resistance; ayant toujours esté preparez pour endurer la prison, & armez pour souffrir la mort. Troupe sainte, vous vous estes opposée courageusement aux efforts du siecle & du monde. Vostre vertu a servi d'un spectacle glorieux à Dieu, & d'un exemple utile aux Chrétiens qui vous suivront. Les langues fideles qui avoient protesté une fois qu'elles croyoient en J. C, l'ont hardiment confessé en cette derniere occasion. Les mains illustres qui ne s'occupoyent qu'à des actions divines, n'ont point voulu toucher à des sacrifices profanes & sacrileges. Les bouches qui estoient sanctifiées par la nourriture celeste du Seigneur, ont rejeté les

» viandes impures, & les restes des idoles. Votre teste est demeu-
 » rée libre de ces voiles & de ces bandes impies & detestables,
 » dont les testes captives des sacrificateurs estoient couvertes: Et
 » le front que le signe de Dieu avoit rendu pur, n'a pu souffrir la
 » couronne du demon, & s'est conservé dans sa pureté pour porter
 » quelque jour la couronne du Seigneur. Avec quelle joie l'E-
 » glise vostre mere vous reçoit-elle dans son sein au retour de
 » vostre combat? Avec quel ressentiment de felicité & de joie
 » ouvre t-elle ses portes, afin qu'estant tous réunis, vous rentriez
 » en troupes chargez des depouilles & des trophées que vous
 » avez remportez sur les ennemis?

» 'Le triomphe des hommes est suivi de celui des femmes qui
 » n'ont pas seulement combatu contre le siecle & le monde,
 » mais qui ont encore vaincu leur sexe. Elles sont accompagnées
 » des vierges que la double couronne qu'elles ont acquise, rend
 » doublement glorieuses. Et les vierges le sont des enfans qui
 » ont surmonté la foiblesse de leur age par leur continence gene-
 » reuse.

» 'La troupe de ceux qui sont demeurez fermes vous suit enco-
 » re dans vostre gloire, & partage presque également avec vous
 » les louanges que vous avez meritées. Ils ont conservé comme
 » vous la pureté de leur cœur, & leur foy n'a pas esté moins
 » constante que la vostre. Comme ils estoient appuyez sur les
 » colonnes inbranlables des preceptes du ciel & des maximes
 » de l'Evangile; les arrests de bannissement, les menaces des sup-
 » plices, la perte de leur bien, les tourmens du corps, ne les ont
 » point étonnez. On leur avoit donné quelques jours pour se
 » refoudre s'ils devoient quitter la foy: mais celui qui se souvient
 » qu'il a renoncé au monde, ne connoist plus les jours du monde.
 » Celui qui espere que Dieu luy donnera l'eternité dans le ciel, ne
 » conte plus les temps sur la terre.

» 'Que personne, mes chers freres, que personne ne diminue
 » cette gloire: que personne ne tafche de rabaisser par une envie
 » malicieuse, la constance inviolable de ceux qui sont demeurez
 » fermes dans la foy. Lorsque le temps qu'on avoit donné pour
 » renoncer à J.C. a esté passé, quiconque n'est point allé declarer
 » qu'il le renonçoit, s'est confessé Chrétien. La premiere & la plus
 » haute victoire, est de confesser nostre Seigneur estant entre les
 » mains des payens; mais le second degré d'honneur & de gloire,
 » est de s'eloigner par une sage prevoyance, & de se mettre comme
 » en reserve entre les mains de Dieu. La premiere confession est

publique : la seconde est particuliere. Celui là se rend victorieux des juges du monde ; celui-ci content d'avoir Dieu pour juge de son action , conserve la pureté de sa conscience par la pureté de son cœur : En l'un , il y a une generosité plus ardente ; en l'autre , il a une prudence plus seure. On a trouvé l'un tout prest au martyre , lorsque son heure estoit déjà venue , l'autre est peurestre reservé pour un autre temps. Et celui qui ayant abandonné son bien s'est retiré , parcequ'il ne vouloit pas renoncer J.C, l'auroit confessé sans doute, s'il avoit esté pris comme les autres.



LES SAINTS MARTYRS DE LAMPSAQUE, PIERRE, ANDRÉ, PAUL, ET DENYSE VIERGE.

Boll. 15. may. p.
452.



A ville de Lampsaque l'une des plus considerables de l'Hellepont , fut honorée sous Dece de plusieurs martyrs, celebres parmi les Latins aussi bien que parmi les Grecs. [Et ce qui est encore plus considerable , c'est que nous en avons une NOTE histoire estimée tres bonne par les personnes les plus habiles. Elle a en effet la breveté & la simplicité des pieces originales , & elle ne contient rien que de beau & d'edifiant.]

r. f.

'Elle commence par le martyre de S. Pierre, "jeune homme adolefcensius bien fait de corps, [mais vraiment estimable] par la force & la beauté que la foy donnoit à son ame. Il fut pris vers Lampsaque, & présenté dans cette ville à Oprime Proconsul [d'Asie, dont l'Hellepont n'avoit point encore esté separé. Cet Oprime avoit apparemment succédé des le mois d'avril 250, à Quintilien qui avoit condanné S. Pione.] Après les interrogations ordinaires, Pierre ayant confessé qu'il estoit Chrétien, Oprime luy presenta les edits des Empereurs, & luy ordonna de sacrifier à Venus. Pierre luy demanda si c'estoit à cette infame impudique, "cele- &c. bre

p. 453. c.

p. 452. f.

bre [dans les poëtes] par des actions qu'on n'oseroit rapporter, & que les magistrats [qui l'adoroient] punissoient eux mesmes : à quoy il ajouta, J'aime bien mieux sacrifier au Dieu veritable & vivant, à J.C. Roy de tous les siecles, & luy offrit un sacrifice de priere, de supplication, de componction, & de louange. Le juge sur cette réponse commanda qu'on l'étendist avec des chaines de fer sur une roue, où on luy brisa tous les os. Mais plus son corps souffroit, plus son ame faisoit paroistre de constance & de joie. Il se moquoit de la folie du tyran, & levant les yeux au ciel, il rendoit graces à J.C. de la force qu'il luy avoit donnée, & le prioit de luy donner encore assez de courage pour achever de vaincre son ennemi. [Il obtint ce qu'il demandoit,] & le Proconsul voyant qu'un si grand supplice ne l'ébranloit point, ordonna qu'on luy ostast la vie d'un coup d'épée.

p. 453. a.

On presenta ensuite au Proconsul avec bien du bruit & bien des cris, trois autres Chrétiens nommez André, Paul, & Nicomaque. Quelques manuscrits disent que ce dernier crioit tout haut qu'il estoit Chrétien; [& cette hardiesse qui sembloit tenir quelque chose de la presumption, convient assez au malheur qui luy arriva.] Le juge l'ayant interrogé luy & les deux autres, ils répondirent qu'ils estoient Chrétiens. Le juge luy commanda à luy en particulier de sacrifier, à quoy il répondit, Vous savez qu'un Chrétien ne doit point sacrifier aux demons. Le juge ordonna sur cela qu'on luy fist souffrir les tourmens; & il les souffrit quelque temps [avec beaucoup de generosité.] Mais lorsqu'il estoit déjà pres de rendre l'ame; il s'écria qu'il n'avoit jamais esté Chrétien, & qu'il estoit prest de sacrifier. On le fit relascher, il sacrifia; & aussitost le demon se saisit de luy. On le vit se jeter par terre; il mangea sa langue avec ses dents, & finit ainsi sa vie.

appendi
torqueri.

b' Act. M. p.

148.

[Dieu se hasto de consoler ses serviteurs d'un evenement si triste, & la couronne que ce malheureux avoit perdue, passa aussitost à un autre.] Car une Vierge agée de 16 ans nommée Denyse, qui estoit parmi les autres spectateurs, [voyant la chute & la punition de Nicomaque,] commença à s'écrier, O malheureux! falloit-il que pour t'épargner une heure de tourmens, tu te jettasse dans des supplices éternels & infinis? Le juge l'entendit, la fit approcher, & luy demanda si elle estoit Chrétienne. Oui je la suis, répondit-elle; & c'est pour cela que je pleure ce miserable, qui perd un repos éternel pour n'avoir pu souffrir une peine d'un moment. Le juge n'eut point de bonne réponse

V. la note.

à luy faire; mais il luy dit que si elle ne sacrifioit, il l'abandonneroit à la prostitution, & la feroit ensuite bruler toute vive. Elle répondit, Je ne crains point vos menaces, parceque mon Dieu est plus grand que vous; & il me donnera la force de supporter tout ce que vous voudrez me faire souffrir.

Eoll.p.453.b.

Le juge ordonna qu'on menast André & Paul en prison, & ne rougit point d'abandonner la chaste Vierge à brutalité de deux jeunes insolens: 'Mais' Dieu ne permit point qu'ils pussent ex- cuter leur dessein; & vers le milieu de la nuit il parut un jeune homme tout eclatant, qui remplit de lumiere cette maison de tenebres. Les deux insolens saisis de frayeur tomberent aux piez de la Sainte, & furent reduits à la prier d'obtenir qu'on ne leur fist point de mal. Elle leur dit qu'ils n'avoient rien à craindre, & que celui qu'ils voyoient estoit son protecteur & son gardien.

Le lendemain au matin tout le peuple animé par deux prestres de Diane, vint demander avec de grand cris au Proconsul, qu'il leur abandonnast Paul & André. Il se les fit amener, & leur ordonna de sacrifier à Diane. Ils répondirent, Nous ne connoissons ni Diane, ni les autres demons que vous adorez comme des dieux; & nous n'avons jamais adoré que le seul Dieu [veritable.] Sur cela le peuple redoubla ses cris, & demanda qu'on les luy livrast pour les bruler. Le Proconsul les fit fouetter, & puis les abandonna au peuple en ordonnant qu'on les lapidast. Aussitost on les entraîna liez par les piez hors de la ville.

S^{te} Denyse sachant ce qui se passoit, echapa de ceux qui la gardoient, & courut en criant & en pleurant au lieu où on lapidoit les deux Saints. Elle se jetta par terre avec eux, & dit ces paroles; Je veux mourir ici avec vous, pour pouvoir vivre avec vous dans le ciel. On en fut avertir le juge, & il sceut aussi comment Dieu avoit conservé la chasteté de la Sainte. 'Mais comme il estoit sur le point de partir' avec un grand cortege pour s'en aller à Troade, il ordonna qu'on la separast des deux martyrs, & qu'on luy tranchast la teste; ce qui fut executé. C'est ainsi, ajoutent les actes, que ces quatre venerables Martyrs combattirent ensemble contre le siecle & contre le diable, & meriterent de les vaincre par la grace & la misericorde de J.C. Cela se fit à Lampsaque le 15 de may sous l'empire de Dece, & sous le Proconsul Optime.

p.451.b.

Les plus anciens martyrologes des Latins qui portent le nom de S. Jerome, & ensuite Florus, Usuard, & les autres posterieurs, les marquent ce 15^e jour de may. Les Grecs en font le 15, le 16,

*cum multa ambitione.**in uno sono*

& le 18 du mesme mois : 'mais ils brouillent leur histoire de plusieurs fables qu'ils ont ajoutées à la verité ; [afin que nous ayons sujet de nous défier d'eux dans les choses que nous ne trouvons que dans leurs Ménées, & leurs autres livres semblables.]

c.d. Florent. p.
53².



SAINT CELERIN

LECTEUR ET CONFESSEUR,

AVEC SAINTE CELERINE

SA GRAND'MERE,

S. LAURENTIN ET S. IGNACE SES ONCLES,

MARTYRS.



ES martyrologes mettent le 3 de fevrier la feste de S. Celerin Diacre & Confesseur, de S^{te} Celerine son ayeule, de S. Laurentin & de S. Ignace, l'un frere de son pere, l'autre frere de sa mere. 'C'est S. Cyprien qui nous a donné la connoissance de ces Saints dans sa lettre 34. Il y témoigne que S^{te} Celerine avoit esté couronnée du martyre long temps auparavant, [c'est à dire apparemment sous Severe.] S. Augustin a presché son 48^e sermon dans l'eglise de S^{te} Celerine, selon le titre de ce sermon ; & Victor de Vite nous apprend qu'il y avoit effectivement dans Carthage une eglise de ce nom, que les Vandales avoient reservée pour l'exercice de leur religion.

Boll. 3. feb. p.
321. 322.

p. 321. c.

Cyp. ep. 34. p.
67. 2.

Aug. s. 48. p.
267. c.

Vict. v. l. i. p. 47

'S. Laurentin & S. Ignace avoient esté enrolez dans les armées du siecle. Mais comme ils estoient encore plus veritablement des soldats spirituels du camp de Dieu, ils terrasserent le diable par la confession du nom de J. C, & meriterent par une mort illustre de recevoir du Seigneur des palmes & des couronnes celestes. S. Cyprien offroit des sacrifices¹ en leur honneur, lorsque l'on celebroit tous les ans la mort & la solennité des martyrs. Voilà ce que nous en apprend ce Saint mesme dans une lettre qu'il

Cyp. ep. 34. p.
67. 2.

1. *pro eis*, à leur occasion, à cause d'eux.

Boll. 3. feb. p.
22. c.

écrivait durant la persécution de Dece. Ainsi il est visible que ces Martyrs ont souffert avec ce prince, c'est à dire sous Severe, ou au plustard sous Maximin, s'il a fait des martyrs en Afrique.

d.

'Car on peut encore conclure de ce mesme passage, qu'ils ont esté martyrisés en Afrique; & peutestre à Carthage mesme, [soit estoit l'Eglise de S^{te} Celerine.] Bollandus ajoute qu'il faut dire que S. Celerin estoit de Carthage, parcequ'il fut ordonné Lecteur par S. Cyprien, [quoiqu'il n'y eust point alors de loy qui défendist d'ordonner des laïques d'une autre Eglise.] 'Ce qui est certain, c'est que luy & sa sœur estoient à Rome en 250. Il paroist que sa sœur nommée Numeric ou Candide y avoit sa demeure, & d'assez grand biens.

v. la note 2.

ep. 34. p. 67. 1.

'S. Celerin sorti d'une famille feconde en martyrs, ne degenera point d'une noblesse si illustre & si glorieuse. Il releva au contraire sa famille par un nouvel eclat, [puisque ce n'est qu'à cause de luy que nous connoissons sa race.] 'Ce fut luy, dit S. Cyprien, qui ouvrit le premier le champ de bataille [sous Dece,] qui combatit le premier pour J. C, qui terrassa le premier nostre adversaire, & qui remporta une victoire signalée sur le prince

a.

ep. 22. p. 46. 2.

an. p. 23. § 14.

mesme qui estoit l'auteur de la persécution, & sur ce grand serpent precursor de l'Antechrist, c'est à dire qu'il confessâ J. C. en presence mesme de Dece. On ne peut douter que ce n'ait esté à Rome: & outre les autres preuves qu'on en peut donner, il est certain que ce Saint a esté le compagnon de la foy & du courage des saints Martyrs & Confesseurs de Rome. [Ainsi il a part à tous les grands eloges que S. Cyprien leur donne dans son epistre 25.

ep. 16. p. 39. 1.

S'il faut prendre à la rigueur ce que dit ce Saint, qu'il combatit le premier pour J. C, il faudra dire que ce fut des devant la mort de S. Fabien, à la fin de l'an 249, ou au commencement de 250.]

Boll. 3. feb. p.
322. c.

Cyp. ep. 34. p.
67. 2.

p. 62. 1. | 3. p. 48.
2.

ii p. 67. 1.

'Sinon on peut dire, comme fait Bollandus, qu'il fut pris avec les SS. Moyse & Maxime, [à la fin de janvier 250,] & qu'il confessâ J. C. avec eux. Il fut enfermé 19 jours dans la prison, dans les fers & dans les ceeps, tourmenté par la faim & par la soif; ce qui luy acquit le titre glorieux de Confesseur que S. Cyprien luy donne souvent. Dieu fit paroistre en luy dans cette occasion des choses grandes & admirables, dont les yeux mesmes pouvoient encore estre témoins longtemps après par les marques glorieuses de ses plaies, qui paroissoient sur son corps.

in nervo.

NOTE I.

[Nous ne savons pas pour quel sujet il fut delivré de prison, si ce n'est peutestre à cause de son age.] 'Car il estoit encore fort

p. 68.

jeune : & nous lifons dans Eufebe, qu'un juge n'ayant pu flechir Euf. l. 6. c. 41. p. Diofcore agé de 15 ans , par tous les fuppliques qu'il luy fit fous- 239. d. frir, il le renvoya après avoir admiré fa generofité & fa fageffe, en difant qu'à caufe de fon age il luy donnoit le loifir de devenir fage. [Il paroift qu'il arriva quelque chofe de femblable à S. Celerin.] Car S. Cyprien témoigne qu'il eftoit illuftre par le Cyp. ep. 34. p. 67. 2. témoignage & l'admiration de fon propre perfecuteur.

Il dit auffi que Dieu luy avoit confervé la vie, comme à d'autres Miraculo. Martyrs & Confefseurs, afin qu'après avoir edifié toute l'Eglife par la gloire de leur confession, ils honoraffent encore l'état ecclefiastique par la fainteté de leurs mœurs. Ce Pere releve en effet beaucoup les vertus de S. Celerin, témoignant particulièrement qu'il avoit une modettie & une humilité tout à fait rare, beaucoup de moderation, de fageffe, & de prudence. ep. 23. p. 48. 2.

Il avoit, comme nous avons dit, une fœur qui tomba durant la ep. 21. p. 44. perfecution, & sacrifia aux idoles. Dans la douleur que cette chute luy caufa, il fe revêtit d'un cilice, fe couvrit de cendres, & passa les jours & les nuits en pleurs, fans interrompre mefme fa penitence pour la rejouiffance de la fefte de Pafque [de l'an 250,] eftant refolu de la continuer jufqu'à ce qu'il eust obtenu la grace de fa fœur par le fecours & la mifericorde de J. C, en employant pour interceffeurs auprès de luy ceux qui fouffriroient les tourmens pour fa gloire. Il avoit un ami à Carthage nommé Lucien. Ayant appris qu'il avoit confessé le nom de J. C, & qu'il p. 44. eftoit encore en prifon, il s'adreffa à luy, & le pria que le premier p. 45. 1. de luy ou des autres Confefseurs qui feroit couronné du martyre, [c'est à dire qui fouffriroit les tourmens,] demandaft à Dieu le pardon du peché de fa fœur.

Il luy demanda la mefme grace pour une autre femme qui eftoit tombée dans le mefme malheur, [& qui pouvoit eftre fa proche parente,] puis qu'il l'appelle auffi fa fœur, & s'intereffoit particulièrement pour elle. Ces deux femmes fe nommoient NOTE 2. Numerie & Candide. Il demande pour elles l'indulgence de l. 2. la part des Martyrs Statis & Severien, & de tous les autres Confefseurs bannis d'Afrique, qui eftoient venus à Rome ; à qui ces femmes avoient rendu routes fortes de devoirs. Car elles avoient esté jufques à Porto pour les recevoir ; elles les avoient conduits à Rome, en fervoient & en affiftoient jufques au nombre de 65, qui tous demeuroient chez elles. La caufe de ces femmes avoit esté examinée, & on avoit ordonné qu'elles demeureroient au mefme état, privées de la communion] jufqu'à ce qu'il y eust un

NOTE 2.

V. S. Map-
palique § 1.

Boll. p. feb. p.
323.2.

Evesque établi : 'ce qui marque avec bien d'autres raisons que cette lettre fut écrite à Rome où le siege vaqua longtems après la mort de S. Fabien. NOTES 3.

Cyp. ep. 22. p.
46. 11. ep. ox. p.
46.

'S. Celerin y témoigne avoir souvent repris une autre femme nommée Eteuse, qui ayant donné de l'argent pour ne point sacrifier, estoit néanmoins partie comme pour aller au temple; avoit esté jusqu'à un endroit de Rome appelé les "Trois Parques, & puis estoit revenue sans sacrifier. Il paroist qu'elle estoit aussi séparée de la communion, [soit pour avoir bien voulu donner lieu de croire qu'elle alloit sacrifier, soit qu'elle eust pris un billet qui portoit qu'elle l'avoit fait.] *semper appellavi.*
Tria fata.

ep. 21. p. 45. 2.

'S. Celerin écrivit aussi aux autres Confesseurs [de Carthage,] pour leur demander la mesme indulgence qu'il demandoit à Lucien : mais nous n'avons que la lettre qu'il écrivit à celui-ci, laquelle est la 21. parmi celles de S. Cyprien. [Il seroit inutile de faire des reflexions sur cette lettre, il suffit de rapporter ce qu'en dit S. Cyprien en l'envoyant au Clergé de Rome.]

ep. 23. p. 48. 2.

'Je vous envoie, dit-il, la copie d'une lettre que le Confesseur Celerin a écrite à Lucien, afin que vous voyiez vous mesmes combien ce saint & genereux Confesseur est moderé & retenu, combien il est rempli d'humilité, & combien son respect pour la religion luy fait craindre de violer les regles de la discipline. *bonus & robustus.*
timore scita nostra verendum.

ep. 22. p. 46. 47.

'Lucien fit réponse à la lettre de S. Celerin; & après avoir loué son humilité, il luy declare que les Martyrs avoient accordé la paix à Numerie & à Candide, pourvu que quand l'Eglise auroit la paix, elles exposassent leur cause à l'Evesque, & fissent l'exomologese.

ep. 16. p. 39. a.

'S. Celerin estant depuis venu à Carthage, il alla trouver S. Cyprien dans sa retraite, [vers le mois de decembre 250,] & luy rapporta l'extreme affection que les Confesseurs de Rome avoient pour luy. Les termes par lesquels S. Cyprien mande ceci à ces mesmes Confesseurs, sont remarquables. Celerin, dit-il, qui est le compagnon de vostre foy & de vostre courage, & qui s'est signalé entre les soldats de J. C. par ses glorieux combats, m'est venu trouver; & sa presence vous a tous rendu presens à mon esprit & à mon cœur. En le voyant je vous ay vus, & tous ensemble, & chacun en particulier; & lorsqu'il m'entretenoit souvent de l'amitié que vous avez pour moy, il me sembloit en l'entendant avec tant de plaisir, vous entendre parler vous mesmes. Certes j'ay bien de la joie de recevoir de vous des nouvelles si agreables, & de les apprendre par des personnes d'un si grand merite. *v. s. Cyprien § 17.*
per sales. talia.

'Il regarda en effet l'arrivée de Celerin comme une occasion cp.34.p.67.r. avantageuse que Dieu luy presentoit, pour honorer son Eglise, en engageant un si illustre Confesseur dans les fondions ecclesiastiques. Ainsi peu après qu'il fut venu en Afrique il le fit p.68.r. Lecteur, & l'attacha ainsi à l'Eglise de Carthage. Ce ministere p.67.r. ne fut pas un degré où il fut élevé par les suffrages des hommes, mais un honneur qu'il receut de la volonté de Dieu. S. Cyprien avoit tasché par ses persuasions de le porter à l'accepter, & son humilité n'avoit pu luy permettre de rendre cette obeïssance [à un si grand Saint.] Mais Dieu qui avoit sur luy une plus grande autorité, le contraignit de s'y soumettre, l'y obligeant par les avertissemens qu'il luy donna au nom de l'Eglise, dans une vision qu'il eut sur cela durant la nuit.

'S. Cyprien & les Evêques qui estoient avec luy en écrivirent r. à l'Eglise de Carthage, & témoignèrent en avoir une extreme joie. S. Cyprien releve hautement dans cette lettre la confession de S. Celerin, & loue beaucoup sa vertu; mais surtout son humilité. Il luy avoit donné la qualité de Lecteur, comme p.67.68. la plus proportionnée à un Confesseur; d'autant que les Lecteurs lisoient alors publiquement l'Evangile, au moins dans l'Afrique, où il paroist que cette pratique dura longtemps. Mais il le destinoit à la prestise lorsqu'il seroit dans un age plus avancé; p.67.2|68.r. & il voulut mesme que n'estant que Lecteur il eust les distributions des Prestres. Bar.253.5 93r Cyp.ep.34.p.68.1.2.

[Voilà tout ce que nous pouvons dire d'assuré de S. Celerin.] 'Il y en a qui pretendent qu'il fut engagé durant quelque temps Boll.3.feb.p.325.b. dans le schisme de Novatien. [Mais c'est qu'on l'a confondu 325.b. avec un autre Confesseur de mesme nom, comme on le peut montrer par bien des raisons.]

'On trouve dans le Pontifical d'Anastase & dans Adon, que Anaf.c.22.p.8i Ado.14.ceptl Bar.255.5 59. lorsque S. Corneille eut esté banni à Civita-Vecchia [en 252,] S. Cyprien luy écrivit sur le sujet de Celerin Lecteur, luy mandant combien il avoit souffert pour la foy & la confession de J.C. [& il est aisé que S. Celerin ait souffert de nouveau pour J.C. sous Gallus. Mais Anastase & Adon ne suffisent pas pour nous en assurer.] Et mesme selon que quelques uns lisent cet endroit dans Anastase, il signifie seulement que Celerin Lecteur apporra à S. Corneille la lettre que S. Cyprien luy écrivit sur son exil, pour le confirmer [dans le desir qu'il avoit de mourir pour J.C.] c'est à dire sa lettre 57. [Il n'y a rien en cela que de Boll.p.328.e. tres probable.] Mais Anastase ajoute que Saint Cyprien estoit Anaf.c.22.

NOTE 4.

alors en prison: [ce que nous ne voyons pas moyen de soutenir.]

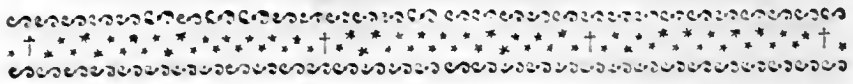
Boll. 3 feb. p.
521. f.

'Les martyrologes, qui comme nous avons dit, mettent la feste de S. Celerin le 3 de fevrier, le qualifient tous Diacre. [Il se peut faire que S. Cyprien après l'avoir fait Lecteur, l'ait elevé au diaconat, en attendant qu'il eust assez d'age pour estre Prestre. Mais peuteestre aussi que ceux qui ont fait les martyrologes, voyant que S. Cyprien luy attribuoit la lecture de l'Evangile, ont cru sur cela qu'il avoit esté Diacre, & non pas seulement Lecteur. Ainsi nous aimons mieux nous contenter du titre de Lecteur, qui luy appartient certainement.]

f|322.2:

'Quelques uns de ces martyrologes, comme celui de Vandelbert, & un attribué à Bede, le font Martyr. Ufuard & Adon luy donnent le titre de Confesseur; ce que le martyrologe Romain a suivi, le nommant Diacre & Confesseur. Bollandus laisse ces choses dans l'incertitude où elles sont.

b|328.c.f.



SAINT BABYLAS.

EVESQUE D'ANTIOCHE,

ET MARTYR.



'HISTOIRE de la vie & des triumphes de S. Babylas, a paru à S. Chrysofome si importante pour toute l'Eglise, qu'il a employé toutes les lumieres de son eloquence pour la décrire.] 'C'est dans un grand discours qu'il a fait contre les payens, où il n'apporte point de plus forte preuve de la religion Chrétienne, que la generosité de ce saint Martyr dans la resistance qu'il fit à un Empereur durant sa vie, & le triomphe qu'il remporta après sa mort sur un autre Empereur, & sur le demon de Daphné. [Il traite encore cette seconde partie dans une homelie qu'il prononça à Antioche le jour de la feste de ce Saint;] 'laissant, dit-il, à l'Evesque [Flavien,] & aux autres docteurs plus anciens que luy, à décrire avec quelle sagesse il avoit gouverné son Eglise, avec quelle prudence il l'avoit conservée au milieu des tempestes, des orages, & des flots, avec quelle liberté il avoit résisté

Chry. in gent.
t. 1.

de Bab. t. 1. p.
41. d.

à un Empereur, avec quelle generosité il avoit donné son sang pour ses brebis, & avec quelle joie il avoit reçu le coup qui avoit si heureusement terminé sa vie. Theodoret se sert aussi fort avantageusement de la victoire que ses cendres remporterent sur le demon, pour montrer la vanité des oracles des payens.

Thdrt. gr. aff. l. 10. c. 4. p. 632. c. d.

[Mais comme il n'y a rien de si celebre dans l'Eglise d'Antioche depuis S. Ignace jusqu'à S. Eustathe, que l'histoire de ce saint Evêque, aussi il faut avouer qu'elle est embarrassée de plusieurs difficultez qui sont insurmontables à nostre foiblesse. Voici néanmoins ce que nous croyons qu'on en peut dire de plus probable, fondé sur Eusebe, & sur S. Jean Chrysostome.]

NOTE 1.

'Zebin [que l'on conte pour l'onzieme] Evêque d'Antioche, estant mort [vers l'an 237,] Babylas reçut le gouvernement de cette Eglise, qu'il conserva durant 13 ans [sous les Empereurs Gordien, Philippe, & Dece, comme la suite le montrera.]^a Il eut la douleur de voir la ville d'Antioche prise par les Perles, si nous en croyons Capitolin, qui met cet evenement en la 3 ou 4^e année de Gordien, [de J. C. 241 ou 242.]

NOTE 2.

V. Gordien § 4.

Euf. l. 6. c. 29. p. 229. d.

Nphr. chr. | Sync. p. 362. a. | Gord. v. p. 162. b. d.

'Une seule action de ce Saint, dit S. Chrysostome, nous fait juger avec beaucoup de probabilité, ou plustost avec une entiere assurance, qu'il n'a jamais donné mesme une seule parole ni à la faveur, ni à la haine, ni à la crainte, ni à la flaterie [& à la complaisance] qui a encore plus de pouvoir que la crainte [sur les ames nobles & genereuses. Cette action est celle par laquelle] il obligea l'Empereur Philippe, & quelques uns y ajoutent l'Impératrice sa femme, de se mettre le samedi saint [en l'an 244,] au rang des penitens publics, ne l'ayant point voulu recevoir d'une autre maniere dans l'Eglise. [Nous avons marqué les raisons qu'il eut d'en user de la sorte dans l'histoire de ce prince, où nous avons déjà parlé de ce memorable evenement; & nous ajouterons seulement ici les eloges que S. Chrysostome donne sur cela à S. Babylas.]

Chry. in gent. p. 659. c.

Euf. l. 6. c. 34. p. 232. b. c. | Chr. Al. p. 630.

V. Philippe § 2 [note 1, 3.

'Cet homme admirable, dit-il, si toutefois il est permis de l'appeller homme, fit en cela une action heroïque, & digne du zele d'Elie & de Jean Baptiste, pour ne rien dire de plus. Il alla arrester l'Empereur, en luy mettant la main contre la poitrine, sans estre ebloui ni epouventé par toutes les marques de grandeur & de puissance qui l'environnoient. Il regarda avec un saint elevement, & un œil divinement éclairé, toute cette pompe comme une peinture, comme une ombre, comme un songe. Cet éclat mesme de la majesté imperiale, ne faisant

Chry. p. 657. d. c.

p. 659. a. | 660. b.

p. 659. a. b.

c. d.

que luy représenter en ce moment la majesté du Dieu dont il estoit le ministre, il monta en esprit de la terre au ciel; & comme s'il y eust entendu le juge éternel condamner ce criminel, & ordonner qu'il seroit chassé du troupeau sacré des Fideles: il luy prononça son arrest, le chassa de l'Eglise, & le separa des autres brebis, témoignant en cette occasion aussi peu de trouble & de crainte, qu'en a un pasteur qui chasse une brebi malade de la bergerie, de peur qu'elle ne gaste celles qui sont saines. Il fit voir par cette generosité que celui là seul est esclave, qui l'est du peché, quand il porteroit cent diademes sur sa teste, & qu'il commanderoit à toute la terre; mais que celui là est plus grand que tous les Rois, à qui sa conscience ne reproche rien. Vous voyez, dit-il, un sujet qui commande à un Empereur, un serviteur de Dieu qui prononce l'arrest à un souverain, un vieillard vêtu pauvrement, & dont l'exterieur ne porte rien que de simple & de rabaisé, donner la loy à celui qui la donne à tout l'Empire.

Mais S. Chrysostome a particulièrement admiré en ce grand Evesque la sagesse pleine de moderation avec laquelle il se conduisit en cette rencontre; & il paroist mesme la relever audessus de tout le reste. Car il y en a assez, comme il dit, qui font gloire d'agir & de parler librement; mais il est rare, & c'est le propre des ames grandes & divines, de temperer cette liberté par la sagesse de l'Esprit de Dieu. C'est pourquoi il loue ce divin pasteur de s'estre acquité genereusement de son ministère, & d'avoir fait connoistre au mesme temps, en ne violant point le respect dû à l'Empereur, que sa liberté n'estoit point remeraire & emportée, mais un fruit digne de sa pieté. Il luy estoit aisé, s'il eust voulu, de luy reprocher ses crimes avec les paroles les plus fortes & les plus injurieuses, de luy arracher les marques de la dignité supreme[qu'il avoit usurpée par le meurtre de son prince legitime,] en un mot de faire toutes les autres choses dont un homme est capable quand il a renoncé à sa vie: & il falloit bien qu'il y eust renoncé pour le traiter comme il fit. Mais le sel spirituel & la sagesse de J.C, dont il estoit plein, ne luy permettoit pas de passer les bornes d'une juste moderation, il se contenta de luy avoir fait une incision assez profonde pour guerir sa plaie. Il le punit comme il est permis & bien seant à un Evesque de punir un criminel; & de la peine qui luy estoit la plus sensible, s'il estoit encore capable de la sentir.

L'exemple qu'il donna en humiliant ce prince, [& en l'obligeant de se soumettre à la discipline de l'Eglise,] fut d'une uti-

p. 658. a. b.

p. 659. b.

p. 658. a.

a. b.

d'659. a.

p. 660.

p. 664. b. c.

p. 661. d. e.

lité infinie, puisqu'il fit voir la différence qu'il y avoit entre la generosité des Chrétiens & le faux courage du paganisme. Car au lieu, dit encore S. Chrysofome, que les prestres des fausses divinitez sont plus esclaves des Empereurs que de leurs dieux, & ne se rendent assidus au culte de leurs idoles que par la crainte qu'ils ont de ces princes, à qui les demons sont ainsi redevables de l'honneur & des adorations qui leur sont rendues par les hommes; ce grand Evesque montra que les Prestres de la religion de J.C. ne sont esclaves de qui que ce soit sur la terre, & qu'ils doivent estre si jaloux de cette sainte elevation que Dieu leur a donnée en partage comme le vray caractere de leur dignité, qu'ils soient plustost disposez à prodiguer saintement leur vie, qu'à perdre ce privilege. Ce mesme exemple, ajoute Saint Chrysofome, en confondant l'orgueil des payens, augmenta la pieté des Fideles, qui apprirent de la conduite de leur pasteur que toutes les grandeurs du siecle ne sont rien devant Dieu, surtout quand il s'agit de satisfaire à sa justice offensée par nos pechez: & il ferma entierement la bouche à ceux qui osoient soutenir avec une extreme impudence, qu'il n'y avoit point de vray courage parmi les Chrétiens, mais que tout y estoit faux & emprunté, n'estant couvert que d'une belle apparence.

'La prison, & on peut dire la mort que S. Babylas souffrit pour J.C. [environ six ans après,] sur l'effet [dans l'ordre de Dieu, & la recompense] de cette action si grande & si genereuse. "Son martyre est attesté par un tres grand nombre d'auteurs. [Pour les circonstances, ce qu'on en peut dire de plus assuré, c'est ce que nous en apprend Eusebe,] qu'après avoir confessé la foy durant la persecution de Dece, il fut mis en prison, & y mourut comme S. Alexandre de Jerusalem, [peutestre un an avant luy, c'est à dire en l'an 250.]

'S. Chrysofome dit plusieurs fois qu'estant pres de mourir, il ordonna qu'on l'enterrast avec les chaines dont il avoit esté chargé, voulant que son corps fust enchainé mesme après sa mort, tant ce qui paroist le plus ignominieux devant les hommes, luy paroist aimable & glorieux, parcequ'il le souffroit pour J.C. Et maintenant, ajoute S. Chrysofome, ces liens qui sont enterrez avec ses cendres, exhortent tous les Prelats de l'Eglise à endurer genereusement & avec joie les prisons, la mort, & toutes sortes de supplices, plustost que de trahir en la moindre chose la liberté [de l'Evangile & de l'Eglise] qui nous a esté confiée.

p. 665. d. e.

c. d.

p. 666. b. | 667. a. b. | in Eph. h. 9. p. 940. d. | Chr. Al. p. 630.

Enf. l. 6. c. 39. p. 234. c. | Hier. v. ill. c. 54. p. 286. d.

Chry. in gent. p. 669. c. | in Eph. h. 9. p. 940. d.

in gent. p. 672. a. b.

p. 680. e. 'Ce fut dans la ville d'Antioche qu'il combatit pour J.C. &
 e' 682. b | 683. c. qu'il remporta la couronne du martyre. Il y fut aussi enterré,
 de Bab. p. 646. [contre la coutume des Romains, qui n'enterroient point dans
 3. les villes, ou au moins le lieu de sa sepulture estoit enfermé dans
 4 Boll. 24. jan. la ville cent ans après.] L'on y bastit une eglise sous son nom,
 p. 59. § 1. 'où il y avoit avec luy plusieurs autres Martyrs. ^aBeaucoup d'E-
 Chry. t. 1. or. glises d'Occident font sa feste le 24 de janvier, auquel elle est
 40. p. 485. b. marquée dans les martyrologes de S. Jerome, [dans celui de
 Bede,] & ensuite dans tous les autres latins. Les Grecs en font
 un office solennel le 4 de septembre. On en faisoit la feste à
 Antioche du temps de S. Chrysostome, fort peu avant celle des
 Saints Juventin & Maximin, qui souffrirent sous Julien l'apostat:
 ["On ne sçait pas le jour de leur mort; mais rien n'empesche que
 ce n'ait esté le 25 de janvier: & * la liaison qu'a l'oraison de S. Chry-
 stome sur ces Saints avec celles qui sont sur Lazare, donne
 tout lieu de croire que leur feste se faisoit vers ce temps là.]
 Euf. l. 6. c. 39. p. 'Fabius, [nommé assez souvent Flavius ou Flavien,] succeda à
 234. c. S. Babylas dans la conduite de l'Eglise d'Antioche.
 Chry. t. 1. or. 'S. Chrysostome témoigne qu'on honoroit de son temps S.
 40. p. 485. b. Babylas avec trois^a enfans, ^b ou [trois] † jeunes hommes, qui
 6 Thdr. l. 3. c. avoient souffert avec luy selon Theodoret. ^c Cela est confirmé
 6. p. 644. b. par Philostorge, qui dit que ces trois enfans^a encore fort jeunes
 c Phil. l. 7. c. estoient freres. ^d Suidas qui dit la mesme chose, ajoute qu'ils
 8. p. 505. d | Gr. estoient elevez sous la discipline de S. Babylas. ^e Les Grecs &
 T. h. Fr. l. 1. c. les Latins les honorent encore avec luy. S. Gregoire de Tours,
 30. p. 22. & divers martyrologes latins les nomment Urbain, Prilidan, &c.
 d Suid. 3. p. 525. b. & Epulone. ^f Melece Evesque de Mopsueste vers l'an 432, dit
 4 Boll. 24. jan. qu'il ne veut pas avoir moins de courage que cet enfant de sept
 p. 569. § 1. 2. 51. ans qui souffrit avec S. Babylas, & eut la teste tranchée. [Il peut
 Gr. T. h. Fr. l. 1. c. n'avoir voulu parler que du plus jeune des trois.
 c. 30. p. 22. Il faut remarquer que] les Grecs qui font leur grand office
 f. 4. p. ep. 174. de S. Babylas Evesque d'Antioche, & des trois enfans ses com-
 p. 355. pagnons, le 4 de septembre, font memoire le mesme jour d'un
 Canif. r. 2. p. S. Babylas tué avec 84 enfans de l'un & de l'autre sexe, qu'il
 854 Menax, p. prenoit le soin d'instruire. Ils en font une grande histoire, dont
 66 | Max. C. p. 4. le titre porte qu'il enseignoit à Antioche. Mais selon le corps
 de l'histoire, c'estoit à Nicomedie, où ils racontent qu'il eut la
 teste tranchée avec ses 84 ecoliers sous Maximien [Galere] qui

V. la perf.
 de Julien
 note 24.
 * V. S. Jean
 Chrystos-
 me.

πύδωρ.
 † Μαρτυρία;

&c.

1. c. 7. πύδωρ. Cela se pourroit-il entendre de ce qui estoit tout auprès de la ville? Ou seroit-ce
 que Saturnien en augmentant Antioche vers l'an 279. v. Probe § 7, y auroit enfermé l'endroit où
 le Saint & plusieurs autres Martyrs avoient esté enterrez?

y estoit present 'Ils nomment Ammone & Donat comme les plus agez de ses disciples : '& disent que quelques Fideles ayant enlevé les corps de ces martyrs, les porterent à Byzance, & les enterrerent auprès de la ville où estoit depuis le monastere de Chora, 'celebre dans l'histoire des Empereurs de Constantinople. [Nous ne trouvons rien de plus ancien sur ce S. Babylas;] & Baronius rejette mesme tout ce qu'en disent les Grecs, comme n'estant qu'une fausse histoire de S. Babylas d'Antioche; [à quoy neanmoins nous ne voyons pas de necessité.

Men. p. 67.

p. 63.

Cang. de Cl. 4.
p. 180. 181.

Bar. 24. jan. b.

Il faut venir maintenant à l'histoire des triumphes de S. Babylas, qui est tres celebre, & appuyée sur le consentement uniforme de beaucoup d'historiens.]

'S. Babylas ayant combatu, comme nous avons vu, jusques à la mort pour la verité, & résisté jusqu'au sang contre le peché, pour ne point abandonner le poste où le grand Roy l'avoit établi, tout l'univers voulut prendre part à sa gloire, dit S. Chrysofome. Le ciel receut son esprit, & la terre le depest de son corps, qui avoit si fidelement servi son ame dans ses illustres combats. Il fut enterré, comme on a dit, dans Antioche, [où il reposa durant un siecle entier.] 'Lorsqu'il ne restoit plus rien de son corps que ses cendres & ses os, 'Gallus, que Constance avoit fait Cesar [en 351,] fit transporter ces saintes reliques au bourg de Daphné, [environ à deux lieues] pres d'Antioche, 'pour remedier aux desordres qui s'y commettoient. Car c'estoit un lieu tres delicieux, & par consequent sujet à toutes sortes de debauches.

Chry. ingen. p. 670. d.

p. 680. e. | 682. b.

p. 671. d.

d | 675. e | Soz. l. 5.
c. 19. p. 626. c.

Chry. p. 671.
671 | Soz. p. 625.
626.

'Ce bourg estoit aussi fort celebre à cause d'un temple magnifique, où l'on pretendoit qu'Apollon rendoit des oracles, & que l'on disoit avoir esté basti par Seleucus pere de cet Antiochus qui a donné le nom à la ville d'Antioche. 'C'est là encore où l'on tenoit qu'avoit esté la fontaine fameuse de Castalie, qui rendoit, dit-on, des oracles, & qui avoit esté bouchée pour cela par Adrien. 'Gallus y fit donc transporter les reliques de S. Babylas, par une inspiration particuliere de Dieu. 'Il les fit mettre pres du temple d'Appollon, by ayant fait bastir une eglise de S. Babylas, où il paroist que la chasse [& le tombeau] du Saint estoit élevé hors de terre. [Baronius parle de cette translation sur l'an 351, auquel Gallus fut fait Cesar.] 'Le Saint commença deslors à vaincre le demon qui residoit en ce lieu, non pas encore en le chassant de son temple, mais en le rendant muet, 'comme S. Paul avoit fait à Philippes, & en l'empeschant d'abu-

p. 626. a.

a. b | Amm. l. 22.
p. 225. c.

Chry. ingen. p. 671. d.

a. 15. h. 45. p. 510.
b. c.

b. c. Ba. p. 645.

c. | Soz. p. 626. c.

e Chry. p. 645.

e | In gen. p. 679.

c.

d. p. 674. c. d |

685. c. d.

Thdr. gr. aff. l.

10. p. 631. d.

2208 67107.

fer de la credulité des hommes, comme il avoit fait jusques alors.

[Les choses demeurèrent en cet état jusques à l'empire de Julien.] Car ce prince apostat estant venu à Antioche en 362, ^a& offrant un grand nombre de sacrifices à son idole de Daphné pour en tirer quelque réponse, le demon demeura toujours muet. [Dieu luy permit] néanmoins enfin de parler, pour rendre quelque raison de son silence : 'Et il eut honte d'avouer ouvertement que c'estoit la puissance de S. Babylas qui l'empeschoit de répondre; quoique S. Chrysostome le dise quelquefois, [parceque c'estoit ce que le demon vouloit & n'osoit dire:] 'mais taschant de couvrir un peu sa honte, il luy dit qu'il ne pouvoit rendre d'oracles, à cause que le lieu de Daphné estoit plein de corps morts; qu'il falloit les oster & les transporter ailleurs.' Julien comprit fort bien ce qu'il vouloit dire; & sans toucher à aucun des autres morts, il commanda seulement aux Chrétiens d'oster la chasse du Saint, ^bquoiqu' Ammien écrive λαβήσαντες. qu'il ordonna de transporter tous les corps inhumez en cet endroit, sous pretexte de le purifier.

'Les Fideles obeïrent avec joie à cet ordre. Ils allerent en foule jusques à Daphné pour querir ces saintes reliques, & les mirent sur un char. Tout le peuple sortit d'Antioche pour aller recevoir le corps, & durant tout le chemin qui estoit de 40 stades, ou de six milles selon Rufin, [c'est à dire de deux grandes lieues,] le peuple chantoit des pseumes, choisissant particulièrement ceux qui representoient la foiblesse des idoles, & repetant ces mots à chaque verset, Que tous ceux qui adorent des idoles & qui se glorifient en leurs faux dieux, rougissent de confusion & de honte: ce qui transporta Julien de colere. Ainsi S. Babylas retourna de Daphné dans Antioche, ^dayant comme un genereux athlete, ajouté une seconde couronne à celle qu'il avoit autrefois acquise dans cette ville:

'Il fut remis dans l'enceinte sacrée où il avoit esté avant que d'estre transporté à Daphné, & réuni à l'assemblée de ceux qui avoient esté les compagnons de son zele, [c'est à dire des saints Martyrs enterrez au mesme lieu.] Il ne demeura pas néanmoins longtemps en cette eglise, & il fut transferé une seconde fois audelà de la riviere [d'Oronte,] où l'Evesque [S. Melece] luy fit bastir une eglise, dont il prenoit un si grand soin, qu'il y alloit tous les jours durant qu'on la bastissoit, & y mettoit mesme quelquefois la main. Il y fut enterré luy mesme peu

Bar. 362. § 95.

Chry. p. 677.

b.

Soz. l. 5. c. 19. p.

626. d.

Chry. p. 677. c.

t. 5. p. 510. c.

in gen. p. 677.

d.

de Ba. p. 644. a.

p. 645. a. in gen.

p. 679. d. e.]

Thdr. l. 3. c. 6.

p. 644. c.

Amm. l. 22. p.

215. c. d.

Thdr. p. 644.

c.] Ruf. l. 10. c. 35.

p. 176. 1.

Chry. de Ba. p.

646. a.

e Soz. p. 627. b.]

Ruf. p. 176. 1.

Thdr. p. 644.

c.] Ruf.

Chry. de Ba. p.

645.

in gen. p. 680.

c.

p. 682. b.

de Ba. p. 646.

a.

b.

b. c.

b] Soz. l. 7. c. 12.

p. 716. d.

de temps après. [Mais quoique le peuple d'Antioche eust pour luy un amour tout particulier,] c'estoit neanmoins S. Babylas dont le lieu prenoit le nom. Evagre parle de cette eglise, qui estoit, dit-il, un fort grand & fort beau temple, elevé à l'honneur de S. Babylas, lorsque Julien le fit reporter de Daphné. Elle estoit bastie auprès de la ville, & duroit encore de son temps, [c'est à dire à la fin du VI. siecle.

l. 5. c. 19. p. 627. b.
Evag. l. 1. c. 16.
p. 274. c. d.

Les reliques des trois enfans qui avoient souffert avec S. Babylas, estoient apparemment dans la mesme chassé que les siennes, & l'accompagnoient ainsi dans toutes ces translations.] Car Theodoret témoigne qu'elles estoient à Daphné avec celles du Saint, & qu'elles en furent transportées en mesme temps.

Thdrt. l. 3. c. 6.
p. 644. b. c.

'Le demon apprit bientoist qu'il n'avoit pas à combattre un homme mort, mais un homme vivant, & qui estoit plus puissant que luy & tous ses demons ensemble ; car le Saint ayant prié Dieu, dit S. Chrysostome, de faire descendre le feu sur le temple d'Apollon qui estoit à Daphné, le tonnerre en brula toute la couverture, & reduisit en cendres l'idole mesme, 'qui estoit [non] de bois doré, comme le dit Theodoret, mais de pierre selon Libanius, avec les autres statues, & toutes les magnificences qui y estoient, laissant les quatre murailles, & toutes les colonnes sans leur faire aucun dommage, excepté à une seule, 'qui ayant esté rompue en deux, la moitié d'en bas tomba contre la muraille, qui la soutint & l'empescha de tomber tout à fait : & l'autre moitié estant tombée à terre, y demeura toute droite.

Chry. in gen. p.
682. b. c. t. 5. h.
45. p. 510. b.

Thdrt. l. 3. c. 7.

p. 645. c.
a Chry. in gen.
p. 689. c. | 690. b.
c.

p. 692. d.

'Cet embrasement si memorable, [& celebre mesme parmi les payens,] arriva en mesme temps que l'on portoit dans la ville la chassé du saint Martyr, [c'est à dire la nuit suivante.] 'Car la chose arriva le 22 d'octobre un peu après minuit. [Ainsi il ne se faut pas arrester à ce que dit Philostorge,] 'qu'après le transport des reliques de S. Babylas, Dieu permit que la statue d'Apollon, & les autres oracles ensuite, rendissent diverses réponses aux payens, pour faire mieux connoistre la vanité de leurs superstitions par la qualité de ces predictions, qui se trouverent toutes fausses. 'Julien oncle de l'Empereur, qui estoit gouverneur de l'Orient, ^bou² l'Empereur mesme, comme Libanius le semble dire, apprenant l'embrasement du temple, sortit de son lit, ^c& vint aussitost à Daphné pour faire arrester le feu : Mais voyant son dieu reduit en cendres, il s'en prit aux prestres du temple qu'il

p. 683. c. | de B. p.
645. b.

Amm. p. 225.
d | 226. b.

Philg. l. 7. c. 12.
p. 505. 508.

Thdrt. l. 3. c. 7.
p. 645. c.

b Chry. in gen.
p. 690. b.

c b | Thdrt. p.
645. c. d.

1. medietate noctis emens. i.

2. ὁ ἀρχων. Il estoit du genie leger de Julien l'apostat. d'y venir luy mesme.

- Chry.p.682.
683.
p.683.a.
Thdit.p.645.
d.
Amm.l.22.p.
226.a.
Chry.de Ba.p.
645.c.in gen.
p.681.683.
p.692.c.
p.683.e.
p.684.&c.
p.684.d.
Amm.p.225.
226.
Juli.mif.p.70.
96.99.
p.96.b.
Bo'l.24 jan.p.
580.581.
- fit fouetter.'On mit en justice le grand prestre, & on luy fit souffrir beaucoup de tourmens. Car on vouloit luy faire dire que ce feu estoit venu des hommes, & non pas du ciel.'Mais il ne put jamais dire autre chose, sinon que ce feu estoit descendu du ciel: & il vint mesme des paysans d'alentour, qui attesterent qu'ils avoient vu tomber le tonnerre.
- 'On ne laissa pas d'en vouloit rejeter la faute sur les Chrétiens, & l'Empereur en fut si transporté de colere, qu'outre les informations qu'il en fit faire avec une rigueur extraordinaire, il fit encore fermer la grande eglise d'Antioche.'Il se fut sans doute porté à jeter dans la mer ou dans le feu les cendres du saint Martyr, & à bruler ses eglises qui estoient l'une dans la ville, & l'autre à Daphné, si la violence de sa fureur n'eust esté retenue par la crainte de faire tomber sur sa propre teste les foudres qui avoient consumé son idole. Il n'osa pas mesme faire recouvrir son temple: & il estoit encore au mesme état 20 ans après[& davantage.]
- 'Cet accident fut tout à fait sensible aux payens. S. Chrysostome rapporte une oraison lugubre de [Libanius] l'un de leurs sophistes, [qui veritablement fait deplorer non la ruine de cette idole, mais l'aveuglement pitoyable de cet homme, le plus celebre que les payens eussent alors pour l'eloquence.] Il y parle de la translation de S. Babylas, en témoignant que Julien avoit delivré Apollon du méchant voisinage d'un mort qui l'importunoit de trop pres.'Ammien Marcellin parle aussi de l'embrasement du temple; & dit que quelques uns en rejetoient la faute sur un philosophe, qui avoit laissé bruler durant la nuit des cierges qu'il avoit allumés devant une idole.
- 'Julien en parle luy mesme avec de grands ressentimens, & en accuse les Chrétiens; qui estoient, dit-il, en colere à cause des reliques de ce mort que nous avons renvoyé de Daphné; & qui avoient esté favorisez par la negligence ou mesme par la trahison de ceux qui avoient la garde du temple.'Mais pour couvrir un peu davantage sa honte, il dit que la statue d'Apollon luy avoit déclaré des auparavant qu'il vouloit sortir de ce lieu; & qu'en effet il l'avoit abandonné longtemps avant cet embrasement. Il atteste le soleil de ce qu'il dit: [& il choisit assez bien pour n'estre pas dementi.] Il témoigne que ce spectacle n'avoit pas esté desagréable au Senat & au peuple d'Antioche.
- 'On pretend avoir aujourd'hui le corps de S. Babylas à Cremone

Cremona en Italie; [& quelques reliques dans le prieuré de Nanteuil sur le chemin de Paris à Soissons, apportées d'Orient durant les Croisades.]



S^{TE} A G A T H E

VIERGE ET MARTYRE.



A célébrité du nom de S^{te} Agathe, & les respects qu'elle a reçus aussi bien des Grecs que des Latins, nous empêchent de douter que son mérite n'ait été extraordinaire, & sa mort très précieuse aux yeux de Dieu. Mais pour ce qui est du détail de ses actions, il faut avouer que nous n'en avons pas toutes les lumières & toute la certitude que nous pourrions souhaiter. S. Methode Patriarche de Constantinople, qui en a fait un éloge, n'a vécu qu'au IX. siècle. Nous en avons des actes grecs & latins :]'mais'' ni les uns

NOTE 1.

Boll. may, t. 1. p. 13. 2.

ni les autres ne sont pas capables de former une autorité entière & certaine, au jugement même de ceux [qui ne sont pas les plus sévères en ces sortes de censures. Cependant comme ces actes ne sont pas aussi de ceux qui méritent d'être d'abord entièrement méprisés, & qu'ils ont quelque chose de grave & de beau, nous croyons que le respect d'une Sainte si illustre, nous oblige d'en rapporter ici les principales circonstances.]

'Les villes de Catane & de Palerme en Sicile, prétendent chacune avoir été honorée par la naissance de S^{te} Agathe, sans en rapporter de part ni d'autre aucune preuve bien convaincante. Bollandus emploie 85 articles à examiner les autorités qu'elles produisent, pour conclure enfin qu'on n'en sçait rien; quoiqu'il penche pour Catane: Et après qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour contenter les uns & les autres, il les a mécontentez tous deux. [Mais ces mécontentemens sont peu à craindre selon Dieu, & selon les personnes habiles. Tous ceux qui à Catane & à Palerme auront soin d'imiter la piété solide de S^{te} Agathe, seront assurés d'être ses concitoyens dans le ciel, & souffriront

5. feb. p. 605. 615.

may, t. 1. p. 13. 2.

sans beaucoup de peine que leurs freres qu'ils aiment comme eux mesmes, passent pour estre ses concitoyens sur la terre. S'ils sont dans une autre disposition, ils auront S^{te} Agathe plutoft pour ennemie que pour patronne, quand elle seroit née dans leur ville, parcequ'elle hait les contestations & les disputes qui alterent & qui rompent la charité.

Il est certain que Catane fut le lieu de son couronnement & de son martyre. S. Aldhelme qui vivoit à la fin du VII. siecle, Bede & quelques autres martyrologes, disent qu'elle souffrit du temps de Diocletien. Neanmoins tous ses actes s'accordent à la mettre sous Dece : & les latins portent que ce fut sous le troisieme Consulat de ce prince, [qui est l'an 251.]

'Elle estoit d'une maison illustre & riche. S. Methode dit qu'elle fut promise à son pere & à sa mere avant sa naissance ; 'ce qui est rapporté plus amplement dans une autre vie anonyme, qui n'est nullement considerable. S'estant consacrée à Dieu des son enfance, elle soutint de grands combats pour défendre sa chasteté contre les efforts que fit le demon pour la luy faire perdre ; & elle en demeura toujours victorieuse.

'Quintien estoit alors Consulaire de la Sicile. 'Car ç'a esté au moins dans les siecles posterieurs le titre du Gouverneur de cette isle, au lieu de celui de Proconsul qu'il prenoit du temps de Commode. 'Ce Gouverneur ayant oui parler de la beauté & des richesses de S^{te} Agathe, il la considera comme un objet propre à satisfaire son impudicité & son avarice, & fit ce qu'il put "pour s'en rendre maistre. 'Il crut que les edits que Dece avoit publiez contre les Chrétiens, estoient favorables à son dessein : Et sur cela il fit prendre la Sainte, laquelle selon ses actes grecs, estoit alors à Palerme, où elle s'estoit retirée de Catane. 'Et S. Methode dit que c'estoit pour ne point tomber dans les pieges que ce Gouverneur dressoit à sa chasteté. Car ses actes ne le disent pas expressément : & mesme les latins ne parlent point dutout de Palerme, ni que la Sainte eust quitté Catane.

'La Sainte se voyant prise, avant que de se mettre en chemin elle entra dans sa chambre où elle fit sa priere, que ses actes rapportent en ces termes : JESUS CHRIST Seigneur & maistre "de toutes choses, vous voyez mon cœur ; vous savez quel est "mon desir : "Soyez [seul] le possesseur de tout ce que je suis, & "conservez moy contre le tyran : le suis vostre brebi ; rendez "moy digne de surmonter le demon. 'Durant le chemin, elle pleuroit, elle prioit, & elle s'animoit elle mesme à souffrir ge-

NOTE 22

"tu in me
"dominare.

NOTE 23

Ald. virg. c. 22.
b. 5. P. 1. 2. 3. 74.
d. 80. l. m. 15. 1.
2. p. 12. 1. 16. feb.
p. 195. c. d.
p. 615. d.

c. 119. a.
b. p. 624. f.
p. 604. b.
p. 616. f.
p. 619. b. | 621. b.

p. 615. d.
p. 615. c.
Sever. v. p. 61. c.
Boll. 5. feb. p.
612. a.

a. | 15. c.

p. 619. a.
p. 625. a. b.

p. 619. a.

f.

nerement la mort pour J. C. en luy rendant graces de ce qu'il avoit déjà fait pour elle. 'Quand elle fut à Catane où il paroist b. c. | 615. c. que Quintien estoit alors, elle fut donnée en garde à une femme nommée Aphrodite ou Aphrodisie, qui faisoit profession d'impudicité, aussi bien que neuf filles qu'elle avoit. Elle passa un mois dans cette maison, où sa fermeté fut tentée par toutes les voies imaginables. Mais elle demeura aussi immobile qu'un rocher, 'mettant toute sa force dans ses gemissemens & ses prieres continuelles; & souhaitant le martyre avec une ardeur incroyable.

'Quintien sachant que toutes les sollicitations d'Aphrodisie estoient inutiles, fit venir la Sainte dans ce que les Romains appelloient le parquet, [qui estoit, comme on le voit par divers actes, le lieu où les magistrats examinoient quelquefois les affaires, avant que de les juger publiquement devant tout le monde.] 'Bollandus l'explique à peu pres de la mesme maniere. p. 622. c. 'Ce fut là que S^{te} Agathe fit une profession ouverte de sa foy, p. 615. a. & prononça cette belle parole, Que la plus illustre noblesse, & la plus veritable liberté, est d'estre serviteur de J. C. 'On y a. b. | 619. b. peut aussi remarquer que pour faire voir à Quintien l'infamie de ceux qu'il luy vouloit faire adorer, elle luy demandes'il trouveroit bon qu'on luy souhaitast que sa femme fust comme Venus, & luy comme Jupiter: 'ce que Quintien ne pouvant p. 616. a. | 627. b. souffrir, il luy fit donner des soufflets.

'Après quelques autres discours, Quintien qui ne pouvoit p. 616. b. e. supporter davantage ses réponses pressantes & genereuses, la fit mener en prison, où elle entra avec joie; recommandant à Dieu le combat qu'elle estoit preste de soutenir. 'Cette prison est p. 622. d. maintenant changée en une celebre chapelle. 'La tradition du ibid. peuple est que les gardes la poussant avec violence pour l'y faire entrer, ses piez heurterent contre deux pierres, qui s'amollirent & conserverent la figure de ses piez. [Nous ne rapportons pas ceci,] s'il ne se trouvoit dans S. Methode; [ce qui p. 627. e. justifie que cette tradition dont il n'y a rien dans les actes, est neanmoins ancienne.] 'On montre encore aujourd'hui ces p. 622. d. pierres.

'Le lendemain Quintien se fit amener la Sainte, & luy ayant e. | 616. e. | 619. e. demandé si elle avoit songé au moyen de sauver sa vie, elle luy fit cette réponse: *J. C. est ma vie & mon salut.* 'Quintien com- p. 616. e. manda qu'on l'étendist sur le chevalier, & qu'on luy donnast la question avec les tortures ordinaires. 'La Sainte les souffrit f. 619. f. non seulement avec constance, mais mesme avec joie: de quoy

in secreta-
tium.

NOTE 4.

NOTE 5.

Quintien s'aigrissant de plus en plus, il commanda qu'on la tourmentast longtemps à la mammelle, & puis qu'on la luy coupast. Une si étrange barbarie arracha de la Sainte ce juste reproche; Tyran cruel & impie, n'avez vous pas de honte de me faire « cette injure, vous qui avez sucé la mammelle de vostre mere? »

f. 'Quintien la fit remener en prison, défendant qu'on luy fist aucun remede, & mesme qu'on luy donnast de la nourriture.

p. 616. 617. 619.
620.

'Mais sur le minuit, S. Pierre s'apparut à elle sous la forme d'un medecin Chrétien, & s'offrit de la panser; ce qu'elle refusa, disant qu'elle n'avoit jamais voulu d'autre medecin que J. C. Alors l'Apostre se declarant, luy dit qu'elle estoit guerrie au nom de ce celeste medecin; & puis disparut. Il est parle de cette guérison de S^{te} Agathe par un Apostre dans une Preface du missel de Milan, qui est attribuée à S. Ambroise. 'La Sainte remercia Dieu de cette faveur; & ses actes disent que tout le reste de la nuit le cachot fut rempli de lumiere: ce qui étonna tellement les gardes, qu'ils le laisserent tout ouvert, & s'enfuirent. 'Les autres prisonniers, [qui apparemment estoient enchainez,] exhorterent la Sainte à se sauver; mais elle le refusa, disant qu'elle n'avoit garde de perdre sa couronne, & de mettre ses gardes en danger à cause d'elle.

p. 595. a.

p. 611. b.

l|610. a.

p. 617. e. f.

'Quatre jours après Quintien la fit comparoistre de nouveau; & sans estre touché par une guérison si miraculeuse, il la fit rouler toute nue sur des pieces de pots casséz, meslées avec des charbons allumez, dont quelques uns disent qu'elle ne sentit aucune douleur. 'On ajoute qu'il se fit en mesme temps un tremblement de terre au lieu de cette cruelle execution, & mesme dans toute la ville; & qu'une muraille en tombant ecrasa Silvain Conseiller [ou Assesseur,] & Falcone ami de Quintien, qui estoient les principaux auteurs de ses cruautés: sur quoi tout le peuple s'estant soulevé, obligea Quintien de s'enfuir & de renvoyer la Sainte en prison. [Ce sont des particularitez que nous voudrions pouvoir appuyer sur des auteurs capables de nous en assurer.]

p. 618. d|617. e.

p. 617. 618.

p. 613. a|620. c.

'Quand la Sainte eut esté remenée en prison, elle leva ses mains au ciel; & après avoir rendu graces à Dieu de l'avoir fortifiée contre les tourmens, & de luy avoir osté l'amour du siecle & de la vie presente, elle le conjura de la retirer du monde pour la faire jouir de son abondante misericorde. Dieu l'exauça, & elle rendit l'esprit en finissant cette priere. 'Le peuple, dit-on, accourut aussitost, & on enterra la Sainte avec beaucoup de soin & de

p. 613. a.

NOTE 6. respect. 'On pretend mesme que^a sa sepulture fut honorée de l'apparition d'un Ange qui y mit une epitaphe fort honorable à sa vertu.

'Quintien ayant sceu la mort de la Sainte, se hastia de s'emparrer de ses biens, [qui estoient acquis au fisc depuis qu'elle avoit refusé de sacrifier.] Mais à peine s'estoit-il mis en chemin avec tous ses gents, qu'estant entré dans un bateau pour passer la riviere de Simethe, qu'on appelle maintenant Jarette, l'un de ses chevaux le prit, dit-on, à la gorge, & un autre le jetta d'un coup de pié dans la riviere; sans que l'on pust ni le sauver, ni mesme trouver son corps.

[A ce miracle de justice on pretend que Dieu en ajouta un de misericorde.] Car l'année suivante, le mont Etna ayant vomí un fleuve de feu qui sembloit devoir ruiner Catane, ceux du pays & de la ville, disent les actes de la Sainte, prirent le voile qui couvroit son tombeau, & l'opposerent aux flammes, qui s'arrestèrent aussitost: en sorte que l'embrasement ayant commencé le premier de fevrier; cessa le cinquieme, qui estoit le jour de la mort & de la solennité de la Sainte. [Quoiqu'il y ait assez sujet de douter si ce miracle s'est fait veritablement en l'an 252, il est neanmoins difficile de ne pas croire qu'il est arrivé en d'autres années, tant on en raporte d'exemples de tous les siecles, & mesme de l'an 1635.] Bollandus en fait le recueil. ^a Il dit que ce voile est appelé à Catane une *grympe*. ^b D'autres disent une guimpe.

^c Il raporte quantité d'autres miracles & de prodiges arrivez par l'intercession de S^{te} Agathe; [& il est particulierement difficile de douter de ceux qui sont dans la relation de Maurice Evesque de Catane au XII. siecle.] Il ne faut pas aussi oublier deux celebres apparitions de S^{te} Agathe, l'une à S^{te} Luce, ^d l'autre à S^{te} Digne vierge de Cordoue, à qui elle predict le martyre qu'elle endura en lan 853, comme le raporte S. Euloge, qui vivoit dans le mesme temps.

'S^{te} Agathe mourut selon ses actes le 5 de fevrier, auquel sa mémoire est marquée dans le calendrier de l'Eglise de Carthage, [fait comme on croit vers l'an 530, ce qui n'est pas une des moindres marques de la veneration que l'on a toujours eue pour elle.] Les anciens martyrologes de S. Jerome, [Bede, Usuard, & generalement tous les autres Latins,] la mettent le mesme jour. Sa feste est encore marquée ce jour là dans le calendrier du P. Fronto, dans le missel Romain de Thomasius, & dans le Sacramentaire de S. Gregoire. Les Grecs en font le

p.647-651

^a p.647.d.

^b Furet t.I.p.

871.

^c Boll. p.639-

646.652-655.

p.610.631.646:

^a,^b.

^d p.646.c.

p.615.d.

^e Anal.t.3.p.

401.

Flor.p.300.301.

Front.cal.r.25

Thom.p.145

Sacr.p.24.

Menæa,5.feb.

p.57.

Boll.may,t.1.
p.161.
Ald.virg.c.23.
p.304.c.
Fort.l.8.c.4.p.
187.
Boll.5.feb.p.
632.d.
e.
p.631.c.
e|632.a.

meſme jour leur principal office [auſſi bien que les Latins:] On le marque encore des Moſcovites. [Outre cela l'Egliſe latine la celebre tous les jours dans le Canon de la Meſſe,] où Saint Aldhelme dit que Saint Gregoire l'a inferée. [Peu avant Saint Gregoire,] Fortunat Eveſque de Poitiers l'avoit miſe entre les plus illuſtres Vierges.

'Des l'an 500 ou environ, le Pape Symmaque fit baſtir à ſon honneur une eglife pres de Rome, qui ſubſiſtoit encore en 1053, mais dont on ne voit plus aujourd'hui que quelques ruines. Il y a auprès un cimetiere qui porte le nom de S^{te} Agathe. On voit encore aujourd'hui dans Rome une celebre eglife de cette Sainte, dans la place appellée *Suburra*. Cette eglife avoit eſté autrefois entre les mains des Ariens, & eſtoit enſuite demeurée fermée durant quelque temps. S. Gregoire le grand la voulant dedier pour l'uſage des Catholiques, y mit des reliques de S. Sebaſtien & de S^{te} Agathe: ce qui ne prouve pas néanmoins qu'il y ait mis aucune partie de leurs corps. Car il paroît n'avoir pas approuvé la coutume qu'avoient les Grecs de ſeparer les corps des Saints.] Il consacra cette eglife ſous le nom de S^{te} Agathe. Il raporte dans ſes dialogues pluſieurs merveilles arrivées lorsqu'il la dedia. Il y avoit auſſi une eglife de S^{te} Agathe à Constantinople, où l'on celebroit ſa feſte.

'On marque que le corps de la Sainte fut apporté en cette ville là vers l'an 1040, par le General George Maniaque, & reporté depuis à Catane en 1127. L'hiſtoire en eſt racontée tout au long par Maurice qui eſtoit alors Eveſque de Carane, [dont le recit ſeroit beaucoup plus authentique, ſi l'on pouvoit dire que la deſcription de la Sicile, & l'hiſtoire de la mammelle de S^{te} Agathe laiſſée à Tarente, y ont eſté ajoutées par quelque autre.] Quelques martyrologes marquent cette tranſlation le 17 d'aouſt. On dit que dans les dernieres ouvertures que l'on a faites de ſa chaſſe, on a encore trouvé ſa peau & ſes entrailles toutes entieres, mais ſeches; & qu'il en ſortoit une odeur tres agreable. On pretend avoir de ſes reliques en divers endroits, comme on le peut voir amplement dans Bollandus; à quoy il faut ajouter qu'on croit à Luque avoir encore ſa mammelle toute entiere dans l'eglife de S^{te} Juſtine.



S. ALEXANDRE

EVESQUE DE JERUSALEM,

ET MARTYR.



SAINT Alexandre premierement Evesque en Cappadoce, Confesseur du nom de J. C. sous Severe, depuis Coadjuteur & successeur de Saint Narcisse de Jerusalem, & enfin celebre Martyr de J.C. durant la persecution de Dece, a esté disciple de deux grands personages, S. Pantene & S. Clement, qui enseignoient les lettres saintes à Alexandrie, sous les Empereurs Commode & Severe. C'est ce qui paroist par une lettre qu'il écrivit depuis à Origene, où il les appelle tous deux ses peres & seigneurs. [Nous verrons dans la suite qu'il avoit une union tres particuliere avec S. Clement.] Mais il témoigne avoir beaucoup d'obligation à l'un & à l'autre de luy avoir donné la connoissance d'Origene; [ce qui fait juger qu'ils avoient étudié ensemble sous ces deux Saints.] Il l'appelle son frere, son seigneur, & un homme excellent en toutes choses. [Il conserva toujours pour luy une amitié toute particuliere : & c'est ce qui fera une grande partie de son histoire.]

'Il fut fait premierement Evesque dans la Cappadoce : [Les anciens ne marquent point de quelle ville.]^a On trouve dans un Grec moderne que ce fut de Fladiade ville de la metropole de Navarze. [Il veut dire]^b Flaviade ou Flaviopole de la seconde Cilicie, dont Anazarbe estoit metropole. [Et il se peut faire que cette ville ait esté retranchée de la Cappadoce, comme quelques autres, pour estre jointes à la Cilicie, & qu'elle ait conservé la memoire que S. Alexandre avoit esté son Evesque; ce qu'Eusebe n'avoit pas sceu.]

De quelque lieu qu'il ait esté d'abord Evesque, il s'y rendit illustre par la generosité qu'il fit paroistre durant la persecution de Severe, & par la confession qu'il fit publiquement du nom & de la gloire de J.C. [ce que S. Jerome a marqué dans sa chro-

Euf. l. 6. c. 14. p. 216. c.

c. 11. p. 212. a]

Hier. v. ill. c.

62. p. 288. d.

^a Basilic. t. 1. p.

296. c.

^b Geo. sac. p.

300. 301.

Euf. l. 6. c. 8. p.

210. a.

c. 11. p. 211. d.

nique fut l'an 12 de Severe, de J. C. 204.] Saint Alexandre témoigne luy mesme qu'il avoit esté mis en prison pour la foy. [Que s'il y estoit des l'an 204, il faut ou qu'il y ait esté mis plus d'une fois sous Severe; ou qu'il y ait esté retenu durant sept ou huit ans.] Car il y estoit encore lorsqu'Asclepiade fut fait Evesque d'Antioche; ce qui se fit au commencement du regne de Caracalla, sous les Consuls Gentien & Bassie, [c'est à dire en 211.

d.

chr.

V. S. Serapion.

p. 213. a.

p. 211. d.

Il paroît que durant qu'il estoit en prison, Dieu luy envoya S. Clement d'Alexandrie, pour gouverner son peuple à son defaut.] Car entre les autres eloges qu'il luy donne dans une lettre, il témoigne qu'il estoit venu dans son diocèse, & qu'il y avoit affermi, & mesme augmenté l'Eglise de Dieu. S. Clement fut luy mesme le porteur de cette lettre, que S. Alexandre écrivit à l'Eglise d'Antioche, lorsqu'il eut appris avec beaucoup de joie qu'elle avoit élu pour son Evesque [en 211,] S. Asclepiade, qui estoit comme luy Confesseur de J. C. Il prend dans le titre les qualitez de serviteur & de prisonnier de J. C. & il témoigne ensuite, que la nouvelle de cette election luy avoit rendu douces & legeres les chaines dont il estoit encore chargé; soit que Severe ne fust pas encore mort, soit que la persecution ait encore duré quelques mois après sa mort, comme cela se peut aisément presumer; les grandes tempestes ne s'appaisant guere en un moment, & il paroît que la persecution fut encore violente en Afrique une partie au moins de l'an 211.]

V. la perf. de Severe § 7.

c. 8. p. 210. a.

'La providence divine conserva S. Alexandre au milieu de ses combats, [afin qu'il servist encore longtemps son Eglise; & elle le tira de prison peu de temps après la lettre dont nous venons de parler, puisqu'Eusebe dans sa chronique marque sur l'année suivante, de J. C. 212, qu'il fut fait Evesque de Jerusalem. Voici comment la chose arriva.]

c. 11. p. 212. a.

'S. Narcisse qui gouvernoit cette Eglise, se trouvant hors d'état de faire ses fonctions à cause de son extreme vieillesse; [car il avoit peutestre alors plus de 110 ans;] la providence de Dieu appella S. Alexandre pour l'aider, & pour gouverner cette Eglise conjointement avec luy, [& comme c'est une chose extraordinaire de voir deux Evesques sur un mesme throne, & de voir un saint quitter son evesché pour en prendre un autre, Dieu fit paroître par beaucoup de marques, que c'estoit sa volonté toute-puissante, & qui n'est assujettie à aucun Canon, qui faisoit cette violence aux loix de l'Eglise pour l'utilité de l'Eglise mesme.]

'Il inspira premierement à S. Alexandre par une vision qu'il eut la nuit, le desir d'aller à Jerusalem. Il partit donc de Cappadoce pour obeïr à cet ordre, dans le dessein d'aller prier Dieu dans cette ville, & d'y visiter les saints lieux. La veille de son arrivée, Dieu revela tant à S. Narcisse, qu'à plusieurs de son Clergé, que le lendemain au matin il entreroit dans la ville un Evesque qui devoit estre le Coadjuteur de S. Narcisse dans la chaire sacerdotale; ce qu'il leur fit connoistre tant par une vision qu'ils eurent durant la nuit, que par une voix qui fut entendue tres clairement par les plus saints de cette Eglise: & cette voix leur commandoit de sortir audevant de luy, & de recevoir cet homme que Dieu leur avoit destiné pour leur Evesque.

'Ils obeïrent à cet ordre, & receurent S. Alexandre avec toute la joie & toutes les civilités possibles. Mais ils ne luy permirent pas de s'en retourner, & par le conseil de tous les Evesques de la Palestine qui furent assemblez pour ce sujet, ils l'obligerent de prendre le soin de leur Eglise avec S. Narcisse, lequel y contribua particulièrement par les grandes instances qu'il luy en fit. S. Alexandre témoigne luy mesme qu'il gouvernoit l'Eglise de Jerusalem avec S. Narcisse: c'est dans une lettre aux Antinoïtes [d'Egypte], où il parle de la sorte: Je vous salue de la part de Narcisse qui a gouverné avant moy le siege episcopal de cette Eglise, & qui le gouverne encore presentement par ses prieres, estant agé de plus de 116 ans. Il vous conjure avec moy de conserver entre vous une paix & une union inviolable. Les Fideles de Jerusalem le firent leur Evesque avec d'autant plus de joie qu'il avoit acquis beaucoup de gloire dans la persecution.

'Ceci se passa, comme nous avons dit, l'an 2 de Caracalla, [de J. C. 212.] Eusebe le conte pour le 35^e Evesque de Jerusalem, [quoiqu'il ne fust en effet que le 34, ce qui vient de ce que S. Narcisse ayant gouverné deux fois cette Eglise,] il le conte aussi deux fois, pour le 30 & le 34^e Evesque. S. Jerome fait la mesme chose.

'Quand S. Alexandre fut établi dans son nouvel evesché; il y dressa une celebre bibliotheque, où il recueillit entre autres les écrits & les lettres des plus grands hommes de son temps. Eusebe témoigne que cette bibliotheque se conservoit encore lorsqu'il écrivoit, & qu'il en avoit tiré beaucoup d'avantages pour composer son histoire.

'Origene, qui quoique simple laïque, estoit déjà tres celebre

Hist. Eccl. Tom. III.

G g g

dans l'Eglise, s'estant retiré à Cesarée en Palestine [vers l'an 216,] les Evêques de la province l'obligerent à instruire publiquement les Fideles, & à leur expliquer les Ecritures. [Il paroist que S. Alexandre estoit un des plus coupables de cette illustre faute.] Car Demetre Evêque d'Alexandrie s'estant plaint de cette conduite comme d'une chose tout à fait inouïe, il luy répondit conjointement avec Theodiste de Cesarée pour luy montrer que ce n'estoit pas une chose si extraordinaire. [Nous abregions ces choses, comme beaucoup d'autres, parcequ'on les verra traitées plus amplement sur Origene.

p. 222. a.

c. 23. p. 224. d.

c. 8. p. 209. c.

c. Hier. v. ill. c. 54. 62. p. 285. a] 288. d.

Hier. p. 289. 1.

Fuf. l. 6. c. 8. p. 209. d.

e. 27. p. 228. c.

Orig. t. 1. p. 355. c.

p. 357. a.

Allez longtemps après, "& environ l'an 7 d'Alexandre, de J. C. 228,] Origene estant encore à Cesarée pour passer en Acaïe, où il estoit appelé par les affaires de l'Eglise, il y fut ordonné Prestre par les plus saints & les plus illustres Evêques de la Palestine, qui estoient Theodiste de Cesarée & Alexandre de Jerusalem. [Ceci causa de grandes brouilleries dans l'Eglise, à cause qu'Origene dans sa jeunesse s'estoit fait eunuque. Il fut chassé pour ce sujet d'Alexandrie, depose du sacerdoce, & mesme excommunié par toutes les Eglises. Neanmoins les provinces où il avoit passé quelque temps, comme la Palestine, l'Arabie, l'Acaïe, la Phenicie; & qui ainsi pouvoient le connoistre plus particulièrement, (car il s'agissoit aussi de sa doctrine,) ne l'abandonnerent jamais. S. Alexandre ne se contenta pas de cela;] mais il écrivit aussi pour sa défense contre Demetre, & il faisoit remarquer entre autres choses, qu'il ne l'avoit ordonné Prestre que sur le témoignage de Demetre mesme. [Il pouvoit d'autant moins refuser cette protection à son ami,] que Demetre dans les plaintes qu'il avoit repandues de tous costez contre Origene, avoit aussi taxé les Evêques qui l'avoient élevé au sacerdoce.

[Origene ayant esté obligé par tous ces troubles, de se retirer à Cesarée,] Alexandre & Theodiste ne pouvoient presque se separer d'avec luy; & ils luy commirent à luy seul le soin de l'explication des Ecritures, & de toutes les autres instructions ecclésiastiques. Son homelie sur le commencement des Rois est faite [à Jerusalem] en presence du Pape Alexandre, comme il l'appelle. Il y loue l'extreme douceur de ce Saint, qui paroïsoit dans toutes les instructions qu'il faisoit au peuple.

[Nous ne lisons plus rien de S. Alexandre jusques à sa mort. Nous pouvons seulement remarquer par la lettre aux Antinoïtes dont nous avons parlé, que si sa juridiction estoit renfer-

v. Origene

§ 15.

mée dans de certaines bornes, sa charité épiscopale n'en avoit point, qu'elle ne se restreignoit pas dans le diocèse de Jerusalem ou dans la seule Palestine, mais qu'elle se repandoit sur les provinces les plus éloignées, puisque nous ne connoissons point d'autres Antinoïtes que ceux de la ville d'Antinople dans l'Egypte.] S. Jerome témoigne que c'estoit pour rétablir la paix dans leur Eglise, qu'il leur écrivit. [Il fit encore paroître la mesme sollicitude pour toutes les Eglises, par la lettre qu'il écrivit à celle d'Antioche estant encore Evêque en Cappadoce, & enfermé dans une prison.]

Hier. v. ill. c.
62. T. 288. d.

S. Jerome le met au nombre des écrivains ecclésiastiques, sans néanmoins luy attribuer d'autres écrits que des lettres. Il nous apprend qu'outre celles dont nous avons parlé, il en avoit encore écrit quelques autres qui se voyoient de son temps, dont il y en avoit plusieurs à Origene. S. Clement d'Alexandrie luy dedia un livre intitulé Canon ecclésiastique, ou contre les imitateurs des Juifs. [Il y a apparence que c'estoit contre les Aïariques sur le sujet de la Pasque.]

d. 289. a.

c. 38. p. 280. 281
Euf. l. 6. c. 13. p.
214. c.

Pour ce qui est de la mort de S. Alexandre, Eusebe nous apprend qu'il mourut Martyr à Cesarée dans la persécution de Dece, quoiqu'il n'ait pas été executé par un boureau. Il comparut, dit-il, une seconde fois devant les tribunaux, & eut la gloire de confesser une seconde fois J. C. Il fut mis ensuite en prison, où il mourut dans une extreme vieillesse. [Car nous voyons par plusieurs exemples, que le dessein du demon dans la persécution de Dece, n'estoit pas de faire mourir les principaux des Chrétiens, mais de les abatre & de les laisser par la longueur des supplices.] Ce que dit S. Epiphane, que S. Alexandre fut martyrisé à Cesarée dans la persécution de Dece; ^a & S. Jerome, qu'il fut couronné du martyre, [s'accorde fort aisément avec Eusebe, puisque ceux qui sont morts dans les prisons après avoir confessé le nom de J. C. ont toujours été considerez comme Martyrs, comme on le voit par S. Pothin de Lion, & par beaucoup d'autres.]

c. 39. p. 234. b. c.

Epi. menf. c. 18.
p. 174. d.
^a Hier. p. 289. a.

NOTE.

ἐμαρτύρησεν.

Le martyre de S. Alexandre est remarqué par la chronique d'Alexandrie, & par tous les autres historiens de l'Eglise. ^b Les nouveaux Grecs en disent des choses merveilleses: [Et plus elles sont grandes, moins nous les croyons.] S. Denys d'Alexandrie manda la nouvelle de sa mort au Pape S. Corneille, en luy disant que ce bienheureux Evêque avoit été mis en prison, & s'estoit heureusement reposé [en Dieu. Il écrivoit cela,

Boll. 18. mars,
p. 616. c.
^b p. 617.

Euf. l. 6. c. 46.
p. 248. a.

220 S. ALEXANDRE DE JERUSALEM.

sous l'empire de Gallus¹ en l'an 252, ce qui nous oblige de mettre la mort de S. Alexandre en l'an 251, à la fin du regne de Dece, & non pas au commencement qui seroit en l'an 249 ou 250. Car il n'y a pas d'apparence que S. Denys eust mande une nouvelle de deux ou trois ans. Ainsi ce Saint aura gouverné l'Eglise de Jerusalem durant 39 ans, quoique la chronique de Nicephore & le Syncelle ne luy en donnent que quinze.]

Boll. 18. mars,
p. 614. 615.

30. jan. p. 1026.
1027
18. mars, p.
617.

Euf. l. 6. c. 39. p.
234. C.

¹ Les Latins marquent sa feste le 18 de mars, auquel son nom se trouve dans tous les martyrologes depuis le IX. siecle au moins.

² Il est encote marqué dans plusieurs le 30 de janvier. ³ Les Grecs en font le 12 de decembre. [S'il est mort ce jour là en 251, ç'a plutost esté sous Gallus que sous Dece: mais la mort de ce dernier pouvoit bien n'estre pas encore sceue dans la Palestine.]

⁴ Mazabane fut fait Evesque de Jerusalem après la mort de S. Alexandre.



LES SAINTS PRESTRES MOYSE ET MAXIME, ET LES AUTRES CONFESSEURS DE ROME, SOUS DECE.

QUOIQUE IL soit indubitable que la persecution de Dece a fait à Rome un grand nombre de Martyrs & de Confesseurs, néanmoins nous n'en trouvons que peu dans les histoires certaines & authentiques. Nous en avons marqué quelques uns dans l'histoire de cette persecution; & nous y ajoutons presentement ceux dont les lettres de S. Cyprien nous ont conservé la memoire. Nous y trouverons non seulement des sujets de joie, par la constance avec laquelle ces Saints ont soutenu la gloire de J. C., & la vigueur de la discipline evangelique; mais aussi une grande matiere d'humiliation & de douleur, lorsque nous en verrons quelques uns servir pour un temps de colonnes au schisme & à l'heresie.

PAR. 18. MARS 3.
1. Boll. 18. mars, p.
439. 441.

¹ Baronius dit le 15 de may: [mais nous n'en trouvons point de preuve:] ² & Bollandus ne le dit point.

Les principaux de ces Confesseurs sont les Prestres Moyse & Maxime.] Ils furent pris & mis en prison après la mort de S. Fabien, [c'est à dire sur la fin du mois de janvier 250.] Nicostate Diacre, [& peutestre Archidiaque] de Rome fut pris avec eux. [Mais les crimes qu'il avoit commis, & ceux qu'il y ajouta depuis, le rendoient indigne d'estre associé à tant de Saints. C'est pourquoy nous n'en parlerons plus à l'avenir, nous contentant de ce que nous en remarquerons sur S. Corneille.]

'Rufin Diacre estoit aussi du nombre des Confesseurs [de Rome,] & il est joint en cette qualité aux trois autres. [S. Celerin estoit un des grands ornemens de cette sainte compagnie: mais nous en avons parlé en particulier.] Urbain, Sidoine, & Macaire, estoient encore de ce nombre. 'Maxime & Urbain remporterent deux fois la gloire d'une illustre confession; & Macaire nommé aussi Celerin, mais différent de celui dont nous venons de parler, souffrit par la grace de Dieu avec beaucoup de courage les plus rigoureux supplices, & terrassa son ennemi par la force de sa foy, qui fortifioit la foiblesse de son corps.

'Nous trouvons encore un Confesseur nommé Augende, qui porta une lettre de S. Corneille à S. Cyprien en l'an 251. Lucien Confesseur d'Afrique écrivant à Rome [en 250,] salue les Confesseurs en general, & il nomme en particulier Macaire & Calphurnius, avec plusieurs femmes, Cornelia & Emerite sœurs de Macaire, Marie, Spesine, Sabine, Janvier, Dative, & Donate.

'S. Cyprien témoigne que S. Moyse & les autres Confesseurs de Rome avoient soutenu les premiers efforts de la guerre qu'on faisoit aux Saints, & avoient les premiers repoussé l'ennemi par leur courage invincible & leur fermeté inébranlable. 'Ils n'avoient encore souffert que les peines de la prison, lorsqu'ils écrivirent la lettre 26 à S. Cyprien en l'an 250, vers le milieu de l'été. [Mais leur foy fut ensuite éprouvée par les tourmens, comme nous l'avons vu d'Urbain & de Macaire.] Dans une autre lettre que S. Cyprien leur écrivit sur la fin de la mesme année 250, il dit qu'on les pressa & qu'on les pria mesme plusieurs fois de sortir de la prison, [en sacrifiant;] mais que leur vertu & leur foy les y avoit toujours tenus attachés. C'est pourquoy il dit qu'ils avoient confessé J. C. autant de fois qu'ils avoient refusé d'en sortir.

'Ils avoient déjà passé pres d'un an dans la prison, lorsque S. Cyprien leur écrivit cette lettre; & ils y demeurèrent encore jusques au commencement du schisme de Novatien, [c'est à

V. S. Fabien
V. S. Corneille § 6.

V. S. Celerin note 4.

V. S. Corneille § 6.

Buch. cycl. p. 271.

Cyp. ep. 26. p. 52. 1.

ep. 46. p. 87.
Euf. l. 6. c. 43. p. 242. d.
a d | p. 243. a.

Cyp ep. 48. p. 89.
b ep. 21. 22. p. 45.
2 | 47. 1.

ep. 25. p. 51. a.

ep. 26. p. 53. 2.

ep. 16. p. 39. 2.

ep. 51. p. 92. 2.

ep. 16. p. 32. 1.

dire jusqu'à vers le mois de juin de l'année suivante.] S. Cyprien que son affection y enfermoit avec eux, imploroit pour eux la misericorde divine, tant dans ses prieres particulieres, que dans celles qu'il faisoit avec les autres dans le Sacrifice.

ep. 23. p. 49.

[L'affaire de ceux qui estoient tombez durant la persecution, & qui demandoient avec grande instance d'estre rétablis dans la communion, faisoit alors beaucoup de bruit dans l'Eglise; & les Confesseurs de Carthage ruinoient par une fausse douceur envers ces pecheurs la discipline de la penitence.] Mais les

ep. 31. p. 61. 2.

bienheureux Confesseurs Moyse, Maxime, & les autres, leur écrivirent une excellente lettre pleine de la vigueur evangeli- &c.

ep. 25. p. 51.

que, sans laquelle il eust esté bien difficile de reparer les ruines que la discipline de l'Eglise recevoit en cette rencontre [par

ep. 26. p. 52.

l'indiscretion des Confesseurs de Carthage.] S. Cyprien les en remercia par sa lettre 25, & ils luy répondirent par une lettre

ep. 31. p. 61. 2.

qui s'est conservée parmi celles de ce Saint, entre lesquelles Pamelius l'a mise la 26. Le Clergé de Rome écrivit en mesme

ep. 52. p. 96. 1.

temps à S. Cyprien la lettre 31, & luy fit un fort beau remerciement au nom des Confesseurs sur le sujet de sa lettre 25. Cette lettre 31, qui estoit tres importante pour l'Eglise, fut signée par S. Moyse, [& vraisemblablement par tous les autres Prestres & Diacres qui estoient en prison avec luy.

ep. 16. p. 39. 1.

Vers le mois de decembre, S. Celerin qui avoit paru à Rome entre les plus illustres Confesseurs,] & qui estoit sorti de prison, vint à Carthage, & rapporta à S. Cyprien l'extreme affection des Confesseurs de Rome envers luy. Ce qui l'obligea à leur écrire de nouveau la lettre 16, où il marque qu'il y avoit pres d'un an qu'ils estoient en prison. [Il y eut aussi d'autres personnes qui &c. contribuerent par leurs écrits à les animer. Car nous avons encore un traité De la louange du martyre adressé à Moyse, à Maxi- V. S. Cy- xime & aux autres Confesseurs, lesquels jusques alors n'avoient prien § 17. pas encore souffert les tourmens.

ep. 11. p. 93.

L'année 251 ne fut pas si glorieuse à plusieurs de ces Confesseurs qu'avoit esté la precedente.] Ils furent mis hors de prison, mais la pluspart y laisserent toute la gloire qu'ils avoient

ep. 49. p. 91. 1.

acquise. Car Maxime, Nicostrate, Urbain, Sidoine, & Macaire, n'en sortirent que pour tomber dans le schisme & dans l'heresie de Novatien. Novat fut celui qui les fit tomber dans ce V. S. Cor- malheur. [Nous ne savons point ce que devint le Diacre Rufin, nicelle § 12. ni plusieurs des autres dont nous avons parlé.] Il paroist par la lettre 48 de S. Cyprien, qu'Augende demeura ferme dans l'u-

nion de l'Eglise Catholique. 'Mais S. Moyse se declara mesme ouvertement contre le schisme, & separa de sa communion Novatien, & cinq Prestres qui avoient fait schisme avec luy. 'Il changea depuis le titre de Confesseurs en celui de Martyr, ^a& souffrit à Rome un glorieux martyre, où sa constance parut admirable, selon le témoignage de S. Corneille. [On a mis sa feste le 25 de novembre dans le martyrologe Romain : " & il peut estre mort ce jour là, ou un peu plustost.

Euf. l. 6. c. 43 p. 245. c. d.

Cyp. ep. 52. p. 96. f. ^a Euf. p. 245 c.

NOTE.

Dieu qui avoit fait paroistre sa misericorde envers S. Moyse, en le soutenant aussibien contre les fourberies de Novat que contre les attaques des payens; la voulut faire paroistre d'une autre sorte envers les autres Confesseurs. Il permit non seulement qu'ils tombassent dans le schisme, mais encore qu'ils s'enfonçassent toujours de plus en plus dans ce precipice; pour faire admirer d'autant plus la puissance de sa grace, que l'abyssme dont elle les auroit tirez seroit plus profond & plus dangereux.]

'Car Novat leur fit écrire des lettres schismatiques, sur l'autorité desquelles Novatien à qui elles estoient adressées, prit la qualité d'Evesque [de Rome,] & receut l'imposition des mains avec leur consentement; par où selon leurs propres termes, ils se rendoient auteurs de l'heresie. On publia mesme partout plusieurs lettres pleines de medifances & de calomnies, qui portoient leur nom, & penserent troubler toute l'Eglise. Ils desavouerent en quelque sorte ces lettres, protestant qu'ils ne savoient point ce qu'elles portoient, & qu'ils avoient esté surpris en cela: mais ils furent obligez de reconnoistre qu'ils avoient fait plusieurs choses en faveur du schisme.

Paci. ep. 3. bib. P. 13. p. 60. c.

Cyp. ep. 46. p. 87. f.

'S. Denys d'Alexandrie & S. Cyprien leur écrivirent. ^bNous avons encore la lettre du dernier, qui leur envoya de plus quelques écrits; & entre autres son traité De l'unité de l'Eglise. ^cEnfin Novat estant parti de Rome; Maxime, Urbain, Sidoine, & Macaire, rentrerent dans le sein de l'Eglise, qui oubliant tout le passé les receut avec beaucoup de joie. [Nous passons en un mot cet endroit si considerable; parcequ'on le pourra voir dans toute son étendue sur S. Corneille.] Maxime fut rétabli dans sa dignité de Prestre: il est dit seulement des trois autres qu'ils furent receus, [ce qui peut marquer qu'ils n'estoient que simples laïques.]

ep. 44. p. 84 | Euf. l. 6. c. 46. p. 248. b.

^b Cyp. ep. 51. p. 94. ^c ep. 46. p. 87.

'Ils écrivirent ensuite tous quatre à S. Cyprien, pour l'assurer de leur réunion avec S. Corneille. Leur lettre est la 50^e parmi celles de ce Saint, qui leur répondit par la 51. 'S. Denys d'A-

ep. 50 p. 93.

Euf. c. 48. p. 248. b.

Alexandrie leur récrivit deux fois depuis leur retour à l'Eglise.

Cyp.n.P.p.93.
1.

^a Euſ.c.43.P.
242.d.

^b Cyp.n.P.p.
88.2.

Boll.mars,t.2.
P.39.b.

'Nous ne favons point ce que les trois derniers de ces Confes-
seurs devinrent depuis.^a Pour Maxime, qui avoit déjà confessé
deux fois le nom de J. C.^b Pamelius croit que c'est un S. Maxi-
me Prestre, qu'Adon & Ufuard disent avoit esté martyrtizé à
Rome sous Maximin ou Maximien, le 19 de novembre; &
enterré auprès de S. Sixte. D'autres l'appellent S. Maximin.
[Mais il y auroit peu d'apparence que Maxime Prestre des de-
vant l'an 250, eust vécu jusqu'à la persecution, ou mesme jus-
qu'au regne de Maximien Hercule.] Le martyrologe Romain
met ce S. Maxime sous Valerien: [& ainsi ce pourroit estre le
mesme que celui dont nous parlons.] Neanmoins Baronius
reconnoist que nous n'en avons aucune assurance: & il semble
ne l'avoir mis sous Valerien que parcequ'il a eru que c'estoit un
geolier battizé par S. Estienne Pape, selon quelques manuscrits.
[Il luy a cependant laissé le titre de Prestre dans le texte du
martyrologe.]

Bar.19.nov.c.

S. POLYEUCTE, MARTYR.

Boll.13.feb.f.
651.a.
Combf.act.
p.185.



A ville de Melitene ou Melitine fut l'Euphra-
te en la petite Armenie, est illustre dans l'his-
toire par un grand nombre de martyrs.] Mais
le premier de tous selon les Grecs, est S. Po-
lyeucte. On nous a promis sa vie faite par
Nearque son ami, & son pere dans la foy de J. C.

[Mais elle n'a point encore paru en public; & nous sommes
obligez de nous contenter de quelques autres pieces beaucoup
moins certaines. Elles commencent par une faute assez com-
mune, "comme on l'a vu ailleurs,] en disant que ce Saint souffrit
en la persecution de Dece & de Valerien, [qui sont cependant
deux persecutions toutes différentes: Et son histoire ne nous
fournit point de preuve pour sçavoir en laquelle des deux il souf-
frit: de sorte que tout ce que nous en pouvons dire, c'est que
ce fut vers 250, ou vers 257.]

Boll.p.651.f.
652.d.

NOTI:
V. la perf. d
Dece § 10.

'Il estoit dans les troupes Romaines [qui avoient accoutumé a. d. de camper à Melitene,] & quelques uns disent qu'il estoit de p. 655. a. cette legion celebre, qui [pres d'un siecle auparavant] avoit obtenu de Dieu une victoire miraculeuse à M. Aurele. 'Il avoit p. 652. b. | 654. c. une femme nommée Pauline, fille d'un Felix, & un fils unique, des richesses, & plusieurs amis. Nearque surtout luy estoit uni p. 651. f. d'une amitié tres étroite. 'Il suivoit comme luy la profession p. 652. d. des armes : 'mais il estoit tres sincere serviteur de J. C, au lieu p. 651. f. que Polyeucte adoroit encore les idoles.

'La nouvelle de la persecution estant donc arrivée, Nearque p. 652. a. resolu de donner sa vie pour sa foy, mais affligé de laisser un ami qu'il aimoit comme luy mesme, en état d'estre eternellement malheureux, luy vint dire [en pleurant] qu'il falloit se refoudre à se quitter, & à voir bientost finir leur amitié par la mort qu'il esperoit souffrir comme Chrétien. 'Les entretiens de Nearque p. 653. c. avoient déjà donné à Polyeucte quelque connoissance & quelque respect pour J. C. 'Et son histoire porte que le 'Sauveur p. 652. a. s'estoit apparu à luy, comme luy ostant son habit militaire, & une robe fort sale dont il estoit revêtu, "pour luy en donner une magnifique; [ce qui ne doit point nous surprendre, "puisqu'il estoit ordinaire alors de voir les payens convertis par des visions.] Il dit donc alors cette vision à Nearque, qui sur cela l'ayant instruit de la religion Chrétienne, l'anima tellement à l'embrasser, qu'il se trouva deslors ne souhaiter que le martyr; '& ils se promirent l'un à l'autre de n'oublier jamais [ni leur b. | 653. c. amitié, ni] l'obeïssance qu'ils devoient à Dieu.

'Polyeucte declara aussitost publiquement qu'il estoit Chré- p. 652. b. tien, [y ayant peuteestre esté engagé par quelque occasion que son histoire ne marque pas:] & il commença mesme à se moquer de l'idolatrie. Il fut arresté & condamné à souffrir de tres longs tourmens. Les boureaux las de le fouetter, l'exhorterent inutilement de renoncer à sa foy. Sa femme qui estoit accourue avec son fils, tascha de le toucher par ses cris & par ses conjurations. 'Son beaupere y joignit ses fausses raisons & son auto- p. 654. a. c. rité. 'Mais rien ne le put separer de l'amour de J. C, & il fit mes- p. 652. b. me ce qu'il put pour porter sa femme à l'imiter.

'Les juges voyant qu'il ne falloit pas esperer de vaincre un si grand courage, le condannerent à la mort. Il en loua Dieu, & alla avec joie au lieu du supplice, encourageant les Fideles qui pouvoient estre presens : L'on marque mesme que beaucoup d'infideles se convertirent. Ayant apperceu Nearque, il luy dit

- adiou, & l'exhorta à suivre luy mesme son exemple, en se souvenant de ce qu'ils s'estoient promis. Il consumma ainsi glorieusement son martyre par l'épée qui finit sa vie. Metaphrasste dit qu'il n'y eut que quatre jours entre sa conversion & sa mort, & qu'il ne fut baptizé que dans son sang. On marque que ce fut le 10^e jour de janvier. [Ainsi si ç'a esté en 250, il peut passer pour le premier Martyr de la persecution de Dece, ayant precedé S. Fabien de quelques jours. Mais il est difficile de le croire.]
- p. 654. c.* *Comb. fact. p. 185.* 'Les plus zelez des Chrétiens enleverent son corps, & l'enterrerent dans la ville de Melitene. Nearque recueillit son sang dans un linge, qu'il mit ensuite en un lieu appelle Canan, dont nous n'avons point d'autre connoissance. [C'estoit peuteestre quelque terre qui luy appartenoit.] Il l'y mit le 25 de decembre. On pretend que ce Nearque après avoir écrit l'histoire de S. Polyeucte, la remit entre les mains d'un Timothée, en le conjurant qu'on eust soin de la lire, & de celebrer tous les ans la feste du Saint. Timothée donna des copies de cette histoire aux Eglises, qui en faisoient la lecture le 10 de janvier & le 25 de decembre.
- Boll. p. 13. fev. p. 654. c.* 'Les Grecs font solennellement la feste de S. Polyeucte le 9 de janvier, ayant pris ce jour à ce qu'on pretend pour celui de la mort du Saint, faute d'avoir bien entendu les termes de l'histoire originale. Il paroist qu'ils la faisoient ce jour là des l'an 875. Entre les Latins, les martyrologes de S. Jerome marquent S. Polyeucte à Melitene le 7 de janvier & le 14 de fevrier. Quelques autres le marquent le 10 de janvier. Usuard, Adon, Notker, & plusieurs autres, le mettent le 13 de fevrier, ce que le martyrologe Romain a suivi.
- Comb. p. 185.* 'Les Grecs font solennellement la feste de S. Polyeucte le 9 de janvier, ayant pris ce jour à ce qu'on pretend pour celui de la mort du Saint, faute d'avoir bien entendu les termes de l'histoire originale. Il paroist qu'ils la faisoient ce jour là des l'an 875. Entre les Latins, les martyrologes de S. Jerome marquent S. Polyeucte à Melitene le 7 de janvier & le 14 de fevrier. Quelques autres le marquent le 10 de janvier. Usuard, Adon, Notker, & plusieurs autres, le mettent le 13 de fevrier, ce que le martyrologe Romain a suivi.
- Boll. p. 650. 651. p. 654. b.* 'Des l'an 377, il y avoit à Melitene une eglise de S. Polyeucte, où le pere & la mere de S. Euthyme obtinrent la naissance de cet illustre pere des solitaires: & S. Euthyme estant déjà Prestre, s'y retiroit assez souvent: Il y en avoit aussi une à Constantinople sous Justinien. S. Gregoire de Tours dit qu'une dame nommée Julienne en couvrit d'or tout le lambris, pour dérober ses richesses à l'avarice de Justinien. Codin écrit que Julienne fille d'un Valentinien, & sceur de la femme du grand Theodose, avoit employé quatre ans & demi à bastir l'eglise de S. Polyeucte, & avoit fait venir des ouvriers de Rome exprés pour cela. De tres anciens martyrologes marquent le 9 d'avril
- Anal. p. 6. 7.* *p. 12.* *Men. xi. 9. jin. p. 207. Gr. T. g. l. M. c. 103. p. 228. 232.* *Codi. ori. C. p. 46. c.* *Florent p. 425.* *Can. de C. l. 3. p. 113. c.*

είς τὴν
Κωνσταντινίαν.

1.

1. τὴν εὐχολογίαν τῆς ἀγαθῆς. M^r du Cange croit qu'on a voulu marquer l'Empereur Valentinien I, mais qu'il faut s'arrester à S. Gregoire de Tours.

la dedicace d'une eglise de Saint Polyeucte à Ravenne.

'S. Gregoire de Tours dit que ce qui faisoit particulièrement qu'on l'honoroit beaucoup à Coustantinople, c'est qu'il punissoit severement les parjures : de sorte qu'on amenoit à son eglise ceux qu'on soupçonnoit de vol; & ils estoient obligez par la crainte de la puissance de ce saint Martyr, d'avouer leur faute; ou s'ils la nioient contre la verité, Dieu les en punissoit aussitost. 'En France les Rois mesmes confirmoient les traitez qu'ils faisoient ensemble par le nom de ce Saint, & le prenoient, avec S. Hilaire & S. Martin, pour juge & pour vengeur de celui qui romproit l'accord.

Gr. T. gl. M. p. 227. 228.

h. Fr. l. 7. c. 6. p. 356.

'Les Grecs donnent à Nearque ami de S. Polyeucte la qualité de Martyr; ^a ce qui donne lieu de croire que c'est un S. Nearque qu'ils honorent le 22 d'avril, & qu'ils disent avoir consommé son martyre par le feu. ^b Il vivoit encore, comme nous avons dit, le 25 decembre d'après la mort de S. Polyeucte.

Men. 9. jan. p.

207.

^a Boll. 13. feb. p.

65. a. 22. apr. p.

185.

^b Comb. act. p.

185.

'Les Grecs honorent encore le 19 de decembre un S. Polyeucte qu'ils disent avoir souffert plusieurs tourmens, & avoir enfin esté brulé, parcequ'il preschoit la foy, & convertissoit beaucoup de payens. Ils le mettent à Cesarée sans s'expliquer davantage, & sans dire sous quel prince il a esté martyrizé. [C'est celui sans doute,] qu'Uward, Adon, Notker, & les autres postérieurs, mettent avec quelques autres à Cesarée en Cappadoce le 21 de may. Les martyrologes de S. Jerome le marquent le 21 & le 22. Baronius dit que luy & ses compagnons estoient des soldats qui furent martyrizés dans la persecution de Diocletien, non à Cesarée, comme quelques uns disent; mais à Melitene dans la petite Armenie. [Il ne rend aucune raison de son sentiment opposé aux Grecs & aux Latins, aussibien qu'aux plus anciens martyrologes,] & qu'à ce qu'il en dit luy mesme dans le martyrologe Romain, & dans ses notes.

Ugh. t. 6. p.

1164. d. Men. p.

301.

Florent. p. 542.

544. | Boll. 21.

may, p. 5. 6.

Bar. 311. § 21.

21. may, f.



S. CORNEILLE

PAPE ET MARTYR.

ARTICLE PREMIER.

Le Clergé de Rome prend soin de l'Eglise durant la vacance du siege ; écrit diverses lettres à S. Cyprien.

L'AN DE JESUS CHRIST 250.

Cyp. ep. 31. p. 61. 2.

ep. 52. p. 97. 1. 2.



SAINT Fabien ayant esté martyrizé [le 20 janvier de l'an 250,] les difficultez du temps ne permirent pas qu'on luy donnast aussitost un successeur : 'Dece qui regnoit alors, estant plustost prest de souffrir que quelqu'un se revoltast pour luy disputer l'Empire, que de voir elire un Evêque de Rome qui püst soutenir la religion Chrétienne contre les desseins qu'il avoit de la ruiner. [Il se passa durant cette vacance plusieurs choses considerables, dont nous ferons l'abregé, reservant le reste pour l'histoire de S. Cyprien.]

ep. 3. p. 14.

p. 15.

'Le Clergé de Rome, c'est à dire les Prestres & les Diacres, du nombre desquels il n'y a pas lieu de douter que S. Corneille ne fust, crurent que dans cette necessité il estoit de leur devoir de se charger du soin de l'Eglise Romaine. Ils s'en acquiterent avec toute la vigilance possible, meprisant tous les dangers de la persecution auxquels ils s'exposoient, par l'apprehension des supplices eternels ; & surmontant la crainte des hommes par celle de Dieu. 'Ils n'abandonnerent point leurs freres, & les exhorterent à demeurer invincibles dans la foy : Ils firent mesme revenir quelques personnes qui alloient déjà sacrifier. Par ce moyen cette Eglise conserva sa force & son honneur, à l'exception de quelques personnes, que leur timidité fit ceder à la crainte des hommes, ou que leur qualité exposoit davantage à la persecution. [Ce sont ceux qu'on appelloit *les Tombez*. Neanmoins Novatien qui estoit alors Prestre de Rome, n'eut point de part à la gloire de ses confreres.] Car nous verrons qu'il renonça mesme en quelque sorte à sa prestrise pour ne

Eusl. 1. 6. c. 13. p. 244. 245.

L'an de J.C. 250. pas assister les Fideles dans le danger de la persecution, comme il en estoit prié par les Diacres.

'Le Clergé de Rome n'abandonnoit pas ceux mesmes qui estoient tombez, de peur qu'ils ne devinssent pires, mais les tenant separez de l'Eglise[& de la communion,] il les exhortoit à faire penitence, pour voir s'ils n'obtiendroient point de Dieu le pardon de leur faute; & afin que s'ils estoient pris une seconde fois, ils se relevassent de leur chute par une confession glorieuse. Lorsque ces personnes venoient à tomber malades, s'ils embrassoient la penitence, & qu'ils demandassent la communion, on ne manquoit point de les secourir.

'Ces saints Prestres avoient encore un grand soin de faire assister les veuves, les pauvres malades, & les Fideles qui estoient en prison, ou qui estoient bannis de leur pays. Ils administroient aussi le batesme aux catecumenes qui estoient en danger de mort; & eussent cru faire une grande faute de negliger la sepulture non seulement des Martyrs, mais encore des autres, c'est à dire apparemment des Confesseurs qui mouroient dans les prisons.

'Pour ce qui est des affaires extraordinaires & plus difficiles ou plus importantes, ils n'osoient pas les regler eux mesmes; & attendoient qu'ils eussent un Evesque, qui pust les regler avec autorité & avec conseil. [C'est ce que nous verrons dans l'affaire des Tombez.]

'Le Soudiacre Clement estant venu de Carthage à Rome [vers Pasque de l'an 250,] on y apprit par luy que S. Cyprien s'estoit retiré de Carthage à cause de la persecution: [& comme on ignoroit que de sa retraite il prenoit le mesme soin de son Eglise que s'il eust esté present,] le Clergé de Rome écrivit par le mesme Clement [vers la fin d'avril] au Clergé de Carthage, pour l'exhorter à prendre le soin du diocese, dont les Prestres & les Diacres se trouvent chargez [au defaut des Evesques,] puisqu'ils sont les chefs [du peuple,] & tiennent la place du pasteur: & il luy propose pour modele ce qui se faisoit à Rome, comme nous venons de le rapporter. 'Il prie aussi le Clergé de Carthage d'envoyer aux autres Eglises des copies de la lettre qu'il luy écrivoit, afin de les fortifier dans la foy; ou bien de s'acquiescer luy mesme de ce devoir, soit par lettres, soit par deputez. [Cette lettre des Romains au Clergé de Carthage, est

1. Nous contons les lettres de S. Cyprien selon l'edition de Pamelius. Il y en a toujours une de moins dans M^r Rigaut.

la troisieme parmi celles de Saint Cyprien.]

ep. 4. p. 16. 1.

'Le Clergé de Rome écrit encore par Clement à S. Cyprien, & luy manda la mort de S. Fabien: [mais nous n'avons pas cette lettre,] S. Cyprien y répondit par la quatrieme des siennes.

1.

ep. 35. p. 37. 1.

[Vers le mois de juillet,] il écrit encore au Clergé de Rome sa lettre le 15, avec laquelle il luy en envoya treize autres qu'il avoit écrites sur les affaires de son diocèse. Avant que cette 15^e lettre fust arrivée à Rome, le Clergé de cette Eglise écrit pour la seconde fois à celui de Carthage une lettre [que nous n'avons pas.] Mais nous savons qu'il y toutenoit la vigueur de la discipline de l'Eglise contre l'importunité des Tombez, qui vouloient estre receus à la communion sans se soumettre aux regles de la penitence. S. Cyprien répondit à cette lettre par la 23^e des siennes, & envoya en mesme temps à Rome six differentes lettres qui regardoient la mesme affaire des Tombez.

V. S. Cy-
prien § 16.

p. 48. 49.

p. 48. 1.

ep. 29. 32. p. 58.

65.

ep. 31. p. 62. 2.

'Les Romains ne répondirent à la 15, qu'après avoir reçu la 23.^a Car ils delibererent longtems sur la maniere dont il falloit traiter les Tombez; & ne se contentant pas du grand nombre qu'ils estoient, ils joignirent avec eux quelques Evesques voisins, & encore d'autres que la persecution avoit fait sortir des provinces éloignées. Leur conclusion fut de secourir ceux qui estoient en danger de mort, & de suspendre la cause des autres jusqu'à l'election d'un Evesque. Ce fut sur cela qu'ils

1.

p. 61. 62.

ep. 32. p. 64. 65.

ep. 52. p. 96. 1.

1. Paci. ep. 3. 1. 3.

p. 58. d.

b Cyp. ep. 52. p.

96. 1.

ep. 31. p. 61. 2.

écrivirent à S. Cyprien une excellente lettre qui est la 31^e parmi celles de ce Saint, qui tascha de la repandre de tous costez; & en effet elle fut en peu de temps connue de toute la terre. Elle avoit esté composée par Novatien, ^b& souscrite par Saint Moysse Prestre & Confesseur, [& apparemment aussi par les autres Confesseurs qui estoient encore en prison comme luy.] 'Le Clergé de Rome écrit en Sicile la mesme chose qu'il écrivoit à Saint Cyprien, & il luy envoya une copie de cette lettre.

ep. 29. p. 58.

ep. 30. p. 59. 2.

'Les Tombez ayant fait à Carthage de nouvelles insolences, S. Cyprien en écrivit à Rome la lettre 29, & y donna en mesme temps quelque avertissement touchant l'heretique Privat. Le Clergé de Rome luy récrivit encore une fort belle lettre, qui est la 30, & luy manda qu'il avoit peu à craindre d'estre surpris par Privat, puisqu'ayant des auparavant envoyé à Rome un de ses principaux partisans pour obtenir de cette Eglise par surprise & par artifice, des lettres [de paix,] on avoit decouvert sa ruse, & on luy avoit refusé les lettres qu'il demandoit.

V. S. Fabien.

ARTICLE II.

Saint Corneille est fait Pape : Saint Cyprien fait son éloge.

L'AN DE JESUS CHRIST 251.

[**A** PRES que l'Eglise Romaine eut esté sans chef durant plus de 16 mois, enfin Dieu luy donna pour Evesque S. Corneille, qui selon l'opinion la plus probable, fut élu & ordonné le mécredi 4^e jour de juin en l'an 251. Nous ne pouvons mieux marquer quel estoit ce Saint, & comment se fit son election, qu'en nous servant des termes de S. Cyprien, qui en parle ainsi.]

» 'Ce qui relève beaucoup nostre cher frere Corneille devant Cyp.ep.52.p.
 » Dieu, devant J. C, devant son Eglise, & devant tous nos con- 26.2.
 » freres, c'est qu'il n'est pas monté tout d'un coup à l'episcopat.
 » Car il n'est arrivé à ce supreme degré du sacerdoce, que par
 » tous les degrez que la discipline demande, qu'après avoir passé
 » par tous les ministeres ecclesiastiques, & avoir souvent attiré les
 » graces de Dieu sur luy par les services qu'il luy rendoit dans ces
 » emplois tout divins. De plus, il n'a brigué ni souhaité cette
 » dignité. Il ne s'y est point ingeré de luy mesme comme ceux
 » qui se laissent enfler par l'orgueil & l'ambition. On n'a vu en
 » luy qu'un esprit tranquille & modeste, comme dans ceux que
 » Dieu fait choisir pour estre Evesques, que la pudeur si naturelle
 » à la conscience pure des vierges, que l'humilité d'un cœur qui
 » aime naturellement la chasteté, & qui l'a toujours gardée avec
 » soin. Dans cette disposition il n'avoit garde de faire violence
 » aux autres pour estre Evesque, comme il y en a qui le font. Il a
 » falu luy faire violence à luy mesme pour le contraindre d'ac-
 » cepter cette dignité. Il a esté consacré Evesque par plusieurs de
 » nos collegues qui estoient alors à Rome: [& ils n'ont fait que
 » suivre] le jugement de Dieu & de son Christ, le témoignage que
 » presque tous les Ecclesiastiques [de Rome] luy ont rendu, & les
 » suffrages de tout le peuple qui estoit present; l'ayant tiré [non
 » du rang des laïques, mais] du nombre des ministres de l'autel
 » les plus anciens & les plus saints. Personne n'avoit esté fait
 » Evesque avant luy, & la place de Fabien, c'est à dire la chaire
 » episcopale de S. Pierre, se trouvoit vacante.

1. *de sacerdotum... collegio*, 'ce que Pearson entend des 16 Evesques qui l'ordonnerent. [Mais Cyp. 20. p. 19. i. 1. viennent d'estre marquez, & ce sens nous paroist moins suivre les termes latins.]

p. 101. r.

ep. 41. 42. 43. p.
79. St. 2. § 5. 2.]
Bar. 254. § 45.Cyp. an. p. 2. 2. 2.
§ 5 [Bar. 254. §
45.Cyp. ep. 78. p.
192. [v. P. p. 1. 6. 1.

ep. 52. p. 97. r.

an. p. 59. r.

ep. 52. p. 97. r.

'Les Prelats qui eurent part à son election estoient au nombre de seize; & on ne peut douter que les Evesques Pompée & Estienne, qui rendirent témoignage à ceux d'Afrique de la maniere sainte & canonique dont cette election s'estoit faite, ne fussent du nombre de ceux qui y avoient assisté. On croit qu'ils estoient Evesques en Afrique; [& en effet quand S. Cyprien marque qu'ils y vinrent, il ne dit point qu'ils y eussent esté envoyez par S. Corneille ou par d'autres, ni qu'ils eussent eu aucune autre raison particuliere d'y venir. S. Cyprien écrivit sa lettre 78, à l'Evesque Pompée sur la question du baptesme; & Pompée Evesque de Sabrate [dans la Tripolitaine] assista en ce temps là au Concile de Carthage.

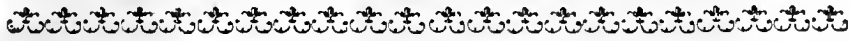
'Dece regnoit encore lorsque S. Corneille fut élu: & quoiqu'il paroisse que la persecution estoit beaucoup diminuée, au moins en Afrique, des la fin de l'an 250,] Dece se declaroit néanmoins toujours ennemi des Evesques, & il estoit surtout tres éloigné de souffrir qu'il y en eust un à Rome. C'est ce qui fait croire à quelques uns qu'on prit pour elire S. Corneille l'occasion de la revolte de Julius Valens, qui usurpa cette année l'Empire à Rome, comme nous l'apprenons d'Aurele Victor, mais qui ne le conserva pas longtemps. [Aussi S. Cyprien qui nous represente admirablement quelle estoit la generosité de S. Corneille, le loue non d'avoir accepté, mais d'avoir administré sans crainte le souverain pontificat durant l'empire de Dece. Voici ses paroles.]

'Après avoir esté, dit-il, ainsi élevé à l'episcopat sans brigue, sans violence, & par la seule volonté de Dieu à qui il appartient de faire les Evesques, combien n'a t-il point fait paroistre de vertu, de resolution, & de foy, de s'estre assis hardiment dans la chaire episcopale, en un temps où un tyran ennemi des Evesques de Dieu, jettoit feu & flamme contre eux, & eust mieux aimé un competeur du throne, [ce qui peut avoir raport à Valens,] qu'un Evesque de Rome? Ne sommes nous pas obligez, mon tres cher frere, de louer hautement sa foy & son courage? Ne devons nous pas mettre au rang des Confesseurs & des Martyrs celui qui s'est tenu si longtemps assis en attendant ses boureaux, & que les ministres de la rage du tyran vinssent venger sur luy par l'épée, par les croix, par le feu, ou par quelque autre genre extraordinaire de supplices, le mepris genereux qu'il faisoit de ses edits detestables, de ses menaces, & de ses tourmens? Ainsi quoique la bonté & la puissance de

Dieu

ce qui sacer-
dotes facit

» Dieu aient protégé l'Evesque qu'il avoit élu , l'on peut dire
» neanmoins que Corneille a souffert par son zele & sa fermeté
» tout ce qu'il pouvoit souffrir, & qu'il a vaincu le tyran par ses
» vertus episcopales avant qu'il eust esté vaincu par la force des
» armes.



ARTICLE III.

Quel estoit Novat auteur du schisme de Novatien.

L'EGLISE Romaine estoit alors composée de 46 Prestres, Euf. l. 6. c. 43. p. 244. a. de sept Diacres, de sept Soudiacres, de 42 Acolythes, de 52 tant Exorcistes, que Lecteurs & Portiers, & de plus de quinze-cents veuves ou autres pauvres; qui tous estoient nourris par la grace & par la liberalité du Seigneur; sans parler du peuple b. dont le nombre estoit tres grand & comme infini.

Toute cette gloire de l'Eglise Romaine ne fut pas capable de b. retenir dans son unité, & dans la soumission à son unique chef, quelques esprits dereglez & ambitieux. [Et l'election de Corneille, quoique si sainte & si glorieuse à l'Eglise, fut neanmoins troublée aussitost par un schisme tres dangereux, dont Novat fut l'auteur, & Novatien l'executeur & le ministre. C'est ce qui nous oblige de rapporter ici les qualitez de deux personnes si celebres qui ont servi d'instrument à la justice de Dieu à l'égard d'une infinité de personnes dignes d'eprouver les effets de sa colere. Car le schisme des Novatiens dont nous allons voir les commencemens, a duré tres longtemps dans l'Eglise, & s'y est repandu en beaucoup d'endroits de l'Orient & de l'Occident.]

Novat estoit Prestre d'Afrique, [& comme parlent Eusebe & Paci. ep. 3. p. 60. S. Jerome dans leurs chroniques,]^a il estoit Prestre de S. Cyprien, b. c'est à dire de l'Eglise de Carthage; ^b ce qui paroist assez par les lettres de S. Cyprien. ^c Il est vray que Baronius le fait Evesque; ^d mais c'est sans fondement, [comme on le pourra voir en un autre endroit.] c Cyp. ep. 49. p. 91. 2. § 6. p. 19. 1. e Bar. 254. § 59. d Cyp. an. p. 25. § 21.

On ne voit pas de quelle maniere il avoit esté elevé à un rang dont il estoit si indigne.] Car S. Cyprien nous assure qu'il avoit toujours esté regardé des Evesques comme un esprit dangereux, comme un brouillon & un amateur de la nouveauté, & mesme comme un perfide & un heretique. Il vouloit tout savoir pour trahir [ceux qui luy confioient leurs secrets.] Il flatoit

NOTE 3.

V. S. Cyprien § 22.

male cogni-
ms.

ep. 49. p. 91. 1.

pour tromper, & il n'avoit d'amitié ferme & sincere pour personne. C'est, dit S. Cyprien, un flambeau de discorde toujours prest à allumer la sedition & la guerre, une tempeste qui fait faire naufrage dans la foy, un ennemi du repos, de la tranquillité & de la paix.

[Ce vice qui fut si pernicieux à toute l'Eglise, n'estoit pas le seul dont il fust coupable.] Il avoit une vanité & une arrogance qui l'enflait jusqu'à luy faire perdre tout sentiment [de Dieu & de son devoir, & avec cela une avarice insatiable, & une passion furieuse de ravir mesme le bien des autres. Il depouilloit les pupilles, voloit les veuves de l'Eglise de Carthage, dénoit l'argent dont il estoit redevable à l'Eglise: & les derniers crimes qu'il commit furent la juste peine de ces premiers. Il chassa de chez luy son propre pere, selon S. Pacien, ou au moins il le laissa mourir de faim sur le pavé: & n'eut pas plus de soin de l'enterrer après qu'il fut mort. D'un coup de pié qu'il donna dans le ventre à sa femme qui estoit grosse, il la fit avorter d'un enfant mort. [Ainsi c'est avec raison] que S. Pacien l'appelle le traistre & le parricide de son pere & de son fils.

Il y avoit longtems qu'il craignoit [la severité de l'Eglise] dans la vue de tant de crimes dont il se sentoit coupable: & il voyoit bien qu'il ne pouvoit éviter d'estre non seulement déposé de la prestrie, mais mesme privé de la communion. Et en effet comme les freres pressoient qu'on examinast sa cause, le jour pris pour cela estoit proche lorsque la persecution survint. Il la vit venir avec joie, par ce qu'elle le mettoit [pour un temps] à couvert de la condamnation qu'il meritoit; & il en prit occasion de mettre le trouble & le desordre partout. Car jugeant qu'il ne manqueroit pas enfin d'estre excommunié, & chassé de l'Eglise, il aima mieux en sortir volontairement avant que les Evêques eussent prononcé contre luy, comme s'il eust pu s'exempter de la peine due à ses crimes [en s'y jettant de luy mesme, &] en prevenant sa sentence.

Ce fut donc luy qui alluma le premier à Carthage le feu de la division & de la discorde, & qui y souleva une partie des Fideles contre S. Cyprien leur Evêque; [c'est à dire que ce fut luy qui fut auteur du schisme de Felicissime,] lequel s'estant le premier revolré contre l'Eglise, [au commencement de l'an 251,] fut suivi peu de temps après par cinq Prestres de Carthage qui se joignirent à luy, & tascherent d'attirer avec eux ceux

1. dans une rue, ou dans un village, *in vico*.

al Pacien. ep. 3. p. 66. b. c.

ep. 2. 3. p. 55. a. 66. a.

Cyprien ep. 49. p. 21. 2.

ep. 40. p. 75. 76.

v. s. Cyprien § 20.

qui estoient tombez dans l'apostasic : Surquoi S. Cyprien dit que l'on avoit enfin decouvert l'origine, la racine, & les fondemens de la faction de Felicissime. [Ainsi n'y ayant pas lieu de douter que Novat ne fust du nombre de ces cinq Prestres, il est aisé de luy appliquer ce que S. Cyprien dit d'eux en general,] 'qu'ils s'estoient opposez à son election lorsqu'il fut fait Eveque, 'que depuis ils avoient encore porté les pecheurs à l'impenitence par une douceur criminelle, & en communicant mesme avec eux contre les defences expressees qu'il en avoit faites, & qu'ils avoient encore porté les Confesseurs à luy desobeir, & à violer la discipline de l'Eglise.

P.73.2.

ep.55.p.118.&c
alibi.

ep.40.p.76.1.

'Ces cinq Prestres deserteurs de l'Eglise, furent excommuniés par le jugement d'un grand nombre des plus illustres Eveques d'Afrique, [dans le Concile qui fut tenu un peu après "Pasque en l'année 251.] 'Et S. Cyprien dit nommément de Novat qu'il avoit esté condanné par la voix de tous les Eveques comme un heretique obstiné & un perfide, [quoique cela puisse avoir aussi un autre sens.] 'S. Pacien semble dire que pour éviter la honte de cette condannation, [ou déjà prononcée, ou preste à estre prononcée contre luy,] il vint se cacher à Rome: [Et la chose en elle mesme est tres probable.

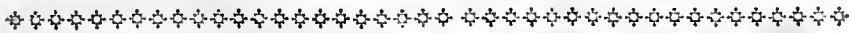
ep.55.p.117.4.

ep.49.p.91.17

Paci.ep.3.p.
60.c.

Mais avant que de sortir de l'Afrique pour aller faire sentir à Rome son esprit brouillon & furieux, il se signala par un nouveau crime,] qui fut l'ordination de Felicissime son satellite, comme l'appelle S. Cyprien, qu'il fit [ordonner] Diacre, sans que ce Saint luy en eust donné la permission, ni mesme qu'il en eust eu nulle connoissance. [Voilà quelles estoient les qualitez de Novat.]

Cyp.49.p.91.2



ARTICLE IV.

Commencement de l'histoire de Novatien : Il est fait Prestre.

[N O U S ne trouverons point dans Novatien de crimes grossiers semblables à ceux de Novat ; mais nous y deploreons au contraire beaucoup de belles qualitez corrompues par une ambition dereglée.] Nous voyons que S. Cyprien luy accorde la gloire de l'eloquence : S. Jerome l'appelle aussi un homme tres eloquent : [& veritablement ce que nous avons de luy ne dement point ces eloges, particulierement la lettre celebre du Clergé de Rome à S. Cyprien,] laquelle il a com-

Cyp ep.57.p.
134.1.
Hier.ep.115.
p.33.2.

Euf.in.p.136.2.
d.

V. S. Cyprien § 23.

posée, comme nous verrons. Car c'est une piece excellente, & un grand témoignage de l'esprit & de l'éloquence de son auteur.

Cyp.ep.17.p.
134.1.

'Il estoit aussi fort habile dans la philosophie payenne: Mais ce fut dans cette source corrompue qu'il puisa une rigueur inflexible envers les autres, au lieu d'apprendre de la philosophie du Seigneur la douceur & la paix qu'il y enseigne. Cette philosophie luy fit faire naufrage dans la foy, n'estant pas étrange qu'un philosophe du siecle abandonne l'Eglise du Dieu vivant. [Les anciens ne marquent point expressément de quelle philosophie il faisoit profession. Mais on sçait que c'estoit la philosophie stoïcienne qui enseignoit] cette rigueur, & cette égalité des pechez que S. Cyprien reproche à Novatien, b'opposant en ce point la doctrine des philosophes & des Stoïciens, à celle des disciples de J. C. Neanmoins Novatien tiroit beaucoup de vanité de cette connoissance qu'il avoit de la philosophie, aussi bien que de sa grande éloquence. [Et il ne se faut pas étonner qu'un superbe tombe dans le schisme & dans l'herésie.]

Paci.ep.2.p.55.
2.
4 p.56.d.

Cyp.ep.52.p.
98.1.2.
62.

p.100.b.

'Il est remarquable que le demon fut cause de son entrée dans l'Eglise, selon l'expression de S. Corneille, aussi bien que de sa sortie. Car Novatien se trouvant possédé par luy depuis longtemps, implora le secours des Exorcistes de l'Eglise: & durant qu'ils taschoient de le secourir, il tomba dangereusement malade; de sorte que comme on n'attendoit plus que sa mort, il receut le baptesme par asperision dans son lit, si l'on peut

Euf.1.6.c.43.p.
24.4.

Cyp.ep.76.p.
211.1.2.

appeller cela un baptesme, dit S. Corneille. Car il y en avoit qui ne vouloient pas appeller Chrétiens ceux qui estoient baptesmez de cette sorte, mais leur donnoient le nom de Cliniques, à cause du lit où ils avoient receu le baptesme; pretendant ou qu'ils n'avoient point dutout receu ce sacrement, ou qu'au moins ils n'en avoient pas receu la grace avec la mesme plénitude que les autres. Le sentiment des premiers estoit manifestement faux, puisqu'on n'avoit jamais entrepris de rebaptizer ces personnes lorsqu'elles estoient gueries. [Mais il paroist que la seconde opinion estoit celle de l'Eglise Romaine.] Au moins S. Cyprien l'attribue à ceux qui recevoient le baptesme des heretiques: & nous verrons par la suite, qu'il n'estoit pas

p.213.1.

Euf.1.6.c.43.p.
245.2.

Cyp.ep.74.p.111.
111.

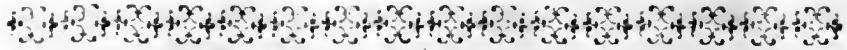
1. *Severis persusus*, qui est le terme de S. Cyprien pour ceux qui recevoient le baptesme estant malades. Il le joint à *asperfus*, comme estant à peu pres la mesme chose; & l'oppose à *lotus* qui marquoit le baptesme ordinaire où l'on estoit plongé dans l'eau.

permis à Rome d'élever ces personnes à la clericature.] Ce sentiment s'estoit aussi repandu en partie dans l'Orient, & il y dura encore longtems depuis.] 'Car nous voyons que le 12^e Canon du Concile de Neocesaree exclut ces personnes du sacerdoce, hormis dans des cas extraordinaires; [non pas neanmoins pour aucun defect de leur baptesme, mais parcequ'il y a sujet de presumer que] leur foy est plus l'effet de la necessite [& de la crainte de la mort,] que d'une vraie conversion de leur cœur. 'Aussi S. Cyprien croit avec sa modestie ordinaire, qu'on ne peut mettre aucune difference entre eux & ceux qui ont receu le baptesme de la maniere alors la plus commune, qui estoit l'immersion.

[Mais il y avoit une autre irregularite plus considerable dans la personne de Novatien.] 'Car estant revenu de sa maladie, il ne fit point suppléer les autres choses qu'il faut recevoir selon l'ordre de l'Eglise; & mesme il ne receut point le seau du Seigneur de la main de l'Evêque. 'Et ne l'ayant point receu, dit S. d. Corneille, comment eust-il receu le S. Esprit?

'C'estoit à Rome que Novatien avoit receu le baptesme: & selon les regles de cette Eglise il devoit estre exclus des plus bas degrez de l'état ecclesiastique. Cependant il y fut honoré de la prestre mesme par une grace toute particuliere du Pape, qui voulut luy imposer les mains. Car tout le Clergé & la plupart des laïques s'opposant à son ordination, & representant que son baptesme l'excluoit du ministere de l'Eglise; le Pape "pria qu'on luy permist de se dispenser en faveur seulement de Novatien, de suivre cette discipline qui s'observoit dans son Eglise. 'M^r Valois rire de cette narration avec assez de vraisemblance, que Novatien fut fait Prestre sans passer par le diaconat & le soudiaconat. [Et il semble que ce soit pour l'opposer à Novatien,] que S. Cyprien loue S. Corneille de n'estre pas arrivé tout d'un coup à l'episcopat, mais d'y estre monté par tous les degrez des offees ecclesiastiques. [Le Pape qui usa de cette indulgence envers Novatien, doit avoir esté S. Fabien, ou quelqu'un de ses derniers predecesseurs, ebloui sans doute par les qualitez exterieures de Novatien, sans prévoir qu'il l'armoist de la puissance de l'Eglise pour combatre l'Eglise mesme. Et cet exemple fait voir que les plus saints doivent trembler quand ils dispensent des loix communes de l'Eglise.





ARTICLE V.

*Novatien renonce au sacerdoce plustost que d'assister les Confesseurs ;
écrit pour la penitence.*

[L'OPPOSITION que l'Eglise Romaine forma à l'ordina-
tion de Novatien, fut comme une prophétie de la maniere
dont il s'y devoit conduire. Nous en pouvons juger non seule-
ment par le schisme où son ambition le porta, mais par ce qui luy
arriva durant la vacance du S. Siege & la persecution de Dece.]
'Car il se renferma & se cacha dans une petite maison; & lorsque
les Diacres vinrent le prier & le conjurer de donner à ses freres
qui estoient en danger & qui avoient besoin d'assistance, les
secours qu'ils pouvoient justement attendre d'un Prestre; non
seulement il ne fit pas ce qu'ils demandoient, mais mesme il
s'en alla, & les quitta tout en colere; ajoutant qu'il ne vouloit
plus estre Prestre; & qu'il embrassoit une autre philosophie.
'Ainsi sa lascheté & la crainte de la mort le firent renoncer au
sacerdoce, [auquel il y a bien de l'apparence que son ambition
l'avoit élevé.]

Euf. l. 6. c. 43. p.
244. d.

p. 245. a.

p. 244. d.

Ruf. l. 6. c. 33. p.
115. 2.

'Rufin dit que les Diacres le prioient d'aller assister [& donner
le batesme] à des catecumenes qui estoient malades. [Nean-
moins l'histoire mesme & les termes grecs ont bien plus de
raport avec l'assistance qu'il devoit aux Confesseurs, comme de
les aller fortifier dans les prisons, d'y aller offrir le Sacrifice, &
d'autres choses semblables. Et il est visible que Theodoret l'a
entendu en ce sens;] puisqu'il dit que les Tombez qui deman-
doient penitence, voyant la dureté avec laquelle il les rejettoit
depuis son schisme, luy reprocherent qu'ayant souvent esté prié
de les venir voir pour les soutenir contre les efforts du tyran, il
s'estoit caché au lieu de le faire, & avoit mesme dit qu'il n'estoit
point Prestre. [Cet exemple fait assez voir que c'est avec raison
que] S. Corneille dit que s'il avoit mérité l'episcopat, ce n'avoit
esté ni par l'eclat de ses actions, ni par la sainteté de sa vie, ni
pour avoir esté toujours dans l'Eglise, ni pour avoir souvent
combattu pour elle, ni pour avoir esté exposé à de grands dan-
gers pour défendre la foy & la verité.

ὄρα δ' αὖτις ἐ;
ὄρα δ' αὖτις ἐ;

Thdr. h. l. 3. c.
5. p. 229 b.

Euf. l. 6. c. 43. p.
244. b. c.

Cyp in Nov. p.
436 2

[Il faut néanmoins reconnoître que s'il n'avoit pas fait pa-
roître beaucoup de sainteté ni beaucoup de generosité dans
ses actions,] au moins on n'avoit vu dans luy jusqu'alors aucun

vestige de cette heresie meurtriere, comme dit S. Cyprien ou un auteur de son temps, dans laquelle il se precipita depuis. Au contraire tant qu'il demeura dans l'Eglise, il pleura les pechez des autres comme les siens propres, il supporta les defauts des freres, comme l'Apostre nous y exhorte, il confirma par ses discours fortifiez de la grace du ciel, ceux qui estoient foibles dans la foy. Il eut connoissance de beaucoup de crimes p.437.1. commis volontairement, & non par la violence de ce fleuve que le serpent avoit vomie en poursuivant la femme. Mais au lieu de jeter dans le desespoir ceux qui les avoient commis, il avoit enseigné conformement à l'Ecriture que ces crimes pouvoient estre effacez, s'ils estoient suivis par de bonnes ceuvres.

[Il condanna encore l'heresie où il estoit pres de tomber, par un service signalé qu'il rendit à l'Eglise durant la vacance du S. Siege. Ce fut en composant, comme nous avons dit, la lettre celebre du Clergé de Rome à S. Cyprien, qui est la 3^e parmi celles de ce Saint; puisqu'elle ordonne que l'on donnera la paix aux Tombez à l'article de la mort.] S. Cyprien montre assez Euf.n.p.136, 2.d. clairement qu'elle estoit de la plume de Novatien; puisqu'après en avoir rapporté quelques paroles, il ajoute qu'on y resolut encore d'accorder la reconciliation aux malades; que Novatien fut celui qui écrivit cette resolution, & qu'après l'avoir écrite, il la lut luy mesme Cyp.ep.52.p.96.a. [dans l'assemblée où elle devoit estre approuvée & signée.] S. Pacien dit de mesme que lorsque Novatien estoit encore uni à l'Eglise, il avoit composé un écrit Paci.ep.3.p.58, d. pour prouver qu'il falloit recevoir ceux qui estoient tombez en abandonnant la foy, qu'il l'avoit lu [au Clergé de Rome,] qu'il p.60.a. l'avoit appuyé par ses raisons. C'est, ajoute ce Saint, ce que Novatien a écrit, & ce qu'il voulut bien relire luy mesme après l'avoir écrit. Sa main qui l'a écrit, & sa langue qui l'a lu en sont des témoins irreprochables. S'il ne faut point accorder la a.b. penitence, Novatien est coupable; puisqu'il l'a écrit, qu'il l'a prouvé, & qu'il la lu. Où estoit donc alors vostre rigueur impitoyable? (il parle aux Novatiens,) où estoit vostre dureté barbare? Si l'on n'eust point preferé Corneille à Novatien, vous soustiendriez encore la doctrine de cet écrit. Mais à present ce sentiment vous deplait, parceque Corneille l'a embrassé, & vous nous faites la guerre, après nous avoir fourni des armes pour nous défendre contre vous. [Il semble par ces deux endroits de S. Pacien que Novatien ait esté mesme l'auteur de la conclu-

suasit.

tion de la lettre, aussibien que de ses paroles : Ce qui ne peut servir qu'à le rendre plus criminel.

Voilà ce qui avoit paru tant de Novatien que de Novat jusques au schisme de Rome ; & nous n'avons rien à y ajouter, sinon que comme le nom & les crimes de ces deux méchans Prestres ont eu beaucoup de raport, on les a souvent confondus ; & il se trouve beaucoup d'endroits, particulièrement dans les Grecs, où le nom de Novat s'est glissé pour celui de Novatien, par la faute ou des auteurs ou des copistes, & le nom mesme de Novatiens qu'on a donné aux heretiques qui refusoient le pardon aux pecheurs, vient regulierement de Novat. Mais S. Cyprien, S. Pacien, & S. Jerome, les distinguent trop clairement l'un de l'autre pour nous arrester à la confusion des Grecs. Il faut maintenant reprendre la suite de nostre histoire, & après avoir vu l'election sainte & canonique de Corneille, nous allons voir l'intrusion schismatique de Novatien, le premier des antipapes, & qui mit le premier la division dans la premiere Eglise du monde, & dans le centre de l'unité.]

ARTICLE VI.

Novatien fait schisme contre S. Corneille, avec cinq Prestres de Rome, & quelques Confesseurs.

Cyp.ep.49.p.
91.r.

NOUS avons dit que Novat estoit venu d'Afrique à Rome. S. Cyprien le compare à une nuée qui portoit partout la tempeste & la discorde. Aussi il fit à Rome ce qu'il avoit fait en Afrique. Il y mit le trouble dans l'Eglise ; il y rompit l'union qu'il trouva dans les Fideles liez ensemble par une étroite charité ; il y souleva contre le Clergé une partie du peuple [& du Clergé mesme.] Il trouva aisément de méchans esprits semblables à luy, & capables de le seconder. Il vit Novatien dans le desir de s'élever au pontificat, [sans considerer le poids effroyable de cette charge, redoutable mesme aux plus humbles :] Et cette ambition superbe fut la cause de son malheur. Novat se joignit à luy, [& commença apparemment deslors à luy former secrettement un parti.

Pacl.ep.3.p.
60.c.

Cyp.ep.42.p.
82.r.

p 81.2.

Ses brigues n'empescherent pas que S. Corneille ne fust élu. Mais aussitost, & peutestre avant mesme qu'il fust sacré,] Novatien & ceux qu'il avoit gagez l'accuserent de diverses choses que S. Cyprien n'a pas jugé à propos de nous faire connoistre, croyant

croyant qu'il n'estoit pas de la gravité sacerdotale de publier ces calomnies qui n'estoient appuyées sur aucune preuve solide. Il marque seulement en un endroit qu'on accusoit Corneille ep. 52. p. 97. 2. du crime^u des Libellatiques ; & que cette accusation ayant esté examinée par les Evesques, s'estoit trouvée absolument fausse. [Ce fut peutestre en cette occasion, que pour donner plus de poids à ses calomnies contre S. Corneille,] Novatien protesta avec des sermens horribles qu'il ne desiroit point du tout l'episcopat. Euf. l. 6. c. 43. p. 243. b.

[Mais son cœur dementoit sa langue.] Il fut sensiblement touché de voir occuper par Corneille la dignité à laquelle il avoit aspiré. Le depot & la jalousie produisirent dans son esprit l'agitation & l'inquietude. Il se trouva donc susceptible des mauvais conseils de Novat, qui par les grandes esperances qu'il luy donna^u le poussa dans le precipice où il avoit encore quelque honte de se jeter, & leva tous les doutes & toutes les difficultez qui pouvoient le retenir. Ainsi l'ambition & la douleur de voir qu'on luy eust preferé Corneille, le porterent dans le schisme; [& il refusa d'obeir à l'Evesque legitime, sous pretexte sans doute des crimes dont il le pretendoit coupable,] & dont il persista toujours à l'accuser. Il y comprenoit aussi les Prestres qui estoient unis avec ce saint Pape. Paci. ep. 2. 3. p. 50. d. c. 60. a. c. Ib' Cyp. ad Nov. p. 437. L. ep. 42. p. 82. 1.

*mutantem
impellit.
dubitantem
fovet.*

'S. Jerome semble dire qu'il fit schisme sur ce que S. Corneille recevoit les pecheurs, & communiquoit avec eux; & Socrate le dit positivement. ^a Il est certain que ce fut dans la suite le sujet de ses declamations, comme dit S. Cyprien; & que pour rendre plus odieuse la charité de S. Corneille, il y ajoutoit des circonstances aussi fausses que criminelles. [Mais le schisme ayant commencé aussitost après l'election de S. Corneille, comme nous l'allons montrer; & ainsi avant que ce Saint pust rien faire de considerable sur le sujet des Tombez, ce ne fut pas sur cela qu'il prit le pretexte de se separer de sa communion.] Hier. chrj. Socr. l. 4. c. 28. p. 245. b. a Cyp. ep. 55. p. 120. b.

'Il fut suivi dans son schisme par une partie du peuple, ^b par cinq Prestres, [& ce qui est encore plus deplorable,] ^c par une partie des Confesseurs, lesquels se declarerent pour luy des le commencement [de sa separation.] C'est particulièrement aux intrigues & aux sollicitations de Novat qu'on attribue le schisme des Confesseurs & du peuple. 'Ceux que nous connoissons de ces Confesseurs sont Maxime Prestre, ^d Nicostate Diacre, ep. 49. p. 97. 1. b Euf. l. 6. c. 43. p. 245. c. d. c p. 242. d. Cyp. p. 91. 1. Buch. p. 271.

^{v. S. Celerin} ou peutestre mesme Archidiacre; ^e Urbain, Sidoine, & Macaire ^{v. S. Moyses} nommé aussi Celerin. [Nous avons rapporté^u autrepart ou leurs Cyp. ep. 46. p. 86. d ep. 49. p. 90 l n p. 92. 1. ep. 46. p. 87. a Euf. p. 242. d.

Cyp. ep. 51. p.
93. c.

vertus, ou leurs vices.] Ces Confesseurs avoient alors esté mis hors de prison, [soit par la revolte de Valens contre Dece, soit par quelque autre raison qui ne nous est pas connue.] Mais n'estant sortis de la prison que pour tomber dans le schisme & dans l'heresie, il sembloit qu'ils y eussent laissé toute la gloire & toute la reputation qu'ils avoient acquise. [Leur chute ne laissa pas néanmoins de faire beaucoup de tort à la verité, comme nous le verrons dans la suite.

ep. 48. p. 89.

Euf. l. 6. c. 43. p.
145. c.

n. p. 136. 2. b. c.

c. 43. p. 245. d.

Mais il ne faut pas oublier de dire que tous les Confesseurs n'estoient pas tombez avec ceux-ci.] Car S. Corneille parle d'Augende Confesseur, par lequel il avoit envoyé des lettres à S. Cyprien. 'S. Moysé Prestre & Martyr, [le plus illustre des Confesseurs de Rome,] rendit mesme un glorieux témoignage à la verité. Car voyant la temerité ou plustost la folie de Novatien, "il le separa de la communion, dit S. Corneille, 'c'est à dire qu'il se separa de luy, & declara qu'il ne vouloit avoir avec luy aucune communion, [luy prononçant peutestre anatheme.] Il se conduisit de la mesme maniere envers les cinq Prestres qui avoient quitté l'Eglise avec luy.

n. p. 137. 1. c.

Cyp. ep. 55. p.
117. 1.Prud. de M. 11.
P. 139.Cyp. ep. 41. p.
79.

"Il y a quelque lieu de douter si Maxime Prestre & Confesseur, estoit l'un de ces cinq Prestres.] Mais nous avons tout sujet d'y mettre un autre 'Maxime aussi Prestre, legat de Novatien en Afrique, & fait Evêque de Carthage par les Novatiens. [Il y a assez d'apparence que] 'S. Hippolyte depuis celebre Martyr, & qui renonça au schisme, au moins en mourant, comme nous l'apprenons de Prudence, "estoit encore de ce nombre. Nous n'avons point de connoissance des autres.] 'On verra encore un Augende Diacre entre les partisans de Novatien.

NOTA 41

V. S. Hippolyte.

ARTICLE VII.

S. Corneille & les schismatiques écrivent en Afrique: On y tient d'abord les choses en suspens; & après s'estre assuré de la verité, on y approuve partout l'ordination de S. Corneille.

[**A** PRES avoir vu l'election de S. Corneille, & la naissance du schisme, il faut voir la suite de l'un & de l'autre. Nous ne dirons presque rien que ce qui se passa en Afrique sur ce sujet, parce que les principales lumieres que nous en avons, viennent des lettres de S. Cyprien. Mais il est aisé de juger que ce qui se fit en cette province, se fit dans les autres; & qu'un

mesme Esprit donnoit les mesmes mouvemens à tout le sacré corps de l'Eglise.]

'S. Corneille ayant esté élu en manda la nouvelle en Afrique par une lettre, qui ne ressentoit que la douceur d'une simplicité religieuse sans aucun meſlange d'injures ni de passion. Le parti contraire y écrivit aussi, & envoya un libelle plein d'aigreur, & qui accusoit Corneille & ses Prestres de divers crimes aussi enormes que mal prouvez. Il paroist assez que ces deux lettres furent apportées en mesme temps: [& c'est ce qui nous a obligé de dire que la faction de Novatien avoit commençé à se former des devant l'election de S. Corneille, & qu'elle eclata aussitost que l'on parla de l'elire.]

'Deux lettres si differentes furent aussi fort differemment traitées par S. Cyprien qui les receut. Il fit lire celle de Corneille en presence du Clergé & de tout le peuple, & fit savoir à tout le monde l'ordination de ce Saint. Il crut au contraire qu'il estoit contre la gravité & la pieté sacerdotale de faire lire le libelle diffamatoire des autres dans une assemblée si sainte & si nombreuse, en presence des Prestres assis comme les ministres de Dieu, & à la vue de l'autel. Mais quoiqu'il eust donné ce prejudgé si public à son Clergé & à son peuple, en faveur de l'ordination de Corneille, dont en effet il ne doutoit pas; & quoique dans la regle ordinaire, la lettre que ce saint Pape avoit écrite sur son election, dуст suffire pour le faire reconnoître; neanmoins l'opposition du parti contraire, qui par ses calomnies estoit capable de troubler beaucoup de personnes dans un pays éloigné, & d'une aussi grande étendue que l'Afrique, luy fit croire qu'il valoit mieux garder pour luy mesme la connoissance qu'il avoit de la verité, jusqu'à ce qu'il eust des preuves encore plus convaincantes en faveur de S. Corneille, afin d'oster tout scrupule & tout pretexte aux esprits foibles ou seditieux.

'Il réussit comme il le souhaitoit dans le dessein si juste qu'il avoit de faire recevoir unanimement l'election de S. Corneille. Car les Evesques d'Afrique s'estant assemblez en grand nombre, resolurent qu'on demanderoit le témoignage de leurs freres qui avoient assisté à l'ordination de Corneille; Que l'on enverroit à Rome Caldone & Fortunat Evesques d'Afrique, pour réunir cette Eglise, ou au moins pour y apprendre au vray ce qui s'estoit passé, & leur en faire un raport fidele; Que jusques à leur retour les choses demeureroient au mesme état;

[c'est à dire apparemment que l'on ne romproit la communion avec perlonne, mais qu'on ne reconnoistroit pas encore Saint Corneille pour Evesque.] Le Concile donna aussi des lettres à ses deputez, par lesquelles il s'efforçoit de réunir les membres divisez de l'Eglise Romaine. S. Denys d'Alexandrie écrivit de mesme aux Romains pour ce sujet, [quoique nous ne sachions pas si ce fut des ce temps-ci.]

ep. 42. 31. 1.

Euf. l. 6. c. 46. p. 248. b.

Cyp. ep. 41. p. 79.

S. Cyprien dit que Caldone & Fortunat estoient envoyez vers Corneille, & vers les Evesques qui avoient assisté à son ordination. [Neanmoins on peut assurer que la lettre du Concile qu'ils portoient, n'estoit pas adressée à Corneille, mais aux Evesques qui l'avoient ordonné, ou au Clergé de Rome. Car c'estoit une suite nécessaire de la suspension où l'on vouloit tenir les choses.] Et en effet, au lieu que les Prestres & les Diacres d'Adrumet, ne sachant pas encore la resolution du Concile, avoient écrit à Corneille au nom de Polycarpe leur Evesque qui estoit absent; lorsque S. Cyprien fut venu en cette ville ils suivirent la resolution des autres Eglises, & écrivirent aux Prestres & aux Diacres de Rome sans nommer Corneille.

ep. 45. p. 85. 1.

ep. 42. p. 82. 1.

ep. 45. p. 85. 2.

S. Cyprien envoya à Corneille par Caldone & Fortunat les lettres qu'il avoit écrites tant à son Clergé qu'à son peuple, sur le sujet de Felicissime & de ses Prestres schismatiques; & ces lettres contenoient le recit & les raisons de tout ce qui s'estoit passé en cette affaire. [Ceci marque encore que S. Cyprien reconnoissoit l'élection de S. Corneille pour legitime;] & il le témoignoit encore davantage dans les instructions particulieres qu'il donnoit aux particuliers qui alloient à Rome; leur recommandant de reconnoistre & de s'attacher à la racine & au tronc de l'Eglise Catholique, [c'est à dire, selon que la suite le fait voir, de se joindre à la communion de S. Corneille, comme estant la veritable & la Catholique, & non à celle de Novatien.]

al. 12. p. 82. 1.

152. p. 97. 1.

ep. 42. p. 82. 1.

p. 81. 2.

ep. 41. p. 79.

ep. 45. p. 85. 2.

Caldone & Fortunat estant arrivez à Rome, les Evesques qui avoient assisté à l'ordination de S. Corneille, écrivirent à ceux d'Afrique, & rendirent par leurs lettres un témoignage tres glorieux aux mœurs, à la vie, & à la conduite de ce saint Pape: & par ce moyen ils osterent tout pretexte tant à la legereté des uns, qu'à la jalousie & à la malice des autres, de rien dire contre son election. S. Corneille joignit ses lettres à celles de ces Evesques: Et de plus, Caldone & Fortunat dont on avoit attendu le retour pour terminer cette affaire, assurèrent que son election avoit esté nécessaire dans son origine, legitime dans

la conduite que l'on y avoit gardée, & glorieuse par l'innocence de celui que l'on y avoit élu. 'Tout cela fut confirmé par les Evesques Estienne & Pompée, qui arriverent alors en Afrique, & qui attesterent la verité par des témoignages irreprochables: [ep. 41. 42. 45. p. 79. 81. 2 | 85. 2. p. 81. 2. & de la maniere dont S. Cyprien en parle, il y a, comme nous avons dit, toute apparence qu'ils avoient esté des 16 Evesques presens à l'election de Corneille.]

'S. Cyprien voyant la verité de toutes choses pleinement éclaircie par tant de preuves, adressa ses lettres à Corneille, comme l'ordre de la tradition divine, & la regle de l'Eglise le demandoient. Il fit sçavoir à tous les Evesques de sa province ce qu'il avoit appris, & leur manda qu'ils devoient envoyer quelques personnes avec leurs lettres [à S. Corneille:] 'Ainsi tous les Fideles d'Afrique approuverent le sacerdoce de ce saint Pape, & tous les Evesques embrasserent sa communion, c'est à dire l'unité & la charité de l'Eglise Catholique, comme ils le témoignoit par leurs lettres [adressées ou à luy, ou à d'autres pour le luy faire sçavoir.] 'Car nous voyons qu'Antonien se contenta d'écrire à S. Cyprien, qu'il embrassoit la communion de Corneille, selon le conseil qu'il luy en avoit donné, & non celle de Novatien; & qu'il le prioit d'envoyer à Corneille la copie de sa lettre, afin qu'il ne dourast plus qu'il ne communiquast avec luy, c'est à dire avec l'Eglise Catholique. [p. 82. 1. ep. 45. p. 35. 24 ep. 52. p. 95. 1.]

ARTICLE VIII.

*Concile de Rome sur les Tombez: Novatien y est condanné:
Histoire de Trophime.*

NOTE 5. ["CE fut à peu pres en ce mesme temps que] les Evesques d'Afrique écrivirent à Corneille sur les decrets qu'ils avoient faits pour regler la maniere dont il falloit traiter ceux qui estoient tombez durant la persecution. [Car il y a bien de l'apparence qu'ils le firent aussitost qu'ils purent, c'est à dire aussitost qu'ils eurent reconnu Corneille pour Pape:] 'Et de plus, S. Cyprien témoignant assez clairement que les lettres des Africains sur le sujet des Tombez, donnerent lieu à Corneille d'examiner cette affaire; [les faux pretextes dont nous verrons que Novatien rascha de couvrir l'usurpation qu'il fit de la dignité episcopale, sçavoir que Corneille communiquoit avec les Tombez, font voir que cette affaire avoit déjà esté

Thdit h. l. 3. c.
5. p. 229. b.

Cyp. ep. 31. p.
61. 62.

reglée avant son intrusion.] Theodoret parle aussi d'un Concile tenu à Rome sur l'affaire des Tombez ; & il paroist avoir cru que c'estoit avant que Novatien eust pris le titre d'Evesque. 'Nous savons d'ailleurs que le Clergé de Rome avoit remis la decision de l'affaire des Tombez au temps où il y auroit un Pape qui püst la regler avec autorité, en l'examinant avec un grand nombre de personnes, avec les Evesques, les Prestres, les Diacres, les Confesseurs, & les laïques mesme qui n'auroient pas violé leur foy. [Le schisme de Novatien estoit encore une raison pour assembler le Concile. Ainsi tout contribua à nous persuader que S. Corneille en tint un le plustost qu'il luy fut possible.

Euf. l. 6. c. 43. p.
242. a.

Paci. ep. 3. p. 70.
a.

Euf. p. 242. b.

Cyp. ep. 52. p.
96. 2.

4 ep. 54. p. 109.
110.

ep. 68. p. 167. 1.

Euf. p. 242. a. b.

p. 241. 242.

Beaucoup d'anciens ont parlé du Concile de Corneille sur l'affaire des Tombez & sur Novatien, quoiqu'ils n'en aient pas marqué le temps.] Eusebe l'appelle un tres grand Concile. Il se tint à Rome, & ils y trouva 60 Evesques¹, avec un nombre encore plus grand de Prestres & de Diacres. 'S. Pacien dit que S. Corneille avec beaucoup d'Evesques, & beaucoup de Confesseurs qui devinrent bientost Martyrs, suivit le conseil des anciens, & convint qu'il estoit permis de donner la paix aux Tombez. 'Ainsi la conclusion du Concile fut qu'il falloit secourir les pecheurs, & les guerir par les remedes de la penitence. 'Corneille ayant assemblé, dit S. Cyprien, beaucoup d'Evesques sur ce sujet, embrassa le sentiment des Prelats d'Afrique, ²qui alloit à admettre les Tombez à la communion après une longue penitence, & mesme avant la fin de leur penitence, s'ils tomboient en danger de mourir, & à deposer mesme les Evesques simplement Libellatiques, en les recevant neanmoins à la penitence.

'Tout le Concile conclut encore qu'il falloit regarder comme ennemis de l'Eglise tant² Novatien & ceux qui s'estoient separez avec luy, que les autres qui suivroient son sentiment cruel & inhumain. 'Car Novatien avoit déjà commencé à soutenir le dogme qui a formé ensuite la secte des Novatien, que ceux qui avoient abandonné la foy dans la persecution, ne pouvoient plus esperer de salut, quelque penitence & quelque satisfaction qu'ils pussent faire, [ou au moins que Dieu seul estoit le juge de leur penitence, & que l'Eglise ne pouvoit pas leur accorder l'absolution ; de quoy nous pourrons parler sur le titre

Conc. t. 1. p. 719. a.

1. 'quoique le Synodique n'en mette que 18.

2. Eusebe met toujours Novat au lieu de Novatien.

r.

25

V. S. Cy-
prien § 13.

des Novatiens.] Theodoret rapporte sur ce sujet une particularité considerable; qui est que les Evesques du Concile voyant l'opiniatreté avec laquelle Novatien rejettoit la penitence des Tombez, nonobstant les reproches que les Tombez luy faisoient d'avoir esté en partie cause de leur chute, comme nous l'avons rapporté; ces Evesques, dis-je, ne laisserent pas de faire ce qu'ils purent pour le porter à suivre le sentiment des autres, qui vouloient tendre la main à ces miserables, pour tascher de les secourir: mais qu'enfin voyant qu'ils ne pouvoient le faire renoncer à certe loy cruelle & barbare qu'il s'efforçoit d'établir avec une passion furieuse, ils le retrancherent du corps de l'Eglise.

Plusieurs Evesques qui n'avoient pu venir à Rome pour le Concile, rémoignerent par leurs lettres qu'ils suivoient ce qui y avoit esté arresté. C'estoient apparemment des Evesques d'Italie: & quelques uns croient que le Concile d'Italie, dont S. Jerome dit que S. Corneille parloit dans une lettre aussibien que de celui de Rome, n'est autre chose que ce que le mesme Pape dit de ces lettres que les Evesques avoient écrites. [Il paroist que S. Jerome a tiré ce Concile d'Italie de ce que] S. Corneille mandoit à Fabius d'Antioche, quel estoit le sentiment de tous les Evesques d'Italie sur Novatien & les Tombez: & Eusebe qui nous apprend ceci, avoit dit un peu auparavant, a. qu'outre le Concile de Rome les Evesques avoient examiné les choses dans chaque province, & avoient pris partout les mesmes resolutions qu'à Rome.

[Il n'y a pas à douter que S. Corneille n'ait écrit de tous costez pour instruire les Prelats de ce qui avoit esté conclu dans le Concile de Rome.] Nous savons au moins qu'il écrivit depuis touchant Novatien à S. Denys d'Alexandrie; & qu'il manda à Fabius d'Antioche les resolutions du Concile de Rome sur Novatien, & sur les Tombez. Dans une des lettres écrites à ce dernier, il marquoit le nom & l'evesché de tous les Prelats qui avoient assisté au Concile de Rome, ou qui en avoient confirmé les ordonnances par leurs lettres.

[Quoique les decrets de ce Concile fussent trop doux au gré de Novatien, il se rencontroit néanmoins des cas où la charité obligeoit encore de temperer les regles qui y avoient esté établies: Celui de Trophime, qui fournit à Novatien un grand sujet de calomnies, estoit de cette nature.] Ce Trophime estoit un Prestre, ou plustost un Evesque, qui avoit quitté l'Eglise en of-

Thdr. h. l. 3. c. 5. p. 229. b.

Euf. l. 6. c. 43. p. 245. d.

Cyp. an. p. 31. § 13; Hier. v. ill. c. 66.

Euf. p. 242. h;

c. 46. p. 247. d.

c. 43. p. 242. b. c.

p. 245. d.

Cyp. ep. 52. p.

97. l.

a p. 95. a.

Sacerdos.

NOTE 6.

p. 97. 2.

ep. 55. p. 117. 2.

ep. 52. p. 97. 2.

frant de l'encens aux idoles, comme S. Cyprien le marque assez nettement ; & il avoit entraîné avec luy la plus grande partie de son peuple, [ce qu'Eudémon avoit tâché de faire à Smyrne dans la mesme persécution de Dece,] & ce que Reposte Evêque d'Afrique avoit fait effectivement. Mais Trophime estant rentré en luy mesme, confessa sa faute, & en demanda pardon avec toute l'humilité & toutes les œuvres de satisfaction & de penitence que l'on pouvoit desirer. Et ce qui contribua le plus à le faire recevoir, ce fut que tout son peuple revint avec luy, & ne seroit point revenu qu'avec luy. Corneille crut que le retour de tant de personnes estoit une assez ample satisfaction pour Trophime, & une assez grande nécessité pour ne pas suivre rigoureusement l'ordre de l'Eglise, comme ses predecesseurs avoient fait en de semblables rencontres. Ainsi après qu'il eut examiné cette affaire avec beaucoup d'autres Evêques, [& peutestre dans le Concile dont nous venons de parler,] Trophime fut reçu & admis à la communion, mais seulement comme laïque, bien que la calomnie publiast qu'il estoit rentré dans la dignité sacerdotale.

V. S. Pionne

2.

L'on accusa encore S. Corneille d'avoir communiqué avec plusieurs Evêques que l'on soutenoit avoir sacrifié. Mais il n'avoit communiqué avec eux qu'après avoir examiné leur cause, & reconnu leur innocence. On publioit aussi qu'il recevoit indifferemment tous les apostats ; ce qui estoit absolument faux : 'quoiqu'il fust vray qu'il en avoit quelques uns dans sa communion, parcequ'ayant reçu la paix lorsqu'ils estoient dangereusement malades, ils estoient gueris par la misericorde de Dieu : Ce que l'on ne peut blasmer, dit S. Cyprien, à moins qu'on ne nous oblige d'achever & de tuer ceux que nous avons communié en les supposant pres de mourir.

p. 98. 1.



ARTICLE IX.

Novatien se fait ordonner Evêque de Rome.

Cyp. ep. 52. p. 97. 1.

ep. 41. p. 80.

ep. 52. p. 97. 1]

101. 2.

ep. 41. p. 81. 2.

[Les choses estoient en cet état,] & Corneille, qui par la volonté de Dieu remplissoit la chaire de S. Pierre, estoit confirmé par le consentement de tout l'Afrique, ou mesme de toute l'Eglise, en sorte que l'on n'en pouvoit elire un autre que par une entreprise illegitime, nulle, profane, schismatique, & adultere ; lorsque ceux qui s'estoient separez de l'Eglise, demeurant

NOTE 7

omnium

notitiam.

meurant dans une obstination inflexible, bien loin de se rejoindre à leur tronc, & de se jetter dans le sein & entre les bras de leur mere, augmenterent de nouveau le feu de la division, en s'établissant un Evefque & un chef, qui fut Novatien mefme.

ep. 41. p. 79.

'Cet homme superbe aspireroit depuis longtemps, comme nous avons dit, à certe dignité facrée; & c'estoit la veritable cause de son schisme. Mais il couvrit durant quelque temps son ambition sous le nom des Confesseurs, dont il se vantoit d'avoir esté suivi des le commencement; [comme si leur autorité & le desir de ne les pas abandonner, l'eust empesché de se soumettre à S. Corneille. Nous avons vu mefme] qu'il avoit protesté avec des sermens horribles, qu'il ne souhaitoit point l'episcopat. Et cependant on le vit tout d'un coup paroistre avec le nom de cette dignité lorsqu'on y songeoit le moins. [Cela ne peut guere estre arrivé que vers le milieu de juillet, selon ce qu'on voit s'estre passé depuis l'election de S. Corneille.]

Euf. l. 6. c. 43. p.
242. d. Pac. ep.
3. p. 60.
Euf. lib.

p. 243. b.

'Novat fut l'auteur de cette entreprise, comme de toutes les autres: [Et c'est ce qui est tout à fait surprenant.] Car on voit le mefme Novat former en Afrique le schisme de Felicissime, qui faisoit profession de recevoir les Tombez en les exemtant des rigueurs de la penitence; & former à Rome celui de Novatien, [qui se jettant dans l'extremité opposée, refusoit absolument le pardon aux Tombez, quelque penitence qu'ils pussent faire. Mais estant ennemi de la verité & de l'Eglise qui condannoient ses crimes, il ne songeoit qu'à combatre l'une & l'autre de quelque maniere que ce fust, sans se mettre beaucoup en peine s'il se combatoit luy mefme. Il n'avoit rien de fixe que son animosité & sa passion. Un esprit brouillon comme le sien estoit satisfait pourvu qu'il excitast du trouble & du tumulte; & le demon qui cherchoit par luy à ruiner la penitence, se mettoit peu en peine que ce fust par un excés de mollesse ou de dureté,] l'une & l'autre estant également contraire à la verité, & au salut des pecheurs. [Ainsi c'est un exemple memorable, mais terrible, de ce que peuvent dans les méchans ces aveuglemens si justes dont Dieu punit leurs injustes passions.]

Cyp. ep. 49. p.
91. i. Buch. p.
271.

Cyp. ep. 40. p.
76. l.
4 ep. 49. p. 91. i.

Naz. or. 39. p.
635. c.

Cette contradiction des sentimens de Novat paroist moins dans le commencement du schisme de Novatien, où l'on ne voit pas qu'il s'agist encore des Tombez. Mais nous avons vu que selon Theodoret, Novatien s'estoit déclaré ennemi de la penitence avant mefme que d'estre Evefque. S. Pacien dit qu'il pretendit justifier son ordination illegitime sur ce que S. Cor-

Thdr. h. l. 3. c.
5. p. 229. b.

Paci. ep. 3. p. 60.
c.

Cyp.ep.49.p.
21.2.

neille communiquoit avec les Tombez, & qu'avant cette ordination mesme, Novat décrioit ce saint Pape dans l'esprit des Confesseurs, sur ce qu'il accordoit la grace aux Tombez. 'S. Cyprien se plaint aussi de ce que Novat osoit condanner ceux qui avoient sacrifié, luy qui avoit commis de plus grands crimes: [par où il paroist qu'il se declaroit luy mesme pour la dureté impitoyable de Novatien.]

Paci.ep.3.p.60.
b.

Il semble, selon S. Pacien, que Dece, [qui pouvoit avoir ruiné alors le parti de Julius Valens,] témoignoast estre fort animé contre S. Corneille, & le fist chercher pour le faire mourir; ce qui parut à Novatien une conjoncture favorable, [dans l'esperance qu'on le recevroit au moins pour Evesque à Rome quand S. Corneille seroit mort.] 'Novat tira donc des Confesseurs

c|ep.2.p.55.d.

Cyp.ep.44.p.
84.2.

a ep.46.p.87.
2.

b Paci.ep.3.p.
60.d.

Euf.l.6.c.43.p.
243.c.

qu'il avoit engagez dans le schisme, des lettres adreſſées à Novatien, [par lesquelles] 'ils consentoient qu'il fust fait Evesque, & qu'il receust l'episcopat par l'imposition des mains. b Et ce fut sur l'autorité de ces lettres que Novatien prit la qualité d'Evesque, [en la maniere que S. Corneille nous l'apprend.]

'Ce docteur de la verité, dit-il, ce défenseur de la discipline de l'Eglise, ayant entrepris de ravir & de s'attribuer l'episcopat, que Dieu ne luy avoit pas donné, choisit pour complice deux personnes, qui n'avoient plus aucun soin ni aucune esperance de leur salut; & les envoya dans la province la plus petite & la moins considerable de l'Italie, afin d'en amener trois Evesques, qui estoient des personnes simples & rustiques; en les assurant & leur protestant qu'il falloit qu'ils vinsſent à Rome en diligence, y servir de mediateurs avec les autres Evesques, pour appaiser les grandes divisions qui y estoient. 'Ces gents trop simples pour se défendre des artifices & des tromperies des méchans, crurent ce qu'on leur disoit: & quand ils furent arrivez [à Rome ou auprès,] (car Theodoret dit que cela se fit dans un village,) Novatien les fit enfermer [dans une maison] par des gents apostez qui ne valoient pas mieux. [On les y traita fort bien;] & sur les quatre heures du soir lorsqu'ils estoient pleins de vin & de viandes, Novatien les contraignit de luy imposer les mains pour luy donner l'episcopat par une ordination aussi vaine & imaginaire, [qu'elle estoit impie & sacrilege.

NOTES.

d|Thdr.h.l.3.
c.5.p.229.c.

Cyp.ep.52.p.
101.
cunt.p.256.1.

Voilà comment] 'Novatien eut l'ambition de se faire établit Evesque par des deserteurs, comme S. Cyprien les appelle, pour estre le chef non d'une Eglise, mais d'une troupe confuse &

crebras persecutiones irati Principis sustinebat.

*ramassée, en violant tellement toutes les regles prescrites pour une ordination legitime, 'que S. Cyprien mesme & S. Pacien ^{1 Pacien ep. 2. p. 55. a | 56. d.} en ont parlé, comme s'il n'eust point dutout esté sacré, & qu'il n'eust receu l'episcopat de personne.

'Des trois Evesques qui luy avoient imposé les mains, il y en eut un qui peu de temps après revint à l'Eglise pleurant & confessant son peché, '& il raporta comment toute cette action si irregaliere s'estoit passée. Il fut receu par S. Corneille à la communion comme laïque; tout le peuple qui estoit present ayant intercedé pour luy. 'Quelques uns pretendent que cet Evesque

V. la note 6.

estoit Tropheime dont nous avons parlé: ['ce qui n'a aucune apparence.] Pour les deux autres, Corneille ordonna deux Evesques en leur place, & les envoya dans les sieges que ces schismatiques occupoient; [soit que les Papes eussent accoutumé d'ordonner à Rome les Evesques de leur metropole; soit que les schismatiques estant les plus forts dans leurs villes, empêchassent qu'on ne leur donnast des successeurs dans la forme ordinaire, qui vouloit que les Evesques fussent élus par leur Eglise, & ordonnez en presence de leur peuple: de quoy neanmoins non seulement les Papes, mais encore des Evesques inferieurs se dispensoient quelquefois, comme on le voit par la maniere dont S. Gregoire de Nazianze fut fait Evesque de Saffimes. Cette opinion peut estre favorisée parceque S. Corneille ne dit pas de mesme qu'il ait ordonné un successeur pour celui qui avoit cédé volontairement l'episcopat, quoiqu'assurément on en ait mis un autre en sa place.]

NOTE 10.

'M^r Valois croit que l'un de ces deux Evesques deposez, & qui paroissent estre demeurez dans le schisme, estoit cet Evariste que S. Corneille appelle auteur du schisme, au lieu duquel on avoit mis un autre Evesque nommé Zete. [Ce ne fut pas le seul crime que commit cet Evariste.] Car comme remarque Saint Cyprien, il avoit fait beaucoup de mal dans son Eglise; & il en fit encore davanrage à Rome. 'Estant depouillé de sa chaire, & chassé de l'Eglise, il couroit de province en province pour faire des compagnons de sa chute & de son naufrage: & nous verrons dans la suite, qu'il fut envoyé dans l'Afrique comme une furie pour y allumer le flambeau du schisme & de la division.

V. C'est la pensè d'un Docteur habile.



ARTICLE X.

S. Corneille & Novatien écrivent à toute l'Eglise : Novatien est rejeté partout, particulièrement en Afrique.

Socr. l. 4. c. 28.
p. 245. b.

Euf. l. 6. c. 45. p.
247. a. Hier. v.
ill. c. 69. p. 250.
d.

* Socr. p. 245. b.

e.

Cyp. ep. 62. p.
95. 2 | 97. 2.

ep. 41. 67. p. 75.
163. 1.

Euf. l. 6. c. 45. p.
247. 2.

b.

Cyp. ep. 46. p.
57. 1.

Socr. l. 4. c. 28.
p. 245. d.

NOVATIEN ayant esté fait Evêque par ceux de son parti, [de la maniere que nous venons de voir,] il écrivit à toutes les Eglises, [pour leur faire savoir son ordination,] prétendant ne l'avoir acceptée que malgré luy, contraint par les instances que quelques freres luy en avoient faites. Il mandoit en mesme temps aux Eglises, selon Socrate, de ne point admettre aux Mysteres ceux qui avoient sacrifié, mais de les exhorter à la penitence, les remettant à Dieu, qui pouvoit leur pardonner. Socrate dit qu'il vouloit généralement qu'on n'admit point à la communion tous ceux qui estoient tombez dans le peché mortel depuis leur baptesme. Il semble qu'il s'y plaignoit nommément de ce que S. Corneille avoit accordé la reconciliation à Trophime. Nous savons particulièrement qu'il écrivit & disputa en Afrique, pour obtenir la communion de cette Eglise; & qu'il écrivit aussi à S. Denys d'Alexandrie. [Nous verrons dans la suite quels effets cela produisit : & nous nous contenterons de dire ici] que S. Denys répondit à Novatien par une lettre courte, mais pleine d'esprit & de pieté. Il l'exhorte à quitter volontairement [l'episcopat,] s'il vouloit qu'on crust qu'il y fust entré malgré luy, & à travailler à ramener à l'Eglise tous les compagnons de son schisme, pour repater glorieusement sa faute.

On envoya aussi partout des lettres pleines de calomnies & de medifances [contre S. Corneille.] Elles portoient le nom des Confesseurs, qui neanmoins les defavouèrent, declarant qu'ils avoient esté surpris, & n'avoient point sceu le contenu de ces lettres.

Aussitost après, dit Socrate, on vit paroistre des lettres de Corneille, qui promettoient le pardon à ceux qui avoient peché depuis le baptesme. [Il y a bien de l'apparence que ces lettres de Corneille furent écrites ensuite du grand Concile qui avoit esté tenu à Rome contre Novatien. Ainsi il est assez probable qu'elles avoient plustost precedé celles de ce schismatique : si l'on ne veut dire que Novatien s'estoit hasté davantage; les enfans de ce siecle estant souvent plus actifs & plus

prudens dans leurs interests que les enfans de la lumiere.]

'Ces lettres si contraires, & qui de part & d'autre sembloient e.d. appuyées sur l'autorité des Ecritures, furent^{g.c.} "receues différemment, dit Socrate, selon les différentes dispositions des esprits: '& S. Corneille témoigne que les lettres des Confesseurs dont nous avons parlé, avoient mis le trouble presque partout. [Ce trouble s'appaisa néanmoins bientôt dans la plupart des Eglises: Et si l'Orient en fut agité un peu plus longtemps que les autres parties du monde, cette tempeste n'y dura néanmoins que deux ou trois ans: Car pour ceux qui persisterent après cela dans leur rebellion, ils n'estoient plus considerez de tous les Fideles que comme des ennemis d'autant moins capables de nuire, qu'ils estoient plus declarez.]

'Antonien Evêque d'Afrique, & Fabius d'Antioche, furent ebranlez par les sollicitations de Novatien;^a & Marcien Evêque d'Arles succomba tout à fait à cette tentation.^b Car quoique son affaire ait particulièrement éclaté sous le pontificat de S. Estienne, néanmoins son schisme estoit commencé quelques années auparavant.

[Mais le petit nombre de ceux qui se joignirent à Novatien n'empescha pas que, comme remarque Eusebe,] 'les pasteurs de l'Eglise ayant examiné cette affaire chacun dans leur province, ne suivissent universellement ce qui avoit esté resolu dans le Concile de Rome. [Cela ne se fit pas néanmoins tout d'un coup.]

'Car l'Eglise ne fut en paix sur ce sujet dans l'Orient qu'après la persecution [de Gallus & de Volusien,] sous le pontificat d'Estienne: '& S. Cyprien écrivant au mesme Estienne, [vers l'an 254,] dit que Novatien avoit esté depuis peu rejetté & excommunié par tous les Evêques du monde.

[Nous marquerons plus particulièrement dans la suite ce qui se passa dans l'Orient. Il faut voir presentement ce qui se fit dans l'Afrique; après avoir remarqué que tant de Conciles qui condannerent unanimement Novatien, font voir avec combien peu de raison] 'les Eusebiens, au raport du Pape Jule, alleguoient l'exemple de cet heresiarque, pour montrer que S. Athanase, condamné par le seul Concile de Tyr, devoit estre rejetté de tout le monde.

'Les deputez que Novatien envoya en Afrique pour obtenir la communion de cette Eglise, estoient Maxime Prestre, Augende Diacre, Maquée, & Longin. 'Ce Maxime fut quelque temps après fait Evêque de Carthage par les Novatiens;

Cyp.ep.46.p: 87.1.

ep.52.p.95.21
Euf.l.6.c.44.p: 246.a.
a Cyp.ep.67.
p.162.2.
b p.163.1.

Euf.l.6.c.43.p: 242.a.b.

l.7.c.4.5.p.251.
c.d.

Cyp.ep.67.p: 163.1.

Ath.ap.2.p: 744.a.

Cyp.ep.41.p: 79.
ep.55.p.117.a.

n. P. p. 50. 1. Eufr. & ainsi ce n'est pas le mesme que Maxime Confesseur, que nous verrons bientost rentrer dans l'Eglise. [Il faut aussi distinguer Cyp. ep. 48. p. 89. "Augende Diacre, du Confesseur de mesme nom,] qui apporta peu après des lettres de S. Corneille à S. Cyprien.

NOTE 12.

ep. 57. p. 167. 1. Lorsque cette deputation arriva à Carthage, il s'y tenoit un concile de beaucoup d'Evesques: & des que les Prelats eurent appris tant par les lettres dont ces legats estoient chargez, que par l'assurance qu'ils en donnerent de bouche, que Novatien avoit esté fait Evesque; ils resolurent aussitost, que ces legats devoient estre separez de la communion, & que l'on ne pouvoit avoir aucune communion avec Novatien, puisqu'il avoit abandonné l'Eglise, & avoit élevé un autel profane & une chaire adultere & sacrilege: Que s'il vouloit rentrer en luy mesme, il devoit faire penitence, & retourner à l'Eglise avec soumission & humilité.

*P. 41. P. 79. Les legats de Novatien s'estoient chargez de diverses calomnies contre S. Corneille. Mais comme son election n'avoit esté reconnue qu'après un grand éclaircissement & un serieux examen, on estoit assez instruit de sa vie pour refuter sur le champ ce qu'on luy vouloit objecter. Les legats ne laisserent pas ensuite de se presenter dans l'assemblée publique, & ils demanderent avec autant d'insolence que d'empressement, qu'il leur fust permis de lire publiquement ces accusations devant les Evesques, & devant le peuple: ce qui leur fut refusé absolument. On decouvrit mesme par leurs discours qu'ils avoient des sentimens heretiques, [peutestre en ce qu'ils ostioient à l'Eglise le pouvoir de remettre les pechez.] S. Cyprien manda tout ceci à S. Corneille par la lettre 41, & afin qu'il fust mieux instruit de toutes choses, il luy envoya un Prestre nommé Primitif.

in statione.

&c.

p. 79. 2. Les legats de Novatien ayant esté rejettez par le Concile d'Afrique, ne quitterent pas pour cela leur entreprise. Ils s'en alloient de ville en ville, & de maison en maison, pour chercher partout des compagnons de leur schisme & de leur erreur.

p. 79 80. Les Evesques firent ce qu'ils purent pour s'opposer à leurs sollicitations, & leur declarerent qu'il ne leur restoit aucune esperance de leur salut, s'ils n'abandonnoient le schisme pour retourner à l'Eglise.

*P. 47. p. 89. Mais ils ne purent empescher que le pretexte specieux de suivre la communion des Confesseurs, ne fist tomber plusieurs personnes à Carthage.

ep. 48 p. 89. Ils en furent chassez depuis, [au moins pour un temps.]



ARTICLE XI.

Le Concile d'Afrique écrit au Pape sur Felicissime : S. Cyprien exhorte les Confesseurs de Rome à se réunir à S. Corneille.

VERS ce mesme temps , les Evesques d'Afrique [pour Cyp.ep.42.55.
témoigner de plus en plus leur union & leur correspon- P.52.1117.1.
dance avec Saint Corneille,] luy écrivirent une lettre , qui est
perdue, sur le sujet de Felicissime , & de ses cinq Prestres schis-
matiques & excommuniés ; & cette lettre estoit signée de leur
main. [On ne peut douter aussi que par la mesme lettre , ou par
quelque autre écrite vers le mesme temps, ils n'aient témoigné
approuver ce que le Pape avoit fait sur le sujet des Tombez,
& contre Novatien.] Et Eusebe nous assure qu'il avoit vu des Euf.1.6.c.43.p:
lettres de S. Cyprien & des autres Evesques d'Afrique, par les- 242.b.
quelles ils estoient d'avis qu'il falloit secourir les Tombez , &
chasser de l'Eglise l'auteur de l'heresie avec tous ceux de sa
secte. [Cette lettre sur Felicissime ne peut pas avoir esté écrite
avant la deputation de Maxime & des autres legats de Nova-
tien , puisqu'on ne commença qu'alors à decouvrir l'heresie de
ce schismatique :] S. Corneille manda à Fabius d'Antioche, b.
quel estoit le sentiment des Evesques d'Afrique sur Novatien,
& sur les Tombez. [Il y a mesme bien de l'apparence qu'il luy
envoya leur lettre , & que c'est par ce moyen qu'Eusebe en a eu
la connoissance.

Outre cette lettre que S. Cyprien écrivit avec ses confreres,]
il en écrivit encore une autre en particulier à S. Corneille , qui Cyp.ep.42.p1
est la 42^e des siennes.^a Il y prie le Pape de faire lire au peuple les St.1.
lettres qu'il luy avoit envoyées auparavant par Caldone & For- a p.82.
tunat touchant le schisme de Felicissime, & dont il luy envoyoit
encore les copies par Messius ou Mettius Soudiacre , & Nice-
phore Acolythe. [Le principal sujet de cette lettre est pour justi-
fier le retardement que l'on avoit apporté à reconnoistre Cor-
neille. Je ne sçay si ce Pape en avoit fait quelque plainte.] Il est ep.41.45.p.796
certain au moins que dans la lettre qu'il écrivit à S. Cyprien par 85.1.
le Prestre Primitif, qui luy avoit apporté la 41^e, il témoignoit
estre surpris de la conduite de l'Eglise d'Adrumet, dont S. Cy-
prien avoit esté auteur, [comme nous l'avons raporté :] ce qui
obligea ce Saint de luy écrire la lettre 45, pour justifier ce qu'il
avoit fait tant en cette occasion , que dans le reste du schisme.

[Cependant comme le principal appui de Novatien estoient les Confesseurs de Rome, S. Cyprien, dont la charité n'estoit pas renfermée dans les bornes si étendues de l'Afrique, de la Numidie, & des deux Mauritanies,] écrivit à ces Confesseurs une lettre courte, mais pressante, où il deploroit la faute qu'ils avoient faite en consentant à l'ordination illegitime de Novatien, & les exhortoit de retourner promptement à l'Eglise Catholique. Il envoya cette lettre [avec la 42.] par le Soudiacre Messius, à qui il ordonna de la montrer à S. Corneille, & de ne la rendre aux Confesseurs qu'en cas que ce Saint le jugeast à propos. S. Cyprien envoya encore à ces Confesseurs quelques écrits touchant les Tombez, qui estoient peuteestre les Canons penitenciaux du Concile d'Afrique, avec son traité *de lapsis*, & encore le traité De l'unité de l'Eglise.

'S. Denys d'Alexandrie écrivit aussi à ces Confesseurs engagez dans le schisme de Novatien : [& les vœux de ces grands Saints furent enfin exaucez de Dieu, au moins en la plus grande partie.] Mais il falloit auparavant que sa providence eust retiré de Rome ce mesme Novat, qui les avoit engagez dans le schisme. [Voici l'occasion qu'il en fit naistre.]

ep. 44. p. 84.

ep. 43. p. 84.

ep. 51. p. 94.

Euf. l. 6. c. 46. p. 248. b.

Cyp. ep. 49. p. 91. 1.

V. S. Cyprien § 26.

ARTICLE XII.

Novatien envoie en Afrique Evariste, Novat, & Nicoftrate, qui y font divers Evêques.

Cyp. ep. 48. p. 89. 90.

MAXIME & les autres deputez de Novatien ayant esté rejettez, comme nous avons vu, par les Evêques d'Afrique,] & mesme chassé de Carthage, & peuteestre de toute la province; ce miserable qui se voyoit terrassé par la puissance divine, tascha de se relever, en renvoyant en Afrique de nouveaux deputez bien plus considerables que les premiers: C'estoient Nicoftrate, Novat, Evariste, Prime, & Denys. [Nous n'avons rien à dire sur les deux derniers, ni rien à ajouter à ce que nous avons dit de Novat. Pour Evariste, il estoit le plus eminent de la troupe par sa qualiré d'Evêque. Nous nous contenterons de ce que nous en avons dit ci-dessus, lorsque nous avons remarqué qu'on le croyoit avoir esté l'un des ordinateurs de Novatien.]

Buch. p. 271.

Cyp. ep. 49. p. 90. 2.

n. P. p. 92. 1.

'Nicoftrate estoit Diacre de l'Eglise Romaine, & avoit eu entre ses mains l'argent de l'Eglise. Cette administration, jointe

te

te au rang honorable qu'on luy donne toujours, fait juger avec quelque raison qu'il estoit Archidiaque. Il fut mis en prison pour la foy après la mort de S. Fabien, avec les saints Prestres Moyse & Maxime. Et lorsque S. Cyprien parle d'une excellente lettre écrite par les Confesseurs de Rome à ceux de Carthage, il l'attribue nommément à Moyse, à Maxime, & à Nicostrate. Ecrivaint depuis aux Confesseurs qui suivoient Novatien, il adresse sa lettre à Maxime, à Nicostrate, & aux autres Confesseurs. Lorsque ces mesmes Confesseurs de Rome écrivent à S. Cyprien la belle lettre 26, le titre porte, *Les Prestres Moyse & Maxime, les Diacres Nicostrate & Rufin, & les autres Confesseurs qui sont avec eux; au Pape Cyprien.*

[Mais il estoit bien indigne d'estre en la compagnie de ces Saints, & de participer à leur gloire.] Car il avoit enlevé à l'Eglise beaucoup de deposts, c'est à dire, comme S. Cyprien l'explique, qu'il avoit volé par un larcin sacrilege l'argent de l'Eglise, & dénié les deposts des veuves & des orfelins. S. Corneille ajoute qu'il avoit aussi volé le bien d'une dame dont il estoit intendant: [Il ne faut donc pas s'étonner s'il ne retourna point à l'Eglise avec les autres Confesseurs;] & s'il ajouta encore à ses autres crimes, celui de recevoir l'episcopat de la main des schismatiques, comme nous l'apprenons d'un écrit fait environ cent ans après. S. Cyprien parlant de sa legation en Afrique, dit que son dessein n'estoit pas tant de venir en cette province, que de quitter Rome; d'où la honte le contraignoit de s'enfuir à cause de la connoissance que l'on y avoit de ses crimes.

Cette legation estant partie, S. Corneille en avertit S. Cyprien par Augende Confesseur: & un peu après il luy manda les qualitez des deputez, par Nicephore Acolythe, qui arriva seulement un jour après eux. [Cette lettre apportée par Nicephore, & qui est la 48^e de celles de S. Cyprien, n'est proprement qu'un billet fort court.] Pamelius croit mesme que ce n'est qu'un fragment & non une lettre entiere. S. Cyprien apprit par le mesme Nicephore le retour des Confesseurs de Rome. [Mais avant que d'en parler, il faut voir la suite de la legation de Novatien.

Comme il ne paroist pas que ces deputez se soient adressez à S. Cyprien, ni aux autres Evesques Catholiques, ce qui leur eust esté fort inutile, surtout à Novat, on ne voit pas aussi que ces

x. patronam; ce qui semble marquer qu'il en avoit esté esclave.

1.

Evesques aient eu la peine de leur répondre.] Nous trouvons seulement que S. Cyprien, suivant la priere de Corneille, fit connoître aux autres Evesques & aux Fideles, de quelle qualité estoient ces legats, pour empescher les mauvais effets que leurs mensonges pourroient faire. [Nous ne voyons pas en particulier ce qui se passa dans la suite :] Mais S. Cyprien nous apprend en general, que Novatien meprisant cette unité de l'Eglise Catholique, dont les membres repandus par toute la terre forment un seul & mesme corps, & cet episcopat unique formé de tous les Evesques unis ensemble, avoit pretendu d'une Eglise divine en faire une Eglise humaine, en y mettant la division & le schisme; qu'il avoit envoyé en beaucoup de villes ses nouveaux apostres pour y faire aussi des établissemens nouveaux qui fussent à luy, [non à J. C.] & que sans respecter les Evesques déjà ordonnez par toutes les villes, venerables par l'antiquité de leur promotion, & par leur age, irreprochables dans leur foy [& dans leur vie,] eprouvez mesme par les tribulations, proscrits durant la persecution, il avoit eu la hardiesse d'établir en leur place des Evesques faux [& adulteres.] Est-ce qu'il pretend, ajoute le Saint, avec tous ses efforts & son opiniatreté, pouvoir parcourir toute la terre, & y rompre les nœuds qui lient ensemble les membres du corps de l'Eglise, en y jettant des semences de division & de discorde? Est-ce qu'il ne sçait pas que les schismatiques commencent toujours avec chaleur & avec eclat, mais que leur feu s'éteint en peu de temps; que ces entreprises illegitimes au lieu de se fortifier tombent bien-tost par terre avec leurs auteurs?

.ep. 52. p. 101. 1.

ep. 55. p. 117. 1.

[Ces faux Evesques estoient cependant capables de brouiller toute l'Eglise, par la difficulté qu'il y avoit dans les pays éloignez, de les discerner des veritables. Mais les Evesques d'Afrique trouverent un remede à ce mal;] & Saint Cyprien par leur avis envoya au Pape dans une lettre le nom de tous les Evesques Catholiques de cette province, afin qu'il sceust à qui il devoit écrire, & de qui il devoit recevoir les lettres; l'assurant que tous ceux qui n'estoient point sur cette liste, estoient coupables ou d'avoir receu des billets, ou d'avoir sacrifié, ou d'estre dans l'heresie. [Il paroist que cet ordre s'observa depuis dans les autres provinces, & que les Papes prenoient la peine de mander aux autres Evesques les noms de ceux qui avoient esté nouvellement associez à leur dignité sacrée.] Car S. Cyprien prie le Pape Estienne de luy faire savoir qui on auroit mis à la

ep. 67. p. 164.

» place de Marcien Evêque d'Arles, afin, dit-il, que nous fa-
» chions à qui nous devons écrire & à qui nous devons adresser
» nos freres.

[Pour ce qui est des Evêques que les Novatiens établirent dans l'Afrique,] Nicostrate en fut un ; & Novat l'ordonna Buch.p.271. comme il avoit fait Novatien, [par les mains de quelques Evêques heretiques ou apostats. Il meritoit bien de monter luy mesme à l'episcopat par cette voie sacrilege : mais cela n'est pas marqué.] Le Prestre Maxime, dont nous avons déjà tant parlé, Cyp.ep.55.p. 117.J. fut établi Evêque de Carthage par la mesme faction. [Mais il paroist que ce ne fut que l'année suivante.]



A R T I C L E X I I I .

Les Confesseurs schismatiques se réunissent : Novatien s'attache ses sectateurs par un sacrilege.

NOVAT estant sorti de Rome, les tempestes & les orages Cyp.ep.49.p. 91.1. en fortirent avec luy ; la paix & la tranquillité commençà à s'y rétablir ; & les Confesseurs que ses intrigues avoient séparés de l'Eglise, y retournerent aussitost. Ils reconnurent la ep.46.p.86. malice de Novatien, ses parjures, ses mensonges, sa duplicité, Euf.l.6.c.43.p. 243.a. son humeur barbare qui le rendoit incommunicable, & le peu d'assurance qu'il y avoit dans une amitié aussi infidele & aussi dangereuse que la sienne. On vint donner avis à Corneille que Cyp.ep.46.p. 86. l'enflure de leur cœur estoit déjà toute abaissée. Mais comme il en doutoit encore, Urbain & Sidoine Confesseurs vinrent trouver les Prestres Catholiques, & les assurer que Maxime Prestre & Confesseur souhaitoit aussibien qu'eux de revenir à l'Eglise. On ne se contenta pas de cela, à cause que les desordres qu'ils avoient faits dans l'Eglise, empêchoient qu'on ne les crust aisément. Ainsi S. Corneille voulut apprendre d'eux-mesmes, & par leur propre confession, ce qu'ils luy avoient fait dire [par ses Prestres.]

'Suivant cet ordre, les Confesseurs Maxime, Urbain, Sidoine, p.87.1. & Macaire, vinrent trouver les Prestres, qui leur demanderent p.86.87. raison de ce qu'ils avoient fait, & particulièrement de ces lettres seditieuses que l'on avoit envoyées de tous costez en leur nom. Ils protesterent qu'ils n'avoient point sceu ce qui estoit dans p.87.1. ces lettres, mais qu'on les avoit surpris : ils avouerent néanmoins qu'ils avoient fait des actions schismatiques, & avoient

esté cause de l'heresie de Novatien , en permettant qu'on le fist Evesque. On leur reprocha ces choses & beaucoup d'autres; & eux supplierent qu'on n'en parlast plus, & qu'on en abolist la memoire.

'Tout ceci ayant esté raporté à Corneille , il fit assembler le Clergé, afin de resoudre d'un commun consentement ce que l'on devoit observer à leur égard. Il se trouva aussi cinq Evesques à cette assemblée. Les Confesseurs y vinrent ensuite avec beaucoup de Fideles qui s'estoient joints avec eux; & ils demanderent avec instance l'abolition de tout le passé. [Il est difficile de juger si ce peuple qui les accompagnoit, estoient des Catholiques qui intercedoient pour eux, ou des Novatiens qui demandoient à rentrer avec eux. La suite semble favoriser ce dernier sens. Neanmoins S. Cyprien dans la réponse qu'il fait à Corneille, ne parle jamais que des quatre Confesseurs.]

'Il falloit pour achever heureusement cette affaire, la faire connoître au peuple, afin qu'il eust la joie de voir dans l'Eglise ceux dont il regretoit depuis si longtemps la separation. [Cela ne fut pas difficile.] Car des que les freres eurent appris la demande des Confesseurs, ils accoururent aussitost en foule; & témoignant leur joie par leurs actions de graces & par leurs larmes, ils embrassoient les Confesseurs tout de mesme que s'ils n'eussent fait que sortir de la prison.

'S. Corneille raporte mot à mot l'acte par lequel les Confesseurs le reconnoissoient pour unique Evesque de l'Eglise Catholique [dans Rome;] & renonçoient à la communion de Novatien, qu'ils appellent un schismatique & un heretique. 'Ils témoignèrent beaucoup de regret d'avoir esté quelque temps hors de l'Eglise pour suivre ce fourbe, dont ils declarèrent les malices & les artifices secrets, en presence des Evesques, des Prestres, & de beaucoup de laïques. 'Corneille leur accorda donc enfin leur demande. Il remit toutes choses au jugement & à la puissance de Dieu; & cependant rendit à Maxime le rang qu'il devoit avoir comme Prestre, & receut les autres dans l'Eglise avec une satisfaction incroyable de tout le peuple.

'Ce retour des Confesseurs luy causa autant de joie que leur egatement luy avoit donné d'inquietude: '& comme la joie ne souffre point de retardement, aussitost qu'il fut sorti de l'Eglise, il écrivit à S. Cyprien la lettre 46, afin qu'il rendist graces à Dieu avec luy; & il envoya cette lettre en diligence

Eucl. 6. c. 43.
p. 243. a. b.

Cyp. ep. 46. p.
87. 2.

p. 36.
ep. 33. p. 66.
ep. 46. p. 87. 2.

par Nicephore Acolythe, qui se hastoit, dit-il, de s'embarquer. [Ily a bien de l'apparence que ce Nicephore estoit déjà tout prest à partir pour porter la lettre 48.] Car S. Cyprien receut ^{ep.49.p.90.} de luy ces deux lettres en mesme temps. 'S. Corneille le prie ^{ep.46.p.87.2.} d'envoyer sa lettre aux autres Eglises. 'S. Cyprien l'assure dans ^{ep.47.p.89.} sa réponse que le retour des Confesseurs avoit causé une extreme joie dans l'Afrique, & à luy, & à tous ceux qui en avoient appris la nouvelle, non seulement à cause des Confesseurs qui recouvroient par leur penitence la gloire de leur confession qu'ils avoient perdue dans le schisme, mais encore parceque leur autorité estoit d'une grande consequence pour la ruine de tout le parti schismatique.

'Les Confesseurs écrivirent eux mesmes sur leur retour, à S. ^{p.93.} Cyprien la lettre 50, & ce Saint leur fit réponse par la 51^e. [Il y a apparence qu'ils en userent de mesme avec les principaux Evêques de l'Eglise.] Au moins nous apprenons d'Eusebe que ^{Euf.l.6.c.46.p.248.b.} S. Denys d'Alexandrie leur écrivit deux fois depuis leur retour.

'S. Corneille avoit esperé que leur exemple feroit revenir ^{Cyp.ep.46.p.87.a.} à l'Eglise ceux que leur autorité en avoit separez : [& il ne fut pas trompé dans son esperance. Car dans une lettre qu'il écrivit bientost après,] il témoigne que l'on voyoit tous les jours ^{Euf.l.6.c.43.p.245.c.} diverses personnes qui quittoient le parti de Novatien pour embrasser l'unité, & retourner à l'Eglise, en sorte qu'il estoit presque abandonné de tout le monde.

[Ce fut apparemment pour arrester un peu ceux qui restoient dans son parti, qu'il trouva cette invention criminelle & sacrilege, que S. Corneille décrit en ces termes.] 'Après avoir fait ^{b.c.} l'oblation, lorsqu'il distribue à chacun sa portion, & qu'il la leur a donnée [sur la main,] il prend les deux mains de ces misérables; & au lieu de la benediction [& de l'action de grâces qu'ils devroient faire,] il les oblige de jurer par le Corps & le Sang de J.C.N.S, (ce sont les propres termes dont il se sert,) qu'ils ne l'abandonneront jamais, & ne retourneront point à Corneille: & il ne les lasche point qu'ils n'aient fait ce serment. Ainsi ces ^{deuillay.} pauvres abusez ne peuvent prendre l'Eucaristie, qu'après c. s'estre chargez d'imprecations. Au lieu de prononcer l'*Amen* [ordinaire] en recevant ce pain sacré, il faut qu'ils disent, Je ne retournerai point à Corneille.

[Nous avons mis toutes ces choses en l'année 251, quoiqu'il y en puisse avoir quelques unes qui appartiennent à la suivante: mais nous n'en avons pas de preuve. Dece mourut à la fin de

celle-ci.* Il y a quelques difficultez sur le genre de sa mort. Mais soit qu'il ait esté tué par le sort ordinaire des armes, soit que la perfidie de Gallus son successeur, ou de quelque autre, y ait contribué, il est toujours vray que ce tyran ne fut vaincu par la guerre, & par les armes [des Gots,] qu'après avoir esté vaincu par le sacerdoce de S. Corneille. [C'est ce que dit S. Cyprien dans l'eloge magnifique qu'il fait de la generosité de ce Pape, & que nous avons raporté en un autre endroit.]

Cyp. ep. 52. p.
97. 2.

251.
V. Decci.

ARTICLE XIV.

Fabius d'Antioche favorise Novatien : S. Corneille & S. Denys luy en écrivent : Il meurt, & Demetrien luy succede : Concile convoqué à Antioche : Diverses lettres de S. Lenys.

L'AN DE JESUS CHRIST 252.

[**N**OUS avons encore à traiter un point de l'histoire de Novatien, qui a raport à S. Corneille. C'est ce qui regarde Fabius d'Antioche, à qui nous avons dit que ce Pape ecrit quelques lettres sur le schisme : & il y a bien de l'apparence,] que celle dont Eusebe nous a conservé divers fragmens, & qui fut écrite après le retour des Confesseurs, [ne fut envoyée que cette année.] Cet Evesque d'Antioche [nommé assez diversement par les historiens,] avoit succédé [l'an 250,] à S. Babylas. Il pencheit un peu pour le schisme de Novatien : & il paroist qu'il y avoit encore d'autres personnes à Antioche qui favorisoient ce parti, & qui travailloient à l'établir.

Eus. l. 6. c. 42. p.
243. 2.

c. 39. p. 234. c.

c. 44. p. 246. a.

c. 46. p. 248. a.

c. 43. p. 242. b.

Ruf. c. 33. p. 114.

^{2.}
a Hier. v. ill. c.
66. p. 290. c.

Eus. p. 242. c.

Hier. p. 290. c.

[Ce fut sans doute pour cela que] S. Corneille écrivit diverses lettres à Fabius sur ce qui s'estoit fait dans le Concile de Rome touchant Novatien & la penitence des Tombez, & sur ce qui avoit esté arresté par tous les Evesques de l'Italie, de l'Afrique, & des autres provinces de ces quartiers là, 'c'est à dire de tout l'Occident. ²S. Jerome dit que c'estoient deux lettres, l'une touchant Novatien & ceux qui estoient tombez [dans l'idolatrie,] & l'autre touchant les synodes de Rome, d'Italie, & d'Afrique. Outre ces lettres, S. Corneille en écrivit encore deux autres ¹ à Fabius, l'une sur les decrets du Concile [de Rome ;] & la dernière sur le sujet de Novatien, 'c'est à dire sur

Ruf. l. 6. c. 33. p.
114.
a Hier. v. ill. c. 64
p. 290.

1. Il est nommé Fabius par la chronique d'Alexandrie p. 334, de mesme que par Eusebe, Flavius par la mesme chronique p. 360, & par celle de Nicephore. 'Fabien par Rufin, Flavien par George le Syncelle p. 353, par Eutyque p. 387, & de mesme par S. Jerome.

les causes & sur l'anatheme de l'heresie Novatienne. S. Jerome la conte pour la quatrieme, & dit qu'elle estoit fort longue. 'Mr Valois croit que toutes ces lettres estoient écrites en grec, & il en donne des raisons qui paroissent considerables. [Car si le grec n'en paroist pas tout à fait naturel, on le peut pardonner à S. Corneille, qui apparemment estoit moins accoutumé à la langue greque qu'à la latine.] 'Eusebe raporte plusieurs choses importantes de la quatrieme lettre, [que nous avons presque toutes inferées dans ce recueil.] 'S. Denys d'Alexandrie écrivit aussi beaucoup de choses à Fabius sur la penitence, 'pour montrer qu'il ne faut point refuser la reconciliation à ceux qui ont abandonné la foy: [Mais il faut reserver pour son histoire ce que nous en trouvons dans Eusebe.

Euf.n.p.133.1.
a.b.

l.6.c.43 p.242-
245.

c.44.p.246.a.
c.

Cependant il faut dire que ni son autorité, ni celle de S. Corneille, ni les raisons de l'un & de l'autre, ne furent pas suffisantes pour arrester] 'ceux qui favorisoient Novatien dans Antioche. Car on resolut d'y assembler un grand Concile, & S. Denys y fut invité par Helene de Tarse, & ceux qui estoient avec luy, par S. Firmilien de Cappadoce, & par Theoctiste [de Cesarée en] Palestine: [ce qui donne quelque lieu de croire que c'estoient les Evesques voisins qui craignant la suite du feu qui commençoit à s'allumer dans Antioche, s'animoient d'eux mesmes par leur charité à y venir apporter le remede, comme ils firent encore peu après contre Paul de Samosates.] 'Mais sur ces entrefaites, Fabius mourut, [après avoir gouverné environ deux ans,] 'quoique la chronique d'Alexandrie luy en donne trois, [que celle de Nicephore] & le Syncelle aillent jusqu'à neuf, & qu'Eutyque y en ajoute encore deux. ^bDemetrien fut mis en sa place: [& la chronique d'Eusebe le fait commencer en cette année.

c.46.p.247.
248.

p.248.a.

Chr.Al.p.630.

Sync.p.375.d

Euty.p.87.

a Euf.p.248.a.

Il est difficile de dire si la mort de Fabius rompit le dessein du Concile d'Antioche.] 'Baronius croit que le Concile se tint, ^b& en effet il y avoit, comme nous avons dit, d'autres personnes que Fabius, qui soutenoient Novatien à Antioche. [Nous n'avons pas mesme lieu d'assurer si le dessein du Concile avoit esté pris avant sa mort, quoique cela soit bien probable:] 'Le Synodique dit que Demetrien tint un Concile à Antioche, où Novat (c'est Novatien) fut condanné comme fauteur des pechez, [le desespoir où il jettoit les pecheurs estant fort propre à les porter dans toutes sortes de dereglemens.

Bar.255.535.
b Euf.p.248.a.

Conc.t.r.p.719.
c.

'Ce qui fait voir que la mort de Fabius peut n'avoir pas em-

Euf. l. 7. c. 4. §.
p. 251. 252.

peché de tenir le Concile d'Antioche, c'est que] nous savons que l'heresie Novatienne ne fut rejetée universellement, & la paix rétablie dans l'Orient, que sous le pontificat de S. Estienne [en 254, ou peu après.] Ce fut seulement alors que les Fideles de ces provinces, qui estoient auparavant divisez les uns des autres, se réunirent heureusement & embrassèrent avec beaucoup de joie la paix que Dieu leur rendoit lorsqu'ils l'esperoient le moins. Les principales Eglises qui eurent part à cette paix, furent Antioche, Cesarée en Palestine, Jerusalem, Tyr, Laodicée [de Syrie,] Cesarée en Cappadoce. Mais on le dit generalement de toutes celles de la Cappadoce, de la Cilicie, de la Syrie, de l'Arabie, de la Mesopotamie, du Pont, de la Bithynie. Le soin que prit S. Denys d'Alexandrie d'écrire aux Armeniens, dont Metuzane estoit Evesque, [donne lieu de croire qu'ils avoient aussi esté troublez par la doctrine de Novatien. Je voudrois qu'Eusebe nous eust marqué de quelle Armenie cela s'entend. Car si c'est de la grande, c'est un monument considerable de l'antiquité de la religion dans ce royaume.]

l. 6. c. 46. p. 247.
d.

p. 247. 248.

p. 248. a.

a. b.

b.

a. b. p. p. 133. 2. d.

S. Denys manda à S. Corneille ce que nous avons dit du Concile d'Antioche, & de la mort de Fabius, en luy répondant touchant ce qu'il luy avoit écrit sur Novatien. Il luy fit encore savoir par la mesme lettre l'heureuse mort de Saint Alexandre de Jerusalem, [qui doit estre arrivée l'année precedente. Ainsi S. Denys peut avoir écrit dans les premiers mois de celle-ci.] Eusebe témoigne qu'avec cette lettre, il y en avoit plusieurs autres que S. Denys écrivoit encore à Rome. [Nous avons parlé de celle qu'il envoya sur la paix & la concorde, & des trois qu'il écrivit aux Confesseurs de Rome.] Il y en avoit aussi une sur la penitence, [c'est à dire apparemment contre Novatien,] & une envoyée aux Romains par Hippolyte, qui traitoit de l'office & des devoirs des Diaeres, selon le sens que M^r Valois donne au terme de l'original.

V. S. Alexandre.

ἐπιστολή.

ARTICLE XV.

*Felicissime tâche d'obtenir la communion de S. Corneille:
Gallus renouvelle la persecution.*

Bar 255 § 16.

LEs Novatien n'estoient pas les seuls qui déchirassent en ce temps là l'Eglise de Dieu par le schisme. Felicissime en avoit formé un autre à Carthage. Et ce qui est étrange, c'est que

que ces deux sectes qui avoient toutes deux le mesme Novat pour auteur, ruinoient la penitence par les deux excès contraires. Car si Novatien l'abolissoit en la rejetant absolument, Felicissime ne l'abolissoit pas moins en admettant sans elle ceux qui estoient tombez dans le peché. [Comme Novatien avoit rasché de s'insinuer dans la communion de l'Afrique, aussi Felicissime s'efforça d'avoir celle du Pape. Il l'avoit déjà tenté inutilement;] & estant venu à Rome, il y avoit esté chassé de l'Eglise par S. Corneille. [Il le tenta une seconde fois, non par ses illusions, mais par une violence ouverte. Voici quelle en fut l'occasion.] Cyp.ep.55.p. 117.1.

'Les Novatiens ayant établi le Prestre Maxime pour faux Evesque de Carthage, la faction de Felicissime l'imita peu de temps après; & ayant rassemblé cinq Evesques, partie heretiques, partie deposez pour avoir apostasié, ils ordonnerent Evesque un Fortunat Prestre, compagnon du schisme & de la condamnation de Felicissime. Il choisit Felicissime pour porter luy mesme à Rome avec quelques autres, la nouvelle de son election, & pour presenter au Pape les lettres de ce troisieme Evesque de Carthage, dans lesquelles il y avoit aussi peu de verité, que dans le titre d'Evesque que Fortunat s'attribuoit. p.119.1|120.1. p.114.1. p.120.1.

'Felicissime s'en alla donc à Rome, accompagné, dit S. Cyprien d'une troupe de factieux & de gens desesperéz. Le Pape le rejetta d'abord avec une vigueur digne d'un Evesque; & le manda en mesme temps à S. Cyprien. Neanmoins Felicissime ne se rebutant pas pour cela; & menaçant avec une étrange impudence, que si l'on ne vouloit pas recevoir les lettres qu'il apportoit, il les liroit publiquement, & publieroit quantité de choses infames & dignes de luy; S. Corneille se laissa en quelque sorte epouventer par ses menaces, & écrivit une seconde lettre à S. Cyprien, où il témoignoit un peu de timidité & de foiblesse. Il envoya ces deux lettres par Sature Acolythe; & S. Cyprien luy répondit par l'excellente lettre 55. Il y remarque que S. Corneille & luy avoient accoutumé de lire à leur Clergé & à leur peuple les lettres qu'ils recevoient l'un de l'autre. Il prie Corneille de le faire particulièrement en cette occasion, afin d'étoufer toutes les calomnies que ces schismatiques pourroient avoir semées contre luy. p.114.2

'Nous apprenons encore de cette lettre que la persecution se renouvelloit alors, & que l'on avoit publié des edits dans l'Afrique pour obliger le peuple à sacrifier. [Car Dece ayant esté:

Euf. l. 7. c. 1. p.
120 b.

tué sur la fin de l'année précédente, comme nous l'avons remarqué,] 'Gallus son successeur ne profita point, dit S. Denys d'Alexandrie, de la severité avec laquelle Dieu l'avoit puni; mais tomba luy mesme dans sa faute; & lorsque ses affaires avoient un succès favorable, il persécuta & chassa ceux qui intercedoient auprès de J. C. pour la paix & la prospérité de son regne. Mais en les privant de leur patrie, il se priva luy mesme du secours de leurs prieres.

Cyp. ep. 54. p.
110. 1.
p. 109.

[Il paroist donc que les premiers ans de son empire furent assez calmes pour l'Eglise & pour l'Etat.] 'Aussi S. Cyprien dit que l'Eglise jouissoit de la tranquillité & de la paix, lorsque l'on commença en ce temps-ci à craindre de voir une nouvelle persécution. [Ce qui est indubitable, c'est que Gallus a persécuté les Chrétiens: & le martyre de deux Papes arrivé en moins d'un an, fait juger que c'estoit avec beaucoup de violence.]

ad Dem. p. 281.
1.

'Demetrien estoit dans l'Afrique un fidele ministre de ses cruautés, & il est à croire que nous en aurions de plus grands monumens, si l'on n'avoit confondu la persécution avec celle de Dece son predecesseur.] 'On croit que ce qui excita celle-ci, fut que Gallus ordonna de faire partout des sacrifices aux demons pour arrester la peste qui faisoit alors de grands ravages.

an p. 36. § 10.

[C'estoit aussi l'ordinaire des payens d'attribuer aux Chrétiens les malheurs publics, & de s'en venger sur eux, ne le pouvant pas faire sur le Dieu qu'ils adoroient.]

ep. 54. p. 109. 111.
1.

'J. C. avertit les Fideles de l'approche de cette persécution par quantité de visions: & mesme Saint Cyprien ne craignoit point d'assurer sur ces revelations, qu'elle seroit beaucoup plus fascheuse & plus furieuse que la précédente. 'Ce mesme Saint jugea dans un Concile de 42 Evesques, qu'il estoit à propos en cette occasion de recevoir dans l'Eglise les penitens qui n'estoient tombez ni dans le relaschement ni dans le schisme; & le Concile en écrivit une lettre synodale à S. Corneille, témoignant qu'ils esperoient qu'il approuveroit & qu'il suivroit leur sentiment.

p. 110. 1.

p. 111. 7.





ARTICLE XVI.

*S. Corneille confesse J. C, est banni à Civita-Fecchia,
& y meurt martyr.*

Nous ne savons point ce que S. Corneille fit sur l'indulgence que l'Eglise d'Afrique avoit resolu d'accorder aux Tombez : & peutestre qu'il n'eur pas le loisir de rien faire.] 'Car la persecution s'eleva tout d'un coup dans Rome ; & la puissance du siecle, [c'est à dire l'Empereur Gallus,] attaqua par une violence imprevue l'Eglise de J.C, l'Evesque Corneille , & tout le Clergé.

Cyp.ep.58.p.136.b.

'L'ennemi vint fondre avec fureur sur l'armée de J. C. Mais il se vit repoussé des le premier choc ; & il trouva autant de force & de courage dans ceux qu'il attaquoit, qu'il avoit apporté d'eclat & de menaces, s'imaginant les abatre par la terreur , "comme il estoit arrivé [sous Dece.]

ep.57.p.133.2.

Il commença, dit S. Cyprien, par attriquer une personne toute seule, pour venir plus aisément à bout des autres ; mais il fut repoussé par la foy & par la vigueur de toute l'armée de J.C. unie ensemble. [S. Cyprien n'exprime pas si celui qui fut attaqué le premier, estoit S. Corneille mesme ; ou bien si c'estoit quelque autre dont la prise auroit donné sujet à S. Corneille de se venir declarer pour le secourir.] 'Quoy qu'il en soit, il est certain que des que le champ de bataille fut ouvert , tous les Fideles de Rome qui en sceurent la nouvelle, parurent pour défendre genereusement la cause de J.C, que S. Corneille leur donna l'exemple d'une glorieuse confession ; & qu'instruisant les autres par ses actions & par ses paroles, il augmenta sa gloire par celle d'un grand nombre de Chrétiens qui l'imiterent.

p.154.1.

p.133.2.

'Beaucoup de ceux qui estoient tombez dans la persecution precedente, se releverent alors "en confessant genereusement la foy , 'sans craindre de se livrer à la mort & aux plus rigoureux supplices, en suivant l'exemple du bon pasteur, dit l'écrit contre Novatien ; [ce qui semble se pouvoir assez naturellement rapporter à S. Corneille, quoiqu'on le puisse entendre de J.C.]

p.134.2.

in Nov.p.424.b.

'Cette persecution ne regardoit point les Novatiens, le demon montrant par là qui estoient ceux qu'il combattoit comme ses ennemis , & ceux qu'il meprisoit comme ses esclaves. ["Il semble neanmoins qu'il faille rapporter à ce temps-ci la mort] 'du

ep.57.p.134.2.

Prud.de M. 11.P.139.

&c.

&c.

V.S.Laurent.

Prestre Hippolyte qui avoit suivi le schisme de Novatien. [Mais il pouvoit l'avoir quitté des auparavant.] Lors donc qu'il eut esté pris, comme on luy demandoit lequel des deux partis estoit le meilleur, il declara hautement qu'il falloit quitter Novatien, & suivre l'Eglise Catholique, & mourut ainsi glorieux Martyr le 13 d'aoult. Prudence décrit plus au long son histoire; [& nous en avons parlé en d'autres endroits.]

S. Cyprien ayant appris la nouvelle si agreable de la confession de S. Corneille, luy en écrivit aussitost une lettre de congratulation, à la fin de laquelle il témoigne avoir esté averti de Dieu que le jour de leur combat estoit proche. [Mais cette prophétie fut plustost accomplie du costé de Corneille que du sien.

Les auteurs originaux ne nous apprennent plus rien de S. Corneille jusques à sa mort. "Divers monumens peu assurez s'accordent à dire] qu'il fut banni" à Civita-Vecchia; ce qui

est autorisé par le Pontifical de Bucherius. "On ajoute que plusieurs personnes y vinrent pour l'encourager, & que ce fut là qu'il receut la lettre que S. Cyprien luy avoit écrite sur sa confession. 'S. Jerome dit qu'il repandit heureusement son sang à Rome; [où beaucoup d'écrivains posterieurs, plus considerables par leur nombre que par leur autorité, disent qu'il eut la teste

tranchée.] "Un" autre dit que ce fut à Civita-Vecchia: [* & c'est apparemment ce qu'il faut suivre, s'il a fini sa vie par le supplice. Car le Pontifical de Bucherius, que nous ne craignons pas de preferer en ce point à tous ceux qui sont moins anciens,]

'dit qu'il finit sa vie en ce lieu par une mort glorieuse, quoique selon" l'expression dont il se sert, elle semble avoir esté plustost naturelle que violente. [Et cela n'empescheroit pas qu'il ne dût estre considéré comme Martyr, l'Eglise ayant toujours donné le titre & les honneurs du martyre à ceux qui estoient morts dans la prison, comme on le peut croire de S. Corneille: Et il les auroit encore meritez quand il seroit simplement mort dans l'exil. Aussi, quoy qu'il en soit de tout le reste, ce qui est incontestable, c'est que nous le devons honorer" avec toute l'antiquité,] non seulement comme un homme rempli du S. Esprit, & comme un Prelat juste & pacifique; mais encore comme un Saint & un glorieux Martyr.

Il mourut le mesme jour du mois & de la semaine que S. Cyprien fut martyrizé [six] ans après, c'est à dire le mardi 14 de septembre ["en l'an 252, n'ayant tenu le pontificat, selon l'opi-

1. Il n'avoit pas sans doute appris la mort de S. Hippolyte, puisqu'il n'en parle pas.

Cyp. ep. 57. p. 133.

p. 134 2.

Ado. 14. sept.

Hier. v. Paul. F. 37. b.

Florent. p. 830. 2.

Buch. p. 271.

Cyp. ep. 67. p. 164. a ep. 76. p. 209. 1.

Hier. v. ill. c. 67. Page 252. 9 11.

NOTES 13.

Centum-cellas.

Abbo Florentinensis. * V. la note 13.

Admissionem accessit.

V. la note 13.

NOTES 14.

nion la plus probable, qu'un an, trois mois, & dix jours. S. Luce son successeur le tint encore moins.] Les martyrologes de S. Jerome, [Bede,] & tous les autres generalement sans presque aucune exception, marquent la feste de S. Corneille le 14 de septembre. On la trouve de mesme dans le calendrier du P. Fronto, dans le Sacramentaire de S. Gregoire, & dans le missel Romain que Thomasius nous a donné. [Neanmoins comme le 14 de septembre est occupé par l'Exaltation de la S^{te} Croix, on la transfere aujourd'hui au 16, avec celle de S. Cyprien qui y a toujours esté jointe, pour la faire avec plus de solennité.] Cette feste est encore marquée dans l'ancien missel des Gaules que Thomasius a aussi donné : mais le jour n'en est pas exprimé. Un Africain en preschant le jour de S. Cyprien, dit que S. Corneille Evesque de Rome, qui avoit souffert le mesme jour, se joignoit à son collegue, pour demander à Dieu avec luy qu'il delivrast l'Afrique du joug des Vandales & des Ariens.

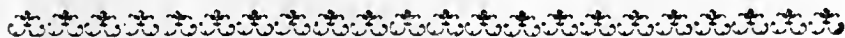
Flor. p. 830.
Front. cal. p. 132
132 | Sacr. p. 130
Thom. p. 172.

p. 376.

Vand. p. 109.

p. 111.

p. 107.



ARTICLE XVII.

Des écrits de S. Corneille : Translations de ses reliques.

SAINT Jerome met S. Corneille au rang des écrivains Ecclesiastiques, à cause des quatre lettres qu'il écrivit à Fabius d'Antioche. [Nous avons vu qu'il en a écrit plusieurs autres. Il nous en reste deux, qui sont la 46 & la 48 entre celles de S. Cyprien, avec quelques fragmens de la 4^e lettre à Fabius, qu'Eusebe nous a conservez.

Hier. v. ill. c.
66. p. 290. c.

Nous ne contons point la lettre à Lupicin Evesque de Vienne, ni les deux decretales qu'on luy attribue, ces deux dernieres estant abandonnées de tout le monde, & l'autre combatue par des raisons auxquelles il est difficile de répondre.] C'est dans la premiere de ces decretales qu'il est dit que Corneille leva des Catacombes les corps de S. Pierre & de S. Paul; & qu'ayant mis le dernier sur le chemin d'Ostie, il transporta l'autre au Vatican, & le mit au milieu des saints Evesques dans le temple d'Apollon, s'il en faut croire cette epistre, aussibien que les Pontificaux. ^aBaronius traite cette translation de fabuleuse; & remarque fort bien que ces Apostres estoient l'un au Vatican, & l'autre sur le chemin d'Ostie, des le temps de Zephyrin au plustard.

Conc. t. 1. p. 669.

a.

p. 665. a | Boll.
apr. t. 1. p. 26. 2.
4 Bar. 211. § 3-6.

^aErasme croit que le traité intitulé *De la discipline & du bien*

N n n iij

Cyp. n. P. p.
417 | Riv. l. 2. c.
15. p. 230.

Cyp. p. di. p.
417.

de la chasteté, qui est dans S. Cyprien, pourroit bien estre de S. Corneille. Il est certainement d'un Eveſque, qui ayant accoustumé d'inſtruire continuellement ſon peuple, & ne le pouvant faire alors parcequ'il en eſtoit abſent, faiſoit par la plume ce qu'il avoit fait auparavant de vive voix. Ainſi il pourroit eſtre de S. Corneille banni à Civita-Vecchia.

V. S. Cyprien note.
28.

Du P. t. i. p.
469.

Cyp. n. P. p.
432. 2.
4 in Nov. p.
434 2.

M^r du Pin dit que ce traité, l'Ecrit contre les ſpectacles, & le Diſcours contre Novatien, qui ſont auſſi parmi les œuvres de S. Cyprien, paroiffent eſtre d'un meſme auteur. Et Eraſme croit encore que l'on peut attribuer le dernier à S. Corneille. Mais il eſt aſſez probable que cet écrit parle de S. Corneille meſme : & il n'a eſté fait qu'après la perſecution de Gallus, [au commencement de laquelle S. Corneille eſt mort.

Ibid. § 42.

Flor. p. 328-330.
Anast. c. 45. p.
27.

c. 97. p. 115. a.

S'il eſt mort à Civita-Vecchia, il faut dire que ſon corps fut rapporté à Rome, comme celui de S. Pontien mort en Sardaigne ; & mis dans le cimetiere de Calliſte. Car tous les monumens qui parlent de luy, diſent qu'il y fut enterré.] Les martyrologes de S. Jerome y marquent ſa feſte. S. Leon luy baſtit une baſilique auprès de ce cimetiere. [Son corps eſtoit encore à Rome à la fin du VIII. ſiecle,] puis que le Pape Adrien le transporta dans une eglise qu'il avoit fait baſtir *in Capracoro*, dit Anaſtaſe.

Cyp. pr. p. 19. b.

[Mais peu de temps après il fut apporté en France.] Car Pamelius raporte une petite vie de S. Cyprien, écrite à ce qu'il pretend par Paul Diaſcre, à la fin de laquelle cet hitorien dit que l'Empereur Charle qui regnoit alors, [& qui peut eſtre Charle le chauve,] avoit fait apporter de Rome † S. Corneille Pape & Martyr. [Il y a une celebre abbaye de ſon nom à Compiègne, baſtie par Charle le chauve, où l'on pretend que ſont ſes reliques dans une meſme chaſſe avec celles de S. Cyprien. Nous n'en avons point encore vu les preuves à l'égard de S. Corneille,] ſinon que la vie de S. Cyprien dont nous venons de parler, donne quelque lieu de croire que ſon corps & celui de S. Corneille eſtoient alors en un meſme lieu ; & qu'il eſt dit dans le Concile de Reims tenu en 1049 ſous Leon IX, que les Cleres de Compiègne apporterent alors à Reims le corps de S. Corneille Martyr, avec d'autres reliques, à cauſe de la violence que l'on exerçoit contre eux. Le Pape receut le corps de S. Corneille dans l'eglise de S. Remi, & excommunia dans le Concile ceux qui vexoient injuſtement les Cleres de Compiègne.

V. Saint Cyprien note.
45.
† &c.

b.

Conc. t. 9 p.
1033. a. 1042. d.

Boll. t. feb. 7.
607. c. d.

[Cela ne s'accorde pas avec Aubert le Mire,] qui dit qu'en l'an 860, les reliques de S. Corneille Pape, de S. Cyprien de Carthage,

& de S. Celestin, furent transportées de l'abbaye d'Inde en celle de Rosnay, qui est aujourd'hui une eglise collegiale^a de la Flandre entre Oudenarde & Tournay. ^bBollandus remarque que cela n'est pas autorisé par les anciens monumens: [& je ne sçay si l'on pourroit alleguer comme une preuve considerable] ^cce que rapporte Pamelius, Qu'en cette eglise de Rosnay il y a une chaffe dont l'inscription porte que les os de S. Corneille Martyr, & de S. Cyprien, y sont enfermez: & il est visible qu'on l'a entendu de S. Corneille Pape.

'Bollandus dit que le chef & le bras droit de ce saint Pape, sont au monastere d'Inde dont nous venons de parler, & que l'on appelle aujourd'hui S. Corneille. Il est environ à deux lieues d'Aix la Chapelle, tirant vers le midi. ^bMolanus dans son Index des Saints de Flandre imprimé en 1583, avec son martyrologe d'Ursuard, dit qu'il y a à Rosnay quelques reliques de S. Corneille & de S. Cyprien apportées de l'abbaye d'Inde, où la principale portion des reliques de S. Corneille est demeurée. [Cependant dans son traité des festes des Saints de Flandre imprimé en 1616, il ne dit point du tout qu'il y ait aucunes reliques de S. Corneille Pape, ni de S. Cyprien, dans les Pays-bas; ce qui autorise beaucoup la pretention de l'abbaye de S. Corneille de Compiègne.

Baronius ne dit pas mesme qu'on ait jamais transferé hors de Rome les reliques de S. Corneille.]

LES
NOVATIENS.

ARTICLE PREMIER.

Leurs sentimens sur la penitence.



A secte des Novatiens commença en l'an 251, par le schisme produit par la jalousie que Novatien Prestre de Rome conceut de voir S. Corneille Pape occuper une place à laquelle il aspireroit. Pour justifier ce premier crime & donner un pretexte à l'ambition qu'il avoit d'usurper le nom d'Evesque, comme il fit bientôt, il ne trouva

Paciet. p. 1. bib.
P. t. 3. p. 60. a. b
Aut. q. 102. ap.
Aug. B. t. 3. p.
97. c.

V. S. Corneille § 6.

rien de plus plausible que de décrier la sagesse charitable de S. Corneille, pour ceux qui avoient abandonné la foy durant la persecution de Dece; & afin de pouvoir accuser ce Saint de violer la discipline de l'Eglise par un excès de mollesse, il se porta luy mesme dans un excès de rigueur. C'est ainsi que l'ambition, l'envie, & le schisme, se terminerent à une heresie cruelle, qui excluoit pour jamais de la reconciliation ceux qui estoient une fois tombez dans l'apostasie. Novatien vouloit qu'on les exhortast à la penitence, mais qu'on leur refusast l'absolution, la reservant à Dieu qui avoit le pouvoir & l'autorité de remettre les pechez.

Socr. l. 4. c. 28.
p. 245. l' Cyp.
ep. 52. p. 102. 1.

Paci. ep. 3 p. 57.
d' Aug. 180. c.
31. p. 291. 2. 3.
S. Van. l. 1. p.
297-304.

[Il ne se contentoit pas de dire que l'Eglise ne devoit pas accorder le pardon aux pecheurs, de peur qu'ils ne meprisassent leurs fautes, & n'y retombaissent;] mais il soutenoit que l'Eglise n'avoit pas le pouvoir de remettre les pechez mortels. Au moins c'est ce que disent S. Pacien & S. Augustin, attribuant peutestre à Novatien ce que ses disciples ont ajouté à ses erreurs. Car il ne paroist point que S. Cyprien, & l'ancien auteur qui a écrit contre Novatien, aient sceu qu'il fust tombé dans celle-ci. [Il peut néanmoins n'y estre tombé, ou ne l'avoir marqué que dans ses derniers écrits : & après tout, il n'est pas rare que des heretiques aient des dogmes auxquels on fait peu d'attention, quand il y en a un autre qui fait plus d'eclat, & dont on a esté frappé d'abord; comme on sçait à peine que les Ariens ostioient l'ame humaine à J. C. On voit peu ce me semble qu'on ait attaqué cette erreur dans les Novatien, quoique ce soit la plus grande en elle mesme. On se contentoit de montrer que l'Eglise devoit absoudre les pecheurs penitens : & par là on prouvoit qu'elle le pouvoit.]

Cyp. in Nov.
p. 436. 1. Euf. l.
6. c. 43. p. 241.
24. l' Hier. in
Jov. c. 2. p. 91. 2.
in Joel. 2. p. 65.
c' Pac. ep. 3. p.
57. d.

Naz. or. 39. p.
635. d.
4. Aug. q. 102. p.
24. b. c. d' 97. c.
f. 6.

'Novatien après avoir dit que c'estoit à Dieu à les absoudre, alla bientôt jusqu'à dire que ceux qui estoient tombez dans l'apostasie n'avoient plus à esperer de salut, & ne pouvoient plus estre rétablis dans leur premier état, quoiqu'ils fissent les plus excellentes œuvres de penitence : de sorte qu'il n'estoit plus permis, selon luy, [ou au moins il estoit inutile] de faire penitence après le baptesme. Il soutenoit que le martyre mesme ne pouvoit faire meriter le pardon à ces pecheurs. Il ne laissoit pas de dire toujours qu'il falloit faire penitence, mais c'estoit seulement pour ne se pas rendre trop odieux : car ses raisonnemens faisoient voir qu'il la croyoit aussi inutile pour obtenir de Dieu le pardon des pechez, que pour l'obtenir de l'Eglise.

Cette

'Cette doctrine epouventa tellement quelques uns de ceux qui avoient sacrifié, qu'ils se desespererent, & retournerent dans le paganisme. Cyp.in Nov. P.436.2.

'Il ajoutoit à cela que l'on participoit aux crimes de [tous] ceux avec lesquels on communiquoit, & que l'on en estoit souillé. Il portoit cette impieté jusqu'à dire que l'Eglise perissoit en recevant les pecheurs; ^a & il pretendoit en effet que tant les Confesseurs que tout le reste des Catholiques, s'estoient perdus en recevant ceux qui avoient renoncé la foy [du temps de Dece. ep.52.p.101.2] Aut.q.102.p.97.b. Paci.ep.3.p.572.d. P.58.d.e.

On ne voit pas bien s'il excluoit de l'esperance du pardon tous ceux qui avoient peché mortellement après le baptesme, ou s'il se restreignoit à ceux qui avoient renoncé à la foy de J.C.] NOTE 1. S. Cyprien ^a donne quelque lieu de croire qu'il se contentoit d'abord de ce dernier excés. [Mais il peut bien estre enfin tombé dans l'autre, puisqu'on exprime ordinairement son dogme en des termes assez generaux.] Un auteur ancien dit qu'il refusoit le pardon aux fornicateurs; ^b & selon S. Gregoire de Nazianze, il estoit aussi cruel à ceux qui tomboient dans ces sortes de pechez, que s'il n'eust pas eu un corps aussi bien qu'eux. S. Ambroise dit positivement de luy en particulier, qu'il ne faisoit aucune distinction des pechez, mais qu'il leur refusoit à tous le pardon, & ne vouloit point qu'on donnast la penitence à personne. Ce Pere ajoute que ses sectateurs avoient changé en ce point la doctrine de leur auteur, & qu'ils accordoient le pardon aux pechez plus legers, ne le refusant qu'aux plus enormes. [Il semble néanmoins que cette mitigation n'estoit pas de toute la secte, mais de quelques particuliers que ce Saint avoit en vue.] Car il ne laisse pas d'attribuer en general aux Novatiens d'imposer la penitence sans faire esperer le pardon, & de vouloir que tous les pechez fussent egaux. Il dit mesme que quand ceux qui avoient fait des pechez moins considerables, les leur confessoient, & leur demandoient penitence, ils les rebutoient avec tant de dureté, qu'ils les portoient au desesperoir. Amb.in Nov. l.1.c.2.p.387.1. c.1.f.386.a.b. l.2.c.5.p.406.2. b.

'L'auteur du dialogue de Zachée & d'Apollone, qu'on croit avoir vécu au V. siecle, ^c dit d'une part qu'ils ne refusoient point d'admettre à la penitence pour les pechez commis après le baptesme, quoiqu'ils en refusassent l'absolution; & dit de l'autre qu'ils pardonnoient quelques pechez legers, & en petit nombre, pour satisfaire en quelque sorte aux passages de l'Es-

minoris peccati restis.

Naz. or. 37. p.
636. b.

criture que les Catholiques leur objectoient. 'S. Gregoire de Nazianze se plaint qu'ils ne punissoient point l'avarice, quoique ce soit une seconde idolatrie. [Leur discipline, & leurs dogmes mesmes qui n'estoient point fondez sur la verité, peuvent avoir varié selon les lieux & les temps. Mais je ne sçay si lon ne peut point accorder toutes ces differences, en disant qu'ils pardonnoient quelques pechez, non en les remettant après la penitence canonique, mais en ne les soumettant point à cette penitence, qu'ils pouvoient bien mesme avoir entierement abolie, se contentant d'exhorter les pecheurs à se punir eux mesmes en particulier, selon qu'ils le pourroient & le voudroient. C'est à quoy nous obligent, ce semble, les expressions des anciens auteurs, qui les accusent d'avoir osté la penitence.]

P. 436. b.

Phi. a. c. 32. p.

20. c.

a Pacie. ep. 3. p.

57. d.

Aug. h. 38. p. 8.

2. d.

b Nil. l. 3. ep.

243. p. 414.

c Tdr. h. l. 3. c.

5. p. 229. d.

'Outre S. Gregoire de Nazianze, [& les autres que l'on a déjà pu voir,] S. Philastre leur attribue aussi de dire qu'il n'y avoit plus de penitence après le baptesme. ^aS. Pacien accuse également & Novatien & ses sectateurs, de rejeter absolument la penitence pour tous les pechez mortels. 'S. Augustin dit aussi qu'ils nioient la penitence. ^bS. Nil assure de mesme qu'ils ^{de s'ouvroir} rejetoient toute sorte de penitence après le baptesme. ^cTheodore met l'entiere abolition de la penitence entre les erreurs, mais entre celles qu'ils avoient ajoutées au dogme de leur auteur.

Socr. l. 7. c. 25.

P. 367. b.

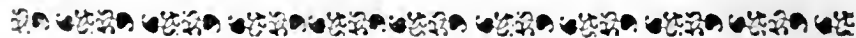
'Socrate rapporte un discours d'Asclepiade Evêque des Novatiens à Nicée, où il avoue qu'ils separoient les laïques de la communion pour tous les pechez que l'Écriture nous apprend estre mortels, mais laissoient à Dieu seul à en accorder le pardon.

L. l. c. 10. p. 338. 39.

'Cet historien met à peu pres les mesmes paroles dans la bouche d'Acèse Evêque de cette secte sous Constantin, où l'on voit qu'ils faisoient profession d'exhorter à la penitence ceux à qui ils refusoient le pardon. 'Eusebe d'Emese dit qu'ils croyoient devoir faire penitence, mais non pas recevoir la penitence [de l'autorité de l'Eglise.]

Emif. h. 2. 5. p.

70. l.



ARTICLE II.

Ils condamnent les secondes nocces ; n'honorent point les reliques ; rebattisent ; sont orthodoxes sur la Trinité.

Epi. 69. c. 3. p.

495. a. b. Aug.

h. 38. p. 8. l. d. &

211.

LEs Novatiens ne se contenterent pas de refuser la penitence aux coupables. A ce premier egarement ils en ajoutèrent un autre, en rejetant les secondes nocces. Car ils refu-

foient pour toujours la communion à ceux qui s'estoient mariés une seconde fois après le baptesme, & traitoient d'adulteres les veuves qui se remarioient; comme s'ils eussent pretendu, dit S. Augustin, estre plus sages que S. Paul, & avoir une doctrine plus pure que celle des Apostres. [C'est pour cela que] le Concile de Nicée ordonne dans son 8^e Canon, que pour estre receus dans l'Eglise, ils promettent par écrit de communiquer avec les bigames, aussibien qu'avec ceux qui estoient tombez durant la persécution.

Theodoret dit que cette erreur a esté ajoutée à celle de Novatien par ses successeurs. ^aSocrate ne l'attribue qu'aux Novatiens de Phrygie : il dit mesme que ceux de l'Occident recevoient hautement les bigames, & que ceux de Constantinople ne les recevoient & ne les rejettoient point^{ab} absolument. [Je ne voy pas cependant qu'aucun autre auteur fasse cette distinction.] ^cS. Epiphane & Theodoret les accusent tous de condamner les secondes nocces ; ^b& S. Augustin fait la mesme chose non seulement dans son traité des heresies, [où l'on pourroit dire qu'il suit S. Epiphane,] ^cmais encore dans son livre Du combat Chrétien, [fait longtemps auparavant.]

Les Novatiens qui estoient à Alexandrie du temps de Saint Euloge [vers l'an 580,] se moquoient des Martyrs, ^d& ne vouloient point qu'on honorast leurs reliques. On ne sçait pas si ceux des autres pays estoient dans les mesmes sentimens.

[Comme ces heretiques pretendoient que toute l'Eglise estoit corrompue par la communion qu'elle accordoit aux pecheurs, il ne faut pas s'étonner] s'ils rebaptizoient ceux qu'ils attiroient à leur secte, comme S. Denys d'Alexandrie le marque, en disant qu'ils^e rejettoient le saint baptesme, ^e& comme S. Cyprien le dit expressément. ^fUn auteur qui a écrit contre eux, refute dans son ouvrage ceux qui pretendoient que l'effet des sacremens depend du merite de ceux qui les administrent : & il accuse assez nettement Novatien de cette erreur, [dans laquelle ceux qui rebaptisent tombent aisément, comme on le voit des Donatistes.]

Les Novatiens de l'Occident rebaptizoient encore au commencement du V. siecle. [Mais je ne sçay s'il le faut dire de ceux de Constantinople:] ^gCar selon Socrate, Paul regarda comme un défaut dans un homme, de vouloir recevoir de luy le baptesme après l'avoir déjà reçu ailleurs. Il est vray qu'il ne l'avoit pas déclaré. [S. Epiphane ne dit point qu'ils rebaptizassent.]

Aug. ago. c. 30.
p. 292. 2. a. b.
Naz. or. 39. p.
636. a.

Conc. t. 2. p. 327
33.

Thdr. h. l. 3. c.
5. p. 229. d.
^a Socr. l. 5. c. 22.
p. 288. b. c.

Epi. c. 3. p. 495.
^b Thdr. p.
229. d.
^b Aug. h. 38. p.
8. 2. d.
^c ago. c. 30. p.
292. 2. a.

Phot. c. 280. p.
1617. c.
^d c. 182. p. 413. a.

Eusl. 7. c. 8. p.
254. c. n. p. 144.
1. a. b.
^e Cyp. ep. 73. p.
182. 2.
^f Aut. q. 102. p.
98. f. g.

Ambtr. 1. Cor.
1. v. 14. p. 114. c.
Conc. t. 2. p.
1151. c.
^g Socr. l. 7. c.
17. p. 335. a.

Cyp. ep. 76. p.
210.1.
a) Conc. t. 2. p.
127). b.
Cyp. p. 110.1.

Bas. can. 1. p. 20.
a) 21.
b) Hier. in
Lucif. c. 9. p.
147. a.

Aug. ep. 108. p.
191. 2. c.

Thdr. h. l. 3. c.
5. p. 229 230

Mori. or. l. 6. 3.
p. 127. 2. c) Eul. l.
6. c. 43 p. 244. c.
d.

Thdr. p. 230. a.

Conc. t. 1. p.
1497. a. b.

1. 2 p. 951. a. b.

p. 32. c.
p. 1018. 2. b)
1029. c.

p. 1251. c.

'Du reste ils observoient les memes regles que l'Eglise dans le baptesme: Ils avoient le mesme symbole, & la mesme croyance touchant le Pere, le Fils, & le S. Esprit, au nom desquels ils baptesmoient. Cela n'a pas empesché S. Cyprien de rejeter leur baptesme, parcequ'il rejettoit tout baptesme donné par les heretiques & hors de l'Eglise. S. Basile mesme en a douté; & il dit qu'il faut suivre en cela la coutume des lieux. Neanmoins il a esté receu par le [8^e Canon du] Concile de Nicée.

[Il ne faut pas oublier en parlant du baptesme des Novatiens,] l'impertinence d'un homme de cette secte, qui disoit, comme on l'ecrivit à S. Augustin, que S. Pierre n'avoit point esté baptesmé, quoiqu'il dist que les autres Apostres l'avoient esté.

Theodoret nous dit comme un fait constant, que les Novatiens ne donnoient point le tres saint Chresme à ceux qu'ils baptesmoient. [Mais s'il ne se trompe point] en mettant cette pratique au nombre de celles qui ne venoient pas de Novatien, & qui avoient esté ajoutées par ses successeurs; [il y a peu d'apparence] à en chercher l'origine dans ce que S. Corneille nous apprend, que Novatien après avoir esté baptesmé dans son lit, n'avoit point receu le S. Esprit, en negligant de recevoir le seau du Seigneur par les mains de l'Evesque. Theodoret ajoute que comme les Novatiens ne donnoient point le saint Chresme, c'est ce qui a obligé les Peres d'ordonner que ces heretiques seroient oints quand ils reviendroient à l'Eglise. L'on voit cette ordonnance tant dans le 7^e Canon du Concile de Laodicee, qui le commande de mesme pour les Photiniens & les Quartodecimans, que dans le settieme du premier Concile de Constantinople, où cette ordonnance est étendue aux Ariens, & à divers autres heretiques: Et ils doivent recevoir le seau ou l'onction du saint baume sur le front, sur les yeux, sur le nez, sur la bouche, & sur les oreilles, comme le seau du don du S. Esprit. Le Concile de Nicée dans son 8^e Canon ne parle point d'onction, mais seulement de l'imposition des mains: ce qui a esté suivi par le Pape Sirice dans sa lettre à Himere, où il dit que l'Evesque reçoit les Ariens, les Novatiens, & divers autres heretiques, en leur imposant les mains, par la seule invocation du S. Esprit. Il assure que tout l'Orient & tout l'Occident pratiquoit la mesme chose: [par où il ne pretend pas sans doute exclure l'onction pratiquée au moins dans l'Orient, mais la rebaptisation,] qu'il combat en cet endroit. Le Pape Innocent veut aussi qu'on se contente de l'imposition des mains pour les Novatiens,

NOTA

μύρον

à moins que ce ne soient des apostats rebartizez par eux. Car en ce cas il veut qu'on ne les reçoive qu'après par une longue penitence, comme Sirice l'avoit déjà ordonné.^a Il dit que cette imposition des mains estoit une image de la penitence ; & qu'elle se donnoit néanmoins aussi, afin qu'ils receussent la sanctification & la grace du S. Esprit, qu'ils n'avoient pu recevoir dans le baptesme des heretiques.

p. 1029. c.
a p. 1269. d. e.

Le Concile de Nicée ordonne encore que les Clercs Novatiens, après avoir reçu l'imposition des mains, conserveront le degré ecclesiastique qu'ils avoient dans leur heresie, si ce n'est où il se rencontrera un Evêque Novatien & un Catholique, parcequ'en ce cas l'Evêque Catholique pourra conserver au Novatien l'honneur du titre episcopal, où le pourvoir d'une place de Corevêque ou de simple Prestre. [On ne convient pas de ce que c'estoit que l'imposition des mains ordonnée par ce Concile : mais il semble qu'on ne la peut mieux expliquer que par ce que dit] un ancien auteur grec, Que l'Eglise recevoit l'ordination des heretiques qui revenoient à son sein, comme estant bonne & valide ; & qu'elle en corrigeoit le defect en leur imposant les mains, [comme pour la sanctifier, & leur donner le pouvoir de l'exercer.]

p. 33. a. b. d. e.

Just. ad ort. q.
14. p. 399. c. d.

On remarque des Novatiens de Phrygie, qu'ils mettoient des Evêques dans des villages.^b Ils avoient des monasteres, où l'on pratiquoit de tres grandes austeritez.

Soz. l. 7. c. 19. p.
734. c.
b Socr. c. 17. p.
354. 2.

Quoique les Novatiens eussent le cœur corrompu par leur orgueil, aussibien que par leur dureté si opposée à la charité, [sans laquelle il n'y a rien que d'impur,] ils ne laissoient pas de s'élever par la fausse image de leur pureté apparente ; & quoi qu'ils ne rejettassent pas le nom de Novatien, qu'on leur donna des l'origine de leur secte, au lieu de celui de Chrétiens, ils avoient encore pris le titre superbe de *Cathares*, [c'est à dire Purs, ou Puritains,] & sembloient ne vouloir pas souffrir, comme de nouveaux Pharisiens, que d'autres hommes les approchassent, de peur que leur pureté n'en fust souillée, sans craindre cette malediction que le Seigneur a prononcée : *Ils disent [aux autres,] Retirez vous de moy, parceque je suis pur : & ils deviendront une fumée au jour de ma fureur, un feu qui brulera toujours.* Ce fut Novatien mesme, selon Theodoret, qui donna

Naz. or. 39. p.
635. b. c.

Paci. ep. 2. p. 55.
a | Aut. q. 102. p.
99. c.
c Cyp. in Nov.
p. 436. r.
d Aug. h. 38. p. 8.
2. d. & alii.
e Naz. or. 38. 39.
p. 635. b. 636. c.
f Thdr. p. 229.
d | l. 65. v. 55.

1. [On les au oit dû appeller Novatianistes, ou en latin *Novatianenses*,] comme ils sont appelez en un endroit de S. Cyprien. [Car Novatien marque plustost un sectateur de Novat ; & c'est sans doute ce qui a trompé les Grecs, qui mettent presque toujours Novat au lieu de Novatien. Mais l'usage l'a emporté.]

Cyp. ep. 73. p. 182.
:

NOTE 3.

1029. c.

354. 2.

selon les
Septante.

à la secte ce nom fastueux, [sous lequel elle est presque toujours
 Cyp.p.433.r. marquée par les anciens.] Par une suite de la mesme vanité il
 se disoit aussi estre de l'or, & [ses disciples après] luy, traitoient
 Paci.ep.2.p.54. les Catholiques d'impurs & de souillez, les appellant encore
 Apostatiques & Capitols, [à cause de ceux qui avoient apostasié
 Epi.anc.c.13.p. & sacrifié dans le Capitole.] On leur donnoit à Rome le
 18.d|Conc.t.2. nom de Montagnars : Et il semble qu'en Orient on les appel-
 p.1251.c|951.a. last quelquefois les Gauchers. [On ne rend point de raison de
 ces deux noms. Le premier leur estoit commun avec les Do-
 natistes.]

ARTICLE III.

*Des écrits de Novatien, & de son prétendu martyre :
 Auteurs qui l'ont combattu.*

[NOUS avons maintenant à raporter les faits historiques
 qui regardent les Novatiens. Nous ne dirons rien de
 tout ce qui se passa durant la vie de S. Cyprien, parcequ'on le
 peut voir traité assez amplement sur ce Saint & sur S. Corneille.
 Mais il reste encore quelque chose à dire sur la personne de
 Novatien. Il écrivit plusieurs ouvrages tant en faveur de sa
 Hier.ep.21.p. secte que sur divers autres sujets.] S. Jerome prie Paul de Con-
 733.b. corde, de luy envoyer ses lettres, afin que connoissant le venin
 de ce schismatique, il prist avec plus de plaisir l'antidote que
 luy fournissoit S. Cyprien.

¶ ill.c.50.p.292. Pour ses ouvrages ils estoient en grand nombre. Il y en avoit
 c. entre autres sur la Pasque, sur le Pontife, sur le Sabbat, sur la Cir-
 concision, sur l'Oraison, sur les viandes des Juifs, sur l'Instance,
 ep.124.125.t.3. & sur Attale, dit S. Jerome. Le mesme Pere témoigne encore
 p.32.d|33.a. autrepert que Novatien avoit écrit en latin sur la Circoncision.
 [Nous avons un traité sous ce titre dans les œuvres de S. Jero-
 me mesme, dont il n'est pas néanmoins, comme on en demeure
 l.4.p.122.d. d'accord; mais il ne peut estre aussi de Novatien,] puisqu'il y
 est parlé des Manichéens, & mesme des Atiens.

Nous avons aujourd'hui parmi les œuvres de Tertullien un
 ouvrage intitulé *Des viandes des Juifs*, où l'on voit l'éloquence
 que S. Cyprien & S. Jerome attribuent à Novatien; & l'auteur
 y reconnoist dans le premier chapitre avoir écrit auparavant
 pour faire voir quelle estoit la véritable circoncision & le ve-

1. dans l'édition de Pamélius, non dans celle de Rigaut.

ritable sabbat. [De sorte qu'il n'y a pas lieu de douter que ce traité ne soit véritablement de Novatien.] Il le qualifie du nom de Lettre aussibien que les deux autres dont nous venons de parler, & il l'adresse, *Au peuple qui demeure ferme dans l'Évangile.* Il y parle en Evêque, & dit que ceux à qui il écrit, & dont la charge luy avoit esté commise, gardoient l'Évangile dans toute sa pureté, sans mélange d'aucune doctrine fausse ou corrompue, & qu'ils l'enseignoient de la mesme maniere aux autres avec courage & avec force, [par où nous avons lieu de juger que c'estoit depuis son schisme.] Il estoit alors absent de son peuple pretendu. Le sujet de ce traité est de montrer que tous les estres estant bons, puisque c'est Dieu qui les a faits, il n'y a point de viandes impures par elles mesmes; que si la loy en a fait quelque distinction, ce n'estoit qu'une figure, & qu'ainsi cette observation a cessé avec la loy. 'S. Jerome renvoie assez ep. 115. p. 33. a. clairement à cet écrit.

NOTE 4. 'Novatien a fait encore un livre fort long sur la Trinité, qui n'estoit néanmoins que l'abregé d'un autre de Tertullien. Plusieurs l'attribuoient faussement à S. Cyprien, particulièrement les Macedoniens de Constantinople, qui vouloient s'en servir pour autoriser leurs erreurs. Mais le titre [des autres exemplaires,] & le style, faisoient voir qu'il estoit de Novatien. [Nous avons encore aujourd'hui dans le Tertullien de Pamelius, un traité sur la Trinité, qu'on croit estre celui mesme dont parle S. Jerome.] 'Le P. Petau soutient néanmoins qu'il n'est pas de Novatien. [Je ne sçay quelle preuve il en peut avoir.] Dans les chapitres 22 & 24 de ce livre, il est dit que le Fils est moindre que le Pere, & le S. Esprit moindre que le Fils: & il y a beaucoup d'autres choses qui approchent de l'Arianisme. 'S. Epiphane au contraire accuse Novat (c'est à dire Novatien) d'avoir esté dans l'erreur de Sabellius. 'Quelques uns croient que ce qui semble dans cet ouvrage contraire à la divinité du Fils & du S. Esprit, peut y avoir esté ajouté par les Macedoniens. Mais on soutient aussi que l'on peut donner un sens orthodoxe à ces endroits, & que mesme les principes qu'on trouve en d'autres endroits du mesme ouvrage, obligent à le faire. [Quoy qu'il en soit, si Novatien a eu de mauvais sentimens sur la Trinité, les Novatiens n'ont point suivi cette heresie de leur chef, & ils ont toujours passé pour estre unis aux Catholiques dans la foy de la Trinité & de la Consubstantialité.]

'Dans le 12^e chapitre du livre sur la Trinité, attribué à No-

v. ill. c. 70. p.
272. c.

Rufad Ori. p.
197. a.
a Hier. in Ruf.
l. 2. c. 5. p. 221. b.

Pet. dog. t. 2. l.
1. § 5. p. 28.

p. 23. 29.

Epi. 65. c. 1. p.
608. a.

Du Pin, p. 495.

Ib|Bul. l. 2. c. 15.
p. 224-227 | 3. c. 4
8. p. 372-377.

Euf. l. 7. c. 6. p.
252. d.

rien, il est parlé nommément de Sabellius, qui ne faisoit encore que de commencer à paroître lorsque S. Denys d'Alexandrie en écrivit au Pape Sixte II. [vers l'an 257. Ainsi Novatien n'aura écrit ce traité que quelques années depuis son schisme.] Il y refute non seulement Sabellius, qui pretendoit que J. C. estoit le Pere mesme; mais particulièrement ceux qui disoient que J. C. n'estoit pas Dieu: ce qui ayant esté enseigné par divers heretiques, & renouvelé par Paul de Samosate, Baronius en a tiré que Novatien n'a fait cet ouvrage que vers 270.

[Que si cette opinion qui est fort probable, estoit certaine, ce seroit une grande conviction contre ce que les Novatiens ont pretendu, que Novatien avoit esté martyrizé, puisque Paul n'a paru qu'après Valerien, & qu'il n'y a point eu de persecution considerable dans l'Eglise depuis Valerien jusqu'à Diocletien.]

Nov. de Trin
c. 30.
Bar. 272. § 15.
Paci. ep. 2. p. 56.
d. 5.
Cyp. ep. 57. p.
154. 1.
Paci. ep. 2. p. 56.
57.
Socr. l. 4. c. 28.
p. 246. b.

'S. Pacien témoigne qu'ils pretendoient prouver par S. Cyprien, qu'il avoit souffert avant ce Saint: mais il les défie de trouver dans les ouvrages de ce Pere ce qu'ils en citoient. 'Et en effet S. Cyprien témoigne au contraire que les Novatiens n'avoient point de part aux persecutions du diable contre les Chrétiens, parequ'ils luy estoient déjà tout acquis. 'S. Pacien assure mesme positivement que Novatien n'avoit point souffert la mort pour J. C. [Socrate, qui paroist toujours assez favorable à cette secte,]' dit que Novatien a esté martyrizé sous Valerien: [mais il n'en raporte point de preuve.

S. Euloge Patriarche d'Alexandrie sur la fin du VI. siecle,]' qui a écrit six livres contre les Novatiens, refute dans le dernier le pretendu martyr de Novatien; & dit que ces heretiques en produisoient des actes qu'ils qualifioient son martyr, quoiqu'ils ne parlissent d'aucun tourment, '& qu'ils ne continssent autre chose que des demandes ridicules du juge Perrennie, & des réponses de Novatien encore plus impertinentes. 'Ils mettoient cette confession pretendue sous les Empereurs Dece & Valerien, avant le schisme de Novatien. Nous passons les autres folies de cet écrit pitoyable pour le style, pour les pensées, & pour tout le reste, comme ce qu'il disoit d'un Pape Macedonius qui renonça la foy, des Evsques d'Alexandrie qui donnerent le pontificat à Novatien, & d'autres choses semblables.

[Mais il ne faut pas dissimuler que S. Euloge mesme qui refute cette fausse piece, fait de grandes fautes contre l'histoire,] comme quand il dit que c'estoit une regle de l'Eglise Romaine, que

que l'Archidiacre succedast toujours au pontificat, que S. Corneille ayant donné cette dignité à Novatien, la luy avoit ostée depuis en le faisant Prestre, parcequ'il avoit connu son ambition; & que ce fut le sujet qui le porta dans le schisme.

'Outre diverses lettres que S. Corneille, [S. Cyprien,] Saint Denys d'Alexandrie, & beaucoup d'autres Evesques de ce temps là, ont écrites pour combatre le schisme & l'heresie de Novatien, [& outre le traité fait contre luy vers l'an 254, soit par S. Cyprien, soit par quelque autre du mesme temps,] nous avons dans l'auteur des Questions sur l'ancien & le nouveau Testament, un discours assez long contre Novatien, qui semble fait lorsque cet Antipape estoit encore vivant. Neanmoins le mot de "payen" d. y est employé comme estant dans l'usage commun pour signifier un idolatre: [ce qui ne paroist point avoir pu estre que bien avant dans le IV. siecle. Les écrits que S. Pacien Evesque de Barcelone en Espagne, & S. Ambroise firent contre ses sectateurs à la fin du mesme siecle, sont celebres dans l'Eglise. Nous n'avons plus ceux de S. Euloge d'Alexandrie.]

Thdr. h. l. 3. c.

5. p. 230. a.

Aut. q. 102. p.

93.

p. 98. c. d.

V. S. Cyprien § 48.

PAGANUS.

ARTICLE IV.

Novatien est rejeté partout l'Orient : Son schisme s'étend partout : Constantin ne le peut éteindre.

LE schisme que Novatien avoit formé dans l'Eglise Romaine, ne se renferma pas dans Rome, ni dans l'Italie, ni mesme dans l'Occident, & il ne se termina pas non plus avec la vie de son auteur.] Socrate dit que les esprits se trouverent partagez d'abord dans toutes les provinces, sur les lettres opposées de Novatien qui estoit aux Tombez route esperance de reconciliation, & de S. Corneille qui la leur promettoit, [quand ils auroient expié leurs fautes par la penitence.] Il est certain que Fabius Evesque d'Antioche, & quelques autres personnes de cette Eglise avoient de l'inclination pour les sentimens de Novatien. ^a Mais Fabius mourut, ["des le commencement de l'an 252,] & environ deux ans après, S. Denys d'Alexandrie mandoit au Pape Estienne, qu'Antioche, la Syrie, la Palestine, l'Arabie, la Mesopotamie, la Cilicie, la Cappadoce, le Pont, la Bithynie, & generalement toutes les Eglises de ces quartiers là, qui auparavant avoient esté divisées, se trouvoient enfin dans l'union & dans la concorde, ayant rejeté unanimement les nouveautez des Novatiens, & qu'elles glorifioient Dieu de leur avoir accordé la paix lorsqu'on ne l'es-

Socr. l. 4. c. 28.

P. 245. c. d.

Euf. l. 6. c. 44.

46. p. 246. a]

248. a.

4 p. 248. a.

l. 7. c. 4. 5. p.

251. 252.

V. S. Corneille § 14.

16.e.46.p.147.
c.d.

peroit pas. Les lettres que S. Denys écrivit sur la penitence aux Evesques d'Egypte, particulièrement à Conon d'Hermopole, & encore aux Chrétiens de l'Armenie, [donnent lieu de croire que les sentimens de Novatien causoient du trouble dans ces Eglises. Nous verrons sur S. Cyprien ce qui regarde l'histoire de Marcien Evesque d'Arles, qui avoit embrassé son parti dans nos Gaules.]

Cyp.ep.52.p.
101.1.

'Nous apprenons encore de S. Cyprien, que Novatien envoyoit en beaucoup d'endroits ses nouveaux apostres pour y opposer ses Eglises humaines à l'Eglise de J.C., & pour mettre des Evesques heretiques où il y en avoit déjà de Catholiques, de legitimes, & de saints. C'est ainsi que Maxime fut fait Evesque à Carthage contre S. Cyprien, & Nicostrate en quelque autre endroit de l'Afrique.

v. s. Con-
neille § 12.

ep.55.p.177.1.
Buch.p.271.

[Dieu permit pour surcroist de sa dannation qu'il réussit dans le dessein criminel d'étendre son schisme & son heresie. Car on voit par les histoires que nous en allons rapporter, que sa secte dura longtems, non seulement à Rome où elle avoit pris naissance, mais encore à Alexandrie, dans diverses provinces de l'Asie, à Constantinople, en Scythie, & en Afrique.] Socrate dit que ses sectateurs estoient particulièrement repandus dans la Phrygie, & la Paphlagonie, & encore dans l'Occident, parce que le genie plus serieux & plus austere de ceux de ces pays, avoit esté plus susceptible de la [vaine & superbe] severité dont les Novatiens faisoient profession. Sympronien à qui écrit S. Pacien, n'estoit pas loin de Barcelone, mais seul [ou presque seul] de sa secte. Les regles que S. Innocent donne à S. Victrice de Rouen pour recevoir les Novatiens dans l'Eglise, [peuvent faire juger qu'ils s'estoient repandus jusque dans les extremitez des Gaules.] Nous verrons qu'il y en avoit des peuples entiers dans l'Afrique jusque vers le milieu du V. siecle.

Socr.l.4.c.28.p.
245.246.

Paci.ep.2.3.p.
54.b.68.c.

Conc.t.2.p.
1251.

Leo,ep.1.c.6.
p.403.

Socr.p.246.c.
d'Soz.l.6.c.24.
p.670.b.c.

'Leurs principaux sieges dans le IV. siecle estoient en Orient ceux de Constantinople, [depuis que cette ville fut devenue la maistresse de l'Orient,] de Nicée, de Nicomedie, & de Cotyée ville de Phrygie. [Ils avoient aussi des Evesques à Rome, à Alexandrie,] & mesme dans la Scythie.

Socr.l.7.c.46.
p.390.b.

Conc.l.2.p.33.

[Nous ne trouvons rien de particulier pour cette heresie jusques au temps du Concile de Nicée,] qui fit son 8^e Canon pour regler de quelle maniere il falloit recevoir les Clercs Novatiens qui reviendroient à l'Eglise; & apparemment pour faciliter autant qu'il se pouvoit leur retour, afin de favoriser le dessein qu'avoit Constantin de réunir toutes les commu-

v. le Con-
cile de Ni-
cée § 15, 17.

Socr.l.1.c.12.
p.38.39.

nions séparées de la Catholique. Ce prince fit en effet venir à Nicée Acefe qui estoit leur Evesque [en ces quartiers là ;] & il n'eut pas de peine à luy faire avouer que la foy du Concile estoit orthodoxe, & que son decret pour célébrer partout Pasque en un mesme jour, estoit juste & legitime. Mais il ne le put cependant porrer à se réunir ; parcequ'il ne pouvoit souffrir qu'on accordast le pardon aux pechez commis depuis le baptesme; surquoi Constantin luy dit, Qu'il pouvoit donc faire une échelle pour luy, & monter tout seul au ciel. Acefe avoit amené avec luy à Nicée un jeune homme nommé Auxanon, qui fut depuis Prestre de sa secte, & vécut assez longtems pour rapporter à Socrate ce que nous venons de dire.

p. 39. a. b. | c. 13. p. 41. d.

v. Constantin I. § 61.

["Constantin sembla les favoriser un peu"] par une loy de l'an 326, qui leur conserve les eglises & les cimetières dont ils se trouvoient en possession, pourvu qu'ils n'eussent pas appartenu

Cod. Th. 16. 1. § 1. 2. p. 112.

Ibid. § 69.

à l'Eglise Catholique. Mais dans un edit celebre donné vers l'an 331, il les met à la teste des plus detestables heretiques, à qui il défend absolument toutes sortes d'assemblées publiques ou particulieres; ordonnant que leurs oratoires [ou eglises,] seroient donnez à l'Eglise Catholique, & les autres lieux [où ils seroient assemblez] ajugez au fisc. Les chefs de ces mesmes sectes estoient condannez au bannissement. On pretend que cet edit eut peu d'effet à l'égard des Novatiens, en consideration d' Acefe leur Evesque, qui tenoit alors son siege à Constantinople, & que Constantin aimoit, dit Sozomene, à cause de sa vie [qui pouvoit estre irreprochable devant les hommes.]

Enf. v. Conf. 1. 3. c. 63. 65. p. 520.

Soz. l. 2. c. 32. p. 493. d.

'Socrate & Sozomene relevent extremement un nommé Eutychien, qu'ils disent avoir vécu solitaire sur le mont Olympe dans la Bithynie du temps de Constantin; mais avoir esté dans le schisme des Novatiens. Ils luy attribuent de grands miracles, dont ils en rapportent un fort au long. Mais tout cela vient d'Auxanon dont nous avons parlé, qui se disoit avoir esté disciple de cet Eutychien, & qui estoit Novatien luy mesme.

l. 1. c. 14. p. 425 | Socr. l. 1. c. 13. p. 41-43.

p. 41. d. | 42. b.

ARTICLE V.

Les Novatiens sont persecutez par les Ariens avec les Catholiques; mais ne veulent point se réunir avec eux.

v. les Ariens § 63.

CEs heretiques eurent part à la persecution que les Ariens firent aux Catholiques sous Constance, parcequ'ils tenoient comme eux la Consubstantialité, & ils souffrirent beau-

coup tant à Constantinople, où ils avoient alors Agele pour Evêque, & où l'on abatic une des trois eglises qu'ils y avoient, que dans la Paphlagonie, *où ils avoient massacré S. Hypace Evêque de Gangres.] On abatic l'eglise qu'ils avoient à Cyzic.

Socr. l. 2. c. 33. p. 144. b.
 a. b. Soz. l. 4. c. 10. p. 57. b. c.

^a Cette persecution commune qu'ils souffroient avec les Catholiques, fit qu'ils furent sur le point de se réunir à l'Eglise, & de finir une division qu'ils reconnoissoient alors s'estre faite sans sujet. Mais l'envie & la jalousie d'un petit nombre de Novatiens rompit un dessein si avantageux, pour lequel tout le peuple estoit fort porté. Ils ne laissoient pas néanmoins de recevoir les Catholiques, qui n'ayant point dutout d'eglises venoient prier dans les leurs, s'il en faut croire Socrate.

Socr. l. 5. c. 12. p. 271. b. | 82. c.

['] Agele qui fut leur Evêque [durant environ 50 ans,] depuis le temps de Constantin jusques en 384, ^bavoit un grand extérieur de pieté; mais il n'avoit pas de talent pour parler. ^cIl evita la persecution des Ariens sous Constance en s'enfuyant.

b. c. 10. p. 57. c. | l. 4. c. 9. p. 218. a. | Soz. l. 6. c. 9. p. 62. b.

^d Julien l'apostat, toujours opposé à Constance, condanna Eleuse de Cyzic à faire rebastir l'eglise des Novatiens qu'il avoit fait abatre, & il leur fit rendre aussi une place dans Constantinople, pour y rebastir l'eglise que les Ariens avoient demolie.

c. Socr. l. 2. c. 35. p. 142. b. | d. l. 2. c. 11. p. 183. a. b. | Soz. l. 5. c. 5. p. 601. c.

^f Ils furent de nouveau maltraitez sous Valens avec les Catholiques, leurs eglises furent fermées, Agele leur Evêque banni, & les autres chassés de Constantinople: Mais cela dura peu. Car Valens ayant donné pour precepteur à ses filles Marcien Prestre de leur secte, pour leur apprendre les belles lettres, les Ariens furent reduits à les haïr sans oser les persecuter.

e. Socr. l. 2. c. 38. p. 143. 144. | f. l. 5. c. 20. p. 280. d. | l. 4. c. 9. p. 217. 218. | Soz. l. 6. c. 2. p. 543.

[Cette paix dont le demon les laissa jouir, ne servit qu'à former entre eux une guerre intestine, & un schisme dans le schisme mesme.] Novatien, & tous ceux qui l'avoient suivi, n'avoient rien changé à la coutume qui avoit toujours esté dans l'Occident, de ne celebrer la feste de Pasque qu'après l'equinoxe. Mais il arriva du temps de Valens que quelques uns de leurs Evêques de Phrygie s'estant assemblez en un village de la mesme province, nommé Paze, à la source de la riviere de Sangare, & voulant se distinguer davantage des Catholiques, [qui n'avoient point alors la faveur du siecle,] ordonner que l'on suivroit le calcul des Juifs, en observant néanmoins le dimanche; [c'est à dire que l'on feroit Pasque ou le 14^e de la lune

Socr. l. 4. c. 28. p. 246. b. c. | Soz. l. 6. c. 24. p. 670. a. b. | Thphn. p. 53. c.

1. Socrate l'appelle Novat, par une erreur fort commune aux Grecs.

Chry. S. c. 1. 156 p. 241. a. b.

2. C'est ce qu'on peut tirer de ce que Socrate l. 5. c. 21. p. 282. b. c. & Sozomene l. 7. c. 18. p. 732. d. disent de Sabbace, & de ce qu'on dit des Novatiens du VII. siecle: Mais Sozomene le dit positivement, p. 733. a.

des Juifs, si c'estoit un dimanche, ou si ce ne l'estoit pas, le dimanche qui suivroit ce jour.] Les Evêques qui composoient cette assemblée, estoient en petit nombre, & peu considerables; Agele de Constantinople, ni Maxime de Nicée, ni ceux de Nicomedie & de Cotyée en Phrygie, qui sont, dit l'historien, les principaux de cette secte, ne s'y estant pas trouvez. [On ne dit pas néanmoins que ce decret ait formé pour lors entre eux aucune division de communion:] 'mais il servit à celle que Sabbace y forma depuis, comme nous verrons bientoist.

Socr. p. 246. d.
Soz. p. 670. c.

V. les Ariens
§ 138.

'Il se tint l'an 383, sous Theodose I. une grande conference à Constantinople entre tous les chefs des sectes qui divisoient l'Orient, Theodose les y ayant mandez pour tascher de les réunir tous à l'Eglise. S'il en faut croire Socrate, tout s'y passa par l'avis d'Agele Evêque des Novatiens, ou plustost de Sisinne son Lecteur. 'Cet historien ajoute que Theodose ayant appris à cette occasion que les Novatiens professoient la Consubstantialité comme les Catholiques, il leur permit par une loy d'avoir des eglises dans les villes, ce qu'il défendoit à tous les autres heretiques, & voulut que leurs eglises eussent les mesmes privileges que celles des Catholiques. 'Sozomene dit aussi qu'ils n'estoient point sujets aux loix faites contre les autres heretiques, ni aux peines decernées contre eux. [Ce qui est certain, c'est qu'ils ne sont jamais nommez dans les loix de Theodose contre les heretiques,] 'quoiqu'ils eussent esté compris en ce rang en l'an 381, par le Concile œcumenique, & que S. Gregoire de Nazianze eust parlé publiquement contre la dureté avec laquelle ils rejettoient la penitence. 'Ils ne laissoient pourtant pas de se plaindre qu'en les persecutoit; & ils rejettoient contre la verité, sur les instances des Evêques Catholiques, [le peu] que les princes faisoient contre eux par leur propre zele.

Socr. l. 5. c. 10.
p. 267.

p. 269. b. | 20. p.
280. b.

Soz. l. 3. c. 1. p.
754. d.

Conc. t. 2. p. 951.
a.
Naz. or. 39. p.
635. 636.

Paci. ep. 2. p. 55.
56.

'Socrate pour prouver l'affection que Theodose avoit pour eux, dit qu'il accorda [en l'an 388,] la grace de Symmaque à la priere de Leonce Evêque de l'Eglise qu'ils avoient à Rome; ["ce que nous expliquons en son lieu.]

Socr. l. 5. c. 14.
p. 273. c.

V. Theodo.
se l. note 38.

ARTICLE VI.

Sabbace Novatien forme une nouvelle secte de son nom.

'AGELE Evêque des Novatiens à Constantinople mourut l'an 384, peu avant le neuvieme septembre. Se voyant pres de mourir, il ordonna pour son successeur, Sisinne,

Socr. l. 5. c. 12.
20. p. 271. b. | 280.
c.

c.10 p.267.c | 'qui estoit Lecteur l'année precedente, comme nous venons de
 Soz.l.7.c.12.p. voir,^a & alors Prestre des Novatiens.^b Le peuple de sa secte ne fut
 718.c. pas satisfait de cette ordination, & eust mieux aimé avoir le
 4 Socr.c.21.p. Prestre Marcien pour Evesque, à cause des services qu'il avoit
 280.c. rendus à leur secte sous Valens. Il paroissoit aussi avoir de la
 b d 4.c.9.p.218. pieté; il avoit beaucoup de science; & [de plus,] il avoit autre-
 a.b|Soz.l.8.c.1. fois eu quelque charge à la Cour. Agele voulant donc les satisfi-
 p.754.d. faire, ordonna encore Marcien; & s'estant trouvé assez fort
 Socr.p.280.d. pour aller jusqu'à leur eglise, il declara que Marcien seroit son
 successeur, & que Sisinne seroit Evesque après Marcien.

p.281.a|Soz.p. 'Cela se fit de la sorte. Car Agele estant mort peu de temps
 714.d. après,^c Marcien luy succeda jusqu'au 27 novembre 395, qu'estant
 c Socr.l.6.c.1. allé rendre conte à Dieu de ses actions, en mesme temps que
 p.300.b. Rufin ce celebre ministre d'Etat, il laissa sa place à Sisinne.

l.5.c.27.p.281. [On ne remarque rien du gouvernement de Marcien,] que
 2. l'ordination de Sabbace, qui forma un schisme parmi eux. Ce
 Soz.l.7.c.18.p. Sabbace estoit un Juif d'origine, qui s'estant fait Chrétien dans
 731.b. la secte des Novatiens, & y ayant esté fait Prestre par Marcien,
 ne laissoit pas de suivre encore les fantaisies des Juifs: & de plus
 il pretendoit à l'episcopat; de quoy sa vie, qui à l'exterieur estoit
 tres edifiante, pouvoit luy faire concevoir quelque esperance.

b Socr.p.281. 'S'estant donc associé dans ce dessein deux Prestres de sa secte,
 a.b. Theoctiste & Macaire, il se resolut de suivre ce qui avoit esté
 arrêté dans l'assemblée de Paze sous Valens, qu'on se conformeroit
 au calcul des Juifs pour la Pasque; [peutestre afin d'avoir
 un pretexte pour faire schisme, & se former un parti.] Il com-
 mença en effet à quitter les assemblées communes, tantost di-
 sant que c'estoit pour garder la retraite, tantost se plaignant qu'il
 ne pouvoit communiquer avec certaines personnes, parcequ'il
 les croyoit indignes de participer aux mysteres. Mais enfin on
 s'apperceut sans beaucoup de peine qu'il vouloit se separer, &
 p.281.282|Soz. tenir des assemblées particulieres. Marcien qui l'avoit ordonné,
 p.731.b.c. se plaignoit souvent d'avoir élevé au sacerdoce un homme si
 ambitieux, & s'écrioit qu'il eust mieux aimé avoir imposé les
 mains sur des épines, que sur la teste de Sabbace.

Socr.p.281.c. 'Cependant comme il divisoit les Novatiens, Marcien assem-
 d Soz.p.731.c. bla les Evesques de sa secte à Angare ou Sangare, port de mer
 d. dans la Bithynie pres d'Helenople. Sabbace eut ordre de s'y
 trouver: On luy demanda le sujet de son mecontentement; &
 il dit qu'il venoit de ce qu'on n'observoit pas l'arresté de l'as-
 semblée de Paze. On se douta bien néanmoins que son verita-

ble dessein estoit d'estre Eveſque ; & pour l'arreſter on luy demanda qu'il fiſt ſerment de n'accepter jamais cette dignité : Il fit auſſiſtoſt ce ſerment ; & alors l'aſſemblée, qui vouloit luy oſter tout pretexte de ſe diviſer, fit un Canon, qui fut appellé l'*Indifferent*, par lequel il fut ordonné que chacun celebreroit la feſte de Paſque ſelon ſa coutume & ſa volonté, pourvu que l'on ne quittat point les aſſemblées, & que l'on ne ſe ſeparat point de la communion des autres. [Ainſi ceux qui avoient rompu l'unité du corps de J. C, ſous le faux pretexte de conſerver la diſcipline, ne craignent pas maintenant ſous pretexte de conſerver l'unité de leur ſchiſme, de violer la diſcipline en un point que le Concile de Nicée avoit cru devoir établir uniformément dans toute la terre. Ceux qui avoient mepriſé la paix de J. C. meritoient d'eſtimer juſqu'à cet excés la paix de Novatien. Mais la ſuite fera voir que les condeſcendances qui viennent de l'homme, & non d'une charité judicieuſe & éclairée, n'ont enfin que de mauvais effets.]

'Sabbace demeura aſſez longtems dans la communion des autres, ſinon que quand la Paſque commune ne s'accordoit pas avec la ſienne, il prevenoit la commune, faiſoit en ſon particulier le jeûne [ſolennel du vendredi & du ſamedi,] & les autres ceremonies du jour de la Paſque. Le ſamedi il faiſoit [de meſme en ſon particulier] tout ce qu'on a coutume de faire le ſamedi de Paſque, veillant & priant depuis le ſoir juſqu'à l'heure preſcrite [pour finir la veille ſolennelle:] Le lendemain [qui eſtoit le dimanche,] il venoit à l'Egliſe avec tous les autres, & y participoit aux ſaints Myſteres. [On ne dit pas comment il faiſoit ces années là, lorſque les autres celebrent Paſque, ni s'il ſe trouvoit avec eux à l'office de la veille du ſamedi ſaint.] On s'apperceut enfin de ce qu'il faiſoit, & divers Novatienſes de Galacie & de Phrygie firent la meſme choſe à ſon exemple: [& c'eſt peuteſtre pour cela que] Sozomene dit que lorſqu'Arcade 1. 8. c. 1. p. 754. c. commença à regner [en l'an 395,] il y avoit quelque trouble parmi les Novatienſes au ſujet de la Paſque, à cauſe des nouveautez de Sabbace. Il dit autrepars que des le regne du grand Theodoſe 1. 7. c. 18. p. 731. a. b. il s'eſtoit formé parmi les Novatienſes une nouvelle ſecte appellée des Sabbatiens, qui ſe ſepatoient des autres au ſujet de la feſte de Paſque.

[Longtems après l'aſſemblée de Sangare,] & vers l'an 406, Sabbace ſe ſepara ouvertement de Siſinne alors Eveſque des Socr. 1. 7. c. 5. p. 341.

1. Δὲ τῶν νεομισηταίων ἐπιβλέπει τὸ πῶποτε.

p.342. Novatiens, sous le mesme pretexte de celebrer Pasque selon les Juifs, & tint ses assemblées^a à part. Et comme un jour il lisoit &c. publiquement cet endroit de l'Évangile, *La feste des Azymes, qu'on appelle Pasque, approchoit alors* &c. il y ajouta comme un texte de l'Évangile, *Maudit est celui qui fait la Pasque hors les jours des Azymes.* Divers laïques des plus ignorans se laisserent surprendre à cette fourberie. Mais comme il celebrait la nuit solennelle de cette feste avec quantité de monde qui l'avoit suivi, il se repandit un bruit parmi eux que Sisinne venoit avec main forte; ce qui neanmoins n'estoit pas. La frayeur les ayant donc saisis, & s'étoufant les uns les autres pour fortir, il y eut plus de 70 personnes qui y perdirent la vie: Et cet accident fit abandonner Sabbace par la pluspart de ses sectateurs.

c.6.p.343.c. 'Neanmoins Sisinne estant mort sur la fin^a de l'an 407,^a & NOTE 2.

a.c.12.p.348 b.

Chrysanthe que l'on vouloit mettre à sa place, se tenant caché, Sabbace voulut prendre ce temps pour se faire Evesque, malgré le serment qu'il avoit fait. Ainsi il se fit imposer les mains par quelques personnes, & entre autres par un Hermogene, qu'il avoit luy mesme excommunié & maudit pour les blasphemes qu'il avoit écrits. Mais les Novatiens ayant horreur de l'ambition de Sabbace, continuerent à chercher Chrysanthe pour le faire Evesque; & Sabbace fut banni à Rhode où il mourut. Ses sectateurs rapporterent son corps à Constantinople, & faisoient des prieres à son tombeau; ce qu'Attique Evesque Catholique de Constantinople ayant appris, il fit enterrer le corps secrettement en un autre endroit, & abolit ainsi cette superstition, [mais non pas la secte des Sabbatiens.] Au moins nous lisons dans la loy du 21 mars 413, que les Novatiens ou tous ou en partie, faisoient Pasque en un autre jour que l'Eglise, & prenoient pour cela le nom de Protopasquites, comme suivant la regle premiere & originale de la Pasque. On avoit toleré ces Protopasquites: mais la loy dont nous parlons condanne leurs chefs à la perte de leurs biens, & à l'exil.

Cod.Th.16.t. 6.l.6.p.200.

p.201.2.

p.200.

Conc.t.1.p.551.

2.

[Nous avons suivi en tout ceci la narration de Socrate, quoiqu'il y ait quelque lieu de craindre qu'il ne se soit trompé, ou lorsqu'il ne met le commencement de Marcien qu'en l'an 384, ou lorsqu'il dit que c'est luy qui a fait Sabbace prestre.] Car des l'an 381, les Sabbatiens sont condannez par le settieme Canon du Concile de Constantinople, avec les Macedoniens & les Novatiens. [Ces Sabbatiens ont donc commencé plustost que ne pretend Socrate, ou ce sont d'autres heretiques qui ne nous.

nous sont pas connus, comme cela se peut aisément.]



ARTICLE VII.

De Sisinne, Chrysanthe, & Paul, Evêques des Novatiens à Constantinople.

SOCRATE & Sozomene donnent de grands eloges à l'esprit, à l'eloquence, & à la science tant profane qu'ecclésiastique de Sisinne. Ils nous répondent fort de sa pureté, en mesme temps que sa vie molle & delicieuse donnoit sujet à beaucoup de personnes d'en croire plustost le contraire. [Il n'est pas aussi inutile de remarquer] qu'il avoit appris la philosophie avec Julien l'apostat, sous Maxime [aussi celebre magicien que philosophe.] Il s'habilloit de blanc, quoique les Evêques des ce temps là eussent accoutumé de porter le noir. Socrate en rapporte diverses paroles, qui marquent un esprit plus enjoué qu'episcopal, & plus propre à se faire aimer des hommes; comme cet historien dit qu'il l'estoit, qu'à s'acquiter du soin & de la conduite des ames. On apprend de cet historien que Saint Chrysostome avoit eu dessein de luy faire interdire la predication [par l'Empereur,] & que Leonce Evêque d'Ancyre avoit osté aux Novatiens l'eglise qu'ils avoient dans sa ville.

Sisinne se mesloit de reprendre S. Chrysostome, & il fit mesme un livre contre luy. Il en fit encore beaucoup d'autres, mais que Socrate dit estre d'un style trop affecté & trop poetique, ajoutant qu'il réussissoit mieux à parler qu'à écrire, parceque sa parole estoit soutenue par le ton de sa voix, par son geste, & par tout son exterieur qui plaisoit assez. Il mourut, comme nous avons dit, en l'an 407, si nous nous arrestons à ce que nous lisons dans Socrate.

Les brigues de Sabbace n'empescherent point que Chrysanthe ne fust établi Evêque des Novatiens après la mort de Sisinne, qui en mourant avoit parlé de luy comme d'un homme capable de certe charge: & cette parole, dit Socrate, fut regardée par le peuple de son parti comme une loy. Ce Chrysanthe estoit fils de Marcien predecesseur de Sisinne. Il avoit esté gouverneur d'une province de l'Italie, Vicaire d'Angleterre; & il estoit alors à Constantinople pour obtenir la charge de Prefet de cette ville. [Il ne faut pas s'étonner qu'une personne de

Italia consularis. Ne seroit-ce point de la Ligurie comme S. Ambroise?

cette qualité,] se soit cachée pour n'estre pas Evesque des Novatiens. 'Cependant ayant esté trouvé dans la Bithynie, il fut contraint d'accepter ce titre. 'On assure qu'il soutint & qu'il augmenta mesme beaucoup son parti dans Constantinople : & [oultre son credit & ses richesses,] il avoit beaucoup de prudence & de sagesse. Il ne recevoit rien de son Eglise que deux pains les dimanches pour Eulogie, dit Socrate. Mais ce que cet historien remarque, qu'il donna le premier de son argent aux pauvres, [n'est pas fort honorable aux autres Evesques de sa secte.]

d. 'Il tira des ecoles un habile rheteuricien nommé Ablave, qu'il fit Prestre : & on en avoit divers sermons, dont Socrate loue l'eloquence fleurie, [quoique ce ne soit pas là un eloge pour un Prestre.] Aussi cet Ablave ayant depuis esté fait Evesque des Novatiens à Nicée, [ne rougit pas] d'y faire en mesme temps la profession de sophiste, [& d'y enseigner la rhetorique. Il peut avoir succédé à Asclepiade,] qui estoit Evesque de Nicée depuis 50 ans, lorsqu'Attique y fut ordonner un Evesque Catholique en l'an 425, [& Asclepiade à Maxime,] qui avoit le mesme titre du temps de Valens[vers 370.]

c. 26. p. 367. a. c. 1. 4. c. 28. p. 246. d. 1. 7. c. 17. p. 353. p. 344. a. a. b. 146. p. 359. c. p. 354. 355. 'Chrysanthe mourut le 26 aoust 419, & eut pour successeur Paul, qui de grammairien latin avoit embrassé la vie monastique, & avoit formé un monastere, apparemment dans Constantinople. 'Socrate dit des merveilles de ce Paul & de ses moines, 'jusqu'à luy attribuer comme un miracle accordé à sa pieté, de ce qu'un Juif qui se faisoit battizer dans toutes les communions pour amasser de l'argent, "ayant aussi voulu estre baptizé par ce Paul, l'eau des Fonts s'écoula d'une maniere qui fit juger que c'estoit un imposteur; & on en eut bientost des preuves. [Dieu peut avoir voulu conserver le respect dû à ses sacrements, mesme parmi des heretiques.

c. 39. p. 384. 385. Nous ne savons que dire] de ce que raporte encore Socrate, que dans un grand embrasement arrivé l'an 433 au mois d'aoust, l'eglise des Novatiens fut deux fois 24 heures au milieu du feu qui y entroit par les portes & par les fenestres, sans en avoir esté cependant endommagée; ce qui fit, dit-il, reverer ce lieu par les payens mesmes, & respecter plus que jamais l'Evesque Paul qui estoit en priere au pié de l'autel. Les Novatiens faisoient tous les ans la memoire de cet evenement le 17 d'aoust.

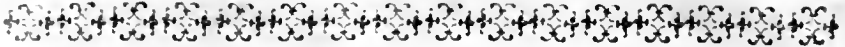
1 ἀεὶ τὴν τῶν ἀποστόλων. M. Valois croit que c'estoit ce qui estoit des pains offerts par le peuple pour l'Eucaristie.

'Socrate dit encore que Nestorius jaloux de l'estime que Paul c.29.p.371.b. s'estoit acquise des auparavant par [son extérieur de] piété, avoit voulu persécuter les Novatiens aussitôt qu'il eut esté fait Evêque de Constantinople [en 428,] mais que ceux qui gouvernoient à la Cour l'en empêcherent.

'Ce Paul mourut le 21 de juillet 439, & comme il s'estoit fait c.46.p.389.b.c. aimer de tout le monde, les Chrétiens de toutes les communions voulurent le conduire à la sepulture en chantant des psaumes. [Mais il eust esté bien plus heureux, si avant que de mourir il se fust uni à l'Eglise Catholique, dans laquelle seule ses austérites & ses aumosnes luy eussent pu estre utiles pour l'éternité, & le faire honorer non devant les hommes, mais devant Dieu.] 'Durant sa maladie il avoit fait venir d|399. les Ecclesiastiques de toutes ses eglises, pour leur faire choisir en sa présence celui qui luy devoit succéder. Ils le prièrent de faire luy mesme ce choix, & s'engagerent par écrit de recevoir celui qu'il leur nommeroit. Il écrivit donc le nom de Marcien Prestre de sa secte, dans un papier qui ne devoit estre ouvert qu'après sa mort; & confia le papier à Marc Evêque des Novatiens dans la Scythie. On l'ouvrit donc en présence d'un grand nombre de personnes, qui tous s'écrierent que Marcien estoit digne [de l'episcopat.] 'Il estoit alors à Tiberiople dans la Phrygie [Pacatiene,] & l'on envoya des personnes pour le prendre, dit Socrate. On se fait effectivement de luy par surprise; on le sacra, & on l'inthroniza le 21^e jour du mois d'aoust. p.390.c|n.p.95. 1.c.

[Nous n'avons point cru devoir interrompre cette histoire que Socrate, & après luy Sozomene, nous font des Novatiens de Constantinople. On pretend que ces deux historiens estoient eux mesmes de cette secte; & il est visible qu'ils l'estimoient & l'aimoient trop, particulièrement Socrate. Car Sozomene ne fait guere que le suivre & le copier. Mais s'ils ont eu une trop bonne opinion de la piété apparente des Novatiens, "on a néanmoins des preuves qu'ils ne font point entrer dans leur communion, & qu'ils ont toujours esté attachez à celle des Catholiques.]





ARTICLE VIII.

*Les Novatiens sont privez de leurs eglises à Alexandrie
& à Rome : Leur secte s'abolit.*

- [Nous trouvons bien moins de choses pour ce qui regarde les autres eglises des Novatiens.] S. Isidore de Peluse écrit deux lettres à un Agelide qui se declaroit le défendeur de leurs sentimens ; & il luy reproche qu'ils ruinent tout l'Evangile, en ruinant l'ordre que J. C. donne aux Evêques de remettre les pechez. *μὴ ἰξίβειν.*
- Conc. t. 2. p. 1821. c. Theophile d'Alexandrie ayant sceu que quelques [Ecclesiastiques] Novatiens vouloient se réunir à l'Eglise, il manda qu'il falloit leur imposer les mains, comme le Concile de Nicée l'avoit ordonné, [& les conserver ainsi dans leurs degrez,] pourvu qu'il n'y eust rien dans leur vie qui fust indigne de cette grace. V. la note 3.
- Socr. l. 7. c. 7. p. 344. a. b. S. Cyrille ayant esté fait Evêque d'Alexandrie après luy sur la fin de l'an 412, ferma aussitost les eglises que les Novatiens avoient en cette ville, & osta à Theopempte leur Evêque tout ce qu'il en avoit [en cette qualité. Le Pape S. Celestin élu en 422, ou 423, fit la mesme chose à Rome,] y ayant osté aux Novatiens les eglises qu'ils y possédoient en grand nombre : de sorte que Rusticule qu'ils y avoient pour Evêque, fut reduit à ne pouvoir plus tenir d'assemblées qu'en cachette dans des maisons particulieres. Jusque là ils avoient esté fort puissans dans Rome, & y avoient eu un grand nombre de sectateurs.
- Thdr. h. l. 3. c. 6. p. 230. c. d. [Quoique Socrate, qui conduit son histoire jusque vers l'an 440, nous represente toujours les Novatiens comme ayant un parti fort considerable dans Constantinople ;] Theodoret nous assure neanmoins [environ dix ans après,] que leur heresie estoit renfermée, aussibien que celle des Montanistes & des Quartodecimans, dans quelque petite partie de l'Asie & du Pont. Il assure que tout l'Orient, [c'est à dire le patriarcat d'Antioche,] en estoit tout à fait exempt, & il dit la mesme chose de l'Egypte, de la Libye, & de l'Occident. Il y ajoute encore plusieurs provinces soit du [departement] du Pont, comme l'Armenie, la Cappadoce, le Pont Polemoniaque, & l'Helenopont, soit de celui d'Asie, comme la Pisidie, la Pamphylic, la Lycie, & la Carie. Il semble dire mesme que toutes ces provinces de l'Asie

& du Pont n'avoient jamais esté infectées d'aucune de ces trois heresies. Cependant le soin que S. Amphiloque metropolitain de la Lycaonie, prit de consulter S. Basile sur le baptesme des Novatiens & sur celui des Pepuzeniens, [nous donne lieu de croire que sa province n'estoit pas alors tout à fait exemte de ces heresies.] S. Basile qui rejettoit absolument le baptesme des Pepuzeniens, avoit peine à admettre mesme celui des Novatiens, quoiqu'il eust esté approuvé par quelques uns de ceux de l'Asie. [& on peut dire mesme par tout le Concile de Nicée.] Il vouloit qu'on suivist sur cela la coutume de chaque lieu. Il parle de deux Evesques Zoïs & Saturnin, qui estoient revenus à l'Eglise, & y avoient conservé leur dignité. [" Il y a assez sujet de croire que c'estoient des Novatiens : & de la maniere dont S. Basile en parle, il faut qu'ils fussent Evesques en Cappadoce. Ainsi cette province n'aura pas toujours esté exemte de l'heresie des Novatiens.]

Il faut aussi apparemment faire quelque exception à ce que dit Theodoret, que cette heresie n'estoit plus dans l'Occident.] Car nous apprenons d'une lettre de S. Leon, [écrite vers l'an 443,] que Donat Evesque de Salice dans la Mauritanie Cefarienne, avoit quitté depuis peu l'heresie des Novatiens avec tout son peuple. S. Leon consent qu'il demeure Evesque : mais il demande qu'il luy envoie sa profession de foy. On croit aussi que le dialogue de Zachée avec Apollone peut avoir esté fait en Afrique vers ce temps là pour le plustost : & il y est parlé des Novatiens comme de schismatiques qui subsistoient encore, & qui tenoient des assemblées contre l'Eglise.

Il y avoit encore des Novatiens à Alexandrie du temps de S. Euloge, [vers l'an 600,] & ce Saint écrivit contre eux un ouvrage divisé en six livres, dont Photius nous a conservé quelques extraits.

Dans une homelie d'un Evesque d'Asie, [qu'on croit estre de l'an 672,] on voit qu'il y avoit encore alors des Novatiens qui suivoient assez la regle de l'Eglise pour la feste de Pasque, sinon qu'ils se servoient du calcul des Juifs pour trouver le premier mois & le quatorzieme de la lune qui devoit regler le dimanche de la Resurrection. Ainsi c'estoient proprement ceux de la feste des Sabbatiens.





ORIGENE

PRESTRE ET CONFESSEUR.

ARTICLE PREMIER.

*Quel jugement on peut faire d'Origene, & de ce qu'Ensebe-
nous en apprend.*



ENTRE tous les grands hommes qui ont paru dans l'Eglise durant les trois premiers siècles, il n'y en a peutestre aucun dont le nom ait esté, & soit encore aussi celebre que celui dont nous avons dessein de rapporter ici les actions.] Sa vie, son esprit, sa science, l'ont fait

d'abord admirer de tout le monde. Et l'estime generale qu'on a eue pour luy durant quelque temps, l'a encore moins fait connoistre que la perfecution qui s'est ensuite elevée contre luy, ou par sa faute, ou par son malheur, ou par la jalousie que l'on avoit conceue de sa reputation. Ainsi il s'est vu chassé de son pays, depose du sacerdoce, excommunié mesme par les deux premieres Eglises, & par la pluspart des autres; en mesme temps que de grands Saints soutenoient sa cause, & que Dieu mesme sembloit se declarer pour luy, en faisant entrer par luy dans la verité & dans le sein de son Eglise, ceux que cette mesme Eglise met aujourd'hui entre ses plus grands ornemens.

Il a eu le mesme sort après sa mort que durant sa vie. Les Saints mesmes se sont trouvez opposez les uns aux autres sur son sujet. Des Martyrs ont fait son apologie; & des Martyrs ont fait des écrits pour le condamner. Les uns l'ont regardé comme le plus grand maistre qu'ait eu l'Eglise après les Apostres; les autres l'ont detesté comme le pere d'Arius & de tous les autres qui ont combattu l'Eglise par leurs erreurs: Et ce dernier parti s'est enfin rendu si fort dans l'Orient par l'autorité

1. si ses livres ont esté corrompus.

2. S. Gregoire Thaumaturge, & S. Athenodore son frere.

d'un Empereur qui vouloit estre le maistre & l'arbitre des affaires de l'Eglise,] qu'il a esté frapé d'anatheme, soit par le Bull. l. 2. c. 9. p. 169. cinquieme Concile œcumenique, soit par un autre tenu vers le mesme temps, [mais qui a esté suivi en ce point par tous les Grecs.

Cependant comme l'Eglise laisse toujours à ses enfans la liberté d'examiner ces sortes de choses, qui dependent non de la doctrine de la foy dont elle est la depositaire, mais de la discussion de divers faits;] cet anatheme n'a pas empesché p. 169. & c. qu'Origene n'ait encore trouvé des défenseurs, qui avec l'agrément des Papes, & des personnes les plus habiles & les plus pieuses, ont soutenu qu'il n'avoit point mérité la condamnation fulminée contre luy; non qu'il n'y ait des erreurs dans ses écrits, mais parceque ces erreurs y ont esté ajoutées par d'autres, comme il s'en est plaint luy mesme, ou sont des opinions qu'il a avancées en discutant & en cherchant la verité, comme dit S. Athanase, & non pour s'y arrester, [& en faire des dogmes; ou sont des choses qui n'estant pas expressément dans l'Ecriture n'estoient pas non plus encore bien éclaircies par la tradition & par l'autorité de l'Eglise. Ath. dec. N. p. 277. A.

On peut voir tout cela traité avec beaucoup de soyn & d'exactitude par une personne tres docte, qui a entrepris le dernier d'examiner à fond la doctrine d'Origene: & nous ne doutons point qu'il ne l'ait fait avec autant de lumiere, qu'il paroist avoir eu de sincerité à ne chercher que la verité, sans s'attacher à aucun parti. Pour nous, nous ne nous sommes pas cru capables d'entrer dans cette discussion, qui aussi n'est pas nécessaire à nostre dessein. Il nous suffit pour parler d'Origene avec honneur, comme nous avons dessein de faire, qu'il soit mort dans la communion Catholique, qu'il n'ait donné ses opinions particulieres que comme ses pensées propres, en voulant qu'on les distinguast de la foy commune de l'Eglise, & qu'il paroisse avoir eu un esprit tres humble, tres soumis à l'Eglise, tres respectueux pour sa doctrine & ses decisions, tres attaché à son unité, & tres moderé envers ses propres persecuteurs. Il est difficile d'avoir lu quelque chose des écrits d'Origene, sans voir que ces sentimens estoient gravez dans son cœur: Et nous ne craignons point de dire qu'un homme qui est dans une disposition si Catholique, peut avoir des opinions heretiques, parcequ'il est

1. M^r Huet maintenant Eveque d'Avranches, dans un ouvrage publié en 1679, à la teste de quelques écrits d'Origene qu'il nous en a donnez en grec.

homme, mais ne peut estre heretique, parcequ'il n'est pas superbe ni attaché à son erreur.

Nous n'entrons donc point dans l'examen de ses dogmes, nous nous contentons de rapporter ce que l'antiquité nous a conservé de sa vie, & de ses actions, & particulièrement ce qu'Eusebe en a écrit dans son histoire de l'Eglise, l'ayant tiré de diverses lettres, & de ce qu'il en avoit appris de la bouche de quelques personnes qui avoient connu Origene mesme. Il nous en dit beaucoup de choses; & il proteste néanmoins que ce n'est qu'une petite partie de ce qu'il en eust pu dire. Et en effet il en avoit mis beaucoup d'autres dans l'apologie qu'il avoit composée pour luy [avec S. Pamphile, mais qui n'est pas venue entiere jusques à nous. Son témoignage peut d'abord paroistre suspect, puisqu'on peut l'appeller le panegyriste aussi bien que l'apologiste d'Origene.] Mais ceux mesmes qui le reprennent de s'estre trop étendu sur les louanges de cet auteur, ne l'accusent point d'en avoir rien dit de faux. S. Epiphane tres opposé à Origene, confirme par son témoignage que nous rapporterons dans la suite, ce qu'Eusebe dit de plus grand à son avantage. Saint Jerome nous renvoie nommément à luy pour apprendre toute l'histoire d'Origene: [Et lorsqu'il combat le plus fortement les erreurs qui se trouvent dans cet auteur, il en fait cet eloge tout conforme à ce que nous apprend Eusebe.]

Euseb. l. 6. c. 2. p. 101. c.

c. 23. p. 324. d.
231. Socr. l. 3.
c. 7. p. 175. b.

Sync. p. 364.

Epi. 64. c. 1. p. 544. 545.

Hier. v. ill. c. 54. p. 286. d.

ep. 55. c. 3. p. 152. d.

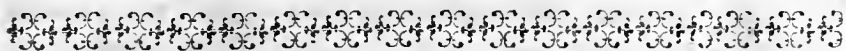
'C'a esté, dit-il, un grand homme des son enfance, & le vray fils d'un Martyr. Il a gouverné l'ecole ecclesiastique d'Alexandrie... Il a eu de l'horreur pour les plaisirs... Il a foulé aux piez l'avarice. Il a sceu les Ecritures par cœur, & a employé les jours & les nuits à les expliquer avec un extreme travail. Il nous a donné plus de mille discours qu'il avoit prononcez dans l'Eglise, outre une infinité d'autres commentaires. Qui de nous peut lire autant d'ouvrages qu'il en a écrits? Et qui ne peut pas admirer cet ardent amour qu'il avoit pour l'Ecriture? Que si quelque Judas envieux de sa gloire, vient nous objecter ses erreurs, qu'il sache que les plus grands hommes font des fautes. Divers autres Grecs & Latins ont eu des erreurs contre la foy. Ne l'imitons pas dans ses defauts; mais reconnoissons aussi que nous ne sommes pas capables de l'imiter dans ses vertus.

Vinc. l. c. 23. p. 350-351.

Vincent de Lerins qui n'est pas non plus favorable à Origene, en fait encore un plus grand eloge, [que nous rapporterions ici tout entier, s'il n'estoit pas trop long. Mais il nous suffit de remarquer qu'il est tout fondé sur ce qu'Eusebe nous apprend

de

de sa vie, & qu'ainsi on ne peut faire aucune difficulté d'ajouter foy au raport de ce premier historien de l'Eglise.]



ARTICLE II.

Enfance, education, & études d'Origene.

NOTE 1.

ORIGENE est né en l'an 185, qui estoit le sixieme de Commode; ^a puisqu'il n'avoit pas encore 17 ans accomplis lorsque son pere fut martyrizé l'an 10 de Severe, [de J. C. 202.]

Huet, v. Ori. l. 1. c. 1. p. 2. a. a Euf. l. 6. c. 2. p. 203. b.

'Outre le nom d'Origene, il portoit encore celui d'Adamance. ^b S. Jerome s'en est quelquefois servi comme d'une epithete propre pour exprimer les bonnes qualitez d'Origene. [Et ce nom qui signifie *de diamant, ou indomptable*, peut marquer son assiduité infatigable au travail.] ^c D'autres veulent qu'on luy ait donné ce surnom à cause de la force invincible de ses raisonnemens. ^e Mais il paroist assez par Eusebe que c'estoit son veritable nom aussibien qu'Origene, [& non un surnom, ou une epithete d'honneur; & il estoit alors tres ordinaire d'avoir deux noms.]

14. p. 216. d] chr. Epi. 64. c. 73 p. 603. d. b Hier. ep. 18. p. 129. b. Phot. c. 118. p. 297. b. c Euf. p. 216. d] Eras. in Ori.

'S. Jerome l'appelle encore Calcenter, [c'est à dire *entrailles d'airain*], ^d qui est un surnom donné autrefois à un Didyme d'Alexandrie qui vivoit du temps d'Auguste, à cause de cette mesme assiduité à l'étude, & qu'il avoit composé plus de 3500 livres. ^e S. Jerome en parle. [C'est peuteestre encore à cause de son application infatigable à l'étude,] ^f qu'on avoit donné à Origene "un autre surnom qui signifie proprement *ouvrier en fer & en airain*, comme nous l'apprenons de S. Anatole. ^g D'autres l'ont appelé "le Compositeur, à cause de ce grand nombre d'ouvrages qu'il a composez, [ou peuteestre à cause qu'il avoit composé ses Hexaples des differentes versions de l'Ecriture unies ensemble.]

Hier. ep. 18. p. 129. b. d Suid. d. p. 716. f. Hier. ep. 51. p. 113. b] ex Ruf. l. 2. p. 225. a. e Buch. cycl. p. 439. f Huet, v. Ori. p. 3. c] Epi. 63. c. 1. p. 520. c.

NOTE 2.

'La patrie d'Origene estoit l'Egypte. ^g Son pere s'appelloit "Leonide, ^h que Suidas dit avoir esté Eve sque. ⁱ Mais ni Eusebe ni aucun autre des anciens ne luy donne cette qualité. [On ne dit point comment s'appelloit sa mere.] ^k Il avoit six freres plus jeunes que luy. ^l Il receut la foy Chrétienne de ses ancestres, quoique Porphyre par un mensonge visible, ait dit qu'il avoit passé du paganisme à la religion des Chrétiens: & la fuite fera voir bien clairement la fausseté de cette imposture.

Epi. 64. c. 1. p. 524. c. g Euf. chr. & 218. i. b Suid. 2. p. 389. e. i Pear. in Ign. l. 1. p. 176. k Euf. l. 6. c. 2. p. 203. b. l c. 19. p. 220. b. d.

'Il fut elevé à Alexandrie. S. Epiphane ajoute qu'il étudia

Epi. 64. c. 1. p. 524. c.

peutestre aussi à Athenes; [ce qui n'est guere possible selon l'histoire d'Eusebe.] Son pere ne se contenta pas de le former dans les premieres sciences des enfans, mais il prit encore un grand soin de luy faire apprendre l'Ecriture; & il l'appliqua à cette étude sainte preferablement à toutes les sciences des Grecs, voulant qu'il en apprist & qu'il en recirast tous les jours quelques endroits. Origene de son costé, quoiqu'encore enfant, s'occupoit avec joie à ce travail; & ne se contentant pas mesme des sens les plus simples des livres sacrez, il en recherchoit de plus profonds & de plus cachez: de sorte qu'il embarassoit quelquefois son pere par les explications qu'il luy demandoit. 'Leonide se croyoit obligé de le reprendre, & de luy dire qu'il devoit se contenter du sens que la lettre presentoit, sans demander ce qui estoit audeffus de son age: mais il ne laissoit pas de se rejouir beaucoup en luy mesme [de cette elevation d'esprit qu'il voyoit dans son fils;] & il remercioit Dieu comme d'une tres grande grace de luy avoir donné cet enfant. 'Souvent mesme lorsque son fils dormoit, il luy decouvroit l'estomac, & le baisoit avec respect, comme la demeure sacrée du S. Esprit. [Ainsi il est vray de dire avec S. Jerome,] qu'Origene a esté un grand homme des son enfance.

'S. Clement gouvernoit alors l'ecole des instructions Chrétiennes à Alexandrie: & Origene qui estoit encore tout jeune, l'alloit ecouter. [Il paroist qu'il avoit pour compagnon dans cette ecole S. Alexandre de Jerusalem, le plus saint & le plus illustre de ses défenseurs.] 'Car ils reconnoissoient tous deux S. Clement d'Alexandrie pour leur pere, & pour l'auteur de l'union qu'ils avoient ensemble. Ils honoroient du mesme titre & témoignoient avoir la mesme obligation à S. Pantene. [Car quoique ce Saint ait esté prescher la foy dans les Indes^{vers l'an V. S. Pan: 189,} lorsqu'Origene n'avoit encore que quatre ans;] 'neanmoins S. Jerome nous apprend qu'il revint depuis à Alexandrie.

'Origene fut aussi disciple^{V. son titre.} d'Ammon, l'un des plus illustres philosophes de ce temps là, mais qui joignoit la foy Chrétienne avec la philosophie [de Platon.]^b Il profita beaucoup dans son ecole, non seulement pour la connoissance des choses, mais mesme pour les bien exprimer, [quoique son style nous donne lieu de croire qu'il ne s'est jamais beaucoup appliqué à l'étude de l'eloquence.

'Il apprit mesme la langue hebraïque, contre la coutume de ceux de son age & de son pays, dit S. Jerome: & il témoigne

Hier. v. ill. c. 36.
p. 280. c.
Eus. l. 6. c. 19. p.
226. a. | Thdr.
gr. aff. l. 6. p. 573.
d.
Eus. l. c. 19. p.
221. a.
p. 220. b.

εις τὴν ἑ-
λόγων ἰμπε-
ρίαν & ἰδίῃ.

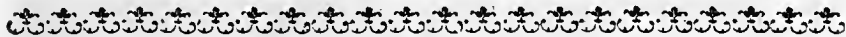
NOTI3.

en quelques endroits, qu'il avoit appris diverses choses touchant l'Ecriture, d'un Patriarche des Juifs nommé Huille. Il cite quelquefois un certain Juif sans le nommer.^a Il consultoit souvent un Hebreu fort studieux, qu'on appelloit parmi eux *le fils du Sage*, & qu'on avoit, dit-il, elevé pour succeder à son pere. S. Jerome dit que toute la Grece avoit admiré la connoissance qu'Origene avoit de l'hebreu.^b On pretend néanmoins que cette connoissance estoit assez mediocre, puisqu'il fait diverses fautes dans l'explication des mots hebreux.

Orig.in Ex.p. 19.c. in p.f.p. 39. b. ad Afr.p. 219. Hier.ep. 25.p. 157.a.b. Huet, v. Ori. p. 26.

Il ne faut pas taire non plus à la louange de ce genie admirable, dit S. Jerome, qu'il se rendit encore habile dans la dialectique, la geometrie, l'arithmetique, la musique, la rhetorique, & dans toutes les sectes des philosophes. [Nous ramassons ici toutes les sciences qu'Origene a étudiées, sans pretendre néanmoins qu'il les ait toutes apprises en ce temps-ci : & il y a mesme bien de l'apparence que pour la plupart il ne les a étudiées que dans un age plus avancé.]

Hier.v. ill. c. 54. p. 286.c.



ARTICLE III.

Martyre de S. Leonide: Ardeur d'Origene son fils pour le suivre: Il enseigne la grammaire.

L'AN DE JESUS CHRIST 202.

v. la perf. de Severe § 4.

LORSQUE Severe estoit dans la dixieme année de son Empire, [commencée le 2 juin 202,] que Lætus estoit gouverneur d'Alexandrie & de toute l'Egypte, & que l'Evesque Demetre y gouvernoit l'Eglise des Catholiques depuis l'an dix de Comode, [de J. C. 189,] Severe ouvrit la cinquieme persecution contre l'Eglise, en défendant par un edit public d'embrasser la religion Chrétienne. Comme il vint aussitost après à Alexandrie, cette persecution y couronna un fort grand nombre de Martyrs, tant des Fideles de la ville, que de ceux de toute l'Egypte, & de la Thebaïde, où l'on choissoit les plus excellens d'entre les Chrétiens, pour les envoyer en cette ville, comme au lieu que Dieu avoit destiné pour le combat de ses serviteurs, afin de les couronner après la victoire.

Euf. l. 6. c. 2. p. 201. d. p. 202. a. l. 5. c. 22. p. 190. a. chr. c. 1. p. 201. a. d. Sev. v. p. 70. d. Euf. l. 6. c. 1. p. 201. a.

v. les notes § 2.

Leonide pere d'Origene fut de ce nombre heureux, & acquit un diademe eternel en perdant la teste pour J. C. des l'an 202. Sulpice Severe le remarque seul entre les Martyrs qui ont souffert dans cette persecution, comme en ayant esté l'orne-

a) Epi. 64. c. 1. p. 524. c. Euf. chr. Hier. v. ill. c. 54. f) Sulp. l. 2. p. 150.

Boll. 22. Apr. p.
n. a. d.

ment. 'Son nom est dans le martyrologe Romain & dans quelques autres nouveaux le 22 d'avril, auquel ceux qui portent le nom de S. Jerome mettent un S. Leonide, sans nous en apprendre rien davantage, avec S. Arator, S. Cyriaque, & S^c Basile, 'qui peuvent aisément avoir souffert en mesme temps que luy dans Alexandrie. 'D'autres modernes marquent la feste du pere d'Origene l'onzieme de fevrier, ou le premier jour de mars. [Ce saint Martyr ne laissa point d'autre heritage à sa femme & à ses enfans, que l'exemple de sa vertu, & le merite de son sang.] Car tous ses biens furent confisquez.

Flor. p. 464. 7.
Boll. p. n. d.Enf. l. 6. c. 2. p.
203. b.

b.

'Origene n'avoit pas encore alors 17 ans entiers, [& néanmoins il ne tint pas à luy qu'il ne suivist son pere dans le martyre.] Il en avoit un si grand desir, qu'il s'exposoit à toutes sortes de perils: Il estoit mesme prest de se presenter aux persecuteurs; & il eust esté difficile de le garantir de la mort, 'si Dieu ne se fust servi pour cela des soins de sa mere, qui y employa toutes les conjurations dont elle estoit capable. Mais ses paroles ne furent plus assez fortes pour arrester la nouvelle ardeur qu'il conceut, lorsqu'il apprit que son pere estoit prisonnier: & elle fut obligée de le retenir malgré luy en cachant tous ses habits. Ainsi Origene estant contraint de demeurer, & son zele ne le pouvant néanmoins laisser en repos, il écrivit une lettre à son pere, où il l'exhortoit puissamment au martyre; se servant de ces mesmes termes: Prenez garde à vous, mon pere, & que nostre consideration ne vous fasse pas changer [cette
generouse constance que vous avez fait paroistre jusques ici.] Ce zele d'Origene fut [le fruit de l'education qu'il avoit receue de son saint pere,] & la premiere preuve que l'histoire nous donne de son amour sincere & ardent pour la pieré.

p. 202. a.

b.

c.

p. 203. b.

d.

e. d.

'Il demeura par la mort de son pere dans la derniere pauvreté, avec sa mere & ses six freres. Dieu l'assista dans ce commencement par le moyen d'une dame d'Alexandrie extremement riche, qui le retira dans sa maison. [Certe dame estoit apparemment Chrétienne.] Mais elle avoit chez elle un nommé Paul originaire d'Antioche, qui estoit un fameux heretique: & elle l'aimoit tellement, qu'elle l'avoit adopté pour son fils. 'Origene qui ne pouvoit pas s'exemter de converser avec luy, observa néanmoins le Canon [& la regle] de l'Eglise, dit Eusebe, en ne communiquant point avec luy dans la priere, à cause de l'horreur qu'il avoit pour l'heresie; quoique plusieurs, non seulement des heretiques, mais mesme des Catholiques, se trou-

vassent aux assemblées que tenoit ce Paul, parcequ'il parloit avec beaucoup d'eloquence & d'agrément.

[Origene n'eut pas longtemps besoin de l'assistance de cette dame pour subsister.] Son pere l'avoit fort avancé dans les lettres humaines, & après qu'il fut mort, Origene s'y appliqua encore avec plus d'ardeur, & se donna tout entier aux humanitez: de sorte qu'ayant bientôt acquis une assez grande connoissance de la grammaire [pour l'enseigner,] il s'adonna à cet emoloi, & en tira suffisamment de quoy s'entretenir selon l'âge, & l'état où il estoit.

ARTICLE IV.

Origene fait l'ecole des Catecheses à 18 ans : Son admirable vertu.

L'AN DE JESUS CHRIST 203, JUSQU'A 210.

PENDANT qu'Origene enseignoit les lettres humaines à Alexandrie, la chaire des Catecheses [& des instructions Chrétiennes] s'y trouvoit vacante, parceque l'effroi de la persecution avoit écarté tout le monde. Ce fut ce qui obligea quelques payens touchés du desir d'apprendre la parole de Dieu, de s'adresser à Origene, [qui parmi ses leçons de grammaire faisoit sans doute paroître quelques étincelles du feu dont son cœur estoit embrasé pour la verité.] Les deux premiers que Dieu luy envoya furent S. Plutarque martyrized peu après, & S. Heracle son frere depuis Evêque d'Alexandrie. Ainsi il se trouva chef de l'ecole des Catecheses [en 203,] lorsqu'il n'estoit encore que dans la 18^e année de son âge : & le nombre de ses disciples s'augmentant beaucoup, Demetre qui gouvernoit l'Eglise d'Alexandrie, luy laissa dans la suite à luy seul le soin entier de l'ecole du catechisme, que Saint Clement d'Alexandrie avoit tenue auparavant, comme nous avons déjà dit, & qui a [toujours] esté conduite par des hommes eminens en science & en zele pour Dieu & pour la religion.

NOTE 4.

V.S.Pante-
ne.

Eufl. 6. c. 3. p.
204. a.

p. 205. b. | Hier.
v. ill. c. 54.

Eufl. 6. c. 6. p.
208. b.

l. 5. c. 10. p. 175.
a.

l. 6. c. 3. p. 205. b.

2. 7^η σελ. τὸς λόγους ἀκούσαι.

tres sagement qu'il ne luy estoit pas davantage de dependre pour sa nourriture & son entretien de l'assistance des autres, il se défit de tous les plus beaux livres qu'il eust des anciens auteurs [qui regardoient ces sciences profanes;] & se contenta de quatre oboles par jour, que luy donnoit celui qui les avoit achetez. Il exerça cette divine philosophie durant plusieurs années, retranchant par ce moyen toutes les cupiditez où sa jeunesse le pouvoit porter, & foulant aux piez l'avarice. ^aPlus de 30 ans depuis il se mettoit encore au nombre des pauvres: ^b& il persevera dans sa pauvreté jusqu'à la mort.

^cSa vertu s'accrut tellement parmi les incommoditez qu'il souffroit dans cette sainte pauvreté, qu'il se trouva bientôt en état de souffrir plusieurs fois diverses afflictions pour la confession du nom de J. C, comme Eusebe nous l'apprend dans la suite de son histoire.

'Rien n'étonnoit tant ses amis, que cet amour avec lequel il embrassoit la pauvreté la plus extreme; & sa fermeté sur ce point faisoit même peine à beaucoup de personnes, qui voyant le grand travail avec lequel il les instruisoit des choses divines, eussent esté ravies de luy communiquer une partie de leurs biens terrestres, [comme l'ordonne S. Paul.] Mais on ne put jamais luy rien faire relâcher de cette vie pauvre.

[Cependant il n'estoit pas encore content de ce qu'il pratiquoit sur ce point.] 'Car ayant parlé des prestres idolatres à qui les Rois d'Egypte avoient donné des terres, Le Seigneur, dit-il, ne donne point de partage sur la terre à ses Prestres, parcequ'il veut luy même estre leur partage: & c'est la difference qu'il y a entre les uns & les autres. Remarquez bien ceci, vous tous qui exercez le sacerdoce: prenez garde si vous n'estes point plutôt prestres de Pharaon que du Seigneur. Pharaon veut que ses prestres aient des terres, qu'ils aient soin de la terre & non des ames, qu'ils s'occupent de la terre, & non de la loy de Dieu. Et qu'est-ce que J. C. ordonne aux siens? *Qui ne renonce pas*, dit-il, *à tout ce qu'il possède, ne peut estre mon disciple.* Je tremble en proferant ces paroles: car c'est moy, c'est moy même que j'accuse le premier: c'est ma propre condamnation que je prononce. A quoy pensons nous? Comment avons nous la hardiesse de lire ces veritez, & de les prescher au peuple, nous qui non seulement ne renonçons pas à ce que nous possédons, mais qui voulons encore acquerir ce que nous ne possédions pas avant que de nous rendre disciples de J.C. Mais

c.

Hier.ep.65.p.
192.d.

a Ori.mart.p.

177.

b Hier.v.ill.c.

35.p.87.a.

c Vinc.l.c.23.

P.350-351.

Euf.l.6.c.3.p.
205.166.Ori.in Gen.h.
16.p.51.b.c.ἡμῶν καὶ τῶν
ἀλλοτρίων.

” si nostre conscience nous condanne, pouvons nous cacher ce
 ” qui est écrit? Je ne veux pas me rendre coupable d’un double
 ” crime. Oui je l’avoue, & je l’avoue en presence de tout le peu-
 ” ple; voilà ce que porte l’Evangile, & ce que je ne puis pas dire
 ” avoir encore accompli. Mais au moins puisque nous savons
 ” nostre devoir, hastons nous des ce moment d’y satisfaire:
 ” hastons nous de cesser d’estre les prestres de Pharaon, pour
 ” devenir les Prestres du Seigneur, comme Paul, comme Pierre,
 ” comme Jean, qui n’avoient ni argent ni or, mais qui possedoient
 ” des richesses que tous les biens de la terre ne peuvent donner.

terrena
possessio.

Il ajoutoit plusieurs austeritez aux peines de la pauvreté, & à la fatigue de ses emplois. Il domptoit aussi son corps en l’aba-
 tant durant le jour par divers exercices penibles, & en em-
 ployant la plus grande partie de la nuit à la meditation de l’E-
 criture, qu’il apprit toute par cœur: ^aQuelques uns disent qu’il
 se servoit d’une herbe pour se fortifier la memoire. ^bIl menoit
 selon S. Epiphane mesme la vie la plus austere & la plus sainte
 qu’on se puisse imaginer. ^cTantost il s’exerçoit dans les jeûnes,
 tantost il ne dormoit que durant un temps [fort court] qu’il
 s’estoit prescrit: & cela non sur un lit, mais sur la terre toute
 nue.

Euf.c.3.p.206.a.
p.205.c.

Hier.ep.65.p.
192.d.
^aEpi.64.c.3.p.
527.a.
^bc.25.p.525.a]
529.b]Euf.c.3.
p.205.d.
^cEpi.p.529.b]
Euf.p.205.d.

Il croyoit devoir observer[à la lettre]avec une entiere exacti-
 tude les paroles de nostre Seigneur, qui nous avertissent de n’a-
 voir qu’un seul habit, de n’avoir point de souliers, & de ne nous
 pas inquieter de l’avenir. Ainsi il souffroit le froid & la nudité
 avec un courage qui passoit son age. On dit que durant plu-
 sieurs années il marcha roujours nuds piez sans avoir aucune
 chaussure, & qu’il s’abstint aussi de vin & de beaucoup d’autres
 choses, comme de toutes sortes d’animaux, ^dce qui le mit en
 danger de se ruiner entierement l’estomac.

d.
p.206.a.
Epi.p.529.b.
^db]Euf.p.206.
a.

Enfin il ne voulut donner aucun precepte à ses disciples, qu’il
 ne taschast de le pratiquer le premier, & il s’efforçoit de rendre
 ses actions conformes à l’idée qu’il leur donnoit d’un homme
 de bien, les exhortant & les instruisant plus par son exemple
 que par ses paroles. Sa vie egaloit sa doctrine, & sa doctrine
 egaloit la sainteté eminente de sa vie. Car S. Epiphane se sert
 de ce terme.

^eThau.in Or.
p.67.a.
p.66.a.
Euf.p.205.a.
Epi.64.c.2.p.
525.a.



ARTICLE V.

Martyre de sept disciples d'Origene : Sa generosité durant la persecution.

CETTE conduite si sainte & si uniforme estant aidée de la puissance de Dieu, ^aqui peut seul par son Esprit, & avec l'Esprit de J. C, entrer invisiblement dans les [cœurs des] hommes où il luy plaist d'entrer, ^battira beaucoup de disciples à Origene : ^cA quoy il faut ajouter encore la grande douceur de ses discours, & cette affection ardente qu'il témoignoit pour ses disciples & pour leur salut. Car on a dit de luy qu'il faisoit une espece de violence à ses auditeurs par les charmes de sa charité, en mesme temps qu'il les persuadoit par ses raisons.

^dAussi l'on vit plusieurs payens, & de ceux mesmes qui avoient appris les sciences & la philosophie, venir se rendre les disciples de sa doctrine & de sa foy, ^esans que la persecution qui estoit alors [fort violente] sous le gouverneur Aquila, pust empêcher ce progrès de la religion Chrétienne. ^fAu contraire Dieu se servant d'Origene pour imprimer solidement dans les cœurs de ces nouveaux fideles la foy de la parole divine, il y en eut plusieurs qui parurent beaucoup durant cette persecution, & quelques uns mesmes ayant esté pris, finirent leur vie par un illustre martyre.

^gPlutarque qui avoit esté le premier de ses disciples, fut aussi le premier de ces martyrs, après s'estre préparé à cette grace par une vie sainte. ^hSerene fut le second, & sa foy fut eprouvée par le feu. ⁱHeraclide le troisieme, encore catecumene, & Heron le quatrieme baptizé depuis peu de temps, eurent la teste tranchée. Le cinquieme fut un autre Serene, lequel, comme on dit, après avoir enduré beaucoup de tourmens, eut aussi la teste tranchée. Il fut suivi par une femme nommée Heraïde, qui estant encore catecumene, receut le baptesme du feu : ^jCar Origene communiquoit la parole de Dieu aux femmes aussi bien qu'aux hommes. ^kLe septieme athlete qui sortit de l'ecole d'Origene, fut le soldat Basilide, [dont on a vu l'histoire avec celle de S^{te} Potamienne.]

^lIl paroist par toute la suite d'Eusebe, que tous ces Saints souffrirent du temps de Severus, [qui mourut en 211,] & du gouverneur Aquila, ^msous lequel l'Eglise d'Alexandrie fut eprouvée par diverses persecutions. [Ce ne peut avoir esté qu'après l'an

203, vers la fin duquel Origene avoit commencé à instruire dans la foy ceux qui s'adreffoient à luy. Quoiqu'ils n'aient pas souffert ensemble,]'néanmoins les martyrologes les mettent tous avec S^{te} Potamienne le 28 de juin, hormis S. Basilde que le martyrologe Romain met le 30 du mesme mois. Leurs noms se trouvent dans les plus anciens martyrologes des Latins, qui leur donnent divers compagnons, & ensuite dans plusieurs autres. On ne voit pas que les Grecs les honorent, 'hormis S^{te} Heraïde nommée quelquefois Rhaïde, dont ils font selon quelques uns le 5 de septembre.

Florent. p. 629.
631. l.

Euf. n. p. 113. 2. a]
Florent. p. 631.
2.

1.
NOTE 6.

[Origene ne se contenta pas d'avoir enseigné à ces Saints la foy qui les faisoit martyrs.] Mais il les assista encore dans le combat, sans les abandonner jusqu'au dernier soupir. Il rendoit cet office de charité non seulement à ses disciples, mais à ceux mesmes qu'il ne connoissoit point dutout. Il les alloit visiter dans les prisons, il estoit avec eux durant qu'on les interrogeoit, il les accompagnoit encore lorsqu'on leur avoit prononcé la sentence, & qu'on les menoit à la mort; s'exposant pour les soutenir, à tous les perils avec une hardiesse inouïe.

Euf. l. 6. c. 4. p.
206. c.
4 c. 3. p. 204. c.

Il arrivoit souvent que lorsqu'il alloit visiter les martyrs, qu'il les embrassoit, & qu'il les animoit par ses paroles avec son courage ordinaire, les payens qui estoient presens à ce spectacle, entroient en furie contre luy, & estoient pres de le lapider, si Dieu ne l'eust secouru, & ne luy eust donné le moyen de se sauver miraculeusement. Lorsqu'il assista S. Plutarque à la mort, il fut presque massacré par les parens de ce Saint, qui rejettoient sa mort sur luy: & ce n'estoit pas la premiere fois qu'il s'estoit vu dans ce danger. Mais il epreuve tant en cette occasion qu'en une infinité d'autres, un secours & une protection de Dieu toute visible. Le grand nombre de ceux qu'il catechisoit, & qu'il convertissoit, luy attira tellement la haine des infideles, qu'ils faisoient des ligues contre luy, & mettoient des soldats autour du lieu où il demouroit, comme pour l'assiéger, en sorte qu'il estoit obligé de changer souvent de maison, sans trouver de lieu dans Alexandrie où il püst loger en assurance; parcequ'on le persecutoit & qu'on le chassoit de tous costez.

c. 4. p. 206. c.

c. 3. p. 204. d.

p. 204. 205.

παλιών.

ευστροφία.

NOTE 7.

'S. Epiphane confirme tout ce que nous avons dit jusques ici, par ces paroles considerables. Origene, dit-il, qui estoit fils du saint & bienheureux martyr Leonide, fut luy mesme extreme-

Epi. 64. c. 1. p.
524. c.

1. Uuard, Adon, Notker &c.

ment persecuté dans sa jeunesse.. 'On dit qu'il souffrit beau-
 coup pour la foy & pour le nom de J. C, ayant esté souvent
 trainé par la ville d'Alexandrie, ayant enduré divers autres
 mauvais traitemens , & les supplices les plus terribles. Les
 payens l'ayant pris un jour, le raserent, comme ils font les
 prestres de leurs idoles, le mirent sur les degrez du temple de
 leur Serapis , & luy commanderent de distribuer des branches
 de palmier à tous ceux qui montoient pour rendre à cette idole
 leurs adorations sacrileges. 'Il ne s'étonna point, il n'hésita
 point, & avec une voix ferme & un esprit plein de courage, il
 prit les branches, & dit tout haut ; Venez, prenez ces branches,
 non de la main de vostre idole, mais de la main de J.C. Des
 personnes venerables par leur grand age, ajoute ce Saint, ra-
 portent plusieurs autres actions tres genereuses de cet homme,
 qu'ils ont apprises de ceux qui ont vécu avant eux.

P. 525.3.

1.

~~~~~

ARTICLE VI.

*Indiscretion d'Origene qui se fait eunuque.*

Euf. l.6. c.8. p.  
 208. d.  
 a p. 210. a.  
 b p. 209. a.

**C**E fut en ce mesme temps, <sup>a</sup>c'est à dire sous l'empire de  
 Severe, <sup>b</sup>qu'Origene qui dans une grande jeunesse se  
 trouvoit engagé à enseigner la verité aussibien aux femmes  
 qu'aux hommes, voulant se mettre hors de prise à la calomnie,  
 & se delivrer luy mesme des tentations qu'il pouvoit craindre,  
<sup>c</sup>fit par un zele de Dieu, mais qui n'estoit pas selon la science,  
 une action qui marquoit sa foy & son amour pour la chasteté,  
 quoiqu'elle vint d'un esprit encore jeune & peu éclairé. 'Car  
 comme quelques interpretes avoient expliqué trop à la lettre  
 ce que J. C. dit de ceux qui se font eunuques pour le royaume  
 de Dieu, <sup>d</sup>il suivit ce sens, & l'executa contre luy mesme,  
 par le moyen de quelques medicamens, comme quelques uns  
 le disoient, <sup>e</sup>soit avec le fer comme S. Jerome le marque : [ &  
 c'est ce qui paroist le plus probable, puisqu'Eusebe auroit sans  
 doute exprimé la premiere maniere pour excuser davantage  
 Origene, si c'eust esté la verité.]

Hier. ep. 65. c.3.  
 p. 192. d.  
 e Euf. p. 208 209.  
 Ori. in Mat. g.  
 p. 368. c.

Fuf. p. 209. a.  
 d E. pi. 64. c. 3. p.  
 527. a.  
 e Hier. p. 192. d.

Euf. p. 209. b.

'Origene tascha de cacher cette action à la pluspart de ses  
 amis : mais cela luy fut impossible. Demette comme son pasteur,  
 en eut aussi connoissance quelque temps après : & il fut surpris  
 d'une action si hardie : mais approuvant en mesme temps son

1. ἢ τὸ θαλὸν τῆ εὐδαιμονίας.



zele & la grandeur de sa foy, il l'exhorta à prendre courage, & à continuer les Catechetes avec encore plus d'application qu'auparavant. Ainsi Origene s'occupa depuis jour & nuit à instruire generalement tous ceux qui le venoient trouver, donnant tout son temps à cet exercice, avec un travail continuel. Voilà ce qui arriva pour lors de cette affaire.

V. Domi-  
tien §.4.

L'action d'Origene estoit défendue par les loix civiles depuis Domitien, comme nous le voyons par Suetone, & par Dion, & encore par l'histoire que rapporte S. Justin, d'un Chrétien d'Alexandrie, qui presenta une requeste au gouverneur Felix, afin qu'il fust permis aux chirurgiens de le faire eunuque, par ce qu'ils disoient qu'il estoit défendu de le faire sans sa permission: & Felix la luy refusa. [L'Eglise a suivi en cela la justice des loix civiles:] & le Concile de Nicée ordonne dans son premier Canon de deposer de la clericature ceux qui seront coupables de cet attentat. [Il paroist mesme qu'il les a privez de la communion laïque.] Car S. Athanase dit que Leonce, [coupable de la mesme faute,] meritoit cette punition: <sup>a</sup> & le 23<sup>e</sup> Canon des Apostres, ordonne qu'ils seront privez de la communion durant trois ans. [Neanmoins Demetre ne traita pas Origene de la sorte, soit que ces loix de l'Eglise ne fussent pas encore établies, comme l'histoire rapportée par S. Justin environ 60 ans auparavant, semble le marquer; soit parceque les circonstances particulieres de l'action d'Origene, luy faisoient juger qu'elle ne devoit pas estre traitée selon la rigueur des regles communes & generales.

On sçait bien qu'elle ne peut estre approuvée de personne,] quoiqu'un auteur nouveau entreprenne de la défendre par des principes tres faux & tres dangereux. <sup>b</sup> Nous voyons neanmoins que S. Jerome, lors mesme qu'il combat le plus fortement Origene, ne laisse pas de la mettre au rang des choses que l'on peut louer dans luy, [non qu'elle fust bonne,] mais parcequ'elle marquoit un courage & un amour pour la pureté tres digne d'estime & de louange. [Origene fut luy mesme son juge sur ce point, & se condanna avec plus de rigueur que les autres ne l'ont fait.] Car ayant mieux compris dans la suite du temps le veritable sens des paroles de J.C, il blasma dans des écrits publics cette explication trop literale qu'il avoit suivie; & il ne la condanna pas seulement en general, mais en avouant assez clairement qu'il avoit fait luy mesme ce qu'il estoit obligé de condamner.

[Quoique l'Eglise n'eust peutestre pas encore fait alors les loix que nous lisons dans ses Canons contre la mutilation, or

b.

Suet.v.Dom.c.  
7.p.790 Dio,l.  
67.p.759.d.  
Just.ap.1.p.71.  
d.c.

Conc.t.1.p.29.

a.

Ath.solit.p.  
827.b.  
a Conc.t.1.p.  
29.c.

Hall.v.Ori.p.  
19.243-248.  
b Hier.ep.65.p.  
192.d.

Ori.in Mat.g.  
p.367.a|368.  
369|Ter.&Or.  
p.205-207.

voit néanmoins par les troubles que causa dans l'Eglise l'elevation d'Origene au sacerdoce, que cette faute estoit considerée deslors comme une irregularité qui excluoit des ordres sacrez; soit par une loy expresse, soit par un consentement tacite de l'Eglise fondé sur l'horreur que la nature mesme nous donne de cet homicide, comme parle le 21<sup>e</sup> Canon des Apostres.



## ARTICLE VII.

*De Demetre Evêque d'Alexandrie.*

[COMME l'Evêque Demetre a déjà eu beaucoup de part à l'histoire d'Origene, & y en doit avoir encore davantage à l'avenir, il est bon de marquer ici ce qu'on en trouve.] Eusebe le conte pour l'onzieme Evêque d'Alexandrie, [en n'y comprenant point S. Marc.] 'Il succeda à Julien<sup>a</sup> en la dixieme année de Commode, de J.C. 189,<sup>a</sup> & apparemment<sup>b</sup> des le 4<sup>e</sup> mars de cette année là. 'Il tint le siege durant 43 ans, & jusqu'en la 10<sup>e</sup> année d'Alexandre, [c'est à dire jusqu'en 231 ou 232.]<sup>b</sup> La chronique Orientale, [trop nouvelle pour faire beaucoup d'autorité,] pretend que Julien en mourant<sup>c</sup> le designa en presence de tout le peuple pour estre son successeur, sur une revelation qu'il en avoit eue, & qu'il falut néanmoins le charger de chaînes, de peur qu'il ne s'enfuist pour eviter l'episcopat.

'Il semble selon cette chronique que ce fust un simple paysan, & un vigneron. Elle ajoute qu'il estoit marié, & que le peuple se rejouissoit à cause de cela de l'avoir pour Evêque, aucun de ses predecesseurs ne l'ayant esté: [ & S. Jerome dit que les peuples estoient bien aises d'elire pour Evêques des gents mariez.] 'Mais comme aussi quelques uns s'en bleissoient, & en avoient moins de respect pour la verité qu'il leur disoit, il declara publiquement par l'ordre de Dieu, que<sup>d</sup> depuis 48 ans qu'il estoit marié, il avoit toujours vécu avec sa femme comme avec sa sœur; & certifia sa chasteté<sup>e</sup> en faisant mettre du feu dans les habits de sa femme, sans qu'ils en fussent brulez. 'La mesme chronique ajoute qu'il avoit reçu de Dieu le don de connoistre les fautes des pecheurs; qu'il les en reprenoit en secret; & que beaucoup de Chrétiens s'abstenoient de tomber dans le peché, de peur qu'il ne les en reprist devant le peuple. On voit que l'auteur de cette chronique, qui n'estoit pas ami

1. On ne sçait pas depuis combien il estoit alors Evêque. V. la note 21.

Euseb. chr.

Et l. 5 c. 22. p. 189. 190.

<sup>a</sup> Chr. ori. p. 112.

Euseb. l. 6. c. 26. p. 228. a.

<sup>b</sup> Chr. ori. p. 112. 113.

NOTE 2.  
V. S. Eleutherus note 1.

&c.

P. 113.

P. 113. 114.

P. 113.

P. 114.

1.

&c.

d'Origene, [& qui estoit Eutykien,] avoit une grande idée de cet Evefque: [& tout ce que nous en avons vu jufques à present le favorife. Mais nous ferons obliger dans la fuite d'en rapporter des chofes où il paroift de la jalousie, de l'emportement, & de l'injuftice.]

Sacerdotes.

v.S.Marc  
note 10.

'La chronique Orientale dit encore qu'après Julien aucun Evefque ne put demeurer à Alexandrie, mais qu'ils sortoient fecrettement [du lieu de leur retraite,] & alloient ordonner par-tout des Evefques, [au lieu de les ordonner dans Alexandrie. Je ne fçay fi certe tradition, qui apparemment n'est pas trop bien fondée, & qui n'a pas mefme de probabilité, si on ne la reftreint au temps des perfecutions, je ne fçay, dis-je, si ce ne feroit point ce qui auroit fait dire] que Demerre fut le premier qui ordonna des Evefques dans le pays d'Egypte; [ce qu'on aura pris enfuite en ce fens,] qu'il n'y avoit avant luy aucun Evefque dans les provinces d'Egypte, qu'il fut le premier qui y en ordonna, qu'il n'y en ordonna que trois, & qu'Heracle fon fucceffeur en fit vingt. Toutes ces chofes fe lifent dans Eutyque Patriarche d'Alexandrie [au X. siecle, & fourniffent de grands fujets de difputes, dans lesquelles nous ne fommes point obliger d'entrer. Ainfi nous nous contenterons de dire qu'un auteur du X. siecle, & fort plein de fautes, n'est nullement propre pour nous affurer d'une chofe tres difficile à croire, & dont on ne trouve point d'exemple dans l'Eglife, hors ce qu'on dit de la petite Scythie, dont neanmoins l'étendue estoit beaucoup moindre que celle de l'Egypte. Ce que nous dirons dans la fuite, des Conciles assemblez par Demerre, ne s'accorde auffi nullement avec ce qu'on pretend qu'il n'y avoit alors que trois Evefques dans l'Egypte.]

v.S.Victor  
Pape § 2.

'Eutyque attribue à Demerre des lettres au Pape Victor, & aux Evefques de Jerufalem & d'Antioche, "fur la difficulté qui troubla l'Eglife [en l'an 195 & 196,] touchant le temps où il falloit celebrer Pasque. Il est certain que l'Eglife d'Alexandrie faisoit des ce temps là Pasque le dimanche, & convenoit avec les Eglifes de la Paleftine du jour où il le falloit faire. Ce fut Demerre qui envoya S. Pantene prefcher l'Evangile dans les Indes, & qui, comme nous avons dit, donna à Origene le foin de l'ecole des Catechefes.



## ARTICLE VIII.

*Origene fait un voyage à Rome; remet à S. Heraclé une partie des catecumenes: Des différentes versions de l'Ecriture.*

L'AN DE JESUS CHRIST 211, JUSQU'EN 217:

- S** E V E R E ayant régné durant 18 ans, Antonin [Caracalla] son fils luy succeda [le 4 fevrier de l'an 211.] C'est sous son empire qu'Eusebe marque le voyage d'Origene à Rome. [\*Nous avons quelque lieu de dire qu'il y alla ou qu'il en revint en 217, & qu'en passant par Nicople en Epire, il y trouva une traduction de la Bible qui n'avoit point encore esté publique.]
- 'Mais il y a encore peutestre plus de raison de croire qu'il fit ce voyage en 211, ou 212, [des que la mort de Severe eut fait cesser la persecution.] Il fut à Rome, comme il dit luy mesme, par le desir qu'il avoit de voir cette Eglise si ancienne. Zephyrin la gouvernoit alors, & nous croyons qu'il vécut jusqu'en la premiere année d'Heliogabale, [de J. C. 218.]
- 'Origene ne fut pas longtemps à Rome, & il retourna promptement à Alexandrie, où il reprit ses catecheses avec son soin: & son ardeur ordinaire, que Demetre enflammoit encore par ses exhortations.
- 'Il estoit obligé en mesme temps d'étudier à fond toute la doctrine de la foy, de mediter l'Ecriture, de l'expliquer aux autres, & d'instruire les catecumenes, qui ne luy donnoient aucun repos: Car ils le venoient ecouter & consulter l'un après l'autre depuis le matin jusqu'au soir. 'Ne pouvant donc suffire à ce travail, il le partagea avec Heraclé, [dont nous avons décrit autrepert les excellentes qualitez:] & se reservant la conduite des plus avancez & des plus instruits, il luy laissa le soin de ceux qui ne faisoient encore que commencer.
- 'C'est en cet endroit qu'Eusebe remarque qu'Origene apprit l'hebreu, pout penetrer davantage dans le sens de l'Ecriture; qu'il travailla aussi à en ramasser les différentes versions, & à en composer ses Tetraples & ses Hexaples. [Cela nous oblige de parler aussi en ce lieu de ces ouvrages si celebres; quoiqu'il soit aisé de comprendre qu'Origene n'y travailla pas seulement sous Caracalla, mais sous plusieurs de ses successeurs.] Il y a mesme des raisons pour croire qu'il ne les a commencez que sous Alexandre, depuis qu'il se fut retiré dans la Palestine

Eusl. l. 6. c. 3. p.  
209. 210.  
c. 14. p. 216. d.

Peart. dif. p.  
214.

Eusl. p. 216. d.

c. 21. p. 223. b.

c. 14. p. 216. 217.  
a.

c. 15. p. 217. a.

b.

c. 16. p. 217.

v. Severe §.  
3.  
v. la note-  
11.

v. S. Zephy-  
rin.

v. S. Hera-  
clé.

NOT 29.

en l'an 231, & il y a au moins bien de l'apparence qu'il n'a pas achevé plustost ses Hexaples ; quoiqu'il ait pu faire ses Tetraples des ce temps-ci.

[Pour entendre ce que c'est que les Tetraples & les Hexaples d'Origene, il faut savoir qu'outre la traduction des livres sacrez faite à Alexandrie par les 70 ou 72 Interpretes, sous Ptolomée Philadelphie, 277 ans avant J. C, selon Ufferius, l'Ecriture avoit encore depuis esté traduite en grec par quelques autres personnes.] La premiere de toutes ces versions est celle d'Aquila <sup>a</sup>originnaire du Pont, <sup>b</sup>qui estant payen, se convertit, selon S. Epiphane, par l'admiration des miracles & de la vertu des Chrétiens de Jerusalem, dans le temps qu'Adrien fit rebastir cette ville, [c'est à dire vers l'an 130, ou 137. Mais ne pouvant se défaire de l'attache qu'il avoit à l'astrologie judiciaire, il fut chassé de l'Eglise ; & de depir, il se fit Juif, apprit avec beaucoup de soin la langue hebraïque, & traduisit la Bible en grec pour décrier l'edition des Septante, [dans les dernieres années d'Adrien, ou sous Antonin son successeur.] S. Irenée & S. Jerome l'appellent aussi un Juif profelyte, [c'est à dire un gentil qui s'estoit fait Juif.]

Le dernier de ces deux Peres remarque avec S. Epiphane, qu'il avoit affoibli à dessein les témoignages de l'Ecriture touchant J. C, <sup>c</sup>ce qui est assez visible par un passage qu'en raporte S. Irenée. <sup>d</sup>Et neanmoins S. Jerome assure qu'il avoit encore trouvé divers endroits dans sa version qui établissoient la verité de nostre foy. <sup>e</sup>Ce Pere loue sa grande exactitude, <sup>f</sup>témoignant que les Juifs appelloient son edition, *l'exacte* par excellence. Car il s'attachoit extremement aux mots de l'hebreu. C'est pourquoy ceux [d'entre les Juifs] qui ne savoient pas cette langue, se servoient de sa version, comme de la plus fidele. <sup>g</sup>S. Augustin dit aussi que les Juifs le preferoient aux autres interpretes : & ceux des siecles suivans en ont aussi témoigné beaucoup d'estime. Justinien leur permit de lire sa version dans leurs synagogues, avec celle des Septante.

1. Son exactitude alloit mesme jusqu'à l'excès, traduisant les mots plustost sur leur etymologie que selon le sens que l'usage leur donnoit, & qu'ils avoient dans l'endroit où ils estoient employez ; ce qui rendoit quelquefois sa traduction non seulement barbare, mais presque inintelligible. S. Jerome luy at-

1. J'ay vu quelque part qu'au lieu de *la lune* il mettoit *la blanche*. S. Jerome en donne d'autres exemples.

V. la revolte des Juifs § 7.

ibid. note 7.

Epi. menf. c. 16.  
p. 171. d | Ath.  
syn. p. 156. b. c.  
a Iren. l. 3. c. 24.  
p. 291. c.  
b Epi. menf. c.  
14. 15. p. 170.  
171 | Chr. Al. p.  
598.

Iren. p. 291. c |  
Hier in Hab.  
3. p. 202. b | ep.  
101. p. 370. c.

Hier. ep. 113. p.  
24. c | in l. 49.  
p. 178 | Epi.  
menf. c. 15. 16. p.  
171. d.

c Iren. l. 3. c. 24.  
p. 291. c.

d Hier. ep. 74.  
p. 312. c.

e ep. 125. p. 35. b.

f in Ez. 3. p. 386.  
b | Ori. ad Afr.  
p. 224 | n. p. 179-  
183.

g Aug. civ. l. 15.  
c. 23. p. 183. 1. d.

Pez. def. p. 411.

Frass. p. 270.

Hier. ep. 101. p.  
370. c | Epi.  
menf. c. 2. p.  
152. d.

Hier. in Ez. 9.  
p. 404. a. l | in  
Jer. 5. p. 27. a.

in Ez. 3. p. 38  
b.

tribue deux diverses versions ; & c'est la seconde que les Juifs qualifioient l'exacte.

Ath. syn. v. 166.  
c Epi. menf. c.  
17. p. 172. 173.

'La troisieme version de la Bible en contant les Septante, est celle de Symmaque, qui de Samaritain [s'estoit fait Ebionite.] On pretend qu'il la fit pour combattre les interpretations des Samaritains. [Mais qu'est-ce qu'une traduction greque faisoit à des peuples qui apparemment ne favoient guere le grec?] On croit qu'elle parut sous M. Aurele. S. Jerome marque qu'il y en eut deux editions, & qu'elle estoit d'ordinaire plus claire que les autres. <sup>a</sup> Origene en receut peutestre une copie, ou mesme l'original, d'une fille nommée Julienne qui l'avoit eu de Symmaque mesme.

n. p. 398-400.

Hier. in If. 32.

p. 349. d] n

Nab. p. 176. 2.

118 Eccl. 7. p.

81. d.

b Euf. l. 6. c. 17.

p. 218. b. c.

Epi. menf. c. 17.

p. 172. d.

c Chr. Al. p. 616.

d Epi. p. 173. a]

Pez. d. f. p. 338.

Hier. in Dan.

pr. p. 568. a] n

Ruf. l. 2. c. 9. p.

227. b.

e Ath. syn. v. 156.

d] Epi. menf. c.

18. p. 174. c.

f Ath. p. 156. d.

g Euf. l. 6. c. 16.

p. 217. c. d.

h Epi. v. 174. b.

i c] Ath. p. 156. d.

Euf. p. 217. d.

'Theodotion donna sous Commode une quatrieme version de l'Escriture fort peu après Symmaque. On marque que ce fut en 184, ou 185. Origene & S. Epiphane disent que cette version avoit plus de rapport que les autres à celle des Septante. L'Eglise la suivoit dans le livre de Daniel. [Theodotion estoit ou Ebionite aussi bien que Symmaque, ou tout à fait Juif.]

'La cinquieme version de la Bible fut trouvée à Jerico, cachée dans des muids avec d'autres livres grecs & hebreux. Elle fut trouvée par un homme curieux de Jerusalem, ou plustost par Origene mesme, selon Eusebe: Ce qui arriva sous Caracalla, l'an 7 de son empire, [de J. C. 217.]

Il y a eu encore une sixieme version, qui se trouva aussi cachée dans un muid en la ville de Nicople sur le cap d'Actium [en Epire,] selon S. Epiphane & S. Athanase, & elle fut decouverte [vers l'an 228] par Origene mesme, selon Eusebe qui dit sur ces deux dernieres versions, qu'Origene ne sachant point de qui elles estoient, avoit seulement marqué qu'il avoit trouvé l'une à Nicople pres d'Actium, & l'autre en quelque autre lieu semblable. [On n'a pas eu depuis plus d'éclaircissement sur les auteurs de ces deux versions,] sinon que S. Jerome dit qu'ils estoient Juifs. Elles n'estoient pas de toute la Bible, mais seulement de quelques livres, & particulièrement de ceux qui sont écrits en vers [dans l'hebreu.]

Hier. in Ruf. l.

2. c. 9. p. 228. c.

k in Tit. 3. p.

256. a.

Euf. p. 217. d'

Hier. v. Ori. p.

256. b.

l Hier. v. ill. c.

54. p. 286. c.

l'af. p. 172. c.

'Origene avoit encore une septieme version sur les Pseaumes: & il l'avoit trouvée luy mesme avec beaucoup de peine aussi bien que les deux autres.

1. Le P. Frassen dit qu'il y en a qui les attribuent à des Chrétiens, & que la sixieme parle de J. C. comme du Sauveur du monde: [mais il ne cite rien pour cela.]



ARTICLE IX.

*Origene compose ses Hexaples & ses Tetraples, fait une edition des Septante joints à Theodotion.*

**O**RIGENE ayant trouvé toutes ces versions, il les reduisit en un corps avec le texte hebreu; & ce fut ce qu'il appella les Hexaples; à cause des six traductions qui composoient cet ouvrage. Car le septieme n'estant que pour les Pseaumes, elle ne devoit pas faire changer le titre: & l'hebreu n'y devoit pas estre conté, parceque c'estoit le texte expliqué par ces diverses traductions. Il y estoit de deux manieres; en caracteres grecs & hebreux: Et à cause de ces deux textes hebreux joints aux six versions, S. Epiphane appelle cet ouvrage Octaples, ou de huit, [parcequ'il estoit de huit colonnes. Mais Eusebe qui ne conte que les versions, ne se sert point de ce terme.] On pretend que le texte Samaritain du Pentateuque y estoit aussi.

Euf. l. 6. c. 26. p. 217. 218.  
n. p. 119. 1. c. b.  
a. b. | Epi. 64. c. 3. p. 526. c. | menf. c. 18. 19. p. 175. a. | Hier. in Tit. 3. p. 256. a.  
Voff. in Sim. p. 13. 14.

Les versions estoient mises en cet ordre; Aquila, Symmaque, les Septante, Theodotion, la Cinquieme, & la Sixieme; ces deux dernieres marquées chacune par le chiffre de leur nombre. Elles estoient toutes vis à vis l'une de l'autre, chacune dans sa colonne particuliere, divisées par petits membres & par versets.

Epi. menf. c. 19. p. 175. c.  
Euf. p. 218. a.  
a. Ruf. in Hier. l. 2. p. 230. d.  
b. Euf. p. 218. a. | n. p. 118. 1. | c. Epi. menf. c. 19. p. 175. c. | d. b. | e. Ruf. in Hier. l. 2. p. 230. d. | Ori. ad Afr. p. 227. 228. | f. Epi. c. 2. p. 160. a. | g. Ori. Ruf. ut sup.

Origene avoit placé les deux textes hebreux à la teste & les Septante au milieu des autres interpretes, afin qu'ils servissent comme de regle pour en faire voir les defauts. Car son dessein dans ce travail n'estoit pas de corriger les Septante, qu'il honoroit avec une grande veneration comme la verité que l'Eglise mettoit entre les mains de ses enfans. C'estoit plutost pour les défendre contre les reproches des Samaritains & des Juifs. Il vouloit faire voir ce que portoit l'hebreu; pour répondre aux Juifs, qui dans les disputes accusoient toujours de faux les passages qu'on leur objectoit; & les presser non seulement par ce qui est commun à l'hebreu & aux Septante, mais mesme par ce qui est particulier à l'hebreu, puisqu'ils se fondoient sur ce texte, que l'un & l'autre doit estre considéré selon S. Augustin comme la parole de Dieu, & l'ouvrage du S. Esprit. Rufin soutient que ç'a esté là sa veritable intention. Il le declare assez luy mesme, & S. Epiphane paroist en tomber d'accord. Baronius traite de calomnieurs ceux qui ont cru qu'il avoit voulu

Aug. civ. l. 18. c. 43. p. 235. 2. | b. Ruf. p. 230. d. | Ori. ad Afr. p. 227. 228. | i. Epi. menf. c. 2. p. 160. a. | 17. d. | k. Bar. 231. § 75.

αὐτῶν καὶ ἄλλων.

rabaisser l'autorité des Septante, malgré les protestations qu'il fait souvent de les reverer à cause de l'autorité que l'Eglise leur donnoit.

54.

Epi. mens. p.

176. d.

4 Hier. in Tit.

3. p. 256. a.

Cet ouvrage des Hexaples a paru si utile à l'Eglise, qu'il a esté estimé des plus grands ennemis d'Origene. S. Epiphane le loue, & dit que c'est la seule chose qu'il ait faite d'utile. S. Jerome le releve comme un travail tres avantageux à l'Eglise pour rabatre la vanité des Juifs, & comme digne de ce genie immortel: terme dont il se sert. S. Ambroise dit qu'il a rassemblé les diverses interpretations de l'Ecriture avec de grandes recherches & beaucoup de soin. L'exemplaire authentique des Hexaples se conservoit encore du temps de S. Jerome dans la bibliotheque de Cesarée [en Palestine,] où ce Saint en prit une copie. Mais on n'en trouve plus aujourd'hui aucun manuscrit.

Amb. p. f. 118. v.

28. p. 9. 2. 905.

Hier. in Tit. 3

p. 256. a. v. ill. c.

5. p. 286. a.

Voss. in Sim. p.

14.

6 Euf. l. 6. c. 16.

p. 218. a.

Hier. ep. 107.

p. 19. a.

Epi mens. c. 19.

p. 175. c.

Outre les Hexaples, Origene composa encore les Tetraples, où il fit entrer seulement Aquila, Symmaque, Theodotion, & les Septante, les mettant vis à vis l'un de l'autre, afin qu'on en püst voir aussitost la conformité ou la difference. Eusebe n'exprime pas si le texte hebreu y estoit. S. Epiphane en fait deux editions, l'une qu'il appelle Tetraples, où il ne met que ces quatre versions; & l'autre Hexaples en y ajoutant le texte hebreu de deux manieres.

c. 17 p. 172. d]

Hier. ut sup]

Ori. in M. g.

p. 381. 381. ad

Afr. p. 226.

Mais outre ceci, Origene fit une chose bien plus hardie: c'est qu'il mesla l'hebreu avec les Septante, marquant par des étoiles ce que l'hebreu ajoutoit aux Septante, afin que ceux qui le voudroient s'en pussent servir; & par une petite ligne ce que les Septante avoient de plus que l'hebreu, n'osant pas l'oster, parceque c'estoient des choses necessaires, que les Septante, qui estoient prophetes selon S. Epiphane & S. Augustin, aussi bien que traducteurs, n'avoient ajoutées que par raison, & par le mouvement du S. Esprit. S. Jerome dit en plusieurs endroits que c'estoit Theodotion qu'Origene avoit meslé avec les Septante. Il peut y avoir aussi joint quelque chose des autres versions. Mais il n'avoit pas traduit un seul mot hebreu de luy mesme.

Epi. p. 173. b. c.]

Aug. civ. l. 18. c.

43 p. 235. 2. b. d.

Hier. ep. 157.

255. p. 19. a. 81. a.]

Per. def. 5. 180.

c Huct. v. Ori.

p. 261. b.

d Ruf. in Hier.

l. 2. p. 230. 231.

Ori. in Mat. g.

p. 381. c.

Comme les exemplaires des Septante estoient differens les uns des autres en divers endroits, il choisissoit par les autres versions la leçon la plus conforme à l'hebreu, comme estant la veritable leçon des Septante. Il marquoit quelquefois ces differentes leçons des Septante, [lorsqu'il ne voyoit pas lieu d'en

Epi. p. 173. d.

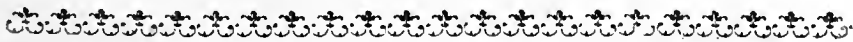
1. Il y a *exempla* dans le texte au lieu de *Hexapla*.



preferer une.] Celles-ci estoient , selon S. Epiphane , en fort petit nombre , & considerables. Origene avoit fait ce travail avant que d'écrire à Jule Africain, [c'est à dire , comme nous croyons , avant 228.]

'Cette edition des Septante meslée avec celle de Theodotion, estoit une edition à part selon le P. Morin, & non pas celle qu'il avoit mise dans le corps de ses Hexaples. [Et en effet, outre que] 'S. Jerome semble distinguer ces deux editions, il est naturel de croire qu'Origene qui avoit mis les Septante au milieu des autres pour servir de regle , les avoit mis dans toute leur pureté. 'Cependant M<sup>r</sup> Huet soutient que dans les Hexaples mesmes, le texte des Septante estoit distingué par ces lignes & ces étoiles ; & il le montre par des passages de S. Jerome, & de Rufin, & par quelques autres autoritez, [ausquelles nous ne voyons pas ce qu'on peut répondre.] Il croit que c'est S. Pamphile & Eusebe son ami , qui ont publié en un corps particulier la version des Septante revue par Origene , l'ayant copiée sur l'original des Hexaples écrit de la main d'Origene mesme.

'Les exemplaires où l'on marquoit les differences de l'hebreu & des Septante, estoient fort communs en latin aussibien qu'en grec dans toute l'Eglise du temps de S. Augustin : & S. Jerome assure qu'on avoit peine à trouver des exemplaires qui n'eussent que le texte pur des Septante sans les additions & les corrections d'Origene. 'Les Eglises [surtout] qui estoient depuis Antioche jusques à Jerusalem , se servoient de l'edition des Septante revue par Origene , & qui estoit dans ses Hexaples. 'Quelques uns pretendent que les autres lisoient les Septante sans aucune addition , & que les Bibles où ils estoient meslez d'étoiles & de lignes , n'estoient que pour les bibliotheques & pour les savans , sans qu'on les lust devant le peuple. [Il est certain que S. Jerome dit le contraire. On lisoit aussi assurément dans l'Eglise l'histoire de Susanne , & divers autres endroits qu'on marque estre tirez de Theodotion.]



ARTICLE X.

*Origene étudie la philosophie , & s'y rend habile par l'aveu mesme de Porphyre.*

V. la perf. de  
Maximin  
§ 3.

**E**USEBE ayant décrit les Hexaples d'Origene, parle ensuite de la conversion d'Ambroise, homme de lettres &

Enf. l. 6. c. 18. p. 218. c.

Ttt ij

Epi. 64. c. 3. p.  
526. a. Hier. v.  
ill. c. 56. b.

de qualité, lequel ayant esté convaincu par la verité preschée par Origene, quitta l'heresie de Valentin, selon Eusebe, ou de Marcion selon S. Epiphane & S. Jerome; & embrassa la foy Catholique.

NOTE 13:

Euf. c. 18. 19. p.  
218. 221. b.

'Eusebe ajoute ensuite que la reputation d'Origene s'estant repandue de tous costez, on voyoit venir vers luy les personnes les plus habiles, pour l'eprouver, l'examiner, & juger de sa science dans les saintes Escritures. Mais on y voyoit venir encore un grand nombre d'heretiques, & mesme les philosophes les plus celebres. 'On ne peut exprimer, dit Vincent de Lerins, combien il estoit aimé, estimé, & admiré de tout le monde. Tous ceux qui faisoient quelque profession de pieté accouroient à luy de toutes les extremitez de la terre. Il n'y avoit point de Chrétien qui ne le respectast presque comme un prophete, point de philosophe qui ne l'honorast comme son maistre. Sa reputation passa mesme enfin jusque dans les Cours des Empereurs, [comme nous verrons quand nous parlerons de ce qui luy arriva sous Heliogabale & sous Philippe.]

Euf. c. 18. p. 219.  
a.

a. 19. p. 221. b.

Ny. de Moy.  
t. 1. p. 190. a. b.

'Ce grand concours de toutes sortes de personnes fit qu'il se crut obligé d'étudier plus à fond toutes les sciences humaines, les livres des philosophes qui nous promettent la connoissance de la verité, & les dogmes des heretiques. 'Car il est quelquefois necessaire que les défenseurs de l'Eglise étudient les livres des sciences profanes & étrangères, & mesme ceux de ses ennemis,] pour y trouver des armes propres à défendre sa doctrine, & pour luy rendre les veritez que les autres ont comme usurpées sur elle. [Nous parlerons premierement de l'étude qu'il fit de la philosophie & ensuite de ce qui regarde les dogmes des heretiques.

Euf. c. 19. p. 221.  
c.

p. 220. 2.

Bar. 234. § 3.

Il est visible par ce que nous avons dit jusques ici, qu'il n'étudia la philosophie qu'après s'estre rendu celebre dans l'ecole des Catecheses: Et cela paroist encore par ce qu'il dit,] qu'Heracle l'étudioit depuis cinq ans, avant qu'il commençast à s'y appliquer: [car on ne peut douter qu'Heracle ne fust Chrétien des ce temps là. Ainsi ce fut mesme une action d'humilité à Origene de se rendre disciple lorsqu'il estoit déjà maistre de tant d'autres:] 'Nous avons déjà remarqué qu'il étudia sous Ammone, qui ne pouvoit pas estre beaucoup plus agé que luy, [mais qui estoit le plus habile & le plus éclairé de tous les philosophes de son temps, & qui estimoit encore moins la science qui le rendoit le maistre des autres, que l'honneur qu'il avoit

V. Ammone

d'estre un humble disciple de JESUS CHRIST.]

'Le témoignage le plus authentique que nous puissions des- Vinc.L.c.23.p. 352.  
rer de la grande capacité d'Origene dans la philosophie, est celui que la verité a tiré de la bouche de son ennemi, c'est à dire de Porphyre, l'un des plus habiles d'entre les payens, mais l'un des plus envenimez contre nostre religion. [Voici les paroles qu'Eusebe cite de luy touchant Origene, où il faut toujours se souvenir que c'est un impie qui parle.] Il y en a eu, dit-il, qui

Euf.c.19.p.219.  
d.

» ne voulant pas abandonner les Ecritures des Juifs, mais vou-  
» lant seulement répondre aux raisons par lesquelles nous les  
» combatons, y cherchent des explications forcées, qui ne con-  
» viennent point dutout à la lettre. Mais par ce moyen ils ont  
» plustost fait admirer leur esprit, qu'ils n'ont soutenu l'autorité  
» de ces Ecritures étrangères. Car ils nous font des enigmes des  
» paroles de Moysé les plus claires & les plus simples. Ils les rele-  
» vent comme des oracles divins qui couvrent de grands myste-  
» res, & après avoir comme enchanté les esprits par cette vaine p.220.2.  
» ostentation de figures & de veritez cachées, ils les trompent  
» par les fausses explications qu'ils leur en donnent. On peut  
» voir cette conduite si deraisonnable dans un homme que j'ay  
» connu lorsque j'estois encore fort jeune, & qui ayant acquis  
» une grande estime durant sa vie, la conserve après sa mort  
» par les livres qu'il a composez. J'entens Origene dont le nom  
» est tres celebre parmi ceux qui font profession d'enseigner  
» cette [nouvelle] doctrine. Car il a esté disciple d'Ammon le  
» plus habile philosophe de nostre temps, & il a trouvé dans luy  
» un grand avantage pour s'avancer dans la science. Mais il a eu  
» le malheur de s'engager dans cette secte barbare & arrogante.

[C'est la maniere dont il plaist à Porphyre de qualifier le Chris-  
tianisme; que l'on traitoit de barbare] parcequ'il venoit des l.4.c.26.p.147.  
Juifs, [& non des Grecs;]<sup>a</sup> & que l'on accusoit d'arrogance, par-  
ceque les Chrétiens faisoient profession d'enseigner aux plus d.

Min.p.4.

grossiers ce que les plus grands philosophes ne pouvoient con-  
noistre. Quelques uns neanmoins croient que le mot grec Euf.n.p.121.1.c.  
dont se sert Porphyre, marque le courage avec lequel les  
Chrétiens souffroient le martyre; & le mepris qu'ils avoient  
pour tout ce que l'on peut souffrir en ce monde, aussibien que  
pour les dieux des Romains, & pour leurs loix qui condan-  
noient leur religion. [D'une maniere ou d'une autre ces repro-  
ches nous sont honorables.]

» Origene, continue Porphyre, ayant fait naufrage contre cet l.5.c.19.p.229.  
b.

Ἡλικία.

écueil, corrompt tout ce qu'il y avoit d'excellent, tant dans sa «  
 personne que dans sa science, par le meſlange qu'il voulut faire «  
 de la philoſophie avec le Chriſtianiſme. Car menant une vie «  
 Chrétienne, contraire à toutes les loix, il ſuivoit ſur la divinité «  
 & ſur tout le reſte, les ſentimens des Grecs, qu'il couvroit nean- «  
 moins par les fables de ces barbares. Car il eſtoit continuelle- «  
 ment ſur Platon. Il liſoit ſans ceſſe les écrits de Numene, de «  
 Longin, & des plus habiles Pythagoriciens. Il ſe ſervoit auſſi de «  
 Queremon le ſtoïcien, & de Cornute: Et ayant appris par cette «  
 étude la maniere d'expliquer & d'entendre les myſteres des «  
 Grecs, il l'a appliquée aux Ecritures judaïques. »

d. 'Voilà ce que Porphyre dit d'Origene dans ſon troiſieme livre  
 Sixt. l. 4. p. 349. contre les Chrétiens, & il ne luy pouvoit pas rendre un té-  
 b. moignage plus honorable que par les reproches qu'il luy fait.

Vinc. L. c. 23. p. 'Vincent de Lerins aſſure que ce philoſophe dit luy meſme qu'il  
 352. vint exprés à Alexandrie pour voir Origene qui eſtoit déjà  
 Euf. n. p. 120. 2. vieux. [Il ne le dit pas dans l'endroit que raporte Eufebe.] 'Et  
 b. meſme on ne peut pas dire qu'Origene fuſt déjà vieux lors qu'il  
 quitta Alexandrie. [Mais de plus, Porphyre n'eſt né que en l'an

233, & Origene eſtoit hors d'Alexandrie des 231.] 'Ainſi il faut di-  
 re que Porphyre ne le vit qu'à Ceſarée, ou à Tyr dont Porphyre  
 eſtoit, & où Origene mourut.

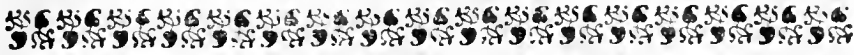
l. 6. c. 19. p. 219. 'Les autres philoſophes ont encore témoigné l'eſtime qu'ils  
 b. faiſoient d'Origene, tantôt en luy dediſant leurs ouvrages, tan-  
 tôt en les ſoumettant à ſon jugement. Mais il faut remarquer

n. p. 120. 2. c. d| que Porphyre, & d'autres philoſophes, parlent ſouvent d'un  
 Pearl. de Ign. Origene diſciple d'Ammon, qu'il faut neanmoins diſtinguer V. Ammon  
 6. 2. p. 9. 10. d'Origene Adamance, [& qui ne paroît pas avoir eſté autre  
 choſe qu'un philoſophe & un payen.]

Euf. l. 6. c. 19. p. 'Quelques uns blaſment Origene de cette étude profonde  
 221. b. c. | Tert. & qu'il faiſoit de la philoſophie. Eufebe raporte l'extrait d'une  
 Ori. p. 389. lettre qu'il écrivit ſur ce ſujet, lors qu'Heracle eſtoit encore

b. c. Preſtre d'Alexandrie, [c'eſt à dire avant l'an 232.] Il ſe défend  
 dans cette lettre par la neceſſité où il ſ'eſtoit trouvé de le faire,  
 & par l'exemple tant d'Heracle meſme, que de S. Pantene.

Ori phil. c. 13. 'Mais l'on voit par une autre lettre qu'il écrit à S. Gregoire  
 F. 41-43. Thaumaturge, & qui eſt tres belle, avec quelle moderation  
 il vouloit que l'on étudiaſt la philoſophie; & quelle difference  
 il mettoit entre cette étude & celle de l'écriture.



## ARTICLE XI.

*Conduite d'Origene à l'égard de ses disciples.*

**E**USEBE remarque que quand Origene trouvoit quelques esprits excellens, il leur enseignoit non seulement la geometrie, l'arithmetique, & les autres sciences semblables, qui servent à preparer l'esprit à de plus grandes choses; mais qu'il leur faisoit aussi apprendre la philosophie; qu'il leur servoit de guide pour connoistre les differentes sectes des philosophes; qu'il leur expliquoit leurs livres, qu'il en faisoit de petits commentaires, & qu'il en decouvroit les sens les plus sublimes & les plus cachez. De sorte que les payens mesmes l'admiroient comme un grand philosophe, & que les plus savans d'entre eux, qui venoient l'ecouter avec soin, apprenoient presque de luy la philosophie profane aussi bien que la Chrétienne.

Euf. l. 6. c. 18. p. 218. d.

p. 119. a.

p. 218. d.

[L'exemple de S. Gregoire Thaumaturge, qui fut dans la suite le plus grand ornement de l'ecole d'Origene, explique tout à fait cet endroit d'Eusebe.] Car dans la harangue que ce Saint prononça à la fin de ses études à la louange de son maistre, nous voyons qu'estant venu par rencontre à Cesarée, dans le dessein de passer de là à Beryte pour y apprendre le droit, Origene qui se trouva aussi pour lors à Cesarée, le porta à y demeurer; & l'ayant gagné par ses persuasions & par sa douceur, après avoir corrigé ce qu'il y avoit de defectueux en ses mœurs, il luy apprit la logique, la physique, la geometrie, l'astronomie; à quoy il ajouta enfin la morale, & la veritable theologie. [Ceux qui sont chargez d'instruire les autres, peuvent trouver de fort belles regles dans cet endroit de S. Gregoire.] Il suffit de remarquer ici, qu'Origene luy faisoit lire toutes sortes de philosophes & de poetes anciens, n'en exceptant que les livres des athées; afin qu'il ne s'attachast à aucune secte, mais qu'il prit de chacune ce qu'elle avoit de meilleur. C'est la methode qu'Ammon maistre d'Origene, avoit accoutumé d'observer. Mais afin que S. Gregoire fist ce choix avec plus de fruit, & qu'il evitast le venin qui est enfermè dans tous ces livres, Origene les lisoit avec luy, luy en expliquoit les difficultez, & luy faisoit discerner la verité d'avec le mensonge. Pour ce qui regarde la divinité, il ne vouloit point qu'il s'arrestast qu'à Dieu seul, & à ses Prophetes.

Thau. in Ori. p. 57. 58.

p. 62. 65.

p. 69. 72.

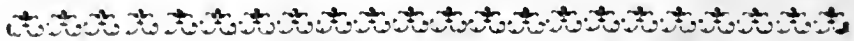
Phot. c. 151. p.

1381. b.

4 Thau. p. 72. c.

Euf. l. 6. c. 17. p.  
218. d.Hier. v. ill. c. 65.  
p. 289. b.  
Euf. p. 219. a.Hier. v. ill. c.  
54. p. 286. c.

'Voilà ce qu'Origene observoit à l'égard de ceux en qui il trouvoit un esprit solide & capable des plus grandes connoissances, les faisant par cette conduite passer insensiblement à la foy de J. C.<sup>a</sup> Pour ceux qui n'avoient qu'un genie mediocre, il les portoit à étudier les humanitez, les assurant que cette étude leur donneroit une grande facilité pour l'intelligence de l'Ecriture. Ainsi l'on voit quel estoit son but dans toutes ses actions, & dans toute sa conduite. Et S. Jerome l'explique encore plus clairement, lorsqu'il dit que sous le pretexte de ces sciences seculieres, il taschoit d'attirer à la foy les philosophes & les autres personnes savantes qui le venoient ecouter.



## ARTICLE XII.

*Combats d'Origene contre les heretiques & contre les Juifs.*

Euf. l. 6. c. 19. p.  
221. b.Ori. in Luc. h.  
1. p. 210. a.in Cels. l. 5. p.  
272. c.l. 6. p. 292. a. | 311.  
c.

p. 311. e.

**C**OMME le concours des philosophes qui venoient entendre Origene, l'obligea à étudier la philosophie; aussi le grand nombre des heretiques qui venoient à ses leçons, l'obligea de lire leurs livres pour examiner leurs dogmes. Quoiqu'il ne receust que les quatre Evangiles approuvez par l'Eglise, comme seuls écrits non par un effort humain, mais par la grace & la plenitude du S. Esprit, & seuls capables de nous apprendre ce que nostre Seigneur nous a voulu faire connoistre; il lut néanmoins aussi les Evangiles apocryphes des heretiques, pour estre en état de répondre à ceux qui s'imaginoient y trouver de grandes lumieres. Il travailla de mesme à connoistre toutes les differentes sectes de ceux qui portoient le nom de Chrétiens, & quelle estoit leur doctrine, [moins] pour satisfaire l'ardeur qu'il avoit pour la science, [que pour les pouvoir refuter avec plus de solidité & plus de force.] Il témoigne aussi avoir eu plusieurs conferences avec eux; cherchant dans les divers voyages qu'il fit tous ceux qui avoient quelque reputation de science: & tant par ce moyen que par la lecture exacte qu'il fit de leurs livres, il acquit une parfaite connoissance de leurs erreurs.

Epi. 64. c. 5. p.  
528. d.

[On voit assez quel avantage l'Eglise en a tiré, puisqu'il n'y a presque pas d'heresie à la fin de laquelle Theodoret ne mette qu'elle a esté combatue par Origene.] S. Epiphane reconnoist qu'il a renversé toutes celles qui avoient esté avant luy. [Il paroist néanmoins avoir eu particulièrement en vue Valentin, Basilde,

Basilide, & Marcion, qu'il joint tres souvent ensemble.] Le P. Halloix en raporte plusieurs passages.<sup>a</sup> Il refute encore fort souvent Heracleon [l'un des principaux disciples de Valentin.] 'Et S. Jerome parle d'un dialogue entre Origene & un Valentinien nommé Candidé ; dans lequel Origene soutenoit que le diable estoit d'une nature capable de salut, mais refutoit comme une fausseté la consequence que Candidé en tiroit, que le diable seroit donc sauvé un jour. En un mot, il a combatu avec tant de perseverance & tant de force contre toutes les heresies qui attaquoient l'Eglise de son temps, qu'il a renversé tous les fondemens sur lesquels estoient appuyées leurs sectes, que le diable avoit elevées comme autant de citadelles contre l'Eglise. [Nous rapporterons selon l'ordre des temps ce que l'histoire a remarqué des victoires particulieres qu'il a remportées sur les heretiques.

Hall.v.Ori.p.  
206.&c.  
ap.212]Ori.in  
Joan.  
Hier.in Ruf.l.  
2.c.5.p.221.a.b.

Pamph.p.174.  
d.

Il exerça encore son zele contre l'obstination des Juifs.] Il eut diverses conferences avec eux, & avec ceux qu'ils appelloient leurs Sages. Il en marque particulierement une qui se fit en presence de plusieurs personnes, qui jugeoient de ce qui s'y disoit de part & d'autre. Il raporte quelques endroits de cette conference, dans laquelle il refuta tres solidement les fausses interpretations qu'ils donnoient aux passages des Prophetes, & leur montra non seulement qu'ils ne pouvoient rien alleguer contre J. C, que l'on ne pust alleguer contre Moysé; mais que la plus forte preuve de la verité de Moysé & des Prophetes, estoit J. C, & l'Eglise. On peut voir l'endroit dans l'histoire de Tertullien & d'Origene.

Ori.in Cels.l.  
1.2.p.34.79.c.

l.1.p.34.a.

p.42.43.

p.34.

Tert.& Or.p.  
394-396.

A R T I C L E X I I I.

*Voyage d'Origene en Arabie, & en Palestine où on le fait prescher quoiqu'il ne fust que lai que.*

**E**U S E B E continuant le recit de ce qui arriva du temps de Caracalla, [& ainsi avant l'an 217, raporte une preuve bien authentique de la grande reputation qu'Origene avoit acquise, quoiqu'il ne pust guere avoir encore que 31 ou 32 ans.] Lors qu'Origene estoit, dit-il, occupé en ce mesme temps à faire ses leçons à Alexandrie, il arriva un officier du Gouverneur d'Ar-

Eusl.6.c.21.p.  
223.b.

c.19.p.221.c.d.

1. Un auteur dit qu'il alla par toutes les villes de l'Orient prescher contre les Apelleïtes, & qu'il les surmonta ainsi parfaitement. Mais cet auteur est le Prædestinatus c.22.p.23.

Thau. in Or.  
p. 17. d. 158. a.

bie, qui luy apporta des lettres de sa part, & aussi à Demetre Evêque d'Alexandrie, & au Gouverneur d'Egypte. Il demandoit par ces lettres qu'on luy envoyast Origene en toute diligence, parcequ'il avoit quelque chose qu'il vouloit luy communiquer. [On ne dit point ce que c'estoit.] Il paroist par Saint Gregoire Thaumaturge, que l'on envoyoit ces officiers non seulement pour porter les lettres, mais encore pour accompagner ceux que les Gouverneurs mandoient, & leur faire fournir les chariots & les voitures publiques, selon le nombre qui estoit marqué dans un billet par ceux qui les envoyoit. Origene ayant donc esté obligé de faire ce voyage en Arabie, & y ayant promptement terminé les affaires pour lesquelles il y estoit venu, s'en retourna aussitost à Alexandrie. Il paroist que Gellius estoit lieutenant de l'Arabie sous Maclin en 217,<sup>a</sup> & Reanus en estoit gouverneur en 218, à la fin du mesme regne.

Euf. c. 19. p. 221.  
d.

Dia l. v. p. 103.  
b. d.  
a Dio. l. 79. p.  
907. d. e.

Hall. v. Ori. p.  
29. n. p. 14.  
b Hier. v. ill. c.  
61. p. 288. c.

Hilloix croit que ce fut dans ce voyage que le grand Saint Hippolyte, qui probablement, dit-il, estoit alors en Arabie,<sup>b</sup> prononça une homelie à la louange du Sauveur, dans laquelle il marquoit qu'il parloit devant Origene. S. Jerome nous assure de la chose: [mais pour le lieu & le temps, il est difficile d'en rien dire de certain, parceque nous ne savons point en quel

v. S. Hip-  
polyte.

Euf. l. 6. c. 19. p.  
221. 222.

Quelque temps après, Origene fut obligé de nouveau de sortir d'Alexandrie à cause d'une grande guerre qui s'y estoit élevée, dit Eusebe: & ne trouvant pas de sureté dans toute l'Egypte, il passa en Palestine, où ils s'arresta à Cesarée. Ce fut assez probablement dans l'effroy du grand carnage que Caracalla fit à Alexandrie [vers le milieu de l'an 216, ou dans quelque sedition qui y arriva vers ce temps là.]

N O T E 14.  
v. Caracal-  
la § 12.

Euf. p. 222. a. b.

Lorsqu'Origene se retira à Cesarée, Theoctiste en estoit Evêque, [ayant apparemment succédé à Theophile qui l'estoit vers l'an 195.] Cet Evêque, & les autres de la Palestine témoignent faire une estime extraordinaire d'Origene. Car quoiqu'il fust encore jeune, [n'ayant au plus que 33 ans,] & qu'il ne fust pas encore Prestre, mais simple laïque, néanmoins ils le prirent d'instruire le peuple dans l'Eglise en leur presence, & d'y expliquer les Escritures. [Il paroist assez que S. Alexandre qui avoit accepté depuis peu le gouvernement de l'Eglise de Jerusalem par une conduite toute particuliere de l'esprit de Dieu, & qui avoit une fort grande union avec Origene, fut un de ceux qui l'obligerent alors à prescher.

v. S. Victor  
Pape § 3. 4.



NOTE 15.

'Demetre se formalisa de ce qu'avoient fait les Evesques de la Palestine , comme d'une chose inouie : & il témoigna son mecontentement par des lettres qu'il en écrivit["ou à eux mesmes, ou à quelque ami commun.]" S. Alexandre & Theoctiste répondirent aussi à ses plaintes par une lettre, où ils assurent que quand il s'estoit trouvé parmi les laïques des personnes capables de servir leurs freres par la parole, les plus saints Evesques les avoient exhorté à prescher publiquement. C'est ainsi, disent-ils, qu'Evelpis a esté obligé de prescher devant le peuple à Larandes[dans la Lycaonie,] par le bienheureux Evesque Neon; Paulin par Celse à Icone dans la mesme province,]& Theodore par Attique à Synnades dans la Phrygie.

τῶν λαϊκῶν  
ἐπέστ. μί-  
λῶν.

Demetre se fatisfit sans doute de cette réponse. Mais comme il avoit lieu de craindre qu'on ne luy enlevast celui qu'il regardoit encore comme l'honneur & le thresor de son Eglise,] il écrivit à Origene pour le faire revenir à Alexandrie, & mesme luy envoya des Diacres de l'Eglise pour l'en presser. Ainsi il retourna en cette ville, & y continua ses occupations & ses exercices accoutumez. [Il estoit encore dans la Palestine au commencement de l'an 217, s'il est vray qu'il ait trouvé la cinquieme version de la Bible à Jerico, en la settieme année de Caracalla, comme nous l'avons marqué" ci-dessus.]

V. § 3.



A R T I C L E   X I V .

*Mamée veut voir Origene : Il entreprend de commenter l'Ecriture.*

L'AN DE JESUS CHRIST 218, JUSQU'EN 227.

[C'EST après le voyage d'Origene dans la Palestine, qu'Eusebe parle des grands changemens qui arriverent en peu de temps dans l'Empire.] Car Antonin [Caracalla] après avoir regné durant[six ans & deux mois, fut tué le 8 avril 217,]& eut pour successeur Macrin mesme [auteur de sa mort.] Macrin n'ayant tenu l'Empire qu'un an [& deux mois,] le laissa à Antonin[Heliogabale, dont on commence le regne au 7 juin 218, auquel il défit Macrin. Cet Heliogabale avoit une tante fort sage nommée Mamée, mere d'Alexandre qui luy succeda après qu'il eut deshonoré la dignité imperiale par toutes sortes de debordemens & de cruantez durant pres de 4 ans. D'abord qu'Heliogabale eut esté fait Empereur, il vint à Antioche, &

Euf. l. 6. c. 21. p.  
213. b.

V. Heliogabale.

s'y arresta quelque temps jusque vers la fin de l'an 218.

c[Vinc. L.c. 23.  
P. 52.]

"Ce fut apparemment dans ce temps là,] que Mamée ayant connu Origene par la grande reputation qu'il avoit, elle desira extremement de le voir, & de connoistre plus particulièrement cette grande intelligence des choses divines que tout le monde admiroit en luy. Elle envoya quelques gardes pour le faire venir, & le conduire en sureté à Antioche, où elle demouroit alors [avec Heliogabale.] Elle le receut fort bien, & luy fit beaucoup d'honneur. Il fut quelque temps avec elle; & après luy avoir montré par beaucoup de preuves la gloire de nostre Seigneur, & l'excellence des preceptes que ce divin maistre nous a laissez, il se hastia de s'en retourner à ses exercices ordinaires. [Ainsi s'il est vray que cette princesse ait esté Chrétienne, comme il y a grand sujet de le croire, c'est à Origene, après Dieu, que nous devons les fruits que sa pieté a produits, & la paix dont Alexandre son fils a laissé jouir l'Eglise durant les 13 années de son regne.]

NOTE 16.

Hier. v. ill. c. 54.  
p. 186. b.  
Euf. p. 223. c.]  
Terr. & Ori. p.  
416. 417.

V. Alexandre § 11 note 1.

Seld. in Euty.  
P. 174. 175.

'On pretend qu'Alexandre estant déjà Empereur voulut voir Origene sur ce que sa mere luy en avoit dit, qu'il l'envoya querir à Alexandrie, & qu'il eut avec luy de longs entretiens sur la religion, raportez dans un livre qu'on attribue à Encolpe" auteur de ce temps là. Mais on croit que tout ce livre est une pure fiction de quelqu'un des nouveaux Grecs.

Ibid. § 26.

Euf. l. 6. c. 23. p.  
224. b.  
Epi. 64. c. 3. p.  
525. d.  
Euf. p. 526. a.]  
Euf. p. 224. b.  
d. c.

'Ce fut depuis ce temps là qu'Origene commença à composer divers ouvrages sur l'Ecriture. Il y fut porté, & comme forcé par les sollicitations de beaucoup de personnes. Mais celui qui y eut le plus de part, fut Ambroise dont nous avons déjà parlé. Il ne se contenta pas de l'y exhorter par ses instances prieres, & de luy en faire naistre ou augmenter le desir par l'ardeur qu'il avoit luy mesme pour les saintes lettres; ni de l'animer encore, selon S. Jerome, par l'exemple de S. Hippolyte, qui paroissoit beaucoup en ce temps là: mais comme il estoit riche, il luy en fournit aussi tous les moyens. Car il luy donna plus de sept personnes pour écrire sous luy, & se succeder les uns aux autres, (ce que S. Jerome appelle des Notaires,) avec autant de copistes; & des filles qui écrivoient parfaitement bien. Et il entretenoit abondamment toutes ces personnes de tout ce qu'il leur falloit. Il luy fournissoit encore toutes les autres dependances, mesme jusqu'au papier. Car Origene fut toujours pauvre jusques à la mort. Ambroise exigeoit tous les jours quelque nouveau fruit de son travail avec une ardeur incroyable. Il le

NOTE 17.

Hier. v. ill. c.  
61. p. 288. c.

d[56. p. 287. a.]  
Euf. p. 224. b. c.

Epi. 54. c. 3. p.  
526. b.  
Euf. p. 117. p. 18.  
p. 129. b.  
f. v. ill. p. 287. a.  
g. c. 61. p. 288. d.  
h. ep. 18. p. 129. b.]  
Suid. v. p. 190.  
29.

218-227.  
V. Iapert. de  
Maximin §  
3.

pressoit sans cesse, surtout quand ils estoient ensemble, "delire, d'examiner, de corriger, enfin de travailler sans relasche, & durant le souper, & près souper, & une grande partie de la nuit. [Ainsi c'est avec raison] qu'Origene l'appelloit quelque-fois son solliciteur & son haleur, s'il faut ainsi dite. C'est donc à ses liberalitez & à ses exhortations que nous devons ce grand nombre de livres qu'Origene a composez, [dont nous parlerons autrepert en particulier.] Et aussi Origene les luy dedioit pour l'ordinaire.

Hier.v.ill.c.61.  
c.56.p.287.a.

εργασίας του.

'Ambroise avoit dessein, selon que le dit S. Epiphane, de tirer d'Origene une explication de tous les livres sacrez : & Origene pour y satisfaire à une avidité si juste & si sainte, y travailloit jour & nuit, avec une application & une fatigue [incroyable, d'où vient, comme nous avons dit,] qu'on luy a attribué des entrailles d'airain : & S. Athanase luy donne le surnom de laborieux & d'amateur du travail. Il commenta en effet toute l'Ecriture, selon S. Epiphane.

Epi.64.c.3.p.  
526.a.b.  
b Hier.ep.63.  
c.3.p.192.d.  
Hier.ep.88.p.  
129.b.  
b Ath.dec.N.p.  
277.a.  
c Epi.64.c.3.5.  
p.526.d.529.a.

δ φιλόπονος.

[Ambroise ne l'engageoit pas seulement à écrire sur les lettres saintes, mais encore à d'autres ouvrages;] comme on le voit par le livre contre Celse entrepris à la priere de ce Saint, d qui luy avoit envoyé le livre de ce philosophe pour y répondre.

Ori.in.Celf.l.1.  
3.8.p.13.112.  
4:8.  
d l.1.p.3.



ARTICLE XV.

*Origene est fait prestre à Cesarée.*

L'AN DE JESUS CHRIST 228, JUSQU' A 230.

Les choses, dit Eusebe, estoient en cet état, lorsque Zebin succeda à Philet dans le gouvernement de l'Eglise d'Antioche : ce qui arriva selon sa chronique [sous les Consuls Probe & Modeste,] en la 7<sup>e</sup> année d'Alexandre, [de J.C.228.] Ce fut en ce temps là, ajoute Eusebe, qu'Origene fut obligé de faire un voyage en Acaïe, où il estoit appellé par les necessitez ecclesiastiques de cette province, affligée par diverses heresies. Ambroise dont S. Jerome cite une lettre à Origene écrite d'Athènes, pouvoit l'y avoir fait connoistre. [Ainsi c'est sans sujet] que quelques uns ont dit qu'il y fut pour voir la sixieme edition que l'on avoit trouvée depuis peu à Nicople pres d'Actium en Epire : Outre qu'Eusebe [ & Saint Jerome ] disent que ce fut Origene mesme qui la trouva.

Euf.l.6.c.23.p.  
224.c.  
Ruf.c.18.p.107.  
2 Hier.v.ill.c.  
54.p.285.a.  
c ep.18.p.129.b.  
f Huet.v.Ori.  
p.12.b.  
g Bar.230. § 7.  
Euf.l.6.c.16.p.  
217.c.d.

NOTE 18.

Il partit d'Alexandrie avec une lettre ecclesiastique, & un

Hier.v.ill.c.  
54.62.p.285.a]  
289.a.

témoignage[avantageux] que luy rendoit Demetre mesme son Evêque : [ce qui fait voir que Photius a eu d'aussi mauvais memoires,] pour dite qu'Origene estoit sorti d'Alexandrie sans le consentement de Demetre, que quand il a dit que Theoteene estoit alors Evêque de Cesarée, contre l'autorité d'Eusebe, qui témoigne que Theoctiste en estoit Evêque des le temps de Caracalla, & n'est mort que sous Gallien. Domnus luy succeda, & ensuite Theoteene.

Origene s'en allant donc en Acaïe, passa par la Palestine : & lorsqu'il estoit à Cesarée, les Evêques de la province qui le jugeoient digne des degrez les plus eminens, luy imposèrent les mains pour l'élever à la prestrie. On le marque nommément de Theoctiste de Cesarée & de S. Alexandre de Jerusalem, qui estoient les plus saints & les plus illustres Evêques de la Palestine. Origene estoit alors au milieu de son age, ayant environ 43 ans, [selon ce que nous avons dit qu'il estoit né en 185.]

Cette ordination d'Origene fut suivie de beaucoup de troubles, & de diverses ordonnances de l'Eglise. Une jalousie cruelle alluma contre luy le feu[d'une grande persecution :] & divers Evêques travaillerent beaucoup pour l'éteindre. Eusebe ne traite pas toute ces choses en particulier, nous renvoyant au second livre de l'apologie d'Origene qu'il avoit écrite, mais qui n'est pas venue jusques à nous. [Ainsi nous sommes obligez de nous contenter de ce que nous en pouvons recueillir de divers endroits, tant d'Eusebe mesme que des autres auteurs ecclesiastiques.]

Il est donc certain que Demetre fut fort offensé de l'ordination d'Origene, & ils'emporta contre luy, dit S. Jerome, avec un tel excés de fureur & de folie, qu'il en écrivit à toute la terre. [Eusebe en parle avec plus de clarté & de moderation.]

Demetre, dit-il, ayant sceu qu'Origene s'estoit fait eunuque, l'exhorta pour lors de ne se pas decourager[pour cette faute,] & de continuer toujours dans son ministere. Mais il ne continua pas luy mesme dans cette disposition. Car quelque temps après voyant les succès avantageux que Dieu donnoit à Origene, l'honneur & la reputation qu'il avoit acquise de tous costez, l'estime que tout le monde faisoit tant de sa doctrine que de sa vertu ; & enfin que les plus celebres Evêques de la Palestine l'avoient élevé à la prestrie ; il témoigna qu'il estoit homme, [& succomba à cette passion de la jalousie] si ordinaire aux plus grands hommes. Mais ne trouvant point d'autre re-

Phot. c. 113. p. 297. b.

Euf. l. 6. c. 19. p. 222. a.

l. 7. c. 14. p. 253. a.

l. 6. c. 8. 23. p. 209. c. | 224. d. | Tert. & Ori. p. 476.

p. 209. c. | Hier. v. ill. c. 54. 62. 4 Euf. c. 3. p. 209. b.

Hier. c. 54. p. 235. a. 6 Hier. v. Ori. p. 13. a.

c. Euf. l. 6. c. 23. p. 224. d.

d. Ruf. c. 18. p. 107. 2.

Euf. l. 6. c. 23. p. 224. d.

Hier. v. ill. c. 54. p. 255. a.

Euf. l. 6. c. 8. p. 209. b. c.

Naz. Euf. p. 209. d.

» proche à luy faire, il se servit de la violence qu'il s'estoit faite  
 » autrefois à luy mesme estant encore tout jeune; 'il la fit sçavoir à c.  
 » tous les Evêques, & il l'exagera comme un crime tout à fait  
 » enorme. 'S. Jerome assure aussibien qu'Eusebe, que la jalousie  
 fut la source de tout ce que Demetre fit contre Origene; [mais  
 nous reservons ce passage pour un autre endroit.]

'Demetre comprit aussi dans l'accusation d'Origene les Evêques  
 qui l'avoient ordonné. 'Mais S. Alexandre luy répondit, & se défendit  
 luy mesme en défendant Origene contre ses plaintes. 'Il y en a qui  
 prétendent que ce Saint avoit agi contre les Canons, en ordonnant  
 un homme d'un diocèse étranger sans la permission de son Evêque.  
 [Néanmoins l'histoire ne remarque point que Demetre ait jamais  
 formé cette plainte, & Eusebe l'exclut en disant qu'il ne  
 fondoit toutes celles qu'il faisoit, que sur la faute qu'Origene  
 avoit faite dans sa jeunesse. Aussi nous voyons que quoique  
 l'Eglise ait défendu depuis le IV. siècle au moins d'ordonner  
 un Clerc d'une autre Eglise, elle a encore esté fort longtemps  
 depuis sans étendre cette défense jusques aux laïques,] 'si nous  
 exceptons le V. Canon du premier Concile de Carthage vers  
 l'an 349, [qui n'a pas esté suivi par l'Afrique mesme. Il faut  
 bien qu'il n'y eust pas grand défaut dans cette ordination,  
 puisque]' dans un Concile d'Alexandrie assemblé pour la  
 condamnation des dogmes d'Origene, comme nous l'apprenons  
 de Justinien, il est dit qu'il avoit esté ordonné Prestre  
 par la seule veritable & canonique main [qui pult l'ordonner,  
 c'est à dire celle de l'Eglise Catholique,] & qu'ainsi il  
 avoit la dignité de Prestre, comme Judas celle d'Apostre.

[Nous ne savons rien d'avantage de cette dispute touchant sa  
 prestrie. La suite nous fera voir qu'Origene revint à Alexandrie;  
 & qu'il y passa encore quelque temps dans ses exercices ordinaires.  
 Et il semble mesme que Demetre l'y ait reçu en qualité de  
 Prestre de son Eglise,]' puisque Justinien en le voulant faire  
 condamner, l'appelle Origene Adamance qui a esté Prestre de  
 la tres sainte Eglise d'Alexandrie.

Rufin Hier. l.  
 2. p. 125. a. Tert.  
 & Ori. p. 485 j  
 Huet, p. 13. a.

Eusl. l. 6. c. 8. p.  
 209. d.  
 4 Hier. v. ill. c.  
 62. p. 189. a.

Bar 230. § 4 j  
 Hall. v. Ori. p.  
 32.

Conc. t. 1. p.  
 715. d. e.

t. 5. p. 660. c.

p. 670. c.



## ARTICLE XVI.

*Origene confere avec Bassus ; on luy suppose une autre conference.*

Euf. l. 6. c. 23 p.  
224. c.

**O**RIGENE qui n'estoit venu en Palestine que pour passer en Acaïe, [" continua sans doute son voyage peu après son ordination. Il paroist qu'il prit le chemin de l'Asie, par Ephese & par Nicomedie, peutestre pour eviter le peril & l'incommodité de la navigation.

NOTE 19.

Ori. ad Afr. p.  
220. 223.

Ce fut apparemment avant que de partir pour la Palestine qu'il vit Jule Africain, " celebre dans l'Eglise par la grande connoissance qu'il avoit des Ecritures, de l'histoire, & de toutes sortes de sciences. Car il semble qu'il demouroit ordinairement dans la Palestine. ] Il fut present à une conference qu'eut Origene sur les matieres de la religion avec un nommé Bassus, qu'Origene appelle son ami, [" mais qui apparemment avoit abandonné

V. son titre.

p. 220.

& son ami & la verité, ] puisqu'Africain ne le marque que par le titre " d'ingrat. Origene employa dans cette conference l'autorité de l'histoire de Susanne. Africain qui ne la croyoit pas veritable, reserva neanmoins à luy en parler dans quelque

NOTE 20.

τ ἀνόμωτα

autre occasion, & ne témoigna pour lors que de l'approbation pour ce qu'il avoit dit. Origene continua depuis à regarder Bassus comme son ami, [ sa charité le luy faisant considerer selon ce qu'il avoit esté autrefois, & selon ce qu'il pouvoit estre à l'avenir par la misericorde de Dieu. Je ne sçays'il y a quelque chose qui nous empesche de croire que c'est ] un chef d'heresie, avec qui il eut une conference vers ce temps-ci dans la Palestine en presence de plusieurs témoins, " comme nous le dirons

V. § 18.

Ruf. pro. Ori.  
p. 195. b | 196. c.

Phila. c. 43. p. 12.  
a.

bientost. 'S. Philastre met après divers disciples de Valentin un Caius Bassus, qui soutenoit que la vie temporelle des hommes, venoit non de la puissance de J. C, mais de sept astres, & d'autant de lettres ou d'elemens : '& pour le salut veritable [ de l'ame, ] il ne vouloit point non plus qu'on l'attendist [ de la grace ] de sa presence corporelle [ & de son Incarnation. ]

Ruf. pro. Ori.  
p. 195. 196.

'Origene trouva à Ephese un autre heretique dont il rapporte cette histoire memorable, & qui sert beaucoup à appuyer ce que luy & ses défenseurs ont pretendu, que ses ennemis avoient mis dans ses écrits beaucoup d'erreurs, qui ne venoient point de luy. 'Un heretique, dit-il, m'ayant vu à Ephese, ne voulut

p. 196. c.

jamaïs que nous entrassions ensemble en conference, & evita

«  
mesme «

» mesme , je ne sçay pour quel sujet , d'ouvrir la bouche devant  
 » moy. Mais depuis il composa une conference entre luy & moy ,  
 » où il mit ce qu'il voulut , & la fit courir parmi ses disciples.  
 » Car je sçay qu'il l'a envoyée à Rome ; & je ne doute pas qu'il  
 » ne l'ait envoyée de mesme en d'autres endroits. Il m'insultoit  
 » aussi publiquement dans Antioche avant que j'y vinsse , avec  
 » cette piece supposée , & il la repandoit tellement , qu'elle  
 » tomba entre les mains de plusieurs de nos freres. Quand je fus  
 » en cette ville , je luy demandai raison de cette imposture en  
 » presence de beaucoup de monde. Il la soutint hautement avec  
 » la derniere impudenee. Mais enfin je le sommai de produire son  
 » écrit devant tous ceux qui estoient presens , afin que mes freres  
 » qui savoient quelle est ma doctrine , & ce que j'ay accoutumé  
 » d'enseigner , fussent les témoins ou de mon innocence , ou de  
 » mon crime. Il n'osa jamais apporter son livre : Ainsi tout le  
 » monde fut convaincu de cette insigne fausseté ; & nos freres  
 » furent persuadez qu'ils ne devoient point ajouter de foy à  
 » toutes ces calomnies. Car quoique ce soient des heretiques &  
 » des impies qui en sont auteurs , les Fideles mesmes qui les  
 » ecoutent & qui les croient , doivent craindre les jugemens que  
 » Dieu prononcera contre les calomnieateurs.

A R T I C L E   X V I I .

*Il écrit à Africain pour défendre l'histoire de Susanne.*

'A FRICAIN qui dans la conference qu'Origene avoit eue Ori. ad Afr. p. 220.  
 avec Bassus, n'avoit pas voulu témoigner estre d'un autre  
 sentiment que luy sur l'histoire de Susanne , depeur de faire  
 tort à la verité qu'Origene défendoit , luy écrivit ensuite une  
 lettre , où il pretendoit montrer par diverses raisons fortes en  
 apparence , que c'est une histoire fausse & supposée. Ori. p. 222.  
 Origene receut sa lettre en un temps où il n'estoit guere en état d'écrire  
 sur une matiere si importante , & qui meritoit un ouvrage entier.  
 'Neanmoins comme il s'arresta quelques jours à Nicomedie , p. 222. 246.  
 il employa ce peu de temps à répondre aux raisons d'Africain ;  
 '& il y satisfit tres pleinement , dit Eusebe , par une [longue] Eus. l. 6. c. 31. p. 230. b.  
 réponse qu'il luy adressa, <sup>a</sup> dont nous avons le texte original de- 4 Ori. ad Afr. p. 222-247.  
 puis peu d'années. [C'est un excellent modele de la charité  
 Chrétienne , avec laquelle les grands hommes de l'Eglise se  
 doivent conduire dans les differens qui naissent souvent sur

p. 210. divers points de science & de discipline. On y admire d'une part la moderation & l'humilité d'Origene ; & de l'autre sa fermeté à défendre les interests de la verité & de la tradition de l'Eglise.] 'Africain luy avoit dit qu'il estoit étonnant qu'un homme comme luy eust pris un recit fabuleux pour une hilttoire canonique : '& il répond en se rabaisant encore davantage , que lorsqu'il considere la petitesse de son esprit , il reconnoist n'avoir ni assez de penetration , ni assez d'habileté pour pouvoir éclaircir ce point comme il le faudroit ; & qu'ainsi il le prie de lire sa lettre avec toute la charité possible, & d'y ajouter luy mesme ce qui pourra y manquer.

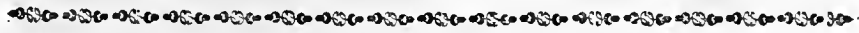
p. 217. [Mais lorsqu'il s'agit de défendre la tradition sacrée de l'Eglise en ce qui regardoit l'Ecriture, il s'élève avec un saint zele , & fait voir combien son cœur estoit éloigné d'introduire quelque chose de nouveau contre ce qu'il connoissoit estre receu parmi les Fideles.] Prenons garde, luy dit-il , de ne pas rejeter ou par imprudence , ou par ignorance , des exemplaires qui sont receus generalement dans les Eglises ; & n'imposons point une loy nouvelle à nos freres pour les obliger d'abandonner les livres sacrez"qu'ils ont entre les mains , & d'aller caresser les Juifs , pour obtenir d'eux qu'ils nous communiquent ces autres livres si purs, & exemts de toutes fables. Car la providence de Dieu , qui a voulu procurer l'entiere edification des Eglises en leur confiant les livres saints, auroit-elle bien pu ne pas prendre un soin tout particulier de ceux qui ont esté rachetez par un aussi grand prix qu'est la mort de J.C. Dieu ne dit-il pas aussi dans ses Ecritures : Vous ne changerez point les bornes eternelles qui ont esté posées par vos peres?

p. 220. [Il fait encore paroistre en un autre endroit de cette lettre l'extreme respect qu'il avoit pour la majesté de l'Ecriture. Car quoiqu'autant qu'on en peut juger par ses écrits, il fust le plus doux de tous les hommes, & quoiqu'Africain eust une assez grande eminence, au moins pour l'age, audeffus de luy,] puisqu'il l'appelloit son fils ; cependant parcequ'il luy estoit echapé une parole un peu libre touchant l'histoire de Susanne, [il crut que la verité l'obligeoit de luy en faire une reprehension charitable.] 'C'est pourquoi il luy dit que cette parole ne sentoit pas assez la gravité d'un Chrétien, & le respect qu'il doit à ce qui est receu dans l'Eglise ; & que s'il estoit permis de traiter avec raillerie ce que l'Eglise nous propose , il y avoit d'autres endroits de l'Ecriture sur lesquels cela pouvoit tomber autant



que sur l'histoire de Susanne. [Ces sentimens qu'il exprime à un ami savant, & nullement scrupuleux, sont tres remarquables, pour montrer qu'en quelques erreurs qu'il ait pu tomber, il a neanmoins esté tres éloigné de l'esprit des heretiques, dont le principal caractere est le mepris superbe de la tradition & de l'autorité de l'Eglise. Cette humilité & ce respect pour l'Eglise paroist assez generalement dans les écrits d'Origene; & c'est en quoy l'on peut dire qu'il est entierement different de Tertullien.]

'Ambroise estoit alors avec luy; & Origene dit qu'il l'avoit aidé à composer cette lettre, qu'il l'avoit toute relue, & qu'il y avoit corrigé ce qu'il avoit jugé à propos. Il salua Africain de sa part, & le prie de saluer aussi de la sienne le Pape Apollinaire. [C'estoit peuteestre l'Evesque de Nicople en Palestine, où l'on croit qu'Africain faisoit sa demeure.]



ARTICLE XV.III.

*Il va en Acaïe; convainc un heretique de falsification; retourne à Alexandrie, & y écrit sur S. Jean.*

[ORIGENE arriva enfin en Acaïe; & il y a grande apparence qu'il eut en cette province le mesme succès qu'il avoit eu dans les autres. Il s'y acquit entierement l'affection & la protection des Evesques,] puisqu'ils furent de ceux qui ne consentirent jamais à sa condamnation. [Il faut dire que ce fut dans ce voyage,] qu'il trouva la sixieme version de l'Ecriture, <sup>a</sup> puisqu'on pretend qu'elle fut trouvée à Nicople pres d'Actium [dans l'Epire,] <sup>b</sup> vers le milieu du regne d'Alexandre, [ce qui revient à l'an 228.] S'il est vray qu'il ait passé quelque temps à frequenter les ecoles d'Athenes, comme S. Epiphane dit que cela peut estre, <sup>c</sup> on ne trouve point de temps où il l'ait pu faire plustost qu'en celui-ci. Il estoit en effet assez ordinaire en ces siecles là que des personnes d'un age fort avancé allaissent ecouter les leçons des sophistes & des philosophes: [Et nous avons vu qu'Origene estoit bien aise de connoistre tous ceux qui passoient partout pour savans.]

'Durant qu'il estoit à Athenes, les amis qu'il avoit en Palestine luy envoyerent un homme exprés pour le sujet que nous allons dire. Il avoit eu une conference avec le chef d'une heresie: [& nous avons vu qu'il en avoit eu une en Palestine avec un nom-

P. 247.

Ruf. in Hier. l. 2. p. 25. a.

Euf. l. 6. c. 16. p. 217. d.

<sup>a</sup> Epi. mens. c. 18. p. 174. c.

<sup>b</sup> 64. c. 1. p. 524. c.

<sup>c</sup>

Huet, v. Ori. p. 12. c. d.

Ruf. pro Ori. p. 196. c.

<sup>a</sup> p. 195. b.

v. la note  
12.

p. 195. c.

mé Bassus.] Cette dispute s'estoit faite en presence de beaucoup de monde, & on l'avoit mise par écrit. Une personne qui l'avoit copiée presta son livre à l'heretique, qui y ajouta, en osta, y changea tout ce qu'il voulut, imposant diverses choses tres fausses à Origene, pour le faire paroître coupable: & après cela il luy insultoit, montrant partout ces actes de la conference, & ce qu'il y avoit mis luy mesme. Les Fideles de Palestine ne pouvant donc souffrir cette impudence, envoyerent un homme à Athenes avertir Origene de ce qui se passoit, & luy demander l'original authentique de cette conference: & il le leur envoya. Il rencontra depuis celui qui avoit fait cette fourberie; & la luy ayant reprochée, cet homme luy dit pour excuse, qu'il l'avoit faite pour orner cette conference & la rendre plus correcte. C'est ce qu'Origene rapporte dans une lettre [écrite, comme nous verrons, trois ans après.] Il se plaint dans cette lettre que d'autres avoient usé de la mesme supercherie pour troubler l'Eglise; & nous en verrons dans la suite les effets funestes.

5.

Après avoir achevé ce qu'il avoit à faire en Acaïe, il retourna en Orient: & en passant par Antioche, il y couvrit de confusion, comme nous avons dit, cet autre imposteur, qui debitoit une fausse conference tenue entre eux à Ephese, où ils ne s'estoient pas dit un mot.

Ori. g. in Jo. pr.  
p. 3. c. Huct. p.  
13. c.

'Il revint à Alexandrie, comme nous l'apprenons de son commentaire sur S. Jean, qu'il commença peu après qu'il y fut revenu, [sans que nous puissions dire comment se fit ce retour,

Euf. l. 6. c. 24. p.  
225. a.

après le bruit qu'avoit fait Demetre sur son ordination.] On voit seulement que les cinq premiers tomes de cet ouvrage,

Ori. in Jo. g. l.  
6. p. 24. a.

qu'il fit seuls à Alexandrie, furent faits malgré la tempeste qui l'y agitoit, Jesus<sup>us</sup> arrestant, dit-il, par ces menaces les vents &

Éuf. l. 6. c. 26. p.  
228. a.

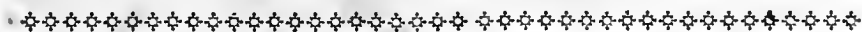
les flots de la mer. 'Il paroît qu'il continuoit aussi ses leçons des Catecheses. [C'est tout ce que nous pouvons dire de l'état où il fut à Alexandrie jusqu'en 231, avec ce que nous avons remarqué que ses ennemis mesmes l'ont qualifié Prestre d'Alexandrie. De sorte qu'il semble que Demetre ait consenti à recevoir son ordination, pourvu qu'il demeurast attaché à son Eglise, quoiqu'il eust esté ordonné à Cesarée: mais que son esprit déjà blessé, trouva bientôt de nouveaux sujets de recommencer les troubles assoupis, & de persecuter plus qu'auparavant une personne qu'il n'aimoit plus.]

Ori. in Jo. g. pr.  
p. 3. 4.

'Origene dit dans sa preface sur S. Jean, qu'ayant consacré à Dieu, non quelques parties de sa vie, mais toutes ses actions,

il vouloit luy offrir comme les premices de son retour à Alexandrie, cette explication de l'Evangile de S. Jean, qu'il appelle les premices & la partie la plus excellente de l'Ecriture. Il dit dans la fuite, qu'après avoir supputé selon l'Evangile, & examiné ses forces, il avoit bien vu qu'il n'en avoit pas assez pour achever un si grand ouvrage; mais qu'il s'estoit confié en Dieu qui donne avec abondance & les lumieres & les paroles à ceux qui taschent d'observer ses loix. Il adresse ce commentaire d. à Ambroise, sur les instances duquel il l'avoit entrepris. Ils s'estoient depuis peu separez de lieu, [mais non d'esprit.]

'Il composoit encore en mesme temps d'autres ouvrages, entre lesquels Eusebe remarque celui des Principes, [qui a fait depuis tant de bruit. Nous en parlerons plus amplement en un autre endroit.]



A R T I C L E X I X.

*Origene quitte Alexandrie : Il y est condanné par deux Conciles, & excommunié presque partout.*

L'AN DE JESUS CHRIST 231.

**L**Es tempestes dont Origene avoit esté agité depuis son retour à Alexandrie, s'augmenterent sans doute beaucoup dans la dixieme année d'Alexandre, de J. C. 231; 'car en cette année là il quitta entierement Alexandrie pour se retirer à Cesarée en Palestine, laissant la chaire des Catecheses à Heraclé le plus ancien de ses disciples, & à qui pres de 20 ans auparavant, il avoit donné le soin de ceux qui commençoient. Il dit luy mesme qu'il fut tiré & delivré d'Egypte par le secours de la misericorde de Dieu, qui en avoit autrefois tiré son peuple; [ce qui semble marquer qu'il avoit eu quelque violence à craindre de la part de ses ennemis:] & Rufin dit en effet qu'il se sauva par la fuite.

'La liberté qu'il eut de disposer de sa chaire en quittant Alexandrie, donne neanmoins lieu de croire que l'on n'en estoit pas encore venu aux dernières extremitez, [ & il le témoigne assez luy mesme, ] lorsqu'après avoir parlé de sa sortie d'Egypte, il dit que l'ennemi le poursuivit ensuite avec toute la violence & toute l'aigreur possible; qu'il l'attaqua par ses nouvelles lettres qui combattoient veritablement l'Evangile, & qu'il excita contre luy tous les vents & toutes les tempestes de l'Egypte. [Il

NOTE 21. dans la dixieme année d'Alexandre, de J. C. 231;] 'car en cette année là il quitta entierement Alexandrie pour se retirer à Cesarée en Palestine, laissant la chaire des Catecheses à Heraclé le plus ancien de ses disciples, & à qui pres de 20 ans auparavant, il avoit donné le soin de ceux qui commençoient. Il dit luy mesme qu'il fut tiré & delivré d'Egypte par le secours de la misericorde de Dieu, qui en avoit autrefois tiré son peuple; [ce qui semble marquer qu'il avoit eu quelque violence à craindre de la part de ses ennemis:] & Rufin dit en effet qu'il se sauva par la fuite.

profugus.

Euf.l.6.c.26.p: 228.a[chr.

c.3.p.204.b. a.c.15.p.217.b.

Ori.in Jo.g.l. 6.p.24.a.

Ruf.c.19.p: 108.2.

Euf.n.p.126.2. b.c.

Ori.in Jo.g.l. 6.p.24.a.

Phot. c. 118. p.  
297. b. c.

n'exprime pas plus clairement quelle estoit cette persecution.] <sup>231.</sup> Photius l'explique davantage, tirant ce semble ce qu'il en dit de l'apologie d'Origene faite par S. Pamphile. Il dit donc que Demetre assembla un Concile d'Evesques & de quelques Prestres, dans lequel il fut ordonné qu'Origene sortiroit d'Alexandrie, qu'il n'y demeureroit point, & qu'il n'y enseigneroit point, mais qu'il ne seroit pas depose du sacerdoce.

[Ces Evesques qui condannerent Origene, ne pouvoient estre que de l'Egypte, puisque ceux de la Palestine & de l'Arabie, seules provinces voisines de l'Egypte, prirent comme nous verrons, la defense de l'accusé.

Ruf. in Hier. l.  
2. p. 225. a.

On peut tirer du resultat de ce Concile, qu'il ne s'agissoit pas seulement de l'ordination d'Origene, mais encore de sa doctrine. On le peut encore conclure des falsifications de ses livres dont nous avons déjà parlé.] S. Jerome témoigne que de son temps les ennemis d'Origene pretendoient qu'on l'avoit condamné à cause de la nouveauté de ses dogmes, & des heresies dont on l'accusoit. Et un Concile d'Egypte cité par Justinien, dit qu'il fut arraché du champ de l'Eglise parcequ'il commençoit à y faire des discours pleins de blasphemés. Il paroist que l'on reprochoit particulièrement une de ses lettres, laquelle il soutenoit avoir esté corrompue, & qu'on l'accusoit de dire que le diable seroit sauvé un jour, ce qu'il rejette comme une chose que les plus fous mesmes & les plus insensez ne pourroient pas dire.

Conc. t. 5. p.  
650. c. d.

Ruf. ap. Ori. p.  
196. c.

p. 195. b. | Hier. in  
Ruf. l. 2 c. 5 p.  
221. a.

ὁμοίως  
οὐκ ἔστιν

Epi. 64. c. 2. p.  
525.

S. Epiphane pretend qu'il fut obligé de sortir d'Alexandrie, parcequ'il y avoit offert de l'encens aux idoles; & fait sur cela une longue histoire. [Mais il y a toute apparence qu'il a eu de mauvais memoires sur ce point aussibien que sur quelques autres qui regardent Origene mesme.

NOTE 22.

Phot. c. 118. p.  
297. c.

Demetre ne fut pas satisfait de la conclusion du Concile qu'il avoit assemblé luy mesme.] Ainsi ayant joint avec luy quelques Evesques d'Egypte qui estoient de son sentiment, il deposa encore Origene du sacerdoce: & ces Evesques souscrivirent à cette sentence. [Nous dirons en passant que ces deux Conciles ruinent visiblement la pretention de ceux qui soutiennent, sur l'autorité d'un écrivain du X. siecle, qu'il n'y avoit alors que quatre Evesques dans toute l'Egypte.]

e.

Hier. ep. 73. p.  
316. c.

Ruf. p. 126. a.  
b. c.

Photius met ensuite de ceci la retraite d'Origene à Cesarée. [On peut confirmer son sentiment par ce que] S. Jerome dit qu'Origene a esté chassé d'Alexandrie par Demetre. Nean-

moins la raison que nous avons alleguée , paroist suffire pour montrer qu'il a prevenu sa condannation par sa retraite, [ou au moins sa deposition & son excommunication. Car Demetre ne se contenta pas de deposer Origene, comme le dit Photius.] 'Et S. Jerome assure qu'il l'excommunia.

Hier. in Ruf. l.  
2. c. 5. p. 220. c. d.  
a Ori. in Jo. l.  
6. p. 94. a.

<sup>a</sup> Il paroist par le passage d'Origene que nous avons raporté, que Demetre écrivit aux Evêques pour leur demander sa condannation. 'Tous les Evêques & tout le Clergé de l'Eglise, dit S. Jerome, suivirent cette condannation, & jugerent Origene indigne de leur communion. 'On crut, dit S. Augustin sur un sujet fort semblable, ce que portoient les lettres du Concile; & on ne devoit pas faire autrement. On crut ces lettres, quoique fausses, sans blesser sa conscience. Car elles ne disoient rien contre l'Evangile; & elles ne disoient d'un homme, que ce qui estoit croyable d'un homme. [On peut dire mesme que ceux qui n'avoient point de connoissance particuliere de cette affaire, ne pouvoient refuser de consentir à l'excommunication d'Origene, sans violer l'ordre de l'Eglise, qui défend de recevoir nullepart celui qui a esté excommunié par son Evêque.]

Hier. p. 220. c.  
d.  
Aug. unit. c. 25.  
l. 7. p. 160. 2. a.

'Mais ceux qui connoissoient Origene, & qui le croyoient innocent comme ceux de Palestine, de Phenicie, d'Arabie, & d'Acacie, le défendirent toujours & n'abandonnerent jamais sa protection.

Hier. ex Ruf.  
l. 2. p. 225. a.

<sup>a</sup> Neanmoins S. Jerome blasme non seulement Demetre qui condanna Origene, mais aussi les autres Eglises qui consentirent à sa condannation. C'est dans un passage que Rufin cite de luy; & que S. Jerome mesme témoigne estre tiré d'une lettre écrite à S<sup>te</sup> Paule. <sup>b</sup> C'est là qu'après avoir dit qu'Origene avoit plus écrit de livres que les autres n'en pouvoient avoir lu, & qu'il avoit surpassé en cela & Varron & les autres écrivains les plus feconds soit des Latins soit des Grecs, il ajoute ce qui suit.

v. ill. c. 54. p.  
286. c.  
b ex Ruf. l. 1. p.  
225. a.

» 'Quelle recompense a t-il receu de tant de travaux & de  
» sueurs ? Il est condanné par l'Evêque Demetre: Et excepté les  
» Prelats de la Palestine, de l'Arabie, de la Phenicie, & de  
» l'Acacie, il est condanné par le consentement de toute la terre.  
» Rome mesme assemble contre luy son Senat, non qu'il ensei-  
» gnast de nouveaux dogmes, non qu'il eust des sentimens he-  
» retiques, ce que ceux qui abboyoient après luy comme des  
» chiens furieux veulent nous persuader; mais parceque l'on ne  
» pouvoit supporter l'eclat de son eloquence & de sa science, &  
» que lorsqu'il parloit, il sembloit que tous les autres fussent muets.

Ruffro Ori.  
p. 1. c. c.  
Hier. ep. 65.  
c. 4. p. 193. a.

[Ce que S. Jerome dit qu'Origene fust condanné à Rome, paroist d'autant plus veritable,] qu'il est certain que l'on y avoit porté des livres qu'on luy avoit supposés : & il écrivit depuis au Pape S. Fabien, [qui fut élu au commencement de 236,] témoignant avoir regret d'avoir mis de certaines choses dans ses livres, de quoy il rejettoit la faute sur Ambroise, qui avoit rendu public ce qu'il n'avoit écrit que pour luy. [Il faudroit voir cette epistre pour bien juger du sens d'Origene.

V. la pers. de  
Maximin  
§ 4.

Euf. l. 6. c. 16.  
27. p. 228. b.

Il y a bien de l'apparence que S. Jerome pouvoit encore ajouter la Cappadoce aux provinces qui rejetterent la condamnation d'Origene,] puisque S. Firmilien l'un de ses plus grands amis, estoit des ce temps là Evêque de Cesarée qui en estoit la capitale : [& nous verrons qu'Origene s'y retira en l'an 235.]

## ARTICLE XX.

*Origene est tres bien receu à Cesarée en Palestine : Il écrit à ses amis d'Alexandrie pour se justifier.*

Euf. l. 6. c. 17. p.  
228. c. | Phot. c.  
118. p. 297. c.

[DURANT que Demetre assembloit des Conciles, & renuoiit tout contre Origene,] il estoit, comme nous avons dit, à Cesarée en Palestine, où S. Alexandre & Theoctiste ne pouvoient presque se separer d'avec luy : & le considerant comme leur maistre, ils luy commirent à luy seul tout le soin tant de l'interpretation des Ecritures que des autres instructions ecclesiastiques. Ainsi il continua d'instruire les Fideles en cette ville, comme il avoit fait à Alexandrie : Et on vit en peu de temps son auditoire rempli non seulement des personnes du pays, mais encore d'un grand nombre d'étrangers qui y accouroient de toutes parts. Dans les instructions qu'il faisoit au peuple, il ne se bornoit pas à expliquer l'Ecriture, à louer les bons, & à exhorter à la vertu ; mais il reprenoit aussi les vices avec force, [comme on le voit assez souvent dans ses homelies,] esperant que par les prieres des bons sa severité seroit utile aux méchans. [Il prie souvent dans ses discours, & demande que ses auditeurs prient pour luy.

Euf. c. 30. p. 249.  
230.

Or. in Reg. p.  
356. 357.

in Jo. g. l. 6. p.  
94. b.

Quelque protection & quelque paix qu'il trouvast dans la Palestine,] il ne voulut pas néanmoins continuer alors les explications qu'il avoit commencées sur l'Ecriture, croyant que ce travail demandoit une plus grande tranquillité d'esprit : outre qu'il manquoit des personnes à qui il avoit accoutumé de dicter.

Il se contenta, dit-il, de se fortifier pour le combat qu'il avoit à soutenir, & de conserver la principale partie de luy mesme, en veillant sur son esprit & sur son cœur, de peur que les mauvaises pensées, [& les mouvemens d'animosité,] ne s'en emparassent, & ne fissent passer au dedans de luy cet orage qui jusque là ne l'attaquoit qu'au dehors.

'Il écrivit une lettre à quelques uns de ses amis d'Alexandrie, pour se plaindre de Demetres & des autres qui l'avoient excommunié; & pour montrer l'injustice & la nullité de cette excommunication. Rufin en a traduit un endroit, & S. Jerome en rapporte un autre, pour montrer, dit-il, avec quel emportement il parle contre Demetres & contre les autres Prelats: [Et neanmoins il est vray de dire qu'il est difficile de voir une plus grande moderation qu'est celle qu'il fait paroistre dans ce passage mesme,] puisque se fondant sur les paroles de S. Jude, qui dit que S. Michel ne voulut prononcer aucune autre malediction contre le diable, que de le menacer du jugement de Dieu, il declare qu'il veut user de moderation dans ses paroles aussi bien que dans son manger, & qu'il se contente de laisser ses ennemis & ses calomnieurs au jugement de Dieu; se croyant plus obligé d'avoir pitié d'eux que de les haïr; & aimant mieux prier Dieu qu'il leur fist misericorde, que de leur souhaiter aucun mal, puisque nous sommes nez pour prononcer des benedictions & non des maledictions.

Ruf. pro Ori.  
p. 195. b.  
a Hier. in Ruf.  
l. 2. p. 210. c. d.

eis maledi-  
cere.

'C'est dans cette lettre qu'il rapporte les deux fourberies insignes qu'on luy avoit faites en corrompant un de ses écrits, & en luy en supposant un autre, comme nous l'avons déjà marqué. C'est là encore qu'il desavoue & qu'il rejette l'erreur du salut des demons qu'on luy vouloit attribuer.

Ruf. pro Ori.  
p. 195. 196.  
p. 196. c. Hier. in  
Ruf. l. 2. p. 221.  
a.

[Il semble qu'un Concile d'Alexandrie ait eu dessein de marquer cette lettre, aussi bien que les autres écrits qu'il fit ensuite, lorsqu'il dit ces paroles:] Origene estant donc tombé du ciel en terre comme un éclair, ainsi qu'il est dit du diable son pere, il s'en alla dans la Palestine, & établit sa demeure à Cesarée metropole de cette province, où ne respirant que feu & que colere contre la verité, il leva entierement le masque dont il s'estoit couvert jusques alors, & comme on le dit de la seche, il vomit au dehors, & repandit sur le papier le poison noir & tenebreux de sa vie [& de sa doctrine,] dont il s'estoit nourri avec tant de joie & de plaisir.

Conc. t. 5. p.  
660. d. e.

[Si ce Concile a voulu parler des écrits d'Origene où l'on  
*Hist. Eccl. Tom. III.* Yyy

trouvoit des erreurs, comme la suite le semble marquer; il est difficile de l'excuser de s'estre trompé, aucun écrit n'ayant fait tant de tort à la reputation d'Origene, que celui des Principes, qu'il avoit composé à Alexandrie. Et je ne sçay si l'on ne pourroit point remarquer qu'il a esté plus retenu dans ses derniers écrits, qu'il fit en Palestine au milieu de ses plus intimes amis, que dans ceux qu'il avoit faits à Alexandrie, & juger par là que s'il a pu, comme homme, tomber dans quelques erreurs, il n'y est pas néanmoins demeuré attaché comme les heretiques. Que si le Concile parle des écrits qu'il a pu faire pour défendre sa reputation contre ses adversaires, on n'en sauroit mieux juger que par l'endroit de sa lettre que nous venons de rapporter, puisque S. Jerome devenu son ennemi, y dit qu'il y<sup>de</sup>chire Demetre, & s'y emporte contre tous les Evêques de la terre.<sup>a</sup> On peut voir encore diverses choses sur ce sujet dans l'histoire qu'on a faite de sa vie, & surtout un excellent passage, où il marque avec quelle humilité un Prestre doit souffrir de se voir injustement déposé par la faction de ses ennemis.

[Voilà ce que nous pouvons dire de l'état où estoit alors Origene à l'égard de ses persecutions. Mais il ne faut pas oublier qu'une des choses qui peut faire juger davantage que tous ces remuemens venoient beaucoup de l'animosité personnelle de Demetre,] c'est qu'aussitost que ce Prelat fut mort, peu de temps après la condannation d'Origene, [ & peutestre le 8 ou 9 octobre de la mesme année 231,] on mit en sa place\* Heracle le plus ancien des disciples d'Origene. Comme son election laissoit la chaire des Catecheses d'Alexandrie vacante, on la remplit du grand S. Denys, qui estoit encore l'un des plus fameux [ & des plus fideles] disciples d'Origene: <sup>b</sup> Et ce Saint succeda encore depuis à Heracle dans l'episcopat. [ Ces promotions des disciples d'Origene, font voir que sa persecution estoit ou finie ou beaucoup diminuée par la mort de Demetre, ] comme le reconnoist Baronius; [ quoiqu'on ne puisse pas dire qu'elle ait esté deslors entierement éteinte, puisque nous verrons dans la suite qu'il fut encore obligé depuis d'écrire diverses lettres pour la justification de sa foy.]

Hier. in Ruf. l.  
2. c. 5. p. 220. c.  
a Tert. & Ori. l.  
3. c. 5. p. 517.

lacerat. . . .  
invehitur.

en 1675.

Eucl. l. 6. c. 26. p.  
228.

V. la note

c. 29. p. 229. d.

21.  
\* NOTE 23.

Hier. v. ill. c. 69.  
p. 292. d.  
b Eucl. c. 35. p.  
232.

Bar. 248. § 1.





ARTICLE XXI.

*Il reprend à Cesarée ses exercices ordinaires : Instruit  
S. Gregoire Thaumaturge.*

[C]E fut sans doute au commencement de cette paix,] que Orig. in Jo. g. l. 6. p. 94. b. c. Origene trouva assez de repos [à Cesarée] pour continuer son travail sur l'Evangile de S. Jean : ce qu'il fit , comme il le marque, lorsque Dieu ayant éteint ce grand nombre de fleches de feu que l'on avoit lancées contre luy, elles demeurèrent sans effet , & que son esprit accoutumé à souffrir pour la parole de Dieu, se fut formé à supporter avec plus de facilité & plus de paix tout ce qu'on pouvoit faire pour le maltraiter.

[Il semble aussi qu'il ait commencé en ce mesme temps à travailler sur les Hexaples , comme nous l'avons dit ci-dessus. Il passa vraisemblablement à Cesarée presque tout le reste de sa vie, qui fut de 22 ans. Car les divers voyages qu'il fit durant ce temps là, n'empeschoient pas que sa demeure ordinaire ne fust toujours dans cette ville.] Il nous apprend luy mesme qu'il l. 8. p. 130. c. ] avoit parcouru la Palestine, pour visiter les lieux que J. C, les Apostres, & les Prophetes, avoient honorez par leur presence. 'Il a demeuré plusieurs fois à Sidon, mais il n'y a pu apprendre in Jos. h. 14. p. 314. c. qu'il y ait jamais eu deux villes de ce nom, une grande & une petite.

'S. Epiphane nous assure que dans cette derniere partie de sa vie, [aussibien que dans la premiere,] il vécut d'une maniere Epi. 64. c. 3. p. 526. b. ] mens. c. 18. p. 175. a. c. tres sainte & tres exemplaire, en s'occupant avec beaucoup de travail à l'explication des Ecritures.

πολιτεία  
ἐπισημοῦ καὶ  
σφ.

[Il semble que Dieu mesme ait voulu manifestement prendre la défense d'Origene. Car en mesme temps qu'on le chassoit d'Alexandrie, qu'un Concile luy interdisoit la chaire, que son Evesque le deposedoit du sacerdoce , & qu'enfin presque toute la terre, & Rome mesme, le declaroit indigne de la communion de l'Eglise ; Dieu voulut en quelque sorte autoriser & sanctifier les instructions qu'il faisoit à Cesarée, en luy envoyant les deux plus illustres disciples qu'il eut jamais ; & justifier sa foy en se servant de son entremise pour les instruire dans la veritable doctrine , pour les faire entrer dans l'Eglise, & pour les rendre capables des fonctions du sacerdoce & de l'episcopat.

Il est aisé de voir que nous parlons de S. Gregoire Thaumaturge



server la foy & l'honneur du nom de J. C. & de montrer qu'ils n'avoient desiré la science que pour rendre leurs actions conformes à leur lumiere.

'Nous avons depuis peu d'années cet écrit où Origene paroist tout plein de zele & d'ardeur pour le martyre. Il le compose presque tout des paroles de l'Ecriture, comme n'estant rempli d'autre chose, & ne jugeant rien de plus propre pour animer des Martyrs à mourir pour la verité, que les paroles mesmes de la verité. Il y combat les fausses raisons que l'erreur de quelques heretiques, la prudence du siecle, & la foiblesse humaine ont trouvées pour empescher les serviteurs de Dieu de suivre dans ces grandes occasions les regles de l'Evangile. Il montre en particulier que c'est une grande faute de jurer par la fortune d'un homme.

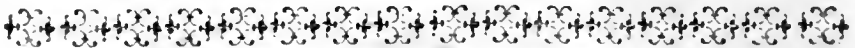
Il s'y adresse principalement à Ambroise, qui avoit une femme, des enfans, & de grands biens: Et au lieu que toutes ces attaches pouvoient le detourner du martyre, il s'en sert au contraire pour l'y animer davantage, parcequ'il fera d'autant plus glorieux qu'il aura preferé J. C. à tout ce que l'on peut aimer sur la terre: Mais prenant de là occasion de se rabaisser luy mesme, en mesme temps qu'il marque son ardeur pour le martyre, Je souhaiterois, dit-il, en possédant sur la terre autant de biens, & plus mesme que vous n'en possédez, mourir pour l'amour de J. C. afin de recevoir d'autant plus dans le Ciel, que j'aurois plus quitté ici bas, & de pouvoir devenir le pere d'une plus nombreuse & plus sainte troupe d'enfans par la grace de celui de qui procede toute paternité. Comme il est juste que ceux qui n'ont point passé par l'epreuve des tourmens, cedent aux autres dont la patience a paru sur les chevaux, dans les differentes tortures, & au milieu des feux; aussi quand nous mourrions Martyrs, nous autres qui sommes pauvres, la raison nous obligeroit de nous rabaisser audessous de vous, puisque vous auriez foulé aux piez pour l'amour de J. C. les grands biens que vous possediez, les enfans que la nature vous rendoit si chers, & cette gloire trompeuse du siecle qui est recherchée avec tant d'empressement par les hommes.

'Ambroise ne remporta néanmoins de cette persecution, qui dura fort peu, que le titre de Confesseur, [ & nous le verrons encore travailler pour l'Eglise avec Origene. ]

'Orose dit que Maximin avoit particulièrement excité la persecution contre les Prelats & les Docteurs de l'Eglise, à cau-

se du Prestre Origene : [& cela est assez conforme à ce que dit Eusebe,] qu'il n'avoit condanné les chefs des Eglises à la mort que comme causes du progrès de l'Evangile. [Neanmoins nous ne lisons point dans Eusebe qu'Origene ait rien souffert dans cette persecution. Que si nous voulons recevoir] ce que dit Pallade, qu'il fut deux ans à Cesarée en Cappadoce caché chez une vierge nommée Julienne, à cause de la persecution des payens; [il est difficile de le placer en un autre temps que sous Maximin.] 'S. Firmilien Evêque de cette ville, son intime ami, qui venoit quelquefois passer du temps auprès de luy dans la Palestine, pour se perfectionner dans les choses de Dieu, l'attiroit aussi quelquefois dans la Cappadoce, afin que les Eglises de ce pays profitassent de sa lumiere. 'S. Jerome dit que toute la Cappadoce se joignoit à Firmilien, pour prier Origene de venir visiter cette province, & qu'il y demeura longtemps.

[Il se peut donc bien faire que lorsqu'Origene y estoit,] la persecution qui fut fort grande dans la Cappadoce sous le Proconsul Serenien, l'ait obligé de se cacher durant deux ans chez Julienne, qui luy fournissoit, dit Pallade, tout ce qu'il avoit besoin, & le servoit mesme de sa personne. Il cite une note écrite de la propre main d'Origene, où il marquoit qu'il avoit esté caché à Cesarée chez une vierge nommée Julienne, & qu'il y avoit trouvé un ouvrage de Symmaque l'interprete des Juifs, que cette vierge disoit avoir reçu de l'auteur mesme. Car elle excelloit en science aussi bien qu'en pieté. Eusebe parle aussi de divers livres du mesme Symmaque, qu'Origene avoit eus d'une Julienne, & qu'elle avoit receus de leur auteur, dont il semble qu'elle eust esté heritiere.



## ARTICLE XXIII.

*Origene va en Grece ; est appellé en Arabie par les Evêques,  
& y retire de l'erreur Berylle de Bostres.*

L'AN DE JESUS CHRIST 238, JUSQU'EN 244.

[**M**AXIMIN ayant esté tué devant Aquilée en l'an 238, & ceux que le Senat avoit élus contre luy ayant esté massacrés peu de temps après; le jeune Gordien fut déclaré Auguste d'un commun consentement vers le milieu de la mesme année.]

'Origene fut occupé durant son empire à instruire ceux qui le

venoient ecouter à Cesarée [en Palestine,] & il en venoit un fort grand nombre non seulement de la province, mais mesme des autres pays, dont les plus illustres estoient, comme on a dit, les deux freres Gregoire & Arhenodore, [qui après avoir esté ses disciples depuis l'an 231 jusqu'en 235, que commença la perfection de Maximin, retournerent encore à luy durant environ un an, lorsqu'il eut repris ses leçons trois ans après,] & étudient ainsi cinq ans sous luy, [mais non tout de suite.]

V.S.Greg.  
Thaumaturge note  
1.

'Après qu'il les eut [suffisamment instruits,] il les renvoya à leur mere, <sup>a</sup>pour prendre soin de leurs affaires domestiques: <sup>b</sup>& le merite qu'ils avoient acquis sous sa conduite, les fit bientost elever à l'episcopat nonobstant leur grande jeunesse. <sup>c</sup>S. Gregoire avant que de partir, fit une harangue publique à la louange d'Origene, qui y estoit present, pour le remercier des peines qu'il avoit prises pour luy. 'Nous avons encore cette harangue, à la fin de laquelle il souhaite de revenir quelque jour [à Cesarée] pour voir encore Origene; & il le prie de l'assister toujours de ses conseils.

Hier.v.ill.c.65.  
p.289.b.  
Thau.in Ori.  
p.75.76.  
Euf.l.6.c.30.  
p.230.2.  
Hier.v.ill.c.  
65.  
Thau.p.77.

'On trouve dans la Philocalie une lettre d'Origene à ce Saint, où il l'exhorre par de fort beaux raisonnemens, à mepriser l'étude de la philosophie pour se donner tout entier à l'Écriture.

Ori.phil.c.13.  
P.41-43.

'Origene le pratiquoit luy mesme, & s'employoit à Cesarée à composer divers ouvrages pour éclaircir les livres saints. <sup>d</sup>Il fit aussi <sup>e</sup>vers ce mesme temps un voyage en Grece, & estant à Athenes il y acheva ses commentaires sur Ezechiel. Il y en commença d'autres sur les Cantiques, que S. Jerome loue comme son chef d'œuvre. <sup>f</sup>Mais il ne les acheva que quand il fut retourné à Cesarée.

Euf.l.6.c.32.p.  
230.231.  
d p.231.a.  
Hier.cant.pr.  
t.3.p.176.c.  
e Euf.p.231.a.

'Il y avoit en ce temps là un celebre Evesque de Bostres en Arabie, nommé Berylle; dont les lettres & les autres ouvrages furent recueillis par S. Alexandre de Jerusalem dans la bibliotheque qu'il dressa. Il parut sous Alexandre Severe, <sup>f</sup>& encore depuis sous Maximin & sous Gordien. <sup>g</sup>Cet Evesque ayant gouverné quelque temps son Eglise avec beaucoup de reputation, tomba dans une heresie, qui nioit que J.C. eust eu aucune existence propre avant l'Incarnation, voulant qu'il n'eust commencé à

c.20.p.222.c.d.  
chr.  
f Hier.v.ill.c.  
60.p.287.b.  
g Euf.l.6.c.33.  
p.231.c.

estre Dieu qu'en naissant de la Vierge, <sup>h</sup>& mesme qu'il ne fust Dieu que parceque le Pere demeuroit en luy comme dans les Prophetes. [C'est pourquoy] on le joint à Artemon & à Marcel d'Ancyre, [dont l'un a esté l'un des premiers auteurs du Sabelianisme, & l'autre a esté accusé d'estre le pere de l'heresie de Photin.]

Gen.dog.c.3.  
ap.Aug.t.3.P.  
280.2.  
h Euf.p.231.c.  
Gen.dog.c.2.

NOTE 25.

NOTE 26.

Euf. p. 231. c.  
c. d.

Plusieurs tâcherent de le retirer de cette erreur, & on demanda aussi Origene pour y travailler. Il le fut trouver à Bostres pour ce sujet, sous l'empire de Gordien selon la suite d'Eusebe. Il s'entretint d'abord familièrement avec luy pour connoistre quel estoit son sentiment: Et après l'avoir connu, il refuta son erreur, & le persuada si bien par les raisons & les preuves qu'il luy allegua, avec beaucoup de douceur & de charité, qu'il luy fit connoistre la verité, & le fit rentrer dans la foy orthodoxe qu'il avoit quittée. On avoit encore du temps d'Eusebe les actes de tout ce qui se passa en cette affaire: L'on y voyoit les écrits de Berylle, le Synode des Evêques tenu sur son sujet, les questions que luy fit Origene, & tout l'entretien qu'ils eurent ensemble dans l'Eglise de Bostres. S. Jerome dit aussi que l'on avoit encore à la fin du IV. siècle le dialogue d'Origene & de Berylle.

n. p. 128. 1. d.  
4 c. 33. p. 231 d.

H. er. v. ill. c.  
60 p. 27 b.

b.

Cet Evêque écrivit depuis quelques lettres à Origene pour le remercier. S. Jerome parle de ces lettres, & de quelques autres qu'Origene luy écrivit; & il le met aussi bien qu'Eusebe, au nombre des plus illustres & des plus savans d'entre les écrivains ecclesiastiques, nonobstant l'erreur où il estoit tombé.

b. chr.

Socr. l. 3. c. 7. p.  
174. 175.

Socrate voulant montrer par l'autorité des anciens Peres, que l'Eglise avoit toujours cru que J. C. avoit pris une ame humaine, après avoir allegué S. Irenée, S. Clement [d'Alexandrie,] S. Apollinaire d'Hieraple, & S. Serapion d'Antioche; il dit que le Concile assemblé sur le sujet de Berylle Evêque en Arabie, enseigne cette doctrine dans la lettre qu'il écrit à ce Berylle; ensuite de quoy il apporte le témoignage d'Origene. On remarque qu'Origene dans son commentaire sur l'épître à Tite, parle contre les erreurs de Berylle sans le nommer.

n. p. 421. a. b.

ARTICLE XXIV.

*Il souffre qu'on écrive ses homelies: Ecrivit à l'Empereur Philippe, & à S. Fabien; va en Arabie, & combat divers heretiques.*

L'AN DE JESUS CHRIST 246, JUSQU'EN 249.

Euf. l. 6. c. 35. p.  
232. c.  
6 c. 36. p. 232. d.

**C**E fut en la troisième année de l'empire de Philippe, [de J. C. 246,] <sup>b</sup> qu'Origene [qui avoit plus de soixante ans,] commença à souffrir que l'on écrivist les discours qu'il faisoit

Hier. ep. 55. c. 2.  
p. 192. d.  
Pamph. p. 173.  
b.

devant le peuple: & il s'en est trouvé plus de mille: car il par- i xi 78 1116

1. Socrate, contre l'autorité d'Eusebe, l'appelle Evêque de Philadelphie.

loit

loit presque tous les jours dans l'Eglise. [Il estoit si rempli des veritez dont il instruisoit les autres, que souvent] il preschoit sur le champ sans s'y estre preparé: ce qui paroist assez par plusieurs de ses sermons, & entre autres par celui que nous avons sur la Pythonisse, où l'on voit aussi qu'il prenoit l'ordre de l'Evesque pour le sujet qu'il devoit traiter, comme nous le trouvons quelquefois de S. Augustin. Il avoit commencé à faire des homelies & des sermons lorsqu'il n'estoit encore que laïque. Mais il ne voulut jamais permettre qu'on les écrivist que quand il eut 60 ans passez. [C'est une preuve] de ce que remarque S. Pamphile, que son humilité excelloit par dessus toutes ses autres vertus. Elle paroist partout dans ses livres: [Et ceux qui en auront lu quelques uns, trouveront que S. Pamphile n'en dit rien qui ne soit tres veritable.]

Ori. pyth. p. 29.  
a] Tert. & Ori.  
p. 681.

Aug. p. 86. p.  
390. f. c.  
a Euf. l. 6. c. 19.  
p. 222. a. b.  
c. 36. p. 132. d.

Pamph. p. 174.  
d.

p. 172. 173.

'Ce fut en ce temps là selon Eusebe, qu'Origene écrivit huit livres contre Celse pour la défense de la religion Chrétienne, & quelques commentaires sur l'Ecriture, de quoy nous parlerons plus amplement autrepars.

Euf. l. 6. c. 36. p.  
233. a.

'Outre ces livres, dit Eusebe, nous avons encore plusieurs lettres d'Origene, entre lesquelles il y en a une à l'Empereur Philippe, qui estoit Chrétien, selon S. Jerome, [ & selon beaucoup d'autres auteurs anciens & nouveaux. ] Cette lettre se trouvoit encore du temps de S. Jerome, & Vincent de Lerins, qui en parle comme s'il l'avoit vue, dit qu'Origene écrivoit à ce prince Chrétien avec l'autorité d'un maistre & d'un docteur des Chrétiens. Il écrivit aussi à l'Imperatrice sa femme nommée Severe.

a.

V. Philippe  
notc 1.

'Eusebe continuant à parler des lettres d'Origene, dont il en avoit ramassé plus de cent, dit qu'il y en avoit aussi d'adressées tant au Pape Fabien, qu'à d'autres Evesques, pour justifier la pureté de sa foy. S. Jerome, comme nous l'avons déjà marqué, parle de cette lettre à S. Fabien, & dit qu'Origene y rejettoit sur Ambroise la faute de diverses choses qu'il estoit fasché d'avoir mis dans ses livres.

Hier. v. ill. c.  
54. p. 285. b.  
b b.

Vinc. L. c. 23.  
p. 352.

Euf. p. 233. a.

NOTA 27.

'En ce temps, dit Eusebe, on vit paroistre en Arabie un nouveau dogme, contraire à la verité, lequel enseignoit que les ames mouroient & se corrompoient avec le corps; mais qu'elles reprendroient une nouvelle vie au temps de la resurrection. [Tertullien paroist avoir suivi ce sentiment, & l'avoir quitté depuis. C'est ce qui arriva aussi à ceux qui l'avoient apporté en Arabie.] Car s'estant tenu une grande assemblée sur ce sujet, &c.

a. b.

Hier. ep. 65. 6.  
4. p. 193. a.

Euf. l. 6. c. 37. p.  
233. c.

Origene ayant esté prié de s'y trouver, il parla publiquement sur cette question, & la traita de telle maniere, que ceux qui estoient tombez dans cette heresie l'abandonnerent entierement.

c.38.p.233.d.

Thdr. h. l. 1. c.  
7. p. 222. b.

'Il s'eleva encore en ce temps là, dit Eusebe, une nouvelle erreur, qui s'éteignit aussitost après sa naissance. Ce fut celle des Elcesaites, dont Origene parle en un endroit; & contre laquelle il a écrit conformément à la doctrine de la verité. [Nous avons fait un titre particulier des Elcesaites, où nous avons montré qu'il faut entendre cet endroit d'Eusebe de quelque nouvelle branche de cette secte; ou dire qu'ils firent alors quelque eclat extraordinaire contre l'Eglise.]



## ARTICLE XXV.

*Origene souffre pour JESUS CHRIST durant la persecution de Dece : Ambroise meurt, & le laisse pauvre :  
Origene meurt aussi.*

L'AN DE JESUS CHRIST 250, 251.

Euf. l. 6. c. 39. p.  
234. b.  
a. b.Epi. menf. c. 18.  
p. 175. 2.

64. c. 2. p. 525. a.

Euf. p. 234. d.

p. 235. a.

**P**HILIPPE ayant regné [six] ans, eut Dece pour successeur [vers le milieu ou sur la fin de l'an 249.]<sup>a</sup> La haine que celui-ci avoit pour Philippe, [qui au moins avoit beaucoup favorisé les Chrétiens, s'il ne l'estoit pas luy mesme,] le porta à persecuter l'Eglise [de la maniere la plus violente que l'on eust vu jusques alors. Mais nous nous contenterons de dire ici ce qui regarde Origene,] qui souffrit beaucoup durant cette persecution, comme S. Epiphane mesme le reconnoist, quoiqu'il ne soit pas arrivé jusques à la couronne entiere du martyre. 'Il estoit en bute aux traits de l'envie [ & de la haine des payens, ] à cause de l'eminence de sa sainteté, & de la grandeur de sa science : & c'est ce qui enflammoit le plus contre luy ceux qui avoient alors en main l'autorité seculiere. Le diable arma contre luy toute sa puissance, employa toutes ses forces & toutes ses ruses pour le terrasser, & l'attaqua avec plus de fureur & de violence qu'aucun de ceux à qui il faisoit la guerre en mesme temps. 'Les juges [qui estoient les ministres de sa fureur, ne desirant que de le tourmenter pour le vaincre, & luy faire perdre sa foy & son ame; (car c'est le caractere propre de la persecution de Dece,)] & evitant [pour cela] avec soin de luy oster la

V. fontitre;

§ 4.



vie du corps, luy firent souffrir la prison & les cachots, le chargerent de chaines de fer, l'enfermerent durant plusieurs jours dans des ceps de bois, où il avoit les piez étendus avec violence jusqu'au quatrieme trou, le menacerent du feu, & luy firent endurer divers autres supplices que l'histoire ne particularise pas. Cela arriva à Cesarée en Palestine.

a|p.124.d.

Phot.c.118.p.

297.a.

4 Euf.p.235.a.

a|234.d.

NOTE 28.

<sup>a</sup>Toutes ces choses, dit Eusebe, sont fondées sur les lettres mesmes d'Origene, qui raportoient dans le particulier ce que nous ne savons aujourd'hui qu'en general. L'on y apprenoit aussi de quelle maniere il sortit de cette persecution, dont tout ce que nous pouvons croire par conjecture, c'est que comme les persecuteurs ne vouloient pas le faire mourir, mais le vaincre par la longueur des souffrances, la mort de Dece, qui arriva à la fin de l'an 251, fut cause de sa delivrance. [Il paroist mesme que la persecution finit des devant la mort de Dece; & les Confesseurs furent mis à Rome hors de prison des la fin de 250.]

Huet,v.Ori.p.

23.c.

V. son titre.  
§ 10.

<sup>a</sup>Photius cite les lettres qu'Origene écrivit après la persecution de Dece. <sup>b</sup>Eusebe nous assure qu'elles estoient pleines de pieté, & de paroles tres utiles pour ceux qui ont besoin de consolation. Comme il avoit autrefois écrit un livre du martyre à Ambroise & à Protoctete, qui avoient confessé le nom de J.C. sous Maximin, aussi S. Denys alors Evêque d'Alexandrie, luy en écrivit un du mesme titre; [mais ce ne fut qu'après la persecution de Dece, comme on le peut juger] de ce qu'Eusebe met cette epistre (car il la qualifie ainsi) entre les autres que S. Denys écrivit aussitost après cette persecution. [C'est peuteestre ce livre qu'entend un ancien auteur,] qui dit que S. Denys donnoit de grandes louanges à Origene en luy écrivant, comme il fit encore après sa mort dans une lettre à Theotecne Evêque de Cesarée.

Phot.c.118.p.

297.a.b.

6 Euf.p.235.a.

c.28.p.228.d.

e.46.p.247.d.

c.d.

Estienne  
Gobar.

Phot.c.231.p.

904.a.

[Ces témoignages de l'estime & de l'union de S. Denys avec Origene,] font voir avec combien peu de raison un auteur a dit, sans en alleguer aucune preuve, que ce Saint avoit combatu fortement Origene, & l'avoit accusé d'heresie en beaucoup de chefs. [Ils fussient encore quand ils ne seroient pas appuyez par plusieurs autres raisons, pour refuter divers nouveaux Grecs, qui disent qu'Origene fut assez malheureux pour offrir de l'encens aux idoles dans la persecution de Dece. Car ils rapportent à ce temps-ci ce que S. Epiphane avoit mis au temps où il quitta Alexandrie, quoiqu'ils n'aient que luy pour auteur. Mais il n'y a pas plus de moyen de soutenir cette histoire en la mettant sous Dece, qu'en la mettant sous Alexandre, ou plustost] cela

Huet,v.Ori.p.

19.c|Bar.249.

§ 1.

V. la note  
22.

Huet,v.Ori.p.

22.

est encore plus difficile, comme l'avouent les plus habiles de ceux qui pretendent que ce fait a quelque chose de veritable.

[Origene perdit pour la terre dans la persecution de Dece, le plus illustre de ses défenseurs; c'est à dire S. Alexandre de Jerusalem, qui y acquit la couronne du martyre.

V. son titre;

Hier. v. ill. c. 56.  
p. 287. a.

"Ambroise mourut aussi à peu près en mesme temps.] On le blasma, dit S. Jerome, de ce qu'en mourant il ne s'estoit pas souvenu de son ami, qui souffroit les deux incommoditez de la pauvreté & de la vieillesse. Mais Origene aimoit mieux sa pauvreté, que toutes les commoditez que ses amis souhaitoient de luy donner: & comme il n'avoit point voulu jouir de leurs richesses durant leur vie, [il y a sujet de croire qu'il n'en vouloit point heriter après leur mort, & qu'il ne souffroit pas qu'ils luy laissassent rien par leur testament.]

V. la pers. de Maximin § 5.

Euf. l. 6. c. 3. p.  
206. A.

L'AN DE JESUS CHRIST 253.

[Eusebe ne nous apprend plus rien de la vie d'Origene: Et il ne vécut guere après les tourmens qu'il avoit enduré sous

l. 7. c. 1. p. 250. b.  
l. 6. c. 1. p. 253. b.

Dece pour J. C.] Il mourut sous l'empire de Gallus & de Volusien, âgé de 69 ans, & puisqu'il n'en avoit pas encore dixsept accomplis en l'an dix de Severe, [de J. C. 202, ("d'où nous avons conclu qu'il estoit né en 185,) il faut qu'il soit mort en 253, ou 254, mais nous sommes obligez de dire que ce fut en 253, peu après estre entré dans sa 69<sup>e</sup> année, d'autant que Gallus fut tué

V. la note 1.

V. Gallus note 3.

Socr. l. 4. c. 12. p.  
319. a.  
Hier. v. ill. c.  
54. p. 286. d.]  
Phot. c. 118. p.  
297. a.  
Hall. v. Ori.  
n. p. 41. 42.

certe année 253, ou pour le plustard au commencement de la suivante.] S. Theotime Evêque de Tomes, assuroit selon Socrate, [en l'an 403,] qu'il estoit mort avec honneur. Il mourut à Tyr, & fut enterré dans cette ville. Plusieurs des nouveaux auteurs témoignent qu'il estoit enterré dans la muraille de l'église du S. Sepulcre, qui estoit la cathedrale de la ville de Tyr.

καλῶς ἐκοιτῆ  
μνήματα.

Euf. l. 6. c. 39. p.  
234. 235.

[Pour ajouter un mot de l'exterieur d'Origene, il paroist qu'il estoit assez petit,] puisqu'Eusebe parlant des ceps de bois, où il fut mis sous Dece, dit qu'il y fut étendu jusqu'au quatrieme trou: [Et nous voyons que plusieurs Martyrs ont esté étendus jusqu'au cinquieme.] Aussi Origene mesme dit qu'Ambroise ne luy laissoit point de temps pour faire reposer son petit corps.

Suid. v. p. 390.

σωμάτων.



ARTICLE XXVI.

*Des disciples d'Origene; & des infames heretiques Origeniens.*

[L n'y a pas eu moins de disputes dans l'Eglise sur le sujet d'Origene après sa mort, que durant sa vie; mais nous ne marquerons ici que ce qui s'en trouve jusqu'au temps de S. Jerome. Avant que d'entrer dans ce discours, nous ajouterons un mot de ses disciples, & nous marquerons ce que nous trouvons de ses écrits.]

'Personne n'a esté plus heureux que luy en disciples, puisqu'on a vu sortir de son ecole une infinité de Docteurs, d'Evesques, de Confesseurs, & de Martyrs. [Nous ne devons pas oublier d'abord] 'S. Plutarque, & les six autres illustres Martyrs, "qui furent les premices que cette ecole de la religion Chrétienne donna à J. C. [Quelques uns y joignent S<sup>c</sup>e Potamiene; mais Eusebe n'en dit rien.] 'Le second des auditeurs d'Origene fut S. Heracle Evesque d'Alexandrie, frere de S. Plutarque, [dont nous avons parlé en particulier,] 'S. Denys d'Alexandrie, l'une des plus grandes lumieres du III. siecle, avoit aussi beaucoup paru dans son ecole. [Voilà ceux que nous trouvons avoir esté instruits par Origene jusqu'à l'an 231 qu'il sortit d'Alexandrie.]

Toutes les persecutions, les accusations d'heresie, les depositions, & les excommunications, n'empescherent pas que son ecole ne fust encore feconde en saints Evesques & en Martyrs. Car ce fut à Cesarée qu'il instruisit S. Gregoire Thaumaturge, la gloire du Pont & de la Cappadoce, & S. Athenodore son frere, qui fut Evesque dans le Pont aussibien que luy.] 'Theotecne qui fut fait Evesque de Cesarée sous Gallien [vers l'an 260,] estoit aussi sorti de l'ecole d'Origene.

'S. Jerome nous a fait connoistre un autre disciple d'Origene, [dont Eusebe ne parle point.] C'est Tryphon, qui estoit, dit-il, tres savant dans les Ecritures, comme on le peut voir par plusieurs petits traitez qu'il a faits sur diverses choses, & particulierement par ceux qu'il a composez sur la *vache rousse* du Deuteronomie, & sur le sacrifice d'Abraham dans la Genese.

Origene luy a écrit quelquefois. 'Il se trouve un "S. Tryphon martyr à Nicée sous Dece, fort celebre parmi les Grecs, & aussi un Tryphon philosophe stoicien & platonicien qui vivoit au mesme temps. Mais ce dernier paroist avoir esté payen. [Pour

Vinc. L. c. 23. p. 351.

Eusl. 6. c. 3. 4. p. 204. a. b. | 206. c. d.

c. 3. p. 204. a. b.

c. 29. p. 229. d. | Hier. v. ill. c. 69. p. 290. d.

Eusl. 7. c. 14. p. 263. a.

Hier. v. ill. c. 57. p. 287. a.

Bar. 254. § 261 | 11. 10. NOV. | 233. § 21 | Plot. v. p. 20. c.

N. 55.

v. la perf. de Dece § 17.

l'autre, nous voudrions avoir quelque preuve encore plus forte que la conformité du temps & du nom, pour pouvoir dire que c'est luy dont parle S. Jerome.] 'Et mesme il estoit encore fort jeune quand il finit sa vie par le martyre.

[On peut mettre entre les disciples d'Origene divers grands hommes qui ont eu un respect particulier pour sa doctrine, comme Ambroise, Berylle de Bostres qu'il reti ra de l'heesie, S. Firmilien qui venoit souvent étudier avec luy en Palestine. Je ne sçay si nous devons mettre en ce rang] un Alexandre Eve sque d Hie-  
rable & martyr, dont parle un ancien auteur dans Phorius, qui dit que cet Eve sque écrivant à Origene, témoigne une grande union avec luy. [Mais il y a bien de l'apparence que cet auteur a voulu dire Saint Alexandre de Jerusalem.] Divers nouveaux auteurs disent que S<sup>te</sup> Barbe celebre martyre, a esté instruite dans la foy par Origene. [Nous ne voyons néanmoins aucun monument un peu considerable qui autorise cette opinion.

Les saints disciples d'Origene, nous font souvenir de dire un mot de ces heretiques infames qui ont porté le nom d'Origeniens,] '& qui surpassoient mesme en quelque sorte les abominations des Gnostiques. S. Epiphane paroist supposer qu'ils duroient encore de son temps, mais en fort petit nombre, & repandus en fort peu d'endroits. [Selon le rang où il les place, il paroist les vouloir faire commencer vers le temps du grand Origene:] mais néanmoins il n'ose pas dire qu'ils aient pris leur nom de luy : & il avoue qu'il n'en sçait rien. Dans son abregé & dans sa recapitulation, il distingue ces infames heretiques des Origenistes, qu'il fait venir d'Origene Adamance : & il dit mesme des premiers, qu'ils viennent d'un certain Origene, [par où il semble dire que ce n'est pas du grand.] S. Augustin dit absolument que c'est d'un autre.

[Pour ce qui est de leur doctrine, tout ce que la pudeur permet d'en dire,] c'est qu'ils rejettoient le mariage, qu'ils se servoient de divers livres apocryphes, comme des actes de Saint André, & d'autres semblables, & que pour excuser les crimes qu'ils commettoient ouvertement, ils accusoient les Catholiques de faire les mesmes choses en secret. [Ils n'avoient garde d'avoir tiré du grand Origene une doctrine aussi infame qu'estoit la leur.] Car S. Epiphane loue toujours la vie d'Origene comme tres sainte & tres edifiante. Quoiqu'il pretende

1. *ἵεροσολύμοις*. Ne faudroit-il point *ἵεροσολύμοις*, de la ville sainte, c'est à dire de Jerusalem, ou *ἵεροσολύμοις*.

S. c. fan. t. i. n. p.  
223. 2. c.

Phot. c. 232. p.  
904.

Hall. v. Ori. n.  
p. 22.

Epi. 63. c. 1. p.  
520. 521.

c. 4. p. 524. b.  
c. 1. p. 520. c.

c. d.  
p. 398. b. r. 2. p.  
128. d. | 129. d. |  
146. b.

Aug. h. 42. p. 9.  
1. c.

Epi. 63. c. 1. p.  
520. d.  
b. c. 2. p. 521. c.  
c. d.

c. 4. c. 2. 3. p. 525.  
125.  
c. 4. p. 527. b. c.

i.  
Estienne-  
Gobar,

v. la perf. de  
Maximin  
note 1.

que son heresie est pire que toutes celles qui l'ont precedee , il en excepte neanmoins les actions impudiques ; & il reconnoist que ceux qu'il dit l'avoir suivie , sont particulierement les solitaires les plus eminens en pieté.

## A R T I C L E X X V I I.

*Des écrits d'Origene en general.*

[O]N peut mettre avec raison à la teste des écrits d'Origene,] la lettre qu'il écrivit à l'age de 17 ans à son pere , pour le fortifier dans la confession du nom de J. C. Eusebe ne nous en a conservé qu'une ligne, [mais qui vaut bien des volumes. Euf. l. 6. c. 2. p. 202. c.

Il est remarquable que quoiqu'il ait professé publiquement les lettres saintes des l'age de 18 ans, ] neanmoins il n'écrivit rien sur l'écriture que sous l'empire d'Alexandre [après l'an 221, c'est à dire à l'age de 36 ans passez,] & il ne le fit alors qu'à l'instance d'Ambroise , lequel , comme nous avons dit , luy en fournit tous les moyens. 'Eusebe dans le troisieme livre de la vie de S. Pamphile , & S. Jerome dans une lettre à S<sup>te</sup> Paule , avoient fait le denombrement de ses écrits. [Mais ni l'un ni l'autre de ces catalogues n'est venu jusques à nous.] 'Vincent de Lerins dit qu'il avoit plus écrit qu'aucun homme n'eust fait [avant luy.] 'S. Pamphile rassembla dans la bibliotheque qu'il dressa à Cesarée, tout ce qu'il put trouver de ses ouvrages. c. 23. p. 224. b. c. 32. p. 231. a. b. Hier. in Ruf. l. 2. c. 6. p. 222. d. v. ill. c. 54. Vinc. L. c. 23. p. 351. Hier. ep. 141. p. 113. b.

'On publioit qu'il avoit composé jusqu'à six mille livres. S. Jerome soutient qu'il n'y en avoit pas seulement deux mille. Mais il ne se fonde que sur le catalogue qu'en avoit fait Eusebe, [& il paroist qu'il en avoit luy mesme trouvé d'autres, ] 'puisqu'il en conte plus qu'Eusebe sur S. Matthieu & sur S. Jean. in Ruf. p. 222. d. | Epi. 64. c. 63. p. 591. d. in Luc. pr. p. 208.

'Ce n'est point en effet une chose fort incroyable qu'Origene ait fait ces six mille livres qu'on luy attribuoit, si l'on y comprend ses homelies , & les lettres un peu considerables qu'il avoit écrites. 'Car S. Jerome témoigne luy mesme qu'Origene avoit publié plus de mille homelies ; & que la quantité de ses tomes estoit innombrable. 'L'on a attribué plus de dix mille écrits à Theodore de Mopsueste. Hall. v. Ori. p. 334. | Du Pin, p. 391. 2. Hier. ep. 65. p. 192. d. Hall. v. Ori. p. 334.

[Ce n'estoit point par vanité & pour acquerir l'estime des hommes, qu'Origene composoit tant de volumes.] 'Car on voit qu'il ne le faisoit qu'avec repugnance & avec crainte , parcequ'il consideroit qu'il est dangereux de parler beaucoup de Ori. g. pf. 1. p. 38. d. | in Jo. l. 5. p. 87. a.

p. 87. c. | 88. a.  
p. 89. a.  
p. 89. 50.  
p. 91. d.

Dieu, [de peur de n'en parler pas comme on le doit, & encore plus d'en écrire;] qu'aucun des Saints n'avoit écrit jusqu'alors beaucoup d'ouvrages; que l'Ecriture nous avertit que les longs discours ne seront point exemts de peché, & qu'elle nous recommande expressement, selon les Septante, de ne point écrire beaucoup de livres. 'Ce n'est pas qu'il ne crust qu'on ne peche point contre ces regles du S. Esprit tant qu'on n'écrit que pour la verité, qui est toujours une, & ne tombe point dans la multiplicité qui est propre à l'erreur: 'Mais ce qui le rassuroit d'un costé sur le nombre de ses écrits, le faisoit trembler de l'autre dans la crainte de blesser la verité mesme en un seul point, & de tomber ainsi dans la multiplicité qu'elle condanne.

p. 87. a. | p. 1. p.  
58. d.  
in Jo. l. 5. p. 91.  
22.

'Ainsi il eust mieux aimé par luy mesme demeurer dans le silence, si Ambroise son ami ne l'eust continuellement pressé & par ses paroles lorsqu'il estoit auprès de luy, & mesme [par ses lettres] lorsqu'il en estoit éloigné. 'Il consideroit d'ailleurs que les heretiques faisoient beaucoup de commentaires sur l'Evangile, qui bien que remplis d'erreur, se lisoient neanmoins par ceux qui aimant J. C. [ & la verité, ] ne se contentoient pas de la simplicité de la foy, parcequ'on n'en trouvoit pas de meilleurs: & ces personnes tomboient souvent ainsi dans les pieges des heretiques, [ "comme cela estoit arrivé à Ambroise son ami. ] Il estoit donc utile de leur fournir des commentaires orthodoxes, où ils pussent defalterer la soif qu'ils avoient de la verité, sans s'exposer à l'erreur & au mensonge.

in Cels. l. 5. p.  
231.  
p. 1. g. p. 38. e.  
in Cels. l. 5. p.  
231. b.  
b | p. 1. 7. p. 38. 39.

'Il travailloit de tout son pouvoir à éclaircir la foy & à la défendre, pour estre de ces ouvriers dont Dieu ne rougit point, & qui savent bien dispenser la parole de la verité. 'Mais comme il savoit qu'il est impossible de faire aucun bien sans Dieu, & encore plus de comprendre sans luy ce qu'il nous veut apprendre par les Escritures; & qu'il faut encore que Dieu entre invisiblement par son esprit, dans ceux à qui il juge devoir faire cette faveur; il avoit soin de luy demander, & de luy faire demander par les autres la grace de bien chercher la verité, & celle de ne s'appliquer pas à son travail par une étude purement humaine, mais qu'il luy plust de joindre son esprit au sien, & de le faire entrer par son assistance dans la participation du Verbe divin, afin qu'il pust abatre tout ce qui s'elevoit contre la connoissance de Dieu, & que la foy de ceux à qui il taschoit de servir par ses écrits, ne fust pas établie sur la sagesse & la science des hommes, [ mais sur la puissance de Dieu. C'est ce qui donnoit

sujet

V. la perf. de  
Maximin §

3.

αὐτῶν αὐτῶν  
τῶν

&amp;c.

sujet à ses disciples,] de croire qu'il ne leur expliquoit les paroles de Dieu que par l'esprit mesme de Dieu, "qui nous parlant par les Prophetes, peut seul aussi nous faire entrer dans l'intelligence de leurs oracles.

Thau.in Ori.p.  
73.c.d.

'Vincent de Lerins trouve dans les écrits d'Origene une force, une vivacité, une profondeur, & une beauté d'esprit si extraordinaire, qu'il croit qu'il a surpassé de beaucoup presque tous les autres écrivains. Il y reconnoist une vaste étendue de science & d'erudition qui comprenoit la plus grande partie de ce qu'on peut connoistre des choses de Dieu, & peutestre tout ce que la philosophie nous peut apprendre de celles des hommes. 'Quoiqu'il ait voulu écrire d'une maniere simple, naturelle, familiere, & sans figures; <sup>a</sup> le mesme Vincent ne laisse pas de relever son eloquence: & son style luy paroist "si facile, si coulant, si doux, qu'il semble, dit-il, avoir eu dans la bouche plustost du miel que des paroles. Y a-t-il rien d'obscur, continue cet auteur, qu'il ne rende clair quand il entreprend de l'expliquer? Rien de difficile à faire, qui ne paroisse aisé dans ses écrits? Il ne persuade pas seulement par la force de ses raisonnemens, mais il emporte encore par l'autorité des Ecritures, lesquelles il emploie plus souvent qu'aucun autre auteur de l'Eglise.

Vinc.L.c.23.p.  
351.

Huet,v.Ori.p.  
275.b.  
<sup>a</sup> Vinc.L.c.23.  
p.351.

tam amana,  
tam laetea.

## ARTICLE XXVIII.

*Des commentaires d'Origene sur l'Ecriture.*

[L'EXAMEN que nous allons faire des écrits d'Origene en particulier, nous engage dans une discussion aussi ennuyeuse que longue: mais elle est necessaire pour nostre sujet. Ceux qui n'en auront pas besoin, pourront passer cet article & les huit suivans, pour trouver dans le 37<sup>e</sup> une matiere plus agreable.

La principale partie des ouvrages d'Origene a esté l'explication qu'il a faite de l'Ecriture.] 'Car il l'a commenté toute entiere, si nous en croyons S. Epiphane. <sup>b</sup> S. Ambroise remarque qu'il réussit bien mieux sur l'ancien Testament que sur le nouveau, 'peutestre parcequ'estant accoutumé à chercher des sens allegoriques, il luy estoit plus aisé d'en former sur l'ancien, [qui est tout entier une prophetic & une figure du nouveau, au lieu que celui-ci doit presque toujours estre expliqué & pratiqué à la lettre.] 'On croit aussi qu'il trouvoit beaucoup plus de secours c.

Epi.64.c.3.p.  
526 d|529.a.  
<sup>b</sup> Amb.ep.43.  
p.294.c.

Huet,v.Ori.p.  
239.d.

- pour expliquer l'ancien dans ceux qui avoient écrit avant luy. *p. 236. d.* 'Car il n'est point vray qu'il ait commencé le premier à faire des commentaires sur l'Ecriture, comme quelques uns l'ont cru. *c. f.* 'Sans parler de Philon, Eusebe nous apprend qu'avant luy plusieurs Chrétiens avoient expliqué divers endroits des livres saints. [Origene mesme cite souvent les explications des autres.] *Hier. v. ill. c. 61.* 'S. Hippolyte surtout avoit fait plusieurs commentaires sur l'Ecriture, & S. Jerome assure que ce fut à son exemple qu'Origene entreprit le mesme travail. [Mais ce qu'on peut dire, c'est qu'Origene est le premier dont les commentaires soient venus jusques à nous. Car pour ceux qui portent le nom de S. Theophile d'Antioche, il n'est pas fort certain qu'ils soient de luy.] *v. S. Theo. Philc.*
- Ori. in Ez. pr. p. 615.* 'Origene expliquoit l'Ecriture de trois manieres, & mesme S. Jerome semble dire qu'il l'a expliqué toute entiere de ces trois manieres, [quoique cela ne soit pas aisé à croire.] Son premier travail est ce que les Grecs ont appelé des Scolies, dans lesquelles il expliquoit [non un livre entier, mais seulement] les endroits qui luy en paroisoient obscurs & difficiles; & cela en peu de mots [pour l'ordinaire.] Il ne nous reste plus rien aujourd'hui de ces scolies. *NOTE 29.* 'S. Jerome leur donne aussi quelquefois le nom de notes ou annotations, [qui marque assez bien ce que c'estoit:] *συνεπισημειώσεις* 'On voit néanmoins que par ce terme de notes on marque aussi quelquefois ses explications les plus étendues, le prenant generalement pour toute sorte d'éclaircissement & de commentaire.
- Ori. in Ez. pr. p. 615.* 'Son second travail sont ses homelies ou traitez; ces deux noms signifiant la mesme chose, [c'est à dire des discours prononcez devant le peuple, & ce que nous appellons des sermons.] *Hier. in Gal. pr. p. 158. d. [Euf. 11. P.]*
- Ori. in Ez. pr. p. 615.* 'Le troisieme est celui qu'il a appelé des Tomes ou Sections, & que nous pouvons, dit S. Jerome, nommer Volumes [ou Livres. C'estoient proprement ses commentaires, où il expliquoit de suite & avec étendue tout un livre de l'Ecriture.] C'est là, dit S. Jerome, que deployant toutes les voiles de son esprit, il quitte la terre, & vogue en pleine mer au gré des vents. 'Il les dedioit à Ambroise qui luy fournissoit la depense dont il avoit besoin pour les faire. *Hier. v. ill. c. 56. p. 207. 2.* 'S. Jerome remarque qu'Origene se servoit de l'edition commune dans ses homelies, mais que dans ses Tomes, c'est à dire dans ses discours plus relevez, il se servoit aussi quelquefois de l'hebreu.



'On le blasme de ce que dans tous ses écrits il a expliqué toute l'Ecriture par allegorie, sans s'attacher à la lettre. [S'il a pretendu que les faits rapportez par l'Ecriture n'ont point este, il est assurément tres blasnable. Mais si supposant ces faits pour veritables, il a tasché d'y trouver des sens plus spirituels & plus relevez en les rapportant à J.C, & à l'Eglise; il n'a fait que ce que S. Paul a appris par ses paroles & par son exemple, & ce que S. Augustin, S. Gregoire le grand, & presque tous les autres Peres ont tasché de faire après luy. Aussi S. Basile, & S. Gregoire de Nazianze, n'ont point fait difficulté de composer les premiers chapitres de leur Philocalie, des regles mesmes qu'Origene donne pour l'explication de l'Ecriture, & d'en copier des passages assez longs pour faire des livres entiers.]

Ce seroit une discussion fort longue, & peutestre fort difficile, que de vouloir examiner si Origene détruit la lettre de l'Ecriture.] M<sup>r</sup> Huet en a fait un chapitre exprés que l'on peut voir. [Nous nous contentons de dire qu'on ne peut guere témoigner plus de respect, & mesme plus de zele pour la lettre de l'Ecriture, qu'on en voit dans l'epistre d'Origene sur l'histoire de Susanne.] 'S. Gregoire Thaumaturge dans l'excellent eloge qu'il fait des instructions & de la science d'Origene, remarque qu'il y avoit bien des endroits de l'Ecriture qu'il expliquoit à ses disciples dans le sens simple & naturel.

[Comme nous voulons parler ici de ses commentaires sur l'Ecriture, nous ne pouvons pas omettre ce que remarque M<sup>r</sup> Huet,] qu'il l'explique souvent selon le sens literal & historique, selon le sens mytique ou allegorique; & selon le sens moral: & il en fait quelquefois profession. [Il avoue luy mesme en plusieurs endroits qu'il y en avoit qui n'approuvoient pas qu'il s'appliquast si fort à l'allegorie. Il affoiblit souvent par là les plus beaux endroits de l'Evangile. Il n'est jamais si beau & si utile que quand il s'étend sur la morale: & cependant il la regardoit comme beaucoup audeffous des sens mystiques.]

'On le blasme encore d'avoir souvent cité, aussibien que S. Clement d'Alexandrie, divers écrits apocryphes. [Il ne les cite guere neanmoins qu'en marquant qu'ils n'estoient pas receus comme canoniques.]

'Il faut se souvenir pour ses homelies de ce que nous avons remarqué, qu'il les faisoit souvent sur le champ sans premeditation; & qu'aussi il ne permit de les écrire qu'après l'an 245, lorsqu'il avoit plus de 60 ans. Ainsi toutes celles que nous

avons de ce genre, comme celles qui sont sur le Pentateuque, & sur les Prophetes, sont des huit dernieres années de sa vie. Mais cela n'empesche pas qu'il n'en ait composé quelques unes pour les prononcer ensuite, & que celles là n'aient esté données au public avant l'an 245. C'est ce que Saint Jerome nous oblige de dire de celles qui sont sur S. Luc: & on le croit encore de quelques autres.



## ARTICLE XXIX.

*Des écrits d'Origene sur le Pentateuque.*

Ruf. in Hier. l.  
2. p. 225. a.  
a Eucl. 6. c. 24.  
p. 225. a.  
b Huet, p. 240.  
2.  
c Euf. p. 225. a.  
d H. er. ep. 125.  
7. 1. p. 35. a.  
e Ori. in Cels.  
1. 6. p. 309. 310.

1. 4. p. 187. 190.

1. 6. p. 311.

in Mat. l. 35. p.

201. 2.

f prin. l. 1. c. 3. p.

675. b. 2. c. 3. p.

691. c.

g Euf. p. 225. a. b.

h Pamph. p.

173. a. 179. a.

i Huet, v. Ori.

p. 244. c. f.

k Ori. phil. pr.

c. 14. 23. p. 44.

67.

l Euf. l. 3. c. 1. p.

71. b.

m Thdr. in

Gen. q. 20. p. 21.

n Euf. pyth. p.

390.

o Socr. l. 3. c. 7.

p. 175. a.

**P**OUR marquer maintenant en particulier ce qu'Origene a fait sur chaque livre de l'Ecriture, il écrivit en tout 13 tomes sur la Genese: <sup>a</sup>& mesme Eusebe n'en conte que 12, <sup>b</sup>ce qui peut estre une faute de copiste. <sup>c</sup>Il marquoit dans le neuvieme que les huit premiers avoient esté faits à Alexandrie [avant l'an 231.] <sup>d</sup>Le 12 & le 13 ne traitoient que la question de Caïn & de Lamec; [qui est dans le quatrieme chapitre de la Genese, & cela revient à ce que] <sup>e</sup>dans son livre contre Celse, il cite ce qu'il avoit écrit sur la Genese depuis le commencement du livre jusqu'aux paroles qui commencent le cinquieme chapitre: & l'on peut voir en cet endroit une partie de ce qu'il y traitoit. <sup>f</sup>Dans le mesme ouvrage [fait vers 249,] il cite plus d'une fois ce qu'il avoit écrit sur la Genese plusieurs années auparavant. <sup>g</sup>Il paroist encore citer le mesme commentaire dans ses Tomes sur S. Mathieu [faits vers 245.] <sup>h</sup>Il y renvoie aussi dans ses livres des Principes, <sup>i</sup>sq' il composoit en mesme temps à Alexandrie [vers l'an 230.]

V. la note  
40.

<sup>j</sup>S. Pamphile cite quelques endroits de la preface d'Origene & du premier livre sur la Genese. <sup>k</sup>Eusebe dans ses livres de la Preparation evangelique, donne deux passages qui expliquoient les versets 12 & 14 du premier chapitre. <sup>l</sup>Dans la Philocalie qui est un extrait d'Origene fait par S. Basile & S. Gregoire de Nazianze, il y a deux grands passages du troisieme tome. <sup>m</sup>Eusebe en cite aussi quelque chose. <sup>n</sup>Theodoret cite d'Origene l'explication de ces paroles, *Faisons l'homme à nostre image & à nostre ressemblance.* <sup>o</sup>S. Eustathe rapporte un endroit d'Origene sur le paradis, qu'il blasme beaucoup. <sup>p</sup>Socrate dit qu'en parlant dans son neuvieme tome sur la Genese, de J. C. & de l'Eglise figurez par Adam & Eve, il y monstroit aussibien

qu'en beaucoup d'autres de ses ouvrages, que J.C. n'a pas moins l'ame humaine que le corps.

[Cet ouvrage d'Origene sur la Genese est apparemment] son Hexaemeron, ou l'ouvrage sur les six jours de la creation, que S. Ambroise a imité au raport de S. Jerome, en y ajoutant S. Hippolyte & S. Basile.

'S. Jerome ayant dit qu'Origene avoit écrit 13 livres sur la Genese, ajoute qu'il avoit aussi fait deux livres d'homelies mystiques, des scolies sur l'Exode, & d'autres ouvrages. [Cette suite fait voir] que ces homelies estoient sur la Genese, & Sixte de Sienna l'a pris en ce sens. Il croit aussi que les 17 homelies que nous avons en latin sur la Genese, sont de celles dont parle ce Pere. M<sup>r</sup> Huet en doute, mais ne doute pas qu'elles ne soient d'Origene. Cassiodore n'en marque que seize. On pretend que la 17 est imparfaite. Elles ont esté traduites par Rufin, & avec la liberté qu'il a accoutumé de prendre, d'ajouter, [& de retrancher] ce qu'il luy plaist, comme il nous en assure luy mesme. C'est à quoy il faut rapporter quelques endroits, qu'on voit bien venir originairement d'un Latin.

Il semble qu'Origene eust dessein d'expliquer de suite toute la Genese dans ses homelies. [Ainsi il nous en manqueroit beaucoup.] On y trouve quelque chose de ce que S. Eustathe cite de luy, touchant Isaac & Rebecca. Mais pour ce qu'il en cite sur les puits creusez par Abraham, & que l'on voyoit encore dans le IV. siecle, [je ne sçay si nous l'avons aujourd'hui; à moins qu'on ne le raporte à l'homelie 13,] où il parle des puits d'Abraham à l'occasion de ceux d'Isaac. [Il est certain sans cela] qu'il y avoit encore d'autres homelies sur la Genese du temps de S. Jerome que nous n'avons plus, puisque ce Pere dit que dans la premiere de toutes, Origene parloit beaucoup de Melchisedec, & pretendoit que c'estoit un Ange; ce qui ne se trouve point dans les nostres.

'Origene a écrit des scolies sur l'Exode, & aussi des homelies traduites par Rufin. [Nous en avons treize dont je ne sache point que personne doute.] Cassiodore n'en met que 12. [Il paroist qu'il avoit fait aussi des tomes sur ce livre.] Car dans la Philocalie il y a un grand passage sur cet endroit de l'Exode, *Le Seigneur endurcit le cœur de Pharaon*, kensuite un passage d'un autre endroit, l'& au commencement du suivant, il y a ces mots: *Et en un autre tome dans ces mesmes annotations sur l'Exode.*

1. La 8, p. 30, n'est-elle point trop fleurie pour Origene? Elle a pourtant quelque chose de luy.

NOTES 30.  
1.

Hier. ep. 65. c. 2.  
p. 192. c.

ex Ruf. l. 2. p.  
225. a.

Huet. p. 244. f.]  
Sixt. l. 4. p. 352.  
2. c.

Cass. inf. c. 1. p.  
227. 1.  
a Huet. p. 245. b.  
b p. 244. f.] Ori.  
prol.  
c Ori. in Rom.  
p. 634.  
d in Gen. h. 5. 14.  
p. 25. b. f. 8. a.  
e h. 9. p. 33. b.

h. 10. p. 37. c.]  
Euit. p. 11. p.  
391.

Ori. t. 1. p. 42. b.  
c.  
f Huet. p. 240.  
g Hier. ep. 126.  
p. 38. c.

Ruf. in Hier. l.  
2. p. 225. a.  
g Ori. in Rom.  
p. 634. Huet. p.  
245. b.  
b Cass. inf. c. 1.  
p. 227. 1.  
i Ori. phil. c.  
27. p. 101.  
k p. 107.  
l p. 108.

t.1.p.498.c.

'Dans ses tomes sur les Cantiques, [faits vers l'an 240,] il cite ce qu'il avoit écrit sur l'Exode.

p.103.c.

4 in Rom. L9.

p.601.a.b.

'Il y renvoie de mesme à ce qu'il avoit fait sur le Levitique:<sup>a</sup> & dans son commentaire sur l'epistre aux Romains, il marque le sens moral qu'il avoit donné en parlant sur ce livre aux divers sacrifices qui y sont prescrits aux Juifs.' S. Jerome dit en general qu'Origene a parlé fort au long des animaux mondes & immondes en écrivant sur ce livre.

Hier.ep.125.p.

31.2.

ex Ruf. l.2. t.3.

p.225.2.

b Ori. in Rom.

p.674.

c Casl. in c.1.

p.227.1.

d Jon. l.1. c.6.]

Ori. t.1. p.112.

e Huet, p.240.b.]

Ori phil. c.1.

p.21.

f Huet, lb|Ori.

in Lev. h.4. p.

110.c.

Ori. t.1. p.141.2.

p.116.c.

p.131.c.

h.1.p.106.b.

h.6.p.133 a.

h.9.p.151.b.c.

h.13.p.167.b.c.

in Rom.p.634]

Huet, p.245.c.

d.

'Origene l'a expliqué par des scolies,<sup>b</sup> & encore par des homelies. [Nous avons aujourd'hui]<sup>c</sup> seize homelies sur le Levitique reconnues par Cassiodore.<sup>d</sup> Jonas Evêque d'Orleans cite dans sa morale un endroit considerable de la seconde, qui s'y trouve de mesme.<sup>e</sup> Mais on n'y trouve pas celui qui en est cité dans la Philocalie, & il n'est mesme dans aucune autre des seize: d'où il est aisé de juger que nous n'avons qu'une partie de celles qu'on en avoit dans le IV. siècle.<sup>f</sup> On n'y trouve pas non plus les endroits où Origene mesme dit qu'il avoit parlé des vêtements sacerdotaux, & de quelques autres choses.

'Il paroist par la septieme des nostres qu'elles ont esté faites à Cesarée en Palestine. 'Il marque dans la 3<sup>e</sup> qu'il y avoit déjà longtems qu'on luy avoit confié la dispensation de la parole, & qu'il l'administroit dans cette Eglise. 'Dans la cinquieme il se met bien clairement au nombre des Prestres. 'On y voit dans d'autres qu'il n'écrivoit pas, mais qu'il parloit dans l'Eglise en presence des catecumenes, à qui il adresse quelquefois sa parole. 'Il y cite ce qu'il avoit dit en d'autres occasions sur Jeremie, sur la ceinture de S. Jean Battiste, sur ces paroles du pseaume 118; *Vostre loy [ & vostre parole ] est une lampe pour mes piez.*

'Ces homelies sont de la traduction de Rufin, & il nous avertit luy mesme qu'il a particulierement usé dans celles-ci de la liberté qu'il se donnoit d'y ajouter ce qu'il jugeoit à propos, parce, dit-il, qu'Origene faisant ces discours devant le peuple, songeoit plus à l'edification de ses auditeurs qu'à l'éclaircissement des difficultez, outre qu'il parloit sans preparation; de sorte qu'il touchoit souvent des difficultez sans les resoudre. Rufin a voulu remplir ces vides, ce qu'il témoigne luy avoir couré beaucoup, sans qu'on luy en ait beaucoup d'obligation: Car la pluspart des personnes souhaiteroient fort qu'il se fust épargné ce travail, [ & qu'il ne nous donnast pas la peine de lire ses pensées quand nous cherchons celles d'Origene. ]

Euf. n. p.112.1.

a. b. ex Ruf.

'Rufin a aussi traduit ce qu'Origene a fait sur le livre des Nom-

bres, soit en homelies, soit en scolies, & generalement tout ce qu'il a écrit sur la loy de Moyse. [Nous avons aujourd'hui] 28 homelies sur les Nombres marquées par Cassiodore, qui neanmoins en conte trente. [Je ne sçay point que personne en doute;] sinon en ce qu'on ne peut pas toujours distinguer ce qui y vient d'Origene ou de Rufin. Rivet tafche neanmoins de les attaquer sur ce que dans la 12<sup>e</sup> il y a une explication d'un mot qui n'est propre que pour le latin. Cela seroit en effet considerable, si nous ne favions la liberté que prenoit Rufin dans ses traductions. On voit qu'en d'autres endroits il raisonne sur ce que portoit la version latine quand elle estoit differente du grec. On croit que Rufin y avoit mis en un mesme corps & les homelies & les scolies d'Origene. [Et c'est peuteestre pour cela] qu'il y a des endroits qui paroissent n'avoir pas esté preschez, mais composez à loisir; au lieu qu'en d'autres on voit qu'il preschoit sur ce qui avoit esté lu, dont il n'expliquoit neanmoins quelquefois qu'une partie. Il se donnoit aussi la liberté d'expliquer d'autres endroits que ceux qu'on avoit lus, lorsqu'on le souhaitoit de luy. Il cite sur les Nombres ce qu'il avoit dit en expliquant la Genese touchant les puits creusez par Abraham. Il y marque aussi qu'il avoit déjà parlé en une autre occasion sur les stations que firent les Israelites dans le desert. Dans une homelie sur Jeremie, il promet de parler bientoist, & peuteestre des le jour mesme, sur les benedictions sacerdotales qui sont dans les Nombres. Nous n'en avons rien aujourd'hui. Il cite sur Josué ce qu'il avoit dit sur les Nombres.

On croit que les homelies sur les Nombres, & toutes les autres que nous avons sur le Pentateuque, sont de celles qu'Origene a prononcées après l'age de 60 ans, & après les homelies sur Jeremie. [Il avoit donc fait un autre ouvrage sur les Nombres,] puisqu'il cite luy mesme dans ses Tomes sur les Cantiques ce qu'il avoit fait sur ce livre; & il commença à écrire sur les Cantiques sous Gordien, [entre 238 & 244.] Ce qu'il dit dans la dixieme homelie sur les Nombres, que depuis quelque temps il n'y avoit point de Martyrs, [conviendroit fort bien à la fin du regne d'Alexandre vers l'an 234. Mais il peut convenir aussi à la fin de Philippe en 248, dix ou douze ans après la persecution de Maximin, qu'on ne voit pas mesme avoir fait beaucoup de Martyrs. Cet endroit est si beau, qu'on fera sans doute bien aise de le voir ici tout entier.] Après avoir dit que les ames des Martyrs prient pour nous, & contribuent à la re-

excudere.

Cassid.in f.c.1.p. 227.1.

Du P. t. 1. p. 347.

Riv. l. 2. c. 13. p.

221.

Huet, p. 245. f.

Ori. in Num.

h. 2. 11 p. 185. c. 214. a.

Huet, p. 245. f.

Ori. in Num.

h. 19. p. 247. c.

b h. 6. p. 191. b.

h. 15. p. 127. c.

h. 12. p. 216. b.

h. 27. p. 278. a.

in Jer. g. h. 12.

p. 120. c.

Huet, p. 240. d.

Ori. in Jos. h.

25. p. 334. b.

Huet, p. 272. c.

p. 271. b.

Ori. t. 1. p. 598. c.

599. b. | 512. a.

527. a.

c Euf. l. 6. c. 32.

p. 231. a.

d Ori. in Num.

h. 10. p. 207. b.

NOTE 32.

mission de nos pechez; J'ay donc peur, ajoute t-il, que puisqu'il « n'y a plus de Martyrs, & que les hosties des Saints ne s'offrent « plus pour nos pechez, nous ne meritions point d'en obtenir la « remission, & qu'ils ne demeurent en nous. . . Nous ne sommes « pas dignes d'estre persecutez pour J. C, & de mourir pour le « nom du Fils de Dieu. Le diable mesme ne veut point exciter « contre nous la persecution publique des Gentils, parcequ'il « sçait que les souffrances du martyre font remettre les pechez. « Il sçait encore que quand on nous amene devant les princes & « les magistrats pour J. C, c'est un témoignage que nous rendons « à son nom à la vue des Juifs & des Gentils; & que ce[que nous « y souffrons,] nous est un sujet de joie & de gloire, parceque « nous en recevrons dans le ciel une grande recompense. Mais « peutestre aussi que celui qui voit tout ce qui n'est pas mesme « encore, prevoit que nous ne serions pas capables de souffrir le « martyre. Neanmoins le Seigneur connoist ceux qui sont à luy, « & il a des thresors dans ceux mesmes dont on ne l'espereroit « pas: car Dieu ne voit pas comme l'homme. Pour moy, je ne « doute point que dans cette assemblée mesme il n'y ait des per- « sonnes connues de luy seul, qui devant luy sont déjà Martyrs « par le témoignage que leur conscience luy rend[de leur foy,] « prests à repandre leur sang pour le nom du Seigneur JESUS, des « qu'on le leur demandera. Je ne doute pas,[dis-je,] qu'il n'y en ait « ici qui portent leur croix, & qui le suivent. «

in Jo. g. l. 32. p.  
400. d.  
in Luc. h. 8. p.  
217. b.  
in Rom. l. 6. p.  
653. c.

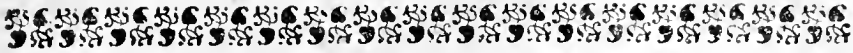
'Origene dans son 32<sup>e</sup> tome sur S. Jean, [vers l'an 233,] promet d'expliquer le Deuteronomie: <sup>a</sup> & dans ses homelies sur S. Luc, il dit qu'il l'avoit expliqué: Mais il paroist que ce n'estoit que par des homelies. [Ainsi il ne faut pas s'étonner] si dans son commentaire sur l'epistre aux Romains, il dit qu'il faudra examiner plus amplement en son lieu une ordonnance [du 25<sup>e</sup> chapitre du Deuteronomie.] 'Rufin marque qu'il n'avoit rien trouvé d'Origene sur ce livre que quelques "petits discours, & qu'il estoit dans le dessein de les traduire: [mais on croit qu'il mourut avant que de l'avoit pu faire.] 'Castiodore parle de huit sermons d'Origene sur le Deuteronomie extremement subtils. [Nous n'avons rien aujourd'hui de tout cela.]

Euf. n. p. 129. 2.  
b.

Casf. inf. p.  
227. i.

oraniuncula.





ARTICLE XXX.

*De ce qu'il a fait sur Josué, sur les Juges, sur les Rois, sur Job, & sur les Pseaumes.*

**R**UFIN dit qu'il a traduit ce qu'Origene avoit fait sur Josué, tout de mesme qu'il estoit dans le grec sans y rien changer. Nous avons aujourd'hui de sa traduction 26 homelies sur ce livre. <sup>a</sup>Cassiodore en conte trente. <sup>b</sup>La Philocalie cite un passage de la 20<sup>e</sup> qui se trouve en effet dans celle que nous avons, quoique non pas avec toute la fidelité que Rufin promet: & cela suffit néanmoins <sup>c</sup>pour refuter quelques heretiques qui ont voulu dire sans aucun fondement, que ces homelies n'estoient pas d'Origene. On croit qu'elles sont de celles qu'il prononça après l'an 245, agé de plus de 60 ans. Et il semble qu'on peut les mettre à la fin de 249, ou au commencement de 250, puisqu'il paroist qu'il y avoit alors une persecution ouverte contre l'Eglise, ordonnée par des loix imperiales. Mais il mettoit sa confiance en la puissance de J.C, qui briserait bientôt satan sous les piez de ses serviteurs.

Il se reconnoist dans ces homelies Prestre & predicateur; & en cette qualité la main droite de l'Eglise. Mais il veut que l'Eglise coupe cette main & la jette bien loin, si elle la scandalize en faisant quelque chose contre la discipline ecclesiastique, & la regle de l'Evangile. Il cite dans ces homelies le sermon qu'il avoit fait dans une autre eglise sur les deux femmes jugées par Salomon, ses sermons sur Jeremie, <sup>d</sup>son explication sur le pseaume 100. Il y cite aussi ce qu'il avoit dit sur les Nombres: <sup>e</sup>& dans sa premiere homelie sur les Nombres, il semble dire qu'il ne s'arresteroit que peu à ce livre & à celui du Deuteronomie, tant parcequ'il ne se croyoit pas capable de developper les grands mysteres qu'ils contiennent, que pour passer plustost à Josué.

Rufin dit qu'il a traduit les explications d'Origene sur les Juges; de la mesme maniere que ce qu'il a fait sur Josué, sans rien ajouter à ce qu'il a trouvé dans le grec. [Nous avons neuf homelies sur ce livre des Juges, dont la sixieme explique le cantique de Debora.] Et Origene témoigne dans ses Tomes sur le Cantique de Salomon, qu'il avoit parlé assez amplement de celui-ci dans les petits discours qu'il avoit publiez sur les

NOTE 33.

Ori.in Rom. P.634.  
 Huet, v. Ori. p. 245. 246.  
<sup>a</sup> Casd. inf. c. 1. p. 227. 1.  
<sup>b</sup> Ori. phil. c. 12. p. 39.  
<sup>c</sup> Huet, p. 246. d. e.  
 p. 272. c.  
 Ori. in Jos. h. 9. P. 307. 308.  
 h. 7. p. 300. c.  
 h. 8. p. 291. c.  
 h. 13. p. 313. a.  
<sup>d</sup> h. 15. p. 318. b. c.  
<sup>e</sup> h. 25. p. 334. b.  
 f in Num. h. 1. p. 184. a.  
 in Rom. p. 634.  
 in Cant. p. 499.

- Huet, p. 240. c. Juges ; 'ce qui porte à croire que ces neuf homelies sont plus anciennes que les autres, [ & avant l'an 240. Mais je ne sçay s'il en faut aulli conclure ] qu'il ne les a point faites sur le champ.
- in Jud. h. 1. p. 339. a. 'Au moins nous y trouvons des endroits qu'Origene dit ne luy estre venus dans l'esprit que dans le temps qu'il les d:soit. [ Il peut les avoir ou écrites, ou remaniées après les avoir prêchées. ] 'Cassiodore n'en marque que huit. Il loue en general les homelies d'Origene sur l'Octateuque, comme pleines d'eloquence, [ quoique ce ne soit guere là ce qu'on peut louer dans Origene. ]
- Ori. t. 1. p. 356. 'Nous n'avons qu'une homelie sur les Rois dans les œuvres  
Huet, p. 246. f. d'Origene : elle est sur le commencement du premier livre. 'M<sup>r</sup> Huet croit qu'elle est encore de la traduction de Rufin, & remarque la bevue de Rivet, qui a douté que cette homelie fust d'Origene, parcequ'il ne se souvenoit pas de S. Alexandre de Jerusalem, dont elle fait un grand eloge : & il est visible que c'estoit [à Jerusalem] en presence de son peuple. 'Nous y voyons que durant qu'il parloit, un homme fut possédé & tourmenté &c. du demon.
- Est. pyth. p. 328. 'Leo Allatius nous a donné en grec & en latin une autre à Lion ca  
Huet, p. 247. a. tion de l'ame de Samuel pour Saül. ] Elle est receue comme 1627.  
Ori. g. t. 1. p. 29. indubitable. 'On y voit qu'Origene parloit en presence de  
2. l'Evesque, & que c'estoit de luy qu'il prenoit l'ordre de ce qu'il  
in Jos. h. 3. p. 291. c. devoit traiter. 'Il cite luy mesme, comme nous venons de voir,  
in Jo. l. 3. p. 399. b. c. une autre homelie qu'il avoit prononcée sur les deux femmes  
in Mat. t. 3. p. 203. c. publiques jugées par Salomon : & écrivant sur S. Jean [ vers  
l'an 233, ] il témoigne assez clairement avoir expliqué ce qui re-  
gardoit Saül & Acab. 'Dans ses Tomes sur S. Matthieu, il promet  
en quelque sorte d'expliquer le troisieme livre des Rois, & le  
second des Paralipomenes, où il est parlé du temple basti par  
Cassd. inf. c. 1. Salomon. 'Cassiodore cite de luy quatre homelies sur le premier  
p. 227. 2. livre des Rois, a une sur le second, une fort longue sur le second  
p. 128. 1. des Paralipomenes, & une sur chacun des deux livres d'Esdras,  
c. 6. p. 231. 1. [ Il ne nous reste plus rien de tout cela. ]
- Hier. in Ruf. l. 1. c. 1. p. 196. d] 'Origene a écrit sur Job, & S. Jerome témoigne que Saint  
ep. 75. 171. c. 3. Hilaire en a traduit quelques homelies. b Il remarque qu'Ori-  
p. 313. a] 357. 2. gene y avoit dit des choses que l'Eglise ne recevoit pas. c Saint  
6 ep. 75. p. 313. 1. Eustathe en blasme aulli quelques endroits. [ Mais il n'en est  
c Eust. pyth. p. 391. rien venu jusques à nous ; ce que l'on en lit sous son nom estant  
visiblement d'un autre auteur. ]



'La Philocalie cite divers passages du Tome d'Origene sur le premier pseaume,<sup>a</sup> & la fin du dernier passage est le commencement de celui<sup>b</sup> que cite Eusebe de l'explication d'Origene sur le premier pseaume.<sup>c</sup> S. Pamphile cite aussi un endroit d'Origene sur ce pseaume.<sup>d</sup> S. Epiphane rapporte encore le commencement de cette explication: *e* & il y ajoute encore celle qu'il donnoit à ce verset du mesme pseaume; *C'est pourquoi les méchants ne ressusciteront point.* C'est apparemment ce dernier passage<sup>f</sup> que S. Jerome marque en divers endroits, lorsqu'il attaque les sentimens d'Origene sur la resurrection.<sup>g</sup> S. Methode cite le mesme endroit, & le continue bien plus que S. Epiphane,<sup>h</sup> quoiqu'il l'abrege encore un peu.<sup>i</sup> Origene adressoit cet ouvrage à Ambroise, aux instances duquel il ne l'avoit pu refuser.

Ori. phil. c. 2. p. 21-23.  
*a* Euf. li. p. 125. l. d.  
*b* l. 5. c. 25. p. 225. c.  
*c* Pamph. p. 189; b.  
*d* Epi. 64. c. 6. 7. p. 529-531.  
*e* c. 8. p. 533-534.  
*f* Hier. ep. 60. c. 3. p. 159. a. | 61. c. 8. p. 171. b.  
*g* Epi. 64. c. 12-16. p. 534-539.  
*h* c. 17. p. 539. c.  
*i* e. 7. p. 531. a.

'On voit par l'un des passages rapportez dans la Philocalie, qu'Origene alloit commencer à expliquer les Pseaumes; [ce qui marque qu'il avoit dessein de les expliquer tous de la mesme maniere, c'est à dire par Tomes: & il peut l'avoir fait,] puisqu'il en avoit déjà expliqué les 25 premiers avant que de sortir d'Alexandrie, [c'est à dire avant l'an 231, plus de 20 ans avant sa mort:] & dans ses Principes [faits des ce temps là,] il cite son commentaire sur le 2<sup>e</sup> pseaume.<sup>k</sup> S. Jerome semble dire en effet qu'il avoit expliqué tout le pseauteur par beaucoup de volumes; <sup>l</sup> & Origene mesme dit dans son explication de l'epistre aux Romains, qu'il avoit<sup>m</sup> commenté le pseaume 31, & les autres de suite selon leur rang. Il y cite en particulier son exposition sur le second pseaume. Dans sa 15<sup>e</sup> homelie sur Josué, il parle de l'explication qu'il avoit faite du pseaume 100, & il renvoie à celle du 118, dans sa 13<sup>e</sup> homelie sur le Levitique. Cependant on marque que dans son premier tome sur l'epistre aux Romains il promet d'expliquer le 57<sup>e</sup>. On répond à cela qu'il pouvoit l'avoir expliqué d'une maniere, & avoir dessein de l'expliquer encore d'une autre. Mais je ne croy pas qu'on puisse dire qu'il eust encore expliqué le pseaume 109, ni en homelies, ni en Tomes, lorsqu'il fit ses grands commentaires sur S. Matthieu [vers l'an 245.] S. Jerome cite son explication sur un endroit du pseaume 15.<sup>n</sup> Origene cite luy mesme l'explication qu'il avoit faite des pseaumes 45 & 47, où il avoit traité de la cité de Dieu. S. Jerome dit encore qu'Origene attribuoit à Moysé le pseaume 89, & les onze autres qui sont sans inscription, suivant en cela l'opinion d'Huile, qui estoit de son temps le Patriarche des

Ori. phil. c. 2. p. 22.  
 Euf. l. 6. c. 24. p. 225. b.  
 Ori. prin. l. 2. c. 4. p. 694. c.  
 k Hier. ep. 89. c. 6. p. 343. b. | 141. p. 113.  
 l Ori. in Rom. p. 509. c.  
 m P. 524. c.  
 n. i. p. 318. b. c. p. 167. b. c.  
 Huet, p. 270. f.  
 Ori. in Mat. 8. 23. p. 114. c.  
 Hier. ad Cte. c. 2. p. 252. d.  
 n Ori. in Celf. l. 7. p. 352. b.  
 Hier. in Ruf. l. 1. c. 3. p. 201. b.

55. 118.

x. Je n'ay point trouvé cet endroit.

ep. 141. p. 113.

Juifs. Le commentaire d'Origene sur le pſeume 126, ne ſe trouvoit pas dans la bibliotheque de Ceſarée, quoiqu'aſſurément il n'eût pas manqué de l'expliquer comme les autres.

in pſ. pr. t. 8. p. 3.

Outre ces grands commentaires diviſez par tomes, il avoit fait une petite explication des Pſeaumes qu'il appelloit un Enchiridion ou Manuel. Un ancien auteur ſemble dire auſſi qu'il

Baſ. de Sp. c. 29. p. 358. c.

les avoit expliquez en homelies: 'S. Baſile dit qu'il finiſſoit beaucoup de ſes entretiens ſur les Pſeaumes par la glorification du

Trit. p. 8. 1.

S. Eſprit: '& Tritheme luy attribue 150 diſcours ſur les Pſeaumes, dont il parle comme s'il les avoit vus. 'Euſebe raporte un

Euſ. l. 6. c. 38. p. 233. d.

paſſage de l'homelie ſur le pſeume 82. 'C'eſt apparemment auſſi dans des homelies qu'il avoit fait l'explication des pſeaumes 21, 134, & 140, qu'il cite luy meſme dans ſon homelie ſur

Orig. t. 1. p. 32. c. 197. d. 174. d.

la Pythoniſſe, & dans la 8<sup>e</sup> & la 18<sup>e</sup> de celles que nous avons en grec ſur Jeremie. 'Rufin a traduit mot à mot, comme il dit,

in Rom. p. 634.

ies explications des pſeaumes 36, 37, 38, [ & ſa ſuite montre clairement qu'il l'entend des explications d'Origene.]

Huet, p. 247. c.

'On pretend qu'il y a des explications manuſcrites d'Origene ſur le pſeautier dans quelque bibliotheque. 'Saint Jerome

Hier. ep. 138. p. 96. 97.

raporte un paſſage d'Origene ſur le mot de Diapſalma, qui ſe trouve ſouvent dans les Pſeaumes grecs. 'Nous avons aujourd'hui en latin neuf homelies ſur les pſeaumes 36, 37, & 38, [ &

Ori. t. 1. p. 440.

il n'y a aucun ſujet de douter] que ce ne ſoient les neuf que

p. 438. t. 2. p. 634.

Rufin dit avoir traduites d'Origene ſans y rien changer. 'Quelques uns ont cru que c'eſtoit Rufin qui les avoit partagées en

Ib. Huet, p. 247. c.

homelies: mais Rufin meſme dit qu'il les avoit trouvées toutes partagées. 'Il remarque qu'elles ſont toutes de morale: [ & c'eſt

Ori. t. 1. p. 438.

ce qu'Origene avoit bien plus accoutumé de traiter dans ſes homelies que dans ſes Tomes. 'On y voit clairement qu'il y

p. 449. a. 459. 3. c. & c.

parle à des auditeurs ſur ce qui avoit eſté lu. 'Ce qu'il dit dans la premiere, d'un Empereur qui avoit regné avec beaucoup

c p. 464. a. d p. 441. c.

d'eclat trente ans auparavant, donne ſujet de croire qu'il l'a faite en 241, trente ans après la mort de Severe: & toutes les autres peuvent eſtre du meſme temps, ] puis que Rufin ſemble

p. 438.

dire qu'elles faiſoient toutes enſemble un meſme corps. 'Origene marque dans la ſixieme quelque choſe de ce qu'il avoit dit

p. 466. c.

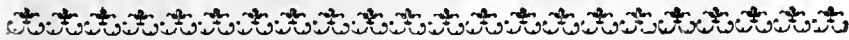
en expliquant un endroit de S. Matthieu.

[Pour ce qui eſt de ſes Tomes, outre ce que nous avons dit des paſſages que S. Epiphane & d'autres nous ont conſervez de celui où il expliquoit le premier pſeume,] la Philocalie nous

phil. c. 26 p. 94.

1. Le texte porte *pu*, ce qui eſt une faute. Il faut *pe*.

donne un grand extrait du tome sur le pſeume 4. <sup>Pamph. p. 180.</sup> S. Pamphile cite auſſi quelques endroits de ſes commentaires ſur les Pſeumes, comme ſur le 6<sup>e</sup>, ſur le 15<sup>e</sup>, & ſur le 18<sup>e</sup>. <sup>b|190.c.d.</sup> La Philocalie nous a encore conſervé un paſſage de ſes explications ſur le 50<sup>e</sup>. <sup>Ori. phil. c. 1. p. 20.</sup>



ARTICLE XXXI.

*De ce qu'il a écrit ſur les Proverbes, les Cantiques, & les Prophetes.*

**S**AINT Pamphile rapporte deux paſſages du livre d'Origene <sup>Pamph. p. 194.</sup> ſur les Proverbes, où il combat la metemphycoſe. <sup>a</sup> On en trouve encore un conſiderable dans une chaine manuſcrite ſur <sup>c.</sup> S. Luc. <sup>d Huet, v. Ori. p. 241. d|248. 2.</sup>

'S. Methode dans ſon livre de la reſurrection, cite de luy, ſelon <sup>Sixt. l. 4. p. 354.</sup> Sixte de Sienne, une explication ſur l'Eccleſiaſte. <sup>b</sup> Neanmoins on n'en trouve rien dans les fragmens que S. Epiphane & Phod. <sup>355. b Huet, p. 241. d.</sup>

'Origene a travaillé deux fois ſur les Cantiques. <sup>c</sup> Il écrivit d'abord un petit tome, dont nous avons encore un fragment dans la Philocalie. Il le compoſa dans ſa jeuneſſe, [c'eſt à dire à l'age de 37 ans au pluſtoſt : car il ne commença qu'à cet age à écrire ſur l'Ecriture.] <sup>Hier. in Abd. p. 115. a. c Ori. phil. c. 7. p. 31.</sup>

'Depuis cela eſtant à Athenes ſous Gordien, [vers la 55<sup>e</sup> année de ſon age, de J. C. 240,] il commença un autre commentaire ſur les Cantiques, diviſé en dix tomes, dont il compoſa les cinq premiers à Athenes, & le reſte lorsqu'il fut retourné à Ceſarée. 'Il y expliqua les Cantiques ſuivant les Septante, Aquila, Symmaque, Theodotion, & la cinquieme verſion. S. Jerome releve cet ouvrage comme eſtant autant audeſſus des autres écrits d'Origene, qu'Origene meſme eſt, dit-il, audeſſus des autres auteurs. 'S. Gregoire de Nyſſe dit auſſi qu'Origene a travaillé avec grand ſoin à l'explication des Cantiques. <sup>Euf. l. 6. c. 32. p. 231. a. Hier. in Cant. p. 176. c. Nyſſ. in Cant. p. 1. p. 473. b.</sup>

'Nous avons un paſſage dans la Philocalie, tiré du ſecond tome : <sup>d</sup> & ce paſſage ſe trouve dans un grand diſcours latin ſur les Cantiques, que l'on a diviſez en quatre homelies, & que l'on attribue quelquefois à Origene, quelquefois à S. Ambroïſe, quelquefois à S. Jerome. 'Eraſme l'eſtime beaucoup ; mais ne croit pas qu'il ſoit d'aucun de ces Peres, & moins d'Origene que des autres, puisqu'il paroïſt eſtre d'un auteur latin. [Son jugement a eſté ſuivi par Cocus, par Rivet, & par divers autres.] <sup>Ori. prol. p. 28.</sup>

'Mais le paſſage de la Philocalie, & pluſieurs autres raiſons en- <sup>Huet, p. 243. 249.</sup>

core, ont fait dire à M<sup>r</sup> Huet qu'il est d'Origene, dont il porte le nom dans tous les anciens manuscrits; & que ce n'est autre chose que les trois premiers tomes des dix que S. Jerome a si fort estimez, avec une partie du quatrieme, & le prologue de tout l'ouvrage. Pour les endroits qui ont fait croire à Erasme qu'il estoit d'un auteur latin, on luy répond qu'ils viennent du traducteur, que diverses conjectures font juger estre Rufin; & Cassiodore le semble dire. <sup>a</sup>Pearson soutient tres fortement le sentiment de M<sup>r</sup> Huet, & pretend que mesme les plus habiles des Protestans, comme Blondel & Aubertin, ont dit avant luy que cet ouvrage estoit d'Origene. Il y cite ses explications sur l'Exode, le Levitique, les Nombres, les Juges, <sup>b</sup>& sur le nouveau Testament.

Cassiodor. p. 230. a.  
<sup>a</sup> carl. p. 106-112.

Orig. t. p. 498.  
 c) 499. b. l. 3  
 e) 512. a) 527. a.  
 b) Pearf. p. 10.

Hier. in Cant. p. 176. c) Cald. inf. c. j. p. 23. 1.

<sup>c</sup> Hier. t. 3. p. 17 | Orig. t. 1. p. 481.

<sup>d</sup> Ori. in Cels. l. 7. p. 339.  
<sup>e</sup> Euf. l. 6. c. 32. p. 230. d.

<sup>f</sup> Hier. in Is. p. 4.

l. 5. pr. p. 52. a.

Pamph. p. 186. d.  
 g) p. 188. d) | 189. a.  
 h) Hier. in Is. 2. p. 15. d.

i) c. 6. p. 31. a.  
 in Ruf. l. 1. c. 3. p. 101. b.

in Is. pr. p. 4.

Ibid.

Orig. t. 1. p. 353.

prol. p. 28 |  
 Huet, p. 250. a. b.

'Outre ce grand ouvrage, Origene a fait encore deux homelies sur les Cantiques, que S. Jerome traduisit, & qu'il envoya au Pape Damasc. <sup>c</sup>Nous les avons aujourd'hui parmi les œuvres de S. Jerome, & parmi celles d'Origene.

<sup>d</sup>Origene dans son livre contre Celse, nous assure qu'il avoit écrit sur Isaïe. <sup>e</sup>On avoit de luy du temps d'Eusebe, trente tomes sur ce Prophete, composez sous Gordien, qui n'estoient que sur le tiers, <sup>f</sup>ou sur la premiere partie de ce Prophete, c'est à dire sur les vingt-neuf premiers chapitres. Le vingt-sixieme de ces volumes estoit perdu des le temps de Saint Jerome. 'Ce Pere dit qu'Origene s'y promenoit avec liberté dans ses espaces allegoriques. 'S. Pamphile en cite quelques passages, tant du premier livre <sup>g</sup> que du vingt-huitieme. <sup>h</sup>S. Jerome cite aussi quelques unes de ses explications sur Isaïe, <sup>i</sup>& un endroit du 8<sup>e</sup> volume sur l'integrité du texte hebreu du temps de N. S. 'Il marque qu'Origene finissoit le 30<sup>e</sup> par une explication qu'il avoit apprise d'Huile Juif de son temps, & Patriarche de sa nation.

'On avoit alors deux livres sous le nom d'Origene, adressez à une femme nommée Grata, qui expliquoient le 30<sup>e</sup> chapitre d'Isaïe: mais on croyoit que ces deux livres n'estoient pas de luy.

'S. Jerome parle aussi de 25 homelies, & de quelques annotations ou scolies sur ce Prophete. 'Nous avons aujourd'hui neuf homelies sur Isaïe, que Rhennanus, qui a publié l'edition d'Erasme, ne croit point estre d'Origene. [Neanmoins ni Rivet ni Cocus ne les rejettent point.] 'Erasme, & M<sup>r</sup> Huet après luy, les reçoivent comme bonnes, & ils croient mesme que c'est S.

Jerome qui les a traduites. Ce Pere ne le dit pas dans ses Hommes illustres, comme l'a cru Erasme: mais Rufin nous assure qu'il avoit traduit des homelies d'Origene sur Isaïe, & sur quelques autres livres de l'Ecriture, en y rerranchant ou y corrigeant ce qui pouvoit estre contraire à la foy de la Trinité, & y laissant les autres fautes qui s'y rencontroient. Il marque particulièrement un endroit où S. Jerome avoit ajouté une ligne, de peur qu'on n'en abusast: & nous l'avons dans la premiere de nos homelies. [Sans cet endroit nous pourrions peutestre croire que ce ne seroient pas des homelies, mais des scolies & des notes: car elles sont extremement serrées, & souvent obscures.] On voit bien néanmoins en quelques endroits qu'Origene y parle au peuple. Il y parle comme ministre de l'Eglise, & semble mesme marquer particulièrement qu'il estoit Prestre. M<sup>r</sup> Huet nous avertit que la neuvieme est imparfaite, & qu'on y a mis la fin de la neuvieme homelie sur Jeremie.

[Nous ne trouvons point qu'Origene ait fait autre chose sur Jeremie que des homelies.] Cassiodore en conte jusques à 45, que Raban dit avoir vues. La Philocalie cite un passage de la 39<sup>e</sup>. S. Jerome en a traduit quatorze; & Cassiodore n'en avoit pas trouvé davantage de traduites. Ce sont celles que nous avons encore aujourd'hui en latin dans Origene, quoiqu'il y ait des manuscrits qui les attribuent à S. Cyrille. Rhenanus a semblé douter qu'elles fussent d'Origene; mais c'est fort foiblement, [& il n'est pas suivi des autres.] M<sup>r</sup> Huet a donné en grec 19 homelies sur Jeremie; dont il y en a 12 de celles que S. Jerome avoit traduites: mais elles ne sont pas placées dans le mesme ordre. Elles ont esté trouvées à l'Eseurial.

On y voit en quelques endroits qu'il estoit Prestre, inferieur à l'Evesque, & élevé audeffus des Diacres. On y voit aussi qu'il preschoit dans la Palestine. La 12<sup>e</sup> homelie est faite un peu avant Pasque. Il s'adresse en un endroit aux catecumenes, pour les exhorter à se presser de recevoir le baptesme. Il semble dire dans la 12<sup>e</sup>, qu'après son sermon on liroit un endroit du livre des Nombres, sur lequel il prescheroit encore. Il y cite, comme nous avons vu, ce qu'il a voit dit depuis peu sur le pseaume 140. Il fait la mesme chose sur le 134<sup>e</sup> qu'il avoit aussi expliqué peu auparavant au peuple.

1. Nec putes Trinitatis dissidere naturam, si nominum servantur officia.

2. Cela est clair dans la traduction de S. Jerome. Le grec est obscur, & je pense qu'il y manque quelque chose.

h. s. p. 100. c. d.

'Il marque dans ces homelies qu'il y avoit des personnes qui cherchoient à trouver dans ses discours quelque petite faulte

h. 16. p. 151. a.

pour la relever, & luy en faire un grand crime: 'C'est pourquoy il prenoit garde qu'on n'abusast pas de ses paroles pour luy attribuer des sentimens qu'il n'avoit pas, comme celui de la me-

h. 19. p. 185. b.

tempfycose. 'Il cite une tradition hebraïque qu'il avoit apprise d'un [Juif] qui ayant esté chassé de son pays pour la foy, estoit venu au lieu où il estoit, [c'est à dire sans doute à Cesarée.]

in Ez. h. 11 p.

655. c.

a in Jof. h. 13. p.

31. a.

Huet, p. 272. c.

p. 271. c. in Jer.

g. h. 1. p. 61. a.

b Hier. in Jer.

27. p. 30. d. 33.

b. c.

'Il nous apprend luy mesme qu'il avoit fait ses homelies sur Jeremie avant celles que nous avons sur Ezechiel, & sur Josué:

Il cite dans celles-ci ce qu'il avoit dit sur le commencement de Jeremie. 'On croit que les unes & les autres sont prononcées

après l'an 245. 'Il semble qu'il travailloit alors à expliquer aussi S. Matthieu. <sup>b</sup>S. Jerome cite une fort mauvaise explication du

27<sup>e</sup> chapitre de Jeremie, qu'il attribue visiblement à Origene; quoiqu'il ne le nomme pas.

Eusl. 6. c. 24. p.

225. b.

'Origene estant encore à Alexandrie [avant l'an 231,] écrivit sur les Lamentations de Jeremie: Eusebe dit qu'il y en avoit

cinq tomes de son temps. 'On lit neuf dans Nicephore. [On ne marque rien sur Baruc.]

Eusl. 6. c. 32. p.

230. 231.

c Ori. phil. c.

p. 3<sup>o</sup>.

d in Ez. j. r. p.

615.

e Huet, p. 242.

c.

f Hier. v. ill. c.

235. p. 103. b.

304. c.

g Ori. in Ez. h.

11. p. 655. c.

h in Jer. g. h. 9.

p. 105. a.

i in Ez. h. 1. p.

621. b.

k p. 619. b.

l p. 620. b. 6 p.

628 b.

m h. 13. p. 658. c.

n h. 5. p. 635. c.

'Il a écrit 25 tomes sur Ezechiel, qu'il commença à Cesarée; & qu'il acheva à Athenes sous Gordien. <sup>c</sup>La Philocalie rapporte

un passage du 20<sup>e</sup> tome. <sup>d</sup>Il a fait aussi des homelies sur ce Prophete. S. Jerome en a traduit quatorze que nous avons encore:

<sup>e</sup>Et celles-ci jointes aux 14 sur Jeremie, font les 28 qu'il dit avoir traduites sur ces deux Prophetes. [Nous venons de dire]

g qu'Origene cite celles-ci dans les autres. Il les fit toutes au mesme lieu, <sup>h</sup>dans la Palestine: <sup>i</sup>mais il semble marquer en

un endroit que c'estoit à Elie, [c'est à dire à Jerusalem,] quoiqu'il y ait quelque lieu d'en douter. <sup>k</sup>Il y a aussi quelque sujet de

croire qu'il commença à expliquer Ezechiel un peu avant Pasque, <sup>l</sup>& il semble dire que le temps de recevoir le baptesme

estoit assez proche. [Il semble qu'il se tint alors quelque Concile.] <sup>m</sup>Car il dit que les Evesques luy avoient ordonné de parler

sur le prince de Tyr & sur Pharaon. <sup>n</sup>Il y marque son sacerdoce, qui luy donnoit le droit d'estre assis comme Prestre: ]mais c'est

en tremblant, de peur que Dieu ne le punisse d'autant plus qu'il aura esté plus élevé sans avoir une vertu proportionnée à

1. Nous n'en parlons qu'avec doute, parceque l'année sacrée des Juifs qui commençoit en mars, y est brouillée avec l'année civile qui commençoit en septembre. Je pense qu'il y a quelque chose d'oublié.

son rang, & parcequ'il aura esté honoré de tout le monde comme juste n'estant qu'un pecheur. On voit qu'il avoit expliqué a diverses choses d'Ezechiel [qui ne se trouvent point dans nos 14 homelies.] Il y cite ce qu'il avoit dit sur le 40<sup>e</sup> chapitre de Job. Dans son ouvrage contre Celse il marque qu'il avoit écrit sur Ezechiel.

h. 6. p. 638. a.

in Cels. l. 7. p. 339. a.

'On trouve qu'Origene a fait quelque chose sur Daniel, particulièrement sur les septante semaines : mais on ne sçait pas si c'estoit dans quelque écrit fait sur ce Prophete, ou en passant dans quelque autre ouvrage. Il en parle dans ses tomes sur Saint Matthieu. Il avoit dit quelque chose sur les histoires de Bel & de Susanne, dans le 10<sup>e</sup> livre de ses Stromates<sup>a</sup> qu'il composa à Alexandrie [avant 231.]<sup>b</sup> Il écrivit aussi sur l'histoire de Susanne la lettre celebre à Africain dont nous avons déjà parlé.

in Mat. t. 19. p. 139. c. Huet, p. 242. c. d. | 271. d.

Hier. in Dan.

13. p. 606. d.

a Euf. l. 6. c. 24.

p. 225. b.

b c. 31. p. 230. b.

'De tout ce qu'Origene a fait sur les douze petits Prophetes, Eusebe n'en a trouvé que 25 tomes, composez sous Philippe.

c. 36. p. 233. a.

'S. Pamphile les décrivit de sa main, & cette copie tomba depuis entre les mains de S. Jerome. Origene avoit écrit sur quelques uns de ces Prophetes avant que d'écrire contre Celse; & il témoigne estre dans le dessein d'achever le reste. 'S. Jerome dit qu'Origene n'avoit point fait de commentaire sur Osée; & qu'il avoit seulement écrit un petit livre, pour expliquer ce que le mot d'Ephraïm signifioit dans ce Prophete, voulant montrer qu'il y figuroit les heretiques; & un autre volume qui n'avoit ni commencement ni fin. La Philocalie cite un endroit des explications d'Origene sur Osée.<sup>d</sup> Il n'a écrit aussi que deux tomes sur le Prophete Zacarie, qui n'en expliquoient que les cinq premiers chapitres.<sup>e</sup> Il en a écrit trois sur Malachie, qu'il expliquoit allegoriquement. [Il ne nous reste rien de tout cela que le passage sur Osée cité dans la Philocalie.

Hier. v. ill. c.

75. p. 292. d.

a Ori. in Cels.

l. 7. p. 339. a.

Hier. in Os.

pr. p. 4. b.

Ori. phil. c. 17.

p. 32.

d Hier. in Os.

pr. p. 4. b. | in

Zac. pr. p. 238. a.

e in Mat. pr. p.

289. b.

Voilà tout ce que nous trouvons de ce qu'Origene a écrit pour expliquer l'ancien Testament, sur lequel, selon la remarque de S. Ambroise, il a beaucoup mieux réussi que sur le nouveau, [en partie] à cause de la difficulté qu'il y a d'expliquer S. Paul. [Voyons néanmoins aussi ce qu'il a fait sur cette seconde partie de l'Écriture.]

Amb. ep. 43. p.

294. c.



## ARTICLE XXXII.

*De ce qu'Origene a fait sur l'Evangile.*

**I**L a composé, selon Eusebe, 25 volumes sur S. Matthieu, sous l'empire de Philippe, [vers l'an 245.]<sup>a</sup> S. Jerome témoigne les avoir lus.<sup>b</sup> Il en conte mesme quelquefois 36,<sup>1</sup> s'il n'y a faute dans le chiffre:<sup>c</sup> car dans une autre edition il y a 26.<sup>d</sup> Eusebe cite un endroit du premier livre sur S. Matthieu.<sup>e</sup> La Philocalie en raporte un du second.<sup>f</sup> S. Pamphile en cite un de l'onzieme, & un autre du treizieme.<sup>g</sup> Un<sup>h</sup> auteur nouveau en cite trois autres, sans dire d'où il les a pris, ni que les plus habiles le puissent deviner.

<sup>h</sup> Nous avons encore une grande partie de ces Tomes, savoir depuis le 36<sup>e</sup> verset du 13<sup>e</sup> chapitre de S. Matthieu, jusqu'à la fin du 27<sup>e</sup> chapitre. Le commencement qui fait le 11<sup>e</sup> tome d'Origene & une partie du 12<sup>e</sup>, a esté donné par Erasme; & le reste a esté divisé par les Libraires en 35 traitez ou homelies, quoiqu'il n'en ait aucune apparence, & que les titres grecs fassent voir, dit Erasme, que ce sont des Tomes & non pas des homelies.

<sup>i</sup> M<sup>r</sup> Huet nous a donné en grec une partie de ces Tomes. Il commence au mesme endroit que le latin, mais il ne va que jusqu'au 32<sup>e</sup> verset du chapitre 22, ce qui fait l'onzieme Tome d'Origene; & les six suivans. Il cite quelques modernes qui pretendent que le dixieme tome est dans la bibliotheque du Vatican, & dans quelques autres de l'Italie. Les deux passages citez par S. Pamphile se trouvent dans le texte grec de M<sup>r</sup> Huet, mais avec quelque difference, particulièrement celui du 13<sup>e</sup> Tome.

<sup>i</sup> M<sup>r</sup> Huet nous avertit que la traduction de ces Tomes, qui est dans les editions ordinaires d'Origene, est non seulement fort barbare, mais mesme tres peu fidele, jusqu'à retrancher ou ajouter des pages entieres. Il soutient qu'elle est moins ancienne que de Gennade, mais qu'elle peut estre du temps de Cassiodore, après neanmoins son écrit sur les commentaires des Ecritures.

<sup>j</sup> Ce que dit Eusebe qu'Origene a fait cet ouvrage sous Philippe, [se raporte fort bien à ce que nous y lisons,] i que les eglis-

1. M<sup>r</sup> Huet p. 243. a, croit qu'il faut toujours lire 25.

a. Dans le S. J<sup>r</sup> tome de Baile en 1565, il y a du 26, ce qui est une faute visible.



v. lapet. de  
Maximin 9  
62.

ses, avoient esté brulées dans une persecution. [Car nous ne voyons point que cela se puisse raporter qu'au temps de Maximin I. en l'an 235.] On y voit aussi en plusieurs endroits qu'il avoit déjà fait ses commentaires sur S. Jean, [commencez avant l'an 231.] Il y cite encore ses homelies sur S. Luc, ses commentaires sur l'epistre de S. Paul aux Romains, & ce qu'il avoit fait sur Daniel. Il semble dire aussi qu'il avoit expliqué la premiere epistre aux Corinthiens. Il cite encore ce qu'il avoit dit en d'autres endroits, [& apparemment sur la Genese,] touchant le fixieme jour de la creation. Il y fait esperer qu'il expliquera un jour le troisieme livre des Rois, le second des Paralipomenes, le pseaume 109. Mais il promet positivement un commentaire sur l'Apocalypse. En écrivant sur S. Jean il avoit promis d'écrire aussi sur S. Matthieu: & il le promet encore en expliquant l'epistre aux Romains, [à laquelle il pouvoit travailler en mesme temps qu'à S. Matthieu.]

t. 35. p. 171. b |  
199. b | g. p. 439. c. d.  
g. p. 333. e | 424. e.  
a p. 494. b.  
b t. 29. p. 139. c.  
c t. 23. p. 115. c.  
t. 35. p. 201. a.  
p. 203. c.  
t. 23. p. 114. c.  
t. 30. p. 147. a.  
in Jo. g. p. 103. a | 179. c.  
d in Rom. l. 1. p. 462. a.

summari-  
sum.

Origene a fait aussi 25 homelies sur S. Matthieu, & encore une explication abregée, c'est à dire des scolies, selon quelques uns. [C'est apparemment à ces homelies qu'il faut raporter] ce que dit Origene sur Jeremie, qu'il avoit parlé depuis peu de ces paroles [de S. Matthieu,] Qu'un Prophete ne man- que à estre honoré que dans sa patrie.

Hier. in Mar. p. 12.  
e Huet, p. 242. f.  
Ori. g. in Jer. h. 1. p. 61. a.

Parmi les dix homelies sur divers endroits de l'Evangile, qui portent le nom d'Origene, il y en a sept sur S. Matthieu. Mais toutes ces dix homelies sont fort suspectes au jugement de Bellarmin, de Rivet, de Sixte de Sienne, & de beaucoup d'autres. Il est certain, dit Erasme, que les unes sont d'un auteur latin, & que les autres ont esté étrangement corrompues par Rufin. M<sup>r</sup> Huet les examine toutes en particulier, & soutient qu'il n'y en a aucune qui soit d'Origene, hors le commencement de la 9<sup>e</sup> tiré du Commentaire sur S. Matthieu.

t. 2. p. 425.  
Bel. p. 76. 77 |  
Riv. l. 2. c. 13. p. 223 | Sixt. l. 4. p. 317. 1. a | Coc. p. 70. 71 | Du Pin, p. 393.  
f Ori. prol. p. 29.  
g Huet, p. 275. 276.

Un commentaire grec sur S. Marc, attribué à Victor d'Antioche, & à S. Cyrille, & imprimé en latin sous le nom du premier, est aussi attribué à Origene dans quelques manuscrits. Mais on voit qu'il est d'un auteur postérieur à S. Chrysostome qui y est cité, aussi bien qu'Origene mesme, & plusieurs auteurs du IV. siecle. M<sup>r</sup> Huet promet de le donner [en grec.]

p. 250. d | 274. 275 | Du Pin, p. 363. 395.

NOTES 37.

Origene a fait cinq tomes sur S. Luc, & de plus 39 homelies traduites par S. Jerome à la priere de S<sup>re</sup> Paule & S<sup>re</sup> Eustoquie. Nous avons encore aujourd'hui ces homelies avec la preface de S. Jerome. Mais on croit que ce ne sont pas toutes celles

Ori. in Luc. p. 108 | Ruf. in Hier. l. 2. p. 225. 226.  
Huet, p. 243. b. 2.

qu'Origene avoit faites sur le mesme Evangeliste, parceque les six dernieres ne sont pas la suite & la continuation des precedentes; & parceque nous ne trouvons dans aucune qu'il parle des cent brebis laissées sur la montagne; ce qu'Origene dit qu'il avoit traité dans ses homelies sur S. Luc. <sup>a</sup> Il dit encore qu'il avoit expliqué sur le mesme Evangeliste la parabole du Samaritain: mais ce pouvoit estre dans ses Tomes. Un auteur nouveau cite quelques passages d'Origene sur S. Luc, qu'il a peut-estre trouvez dans quelque chaine. On croit que ces homelies sont de celles qu'Origene avoit composées avant que de les prononcer: & aussi S. Jerome dit qu'il les fit estant encore jeune, [c'est à dire apparemment peu après qu'il se fut retiré à Cesarée en l'an 231.] Il les cite déjà dans ses Tomes sur S. Jean [S. Ambroise avoit assurément bien lu ces homelies, & il en a mis beaucoup de choses dans son commentaire sur S. Luc.]

Origene à écrit 39 tomes sur l'Evangile de S. Jean, comme on lit en un endroit de S. Jerome, ou seulement 32, comme on le trouve en un autre; <sup>b</sup> & Mr Huet croit que c'est ce qu'il faut suivre. Eusebe n'en avoit veu que 22. <sup>c</sup> Nous en avons aujourd'hui neuf tomes qui sont le 1, 2, 6, 10, 13, 19, 20, 28, & le 32, qui finit au verset 33 du 13<sup>e</sup> chapitre; [de sorte que s'il a achevé ce travail, il a dû aller au moins à 39 tomes.] On a divisé dans le latin les neuf qui nous restent en 23 tomes, ce que Mr Huet <sup>2</sup> corrigé dans son edition, où il nous les a donnez en grec. Il semble qu'il nous manque dans le 6<sup>e</sup> un endroit important] où Origene s'estoit étendu sur les Martyrs, & sur ceux qui estoient morts dans une peste [arrivée peut-estre vers l'an 232, & qui n'est pas marquée par l'histoire.] Il nous y apprend que la coutume de laver les piez estoit alors entierement hors d'usage, ou ne se pratiquoit que tres rarement par les personnes les plus simples: [Les saints solitaires la rétablirent peu après:] & neanmoins on voit par S. Augustin qu'elle n'estoit pas commune parmi les autres

S. Pamphile cite un passage du second livre sur <sup>2</sup> S. Jean. <sup>d</sup> La Philocalie en cite deux du 4<sup>e</sup>, & trois de la preface sur le 5<sup>e</sup>, entre lesquels il faut inserer celui que cite Eusebe du 5<sup>e</sup> livre des expositions d'Origene sur S. Jean. <sup>e</sup> S. Basile en cite un du 6<sup>e</sup>, où il reconnoissoit en termes formels *la divinité de la Trinité adorable.* S. Origene témoigne avoir examiné en expliquant l'Evangile de Saint Jean, si les onctions des piez de J. C. ont esté faites par

1. *ὁ ἄγιος ἁγίων*, ce qui semble convenir davantage à ses Tomes.  
2. Je ne l'ay pu trouver.

une mesme femme, ou par plusieurs. <sup>a</sup>Cela devoit estre au commencement du 29<sup>e</sup> tome qui est perdu. <sup>b</sup>Il cite encore en un autre endroit ce qu'il avoit écrit sur le mesme Evangeliste. <sup>c</sup>Il nous renvoie aussi sur l'epistre aux Romains à ce qu'il avoit dit du Baptesme sur deux endroits de S. Jean lorsqu'il avoit expliqué son Evangelie.

in Jo.g.l.18.p. 373.b.c.  
in Mat.g.p. 439.c.  
in Rom.l.5. p.539.c.

'Il composa les cinq premiers tomes à Alexandrie, [comme nous l'avons déjà remarqué, avant l'an 231,] & reprit ce travail après qu'il se fut retiré à Cesarée, & qu'il eut commencé à y jouir de quelque repos: mais il ne l'acheva que longtemps après, [s'il l'acheva mesme,] <sup>c</sup>puisqu'il dans son 22<sup>e</sup> tome, [qui est perdu,] il parloit de la perfecution de Maximin [arrivée en 235.] 'Il entreprit ce commentaire à la priere d'Ambroise à qui il l'adresse.

in Jo.l.6.p.941  
Eu.f.c.24.p.225.  
a.  
Huet,v.Ori.p. 271.f.  
c Eu.f.c.28.p. 229 a.  
Ori.in Jo.g.pr. p.3.25 c.&c.

~~~~~

ARTICLE XXXIII.

De ce qu'Origene a fait sur les Actes, & sur S. Paul.

'ORIGENE a fait des homelies sur les Actes, dont la 4^e est citée dans la Philocalie. ^dOn pretend que parmi les manuscrits d'une bibliotheque de Constantinople, il y a une explication d'Origene sur les Actes, & sur les epistres de S. Paul.

Ori.phil.c.7.p. 32.
d Huet,v.Ori. p.253.c.

'Il a fait en effet 20 livres selon Cassiodore, ^eou 15 tomes selon Rufin sur l'epistre aux Romains, dont nous avons encore la traduction, ou plurost l'abregé ^ffait par Rufin, qui a rasché de reduire l'ouvrage d'Origene à la moitié: Et ce ne laisse pas d'estre encore un fort long ouvrage. Rufin y a encore suppléé quelques endroits où le texte d'Origene estoit déjà perdu de son temps: de sorte qu'on avoit quelque raison de luy dire qu'il eust dû mettre son nom à cet ouvrage plurost que celui d'Origene.

Cas.d.in.f.c.8.p. 232.f.
e Ori.in Rom. pr.p.455.
p.634.

'S. Pamphile cite un passage du premier tome sur cette epistre. ^fLa Philocalie en cite un du mesme endroit, ^g& un autre du 9^e tome, ^h& ces passages font voir combien Rufin a changé le texte d'Origene en le traduisant. ⁱSocrate remarque que dans le premier tome de cet ouvrage, Origene s'étendoit beaucoup à expliquer comment la Vierge est mere de Dieu. ^kS. Basile cite un passage de ce commentaire pour la divinité du S. Esprit. ^lOrigene fit cet ouvrage avant que d'écrire contre Celse; [& ainsi avant la fin du regne de Philippe.] ^mIl le cite luy mesme dans son 19^e tome sur S. Matthieu: [Et il peut avoir composé ces deux

Pamph.p.183.
b.
f Ori.phil.c. 15.p.90.
g c.3.p.34.
h Huet,p.253.f.
i Sect.1.7.c.32. p.374.375.
k Bas.de Sp.c. 29.2.359.b.
l Ori.in Cels.l. 58.p.263.421.
m in Mat.g.p. 494.b.

NOTES.

- in Rom. l. 1. p. 462. a. ouvrages en mesme temps,] puis que sur les difficultez de la genealogie de nostre Seigneur raportée par S. Matthieu, il dit qu'il les traitera en son lieu. Il y cite son commentaire sur S. Jean, ^a& ce qu'il avoit fait sur le Levitique. ^b Il paroist marquer aussi ses explications sur les Prophetes. Il n'avoit point encore expliqué le Deuteronomie [en Tomes & en grands commentaires : car il pouvoit l'avoir fait par des homelies.] 'On y voit qu'il avoit eu plusieurs conferences avec des Juifs.
- Hier. ep. 52. t. 2. p. 117. b. ^c Ori. in Luc. h. 17. p. 215. 'S. Jerome témoigne qu'Origene a expliqué fort au long la premiere epistre aux Corinthiens. ^c Origene mesme dans ses homelies sur S. Luc, nous renvoie à ce qu'il avoit dit sur le commencement de cette epistre: '& dans son commentaire sur S. Matthieu, il marque assez clairement qu'il en avoit expliqué le 15^e chapitre.
- t. 2. g. p. 381. d. Hier. in Gal. pt. p. 155. b. 'En expliquant S. Jean il fait esperer qu'il expliqueroit aussi quelque jour l'epistre aux Galates. 'S. Jerome dit en effet qu'il a écrit cinq volumes sur cette epistre, avec des homelies, & des scolies: & qu'outre cela il l'avoit encore expliquée en abrégé dans le dixieme livre de ses Stromates, dont il rapporte un grand passage traduit mot à mot.
- Ori. in Eph. pt. p. 204. a. 'Origene a aussi écrit trois volumes sur l'epistre aux Ephesiens, [que S. Jerome a suivis, (& assurément plus qu'il ne devoit,) dans le commentaire qu'il a fait de la mesme epistre,] quoiqu'il ne les y ait pas suivis en tout. ^d Il rapporte un passage du troisieme livre.
- Hier. in Ruf. l. 1. c. 6. p. 104. d. ^d p. 107. b. Ori. in Cels. l. 4. p. 186. d. 'S. Pamphile cite un endroit du troisieme livre d'Origene sur l'epistre aux Colossiens.
- Hier. ep. 152. p. 193. b. - 196. c. ^e t. 3. p. 193. b. p. 196. d. 'S. Jerome cite aussi le troisieme livre des commentaires d'Origene sur la premiere aux Thessaloniens, nous assurant qu'il y a expliqué beaucoup de choses avec une grande sagesse: Et il nous le dit dans une lettre qu'il écrivit étant déjà fort âgé, en mesme temps qu'il fait profession de condamner la doctrine d'Origene. Il y cite un fort long endroit de ce mesme livre.
- p. 193. b. - 196. c. Ori. in Cels. l. 2. p. 101. a. 'Origene avoit fait son commentaire sur la premiere aux Thessaloniens avant que d'écrire son ouvrage contre Celse, où il le cite.
- Pamph. p. 176. 177. 191. a. 'Il a fait aussi un livre sur l'epistre à Tite, dont S. Pamphile nous a conservé divers passages.
- p. 179. b. 184. c. 'Le mesme Martyr cite quelques endroits des livres ou du livre sur l'epistre aux Hebreux. 'Et outre ce travail, Origene a fait encore des homelies sur la mesme epistre, dont Eusebe rapporte un passage.
- Hier. p. 244. b. Ecl. l. 6. c. 25. p. 247. b.

[Nous avons vu] qu'Origene promettoit dans ses tomes sur S. Matthieu, de travailler aussi pour expliquer l'Apocalypse: Ori.in Mat. l. 30. p. 147. a.
 'mais nous n'avons point de preuve qu'il l'ait fait. Huet, p. 244. b. c.

[Il faut qu'il ait composé beaucoup d'autres livres sur l'Ecriture, s'il est vray, comme le dit S. Epiphane,] qu'il l'ait commenté toute entiere. [Mais voilà ce que nous en avons trouvé de marqué dans les anciens auteurs : On y peut ajouter ses Octaples, les Hexaples, & son edition des Septante jointe à celle de Theodotion ; de quoy nous avons assez parlé. Il faut donc passer aux livres qu'il a faits, soit contre les payens, soit sur divers autres sujets. Epi. 64. c. 3. p. 525. d. | 529. a.

ARTICLE XXXIV.

Du livre d'Origene contre Celse.

[L'E seul écrit que nous ayons d'Origene contre les payens,] Ori.in Celsi. 8. p. 428 | Euf. l. 6. c. 36. p. 233. a.
 'est le celebre ouvrage contre Celse, divisé en huit livres. [Nous l'avons aujourd'hui dans sa langue originale.] Ori.in Celsi. l. 1. p. 8.
 'Origene marque qu'il y a eu deux Celses tous deux epicuriens, l'un sous Neron, l'autre sous Adrien & les Empereurs suivans, 'le dernier avoit écrit deux livres contre les Chrétiens, differens de l'ouvrage que refuta Origene. 'Il avoit encore écrit plusieurs livres contre la magie, parceque les Epicuriens s'en moquoient. 'Il y a tout lieu de croire que ce dernier Celse est celui dont Lucien parle quelquefois, & qui a vécu jusque sous Commode. 'Car c'estoit un epicurien, ^a qui avoit écrit contre la magie, des livres fort beaux & fort utiles au jugement de Lucien. ^b Ce fut à sa priere que Lucien écrivit l'histoire de l'imposteur Alexandre: c'est pourquoi il la luy dedia, lorsque M. Aurele estoit déjà mort. Luci. pseud. p. 498. b. a p. 483. c. b p. 473. e. p. 493. b.

'Origene ne veut pas tout à fait assurer que ce second Celse epicurien fust celui qu'il combattoit, d'autant que celui-ci paroissoit quelquefois suivre Platon, & admettre la magie, ^{Y. Ammone} fort commune parmi les Platoniciens. [Cependant nonobstant cette difficulté,] 'il ne laisse pas de croire que c'est l'epicurien, qui oublioit ou qui deguisoit un peu ses sentimens, dans l'esperance de combatre plus avantageusement la verité par ce mensonge, parceque les Epicuriens ennemis declarez de la divinité & de la providence, avoient tres peu d'autorité sur les esprits. 'Aussi Baronius, & d'autres après luy, n'ont point craint de dire que c'estoit le mesme. Ori.in Celsi. l. 7. p. 8. | 531. 4. p. 186. p. 8. n. p. 3. 4. a | Bar. 132. § 16. 17 | Jonf. l. 4. p. 332.

Bat. 13. 3. 9.

'Il est toujours certain que celui qui est refuté par Origene, estoit mort longtemps auparavant, [& qu'il ne peut néanmoins

Ori in Cels. l. 5. p. 22. 2.

avoir écrit avant M. Aurele,] puisqu'il parloit non seulement des Marcionites, [qui n'ont commencé que vers l'an 5 d'Anto-

v. les Mar-
cionites §.
6. 7.

Iren. l. 1. c. 24. p. 122. d.

Marcelline, femme de la secte des Carpocratien, qui vint à Rome sous Anicet [après l'an 157. Il peut avoir fait son ouvrage

Ori in Cels. l. 8. p. 42. 4. 2.

durant la persecution de M. Aurele,] puisqu'il representoit les Chrétiens comme reduits à se cacher, à cause qu'on les cher-

Chry. in 1. Cor. h. 6. p. 58. a.

choit pour leur faire souffrir la mort. [C'est sans doute ce mes-

Aug. h. pr. p. 5. 2. b.

me] Celle que S. Chrysostome dit avoir écrit contre l'Eglise avant [Porphyre] de Batanée, & n'avoir pu desavouer l'antiquité

Jon. l. 4. p. 332.

des Ecritures. S. Augustin parle d'un Celse qui avoit employé six livres fort amples à rapporter simplement les opinions diffé-

Ori in Cels. l. 1. p. 3.

rentes de tous les philosophes qui avoient formé quelque nou-

Euseb. in Hist. p. 234. a.

velle secte [parmi les payens.] On n'a point de preuve particu-

Ori in Cels. l. 8. p. 1. 2. 3.

liere que ce soit celui dont nous parlons.

Ori in Cels. l. 8. p. 1. 2. 3.

'Pour nous arrester maintenant à celui qu'Origene à refuté, il avoit intitulé son écrit *Discours ver. tables*, ce qu'Eusebe appelle

Ori in Cels. l. 8. p. 1. 2. 3.

un titre vain & insolent. Ce livre estoit demeuré sans refuta-

Ori in Cels. l. 8. p. 1. 2. 3.

tion jusqu'à ce qu'Ambroise l'envoya à Origene pour y répon-

Ori in Cels. l. 8. p. 1. 2. 3.

dre. Il le fit, mais avec repugnance; considerant que J. C. dans

Ori in Cels. l. 8. p. 1. 2. 3.

sa Passion estoit demeuré dans le silence au milieu des accusa-

Ori in Cels. l. 8. p. 1. 2. 3.

tions des Juifs, parcequ'il estoit assez défendu par ses seules

Ori in Cels. l. 8. p. 1. 2. 3.

actions; Que le mesme Sauveur qui estoit & seroit toujours

Ori in Cels. l. 8. p. 1. 2. 3.

calomnié [en la personne de l'Eglise] tant qu'il y auroit des mé-

Ori in Cels. l. 8. p. 1. 2. 3.

chans sur la terre, n'avoit point de meilleure apologie contre

Ori in Cels. l. 8. p. 1. 2. 3.

toutes les calomnies de ses adversaires, que la sainteté de ses

Ori in Cels. l. 8. p. 1. 2. 3.

fideles serviteurs; Que c'estoit en quelque sorte affoiblir cette

Ori in Cels. l. 8. p. 1. 2. 3.

justification si glorieuse & si puissante, d'y vouloir ajouter celle

Ori in Cels. l. 8. p. 1. 2. 3.

des paroles; Qu'après tout il falloit estre bien foible pour avoir

Ori in Cels. l. 8. p. 1. 2. 3.

besoin de cette défense, & que jamais S. Paul n'a mis les dis-

Ori in Cels. l. 8. p. 1. 2. 3.

cours des ennemis de la verité au nombre des choses qui nous

pouvoient separer d'elle; Qu'il se rendoit néanmoins, tant à la foiblesse mesme de ces personnes, qu'au commandement qu'Ambroise, à qui il adresse cet ouvage, luy en avoit fait.

Celse promettoit encore un autre livre pour montrer de quele maniere il falloit vivre selon les regles. Origene prie Ambroise de le chercher, & de le luy envoyer, s'engageant à approuver avec sincerité ce qu'il y auroit de bon, & à refuter avec force ce qu'il y auroit de mauvais.

Ce

NOTE 39. "durant les guerres civiles auxquelles ce prince succomba enfin en 249.] Eusebe y renvoie tous ceux qui aimant la verité, voudront connoître ce que c'est que le Christianisme, & la fausseté de tout ce qu'on a dit pour le décrier & le noircir. Car il pretend qu'Origene y a ramassé tout ce qui s'est dit, & tout ce qui se dira jamais sur ce sujet. C'est pourquoi il dit qu'il avoit refuté par avance l'écrit qu'Hierocle fit contre les Chrétiens à la fin du troisieme siecle. [S. Basile & S. Gregoire de Nazianze en ont transcrit beaucoup de passages dans leur Philocalie.] S. Jerome en releve beaucoup l'erudition. ^aMr Huet approuve l'eloge qu'en fait Eusebe, à quoy il ajoute qu'il n'y a aucun ouvrage où Origene fasse paroître tant de science soit Chrétienne, soit profane, & où il employoit tant de preuves fortes & solides. ^bMr du Pin luy donne d'aussi grands eloges, & juge que c'est l'apologie de la religion Chrétienne la plus achevée & la mieux écrite que nous ayons dans l'antiquité. [Il y a encore d'autres personnes tres habiles & tres judicieuses, qui font une estime toute particuliere de ce livre.] C'est aussi celui qu'on trouve le plus favorable pour justifier sa foy, particulièrement sur la Trinité. Et la preuve que l'on en tire est d'autant plus forte, qu'il a fait cet ouvrage dans les dernieres années de sa vie, & que non seulement on l'a dans sa langue originale, mais que tout le monde le regarde comme la partie la plus pure & la moins alterée de ses écrits, personne ne disant qu'on y ait rien changé, au lieu qu'on croit que tous les autres ont esté alterez ou par ceux qui vouloient trouver les erreurs qui n'y estoient pas, ou par ceux qui ne vouloient pas qu'on y vit celles qui y estoient. [Ce n'est pas qu'il ne se rencontre aussi quelques endroits dans les livres contre Celse, auxquels il paroît difficile de donner un sens bien pur & bien orthodoxe. Mais ils sont en petit nombre.]

Eus. l. 6. c. 36. p.

233. a.

in Hier. p. 432.

434.

Hier. ep. 84. p.

327. a.

a Huet, v. Ori.

l. 3. p. 267. c.

Du Pin, t. 1. p.

388. 389.

Bull. l. 2. c. 9. p.

168. 169.

p. 179.

p. 168. 5 2.

ARTICLE XXXV.

Du Periarçon, & de divers autres livres d'Origene.

L'UN des plus celebres de tous les ouvrages d'Origene, est celui qu'on appelle Periarçon, ou des Principes, parce qu'il pretendoit y établir les principes de ce qu'il faut tenir sur les choses de la religion. Tout le monde avoue qu'il est tres.

Huet, v. Ori. p.

266. c.

Hist. Eccl. Tom. III.

D d d d.

Marc. ap. Euf. l.
1. c. 4. p. 23. a. b.

obscur & tres difficile: Mais ce qui est de plus fascheux, c'est que comme il y suit plus le raisonnement humain & la philosophie de Platon, que l'autorité de l'Ecriture [& de l'Eglise, voulant peutestre tenter où cette voie pouvoit conduire, plustost qu'exprimer ce qu'il croyoit,] toutes les heresies qui sont venues depuis, y ont trouvé des armes pour combattre la verité. ^a Aussi c'est l'ouvrage dans lequel les aduersaires d'Origene trouuoient plus de choses à reprendre. Il le composa estant encore à Alexandrie, ["avant l'an 231."] ^b Phorius marque en abrégé ce qu'il contient. ^c Rufin & S. Jerome le traduisirent à l'envi l'un de l'autre. ^d Le texte grec ne s'en trouve plus aujourd'hui dans les bibliothèques de l'Europe; & nous n'avons pas mesme la traduction que S. Jerome en avoit faite; mais seulement celle de Rufin, qui declare luy mesme y avoir ajouté ce qu'il luy a plu: ^d & quand il ne l'avoueroit pas, les passages que les autres anciens citent de cet ouvrage, montreroient assez qu'il n'a jamais esté moins fidele dans aucune traduction que dans celle-ci. Il prend que les heretiques, & les ennemis d'Origene, qui avoient alteré plusieurs de ses ouvrages, avoient encore plus corrompu celui-ci que tous les autres.

NOTE 49.

Janf. pro c. 5. p.
12. a.
Pamph. p.
174. d.

Euf. l. 6. c. 24. p.
225. b.

^b Phor. c. 8. p. 9.

Huet, p. 257. a.
b.
c. b.

^a Lab. scri. t. 2.
p. 143.

^d Huet, p. 266.
267.

Ori. prin. pr. p.
664. b.

Pamph. p. 174.
d.

Ori. phil. c. 21.
p. 50-67.

c. 5. p. 1-20.

Conc. t. 5. p.

Euf. in Marc.
l. 1. c. 4. p. 23. b.
c.

^f Hier. ep. 353.
p. 197. a. b.

'Ce livre est si souvent cité par S. Pamphile; parce que c'estoit celui dont ses aduersaires tiroient plus d'avantage, [qu'il seroit inutile d'en marquer les endroits particuliers.] La Philocalie en cite de fort grands passages, l'un du 3^e livre, & les autres du 4^e. 'L'Empereur Justinien en raporte plusieurs dans sa lettre au Patriarche Menne pour en donner de l'horreur. 'Eusebe nous en donne les premiers mots. [Il est remarquable] ^f que Saint Jerome devenu ennemi d'Origene, ne laisse pas de renvoyer S. Paulin à la lecture du livre des Principes, sur des questions importantes.

^e p. 24. p. 327. b.

[L'un des plus considerables ouvrages d'Origene, a encore esté] celui des Stromates ou tapisseries, 'qu'il composa à l'imitation de S. Clement d'Alexandrie. Il y comparoit les sentimens du Christianisme avec ceux de la philosophie, & confirmoit toutes les maximes de nostre religion par Platon, Aristote, & d'autres celebres philosophes; ce que S. Jerome raporte comme une louange. 'Eusebe remarque que lorsqu'Origene faisoit lire à ceux qu'il instruisoit les livres des philosophes, "il faisoit des memoires & des reflexions sur leurs ouvrages. [Si ces memoires sont autre chose que ses Stromates, ils peuvent bien au moins en avoir esté la matiere.] Ces Stromates contenoient dix

Stromates
 de S. Origene

Euf. l. 6. c. 18. p.
219. a.

c. 24. p. 215. b.

livres. Il les composa à Alexandrie sous le regne d'Alexandre, [entre les années 222 & 231,] & il renvoie au 3^e livre dans son commentaire sur S. Jean. ^aS. Jerome cite un endroit du 5^e livre, ^b& un autre du 6^e sur le mensonge. ^cDans le 10^e, Origene faisoit une explication abrégée de Daniel, ^d dont nous avons quelque paroles: ^e & une aussi de l'épître aux Galates, ^f dont S. Jerome nous a donné un grand passage. ^g Il met cet ouvrage d'Origene entre ceux qui avoient le plus d'erreurs, & en particulier sur la resurrection, & qu'à cause de cela personne n'osoit traduire.

^h Il parle de la mesme maniere de l'ouvrage de la resurrection ⁱ divisé en deux livres, & fait aussi à Alexandrie. Origene mesme citoit cet ouvrage dans ses tomes sur les Lamentations, ^k & il en a transcrit quelque chose dans ses livres des Principes. ^l S. Pamphile cite quelques passages de ces deux livres contre ceux qui ont attribué de mauvais sentimens à Origene sur la resurrection. ^m S. Methode qui estoit de ce nombre, opposa aux deux livres d'Origene deux autres livres, qu'il intitula aussi De la resurrection.

ⁿ Origene a encore écrit deux dialogues sur la mesme matiere. [Je ne sçay si cela peut suffire pour expliquer S. Jerome,] ^o qui cite le quatriemelièvre d'Origene sur la resurrection. ^p M^r Huet marque cet endroit de S. Jerome sans l'éclaircir.

^q Nous avons déjà parlé du livre d'Origene sur le martyre, qu'il composa durant la persecution de Maximin, & qu'il adressa aux Confesseurs Ambroise & Protocete. ^r S. Pamphile en parle, & y en ajoute un autre sur la priere, ^s dont M^r Huet a recouvré un manuscrit: & il promet de le donner quelque jour. 'Mais il a esté prevenu par un Anglois, qui l'a donné en 1686, sur une simple copie fort defectueuse d'un manuscrit qui est à Cambridge, & qu'il dit estre celui mesme que M^r Huet a eu entre les mains. [Ainsi il fera aisé à M^r Huet d'en donner une edition plus correcte, & d'y joindre une meilleure traduction que n'est celle de l'edition d'Angleterre,] ^t faite par différentes personnes, [& qui n'est ni elegante, ni claire, ni assez conforme au grec.] 'L'ouvrage a tous les caracteres d'Origene, [son style, sa pieté,] ^u son humilité à se regarder comme incapable de traiter des choses saintes sans un secours tout particulier de Dieu: ' & l'on y voit aussi ses opinions particulieres, qui ont besoin de censure ou d'indulgence. 'Il y cite ce qu'il avoit écrit sur le commencement de la Genese.

'Il adressa à Ambroise & à Tatienne, ["qui pouvoit estre femme

Origen Jo. g. p. 237. e.
^a Hier. in Jer. c. 22. p. 317. d.
^b in Kuf. l. 1. c. 4. p. 203. a. b.
^c in Lan. 13. p. 606. d.
^d c. 9. p. 595. a. e in G. l. pr. p. 158. b.
^e c. 5. p. 191. 192. g ep. 61. c. 8. p. 171. b. 65. c. 2. p. 192. c.
^f p. 192. c. i ex Ruf. l. 2. p. 2. 5. a. j Euf. p. 225. b.
^k Ori. prin. l. 2. c. 10. p. 706. b.
^l Pamph. p. 187. b. 188. c. d.
^m Huet, p. 264. c. j Euf. n. p. 124. 2. c.
ⁿ Hier. ex Ruf. l. 2. p. 225. a. o ep. 61. c. 8. p. 171. b.
^p Huet, p. 264. b.
^q Euf. l. 6. c. 28. p. 228. d.
^r Pamph. p. 191. a.
^s Huet, p. 268. c. Ori. orat. pr. p. 3. 4. 5.
^t p. 5. p. 270. d. l. 1. c. 8. p. 9. p. 10. 11. l. 2. c. 12. p.

V. la pers. de Maximin §. 3.

ou sœur d'Ambroise, l'ayant sans doute entrepris à leur priere:]
 & on voit qu'ils avoient souhaité qu'il répondist aux fausses
 raisons de quelques malheureux qui pretendoient que la priere
 estoit inutile & superflue. Ce n'estoient guere que ceux qui
 nioient entierement la divinité, ou au moins la providence.
 Mais le diable qui cherchoit à deshonorer le nom de J. C, en
 faisant dire les choses les plus impies à ceux qui le portoitent,
 avoit persuadé à quelques uns d'eux de dire qu'il ne falloit pas
 prier, comme ils ne vouloient non plus rien d'exterieur dans la
 religion, non pas mesme de Baresme ni d'Eucaristie. Du reste
 c'estoient des gents sans nom, & qui n'avoient parmi eux au-
 cune personne un peu connue. Quelques uns croient que
 c'estoient les Gnostiques appelez Prodiciens, à qui effective-
 ment on attribue ce dogme, [& qui estoient vraiment dignes
 d'estre ennemis d'une chose aussi importante & aussi sainte
 qu'est la priere.] Origene rapporte donc leurs fausses raisons,
 dont Ambroise avoit marqué quelques unes dans la lettre
 qu'il luy avoit écrite; & il les refute ensuite, [mais non pas aussi
 solidement qu'auroit pu faire S. Augustin.] Il montre fort bien
 que rien ne nous peut estre plus avantageux que la disposition
 mesme où il faut entrer pour prier. Il emploie néanmoins la
 plus grande partie de son ouvrage à expliquer l'oraison domini-
 cale.

V. les Cata-
 pocratiens.

6.13.p.14.35.

pr.p.9.10.

Cl. str. 7.p.72.2.
 d.

Ori. orat. l. 1. c.

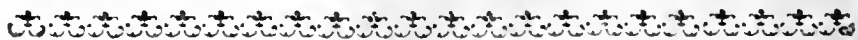
14.18.

c. 18. p. 18.

c. 19. & c.

c. 26. p. 26. & c.

l. 2. p. 56.



ARTICLE XXXVI.

*De quelques ouvrages d'Origene qui sont perdus ou supposez ;
 & de ses lettres.*

Ruf. in Hier. c.
 24. p. 125. a.
 b. Huert. v. Ori.
 p. 266. a.

SAINT Jerome conte parmi les ouvrages d'Origene, ceux
 qu'il appelle *Monobilia*,^b ou comme d'autres lisent *Mo-
 nobiblia*. [Je ne sçay point ce que ce terme peut signifier, si on
 ne l'enrend de divers petits ouvrages ou dissertations, comme
 la lettre à Africain, qui ne faisoient qu'un seul livre, & n'estoient
 pas assez longs pour estre divisez en plusieurs tomes.]

Hier. in heb.
 pr. p. 229. b.

Il témoigne auttepart qu'Origene avoit fait une explication
 de tous les noms propres du nouveau Testament, pour achever
 l'ouvrage de Philon, qui en avoit déjà fait une sur l'ancien. S.
 Jerome fit depuis la mesme chose en latin; & c'est dans la
 preface de cet ouvrage qu'il appelle Origene le maistre des
 Eglises après les Apostres. L'auteur des réponses aux questions

J. st. ad oct. q.
 32. p. 441. c.

des Orthodoxes, qui est parmi les œuvres de S. Justin, cite cet ouvrage d'Origene. Cet auteur dit qu'Origene avoit aussi donné une explication de toutes les mesures marquées dans l'Ecriture : Il paroist que c'estoit dans le mesme ouvrage. Origene cite une explication que d'autres avoient faite des mots hebreux ; [mais ne dit point de qui elle estoit : & il y en a qui assurent que Philon ne savoit pas l'hebreu.

q.86.p.444.c.
d.
Ori.in Jo.g.p.
79.djin Num.
h.20.p.251a.

Nous avons remarqué que selon S. Pamphile, S. Epiphane, & Theodoret, Origene a confondu toutes les heresies par ses écrits. Mais il est difficile de juger si ces Peres parlent d'écrits faits en particulier contre les heretiques, ou seulement des divers endroits où Origene les combat dans les livres qu'il a écrits sur d'autres matieres.] On pretend avoir à Florence un livre grec d'Origene contre toutes les heresies, mais imparfait, la refutation des heresies n'y estant plus. Theodoret remarque en particulier qu'il a écrit contre Simon & Menandre, contre Basilde, contre Valentin & toute sa suite, contre Hermogene, contre les Encratites, contre Marcion, contre les Nazaréens, contre les Elcesaites, contre les Nicolaïtes.

Mabi.it.ft.p:
168.

Thdr.t.h.l.1.c:
2.4.19.21.25.p.
193.d|196.a|207.
d|208.d|212.a|
l.2.c.2.7.p.229.
b|222.b|l.3.c.1.
p.227.a.

[La lettre d'Africain à Origene, & la réponse d'Origene, nous apprennent qu'il avoit eu une conference avec un nommé Bassus: mais on ne voit pas si elle avoit esté mise par écrit. Celle qu'il a eue avec un heresiarque de la Palestine, & avec Berylle Evêque de Bostres, l'ont esté assurément: mais elles ne sont pas venues jusques à nous.

Je n'ay point remarqué que personne parle du livre qu'il avoit fait sur le libre arbitre, comme il nous en assure luy mesme dans son commentaire sur l'epistre aux Romains. [C'est une matiere qu'il traite en beaucoup d'ouvrages, mais sur des principes bien differens de ceux de S. Augustin. Ainsi il ne faut pas s'étonner s'il l'a plustost embarassée qu'éclaircie.]

Ori.in Rom.l4
7.p.579.b.

S. Anatole de Laodicée [qui a pu voir Origene,] luy attribue un excellent livre de la Pasque, dont il raporte un passage, ajoutant que l'auteur estoit tres habile dans la science du calcul.

Anat.p.439:
440.

Il y a encore quelques ouvrages manuscrits qu'on dit estre attribuez à Origene. On en pourra juger quand ils auront esté donnez au public.

Huet,p.278.63

S. Pamphile remarque qu'Origene n'a fait aucun traité de l'ame; d'autant que comme l'Eglise n'avoit rien défini sur beaucoup de questions qui regardent cette matiere, il n'avoit point de principes fixes sur lesquels il pust raisonner. C'est pourquoi

Pamph.p.191:
a.

Orig. t. 2. p. 108. c. d. e. il s'est contenté d'en parler en passant en divers endroits de ses ouvrages sans en vouloir jamais rien assurer. En écrivant sur S. Jean il semble promettre un ouvrage sur l'ame, où il vouloit traiter de son origine, & examiner à fond ce que l'on disoit sur sa propagation, sur la metempsychose, & sur plusieurs autres choses qui regardent cette matiere.

[Il faut ajouter un mot de ses lettres,] dont Eusebe témoigne avoir tiré une partie de son histoire. Cet auteur en avoit recueilli plus de cent. [Celles dont nous avons une connoissance particuliere sont,] 1, Celle où il parle de l'ardeur d'Ambroise pour l'étude, dont nous avons un fragment: 2, Celle à Africain pour défendre l'histoire de Susanne, [écrite vers l'an 228, que nous avons entiere:] 3, Celle à ses amis d'Alexandrie contre les calomniateurs, [écrite en l'an 231 ou 232,] dont nous avons deux grands passages en latin: 4, Celle qu'il écrivit lorsqu'Heracle estoit encore Prestre, contre ceux qui le blasmoient d'avoir étudié la philosophie, & dont Eusebe rapporte un endroit. [Elle peut estre du mesme temps, si ce n'est pas la mesme:] 5, Celles qu'il écrivit pour sa justification, tant à S. Fabien qu'aux autres Evêques, [en 236 au plus tost:] 6, Celle qu'il écrivit à S. Gregoire Thaumaturge [vers 240,] rapportée toute entiere dans la Philocalie: 7, Celle qu'il écrivit à Berylle de Bostres [vers 244:] 8, Celles à l'Empereur Philippe & à l'Imperatrice Severe [vers l'an 245:] 9, Celles qu'il écrivit à Tryphon son disciple: & 10, Celles où il parloit de ce qui estoit arrivé dans la persecution de Dece.

[Voilà ce que nous avons pu recueillir de ce grand nombre d'écrits qu'Origene a faits. Ceux qui voudront les avoir dans l'ordre du temps, en trouveront une table dans les notes.

NOTE 43.

Nous ne mettons point au nombre des livres d'Origene les trois dialogues contre les Marcionites, intitulés *De la vraie foy en Dieu*, d'autant qu'ils paroissent estre d'un Adamance qui vivoit sous Constantin vers l'an 330.]

V. la note 13.

Thdet h. l. 1. c. 5. p. 220. c. On a aussi attribué à Origene un livre contre Artemas & les Theodotiens, intitulé le petit Labyrinthe. Mais le style faisoit assez voir qu'il n'en estoit pas.

V. Csius, & les Theodotiens.

Bar. 2. 3. § 43. 44. Quelques modernes le font auteur du livre intitulé *De singularitate Clericorum*, qui est pour montrer que les Ecclesiastiques doivent fuir la familiarité des femmes. Mais ce sentiment est combattu par Baronius, par Bellarmin, & par Rivet. & M^r Huet croit qu'il est d'un auteur latin, & peut estre plus ancien que S. Jerome, quoique le style barbare fasse voir qu'il n'est ni de ce

Bell p. 84 | Riv. l. 2. c. 13. p. 244. | Huet v. Orig. p. 177. 178.

Pere, ni de S. Cyprien, ni de S. Augustin, auxquels on l'attribue aussi. On y remarque un endroit qu'il est difficile d'excuser d'Arianisme. Il semble qu'on l'ait attribué à Origene, parcequ'il n'improove pas ceux qui se mutiloient volontairement. Mais si Origene est tombé dans cette faute, il a esté bien éloigné de la vouloir excuser.

v. la note
21.

[Nous avons parlé^{''} autre part] du livre de la penitence ou des lamentations d'Origene, que l'on rejette comme l'ouvrage de quelque imposteur ignorant. p.276.d.e.

v. 55.

[Nous avons aussi^{''} marqué ce que l'on croit des dix homelies sur divers endroits de l'Evangile, & des commentaires sur Job, & sur S. Marc.]

'On a donné sous le nom d'Origene des notes ou scolies sur le Pater, & sur les Cantiques de la S^{te} Vierge, de Zacarie, & de Simeon: mais M^r Huet soutient qu'ils sont d'un Pierre de Laodicée. Huet, v. Ori. p. 276. c. Du Pir, p. 393.

'Quelques uns attribuent à Origene un ouvrage où l'auteur rapporte les differens sentimens des philosophes, pour les refuter ensuite, & pour refuter de mesme toutes les heresies, en montrant qu'elles avoient tiré leurs erreurs des dogmes des philosophes. [Cela peut avoir quelque raport avec les Stromates d'Origene.] Mais cet auteur declare qu'il estoit Evesque, & chargé de veiller pour la garde de l'Eglise: Ainsi ce ne peut estre Origene. [C'est à ceux qui ont à Florence le manuscrit d'Origene contre toutes les heresies, à examiner s'il est different de celui-ci. Huet, p. 277. c. d.

v. S. Clement d'Alexandrie 54.

Nous avons marqué^{''} autre part les raisons qui pourroient faire attribuer à Origene l'écrit celebre intitulé, *Quel riche est sauvé?* si Eusebe ne le donnoit à S. Clement d'Alexandrie.

Quelques uns ont formé des explications sur divers livres de l'Ecriture en rassemblant les passages qui sont citez sous le nom d'Origene dans diverses Chaines. M^r Huet a negligé ces passages, parcequ'on ne marque point de quel ouvrage ils sont tirez, & il ajoute qu'il ne faut pas mesme beaucoup s'assurer que les passages citez dans les Chaines soient des auteurs dont on leur y donne le nom.]



ARTICLE XXXVII.

Des troubles arrivez au sujet d'Origene : De Theognoſſe.

Origen Luc. h.
25. p. 135.

ORIGENE remarque que l'amour a ſes defauts & ſes dangers auſſi bien [que la haine ;] que c'eſt pecher d'aimer au delà de ce que la raiſon demande ; & que celui qui tombe dans cette faute, fait tort & à luy meſme, & à celui qu'il aime *in peccato eſt* plus qu'il ne doit. Il montre que les Juifs ont commis cette faute à l'égard de S. Jean, quand ils ont cru qu'il eſtoit le Chriſt, & que les heretiques y tombent ſouvent à l'égard des chefs de leurs ſectes : '& il vient enſuite à ſe plaindre que l'on y tombe auſſi à ſon égard. Car il y en a beaucoup, dit-il, qui m'aimant plus que je ne merite, parlent trop avantageuſement de mes diſcours & de ma doctrine, & qui diſent & publient de moy des choſes que je ne voy point en moy. D'autres au contraire décrient ce que je diſ, & m'accuſent d'avoir des ſentimens que je n'ay jamais eus. Ni les uns ni les autres ne gardent pas la regle de la juſtice, & ils bleſſent tous la verité, les uns par leur haine, & les autres par leur amour exceſſif.

p. 236. a.

Pamph. p. 172.
d.

Hier. ep. 65. c. 3.
p. 192. d.

s.

[Ces plaintes qu'Origene faiſoit avec autant d'humilité que de juſtice, ne purent arreſter le malheur qu'il deploroit : & il continua encore après ſa mort.] Des Saints ſe ſont plaints que beaucoup de perſonnes le combattoient ſoit par ignorance, ſoit par paſſion : 'Et d'autres Saints ſe ſont plaints auſſi qu'on le louoit avec excés, qu'on en faiſoit un Apoſtre, qu'on vouloit exempter ſes ouvrages de toute erreur. 'De ſorte que ſi Origene euſt encore eſté vivant, il ſe ſeroit mis [de nouveau] en colere contre ces amateurs indiſcrets de ſon nom & de ſes ouvrages, & leur auroit dit avec Jacob, *Fous me rendez odieux aux Cananéens.* [Mais ils le rendoient meſme odieux aux Saints.] Car S. Jerome avoue que cet excés d'amour que les uns avoient pour Origene, luy en donnoit à luy & à quelques autres une grande averſion, comme d'autre part les excés que la paſſion faiſoit quelquefois commettre aux ennemis de cet auteur, rendoient ſa cauſe plus favorable dans l'eſprit de quelques uns, & contribuoyent à luy faire trouver des défenſeurs.

Sulp. dial. 1. c. 3.
p. 248. 249.

p. 247.

[Mais ceux meſmes qu'on peut juger avoir eſté exemts de ces paſſions, ne laiſſoyent pas de ſe trouver partagez ſur ſon ſujet.]
'On a dit de luy que dans les choſes où il avoit ſuivi la verité, perſonne

personne ne l'avoit egalé depuis les Apostres: [& je croy qu'on peut assurer que depuis luy jusques à S. Chrysostome tous ceux qui ont travaillé avec quelque estime sur l'explication des Ecritures, ont esté ses disciples, & n'ont guere dit que ce qu'ils avoient appris de luy.] Outre cela, son esprit, sa science, la pureté de sa vie, & tant d'autres graces qui relevoient infiniment sa personne, donnoient presque lieu de dire, qu'on aimoit mieux s'égarer avec luy, que prendre avec d'autres un meilleur chemin. [Il ne faut donc pas s'étonner que des Saints aient eu une affection particuliere pour luy, & qu'ils aient cru devoir excuser & couvrir, ou rejeter sur d'autres les erreurs qui sont dans ses livres.] C'est la disposition où S. Jerome témoigne qu'il avoit esté dans ses premieres années, n'ayant pas, dit-il, accoutumé d'insulter aux fautes de ceux que j'admire d'ailleurs.

Vinc. L.c. 23.
P. 310-352.

Hier. ep. 65. e.
3. P. 192. d.

D'autre part, il se trouvoit dans ses écrits diverses erreurs, dont il y en avoit de tres grossieres, [tres pernicieuses,] & tout à fait inexcusables: & quand mesme elles y auroient esté ajoutées par d'autres, le nom & l'estime d'Origene ne laissoient pas de leur donner de l'autorité, & de les rendre ainsi plus dangereuses. [Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que le zele de la verité & du salut des ames, ait rendu le nom d'Origene odieux à S. Methodé, à S. Pacome, à S. Epiphane, & à d'autres qu'on ne peut point accuser d'avoir agi en cela par aucune passion. Que s'il y a eu des personnes qui en défendant Origene soutenoient les erreurs qui sont dans ses livres, (ce que nous pourrions examiner en un autre endroit,) la faute de ces personnes a rendu sans doute le zele de ces Saints contre Origene, ou juste, ou plus excusable.

Sulp. dial. 1. c.
3. P. 247.

Vinc. L.c. 23. p.
353.

Voilà les causes generales des troubles qui se sont elevez dans l'Eglise touchant cet auteur, & qu'on peut dire avoir duré depuis son elevation au sacerdoce jusques à present.] On trouve peu de choses de ce qui se passa sur cela depuis sa mort jusque à la fin du III. siecle. Un ancien auteur écrit que Saint Denys d'Alexandrie dans une lettre à Theotecne Evêque de Cesarée en Palestine, luy fit de grands eloges d'Origene qui estoit déjà mort. [C'est pourquoi] les défenseurs d'Origene se servoient de l'autorité de ce saint Evêque.

Huet, v Ori. p.
197. a.

Phot. c. 232. p.
904. a.

c. 117. p. 193.

[Il faut mettre vers ce temps là, & avant la fin du III. siecle, Theognoste auteur ecclesiastique,] puisque Photius semble le faire postérieur à Origene, & que S. Athanase, qui le nomme aussi après luy, le qualifie un auteur ancien, & l'allegue contre les Ariens entre ceux dont le Concile de Nicée avoit tiré sa

c. 76. p. 280.

Ath. bl. S. p.

971. 2. b.

2. dec. N. p. 274.
a. b.

Phot. c. 106. p.
280. c.

Ath. p. 274. a.
Phot. p. 280.

Huet, p. 197. f.

Ath. dec. N. p.
274. a. b.

Bull. l. 2. c. 10. p.
227-230.

Ath. p. 274. a.
Ebl. S. p. 971. 2.
b. d.

Phot. c. 232. p.
504.
c. 106. p. 280. a.

a. b.

Huet, p. 197. f. 1.
Bar. 109. § 59.

Phot. c. 119. p.
300 | Hier. v. ill.
c. 76.

Phot. p. 300. d.
b. c.

Huet, p. 65. c. 2.
p. 191. c. 75. p.
313. a. in Ruf. l.
1. c. 1. p. 197. a

doctrine sur le Verbe. Photius avoit marqué en quel temps il a vécu : mais l'endroit est imparfait. Il estoit d'Alexandrie. Il a composé sept livres intitulez des Hypotyposes, dont S. Athanase cite le second. Photius parle assez amplement de cet ouvrage, mais desavantageusement, nous le représentant comme tout a fait favorable aux Ariens & aux Macedoniens : ce qui fait que quelques uns croient qu'il a esté alteré par ces heretiques. Néanmoins S. Athanase marque assez que des son temps il y avoit des choses difficiles dans cet auteur sur la divinité de J. C. Mais il dit que ce n'estoit que comme pour discuter la verité, & qu'il exprimoit ensuite son vray sentiment, par les paroles que ce Saint en raporte, & qu'il oppose mesme aux Ariens, parceque Theognoste y reconnoist que le Fils est né de la propre substance du Pere. Bullus soutient fortement contre Photius le jugement que S. Athanase a porté de la pureté de sa foy.

Ce Saint l'appelle en cet endroit un homme savant : & dans un autre où il cite son sentiment sur le peché contre le Saint Esprit, il le qualifie un homme admirable & digne d'estime.

Aussi Estienne Gobar dit que S. Athanase en parloit avec honneur dans divers ouvrages. L'inscription de ses écrits du temps de Photius, luy donnoit le titre de Bienheureux.

[Ce qui fait que nous en parlons ici,] c'est que Photius dit qu'il suivoit beaucoup les sentimens d'Origene : [de sorte qu'il est étonnant qu'Eusebe ne l'ait pas connu, ou que le connoissant, il n'en ait point dutout parlé.] Car pour ce que quelques uns ont dit qu'il n'en avoit pas voulu parler à dessein, parcequ'il estoit trop opposé aux Ariens, [c'est une chose fort peu probable, surtout après ce que nous venons de dire. On peut assurer que S. Jerome ne l'a pas connu, puisqu'il n'en dit rien.]

Pierius celebre Prestre d'Alexandrie, & qui gouvernoit l'ecole de cette Eglise sur la fin du III. siecle, estoit si fort estimé pour les discours qu'il faisoit au peuple, qu'on l'appelloit, dit Saint Jerome, le jeune Origene ; [ce qui marque assez] qu'Origene estoit alors dans une tres grande estime, [surtout à Alexandrie ;] & Photius le dit positivement. Il ajoute que Pierius sembloit mesme tenir comme Origene, l'erreur de la preexistence des ames.

S. Victorin Evêque de Pettaw [dans la Stirie, & Martyr dans la persecution de Diocletien,] a pris beaucoup de choses d'Origene, & en a traduit en latin divers traitez, mais plutost en au-

Cela n'est que dans le latin, & non dans le grec où il manque plusieurs choses en cet endroit ;

teur qu'en traducteur, n'en prenant que ce qu'il trouvoit de plus beau.

ARTICLE XXXVIII.

Saint Pamphile fait une apologie pour Origene : Sentiment de S. Athanasé, & de quelques autres.

VERS le commencement du IV. siecle, beaucoup de per- Phot. c. 118. p. 297. a.
 sonnes considerables composerent des apologies pour 297. a.
 Origene, [dont aucune n'est venue jusques à nous] qu'une p. 296.
 partie de celle de S. Pamphile. Car ce Saint estant déjà Con-
 fesseur de J. C, écrivit cinq livres sur ce sujet dans sa prison
 mesme. Eusebe de Cesarée y travailla avec luy, & y ajouta un
 sixieme livre après que S. Pamphile eut esté martyrizé [en l'an
 309.] On voit dans cette apologie que plusieurs personnes Pamph. ap. Hier. t. 4. p. 172. d.
 combattoient alors Origene, soit par ignorance, & parcequ'ils
 n'estoient pas capables de comprendre ce qu'il avoit écrit, soit
 par malignité & par passion. Leur aversion contre luy alloit
 jusqu'à ce point, qu'ils traitoient d'heretiques tous ceux qui
 lisoient ses ouvrages, quoique ce fussent des personnes d'une
 innocence & d'une pieté exemplaire, aimant mieux que ceux p. 173. b.
 qui étudioient les lettres saintes, lussent tout autre livre, quel-
 que inutile & quelque mal composé qu'il püst estre, que ceux
 de cet auteur qu'ils n'aimoient pas. Cependant eux mesmes p. 173. 174.
 les trouvoient excellens lorsqu'on leur en lisoit quelque cho-
 se sans dire que c'estoit d'Origene; mais ils les rejettoient &
 les condannoient d'heresie aussitost qu'on leur en nommoit
 l'auteur.

'Ce qui pouvoit paroistre plus étrange; c'est que beaucoup p. 174. c.
 de ceux qui le condannoient, ne l'avoient pas seulement lu,
 & plusieurs mesme n'entendoient pas la langue greque, en
 laquelle il avoit écrit. Il y en avoit d'autres, dit S. Pamphile, qui
 ayant veritablement lu & étudié Origene, le suivoient exacte-
 ment comme leur maistre, mais qui voulant paroistre les maistres
 des autres, & craignant que leurs auditeurs ne remarquassent
 que les plus belles choses qu'ils disoient estoient prises d'Orige-
 ne, se declaroient contre sa doctrine, & disoient anatheme à sa
 personne: & quelques uns mesme d'entre eux faisoient des
 livres contre luy.

'Cette apologie d'Origene estoit adressée aux Saints Confes- Phot. c. 118. p. 297. c.

p. 320. a.

Pamph. p. 172.
d.

p. 174. d.

seurs qui travailloient dans les mines [de la Palestine,] desquels S. Paternithe qui fut brulé avec d'autres [en l'an 310,] peu de temps après la mort de S. Pamphile, estoit le plus illustre. Ces Saints se laissoient aller à croire ce que l'on disoit contre Origene, & doutoient s'ils ne devoient point se rendre au nombre & à l'autorité de ceux qui parloient de tous costez contre luy & contre tous ceux qui lisoient ses livres. S. Pamphile crut donc devoir les éclaircir dans leurs doutes, & refuter par cette occasion les calomnies que les autres publioient contre Origene. Il employa le premier livre au moins à justifier la foy de cet auteur par les propres paroles de ses écrits, ny ayant rien, dit-il, de plus fort ni de plus solide pour défendre un homme mort, jugé par des hommes, que ses paroles & ses livres mesmes. [Nous ne savons pas ce qui estoit traité dans les autres livres que nous n'avons plus.]

Quand S. Pamphile se plaint qu'il y en avoit qui après avoir étudié Origene, luy disoient anatheme, & faisoient mesme des livres contre luy, je ne sçay s'il ne voudroit point marquer S. Methode Evêque d'Olympe dans la Lycie; qui estoit celebre alors par sa science & son eloquence, & qui fut aussi couronné du martyre dans la persecution de Diocletien.] 'Car dans le sixieme livre de cette apologie Eusebe se plaignoit nommément de ce Saint, qui après avoir dit autrefois beaucoup de choses en faveur des opinions d'Origene, avoit depuis écrit contre luy divers ouvrages, [dont nous avons encore aujourd'hui de grands restes, comme nous le verrons en parlant de ce saint Martyr.] Socrate dit qu'il commença le premier à parler contre Origene. [Ce qui est certain par S. Pamphile, c'est que beaucoup d'autres le faisoient en mesme temps que luy.] Quelques uns pretendent que voyant tout le monde porté pour Origene, il recommença à en dire du bien: [Mais cette opinion est aussi peu probable que peu fondée.]

V. son titre.

Hier. in Ruf.
l. 1. c. 2. p. 200. c.Socr. l. 6. c. 13.
p. 319. d.Huet. v. Ori. p.
197. b. c. d.

NOTES 42

Conc. t. 5. p.
652. 2. b.

'L'Empereur Justinien met au nombre des adversaires d'Origene, S. Pierre Evêque d'Alexandrie, qui fut aussi martyrisé [dans la persecution de Diocletien,] parceque dans un sermon il combat fortement quelques sentimens d'Origene: [Il les combat néanmoins sans attaquer cet auteur; & ainsi ne fait que ce que tous les Catholiques sont prests à faire.] Pour ce que Justinien cite de luy contre la personne d'Origene, [cela n'est tiré que des actes de son martyre,] qui est une piece sans autorité.

V. S. Pierre
d'Alex. § 12.

Eusebe de Cesarée qui avoit composé l'apologie d'Origene avec S. Pamphile, continua depuis dans son histoire ecclesiastique à s'en declarer le défenseur ; & c'est celui dont il y fait l'histoire & l'eloge avec le plus d'étendue.

S. Eustathe d'Antioche ne luy fut pas moins opposé en cela que dans la défense de la consubstantialité du Verbe.] Il se declara tres fortement contre Origene, ^a comme on le voit encore par la dissertation sur la Pythonisse qu'il fit contre luy.

^b On apprend d'Eusebe que Marcel d'Ancyre vouloit qu'on regardast Origene comme auteur de l'Arianisme, ^c qu'il l'accusoit de se contredire, & qu'il se plaignoit qu'il avoit trop suivi la philosophie de Platon. Il en raportoit deux passages, dans l'un desquels Origene prouve que le Fils & le S. Esprit sont eternels comme le Pere.

'S. Pacome estoit aussi tres grand ennemi d'Origene, & ne souffroit point que ses Religieux le lussent, ni l'entendissent lire à d'autres. On dit qu'en ayant un jour trouvé un livre, il le jetta dans l'eau, ajoutant qu'il l'eust jetté dans le feu s'il n'eust vu que le nom de Dieu y estoit écrit. Le texte latin de sa vie porte qu'en mourant il recommanda à ses disciples de n'avoir aucun commerce avec les sectateurs de Melece, d'Arius, & d'Origene.

'On croit que ce qui rendoit cet auteur odieux à beaucoup de Catholiques du IV. siecle, c'est que les Ariens se vantoient de l'avoir pour défenseur de leur heresie, & produisoient divers passages de ses écrits sur la Trinité, obscurs & difficiles, peut-estre en y ajoutant mesme ce qui n'y estoit pas. Cela n'a pas néanmoins empesché S. Arhanase d'en juger avec beaucoup d'equité. Il a combattu les erreurs ou de luy ou de ses livres sans le nommer. ^d Il n'a point dissimulé qu'il avoit dit des choses dont les Ariens pouvoient abuser. [Mais bien loin de le leur abandonner, de le traiter d'heretique, & de luy dire anatheme,] il en parle avec estime, il excuse ce qu'il avoit de dur, & cite mesme quelques endroits de ses ouvrages pour prouver contre les Ariens que le Fils de Dieu est eternal comme son Pere.

'Estienne Gobar dit ^e que ce Saint en parle avec honneur en divers endroits. On voit dans un de ses ouvrages qu'il le lisoit & le consultoit dans les difficultez : il loue sa science & son assiduité au travail ; & ne voulant pas suivre son sentiment, il le fait d'une maniere tres douce, & qui ne pouvoit choquer personne. On trouve néanmoins dans un écrit qui porte son

Socr. l. 6. c. 13.
p. 39. d.
^a Eust. pyth. p.
345. & c. Hier.
v. ill. c. 85.
^b Eust. in Marc
l. 1. c. 4. p. 20. a.
^c p. 22. 23.

p. 22.

Boll. 14. may,
p. 30. d.

p. 34. f.

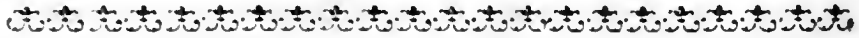
Huet, v. Ori. p.
197. 198.

p. 199. a. | Conc.
t. 5. p. 652. 653.
^d Ath. dec. N.
p. 177. a.

Phot. c. 232. p.
904.
^e Ath. bl. Sp. p.
971. 2. b.
p. 972. c.

com. eff. p. 236a.
b.

nom, qu'il attribue au *miférable* Origene de dire que la punition [des dannez] finira. [Mais c'est une raison qui peut autoriser ceux qui croient que cet écrit n'est pas de S. Athanase.] Et en effet Justinien dans les divers passages qu'il cite de ce Saint contre Origene, [ne parle point de celui-ci, qui eust esté seul plus confiderable que tous les autres.]



ARTICLE XXXIX.

Sentimens de S. Basile, des deux SS. Gregoires, & de plusieurs autres sur Origene: De la Philocalie.

SAINT Hilaire a tiré d'Origene les commentaires sur les Pseaumes & sur Job. S. Ambroise a aussi rempli presque tous ses livres de ce qu'il avoit appris de luy, nommément son Hexameron, [& son commentaire sur S. Luc,] l'un & l'autre ayant pris de luy ce qu'il y trouvoit de bon, & laissé le reste. [Mais les erreurs que S. Ambroise y a vu sans doute comme nous, n'ont pas empêché] qu'il n'ait loué son travail & son exactitude, & qu'il n'en ait parlé comme du premier des interpretes de l'Ecriture.

Tite Evêque de Bostres sous Julien l'apostat, est mis aussi entre ceux qui ont témoigné de l'estime pour Origene; & Apollinaire [l'heresiarque] entre ceux qui l'ont combattu. [Nous ne contons point] Acace & Euzoïus, Evêques [Ariens] de Cesarée en Palestine, qui travaillerent beaucoup pour rétablir la bibliothèque de S. Pamphile, composée particulièrement des ouvrages d'Origene.

V.S. Pamphile.

[Il faut apparemment mettre après le regne de l'Arianisme,] un auteur anonyme postérieur à Eusebe, qui a fait en cinq livres assez mal écrits, une apologie pour Origene, où il taschoit de montrer qu'il estoit orthodoxe sur la Trinité, & sur plusieurs autres points. Mais l'auteur qui paroissoit aussi orthodoxe sur ces mesmes points, pouvoit bien luy mesme estre engagé dans les erreurs de la preexistence des ames, & de la metempsychose.

Didyme cet aveugle si celebre à Alexandrie par son esprit & par sa science, a tellement estimé Origene, [qu'on l'a accusé d'avoir esté en cela jusques à l'excès, en défendant mesme ses erreurs.]

V. son titre 55.

S. Basile [& S. Gregoire de Nazianze,] n'ont eu garde de tomber dans cette faute. Ils ont combattu les erreurs de ses ouvra-

ges,] 'comme on le voit par le dernier qui rejette l'opinion que les ames aient peché dans une premiere vie, comme une imagination absurde, & qui n'est point de l'Eglise : mais ç'a esté sans toucher à sa personne, ni à ce qu'il y avoit de bon dans ses écrits.] Au contraire Socrate dit que ces deux Saints ayant ramassé beaucoup d'ouvrages d'Origene, dont le nom estoit alors fort illustre dans toute la terre, ils y apprirent à entendre & à expliquer l'Écriture, & y trouverent des armes pour combattre puissamment les Ariens. Car ces heretiques citant pour eux Origene, dont ils pretendoient que les écrits confirmoient leurs sentimens ; ces deux Saints les refutoient par Origene mesme, & leur montroient qu'ils ne comprenoient pas la profondeur de ses pensées.

[Il nous reste encore une illustre preuve de l'estime qu'ils faisoient d'Origene, dans la Philocalie dont nous avons parlé plusieurs fois.] Car c'est un extrait de divers endroits de cet auteur les plus utiles à ceux qui aiment la science de l'Eglise. S. Gregoire en envoya une copie à Theodore [de Tyanes,] afin qu'il eust un monument de luy & de S. Basile ensemble : 'd'où nous apprenons que c'estoit un fruit des études communes qu'ils avoient faites sur Origene, 'comme le marque une annotation qui se trouve à la teste de cet ouvrage. 'Une epigramme greque l'attribue particulièrement à S. Basile. 'On raporte de S. Gregoire que dans ses lettres il appelloit Origene "l'amateur des belles choses, ' & qu'il disoit quelquefois que son exemple animoit tout le monde à travailler.

'S. Gregoire de Nyffe frere de S. Basile, est mis entre ceux qui ont parlé d'Origene avec honneur : b & nous avons vu qu'il faisoit estime de son commentaire sur les Cantiques. c Il l'appelle en un endroit le plus illustre maistre de la philosophie Chrétienne qui eust esté de son temps. Il est mesme difficile de le justifier de quelques unes des erreurs attribués à Origene : ' & S. Germain de Constantinople ne l'a fait dans un écrit, qu'en soutenant que ceux qui estoient engagez dans ces erreurs, les avoient inferées dans ses ouvrages pour les autoriser d'un si grand nom. 'On trouve en effet qu'il rejette expressément ce qui est enseigné dans le livre des Principes sur l'origine des ames ; ' & dans un autre ouvrage, il blasme nommément Origene d'avoir enseigné sur cela des choses qui ne s'accordent point dutout avec l'Écriture, & qui ne conviennent point

Philocalia.

1.

ὡ μὲν γὰρ ἡ πρώτη ἡμεῶν ἀκρότης.

Naz. or. 31. p. 505. c. d.
Socr. l. 4. c. 26. p. 2. 4. 2. b. c.
Naz. ep. 87. p. 843.
Huet, v. Ori. p. 198. f.
Ori. phil. prol.
Huet, p. 268. d. c.
Phot. c. 232. p. 904.
Suid. α. p. 388. c.
Phot. c. 232. p. c4.
Nys in Cant. t. 1. p. 173. b. c. v. 1 hau. t. 3. p. 142. d.
Phot. c. 233. p. 904.
Conc. t. 5. p. 653-657.
Nys. ani. t. 2. p. 113.

avec les dogmes des Chrétiens. [Il usa en cela de la liberté qu'ont les enfans de l'Eglise, selon S. Augustin, de trouver des fautes dans ceux mesmes qu'ils honorent comme leurs peres & leurs docteurs, mais qui ne sont pas néanmoins des maîtres infailibles comme les auteurs canoniques.]

Huet, p. 199. d.
c.

Origene est fort maltraité dans des ouvrages attribuez par quelques uns à S. Cefaire frere de S. Gregoire de Nazianze. Mais on remarque que ces ouvrages sont remplis de passages tirez de S. Gregoire de Nyfle, & mesme de S. Maxime [qui vivoit au VII. siecle.

Epi 64. c. 1. 3. 4.
23 p 124. c. 126.
4527. b. 1504. a.

S. Epiphane qu'on peut dire avoir eu autant de zele, mais non autant de lumiere que S. Athanase, n'en usa pas comme ce Saint & comme S. Gregoire de Nyfle. Car ne se contentant pas de remarquer & de refuter ce qu'il trouvoit à reprendre dans Origene, comme il en avoit le droit, il le traite fort nettement d'heretique, & de chef d'une secte d'heretiques, plus dangereuse, dit-il, que toutes les anciennes. [La chaleur avec laquelle il se declara contre luy, causa de grands troubles dans l'Eglise, qui seroient trop longs à rapporter ici, aussi bien que les disputes qui s'eleverent à peu pres en mesme temps entre Saint Jerome, Jean de Jerusalem, & Rufin, & entre Theophile d'Alexandrie, les solitaires de Nitrie, & S. Chrysostome. Il faut reserver à traiter ces choses au temps où elles sont arrivées: & nous esperons faire la mesme chose de ce qui peut regarder la suite de l'histoire d'Origene, & ceux qu'on a traité d'Origenistes, jusques au cinquieme Concile œcumenique.]

ARTICLE XL.

Des erreurs d'Origene en general.

Cal. in sc. l. p.
117. 1.

[N O U S croyons ne pouvoir mieux finir cette histoire, qu'en adorant la profondeur des jugemens de Dieu, qui permet que ceux à qui il a donné une lumiere, & mesme une vertu extraordinaire, tombent dans des egaremens qu'on peut dire n'estre pas moins extraordinaires,] & qu'on ait cru pouvoir dire d'Origene, que personne ne l'a égalé soit pour le bien, soit pour le mal. [Ces aveuglemens sont d'ordinaire la juste punition ou du dereglement des mœurs, ou de l'orgueil.

1. ubi bene, nemo melius; ubi male, nemo pejor.

Le premier ne se peut dire en aucune maniere d'Origene.] Ses ennemis ont dit que son cœur enflé par le nombre de ses ouvrages, par la faveur des Princes, & par l'estime du peuple, s'estoit corrompu jusqu'à donner de faux sens aux Ecritures. [Mais quoiqu'il n'y ait point d'homme sans orgueil, puisqu'il n'y en a point sans peché, je ne sçay néanmoins comment on pourroit dire que c'est ce que Dieu a voulu punir dans un homme dont l'humilité paroist mesme avoir esté un des principaux caracteres.] Un auteur qui luy est fort favorable, dit que tout le monde est obligé de reconnoistre que nonobstant sa grande pieté, il avoit un esprit inquiet & curieux, [qui vouloit tout savoir & tout comprendre.] Il dit luy mesme que le simple desir de savoir luy a fait faire beaucoup de recherches : & il en parle comme d'une chose où il ne voyoit aucun mal. [Ainsi il ne paroist pas avoir assez fait d'attention à la parole de S. Jean, qui met la concupiscence des yeux entre les trois sources de tous les péchez. [Et peutestre que Dieu nous a voulu faire comprendre par son exemple la verité de ce qu'il nous avoit dit par son Apôtre.]

S. Augustin loue Dieu de luy avoir fait lire d'abord les philosophes, & ensuite les livres sacrez, [dont la lumiere toute divine avoit effacé dans son esprit les erreurs que les payens meslent toujours à la verité,] & avoit gueri cette enflure de vanité que la science qui n'est qu'humaine ne manque point de produire dans le cœur. Si j'avois, dit-il, lu les philosophes après avoir gousté dans les Ecritures combien Dieu est doux, ils eussent peutestre détruit en moy le fondement de la pieté, ce desir de la grace qu'elles nous inspirent partout, en nous faisant voir nostre misere & nostre foiblesse, cet esprit de pieté, de penitence, & de larmes, ce sacrifice d'un cœur contrit & humilié : car on ne trouve rien de tout cela dans les livres des philosophes, qui ne nous portent point dutout à la confession de nostre foiblesse, mais à l'enflure & à la presomption. Origene mesme nous assure que ceux qui passent de l'étude des livres saints aux sciences humaines, sont en grand danger de corrompre leur foy, & de mesler les idoles du mensonge avec les veritez que la parole de Dieu leur avoit apprises.

[Cependant c'est ce qu'il a fait. Il n'a pas passé avec le peuple de Dieu, comme S. Augustin, de l'Egypte à Sinaï & à la terre promise, mais il est descendu, comme Jeroboam, de cette terre de benediction dans l'Egypte : & ç'a peutestre esté la source de

Du P. t. p. 379.

toutes les erreurs où il est tombé, j'en voulant, dit M^r du Pin, accommoder les veritez de la religion avec les principes des Platoniciens. [Il n'a point perdu l'amour, l'estime, & le respect des Ecritures : mais il en a peutestre moins gousté l'esprit de grace & d'humilité aussibien que la simplicité de la foy & de la doctrine commune de l'Eglise. Il a toujours aimé la verité; mais il a cru la pouvoir chercher avec les philosophes par la raison: & plus sa raison estoit forte & éclairée, moins il a cru estre obligé de s'en défier. Dieu nous a voulu apprendre par un exemple si eclatant, que qui pretend trouver par la raison ce qui est infiniment élevé audessus de toute la lumiere des hommes, ne manquera point de s'égarer. Heureux si dans cet egarement Dieu le tient par la main comme Origene, pour l'empescher de tomber tout à fait dans le precipice; s'il luy conserve assez de lumiere pour distinguer ses opinions de la doctrine de l'Eglise, & assez d'humilité pour adorer l'une comme la verité certaine & indubitable, quelque amour & quelque estime qu'il puisse avoir pour les productions de son esprit.

Des qualitez aussi grandes que celles qui paroissent dans Origene, demandoient un contrepoids & un ange de satan, de peur qu'il ne se perdît par l'orgueil : & il l'a trouvé dans les contradictions que ses sentimens extraordinaires luy ont attirées. Cet ordre de la providence luy aura encore esté plus favorable, j'si les fautes qui se trouvent dans ses écrits, viennent des autres plutost que de luy, comme quelques uns l'ont soutenu: & nous souhaitons qu'ils l'aient dit avec fondement, [quoiqu'il soit difficile de le pretendre generalement de tout ce qu'on reprend en luy.] Mais quoy qu'il en soit, ces erreurs estant autorisées d'un si grand nom, il a esté avantageux à l'Eglise qu'on se soit élevé contre luy après sa mort aussibien que durant sa vie. [Car ces erreurs eussent pu produire de tres grands maux, si tous les grands hommes de l'Eglise eussent voulu les excuser ou ne les condamner que par le silence. Mais les Saints ayant défendu Origene, & les Saints l'ayant condamné,] nous obligent tous à ne le lire qu'avec precaution, pour y examiner tout par la regle de l'Eglise, pour approuver ce qui y est conforme, & rejeter ce qui s'y trouve de contraire. C'est la regle que S. Jerome nous donne, après avoir esté l'un des plus ardens & à louer Origene, & à le blasmer. Ainsi ce qu'il a de bon nous sera utile, & ce qu'il a de mauvais ne nous nuira point.

[Pour ce qui regarde son salut, c'est un point qu'il vaut mieux

Vinc. L. c. 23. p.

353.

H. er. ep. 76. p.

314 | 153. p. 197. b.

laisser aux jugemens impenetrables de Dieu. Il est certain seulement que les visions de ceux qui se font imaginez le voir dans l'enfer, ne l'y mettront point. Nous avons mesme grand sujet d'esperer que Dieu ne refusera pas le royaume des cieus à celui qui a si fort aimé la pauvreré, & qui paroist avoir esté veritablement pauvre d'esprit. La charité qui l'a fait travailler avec tant de zele & tant de succès pour convertir les pecheurs, aura sans doute sauvé aussi son ame de la mort, & couvert un grand nombre de fautes qui paroissent estre plutost venues de son esprit que de son cœur. Il n'a point rougi de l'Evangile; il a confessé J.C. devant les hommes & par ses paroles, & par sa vie admirable, & par ses souffrances. Pourquoi n'espererons nous pas que J.C. le confessera aussi devant ses Anges & devant son Pere? La grace qu'il luy a faite de souffrir pour son nom les plus grands tourmens à l'extremité de sa vie, nous est un grand gage de la gloire qu'il luy vouloit donner dans le ciel, après l'avoir purgé par ce feu, & avoir brulé les pailles meslées parmi les pierres precieuses qu'il avoit elevées sur le fondement de J.C.

Que si neanmoins il faut encore trembler pour luy, tremblons encore plus pour nous mesmes, & recourons de tout nostre cœur à la misericorde de Dieu, pour obtenir de luy par nos prieres, & par une application infatigable à l'œuvre de nostre salut, que nous ne tombions point dans les fautes qui nous font trembler pour un Origene.]



NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENS

SUR LE TROISIEME VOLUME DES MEMOIRES
pour fervir à l'histoire ecclesiastique.

NOTES SUR LES MARTYRS DE LION.

NOTE I.

Pour la page
592.

Qu'il faut mettre leur martyre en 177.

Euf. l. 5. c. 4. s.
P. 169.

EUSEBE met l'histoire des Martyrs de Lion, avant que de parler de la mort de L. Verus, qu'il appelle Antonin, & de la victoire de M. Aurele sur les Quades. [Mais il ne faut pas s'attacher si fort à son ordre,] puisqu'avant mesme l'histoire de ces Martyrs, il parle de l'apologie de S. Meliton, faite selon sa chronique en 170, un an après la mort de L. Verus: [Et elle ne peut pas avoir esté faite plustost, y ayant mesme bien de l'apparence que ce n'a pas esté avant 176. *V. S. Meliton.*

L. 4. c. 16. p.
145. d.

Dans sa chronique il joint les combats de ces Martyrs avec la mort de S. Polycarpe sur l'an 167. Nous voudrions le pouvoir suivre en cela pour l'honneur de M. Aurele, afin de n'estre pas obligé de dire qu'il a encore persecuté les Chrétiens après leur avoir esté redevable de sa victoire miraculeuse sur les Quades: mais l'apologie d'Athenagore suffit pour le condamner de cette ingratitude. *V. la persecution de M. Aurele § 8.* Et pour les Martyrs de Lion, il faut necessairement s'arrester non à la chronique d'Eusebe, mais à l'endroit de son histoire où il en parle amplement, & où voulant marquer precisément le temps de leur martyre, il dit que c'estoit en la 17^e année de M. Aurele, [qui commence au 7^e mars de l'an 177 de J.C.]; & il ajoute que le

l. 1. p. 101.

Pape Eleuthere avoit déjà succédé à Soter; [en quoy on ne peut pas dire qu'il y ait quelque faute de copiste, estant impossible selon sa chronologie, qu'Eleuthere ait esté Pape avant 176 ou 177. *V. S. Soter.* Et il ne pouvoit aussi mettre ces Martyrs avant l'episcopat d'Eleuthere,] puisqu'il raporte luy mesme la lettre qu'ils écrivirent à ce Pape. 'Car il dit nettement que ce furent les Martyrs qui écrivirent à Eleuthere, & qui écrivirent estant encore en prison, & à luy & aux Eglises d'Asie & de Phrygie; par où il ruine absolument ce que pretend Blondel, que les Martyrs ayant souffert en 167 sous Soter, ceux qui firent l'histoire de leur martyre, écrivirent aussi à Eleuthere depuis plusieurs années.

c. 4. p. 168. c.

c. 3. p. 168. b.

n. p. 85. 1. b. 91. 2. b. c.

'Il est visible aussi que ces Saints ont souffert depuis l'heresie des Montanistes, [qu'Eusebe dans sa chronique fait commencer en 171, & nous n'avons point de preuve qu'elle ait commencé plustost. *V. les Montanistes note 1.* Il est donc indubitable qu'Eusebe a voulu mettre les Martyrs de Lion en la 17^e année de M. Aurele. Que s'il en parle autrement dans sa chronique, c'est qu'il n'avoit pas encore assez examiné ce point: J'ou bien c'est qu'ayant eu à parler de la persecution de M. Aurele, à cause de la mort de S. Polycarpe, il y a joint par occasion ces Martyrs celebres qui ont souffert dans la mesme persecution, quoique non pas

Pearf. de Ign. l. 1. p. 159. 160. pag. 177. § 3.

dans la mesme année. Et on pretend que cela luy est assez ordinaire.

Cyp. dif. 11. p. 26. p. 259.

'Dodwel qui veut que les Martyrs de Lion aient souffert en 167, croit en trouver une grande preuve dans ce qu'on voit qu'ils souffrirent en une feste celebre à Lion, & où tous les peuples voisins s'assembloient. Cette feste selon toutes les apparences, est celle qui se faisoit encore du temps de Dion à l'autel dedié par Drusus en l'honneur d'Auguste, le premier jour d'aoust. Dodwel pretend qu'il fut dedié l'an 744 de Rome, & que la feste s'en renouvelloit tous les quatre ans comme les jeux olympiques: & parcequ'il s'ensuit de là qu'on la celebra en l'an 920 de Rome, qui est l'an 167 de J.C, il en conclut que c'est en cette année là qu'il faut mettre les Martyrs, & non en l'an 177, auquel la feste ne se fit point.

[Je ne sçay s'il a raison ou non de dire que la feste de Lion se faisoit tous les quatre ans.] M^r de Marca dit que c'estoit tous les ans; [il n'allegue rien pour le montrer: Mais il est certain que Dodwel n'a point non plus de preuve que ce fust tous les quatre ans.] Il ne l'avance que parceque cela luy paroist probable, *probabile est*: [& par cela seul tout son argument tombe par terre. Il ne donne non plus aucune raison de ce qu'il met la dedicace de l'autel en l'an 744 de Rome, auquel Antoine & Africain estoient Consuls.] M^r Valois qui dit la mesme chose, cite Suetone dans la vie de Claude, où nous trouvons en effet, *c. 2. p. 505*, que Claude est né à Lion sous les Consuls Antoine & Africain, le premier d'aoust, le propre jour auquel l'autel d'Auguste y a d'abord esté dedié. [M^r Valois & Dodwel ont donc cru que l'autel avoit esté dedié sous ces Consuls: mais cela n'est nullement clair, Suetone ne disant point que Claude soit né le mesme jour & la mesme année que l'autel avoit esté dedié; & le mot de *d'abord*, *primum*, peut mesme marquer qu'il ne

l'a point voulu dire.] En effet, on lit dans Dion qu'il fut dedié l'année que Marcus Valerius & P. Sulpicius estoient Consuls, avant le Consulat de Q. Aelius & Paulus Fabius, [c'est à dire en l'an 742 de Rome, deux ans plustost que ne veut Dodwel: de sorte que selon les principes de cet écrivain, la feste de Lion se fera faite non en 167, comme il le pretend, mais en l'an 177, auquel nous mettons les Martyrs. Ainsi il établit l'opinion qu'il veut combattre.] Le P. Pagi raporte à ces jeux ordinaires faits à l'autel d'Auguste, ceux que Caius celebra à Lion en l'an 42 de J.C, & 793 de Rome, ce qui ne s'accorde point avec les principes de Dodwel. [Mais il y a de la difficulté sur ces jeux. *V. l'Emp. Caius n. 9.*]

'Dodwel pretend tirer avantage de ce que le Gouverneur des Gaules écrivit à Cesar, & non aux Césars, & recut ensuite réponse de Cesar, quoique Commode eust déjà la puissance du Tribunat en 177, [comme s'il ne suffisoit pas à un historien de marquer le prince à qui l'on s'adresse veritablement, sans se mettre en peine si la lettre portoit encore par forme le nom d'un enfant de 16 ans, qui ne songeoit qu'à se divertir. Mais si cette objection est quelque chose, elle est bien plus forte contre Dodwel, puisqu'en 167 M. Aurele avoit L. Verus pour collegue, non de la seule puissance tribunitaire, mais de toute la puissance imperiale, & du titre mesme d'Auguste, que Commode pouvoit n'avoir pas encore lorsque M. Aurele répondit sur les Martyrs de Lion.] Il pretend s'en tirer, en disant qu'en 167, L. Verus n'estoit pas encore revenu d'Orient. [Mais cela ne suffit pas: car l'absence des Empereurs n'empeschoit pas qu'on ne mist leur nom dans les requestes & dans les rescrits, de quoy seul il s'agit ici. Et d'ailleurs non seulement Dodwel n'a pas de preuve que L. Verus fust encore en Orient en 167; mais il y en a mesme de tres fortes pour prouver qu'il estoit revenu à Rome des 166. *V.*

Dio. l. 54. p. 541. c. 1. p. 44. 2. b.

Pagi, 177. § 6.

Cyp. dif. 11. p. 36. p. 160. Euf. l. 5. c. 1. p. 162. b. d.

Cyp. dif. 11. p. 260.

54.

Euf. l. 5. c. 1. p. 162. d.

n. p. 89. 2. 2.

Dio. l. 54. p. 543. 544.

Cyp. dif. p. 259.

Mar. prim. c. 105. p. 217.

Cyp. dif. p. 259.

Euf. n. p. 89. 2.

M. Aurele note 8. Il allegue quelques medailles de l'an 168, qui ont *Fortuna reduci*: [Mais elles regardent la guerre des Marcomans.] Dans sa dissertation sur les Papes, il fait un fort long discours sur ce sujet, qui aboutit, si je le comprends bien, à avouer que L. Verus estoit certainement revenu à Rome avant le milieu de 167, où il met les Martyrs, qu'il n'estoit point nécessaire que son nom fust dans le referit de M. Aurele au Gouverneur des Gaules, & qu'on ne mettoit peutestre alors à la teste des loix que le nom du premier Auguste, quoique dans la suite on y ait nommé tous ceux qui avoient cette qualité.

Il rejette en passant la nouvelle conjecture de Pearson son maître, qui a mis les Martyrs de Lion en 175, sans estre appuyé par Eusebe, & sans autre raison, sinon que c'estoit une année de jeux à Lion, [selon les principes partie faux, partie incertains ou contraires, dont nous venons de parler.

Nous ne voyons donc rien qui nous puisse dispenser de nous arrester à la 17^e année de M. Aurele, marquée si précisément par Eusebe. Elle commence, comme nous avons dit, au 7^e mars 177. Mais comme Eusebe dans sa chronique fait commencer M. Aurele des l'an 160, un an plutost qu'il ne faut, on peut douter si c'est en 176 ou 177, qu'il faut mettre ces Martyrs, & la chronique d'Alexandrie en parle sur la 16^e année de ce regne. Baronius a pris l'an 177 qu'il conte 179. Et cela est d'autant plus probable, que M. Aurele à qui le Gouverneur des Gaules écrivit sur ces Martyrs, estoit en Orient l'an 176, & à Rome en 177. D'ailleurs quoiqu'Eusebe le fasse commencer en 160, neanmoins il fait concourir sa premiere année avec la 161^e de J. C. & par consequent sa 17^e avec l'an 177.

NOTE II.

Que ces Saints ont souffert à Lion, quoique quelques uns d'eux fussent de Vienne.

{ On ne voit pas bien comment les

Eglises de Lion & de Vienne se trouverent unies dans cette persecution. Car la Lionnoise ou Celtique, & la Viennoise ou Narbonoise, estoient non seulement deux provinces differentes, qui avoient chacune leur Gouverneur particulier, mais ces Gouverneurs estoient mesme de deux genres differens, [la Celtique qui estoit une province de l'Empereur, étant gouvernée par un Lieutenant ou Propreteur, [& la Narbonoise par un Proconsul, parcequ'elle estoit du departement du Senat.] M^e Valois croit que Lion & Vienne pouvoient estre alors sous un mesme Gouverneur. [Mais nous souhaiterions qu'il en eust pu donner quelque preuve. Nous marquons la difficulté, afin que les personnes habiles se donnent la peine de l'examiner. Pour nous, nous ne pouvons faire autre chose que de rapporter ce que disent ceux qui ne se pouvoient pas tromper en cela.] On ne peut douter après l'autorité de S. Eucher & d'Adon, sans parler des autres, que les Martyrs n'aient souffert à Lion, & non pas à Vienne, comme quelques uns ont voulu dire. Outre les raisons & les autoritez qu'on en peut voir dans Theophile Rainaud, [il y faut joindre le vray martyrologe de Bede, & ceux qui portent le nom de S. Jerome.]

NOTE III.

Sur Sainte Biblis.

Celle qu'Eusebe appelle Bibliade, [est appelée Biblis dans Saint Gregoire de Tours, de gl. Mar. c. 40. p. 114, dans Adon 2. jur. & dans les martyrologes de Saint Jerome. Nous luy donnons ce nom, parcequ'on y est plus accoutumé: ce qui peut venir de ce qu'on le lit dans Eusebe mesme, selon l'edition de Christophorson.] Rufin l'appelle Blandine, ajoutant que c'est celle dont il a esté parlé peu auparavant. Et aussi il ne dit point qu'elle eust renoncé la foy. Cette grande faute de Rufin, comme l'appelle M^e Valois, [est sans doute ce qui a fait met-

Pour la page
10. 66.

Euf. l. 5. c. 1. p.
118. d.

Ruf. ib. p. 75.
2.

Euf. p. 87. a.
d.

c. 7. p. 202.

Pearson dit, D. p.
180. 198.

p. 84.

Chr. Al. p. 610.

Pour la page
69.

tre à Ufuard, Adon, & meſme à Bede, ſelon quelques manuſcrits, que S^{te} Blantine a ſouffert en quatre jours differens, au lieu qu'Eufebe ne le marque que de trois.]

NOTE IV.

Sur le nom de S. Pothin; qu'il a pu eſtre diſciple de S. Polycarpe.

'Le premier Eveſque de Lion eſt appellé Photin dans divers imprimez: [mais on lit Pothin dans Eufebe, dans S. Jerome *vir. ill. c. 35,*] & dans d'autres anciens. On marque que les Latins le mettent ſouvent ainſi, & les Grecs toujours. Le P. Theophile Rainaud ſoutient qu'il ne le faut pas écrire d'une autre maniere. [M^r du Sauſſay, M^{rs} de S^{te} Marthe, & le nouveau breviaire de Paris, l'écrivent de meſme: & une perſonne tres exacte nous a aſſuré qu'à Lion on l'appelle Pothin, & non Photin.]

'S. Pothin eſtant mort [en 177,] agé de plus de 90 ans, [il doit eſtre né vers l'an 87,] & ainſi le P. Theophile Rainaud ſe moque avec raiſon d'un legendaire qui le fait diſciple de S. Pierre. Il cite un Jean Germain Eveſque de Chalſon mort en 1461, qui dit qu'il avoit eſté diſciple de Saint Jean l'Evangeliſte, & que cet Apoſtre l'envoya d'Ephèſe à Lion. Il n'y a rien en cela d'improbable, comme remarque ce Pere, [ſurtout ſi S. Jean n'eſt mort qu'en 104; mais auſſi il n'y a rien de certain & de fondé.] M^r du Sauſſay veut qu'il ait eſté diſciple de S. Jean l'Evangeliſte & de S. Polycarpe, & que le dernier l'ait envoyé dans les Gaules. 'Theophile Rainaud ſuit ce ſentiment comme le plus probable; [mais il le cite de Saint Gregoire de Tours où je ne le trouve point. Ainſi ce qui peut le plus appuyer ce ſentiment, c'eſt que S. Irenée Preſtre de S. Pothin, comme l'appelle S. Jerome, eſtoit certainement diſciple de S. Polycarpe; & on croit la meſme choſe de pluſieurs autres Saints qui eſtoient alors dans les Gaules. V. S. Po-

lycarpe § 11.] Le nom meſme de Pothin qui eſt tout grec, & ſignifie *aimable & deſirable*, peut marquer que ce Saint eſtoit originaire des pays où l'on ſe ſervoit davantage de la langue greque.

NOTE V.

Comment les Martyrs reconcilient ceux qui avoient renoncé la foy.

[Comme l'Egliſe ne reſuſoit guere d'accorder ce que les Martyrs luy demandoient, on diſoit qu'ils donnoient la paix lorsqu'ils prioient les Eveſques de l'accorder. C'eſt ce qui ſe voit par ce qui ſe paſſa en Afrique du temps de S. Cyprien. Il ſe peut faire meſme que dans quelques occasions ils ſ'unifſoient de communion avec ceux qui témoignoient ſe repentir de leurs fautes, dans la confiance que l'Eveſque ratifieroit ce qu'ils auroient fait. Mais de plus, les Martyrs de Lion avoient parmi eux S. Zacarie, qui eſtant Preſtre, pouvoit après la mort de S. Pothin appuyer par l'autorité de l'Egliſe les vœux & les deſirs des autres Martyrs, & délier ſur la terre ceux qu'ils jugeoient en état d'eſtre déliez dans le ciel.] La note du P. Ruinart ſur cet endroit eſt à voir.

NOTE VI.

Sur le mot ἀποτυμνωσεν.

'Marc Aurele ordonna que ceux qui perſevereroient à confeſſer J. C, ἀποτυμνωσεν, M^r Valois a traduit *gladio cederentur*, [& M^r Couſin, *que l'on leur coupast la teſte*. Je ne ſçay néanmoins ſi c'eſt le ſens en cet endroit. Car enſuite de cette ordonnance, pluſieurs martyrs furent expoſez aux beſtes. Ruſin a traduit *punirentur*, ce que nous avons cru devoir ſuivre.] Le P. Halloix ſoutient qu'il le faut prendre en cette maniere.

NOTE VII.

De S. Zacarie, & des autres Martyrs nommez par Adon, & par d'autres.

'M^r Valois doute des noms que Saint

Pour la page 10. § 6.

Paul. ill. p. 81. &c.

Th. Rain. t. 8. p. 78. 1.

Euf. l. 5. c. 1. p. 159. c.

Th. Rain. t. 8. p. 78. 1.

[Gall. chr. t. 2. p. 452. 1. d.

Sauſſ. 2. jun. p. 325.

26. jan. p. 73.

Th. Rain. t. 8. p. 78. 1.

Pour la page 17. § 9.

Act. M. p. 54. 2.

Pour la page 20. § 11.

Euf. l. 5. c. 1. p. 162. d.

Hall. v. Iren. p. 655. 656.

Pour la page 27. § 15.

Euf. n. p. 86. 87.

Gregoire de Tours, Adon, & les autres donnent aux Martyrs de Lion : & la seule raison de son doute, c'est qu'il croit que Zacarie mis le second entre ces martyrs, & qui est toujours qualifié Prestre, hormis par S. Gregoire de Tours, vient d'un Zacarie marqué dans leur histoire, qui selon le texte original est Zacarie pere de S. Jean Baptiste, mais dont la fautive traduction de Rufin a fait un Prestre de Lion ou de Vienne, qui assistoit les martyrs. Néanmoins Rufin ne dit point que ce Zacarie ait esté martyr, ni decapité. Ainsi il faut que S. Gregoire, & les autres l'aient appris d'autre part, ou l'aient inventé : & une conjecture telle que celle là n'est pas une raison suffisante pour dire le dernier. [Tout ce qu'on pourroit craindre, c'est que la faute de Rufin n'ait fait donner à ce Zacarie la qualité de Prestre dont S. Gregoire ne parle point. Mais ce n'est toujours qu'une conjecture sur laquelle on ne peut rien appuyer. Il est mesme difficile qu'il n'y eut pas quelques Prestres parmi ces Saints,] puisqu'on avoit pris tous ceux qui soutenoient le plus les Eglises de Lion & de Vienne.

S. Gregoire de Tours conte 48 Martyrs, & n'en nomme que 45. ² Aussi Theophile Rainaud marque qu'il vaut mieux suivre Adon dont tous les manuscrits s'accordent, & où on trouve tous les 48. [Ainsi nous avons tiré de luy Sainte Rogate, S. Apollone, S. Geminien, & mesme une seconde Julie, une Aufonie, & S. Attale pour remplir la place d'un Photin distingué de l'Evesque, & d'une Mamilie, qui ne sont ni dans Adon, ni dans les martyrologes de S. Jerome ; & outre cela au lieu d'*Elpenipsa, Stannas*, il faut lire *Helpen, ipsa est Amnas*, comme on le voit par Adon, qui a *Helpes que est Amnas*. Et les martyrologes de S. Jerome n'ont ni Amnas, ni Stannas.]

On rapporte d'anciennes Litanies de l'Eglise de Lion, où 42 de ces Saints sont

nommez, avec quelques changemens d'ordre & de noms. [Il y manque Saint Sancte, & les Saintes Pompeies, Biblis, Julie, Emilie, & Pompeie. Je ne sçay si c'est que ces six estoient de l'Eglise de Vienne. Elles ne manquent point en effet dans les nouvelles Litanies de cette Eglise, qu'on dit estre aussi les anciennes : mais on y trouve de mesme S^{te} Blandine avec la plupart des autres Martyrs, qui se lisent néanmoins aussi dans les Litanies de Lion. On m'a assuré que dans les Litanies d'un breviaire de Lion d'environ l'an 1320, on lit les noms de S. Sancte, de S^{te} Biblis, & des autres.] Il y a aussi quelques fautes dans les martyrologes de S. Jerome, qu'il ne seroit pas difficile de corriger. [Nous remarquons seulement qu'au lieu du nom de Saint Sancte ils ont mis sa qualité de Diacre.]

S. Gregoire de Tours met en un endroit, que les 48 Martyrs ont souffert après S. Irenée. [Mais cela est contraire à tous les monumens qui en parlent, & à ce qu'il en dit luy mesme dans le livre de la Gloire des Martyrs c. 40. p. 114.] En cet endroit mesme, il dit que Vettius Epagathus estoit le premier des 48, & il appartient certainement à la persecution de l'an 177, à laquelle S. Irenée a bien survécu.]

NOTE VIII.

Sur Zacarie qu'on fait Evesque de Vienne.

M^r de Launoy croit que S. Zazarie Prestre, l'un des Martyrs de Lion, peut estre le mesme que celui dont on a fait depuis le premier ou le second Evesque de Vienne, comme on le voit dans la chronique d'Adon an. 101. p. 118, où il est dit qu'il fut martyrizé sous Trajan, contre l'autorité de S. Sulpice Severe. M^r de Launoy remarque encore que jusqu'en l'an 1578, l'Eglise de Vienne ne luy a rendu aucun honneur, n'a dedié

aucun

Florent. p. 573.

Euf. l. 5. c. 1. p. 178. c.

Gr. T. gl. M. c. 49. p. 114. 115. & Th. Rain. t. 5. p. 182.

Florent p. 573.

p. 572.

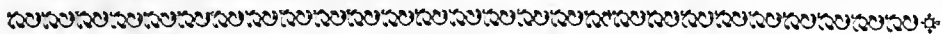
Gr. T. h. Fr. l. e. 6. 29. p. 22.

Pour la page 27. 5. 15.

Laun. de Sulp. 6. 15. p. 70. 71. de Dioj. t. 2. p. 10. 17.

aucun autel sous son nom, ne l'a point invoqué dans les Litanies, n'en a rien fait dans son office. [Mais pour ce dernier point, on soutient que M^r de Launoy n'a pas esté assez instruit. Car une personne qui a fort examiné les anciens livres de l'Eglise de Vienne, pretend y avoir trouvé un Ordinaire écrit entre 1230 & 1250, qui marque une feste fort solennelle de Saint Zacarie Evefque & Martyr. Un breviaire de la mesme Eglise qu'on croit estre de l'an 1520 ou environ, marque aussi cette feste le 27 de may; & dans les leçons, il qualifie ce Saint le premier Martyr des Gaules.] M^r de Launoy remarque encore, que son nom ne se trouve dans aucun martyrologe avant Galefinius, non pas mesme dans celui d'Adon, ce qui donne grand lieu de craindre que ce qu'on lit

dans la chronique n'y ait esté ajouté par d'autres: & ceux qui soutiennent ce Zacarie Evefque de Vienne, ne le nient pas. [Il est certain que la chronique d'Adon est fort confuse en cet endroit. Le breviaire de Vienne qui en fait aujourd'hui le 27 de may, en raporte quelques actions particulieres assez Metaphrastiques, qu'il ne fonde que sur la pieuse tradition des Fidcles. Si on voyoit que S. Zacarie eust toujours esté honoré à Vienne, on auroit quelque lieu de croire que celui qui souffrit à Lion estoit Prestre de Vienne, & que de Prestre on l'en auroit fait Evefque dans ces derniers temps. On assure neanmoins que le breviaire de Vienne en 1520, porte le 27 de may, que l'Evefque fut lapidé à Vienne, & reconnoist au 2 de juin que le Prestre fut decapité à Lion avec S. Epagathe.]



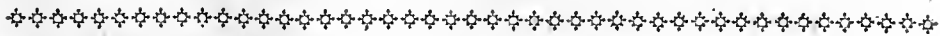
Pour la page
34.

NOTE SUR S. EPIPODE, ET S. ALEXANDRE.

Sur le lieu où estoient leurs corps.

JE ne sçay si on ne pourroit point raccorder les differens endroits qui parlent du tombeau de S. Epipode & S. Alexandre, & qui les mettent tantost dans Lion, & tantost dehors, en disant que le lieu où ils furent enterrez estoit alors hors de la ville, comme le disent leurs actes; & les Romains n'enterroient jamais dans les villes: qu'il estoit enfermé dans la ville du temps de S. Euchel,

parcequ'on l'avoit augmentée, & qu'on y bastit l'église de S. Jean, où estoit le corps de Saint Irenée; & que du temps d'Adon l'enceinte de la ville estant diminuée, cette eglise se trouvoit dans les fobourgs comme autrefois. En ce cas il n'y auroit pas de preuve que les actes eussent esté écrits avant S. Euchel, sinon en ce qu'ils ne disent point que le lieu de leur sepulture, qui estoit alors hors de la ville, y avoit depuis esté enfermé.]



NOTES SUR S. MARCEL, ET S. VALERIEN.

Pour la page
35.

NOTE I.

*Tous leurs actes assez nouveaux:
Date de leur mort.*

SUR TOUT nous a donné le 4 de septembre p. 61, les actes du martyr de S. Marcel, dans lesquels il est aussi parlé de S. Valerien. Ils sont courts; & l'on peut dire neanmoins qu'ils sont encore trop longs; car c'est fort peu de chose.

Hist. Eccl. Tom. III.

Ils citent quelquefois le bruit commun; ce qui marque qu'ils ne sont pas bien anciens.] Il y a d'autres actes de S. Marcel dans l'histoire de la ville de Chal. v. p. 11. [plus étendus en paroles que ceux de Surtius, mais qui contiennent à peu pres les mesmes faits. Ils paroissent composez par quelque moine de l'abbaye de S. Marcel de Chal. pour estre lus dans l'office de la feste: & ainsi ils n'auront

G g g g

esté composé au plustost qu'à la fin du VI. siecle. Ces deux sortes d'actes se trouvent aussi dans les preuves de l'histoire de Tournus par le P. Chifflet, p. 52-59, avec quelques changemens de mots.]

M^r du Bosquet nous a donné des actes de S. Valerien, [qui sont fort conformes à ceux de S. Marcel; & on en peut faire aussi le mesme jugement, si ce n'est que ceux de Saint Valerien paroissent encore plus visiblement que les autres avoir esté écrits dans les siecles posterieurs. Car il y est parlé d'Eusebe de Cesarée; & avec de grands eloges.] Il y en a d'autres dans l'histoire de la ville de Challon, [si l'on peut dire que c'en soient d'autres. Car c'est la mesme histoire, & à peu pres dans les mesmes termes; sinon que la preface & la fin en sont ostées.] Le P. Chifflet qui les rapporte aussi dans ses preuves de l'histoire de Tournus, croit qu'ils sont de Baudri Archevesque de Dol, qui vivoit à la fin du XI. siecle, selon Miræus.^a Car Garnier moine de Tournus, [qui vivoit vers le mesme temps,] témoigne que ce Baudri avoit fait l'histoire de S. Valerien. Ce mesme Garnier, & un Falcon aussi moine de Tournus, ont fait la mesme chose. [Mais ce ne sont guere que les mesmes faits dits en d'autres termes.]

Garnier dit que S. Valerien souffrit en l'an 179, *L. Aurelio & Commodo ex aequo Consulibus*, [comme si Lucius Aurelius & Commodus n'estoient pas la mesme personne, c'est à dire l'Empereur Commode. Il fut effectivement Consul en 179. C'est pourquoi nous prenons cette date, faute d'en trouver une meilleure.]

NOTE II.

Que S. Marcel n'a esté apparemment ni Evêque ni Prestre.

Le P. Theophile Rainaud pretend que S. Marcel estoit Prestre, à cause de ce qui est dans ses actes, que lorsqu'on le voulut obliger de sacrifier aux idoles, il répondit qu'il ne pouvoit se souiller par

ces hosties impures, parcequ'il offroit tous les jouts à J.C. une hostie sans tache, *sinceram*. [Cette raison est foible, y ayant bien des sacrifices que les laïques peuvent offrir à Dieu.] S^{te} Serapie répondit presque en mesmes termes: *Ego quotidie Christo offero sacrificia, adorans illum, & deprecans die ac nocte*. [Et mesme cette réponse de S. Marcel ne se trouve pas dans ses actes les plus amples.]

Ce Pere qui veut que S. Marcel fust Prestre, ne veut pas neanmoins qu'il fust Evêque de Challon, parceque cela ne se trouve, dit-il, dans aucun auteur que dans Severt, qui est tout nouveau, & a peu d'autorité. Cependant il y a des martyrologes tres anciens qui donnent à S. Marcel le titre d'Evêque: & comme quelques uns le font aussi Confesseur, Florentinius croit qu'il peut y avoir eu deux Saints de ce nom à Challon, l'un Martyr, l'autre Evêque & Confesseur. Neanmoins l'Evêque est mis le 4 de septembre, auquel on fait la feste du Martyr: & un martyrologe donne certainement au Martyr le titre d'Evêque. Mais l'Eglise de Challon ne connoist aujourd'hui aucun Marcel entre ses Evêques, & le Martyr qu'elle honore n'est point qualifié Evêque, ni mesme Prestre, soit dans ses actes, soit dans S. Gregoire de Tours, soit dans les meilleurs martyrologes.

NOTE III.

Sur castrum Trinorciense.

S. Gregoire de Tours dit que S. Valerien fut enterré *apud castrum Trinorciense, quadragesimo à Cabillonensi urbe milliario*. Ce *Trinorcium* n'est pas tout à fait la ville de Tournus, qui en est distinguée dans une charte de Charle le Chauve, mais le chasteau qui est audessus de cette ville. [Pour les 40 milles, c'est certainement une faute, puisqu'on ne conte que cinq ou six lieues de Challon à Tournus.]

Bosq. l. 5. p. 102.

Chal. v. p. 5.

Torn. t. 1. p. 33.

Mir. c. 37. §. 3. p. 46.
Torn. t. 1. p. 38.

P. 4. 38.

P. 46.

Pour la page 35

Th. P. 2. in. t. 3. p. 74.

Sur 4. sept. p. 61.

Baluz. misc. t. 2. p. 108.

Th. R. t. 8. p. 74.

Florent. p. 807. 1809. 21.

Boll. mars. t. 2. p. 31. b.

Florent. p. 809. 2.

Pour la page 36.

Gr. T. gl. M. c. 1. §. 4. p. 126.

Torn. t. 1. p. 5. 6.

NOTES SUR SAINT BENIGNE.

NOTE I.

Qu'on n'a point d'histoire assurée pour ce Saint, ni pour S. Andoche.

SAINT Gregoire de Tours parle de Saint Benigne dans son livre de la Gloire des Martyrs, mais il nous apprend peu de choses de sa vie. Il dit que quelques personnes revenant d'Italie, appor- terent l'histoire de son martyre à S. Gre- goire Evêque de Langres, qui gouver- na cette Eglise durant 33 ans, au com- mencement du VI. siecle: [ce qui fait ju- ger qu'on n'avoit pas alors d'histoire de luy en France; & il ne nous dit rien de ce que contenoit celle qu'on apporra d'Italie.]

'Surius nous a donné des actes de S. Benigne, que Baronius dit estre tirez des anciens monumens. [Neanmoins les plus judicieux ne craignent point de dire qu'ils paroissent apocryphes. Et il est difficile d'en faire un autre jugement.] Bollandus reconnoist qu'ils ne sont pas fort anciens &c. & il y remarque des fautes. [Nous ne pouvons pas parler plus favorablement de ceux de S. Andoche, S. Thyrsé, & S. Felix, que nous avons trouvez dans un manuscrit,] & qui com- mencent par une apparition de S. Irenée, déjà mort, à S. Polycarpe.

'Il est parlé de S. Benigne, S. Ando- che, & S. Thyrsé, dans les actes de S. Andeol, [qui ne valent rien dutout,] & dans ceux de S. Speusippe & ses freres, dont nous parlerons dans la note 3. M^r du Bosquet paroist avoir vu les mesmes actes que nous avons de S. Andoche & de ses compagnons. [Mais il semble que M^r du Sauffay en ait eu d'autres.] Car il raporte leur histoire avec des circonstan- ces assez differentes.

[Il faut mesme remarquer qu'une bonne partie de ce qu'on dit de ces Saints, a une

fort grande relation à l'histoire de Saint Symphorien: & il ne s'en trouve rien neanmoins dans les actes de ce Saint, qui sont plus anciens & beaucoup meil- leurs.]

NOTE II.

Sur les actes de Saint Speusippe & ses compagnons; s'ils ont souffert à Lan- gres, ou en Cappadoce, & en quel- temps.

'Baronius dit que les actes de S. Speu- sippe & de ses freres, envoyez à S. Ce- raune de Paris par Warnahaire [vers l'an 615,] sont legitimes & vrais, *germans*, quoique la longueur du temps y ait glissé quelques fautes: & il en copie un en- droit dans ses Annales. [Ces actes sont en effet de quelque antiquité; s'ils ont esté composez par Warnahaire au com- mencement du VII. siecle; & ils peu- vent estre beaucoup plus anciens, si Warnahaire n'a fait qu'en envoyer une copie à S. Ceraune,] comme sa preface donne sujet de le croire, quoique Bol- landus l'en fasse auteur. Cependant Flo- rentinius n'a pas une si bonne opinion de cette piece que Baronius, parcequ'il y trouve beaucoup d'anachronismes & mesme quelques contradictions.

[La faute qu'on y remarque le plus,] c'est qu'ils portent que ces Saints furent convertis par Saint Benigne envoyé en France par S. Polycarpe, & martyrizés peu après sous l'Empereur Aurelien: [ce qui se contredit certainement, S. Poly- carpe estant mort en 166 sous M. Aurele, & Aurelien n'estant parvenu à l'Empire que plus de cent ans depuis.] Baronius croit que pour corriger cette faute, il faut lire l'Empereur *Aurele*, & non *Aure- lien*; [ce qui pourroit estre assez vrai- semblable; ces deux noms se confon- dant aisément l'un avec l'autre.] Nean-

Ggg ij

Pour la page 38.

Gr. T. gl. M. c. 51. P. 117.

E. 120.

Gal. chr. t. 2. p. 64. 2.

Str. t. nov. p. 1. 2. 2. Bas. t. nov. b.

Boll. t. may. p. 35. c.

MS. p. 330.

Boll. t. may. p. 36. b. & c.

17. jan. p. 77. 53. 6.

Bosq. t. 1. c. 14. P. 78. 79.

Sauf. p. 650.

Pour la page 41.

Bar. 179. § 377

Boll. 17. jan. p. 75. § 1. 4 P. 73. § 3. Florent. p. 260. 2.

Boll. 17. jan. p. 77. § 3. 10. 22.

Bar. 17. jan. 3.

Boll. lib. p. 73. § 4.

moins Bollandus témoigne que tous les martyrologes sans presque en excepter un seul, mettent ces Martyrs sous Aurelien, & non sous Aurele. Cependant les mêmes martyrologes mettent comme les actes, qu'ils ont été convertis par S. Benigne disciple de S. Polycarpe. [Et ainsi il faut ou rejeter absolument toutes ces autoritez, ou recevoir la correction de Baronius.] M^r du Bosquet a pris ce dernier parti, & a mis ces Saints sous M. Aurele.

Beſq. l. 1. c. 17.
p. 8.

Poll. p. 73. § 1.
5.

Mais après cette difficulté, il en reste une autre encore plus grande. Car les actes de Warnahaire & les autres auteurs latins, disent constamment que ces Martyrs ont souffert à Langres; au lieu que les Grecs disent que ce fut en Cappadoce. Et il est visible qu'ils parlent des mêmes Saints. Ils en font ou le 17 de janvier, comme les Latins, selon le menologe d'Ughellus t. 6. p. 1190, ou le 16 selon les Ménéés. Bollandus rapporte même des actes de ces Saints, différens de ceux de Warnahaire, qui les mettent aussi en Cappadoce, & ne parlent point ni de S. Benigne, ni d'Aurele, ni d'Aurelien. Ils mettent leur mort le 17 de janvier; & accompagnent leur recit de circonstances qui ne peuvent convenir qu'à des Martyrs d'Orient; comme Warnahaire au contraire en met dans le sien qui ne peuvent être vraies s'ils n'ont vécu dans les Gaules, [quoiqu'en d'autres endroits ils soient assez conformes pour assurer que l'un a pris de l'autre, ou que tous deux ont copié le même original.]

p. 76 § 10.

p. 71 § 7.

p. 77.

p. 73 § 6.

Raderus croit qu'ils ont souffert dans la Cappadoce, & que leurs corps ont été apportés en Occident. Bollandus ne détermine rien, se contentant de dire que ces Saints ont sanctifié la ville de Langres ou par leur martyre ou par leurs reliques. [Ce qu'il y a de plus fort pour Langres, c'est que] les martyrologes mêmes qui portent le nom de S. Jerome, [& qui peuvent être encore plus

Florent. p.
232.

anciens que Warnahaire,] mettent leur martyre en cette ville; [ce que Bede a suivi, & les autres martyrologes ensuite. Les noms des Saints qui sont tous grecs, ne décideront pas la difficulté. Mais il n'est pas aisé de voir pourquoi les Grecs auront honoré des Martyrs de Langres qui n'ont point été extraordinairement célèbres, & se les feront attribuez. Car il est plus ordinaire de voir les reliques des Saints transférées en Occident, qu'en Orient & en Cappadoce. Néanmoins cela n'est pas bien commun avant le VII. siècle, où les ravages des Sarrazins nous ont pu faire apporter plusieurs reliques de l'Orient. On honore aussi à Langres le nom & quelques reliques de S. Mamas célèbre Martyr de Cappadoce: mais on sçait que ces reliques y ont été apportées dans le XI. & le XII. siècle.

Avec tout cela, si dans cette incertitude il faut pencher d'un côté plus que de l'autre, la présomption est plutôt pour la Cappadoce, n'étant pas difficile que quelque Ecclesiastique de Langres banni en Cappadoce par Constance, ou faisant par devotion le voyage d'Orient, en ait apporté des cendres de ces Martyrs, ou quelques autres de leurs reliques, qu'on ait basti une église de leur nom, ou dans la ville,] ou en un village voisin, comme Warnahaire le semble dire: & qu'après la confusion qu'apportèrent les ravages des barbares au commencement du V. siècle, on les ait pris pour des Martyrs du lieu où l'on voyoit leur église. On aura ensuite fait une histoire sur cela en joignant la tradition populaire avec ce qu'on en trouvoit peut-être dans quelque ancienne homélie, ou dans les actes qu'on en avoit d'abord apportés d'Orient, soit que ces actes ne marquassent pas le lieu de leur martyre, soit qu'on ne les en voulust pas croire, parcequ'on étoit déjà prevenu que ces Saints avoient souffert à Langres.] S. Gaudence apporta ainsi à Bresse des reliques des Quarante Martyrs de Sebaste,

Boll. 17. jan. p.
79. § 19.

Gaud. f. 17. c.
2. p. 60. 2.

qu'on luy donna à Cesarée en Cappadoce : & il fit ensuite à son peuple une petite histoire de leur martyre.

[Les Grecs ne disent point en quel lieu de la Cappadoce S. Speusippe & ses freres demeuroient, & ont esté martyrisés.] Ils donnent néanmoins quelque lieu de croire que c'estoit à Nazianze.

Ils disent que Leonille leur ayeule fut menée *ad vicum Orbatum*, pour y estre decapitée. Warnahaire dit la mesme chose, & met ce lieu qu'il appelle Urbate, & où il dit que les Martyrs furent enterrez, à deux mille de Langres. Il en décrit fort particulierement la situation : & il marque assez que c'estoit le lieu propre où l'on honoroit alors S. Speusippe. [L'on voit encore auprès de Langres au nord-est un village nommé Orbigni. Ainsi ce pourroit estre une raison de croire que S. Speusippe a souffert à Langres. Mais je ne sçay si Warnahaire, ou celui dont il nous a donné l'histoire, trouvant le nom d'Orbate dans les anciens actes de S. Speusippe, n'auroit point cru que c'estoit celui où on l'honoroit alors, & qui n'estoit plus connu que par l'église des Trois-Jumeaux. Car on marque au midi de Langres un prieuré de Chanoines reguliers appelé S. Geome. Il y a bien de l'apparence que c'est l'église des Jumeaux. Ceux du lieu le pourroient dire plus assurément.]

S. Neon qui assista au martyre de ces Saints, en écrivit les actes sur le lieu mesme de leur martyre, selon Warnahaire, & selon les nouveaux actes de Bollandus. La plupart supposent que les actes de Warnahaire sont ces actes originaux ; ce que Bollandus ne croit pas. Rosweide a cru que c'estoient les autres qu'il avoit copiez de sa main sur un tres ancien manuscrit : & Bollandus reconnoist encore ingenuement qu'il n'y en a point de preuve. [En effet, selon ce qui est dit de S. Neon, il paroist qu'il servoit de greffier au juge lorsque les Saints furent martyrisés, & qu'il écrivit

en cette qualité les actes de ce qui se passa à leur martyre, sans mettre un mot de l'histoire de leur conversion. Et on ne peut pas presumer qu'il l'ait ajouté depuis. Car s'estant converti par le martyre des Saints, il n'acheva pas mesme de l'écrire, mais se declara Chrétien, & fut aussitost martyrisé.

Quand il auroit véritablement écrit l'histoire de S. Speusippe, on ne pourroit point encore dire que ce seroit ni celle de Rosweide, ni celle de Warnahaire. Car la longueur des discours suffit pour montrer que ni l'une ni l'autre de ces pieces n'est originale. Et Bollandus croit, comme on a vu, que Warnahaire a composé luy mesme ceux qu'il a envoyez à S. Ceraune. [Mais néanmoins le style grave de ceux qui viennent de Rosweide, ne laisse pas de leur donner assez d'autorité, pour n'estre pas rejettez legerement ; comme les autres ont cet avantage d'avoir esté composez ou envoyez par un auteur du VII. siecle, à un saint Evêque, pour estre gardez dans les archives de l'Eglise de Paris. C'est pourquoy nous allons tirer des uns & des autres, ce qui peut servir pour l'histoire de ces Saints, sans nous arrester aux harangues. Nous marquons les actes de Warnahaire ainsi *V.*, & les autres *R.* à cause de Rosweide dont Bollandus les a eus.]

Les noms des trois Saints s'écrivent fort differemment, [mesme dans l'office de l'Eglise ; & ce n'est pas une chose fort importante. Néanmoins si ces noms sont grecs, comme il y a bien de l'apparence, quand mesme les Saints seroient Gaulois, Speusippe, Elaspippe, & Melaspippe ou Meleosippe, ont plus de rapport à l'etymologie greque. Nous ne laissons pas d'appeller le second Eleusippe, pour nous conformer au breviaire de Paris.]

NOTE III.

Abregé de l'histoire de ces Saints.

[Nous nous contentons de mettre ici l'histoire de S. Speusippe & de ses freres
G g g ij

Pour la page
41.

Boll. 17. jan. p.
75. § 11.

§ 18.

p. 79. § 19. 10.

p. 80. § 21. 76.
§ 19.

p. 73. § 3.

res, n'ayant point voulu en embarras-
le texte, à cause de la difficulté qu'il y a
sur le lieu de leur martyre, & de quel-
ques evenemens extraordinaires qu'on y
dit, dont nous ne pretendons nullement
répondre.]

'Les Grecs & les Latins disent tous que
S. Speusippe, S. Eleusippe, & S. Mela-
sippe ou Meleosippe, estoient trois freres
jumeaux: [& on les connoist plus par le
titre des Trois-Jumeaux, que par leurs
noms propres.] Leur mere estoit Chré-
tienne, mais ils la perdirent à l'age de
trois ans. Leur pere qui estoit payen, les
eleva dans l'idolatrie, & tout leur soin
estoit de bien entretenir & de bien man-
ier des chevaux, à quoy ils s'estoient
rendus fort habiles. C'est ce qu'en disent
les Grecs, [qui pourroient bien avoir
fondé cette particularité sur leurs noms.
Car Speusippe & Elaspippe, signifient
presser & pousser des chevaux, & Me-
leosippe *en avoir soin*.]

'Ils avoient une grand'mere du costé
de leur pere, nommée Leonille, ^a fort
habile en medecine, ^b qui faisoit profes-
sion de la religion Chrétienne, & qui y
avoit instruit [la belle-fille] leur mere.
'Elle n'avoit néanmoins jamais osé leur
parler de l'Evangile, de peur que leur
pere qui estoit fort obstiné en son er-
reur, ne rendist toutes ses instructions
inutiles. Mais enfin quand il fut mort,
elle executa ce qu'elle avoit souhaité de-
puis si longtemps. Car comme ces trois
freres se divertissoient presque tous les
jours à courir à toute bride dans une
campagne nommée Parmase, où il y
avoit une idole de la deesse Nemesis, il
arriva une fois, qu'y ayant offert des sa-
crifices, ils en rapporterent quelques
restes à leur grand'mere, en la priant de
prendre part à leur festin. Ce fut alors
qu'en les refusant, elle leur fit voir la
vanité des idoles, & les exhorta à em-
brasser le Christianisme.

'Cette exhortation de Leonille fut
d'autant mieux receue de ses enfans, que

la nuit precedente, disent leurs histori-
res, ils avoient eu tous trois des songes
ou des visions differentes, qui s'accor-
doient néanmoins à leur promettre des
victoires par le moyen de leur grand'
mere. Ainsi ils se résolurent de suivre ses
instructions: & suivant le conseil qu'elle
leur donna, ils briserent avec leurs servi-
teurs la statue de Nemesis [qui estoit peut-
estre chez eux,] avec les autres idoles
qu'ils avoient en leur logis, & auxquelles
ils sacrifioient tous les mois, & ruine-
rent leurs douze temples [ou chapelles.]

Saint Benigne eut beaucoup de part
en cette conversion selon Warnahaire,]
'estant venu à Langres exprés pour y
travailler, à la priere de saute leur oncle
maternel, qu'il avoit baptizé à Autun. Il
se joignit donc avec Leonille, dit War-
nahaire, convertit les Trois-Jumeaux,
les instruisit, les battiza. Il s'en alla de là
à Dijon, où il recut en peu de temps la
couronne du martyre; & Leonille eut
soin de l'enterrer, selon les actes de ce
Saint; [de quoy nous parlerons dans la
note 4.]

Les autres actes des Trois-Jumeaux
ne parlent ni de S. Benigne, ni de Faus-
te, ni de Langres, ni que ces Saints eussent
esté baptizez.] Ils disent au contraire
qu'après que ces trois freres eurent brisé
leurs idoles, & que Leonille eut rendu
graces à Dieu de cette misericorde, elle
les mena à S. Macaire Confesseur, qui
avoit esté exilé d'Antioche, & relegué
en la montagne d'Athar aux fobourgs
de Nazianze en Cappadoce, où il avoit,
dit-on, fait couler un ruisseau par ses
prieres; & que ce Saint les instruisit du
mystere de la Trinité. Ces actes ajon-
tent mesme dans la suite, que ces Saints
ne furent point autrement baptizez que
dans leur sang. [Pour ce qui est de leur
martyre, nous n'en pouvons apprendre
le commencement que de Warnahaire,]
d'autant que dans les autres actes il y a
un feuillet de perdu en cet endroit.

'Le bruit de la conversion de ces Saints

Boll. 17. jan.
V. p. 7. § 6.
V. p. 7. § 1.

R. § 2.

§ 1. V. § 6.

R. § 1.

V. § 6. §.

§ 6 R. § 1.

4 R. § 1.

6 § 2.

§ V. 8.

V. 8.

R. 1.

§ V. 7.

V. 7.

7 R. 1.

V. 7. R. 1. §.

V. § R. 4.

R. f.

V. III.

16 R. §.

R. §.

§ V. §.

V. § 1. 6.

§ 7. 11.

Sur. 1. nov. p.

4. § 4.

Boll. 17. jan. p. 2.

75. § 5.

§ 6.

§ 15. 1.

V. § 12.

s'estant repandu par la ville, emut tout le peuple, qui s'assembla avec les magistrats, *primatibus populi*, les juges, & les prestres des idoles. Les principaux de cette assemblée, & qui eurent le plus de part à leur martyre, sont nommez Palmace, *Quadrat*, & *Hermogene*, que *Warnahaire* nomme les trois Presidens; [ce qui est assez difficile à accorder avec le gouvernement des Romains. Car si c'estoient les simples magistrats de la ville, avoient-ils droit de condamner à la mort, comme on dit qu'ils firent?] Ils agissoient non seulement par leur cruauté, mais aussi par la crainte qu'ils avoient de celle du peuple.

Toute la ville s'estant donc assemblée, les magistrats interrogerent ces Saints sur leur changement. Mais la réponse qu'ils leur firent au lieu de les appaiser, les irrita tellement, que *Quadrat* ne put s'empescher de donner un coup de poing sur le visage à *Speusippe* & à *Eleusippe* qui avoient porté la parole. *Melasippe* s'en plaignit, & témoigna hautement le regret qu'il avoit de n'avoir pas participé à cette faveur, & à ce premier essai du martyre. On les menaça des plus horribles tourmens; & particulièrement de leur faire couper la langue: Mais ces menaces au lieu de les ebranler, augmentoient encore & leur courage & leur joie. Ils hastoient leurs persecuteurs de les couronner, voyant dans leur mort la gloire & la vie qui les attendoient.

Palmace, *Quadrat*, & *Hermogene*, delibérerent assez longtemps de quelle maniere ils devoient agir. Mais avant que d'en venir aux extremitez, ils firent venir *Leonille*, & luy dirent que si elle vouloit sauver la vie à ses enfans, il falloit qu'elle leur persuadast de rétablir les idoles & les temples qu'ils avoient abatus, & de leur offrir les sacrifices ordinaires. *Leonille* promit de faire tout ce qu'elle pourroit pour leur salut; & de ce pas les alla trouver, les embrassa, se rejouit de la fermeté qu'elle

trouvoit en eux, les exhorta à la perseverance; & puis elle se retira.

Les juges leur ayant demandé ensuite s'ils ne vouloient point sacrifier, les trouverent encore plus fermes qu'auparavant. On commença donc à les tourmenter; on leur lia les piez & les mains; & en cet état on les pendit tous trois à un arbre, où à force de poulies on leur tira les membres avec une extreme violence; & on leur voyoit les os & les nerfs si tendus, qu'on eust dit que leurs membres s'alloyent separer les uns des autres. En cet état ayant le visage tout en sueur, ils remercioient Dieu tout bas de la grace qu'il leur faisoit. *Quadrat* leur ayant demandé où estoit leur Dieu, *Speusippe* luy répondit qu'il estoit avec eux, & que par son assistance ils se moquoient de leurs tourmens.

Il se fit encore quelques autres discours; ensuite desquels les juges voyant qu'ils ne les pouvoient vaincre, les menacerent de les faire bruler tout vifs; ce que les Saints receurent avec joie. Pendant que l'on dressoit le buscher, ils s'entretinrent avec *Leonille*, se recommandant à ses prieres, & la priant de se souvenir d'eux au saint Sacrifice, dont ils parlent néanmoins fort obscurément, témoignant, selon les Grecs, avoir regret de n'y avoir pu participer, parce qu'ils n'avoient pas reçu le battefime. *Leonille* les consola, les assurant que leur foy & leur martyre suffisoient pour les laver & pour les rassasier.

Le feu estant allumé, on y jetta les Martyrs, qui avoient encore les piez & les mains liées. Et le feu au lieu de les consumer, ne brula, à ce qu'on pretend, que leurs liens, leur donnant la liberté de se promener, dit leur histoire, au milieu des flammes. Les persecuteurs allumoient toujours le feu davantage, & y jetoient toutes sortes de choses pour le faire bruler. Mais les flammes se courboient en voute autour des Saints sans les toucher: & eux cependant rendoient

44|R. § 15.

V. § 22.

§ 14. 17.

§ 12.

§ 13.

R. 12.

V. 14.

Ib|R. 13.

N. 14|R. 13.

V. 15|R. 13.

V. 16.

Ib|R. 14.

R. 14.

V. 16.

R. 14.

14.

R. 14|V. 16.

V. 17|R. 14.

R. 15.

R. 15.

16|V. 17.

Ibid.

V. 18.

17|R. 16.

R. 16.

graces à Dieu, & exhortoient leurs ser- viteurs à les imiter.

V. 18.

'Enfin le bois estant consumé, & le feu éteint, les infideles qui s'approcherent des Martyrs, ne purent jamais remarquer sur leurs corps aucune trace de brulure.

Ib. R. 17.

'Les Saints commencerent alors de se moquer des juges, & leur dirent que Dieu leur avoit donné le choix de vivre ou de mourir, & qu'ils luy avoient demandé la grace de vaincre les flammes, pour triompher plus glorieusement de leurs persecuteurs; que Dieu le leur ayant accordé, ils n'avoient plus qu'à sortir du monde. 'Ainsi ils se mirent à genoux & rendirent l'esprit en priant Dieu. 'Leurs corps furent portez & enterrez à un village nommé Urbate, qui est, dit Warnahaire, à une petite lieue de Langres, où il se fait beaucoup de miracles.

R. 18.

Ib. V. 20.

'A l'heure mesme du martyre de ces Saints, une femme nommée Junille, ou Ionille, quittant son enfant qu'elle tenoit, s'écria qu'elle estoit Chrétienne. 'On s'en saisit aussitost, & on la pendit par les cheveux. 'Mais ni ce supplice, ni plusieurs autres qu'on luy fit endurer, ni les conjurations de son mari qui y accourut, ne pouvant la flechir; on la mena au village d'Urbate, ou Orbate, où on luy trancha la teste, & aussi à Leonille grand mere des Trois-Jumeaux.

R. 18 | V. 20.

V. 20.

Ibid.

R. 18.

Ib. V. 20.

4 Ibid.

R. 17.

Ib. V. 11.

'Neon qui estoit greffier, *exceptor*, & qui écrivoit, dit-on, les actes de S. Speusippe, [c'est à dire apparemment le proces verbal de ce qui se passoit devant les juges,] quittant le papier sur lequel il les écrivoit, le donna à Turbon son collegue, & courut vers une statue de Nemesis, qu'il jetta par terre, & il la brisa en pieces avec les petites idoles qui estoient autour, confessant hautement qu'il estoit Chrétien. 'Il fut pris par les gardes du temple, battu, & lapidé tant qu'il en mourut. 'Il acquit par ce moyen la couronne du martyre.

Ibid.

R. 19.

Ibid.

V. 21.

R. 19.

V. 11.

R. 19.

'Turbon qui a écrit les triomphes de

tous ces Saints, [en continuant le proces verbal commencé par S. Neon,] ayant appris ce que c'est que le Christianisme par l'exemple & par les paroles des trois saints freres, [se convertit aussi,] fut pris peu après par les persecuteurs, & finit la vie par un glorieux martyre.

V. 21.

Ib. R. 100.

[La mort de S. Speusippe & de ses freres, semble estre arrivée aussitost après leur conversion, selon ce que nous avons dit en suivant leurs actes. Il faut dire néanmoins qu'il y eut quelque distance entre ces deux choses, si nous recevons ce que nous avons mis sur l'autorité des actes de S. Benigne,] que ce Saint fut enterré par S^{te} Leonille. [Bede & plusieurs autres l'ont dit ensuite.] Il faut mettre, comme on a dit, leur martyre sous M. Aurele vers l'an 180, s'ils ont esté convertis par S. Benigne, & non pas sous Aurelien. Les Grecs ne leur assignent aucun temps: ç'a sans doute esté le 17 de janvier, auquel les Grecs & les Latins les honorent.

Sur. 1. nov. F.

2. 9. 4.

NOTE IV.

Pour la page

42.

Si S. Benigne a esté enterré par Sainte Leonille, & s'il est le premier Martyr de Bourgogne.

'Bollandus rejette ce qu'on dit que S^{te} Leonille enterra S. Benigne, n'y ayant point d'apparence, dit-il, que S. Benigne soit mort avant elle. [Il est vray que la suite des actes de S. Speusippe porte à croire que ce Saint & ses freres souffrirent presque aussitost qu'ils eurent esté baptez par S. Benigne; & ils disent nettement que S^{te} Leonille fut martyrisée aussitost après ces Saints. Mais cela n'empêche pas qu'il n'y ait pu avoir entre deux un an ou deux de distance, & qu'ainsi S. Benigne n'ait pu mourir avant eux. Tout cela n'est qu'en supposant que S. Speusippe & S^{te} Leonille sont morts à Langres; ce que nous ne pretendons point assurer. V. la note 2.

Boll. 17. jan.

P. 74. 57.

Dans cette supposition, nous dirions plus aisément que S. Benigne est mort

&

& avant eux, & avant S. Andoche & ses compagnons, & mesme avant S. Marcel & S. Valerien, qui selon ce qu'on en dit, doivent avoir souffert vers 178, peu après les Martyrs de Lion; nous mettrions, dis-je, S. Benigne avant tous ces Saints, si nous avions des preuves] qu'il fust le premier Martyr de Bourgogne, comme l'appelle M^r du Saussay. [Car Langres se pourroit conter dans la Bourgogne, puisque son Evesque gouverne une grande partie de cette province, & Dijon mesme où S. Benigne a souffert. Mais M^r du Saussay luy donne ce titre sans en alleguer de preuves, & nous ne voyons pas qu'il en puisse avoir.] Florentinus croit qu'on le peut appuyer par le martyrologe de S. Jerome, où il y a *Benigni primi Martyris*. Car il croit que ce *primus* n'est point un nouveau martyr, mais un titre d'honneur donné à S. Benigne. [Neanmoins il y a encore plus d'apparence que ce *primi* est une faute de copiste, & qu'il faut lire *Presbyteri*,] comme on le voit par deux autres copies du mesme martyrologe.

NOTE V.

Que les actes de S. Symphorien peuvent avoir esté écrits vers 450.

[Le style mesme des actes de S. Symphorien, fort elevé & fort figuré, montre assez qu'ils ne sont pas originaux, avec les harangues trop longues.] Ce qui y est dit vers la fin, qu'il se faisoit tant de miracles à son tombeau, *ut ab ipsis quoque gentilibus . . . in maximo honore ea tempestate haberetur*, [ne s'est pu dire ce me semble, qu'après l'extinction du paganisme, & mesme assez longtemps après, c'est à dire au plustost vers le milieu du V. siecle.

Cette epoque s'accorde fort bien avec] ce qui est dit ensuite dans Surius, & dans quelques manuscrits, que celui qui estoit alors Evesque d'Autun, *antistivus nostri*, avoit fait bastir une magnifique

Hist. Eccl. Tom. III.

eglise de ce Saint; [car cela n'a pu se faire que lorsque l'Eglise a eu la paix & les richesses.] Et nous apprenons de S. Gregoire de Tours, que ce fut S. Euphrone, qui n'estant encore que Prestre fit bastir cette eglise. [Il estoit Evesque vers le milieu du V. siecle, & vivoit encore en 475.]

L'endroit où il est parlé de cette eglise, ne se lit point dans la plupart des manuscrits: ce qui fait croire au P. Ruinart que les actes ont esté écrits avant mesme qu'elle fust bastie. [Ce ne sauroit estre neanmoins beaucoup plustost:] & puisque cette addition se trouve dans le manuscrit de Conche en Normandie, que le P. Ruinart regarde comme le meilleur de tous, [& qu'elle a assez le mesme style que le reste des actes; il y a bien de l'apparence que si elle n'en est pas originairement, elle y a au moins esté ajoutée par l'auteur mesme originaire des actes, & qu'ainsi on peut toujours dire qu'ils ont esté écrits vers le milieu du V. siecle.]

NOTE VI.

Pourquoi nous mettons ce Saint sous M. Aurele.

Les actes de S. Symphorien mettent son martyre sous l'Empereur Aurelien; [ce que Baronius a suivi.] Neanmoins M^r du Bosquet, [& d'autres,] croient qu'il y faut lire Aurele au lieu d'Aurelien, aussibien que dans plusieurs autres actes des Martyrs des Gaules: & le P. Ruinart, qui est dans le mesme sentiment, remarque que ces deux noms & d'autres semblables, se changent tres-souvent dans les manuscrits. [Il est certain qu'on ne peut pas dire que S. Symphorien ait esté martyrizé sous Aurelien vers l'an 274, si l'on ne veut abandonner entierement les actes de S. Speusippe & ses freres: car ces actes écrits vers l'an 620,] portent que S. Symphorien fut battizé au commencement de la predication de S. Benigne, qui avoit esté envoyé en France par S. Polycarpe [vers l'an.

H h h h

Gr. T. h. Fr. l. 2. c. 15. p. 71.

Ac. M. p. 75.

P. 73. 2.

P. 72. 2.

P. 67. § 1.

Pour la page 43.

Ac. M. p. 69. 70.

Bosq. l. 2. c. 27. p. 97.

Ac. M. p. 68. § 4.

Boll. 17. jan. 2. 77. § 35.

Sauf. 1. nov. p. 802.

Florent. p. 246. 2.

P. 944. 1.

Pour la page 43.

Ac. M. p. 72. § 8.

P. 72. 2.

P. 73.

Thom. p. 373.

"

MS P. 111.

Bell. mars. t.

p. 336.

Aa. M. p. 70.

§ 2.

160 au plus tard.] L'ancienne Messe de S. Symphorien le loue d'avoir suivi les bienheureux Peres Benigne & Andoche: & on croit que S. Andoche avoit aussi esté envoyé par S. Polycarpe. Ses actes marquent aussi qu'ils baptizerent Saint Symphorien, dont Bede joint encore l'histoire avec celle de S. Andoche. [Mais il faut avouer d'autre part qu'un fait si considerable ne se lisant point dans les actes de S. Symphorien, beaucoup plus anciens & plus autorisez que toutes ces autres pieces, il ne peut pas passer pour fort certain; & je ne sçay s'il ne faudroit pas dire mesme qu'il est fort suspect.]

'On lit dans les actes de S. Symphorien un edit public & general, par lequel l'Empereur declare les Chrétiens coupables d'avoir violé les loix de l'Empire, & ordonne à tous ses ministres de se saisir d'eux, & de les punir de divers supplices s'ils ne sacrifient aux dieux. [Cet edit n'est point assurément de M. Aurele, qui n'a jamais fait aucun edit general contre les Chrétiens. V. sa pers. § 2. Nous n'avons rien au contraire qui nous empêche de l'attribuer à Aurelien pour ce qui est du corps & de la substance. Mais pour le titre, *Aurelianus Imperator omnibus administratoribus suis atque rectoribus*, il ne nous paroît point dutout estre du style des Empereurs du III. & du IV. siecle. D'ailleurs l'edit

d'Aurelien fait peu de jours avant sa mort qui arriva en janvier ou fevrier 275, ou ne fut pas apporté jusque dans les Gaules, V. sa pers. § 1, ou n'y devoit plus ce semble avoir d'autorité au mois d'aoust, qui est le temps que mourut S. Symphorien. Cet edit est donc de l'auteur des actes: & ainsi il ne peut point empescher qu'on ne mette S. Symphorien des le temps de M. Aurele; à quoy nous croyons nous devoir determiner pour n'estre pas contraints d'abandonner les actes de S. Speusippe, qui quoique peu authentiques ne laissent pas d'estre anciens.

Il est facheux que nous trouvions dans les actes de S. Symphorien un edit faux, raporté comme une piece veritable & authentique.] Car après que le juge a ibid. parlé des ordres de l'Empereur, il ordonne de les lire: *Officio recitante pandatur*: ensuite de quoy les actes ajoutent, *Ex officio recitatum est: Aurelianus Imperator &c. Lectis Imperatoris praeceptionibus, iudex dixit: Quid ad haec, Symphoriana, respondes?* [Mais ce qui seroit une marque evidente de supposition dans une piece que l'on pretendroit originale, est pardonnable à un auteur qui écrivoit pres de 300 ans après, & qui peut avoir cru qu'il luy estoit aussi bien permis de faire parler l'Empereur, comme il faisoit parler le juge & le saint Martyr.]



Pour la page 48.

Eusl. 4. c. 22. p. 141. b.

p. 78. 2. c.

NOTE SUR SAINT HEGESIPPE.

EUSEBE cite ces paroles d'Hegesippe, *Γερόλυθ' δὲ ἐν Ρώμῃ, διαδοχῶν ἐπιστομῶν μετὰ τὴν Ἀνικίτου*, ce qui signifie selon M^r Valois, qu'estant venu à Rome sous Pie, il y demeura jusque sous Anicet. [Cependant je ne voy pas que *διαδοχῶν ἐπιστομῶν* puisse signifier *demeurer*.] Aussi M^r Valois veut qu'au lieu de *διαδοχῶν*, on lise *διατελέων*, que Savilius a voit mis à la marge de son livre, [apparemment par une simple conjecture, puis-

qu'on ne dit point qu'aucun manuscrit lise ainsi. Mais quand quelques uns auroient *διατελέων*, ce sens ne conviendroit pas à l'endroit d'Hegesippe.] Car Eusebe & S. Jerome disent sans ambiguité, non pas qu'Hegesippe a demeuré à Rome jusqu'à Anicet, mais qu'il y est venu sous Anicet, & y a demeuré jusqu'à Eleuthere, ce qu'ils reconnoissent avoir appris d'Hegesippe mesme. [Ainsi *διαδοχῶν ἐπιστομῶν*, signifie apparemment qu'il

Eusl. 4. c. 22. p. 141. b. Hier. v. ill. c. 22.

mit par écrit la doctrine que suivoit alors l'Eglise Romaine, & qu'elle avoit toujours tenue par une succession continue depuis les Apostres. Ce sens suit assez les termes d'Hegeſippe, & convient tout à fait au deſſein qu'on voit qu'il a eu, & qu'il marque dans l'endroit meſme.]

Pearſ. poſt. p.
26.

'Pearſon en tire qu'il avoit fait la liſte des Eveſques de Rome. [Cela ſe peut preſumer du deſſein d'Hegeſippe, mais

je ne croy pas que ce ſoit le ſens de *διαδοχῶν ἐπινοήματα*. Je le tirerois plutoſt de *ἐν ἐνάσῃ δὲ διαδοχῇ*, qui ſuit un peu après, & que Pearſon ne manque pas auſſi de citer. Car ce mot ſemble marquer qu'Hegeſippe mettoit des degrez dans la tradition de chaque Eglise, & ces degrez ne pouvoient guere eſtre mieux diſtinguez que par la ſucceſſion des Eveſques.]

NOTES SUR SAINT THEOPHILE D'ANTIOCHE.

NOTE I.

Difficultez ſur le commentaire des Evangiles qui luy eſt attribué.

LE paſſage que Saint-Jerome cite des commentaires attribuez à S. Theophile d'Antioche ſur l'Evangile, ſe trouve aujourd'hui dans un petit commentaire ſur les quatre Evangelistes, ou plutoſt ſur quelques endroits de chacun, qui porte le nom de ce Saint. [Je voudrois qu'on puſt verifier dans les manuſcrits ſi ce paſſage y eſt, & ſ'il n'y a point eſté ajouté. Car il n'y eſt pas en ſa place;] & la meſme parabole du fermier y eſt déjà expliquée auparavant d'une autre maniere. [Outre cette difficulté,] on remarque que Victor Preſtre d'Antioche meſme, [poſterieur à S. Chryſoſtome,] aſſure qu'il n'a trouvé perſonne qui euſt encore écrit ſur S. Marc, quoiqu'il euſt beaucoup cherché pour en trouver : & ce commentaire eſt ſur S. Marc auſſi bien que ſur les autres Evangelistes. On y trouve auſſi un endroit de l'epiſtre de S. Cyprien à Magnus: [& il eſt bien certain que S. Cyprien n'eſt pas pris de ce commentaire.]

'Le P. Labbe répond à tout cela par l'autorité de S. Jerome, [qui ne fait rien pour ce dernier point, qu'en ſuppoſant que ce commentaire eſt celui dont il

parle; & c'eſt ce que nous cherchons. Pour ce qu'on objecte de Victor, Saint Jerome n'y répond pas non plus. Car il dit bien que Theophile avoit écrit ſur l'Evangile; mais il ne dit pas ſur les quatre Evangelistes.] 'Sixte de Sienne parlant de l'ouvrage de Theophile, ne dit point que nous l'ayons. Tritheme p. 57, ne témoigne pas non plus qu'il l'ait vu. 'Le P. Halloix raporte beaucoup d'endroits de ce commentaire, imitez, dit-il, par S. Jerome ſur Saint Matthieu. [Mais c'eſt la queſtion de ſavoir ſ'il les a pris de ce commentaire, ou ſi l'auteur du commentaire les a pris de luy.]

Ce qui eſt étrange, c'eſt qu'il y a peu d'ordre dans ce commentaire. Car quoiqu'on le diviſe en quatre livres ſelon les quatre Evangelistes, cependant il explique ſur l'un, des paſſages de l'autre : Dans un meſme Evangeliste il n'en ſuit pas l'ordre; & la parabole du fermier n'eſt pas la ſeule qu'il explique deux fois, après avoir mis d'autres choſes qui devoient ſuivre. De ſorte qu'il ſemble que ce ſoit un recueil informe de ceux qui avoient écrit auparavant ſur l'Evangile, plutoſt qu'un commentaire fait à deſſein, & ſurtout par un homme tel que Saint Theophile. Nous laissons tout cela à examiner à d'autres, auſſi-

H h h h ij

Pour la page
50.

Hier. ep. 151. q.
6. p. 163. b.

Bib. P. r. 1. p.
365. c.

P. 564. c. d.

Albert. l. 2. p.
368. 2.

Lab. ſeri. t. 1.
P. 43.

Sixt. l. 4. p.
383. 2. d.

Hall. v. Th. p.
749-751.

bien que ce que dit Aubertin p. 368. 2, que cet ouvrage semble estre d'un auteur latin, ce qui ne conviendroit ni à Theophile, ni à un écrit qui passoit sous son nom du temps de S. Jerome, quand mesme il n'auroit pas esté de luy.] Rivet ne fait point de difficulté de croire que ce peut estre le commentaire dont parle S. Jerome; quoiqu'il témoigne douter avec ce Pere, qu'il fust effectivement de Theophile. Le Pere Alexandre le suit. [Scultet n'en dit rien dutout.]^a Pearson dans son ouvrage sur S. Ignace, ne fait pas de difficulté de croire qu'il peut estre de S. Theophile, quoiqu'il ne l'assure pas. M^r du Pin semble suivre Rivet & le P. Alexandre, mais ne se declare pas absolument.

77 L. c. 7. P. 204.

Alex. t. 3. p. 82. a Pearson de Ign. t. 1. p. 45.

Du Pin, p. 180.

Pour la page 51.

NOTE II.

Contre Dodwel, qui veut que les livres à Autolyque ne soient pas de Theophile Evêque d'Antioche.

Pearson, p. 11. 12.

'Dodwel accuse d'erreur ceux qui croient que les livres à Autolyque sont de Theophile sixieme Evêque d'Antioche, pretendant qu'ils sont d'un autre Theophile aussi d'Antioche, mais qui n'écrivoit qu'en 203, durant la persecution de Severe, & que l'on a confondu avec l'autre, mort plusieurs années auparavant. Ce reproche tombe sur Eusebe, comme Dodwel l'avoue, [sur Saint Jerome, & sur tous ceux qui ont jamais parlé de ces livres,] jusques à Pearson mesme que Dodwel fait profession de regarder comme son pere & comme son maistre. [Sa raison n'est pas que] les livres à Autolyque sont faits après la mort de M. Aurele arrivée en 180, au lieu que l'Evêque d'Antioche estoit mort des 177, selon la chronique d'Eusebe. Il reconnoît que cette chronique est une foible autorité en ce point. [Mais voici quel est son raisonnement.]

p. 10. 11.

p. 11.

p. 11.

„ Ces livres, dit-il, sont faits durant une „ persecution, & une persecution excitée,

καὶ ἀπὸ τοῦ σαρδεντικῆς ἀποῦ ἀρετῶν, ἢ ἀποκατωπῆς, ἢ βίον ὁσίου, c'est à dire contre les profely-
tes ou ceux qui embrassoient de nou-
veau la foy, & contre Origene & ses dis-
ciples, qui faisoient une profession par-
ticuliere des exercices des Ascetes. Or la
persecution de Severe est la premiere
qu'on trouve avoir esté faite contre ces
sortes de personnes, & elle n'estoit que
contre eux. [On verra sur la persecution
de Severe § 4, qu'il ne faut pas preten-
dre la reserrer aux neophytes & aux
Ascetes, comme le veut Dodwel, &
qu'elle s'étendoit sur tous les Chré-
tiens. Il est absolument faux qu'elle ait
commencé à Antioche, comme il l'a-
vance sans aucune raison. Mais sans
s'arrester à tout cela, où a-t-il trouvé

que σαρδεντικῆς ἀποῦ ἀρετῶν, & ἀποκατωπῆς βίον ὁσίου, ne se puisse pas entendre gene-
ralement de tous les Chrétiens? Car si
cela se peut, tout son raisonnement tom-
be par terre. Et il est visible qu'il le faut
mesme prendre ainsi dans l'endroit qu'il
cite,] où Theophile dit generalement
qu'on persecutoit ceux qui adoroient le
vray Dieu. [Cependant voilà surquoi
ce nouvel auteur dement Eusebe, &
tous les auteurs anciens & nouveaux.
Certes des esprits assez temeraires & as-
sez faux pour raisonner de cette sorte,
sont indignes de traiter jamais aucune
matiere historique. Nous laissons à d'au-
tres à voir s'ils sont plus capables de
traiter celles de theologie.]

Thphl. 1. 3. p. 140. b.

'Dodwel a bien vu qu'on luy pouvoit
objeeter l'endroit où Theophile con-
duit sa chronologie jusques à la mort de
M. Aurele, ce qui marque assez qu'il écri-
voit peu après la mort de ce prince, &
avant celle de Commode. Il pretend s'en
tirer, en disant que c'est un endroit que
Theophile copie de Chryseros. Mais
en le copiant, il est visible qu'il se l'a-
dopte: & c'est toujours à cette mort de
M. Aurele qu'il borne sa chronologie,
[sans y ajouter jamais les 13 années de
Commode, comme il eust dû faire cer-

Pearson, p. 11.

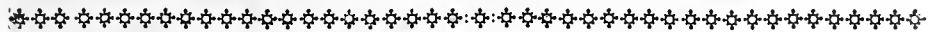
Thphl. 1. 3. p. 117. b. c. p. 118. a. b.

tainement s'il eust écrit sous Severé.

Au reste, ce que nous disons que les livres à Autolyque ont esté écrits du temps de Commode, sous lequel l'Eglise a joui de la paix, n'est pas contraire] à ce qu'on y lit que l'on persecutoit encore alors les Chrétiens. [Un an ou deux

d'une paix qui pouvoit estre aussitost troublée par une nouvelle persecution, n'empeschoient pas qu'on ne pust parler de la sorte. Et nous ne savons pas mesme si la persecution ne continuoit point encore au commencement de Commode.]

472.40.b.



NOTES SUR SAINT APOLLONE SENATEUR.

NOTE I.

*Sur les titres qu'on luy donne de
Seneateur & d'apologiste.*

Pour la page
56.

Euf. chr. n. p.
225. 226.

48. p. 102. 1. 2.

SCALIGER dispute à S. Apollone le titre de Seneateur Romain, que S. Jerome luy donne en deux endroits, parcequ'Eusebe ne le luy donne pas. Il est vray qu'Eusebe ne dit pas positivement qu'il fust Seneateur, quoique tout ce qu'il en dit porte à le croire, comme remarque M^r Valois. Mais ce que nous avons de ce Saint dans l'histoire d'Eusebe, n'est qu'un petit abregé de ce qu'il en avoit mis dans son livre des Martyrs, que S. Jerome pouvoit avoir lu, & d'où par consequent nous avons sujet de croire qu'il avoit tiré ce que nous ne trouvons pas aujourd'hui dans Eusebe. [Il pouvoit mesme avoir appris à Rome des choses de ce Saint qu'Eusebe n'avoit pas marquées. Cette réponse n'a assurément rien que de probable; & au moins elle est plus conforme au respect que nous devons à S. Jerome, que le mepris avec lequel Scaliger rejette son témoignage. Si son autorité n'est pas aussi grande dans l'histoire que celle d'Eusebe, elle n'est pas telle néanmoins qu'on doive rejeter ce qu'il dit, lorsqu'on a des moyens solides de le défendre.]

C'est par les mesmes raisons que nous n'avons pas cru devoir abandonner ce que dit ce Pere, de l'apologie composée

par S. Apollone, & lue par luy dans le Senat.] Eusebe dit seulement qu'il fit devant le Senat une justification tres eloquente de sa foy. [Ce n'est pas à dire qu'il ait composé & lu un écrit pour cela; mais ce n'est pas aussi le nier. S. Jerome pouvoit avoir lu autrepars ce qu'il n'avoit pas lu positivement dans l'histoire d'Eusebe:] & ce qu'il dit de cette apologie en particulier, ou en general des opuscules de S. Apollone, [ce qu'on ne peut, ce me semble, rapporter qu'à son apologie, donne lieu de croire qu'il l'avoit lue effectivement. Mais à n'en juger mesme que par Eusebe,] puisqu'il distingue la justification ou l'apologie de S. Apollone, de ce qu'il dit devant le juge, & des réponses qu'il fit aux interrogations de Perennis, puisqu'il l'appelle un discours tres savant, *αριωτάτω*, puisqu'il dit que ceux qui voudront lire tout ce discours le trouveront dans son livre des Martyrs. [Tout cela nous donne l'idée d'une piece assez longue, & qui apparemment n'avoit pas esté dite sur le champ & sans premeditation. Il ne reste donc plus qu'à savoir s'il la lut, comme dit S. Jerome, ou s'il la prononça de vive voix. Ce n'est pas une chose qui vaille la peine d'en disputer.]

Mais au reste, il est un peu étonnant] que Scaliger & M^r Valois, aient pu croire que S. Jerome se soit trompé sur S. Apollone, parcequ'il avoit suivi la mau-

l. 5. c. 11. p.
189. c.

Hier. v. III. c.
42.
p. 84. p.
327-328.

Euf. l. 5. c. 22.
p. 189. d.

e.

d.

n p. 102. 1. all.
chr. n. p. 226.

1.

vaïse traduction de Rufin; [& qu'ils ne se soient pas souvenus que Rufin n'a traduit Eusebe que bien des années après que S. Jerome avoit parlé de S. Apollone en 392, dans son traité des hommes illustres. Ce Pere n'avoit guere besoin de la traduction de Rufin pour entendre les livres grecs.]

NOTE II.

Le Saint distingué de quelques autres Apollones.

Pour la page
56.

Epi. 55. c. 1. p.
477. a. b.

'S. Epiphane parle d'un Apollone ami de M. Aurele, qui pressa fort Bardesane de renoncer à la foy, & à qui Bardesane répondit avec beaucoup de courage.

Bar. 189. § 2.

'Baronius dit que cet Apollone est un Apollone de Calcedoine [ou de Calcede,] celebre stoïcien, dont Marc Aurele venoit écouter les leçons depuis mesme qu'il fut élevé à l'Empire. 'Il croit que ce pourroit bien estre aussi S. Apollone Sénateur, qui estant alors payen, se seroit converti depuis, & peutestre par la réponse mesme de Bardesane. [Mais il y a bien loin depuis l'an 140 ou environ, qu'Antonin fit venir cet Apollone d'Orient, comme un celebre maïstre de philosophie, jusqu'à l'an 186, vers lequel il faut mettre le martyr du Sénateur. Il faudroit aussi que le stoïcien eust bien changé de mœurs pour devenir un martyr. Car son esprit estoit encore plus opposé au Christianisme que la croyance. V. Antonin § 3, 15.]

M. Aur. n. C.
1. § 1. 2.

'Quoy qu'il en soit de ces conjectures, qui ne peuvent pas estre fort considerables, n'estant fondées que sur la ressemblance d'un nom qui estoit alors assez commun, [il est toujours vray qu'elles sont plus soutenables que] la pensée de Nicephore & de Blondel, qui preten- dent que S. Apollone Martyr est celui mesme qui a écrit contre les Montanistes, 40 ans après le commencement de cette heresie, [c'est à dire 20 ans après la mort de Commode. V. les Montanistes § 5, 6, 11.]

N; h. l. 4. c.
25. p. 34. d;
Blondel, lib. 1.
2. c. 2. p. 119.

Euf. l. 1. c. 18.
p. 186. b.

NOTE III.

Si le denonciateur du Saint s'appelloit Severe.

Pour la page
57.

'S. Jerome dit que S. Apollone à servo Severo proditus est. [Comme ce nom de Severe n'est point dans Eusebe, & qu'on ne voit pas pourquoi S. Jerome auroit voulu mettre le nom d'un esclave, quand mesme il l'auroit trouvé dans les actes de S. Apollone, il est assez naturel de croire que c'est une faute venue originai- rement d'un copiste qui aura écrit Severo pour servo. Neanmoins si c'est une faute, elle est bien ancienne,] puisqu'elle se trouve dans la traduction greque attribuée à Sophrone. Cette traduction ne fait pas du mot de Severe le nom de l'esclave, mais le rapporte à celui devant qui le Saint fut denoncé; *πρὸς τὸν δεῦν παρὰ Σεβήρου τοῦ δοῦλου.* [Cependant il n'est point ici question de Severe. L'Empereur estoit Commode, comme S. Jerome le dit à l'endroit mesme, & le Prefet estoit Perennis.]

Hier. v. ill. c.
42. p. 282. d.

a.

NOTE IV.

Qu'il faut lire imperato dans S. Jerome au lieu d'impetrator; & que les Prefets du Pretoire estoient juges des Senateurs.

Pour la page
58.

'On lit dans Miræus, & dans le S. Jerome de Basle en 1565, que S. Apollone demanda à rendre raison de sa religion devant le Senat, *impetrato &c.* [ce qui seroit juger que c'estoit luy qui en avoit demandé la permission. Mais la version greque qui a *ὑπετάξαις*, fait voir que le traducteur a lu *imperato* comme Bollandus le cite, où ces editions ont *impetrato*. Et S. Jerome n'a pu mettre qu'*imperato* s'il a voulu traduire ce que dit Eusebe,] que Perennis demanda à S. Apollone raison de sa foy en presence du Senat.

Hier. v. ill. c.
42.

Boll. 18. apr.
p. 349. f.

Euf. l. 1. c. 21.
p. 189. d.

[Cette expression d'Eusebe, nous oblige de dire que Perennis estoit present dans le Senat au jugement de S. Apollone:] 'ce qui fait peine à M^r Valois, p. 102. c.

parce, dit-il, que les Prefets du Pretoire n'estant que Chevaliers, [jusqu'à l'Empereur Alexandre,] n'avoient point de séance dans le Senat, ni le pouvoir de juger les Senateurs, ce qui apparteñoit au Prefet de Rome. [Il y a en effet quelque chose contre la raison, qu'un supérieur soit jugé par son inférieur.] Aussi il est marqué que M. Aurele ne souffroit point que les Chevaliers fussent presens quand on jugeoit un Senateur. Mais on le remarque comme une chose qui luy estoit particuliere. [Ainsi il paroist par cet endroit mesme, qu'avant luy ils assistoient à ces jugemens; & par

consequent ils peuvent y avoir encore assisté sous Commode, surtout ceux qui estoient alors toutpuissans comme Perennis. Mais il ne faut point recourir à des possibilitez & à des conjectures,] puisque Spartien dit positivement que Severe Senateur & gouverneur de plusieurs provinces, fut jugé sous Commode par les Prefets du Pretoire. [Et je pense qu'on en trouveroit dans l'histoire une infinité d'exemples.] Ce fut pour cela mesme, & afin qu'un Senateur ne fust pas jugé par un simple Chevalier, que l'Empereur Alexandre voulut que les Prefets du Pretoire fussent Senateurs.

M. Aur. v. p. 26. c.

Sev. v. p. 65. c.

Alex. v. p. 120. d. c.



NOTES SUR SAINT ELEUTHERE PAPE.

NOTE I.

Sur l'episcopat de Julien d'Alexandrie.

JULIEN onzieme Evêque d'Alexandrie en contant S. Marc, succeda à Agrippin mort le 30 de janvier 179, *V. S. Anicet note 2,* & gouverna dix ans selon Eusebe, qui les finit en la dixieme année de Commode, c'est à dire en 189, comme le porte sa chronique. Euryque p. 360, luy donne aussi dix ans. La chronique Orientale y ajoute 33 jours, [qui en contant du 31 janvier, doivent se terminer au 4 de mars: & cela se rencontre avec] le 188^e jour de l'année Egyptienne, auquel certe chronique met sa mort. [Elle ne marque point le jour de la semaine qu'il mourut, comme elle fait d'ordinaire. Nicephore veut qu'il ait gouverné 15 ans.]

23 opinions il n'y en a que deux de considerables. L'une est celle de Bede, qui marque assez clairement que cela arriva sous M. Aurele au commencement d'Eleuthere, & ainsi vers l'an 177, quoique Bede marque l'an 167. Usserius suit ce sentiment comme le plus probable, & le confirme, parceque quelques Anglois attribuent cette conversion à l'eclat de la victoire que M. Aurele avoit obtenue par le secours des Chrétiens en 174. L'autre opinion est celle de Baronius, qui croyant que la paix dont l'Eglise jouit sous Commode, estoit plus propre pour cette action, l'a mise la deuxieme année de ce prince, qui est la cinquieme d'Eleuthere, [de J. C. 181.] Basnage rejette toute certe histoire: mais il n'en donne aucune raison considerable. Tout ce qu'on luy peut accorder, c'est que n'estant pas fondée sur des pieces anciennes & originales, elle ne peut pas passer pour estre tout a fait certaine.

Pour la page 62.

P. 35.

Chr. ori. p. 112.

P. 36.

Euseb. l. 5. c. 9. 22. p. 174. d. 189. 190.

c. 4. p. 46.

Bar. 18; § 3.

Basn. 15-32.

Pour la page 63.

NOTE II.

Temps de la conversion de Lucius.

Usserius raporte jusqu'à 23 opinions differentes sur le temps de la conversion du Roy Lucius, quoique le Pape Eleuthere sous qui tout le monde le met, n'ait gouverné que 15 ou 16 ans. Mais de ces

NOTE III.

Diverses choses qu'on dit de Lucius, & de sa conversion.

[Ceux qui sont venus depuis Bede, ont ajouté à ce qu'il dit de la conversion de

Pour la page 63.

Uss. r. Bri. c. 3. p. 36-38.

Lucius, beaucoup de choses moins assurées.] que l'on peut voir dans le livre d'Usserius des antiquitez de l'Eglise Britannique, [& qui sont pour la pluspart ridicules & insoutenables. Nous mettrons les plus considerables & les plus universellement receues, quoique nous n'y trouvions rien qu'on puisse dire estre établi sur des fondemens un peu solides.] Ces auteurs disent donc que les deputez envoyez à Rome par Lucius, estoient Elvanus & Medwinus; dont le premier, ou tous les deux selon quelques autres, ayant esté faits Evêques par Eleuthere, servirent beaucoup à la conversion des Anglois, & estant morts après beaucoup de travaux, furent enterrez en l'abbaye de Glastonie, nommée aussi Avalone, qui est dans une isle de la riviere de Saverne, au diocese de Wels [dans la province de Westsex.] Quelques nouveaux martyrologes en marquent la feste le premier de janvier.

'Ceux qu'Eleuthere envoya de sa part à Lucius, sont nommez par le martyrologe Romain & par Baronius, Fugace & Damien, & fort differemment par les écrivains Anglois. [Ils ne sont point dans le martyrologe Romain, ni dans celui de Ferrarius.] On pretend qu'ils retournerent à Rome pour demander au Pape la confirmation de tout ce qu'ils avoient fait; & qu'ils retournerent en Angleterre avec plusieurs nouveaux compagnons. On raporte aussi une lettre qu'on dit qu'Eleuthere écrivit alors à Lucius. Mais les Anglois mesmes ne trouvent pas qu'elle ait beaucoup de rapport au temps d'Eleuthere. [Le commencement seroit bien difficile à soutenir: & on y trouve encore d'autres marques de fausseté.]

'Enfin selon le sentiment d'Usserius, Lucius ayant régné quelque 25 ans depuis son baptesme mourut à Glocestre, où il fut enterré. D'autres disent qu'il quitta son royaume, alla prescher l'Evangile en Allemagne, qu'il souffrit

beaucoup à Ausbourg, & qu'enfin ayant esté fait Evêque de Coire [dans le pays des Grisons,] il y fut martyrizé. [Cette opinion qui assurément est la moins probable, est néanmoins celle que l'on paroist avoir suivie] dans le martyrologe Romain le 3 de decembre, auquel on a mis la feste de S. Luce Roy des Bretons à Coire en Allemagne, sans luy donner néanmoins la qualité d'Evêque ni de Martyr; & il est mesme après quelques Confesseurs. Mais Baronius n'oublie pas dans ses notes ce qu'il n'a pas osé mettre dans le texte de son martyrologe. [L'Eglise de Coire peut avoir eu quelque S. Luce, sans que ce soit le Roy d'Angleterre. Ce qu'on dit de son apostolat & de son martyre n'a point esté connu ou approuvé de Bede, puisqu'il ne parle point d'autout de luy dans son martyrologe.]

NOTE IV.

Pour la page 63.

Qu'Eleuthere est mort apparemment en l'an 192.

'Eusebe dit qu'Eleuthere gouverna 13 ans. [Ainsi ayant commencé en 177 au plus tard, il sera mort vers l'an 189, qui est la dixieme année de Commode,] en laquelle Eusebe fait en effet commencer Victor qui luy succeda. [Mais Eusebe se contarie luy mesme. Car après avoir mis le commencement de Victor en l'an dix de Commode,] il dit qu'il gouverna dix ans, & néanmoins il ne met sa mort que vers l'an 9 de Severe, [c'est à dire en 201, qui seroit 12 ans après son election. Ainsi il faut ou qu'il ait gouverné 12 ans, ou qu'Eleuthere en ait gouverné 15, & qu'il ne soit mort qu'en l'an 191, ou 192.]

Nous suivons cette dernière opinion, parceque c'est celle d'Eusebe mesme dans sa chronique, ou il donne 15 ans à Eleuthere, & met sa mort en la mesme année que mourut Commode, c'est à dire en l'an 192. Il ne la met mesme qu'après la mort de Commode, qui arriva le dernier jour de cette année là, & mesme

après

après celle de Pertinax qui fut tué [le 28 mars de la suivante. Mais si Victor n'a commencé qu'en 193, il sera difficile de trouver les dix ans qu'on luy donne, & il en faudra donner plus de seize à Eleuthere; au lieu que les Grecs & les Latins s'accordent assez à ne luy en donner que quinze avec quelques mois de plus. Nicephore, & Eutyque p.360, disent 15 ans, après la chronique d'Eusebe.] Le Pontifical de Bucherius, selon que Bol-

landus l'explique, le fait gouverner depuis 171 jusqu'en 186. Un autre Pontifical luy donne 15 ans, 3 mois, & 2 jours. [Anastase dit six mois & cinq jours:] un manuscrit de S. Germain a cinq ans [au lieu de quinze,] dix mois & 22 jours. [Nous n'avons pas pu abandonner ce consentement general:] c'est pourquoi nous mettons avec Baronius la mort d'Eleuthere en 192, quelques mois avant celle de Commode.

Boll. apr. t. 1. p. 23. 2.

Anal. c. 3. p. 426. p. 4. 8.

Bar. 194. § 1.

NOTES SUR LES THEODOTIENS.

Pour la page 69.

NOTE I.

Que Theodote l'heresiarque n'est point le Montaniste.

Paci. ep. 1. t. 3. p. 50. 2. d.

Bar. 196. § 10.

Euf. l. 5. c. 16. p. 181. d.

COMME S. Pacien dit que Theodote a enseigné les Montanistes, cela a fait dire à Baronius que Theodote de Byzance l'heresiarque, est peut-estre le mesme qu'un Theodote qui estoit l'un des premiers d'entre les Montanistes. [Mais cela n'a aucune apparence. Il est visible au contraire que l'heresiarque a passé non de la secte de Montan, mais de la communion Catholique à la nouvelle heresie: & il semble que le sens de S. Pacien est seulement qu'il y a eu quelque secte entre les Montanistes, qui a suivi l'heresie des Theodotiens ou celle des Melchisedeciens, s'il parle de Theodote le banquier.]

Pour la page 69.

NOTE II.

Qu'Artemas a eu les mesmes erreurs que Theodote.

Gen. dog. c. 7. § 3. p. 380. 2. a.

Gennade met Artemon entre ceux qui croyoient que J. C. estoit né d'une vierge, & qu'il estoit Dieu, mais seulement depuis sa naissance, ne l'ayant pas esté auparavant, [parcequ'il n'estoit point du tout ni comme homme ni comme Dieu. Cette opinion est assez differente de celle de Theodote, qui consistoit proprement à croire que J. C. n'est pas Dieu.]

H. st. Eccl. Tom. III.

Theodoret peut en effet donner quelque lieu de croire qu'ils ne convenoient pas entierement dans leurs dogmes,] qu'il les fait chefs de deux sectes differentes. Cependant Theodoret mesme ne met aucune difference entre leurs sentimens: [& il est mesme directement contraire à Gennade.] Car toute l'heresie qu'il attribue à Artemon, c'est de croire que J. C. n'estoit pas Dieu, mais un pur homme. Parlant d'un écrit qu'Eusebe dit avoir esté fait contre l'heresie d'Artemon, il dit qu'il a esté fait contre les heresies d'Artemon & de Theodote. Et en effet, c'est de cet écrit qu'Eusebe tire tout ce qu'il dit des Theodotiens, & dans le titre du chapitre il ne parle que de l'heresie d'Artemon. [Ce qui fait voir que ce n'estoit en effet qu'une seule heresie dont Theodote a esté l'auteur, & qu'Artemon a rendu celebre; & montre encore plus certainement, qu'Artemon nioit aussibien que Theodote, la divinité de J. C. Car c'est tout ce que cet auteur combat dans luy, selon ce qu'en cite Eusebe.]

Thdit. h. l. 2. c. 5. p. 220. c.

c. 4. p. 220. b. c.

c. 5. p. 220. c. Euf. l. 5. c. 28. p. 195. c.

La seule difference que l'on pourroit trouver entre eux, seroit sur ce que] S. Epiphane accuse Theodote d'avoir dit que J. C. estoit né *en σάρματι ἀπὸ ἐσ.* Car Theodoret decharge Artemon de ce blaspheme [aussibien que Gennade.] Mais il en decharge en mesme temps

Epi. 54. c. 1. p. 463. d.

Thdit. c. 4. § 1. 220. b.

Tert. cat. c. 33.
E. 254. d.

Theodote; & le catalogue des heresies dans Tertullien, le fait encore plus expressément. [De sorte que S. Epiphane

pourroit bien avoir attribué à Theodote ce qu'il avoit oui dire de quelques Theodotiens.]



NOTES SUR PRAXEAS.

Pour la page
74.

NOTE I.

Bevue de Dodwel sur le commencement de Praxeas.

Pearf. dif. p.
217.

'DODWEL veut que Praxeas n'ait commencé son heresie que sur la fin de Zephyrin, parcequ'il a esté postérieur à Theodote le banquier, & que celui-ci n'a professé l'heresie que sous Zephyrin, comme nous en sommes assurés, dit-il, par l'Anonyme d'Eusebe. 'On trouve dans cet auteur que ce Theodote estoit heretique sous Zephyrin; [mais je n'y trouve point qu'il ne le fust pas auparavant. Il pourroit mesme estre tombé dans l'heresie des la premiere année de Zephyrin, & Praxeas un an ou deux après luy.]

Eusl. c. c. 28.
p. 196. b. c.Tert. in Pr. c. 1.
p. 634. c. d.

'Comme l'heresie de Praxeas fut étouffée dans sa naissance par la retractation de son auteur, & recommença quelque temps après, [il peut avoir esté & antérieur & postérieur à Theodote; & l'auteur du catalogue des heresies qui le fait postérieur, pourra s'expliquer de sa rechute, pourvu neanmoins que cet auteur soit different de Tertullien, comme il semble assez probable.]

Pour la page
75.

NOTE II.

Qu'il n'a jamais esté Montaniste.

Bar. 196. § 17.

'Baronius pretend que Praxeas avoit esté dans l'heresie des Cataphryges ou Montanistes, avant que d'agir contre eux à Rome: 'Et il est vray que S. Pacien dit qu'il a enseigné les Cataphryges. Mais selon cet endroit mesme, Praxeas estoit plutost auteur que sectateur de ces heretiques. On en devoit donc trouver quelque chose dans les auteurs contemporains: & cependant il n'a point du

Paci ep. 1. 3.
1. 30. c. d.

tout esté connu des Grecs.]

'De plus, S. Pacien parle de luy comme il fait de Blaste & de Theodote, [qu'aucun autre auteur ne met au nombre soit des chefs, soit des disciples des Cataphryges. Ainsi tout ce que S. Pacien a voulu dire par là, c'est qu'il y en avoit parmi les Montanistes qui nioient la distinction des Personnes suivant le sentiment de Praxeas:] 'Et cela est vray de ceux d'entre eux qui suivoient Esquine. [Assurément s'il eust combattu les Cataphryges comme il a fait, après avoir eu quelque union avec eux, Tertullien alors protecteur déclaré de cette secte, ne le luy eust jamais pardonné, & n'eust pas manqué de le luy reprocher comme une trahison insigne; estant aigri contre luy à cause du tort qu'il leur avoit fait.]

Tert. cat. c. 52.
P. 254. c.

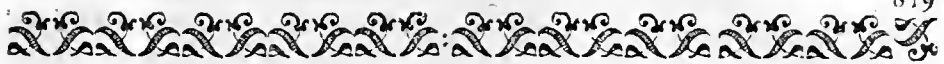
NOTE III.

Pour la page
75.

Si Praxeas s'est retracté à Rome, ou si s'a esté en Afrique.

[Je ne scay si Tertullien ne veut point marquer que Praxeas avoit repandu sa doctrine dans l'Afrique,] 'lorsqu'après avoir dit qu'il avoit apporté son heresie à Rome, il ajoute, *Fructificaverant avene Praxeane, hic quoque superfeminata.* Car cet *hic quoque*, pourroit bien marquer l'Afrique. Pamelius & le P. Moreau l'ont pris en ce sens.]' S. Philastre & S. Augustin disent qu'il a esté en Afrique. [Que si c'est là le sens de Tertullien, il faudra dire que Praxeas a fait sa retractation non à Rome, comme on l'entend d'ordinaire; mais en Afrique; & qu'ainsi le mot de *Psychici* marque dans Tertullien tous les Catholiques, & non ceux de Rome en particulier,

Tert. in Pr. c. 1.
P. 634. c. d.Phila. c. 4. p.
14. b] Aug. ib.
41. p. 2. 1. 2.



NOTES SUR SAINT IRENÉE.

NOTE I.

Si Saint Irenée député à Rome par les Martyrs de Lion, y a esté effectivement.

Pour la page 82. § 3.

Leo, n. p. 482.

LE P. Quesnel qui croit que S. Irenée fut effectivement à Rome, pour porter les lettres des Martyrs de Lion, remarque avec raison que l'Eglise de Lion n'avoit guere moins besoin de luy lorsqu'elle luy donna cette commission; supposé mesme que S. Pothin vécut encore, que lorsqu'il peut s'en estre acquité après la mort de ce Saint. [Et en effet, S. Pothin estant alors agé de plus de 90 ans, il estoit aisé de juger que quand mesme il eust pu echaper la persecution; il pouvoit bien mourir avant que S. Irenée fust revenu de son voyage. De sorte que je ne sçay si sa mort est une raison assez forte,] pour croire avec M^r Valois, que S. Irenée n'ait pas fait le voyage auquel il avoit esté destiné par les Martyrs, pour les moindres desirs desquels on avoit un tres grand respect. Il semble mesme que s'il n'y eust pas esté; on eust supprimé la lettre que les Martyrs avoient écrite pour luy au Pape, à moins qu'elle ne continst d'autres choses pour lesquelles il estoit important qu'elle parust, comme il y a bien de l'apparence.]

Ebfr. n. p. 91. 92.

Leo, n. p. 482.

'Le P. Quesnel juge encore que S. Irenée a esté à Rome par ce qu'il dit à l'avantage de cette Eglise, par le catalogue qu'il fait de ses Evesques, & par plusieurs choses qu'il nous apprend de ce qui s'y estoit passé. Il croit mesme qu'il n'y avoit point d'autre Evesque dans les Gaules que celui de Lion, [de quoy nous parlerons dans la note 3;] qu'ainsi il faut que S. Irenée ait esté recevoir du Pape l'ordination episcopale, & que c'estoit dans cette vue que les Martyrs de Lion l'y envoyoient, & parloient si

P. 477. 483.

P. 482.

P. 483. 484.

avantageusement de luy à Eleuthere. [Mais ils auroient assurément témoigné plus clairement cette pensée: & s'ils l'avoient fait, Eusebe n'auroit pas manqué de le remarquer. Car pour le mot *ἐξουχὴ* ἐν παρρησίᾳ, je ne voy pas qu'il puisse signifier autre chose en cet endroit que *habere commendatum*, comme le traduit M^r Valois.] On cite d'un livre d'homelies de l'Eglise de S. Just à Lion, que S. Irenée fut envoyé au Pape Eleuthere, afin qu'il l'ordonnast Evesque. Mais il ne paroist pas que ce livre fasse une grande autorité; & on en cite des choses certainement fausses.

Th. Rain. t. 5. P. 64. 1.

p. 63. 2.

[Pour soutenir que S. Irenée a esté à Rome, je ne croy pas qu'on se puisse fonder sur ce qu'Eusebe ne dit point qu'on eust changé le dessein de l'y envoyer. Eusebe dit ce qu'il trouve dans les pieces qu'il avoit en main, sans passer plus outre: & l'on eviteroit beaucoup de fautes qu'on fait dans l'histoire, si tout le monde en usoit avec la mesme simplicité. Pour S. Jerome, je douterois fort qu'il ait sceu autre chose du voyage de S. Irenée que ce qu'il en avoit lu dans Eusebe. Mais c'est neanmoins une autorité que nous ne devons pas rejeter sans quelque raison.]

J'aurois aussi peine à croire que S. Irenée fust parti pour Rome avant la mort des Martyrs, & que ceux qui dévoient en mesme temps aller en Asie, eussent esté obligez de tarder d'avantage faute de vaisseau. La voie la plus naturelle en ce temps là pour aller en Asie, estoit d'aller à Rome, & de s'embarquer à Ostie ou à Pouzoles: Au moins on ne s'embarquoit pas à Lion. Ce qu'on cite d'Eusebe & de S. Jerome ne dit rien, sinon que S. Irenée fut fait Evesque de Lion après la mort de S. Pothin, ou tout au plus, après qu'il eut esté à Rome. Le

fujet du voyage de Rome & de celui d'Asie paroît avoir esté le mesme : & si S. Irenée n'estoit pas à Lion lorsque les Martyrs y souffrirent , nous n'aurons plus moyen de dire que c'est luy qui a composé leur histoire, comme il y a tout lieu de croire qu'il a fait.]

Quésnel, qu'il n'y avoit alors que luy d'Evesque dans les Gaules : & ce Pere remarque encore qu'Eusebe après avoir dit que la question de la Patque avoit esté jugée par les Evesques du Pont, ajoute aussitost, & par les Eglises des Gaules, changeant le mot d'Evesques en Eglises. Il est encore favorisé par la vie de S. Saturnin, qui dit que lorsque ce Saint vint à Toulouze vers l'an 250, il n'y avoit encore que peu d'Eglises dans les Gaules. [On peut opposer à cela ce que dit Eusebe,] que les Evangelistes après avoir annoncé la foy dans un pays, y mettoient aussitost des pasteurs; [ce qui dans l'usage des anciens ne marque guere que les chefs des Eglises, c'est à dire les Evesques. Or on voit par l'histoire, que des le temps de Saint Pothin, il y avoit des Chrétiens à Vienne & à Autun, & Eusebe, comme nous venons de voir, reconnoît plusieurs Eglises dans les Gaules du temps de S. Irenée.]

Il semble surtout que Vienne eust un Evesque;] puisque dans la lettre des Chrétiens de Vienne & de Lion, il est dit qu'on avoit pris tous les principaux des deux Eglises. [Ce parallele joint à ce que les Chrétiens de Vienne sont nommez les premiers dans l'inscription de la lettre, semble obliger de croire que Vienne n'estoit point une simple paroisse de l'Eglise de Lion, mais une Eglise aussi formée & aussi parfaite que l'autre. Or on sçait qu'une Eglise n'est point parfaite si elle n'a un Evesque:] Ces deux Eglises écrivant ensemble, disent que S. Pothin estoit chargé du ministère de l'episcopat dans Lion. [S'il estoit également Evesque de Lion & de Vienne, pourquoy ne disent-elles pas parmi nous, qu'il estoit nostre Evesque, ou quelque chose de semblable ? Si son propre titre & le lieu de sa residence estoit Lion, comme Tomes dans la Scythie; comment ceux de Vienne qui ne devoient pas estre moins humbles que ceux de

NOTE II.

Que Saint Irenée n'a esté fait Evesque qu'après la mort de S. Pothin.

'Le P. Halloix semble pencher à croire que S. Pothin plusieurs années avant sa mort, avoit ordonné S. Irenée Evesque pour l'assister dans sa vieillesse, & luy succéder. [C'est avancer une chose contraire à l'ordre commun de l'Eglise,] sans aucun fondement positif, toutes les raisons sur lesquelles il s'appuie, n'estant comme il l'avoue luy même, que des probabilités & des convenances, [qu'on peut appeller imaginaires:] 'Et il a contre luy l'expression d'Eusebe, & de S. Jerome, qui disent que Saint Irenée reçut l'episcopat de Lion après la mort de S. Pothin. [Mais il a même contre luy] celle des Martyrs de Lion, qui écrivant au Pape Eleuthere [ou immédiatement avant la mort de S. Pothin, ou peutestre lorsqu'il estoit déjà mort,] disent que la qualité qu'avoit S. Irenée estoit celle de Prestre; d'où Eusebe a conclu qu'il estoit alors Prestre de Lion, [sans se mettre en peine] de ce qu'on dit que le mot de Prestre s'est quelquefois pris pour Evesque.

NOTE III.

Si S. Irenée estoit seul Evesque dans les Gaules : Des Evesques de Vienne jusqu'à S. Amers.

'Ce que dit Eusebe que S. Irenée gouvernoit les Eglises des Gaules, ἐπιτοπῆς, c'est à dire en prenant ce mot à la lettre, qu'il en estoit Evesque, donne assurément quelque lieu à ce que croit le P.

Pour la page
534.

Hall. v. Iren.
p. 641. d. c.

p. 640.

p. 641. b

Eusl. l. 5. c. 1 p.
170. b.

c. 4 p. 166. d.

Hall. v. Iren. p.
642. a. b.

Pour la page
534.

Eusl. l. 5. c. 1 p.
170. a.

170. p. 177.
473

Eusl. l. 5. c. 17. p.
109. c.

l. 5. c. 1. p. 156. c.

p. 159. c.

Lion, souffroient-ils qu'on les nommast les premiers ? S. Irenée comme Prestre de Lion a pu leur vouloir faire cet honneur; mais après qu'il a dressé la lettre, elle a dû estre revue, approuvée, & signée par ceux de Vienne. [Ce qu'on dit qu'Eusebe ne parle jamais de l'Evesque de Vienne, n'empesche nullement qu'il n'y en eust un. Or si Vienne a eu son Evesque sous S. Pothin, il y auroit peu d'apparence qu'elle eust cessé d'en avoir sous S. Irenée, dont le zele assurément a plustost multiplié les Eglises des Gaules, que d'en laisser diminuer le nombre.

Ainsi je ne sçay s'il ne vaudroit point mieux ne pas prendre si fort à la lettre le mot d'ἐπισκοπῆς; mais croire qu'il marque seulement que S. Irenée estoit le chef des Evesques & des Eglises des Gaules, soit par la dignité que son siege avoit alors comme le plus ancien & la source des autres, soit par la consideration particuliere du merite de sa personne, ou de son ancienneté dans l'episcopat. Il se pourroit mesme faire que S. Irenée ayant esté choisi par les Evesques des Gaules pour écrire au Pape, n'auroit mis que son nom à la lettre, & y auroit exprimé en general qu'il écrivoit au nom des Eglises des Gaules; d'où Eusebe auroit conclu sans necessité qu'il estoit le premier ou le seul Evesque de la province.]

Pour ce qu'Eusebe dit en un autre endroit, que S. Irenée ecrivit une autre lettre au Pape Victor au nom des freres dont il estoit chef dans les Gaules, [cela peut s'entendre de la seule Eglise de Lion, ou des autres dont Lion estoit la metropole: & le mot de freres en cet endroit, n'exclut point d'autout les Evesques.

Nous voudrions pouvoir montrer par l'histoire, qu'il y avoit alors effectivement plusieurs Evesques dans les Gaules: Mais nous ne trouvons rien sur quoy nous nous puissions appuyer pour cela avec quelque solidité. Le Synodique où l'on trouve deux Conciles de Lion sous S. Irenée, l'un de douze Evesques,

l'autre de treize, [n'a pas une autorité assez grande pour estre produit dans des choses si anciennes. Nous parlerons sur S. Denys de Paris de ce qui regarde S. Trophime & l'Eglise d'Arles, après laquelle la seule qui pretende sur des fondemens un peu anciens avoir eu des Evesques dans le deuxieme siecle, est celle de Vienne, autorisée par la chronique d'Adon. Cependant cette chronique n'est que du IX. siecle;] & mesme ce qu'elle dit de ces Evesques est embarrassé de bien des difficultez. [Nous avons montré sur S. Paul, qu'on ne peut point prouver que S. Crescent son disciple ait esté Evesque de Vienne. Nous avons vu la mesme chose dans la note 8 sur les Martyrs de Lion, touchant S. Zacarie,] qu'Adon semble faire son successeur. Il met sa mort sous Trajan, & veut neanmoins que S. Martin son successeur ait esté envoyé à Vienne par les Apostres. Il marque la feste de ce S. Martin le premier de juillet, [auquel l'Eglise de Vienne en fait une memoire sans en rien dire.]

S. Vere disciple des Apostres, dit Adon, estoit Evesque de Vienne des temps de Trajan, & fut celebre par sa doctrine, & par la confession de la foy.

Baronius qui sur l'an 118, avoit fait S. Zacarie second Evesque de Vienne, dit

sur l'an 166, que Vere fut le premier, & vécut jusqu'en l'an 164. Il le fonde sur une lettre du Pape Pie, [que nous avons montré sur l'histoire de ce Pape n'avoir aucune autorité.] Cette lettre dit que S. Vere a voit triomphé du prince du monde par une [glorieuse] victoire; d'où le P. du Bosc dans ses antiquitez de Vienne, a conclu avec bien de la raison qu'il estoit martyr. Il en marque la feste le premier d'aoust; & l'Eglise de Vienne fait ce jour là de S. Vere son Evesque, comme d'un martyr. Cependant le martyrologe Romain ne le qualifie point martyr, non plus que celui qu'on attribue à Bede, & mesme ne luy donne rang qu'après

Gal. chr. t. 1.
P. 72. a. b.

Ado. an. 101.
P. 118.
n. 1. jul.

an. 101. P. 119.

Bar. 118. §. 7.
166. §. 4.

Bosc. t. 2. p.
22.

Laun. de Dio.
t. 1. P. 145.

Eusl. 5. c. 24.
P. 192. c

Conc. t. 1. p.
599. a. | 601. a.

les Martyrs. [Adon ne le met point du tout dans le sien; ce qui donne lieu de craindre que ce qui s'en lit dans sa chronique ne soit pas de luy. La simple memoire que l'Eglise de Vienne en fait encore, ne convient guere au respect qu'on doit à un Eveſque dioceſain honoré de la couronne du martyre..

Ce qui rend encore bien ſuſpecte l'antiquité & le martyre de S. Vere,] c'eſt que nous trouvons un Verus Eveſque de Vienne en 314, au premier Concile d'Arles. Baronius dit que c'en eſt un ſecond. [Mais c'eſt donc une faute à Adon d'avoir oublié ce ſecond. Et cependant ce n'eſt point un oubli:] Car il dit poſitivement que Claude eſtoit Eveſque de Vienne du temps de ce grand Concile. [Il y a peut-eſtre bien autant d'apparence à dire que le vray S. Vere vivoit effectivement en 314: & qu'ainſi ceux qu'on luy donne pour predeceſſeurs, n'ont point eſté non plus que luy auſſi anciens qu'on les fait.]

'La lettre qu'on pretend que le Pape Pie écrivit à S. Juſt ſur ſa promotion à l'eſcopat, le fait ſucceſſeur de S. Vere. 'Il gouvernoit cependant des le temps d'Adrien, ſelon la chronique d'Adon, [quoiqu'Adrien ſoit mort pluſieurs années avant que S. Pie fuſt fait Pape.] Adon dit qu'il eſtoit des ce temps là un tres illuſtre Confeſſeur, qu'il continua à gouverner l'Eglise de Vienne durant plus de 21 an que regna Antonin, & que ſous M. Aurele, après avoir eſté tourmenté par un long exil, il devint un glorieux Martyr. Cela s'accorde avec quelques monumens de l'Eglise de Vienne, [mais apparemment aſſez nouveaux,] qui diſent qu'il fut couronné du martyre ſous M. Aurele, après avoir gouverné 35 ans.

'Quelques nouveaux martyrologes le mettent auſſi comme Martyr le 4^e de may, [& l'Eglise de Vienne l'honore auſſi ſous ce titre, mais par une ſimple memoire le 6^e du meſme mois.] D'autres martyrologes le mettent ſans faire men-

tion de ſon martyre. [Mais ce qui eſt plus oppoſé à la chronique d'Adon, c'eſt que Adon meſme n'en met rien du tout dans ſon martyrologe. De ſorte qu'on a eu raiſon de ne le pas mettre dans le Romain.] 'On pretend qu'il y a eu autrefois une eglise à Vienne ſous le nom de ce Saint, & que ſon corps fut enterré à d. Sainte Colombe pres de Vienne.

'Saint Denys homme tres ſavant, dit Adon, gouvernoit l'Eglise de Vienne ſous Commode, & juſques après ſa mort. [Il ne parle point de Didier] à qui s'adreſſe une lettre du Pape Victor, que nous pourrions examiner en un autre endroit, & aucun autre monument n'en parle: ce qui n'a pas empeſché le P. du Boſc, d'en faire [comme Baronius] un nouvel Eveſque predeceſſeur de Denys. 'Mais il y a bien de l'apparence que dans la lettre de Victor vraie ou fauſſe, il faut lire Denys, comme on lit dans une autre où Victor dit que l'Eveſque Denys eſtoit mort. 'C'eſt pourquoi M^{tes} de S^{te} Marthe diſent que la lettre s'adreſſe à Denys, ſans parler du tout de Didier. 'Un nouvel auteur nommé Jean le Lievre, veut que S. Denys ait eſté martyrizé ſous Severe; ce que Bollandus rejette avec raiſon, puis que l'Eglise de Vienne ne l'honore, dit-il, que comme Confeſſeur le 9^e jour de may, non plus que les martyrologes, dont pluſieurs le marquent le 7 ou le 8 du meſme mois. [Il eſt faſcheux que dans le nouveau breviaire de Vienne on l'ait fait Confeſſeur dans le calendrier, & Martyr dans le corps du livre. Le martyrologe d'Adon n'en parle point.]

'Patacode ſucceda à S. Denys, ſelon une lettre qu'on pretend que Victor luy écrivit. *V. S. Victor Pape* § 8. 'Il gouvernoit ſous Severe ſelon la chronique d'Adon, déjà illuſtre par ſa ſcience dans la foy, & par la confeſſion qu'il avoit faite du nom de J. C, mais il vécut encore juſques à Maximin [vers l'an 235.] 'Quelques nouveaux martyrologes marquent ſa feſte le premier jour de janvier. [L'Eglise de

Conc. t. i.
P. 143. c.

Bar. t. aug. k.

Ado. an. 306.
P. 138.

Bar. 166. § ;

Ado. an. 1. c.
P. 11 c.

Boll. 6. may,
P. 29. f.

b.

P. 100. f.

Ado. an. 187;
194. P. 113.
114.

Bar. 198. § 18.

Boſc. t. 3. p.
24. 25.

Boll. 9. may,
P. 362. d.

Gal. chr. t. 1.
P. 792. 1. c.

Boll. 9. may,
P. 361. f.

P. 361. a.

P. 361. b. c.

Boſc. t. 3. p.
26.

Ado. an. 195.
P. 115.

Boll. 1. jan. p.
10.

Vienne en fait le deuxieme jour.] Adon dans son martyrologe n'en dit rien d'autr.

qu'il puisse presider au Concile de Valence.

Bosc, t. 3, p.

264.

Ado, an. 141.

P. 128.

'Du Bosc luy donne pour successeur S. Florent, ou Florentin comme l'appelle la chronique d'Adon, selon laquelle il gouverna sous Gordien & les Empereurs suivans, jusqu'à Gallien [ou plutost Gallus] & Volusien; & après avoir esté banni il fut couronné du martyre. Il estoit d'ailleurs celebre pour sa vie & pour sa doctrine. Aussi son nom se trouve le 2 de janvier dans Notker, & le 3 dans le martyrologe d'Adon, & plusieurs autres, mesme dans celui de S. Jerome. Mais ni ce martyrologe, ni Notker, ne le font point Martyr, & ils se servent mesme du terme de *depositio* [qui est propre à ceux qui ne le sont pas.]

'Du Bosc qui fait S. Lupicin successeur de S. Florent, nous donne une lettre que S. Corneille luy écrivit, en le qualifiant Archevesque; [ce qui suffit pour juger que ce n'est pas une piece du troisieme siecle. S. Corneille mourut en 252.] & Ado, an. 257. Adon ne parle de S. Lupicin que sous Gallien, [c'est à dire après l'an 260. Il ne marque point, comme du Bosc, qu'il ait esté martyrizé; & n'en dit rien d'autr dans son martyrologe. Une addition de ce martyrologe marque sa feste le 14 de decembre, sans dire aussi qu'il soit Martyr. L'Eglise de Vienne l'honore ce jour là par une simple memoire, comme Martyr selon le breviaire & les litanies, & comme Confesseur selon le calendrier.

Boll. 3. jan. p.

127.

Florent. p.

221.

'Un exemplaire de celui de S. Jerome n'a pas *depositio*, mais il luy donne positivement le titre de Confesseur. [Le nouveau breviaire de Vienne qui n'en fait qu'une memoire, luy donne aussi la qualité de Confesseur, quoique dans le calendrier & les litanies on en ait fait un Martyr.

S. Simplicide qui luy succeda selon du Bosc, gouverna, dit Adon, sous Tacite, & jusqu'au temps de Carus, [c'est à dire depuis l'an 275 jusques en 283.] C'estoit un homme d'une sainteté admissible: aussi Adon le met dans son martyrologe le 11 de fevrier, [auquel l'Eglise de Vienne en fait la feste sans en rien dire de particulier.] & divers martyrologes en parlent. [Tout le monde le fait Confesseur, hors un Jean le Lievre & M^r du Sauf-
fay qui veulent qu'il ait esté Martyr. On pretend qu'il a achevé une eglise de S. Pierre qui se voit encore, commencée par son predecesseur, [ce qui convient mieux à des Evêques du IV. & V. siecle, qu'à ceux du troisieme;] & les noms de Simplicide, Simplicidius, & Simplicius qu'on donne à celui-ci, [laissent quelque lieu de croire que c'est le mesme que Simplicius qu'on sçait avoir vécu au commencement du V. siecle, comme nous le dirons bientost.]

Conc. t. 1. p.

206. a.

Mais ce qu'il faut le plus remarquer, c'est que dans le Concile de Valence tenu en 374, le P. Sirmond met à la teste des Evêques qui y assisterent, Florent nommé Evêque de Vienne, quoique les evêchez des autres ne soient pas marquez. On l'a suivi dans la dernière édition des Conciles: [Et il est en effet bien naturel que l'Evêque de Vienne ait presidé à un Concile qui se tenoit dans sa province.] Cela a paru si fort à M^{rs} de S^{te} Marthe, que quoiqu'ils suivent dans le reste la chronique d'Adon & le P. du Bosc, ils les abandonnent en ce point, & sans s'amuser à faire deux Florens, comme ils avoient fait deux Veres, quoique l'un fust aussi aisé que l'autre, ils renversent l'ordre des Evêques de Vienne, & content S. Florent non le huitieme comme l'appelle le martyrologe d'Adon, mais le quatorzieme, afin

an. 274. p. 133.
Boll. n. f. b.
P. 511. c.
f.
c.
3. feb. p. 264.
a] Ferr. n.
feb. p. 74.

Gal. chr. t. 1.

p. 792. 2. b.

'On donne S. Pascale pour successeur à Simplicide. Adon en parle sous le pontificat de Melchiade, [qui commença en 311, & finit en 313.] Il l'appelle un homme tres eloquent, & dans son martyro-

22. feb. p. 299.

a, b.

Ado, an. 283.

P. 137.

22. feb.

loge il luy attribue une sainteté admirable. Du Bosc raporte une lettre de Saint Silvestre à tous les Evesques des Gaules, où il accorde de grands privileges à Pascale de Vienne & à ses successeurs &c. La lettre se détruit assez par elle mesme: & de plus, il se trouve que S. Silvestre n'a esté élu qu'en 314, & que la mesme année Vere alloit au Concile d'Arles comme Evesque de Vienne. La feste de S. Pascale est marquée le 22 de fevrier dans le martyrologe d'Adon, dans le Romain, & dans quelques autres. [Mais comme ce jour est occupé par la Chaire de S. Pierre, le nouveau breviaire de Vienne fait semidouble de S. Pascale le 23, sans néanmoins en rien dire de particulier.] Il y a une chapelle de son nom dans l'Eglise cathedrale.

On pretend que S. Maurice & ses compagnons ayant souffert du temps de Pascale [vers l'an 286,] il en ramassa les cendres que le Rhone avoit apportées, dit-on, jusques à Vienne: ce qui fit donner à son eglise cathedrale le nom de S. Maurice, au lieu qu'elle portoit auparavant celui des SS. Macabées. Mais on pretend tout cela sans aucune autorité ancienne qui paroisse: & Adon dit que l'Eglise de Vienne ne quitta le nom des Macabées pour prendre celui de S. Maurice, que sous l'Evesque Eolde au VIII. siecle; ce que l'on a mis dans le nouveau breviaire de Vienne au 7 de juin. On y lit encore au 19 de novembre, que Saint Pascale de Vienne, accompagné du Clergé & du peuple, transporta les reliques des Saints Severin, Exupere, & Felicien, dans l'Eglise de Saint Romain. Ces translations ne se faisoient point sous Diocletien, ni dans les premieres années de Constantin: & ce S. Romain qui avoit déjà une eglise à Vienne, est apparemment celui d'Antioche qui souffrit en 303, puisque l'Eglise de Vienne en fait le 17 du mesme mois, ce qui, comme je croy, est assez rare en France: & l'eloge de ce Saint attribué à Ensebe d'Emese, fait ju-

ger qu'il estoit celebre en ces quartiers là dans le V. siecle; auquel il y a apparence que S. Pascale vivoit.]

S. Claude successeur de S. Pascale, selon du Bosc, vivoit selon Adon, comme nous avons déjà dit, du temps du Concile d'Arles [en 314.] & estoit tres illustre dans l'Eglise Catholique. [Adon dans son martyrologe en marque la feste le premier de juin, auquel l'Eglise de Vienne la fait sans rien dire de son histoire.]

A S. Claude succeda S. Nectaire, qui gouvernoit, dit Adon, sous Constance & ses freres [après 337,] & mourut vers le mesme temps que S. Hilaire, [c'est à dire en 370.] Il excelloit dans la doctrine de la foy, & fut le premier selon le mesme auteur, à confesser publiquement la consubstantialité des trois Personnes dans le celebre Concile de Vaison &c. [Nous ne connoissons point de Concile de Vaison avant celui de l'an 442. V. Saint Hilaire d'Arles § 8. Le martyrologe de Adon, ni son appendix, ne parlent point de Nectaire.] Les martyrologes de S. Jerome, Norker, & d'autres, le marquent le cinquieme de may. [Néanmoins l'Eglise de Vienne en fait aujourd'hui memoire le premier jour d'aoust: mais ce n'est que depuis le dernier breviaire: car auparavant elle n'en faisoit point du tout: & M^{rs} de S^{te} Marthe marquent que quelques uns croient qu'on n'en a rien d'assuré.]

Après S. Nectaire on met S. Nicet, tres illustre pour la science des dogmes & de la foy, & venerable par sa sainteté. Il vivoit, selon la chronique d'Adon, sous Gratien & Theodoie, [vers l'an 380, ce qui ne nous empêche pas de croire que c'est] ce predecesseur de S. Mamet, dont le Pape Hilaire loue en 464 la moderation & la douceur: & en effet, Adon ne met entre deux aucun Evesque. [L'Eglise de Vienne en fait un office semidouble le 5 de may, mais sans leçon propre.] Son nom est celebre dans les martyrologes de S. Jerome, d'Adon, de Norker,

Bosc, t. 3. p. 17.

Boll. t. 1. feb. p. 250. f.

q. 1. a.

p. 190. f.

b.

Ado an. 718. p. 92.

Bosc, t. 3. p. 28.

p. 19.
Ado, an. 370.
363. p. 141.
146.

Boll. t. may. p. 9. b. c.

Gal. chr. t. 2. p. 79. 1. b.

Bosc, p. 29.
Ado, an. 379.
p. 148.
5. may.

Cenc. t. 4. p. 104. d.

Ado, an. 364. p. 111.

Boll. t. may. p. 9.

Norker,

Notker, d'Ufuard, dans le Romain, & dans beaucoup d'autres, qui le mettent tous le 5 de may. [Et comme ceux qui parlent de S. Nectaire le mettent le même jour, qu'Adon n'en parle point dans son martyrologe, que l'Eglise de Vienne n'en fait que depuis peu; tout cela peut donner quelque sujet de croire que Nectaire & Nicet n'est qu'un même Saint, & que c'est pour cela qu'on dit qu'il n'y a rien d'assuré de Nectaire. Ainsi *Nectarii & Niceti* dans les martyrologes de S. Jerome, sera pour *qui & Niceti*, ou *vel Niceti*, c'est à dire qu'on le nommoit indifferemment Nectaire & Nicet. Et en effet, il y a ensuite *Episcopi*, & non pas *Episcoporum*.]

'Du Bosc de son autorité veut que S. Nicet ait eu pour successeur non Saint Mamert, mais Simplicie, qui gouvernoit certainement lorsque se tint le Concile de Turin [vers l'an 400, & il vivoit encore en l'an 417, ou 418,] si la lettre que du Bosc dit luy avoir esté écrite par le Pape Zosime, est veritable. S. Paulin en parloit [vers l'an 408,] comme d'un des plus saints & des plus illustres Eveques de son temps. Cependant on n'en trouve rien ni dans la chronique, ni dans le martyrologe d'Adon, ni dans aucun autre martyrologe, que dans celui de M^r du Saussay, qui l'a mis le 3 de fevrier: & l'Eglise de Vienne n'en fait quoy que ce soit dans son office, [sinon que dans le dernier breviaire on l'a mis dans les litanies. Je pense que ces raisons sont suffisantes pour nous persuader que ce Simplicie est celui même qu'Adon & les martyrologes appellent Simplide, Simplicide, & même Simplicie.] Ferrarius remarque que l'Eglise de Coire dans les Grisons, fait quelque solennité de Saint Simplicie de Vienne. [Pour la dispute qu'eut ce Saint avec l'Eglise d'Arles touchant le droit de metropole, nous en pourrions parler sur l'histoire du Pape Zosime.]

'Après S. Simplicie, dit du Bosc, Saint

Mamert fut ordonné Eveque de Vienne. [Selon Adon il doit avoir succédé à S. Nicet sur la fin du IV. siecle.] Et en effet il le met sous Arcade & Honoré du temps de S. Martin &c. & le met encore sous Marcien [après l'an 450.] 'Ce qui est certain, c'est qu'il estoit Eveque en 463. Et la comparaison que le Pape Hilaire faisoit de luy l'année suivante avec son predecesseur, [donne lieu de juger qu'il ne l'estoit que depuis peu.] 'On croit qu'il vivoit encore en 475.

[Nous avons voulu marquer toute cette histoire qu'Adon nous fait des Eveques de Vienne, & la conduire jusqu'à S. Mamert, dont la date est fixe & constante, pour faire voir qu'on ne s'y peut pas arrester, & parcequ'elle n'est fondée sur aucun monument ancien, & à cause des absurditez qu'elle enferme. Car d'une part toutes les lettres des Papes sur lesquelles du Bosc semble l'appuyer, sont rejettées comme fausses par ceux mêmes qui le suivent dans le reste; & de l'autre nous avons vu qu'Adon met S. Vere du temps de Trajan, quoiqu'il ait vécu sous Constantin en 314; Qu'il met S. Florent vers 250, au lieu qu'il assistoit au Concile de Valence en 374; Qu'il fait faire des translations solennelles à Saint Pascale du temps de Diocletien ou aussitost après, & cela dans une eglise de S. Romain, lequel n'avoit presque pas encore alors souffert le martyre à Antioche; Qu'il oublie tout à fait S. Simplicie le plus celebre de tous, ou qu'il le met un siecle entier plustost qu'il ne faut; & qu'il laisse un grand espace vuide entre S. Nicet & S. Mamert, à moins que de donner à celui-ci 75 ans d'episcopat.] Il faut ajouter ce qu'il dit de S. Just, qui quitta l'episcopat de Lion [en 381,] qu'il est constant que ce Saint avoit esté sous Pascale de Vienne, & Diacre sous Claude son successeur. [Comment donc a-t-il pu mettre Pascale au commencement du IV. siecle, & Claude en l'an 314. Mais si ce fait est constant, il faut encore que

Ado. an. 356.
P. 151.

p. 161.

Conc. t. 4. p.
1043. c.
4 P. 1045. d.

Boll. 11. may,
P. 629. c.

Ado. an. 379.
P. 148.

K k k k

Bosc, t. 3. p. 29.

Conc. t. 2. p.
3570. b.

Bosc, t. 3. p. 29.

Gr. T. h. Fr. l.
2. c. 13. p. 69.

Boll. 3. feb. p.
354. a. b.

Ferr. 11. feb.
P. 74.

Bosc, t. 3. p. 30.

Hist. Eccl. Tom. III.

Pascale & Claude aient gouverné avant Simplicie, quoiqu'il ne les mette qu'après, & renverser ainsi entierement tout ce qu'il dit.

Tout ce qu'on peut donc tirer de luy, c'est le nom & l'ordre des Evêques de Vienne, en abandonnant ce qu'il dit de Saint Just de Lion : mais pour fixer le temps où ils ont vécu, il faut s'arrêter à ce que nous en trouvons dans des auteurs plus anciens. Ainsi nous croyons que S. Vere estoit effectivement Evêque en 314, & S. Florent en 374, que S. Just, S. Denys, & S. Paracode, ont rempli les 60 ans qui sont entre deux : que Saint Lupicin successeur de S. Florent a gouverné dans la fin du IV. siècle : Saint Simplicie ou Simplicie au commencement du V; & ensuite Saint Pascale, S. Claude, & S. Nectaire ou Nicet jusqu'à S. Mamert, en sorte qu'il est aisé que Nectaire ait assisté en 442 au Concile de Vaison, si néanmoins il est probable qu'un Evêque de Vienne ait voulu se trouver à un Concile convoqué par l'Evêque d'Arles : Car leurs prétentions ne permettent guere de le croire. On voit que cette chronologie est fondée sur les auteurs originaux, qu'elle s'accorde en tous ses points, & qu'elle leve toutes les difficultés qui se rencontrent dans celle d'Adon, pourvu que l'on ne fasse pas des Martyrs de ceux qui sont morts au milieu de la paix de l'Eglise, sans en avoir de preuves particulières.

Pour revenir au sujet qui nous a fait entrer dans cette discussion, Saint Vere que nous mettons en 314, n'estant conté par Adon que pour le quatrième Evêque de Vienne, nous n'avons point de preuve que cette Eglise eust un Evêque des le temps de Saint Irenée, c'est à dire, dans la fin du deuxième siècle. Mais je ne croy pas aussi qu'on en puisse conclure qu'elle n'en eust point; puisqu'elle en peut avoir eu plusieurs qui n'auront pas esté connus par Adon.]

NOTE IV.

Pour la page
92.58.*Sur la traduction latine de S. Irenée.*

'Pearson dit qu'on pourroit objecter diverses choses, pour montrer que la traduction latine de S. Irenée n'est pas faite ou avant S. Augustin, ou au moins avant Tertullien; [car je ne sçay pas bien quel est son sens; & il ne marque non plus aucune de ces objections en particulier. S'il se trouvoit que les endroits citez par S. Augustin ne fussent pas conformes à cette version, ce ne seroit pas néanmoins une preuve qu'elle ne fust pas encore faite. Car elle pourroit avoir esté moins commune en Afrique que le texte grec: ou S. Augustin pourroit avoir mieux aimé traduire le texte original. De ce que S. Gregoire n'a pu trouver les ouvrages de S. Irenée, cela ne prouve pas non plus que cette version ne fust pas encore faite: ou il faudroit dire aussi que le texte grec n'estoit pas encore.]

Pearf. de sign.
v. 2. p. 169.

NOTE V.

Pour la page
94.59.*Si Saint Irenée a dit que les ames des méchans doivent estre ancanties.*

[Quoique nous ne faisons point profession d'éclaircir d'autres difficultés que celles qui regardent l'histoire & la chronologie, nous croyons néanmoins pouvoir dire un mot en passant sur un sentiment aussi dangereux que faux,] attribué par quelques uns à S. Irenée, qui est que les ames des méchans seront enfin ancanties. On ne cite pour cela que le chapitre 64 du livre 2, où l'intention du Saint est visiblement de refuter seulement les payens, qui pretendoient que les ames ayant commencé d'estre, devoient aussi cesser d'estre avec le corps: & il leur répond que la volonté de Dieu est maistresse de toutes choses, & qu'ainsi quoique les ames ne soient pas immortelles par leur nature, elles subsistent autant qu'il plaît à Dieu de les faire subsister: Surquoi il allegue le passage du

Du Pin, p.
127.rép. p. 122.
Iren. p. 217. c.

pleaume, *Quoniam ipse dixit & facta sunt, ipse mandavit & creata sunt; statuit ea in seculum, & in seculum seculi.* [Il paroist assez par là avoir voulu attribuer l'immortalité à toutes les ames : au moins jusque là il ne dit rien qui y soit contraire.

Il passe de là, comme cela est assez naturel, à l'immortalité non del'estre, mais du bonheur, laquelle en effet selon le langage de l'Ecriture, est la seule immortalité & la seule vie ; l'immortalité des méchans n'estant dans la verité qu'une mort sans fin.] C'est sur cette immortalité bienheureuse, *de salvando homine, qu'il allegue le passage Vitam petiit a te, & tribuisti ei longitudinem dierum in seculum seculi,* [qui n'est point plus expressés pour la durée éternelle des bons, que celui qu'il avoit allegué auparavant pour tous les hommes bons & méchans.] Sur ce passage il montre que cette vie heureuse depend de la volonté & de la grace de Dieu, & non de nostre nature : à quoy il ajoute que ceux qui sont ingrats à leur createur, se privent de l'immortalité par leur faute. Et c'est de là que l'on a voulu inferer qu'il a cru qu'ils cesseroient d'estre. [De l'immortalité bienheureuse, il revient à l'immortalité en general : & alors bien loin d'y faire aucune exception, il s'exprime en ces termes:]

'Deo itaque & vitam & perpetuam perseverantiam tribuente, [vivere] capiunt animæ primum non existentes, de in perseverare; cum eas Deus & esse & subsistere voluerit. [N'est-ce pas là attribuer également l'immortalité à toutes les ames aussibien que l'estre?

Quand le sentiment de S. Irenée sur un point si important nous seroit indifférent, de quoy un disciple des Peres doit estre fort éloigné, & quand il s'agiroit d'un payen ou d'un heretique ; la suite naturelle de cet endroit nous devoit porter à croire que l'immortalité dont les ingrats se privent, n'est que celle dont il parle immédiatement devant & après,

c'est à dire, celle de la gloire. Rien ne peut mieux montrer que c'est le sens de S. Irenée,] que ce qu'il établit, dit-on, dans le chapitre 37 du livre 4, que c'est la vue de Dieu qui donne l'immortalité aux ames. [Car il est indubitable que la vue de Dieu ne leur donne point l'immortalité de l'estre, mais l'immortalité du bonheur. Il est donc aisé ce me semble de justifier S. Irenée par l'endroit mesme sur lequel on pretend le condamner.]

'Les Peres de S. Vanne y ajoutent les passages où ce Saint dit nettement que l'ame ne peut mourir, avec ceux où il reconnoist que la peine des méchans ne sera point temporelle, mais éternelle, & qu'ils seront dannez pour toujours.' On répond comme si S. Irenée disoit seulement que l'ame ne peut perir par la corruption & la dissolution de ses parties, 'au lieu qu'il dit qu'elle ne peut pas mourir, parcequ'estant simple, elle ne peut pas se separer en parties : *moritur caro & solvitur, non anima neque spiritus* : & par tout son passage il est visible qu'il n'admet aucune mortalité dans l'ame. Pour l'éternité des peines, on avoue qu'il l'a reconnue : mais par cette éternité, dit-on, il n'entend qu'un temps fort long, qui a neanmoins sa fin. [Pourquoi ne prend-on pas garde que] le passage a non solum temporalis, sed eterna facta, isti erunt semper damnati? [S'il faut faire violence aux termes les plus clairs & les plus précis, plutost que de s'en servir pour expliquer ceux dont le sens est moins net, que ce soit au moins pour justifier nos Peres, dont la gloire est la nostre,] & non pas pour troubler le repos du juste, & chercher des impietez dans sa maison.

'On pretend attribuer à S. Justin la mesme erreur qu'à Saint Irenée. Mais comme on le fait sans en rien citer, [& que nous n'avons pas examiné ce point, nous n'avons rien à en dire, sinon que] s'il ne l'enseigne pas plus clairement que

P. 223. A.

Du Pin, rép. P. 123.

Etcn. p. 224. b.

Du Pin, p. 122.

S. Van. p. 157.

Du Pin, p. 122. 123.

S. Van. p. 157.

Du Pin, p. 122.

S. Van. p. 157.

Prov. 24. v. 15.

Du Pin, p. 127.

S. Irenée, [nous ne craignons pas d'ajouter qu'il ne l'enseigne point dutout.]

Pour la page
95. 6 10.

NOTE VI.

Sur les compagnons & quelques particularitez du martyre de S. Irenée.

Florent. p.
629.

Boll. mars, t.
2. p. 23. f.

Florent. p.
629.

P. 32. 1.

Hall v. Iren.
P. 624. 1. 1.

1. f.

1.

'Les martyrologes appellez de S. Jerome, ne donnent que six compagnons à Saint Irenée: & cela se voit encore dans un autre cité par Bollandus. [Mais il se peut faire qu'il y ait eu un fort grand nombre de Chrétiens martyrizés à Lion vers le mesme temps que luy, comme le dit S. Gregoire de Tours, & six qui aient esté proprement les compagnons de son martyre, ayant esté jugez, condannez & executez avec luy.] Le texte du martyrologe de S. Jerome, porte *Herenai Episcopi cum aliis sex, Leonidis, Plutarchi, Sereni, Potamiana, Marcella*. [Il semble donc d'abord que ces cinq soient des compagnons de Saint Irenée;] & une des copies qui ajoute *sive Urena*, [pourroit donner le sixieme. Mais outre que les autres n'ont point cette addition,] S. Plutarque & les autres sont apparemment les celebres Martyrs d'Alexandrie disciples d'Origene, que ces martyrologes ont déjà marquez le mesme jour, & qui sont repetez ici par quelque brouillerie.

[Nous n'avons point cru devoir mettre dans le texte diverses particularitez du martyre de S. Irenée,] que le P. Halloix tire d'un ancien manuscrit de Lion, & d'un livre de *etatibus mundi*, [qui n'est ni celui de Bede, ni celui d'Adon.] Ces auteurs disent donc que Severe estant alors à Lion, fit mettre une croix sur une colline, une statue de Jupiter sur l'autre, & S. Irenée entre deux, afin qu'il choisist ou la mort de la croix, ou la vie en adorant la statue; & que le Saint estant allé avec son peuple du costé de la croix, on les martyrisa tous, en sorte, dit le manuscrit, qu'il y eut dixneuf mille hommes de tuez, sans les femmes & les en-

fans. [C'est ce que S. Gregoire de Tours n'a point sceu.] Theophile Raynaud ^{Th. Rayn. t. 8. p. 22. 23.} ramasse plusieurs autres traditions de cette nature, que ceux qui les aimeront, pourront aller voir dans son ouvrage des Saints de Lion.

Pour la page
97. 9 11

NOTE VII.

Sur les actes des SS. Felix, Ferreol & c. & sur le temps de leur martyre.

'Celui qui a fait les actes des Saints Felix, Fortunat, & Achillée, que nous avons dans Bollandus, semble vouloir faire croire qu'il a vu luy mesme ce qu'il raporte du martyre de ces Saints: & Bollandus paroist l'avoir cru. [Cependant le style de ces actes étrangement éloigné de celui des premiers siecles, & les evenemens Metaphrastiques dont ils sont remplis, font voir] qu'ils ont esté écrits fort longtemps après, comme M^r du Bosquet le reconnoist: & il rejette quelques uns des faits qu'ils raportent. 'La lettre qu'on y lit de S. Ferreol & S. Ferrution, [est du mesme style que le reste.]

'M^r du Bosquet estime davantage les actes de S. Ferreol & Saint Ferrution, parceque le style en est plus simple; & S. Gregoire de Tours semble les citer: Ils sont dans Surius: mais il y a quelque chose de brouillé dans ce qui regarde la lettre des Martyrs. Chifflet en raporte aussi une grande partie dans son histoire de Besançon, [mais quoique cette histoire soit meilleure que l'autre, on voit bien néanmoins qu'elle n'est pas écrite dans les premiers siecles; quand on n'en jugeroit que parceque Corneille y appelle Claude son frere par civilité, & que Claude luy parle en ces termes, *Ils ont seduit ma femme vostre servante*.] La lettre mesme des Martyrs est au nom de S. Ferreol & de S. Ferrution, & néanmoins il n'y en a qu'un qui parle dans la plus grande partie, sans mesme qu'on sçache lequel c'est: *cum me sopori dedissem & c.*

'Les actes de S. Felix font la mesme faute.

Boll 33. apr.
p. 98. c.

Bosq. l. 3. c. 17. P. 121.

M^e du Bosquet croit que ces Saints ont souffert sous Severe dans le temps qu'il passa en Angleterre, [c'est à dire en l'an 208.] Neanmoins les actes de Saint Felix &c. disent qu'ils souffrirent sous Aurele; ceux de S. Forreol portent que ce fut sous Aurelien.^a D'autres disent sous M. Aurele Antonin le philosophe, ou sous Commode. Mais s'ils ont esté disciples de S. Irenée, il n'y a point d'apparence qu'ils aient souffert ni sous M. Aurele le philosophe, sous qui S. Irenée ne faisoit que commencer son episcopat, ni sous Aurelien qui n'a esté fait Empe-

reur qu'en l'an 270, ni mesme sous Commode, sous qui il n'y a point eu de persecution. Les actes de S. Felix &c. donnent aussi lieu de croire que Severe estoit mort alors. Ainsi le plus probable est qu'ils ont souffert sous Caracalla à qui Severe avoit donné le nom de M. Aurele Antonin. C'est le sentiment de Chifflet, de M^{rs} de S^{te} Marthe, & de Bollandus. Car quoique Caracalla n'ait pas persecuté l'Eglise, il est aisé neanmoins que la persecution excitée par Severe, n'ait pas cessé tout d'un coup par la mort de son auteur.

Boll. 23. apr. p. 28. a.

Vest. t. 2. p. 26] Gal. chr. t. 1. p. 118. l. c.

Boll. 23. apr. p. 99. a] Vest. t. 2. p. 28. Sur. 16. jun. p. 244. § 3. Vest. t. 2. p. 24.



NOTES SUR SAINT VICTOR

P A P E.

NOTE I.

Quand on faisoit Pasque en Syrie & en Mesopotamie : Si les Asiaticques ne faisoient la Resurrection que le 16 de la lune.

Pour la page 104. § 3.

LE P. Halloix pretend que la Syrie, la Mesopotamie, & la Cilicie, observoient du temps de Victor le 14^e de la lune pour le jour de Pasque, parcequ'elles le faisoient avant le Concile de Nicée: [Mais elles peuvent avoir changé entre ces deux temps: & nonobstant les impossibilités pretendues, on n'en peut douter pour la Mesopotamie, puisque c'est la même chose dans l'usage ordinaire que l'Osthoene. Que s'il objecte qu'Eusebe auroit donc dû dire que l'Eglise d'Antioche, si considerable entre les autres, estoit du sentiment de celle de Rome; on peut luy répondre qu'il auroit dû dire de même qu'elle estoit du sentiment de l'Asie. Mais Eusebe n'est pas un auteur qui aime, comme beaucoup d'autres, à s'étendre sur des conjectures. Il dit que toute l'Eglise, (ce qui comprend la Syrie,) estoit unie avec Rome, hors l'Asie, parcequ'il l'a-

Hall. v. Iren. p. 669-671.

voit apparemment lu dans les pieces de ce temps là. Il parle en particulier de la Palestine, de l'Osthoene &c. parcequ'il en avoit trouvé des monumens. N'en ayant point trouvé de la Syrie, il n'en parle point, non plus que de l'Egypte,] qui neanmoins suivoit certainement Rome, comme nous l'apprenons non de ce qu'il en dit, mais d'un des passages qu'il cite pour une autre occasion.

Eusl. 5. c. 15. P. 194. b.

[Il y a une autre question plus difficile, savoir si les Asiaticques faisoient la Passion le 14 de la lune, ou s'ils y faisoient la Resurrection.] Car le mot de Pasque dont se sert Eusebe, est assez equivoque dans les anciens, signifiant tantost l'une, tantost l'autre de ces festes, & quelquefois l'une & l'autre avec toutes les solennitez de ces saints jours. Un auteur a soutenu depuis peu, qu'ils y faisoient la Passion; & qu'ils celebroident la Resurrection deux jours après, c'est à dire le seizeieme de la lune. La chose en elle même n'a rien que d'assez probable: [& il y a lieu de croire que cela s'est ainsi pratiqué par quelques uns de ceux qu'on a appellez Quartodecimans, parcequ'ils s'attachioient precisément au

Dani. p. 93. 56. 158-160.

p. 63. 116.

p. 70-79.

droit du jour de la Passion, il ne donne néanmoins le nom de Pasque qu'au dimanche de la Resurrection.

[Je ne trouve rien qui éclaircisse ce point dans ce qui se passa au Concile de Nicée. Car on ne voit point précisément dans les monumens originaux de quoy il s'agissoit alors; mais seulement que quelques Eglises d'Orient faisoient Pasque avec les Juifs, & que le Concile ordonna qu'elles se conformeroient à toutes les autres, afin que cette feste se fist partout en un mesme jour.] Il est vray que Constantin dans la lettre qu'il écrit sur la decision du Concile, dit que J.C. ne nous a laissé qu'une seule feste qui est le jour de nostre liberté, c'est à dire celle de sa Passion. [Mais sous cette feste il comprend sans doute celle de la Resurrection qui estoit encore plus solennelle en ce temps là qu'aujourd'hui: & il ne parle jamais du 14 de la lune.] Il dit qu'il faut faire la feste de Pasque non selon la coutume des Juifs, mais selon l'ordre que nous avons observé depuis le premier jour de la Passion, [c'est à dire depuis le commencement de l'Eglise. Ainsi je ne voy point qu'on puisse tirer de cela, ni] une preuve evidente & decisive, ni mesme une raison qui ait quelque solidité. [Peutestre mesme Constantin n'a t-il parlé de la Passion plutoست que de la Resurrection, que parcequ'on y voit davantage le crime des Juifs, dont il veut donner horreur, afin qu'on ne suive pas leur calcul: car c'est surquoy il s'étend particulièrement.]

Une autre chose qui est bien forte ce me semble, pour dire que c'est la Resurrection que les Asiaticques faisoient le 14 de la lune,] c'est qu'ils y rompoient le jeûne, au lieu que les autres Eglises vouloient qu'on le continuaست toujours jusqu'au dimanche. Il est visible que la lettre de S. Irenée au Pape Victor, dont la conclusion estoit qu'il ne falloit faire la Resurrection que le dimanche, traitoit aussi du temps où il falloit fuir le

jeûne. Il est vray qu'Eusebe dit que le commun des Eglises soutenoit qu'il ne le falloit finir qu'au jour de la Resurrection; [de sorte qu'il pourroit sembler que les Asiaticques le vouloient finir auparavant. Mais je pense que pour accorder Eusebe avec luy mesme, il faut dire necessairement que par ce jour de la Resurrection, il entend celui du dimanche. Aussi je ne voy pas que le nouvel auteur fasse fort sur cet endroit.] Il aime mieux dire que les Asiaticques pouvoient bien finir la veille de la Passion ou le jeûne ordinaire du Careme, ou le jeûne plus austere que les autres ne finissoient qu'à la Resurrection. Mais comme c'est une chose entierement contraire à tout ce que nous savons de l'antiquité, où l'on voit toujours que ce jour & le lendemain ont esté consacrez aux jeûnes les plus rigoureux & les plus austeres, & qu'on n'a jamais reproché aux Quartodecimans d'avoir manqué à cette discipline sainte, il cherche une autre solution; & après avoir dit que les Asiaticques finissoient les jeûnes à la pleine lune, il pretend que rompre le jeûne en cet endroit, n'est pas le finir, mais l'interrompre par le festin pascal, qu'ils faisoient, dit-il, la nuit qui commençoit le 14 de la lune, en memoire de la Cene où J.C. institua l'Eucaristie. [Je ne croy point que les expressions d'Eusebe souffrent ce sens,] *τὰς ἡμέρας ἀσπιῶν ἐπιλύσεις ποιῆσαι, τὰς νηστείας ἐπιλύσαι, ἢ καὶ τὸ πάρα νηστειῶν φυλακόμεθα τὰς ἐπιλύσεις*, tous ces termes ne marquent point assurément l'interruption d'un jour en un jeûne qui doit encore continuer les deux jours suivans, & avec une austerité toute nouvelle, *πὺν πέμπτω λύειν* est une expression fort differente de tout cela.

[D'ailleurs ce festin pascal, qui se faisoit sans doute le soir à l'heure que J.C. fit la Cene, n'estoit que le repas ordinaire des jours de jeûne, & ainsi n'interrompoit pas mesme le jeûne, quand il auroit temperé un peu la rigueur des autres

Euf. v. Conf. l. 3. c. 18. p. 493. b.

p. 492. c.

Dani. p. 97. 99.

Euf. l. 5. c. 23. p. 190. c. d.

c. 24. p. 192. c. d.

d. 193. a.

c. 23. p. 190. d.

Dani. p. 101. 102.

p. 106.

p. 104. 105. a. p. 65.

p. 102.

Euf. p. 190. d.

Dani. p. 103.

jours. *Que* si quelques uns n'ont point jeûné le jour de la Cene, on ne voit pas que cela ait esté fort commun, & moins encore que ç'ait jamais esté la discipline publique de l'Eglise,] qui mesme l'a défendu par le 50^e Canon du Concile de Laodicée. [Je ne voy pas mesme que cet auteur ait aucune preuve qu'on eust accoutumé de faire quelque festin particulier le soir de la Cene. Au moins il en faut excepter] ceux qui passoient toute la semaine dans une austerité particuliere, les uns ne mangeant rien que du pain avec du sel & de l'eau, ce qu'on appelloit la Xerophagie; & d'autres ne mangeant rien d'autre. Cependant cette austerité estoit commune, & S. Epiphane dit que c'estoit la pratique de tous les peuples. Des le temps de Polycrate & de S. Irenée, il y en avoit qui jeûnoient plus de deux jours, [c'est à dire qui ne se contentoient pas de passer le jour de la Passion & celui où J.C. estoit demeuré dans le tombeau, sans manger quoy que ce soit; ainsi il falloit qu'ils passassent aussi le jour de la Cene dans la mesme austerité.] S. Pierre d'Alexandrie & S. Epiphane, marquent aussi qu'il n'estoit point rare de passer non seulement les deux, mais encore les trois & les quatre derniers jours de la semaine sainte sans manger. Ainsi l'auteur n'attribue ce festin de la Cene qu'aux Quartodecimans, quoiqu'on ne voie point pourquoi ils l'auroient fait plustost que les autres. Et il n'en allegue en effet aucune preuve qui leur soit particuliere. Car pour ce que dit S. Paul dans sa premiere epistre aux Corinthiens *ch. 10.* [il est aisé de voir qu'il ne parle point d'une chose qui ne se fist qu'une fois l'année.] L'auteur suppose que S. Epiphane dit que les Quartodecimans mangeoient un agneau la nuit du 14 de la lune: [mais je n'en trouve rien dans ce Saint.] Il dit que s'ils veulent faire la Pasque le 14, il faut donc qu'ils prennent un agneau des le dix, qu'ils le gardent jusqu'au 14

&c. [voulant dire apparemment que s'ils pretendent s'attacher aux Juifs pour le 14, ils doivent donc les suivre aussi dans les autres ceremonies prescrites par la loy.]

Il est donc ce me semble fort douteux au moins, que les Asiaticques fissent la Passion le 14 de la lune, pour differer la Resurrection jusques au 16. Et c'est pourquoy nous ne croyons point devoir corriger ici ce que nous avons mis dans le texte § 2. p. 102, suivant l'opinion commune qu'ils celebroident la Resurrection le 14, comme nous aurions esté prests de faire, si nous avions trouvé que le nouvel auteur eust des raisons considerables pour prouver son sentiment.]

NOTE II.

Sur les actes du Concile de Cesarée sous Theophile.

Pour la page 105. § 3.

'Bede dans son traité de l'equinoxe du printemps, rapporte une lettre d'un Abbé nommé Philippe, où l'on trouve les actes d'un Concile de Palestine, & ces actes portent que le Pape Victor envoya une commission, *autoritatem direxit*, à Theophile Evêque de Cesarée, afin qu'on réglât comment tous les Catholiques doivent faire la Pasque au mesme lieu où le Sauveur avoit vécu dans sa chair? *Que* Theophile ayant reçu cette commission, assembla tous les Evêques de sa province, & mesme de divers pays [des environs;] *Que* leur ayant montré ce que le Pape luy avoit écrit, on examina la chose, que l'on conclut que la feste de Pasque se devoit toujours faire le dimanche &c. & que ce dimanche devoit estre celui qui suivoit la pleine lune du premier mois depuis le 22 de mars jusqu'au 21 d'avril.

'Baronius reçoit tout cela comme veritable: [Bucherius, Halloix, & plusieurs autres le reçoivent aussi. Cependant nous savons que M^r de S^{te} Beuve, & d'autres personnes fort habiles, ont cru que cette piece estoit peu digne de ces

Buch. cycl. p. 469-471
Conc. t. 1. p. 596-598.

Bar. 158. § 1.

Peres

p. 103.

Epi. h. d. c. 21.
p. 1105. c.

Eusl. l. 1. c. 22.
p. 192. d.

Al. p. c. 21.
p. 1105. c.

Dani. p. 58.

p. 85.

Epi. h. d. c. 21.
p. 1105. c.

Peres du second siecle, & que Bede n'estoit pas un auteur capable de nous assurer qu'elle en fust.] M^r du Bosquet parlant de cet endroit de Bede, ajoute, si ce que l'on en dit est veritable, *qualemque illud sit.* Dodwel le tient aussi pour suspect. ²D'autres le regardent comme illegitime & supposé.

[Il ne faudroit pas le rejeter sur ce qui y est dit que le Pape avoit envoye une commission pour assembler les Evesques de la Palestine, puisqu'il seroit aisé d'expliquer ce terme qui ne sauroit estre au plus que du traducteur,] par ce que dit Polycrate, que Victor l'avoit prie d'assembler les Evesques de l'Asie. [Mais il est vray que les raisonnemens que ces actes font faire aux Evesques sont piroyables, comme il seroit aisé de le montrer dans le detail: & ils leur font mesme avancer des faits qui sont faux. On peut ajouter qu'ils ont esté inconnus aux Grecs,] puisque Zonare dit qu'il n'y a point de Concile [dont nous ayons quelques actes,] avant celui d'Antioche contre Paul de Samosates, si ce n'est celui de Carthage sous S. Cyprien.

M^r Balnze nous a donné de nouveau ce pretendu Concile de Cesarée, sur des manuscrits differens en quelques endroits de l'edition commune. [Mais je n'y voy rien de meilleur ni qui satisfasse aux difficultez.]

NOTE III.

Faux Theophile d'Alexandrie du temps de Victor.

'Les Pontificaux, & celui mesme qu'on pretend avoir esté fait des le VI. siecle, disent que le Pape Victor examina la question de la Pasque avec Theophile Evesque d'Alexandrie, [où il n'y a point eu d'Evesque de ce nom que 200 ans après.] Pour corriger cette absurdité, Baronius dit que c'estoit Theophile de Cesarée en Palestine. Il corrige de la mesme maniere une epistre pretendue de Victor à Theophile d'Alexandrie,

H. st. Eccl. Tom. III.

[quoiqu'elle ne vaille pas la peine d'estre corrigée:] & Baronius reconnoist luy mesme qu'elle est fort suspecte.

NOTE IV.

Sur la lettre de Bacquylle touchant la Pasque.

'Eusebe après avoir parlé de plusieurs lettres synodales, ajoute *ἐν ἰδίῳ Βακχύλλου.* [Il est difficile de donner un autre sens à ces paroles, sinon que la lettre de Bacquylle estoit de luy seul, & non d'un Concile comme les autres.] Cependant S. Jerome dit que Bacquylle avoit écrit un fort beau livre au nom de tous les Evesques de l'Acacie, *ex persona*; [& il ne luy attribue point d'autre lettre: de sorte qu'on ne peut douter que ce livre ne soit la lettre dont parle Eusebe.] Sur cette difficulté, M^r Valois croit qu'*ἰδίῳ* peut marquer que le Concile d'Acacie, dont la lettre de Bacquylle portoit le sentiment, n'estoit assemblée que de la seule province d'Acacie en particulier. [Mais je pense qu'il seroit plus aisé de croire que S. Jerome n'a pas pris garde à l'*ἰδίῳ*, & qu'il a cru, sans y faire de reflexion, que la lettre de Bacquylle estoit une lettre synodale comme les autres. Neanmoins on peut l'accorder avec Eusebe, en disant que les autres lettres estant au nom de plusieurs Evesques ou de plusieurs Eglises, celle de Bacquylle ne portoit le nom que de luy seul, & qu'il y parloit comme seul, mais que c'estoit neanmoins le resultat du Concile de sa province; comme le Pape Jule écrit seul sa grande lettre aux Eusebiens, en declarant en mesme temps que c'estoit en consequence de ce qui avoit esté resolu dans le Concile de Rome. Ainsi il faut seulement ne pas prendre à la rigueur *ex persona* dans S. Jerome.]

NOTE V.

Sur l'excommunication des Eglises d'Asie par le Pape Victor.

M^r Valois pretend que le Pape Victor

L III

Pour la page 106. § 5.

Eusl. l. 5. c. 23. P. 191. 2.

Hier. v. ill. c. 44. P. 182. d.

Eusl. n. p. 104. 1. 2.

Bosq. l. 3. c. 3. P. 106.

Bearf. dif. p. 95. a. Boll. 5. mars, p. 162. d. c.

Eusl. l. 5. c. 24. P. 192. b.

Zon. can. p. 271. b. c.

Conc. ap. p. 13. 14.

Pour la page 106. § 4.

Conc. t. 1. p. 591. d. | Boll. apr. t. 1. p. 24. 1.

Bar. 198. § 6.

Pour la page 108. § 5.

Eusl. n. p. 105. v.

ne fit que menacer les Eglises d'Asie de se separer de leur communion, sans rien prononcer contre elles. Il reconnoit que Socrate, le Synodique, & le P. Halloix, sont contre luy. Il pouvoit ajouter entre les nouveaux, Baronius & M^r du Bosquet, suivis par M^r du Pin; & Eusebe entre les anciens. Car ses paroles sont fort claires, *ἀκούον ἡ τοὺς ἀπὸ τῶν ἀνακρησίων*. Il ne parle point de menaces qu'avant la lettre de Polycrate. Victor tâcha effectivement de les separer de la communion de l'Eglise, comme le dit Eusebe, parceque quoy qu'il fist, il pouvoit se separer d'eux, mais non pas les separer de toute l'Eglise, s'il n'estoit suivi des autres Evêques;] 'ce qui ne se fit pas, comme le dit S. Jerome, & comme il paroist par la suite;]' & c'est sans doute en ce sens que S. Firmilien dit que nonobstant les differentes pratiques de l'Eglise Romaine & de quelques autres, soit sur la feste de Pasque, soit sur d'autres matieres qui regardent les Sacremens & la discipline, jamais on n'a abandonné la paix & l'unité de l'Eglise. Car quoique S. Epiphane dise que cette division fut si grande que l'Orient & l'Occident ne recevoient point de lettres pacifiques l'un de l'autre, [il est visible qu'il a un peu exageré la chose, & qu'on n'en doit pas juger par ce qu'il dit, mais par Eusebe qui est plus particulier, plus ancien, plus exact, & plus autorisé que luy. Pour ce qui est de S. Irenée qui exhorta Victor à ne pas separer des Eglises entieres pour cette dispute, c'estoit le faire que de l'exhorter à ne pas persister dans la separation, & à ne pas vouloir porter les autres Evêques à se separer aussi de ces Eglises.]

NOTE VI.

Que S. Victor peut estre mort en 202.

'Le Pape Victor gouverna dix ans selon Eusebe tant dans son histoire que dans sa chronique, & mourut en la 9^e année de Severe, [commencée le 2 juin

201. La chronique de S. Jerome marque en effet l'entrée de Zephyrin sur la mesme année. Ainsi Victor n'ayant commencé qu'en 192, il n'aura pas pu achever sa dixieme année: & cela revient au Pontifical de Bucherius,] qui ne luy donne que neuf ans, deux mois, & dix jours. Baronius s'y accorde à quelques jours pres; [& je pense que c'est ce qu'il faut suivre, si on met comme luy la mort d'Eleuthere le 26 de may, & celle de Victor le 28 de juillet. Mais si Victor est mort le 20 d'avril, de quoy nous parlerons dans la note suivante, il vaut mieux nonobstant la chronique de S. Jerome, dire que ç'a esté en 202, sur la fin de sa dixieme année, & de la 9^e de Severe.]

'Un Pontifical luy donne dix ans, deux mois, & dix jours: & ce qui s'eloigne encore davantage d'Eusebe, il dit qu'il tint le siege depuis le Consulat de Commode & de Glabrien, qui est l'an 186, jusqu'à celui de Lateran & de Rufin en 197. Anastase dit la mesme chose. Les deux manuscrits de S. Germain s'accordent mesme à luy donner 15 ans, trois mois, & dix jours. Eutyque p. 360, luy donne dix ans comme Eusebe. La chronique de Nicephore en met douze. Saint Jerome dans son traité des hommes illustres c. 34. p. 270, a, dit qu'il a gouverné dix ans sous Severe.

NOTE VII

Que c'est apparemment Saint Victor Confesseur marqué le 20 d'avril.

[Nous disons que S. Victor marqué à Rome le 20 d'avril dans les martyrologes de S. Jerome, doit estre un Confesseur, & non un Martyr,] parceque pres- que tous les exemplaires ont *depositio S. Victoris*, comme on le voit dans Florentinius, dans Bollandus 20. apr. p. 748, & dans les additions du martyrologe de Bede, où l'on trouve tout de suite: *Depositio S. Victoris Episcopi, & passio Donati Martyris.*

Hier. v. ill. c.
35. p. 79. b.
a Du Pin, rép.
p. 115 Cyp. ep.
25. p. 200. r.

Epi. 70. c. 2.
p. 82. d.

Pour la page
112. § 3.

Fufl. c. c. 18
p. 126. b.

Boll. apr. t. 1.
p. 24.

Bar. 203. § 4.

Boll. apr. t. 1.
p. 24.

Anal. t. 3. p.
416. 418.

Pour la page
112. § 8.

Flor. p. 448.

Boll. mars, 4
1. p. 17.

Flor. p. 449. 1.

Florentinius demeure d'accord que *depositio* se dit plus ordinairement des Confesseurs : Il pretend néanmoins qu'il se dit quelquefois des Martyrs ; & il en allegue un exemple tiré d'un sermon de S. Ambroise sur S. Eusebe de Verceil, [qui y est deux fois qualifié Martyr. Mais il est certain que S. Eusebe n'est dans la verité que Confesseur : & ainsi ou l'auteur du sermon,] qu'on croit estre Saint

Amb. l. B. 57.
P. 469. d.

Ambroise, [luy donne ce titre en un sens moins propre, parcequ'il avoit souffert pour la foy, quoiqu'il fust mort dans la paix; ou ce titre a esté ajouté au texte; ce qui paroist d'autant plus probable, que Florentinius mesme l'omet en raportant ainsi le commencement de ce sermon : *Depositionem S. Eusebii hodie celebramus*, au lieu que dans le S. Ambroise de Paris il y a *S. Eusebii Martyris*.] Ce titre est omis aussi en cet endroit dans la nouvelle edition des Benedictins. Mais il est un peu après en un autre, où il est difficile de dire que ce soit par une pure faute de copiste. Le sermon precedent qui attribue plus formellement le martyre à S. Eusebe, n'est pas intitulé *de depositione*, comme l'autre, mais *de natali &c.*

f. B. 56. p. 468.

Florentinius dit que ces termes *Depositus in pace*, se trouvent souvent dans les cimetières souterrains de Rome ; sur les tombeaux des Martyrs aussi bien que des Confesseurs ; [& ne donne cependant aucun exemple qu'on les trouve sur le tombeau de quelque Martyr. Car l'endroit d'Aringhus qu'il cite l. 2. c. 22. § 2. p. 225, n'en dit rien du tout. Mais quand quelques uns auroient attribué le mot de *depositio* à des Martyrs,] Florentinius dit qu'il n'a point remarqué que le martyrologe de S. Jerome dont il s'agit ici principalement, s'en serve jamais que pour les Confesseurs. [Mais en cet endroit surtout, l'oposition de *depositio* & *passio*, ne per-

P. 45. a.

met pas qu'on le raporte à un Martyr. Il semble que Florentinius voulant soutenir que le S. Victor dont il s'agit est un Martyr, pouvoit alleguer] qu'on luy donne trois compagnons, Felix, Alexandre, & Papias. [Car il est rare qu'on donne des compagnons à des Confesseurs. Cela peut néanmoins arriver, soit qu'on ait transféré leurs corps en un mesme jour, soit que quelques autres raisons. Mais il se peut bien faire qu'il ait eu en cela quelque confusion.] Car les martyrologes marquent encore le lendemain les SS. Victor, Papias, & Felix, [sans dire où ils ont souffert, ni que le premier fust Evesque.

met pas qu'on le raporte à un Martyr.

Il semble que Florentinius voulant soutenir que le S. Victor dont il s'agit est un Martyr, pouvoit alleguer] qu'on luy donne trois compagnons, Felix, Alexandre, & Papias. [Car il est rare qu'on donne des compagnons à des Confesseurs. Cela peut néanmoins arriver, soit qu'on ait transféré leurs corps en un mesme jour, soit que quelques autres raisons. Mais il se peut bien faire qu'il ait eu en cela quelque confusion.] Car les martyrologes marquent encore le lendemain les SS. Victor, Papias, & Felix, [sans dire où ils ont souffert, ni que le premier fust Evesque.

Pour sçavoir si ce S. Victor Evesque & Confesseur est le Pape, & s'il faut mettre sa mort le 20 d'avril; je ne voy pas moyen ni de l'assurer, ni de le nier.]

Florentinius dit que presque tous les martyrologes l'entendent du Pape. Bollandus au contraire juge plus probable que ce soit un autre Evesque, & que le Pape soit mort le 28 de juillet; particulièrement parceque les Pontificaux disent que ce fut le jour qu'il fut enterré. [Mais nous savons par bien des exemples que les Pontificaux, & mesme celui qui finit en 530, se trompent souvent en cela. Je pense que Bollandus mesme à depuis pris pour principe que les jours marquez dans les Pontificaux pour la sepulture des Papes, sont ceux de quelque translation.] Au moins dans son dernier travail sur les Papes, il dit sur l'autorité des martyrologes de S. Jerome, que Victor est mort le 20 d'avril, & qu'il a esté transféré au Vatican le 28 de juillet. Adon, Notker, & divers autres, mettent constamment la feste de Saint Victor Pape le 20 d'avril, & il y faut joindre Usuard [selon l'edition de Louvain en 1568, quoique dans celle d'Anvers en 1583, Molanus l'ait mise au 28 de juillet.]

P. 448.

P. 450.

P. 449. 1.

Boll. 2. o. apr.

P. 749. 36

pont. p. 16.

apr. t. 1. p. 24]

20. apr. P. 749.



NOTES SUR LA PERSECUTION DE SEVERE.

NOTE I.

Pour la page
122. § 4.

*Sur une cause peu probable qu'on donne
de cette persécution*

42. p. 269.

Décuta les Chrétiens parcequ'on les confondoit avec les Juifs; & qu'il estoit irrité contre les Juifs à cause d'une revolte qu'ils avoient faite. Mais S. Jerome met cette revolte en la 5^e année de Severe, [c'est à dire en 197, ou au plus tard en 198,] & Severe prit en effet cette année là le titre d'Imperator X; [de quoy il seroit difficile de trouver d'autre raison dans l'histoire que sa victoire sur les Juifs. Que s'il faut mettre la défaite des Juifs des 198, y a-t-il bien de l'apparence de vouloir que ç'ait esté la cause des edits publiez contre eux, & à cause d'eux contre les Chrétiens; ces edits n'ayant esté faits qu'au bout de quatre ans, dans les derniers mois de l'an 202? Au moins c'est une pure conjecture dont on peut bien se passer.]

Pour la page
123. § 4.

NOTE II.

*Sur les actes & le martyre de Saint
Andeol.*

Bois du Bosquet l. 5. p. 91, & Bollandus, nous ont donné des actes de S. Andeol,

73. § 4.

que l'auteur a voulu faire passer pour originaux, puisqu'il dit en avoir appris quelques circonstances des soldats mesmes qui avoient gardé ce Saint. [Et néanmoins ils sont meslez de choses si peu croyables, dont mesme quelques uns sont certainement fausses, qu'ils ne peuvent passer que pour une piece entièrement supposée ou extrêmement corrompue.] Bollandus soutient par plusieurs raisons qu'ils ne sont écrits que bien des

1. § 4.

siècles après le Saint, sur la tradition du peuple, avec diverses additions de l'invention & de l'éloquence d'un jeune peut soutenir en quelque manière, c'est en ostant la principale circonstance, & la plus remarquée dans les martyrologes, qui est que le Saint fut envoyé en France par Saint Polycarpe; & il l'oste mesme en plusieurs endroits du texte, [ce qui est un peu trop hardi. Mais quand ces endroits n'y seroient pas, tout le reste de cette histoire n'a rien qui ne sente la fable & la fiction.]

Si ce Saint a esté envoyé en France par S. Polycarpe mort en 166, l'an 6 de M. Aurele, & qu'il ait esté martyrizé presque aussitost qu'il fut arrivé, comme il le faut dire selon la suite de ses actes, il doit avoir souffert des le temps de M. Aurele, vers 170 au plus tard. Et néanmoins ses actes disent que ce fut sous Severe, alors present dans les Gaules, en quoy les martyrologes le suivent. Cependant Severe ne commença à regner qu'en 193. Il ne vint ensuite dans les Gaules qu'en l'an 197, lorsqu'il estoit encore favorable aux Chrétiens, & en l'an 208, lorsqu'il alla en Angleterre.] M^r du Bosquet croit qu'au lieu de Severe il faut lire Verus, c'est à dire Marcus Aurelius Verus. [On pourroit peutestre dire aussi que] Severe ayant gouverné la province de Lion avant que d'estre Empereur, [ce fut en ce temps là qu'il fit mourir S. Andeol, & que l'on a mis sous son regne ce qui s'est fait durant son gouvernement.] Mais ce fut sous Commode qu'il gouverna la Gaule Lionnoise, [vers l'an 186, v. Commode § 7, plus de 20 ans après la mort de S. Polycarpe. Et il faudroit supposer que le Gouverneur de la Lionnoise avoit

p. 36. a. b.

Bosq. l. 2. c. 12.
p. 76.

Sev. v. p. 65. b.

Nig. v. p. 75.

jurisdiction dans le diocese de Viviers où mourut S. Andeol ; ce qui n'est pas aisé à croire, ou est mesme certainement faux.

Tout ce que nous pouvons donc dire de cela, c'est que n'y ayant point de raisonnement solide à établir sur les actes de ce Saint, nous avons cru qu'il valoit autant mettre son martyre sous Severe, comme Bollandus a fait après les martyrologes.]

NOTA VII

Quand la persecution de Severe a cessé.

[Je ne voy point que les anciens marquent expressément quand a fini la persecution de Severe. Mais à en juger par le naturel de ce prince, qui ne changeoit pas aisément ce qu'il avoit une fois commencé, on a grand sujet de croire qu'elle dura autant que sa vie, c'est à dire jusqu'en 211. Cela est conforme à ce que nous avons dit dans le livre touchant le martyre de S. Rutilie.] On remarque que la persecution duroit encore lorsque Tertullien écrivoit son premier livre contre Marcion ; & c'estoit certainement en la 15^e année de Severe : [commencée le 2 juin 207. Il faut selon Eusebe, que S. Alexandre de Jerusalem soit demeuré en prison jusqu'en 211. Que si le traité de Tertullien à Scapula n'a esté fait que la mesme année après la mort de Severe, comme nous esperons le montrer dans la note 16 sur l'histoire de cet auteur ; il est indubitable que la persecution continua mesme encore un peu sous Caracalla.] S. Sulpice Severe qui conte 38 ans entre la persecution de Severe & celle de Dece commencée au plustost à la fin de l'an 249, fait continuer assurément la premiere jusques en 211, ou 212.

Cependant Dodwel veut qu'elle n'ait duré que deux ans, & qu'elle ait fini des

l'an 204, Severe, dit-il, ayant accordé la paix aux Chrétiens, pour ne pas souiller de leur sang la solennité des jeux seculiers qu'il donna cette année là. L'unique preuve qu'il allegue de cette nouvelle opinion, c'est qu'on trouve sur la mesme année dans la chronique de S. Jerome, *in hoc anno jobileum à majoribus invenimus observatum*, d'où il tire que les Chrétiens ne pouvant pas prendre de part à la joie payenne des jeux seculiers, établirent un jubilé à l'imitation des Juifs, pour se rejouir de leur costé à cause de la paix que Severe leur avoit rendue. [Je ne rougis point de confesser que je ne sçay ce que c'est que ces jubilez marquez trois fois dans la chronique de S. Jerome,] puisque Scaliger mesme avoue qu'il n'y comprend rien, & se tire de là, en pretendant que ce sont de pures bevues. Il croit que cela vient d'Eusebe : & neanmoins il n'en a rien voulu mettre dans le texte grec de sa chronique. Il est certain au moins qu'on ne connoist point ces jubilez dans l'antiquité, si ce n'est parmi les Juifs. Mais quoy que ce puisse estre, il faut bien des machines pour en tirer la conclusion de Dodwel, qui au plus ne passera jamais que pour une simple conjecture tres peu recevable par elle mesme, & encore moins sans doute si on la compare avec les raisons que nous avons d'étendre la persecution jusqu'après la mort de Severe. Le P. Pagi ne s'est pas amusé à répondre à ces nouvelles pensées de Dodwel, & n'en a pas seulement parlé. Je contentant d'établir que la persecution n'a pu finir des l'an 204, mais seulement en 211.

[Dodwel fait plusieurs autres fautes touchant la persecution de Severe, que nous ne croyons pas nécessaire de refuter, parceque la suite mesme de l'histoire établie sur les auteurs originaux, le fait assez.]

Pour la page 129. § 7.

Pagi, 207. § 3.

Tert. in Mar. l. 1. c. 15. p. 442. b.

Sulp. l. 2. c. 45. p. 150. Pagi, 207. § 3.

Cyp. dif. 11. c. 41. p. 268. 269.

Euf. chr. n. p. 229. 22.



NOTES SUR LES MARTYRS SCILLITAINS.

Pour la page
131.

NOTE I.

Sur les differens actes que nous en avons.

Bar. 101 § 1.

AA.M. p. 75.
§ 1.

Les actes des Martyrs Scillitains, nous ont esté donnez d'abord par Baronius sur trois manuscrits de Rome. Le P. Ruinart les a trouvez aussi dans un de Paris, mais avec des différences considerables: & le P. Mabillon en a encore extrait un commencement d'une autre maniere dans un manuscrit d'Allemagne. Tout cela cependant a un air d'antiquité & de verité, [en sorte qu'il est difficile de rejeter aucune de ces pieces. Mais aussi il n'est pas aisé de voir comment estant si différentes, elles peuvent estre toutes veritables: car il est visible qu'elles ne sont pas copiées l'une sur l'autre.] Le P. Ruinart croit que cela peut venir de differens Chrétiens, qui assistant à l'interrogatoire des Saints, remarquoient l'un une parole, & l'autre une autre. Mais il croit qu'il se peut faire aussi que ces actes venant originairement du greffe, nous n'en avons que des abrezgez faits par différentes personnes: [& cette opinion paroist estre la plus probable. Car un Chrétien present n'auroit pas pu omettre la distinction des deux jours que dura l'interrogatoire, comme elle est omise dans le manuscrit de Paris, avec les autres circonstances du temps. Cela se peut presumer plus aisément d'un abreviateur, qui songeoit moins à l'histoire qu'aux paroles des Martyrs: & il nous en a en effet conservé de fort belles qui ne sont pas dans Baronius.

Il faut remarquer que ce qui est different dans ces pieces, ne l'est souvent que dans l'expression & non dans le sens. Ainsi il se pourroit bien faire qu'estant originairement latins, comme ils l'es-

toient sans doute, ils auroient esté traduits en grec par différentes personnes, & ensuite traduits du grec en latin. La barbarie du style donne assez lieu de le presumer: & le mot de *Rex* qui est plusieurs fois dans Baronius pour *Magistratus* le confirme. Cetui dont les magistrats Romains se servoient, surtout en public. Or on sçait combien de changemens peuvent produire ces doubles traductions, surtout quand elles sont faites par des personnes peu intelligentes, qui s'attachent plus aux mots qu'au sens, comme on le peut juger de celle-ci.

Nous avons donc cru que cette diversité ne nous devoit point faire rejeter aucune de ces pieces, mais qu'il falloit les joindre ensemble pour éclaircir l'une par l'autre, & en faire un seul corps d'histoire, où nous avons tâché de ne rien omettre de ce qu'il y a d'un peu considerable dans le latin.

Supposé que ces actes soient des traductions d'une autre traduction, il ne faut plus s'étonner s'il y a, comme on a dit, divers endroits assez barbares, & d'autres où l'on ne sauroit mesme trouver de bon sens. Les premiers mots mesmes *Existente Claudio Consule*, sont une expression qui n'est point dutout latine. On peut joindre à cela les fautes si communes & si grossieres des copistes, [au nombre desquelles il faut mettre sans doute ce que portent ceux de Baronius, que les Martyrs furent presentez au juge le *XIV*. des calendes d'aoust; qui est le 19 de juillet. Il faut *XVII*. au lieu de *XIV*., puisqu'ils furent martyrisés le lendemain, qui estoit le 17 de juillet, comme portent les mesmes actes,

& comme on le lit à la teste de ceux de Paris: & tous les martyrologes met-

Florent. p.
668. 1.

AA.M. p. 79.
p. 76. § 6.

tent leur feste ce jour là. [Ainsi il y a encore fauto d'un jour] dans le manuscrit d'Allemagne, où on lit que les Saints furent presentez *XVI. kal. aug.*

Florentin^{us} semble vouloir contester la verité de ces actes, parcequ'ils ne s'accordent pas tout à fait avec quelques uns des martyrologes qui portent le nom de S. Jerome. Car ces martyrologes separent ces Saints en deux classes, mettant en Afrique les SS. Aquilin, Sperat, Cittin, Vetur, & Narzale; à Carthage les Saintes Genereuse, & Janviere; & entre ces deux classes un Martyr de Milan: après quoy ils ajoutent, *Et Sicilianorum*; & après quelques autres Martyrs, ils mettent en Asie les SS. Nazaire, Vetur, Janvier, Felix, Aquilin, Entate (ou Lactance); & les S^{tes} Seconde, Donate, Bessie (ou Vestine), & quelques autres qui ne sont point marquez dans les actes de S. Sperat. [J'avoue qu'il me paroist bien de la confusion en cet endroit de ces martyrologes, aussibien qu'en beaucoup d'autres, & je ne voy point d'apparence à contester par un endroit brouillé une piece qui a toutes les marques de verité, & qui est appuyée par tous les autres martyrologes, lesquels ne connoissent point toutes les distinctions de celui-ci. Car Bede & les autres mettent à Carthage tous les 12 Martyrs marquez dans les actes, quoiqu'en changeant un peu leurs noms, & les marquent tous en general par le nom de Scillitains.] Le P. Ruinart ne croit pas non plus qu'il faille s'arrester à la remarque de Florentinius.

NOTE II.

Sur les noms de ces Martyrs.

[Il seroit inutile de s'arrester à marquer tous les differens noms que l'on donne au douze Martyrs Scillitains.] Le P. Ruinart l'a fait en partie. [Nous suivons les manuscrits de Baronius, hormis dans Acyllin & Letance, que nous appellons] Aquilin & Lactance avec le

manuscrit de Paris: & presque tous les autres ont de mesme. [Le nom d'Acyllin ou Acylin en grec, *Ακυλίνοσ*, est certainement le mesme que celui d'*Aquilinus* en latin. Ainsi c'est encore une nouvelle marque que le latin de ces actes vient du grec. Il faut remarquer davantage,] qu'au lieu de *Januaria & Generosa*, le manuscrit de Paris, Bede, & Raban, ont *Januarius & Generosus*: [de sorte qu'il est incertain si ce sont des Martyrs ou des Martyres.]

NOTE III.

Distinction des Martyrs Scillitains & des Massylitains. Ce qu'on sçait de ceux-ci.

[S. Sperat & ses compagnons sont appellez par les martyrologes les Martyrs Scillitains, Scillitains, Scillidains, Scyllitains, ou Sicilitains. On voit que ce nom se trouve dans S. Augustin, dans Posside, & dans Victor de Vite: mais les anciens n'en marquent point l'origine. Ce que nous en avons dit dans le texte est au moins assez probable.]

Comme nous ne trouvons point dans S. Augustin le sermon sur la feste des Martyrs Scillitains dont parle Posside c. 9, & que le 42^e de *diversis* qui est le 283^e de la nouvelle edition, est intitulé *sur la feste des Saints Martyrs Massylitains*; on a quelque lieu de croire que ces Massylitains peu connus d'ailleurs, ne sont autre chose que les Martyrs Scillitains, *Massylitani*.] Mais 1^o, ce sermon n'est point sur une compagnie de Martyrs, & par consequent ni sur les Scillitains, ni sur les Massylitains, mais sur un seul Martyr, comme on le voit clairement par le dernier chapitre; & 2^o, dans le calendrier de Carthage que le P. Mabillon nous a donné, nous trouvons les Martyrs Scillitains le 17 de juillet, & les Maxulitains le 22 du mesme mois. Or les Maxulitains & les Massylitains sont assez visiblement la mesme chose. Ils

p. 81.

Florent. p. 667.

A. & M. p. 75. 52.

Pour la page 334.

A. & M. p. 77. 78.

p. 78. 2.

Pour la page 134.

Ibid.

Aug. f. 283. p. 1138.

p. 1140. b. c.

Anal. t. 3. p. 399.

p. 408.

estoit apparemment de la ville de Maxule dans la Proconsulaire, dont l'Evêque nommé Numide assista en 411 à la Conférence de Carthage.

Dans les martyrologes de S. Jerome, nous trouvons le 22 de juillet, *Maxilianorum*, ou *Maxilitatorum*, *Andrea*, *Eliani*, *Atabosi* ou *Cobosa*. Mais du reste nous ne trouvons rien de leur histoire. Le martyrologe Romain a mis les Massylitains le 9 d'avril. Bollandus croit pouvoir tirer de Prudence que c'estoient des princes de la famille royale qui regnoit sur les peuples d'Afrique, appelez

Massyles, & qu'ils ont souffert à Fez dans la Tingitane. Mais c'est en supposant que le nom de Fez estoit connu des le IV. siecle, quoiqu'on ne le trouve point dans tous les monumens du V, & en le mettant dans Prudence en un lieu [où il brouille plutoit le sens que de l'éclaircir.] Bollandus & Baronius marquent que Posside attribue à S. Augustin un sermon sur les Massylitains. Le P. Mabillon ne le dit point, non plus que ses confreres dans leur dernière édition: [& je n'en trouve rien dans Posside selon l'édition de Paris en 1586.]

Geo. sac. p. 21
Holl. n. p. 36.
Florent. p. 676.
Anal. t. 1. p. 408.
Poll. 9. apr. p. 811. c. f.

Bar. 9. apr.
Anal. t. 3. p. 408.
Aug. f. 287. p. 1138.



NOTES SUR SAINTE PERPETUE, ET SAINTE FELICITÉ.

NOTE I.

De deux sermons attribuez à Saint Augustin sur ces Saintes: Des Saintes Martyres de Tuburbe, Maxime, Donatille, & Seconde.

HOLSTENIUS en nous donnant les Actes de S^{te} Perpetue, nous a donné un nouveau sermon sur cette Sainte. qu'il a trouvé dans les manuscrits du Vatican, & qu'il donne sous le nom de S. Augustin. [Mais le style en paroist différent de celui de ce Pere. Posside c. 10, ne marque pas plus de trois sermons de luy sur cette feste: & nous en avons déjà trois autres sans celui-ci, qui sont les 280, 281, & 282. de la nouvelle édition.] C'est pourquoi les Benedictins l'ont mis parmi les douteux entre ceux qui paroissent le moins estre de S. Augustin.

On a encore trouvé un autre sermon de S. Augustin fait en la feste des Martyrs de Suburbe, ou Tuburbe comme a corrigé le P. Simond, qui a cru avec Holstenius que c'estoient S^{te} Perpetue & S^{te} Felicité. Mais M^r Valois montre que c'est sans fondement, 1^o, parceque ce

seroit au moins un 4^e sermon sur ces Saintes, contre l'autorité de Posside; 2^o, parcequ'il est au moins fort incertain que S^{te} Perpetue & S^{te} Felicité aient souffert à Tuburbe, comme nous le dirons dans la suite; 3^o, parceque S. Augustin les nomme toujours par leur nom propre; 4^o, parcequ'il y a d'autres martyres qui appartiennent certainement à la ville de Tuburbe, savoir S^{te} Maxime, S^{te} Donatille, & S^{te} Seconde, honorées dans les martyrologes de S. Jerome, & dans plusieurs autres anciens & nouveaux le 30 de juillet. L'ancien calendrier d'Afrique marque ce jour là la feste des Saintes de Tuburbe. On met deux villes de Tuburbe appellées l'une la grande, l'autre la petite, toutes deux dans l'Afrique Proconsulaire ou Zeugitane. [L'une des deux pouvoit encore estre surnommée Lucernaria:] Car Adon & quelques autres martyrologes mettent les Saintes dont nous parlons *apud Tuburba Lucernaria*: [& c'est sans doute comme il faut corriger] ce qu'on lit dans le martyrologe de S. Jerome, *Tuburculo Cesaria*. [Pour leur histoire nous

Pour la page 136. 1.
F. r. p. ad. p. 48.
Auz. t. 354. p. 1500.
3-1 p. 1358.
Perp. 20. pr. 1.
• 7

Florent. p. 689. 690.
Anal. t. 3. p. 390.
p. 190 Florent. p. 691.
Florent. p. 659.

2.690.2. n'en trouvons rien que dans les martyrologes.] Adon, & Notker après luy, en parlent plus amplement que les autres. [Mais ce qu'ils en disent est peu vraisemblable, & il y a des choses que l'on ne peut soutenir.] On met ces Saintes sous Valerien, & sous le juge Anolin: On fait les deux premières sœurs, & on les qualifie toutes trois Vierges: [ce qui n'empêche pas que ce ne soit celles que S. Augustin appelle les saintes femmes de Tuburbe, le mot de *femmes* ne marquant en latin que le sexe; & cela est assez clair en cet endroit.]

Ado, 30. jul.

Pour la page
130. 5 1.

NOTE II.

*Fautes dans les actes de Sainte Perpetue
trouvees à S. Victor.*

[Quoiqu'on ait jugé que l'histoire de Sainte Perpetue, tirée de la bibliothèque de S. Victor, n'estoit pas indigne d'estre imprimée avec les actes originaux donnez par Holstenius, & que nous ayons cru en pouvoir tirer quelques particularitez qui ne sont pas dans les autres; il faut néanmoins avertir les lecteurs qu'il y a des fautes considerables.] Bollandus en remarque quelques unes, ajoutant qu'il laisse les autres. Ce qu'ils disent que le mari & la mere de S^{te} Perpetue la sollicitoient à renoncer à la foy, [n'est point dans ceux d'Holstenius; & je ne voy pas mesme qu'on les puisse accorder avec ces paroles de la Sainte.] *Quod salus [pater] de passione mea gavisurus non esset de toto genere meo.* [Cela comprend certainement sa mere, & je ne croy pas qu'on en puisse excepter son mari, supposé qu'il fust vivant.] C'est aussi le sentiment d'Holstenius.

Boll. 7. mars,
p. 6, 2. d.Perp. act. v. p.
3; 84.

h. f. 12.

a. p. 32.

a. v. p. 86.

h. p. 12. 13.

'Les actes de S. Victor font condamner les Martyrs par le Proconsul Minuce, 'au lieu que ceux d'Holstenius nous assurent que ce fut par Hilarien, parceque Minuce estoit mort. [Nous avons néanmoins laissé sous le nom de Minuce le premier interrogatoire dont ces actes de

Hist. Eccl. Tom. III.

S. Victor parlent seuls, parcequ'y ayant eu assez de temps entre cet interrogatoire, & le second fait certainement sous Hilarien, Minuce peut estre mort dans cet intervalle.]

NOTE III.

Pour la page
138. 5 1.

*Que Sainte Perpetue a souffert sous
Severe, & pentestre en 203, ou en 205.*

'Les actes tirez des manuscrits de S. Victor, [& quelques nouveaux auteurs qui peuvent bien les avoir suivis,] mettent S^{te} Perpetue & S^{te} Felicité sous Valerien & Gallien. [Neanmoins tous les autres auteurs unanimement les mettent sous Severe. Pour n'en marquer que les principales preuves;] 1^o. Elles ont souffert sous Hilarien, qui tenoit la place de Minuce Timinien Proconsul, mort depuis peu: & Tertullien met Hilarien entre ceux qui ont persecuté les Chrétiens dans l'Afrique sous Severe. [Au contraire les années de la persecution de Valerien sont remplies par d'autres Proconsuls, sçavoir l'an 257 par Paterne, 258 par Galere Maxime, 259 & 260 furent partie sans Proconsul, & partie gouvernez par Ubius Passienus. *V. les S. S. Luce, Montan &c.* 2^o. La chronique de Saint Prosper écrite dans le V. siecle,] met le martyr de S^{te} Perpetue & de S^{te} Felicité du temps de Severe. Cuspinien dans ses fastes cite la mesme chose de quelques autres anciennes chroniques. [3^o. Tertullien qui estoit mort longtemps avant le regne de Valerien,] parle de S^{te} Perpetue dans son livre *de animâ*, [fait vers l'an 14 de Severe, de J. C. 206. *V. Tertullien § 16.* Et je ne voy personne qui pretende que ce soit une autre Perpetue, comme il n'y a point aussi de raison de le pretendre, ce qu'il en dit convenant assez bien à ce qui est dans les actes de cette Sainte. 4^o. Enfin ce qui ne reçoit aucune réponse,] c'est que les actes originaux disent par la bouche mesme de S^{te} Perpetue, qu'elle souffrit aux jeux faits

Perp. act. v. p.
78. 86.

h. p. 12. 13.

Tert. ad Scap.
c. 3; p. 86. c.Perp. act. v. p.
63.Cusp. p. 368.
b; 369. a.Tert. de ant.
c. 55. p. 151. d.
Act. M. p. 83.
§ 4.Perp. act. p.
16.

M m m m

pour la feste de Gete Cesar, c'est à dire au jour qu'il avoit esté fait Cesar: Car il estoit né le 27 de may.

[Ce mesme endroit nous oblige de dire que S^{te} Perpetue a souffert lorsque Gete n'avoit encore que la dignité de Cesar.]

'Il la receut selon Baronius en 201, & fust fait Auguste en 204, selon Scaliger & le P. Possin Jesuite. [Si ces deux opinions sont vraies, S^{te} Perpetue doit avoir souffert en l'an 202 au plustost, puisque c'estoit au moins à l'anniversaire de l'elevation de Gete, qui estoit appellé Cesar avant ce martyr; & en 204 au plustard. La chronique de S. Prosper parle du martyr de Sainte Perpetue sur l'an 204.

'Bollandus soutient que Gete fut fait Cesar en 199, [comme nous le croyons aussi. V. Severe note 6.] Mais Saturnin qui repandit le premier le sang des Chrétiens en Afrique, estoit Proconsul le 17 juillet de l'an 200, comme on le voit par les Martyrs Scillitains. Ainsi Hilarien ne peut pas avoir gouverné avant 201.]

'Outre cela il est certain que Severe avoit fait beaucoup de Martyrs en Afrique avant S^{te} Perpetue; d'où l'on peut tirer que ç'a esté depuis les edits de la persecution publiez en l'an 202. [Et la chronique de S. Prosper marque assez positivement la mesme chose.] Ses actes parlent expressément de la persecution: & il est certain par Tertullien, que le peuple estoit fort animé contre les Chrétiens dans le temps qu'Hilarien gouvernoit l'Afrique. [Que si Sainte Perpetue n'a souffert qu'après les edits, on ne peut pas mettre son martyr plustost qu'en l'an 203, puisqu'on demeure d'accord qu'elle souffrit le 7 de mars.] Bollandus croit que ce fut effectivement en 203, parce, dit-il, que Gete fut fait Auguste en 204, [ce qui ne prouveroit rien, à moins qu'on ne montrast qu'il estoit Auguste avant le 7 de mars: & de plus, nous ne croyons point qu'il ait eu ce titre qu'en 208 ou 209. V. Severe § 33.] Il allegue une autre raison qui luy est commune avec le

P. Grandami, & le P. Possin, savoir que Gete estoit Consul en 203, ce qui pouvoit faire celebrer des jeux plus solennels en son honneur cette année là. [Mais cette raison prouve pour l'an 205, & non pas pour 203. Car Gete Consul en 203 est le frere de Severe, & non pas son fils, & il ne fut jamais Cesar. Cela n'empesche pas néanmoins qu'on n'ait celebré des jeux en l'honneur du fils en 203, comme on en celebrait apparemment tous les ans depuis qu'il fut fait Cesar: & il semble mesme qu'il faille rapporter au 7 de mars 203,] ce que dit Capitolin des jeux militaires que Severe fit celebrer dans la Thrace pour la feste de Gete son fils. V. Severe note 6. [Ainsi ce qu'il y a de plus fort pour l'an 203,] auquel M^r Valois & le P. Ruinart penchent aussi davantage, c'est que Cuspinien dit avoir trouvé dans une tres ancienne chronique, que Sainte Perpetue & S^{te} Felicité, avoient souffert sous les Consuls de cette année là le 7 de mars.

'Le mesme Cuspinien dit avoir lu dans une autre chronique aussi tres ancienne, que ces saintes vierges avoient souffert à Carthage sous les Consuls de l'an 205, Antonin & Gete, [& nous venons de dire que la raison sur laquelle Possin, Grandami, & Bollandus, mettent ces Saintes en 203, fait veritablement pour l'an 205. Mais si c'est la chronique citée par Cuspinien, & non pas Cuspinien mesme qui leur donne le titre de Vierges qui ne leur appartient nullement, cette faute fait qu'on ne doit pas avoir grand égard à cette chronique.]

Gete fut Consul en 208, aussibien qu'en 205, & il pouvoit bien n'estre encore que Cesar le 7 de mars de cette année là. Mais le martyr de Sainte Perpetue a precedé le livre de Tertullien sur l'ame, fait avant l'an 207.

Ce qui paroist donc certain, c'est qu'elle n'a pas souffert avant 203, ni après 206, & nous ne voyons pas moyen de rien dire de plus precis. Il y a quelques auto-

P. p. 11.
Gete, v. p. 91.
4.
Bar. 107. § 5.
4 Euf. chr. n.
p. 118. c.
1^{er} p. 247 p.
199.

Boll. 7. mars,
p. 63. b.
Terr. ad Scap.
c. 3. p. 86. d.

P. p. 247 p.
21.
p. p. 200. 201.

24 h. p. 22.
Terr. ad Scap.
c. 3. p. 86. c.

Boll 7. mars,
p. 63. b.

1. Grand p.
7. 1^{er} p. 247.
p. 107.

Max. v. p. 138.
d.

Perp. act. pr.
p. 9. Act. M. p.
83. § 4.
Cusp. p. 368.
b.

b|p. 169. a.

ritez pour 203 & pour 205, & de plus quelques conjectures pour 205, mais des conjectures foibles & peu fondées. Pour S. Prosper qui parle de son martyre sous les Consuls de l'an 204, c'est parcequ'il y met les edits de la persécution, deux ans plustard qu'il ne faut. Aussi il ne dit pas que Sainte Perpetue souffrit cette année là, *quo anno*; mais dans ce temps là, *quâ tempestate*: ce qui ne marque autre chose sinon qu'elle a souffert durant la persécution de Severe.

dans la grande eglise de Carthage au commencement du V. siecle. M^r Valois se fonde beaucoup sur cette remarque, parcequ'en effet les Saints ont ordinairement esté enterrez dans les lieux où ils ont souffert. Neanmoins comme il avoue luy mesme que cela n'est pas toujours veritable, [ceux qui voudroient soutenir l'opinion contraire, pourroient pretendre que S. Prosper a ctu aisément que ces Saintes avoient souffert a Carthage, parceque leurs corps y estoient de son temps, & a entraîné tous les autres après luy, en quoy on ne peut douter qu'il n'y ait quelque vraisemblance, au lieu que supposé qu'elles aient souffert à Carthage, il n'est pas si aisé de voir d'où vient que d'autres les ont mises à Tuburbe.

Perp. act. pr. P. 7.

Cyp. disp. 4. c. 13. P. 45. Dodwel suppose comme une chose constante, que les actes ont esté écrits des l'an 202. [Mais il a cru que son autorité estoit une preuve suffisante, sans l'appuyer d'aucune raison.]

NOTE IV.

Que Sainte Perpetue a souffert apparemment à Carthage, & non à Tuburbe.

[Il y a bien de la difficulté pour savoir le lieu du martyre de Sainte Perpetue, & des autres qui ont souffert avec elle.] Les martyrologes attribuez à S. Jerome, Ufuard, Adon, & d'autres qui les ont suivis, les mettent à Tuburbe en Mauritanie. L'abregé de leurs actes tiré des manuscrits de S. Victor à Paris, & l'inscription mesme des actes originaux tant dans le manuscrit d'Angleterre, que dans celui de Salzbouurg, disent aussi à Tuburbe, mais sans exprimer la province: Il y faut joindre les Grecs, qui disent dans leurs Ménées qu'elles estoient *εν πρόκωνσουλών*. Cette opinion a esté suivie par Holstenius & par le P. Possin comme indubitable.

[Mais ce qui embarasse beaucoup dans ce sentiment, c'est que tous les martyrologes qui marquent ces Saintes à Tuburbe, ajoutent que c'estoit en Mauritanie, où l'on ne trouve aucune ville de ce nom. Sanson n'en met qu'une dans ses cartes, & il la met dans la Proconsulaire,] après Pline & Ptolemée. Et cela est visible par S. Augustin, qui dit que le nom de cette ville n'estoit pas connu à toute l'Afrique, ni peutestre mesme à toute la Proconsulaire. [La Geographie sacrée met deux Tuburbes, mais toutes deux dans la Proconsulaire,] ce qui est reconnu par Bollandus. Il est mesme impossible de soutenir que S^{te} Perpetue ait souffert en Mauritanie, puisqu'elle a esté jugée par celui qui tenoit la place de Proconsul: & il est certain que la Mauritanie n'avoit pas de Proconsul, quoique Bollandus pretende que la Numidie, & les deux Mauritanies qui y estoient jointes, n'avoient point en ce temps là d'autre gouverneur que le Proconsul de Carthage. L'Empereur Claude qui conquist le premier la Mauritanie, y mit deux Chevaliers Romains pour la gouverner: [& on voit par l'histoire qu'elle a toujours continué depuis à avoir ses gouverneurs particuliers, dont il ne paroist pas mes-

Cyp. n. p. 406. 1. 1. Aug. p. coll. 6. 22. P. 402. b.

Boll. 7. mart. p. 632. c. d. b. Perp. act. pr. p. 7. 8.

Boll. 7. mart. p. 631. c.

Dio. l. 65. p. 671. b.

Pour la page 138. § 1.

Boll. 7. mars, p. 631. 632.

Perp. act. v. p. 79. 85. ox. p. 215. P. 85. 1.

Mén. 1. feb. p. 10.

Perp. act. n. p. 157. 193.

p. 63. 65. 67.

pr. p. 6.

Viâ. V. l. 1. p. 4.

me qu'il y eust appel au Proconsul de Carthage ; ce qui ne suffiroit pas encore en cette rencontre.

Il est donc certain que les martyrologes se trompent de mettre Sainte Perpetue & Sainte Felicité en Mauritanie. Florentinius les abandonne sur ce point, & veut que ç'ait esté à Tuburbe dans la Proconsulaire : [Mais ce ne sera plus sur l'autorité des martyrologes, qui étant faux en un point, peuvent bien l'estre aussi en l'autre.] & on a quelque lieu de craindre que ce qu'ils disent de Tuburbe ne vienne de ce qu'on aura confondu ces Saintes avec les Saintes Maxime, Donatille, & Seconde, qui ont véritablement souffert à Tuburbe. Les actes de Sainte Perpetue tirez des manuscrits de Saint Victor, qui la mettent à Tuburbe en Afrique, (sans ajouter néanmoins en Mauritanie,) la font souffrir sous Valerien, [quoiqu'elle ait certainement souffert sous Severe : & c'est sous Valerien que souffrirent Sainte Maxime & les autres, selon Adon.] Bollandus pretend que ceux mesmes qui ont fait les martyrologes de S. Jerome & les autres, n'avoient point vu les véritables actes de Sainte Perpetue. [Et assurément ils parlent d'elle, & des autres qui ont souffert avec elle, d'une maniere fort confuse. Pour le titre des manuscrits d'Angleterre & de Salzbouurg, il est aisé qu'on l'ait formé sur l'autorité des martyrologes.] Celui du mont Cassin qu'a eu Holstenius, estoit tout à fait sans titre.

[Il y a donc moins d'embaras, s'il n'y a pas une entiere certitude, à mettre le martyre de ces Saintes à Carthage, avec M^r Valois,] dont le P. Mabillon trouve les raisons bien fortes, *graves sanè.* Et le P. Ruinart paroist aussi les vouloir preferer aux autres. Il est visible aussi que c'est le sentiment de Bollandus. Outre les raisons que nous en avons déjà dites, M^r Valois se fonde encore sur ce que les Saintes ont souffert en un lieu où il y avoit un camp & un amphitheatre : ce qui semble en effet convenir davan-

tage à une grande ville comme Carthage ; quoique cela se pust aussi rencontrer en d'autres. [Il semble aussi par les actes originaux, que le gouverneur Hilarien soit demeuré assez longtems au lieu où elles souffrirent : ce qui convient encore mieux à Carthage qu'à Tuburbe ; les magistrats n'ayant guere accoutumé de séjourner que dans le lieu de leur résidence, qui estoit toujours la metropole de la province. On ne sauroit rien conclure de ce que les actes disent p. 24, d'Optat Evêque du lieu. Nous ne connoissons point d'Optat Evêque de Carthage ; mais nous ne connoissons pas aussi tous les Evêques de cette ville.

Nous voudrions pouvoir accorder ces deux opinions, en disant que Sainte Perpetue & les autres estoient de Tuburbe, & furent martyrizées à Carthage. Mais tous ceux qui parlent de Tuburbe, y mettent leur mort : & les frequentes visites du pere de Sainte Perpetue, ne donnent guere lieu de croire qu'elle ait souffert hors du lieu de sa demeure ordinaire & où estoit sa famille.]

NOTE V.

Que Sainte Perpetue a eu trois freres.

[Comme dans toute l'histoire de la prison & du martyre de Sainte Perpetue, il n'est jamais parlé que de son frere le catecumene, il semble que] ce qui est dit qu'elle avoit deux freres, [pourroit se rapporter à ce catecumene, & à Dinocrate mort quelque temps auparavant. Néanmoins il semble que l'auteur des actes veuille marquer en cet endroit les parens qu'elle avoit quand elle souffrit ; car il n'y parle pas mesme de son mari.] En effet dans un autre endroit son pere la conjure d'avoir pitié de ses freres : *aspice fratres tuos.* [Cela ne se peut dire que de ceux qui estoient vivans. Et il est aisé que l'un de ses freres fust absent, ou eust quelque autre raison de ne pas paroistre.]

Pour la page
119. § 2.

Flor. p. 367. 2.

Beil. - mars,
P. 632. b. c.

Perp. act. v. p.
73. 79. 86.

Boll. - marc,
P. 631. 4. 632. c.

Perp. act. n. p.
83.

Anat. - p.
4. 11.
Act. St. p. 81.

Beil. - mars,
P. 51.

P. 631. 3. p.
4. 1. 1.

Perp. act. p. 5.

p. 11.

NOTE VI.

Pour la page
148. § 6.

Ce que c'est que munus castrense, & pugnare ad bestias.

Perp. act. p.
16.
4 pr. p. 12. 13.

'Sainte Perpetue & les autres souffrirent *in munere castrensi*, c'est à dire comme on croit, dans des spectacles donnez au nom des soldats, ou bien au nom & aux depens des Empereurs en faveur des soldats; d'où vient que les Martyrs furent transferez de leur premiere prison en celle du camp; *in carcerem castrensem*. Suetone marque aussi sous Tibere *ludos castrenses*, où l'on tuoit des bestes: [& ainsi ce n'estoient pas de simples exercices des soldats,] comme ceux que Severe fit faire dans la Thrace, qui aussi ne sont pas appelez *castrenses ludi*, mais *militares*.

h. p. 16.

Suet. l. 3. c.
72. p. 412.

Max. v. p. 13.
d.

Prosper. chr.

'S. Prosper, Bede, & d'autres, ont dit que Sainte Perpetue avoit souffert dans le camp, *in castris*, comme s'il y eust eu un amphitheatre dans le camp mesme, ce qu'Holstenius paroist avoir cru: car elle souffrit dans l'amphitheatre. M^r Valois ne trouve pas que cela soit dutout probable, & croit qu'il suffit pour expliquer S. Prosper, que l'amphitheatre fust proche du camp; [en quoy d'autres personnes trouvent qu'il a raison. Ce qui le peut favoriser, c'est que ce ne fut pas le Lieutenant des troupes] qui presida au martyre de Sainte Perpetue, mais le mesme Hilarien qui l'avoit condannée, & qui tenoit la place de Proconsul.

Perp. act. n. p.
143. c.

h. p. 29.

pr. p. 12.

h. p. 12. 37.

p. 16 | n. p. 144.
145.

'Il faut beaucoup remarquer que la Sainte parlant du genre de sa mort, dit *in munere eramus pugnaturi*: d'où nous apprenons que *combatre contre les bestes*, *ἀνερωμαχῆν*, ne signifie pas seulement se battre contre elles, comme il y en avoit qui le faisoient, mais aussi estre exposé aux bestes pour en estre dechiré, sans se défendre & sans faire aucune resistance, comme il est certain que les Martyrs n'en ont jamais fait: & souvent mesme on les mettoit hors d'état d'en faire. [Ce sens de *ἀνερωμαχῆν* se pourroit veri-

fier par un grand nombre d'exemples.

Pour savoir quelle feste de Gete on faisoit le 7 de mars, auquel on convient que Sainte Perpetue a souffert, on peut voir la note 6 sur Severe.]

NOTE VII

Pour la page
155. § 10.

Le defect de l'edition d'Holstenius sur le martyre de S. Saturnin, corrigé par les manuseris.

[Le combat de S. Saturnin n'est point exprimé dans les actes d'Holstenius, où il y a assurément quelque chose de brouillé en cet endroit; puisque le desir de Revocat n'y est point exprimé non plus.] Ceux de S. Victor disent que Saturnin fut attaqué par des ours. Le manuscrit d'Angleterre & celui de France, portent que Saturnin & Revocat furent attaquez par des leopards & par des ours: [mais cela ne suffit point pour suppléer tout ce qui manque à cet endroit: car on n'y voit point quel avoit esté le desir de Revocat.]

Perp. act. v. p.
86.
4 ox. p. 31. c.
p. 94.

NOTE VIII.

Pour la page
158. § 12.

Quand les Grecs font la feste de Sainte Perpetue.

'Bollandus dit que les Grecs font la feste de Sainte Perpetue dans leurs Ménées le premier jour de mars, & le 2 de fevrier. [Je n'en trouve rien dans l'impression de Venise en 1525, en aucun de ces deux jours, mais seulement au premier de fevrier p. 10. Il n'y en a rien dutout dans leur menologe imprimé dans le second tome de Canisius. Celui d'Ughellus qu'on attribue à l'Empereur Baile, en parle au 2 de fevrier t. 6. p. 1207. c.]

Boll. 7. mars,
p. 633. a.

NOTE IX.

Pour la page
158. § 12.

Si les corps de Sainte Perpetue & de Sainte Felicité, estoient dans la grande eglise de Carthage.

[Nous supposons toujours que les corps
M m m m iij

de Sainte Perpetue & de Sainte Felicité, estoient dans la grande eglise de Carthage,] à cause de ce qu'on lit dans Victor de Vite, *basilicam majorem* &c.^a De plus, le mesme auteur dit que l'eglise où reidoient les Evesques de Carthage, estoit appelée la Restituée: & c'est en effet dans cette eglise que l'on assembloit les Conciles. C'est donc sans doute celle qui est nommée *Perpetua Restituta* dans quelques uns de ces Conciles. Or il est bien naturel de croire qu'elle avoit ce premier nom à cause du corps de Sainte Perpetue.

[La chose n'est pas néanmoins tout à fait sans difficulté.] Car on cite un manuscrit de Victor qui lit *basilicam Majorum* au lieu de *majorem*: & la basilique des Majeurs est assez celebre à Carthage.

[D'ailleurs selon toutes les apparences, la grande eglise estoit dans la ville:] & *via. V. p. 6.* Victor de Vite le dit assez clairement. [Cependant les Romains n'entéroient point dans les villes.

Pour decider cette difficulté, il faudroit consulter les manuscrits de Victor de Vite: car il seroit facheux d'en changer la leçon ordinaire sur l'autorité d'un seul. L'eglise appelée *Perpetua Restituta* peut avoir esté bastie d'abord hors de la ville, & y avoir ensuite esté enfermée par quelque augmentation. Il se peut faire encore que ce n'ait pas esté le lieu de la premiere sépulture des Saintes, mais qu'elles y aient esté apportées d'ailleurs. Ainsi nous avons cru devoir suivre l'opinion commune, & ce qu'on a accoutumé de lire dans Victor de Vite.]

NOTES SUR S^{TE} POTAMIENE.

NOTE I.

Qu'il n'y a qu'une Sainte de ce nom martyrizée sous Severe.

[IL y a quelque difficulté pour sçavoir si Sainte Potamiene, dont S. Antoine parloit à ses disciples, est la mesme que celle dont Eusebe décrit le martyre.] Car celle-ci est morte sous Severe, selon Eusebe, ^a & l'autre sous Maximin au rapport de Pallade, qui dit l'avoir appris d'Isidore disciple du grand Saint Antoine. [Mais le nom, le pays, & presque toutes les circonstances de leur martyre sont si semblables, qu'il est comme impossible de ne pas croire que Pallade s'est trompé dans le nom du tyran; ou qu'Isidore le luy avoit mal rapporté. Et cela est d'autant plus aisé à croire, que la persecution de Maximin II, qui est celle de Diocletien, avoit presque effacé toutes les autres. Aussi nous voyons que ni Ufuard, ni Adon, ni mesme le martyrologe Romain corrigé par

Batonius, ne parlent tous que d'une seule Potamiene martyrizée sous Severe, avec les autres dont parle Eusebe. Les martyrologes de S. Jerome marquent d'autres Potamies, & une Potamiene: mais ce n'est point en Egypte. Et néanmoins il n'y a pas d'apparence qu'on eust oublié une illustre vierge & martyre, canonisée par la bouche de Saint Antoine. Nous suivrons ces martyrologes, & nous réunirons dans une mesme suite les narrations d'Eusebe & de Pallade. Ceux qui néanmoins les croiront différentes, distingueront aisément par la diversité des citations ce qui appartient à l'une ou à l'autre.]

NOTE II.

Comment Saint Basile le a esté disciple d'Origene.

M^r Valois pretend qu'on ne peut pas dire que S. Basile ait esté disciple d'Origene. [Il est certain que cela est diffi-

via. V. l. p.

4 p. 6.

par. 16. s. 4.
- nu. 3. b.

Aug. B. l. 5. p.
1184. f.

Pour la page
159.

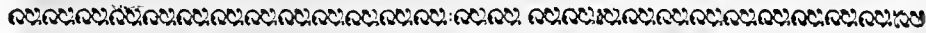
Euf. l. 6. c. 1.
p. 104 b. c. 7.
b.
a. l. 1. c. 3. p.
203 c.

Pour la page
161.

Euf. n. p. 103.
1. c.

le à accorder avec la surprise où se trouverent les Chrétiens aussibien que les payens , lorsqu'il se declara Chrétien. Mais cependant comment expliquer autrement Eusebe,] qui après avoir dit qu'il fortit plusieurs Martyrs de l'ecole d'Origene, ajoute tout de suite, *Le premier de ceux là fut Plutarque.... Le cinquieme Martyr de la mesme ecole fut Serene.... Entre les femmes fut Heraïde, &*

aussitost après, *Il faut conter Baslide pour le setieme de ceux là : à eidi méido.* [On ne peut pas dire plus nettement que Baslide estoit de l'ecole d'Origene. Mais il pouvoit venir ecouter les instructions qu'il faisoit, sans embrasser le Christianisme, & sans mesme se faire catecumene. Au moins nous ne voyons que ce seul moyen pour accorder Eusebe avec luy mesme.]



NOTE SUR MINUCE FELIX.

Qu'il a écrit vers le regne de Severe.

IL y en a qui ont cru que Minuce Felix avoit vécu vers l'an 160, parcequ'il parle dans son Octave d'un Fronto de Cirthe orateur payen, que Baudoin, M^r Rigaut, & d'autres, croient pouvoir estre le celebre Cornelius Fronto maistre de M. Aurele. Le P. Labbe montre qu'il n'y a pas de preuve certaine que Fronto de Cirthe soit le mesme que Cornelius. [Mais quand cela seroit,] Baudoin & M^r Rigaut qui le croient, ne laissent pas de dire en mesme temps que Minuce Felix est posterieur à Tertullien; ce qu'ils montrent parcequ'il en a pris diverses choses, & que S. Jerome les place en cet ordre dans son livre des hommes illustres, où il dit mesme que Tertullien est le premier des auteurs latins après Victor & Apollone; [& Minuce Felix seroit le premier de tous, s'il avoit écrit des 160.]

Baudoin a cru mesme qu'il avoit esté posterieur aux jurisconsultes Ulpien & Paul, [qui ont paru sous Alexandre,] & à S. Cyprien, & qu'il avoit pu vivre du temps de Dece & de Valerien : ce qu'il fonde sur ce que S. Jerome dans son apologie contre Jovinien *ep. 50. c. 4. p. 106. c.* le met entre Saint Cyprien & Lactance; & sur ce qu'il dit beaucoup de choses qu'on trouve mot pour mot dans

le traité de S. Cyprien De la vanité des idoles. M^r Rigaut croit plustost que c'est S. Cyprien qui a emprunté les paroles de Minuce Felix, [ce que la qualité du traité de S. Cyprien rend bien probable;] outre que Saint Jerome nomme Minuce Felix le premier, non seulement dans l'epistre 84, *p. 328. c.* où il ne garde pas tout à fait l'ordre des temps, comme il peut ne l'avoir pas gardé dans la 50^e,] mais encore dans son traité des hommes illustres *c. 58*, où il le place parmi les auteurs qui ont vécu vers le regne de Severe, immediatement avant Caius, celebre par la conference qu'il eut avec Procle le Montaniste sous Antonin [Caracalla,] selon ce Pere. Pour S. Eucher qui le met aussi entre Lactance & S. Cyprien, d'où il revient ensuite à S. Hilaire, à S. Chrysostome, & à S. Ambroise, [il est visible qu'il a tout à fait negligé l'ordre des temps.]

Sabellius & Tritheme ont donc quel que raison] de le mettre sous Alexandre. [Mais Baronius semble en avoir encore davantage d'en parler sur la fin du regne de Severe, *an. 211. § 2.* Il est favorisé, comme nous avons vu, par l'ordre de S. Jerome,] & il remarque que l'Eglise paroist dans son Octave au mesme état où elle paroist dans l'apologie de Tertullien. Il semble que la persecution durast encore, ou qu'au moins elle fust toute

1. 2. c. 3. p. 206. b.
c. 4. p. 206. c.
d.
c. 5. p. 207. a.

Pour la page 163.

Lab. scri. t. 2. p. 97. 93. Min. p. 8. c] 26. a.
in. p. 8. f.] 26. b.

Lab. scri. t. 2. p. 93.

Min. pr. p. 2] 26. n. p. 1. a.

Hier. v. ill. c. 53. 58. p. 284. c] 285. a.

Min. pr. p. 2. 3.

oa. n. p. 1. 2.

Euch. ad Val. p. 21.

Min. pr. p. 2.

Bar. 211. §. 3. 4.

Min. p. 9. d] 29. b.

p. 5. d. 16. c.

recente : [& cette persecution doit estre celle de Severe.] Car Octave, que Minuce Felix fait parler pour les Chrétiens, reconnoist assez clairement la verité de ce que Cecile avoit dit contre eux, qu'ils n'avoient point encore alors d'autels, ni d'églises, au moins qui fussent connues des payens. [Or des le temps d'Alexandre, ils possédoient publiquement à Rome des places qui servoient au culte de la religion : & il falloit mesme qu'ils eussent des églises publiques, puisqu'elles furent abatus sous Maximin I. vers l'an 235. *V. la persecution de ce prince.* Il semble aussi que Cecile n'eust pas pu dire sous Alexandre ni depuis,] que les Chrétiens estoient toutes personnes de la lie du peuple, & des miserables à demi nuds ; [puisqu' le palais d'Alexandre estoit plein de Chrétiens, & qu'on croit que Mamée sa mere l'estoit.

p. 7. b. c.

p. 10. a.

On peut objecter] qu'Octave y cite

l'histoire de Cassius pour les antiquitez de l'Italie : [& s'il faut l'entendre de Dion Cassius, il n'acheva son histoire qu'en 229, sous Alexandre. Il se pourroit faire que Dion auroit publié le commencement de son histoire longtemps avant que de la finir : Mais je pense qu'Octave cite ici un historien latin, c'est à dire] L. Cassius Hemina qui avoit écrit l'histoire Romaine l'an 608 de Rome, & l'avoit commencée par ce qui s'estoit passé en Italie des devant que Rome fust.

Voss. h. lat. J. 1. c. 7. p. 267.

[Nous ne croyons pas devoir distinguer le temps auquel se fit la conference avec Cecile, de celui auquel elle fut écrite par Minuce Felix. Il peut y avoir eu plusieurs années entre ces deux temps ; mais Minuce Felix songeoit plus apparemment à ce qu'il avoit devant les yeux quand il écrivoit, qu'à l'état où pouvoient estre les choses dans le temps que se fit le dialogue.]

NOTES SUR S. SERAPION.

NOTE I.

Difficultez sur le temps que Saint Asclepiade est mort.

Pour la page 170.

Eus. l. 6. c. 21. p. 223. c.

Bar. 217 § 4.

[SAINT Asclepiade ne gouverna que six ans selon la chronique d'Eusebe, puisqu'elle dit que Philet luy succéda sous Macrin en 217.] L'histoire dit qu'il ne mourut qu'au commencement d'Alexandre [en 222 ; & ainsi il aura gouverné 11 ans.] Baronius suit la chronique. [Et peuteeste que l'εὐ πύτφ qui est dans l'histoire, ne se doit pas rapporter précisément à l'entrée d'Alexandre mise immédiatement auparavant, mais aux divers changemens arrivez dans l'Empire depuis la mort de Caracalla, qui sont décrits au mesme endroit, dont Eusebe interromp néanmoins la suite pour parler des Evesques de Rome : & il auroit pu faire la mesme chose pour ceux d'Antio-

che. Nous croyons devoir mettre au commencement d'Heliogabale en 218,] le voyage d'Origene à Antioche, dont Eusebe parle immédiatement après l'elec-
 tion de Philet, *v. Origene § 14*, [ce qui revient à l'époque de la chronique. Mais s'il parle de ce voyage en cet endroit, c'est peuteeste moins pour dire que ç'a esté sous l'episcopat de Philet, qu'à l'occasion de ce qu'il a dit d'Alexandre,] dont la mere avoit demandé ce voyage à Origene. [George le Syncelle *p. 357. b | 358. a.* La chronique de Nicephore, & Eutyque *p. 372.* ne s'accordent ni avec la chronique d'Eusebe, ni avec son histoire : car ils donnent neuf ans d'episcopat à Asclepiade, qui par consequent sera mort en 220, sous Heliogabale. Et cela s'accorde avec les 8 ans que le Syncelle *p. 350. a.* & Nicephore, donnent à Philet son successeur, qui doit estre mort

en 228, selon la chronique d'Eusebe.]

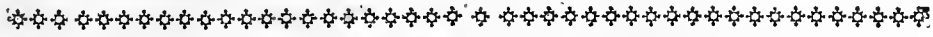
NOTE II.

Que ce qu'on dit du martyre de ce Saint, n'est pas fondé.

[Ufuard & Adon disent que S. Asclepiade fut du nombre des saints Confesseurs qui souffrirent sous Dece.] Baro-
nius a bien vu qu'on ne pouvoit pas dire qu'il vécut encore sous Dece: c'est pourquoy il a mis Macrin au lieu de Dece dans le martyrologe Romain. [Et il a cru sans doute que ces souffrances regardoient sa mort: car il a changé le mot de *Confesseurs* en celui de *Martyrs*, & a placé S. Asclepiade avant S. Just &

S. Athenodore, tous deux Martyrs. Cependant l'histoire ne marque ni Confesseurs ni Martyrs sous Macrin, qui n'a mesme guere eu le loisir de songer à en faire. Et dans la verité tout ce qu'on dit des souffrances de S. Asclepiade, est pris de l'endroit où Eusebe dit qu'il avoit beaucoup paru dans les persecutions. [Or il est clair qu'il l'entend du temps qui avoit precedé son episcopat, & de la persecution de Severe: n'y en ayant point eu d'autre dans ce temps là. Ainsi il faut seulement mettre Severe au lieu de Dece dans Ufuard & dans Adon; & laisser S. Asclepiade dans le rang des Confesseurs.]

Euf. l. 6. c. 11. P. 212. d.



NOTES SUR SAINT PANTENE.

NOTE I.

Sur l'Evangile hebreu qu'il trouva dans les Indes.

Monsieur du Pin raporte dans son texte ce que dit Eusebe, que S. Pantene trouva dans les Indes l'Evangile de S. Matthieu écrit en hebreu, que Saint Barthelemi y avoit laissé. Mais il semble vouloir contester ce fait dans sa note, & dire qu'il faut l'entendre de l'Evangile des Hebreux, que les Nazaréens faisoient passer pour celui de S. Matthieu. Car pourquoy, dit-il, S. Barthelemi eust-il laissé un Evangile hebreu à des Indiens? [Mais est-ce que cet Apôtre n'a pas pu avoir le texte hebreu de Saint Matthieu? ou que l'ayant il n'a pas pu le laisser à quelqu'un de ses disciples qu'il aura amené en ce pays là, qu'il y aura laissé, & qui y sera mort? Je ne sçay pas aussi si l'on a des preuves que les Indiens ignorassent alors tout à fait l'hebreu, & qu'il n'y eust point de Juifs en ces quartiers là. Quoique peu de personnes parmi nous sachent cette langue, il n'y en a guere de ceux mesmes qui
Hist. Eccl. Tom. III.

l'ignorent entierement, qui ne conservast avec respect un texte hebreu de S. Matthieu, qu'on sauroit venir d'un Apôtre. L'Evangile mesme des Nazaréens estoit écrit en hebreu.] Il faut d'autres raisons que cela pour contester un fait autorisé par Eusebe, & receu ensuite de tout le monde.

Il attribue à S. Jerome de dire que cet Evangile trouvé dans les Indes par S. Pantene, estoit gardé de son temps dans la bibliotheque d'Alexandrie. [Je ne sçay où S. Jerome le dit, & M^r du Pin ne le marque pas: Tout ce que j'y en trouve de plus approchant, & qui neanmoins en est assez different,] c'est que l'on gardoit un exemplaire hebreu de S. Matthieu dans la bibliotheque de Cesarée: [Et pour celui là, on a vu sur S. Matthieu que ce pouvoit bien estre l'Evangile des Nazaréens ou des Hebreux.]

S. Van p. 180.

Du Pin, p. 212.

Hier. v. ill. c. 3 P. 264. d.

NOTE II.

Que S. Pantene a enseigné deux fois à Alexandrie, en public, & puis en particulier.

['Puisque S. Jerome dit que S. Pantene
N n n n

Pour la page 173.

Hier. v. ill. c. 36 P. 282. c.

Pour la page 170.

Bar. 116. oct. b.

Pour la page 172.

Du Pin, p. 211.

P. 212. c.

enseigna sous Severe & sous Antonin Caracalla son fils, [qui commença en 211 à regner après son pere, cela nous oblige de dire qu'il enseigna deux fois,] 'une sous l'empire de Commode, & l'episcopat de Julien, comme le dit Eusebe, [avant son voyage des Indes; l'autre après son retour sous Severe & sous Caracalla, étant certain d'ailleurs qu'il estoit alors revenu des Indes en Egypte. Nous ne croyons pas néanmoins qu'il faille entendre de cette dernière fois qu'il enseigna,] 'ce que dit Eusebe, qu'il eut *επισημ, πλεουτων*, l'emploi d'instruire. Car Eusebe l'entend d'une instruction publique qu'il faisoit comme chef de l'école d'Alexandrie: *ἡγεῖται διδασκαλεία*. [Et il n'y a point d'apparence qu'il eust cette charge sous Severe & sous Caracalla, puisqu'elle estoit alors remplie par Origene;] 'quoiqu'une personne habile ait cru qu'il avoit repris alors la même chaire qu'il avoit quittée pour aller aux Indes. [Il faudroit donc ou qu'Origene luy eust cédé la chaire qu'il occupoit, ou qu'il y eust deux écoles dans l'Eglise d'Alexandrie. Le dernier surtout n'a rien d'impossible: mais nous n'en trouvons rien dans les auteurs: & il est encore plus aisé de croire que Saint Pantene

ne voulant point qu'on changeast rien en sa faveur, à ce qui se trouvoit établi, se contenta d'instruire chez luy ceux que sa reputation y attiroit. Cela suffit pour vérifier ce que dit S. Jerome, qu'il enseigna sous Severe & Caracalla. On pourroit peutestre croire que ce Pere a voulu marquer par là le temps où Severe & Caracalla regnoient ensemble, ce qui a commencé en 198, & qu'après cela S. Pantene fut envoyé dans les Indes. Mais en ce cas S. Jerome se seroit exprimé d'une manière tres peu exacte,] 'puisque S. Pantene enseignoit déjà lorsque Julien fut fait Evêque, [c'est à dire des l'an 179. Et il y a même toute apparence que S. Clement luy avoit succédé dans l'école d'Alexandrie longtemps avant l'an 198.

Mais nous ne voyons aucun moyen d'expliquer ce que S. Jerome dit autrement,] 'que S. Clement tint cette école après la mort de S. Pantene. [C'est une pure meprise; & il a assurément voulu dire *après Saint Pantene*. Car Saint Clement avoit même déjà quitté en 202, plusieurs années avant la mort de Severe, comme on le verra en son lieu, & par conséquent avant celle de Saint Pantene.]

Euseb. c. 10.
F. 175. d.

c.

Euseb. l. 5. c. 16;
F. 175. d.

Du Pin, p. 211.

Hier. v. ill. c.
38 p. 280. d.

NOTES SUR S. CLEMENT

D'ALEXANDRIE.

NOTE I.

Que son premier maistre estoit d'Ionie.

DANS l'endroit où Saint Clement parle du premier de ses maistres, il y a dans le grec *ὁ Ἰωνικός*; ce qui selon l'usage ordinaire doit marquer que cette personne s'appelloit Ionique, & non pas qu'il fust d'Ionie. M^r Valois l'a pris de la sorte: & le texte du passage tel qu'il est dans Eusebe, ne souffre point d'autre

sens. [Mais comme S. Clement semble affecter de mettre le pays de ses maistres, & en quel lieu il les avoit entendus, sans exprimer leur nom, il est difficile de croire qu'il ait voulu nommer celui là seul, dont il ne fait aucun éloge. Ainsi il vaut mieux suivre le texte des ouvrages de S. Clement, où nous lisons *ὁ Ἰωνικός, εἶς*, & non pas *ὁ δὲ* comme dans Eusebe; ce qui nous laisse la liberté de prendre *Ἰωνικός* pour un Ionien, étant aisé que

Pour la page
130. § 1.

Cl. l. 1. p.
27. d.

Euseb. l. 5. c. 11
p. 175. d. p.
27. d.

L'article o soit inutile, comme il l'est souvent dans le grec.]

ce Clement est mis, fait voir qu'un témoignage si illustre ne se peut rapporter qu'à celui d'Alexandrie; & qu'ainsi il estoit déjà celebre avant le pontificat de Victor; c'est à dire avant l'an 192.]

NOTE II.

Que Theodote cité par S. Clement n'a point esté l'un de ses maîtres.

Pour la page 182. § 1.

Cl. exc. p. 789. 'Un fragment qu'on croit estre tiré des Hypotyposes de S. Clement, est intitulé *Abregé de Theodote, & de la doctrine enseignée en Orient vers le temps de Valentin.* M^r Valois croit que ce sont des choses que S. Clement a apprises d'un Theodote, & que ce Theodote est ce Juif qui luy avoit servi de maître en Orient, c'est à dire dans la Palestine, [& il n'explique pas davantage quel est ce Theodote.] Il y a en effet un Theodote cité plusieurs fois dans ces extraits: mais il paroist que c'estoit un homme qui suivoit la doctrine de Valentin: & S. Clement dit que tous ses maîtres avoient suivi la verité, & la tradition des Apostres.

Eucl. n. p. 95. 2.
Cl. str. i. p. 274. d.
exc. p. 794. 795.
str. i. p. 274. 275.

NOTE III.

Que Saint Clement peut avoir esté fait Catechiste des l'an 189.

[Ce qui nous donne lieu de croire, sans néanmoins le vouloir assurer, que S. Clement conduisoit l'école d'Alexandrie des l'an 190, ou environ, c'est que son Exhortation aux Gentils paroist estre un fruit de ses Catecheses, & qu'il semble que ce soit de ce livre que parle un auteur de ce temps là que l'on croit estre Caius Prestre de Rome,] lorsque voulant prouver la divinité de J. C. contre ceux qui disoient que le contraire avoit esté tenu par le Pape Victor, & par tous ceux qui l'avoient precedé, il témoigne qu'il y avoit plusieurs écrits faits avant le temps de Victor, soit contre les payens, soit contre les heretiques, dans lesquels la divinité de J. C. estoit reconnue, & nomme pour cela Justin, Miltiade, Tancien, & Clement. [L'ordre dans lequel

Eucl. l. 5. c. 28. p. 195. 196.

NOTE IV.

Si Saint Hippolyte a esté disciple de S. Clement.

Pour la page 183. § 1.

'Baronius dit qu'il a lu quelquepart que le grand S. Hippolyte a esté disciple de S. Clement, & que ce fut à la persuasion qu'il alla à Rome. [Nous souhaiterions qu'il eust pu marquer où il l'avoit lu. Mais comme on lit toutes sortes d'auteurs, bons & méchants, nous n'avons pas osé mettre ce fait sur une citation si vague. Bullus va bien plus loin que Baronius:] Car il assure que les anciens auteurs ecclesiastiques le disent tous d'une voix, *magno consensu.* [J'aurois mieux qu'il en eust seulement nommé un ou deux.]

Bar. 2. 5. § 4.

Eucl. l. 3. c. 3. p. 371.

NOTE V.

Sur le huitieme livre des Stromates.

Pour la page 188. § 3.

'Eusebe & S. Jerome disent que les Stromates de S. Clement estoient divisées en huit livres. 'Photius dit qu'il a vu un ancien manuscrit, où la même chose estoit marquée dans le titre. Mais il remarque avec raison que le huitieme livre, qui commence *Ἀλλ' ἐστὶ οἱ παλαιῶν καὶ τῶν φιλοσόφων*, est tout different des autres pour le sujet, regardant proprement la dialectique, quoiqu'il soit d'un Chrétien. Et il dit même qu'il avoit vu divers manuscrits où il commençoit d'une autre maniere, & estoit intitulé, *Quel riche sera sauvé*, [dont Eusebe fait un ouvrage separé; & nous en parlerons dans la note 7.] Pour celui qui commence par *Ἀλλ' ἐστὶ* & c. le P. Alexandre dit que les savans croient que ce n'est qu'un fragment tiré de quelques autres ouvrages de S. Clement, & que ce qui doit

Eucl. l. 6. c. 13. p. 214. a. Hier. v. ill. c. 39. Phot. c. 111. p. 288.

Alex. t. 3. p. 93. 94.

faire le huitieme livre des Stromates estoit perdu des le temps de Photius. Cet écrit de dialectique est visiblement imparfait; [Il faudroit voir s'il a le style & l'obscurité de S. Clement.]

Pour la page
156 § 3.

NOTE VI.

En quel temps les Stromates ont esté faits.

[S. Jerome semble nous vouloir marquer que S. Clement travailloit à ses Stromates vers l'an 204, après que la persecution l'eut obligé de quitter la chaire des Catecheses. Car dans sa chronique après avoir marqué sur la deuxieme année de Severe, que S. Clement & S. Pantene passoient alors pour les plus eloquens défenseurs de la verité Chrétienne; il dit sur la douzieme que Saint Clement a écrit beaucoup de differens ouvrages.]

Pearf. dif. p.
210. 2.

'Cependant il y a apparence qu'il a écrit de suite son Exhortation, son Pedagogue, & ses Stromates, [puisque ces trois ouvrages se promettent l'un l'autre, comme on l'a marqué dans le texte, & semblent faits pour composer un mesme corps de doctrine.] 'Que s'il faut rapporter à son Exhortation, comme il y a assez d'apparence, l'honneur qu'il a eu d'estre mis entre ceux qui avoient établi la divinité du Verbe avant le pontificat de Victor, [il faut que cet ouvrage ait esté fait, publié, & mesme celebre avant l'an 192, auquel il faut mettre apparemment l'entrée de Victor, selon Eusebe. *V. S. Eleuthere note 4.* Et en ce cas il n'y a pas d'apparence de dire que les Stromates n'aient esté faits que vers 204. Il vaut mieux les mettre dix ans plustost.]

p. 206 | Euf. l. 5.
c. 18 p. 195.
196.

Cl. ltr. t. p. 139.
d.

'estant certain que le premier mesme n'a esté fait qu'après la mort de Commode, [& après l'an 192. Les ouvrages mesmes de S. Clement pleins de citations de toutes sortes d'auteurs, conviennent mieux au temps où il vivoit en paix dans Alexandria, qu'au temps de la persecution

où il estoit apparemment obligé de vivre caché en divers endroits.]

'Dowel croit que le témoignage qu'on a tiré de S. Clement pour la divinité de J. C. l'oblige seulement à dire qu'il a écrit avant la mort du Pape Victor, [que nous mettons en 201 ou 202. Cela suffit effectivement pour la verité du raisonnement que fait l'auteur qui emploie ce témoignage, mais non pour la verité de ses paroles, *απεσβύτετα τῆς ἐκταρασεως*.] Baronius dit qu'on voit par quelques endroits de ce livre, qu'il a esté fait durant la persecution; [& ainsi après 201. Mais il ne cite point ces endroits.]

Pearf. dif. p.
209.

Bar. 1961 § 23.

NOTE VII.

Pour la page
190 § 4.

Scaliger invente sans raison un faux Clement different de l'Alexandrin.

[Je ne sçay pourquoi Scaliger dans ses prolegomenes sur la chronique d'Eusebe p. 22, se plaint que pour remplir le vide qui se trouve dans l'histoire ecclesiastique, depuis l'arrivée de S. Paul à Rome, jusqu'au milieu du regne de Trajan & au temps de S. Ignace, Eusebe y a fourré sans discernement diverses choses prises *ἐκ τῆς ἱστορίας* de je ne sçay quel Clement bien different de l'Alexandrin ce savant auteur des Stromates. Je ne croy pas qu'Eusebe cite rien d'aucun Clement que de celui de Rome, & de celui qu'il appelle l'Alexandrin. Est-ce que Scaliger pretend connoistre mieux que luy ceux dont nous ne savons rien que par luy? Je ne voy pas mesme qu'Eusebe cite de S. Clement rien de considerable pour l'intervalle du temps marqué par Scaliger, hors l'histoire du volent qui fut converti par S. Jean:] '& il dit positivement qu'il l'a pris de S. Clement d'Alexandrie, [de quoy nous parlerons encore dans la note 8. C'est donc peuteestre que cette narration, qui ne s'accorde pas trop avec les maximes des Calvinistes, a causé quelque chagrin à Scaliger. Mais cela n'empêche pas qu'elle ne soit, selon

Euf. l. 1. c. 15 p.
191. c. d.

Eusebe, du savant auteur des Stromates,] dit que c'est un mystere de J. C. qu'on apprendra dans l'explication des principes & de la theologie.

[Mais avec toutes ces raisons, je ne voy pas qu'on puisse répondre à l'autorité d'Eusebe. Personne ne connoissoit mieux que luy le style d'Origene, & ses veritables ouvrages. Il avoit sans doute lu autant que nous, & plus que nous, les écrits de S. Clement : & surtout il est certain qu'il ne parle pas de celui-ci sans l'avoir lu, puisqu'il en infere un grand passage dans son histoire. Peutestre mesme que le style en est plus simple & plus aisé, parceque] c'est un discours fait de vive voix, comme on le voit par quelques endroits.

Le P. Combefis dans la note 26, p. 191, 2, tasche d'expliquer l'endroit de la page 181, & de montrer qu'il ne s'entend point de la preexistence. Il a de la peine à s'en tirer. Mais il est toujours vray, comme il dit, qu'il y a bien des points de doctrine moins essentiels, qui n'estoient point encore éclaircis en ce temps là, & dans lesquels l'Eglise souffroit que chacun suivist sa pensée. [Nous avons besoin de cette raison pour excuser S. Clement en bien d'autres choses.] On pretend mesme trouver dans ses Stromates qu'il favorise l'erreur de la preexistence des ames. [Que s'il est vray qu'il l'ait condamnée dans ses Hypotyposes, je ne voy point d'autre chose que de recourir à ce que dit Rufin,] que les heretiques avoient corrompu ses ouvrages.

[Pour l'endroit qui semble renvoyer à un livre des Principes, je ne voudrois pas en tirer,] comme fait le P. Combefis, que S. Clement a fait un livre sous ce titre, [puisqu'Eusebe ne le dit point : mais il peut en avoir traité dans un livre qui avoit quelque autre titre. Je ne sçay mesme si son sens n'est point que qui voudroit traiter la matiere des principes de theologie, on y trouveroit que le chameau est un mystere & une figure de J. C. Mais quoyqu'il en soit,] le P. d.

NOTE VIII.

Que le livre sur le salut des riches est plustost de S. Clement que d'Origene.

[Le traité intitulé, *Quel riche sera sauvé*, que le P. Combefis nous a donné dans son troisieme Auctuarium de la bibliotheque des Peres p. 163, est indubitablement le mesme qui a esté connu d'Eusebe & des autres anciens, comme il paroist par les premiers mots. citez par Photius c. 111. p. 288, & par la grande histoire du voleur mis en penitence par S. Jean p. 185,] qui est raportée tout au long par Eusebe. Cet historien parle de ce traité en plusieurs endroits differens, où il l'attribue toujours à Saint Clement d'Alexandrie. Il est suivi en cela par S. Jerome v. ill. c. 38, par Anastase Sinaïte sur le pseaume 6, & par d'autres. Et Photius c. 111. p. 288, remarque que dans quelques exemplaires on en faisoit le huitieme livre des Stromates de ce Saint.

Neanmoins les manuscrits du Vatican, dont il a esté tiré, l'attribuent à Origene: de sorte que Gislerius qui l'a le premier donné en latin, l'a mis sous son nom & parmi ses œuvres. [J'avoue qu'en le lisant le style m'en a paru avoir la douceur, la simplicité, & la clarté d'Origene, au lieu que S. Clement est plus élevé, & toujours serré & obscur dans les autres ouvrages que nous avons de luy.] Le dogme de la preexistence des ames, [si celebre entre les erreurs d'Origene,] y est supposé & marqué bien nettement, quoiqu'il se trouve condamné aussi nettement dans les extraits des Hypotyposes de S. Clement. [L'auteur semble aussi renvoyer au livre des Principes,] lorsqu'il parle du chameau qui passe plustost que le riche par le trou d'une aiguille, il

d.
c. 24. p. 194. b.
Pour la page 190. § 4.
Euf. l. 3. c. 23. p. 91-94. a p. 91. c. d] c. 24. p. 94. b] l. 6. c. 13. p. 214. b.
Auct. 3. p. 187.
p. 181. a.
p. 100. c. d.
p. 177. b. c.

p. 165. c] 174. d.
p. 191. 2.
Bul. l. 3. c. 8. § 4. p. 37.
Ruf. ad. O. §. p. 195. 2.
Auct. 3. p. 190. 2. d.

Combesis remarque fort bien p. 191. 2, que cet endroit ne renvoie point au Patriarchon d'Origene, où il n'est point parlé du chameau.

Pearson l'ign. t. 1. p. 168.

Cyp. disc. c. 4. F. 4. 4. Dufin, p. 233. 234.

Pour la page 191. 5. 4.

NOTE IX.

Clements historiens differens de l'Alexandrin.

Soz. l. 4. c. 1. p. 421. 4.

n. p. 58. 2. c.

Bar. 126. 5. 2. 4.

Suid. x. p. 473. b.

'Entre ceux qui ont écrit l'histoire ecclesiastique jusques à leur temps, Sozomene met d'abord Clement & Hegesippe disciples des Apostres. Cette qualité & l'ordre dans lequel il nomme ce Clement, sont juger à M^r Valois que c'est S. Clement Pape, dont les Recongnitions pretendues sont une espece d'histoire, au lieu qu'on ne dit point que l'Alexandrin ait rien écrit d'historique. 'C'est le sentiment de Baronius, qui croit aussi qu'il faut entendre de quelque payen ce qu'on lit dans Suidas, qu'un Clement a fait l'histoire des Empereurs Romains, un écrit sur les figures d'Isocrate adressé à un Jerome, & quelques autres ouvrages.

NOTE X.

Que les livres des Hypotyposes ont esté corrompus par les heretiques. Pour la page 193. 5. 5.

'Le P. Combesis ne veut point qu'on puisse dire que les Hypotyposes de S. Clement aient esté corrompues par les heretiques. Il croit que les erreurs qui y estoient, sont venues de ce que Saint Clement y mesloit des extraits & des sentimens de toutes sortes de personnes; & quoiqu'il n'ait pas vu cet ouvrage, il accuse Photius qui l'avoit vu & lu, de n'avoit pas remarqué ce melange, & d'avoit attribué à S. Clement par une extreme negligence, *oscuritiam*, les erreurs & les impietez qu'il ne faisoit que rapporter des autres. [Cependant la negligence, l'inadvertance, le défaut d'esprit & de discernement, n'est pas ce qu'on a accoutumé de reprocher à Photius: Il a eu de plus grands vices. C'est pour quoi nous avons mieux aimé nous tenir à ce qu'il croit que ces endroits peuvent n'estre point de S. Clement.] Car pour ce que dit le P. Combesis, qu'ostant ces endroits on ne peut faire un discours suivi, cela demanderoit une longue discussion; & il a esté aussi aisé aux corrupteurs de retrancher que d'ajouter. Le P. Alexandre abandonne son confrere sur ce point,] & croit avec Baronius, dont il emprunte les termes, que les Hypotyposes ont pu estre corrompues. Auct. 1. p. 195. 1. c. d. p. 194. 2. d. p. 195. 1. d. Alex. t. 3. p. 442.

NOTES SUR TERTULLIEN.

NOTE I,

S'il a vécu longtemps à Rome.

Pour la page 198. 5. 1.

Eu. l. 1. c. 2. 1. 4. b.

Tert. tel. 1. 1. p. 7. 2.

'EUSEBE en disant que Tertullien a esté l'un des plus grands hommes qui aient paru à Rome, *ἢ μάλιστα ἐπὶ Ῥώμης λαμπρόν*, [semble marquer] qu'il demouroit ordinairement à Rome, comme le P. George croit qu'il a fait des devant son baptesme, & jusq' à sa chute.

'C'est aujourd'hui l'opinion la plus commune: & Scultet dit qu'il a esté Prestre de Rome. [On peut fonder sa demeure à Rome, tant sur ce passage d'Eusebe,] que sur Tertullien mesme, qui témoigne avoir esté à Rome, & sur S. Jerome qui dit qu'il se fit Montaniste à cause du mauvais traitement qu'il receut du Clergé de Rome. vit. c. 1. p. 18. Scult. l. 7. c. 1. p. 135. Tert. cul. c. 6. p. 173. 4. Hier. v. ill. c. 13. p. 284. d.

[Il est difficile néanmoins d'en rien assurer; & il y a plusieurs de ses livres qui paroissent faits en Afrique avant son schisme. Mais je ne sçay si l'on peut rien conclure de ce que] S. Optat l'appelle *Tertullianum Carthaginensem*.^a Le témoignage du Prædestinatus qui l'appelle Prestre de Carthage, seroit bien plus fort, si cet auteur estoit moins plein de fautes qu'il n'est. [Il semble difficile que les Ecclesiastiques de Rome l'aient maltraité, s'il demouroit en Afrique & estoit Prestre de Carthage. Mais il pouvoit aller quelquefois de Carthage à Rome, comme il est certain qu'il y a esté une fois.] Et l'exemple de S. Paulin nous apprend qu'il n'estoit pas nécessaire d'y estre longtemps pour éprouver la jalousie de ceux d'entre les Ecclesiastiques de Rome, [qui consideroient plus la dignité que la sainteté de leur Eglise. Il n'est peutestre pas mesme nécessaire de dire qu'il ait esté à Rome pour cela, y ayant alors un si grand commerce entre Carthage & Rome, qu'il estoit aisé de favoir d'une ville à l'autre tout ce qui se disoit, & presque tout ce qui se passoit.] Pour ce qui est d'Eusebe, M^r Valois croit que ses paroles *ἢ ἐν Ῥώμῃ λαμπροῦν*, peuvent signifier non que Tertullien vivoit à Rome, quoiqu'elles presentent d'abord ce sens à l'esprit, mais que c'estoit un auteur latin, comme l'a traduit Rufin. [Cependant nonobstant l'autorité de Rufin, qu'on sçait n'avoir pas esté fort exact dans ses traductions, ce sens paroist extrêmement éloigné des termes d'Eusebe. Je ne sçay pas mesme si dans Rufin, *inter nostros scriptores*, signifie *inter Latinos*, ou *inter Christianos*.]

Opt. l. 1. p. 7.
a. Præd. c. 26.
p. 28.

Paul. ep. 1. p. 40.

Euseb. p. 25. l. a. b.

Ruf. l. 2. c. 2. p. 19. 2.

Pour la page 199. § 2.

Tert. ap. c. 18. p. 18. d.

NOTE II.

Qu'il a esté quelque temps payen.

'Le passage de l'apologie où Tertullien témoigne avoir esté payen, [seroit moins fort s'il estoit seul; parceque parlant dans ce livre au nom de tous les

Chrétiens sans se nommer, on pourroit croire qu'il marque en cet endroit ce qui arrivoit ordinairement, sans que cela eust aucun rapport particulier à la personne.] Mais dans son ouvrage De la resurrection de la chair, où l'on ne peut pas pretendre raisonnablement qu'il ait parlé au nom des autres, il avoue avoir commis des adulteres; [ce qui ne luy estoit pas assurément arrivé après son baptesme, puisqu'il n'eust pu estre élevé au sacerdoce. Et mesme selon ses principes, il n'eust pas peu pretendre au dernier & au plus bas état du Christianisme, qui estoit celui des penitens qui s'efforçoient d'obtenir la reconciliation de l'Eglise.] 'Le commencement du livre de la Penitence marque encore fort clairement qu'il avoit esté payen, sans aucune lumiere ni aucune connoissance du vray Dieu: & dans celui des Spectacles on voit qu'il avoit pris plaisir autrefois aux divertissemens de l'amphitheatre.

red. t. 1. p. 8. 2. b.

ref. c. 59. p. 427. a.

peni. c. 1. p. 139. b.

spect. c. 19. p. 29. a.

NOTE III.

Pour la page 200. § 2.

Que Tertullien peut avoir écrit à sa femme peu de temps avant sa prestresse.

'M^r Rigaut croit que les livres que Tertullien adressa à sa femme, sont écrits lorsque son age avancé l'avertissoit de songer à la mort, *etate ingravescente admonitus*. Dalix Calviniste auteur de la Dissertation sur la vie & les écrits de Tertullien, embrasse ce sentiment, pour en conclure que Tertullien a vécu dans l'usage du mariage estant déjà Prestre. Mais pour prouver son sentiment & celui de M^r Rigaut, il se contente de nous renvoyer au premier chapitre de cet ouvrage, qui le prouve, dit-il, invinciblement. Et cette preuve invincible se réduit à ce qu'on voit que Tertullien se preparoit alors à la mort, & regloit ses affaires temporelles; [c'est à dire qu'il faisoit ce que tout homme raisonnable doit faire en quelque age qu'il soit, sur-

Tert. ad ux. l. R. p. 50. 1.

vit. c. 2. p. 17] Du Pin, p. 297.

Tert. ad ux. l. 1. c. 1. p. 18. a.

tout un Chrétien ; & encore plus les Chrétiens de ce temps là , qui estoient sans celle exposez à la mort & au martyre.]

VII. c. 2. p. 16.

'Ce Calviniste nous fournit luy mesme une raison pour le moins aussi forte que celle là. pour croire que Tertullien estoit encore assez jeune alors ; qui est que sa femme estoit en age de pouvoir penser quand il seroit mort , à se remarier afin d'avoir des enfans.

p. 7.

'Pour ce qu'il dit qu'il y a beaucoup de choses dans cet ouvrage qui font paroistre de l'inclination pour le Montanisme ; [s'il l'entend du desir que Tertullien témoigne qu'une veuve ne se remarie point , & de l'estime qu'il fait de la continence ; il n'y a point de Saint ni de bon Chrétien qui ne penche en cette maniere vers le Montanisme , à commencer par S. Paul.] M^r du Pan qui est entré dans le sentiment de M^r Rigaut , n'en donne point d'autres raisons [que celles du Calviniste.

Du Pan. p. 190. 1.

Le temps donc auquel Tertullien a écrit à sa femme estant incertain , nous avons raison de croire qu'il l'a fait avant sa prestrie , nous qui sommes persuadés que quoiqu'il n'y eust pas encore alors de loy absolue dans l'Eglise qui obligeast les Prestres à la continence , il y en avoit néanmoins une tacite , formée par les sentimens que l'esprit de Dieu imprimoit dans les cœurs , & par le respect qu'il leur donnoit pour les fonctions sacrées du sacerdoce , auxquelles on ne peut douter que la continence ne soit une preparation tres sainte. Aussi les heretiques qui combattent ce sentiment de l'Eglise , sont reduits dans toute l'antiquité , à deux ou trois Prestres qu'on sçait n'avoir pas vécu dans une entiere continence. S'ils veulent y ajouter Tertullien , c'est à eux à le prouver : mais nous ne voyons pas qu'ils le puissent faire .]

✽

NOTE IV.

Faute de Pamélius sur le livre du Baptesme.

Pour la page 201. § 3.

'De ce que Tertullien dit qu'il a écrit le livre du Baptesme contre une nommée Quintille de la secte des Caïnistes, Pamélius en conclut qu'il a écrit ce livre avant que d'estre Montaniste, parce qu'il y a eu une Quintille Montaniste ; [comme s'il n'y en pouvoit avoir qu'une , & que la secte des Caïnistes eust esté la mesme que celle des Montanistes. - Ainsi il prouve une chose vraie par une raison qui est fausse.]

Tert. bap. c. 1. p. 255. c.

n. p.

NOTE V.

Qu'il n'y a pas de preuves que l'Exhortation à la chasteté soit faite avant l'apologie.

Pour la page 202. § 3.

'L'auteur de la Dissertation sur Tertullien , croit que ce qui est dit dans l'Exhortation à la chasteté , *Ad quos [liberos] suscipiendos legibus compelluntur homines* , montre que cet écrit a esté fait avant l'apologie , où il est dit que Severe avoit abrogé la loy Papia sur les mariages. Mais ce mesme endroit de l'apologie montre qu'outre la loy Papia , les Romains avoient encore la loy Julia , qui obligeoit aussi au mariage , quoiqu'avec moins de rigueur. [Et on ne dit point que Severe ait aboli celle-ci.]

Tert. vit. c. 5. p. 49. exh. c. 12. p. 67. d.

ap. c. 4. p. 5. 6.

NOTE VI.

Que Tertullien a fait dans l'Eglise son livre de la Prescription.

Pour la page 203. § 4.

'Le Calviniste qui a travaillé sur la vie & les écrits de Tertullien , soutient qu'il a fait le livre de la Prescription estant Montaniste ; il allegue pour cela un endroit de ce livre où il est parlé des dons du S. Esprit , *charismata* ; [comme si l'on n'avoit parlé de ces dons que depuis Montan.] Et il est visible au contraire que Tertullien ne parle en cet

Tert. vit. c. 7. p. 58. 61.

p. 63. pref. c. 29. p. 141. d.

endroit

endroit, que de ce qui a précédé Valentin & Marcion, [qui ont paru bien des années avant Montan.

Tit. c. 7. p. 61.

Ainsi dans la vérité, l'unique] 'preuve de ce Calviniste, est que Tertullien dans le livre contre Marcion fait depuis son schisme, se sert de ces termes: *Sed alius libellus hunc gradum sustinebit adversus hæreticos, etiam sine retractatu doctrinarum revincendos quod hoc sint de prescriptione novitatis.* [Cela paroît assez fort: mais comme les preuves contraires que l'on a marquées dans le texte, sont fortes aussi, je ne sçay si l'on ne peut point dire qu'un livre auquel on renvoie est toujours postérieur, quoiqu'écrit auparavant, à l'égard de ceux qui le lisent sur ce qu'on les y renvoie. Ainsi ce *sustinebit* est comme si Tertullien disoit, *Si quelqu'un veut voir ce point traité amplement, mon ouvrage de la Prescription le satisfera, & prouvera ce que je dis*; où il est aisé de voir que cette manière de parler ne détermine point si le livre de la Prescription a été fait devant ou après l'ouvrage contre Marcion. On pourroit même dire fort naturellement, *Le livre de la Prescription fait il y a tant d'années, le satisfera.*

On peut voir dans l'article IX, que Tertullien a travaillé trois fois contre Marcion: Ainsi cet endroit où il renvoie au livre de la Prescription, pourroit être demeuré de son premier ou de son second travail dont nous ignorons le temps; de même qu'on voit l'ouvrage contre Marcion cité dans des écrits faits avant celui que nous avons: *1^o. § 16.* Ce qui rend l'une ou l'autre de ces explications nécessaire, c'est que, comme nous l'esperons montrer en son lieu, l'ouvrage contre Marcion n'est fait qu'après celui de la chair de J. C.]; & on demeure d'accord que celui-ci est fait après le livre de la Prescription, qui y est cité comme déjà fait & publié.

Tit. p. 62.

Cependant sur cette unique preuve, le Calviniste auteur de la Dissertation se

Hist. Eccl. Tom. III.

moque de l'argument qu'on tire des endroits où Tertullien témoigne dans le livre de la Prescription, qu'il estoit uni avec Rome & les Eglises apostoliques: & pour l'affoiblir davantage, il cite un endroit du livre contre Marcion, où il allegue de même l'autorité des Eglises apostoliques. Mais il n'y dit point qu'il communiquast avec ces Eglises; il n'y fait point d'éloge particulier de l'Eglise Romaine. Il ne s'agit en cet endroit que de savoir quel est le véritable texte de l'Evangile de S. Luc, en quoy les Montanistes convenoient avec les Catholiques; au lieu que dans le traité de la Prescription, qui est fait pour discerner la vérité de l'hérésie, il s'agit de prouver la vérité par l'antiquité, & l'antiquité par la succession des Eglises venues des Apôtres. Or en ce cas une secte séparée de la communion de ces Eglises, ne peut que trouver sa condamnation dans leur doctrine & dans leur antiquité, & non sa justification.]

M^r du Pin à cause du passage contre Marcion, penche assez à croire que Tertullien a fait son livre de la Prescription étant Montaniste. Il croit néanmoins qu'après l'avoir fait étant Catholique, il peut l'avoir gardé assez longtemps, & ne l'avoir publié qu'avec l'ouvrage contre Marcion. [Nous osons esperer de sa lumière & de son équité, qu'il sera encore plus satisfait des autres solutions qu'il verra ici.] La fin du livre de la Prescription donne tout lieu de croire que c'est par où il commença à combattre les hérésies, & qu'il n'avoit encore rien publié contre aucune secte particulière, [ni par conséquent contre Marcion.] Pearson suppose comme une chose constante, qu'il l'a écrit étant Catholique. Dodwel croit qu'il a été fait avant 203, où il met l'apologie après l'an 200, parcequ'il n'y a point de preuve, dit-il, que Tertullien ait rien écrit avant ce temps là: [ce qui n'empêche pas qu'il ne l'ait pu faire.]

in Marc. l. 4.
c. 5. p. 595. v.

Du Pin, p.
249. 298. a.

Tert. præf. c.
45. p. 249.

Pearf. de 1 gn.
t. 1. p. 200.

dis. p. 173.

NOTE VII.

Sur le catalogue des heretiques joint au livre de la Prescription.

[Il y a une grande difficulté sur le catalogue des heretiques qui est à la fin du livre de la Prescription, pour savoir s'il fait partie de ce livre, & mesme s'il est de Tertullien.] Car le traité de la Prescription finit avant ce catalogue, d'une maniere qui ne demande point de suite, & qui ne semble pas mesme en souffrir. Le manuscrit donné par Agobard Archevesque de Lion dans le IX. siecle, à l'eglise de S. Estienne, ajoute après cette conclusion, *Contra hereticos explicit*; & le catalogue n'y est point du tout. On remarque la mesme chose de quelques autres manuscrits. Dans d'autres il precede le traité de la Prescription. On pretend que le style en est tout autre que celui de Tertullien, & on sent, dit-on, aussitost cette difference quand on le lit avec quelque attention.

Cependant M^r Rigaut trouve au contraire que le style en est assez semblable: Le P. George d'Amiens Capucin, qui a fait trois gros volumes sous le titre de *Tertullien ressuscité, redivivus*, & qui s'étend plus qu'aucun autre à montrer que le catalogue est un écrit supposé, dit que l'auteur a tâché d'imiter le style de Tertullien, quoiqu'il y ait mal réussi, s'étant plus attaché aux expressions de Tertullien, qu'à son genie. [Et cette ressemblance est d'autant plus à considerer, que le style de Tertullien se peut dire inimitable.] Le temps ne convient pas moins à Tertullien que le style. Car le catalogue finit par Theodote & Praxeas, qui ont paru de son temps. [Nous n'alléguons pas] qu'il semble supposer Praxeas encore vivant, *dicit, contentit, proponit*, puisqu'il s'exprime de mesme sur Basilide, [& sur d'autres anciens heretiques.]

Quoique le traité de la Prescription soit fini sans ce catalogue, cela n'empêche pas, comme remarque M^r Rigaut, qu'il ne

l'y ait pu ajouter après coup, [peutestre à la priere de quelque ami, ce qui serviroit à rendre raison pourquoi il manque dans des manuscrits: & il est certain que c'est la suite de quelque autre piece.

S. Augustin autorise encore beaucoup ce catalogue,] lorsqu'il dit que Tertullien a esté le destructeur des Montanistes avant qu'en estre le disciple. Car nous ne voyons point qu'il les ait combatus expressément ou directement en aucun lieu qu'en celui-ci: & le P. George reconnoit que c'est cet endroit que S. Augustin a voulu marquer. D'autres ont pretendu l'entendre du traité de la Penitence, où Tertullien suppose des veritez contraires aux dogmes des Montanistes. [Mais il n'y combat point ces heretiques, dont il n'y dit pas un mot, bien loin de les détruire selon l'expression de S. Augustin: & ce Saint ne parle point en cet endroit de leur heresie sur la penitence, mais de ce qu'ils rejetoient les secondes noees.] De dire que S. Augustin s'est trompé en

suivant un bruit commun, & que Tertullien a toujours esté Montaniste dans l'ame, [ce n'est pas un grand avantage ni pour Tertullien, ni pour l'Eglise. Après tout, on ne peut pas soutenir le second sans estre dementi par Tertullien mesme, comme nous montrerons en parlant de son heresie; ni avancer le premier sans des preuves bien considerables. Nous prions donc les lecteurs de bien peser le jugement qu'ils doivent faire de celles que nous allons alleguer.]

1^o. Le catalogue après avoir parlé de Valentin, de Ptolemée, de Second, & d'Heracleon, dit que Mare & Colarbase vinrent après eux: *Non desuerunt post hos &c.* & Tertullien dans le livre contre les Valentiniens, dit que *Valentinus Colarbaso viam delineavit: eam post mortem Ptolemæus intravit*; faisant ainsi Ptolemée postérieur à Colarbase. [Mais ces deux heretiques ayant vécu à peu pres en mesme temps, un mesme auteur peut aisément avoir mis le

Pour la page 204 5 a.

Tert. præf. c. 46 p. 229. b] n. R. p. 65. 2.

vit. c. 7. p. 64.

p. 63.

n. R. p. 63. 2.

red. t. 1. p. 22. 2. c.

Pearf. dif. p. 216.

Tert. ar. c. 46. l. 152. 2

c. 7. p. 63. 2.

Aug. h. 86. p. 14. 1. c.

Tert. red. t. 1. p. 22. 1. d.

vit. c. 4. p. 29.

red. p. 22. 2. p.

car. c. 49. p. 253. 2. b.

c. 50. p. 253.

in Val. c. 4. p. 190. d.

premier, tantost l'un & tantost l'autre.]

2^o. 'Le catalogue porte que Marcion avoit esté privé de la communion pour avoir violé une vierge: & dans le livre de la Prescription, il dit que Marcion avoit esté recen une fois ou deux dans la communion. [Il y a apparence qu'il se trompe en ce dernier endroit. *V. les Marcionites note 3.* C'estoit néanmoins une objection bien forte qu'on luy pouvoit faire, lorsqu'il soutint, estant Montaniste, que l'Eglise ne pouvoit pas accorder le pardon à ces sortes de pechez.]

'Ce qu'il y a encore d'embarassant [& à quoy je ne sçay s'il est aisé de trouver aucune réponse raisonnable,] c'est que dans tout son grand ouvrage contre Marcion, [fait lorsqu'il estoit Montaniste, & ainsi après ce catalogue, s'il en est l'auteur,] il ne luy reproche jamais une faute si grande & si honteuse. Il n'estoit pas homme à luy épargner ce reproche. Au contraire dans le livre de la Prescription, il dit d'Apelle, *lapsus in feminam desertor continentia Marcionensis; ab oculis sanctissimi magistri secessit.* [Je ne sçay néanmoins si on ne pourroit pas dire qu'il parle de la continence commandée par les dogmes de Marcion, plustost que pratiquée par luy. *Sanctissimi magistri* pourroit se rapporter à cela, ou mesme estre une ironie.]

3^o. 'Le catalogue dit qu'Apelle ne reconnoissoit point dans J. C. *substantiam veri corporis*: & Tertullien dans le livre De la chair de J. C. dit qu'il y reconnoissoit *solidum corpus*. Mais il ajoute aussitost que ce corps estoit pris des astres, selon Apelle, & n'estoit pas né. Surquoy il luy dit: *Unde corpus, si non caro corpus? Unde caro, si non nata?* [Ainsi il se peut bien faire que *substantia veri corporis*, niée par Apelle, se rapporte non à la solidité, mais à l'origine, & que cela veuille dire qu'Apelle ne reconnoissoit point en J. C. un corps tel que les nostres, consubstantiel aux nostres, né d'une femme comme les nostres.]

4^o. 'Le catalogue ne parle point du tout d'Hermogene auteur d'une heresie toute particuliere, & bien connu de Tertullien, qui a écrit un livre contre luy, & qui en parle dans le livre mesme de la Prescription. On ajoute qu'Hermogene a mesme demeuré en Afrique: [Mais cela n'est pas bien clair, *v. Hermogene*, & ç'a pu estre depuis. Cette raison paroist tout à fait considerable, si l'on ne veut dire que le catalogue est imparfait, ou que c'est la suite de quelque autre ouvrage fait avant celui de la Prescription, en un temps où Tertullien ne connoissoit pas encore Hermogene.]

Que si l'on juge que ces difficultez doivent faire avouer que le catalogue n'est point de Tertullien, comme il semble que tous les plus habiles Catholiques & Protestans en conviennent aujourd'hui, je pense qu'il faut au moins s'arrester au P. L'abbe & à Dodwel, qui croient qu'il est d'un auteur aussi ancien, puisqu'il finit à Praxeas: & on n'y trouve rien qui demente cette antiquité. [Si S. Augustin l'a cité, comme il semble difficile d'en douter, il faut reconnoistre qu'il passoit des ce temps là pour estre de Tertullien, & qu'ainsi ce n'est point] un écrit fait après S. Jerome, & qui l'imite en partie, comme le pretend la Dissertation sur Tertullien, mais que c'est au contraire S. Jerome qui l'imite & qui le suit dans son traité contre les Luciferiens, [l'ayant apparemment cru de Tertullien aussi bien que S. Augustin, parce que c'estoit l'opinion commune de son temps.] Ce qu'on dit qu'il emprunte de S. Epiphane l'histoire de Marcion, [n'est rien, estant aisé que l'un & l'autre l'ait tirée de quelque auteur original, peut estre de S. Justin.] Dodwel ne croit point qu'il y ait sujet de dire que cet ouvrage n'est point de Tertullien. [Mais je voudrois qu'il eust répondu aux difficultez qu'on y trouve. Cela n'empesche pas que pour abreger nous ne le citations sous le nom de Tertullien, le nombre du

cat. c. 51. p. 253. d.
c. 30. p. 242. a.

redi. t. 1. p. 23. c. d.

præf. c. 30. p. 242. b.

c. 51. p. 357. a. a.
earn. c. 6. p. 362. c. d.

redi. t. 1. p. 22. d.

præf. c. 33. p. 242. c. 244. a. redi. p. 22. d.

Lab. scri. t. 2. p. 384. Pearf. dif. p. 216. 217.

Tert. vit. c. 10. p. 82. 83.

n. R. p. 68. 2] Pearf. dif. p. 216.

Du Pin. p. 217.

Pearf. dif. p. 216. 217.

chapitre quand il est au dessus de 44, suffisant aux sçavans pour leur faire comprendre qu'on entend le catalogue des heretiques attribué a Tertullien. Et il importe peu d'ordinaire de sçavoir s'il est de Tertullien ou d'un autre auteur du mesme temps.]

NOTE VIII.

En quel temps Tertullien a fait son apologie.

[Ce qui fixe le plus le temps de l'apologie de Tertullien,] c'est qu'après avoir parlé de plusieurs factions, dont les plus nouvelles estoient celles de Niger & d'Albin, il ajoute : *Sed & qui nunc scelestarum partium socii aut plausores quotidie revelantur, post vindemiam parricidarum racematio superstes &c.* [Cela se rapporte naturellement aux factions les plus recentes de celles qu'il a marquées : & nous trouvons en effet qu'après que Severe eut puni avec de grandes cruautez en 197, les partisans d'Albin, il s'en alla en Orient, où il fit encore une nouvelle recherche de ceux qui avoient favorisé Niger : *v. Severe § 26*, & tout son regne fut plein de cruautez. Tout cela convient parfaitement aux paroles de Tertullien, & on auroit peutestre bien de la peine à trouver dans les regnes suivans aucun temps qui y convinst aussibien.] On voit d'ailleurs que c'estoit en un temps où l'on persecutoit les Chrétiens, quoique le prince qui regnoit alors n'eut point fait d'edits contre eux, comme il est aisé de le juger par la maniere si forte dont il parle de ceux qui en avoient fait. Or nous croyons pouvoir dire que la persecution de Severe avoit commencé à Rome des l'an 197. *V. cette persecution § 2*. Et l'on sçait par les actes des Martyrs Scillitains, qu'on les persecutoit en Afrique des l'an 200, quoique les edits de Severe ne soient que de 202.

Il faut quelque chose de fort pour combattre ces raisons:] & cependant

Scaliger croit plutost, que l'apologie n'a esté faite qu'après la mort de Severe, parceque Tertullien y dit, *Papias leges heri constantissimus principum Severus excludit.* [Qu'y a t-il en cela qui ne convienne à un prince vivant?] Dalix ajoute à cette raison, que l'apologie *c. 47*, semble faire allusion au livre de la Prescription. [C'est bien tout au plus si elle le semble : & nous soutenons d'ailleurs qu'on ne sauroit montrer que le livre de la Prescription n'ait pas esté écrit des l'an 197.] Il semble, dit-il, faire allusion *c. 20. p. 20*, à une eclipse de l'an 210. [Et cette allusion est encore moins visible que l'autre.] Il ajoute que l'excellence de cet ouvrage semble demander un age plus avancé. [Elle demande encore plutost le secours de l'esprit de Dieu, qu'on peut croire avoit esté dans Tertullien avant son schisme, & qui certainement n'y a pas esté depuis : Outre qu'un homme n'est guere moins en état d'écrire à pres de 40 ans, que dans tout autre age plus avancé.] Il pretend répondre à ce qui est dit des factions de Niger & d'Albin, parceque dans le livre à Scapula fait plus tard, il y en est aussi parlé *c. 2. p. 85. d.* [Mais il n'y est pas dit qu'on rechercha encore alors ceux de leur parti : & cet auteur ne songe pas qu'en l'an 217, où il place l'apologie, l'Eglise jouissoit de la paix.]

'Dodwel paroist avoir d'abord suivi le mesme sentiment, & il veut pour cela qu'il y ait eu en Afrique une nouvelle persecution entre Severe & Maximin : mais il se contente d'avancer ce fait sans en donner aucune preuve. Il a depuis changé de sentiment, & a mis l'apologie en 203, après la mort de Plautien, [qui arriva au plus tost en 204,] rapportant à Plautien, [qui n'a point esté nommé,] *racematio superstes, & qui armati palatium irrumperunt*, [ce qui convient encore bien mieux à la mort de Pertinax. Mais ce qui est certain, c'est que Severe avoit fait des l'an 202, des edits contre les Chrétiens,]

Pour la page
205. § 5.

Tert. ap. c. 55.
P. 13. c. d.

c. 5. p. 6. 7.

2. f. chr. n. p.
209. 1.

Tert. vit. c. 9?
P. 78 | Du Piaz,
P. 297.

Tert. vit. p.
79.

Cyp. dif. 11. c.
5. P. 82.

Pearf. dif. p.
171.

Tert. redi. l. 1. p. 229. 'Pour le P. George qui veut mettre l'apologie des l'entrée du regne de Severe, c'est en disant qu'il en faut oster le nom d'Albin. [Ainsi quand on aura trouvé des manuscrits qui ne l'aient pas, on examinera si ce sentiment se peut appuyer de quelques raisons : car il n'en allegue aucune.]

Pour la page 206. § 5.

NOTE IX.

Que l'apologie s'adresse apparemment aux officiers de Carthage.

Bar. 201. § 371
S. Van. p. 63.

'Baronius soutient que l'apologie de Tertullien a esté faite à Rome, & non à Carthage, comme Pamelius l'avoit dit: & sa raison est qu'elle est adressée aux magistrats de Rome, & que Tertullien y parle plusieurs fois comme estant à Rome. 'On a suivi generalement Baronius: & neanmoins Dalix & M^r du Pin trouvent le sentiment de Pamelius meilleur.

Tert. vit. c. 9. p. 74. 75 [Du Pin, p. 248. 298.

Tert. ap. c. 1. p. 2a.

'Car si Tertullien qualifie ceux à qui il adresse son apologie, *Romani imperii antistites, in ipso fere vertice civitatis praesidentes ad judicandum*, [ce que Baronius pretend se devoir entendre du Senat de Rome; cela peut aussi convenir à ceux qui rendoient la justice à Carthage, savoir le Proconsul, son Lieutenant, l'Intendant, & le General des troupes.] 'On marquoit mesme Rome plustost par le mot d'*Urbs*, comme Tertullien fait quelquefois dans cet écrit. 'Parlant en un endroit du lieu où il estoit, il dit *in ista civitate*. 'Au contraire il parle de Rome comme n'y estant pas : *in illa religiosissima urbe*.

vit. c. 9. p. 76.

ap. c. 16. p. 17. d.

c. 9. p. 10. a.

[Il auroit pu de Carthage adresser son apologie au Senat : mais il ne nomme jamais le Senat, ni les Consuls, ni les Prefets, ni les autres dignitez de Rome.] 'Au contraire il qualifie ceux à qui il s'adresse, *Presbites*, & il parle du Proconsul comme du premier magistrat. [Et ces deux termes n'estoient point pour les magistrats de Rome, mais seulement pour ceux des provinces.] 'Ce n'est pas qu'il ne parle quelquefois au peuple de

b] vit. c. 9. p. 77.

a ap. c. 45. p. 39. d.

c. 21. p. 23. a] 35. p. 32. b.

Rome. [Mais il faut distinguer entre ceux à qui il s'adresse dans son ouvrage, & ceux à qui il adresse son ouvrage.]

'Eusebe qui dit que cette apologie s'adresse au Senat de Rome, [n'en a apparemment rien sceu que par ce que nous y lisons comme luy.] 'Aussi cela n'a pas empesché M^r Valois de dire sur cet endroit mesme, qu'elle ne s'adresse point en particulier au Senat, mais à tous les Gouverneurs, & à tous les officiers de l'Empire. [Nous ne voyons rien neanmoins qui oblige à l'étendre au delà de ceux qui commandoient dans Carthage.]

Euf. l. 5. c. 5. p. 169. d.

n. p. 931. b. c.

NOTE X.

Pour la page 209. § 5.

Que le Scorpiaque est fait sous Severe.

'Quelques uns croiroient peutestre qu'il faut mettre le Scorpiaque [en 235, au commencement de la persecution de Maximin,] aussitost après le livre de la Couronne, puisqu'il semble l'y promettre par ces paroles : *Sed de questionibus confessionum alibi docebimus*. Mais le livre de la Couronne est fait lorsque la paix de l'Eglise duroit encore, & qu'on craignoit seulement qu'elle ne finist bientost; 'au lieu que l'endroit du Scorpiaque que nous raportons dans le texte, montre que la persecution estoit déjà violente lorsqu'il fut fait, quoiqu'elle ne fust pas encore arrivée jusques en Afrique: ' & les paroles du livre de la Couronne se peuvent fort bien rapporter au livre de la Fuite, [qui paroist fait dans les mesmes circonstances que celui de la Couronne.

Tert. vit. c. 7. p. 57. 58. cor. c. 1. p. 120. c.

scor. c. 1. p. 617. a. b.

Du Pin, p. 256.

Outre cela il est assez visible que le Scorpiaque a esté fait sous Severe,] 'puisque Tertullien dit que l'on avoit accordé depuis peu à Carthage le rétablissement de certains jeux, & que toutes les villes envoyoit l'en congratuler. 'C'estoit assurément une faveur de Severe, qui estant d'Afrique favorisoit beaucoup cette province. [On pourroit objecter que] l'ouvrage contre Marcion est cité dans ce livre. [Mais nous serons voir en un autre endroit que l'on n'en peut rien

Tert. scor. l. 6. p. 622. b.

redi. l. 1. p. 134. 1. b.

scor. c. 7. p. 620. d.

conclure, parceque Tertullien a fait plusieurs ouvrages contre Marcion.]

NOTE XI.

Que le livre des Spectacles peut avoir esté écrit dans l'Eglise.

Tert. Spect. c. 1. p. 21. c. 'Comme Tertullien dans le livre des Spectacles, met entre les avanrages du Christianisme, de pouvoir demander à Dieu des revelations; Dalix croit qu'on en peut tirer qu'il estoit deslors engagé dans le parti de Montan. Il avoue néanmoins que ce n'est qu'une conjecture alléz foible, & il y répond luy mesme par l'exemple de S^{te} Perpetue, qui avoit demandé à Dieu quelques revelations. Car pour ce qu'il ajoute que cette demande donne lieu de douter si S^{te} Perpetue n'a point esté elle mesme dans le parti de Tertullien, c'est à dire si elle n'a point esté Montaniste, [cette pensée est moins injurieuse à cette Sainte, qu'à toute l'Eglise.]

Du Pin. p. 248. 'M^r du Pin qui dit que Tertullien penchoit déjà du costé des Montanistes lorsqu'il fit ce livre, quoiqu'il ne le fust pas encore tout à fait, [n'allegue quoy que ce soit pour appuyer son sentiment.]

NOTE XII.

Qu'il vaut mieux donner deux titres differens aux deux livres de cultu feminarum.

Tert. n. R. p. 47. 'Les deux livres que M^r Rigaut intitule *de cultu feminarum liber 1. & 2.* sont marquez dans les anciennes editions comme deux ouvrages tout separez, & distinguez par des titres differens, le premier *Si tanta in terris &c.* estant intitulé *de habitu muliebri*, & le second *Anilla Dei vivi &c.* ayant seul pour titre *de cultu feminarum*. M^r Rigaut se fonde sur l'autorité du manuscrit d'Agobard. [Mais d'autre part,] quoique le second repete diverses choses & diverses pensées qui avoient déjà esté mises dans le premier, [il est visible que ce sont deux ouvrages separez qui n'ont pas de taport

l'un à l'autre. Ainsi il est plus naturel de leur donner differens titres,] comme a fait M^r du Pin. [Nous le suivrons en cela, quoique dans les citations de la marge, nous soyons obligez de nous conformer à l'edition de M^r Rigaut, dont nous avons accoutumé de nous servir.

Ces deux ouvrages peuvent mesme avoir esté faits dans des temps bien differens. Car celui *de habitu muliebri*, paroit écrit après 203, comme on l'a marqué dans le texte : & l'autre pourroit bien avoir esté fait des l'an 197, ou peu après, au commencement de la persecution de Severe, selon ce qui y est dit à la fin : *Ceterum tempora Christianis semper, & nunc vel maximè, non auro, sed ferro transfigurunt : stola martyriorum preparantur &c.*

NOTE XIII.

Sur le nom de Cesar dans le livre De l'idolatrie.

'Dalix dit que Tertullien dans son livre De l'idolatrie c. 15. p. 113. 114, fait allusion à la solennité de la naissance de Gete : & il semble vouloit conclure de là que ce livre a esté écrit en Afrique. [Je ne sçay point comment il en peut tirer cette conclusion. Car le nom de Carthage qu'il met en cet endroit, n'est pas dans Tertullien. Je ne voy point non plus où il y a trouvé Gete. Le mot de Cesar y est repeté fort souvent : mais il est visible que c'est à cause du passage de l'Evangile, *Redite que sunt Cesaris Cesaris*, & qu'ainsi il marque l'Empereur qui regnoit alors, quel qu'il fust.]

NOTE XIV.

Sur ce qui peut faire douter du schisme de Tertullien.

[Tertullien marque bien clairement son schisme,] lorsqu'il dit, *Nos quidem agnitione atque defensione Paradisi disjuximus à Psychicis*, & en un autre endroit, *Erit hic adversus Psychicos titulus, adver-*

Du Pin. p. 298.

Tert. cul. f. l. 2. c. 13. p. 181. c.

Pour la page 211. § 6.

Tert. vit. c. 6. p. 46.

Pour la page 212. § 7.

Tert. in Pr. c. 1. p. 614. d.

pub. c. 1. p. 715. d.

fus mea quoque sententia retro penes illos societatem. [Il y a néanmoins des personnes qui prennent que ces termes ne marquent autre chose sinon qu'il a quitté Rome, voulant que les Pſyquiques ne soient que les Romains, & non pas tous les Catholiques. Mais 1^o, ces termes marquent certainement d'eux mêmes autre chose qu'une séparation de lieu. Il y a aussi peu de preuves plus indubitables d'une séparation de communion,] 'que les assemblées particulières qu'il tenoit différentes de celles des Catholiques. [On peut voir encore dans le texte plusieurs autres passages qui montrent la même chose.

2^o. On ne voit point assez de preuves que Tertullien ait fait aucun séjour considérable à Rome. Que s'il n'y a jamais eu d'établissement, la connoissance du Paraclet ne la luy a point fait quitter, & ses anciens sentimens sont plutôt ceux qu'il a eus à Carthage, que ceux qu'il a eus à Rome.

3^o. Surquoi se peut-on fonder pour croire qu'il ait pris le mot de Pſyquiques autrement que les autres Montanistes? 'Or nous savons que les Montanistes appelloient de ce nom tous ceux qui ne recevoient pas leur nouvelle prophétie. 'Lorsque S. Jerome parle des ouvrages de Tertullien contre les Pſyquiques, il dit qu'ils sont contre l'Eglise, [& non pas qu'ils sont contre les Ecclesiastiques de Rome.] Il a été suivi en cela par le Prædestinatus du Pere Sirmond. [Et en effet, ce qu'en dit Tertullien convient également à toute l'Eglise. C'étoit toute l'Eglise qui condannoit sa monogamie, qui rejettoit les nouveaux jeûnes de Montan, qui anathematizoit sa nouvelle prophétie &c. La seule temerité qu'il avoit de condamner les secondes noces contre l'autorité expresse de Saint Paul, suffisoit selon S. Augustin, pour le faire devenir herétique. Et sommes nous meilleurs juges de la doctrine de l'Eglise que ce Pere?]

'Mais, dit-on, comme il falloit toujours alors estre prest au martyre, & qu'il croyoit que la fin du monde estoit proche, il demandoit des Chrétiens une vertu plus éminente. [A la bonne heure. On ne sauroit trop exhorter à la vertu ceux qui doivent estre les imitateurs de J. C, & de Dieu son pere. Mais est-ce que cela donne droit à un Prestre d'imposer de nouvelles loix à toute l'Eglise, & des loix contraires à l'Ecriture? Est-ce qu'on ne fera pas assez préparé au martyre & au jugement dernier, quand on aura bien pratiqué l'Evangile? Aimons ce qu'il y a de bien dans Tertullien, puisque nous devons aimer la vérité en quelque endroit qu'elle soit. Mais puisque c'est la vérité que nous devons aimer & non les hommes, condamnons dans Tertullien ce que la lumière de la foy & l'autorité des Saints, nous assurent y estre condamné par la vérité.

Le même amour de la vérité nous oblige de remarquer ici une chose qui paroist estre favorable à Tertullien, quoique nous ne voyions pas qu'elle ait esté employée par ceux qui ont tâché de le justifier. 'C'est un endroit où cet auteur, déjà Montaniste, parlant contre une coutume de quelques Eglises d'Occident, leur oppose la pratique contraire des Eglises d'Orient, *Cum quibus scilicet, ajoute-t-il, communicamus jus pacis & nomen fraternitatis. Una nobis & illis spes, unus Deus, idem Christus, eadem spes, eadem lavacri sacramenta: semel dixerim, una Ecclesia sumus.* [Il semble donc que même étant Montaniste, il estoit encore dans la communion Catholique. Mais comment accorder cela] 'avec l'anathème qu'on prononçoit contre luy & contre tous les Montanistes, [avec cette séparation qu'il met entre luy & les Pſyquiques, avec cette distinction d'assemblées? C'est ce que nous prions les personnes judicieuses & éclairées d'examiner, & de voir s'il suffiroit de dire que Tertullien dit tout cela en la

fu. c. 3. p. 691.
de

cl. str. 4. p.
511. a.

Hier. v. ill. c.
53. p. 284. d.

Præd. c. 86. p.
79.

vel. c. 1. p. 193.
b.

jej. c. 1. p. 701.
d.

personne des Eglises à qui il parle, en quoy consiste la force de son argument, & qu'ainsi il parle de cette paix & de cette communion par raport à ces Eglises, non à luy en particulier, & que *communicamus* est comme s'il y avoit *communicatis*.

Je pense qu'on peut dire encore que quoiqu'il fust anathematizé par l'Eglise, & qu'il aimast mieux tenir ses assemblées à part, que de renoncer à ses sentimens pour rentrer dans la communion, ou de s'abstenir au moins de l'assemblée des Catholiques, sans former une Eglise schismatique; il avoit néanmoins toujours conservé une grande idée de cette Eglise Catholique repandue par toute la terre, & estoit bien aise de se flater d'y estre uni en quelque sorte, parcequ'il eust souhaité d'y estre receu sans changer de sentiment. [C'est peutestre en cette maniere,] qu'il loue comme de véritables Martyrs, non seulement S^{te} Perpetue, [martyrizée, comme nous croyons, lorsqu'il estoit encore dans l'Eglise,] mais mesme S. Rutil, dont il condamne la conduite, parcequ'elle ruinoit toutes ses maximes superbes & Montanistes sur le martyre.

[Je croy mesme qu'on peut trouver dans ses écrits faits depuis son schisme, quoique je n'en ait pas remarqué les endroits, qu'il estoit dans l'opinion si commune parmi les nouveaux heretiques, qu'il fust pour estre sauvé, & pour estre dans la véritable Eglise, d'avoir la croyance orthodoxe d'un seul Dieu createur de l'univers, & de J.C. vray Messie & vray homme, quelque opinion qu'on ait sur le reste, & dans quelque communion que l'on soit.] Dans le lieu mesme que nous examinons, il semble dire que ce qui fait une seule Eglise, c'est de croire un mesme Dieu & un mesme Christ, d'avoir la mesme esperance, & le mesme sacrement du Baptesme. Il semble encore dire autrepert, que tout est assez indifferent, pourvu qu'on ne

touche pas à ces points. Il ne reconnoist pour heresie ni pour fausse prophetie, que celle qui veut introduire un autre Dieu que le veritable. Aussi il distingue ses Pfyriques & des Montanistes à qui il donne le nom de spirituels, & des heretiques.

[Voilà ce que nous pouvons dire sur un endroit qui nous paroist difficile, & que nous voudrions voir examiner par des personnes habiles. Mais nous ne croyons point qu'un passage obscur nous doive empescher de suivre la lumiere qui paroist dans un grand nombre d'autres, soit des Peres, soit de Tertullien mesme.]

NOTE XV.

Pour la page 215. § 8.

Que Procle qui a écrit contre les Valentinieniens, peut avoir rendu Tertullien Montaniste..

Tertullien écrivant contre les Valentinieniens, marque un Procule entre ceux qui ont refuté les heresies de Valentin, & qu'il témoigne vouloir suivre en tous ses ouvrages. Il l'appelle *nostre Procule*, l'ornement de la vieillesse la plus chaste & la plus pure, *Virginalis senectæ*, & la gloire de l'éloquence Chrétienne. [Tant d'eloges qu'il donne à un homme dont aucun autre auteur ne fait mention entre les écrivains ecclesiastiques, & le mot de *nosfer*, par où Tertullien semble marquer qu'il avoit quelque union particulière avec luy; tout cela, dis-je, donne lieu de croire que ce Procule est le mesme que Procle le Montaniste,] appelé aussi Procule par Saint Jerome. Baroni-^anius a suivi ce sentiment, que M^r Valois attribue encore à M^r Rigaut & au Pere Halloix.

M^r Valois le rejette néanmoins, parce, dit-il, que Procle le Montaniste estoit Grec, & le Procule de Tertullien, Africain; & parceque Tertullien appelle l'un Procule, & l'autre Procule. [Il est visible que ces raisons sont bien foibles. Car le mot de *nosfer* dans Tertullien, ne

prouve

Tert. in ani. c. 35. p. 153. d.

de fug. c. 1. §. 6. p. 671. a. b.

vet. c. 1. p. 191.

c. 1. p. 101. b. c. §. 1. p. 701. c.

Tert. in Val. c. 1. p. 191. b.

Hier. v. III. c. 19. p. 287. b. d. Bat. 201. § 10. Euf. n. p. 113. 1. c.

prouve point que Procule fut Africain; & il pouvoit estant Africain écrire en grec, ou parler plus grec que latin. Tertullien pourroit aussi avoir appelé Procule en un endroit celui qu'il appelloit Procule en un autre, surtout mettant ce nom en grec à cause de *εὐστά*: car les Grecs mettent plustost Procule que Procule.] M^r Valois luy mesme luy donne l'un & l'autre nom dans sa traduction d'Eusebe. [Mais nous avons vu que le catalogue des heresies, où il y a Procule, peut n'estre point de Tertullien.

M^r Valois auroit pu insister davantage sur ce que Tertullien met son Procule entre ceux qui estoient contemporains de Valentin, [ce qu'il est fort difficile de croire du Montaniste. Mais il est ordinaire que quand on dit plusieurs choses de diverses personnes; comme en cet endroit, il y en ait quelqu'une qui ne convienne pas à tous: & si Procule est postérieur à Miltiade, après qui Tertullien le met, il ne peut pas avoir esté éloigné du temps de Procule le Montaniste.

On peut donc dire que rien n'empêche de croire que ce Procule loué par Tertullien, ne soit le mesme que le Montaniste: Et cela supposé, il est fort naturel de dire] avec Baronius, que c'est luy qui par le vain éclat de sa virginité extérieure a trompé Tertullien. [Le temps mesme favorise cette conjecture. Car autant que l'on en peut juger, ce fut sous le pontificat de Zephyrin que Tertullien se fit Montaniste.] Et ce fut sous le mesme Pape que se fit à Rome la conference de Procule & de Caius; [quoique ce n'ait pas esté dans la mesme année;] puisque Tertullien estoit Montaniste des l'an 15 de Severe, [de J.C. 207,]² & que la conference ne se fit, selon Saint Jerome, que sous Caracalla, [après l'an 210.]

NOTE XVI.

Tertullien mal défendu, parce qu'on a mal entendu extorris dans S. Cyprien.

Pour la page 219. § 2.

Quelques uns veulent justifier le sentiment de Tertullien sur la fuite dans la persecution, parce que S. Cyprien *l. 2. ep. 5.* témoigne avoir fait une reprimende à ceux qui avoient fui. [Il n'y en a rien dans cette lettre: mais on a apparemment voulu marquer la 5^e du troisieme livre, ou la 15^e de l'edition de Pamelius *p. 37. 1.* dans laquelle S. Cyprien dit que *nec extorrisibus desuit objurgatio.* Je ne sçay si *extorris* se prend jamais pour un homme qui fuit volontairement. Il est certain que d'ordinaire il signifie ceux qui estoient bannis par l'autorité publique, & que S. Cyprien le prend souvent en ce sens. C'est ce que l'on voit non seulement par les lettres 19, 21, & 33, mais encore par cet endroit de la lettre 7, *p. 21. 1. Alius in eam patriam unde extorris factus est, regreditur: ut deprehensus non jam quasi Christianus, sed quasi nocens pereat.* On voit bien clairement que ces *extorres* avoient esté bannis par les magistrats, puisqu'ils se rendoient coupables en revenant dans leur pays. On voit en mesme temps que S. Cyprien les reprenoit de ce qu'ils revenoient: Et ainsi il ne faut point dire sur cela qu'il blasme quelquefois ceux qui fuyoient pour éviter la persecution, en mesme temps qu'on avoue que dans son traité *de lapsis p. 238. 1.* il approuve leur conduite, il les loue mesme presque autant que les Martyrs, & il défend leur gloire contre ceux qui taschoient, dit-il, de la diminuer par des medisances malignes.

Tert. redi. l. 1. p. 33. § 2. b.

NOTE XVII.

Qu'il ne faut point mettre le livre de la Monogamie en l'an 219.

Pour la page 213. § 11.

[Au lieu que nous mettons le livre De la monogamie le premier de ceux que

PPPP.

Euf. l. 3. c. 31. p. 103. a. § 6. c. 20. p. 22. d.

Tert. in Val. c. 5. p. 91. b.

Bar. 101. § 10. 11.

Euf. l. 6. c. 20. p. 22. 223.

Tert. in Marc. l. 1. c. 15. p. 440. b. § 2. p. 451. b. Hier. v. ill. c. 59. p. 287. b.

Tertullien a fait dans le schisme, des devant l'an 207, nous ne pourrions le mettre qu'en 219, si nous supposons,] 'comme font quelques uns, qu'il faut prendre pour une supputation exacte 'ce que Tertullien y conte environ 160 ans depuis la premiere epistre aux Corinthiens. [Mais c'est une preuve fort foible & fort incertaine: & il y a mesme peu d'apparence que Tertullien devenu Montaniste des 207 au plustard, n'ait fait ce livre que 12 ans après.]

NOTE XVIII.

Qu'il est fort douteux que Tertullien ait écrit contre le Pape Soter.

[Nous avons marqué sur S. Soter qu'il y avoit quelque difficulté à croire qu'il eust écrit contre les Montanistes, comme le dit le Prædestinatus, surtout parce que Saint Jerome qui lisoit beaucoup Tertullien, ne parle point de la réponse que ce mesme auteur pretend qu'il avoit faite à ce Pape.] Il faut ajouter à cela, que le Prædestinatus pretendant ce sembler citer les propres termes de l'écrit de Tertullien, luy fait dire que ceux de son parti ne differoient en rien [des Catholiques,] sinon qu'ils ne recevoient point les secondes nocces, & ne rejetoient point la prophetie de Montan sur le jugement dernier. [On ne voit rien de cette prophetie dans les auteurs, & le point des secondes nocces n'estoit pas le seul qui divisast les Montanistes des Catholiques.] Le Prædestinatus dit du mesme ouvrage de Tertullien, *Asserens falsa esse de sanguine infantis, Trinitatem in unitate Dentatis, penitentiam lapsis, mysteriis eisdem unum Pascha nobiscum.* [S'il y a quelque sens dans ces paroles barbares, le premier article paroist contraire à ce que le mesme auteur avoit dit peu de lignes auparavant, Que ceux qui ont écrit contre les Montanistes, n'ont point dutout parlé de cet enfant. Si le second article marque, comme il semble, que Tertullien reconnoissoit la

verité des trois Personnes en une seule divinité, le troisieme doit signifier qu'il soutenoit aussi avec les Catholiques, qu'il falloit admettre les pecheurs à la penitence. Cependant il auroit plustost soutenu le contraire, la penitence dont il estoit question entre les Catholiques & les Montanistes, estant celle à laquelle on promettoit la reconciliation: & il est rare qu'on la prenne autrement dans le langage de l'Eglise. Je n'entens point le 4^e article, mais je ne voy point que du temps de Tertullien il y eust aucune dispute sur la Pasque entre les Montanistes & les Catholiques. Tout cela justifie ce qu'on voit par bien d'autres endroits, que le Prædestinatus est un auteur sur lequel on ne peut fonder quoy que ce soit.]

NOTE XIX.

Pourquoi les livres contre Marcion ont esté citéz avant l'an 207.

'Il faut bien remarquer ce que Tertullien nous apprend luy mesme, qu'il avoit travaillé deux fois contre Marcion avant que de donner les cinq livres qu'il publia [en 207 ou 208. Car ces trois differens travaux expliquent la difficulté que l'on pourroit faire] sur ce qu'il cite l'ouvrage contre Marcion dans son Scorpiaque, dans les livres De la chair de J. C. De l'ame, & De la resurrection; [faits avant ces cinq livres. Car il est aisé de répondre qu'il y cite, non son dernier ouvrage, mais l'un des deux premiers. Et ce qui rend cette réponse encore plus certaine,] c'est qu'il appelle quelquefois son ouvrage contre Marcion un petit livre, [ce qui ne convient pas au troisieme, & refute ceux qui, comme Pamelius, disent qu'il travailloit à tous ces livres en mesme temps: outre qu'il n'est guere probable qu'il eust cité un livre qui ne paroissoit pas encore, & qui n'estoit pas mesme achevé;] sans parler de la difference qui est entre les livres De l'ame & De la resurrection, & celui contre

Fac. 2. 6. 1.
Tert. monog.
c. 3. p. 675. b.

Pour la page
224. 9. 11.

Præd. c. 26. p.
28.

Pour la page
226. 9. 11.

Tert. in Marc.
l. 1. c. 1. p. 432.
b.

scor. c. 5. p.
610. d. | catm. c.
7. p. 364. a. | de
ani. c. 21. p.
324. c. | de ref. c.
2. p. 380. c.

catm. c. 7. p.
164. 2.

de ani. c. 55. p.
385. c. | ref. c.
41. p. 411. b. c. |
in Marc. l. 4. c.
34. p. 559. 560.

Marcion, touchant le lieu où il pretend que sont les Saints jusqu'au jugement.

NOTES XX.

Que Tertullien a écrit de Pallio sur la fin de Severe.

'Tertullien marque le temps auquel il écrivit le livre de *Pallio*, par ces paroles: *Quantum reformavit orbis saculum istud? Quantum urbium aut produxit, aut auxit, aut reddidit presentis imperii triplex virtus, Deo tot Augustis in unum favente? Quot census transcripti? Quot populi repurgati? Quot ordines illustrati? Quot hostes exclusi? Revera.....eradicato omni aconito hostilitatis &c.* Chacun demeure d'accord que ces paroles marquent le regne de Severe. Il y en a qui ont entendu ce *triplex virtus, tot Augustis*, de Severe, Niger, & Albin, qui pretendoient tous en mesme temps estre Empereurs. Mais c'eust esté représenter d'une étrange maniere la felicité de l'Empire, par la source mesme de ses malheurs &c.

'D'autres l'entendent de Severe, Albin, & Caracalla, supposant qu'ils ont possédé paisiblement l'Empire tous trois ensemble; ce qui néanmoins ne fut jamais. Car il est faux, ou au moins tres incertain, qu'Albin ait eu le titre d'Auguste tant qu'il a esté en paix avec Severe. Il est encore plus faux que Caracalla ait eu ce mesme titre conjointement avec luy, puisqu'il ne fut fait Cesar qu'après la guerre déclarée contre Albin, l'an 5 ou 6 de Severe, de J.C. 196, & ce titre ne luy fut confirmé par le Senat qu'après la mort d'Albin en 197. Il n'eut mesme le titre d'Auguste qu'en 198. *V. Severe § 24.*

Il reste donc que les trois Augustes soient Severe, & ses deux enfans Caracalla & Gete. C'est le sentiment de Baroni-
nius an. 210. § 1, de M^r Rigaut n. p. 31. 2, du P. George t. 2. p. 523. 2. b, & de beaucoup d'autres. Caracalla fut fait Auguste, comme nous venons de dire, en 198; &

Gete son frere eut le mesme titre dix ans après, l'an 16 de Severe, de J.C. 208 ou 209. Ainsi il y eut trois Augustes depuis 208 ou 209, jusqu'au commencement de 211 que mourut Severe. Ce fut donc en ce temps là que Tertullien écrivit son livre de *Pallio*. [Si l'on veut que *hostes exclusi*, marque le mur fait par Severe en Angleterre pour empêcher les courses des Caledoniens, cela ne se fit qu'en 210, & ainsi le livre de *Pallio* aura pu estre écrit sur la fin de la mesme année.]

'Le P. George paroist croire qu'il prit le *Pallium* lorsqu'il se fit Montaniste; & qu'estant ensuite sorti de Rome pour retourner à Carthage, ce fut là qu'il composa son livre sur cet habit, pour répondre aux railleries des Carthaginois. [Ce sentiment n'est pas improbable; puisqu'il se peut faire que s'estant fait Montaniste à Rome en l'an 206, il y soit encore demeuré quelque temps, & ne soit venu à Carthage qu'en 208. Mais il est difficile d'en rien assurer. Nous ne voyons pas non plus assez de fondement à la pensée de Pamelius, qui croit que Tertullien prononça ce discours publiquement à Carthage.]

NOTE XXI.

Que le livre à Scapula est fait apparemment en l'an 211.

'L'écrit de Tertullien adressé à Scapula, est fait certainement durant une persecution generale, au moins en Afrique, contre la religion Chrétienne, qui se faisoit par l'autorité des Princes qui regnoient alors: *quos putas tibi magistros*. [Il est certain encore que cette persecution est celle de Severe, qui est souvent nommé dans cet écrit, ou de quelqu'un de ses successeurs.] Or l'E-

ppp ij

Pour la page
227. § 12.

Tert. pall. c.
2. p. 153. c.

Rhenanus &
Magdeburg.
ap. Pamel.

Pamel.

Ibid.

Bar. 197. § 5.
61. 10. § 11.

Tert. tedi. t. 5.
p. 181. a.

Pour la page
227. § 12.

Tert. ad Sc. c.
4. p. 88. a. b.

c[87. a.

Sulp. l. 2. c. 45.
p. 150.

Tert. ad Sc. c.
4. p. 55. b.

pour Proconsul, & l'autre pour Lieutenant:] & il est visible que Scapula à qui Tertullien écrit, en estoit Proconsul. [On peut ajouter qu'il rapporte beaucoup d'évenemens arrivez sous Severe:] 'Il dit que Saturnin, [qui estant Proconsul, avoit couronné à Carthage les Martyrs Scillitains en l'an 200,] avoit le premier tiré l'épée en Afrique contre les Chrétiens. [On estoit donc encore dans la mesme persecution de Severe, au moins s'il y a eu des Martyrs en Afrique avant ce regne.]

d.
Perp. ad. p. 12.
13.

Il faut dire encore que l'écrit à Scapula n'est pas fait dans les premieres années de la perfection de Severe,] puisqu'il y est parlé d'Hilarien qui a condanné les célèbres Martyres S^{te} Perpetue & S^{te} Felicité [en l'an 203 au plustost: & ce n'a peutestre mesme esté qu'en l'an 205.] Il y en a qui croient que Cincius Severus, Vespronius Candidus, Asper, & Pudens, qui sont nommez peu après Hilarien, ont esté Proconsuls d'Afrique durant la mesme persecution, comme il y a toute apparence, & mesme qu'il ne les faut mettre qu'après Hilarien. [Il y en peut encore avoir eu d'autres. Ainsi tout cela ne nous peut apprendre précisément en quel temps Scapula a esté gouverneur d'Afrique.]

1b | Tert. ad Sc.
c. 4. p. 57. c.

'Il faut remarquer néanmoins ces termes de Tertullien; *Ipsè etiam Severus pater Antonini.* Car ils paroissent tout à fait marquer que Severe estoit mort, & qu'Antonin Caracalla regnoit en sa place. [Et cela n'est point contraire à ce qu'on dit que l'Eglise ne fut point persecutée après Severe. Car il est comme impossible que la persecution ayant duré jusqu'à sa mort, elle se soit alors éteinte tout d'un coup. Il est aisé au contraire qu'il y en ait encore eu des restes durant toute l'année 211, dans laquelle par consequent Tertullien aura adressé son écrit à Scapula, qui ayant esté fait Proconsul par Severe, executoit encore ses ordres contre les Chrétiens.]

'Le P. Possin Jesuite dans ses notes sur les actes de S^{te} Perpetue, croit aussi que l'écrit à Scapula est fait après la mort de Severe, & après l'an 210, se fondant partie sur la raison que nous venons de dire, partie sur ce que Tertullien dit, que durant une assemblée tenue à Utique, le soleil avoit presque perdu entierement sa lumiere. Car il pretend que cette obscurité estoit une eclipse arrivée le 11 avril 210, sur le midi. Mais comme Tertullien assure positivement que selon les regles de l'astrologie ce ne pouvoit pas estre une eclipse, le P. Grandami montre fort bien que cette raison du P. Possin ne fait rien d'autour. ^{Grand. p. 82. 84.}

'Scaliger pretend mesme que Tertullien ne peut avoir écrit à Scapula que sous Heliogabale, après la mort de Caracalla, à cause de ces paroles, *quem [Proculum] & Antoninus optimè noverat.* Mais ce qui luy paroist une raison invincible, [paroist tres foible à d'autres. Car Procule estant mort alors, comme l'endroit mesme le marque, Tertullien a pu tres bien dire qu'Antonin l'avoit connu. Au contraire on ne voit pas pourquoi Tertullien parlant de Severe, auroit ajouté *pater Antonini*, si Antonin eust esté mort alors aussibien que luy. Outre cela il est certain qu'il n'y eut point de persecution sous Heliogabale.]

'Le P. Possin qui approuve le raisonnement de Scaliger, s'en éloigne seulement en ce qu'il veut que ç'ait esté sous Macrin, [qui regna un an entre Caracalla & Heliogabale:] & il se fonde sur une note qu'il avoit rencontrée d'Holsténus, qui avançoit cette conjecture, ajoutant que Macrin avoit persecuté le Clergé de quelques Eglises, selon Sulpice Severe. [Mais Saint Sulpice le dit de Maximin & non de Macrin; & nous ne pouvons pas, comme nous avons dit, mettre le proconsulat de Scapula sous Maximin.]

Perp. n. p. 103.
106.

Pour la page
228. § 12.

NOTE XXII.

Qu'on n'a pas de preuve que le livre De la Couronne ait esté écrit à Rome.

[Pamelius pretend que le livre de la Couronne a esté écrit à Rome, & il cite pour cela ces paroles du chap. 14. p. 130, d, *Erubescite Romani commilitones ejus*: ce qui est tres foible, tous les soldats de l'Empire estant nommez Romains: & mesme le mot de *Romani* n'est point dans l'edition de M^r Rigaut. Pamelius auroit pu alleguer avec plus d'apparence ce qui est dit au ch. 1, p. 120. b, *suffragia exinde, & res ampliata, & reus ad Praefectos*: *Ibidem gravissimas penulas posuit*, & le reste qui exprime un soldat qui ne s'attend plus qu'à la mort. Car il semble qu'après l'examen fait par les officiers presens, qui avoient renvoyé l'affaire aux Prefets du Pretoire, les Prefets aient jugé & condanné le soldat. Et les Prefets estoient ordinairement à Rome. Mais si ceci s'est passé sous Maximin, ils estoient dans les Gaules ou en Alleinagne avec Maximin: car les Prefets du Pretoire suivoient alors toujours l'Empereur: & Vitalien qui commandoit en l'an 237, les Pretoriens restez à Rome, n'est point qualifié Prefet. *V. Maximin § 5*. Or il y a peu d'apparence que Tertullien fust alors dans les Gaules. Ainsi il semble que le sens de cet endroit est que les officiers jugerent le soldat, & le condannerent à mort, mais surfirent l'execution jusqu'à ce qu'on eust consulté les Prefets, ou le garderent en prison jusqu'à ce qu'on eust trouvé occasion de le leur envoyer avec sureté. Ainsi *ibidem* ne sera pas *apud Praefectos*, mais *apud Tribunos*. Il pouvoit mesme avoir déjà esté envoyé ou d'Afrique ou de Rome, au lieu où estoient les Prefets.]

NOTE XXIII.

Sur le poeme contre Marcion.

[On peut voir dans la preface de M^r Rigaut sur les poemes de Tertullien p.

796, ce qu'il y dit pour montrer que le poeme contre Marcion n'est point ni le premier ni le second travail de Tertullien contre cet heretique, l'un & l'autre ayant esté faits en prose.] On ajoute que dans le troisieme livre de ce poeme, il est dit que Samuel prophetiza encore après sa mort, au lieu que dans le livre de l'Amme, Tertullien soutient tres nettement que ce fut un demon qui prit la figure de Samuel. On trouve encore quelque contradiction en ce que Tertullien enseignant que S. Clement a esté ordonné par S. Pierre, l'auteur du poeme ne met S. Clement qu'après S. Lin, Clet, & Anacle. [Cela se peut néanmoins accorder, quoiqu'avec assez de peine.] Mais pour la distinction de Clet & d'Anacle, c'est une chose inconnue aux Africains, & mesme à tous les anciens auteurs Grecs & Latins.] Pearson croit que ce poeme est postérieur à la chronique de Saint Prosper, [& à l'an 450,] quoiqu'on ne sache pas de combien. Le P. Halloix qui appelle l'auteur de ce poeme *sordidissimum & ineptissimum versificatorem*, croit que c'est quelque homme ignorant & fort mal habile, qui a voulu faire des vers sur la prose de Tertullien.

[Je ne sçay pourquoi] Bullus a voulu soutenir contre tant de personnes habiles, qu'il n'y a point de raison considerable qui empesche d'attribuer ce poeme à Tertullien, & en prendre pour juge Pamelius [abandonné de tout le monde.] Il dit qu'on y trouve partout les sentimens & les paroles de Tertullien. [C'est ce que les autres n'y voient pas: & quand il y auroit quelque conformité, un mal habile poete des siecles postérieurs, qui après avoir lu l'ouvrage de Tertullien contre Marcion, aura voulu pour s'exercer en mettre quelque chose en vers, en aura sans doute imité quelques paroles & quelques pensées. On pourroit montrer par divers exemples, que la critique des ouvrages n'est pas la fort de Bullus. Il ne dit rien sur les raisons particulieres

Tert. vit. c. 10.
P. 85. 86.

de ani. c. 57.
P. 56. a. b.

vit. p. 86. præf.
c. 32. P. 243. b.

in Marc. c. 3.
P. 803.

vit. c. 10. p.
86. 87.

Pearf. post. p.
266. 267.

Hall. v. Iter.
P. 646. 1. d.

p. 647. 1. d.

Bull. l. 3. c. 15.
P. 423. 4.

Pour la page
214. § 14.

qu'on allegue contre ce poeme.]

NOTE XXIV.

Sur le livre de la Trinité attribué à Tertullien.

Pour la pag.
235 § 14.

Ruf. ad Ori.
P. 197. 4.

Hier. in Ruf.
L. 2 P. 221. b.
Vall. c. 70. P.
250. C.

Rufin parle d'un livre de Tertullien sur la Trinité, où il y avoit des erreurs contre la foy, & que les Macedoniens avoient publié à Constantinople sous le nom de S. Cyprien, pour luy donner plus d'autorité. S. Jerome soutient que ce livre estoit de Novatien, & non pas de Tertullien. Mais il nous apprend luy mesme que l'ouvrage de Novatien estoit comme un abrégé de celui de Tertullien: [Et ainsi il se peut faire que Rufin & S. Jerome eussent chacun raison de leur côté.]

NOTE XXV.

Table chronologique des ouvrages de Tertullien.

Les ouvrages de Tertullien sont si celebres, qu'on sera apparemment bien aise d'en trouver ici une liste, en suivant l'ordre destemps autant que nous l'avons pu remarquer, & en distinguant ceux que nous croyons écrits dans l'Eglise, ou après son schisme.

Sur les peines du mariage, fait lorsqu'il estoit encore jeune. Nous ne l'avons plus.

V. l'article 2.

Les deux livres à sa femme: dans l'Eglise, & apparemment avant qu'il fut Prestre.

§ 2.

De la Prescription: dans l'Eglise avant celui De la chair de J. C.

§ 4.

De la Penitence: dans l'Eglise.

§ 3.

De l'Oraison Dominicale: dans l'Eglise.

§ 3.

De la Patience: dans l'Eglise.

§ 3.

Des ornemens des femmes: dans l'Eglise, peurestre vers 197.

§ 6.

Le Scorpiaque: dans l'Eglise, apparemment en 199.

§ 5.

L'Apologie: dans l'Eglise, vers l'an 200.

§ 5.

Les deux livres aux Nations: vers le mesme temps.

§ 5.

L'exhortation aux Martyrs: de mesme, dans l'Eglise.

§ 5.

Des Spectacles: dans l'Eglise, apparemment en 204.

§ 6.

Du Baptesme des heretiques en grec: avant le suivant. Il est perdu.

§ 4.

Sur le Baptesme: apparemment dans l'Eglise avant 200.

§ 3.

Ceux dont on ne voit pas s'ils ont esté faits dans l'Eglise ou dans le schisme, sont:

De l'habit des femmes: après celui des Spectacles.

§ 6.

L'exhortation à la chasteté.

§ 3.

Contre les Juifs.

§ 5.

Du témoignage de l'ame: après l'apologie, avant 207.

§ 5.

A quoy on peut joindre presque tous ceux qui sont perdus, sçavoir:

De l'origine de l'ame: avant celui De l'ame.

§ 11.

Contre les Apelliens.

§ 4.

Du Paradis: avant celui de l'ame.

§ 4.

De l'esperance des Fideles: avant l'ouvrage contre Marcion.

§ 4.

Des vêtements d'Aaron.

§ 4.

Des animaux mondes & immondes.

§ 4.

De la circoncision.

§ 4.

De la virginité.

§ 4.

De l'humilité de l'ame.

§ 4.

De la superstition du siecle.

§ 4.

De la Trinité.

§ 4.

Celui que nous avons contre Hermogenes, fait avant 207, paroist estre fait dans le schisme.

§ 11.

Contre les Valentiniens: après le precedent, est apparemment aussi dans le schisme.

§ 11.

De l'ame: certainement dans le schisme.

§ 11.

De la chair de J. C: immediatement avant celui De la resurrection.

§ 11.

De la resurrection: dans le schisme, après celui de l'ame.

§ 11.

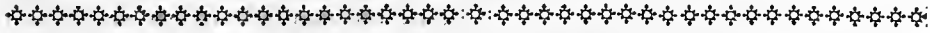
Les cinq contre Marcion: après celui De la resurrection, en 207, ou 208.

§ 11.

app. avant
l'an 200.

De Manteau : vers 210. § 12.
De la monogamie : contre l'Eglise. § 11.
Des Jeunes : contre l'Eglise, après celui de la monogamie. § 11.
De la Pudicité : contre l'Eglise. § 11.
A Scapula : apparemment en 211. § 12.
Sept livres de l'extase, & contre Apollone : contre l'Eglise, après 211. Ils sont perdus. § 15.
Contre Praxeas : dans le schisme. § 11.

De la Couronne : dans le schisme, & apparemment en 235. § 13.
De la Fuite dans la persecution : aussitost après le precedent. § 13.
Qu'il faut voiler les vierges : dans le schisme, & apparemment dans ses dernieres années. § 13.
De l'idolatrie : après celui de l'habit des femmes, & peutestre lorsqu'il estoit devenu heresiarque. § 6.



Pour la page 238.

NOTE SUR S. ZEPHYRIN.

En quel temps S. Zephyrin a esté élu.

LE Pape Zephyrin tint l'episcopat 18 ans entiers, selon les termes d'Eusebe, *ἔλαοις*. Il mourut en la premiere année d'Antonin [Heliogabale, finie le 7 juin 219. Et c'est en effet en cette année là que la chronique d'Eusebe & selon le grec & selon le latin, met l'entrée de Calliste son successeur. Il est donc mort en 219, avant le 7 de juin : & ainsi il doit avoir commencé des les premiers mois de l'an 201. Cependant nous croyons avoir établi dans la note 6, sur le Pape Victor son predecesseur, que Victor est mort au plustost à la fin de l'an 201. Il faut donc qu'Eusebe conte toute l'année 219, pour la premiere d'Heliogabale, quoique dans sa chronique elle soit toute marquée pour la seconde; ou que l'expression d'Eusebe *ἔλαοις ἡν' ἔπειτα*, n'oblige point à croire que la 18^e année soit entiere, comme nous l'avons déjà vu en plusieurs autres rencontres. Il faut dire le dernier, si Zephyrin n'a commencé qu'en l'an 202, comme cela est assez probable: & il faut encore dire le premier, ou avouer qu'Eusebe se trompe, s'il n'est mort que le 26 d'août, auquel Usuard, Adon, Anastase, & d'autres ensuite marquent sa feste, ou mesme que le 20 de decembre,] auquel elle est marquée par les martyrologes de S. Jerome, par Raban, Vandelbert, & quelques autres.

[Neanmoins puisque la chronique d'Eusebe fait concourir la premiere année d'Heliogabale avec l'an 218 de J.C, il vaut peutestre mieux mettre la mort de Zephyrin des le 20 decembre de cette année là : au moins cela nous donnera plus de facilité pour les Papes suivans. Par ce moyen il n'aura gouverné qu'un peu plus de 17 ans, s'il a commencé à la fin de 201, ou mesme un peu moins, si ce n'a esté qu'en 202. Et neanmoins Eusebe luy aura pu donner 18 ans commencent, en contant par les Consulats depuis la 9^e année de Severe, qu'il fait concourir avec l'an 201 de J.C. Calliste aura pu aisément n'estre élu que 15 jours après Zephyrin; & ainsi en 219, comme on le lit dans la chronique d'Eusebe : outre qu'on pretend que les années de cette chronique commencent au mois de septembre avec l'année des Orientaux.]

'Les Pontificaux [par une suite de plusieurs difficultez dont on a parlé en d'autres endroits,] font commencer Zephyrin en 198 & finir en 217, [selon quoy il doit avoir gouverné 19 ou 20 ans.] Cependant celui qu'on pretend estre le plus ancien après le Pontifical de Bucherius, qui est defectueux en cet endroit, ne luy donne que 17 ans, six mois, & dix jours. Anastase en retranche encore quelques mois. Les manuscrits de S. Germain des Prez portent l'un 18 ans, 7 mois, & dix

Boll. apr. c. 1. p. 24. 2.

Anal. t. 3. p. 426. 428.

Euf. l. 6. c. 21. p. 223. b.

Florent. p. 1037. 1038. Doll. mars, t. 2. p. 41. 42.

Euty p. 57.
Sua p. 56.
c. 16. b.

joats, l'autre 18 ans, 6 mois, & 5 jours.
Euty que luy donne 18 ans, comme Euse-
be. Mais la chronique de Nicephore, &

George le Syncelle, mettent 19 ans, ou
douze, dit le dernier, qui pretend qu'Euse-
be n'en conte pas davantage.

NOTES SUR S. HIPPOLYTE.

NOTE I.

Pour la page
239.

*Qu'on luy donne sans fondement le nom
de Nonnus.*

Bar. 2. c. 54.
Pet. Diop. 19.
c. 7. p. 190.
2. 2.

BARONIUS dit que S. Hippolyte
avoit aussi le nom de Nonnus: mais
il ne le cite que de Pierre Damien, qui vi-
voit huit siècles après, & qui a fait diver-
ses fautes sur ce Saint par l'aveu mesme
de Baronius. Il le confond avec S. Nonne,
qui convertit longtems après S^{te} Pела-
gie: [& nous esperons montrer dans la
note 4, qu'il ne luy donne le nom de
Nonnus que parcequ'il le confond avec
un autre Martyr. C'est pourquoy nous
n'avons point cru nous devoir attester à
tout ce qui n'a point d'autre auteur que
luy.]

NOTE II.

Pour la page
239.

*Qu'on ne sçait d'où il a esté
Evesque.*

Gellin. Euty.
bib. p. 4. 11.
p. 4. 4. c.

L'autorité du livre Des deux natures,
[qui passé aujourd'hui assez generale-
ment pour estre du Pape Gelase, quoique
des personnes tres habiles jugent qu'il
n'en est pas, seroit tres considerable pour
nous assurer] que S. Hippolyte a esté me-
tropolitain d'Arabie, si S. Jerome n'a-
voit dit cent ans auparavant, qu'il n'a-
voit pu sçavoir d'où il avoit esté Evesque.
[On peut ajouter qu'Eusebe l'auroit mar-
qué, si c'eust esté quelque ville considera-
ble, comme une metropole d'Arabie, si
voisine de la Palestine.] Il y a mesme
quelque lieu de croire avec M^r Cotelier,
qu'on ne l'a fait metropolitain d'Arabie,
que faute d'avoir lu assez exactement
l'endroit ou'Eusebe parle tout ensemble
de luy & de Berylle de Bostres. [Car Bos-

tres estoit la metropole de l'Arabie: & je
pense mesme qu'on peut assurer qu'elle
en estoit alors l'unique metropole. De
forte qu'estant certain par cet endroit
d'Eusebe que S. Hippolyte n'estoit pas
Evesque de Bostres, il est difficile de croi-
re qu'il ait esté metropolitain d'Arabie.
Et je ne sçay en effet s'il faut dire que
Gelase luy donne cette qualité. Car les
termes de l'endroit qu'on en cite, sont
ceux-ci: *Hippolyti Episcopi & Martyris,
Arabum Metropolis*: Ce qui ne faisant
point de construction, à moins qu'on ne
lise *Metropolitani*, donne quelque lieu
de douter si cet *Arabum Metropolis*, n'a
point esté ajouté au texte.]

Leonce de Byzance parlant des an-
ciens Peres, met entre les autres, S.
Clement & S. Hippolyte Evesques de
Rome, *Ἰὺς Ρώμης*, [en quoy il est indu-
bitable qu'il se trompe:] outre que vi-
vant au plustost à la fin du VI. siècle, [il
ne peut pas faire une grande autorité:]
'& quoiqu'il ait esté suivi en cela de
plusieurs Grecs, ce n'est pas une raison
qui nous puisse faire mettre S. Hippolyte
au nombre des Papes.

[Le titre d'Evesque de Porto, ou du
Port de Rome, est aujourd'hui celui
sous lequel ce Saint est le plus connu.
Mais il n'est pas le mieux fondé.] Car
comme remarquent Baronius & M^r du
Cange, s'il a esté Evesque d'un lieu si
voisin de Rome, il est étonnant que S.
Jerome qui avoit demeuré à Rome, &
qui y avoit tant de correspondances,
n'ait pu le sçavoir: [Et on peut ajouter
que c'est une chose tout à fait sans ap-
parence.] Aussi le P. Combefis paroist
croire que cette raison suffit seule pour

Leon. sec. 1.
bib. p. 11. p.
523. c.

5. p. 513. c.

Auct. 1. p. 65.

1. 2.

Bar. 2. 1. aug. c.
Pasc. pr. p. 10.
b.

Auct. 1. p. 65.
1. b.

rejctter

Hier. vill. c.
62

Cet. l. g. 1. 1.
p. 4. 1. 4.

r. 2. c. 10.
1. 1. 1. 1.

Flor. p. 290. 1.

rejeter ce qu'on dit de son episcopat à Porto. Florentinus semble aussi préférer l'ignorance de S. Jerome à tout ce que l'on en a dit depuis. [Mais de plus, s'il est vray que le Pape Gelase l'ait cru metropolitain d'Arabie, quand mesme il se seroit trompé en cela, c'est néanmoins une preuve manifeste qu'on ne savoit point à Rome à la fin du V. siecle, qu'il eust esté Evefque ni à Porto, ni en aucun autre lieu d'Italie.]

Bar. 1. 29. § 4.
Voll. h. g. l. 4.
c. 20. p. 496.

'Baronius rasche d'eluder cette preuve tirée de Gelase, par une réponse que Vossius rejette avec raison, ne la trouvant point vraisemblable. Car il suppose que S. Hippolyte estoit en effet metropolitain d'Arabie; mais qu'estant venu à Rome, le Pape Calliste pour le retenir auprès de luy, luy donna l'evesché de Porto. [Ainsi il veut que nous croyions sur sa parole une chose aussi extraordinaire, & aussi contraire à la discipline de l'Eglise, que celle là, sans aucun témoignage de l'antiquité.] Car mesme Pierre Damien dit bien que S. Hippolyte vint de devers Antioche dont il estoit, en Occident & à Rome, où il fut martyrizé & enterré à Porto, [par où l'on voit qu'il confond, comme Baronius, S. Hippolyte Evefque, avec S. Hippolyte martyr à Porto.] Mais il dit qu'il ne vint d'Orient à Rome qu'après avoir quitté l'episcopat: [& il est visible par toute la suite, qu'il n'a point cru qu'il y ait esté engagé de nouveau, ni chargé de l'Eglise de Porto. Mais quand mesme il y auroit quelque vraisemblance à croire qu'il auroit esté transféré d'une Eglise d'Arabie à celle de Porto, cela n'empescheroit pas qu'on n'objectast toujours contre cette vraisemblance le passage attribué à Gelase, estant fort extraordinaire que quand un Evefque a changé de siege, on l'ait nommé après sa mort du nom de celui qu'il a quitté, plutost que de celui qu'il a tenu le dernier, & dans lequel il est mort, comme une femme mariée deux fois prend toujours le nom du second mari, quand

Petr. D. op. 19.
c. 7. p. 190. 2.
b. c.

mesme il seroit moins relevé que le premier.

Que s'il faut donner en cela quelque chose à la conjecture, on peut croire assez probablement que S. Hippolyte estoit Evefque de quelque petite ville, dont le nom estoit peu connu; & que l'on ne l'a fait Evefque de Porto, que parcequ'y ayant eu en ce lieu un Martyr celebre du mesme nom, comme nous le dirons dans la note 4, & qui venoit peut-estre d'Orient, on l'a confondu dans la suite du temps avec le grand Hippolyte Evefque & Martyr. On sçait combien ces confusions sont ordinaires, & combien elles sont receues favorablement. Il se peut faire encore que quelqu'un ait donné au grand Hippolyte la qualité de Romain, soit qu'il fust originaire d'Occident, ce qu'on peut presumer de ce qu'il estoit disciple de S. Irenée, soit qu'il y ait esté Evefque, soit parcequ'il estoit Senateur Romain, selon S. Jerome: Et cela joint au martyre de l'autre S. Hippolyte à Porto, l'aura fait croire Evefque de ce lieu par ceux qui donnent trop à leurs conjectures, & qui ne distinguent pas les apparences de la verité.]

'Des le VI. ou le VII. siecle, Leonce de Byzance a qualifié, comme nous avons dit, S. Hippolyte Evefque de Rome: & quelques fragmens que le P. Combes a trouvez dans une Chaine sur l'Ecriture, luy donnent ce titre. 'S. Germain de Constantinople, [qui vivoit au commencement du VIII. siecle, selon Bellarmine,] cite S. Hippolyte de Rome. 'Vers le milieu du VII. siecle, Anastase qualifié Nonce de Rome, envoyant quelques extraits d'un livre qu'il attribue à S. Hippolyte, (de quoy on ne convient pas,) l'appelle Evefque de Porto ou du Port de Rome. 'George surnommé le Syncelle, qui écrivoit en l'an 792, & d'autres Grecs ensuite, luy donnent le mesme titre d'Evefque de Porto. [Et des le commencement du VII. siecle, à ce qu'on croit,] la chronique d'Alexandrie

Leon. sec. 2.
F. 503. c.Auz. 3. p. 10.
55.Voll. h. g. l. 4.
c. 20. p. 496.Anaf. coll. p.
209.Voll. h. g. l. 2.
c. 24. p. 183.
d. Euf. n. p. 127.
1. b. A. p. 5. p.
63. a.

Pasc. p. 62.

AuQ. 3. p. 61.
1. 4.

le luy donne aussi. Le P. Combefis semble croire que ceux qui l'ont qualifié Evêque de Rome, ont esté dans le mesme sentiment, ayant seulement voulu dire par là qu'il estoit Evêque auprès de Rome. [Cela ne pourroit pas encore rendre fort certaine cette opinion ignorée de S. Jerome, & de Gelase s'il est auteur du livre Des deux natures. Mais Leonce le qualifie Evêque de Rome tout de mesme que S. Clement:] Les Grecs dans leur office l'appellent le Pape de Rome; & le Syncelle *p. 315. d.* Archevêque de Rome. [Aussi tous ces auteurs Grecs n'ont pu persuader leur sentiment à Photius,] qui se contente, comme les anciens, de le nommer Evêque & Martyr.

Menæz. 30.
Jan. p. 511. 517.

Phot. 6. 102.
p. 51. f.

Euf. 26. p.
84. a.

S. Hippolyte est aussi qualifié Evêque de Porto, dans une chronologie que Scaliger a extraite de George le Syncelle, & qu'il a fait imprimer sous le nom d'Eusebe, pretendant que George l'avoit prise de luy. [Mais puisque S. Jerome n'a pu savoir le lieu dont S. Hippolyte estoit Evêque, c'est une marque indubitable qu'Eusebe ne l'avoit jamais nommé, au moins dans les pieces que S. Jerome avoit lues, telle qu'estoit assurément sa chronologie,] qu'il avoit mesme traduite en latin, comme Scaliger l'assure. [Et cet endroit n'est pas le seul dans cette chronologie qu'on peut assurer ne pas venir d'Eusebe. Car pour ne point parler des autres,] on voit qu'elle marque combien chaque Evêque de Jerusalem a gouverné de temps; au lieu qu'Eusebe declare exprellément qu'il ne l'avoit trouvé nullepart: ce qui a obligé Baronius de condamner d'erreur & de temerité les auteurs plus nouveaux, qui l'ont voulu faire sans pouvoir avoir suivi d'autre regle que leur imagination & leur folie.

u. 26. p. 8. 1.

22. p. 82. a.
& c.

hi. l. 4. c. 5. p.
117. b.
4 Bar. 186. § 1.

Anaf. coll. pr.

p. 203.

Quoiqu'Anastase le bibliothecaire eust publié dans le IX. siecle parmi les Latins, l'ouvrage de l'autre Anastase, qui avoit donné la qualité d'Evêque de

Porto à S. Hippolyte; [neanmoins cette opinion n'estoit pas encore alors repandue partout, puisqu'Uuard & Adon, qui écrivoient peu de temps après, parlent de S. Hippolyte de Porto le 22 & 23 d'août, sans le faire Evêque. [Ils ne parlent point d'autout de l'Evêque. On peut assurer aussi, selon ce que nous avons dit, que du temps mesme de Pierre Damien, c'est à dire dans le XI. siecle, on ignoroit encore à Rome que Saint Hippolyte eust esté Evêque en ces quartiers là.] Dodwel suppose son episcopat de Porto comme constant. ²M^r 25. 202. a. Cotel. g. t. 2. p. 619. b.

Cotelier, [pour qui nous aurions plus de respect,] dit que c'est la veritable opinion; & M^r du Cange penche aussi beaucoup de ce costé là. [Mais nous cedons à l'autorité des anciens, & aux preuves des modernes.]

Pearf. dif. p.
25. 202.
a. Cotel. g. t.
2. p. 619. b.

Pasc. p. 16. c.

Scaliger pretend qu'il a esté Evêque non de Porto, mais de Tivoli, parceque c'est sur le chemin de Rome à Tivoli qu'on a trouvé sa statue & son cycle en 1551. [Ce qu'on peut dire de cela, c'est qu'il fonde sur une preuve tres foible, une opinion qui luy est toute particuliere, & qui est toujours combattue par l'ignorance de S. Jerome & de Gelase.]

Euf. 26. n. p.
425. 1. 2.

Comme Uuard & Adon ne parlent point d'autout de S. Hippolyte Evêque, cela peut donner quelque sujet de croire que ç'a plustost esté en Orient qu'en Occident qu'il a exercé l'episcopat, & qu'il a souffert le martyre. Nous verrons en effet dans la note 4,] un S. Hippolyte Evêque marqué à Antioche le 29 & le 30 de janvier: & on croit que c'est celui-ci. Pierre Damien le fait aussi venir de devers Antioche. [Ainsi il aura pu estre Evêque de quelque petite ville de Sytie.]

Boll. 19. Jan.
p. 217. d. | Flor.
p. 189-191.

P. D. r. 1. p.
190. 1. b.

NOTE III.

Pour la page
140.

Fautes de Photius sur S. Hippolyte, pour avoir mal entendu S. Jerome.

Photius dit que ce fut S. Hippolyte qui

Phot. c. 121. p.
101.

Epi. 64. c. 3. p. 525. d.
Huet, Ori. l. 1. p. 2. p. 11. c. f.

exhorta Origene à travailler sur l'écriture : [& cela pourroit estre,] 'puisqu'il y a beaucoup de personnes contribuerent à ce dessein. Mais il est tres visible par la suite de Phorius, qu'il ne le dit que parce qu'il a mal entendu S. Jerome, attribuant à S. Hippolyte ce que ce Pere dit d'Ambroise.

c. d. Phot. c. 121. p. 301.
Hier. v. ill. c. 61. p. 288. c.

'Ce que Photius dit encore que Saint Hippolyte parloit au peuple à l'imitation d'Origene, n'est pris de mesme que du passage de S. Jerome mal traduit par Sophrone, qui a suivi la fausse ponctuation qui se trouve encore aujourd'hui dans l'impression de Basle en 1565, & qui a esté corrigée par Aubert le Mire dans sa bibliotheque ecclesiastique p. 20. [Outre que la faute en est assez visible par elle mesme, il est ridicule de s'imaginer qu'un Eveque ait pris d'un laïque l'exemple d'instruire son peuple.] Que si l'homelie de S. Hippolyte dont cela est tiré, a esté prononcée sous Caracalla, comme le pretend le P. Halloix. [Origene n'avoit fait encore alors aucune homelie. V. Origene § 13.] Pour ce que des personnes habiles pretendent qu'il ne faut pas mesme s'arrester à ce que S. Jerome dit effectivement, que l'exemple de S. Hippolyte servit à Ambroise pour porter Origene à travailler sur l'écriture; [nous en parlerons sur Origene § 14.]

nus, ne s'appuient point sur cela pour dire qu'il a souffert en Toscane.] Les mesmes martyrologes mettent le lendemain 30 janvier, *In Antiochia passio S. Epolyti, ou Hippolyti.* [Et comme il leur est assez ordinaire de reperer ainfi les mesmes Saints, il se peut bien faire que cet Hippolyte ne soit pas different de l'autre.]

'Il est vray qu'Ussuard, Adon, Notker, & plusieurs autres après eux, disent que ce S. Hippolyte d'Antioche estoit non un Eveque, mais un Prestre, qui avoit suivi quelque temps le schisme de Novatien. Mais Prudence témoigne clairement que cet Hippolyte Prestre autrefois Novatien, estoit de Rome, qu'il a esté martyrizé à Ostie ou à Porto, & que son corps enterré auprès de Rome, estoit honoré par un concours continuel de toute la ville. Baronius accuse Prudence de se tromper en cela. [Cependant il est difficile de comprendre surquoi il fonde cette accusation, si ce n'est qu'il veuille pretendre qu'un auteur celebre du IV. siecle,] qui avoit appris ce qu'il en dit à Rome mesme, qui avoit souvent prié au tombeau de ce Saint, & qui reconnoist avoir receu de Dieu beaucoup de graces par son intercession, [doit ceder à des martyrologes faits longtemps après, par des personnes souvent inconnues, & pleins de beaucoup de fautes. Ce n'est pas que Prudence n'ait pu se tromper: mais pour le croire, il faut d'autres preuves que celles là.] Bollandus qui a suivi en cela Baronius, n'en raporte point d'autres autoritez; [& mesme il ne cite rien des Grecs, quoiqu'il n'y ait aucune apparence qu'ils eussent oublié un Martyr remarquable par cette circonstance si extraordinaire, arrivée dans la capitale de l'Orient, puisqu'il a esté si celebre parmi les Latins.] Nous trouvons mesme un Hippolyte Prestre de Rome banni en 235 avec le Pape S. Pontien. [Il est aisé qu'il soit revenu de cet exil, & qu'il ait vécu jusqu'en 252, & mesme jusqu'en

Pour la page 242.

NOTE IV.

Qu'il faut mettre S. Hippolyte Eveque à Antioche, le 29 de janvier; Saint Hippolyte Prestre de Rome, autrefois Novatien, à Ostie ou à Porto, le 13 d'août; & un troisieme S. Hippolyte noyé à Porto, le 22 du mesme mois.

Florent. p. 289.

'Quelques martyrologes de S. Jerome semblent mettre S. Hippolyte Eveque en Toscane: *In Tuscia, Constantini, Epolyti Episcopi.* [Et cela pourroit favoriser ceux qui le font Eveque de Porto.] Mais d'autres exemplaires ont, & *alibi Hippolyti*: [& ni Bollandus, ni Florenti-

Boll. 30. jan. p. 1027. § 1.
Prud. de M. 11. p. 139.
P. 142. 143.
Bar. 229. § 91. 255. § 34130. jan. a.
Prud. p. 158. 139. d. p. 142.
Boll. 30. jan. p. 1027. § 1.
Bueh cycl. p. 271.

258, pour souffrir le martyre sous Gallus ou sous Valerien. Et ce qui peut favoriser cette pensée, c'est que les martyrologes de S. Jerome joignent ensemble la feste de S. Hippolyte Martyr, & celle de S. Pontien Pape.

Florent. p.
750. 751.

Ibid.
Prud. de M.
11. P. 144.

Ils la marquent le 13 d'aoust: * & c'est le jour auquel le Prestre Novatien estoit honoré selon Prudence, [au lieu que S. Hippolyte Evêque est mis le 29 de janvier dans les martyrologes, comme on vient de voir. Je sçay bien que Baronius pretend que c'est encore une confusion de Prudence, d'avoir mis le Prestre Novatien le 13 d'aoust, au lieu que celui qui a esté martyrizé ce jour là, est, dit-il, un soldat converti par S. Laurent. Mais pour nous faire croire que c'est Prudence qui se trompe, il faudroit que Baronius eust d'autres preuves que des martyrologes, & que les actes de S. Laurent, qu'il rejette luy même comme nouveaux & corrompus. Ainsi il n'y a aucune nécessité de condamner Prudence, qui ne se contredit en rien, & qui n'est combattu par aucun monument de l'Eglise, dont l'autorité ne soit beaucoup inferieure à la sienne.] Le P. Mabillon dit que S. Hippolyte marqué le 13 d'aoust dans le calendrier de l'Eglise d'Afrique, est celui dont Prudence a fait une hymne, [& ne parle point d'autout de celui des actes de S. Laurent qu'il ne manque pas de voir tous les ans dans son breviaire. Et il est en effet aisé de croire que l'Eglise d'Afrique qui prenoit un grand interest à faire rejeter partout Novatien, a voulu conserver la memoire d'un Martyr qui l'avoit si hautement condamné en versant son sang.

Anal. 3. p.
392. 411.

Prud. 7. 132.

Nous disons que ce Saint a souffert à Ostie ou à Porto, parceque nous ne voyons pas lequel de ces deux lieux Prudence a voulu marquer. Il dit que S. Hippolyte fut présenté au juge, *Ostia vexamus per Tiberina viros*. Et un peu après, *Proculerat rabiem Tyrreni ad litoris oram, Quaeque loca aquoreus proxima por-*

tus habet. [Voilà les noms propres d'Ostie & de Porto, tous deux employez; & tous deux en les prenant dans leur signification commune, peuvent convenir & à Porto & à Ostie. Toute la mer d'auprès de Rome s'appelloit la mer Tyrrhene. Neanmoins ce nom vient originairement de la Toscane, & c'est une raison de croire que Prudence a voulu parler de Porto qui est du costé de la Toscane, plutôt que d'Ostie qui est dans le Latium; mais une raison fort leger, aussi bien que ce que nous allons voir d'un S. Hippolyte honoré à Porto, dont tout ce qu'on dit n'a rien de commun avec celui de Prudence.] Baronius paroist croire que Prudence met S. Hippolyte à Porto; mais en un autre endroit il l'entend clairement d'Ostie, [ce que le breviaire d'Orleans a fait aussi.] Le P. Ruinart qui n'hesite pas à preferer l'autorité de Prudence à tout ce qu'on cite d'ailleurs sur S. Hippolyte Prestre, l'appelle un Martyr de Porto.

Baronius a mis dans le martyrologe Romain le grand S. Hippolyte le 22^e jour d'aoust, auquel les martyrologes attribuez à S. Jerome, mettent à Porto un S. Hippolyte nommé aussi Nonnus, martyrizé avec plusieurs compagnons. Usuard & d'autres suivent ces martyrologes. Adon differe seulement cette feste au lendemain. Baronius cite des actes de ce S. Hippolyte, qu'il croit estre un abrégé de ceux de S^{te} Aurée, & qu'il dit leur estre fort semblables. Mais il nous assure en même temps que les actes de S^{te} Aurée sont pleins de fautes, & ont besoin d'estre corrigez en beaucoup de choses. [Nous en parlerons sur S. Calliste note 2.] Ces actes rapportent en peu de mots le martyre de S. Hippolyte, arrivé, disent-ils, sous l'Empereur Claude, [sans qu'il soit aisé de dire s'ils l'entendent du premier ou du second. Mais ni l'un ni l'autre ne convient au temps du grand Hippolyte. Aussi ces actes ne disent point d'autout que celui dont ils parlent fust Evêque.] Les Grecs qui les suivent

Bar. 30. jac. 4.
229. § 8.

A. G. M. p. 155.

Bar. 229. § 6.

Florent. p.
772.

Bar. 229. § 8.

§ 7.

MS. p. 506.
501.

Men. 24. 10.
Jan. p. 538.

dans le reste, le chantent partout Evêque, & Pape de Rome. Il est visible par ce qu'ils disent dans leurs eloges de ses combats contre les heresies, [qu'ils entendent du grand Hippolyte;] & ils ne laissent pas de le mettre sous Claude, [laissant à de plus habiles qu'eux le soin de demesler cette contradiction.] C'est le 29 ou 30 de janvier qu'ils font la feste de ce Saint, avec celle de S^{te} Aurée, & de plusieurs autres Martyrs d'Ostie & de Porto. [Car tout cela se brouille fort bien ensemble.]

On conserve encore à Porto la memoire de S. Hippolyte qui y a souffert, & l'on y montre le puits où on dit qu'il fut jeté. Pour son eglise qui y estoit autrefois celebre, elle est toute ruinée.

Pierre Damien rapporte quelques particularitez du martyre de ce Saint, [conformes à ce qu'on en lit dans les actes de S^{te} Aurée. C'est le premier, au moins entre les Latins, que nous trouvions luy avoir donné la qualité d'Evêque, non de Porto, comme fait Baronius, mais] de quelque Eglise d'Orient qu'il avoit quittée, dit-il, [comme nous l'avons déjà remarqué.] Baronius reconnoît que les manuscrits mettent S. Hippolyte de Porto sous Claude, en quoy il pretend qu'ils se trompent, & il soutient, sans en donner néanmoins aucune preuve considerable, que ç'a esté sous Alexandre. [Ainsi tout cela est une nouvelle preuve que ce S. Hippolyte n'est point celui qui a écrit, y ayant des raisons de croire qu'il n'est mort qu'après Alexandre, & n'y ayant point d'apparence qu'il ait vécu jusque sous Claude II, qui ne commença à regner qu'en 268.]

Dans la table des ouvrages de ce Saint trouvée autour de sa statue, on marque separément une chronique, & une demonstration des temps de Pasque, conforme à la carte de son cycle, καὶ ἐν τῷ πῦρι. [Si cette Demonstration &c. n'est autre chose que le cycle mesme, la chronique pourra estre tout l'ouvrage de la Pasque, ou au moins ce qui y estoit dit sur les temps.] Que si la Demonstration &c. comprend tout l'ouvrage sur la Pasque, comme cela peut paroître assez probable, [alors il faudra dire qu'outre ce que S. Hippolyte disoit sur la chronologie dans ce traité, il en avoit fait encore un ouvrage exprés, qui portoit le titre de Chronique. C'est pourquoi nous appellons l'autre sa chronologie.] Le Syncelle cite des traditions de Saint Hippolyte, & de quelques autres posterieurs, ce qu'il dit que J. C. est né le 25 de janvier l'an 43 d'Auguste, [ou plustost quarante ans depuis la bataille d'Actium,] sous les Consuls Sulpicius Camerinus & C. Poppæus, [c'est à dire en l'an 9 de l'ere commune,] au commencement de l'an du monde 5501.

Dodwel pretend qu'un chronologiste Chrétien qui écrivoit en 235, v. Alexandre § 26, a tiré diverses choses de S. Hippolyte, particulièrement ce qu'il disoit des Papes; & que ce que nous trouvons sur ce sujet dans le Syncelle, qui ne s'accorde pas avec Eusebe, vient aussi de S. Hippolyte. [Mais tout cela n'est fondé que sur un tas de suppositions & de conjectures, qu'il seroit fort inutile d'examiner, parceque l'on n'y sauroit jamais rien fonder de solide.] M^r du Cange suit assez Dodwel, & veut mesme que cette chronique de 235, soit de Saint Hippolyte. [Mais il ne nous paroît point non plus qu'il ait autre chose à alleguer que des conjectures, & mesme assez foibles. Et après tout, cet ouvrage n'est pas pour faire beaucoup d'honneur à qui que ce soit qui l'ait fait: Ainsi il importe peu de le savoir.]

NOTE V.

Sur la chronique de S. Hippolyte.

Eusebe dit que S. Hippolyte dans un de ses ouvrages sur la Pasque, faisoit une description destemps, τῶν χρόνων ἀναγκαζῶν ἐκ τῆς αἰῶνος, dans laquelle il proposoit son

Grat. p. 140.

Pasc. pr. § 147. P. 10. 11.

Sync. p. 313. d.

P. 314. b.

Pearf. dif. p. 200-201.

Pasc. pr. § 15. 25. P. 114.

p. 511-537. a p. 512. &c.

p. 58.

p. 511] Ught. 6. p. 1203.

Bar. 229. § 6] 22. a. u. 3. c.

Petr. D. op. 19. c. 7. p. 190. 2. b. c.

Bar. 229. § 5] 22. a. u. 3. c.

Pour la page 244.

Euf. l. 6. c. 22. p. 223. c.

Pour la page
244.

NOTE VI.

Livre sur l'Antechrist suppose à Saint Hippolyte.

Du Pin, p.
307. Lab. scri.
t. 1. p. 471.

[Outre l'ouvrage sur l'Antechrist donné par Gudius,] nous en avons un autre dans la bibliothèque des Peres, t. 12. p. 587, donné par M^r Pic Chanoine de Nostre-Dame de Paris, pres d'un siecle auparavant, qui porte aussi le nom de S. Hippolyte, intitulé *De la fin du monde, de l'Antechrist, & du second avènement de J.C.* Baronius le reçoit comme veritable, & ne peut néanmoins s'empescher de condamner ce qu'on y lit, que S. Jean l'Evangeliste n'est pas mort. [C'est en effet un sentiment trop indigne d'un Pere du III. siecle, aussi celebre que S. Hippolyte:] & nous trouvons tout le contraire dans le veritable ouvrage de ce Saint. [Aussi avant mesme que celui-ci eust esté trouvé, beaucoup de personnes rejetoient l'autre comme un faux Hippolyte, semblable à celui de Thebes, dont nous parlerons bientôt.] Rivet en raporte d'autres choses qui confirment le mesme sentiment; & qui luy font croire que c'est un livre qui a aussi peu d'autorité par celui qui l'a composé, qu'il merite peu d'estime par luy mesme. M^r du Pin suit son sentiment, & en allegue à peu pres les mesmes raisons. Le P. Combesis qui a traduit en latin celui de Gudius, soutient aussi que l'autre est une fort méchante piece, qui n'a rien du veritable Hippolyte, & qui est une production de quelque Grec bien posterieur. Il dit qu'il y a un passage de l'écrit de S. Hippolyte cité dans une Chaine grecque sur Jeremie, qui se trouve dans celui de Gudius, & n'est point dans l'autre. [Cette raison suffiroit seule pour répondre] à ceux qui ont voulu defendre celui-ci, comme le P. Labbe, & Bullus mesme, ont tasché de faire.

[On peut trouver étrange ce qui est dit dans celui de Gudius p. 14, que J.C. n'est

point né en *αἰγματος Δαβίδ*. Mais par toute la suite du passage, on voit qu'il reconnoist que J.C. est veritablement né de la race de David, & qu'il veut seulement dire qu'il est né par la puissance du S. Esprit, & non en la maniere que naissent les autres hommes.]

NOTE VII.

Pour la page
249.

Divers autres écrits supposez aussi à S. Hippolyte.

'Sixte de Sienne dit que l'on a trouvé à Basle des commentaires sur l'Apocalypse, qui portent le nom de S. Hippolyte; mais que le peu d'erudition & de style qu'on avoit remarqué dans ce livre, fait douter s'il est de luy. Rivet croit que ce peut estre le mesme livre que les autres intitulent, *De la fin du monde, & de l'Antechrist*.

'Nicephore cite de S. Hippolyte de Porto, un grand passage sur la genealogie de S. Joseph, & de toute la famille. Mais Canisius qui nous a donné ce qu'on a de cet ouvrage, nous apprend qu'il est d'un Hippolyte de Thebes, qui vivoit après Metaphraste, & qui le cite. Possévin en dit la mesme chose dans son Apparat p. 765. Vossius parle de cet Hippolyte de Thebes, & le met vers le XI. siecle. [C'est un auteur qui debite toutes sortes de faussetez comme les choses les plus indubitables, & qu'il auroit vues de ses yeux.] Il y a un livre de la naissance & de la famille de la S^{te} Vierge, qui n'est qu'un extrait de celui-ci.

'Baronius parle d'un livre de S. Hippolyte sur les 70 disciples; mais il en parle avec tant de mepris, qu'il paroist bien le tenir pour suppose. On croit que c'est la mesme chose que la faulx Synopsé de Dorothee.

'Le P. Combesis a donné un petit écrit sur les lieux où les Apostres ont presché, & où ils sont morts, attribué dans le manuscrit à un Hippolyte. Mais il avoue qu'il n'en sçait rien davantage. [Il y a

Bar. t. 1. § 11
229. § 10.

Hipp. de Anti.
P. 41.

Riv. l. 2. c. 11.
P. 212. 213.

Du Pin, p. 308.
311. c.
4. Août. 3. p. 57.
1.

p. 61. c.

Lab. scri. p.
47. 17. Pull.
l. 1. c. 8. § 4. p.
369.

Sixt. l. 4. p.
311. b.

Riv. l. 2. c. 11.
P. 213.

Nphr. l. 2. c. 3.
P. 151. c.

Canis. t. 3. p. 35.
46. 49.

Voss. h. g. l. 2.
c. 25. p. 293.

Poss. ap. p.
765.

Bar. 33. § 401
44. § 38.

Lab. scri. t. 1.
p. 800. Du Pin.
p. 309. 311.

Aug. 2. p. 811.

p. 813. b.

bien des choses qui sont au moins fort incertaines: & il est impossible d'excuser ce qu'on y lit,] que S. Simon Apôtre

succeda à S. Jacques dans l'épiscopat de Jerusalem. On y voit bien des fictions des nouveaux Grecs.

Du Pin, p. 309.

p. 831. e.

NOTES SUR S. CALLISTE, PAPE ET MARTYR.

NOTE I.

Sur une eglise qu'on pretend qu'il a bastie.

Pour la page 250.

Bar. 114. § 4. 5.

BARONIUS dit que le Pape Calliste fit bastir une eglise de la S^{te} Vierge, dans le lieu mesme qu'Alexandre avoit ajugé aux Chrétiens, qui estoit, comme il croit, cette hostellerie; (car c'est ainsi qu'il explique *tabernam meritoriam*,) d'audelà du Tibre, où selon Orose, on avoit vu couler une source d'huile 30 ou 35 ans avant la naissance de J.C. [Mais une chose de cette importance ne doit pas estre fondée sur des conjectures, ou sur une autorité aussi peu considerable qu'est celle du pretendu Pontifical de Damase.] Ce que Baronius en cite, qu'il a basti une eglise de la S^{te} Vierge audelà du Tibre, [ne se trouve point dans celui de Bollandus, quoiqu'il aille jusqu'à Felix IV. & qu'on y trouve assez d'autres choses fausses ou incertaines. S'il estoit constant que S. Calliste eust basti quelque eglise, il y auroit plus d'apparence que ç'auroit esté dans le cimetièrre si celebre qui porte son nom sur le chemin d'Appius. Et il seroit aisé de montrer que les assemblées des Chrétiens se faisoient alors fort souvent dans les cimetièrres. V. la *pers. de Maximin* § 6.]

Oros. l. 6. c. 18. c. 15. p. 105. 1. a.

Bar. 114. § 5.

Pour la page 251.

NOTE II.

Sur un grand nombre de Martyrs qu'on pretend avoir souffert sous Alexandre; & sur les actes de S. Calliste.

[Les martyrologes nous donnent une

idée de la conduite d'Alexandre à l'égard des Chrétiens, bien différente de celle qu'on voit ici dans le texte. Celle-ci est fondée sur les plus anciens auteurs Chrétiens & payens,] qui assurent tous également, dit Baronius, qu'il n'y a eu aucune persecution sous Alexandre. [Cependant s'il en faut croire les martyrologes, & quelques actes de Martyrs, il n'y a guere de prince sous lequel l'Eglise ait esté si cruellement persecutée. On y voit les exils, les meurtres, & les traitemens les plus inhumains, des Papes, des plus grands Evêques, des illustres Vierges, & mesme des Senateurs, des Consuls, & des familles toutes entieres les plus considerables de Rome: & cela non par les soulevemens des peuples, comme cela peut arriver quelquefois, non par la cruauté particuliere d'un magistrat,] mais par des commandemens exprés & reitez d'Alexandre, qui ordonnoit, disent les actes de S. Calliste, que partout où on trouveroit des Chrétiens, ils fussent obligez de sacrifier, ou punis par toutes sortes de supplices. Il ne faut pas s'étonner si après cela le martyrologe d'Adon, & le Romain mesme, disent sur le 25 de may, qu'il y eut une persecution sous ce prince:] ce que Baronius juge si insoutenable, qu'il abandonne pour ce sujet les actes de S. Calliste.

Bar. 114. § 2.

Boll. 10. may, p. 300. c.

Bar. 114. § 2. 14. Oct. a.

[Il a certainement raison en cela: mais il est un peu surprenant,] qu'il ne laisse pas en mesme temps de mettre sous Alexandre tous les Martyrs qui sont dans ces actes, [ce qu'il ne peut faire sans avouer qu'il y avoit alors une persecu-

116. § 2. & c.

tion tres violente:] Et il ne le fait que sur l'autorité des martyrologes, sur lesquels il semble croire que les actes ont esté faits, [quoiqu'apparemment les actes soient plus anciens que les martyrologes,] puis que ceux de S. Calliste sont citez par Bede au 10 de may. [Je scay bien] qu'il tafche d'excuser Alexandre, & de rejeter toutes ces cruantez sur Ulpien. [Mais presque toutes les autoritez sur lesquelles il fonde ces Martyrs, parlent d'Alexandre & non d'Ulpien. Outre qu'il importe fort peu pour la paix de l'Eglise, qu'elle ait esté persecutée par Alexandre mesme, ou par Ulpien en son nom & sous son autorité: & nous voyons de plus] qu'il y en a plusieurs, & de tres considerables, qu'il pretend avoir souffert après la mort d'Ulpien.

[Mais il est remarquable qu'il condanne luy mesme presque tous les actes qui nous donnent connoissance de ces Martyrs; & il n'y a pas moyen de douter que ce jugement qu'il en fait ne soit fort raisonnable & fort bien fondé.] Il avoue, comme nous avons vu, qu'il y a des faussetez dans les actes de S. Calliste. Il reconnoist que ceux de S^{te} Martine, dont on fait le premier jour de janviet, ont beaucoup de fautes; [& il n'y a rien de si pitoyable.] Bollandus, qui en les donnant avoir suivi la censure de Baronius, avoue ensuite qu'il avoit encore jugé trop favorablement de cette piece, ornée, dit-il, avec une licence plus que poetique. Il remarque encore que ces actes sont tout à fait semblables à ceux de S^{te} Prisque, [que l'on croit avoir esté martyrizée sous Claude II, vers l'an 268.]

Baronius dit qu'il y a quelque chose à corriger dans ceux de S^{te} Tatienne. Bollandus dit que ce sont les mesmes que ceux de S^{te} Martine; & il croit que ce n'est qu'une seule Sainte, qui avoit l'un & l'autre nom. Il rapporte seulement le commencement & la fin des actes de S^{te} Tatienne, [qui surpassent tout ce que l'on en peut dire.]

Les actes de S^{te} Aurée ou Aure, qui fournissent grand nombre de Martyrs à Baronius, sont pleins de fautes selon luy mesme. [Je pense qu'il marque] ceux que nous avons dans Mombritius p. 197, sous le nom de S. Censurin. [Car quoiqu'ils ne soient pas plus méchans que beaucoup d'autres, ils meritent tres bien neanmoins la censure qu'en fait Baronius.] Ils commencent par l'histoire de S. Censurin, envoyé prisonnier à Ostie, & puis le laissent là sans dire ce qu'il devint: & je ne le trouve point ailleurs. Mais ce qui est remarquable, c'est qu'il met S^{te} Aure, S. Hippolyte, & les autres de leur compagnie, non sous Alexandre, mais sous l'Empereur Claude. Ils semblent l'entendre du premier, selon ces paroles de S. Censurin, *Christus nostris temporibus dignatus est venire à Patre*: [Et ce sera une nouvelle preuve de leur fausseté.]

Les actes de S. Hippolyte ne sont que l'abregé de ceux de S^{te} Aurée: & selon ce qu'en dit Baronius, il semble qu'ils mettent aussi son martyre sous Claude, & non pas sous Alexandre.

Ceux de S^{te} Cecile que Baronius ne rejette pas expressément, le meritoient bien neanmoins, comme nous le pourrions voir sur S. Urbain.

Pour revenir aux actes de S. Calliste, Bollandus veut soutenir qu'ils sont non seulement tres anciens, [ce qui peut estre sans qu'ils soient vrais,] mais encore écrits par les notaires de l'Eglise Romaine; & peutestre mesme, dit-il, par le Pape Antere. [Il devoit donc avoir répondu & à l'autorité de Baronius qui les rejette, & encore plus à la raison qui les luy a fait rejeter. Outre cette raison,] Bollandus mesme avoue qu'il faudroit corriger les premiers mots de ces actes, *Temporibus Macrim & Alexandri*, n'y ayant rien de commun entre les regnes d'Alexandrie & de Macrim. La main gauche d'or brulée à Jupiter, [sont bien la fable, de mesme que] le chant de S. Calliste

Boll. mars, t. 1.
P. 10. b. c.

Bar. 229. § 4.

22. § 12.

22. § 12.

22. § 12.

Boll. 1. jan. p.
11. § 12.

18. apr. p. 52.
F. may, t. 1. p.
82.

1. jan. p. 11. § 12.

Bar. 13. jan. a.

Boll. 1. jan. p.
72. c. apr.
F. may, t. 1.
p. 82.

13. jan. p. 10.
§ 12.

Bar. 229. § 74

MS. p. 497.

Bar. 229. § 85.

§ 5.

B. F.

Boll. 10. may;
P. 498. b. c.

P. 501. c.

P. 500. b.

Calliste & de son Clergé, qu'on entendroit de la rue. *Venerunt trans Tiberim in urbem ad templum Ravennatium*, & ensuite, *in regione trans Tiberim in urbe Ravennatium*, ne reçoivent point d'éclaircissement par tout ce qu'on sçait de l'ancienne Rome; & ceux qui les veulent expliquer sont réduits à des conjectures qu'ils n'appuient sur aucun auteur. [Je ne croy pas non plus qu'on trouve ce que c'est que] *la Vierge du Capitole*. [Les seules vierges des payens estoient au temple de Vesta. On y voit Alexandre condamner à la mort Saint Simplicie Sénateur, S. Palmace Consul, & beaucoup d'autres personnes, sans aucune forme de jugement, & sans qu'ils eussent seulement comparu devant le Senat:] & Herodien assure qu'il observoit de ne condamner jamais personne que selon l'ordre des loix, & par le jugement des magistrats ordinaires. Que si ces actes ont esté suivis par les martyrologes, & par Bede mesme *10. may* | *14. oct.* nous avons vu plusieurs fois que Bede suit des pieces que nous ne trouvons pas moyen de soutenir. On sçait que des le temps du Pape Gelase il y avoit plusieurs actes supposés. On ne trouve point dutout S. Palmace dans les martyrologes de S. Jerome, quoiqu'un Consul meritaist bien de n'estre pas oublié.

ni les autres auteurs les plus autorizés n'en parlent point. Ce qui donne lieu de le croire, c'est premierement que nous en avons des actes. Car quoiqu'ils soient insoutenables selon l'aveu de Baronius, & que les particularitez mesmes que Baronius en approuve, qui sont diverses souffrances de S. Calliste, avec le martyre de Palmace Consul, de Simplicie Sénateur, de leurs femmes, & de toute leur famille, & de beaucoup d'autres: encore, dis-je, que ces choses paroissent fausses; néanmoins il est rare de voir qu'on ait fait des actes d'un Saint comme Martyr, à moins qu'il ne le fust effectivement, ou qu'au moins il n'eust souffert quelque chose pour J. C.]

'La seconde raison est que dans le calendrier des Martyrs donné par Bucherius, & que l'on croit avoir esté fait en l'an 354, on trouve un Calliste le 14 d'octobre, [auquel tous les martyrologes mettent la feste de S. Calliste Pape:] & les martyrologes de S. Jerome marquent ce jour là à Rome entre les Martyrs, S. Calliste Evêque ou Pape. 'L'ancien calendrier du P. Fronto, & le Sacramentaire de S. Gregoire, marquent encore le 14 d'octobre Saint Calliste Pape ou Pontife, quoiqu'ils ne parlent pas de son martyre. 'Le Pontifical de Bollandus, qui finit peu après la fin du V. siecle, dit nettement que Saint Calliste a esté couronné du martyre. 'Ce qu'on lit dans le martyrologe Romain, aussibien que dans ses actes, qu'il fut jetté par une fenestre dans un puits, [est assez probable, puisque cela convient mieux à quelque trouble & à quelque accident extraordinaire, qu'à un jugement regulier. Mais il est fort difficile de croire] que ce Saint ait esté longremps dans une prison, où on le fouerroit tous les jours par le commandement d'Alexandre, comme le martyrologe Romain le copie encore des actes.

Euch. p. 167.

Flor. p. 917. 918.

Front. cal. p. 141. Sacr. p. 139.

Boll. apr. t. r. p. 242.

Sur. 14. oct. p. 211-57.

NOTE III.

Preuves du martyre de S. Calliste.

[Quoiqu'on ne puisse pas soutenir ce grand nombre de Martyrs qu'on met sous Alexandre, il ne faut pas pretendre néanmoins qu'il n'y en ait eu aucun, puisqu'il y en a plusieurs à Alexandrie sous Philippe par une emotion populaire, & que l'on en a vu quelquefois sous les princes les plus zelez pour la religion, tantost par un accident, tantost par un autre. Il semble mesme assez croyable que S. Calliste a receu la couronne du martyre, quoique ni Eusebe,

Hist. Eccl. Tom. III.

Rrrr

NOTE IV.

Qu'il peut estre mort en 223.

Pour la page
216.

Euf. l. 6. c. 21.
p. 223. b. chr.

'S. Calliste gouverna cinq ans, selon Eusebe, [à conter du commencement de l'an 219, comme on l'a vu dans la note sur S. Zephyrin. Ainsi il doit estre mort ou en 223 si les cinq ans n'ont esté que commencez, ou en 224 s'ils ont esté achevez. La chronique d'Eusebe suit le premier sentiment selon le grec, & le second selon le latin. Ce dernier peut paroistre le meilleur.] Puisque les Pontificaux luy donnent cinq ans, deux mois, & dix ou onze jours. Un manuscrit de Saint Germain met dix mois au lieu de deux: [& tout cela revient assez à Eutyque,] qui luy donne six ans.

Boll. apr. t. 1.
P. 24. 2. Anal.
c. 3. p. 428.
Anal. t. 3. p.
426.

Euty. p. 171.

[C'est pourquoi nous suivrions cette opinion, & nous mettrions la mort de S. Calliste en 224, aussi bien que Baronius *an. 226. § 1*, si nous n'estions bien aises de nous rapprocher autant qu'il nous est possible de l'ancien Pontifical de Bucherius,] où M^r Valois dit que la chro-

Euf. n. p. 115.
12.

nologie des Papes est tres bien marquée depuis S. Calliste. [On peut dire qu'elle l'est encore mieux depuis Saint Pontien, où l'on voit que ce Pontifical commence un peu à s'étendre davantage, comme si c'estoit un autre qui parlast, plus habile, & plus exact, quoiqu'il ne soit pas encore tout à fait sans faute.] Aussi Bollandus distingue avec soin cette seconde partie de la premiere. [Ne pouvant donc pas mettre la mort de S. Calliste en 222, comme ce Pontifical, sans abandonner tout à fait Eusebe, nous la mettons en 223, ce qui s'accorde mieux avec la feste qu'on mettoit au 14 d'octobre des l'an 354. Car il seroit assez difficile d'étendre la vie jusqu'au mois d'octobre 224. C'est ce qui nous paroist de meilleur parmi l'obscurité qui couvre l'histoire de ces siècles. Pour la chronique de Nicéphore & George le Syncelle, qui donnent 5 ans à S. Calliste, ils s'éloignent trop des anciens, & de ce que l'histoire du temps peut souffrir.]

Boll. apr. t. 2.
P. 231. 25. 26.

NOTES SUR JULE AFRICAIN.

NOTE I.

Qu'il peut avoir écrit des Cestes estant encore payen.

Pour la page
254.

Euf. l. 6. c. 31.
p. 236. b.

'EUSEBE dit dans son histoire, que l'Africain historien ecclesiastique, est auteur des livres intitulez les Cestes. Photius dit la mesme chose, ajoutant que ces Cestes estoient divisez en 14 livres. George le Syncelle en conte 19, qui contenoient, dit-il, diverses remarques sur la medecine, sur la physique, sur l'agriculture, sur les sucs des plantes, ou sur la chymie, *χημικῶν*, & il adressa cet ouvrage à l'Empereur Alexandre. [Suidas semble confirmer tout cela,] en disant qu'Africain [l'historien,] conte que Origene a écrit sur l'histoire de

1 hot. c. 13 p.
20.

Sync. p. 356. b.

Suid. 4. p.
512. c. f.

Sufanne, a fait l'ouvrage des Cestes en 24 livres. [Mais il nous embarassé quand il ajoute] que ces Cestes, qui estoient comme des ouvrages de physique [ou de medecine,] enseignoient à guerir les maladies par des paroles, des enchantemens, de certains caracteres, & d'autres moyens fort étranges.

[Si c'est là ce que contenoient les Cestes d'Africain, c'estoit un ouvrage qui ne pouvoit pas venir d'un Chrétien.] C'est pourquoy Scaliger soutient qu'Eusebe & les autres se trompent, & qu'Africain auteur des Cestes n'est point l'historiographe. Cela se peut appuyer par ce que Suidas dit, que l'auteur des Cestes appellé Sexte, estoit un philosophe de Libye; au lieu qu'il y a bien de

Euf. chr. n. y.
212. 23.

ht. n. p. 117. 2.
24.

l'apparence que l'historien estoit d'Emmaüs en Palestine.

M^r Valois suit Scaliger ; sinon qu'il croit que ce qu'on en lit dans Eusebe n'est point de luy, parceque Rufin ne l'a point traduit, *l. 6. c. 23. p. 109. 2.* & que S. Jerome n'en parle point dans les écrits d'Africain : outre qu'il est ridicule de commencer l'eloge d'un Chrétien par un ouvrage qui propose des remedes magiques. [Je ne sçay néanmoins si ces raisons suffisoient pour accuser le texte d'Eusebe d'alteration, ce qui va loin:] & puis que M^r Valois remarque que le mot de Cestes, qui originairément signifie des ceintures de differentes couleurs, est assez commun parmi les Grecs pour marquer des ouvrages meslez de diverses matieres, [quoique néanmoins Aulu-Gelle ne mette point ce titre dans sa preface parmi beaucoup d'autres de cette nature ; il n'est pas impossible que Jule Africain ait écrit 14 ou 19 livres de Cestes innocens & naturels, & que Sexte Africain en ait écrit 24 de Cestes magiques.] M^r Valois nous apprend luy mesme qu'on trouve dans la bibliotheque du Roy, des Cestes sur la guerre attribuez à Jule Africain, [qui pouvoit bien avoir traité dans les siens d'autres choses que de la medecine.

On peut mesme soutenir Suidas, en disant que Jule Africain s'appelloit aussi Sextus, (car il n'y a nulle difficulté à le croire ;) qu'il estoit né en Libye, mais s'estoit habitué à Emmaüs, & qu'il a fait mesme des Cestes magiques, mais estant encore payen. Car nous n'avons point de preuves qu'il ne l'ait pas esté. Et cela est peutestre aussi favorable que de croire qu'un Chrétien qui s'appliquoit beaucoup à l'étude de l'Ecriture, ait donné une grande partie de son temps à écrire de la medecine ou de la guerre. Mais en ce cas il faut abandonner] ce que dit le Syncelle, qu'il presenta ou adressa ses Cestes à l'Empereur Alexandre. Car Jule Africain, qui [vers l'an 228,] appelloit

Origene son fils, [doit avoir esté Chrétien longtems avant l'an 222, auquel Alexandre fut fait Empereur. Je ne voy pas que] Werstein & Vossius, qui croient que l'Africain de Suidas est le Chrétien, ni Lambecius que Werstein cite pour le mesme sentiment, [aient pu l'entendre d'une autre maniere.

Pour les differens nombres des livres des Cestes, cela peut venir des fautes des copistes, ou de ce que le Syncelle & Photius n'en avoient vu qu'une partie.

Nous ne nous arrestons pas à examiner si au lieu de *σεπτως* qu'on lit dans Suidas, il faut lire *σεξτως* comme Scaliger, Vossius, & Werstein l'ont cru,] ou *κεσως* comme veut M^r Valois, c'est à dire auteur des Cestes. [Selon qu'on il faut lire *κεσως*.] Nous suivons le premier comme le plus simple ; & Suidas mesme donne expressément en un autre endroit le nom de Sexte à celui qui a écrit à Origene sur Susanne. Pour Sexte aussi philosophe Libyen, selon Suidas, auteur de dix livres pour la secte des Pyrrhoniens, [il n'a assurément rien de commun avec Africain, puisqu'on croit qu'il estoit celebre des l'an 170, ou environ, v. M. Aurele § 31, quoiqu'on puisse douter si Suidas n'a point fait l'un Libyen à cause de l'autre.]

Il y a dans la bibliotheque du Roy un livre sous le nom de Ceste, attribué à Africain, & cité ainsi par Politien. Mais on assure que ce n'est pas celui dont Photius parle.

NOTE II.

Que la chronique d'Africain finissoit en l'an 221.

Photius dit que l'histoire ou la chronique d'Africain finissoit au regne de Macrin en l'an du monde 5723. [Macrin commença en 217, & mourut en 218.] Scaliger dit qu'Africain finissoit effectivement en l'an du monde 5723, mais que cette année du monde est selon

la supputation d'Africain l'an 221 de l'ere commune de J.C, & la troisieme du regne d'Heliogabale successeur de Macrin. On voit en effet dans un endroit cite d'Africain par le Syncelle, qu'il parloit des Consuls Gratus & Seleucus, [qui sont ceux de l'an 221,] & qu'il joignoit leur Consulat avec l'an 5723 du monde, & la troisieme année du regne d'Antonin Auguste, ou plutoft Avite comme le corrige Scaliger, c'est à dire d'Heliogabale. Il borne encore en un autre endroit sa chronologie, à l'an 5723 du monde, & à la premiere année de la 250^e Olympiade, [qui commence au mois de juillet 221.] Il paroist donc qu'il a voulu d'écrire sa chronique en 221, & apparemment avant qu'on sceut celui qui avoit remporté le prix cette année là aux jeux olympiques. Car dans une liste des Olympiades, [qu'on ne peut guere douter ne pas venir de luy,] ou tous ceux qui ont remporté le prix de la course sont marquez, le dernier de tous est un Heliodore d'Alexandrie, couronné pour la seconde fois à la 249^e Olympiade.

26. p. 47 | Sync. p. 112. b.

Euf. chr. n. p. 232. 1.

26. p. 78. a.

Dearf. dif. p.

Euf. 26. p. 45. d.

Pour la page 620.

NOTE III.

Sur le rétablissement de Nicople par Africain en l'an 221.

[La fondation de Nicople en Palestine est mise dans la chronique d'Eusebe en 220, selon le grec, & en l'an 221, selon le latin.] La chronique d'Alexandrie la met sous les Consuls de l'an 223, & néanmoins un an avant la mort d'Heliogabale, [aussibien que le grec d'Eusebe.] Divers manuserits du latin la mettent en la troisieme année de ce prince, [ce qui revient à la mesme chose. Ainsi il faut apparemment se tenir à l'an 221, étant certain qu'Heliogabale, sous qui S. Jerome dit que cela arriva, mourut au commencement de l'an 222.] La chronologie d'Eusebe, ou plutoft le Syncelle, la met sous Alexandre, & porte expressément que ce fut Alexandre qui donna à

Chr. Al. p. 614.

Euf. chr. n. p. p. 61. d.

26. p. 84. b | Sync. p. 112. b.

cette ville le nom de Nicople. [Il se pourroit faire en effet que la deputation ayant esté portée à Heliogabale, la chose n'ait esté obtenue, ou au moins achevée que sous son successeur,] sans aller accuser Eusebe de se tromper, comme fait ici Scaliger, [lorsqu'il n'y a pas necessité de le faire. Mais le plus court est de dire, que cet endroit est du Syncelle & non d'Eusebe, & que le Syncelle qui écrivoit à la fin du VIII. siecle, est trop nouveau pour faire foy.]

Euf. chr. n. p. 232. 1.

'Sozomene dit indefiniment que les Romains donnerent à Emmaüs le nom de Nicople après la ruine de Jerusalem, en memoire de la victoire qu'ils avoient remporté sur les Juifs: & ce passage joint à la conformité du nom de Nicople, qui signifie ville de victoire, fait croire à Scaliger qu'elle avoit ce nom longtemps avant Africain; & qu'elle fut seulement rétablie par son moyen du temps d'Heliogabale. M^r Valois le suit en cela, & le confirme, parcequ'on ne voit pas pourquoi des habitans d'un bourg, comme estoit Emmaüs du temps de J. C, auroient député à l'Empereur, & demandé le droit de ville: [au lieu qu'il estoit tres ordinaire & tres naturel, que les villes ruinées demandassent leur rétablissement aux Empereurs.] S. Jerome dit en effet qu'Africain fut député pour demander le rétablissement de la ville, *pro instauratione*: & quand il dit, *quæ postea Nicopolis appellata est*, [ce postea peut se rapporter au nom d'Emmaüs mis peu auparavant, aussibien qu'à la legation d'Africain. Mais en ce cas il faut avouer que les termes d'Eusebe *ἐκπύου τῆς πόλεως*, sont fort impropres.]

Soz. l. 4. c. 4. p. 619. 630.

Euf. chr. n. p. 232. 1.

Soz. n. p. 135. 2. c. d.

Hier. v. ill. c. 63. p. 189. d.

'M^r Valois croit que la ville de Nicople fut bastie par A. Irien dans le temps qu'il fit rebastir Jerusalem sous le nom d'Elia, après avoir dompté la rebellion des Juifs. [Mais il vaut mieux le rapporter au temps de Vespasien,] qui des l'an 71 ou 72, la donna à habiter à 800 veterans, [ce qui estoit en faite non seule-

Soz. n. p. 135. 2. c. d.

Jos. bel. l. 7. c. 16. p. 981. d.

ment une ville, mais même une colonie. Ainsi il est bien naturel de croire qu'elle eut des ce temps là le nom de Nicople. Neanmoins Joseph ne le dit pas; ce qui seroit moins considerable, si nous ne voyions que Pline, qui écrivoit aussitost après luy,] & Ptolemée, ne la marquent que sous le nom d'Emmaïis. Pline en fait une des dix toparchies de la Judée.

Plin. l. 5. c. 14. p. 101. d] Ptol. l. 5. c. 16. p. 161.

Euf. chr. n. p. 232. r.

Luc. 24. v. 13.

Joſ. bel. l. 7. c. 2. d. 983. d.

'Scaliger met Nicople à 22 milles de Jerusalem, sur l'autorité de l'Itineraire de Bordeaux p. 44. 2. 'Cependant l'Evangile ne met que 60 stades, [qui ne font que sept milles & demi, en prenant 8 stades pour un mille. 'Joseph marque précisément la même distance de 60 stades. [On peut avoir basti Nicople un peu plus vers l'Occident que n'estoit Emmaïis: mais cela ne peut pas aller à

faire une difference de 14 milles ou cinq grandes lieues: ce ne seroit plus la même ville.]

'Scaliger parle du rétablissement ou de la fondation de Nicople sous Africain, comme si on y eust mis une colonie. [Les auteurs ne se servent point de ce terme, & je ne sçay même si l'on distinguoit beaucoup les colonies des autres lieux depuis que Caracalla eut fait tous les sujets de l'Empire citoyens: car c'estoit faire toutes les villes des colonies.

Je pense qu'il faut attribuer à une faute de copiste] ce qu'on lit dans M^r du Pin, qu'Africain fut deputed par l'Empereur Alexandre pour faire rétablir la ville d'Emmaïis. [Car on ne dit point qu'il ait esté deputed pour cela par l'Empereur, mais à l'Empereur par les habitans d'Emmaïis.]

Euf. chr. a. p. 332. r.

Du Pin, p. 35.

 NOTES SUR S. URBAIN PAPE.

NOTE I.

Sur la durée de son pontificat.

'SAIN T Urbain succeda à S. Calliste, [mort, comme nous croyons, en 223, le 14 d'octobre. V. S. Calliste note 4.] 'Eusebe dit dans son histoire qu'il a gouverné durant huit ans. [Dans sa chronique il ne luy en donne que cinq selon le grec: mais le commencement de Pontien successeur d'Urbain, qu'il place en l'an 233, fait voir que c'est une faute, & qu'il faut au moins neuf ans, comme on le lit dans le latin de S. Jerome. Les Pontificaux reviennent à cela.] 'Car celui de Bucherius donne à Urbain 8 ans, II mois, & 12 jours. Un autre met seulement dix mois au lieu d'onze. 'Les deux manuscrits de S. Germain s'accordent même à luy donner neuf ans, un mois, & deux jours.

Pour la page 258.

Euf. l. 6. c. 21. p. 223. b.

C. 23. p. 224. c.

Boll. apr. t. 1. p. 25. r.

Anal. t. 3. p. 426. 428.

[En nous tenant aux huit ans d'Eusebe, nous pouvons en quelque sorte

revenir à l'ancien Pontifical de Bucherius, selon lequel S. Pontien doit avoir commencé au mois de juillet 230, comme nous le verrons en son lieu. Car nous avons six ans entiers depuis 224, jusqu'en 229, avec la fin de 223, & le commencement de 230, qui ne faisant pas ensemble une année entiere, peuvent neanmoins avoir passé pour deux, selon ceux qui contoient par les Consuls, comme cela se voit quelquefois dans les auteurs.] 'Le Pontifical de Bucherius marque de même son episcopat depuis 223 jusqu'à 230, [ce qui ne fait au plus que huit ans commencez, quoiqu'il l'étende à neuf ans moins dix huit jours.] 'Baronius le borne à six ans, sept mois, & quatre jours; & pretend que ce conte est assez conforme aux Index du Vatican. [Il l'est au moins à la chronique de Nicephore] & de George le Synelle, qui ne donnent à Urbain que sept ans.

Boll. apr. t. 1. p. 25. r.

Bar. 233. § 1.

Syn. p. 359. a.

Euty p. 377.

Euf. l. 6. c. 12.
P. 224. c.

chr.

l. 6. c. 21. p.
224. c. d.

'Eutyque n'en met mesme que quatre. [Ainsi Urbain seroit mort en 227, ou 228, & cela accorderoit Eusebe avec luy mesme.] 'Car il joint l'entrée de Saint Pontien avec celle de Zebin Evêque d'Antioche, qu'il fait commencer en la septieme année d'Alexandre, de J. C. 228. 'Outre cela, il dit que ce fut durant l'episcopat de Pontien & de Zebin, qu'Origene fut fait Prestre à Cesarée: [& il ne peut guere l'avoir esté plustard qu'en 228. Car depuis son ordination il fit un voyage en Acaïe pour les affaires de l'Eglise, revint à Alexandrie, y demeura quelque temps, y écrivit quelques ouvrages, & puis en sortit en 231. *V. Origene § 17-19.* On ne peut donner moins de deux ou trois ans à toutes ces choses. Mais l'autorité d'Eutyque n'est pas assez considerable pour faire quelque poids; & si c'est un avantage d'accorder Eusebe avec luy mesme en quelques points, il faudra le dementir absolument dans ce qu'il dit de la durée du pontificat d'Urbain & de Pontien, & dementir encore le Pontifical de Bucherius dans l'endroit où il commence à marquer de l'exacétitude. C'est pour le suivre que dans cette diversité d'opinions nous nous attachons aux Consuls qu'il marque, mettant le commencement d'Urbain en 223, & sa mort en 230.]

Pour la page
219

NOTE II.

Qu'il faut apparemment distinguer S. Urbain Pape & Confesseur, de Saint Urbain Evêque & Martyr à Rome, honoré comme luy le 25 de may.

Florent. p.
381.

'Les calendriers Romains du P. Fronton p. 83, [& de Leo Allatius p. 1490,] donnent à S. Urbain honoré le 25 de may, la qualité d'Evêque & Confesseur: & ils sont suivis en cela par beaucoup d'autres, entre lesquels on nomme [Bede.] Riban, & Luitprand. 'Le Sacramentaire de S. Gregoire le fait Evêque & Martyr;

Sacr. p. 82.

'& on lit la mesme chose dans le martyrologe de S. Jerome, [dans Ufuard, dans Adon, & dans le martyrologe Romain. Mais il faut remarquer que tous ces martyrologes qui le font Martyr, le mettent sur le chemin de Nomente,] au lieu qu'on tient pour certain que le Pape a esté enterré dans le cimetièr de Pretextat sur le chemin d'Appius opposé à celui de Nomente: [& c'est ce que portent aussi les actes de ce Pape, dont nous allons parler dans la note 3. On sçait aussi que le cimetièr de Pretextat n'estoit qu'à deux ou trois milles de Rome:] & les martyrologes de S. Jerome mettent S. Urbain Martyr à huit milles. Ainsi il y a bien de l'apparence qu'on a confondu S. Urbain Pape avec un Martyr de mesme nom, qui pouvoit aussi estre Evêque. Et il est fort rare de trouver des Martyrs bien assurés du temps de l'Empereur Alexandre.]

Florent. p.

149.

p. 511. 1. Front.
cal. p. 83.

Flor. p. 549.

NOTE III.

Pour la page
259.

Qu'on ne peut rien fonder sur les actes de S. Urbain.

'Bollandus dans ses notes sur l'ancien catalogue des Papes, dit qu'il a des actes de S. Urbain tirez du Vatican, qui sont écrits par les notaires de l'Eglise Romaine, contemporains de ce saint Pape, ou peutestre mesme par S. Antere, qui fut Pape cinq ans après luy. Il promet d'en donner quelque chose des le 14 d'avril pour l'histoire de S. Valerien & de S. Tiburce. 'Cependant dans l'histoire de ces Saints il ne parle point d'out des actes de S. Urbain, mais seulement de ceux de S^{te} Cecile, dont il donne une grande partie, & où il est aussi parlé de S. Urbain. [Et ces actes de S^{te} Cecile ne paroissent nullement avoir l'antiquité & l'autorité qu'il attribue à ceux de S. Urbain, comme nous allons bientôt voir.]

Boll. apr. t. 2.

P. 25-2.

14. apr. p. 207.

'Il cite encore en un autre endroit des actes de S. Urbain, où il est porté qu'il

13. feb. p. 369.

Vinc. B. l. II.
6. 25. P. 421.

fut martyrizé avec plusieurs autres, & enterré par une S^{te} Marmenie. Cela se trouve dans les actes de ce Saint donnez par Vincent de Beauvais, datez de l'an 230 de J. C. [ce qui suffit pour faire voir qu'ils ne sont pas fort anciens, sans qu'il soit nécessaire d'alleguer diverses fautes que l'on y peut remarquer.]

Aring. l. 3. c.
21. § 5. 6. P.
289. 290.

Aringhus donne quelques fragmens des actes de S. Urbain, [fort differens de ceux-ci : Mais nous ne saurions rien fonder sur une piece que nous n'avons pas vue.] Ce que Pierre des Noels dit de S. Urbain, est bien conforme à ce qui est dans Vincent de Beauvais, & ce sont quelquefois les mesmes termes. Il y ajoute néanmoins diverses choses, & met le martyre de S. Urbain sous le regne de Maximien, [qui pourroit bien estre l'epoque de l'autre S. Urbain.]

P. de Nat. l. 5.
c. 38. 39. P. 91.

Mais nous avons eu enfin les derniers jours du mois de may par Bollandus ou ses continuateurs, qui y parlent amplement de S. Urbain. Ils rejettent d'abord plusieurs sortes d'actes qu'on en a, imprimez & manuscrits, & se tiennent uniquement à ceux qu'ils donnent, tirez de trois manuscrits du Vatican, & déjà imprimez à Rome l'an 1600, par Bosius. Ils croient que ces actes sont dressés par les notaires de l'Eglise Romaine, & peutestre mesme par S. Antere : [& si cela est, ces actes doivent avoir une entiere autorité. Mais ils ne donnent aucune preuve de leur sentiment. Ainsi nous sommes reduits à considerer ces actes par eux mesmes.

Boll. 25. may,
P. 5. 6.

P. 5. § 1.

Nous reconnoissons d'abord tres volontiers qu'ils ont un air assez simple, qui en peut donner une bonne idée. Mais on voit le mesme air & la mesme simplicité dans ceux des Papes S. Alexandre, S. Estienne, & S. Marcel, de S^{te} Pudentienne, de S^{te} Aurée &c. dans lesquels cependant nous y trouvons des difficultez trop grandes pour y avoir aucun égard. Ainsi nous ne croyons point que cette simplicité soit une raison suf-

sifante pour admettre une chose aussi improbable qu'est une persecution ouverte contre les Chrétiens sous Alexandre, qu'on sçait avoir favorisé les Chrétiens,] comme ces actes mesmes le reconnoissent, & les avoir mesme autorisez par des jugemens publics. V. *Saint Calliste*. Car on ne peut pas appeller autrement qu'une persecution ouverte, un temps] où le Prefet de Rome exerçoit une tyrannie contre eux, où il vouloit les exterminer de la terre, où il ordonnoit de les chercher avec toute sorte de soin dans les lieux où ils se cachotent, où le Pape mesme estoit obligé de se retirer dans une caverne, où on les condannoit à la mort sur la seule confession du nom de J. C. comme par ordre du Prince, où l'on en avoit déjà fait mourir pres de cinq mille, & où l'on n'osoit pas seulement enterer les Martyrs à cause de l'edit des tyrans.

P. II. § 1.

§ 10.

§ 7.

§ 3.

§ 2.

[Je pense que cette raison paroistra suffisante à beaucoup de personnes, pour croire que ces actes ne sont ni du Pape Antere, ni d'aucun autre du mesme siecle, mais de quelqu'un qui a vécu longtemps depuis, lorsqu'on avoit déjà commencé à confondre le Pape Urbain avec un Martyr du mesme nom, comme nous l'avons marqué dans la note 2. Ainsi on ne s'étonnera pas de trouver dans ces actes plusieurs autres choses qui peuvent donner de la peine. Car quand on pourroit dire que le Prefet de Rome persécutoit contre le sentiment de son Empereur, S. Urbain n'eust pas dû luy dire,]

'Nec principes tuos timeo, & il auroit au contraire dû appeller du Prefet à l'affec-

§ 1.

tion qu'Alexandre avoit pour les Chrétiens. [Je ne voy pas pourquoi] Carpasé

§ 1.

officier du Prefet, demandoit au peuple ce qu'il falloit faire des Chrétiens prisonniers : & le peuple en effet ne répond rien à cela. La benediction que les Chrétiens viennent demander dans la prison à S. Urbain, à *summo praeside*, prosternez en terre, sent un peu les siecles suivans,

§ 2.

§ 1. Nous ne combatons point le titre de
 § 11. Vicairé donné à Carpasé par Lactance,
 qui dit *de pers.* que les Vicaires ont esté
 instituez par Diocletien : car il l'entend
 des Vicaires du Pretoire ; & Carpasé
 estoit seulement le chef des officiers du
 Prefet de Rome. Mais je ne sçay pas si
 l'on trouveroit nulle part qu'on donnast
 à ces sortes de gents le nom de Vicairé.
 § 4. 'Cette imagination de declamateur
 que S. Urbain envioit la vie aux autres,
 parceque sa vieillesse le contraignoit de
 mourir bientost, est-elle une pensée d'un
 juge assis sur son tribunal ? Et le dementi
 que Jean luy donne sur cela, est-il digne
 § 7. d'un Prestre & d'un Confesseur ? saint
 Urbain mesme traite Carpasé de chien
 insensé &c. Peut-on dire que le mot de
 § 5. ' *Missarum solennia*, soit aussi ancien que
 le Pape Antere ? Trouve t-on jamais
 § 8. 10. dans les actes originaux, qu'un juge ait
 fait mener un Saint à un temple pour y
 estre decapité s'il ne sacrifioit ? Voit-on
 ainsi des sentences de mort condition-
 nelles ? Les termes mesme en sont un
 peu extraordinaires ; *non jam cum eis*
multiplicitate verborum, sed ensim
ictibus disputetur. Je ne croy pas non
 § 9. 12. plus que le droit Romain permit un
 nouvel interrogatoire après la pronon-
 ciation d'une sentence de mort. Je dou-
 terois fort qu'on donnast le titre de
 § 3. 'Prince à d'autres qu'à des Césars. La
 chute de l'idole, & la mort subite de 22
 de ses prestres, sont des faits plus dignes
 assurément de Metaphraste que de S.
 Antere. 'A la fin de l'histoire de Saint
 § 12. Urbain, les manuscrits de Bollandus
 mettent plusieurs choses que Bollandus
 avoue estre tirées d'Anastase, ou des
 autres Pontificaux. Il les retranche com-
 me inserées après coup ; [mais il ne dit
 point que ce retranchement soit autorisé
 d'aucun manuscrit.

On peut remarquer encore dans cette
 piece beaucoup de citations de l'Ecri-
 ture, ce qui est plus ordinaire aux actes
 du moyen age qu'aux originaux.] Le

nom mesme d'Almaque Prefet de Ro-
 me, selon ces actes & selon ceux de
 S^{te} Cecile, a paru au P. Sirmond un
 nom suspect de faux, parcequ'il n'est ni
 grec ni latin.

'Bollandus joint au martyre de Saint Boll. 15. may,
 Urbain la conversion de S^{te} Marmenie P. 6. d.

&c. commela suite des actes originaux.

'Ces deux pieces se joignent en effet par p. 13. § 11.
 un *Hisita peractis* &c. [& elles ont allez

le mesme style.] Cette histoire porte qu'a-
 près le martyre de S. Urbain, Carpasé
 qui l'avoit fait decapiter, fut possédé
 du demon ; ce qu'Almaque ayant sceu,
 il en fut saisi de frayeur. Il se le fit amen-
 er par ses soldats ; & il semble qu'on
 l'ait amené judiciairement comme un
 criminel : *Cum à militibus introductus*
fuisset ante Almachium : [Toute cette
 conduite a-t-elle quelque chose de rai-
 sonnable ?] Le demon parlant par Car-
 pasé, *prodebat se suosque complices, quo-*
modo vel qualiter idololatra effecti fuif-
sent. [On devenoit Chrétien en ce temps
 là, mais on naissoit idolatre. C'est encore
 une belle chose] de voir le demon citer
 les paroles de l'Apstre Paul le vais-
 seau d'election, contre les idoles.

'Carpasé ayant enfin esté suffoqué par § 12.
 le demon, Marmenie sa femme, à qui
 Almaque se donna la peine de le faire
 savoir, demanda le batesme, le receut
 après un jeûne de 7 jours : & trois jours
 après tous les domestiques de Carpasé
 se convertirent. 'Cependant Marmenie § 13.
 pensa au corps de S. Urbain ; elle alla
 sur son tombeau demander de n'estre
 point punie pour l'impiété du *sres cruel*
 Carpasé. [qui estoit pourtant son mari:]
 & après cela elle fit porter chez elle le
 corps du Saint, luy fit faire un tombeau
 de marbre, & le fit environner de divers
 autres bastimens. 'Almaque le sceut, dit § 14.
 une autre histoire, se fit amener Sainte
 Marmenie, la fit decapiter ; & on en § 16.
 fit la feste le 30 de may. [Il semble donc
 que cela se soit fait l'année mesme de la
 mort de Saint Urbain,] qui néanmoins § 10.
 estoit.

estoit mort le 25 du mesme mois.

p. 6. d.

'Cette mort de S^{te} Marmenie est dans une seconde addition, que Bollandus croit estre du mesme auteur que le reste; [ce qui nous donneroit un grand avantage contre les actes de S. Urbain, puisqu'une seconde addition n'est digne que de la poesie magnifique du X. siecle. Cependant comme nous songeons à trouver la verité, & non pas à combattre Bollandus, ni qui que ce soit, nous avouons que cette derniere piece nous paroist d'un style tout autre, & beaucoup plus méchant que les deux premieres. Ainsi nous ne voulons tirer aucun avantage contre les actes de S. Urbain, ni de son style, ni des fautes qu'on y peut remarquer. Mais aussi nous croyons avoir d'ailleurs trop de raisons de douter de la sincerité de ceux de S. Urbain, pour y pouvoir rien fonder.]

Pour la page
259.

NOTE IV.

Sur l'histoire de Sainte Cecile.

Flor. p. 991. 2.

'Ursuard & plusieurs autres, [comme Adon,] mettent S^{te} Cecile [sous les Empereurs M. Aurele &] Commode, [qui ont regné ensemble depuis 176 jusqu'en 180,] & cela se trouve dans quelques copies des actes de cette Sainte. Les Grecs la mettent sous Diocletien.^a Ses actes dans Surius portent qu'Urbain estoit alors l'Evesque & le Pape des Chrétiens: [& comme il est visible qu'ils supposent que c'estoit à Rome, on ne peut l'entendre que du Pape Urbain.]

Flor. p. 991. 2.
Bar. 232. § 11.
12.

Ainsi si l'on reçoit l'autorité de ces actes, il faut mettre S^{te} Cecile sous l'Empereur Alexandre, comme a fait Baronius, & plusieurs autres après luy.

Sur. 22. nov.
P. 479. § 8. j.

[Mais cela nous forme une grande difficulté.] Car on lit dans ces actes que S. Urbain avoit déjà esté condamné deux fois, ce qui l'obligeoit à demeurer caché hors de Rome, parceque si on l'eust trouvé on l'eust fait bruler: & cela alloit jusqu'à faire punir ceux qui eussent esté

le voir. On y voit encore que le Prefet de Rome faisoit tous les jours mourir des Chrétiens, & ne permettoit pas seulement qu'on enterrast leurs corps: en sorte qu'on arrestoit mesme des personnes de qualité pour l'avoir fait. Et enfin on y trouve que les Empereurs avoient ordonné que tous ceux qui ne renonceroient point au Christianisme seroient punis. [Il y avoit donc alors une persecution toute ouverte, & par conséquent ce n'estoit pas sous le Pape Urbain & sous l'Empereur Alexandre, comme nous croyons l'avoir montré sur S. Calliste.] 'Ce qui y est dit en divers endroits de plusieurs Empereurs, [ne convient point non plus à ce regne.]

§ 15.

§ 24.

§ 18. 24.

Cette contradiction donne une idée assez desavantageuse des actes de S^{te} Cecile. On pretend en effet que ceux qui sont dans Surius sont traduits de Metaphraste. Mais on ajoute que Metaphraste les avoit pris luy mesme des actes latins qui se trouvent en beaucoup de lieux. [Nous en avons vu dans un manuscrit; & ce sont ceux dont on a tiré l'office de S^{te} Cecile. Mais c'est la mesme chose pour l'histoire que ceux qui sont dans Surius: Il y a une preface beaucoup plus longue.] Bollandus en donne la plus grande partie sur le 14 d'avril: [& on y trouve tout ce que nous avons cité des autres pour le Pape Urbain, & pour la persecution qui se faisoit de son temps. Mais outre cela, on peut dire que ces actes ne sont composez que de miracles extraordinaires, & d'autres choses qui ont peu d'apparence de verité. Les discours en sont longs.

Bar. 22. nov.

a) Boli. 14.
ap. p. 203. c. f.

Boll. p. 204.
208.

Il y a quelque chose de beau, qu'on voit bien estre pris de Tertullien. Mais celui qui les a faits devoit avoir appris du mesme auteur, à traiter les princes avec plus de respect que ne font ceux qu'il fait parler. Ainsi quoique ces actes puissent estre anciens, qu'on trouve quelque chose de ce qu'ils disent dans l'ancien missel des Gaules donné par

Thom. p. 2.

SSCC

Thomafius, [& que Bede en ait pu tirer] 'ce qu'il dit dans son martyrologe au 14 d'avril & au 22 de novembre; [nous ne voyons pas néanmoins qu'il y ait moyen de les soutenir, non plus que plusieurs autres que Bede a suivis.

Ce qui est de plus surprenant en ceci, c'est que tous les monumens grecs & latins qui parlent de S^{te} Cecile,] la mettent à Rome, même les anciens martyrologes qui portent le nom de S. Jerome: ' & cependant Fortunat [qui est peutestre le plus ancien auteur qui nous en apprenne quelque chose,] la met en Sicile: *Caciliam Sicula profert, Seleucia Theclam.* [Personne ne dit qu'elle fust de Sicile; & on voit par S^{te} Thecle & par d'autres, que Fortunat ne considere ici que le lieu de la mort. Il y a donc assez d'apparence qu'elle a souffert effectivement en Sicile, & que son corps ayant esté transporté à Rome des les premiers siècles, les uns l'ont mise à Rome, parce-que son corps y estoit, comme S^{te} Sabine morte dans l'Ombrie; les autres ont ctu qu'elle y avoit vécu, & y estoit morte, & ont composé sur cela ses actes; transformant peutestre un Gouverneur & un Evêque de Sicile, en un Prefet de Rome & en un Pape. Il est certain que cela est facile à ceux qui n'ont pas reçu l'amour de la verité. Son corps estoit apparemment à Rome des devant la fin du V.

siècle,] puisqu'on y trouve une eglise de S^{te} Cecile du temps du Pape Symmaque: [ce qui fait qu'on ne peut point dire que Fortunat la mette en Sicile parceque son corps y estoit.

Si donc nous ne voulons point avoir égard à ses actes, rien ne nous oblige plus de dire qu'elle ait souffert du temps d'Alexandre, sous lequel nous ne mettons point de martyrs sans en avoir des preuves bien fortes. Ainsi il faudra la mettre sous Diocletien avec les Grecs modernes, ou sous M. Aurele & Commode, comme font quelques copies de ses actes, & divers anciens martyrologes. Ce dernier sentiment est assurément le mieux autorisé, & il a encore cet avantage, que s'il se trouvoit de bonnes preuves qu'elle eust souffert à Rome sous Turcius Almachius Prefet de la ville, comme portent ses actes avec Bede & d'autres martyrologes, rien n'empêcheroit de mettre ce Prefet sous M. Aurele;] au lieu que nous avons la liste des Prefets de Rome depuis l'an 264 jusques en 354, [& nous n'y trouvons aucun Almaque.] Le P. Sirmond soutient même que ce nom n'est point le nom d'un Romain: & le P. Garnier croit qu'il peut avoir raison, les actes de S^{te} Cecile, dit-il, qui sont pleins de fautes, pouvant bien avoir fait encore celle là.

Front. cal. p. 42.

Buch. cycl. p. 236-241.

Merc. t. 1 p. 260. 1. 2.

NOTES SUR LA PERSECUTION DE MAXIMIN.

NOTE I.

Sur Sainte Barbe.

Sur la page 266 § 2.

Doll may. t. 1. p. 26. 1. 1. 1.

par. 4. dec. 3.

BOLLANDUS nous assure que S^{te} Barbe a esté inconnue aux anciens, aussibien que S^{te} Catherine, & qu'on n'a aucune histoire de l'une ni de l'autre dont l'autorité ne soit peu certaine, ou qui ne paroisse même fabuleuse. 'Baro-

nus marque plusieurs histoires de S^{te} Barbe qu'on trouve dans les manuscrits.

'Surius a donné sa vie en deux façons. La premiere est de Galesinius, tirée à ce qu'on dit, de S. Jean de Damas, & d'un Arsene: 'La seconde est de Metaphraste. [Ces deux vies, qui ont peu ou point de probabilité, mettent S^{te} Barbe sous Maximien.] On y peut joindre une troi-

Sur. 4. dec. p. 113.

Boll. ut sup.

All. de Sim. p. 112.

me vie anonyme, dont parle Leo Allatius: & les Grecs disent la mesme chose dans leurs Ménéés, [aussibien qu'Uuard & Adon entre les Latins.] D'autres vies manuscrites que cite Baronius, la mettent sous Maximin successeur d'Alexandre: ce qui revient à ce que dit la chronique Orientale p. 115, qu'elle souffrit lorsqu'Heracle estoit Evesque d'Alexandrie, [entre l'an 231 & 248.]

4. Pour le lieu de son martyre; les uns disent que ce fut en Toscane, d'autres à Nicomedie; Metaphraste dit à Heliople, & beaucoup d'autres avec luy. [Adon & Uuard sont de ceux qui la mettent en Toscane.] Cependant Baronius aime mieux croire qu'elle a souffert à Nicomedie sous Jule Maximin. Ce qu'on dit que les Grecs en solennisent la feste par ordre d'Emmanuel, [peut faire juger qu'elle a plutost souffert en Orient qu'en Toscane.] Aussi Leo Allatius parle de divers panegyriques faits en son honneur, tant par un Arsene de Corfou, que par d'autres Grecs. Ceux qui prétendent avoir son corps à Venise & à Plaisance, disent qu'il a esté apporté d'Orient, de Constantinople, ou de Nicomedie.

Hall. v. Ori. l. 1. c. 15. p. 46. 47 [n. p. 22.] Le P. Halloix pretend que S^{te} Barbe fut instruite par Origene, & rapporte pour cela des lettres écrites de part & d'autre. Celle de S^{te} Barbe est datée de Nicomedie. Dans celle d'Origene on lit ces mots, *Scire debes unum esse verum Deum in substantia, & trinum in personis &c.* [ce qui ne paroist nullement écrit avant le Concile de Nicée. Aussi Halloix ne cite point d'où il a tiré ces lettres;] & quoique des personnes habiles les aient receues comme veritables, [il y a toute apparence que c'est luy mesme qui les a faites. Il le marque en effet assez clairement,] en disant, *quarum tam argumenti quam scriptionis hac fere fuit sententia. . . littera hunc fere sensum continebant.* Ce qu'il y dit du Prestre Valentin envoyé par Origene pour instruire la Sainte, est une con-

jecture fondée sur Pierre des Noels, comme on le voit par ses notes. Il y cite aussi quelques nouveaux auteurs qui disent que S^{te} Barbe a esté instruite par Origene. [Je n'en trouve rien dans Surius, ni dans les menologes des Grecs, ni dans les martyrologes.] Que si le P. Halloix dit que cela est marqué dans les actes les plus fideles de la Sainte, [je ne croy point qu'il en ait d'autre preuve que Baronius,] qui après avoir parlé de ces actes qu'il trouve plus fideles que les autres, ajoute ensuite; *Feruntque eam ab Origene litteris sacris imbutam.* [Mais ce *ferunt* peut fort bien signifier *on dit*, sans se rapporter à ces actes. Quand mesme il s'y rapporteroit, il faudroit avoir vu cette piece, pour juger de son autorité. Bollandus qui doit l'avoir vue, ne l'excepte point du nombre des autres qu'il traite toutes de fabuleuses.]

NOTE II.

Que Protoctete n'avoit point de femme ni d'enfans.

Origene après avoir parlé à Ambroise & à Protoctete ensemble dans son traité du martyre, s'adresse à Ambroise seul pour l'exhorter à mepriser pour J. C. sa femme, ses enfans, ses freres, & ses sœurs. *Pour vous*, dit-il, *qui avez &c.* & il continue ainsi assez longtemps: d'où Wetstein, qui nous a donné cet écrit d'Origene, a conclu que Protoctete n'avoit rien de toutes ces choses. [Et cela paroist bien probable.] Cependant dans la page 177, Origene dit comme à plusieurs: Pour nous autres, qui sommes pauvres, quand nous serions Martyrs, il faudroit que nous vous cedassions l'honneur & le premier rang, à vous, dis-je, qui foulez aux piez de si grandes richesses, & l'amour si rendre de vos enfans: *ὁ μὴν τοῖς πτωχοῖς.* [Il semble donc que Protoctete avoit aussi de grands biens, & des enfans.] Mais des la page 175, Origene avoit adressé son discours à

Mez. 4. dec. P. 33 Ugh. t. 6. p. 115. c. Bar. 4. dec. a.

All. de Sim. p. 90. 92. 113. 122. 127.

Boll. may. t. 1. P. 54. 2.

Hall. v. Ori. l. 1. c. 15. p. 46. 47 [n. p. 22.]

Huet. Ori. p. 24. f.

Hall. v. Ori. p. 46. 47.

n. p. 22.

p. 11.

Bar. 4. dec. a.

Pour la page 272. § 5.

Ori. mart. p. 202.

n. p. 103.

Ambroise, & luy avoit parlé à luy seul de ses richesses, & de ses enfans. Ainsi quand il parle ensuite à plusieurs, ou cela ne se rapporte qu'à Ambroise par une figure assez ordinaire dans toutes les langues, & qui fait dans la nostre une regle presque sans exception; ou c'est qu'il comprend avec luy tous ceux qui sont dans les mêmes engagements.]

ecclesiastiques, c'est à dire en 392. [C'est tout ce qu'on sçait de cet Ambroise; & qui que ce soit ne dit qu'il ait eu une pieté particuliere digne d'estre reverée publiquement par l'Eglise, ni qu'il ait esté Diacre ou Confesseur. Il seroit mesme fort difficile de trouver comment il auroit pu acquerir l'honneur & le titre de Confesseur, en un temps où il n'y a eu aucune persecution ni de payens, ni d'heretiques. Au contraire, tout cela convient parfaitement à Ambroise ami d'Origene, & les termes des martyrologes, qui *confessionis dominica gloria insignis fuit,*] sont ceux mêmes que Saint Jerome emploie en parlant de luy. [Ainsi si nous ne voyons pas qu'il puisse y avoir aucune difficulté à croire] avec le P. Halloix, que c'est luy que l'Eglise a voulu honorer le dixseptieme de mars. [Et on peut dire qu'il merite bien cet honneur.]

Pour la page 273. 5 s.

NOTE III.

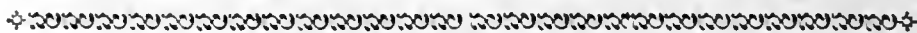
Que S. Ambroise honoré le 17 de mars, est l'ami d'Origene.

Boil. 17. mars, P. 513. 514.

'Tout ce que les martyrologes disent de S. Ambroise honoré le 17 de mars, Bollandus le rapporte à un Ambroise qu'on ne connoist que par un endroit de S. Jerome, qui dit qu'il estoit d'Alexandrie, auditeur de Didyme auteur de quelques écrits, & qu'il vivoit encore lorsqu'il écrivoit son livre des auteurs

c. 56. p. 286. 187. Hall. v. Ori. n. P. 13.

Hier. v. ill. c. 116. P. 304. 303.



NOTES SUR SAINT PONTIEN.

Pour la page 276.

NOTE I.

Sur le commencement & la durée de son pontificat.

[Nous avons marqué sur S. Calliste, que c'est proprement à S. Pontien que commence la seconde & la plus exacte partie de l'ancien Pontifical donné par Bucherius.] Ce Pontifical porte qu'il mourut le 28 de septembre sous les Consuls Severe & Quintien, [qui sont ceux de l'an 235.] après avoir gouverné cinq ans, deux mois, & sept jours. [Il a donc commencé le jeudi 22 juillet de l'an 230.] Que si ce Pontifical ne conte son episcopat que depuis les Consuls Pompeien & Pelignien, [qui furent Consuls en 231, ou c'est qu'il veut laisser toute l'année 230 à celui d'Urbain, pour ne pas troubler la chronologie, ou c'est une pure faute qui appartient encore à

la premiere partie, où l'on en trouve beaucoup d'autres.]

'Un autre Pontifical luy donne 8 ans, cinq mois, & deux jours, depuis l'an 231, jusqu'au 30 d'octobre 239. [Et ce qui est encore admirable, c'est que sans considerer qu'Alexandre estoit mort des le mois de mars precedent,] il ne laisse pas de dire que Pontien fut couronné du martyre sous son regne; [tant on a aimé à transformer en persecuteur de l'Eglise, celui de tous les Empereurs payens qui luy a esté le plus favorable.] Les manuscrits de S. Germain donnent l'un 7 ans, dix mois, & 22 jours à Pontien, l'autre 9 ans, 7 mois, & deux jours. Adon 20. nov. met cinq mois au lieu de sept. [Les Grecs s'accordent avec l'ancien Pontifical:] Car Eusebe luy donne cinq ans dans sa chronique, & six ans dans son histoire. La chronique de Nicephore, &

Poll. ap. c. 11. P. 21. 22.

Anal. t. 3. p. 426. 428.

Eusl. 6. c. 19. P. 219. a.

Eutyque qui l'appelle Bitien p.379, ont retenu les cinq ans, [qui approchent plus pres de l'exacte verité.] Eusebe met son pontificat depuis l'an 233, jusques à la premiere année de Gordien, c'est à dire jusque [vers la fin de] 238. [Mais nous croyons devoir preferer desormais à Eusebe le Pontifical de Bucherius.]

der une chose de cette importance, & qui n'est point dutout aisée à croire.] Le Pagi dit en peu de lignes, que Pontien fut enterré le 28 de septembre, & qu'il s'y deposa. [On voit ce que sa propre lumiere luy a fait penser, & ce que l'autorité d'un autre luy a fait dire.]

De quelque maniere qu'on lise ou qu'on entende le mot de *discinctus*, il paroist que des le IV. siecle on honoroit S. Pontien comme un Martyr. Car dans le calendrier donné par Bucherius, où il

n'y a point de Martyrs, on trouve au 13 d'août *Pontiani in Callisti*. Le Pontifical du VI. siecle marque en effet que son corps fut mis par S. Fabien dans la cimetiere de Calliste: Et le mesme jour 13 d'août, les martyrologes appelez de S. Jerome, mettent à Rome la feste de S. Pontien Evefque: *Natalis*, [qui est le

terme propre aux Martyrs.] Florentinius l'entend du Pape, & croit que c'est le jour auquel son corps fut rapporté à Rome sous S. Fabien. Il est vray que le Pontifical du VI. siecle dit que cela se fit le 23 de novembre. [Mais ce n'est pas une grande autorité: Et le mois d'août est bien plus propre pour venir de Sardaigne à Rome, que la fin de novembre.]

Papebrok fait difficulté de croire que ce S. Pontien soit le Pape: [mais il n'allegue rien qui en empesche. Il est toujours joint avec un S. Hippolyte:] Et le Pape ent un Hippolyte Prestre pour compagnon de son exil en Sardaigne. S. Fabien fut fait Pape des le mois de janvier 236. [Ainsi il peut avoir fait apporter à Rome le corps de S. Pontien. Que s'il falut attendre la fin de la persecution de Maximin, elle finit sans doute par la revolte de Rome qui se fit au mois de may 237. Il peut y avoir eu depuis quelque autre translation du corps de S. Pontien au mois de novembre, qui aura donné occasion à la feste qu'on marque de ce Saint en divers jours du mesme mois.]

NOTE II.

Du jour de son martyre, & de sa translation à Rome.

Le Pontifical de Bucherius dit que S. Pontien fut relegué en Sardaigne, & *ibi discinctus est*, [ce qu'on voit bien par la suite se devoir entendre de sa mort.]

M^r du Cange cite cet endroit dans son glossaire, mais ne donne point d'autres sens à *discingere* que *juger & degradar*; [& ni l'un ni l'autre ne vient à cet endroit. Je croy avoir vu qu'il signifie trancher la teste, mais je n'en ay point les preuves.] Henschenius doute s'il ne faut point lire *defunctus est*,^a comme

Anastase semble avoir lu: [Et ce mot estant un terme general, pourroit s'accommoder] à ce qui est dit dans un autre Pontifical, [& dans les martyrologes,] *maceratus & fustibus afflictus defunctus est*. Papebrok rejette cette conjecture de son collegue, fondé sur ce que le second Pontifical [dressé au plustost dans le VI. siecle, & qui fait beaucoup de fautes à l'égard de Pontien mesme,] dit qu'il est mort le 30 d'octobre. Mais le mesme Pontifical appelle aussi le 23 de novembre *diem depositionis ejus*. Raban met sa feste le 30 d'octobre; [les additions]

d'Ufuard que le martyrologe Romain a suivi, le 19 de novembre; Adon, [le faux] Bede, & quelques autres, le lendemain. Il n'y a donc pas grand sujet de s'arrester à ce que les modernes disent du jour de sa mort ou de sa feste; pour fonder sur cela, & sur l'obscurité du mot de *discinctus*, que S. Pontien a renoncé au pontificat. [Il faudroit assurément bien d'autres preuves pour nous persua-

der une chose de cette importance, & qui n'est point dutout aisée à croire.] Le Pagi dit en peu de lignes, que Pontien fut enterré le 28 de septembre, & qu'il s'y deposa. [On voit ce que sa propre lumiere luy a fait penser, & ce que l'autorité d'un autre luy a fait dire.]

De quelque maniere qu'on lise ou qu'on entende le mot de *discinctus*, il paroist que des le IV. siecle on honoroit S. Pontien comme un Martyr. Car dans le calendrier donné par Bucherius, où il n'y a point de Martyrs, on trouve au 13 d'août *Pontiani in Callisti*. Le Pontifical du VI. siecle marque en effet que son corps fut mis par S. Fabien dans la cimetiere de Calliste: Et le mesme jour 13 d'août, les martyrologes appelez de S. Jerome, mettent à Rome la feste de S. Pontien Evefque: *Natalis*, [qui est le terme propre aux Martyrs.] Florentinius l'entend du Pape, & croit que c'est le jour auquel son corps fut rapporté à Rome sous S. Fabien. Il est vray que le Pontifical du VI. siecle dit que cela se fit le 23 de novembre. [Mais ce n'est pas une grande autorité: Et le mois d'août est bien plus propre pour venir de Sardaigne à Rome, que la fin de novembre.]

Papebrok fait difficulté de croire que ce S. Pontien soit le Pape: [mais il n'allegue rien qui en empesche. Il est toujours joint avec un S. Hippolyte:] Et le Pape ent un Hippolyte Prestre pour compagnon de son exil en Sardaigne. S. Fabien fut fait Pape des le mois de janvier 236. [Ainsi il peut avoir fait apporter à Rome le corps de S. Pontien. Que s'il falut attendre la fin de la persecution de Maximin, elle finit sans doute par la revolte de Rome qui se fit au mois de may 237. Il peut y avoir eu depuis quelque autre translation du corps de S. Pontien au mois de novembre, qui aura donné occasion à la feste qu'on marque de ce Saint en divers jours du mesme mois.]

NOTES SUR SAINT ANTERE.

Pour la page
278.

NOTE I.

*De la durée de son pontificat.*Foll. app. p.
49. a. b.

[IL y a quelque faute de copiste dans le Pontifical de Bucherius,] où nous lisons que Saint Antere fut élu le 21 de novembre, *XI. kal. decemb.* qu'il gouverna un mois & dix jours, & qu'il mourut le 3 de janvier, *III. non. jan.* [On pourroit lire *III. kal. jan.* qui est le 30 de decembre, au lieu de *III. non.* Mais les Consuls de l'an 236, marquez pour sa mort, font voir qu'il la faut laisser au 3 de janvier, auquel les martyrologes la mettent : Ainsi il vaut mieux mettre son ordination au 23 de novembre, & lire *IX. kal.* au lieu de *XI.* ce qui fait un mois & dix jours jusqu'au 3 de janvier, en ne contant point le premier ni le dernier: outre que les Romains pouvoient conter un mois depuis le 9 des calendes de decembre, jusqu'au 9 des calendes de janvier, d'où il n'y a plus que dix jours jusqu'au 3 de janvier. En joignant cette maniere de conter avec l'autre d'oster les deux extremes, on pourroit mettre l'ordination d'Antere au 22 de novembre, *X. kal.* qui estoit le dimanche en 235. Mais je ne sçay si l'on observoit alors de n'ordonner que le dimanche; & nous ne voyons pas moyen d'y ajuster les ordinations de plusieurs autres Papes.] Papebrok prend ce parti, & donne à Antere un mois & treize jours. [Que si S. Anthirocique ou Anthirodote Evêque, marqué le 24 de novembre dans les martyrologes de S. Jerome, & à Rome dans un, est le Pape Antere, comme il est aisé de le croire, il faudra dire que ce 24 de novembre, qui n'est point le jour de sa mort, est le jour de son ordination [d'où nous trouverons aisément un mois & dix jours jusqu'au 3 de jan-

Pour p. 11.

Florent. p.
77. 997.

vier. Mais en ce cas il faudra lire *VIII. kalendas* dans le catalogue de Bucherius, au lieu de *XI.* ce qui est assez éloigné.] Le P. Pagi soutient que la supposition de Papebrok, qui veut toujours que les Papes aient esté ordonnez le dimanche, n'a aucun fondement dans l'antiquité, non plus que les vicariats qu'il leur attribue sous les Papes leurs predecesseurs.

Pagi, 237. § 5.

'On reconnoît que c'est une faute enorme à Anastase & à d'autres Pontificaux, de donner à Antere onze ans, un mois, & douze jours. 'Un manuscrit de Saint Germain en oste deux jours: mais l'autre dit seulement un mois & onze jours, [ce qui n'ajoute qu'un jour au Pontifical de Bucherius. Eusebe ne luy donne qu'un mois, & il est suivi par la chronique de Nicephore. Mais Eutyque suit les nouveaux Latins, & luy donne douze ans. p. 383, comme nous lisons dans Bede, dans Usuard, & dans Adon,] & on le cite encore du faux Pontifical de Damase.

Boll. apr. t. 1. p.
26. 11.Anal. t. 1. p.
423.
4 p. 426.Florent. p.
997. 11.

NOTE II.

Pour la page
278.*De son martyre.*

[Ce qui peut faire douter si S. Antere est mort Martyr, c'est que] le Pontifical de Bucherius marque sa mort par le mot de *dormit*, [qui ne se dit guere d'une mort violente. Neanmoins le mesme Pontifical dit de Saint Corneille, qu'on sçait estre mort martyr,] *cum gloria dormitionem accepit.* Il est dit de mesme de S. Alexandre de Jerusalem, [consideré de tout le monde comme martyr,] qu'il s'endormit & qu'il se reposa dans la prison. [Il se peut donc bien faire que S. Antere sera mort dans la prison, ou dans quelque autre peine qui l'aura fait considerer comme martyr, & ne sera pas mort neanmoins par les tourmens, & par

Buch. cycl. p.
271.Eusl. c. 19.
46. p. 234. c.
248. a.

Flor.p.995-997.

la main des exccureurs.] S. Anthirodote est marqué comme martyr dans les mar-

tyrologes de S. Jerome : & Florentinius croit que c'est S. Antere.

NOTES SUR AMMONE.

Pour la page 279.

NOTE I.

Passage de Suidas sur Ammone, corrigé.

Suid. μ. p. 206. c.

'SUIDAS cite de Porphyre, qu'Am-
Smone Saccas estoit disciple, *γροειωας*,
d'Ammone Alexandre, qui avoit succédé
à la chaire d'Aristarque avant la monar-
chie d'Auguste. [Nous n'avons rien mis
de cela, parceque nous n'y comprenons
rien.] 'Jonsius croit qu'il y a quelque
chose d'oublié en cet endroit, & que la
fin du passage se raporte à un autre Am-
mone. Le P. Labbe est du mesme senti-
ment. Il croit qu'il faut finir ce qui re-
garde Ammone Saccas à *Προφύειος*, &
commencer ensuite un nouveau titre, en
lisant *Αμμόνιος* au lieu d'*Αμμόνιος*. [Et
c'est apparemment la verité.]

Jonf. l. 2. c. 11. p. 169.

Lab. scri. t. 1. p. 709.

Pour la page 282.

NOTE II.

Quelle est la Concorde faite par Ammone.

[Nous avons montré dans la note 2 sur
les Encratites, que la Concorde evange-
lique qui est au commencement du 7^e
tome de la bibliotheque des Peres de
Paris p. 5, n'est point de Tatiens, à qui
Victor de Capoue l'a attribuée. Baro-
nius 174. § 5. 8. M^r Valois in *Euf.* p. 84.
1. d | 2. b, & le P. Labbe de *script. t. 1. p.*

Bar. 174. § 6.

57. 58, croient que c'est celle] qu'Am-
mone avoit faite, selon Eusebe. Il sem-
ble en effet que du temps de Victor de
Capoue,] c'est à dire au milieu du VI.
sicle,] on ne connoissoit qu'Ammone
& Tatiens qui eussent fait des concordes.

Bib. P. t. 7. p. 4.

p. 4] Lab. scri. t. 1. p. 57.

Zacarie Evefque de Chryfople, qui en
a fait un fort beau commentaire il y a
plus de cinq-cents ans, l'attribue à Am-
mone d'Alexandrie. 'Victor de Capoue
objecte que la concorde d'Ammone re-
duisoit les autres Evangelistes à l'ordre
de Saint Matthieu, au lieu que celle-ci
commence par S. Luc. Il ne dit pas d'où
il favoit ce qu'il dit de celle d'Ammone;
& en un endroit il en parle seulement
comme d'une opinion commune, *fertur*.
Mais de plus, il reconnoist luy mesme
que quoique celle que nous avons com-
mence par S. Luc, [parceque l'ordre de
la narration le demandoit ainsi,] nean-
moins elle raporte presque toujours les
autres Evangelistes à S. Matthieu.

Bar. 174. § 7.

[Nous ne voyons point que personne
doute qu'Ammone auteur de la concorde,
ne soit le mesme que le philosophe.
Si c'en estoient deux,] 'Eusebe qui a
connu la concorde d'Ammone, [auroit
parlé de son auteur dans son histoire
ecclesiastique.] 'Celui qui a fait la con-
corde, a fait aussi les Canons sur la con-
corde, selon Victor de Capoue: & Saint
Jerome attribue ces Canons au philoso-
phe.

Hier. v. ill. c.

55.

NOTE III.

Pour la page 283.

Diverses choses qui luy sont mal attribuées.

'Jonsius attribue à Ammone Saccas
une petite vie d'Aristote qui est à la teste
des ouvrages de ce philosophe. [Il sem-
ble en effet qu'elle soit d'un Alexandrin,]
puisqu'Alexandre le grand y est qualifié
le Fondateur. L'auteur y veut aussi sou-
tenir qu'Aristote a moins combattu Pla-
ton mesme, que ceux qui n'entendoient
pas Platon; ce qui paroist assez bien

Jonf. l. 3. c. 13. p. 282.

convenir à Saccas.] Mais il ajoute aussi
 » tost ; Que s'il a combattu effectivement
 » Platon, il ne le faut point trouver étrange,
 » & il n'a fait en cela que suivre ce que
 » Platon même a dit, qu'il faut plus aimer
 » la vérité que quelque homme que ce
 » soit. Il dit encore qu'Aristote a été dans
 la philosophie au-delà de ce que peuvent
 les hommes, n'ayant rien traité qu'il
 n'ait mis dans sa perfection; qu'il ne luy
 a rien manqué non plus pour la théologie,
 & qu'il a connu ce qui est au-dessus
 du monde, aussi bien que ce qui est dans
 le monde. [Saccas qui étoit & Platonicien
 & Chrétien, n'eust eu garde de
 donner ces éloges à Aristote. Ainsi il
 vaut mieux s'arrêter] à ce que d'autres
 croient, comme nous l'apprenons de
 Jonsius même, qu'Ammoné auteur de
 cette vie est le fils d'Hermias, qui vivoit
 à la fin du V. siècle, qui étoit d'Alexandrie
 comme l'autre, mais qui étoit
 payen, & qui s'attachoit particulièrement
 à Aristote &c.

c. 15. p. 300.

Phot. c. 2. 1. p.
1044. b. 1045.
2. 1072. f.Jons. l. 3. c. 13.
p. 282.Philst. soph.
53. p. 613. b.

Plot. v. p. 13. f.

Jonsius ajoute que Saccas est un Peripateticien
 ami de Philostrate de Lemne, & cite pour
 cela l'auteur des vies des sophistes, qui dit
 qu'Hippodrome lisoit plus que personne après
 Ammoné le Peripateticien, *qui a été*, dit-il, *le plus
 grand liseur que je connoisse*: [ce qui ne
 marque point en quel temps cet Ammoné
 avoit vécu. Il peut bien néanmoins
 avoit vécu dans le même temps que
 Saccas.] Car Longin conte entre les Peripateticien
 de son temps un Ammoné, dont il dit que
 personne n'approchoit pour aimer les livres,
 & pour savoir toutes choses, *εις φιλολογίαν και
 πελυμασίαν*. Il ajoute qu'on n'avoit de luy que des

poésies & des déclamations. [Et il n'y a
 guère d'apparence que Saccas ait composé
 des pièces de cette nature.] Aussi d.
 Longin parle au même endroit d'un
 Ammoné Platonicien, qu'il joint avec
 Origène, condisciple de Plotin sous Am-
 moné [Saccas.] On cite un autre en-
 droit de Longin, où il met encore Am-
 moné & Origène entre les Platoniciens.
 Hierocle soutient aussi qu'Ammoné
 maître de Plotin, étoit disciple de Pla-
 ton. [Et il est certain que Plotin, & ceux
 qui l'ont suivi, comme Amélius & Por-
 phyre, ont toujours passé pour Platoniciens.]

Nous ne voyons pas non plus de
 fondement] à ce que Jonsius & Selden
 disent, que l'Evesque Ammoné qui tomba,
 selon Eutyque p. 332, dans l'apostasie,
 ou plutôt dans quelque erreur, est Am-
 moné Saccas. [1^o, Il n'y a point de
 raison de le dire, le nom d'Ammoné estant
 très commun dans l'Égypte. 2^o, Eusebe
 ni S. Jérôme ne disent point que Saccas
 ait été Evesque, on peut assurer qu'ils
 n'ont point sçu qu'il l'ait été. Cepen-
 dant Eusebe n'auroit guère pu ignorer
 une chose si proche de luy,] surtout puisqu'il
 assure que Saccas est demeuré Chrétien
 jusqu'à la fin de sa vie. [Mais quoy
 qu'il en soit, nous ne pouvons pas
 prétendre savoir ce qu'Eusebe n'a pas
 sçu, si nous n'en avons de très grandes
 preuves, & de plus fortes que n'est
 l'autorité d'Eutyque, quand il diroit
 formellement ce que veut Selden.] Pour
 ce que Porphyre dit de l'apostasie d'Am-
 moné, [cela a peu de rapport avec la
 narration d'Eutyque:] & soutient
 positivement que ce que dit Porphyre
 est faux.

Euf. n. p. 2.
2. d.Phot. c. 2. 2. 4. p.
553. b.Jons. l. 3. c. 13.
p. 381. Seld. m.
Euty. p. 147.Euf. l. 6. c. 19.
p. 221. a.

p. 220. b.

p. 221. a.





Pour la page 291.

NOTE SUR SAINT HERACLE.

Sur la durée de son episcopat.

[**S**AINT Heracle dont nous commençons l'episcopat au 9 octobre 231, *v. Origene § 20,*] 'a tenu le siege d'Alexandrie [13 ans selon Eutyque *p. 383,*] & 16 selon Eusebe, jusques à la 3^e année de Philippe, [qui est l'an 246 ou 247 de J.C. La chronique de S. Jerome luy donne aussi 16 ans, & ne met le commencement de S. Denys son successeur qu'en 248.] 'On marque que tous les exemplaires, soit imprimez, soit manuscrits, lisent de mesme. 'La chronique Orientale dit qu'il mourut le lundi 8 de Chiac, [c'est à dire le 4 de decembre, qui estoit le lundi en 248. Et ainsi il auroit gouverné non pas 16 ans & 56 jours,

comme le dit cette chronique, mais 17 ans & 56 ou 57 jours. Outre cela cette chronique met un an de vacance avant l'election de S. Denys, qui n'aura donc commencé qu'en 249, & c'est ce que je ne croy pas qu'on puisse accorder avec l'histoire de ce Saint. Il vaut donc mieux dire qu'il y a faute dans la date de la mort d'Heracle, & la mettre en 247 le samedi 4 de decembre, ou le lendemain, puisque l'an 248 estoit bissext: & nous trouverons ainsi plus juste les seize ans & 56 jours qu'il a gouverné.] 'Pour Nicephore & quelques autres, où on lit qu'il a gouverné 43 ans ou davantage, ce sont des fautes visibles ou des auteurs, ou de leurs copistes. Un manuscrit de Nicephore n'a que 16 ans.

Euf. l. 6. c. 35. P. 32. C.

Chr. n. p. 235. 2.

Chr. ori. p. 117.

Pearl. dif. p. 66.

NOTES SUR S. SATURNIN.

NOTE I.

S'il a demandé que Toulouse n'ensf jamais aucun de ses citoyens pour Evêque.

Pour la page 299.

Gr. T. h. Fr. l. 1. c. 30. p. 23.

[**S**AINT Gregoire de Tours dit que S. Saturnin estant assuré de son martyre, [soit par quelque revelation, soit lorsqu'il vit le peuple venir à luy,] pria deux Prestres qui l'accompagnoient de ne le point quitter jusqu'à ce qu'il eust rendu l'esprit; mais que voyant qu'ils l'avoient abandonné lorsqu'on le menoit au Capitole, il demanda à Dieu, comme l'on disoit, que jamais aucun des habitans de la ville, *de his civibus,* n'enfust Evêque. Et nous voyons, ajoute S. Gregoire, que jusqu'à present sa priere a esté accomplie. [Comme il peut sembler étrange, & avec raison, qu'un Martyr ait fait à Dieu cette demande en mourant,]

'& que d'ailleurs ceux de Toulouse prétendent avoir eu des exemples du contraire; il y en a qui ont cru que cette priere ne regardoit que les deux ou trois Ecclesiastiques qui l'avoient lâchement abandonné. [Il n'y a pas d'apparence que ç'ait esté la pensée de S. Gregoire; mais il estoit aisé de croire que c'estoit celle de S. Saturnin, & que la renommée que Saint Gregoire cite seule pour cette circonstance, luy a raporté la chose un peu alterée à son ordinaire.]

Bosq. l. 3. c. 19. P. 129 [Cotel. p. 820. Laun. de Gr. 4. p. 12.

NOTE II.

Pour la page 300.

Qu'on ne sçait point le temps de son martyre.

[Baronius & quelques autres modernes, après les martyrologes de Florus & d'Adon, mettent le martyre de S. Saturnin des le temps de Dece. Nous ne

voyons pas moyen de les suivre en ce point. Car Dece estant mort en 251,] & S. Saturnin n'ayant commencé à estre Eveſque qu'en 250, il faudroit ne luy donner qu'une année d'epiſcopat, à quoy nous ne voyons aucune neceſſité, ni meſme aucune apparence, n'y ayant pas moyen de croire que le Saint ait baſti une eglise ni ſous Dece ni ſous Gallus. [Ainſi il faut dire qu'il a vécu au moins juſqu'à la paix que Dieu donna à l'Eglise dans les premieres années en 254, 255, & 256.] Auſſi Baronius pour prouver qu'il eſt mort ſous Dece, ſuppoſe contre la verité, que ſes actes diſent qu'il mourut ſous le Conſulat de Dece & de Gratus. [D'autres apparemment ont fait avant luy la meſme faute; & c'eſt ce qui a fait mettre ſa mort ſous Dece. On peut meſme juger avec quelque probabilité, que ſon apoſtolat dura allez longtems,] puisſque Fortunat dit qu'il ſouhaitoit d'eſtre bientost delivré de ſon corps, mais que ſes vœux ne furent exaucez que dans le temps que Dieu leur avoit deſtiné pour en faire croiſtre l'ardeur; *Carnali in habitu noluit eſſe diu. . . Tempore maturo cum jam ſpes eſſet adulta &c.* [Comme donc on ignore l'année de ſon martyre, qui peut meſme eſtre arrivé hors du temps des perſecutions, nous plaçons ici ſon hiſtoire au temps où il a commencé ſon epiſcopat à Toulouſe.]

Pour la page
374.

NOTE II.

Sur les actes de S. Firmin.

Poſq. l. 1. p.
146. 111.

[Les actes de S. Firmin ſont inſoutenables dans l'époque qu'ils donnent à la mort du Saint,] la mettant tantost ſous Diocletien, tantost ſous Dece & Valerien. Ce qu'ils diſent de quarante mille perſonnes converties à Pampelune par S. Saturnin, & de quantité d'autres en France par S. Firmin, [n'a aucune apparence de verité.

On pourroit encore remarquer pluſieurs autres choſes dans ces actes, qui

font voir qu'on ne s'y peut pas arreſter comme à une piece authentique, ni qui ait aucune autorité conſiderable.] La fin porte qu'on croyoit que le corps du Saint eſtoit dans une eglise de la Vierge baſtie par S. Firmin Confeſſeur l'un de ſes ſucceſſeurs. [Cela marque que ces actes n'ont eſté faits que longtems après S. Firmin Martyr, mais avant la decouverte & la tranſlation de ſon corps, c'eſt à dire avant l'an 687, ſelon le P. le Coindre.]

'Pierre des Noels s'accorde en divers points avec les actes; mais il s'en éloigne en d'autres, & il ne donne à Saint Firmin que la qualité de Preſtre, au lieu que tous les autres le font Eveſque. [Il y a lieu auſſi d'eſtre ſurpris] de ce qu'il dit que S. Firmin, dont le corps fut trouvé le 13 de janvier par Saint Salve Eveſque d'Amiens, eſt un Martyr entierement inconnu. L'hiſtoire de cette tranſlation que raporte le P. le Coindre, dit nettement que c'eſtoit S. Firmin Eveſque qui avoit converti la ville d'Amiens. Celle qui eſt dans Vincent de Beauvais dit la meſme choſe, ſans luy donner neanmoins la qualité d'Eveſque.

NOTE IV.

Pour la page
304.

Sur S. Firmin le Confeſſeur.

[Nous avons vu une vie de S. Firmin Confeſſeur, qui le fait fils d'un Fauſtinien baſtizé par le Martyr,] comme on le lit dans les actes du dernier: Et c'eſt ce que le Gallia chriſtiana a ſuivi, mettant ce Saint vers le milieu du IV. ſiecle, comme ayant eſté Eveſque d'Amiens après Euloge nommé dans le Concile de Cologne en 346. [Mais la meſme vie le fait ſurvivre à Attila, & venir à Rome ſous le Pape Vigile au milieu du VI. ſiecle: & cela peut ſe rapporter à ceux] qui font ce Saint predeceſſeur immediat de S. Honoré, [s'il eſt vray que le dernier ait eſté Eveſque des l'an 554, comme le croit le Pere le Coindre:] car il y en a qui le mettent pluſtard de plus d'un ſiecle. Les

actes de S. Firmin le Martyr, disent que le Confesseur fut ordonné Evêque par Jean Evêque de Lion: & l'Eglise de Lion ne connoist aucun Jean avant le XII. siecle. Ces actes disent bien des choses du Confesseur. [Ce que nous avons rapporté de sa vie, suffit pour faire voir quelle piece c'est; & elle ne vaut rien non plus d'ailleurs. Ainsi tout ce qu'on peut dire de ce Saint, c'est que l'Eglise d'Amiens l'honore comme un de ses anciens Evêques. Quelques nouveaux martyrologes marquent la feste le premier de septembre, & sa translation le 10 de janvier. Car la vie de S. Salve porte que ce Saint, qui fut Evêque d'Amiens après S. Honoré, mit avec respect le corps de S. Firmin Evêque & Confesseur, dans la cave orientale de son eglise de Nostre-Dame. L'ancien breviaire d'Amiens dit qu'il fit bastir une eglise de S. Pierre & S. Paul, appelée depuis de S. Firmin le Confesseur: & le P. le Cointe croit que ce fut dans celle-

ci qui porte presentement le nom de S. Firmin le Confesseur, que S. Salve mit son corps. Il juge que cette translation s'est faite l'an 689, parceque le dixieme de janvier y tomboit au dimanche, [ce qui est bien foible.] Et c'est néanmoins sur la même raison qu'il fixe celle de S. Firmin Martyr à l'an 687.

P. 181. § 16.

Gal. chr. t. 1. p. 313. 2. a.
Bofq. p. 155. 156.

Coint. t. 4. p. 211. § 13.

§ 13 | 85. § 21.

NOTE V.

Pour la Page 304.

Sur la translation de Saint Firmin le Martyr.

'On peut voir dans Vincent de Beauvais & dans Pierre des Noels, bien des choses sur la revelation du corps de S. Firmin le Martyr. [Elles auroient besoin d'une autorité incontestable pour estre crues: & on ne sçait qui sont ceux dont elles nous viennent, ni en quel temps ils ont vécu.] La piece qu'en donne le P. le Cointe paroist même n'estre écrite que longtemps après: *perhibentur*. C'est un sermon fait pour la memoire qui s'en faisoit tous les ans.

Vinc. B. l. 1. c. 50. p. 649. 2 | P. de N. l. 2. c. 70. p. 253.

Coint. p. 183.

p. 184.

NOTES SUR LA PERSECUTION

DE D E C E.

NOTE I.

En quel temps Moysse & Maxime Prestres de Rome, ont esté mis en prison.

AU lieu que selon le Pontifical de Bucherius, les Prestres Moysse & Maxime ne furent arrestez à Rome qu'après le martyre de S. Fabien, Saint Cyprien écrivant à ces deux Saints, & aux autres Confesseurs de Rome, témoigne qu'ils avoient les premiers levé l'étendar de cette guerre celeste, & qu'ils avoient les premiers combatu pour J. C. dans cette persecution. [Il est aisé qu'entre ces Confesseurs à qui Saint Cyprien écrivoit, il y en eust qui eussent

esté arrestez avant Moysse & Maxime, & avant S. Fabien même. Mais la réponse qui paroist la plus solide & la plus certaine, c'est que S. Cyprien dans toute la suite de sa lettre, releve seulement les Confesseurs à qui il écrit, audeffus de ceux d'Afrique, sans dire un mot de S. Fabien, ni des autres qui pouvoient avoir souffert avec luy. Ainsi il est difficile de conclure de cet endroit qu'ils eussent esté mis en prison avant la mort de S. Fabien.]

NOTE II.

Pour la page 310. § 2.

Sur un edit attribué à Dece contre les Chrétiens.

'On a imprimé à Toulouse en 1664, MS. p. 653, un edit contre les Chrétiens sous le nom

Pour la page 308. § 2.

Buch. cycl. p. 271.

Cyp. ep. 25. p. 51. 3.

des deux Deces pere & fils, [qui nous doit estre d'autant plus considerable, s'il est legitime, que c'est peuteestre l'unique edit de persecution qui soit venu jusqu'à nous. Il paroist par ce qui le suit p.7, qu'il est tiré de quelque histoire faite par un Chrétien; & nous voudrions qu'on eust marqué ce que c'est que cette histoire, ou qu'on nous l'eust donnée route entiere, si elle n'est pas imprimée, comme il y a bien de l'apparence. Car la qualité de la piece où l'edit se trouve, pourroit servir beaucoup à nous faire juger s'il est vray ou faux.]

Mais puisqu'il faut se contenter d'en juger par luy mesme, il faut reconnoistre qu'il convient assez bien à l'histoire. Car comme il ordonne p.5, que d'abord on mettra les Chrétiens en prison, qu'ensuite on leur fera souffrir les peines moins rigoureuses; mais qu'après cela s'ils ne cedent pas, on les fera mourir par les supplices les plus cruels; p.6, nous apprenons de l'histoire, qu'on se contenta d'abord de les retenir en prison, ou de les bannir: les tourmens vinrent ensuite; & s'ils estoient tres violens, [on ne s'étonne point que Dece les ait appellé *leniores pœnas*, puisque les plus méchans princes veulent paroistre doux & humains. Il est vray que l'edit n'ordonne pas de prolonger beaucoup les supplices.]

[On n'y trouve point] les menaces dont parle S. Gregoire de Nyffe, contre les juges qui epargneroient les Chrétiens. [Mais peuteestre que ce Saint a parlé suivant la coutume de son temps, où ces menaces contre les juges estoient ordinaires; ou qu'elles estoient portées par

des ordres envoyez avec l'edit. Il ne se faut pas non plus arrester à ce qu'on a peine à y trouver un bon sens en divers endroits: car cela peut venir des copistes plustost que du defaut de l'original. Les deux princes nommez dans l'inscription l'un Auguste & l'autre Cesar, s'accordent avec ce que nous trouvons dans Aurele Victor, que d'abord que Dece eut vaincu Philippe, il donna le titre de Cesar à Decius Etruscus son fils aîné. On voit par les medailles qu'il le donna aussi à ses autres enfans: mais ce peut n'avoir esté qu'après ceci.]

L'edit attribué à Dece dans la vie de Sur. 25. nov. p. 524-525. S. Mercure, [est si conforme à celui-ci, qu'il semble en estre un abregé. Et quoiqu'il ne puisse pas estre veritable, puisqu'il porte en teste le nom de Valerien avec celui de Dece, neanmoins la conformité qu'il a avec celui de Toulouse, donne quelque lieu de croire que celui-ci est au moins tres ancien, & a esté connu par les Grecs.]

Cependant il y a de la difficulté à le reconnoistre pour une piece originale. Dans le titre les deux Deces sont qualifiez *religiosissimi, invictissimi, & triumphatores, atque piissimi*. Les Empereurs ne prenoient point alors tous ces titres. On n'en trouve point d'autres dans les inscriptions de Dece & des autres Empereurs de ce temps là, que celui d'*Invictus* qui est rare, & ceux de *Pius, Felix*, qui ne se trouvent point ici, non plus que les qualitez de souverain pontife, de Consul, de pere de la patrie, & la puissance du Tribunal. On sçait que toutes ces choses se marquoient avant Dece dans les edits solennels. [On voit par le titre d'un edit de Maximien Galere, raporté par Eusebe, qu'elles s'y mettoient encore après luy; & enfin on les trouve dans les inscriptions de Dece mesme. [On voit par le mesme edit de Galere, que tous les noms des Empereurs se mettoient dans ces inscriptions solennelles: & de cinq ou six noms qu'avoient

Ep. p. 26. p. 5. 2.

Ep. 9. 15. p. 23. 2] 17.

Ep. 8. p. 23. 1.

Euseb. 6. c. 41. p. 238. 2.

Nyff. v. Th. c. 1. p. 26. d.

Euseb. l. 8. c. 17. p. 335. c. d.

Goltz. p. 108.

les deux Deces on n'en trouve ici qu'un seul.

Ce qui suit dans l'inscription de l'edit de Dece, *una cum totius Romane militie principibus, per Senatusconsultum, magnis & faventibus Diis*, paroist encore plus insoutenable, & je ne croy point qu'on trouve rien de pareil dans aucune piece authentique, surtout *ces Princes de la milice Romaine*, qui n'avoient point de part dans le gouvernement, & qui mesme n'estoient point encore alors connus sous ce titre. Car il semble qu'on ait voulu marquer par là ceux qu'on appelloit dans le IV. siecle *Magistros militum*.

L'adresse est *Universis Asia, Africa, & Europe Præsidiibus, Proconsulibus, Præfectis, sive Consularibus, Rectoribus, & Procuratoribus*. Je ne sçay si les Empereurs se sont jamais servis des mots d'Asie, Afrique, & Europe, pour signifier les trois parties de leur Empire; & j'aurois surtout peine à croire qu'ils s'en fussent servis dans les inscriptions de leurs edits.] Le Senat ne s'en sert point dans la lettre adressee à tout l'Empire contre Maximin [en 237. Les lettres des Conciles adresseees à toutes les Eglises, ne s'en servent pas non plus. *Præsides* estoient generalement tous les Gouverneurs des provinces. Pourquoi donc, après l'avoit mis, specifier ensuite les differentes especes de Gouverneurs? Il y auroit encore une plus grande faute si ce mot marquoit proprement les Gouverneurs inferieurs aux Proconsuls, comme il semble qu'on le peut tirer de la lettre du Senat contre Maximin, qui les met après les Proconsuls; & comme on voit par la Notice que c'estoit l'usage du V. siecle. Je ne voy pas bien quels Prefers il y avoit du temps de Dece, hors celui d'Egypte; car j'ay peine à croire que cela se puisse entendre des Prefers du Pretoire: & pour celui de Rome, il auroit esté nommé avant les Proconsuls. Que si l'on dit que *Præfectis* est expliqué par *sive Consularibus*, je doute fort que ces

explications soient du style des edits imperiaux, & les Consulaires ne prenoient point le titre de Prefers.

Dans le corps de l'edit *p.3*, Dece dit qu'il a vaincu des troupes innombrables de barbares. Je ne voy pas que cela puisse estre vray, s'il l'entend de son regne qui ne faisoit que commencer; ni qu'on le puisse rapporter en general aux victoires des Romains, puisqu'il en parle aussitost après, en les distinguant de ce qu'il venoit de dire. *Et ut alius repetamus &c.* Ces termes, *hæc nostra Augustalis excellentia constituta p.5*, sont-ils du III. siecle? Il promet *p.6*, de grands dons, & mesme des dignitez aux Chrétiens qui sacrifieront. Il n'y a rien de plus commun dans les histoires fausses ou incertaines; mais je ne sçay si on le trouvera bien communément dans celles qui sont authentiques. Tertullien qui tire de si grands avantages de ce qu'on pardonnoit aux Chrétiens qui renonçoient, auroit pu y ajouter bien des choses, si on les eust mesme recompensez. Mais quand quelques juges auroient pu employer cet artifice puerile, estoit-il de la dignité d'un Empereur de s'en servir, & encore dans un edit public & solennel? Il ordonne *p.6*, qu'on pendra les Chrétiens à des arbres pour estre mangez des oiseaux. Je ne voy point que les Romains se soient jamais servis de ce supplice contre les Chrétiens, ni contre les autres.

Quoiqu'on voie par S. Cyprien qu'à Rome & en Afrique on a tenu quelque temps les Chrétiens en prison avant que de leur faire souffrir les toutmens, ce qui est assez conforme à cet edit; je ne sçay néanmoins si l'on peut dire que cela fust ordonné par Dece.] Car par ce que S. Denys dit des Martyrs d'Alexandrie, & par les actes des Martyrs de Lampsaque, & de S. Maxime, il paroist qu'en divers endroits qu'on alloit tout d'un coup aux supplices & à la mort. S. Pione dit mesme positivement à ceux qui executoient l'edit de Dece, & qui le pressoient de

Max. v. p. 143.
c.

Euf. l. 6. c. 42.
P. 239 | Boll.
15. may, p. 453 |
30. apr. p. 733

1. feb. p. 46. a.

renoncer; Vos à legum vestrarum prescripto receditis: *Subent enim non ut cogatis nos, sed ut puniatis.* [Je ne voy rien de plus contraire à l'edit de Toulouse: & pourroit-on répondre raisonnablement que S. Pione ne savoit pas ce que portoit l'edit de Dece, mais qu'il en jugeoit par ceux des autres princes qui avoient persecuté?

Nous voudrions savoir le sentiment des personnes habiles sur cet edit: & en attendant qu'ils se declarent sur cela, nous n'osons en parler que comme d'une piece douteuse, surtout à cause du titre qui nous paroist entierement insoutenable.]

NOTE III.

Quelques difficultez sur les Libellatiques.

[On ne voit pas bien si c'estoit le magistrat qui donnoit des billets aux Chrétiens, par lesquels il declaroit qu'un tel homme avoit sacrifié, ou si les Chrétiens donnoient eux memes des billets par lesquels ils declaroient avoir renoncé & sacrifié; & que les magistrats les receussent & les enregistraissent pour de l'argent, quoique cela fust faux. Les passages de la lettre 31 de S. Cyprien p. 61. 1, de la 68, p. 167. 1, & du traité de lapsis p. 244. 2, favorisent beaucoup ce dernier sens] que M^r du Bosquet paroist avoir suivi. [Au contraire la lettre 52 à Antonien p. 98. 1, ne semble pas pouvoir recevoir d'autre sens que le premier, qui rendroit les Libellatiques un peu moins coupables: & ce sens en soy mesme est plus naturel. Peutestre que l'on faisoit l'un & l'autre.] 'Une personne tres habile a traduit en un endroit, *donner des billets,* & en un autre, *la declaration illegitime qu'ils tirent des magistrats dans leurs pernicieux billets;* & expliquant autrepart plus clairement ce mot de Libellatiques, il dit que c'estoient ceux qui s'estoient contentez de donner de l'argent aux magistrats pour tirer de certains billets qui faisoient

croire qu'ils avoient obeï aux edits des Empereurs, & qu'ils avoient sacrifié aux idoles, quoiqu'ils ne l'eussent pas fait; & que ces billets empeschoient qu'on ne les persecutast.

'Le P. Alexandre comprend sous le nom de Libellatiques tous ceux qui donnoient de l'argent pour s'exemter d'estre persecutez, quoique l'Eglise l'ait tous jours permis. Il raporte luy mesme le passage de S. Pierre d'Alexandrie qui le prouve: [& on y en pourroit ajouter d'autres.] 'Aussi pour montrer que l'Eglise condannoit ceux qui le faisoient, il allegue des passages de Tertullien, qui condanne ceux qui s'exemtoient de la persecution pour de l'argent: [mais Tertullien ne les condanne qu'en condamnant l'Eglise qui les approuvoit.] Il y ajoute deux passages de S. Cyprien qui parlent des Libellatiques, [c'est à dire de ceux qui declaroient avoir renoncé]. C;] & un Canon du Concile d'Elvire, [qui ne touche point la question: car *munus* en cet endroit ne signifie pas *des presens*, mais *un spectacle*.

Il n'y a mesme rien de commun entre ceux qui donnoient de l'argent, & le mot de Libellatique. Aussi pour les comprendre sous ceux à qui on donnoit ce nom, il ajoute que ces personnes achetoient des billets de sureté. [Mais si ces billets n'estoient qu'une simple défense d'inquieter une personne, il ne sauroit montrer que l'Eglise ait jamais desapprouvé qu'on en achetast de cette nature, pourvu que les payens en voulussent donner. Il devoit donc ajouter que ces billets portoitent que la personne avoit sacrifié, ou obeï aux edits: car c'est là ce qui faisoit le crime des Libellatiques.] 'Pour la distinction qu'il fait de deux sortes de Libellatiques, dont les uns avoient renoncé à la foy, & les autres n'y avoient pas renoncé; [elle n'a pas de fondement. Car aucun d'eux n'y renonçoit de paroles & de langue, mais tous y renonçoient en acceptant ou en donnant un acte qui

Pour la page
317. 6.

De la c.
317. 6.

Tradit p. 93.
5. 98.

De la c.
317. 6.
317. 6.

Alex. 1. 5. p.
253.
S. Van. 6. 1. p.
284.
Alex. p. 161.

p. 254. 256.
p. 256. 257.

p. 253. 258.
p. 258.

NOTE IV.

Sur l'histoire de S. Abdon & S. Sennen.

'Nous avons l'histoire des SS. Abdon & Sennen dans la premiere parrie des actes de S. Laurent, [qui est si insouvenable & si fabuleuse,] que Baronius l'abandonne absolument. [Pour en juger, sans entrer dans le detail, il suffit de dire qu'elle est toute fondée sur un voyage & une guerre de Dece contre les Perfes, d'où il amena les deux Saints prisonniers. Et il est visible que dans les deux ans que Dece a regné, il n'a pas seulement eu le loisir d'aller faire un voyage en Orient. Aussi quoique Bede & les autres martyrologes suivent ces actes,] Florus a mieux aimé corriger Bede, & dire que les deux Saints estoient venus de Perse à Rome, [au lieu de dire avec les autres, qu'ils y avoient esté amenez.]

'Ces actes se trouvent quelquefois comparez de ceux de S. Laurent, mais disent toujours la mesme chose. 'Ceux que Florentinius dir en avoir, [n'en sont pas apparemment non plus fort differens.] Le mesme auteur remarque que les noms des Saints s'écrivent avec quelque diversité, qui n'est pas considerable.

NOTE V.

Sur les actes de Sainte Anatolie.

[Tout ce que nous avons de S^{te} Victoire & de S^{te} Anatolie, vient apparemment d'une piece qui contenoit l'histoire de l'une & de l'autre, & de laquelle on a tiré la mort de S^{te} Anatolie que nous avons dans Surinus:] Car il est visible que ce n'est qu'un fragment d'une histoire plus entiere de cete Sainte. [On y veut faire passer cette piece pour originale,] 'puisqu'il y est dit que la femme & les enfans d'Audax qui avoit souffert avec elle, emporterent son corps en un autre

pays, *simulque gesta beata Anatolia, que in hoc libello scripta sunt.* [Elle est assurément ancienne, puisque S. Aldhelme, qui vivoit à la fin du VII. siecle,] 'en met une partie dans son poeme de la virginité. 'Bede la fuit aussi dans son martyrologe au 9 juillet, & au 23 de decembre, [sans parler des posterieurs.

Cependant il faut avouer qu'elle n'a guere l'air d'une histoire originale, quand on n'en jugeroit que par le fragment qui en est dans Surinus. Car l'histoire d'Anien, & encore plus celle du serpent, sentent merveilleusement la fable, comme un tres savant homme l'a remarqué de la derniere. Il n'est guere probable que le juge luy ayant fait donner un coup d'épée qui luy traversa tout le corps, elle ait vécu jusques au lendemain. Il n'est point ordinaire dans les bonnes histoires qu'on attende une revelation pour savoir où on enterrera un corps, & on ne trouve guere non plus dans les vies écrites aussi tost après la mort des Saints, que Dieu est beni à leur tombeau, *ex eo & nunc, & in secula seculorum, Amen.* On ne peut pas s'attendre que ce qui est dans Adon & dans Pierre des Noels soit meilleur. Les visions d'anges qu'on y lit, ne sont pas propres à les autoriser. Je ne sçay aussi ce que c'est que le Comte des temples, ni qu'elle autorité luy & le pontife du Capitole avoient d'envoyer tuer des gents.]

'Le monastere de 73 filles est digne de Pierre des Noels. Mais si S^{te} Victoire leur Abbesse n'a souffert, comme il le dit, que trois ans après son bannissement, [ç'a esté sous Gallus, & non pas sous Dece, comme on le lit neanmoins dans Bede, & dans d'autres martyrologes.]

NOTES VI.

Fausse distinction de deux Anatolies : Lieu du martyre de Sainte Victoire.

'Les martyrologes de S. Jerome, qui mettent le 10 de juillet S^{te} Anatolie & S^{te} Victoire, dans le pays des Sabins,

Pour la page 328. § 11.

Sur. 10. aug. p. 94. 95.

Boll. 17. feb. p. 5. d.

mars. t. 2. p. 27. d.

17. feb. p. 5. b. c.

Flor. p. 690. 1.

t. 2.

Pour la page 329. § 11.

Sur. 9. jul. p. 156. § 1.

§ 4.

23. dec. p. 304.

Boll. mars. t. 2. p. 24. 42.

P. de N. l. t. c. 83. p. 1. 3.

Pour la page 330. § 11.

Flor. p. 656

P. 650.

P. 651. 11.

mettent encore le 9^{me} S^{te} Anatolie vierge & martyre à Rome, avec quelques autres. Quoique tous les autres martyrologes marquent le 9^{me} S^{te} Anatolie de Thora, néanmoins Florentinius croit plutôt que celle-ci en est différente. [Cependant je n'y voy point de nécessité. Car il est assez ordinaire à ces martyrologes de mettre les mêmes Saints en différens jours, & souvent consecutifs : & de ce qu'ils la mettent à Rome, c'est peutestre parce qu'elle en estoit, & qu'elle y estoit particulièrement honorée.]

Il faut bien dire la même chose de S^{te} Victoire, que Bede, Adon, & les autres martyrologes, mettent aussi à Rome, quoiqu'il paroisse par Adon même, qu'elle souffrit hors de Rome dans son exil.] Aussi les martyrologes de Saint Jerome la mettent avec S^{te} Anatolie dans le pays des Sabins. S. Aldhelme dit qu'elle avoit esté bannie en la ville de Tribule. Pierre des Noels dit dans une terre pres la ville de Tibule ; & il est visible, selon luy, que c'est là qu'elle fut martyrizée. Aussi Holstenius dans ses notes sur le martyrologe au 23 de decembre p. 325, & Florentinius p. 653. 2, assurent qu'elle est morte dans la ville de Trebula Mutusca au pays des Sabins. Holstenius marque au même endroit p. 326. 327, l'erreur de ceux qui pretendent qu'elle a esté martyrizée dans la Campanie, ou en Espagne.

Pour la page
331. § 12.

NOTE VII.

Sur les actes de S. Secondien.

Bar. 253. § 19.

Sur. 9. aug. p.
73. § 4.

'Baronius remarque qu'il y a une faute dans les actes de Saint Secondien, en ce qu'ils portent qu'après avoir esté batizé à Rome par un Prestre, il fut signé, *consignatus*, c'est à dire confirmé par l'Evesque Sixte. [En effet, ces actes portant que Dece regnoit alors, cela ne se peut accorder avec le pontificat de S. Sixte, qui n'a commencé que plusieurs années après la mort de Dece.] & Flo-

Florent. p.
744.

rentinius qui pretend accorder cette difficulté, [fait voir qu'il ne l'a pas même comprise. Ferrarius & d'autres ont fait la même remarque après Baronius. Cette faute se trouve de même dans Vincent de Beauvais, & dans Pierre des Noels, ce qui fait juger qu'elle est ancienne, & rend par conséquent les actes suspects.] Aussi Baronius les appelle des actes corrompus. [Sans cette faute même on peut dire qu'ils n'ont rien qui les rende fort recommandables, & qu'ils ont beaucoup de choses qui les peuvent faire rejeter. C'est le jugement qu'en a porté une personne tres habile, qui ne croit pas qu'ils aient esté écrits avant le milieu du V. siècle. On pourra justifier cette censure par diverses remarques particulieres s'il en est besoin. Ceux qui sont dans Vincent de Beauvais l. 11. c. 50. 51. p. 429, sont les mêmes que ceux de Surius pour l'histoire, mais plus simples & plus abregés pour le style.]

Bar. 253. § 19.

'Il semble selon ces actes, que S. Secondien ait esté martyrizé pres de Centumcelles ou Civita-Vecchia, qui l'honore encore comme son patron. ²Cependant les martyrologes de S. Jerome le mettent *in Colonia*, ce que Notker a suivi, ou *in Tuscia*. D'autres martyrologes anciens, & Usuard, ont *in Colonia à Tuscia*; ce que l'on entend d'une petite ville de Toscane nommée encore Colona, pres de Grosseto & du lac de Castillon, [où Ferrarius ne dit pas néanmoins qu'il soit honoré comme en quelques autres villes de Toscane. On lit dans Surius qu'il fut decapité à 62 milles de Rome, qui est une distance trop grande pour Civita-Vecchia, & trop petite pour le lac de Castillon.]

Sur. 9. aug. p.
73. § 7. 8.Ferr. it. p.
496.
4 Flor. p. 741.

p. 744. 1.

NOTE VIII.

Sur S. Magnus d'Anagnia & de Fabratere.

Pour la page
331. § 13.

[Le martyrologe Romain met le 19 d'aoust à Anagnia, S. Magnus Evesque & Martyr sous Dece.] Ferrarius le fait Evesque.

Ferr. it. p. 513.

Ugh.t.7.p.
1199-1204.

Evesque d'Anagnia mesme. 'Ughellus soutient qu'il se trompe en cela, & que S. Magnus a esté Evesque de Trani en la terre de Barri. Il en dit beaucoup de choses, & en raporte une histoire assez conforme à l'abregé que Ferrarius fait de sa vie. Tout cela aboutit à dire, que ayant esté à Fondi sous Dece, il demanda du temps pour prier, & rendit l'esprit en priant. Son corps fut transporté au IX. siecle partie à Anagnia, partie à Rome en l'église de S. Michel & de S. Magnus. [Mais je ne voy en tout cela rien d'ancien ni d'authentique. La vie du Saint est un abregé tres confus, où l'on n'a voulu mettre que des miracles.]

Boll.15.jan.
P.696.9.2.

'Bollandus cite un fragment d'une vie de S. Magnus, [qui paroist fort differente de celle d'Ughellus, & bien plus étendue.] L'auteur veut faire croire qu'il a appris les choses de rémoins oculaires. [Mais par le peu mesme que Bollandus en raporte, (car nous n'en avons que cela,) il est aisé de juger que c'est une fiction, & que cette histoire n'a rien d'authentique, ni apparemment rien de bon.] Les actes que Baronius dit avoir eus de ce Saint, peuvent bien estre l'une ou l'autre de ces pieces: & il n'y a rien trouvé qui fust digne d'estre inseré dans ses Annales.]

Flor.p.760.
763.

'Le mesme jour 19 d'aoust, il y a un S. Magnus Martyr celebre dans les anciens monumens des Latins. Diverses copies du martyrologe de S. Jerome en parlent, avec d'autres anciens. Sa feste est marquée dans le missel Romain donné par Thomasius, & dans quelques copies du Sacramentaire de S. Gregoire. Tous ces monumens ne nous apprennent rien de plus, sinon que deux martyrologes le mettent à Fabritere ou Fabratere, qui estoit une ville du Latium entre Aquin & Fregelles. C'est aujourd'hui le bourg de Falvaterra à l'extremité de la Campagne de Rome. Une addition du martyrologe de Bede le met à Rome, [où l'on voit qu'il estoit celebre, & où feste-

Baud.p.283.

Boll.mars,t.
2.p.29.b.

liques peuvent avoir esté transportées.]

'Bede, Ufuard, Adon, Raban, & d'autres, marquent le mesme jour *S. Magni seu S. Andrea*, & luy joignent 2597 compagnons. Florentinius & le P. Menard croient que c'est toujours le mesme Magnus qui avoit aussi le nom d'André: & ce qui les favorise, c'est qu'un calendrier attribue le mesme nombre de compagnons à Magnus, sans parler d'André. Neanmoins diverses additions du martyrologe de Bede, les distinguent nettement, & en font deux differens Martyrs. Un manuscrit cité par Holstenius a *natalis Magni, & S. Andrea, & sociorum militum M M D C X V I I*. [Il faut *M M D X C V I I*.

Si nous les distinguons, nous pourrions laisser S. Magnus à Fabratere, & mettre S. André & ses compagnons en Orient. Car le mesme jour 19 d'aoust, les Grecs qui ne connoissent point S. Magnus, honorent S. André Colonel, martyrizé sous Maximien avec 2593 de ses soldats, vers la Cilicie & la petite Armenie. [On peut dire que les reliques de ce Saint ont esté apportées d'Orient à Fabratere; mais il seroit peuteestre difficile de le faire croire,] aussi bien que ce que Florentinius juge assez probable, que Magnus n'est point un nom propre, mais un simple titre donné à S. André, comme à un grand Martyr. Le manuscrit d'Holstenius met S. Magnus en Cilicie avec S. André. [Mais je pense qu'il ne faut pas s'arrester à cela, non plus qu'aux additions de Bede,] qui les mettent tous deux à Alexandrie, sans leur donner de compagnons; & qui ajoutent ensuite: *Eodem die natale S. Mariani*, (qui est un Confesseur honoré ce jour là en Berri,) *cum 2597 Romanale S. Magni Martyris*. [Nous reservons à la persecution de Diocletien § 4, ce qu'il peut y avoir à dire sur l'histoire de S. André le Colonel.

Supposé qu'il y ait eu à Fabratere un S. Magnus illustre Martyr, ce qui nous paroist tres probable; on peut demander

si ce n'est point le mesme qu'on honore à Anagnia, & à qui par la succession des temps on aura donné le titre d'Evesque. Nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de l'assurer, ni aussi de le nier: car il n'y auroit rien en cela qui ne fust faisable & ordinaire; surtout, puisque Fabratere estant assez pres d'Anagnia, il est aisé qu'un mesme Saint ait esté honoré dans l'une & dans l'autre Eglise. Et cela peut mesme paroistre d'autant plus probable, que celui de Fabratere, autrefois fort célèbre & fort honoré, est aujourd'hui entierement inconnu, comme on le peut juger de ce que Baronius ni Ferrarius n'en disent pas un seul mot.]

NOTE IX.

Que les actes de Sainte Fufque ne sont point anciens.

[Des deux histoires que Bollandus nous donne pour S^ce Fufque & S^ce Maure,] la seconde porte que la ville de Sabrate dans la Tripolitaine, avoit esté prise par les payens, & *redacta in solitudinem usque in hodiernum diem.* [Cela ne peut guere estre arrivé que par les Sarrazins Mahometans, qui n'ont commencé que dans le VII. siecle; & il semble mesme qu'ils estoient depuis longtemps maîtres de l'Afrique lorsque ces actes ont esté faits.] La premiere histoire porte la mesme chose, & y ajoute la translation des deux Saintes de Sabrate à Torcello. [Ainsi elle paroist encore plus nouvelle que l'autre, & Bollandus a raison] de parler de toutes les deux comme de pieces qui ne sont pas anciennes. [Outre leur nouveauté, elles contiennent divers miracles peu probables, & d'autres choses qui ne contribuent pas à leur donner de l'autorité.]

NOTE X.

Si S. Basse a esté Evesque de Nice en Provence, ou de Nicée en Bithymie.

'Baronius a inseré dans le martyrologe

Romain au 5 de decembre, Saint Basse Evesque de Nice sur le Var [au pié des Alpes,] & Martyr, ce qu'il paroist faire sur l'autorité des catalogues de cette Eglise: *de quo tabula ejus Ecclesiz.* Il avoit eu aussi de Nice les actes de ce Saint, abrezgez par Pierre des Noels *l. 1. c. 30. p. 5. 1.* [Ces actes sont apparemment] ceux que Ughellus dans le catalogue des ^{Ughell. 4. p. 1544.} Evesques de Nice, mais qu'il ne donne pas entiers. De sorte qu'on n'y voit point d'autour d'où S. Basse estoit Evesque, si non qu'il y a à la fin que son corps fut enterré à Nice, *Nicia.* Il cite la ^{P. 1545. b.} 16^e homelie de S. Valerien Evesque [de Cemele pres de Nice au V. siecle.] La 15^e où est le passage qu'il cite *p. 22. 1. a.*, la 16 & la 17^e sont les eloges d'un Martyr du lieu où il preschoit. Mais ni le titre de ces homelies, ni rien de ce qu'elles contiennent, ne marque de quel Saint. Il y a mesme tout lieu de croire que c'estoit un Saint de son diocèse: [& quoique Ughellus fasse S. Valerien successeur de S. Basse, on ne le qualifie pas néanmoins Evesque de Nice, mais de Cemele, qui a eu son Evesque à part jusqu'à S. Leon. V. S. Leon. Ainsi je ne voy pas qu'on puisse rien tirer de luy pour S. Basse.] Bollandus ^{Boll. 14. may, P. 173. d.} croit après le P. Sirmond, que les trois homelies dont nous parlons, sont sur la feste de S. Ponce celebre Martyr de Cemele.

'Barrali a fait imprimer comme quelque chose de nouveau, une petite histoire de S. Basse, trouvée, dit-il, dans des manuscrits tres anciens de l'abbaye de S. Ponce à Nice; [& on l'a mise ensuite dans Surius *5. decemb. p. 182.* Mais ce n'est autre chose que ce qu'on en trouve dans Pierre des Noels, copié mot à mot jusqu'aux fautes.] Saint Basse y est qualifié Evesque de Nice en Provence. [L'episcopat de S. Basse à Nice est donc fondé sur Pierre des Noels, & sur des monumens que nous ne pretendons pas accuser de faux, ne les ayant pas vus, mais auxquels par la mesme raison, nous ne pou-

Pour la page
333. b. 13.

Boll. 11. feb. p.
649. f.

p. 48. d. e.

p. 646. c.

Pour la page
331. b. 14.

Bar. 7. dec. d.

vons pas donner une autorité entiere. Il faudroit examiner leur antiquité, & voir s'ils parlent bien nettement de Nice en Provence.

Ce qui nous oblige de demander sur ce point des assurances non communes, c'est non seulement qu'il est étrange qu'un Martyr Evêque en Provence, ne se trouve dans aucun ancien martyrologe des Latins;] mais c'est que parmi les œuvres de S. Chrysofome, nous avons un sermon fait à la feste de Saint Basile Evêque & Martyr. Le P. Combefis qui a donné de nouveau ce sermon en 1656, avec quelques ouvrages de S. Chrysofome, & d'autres auteurs Grecs, doute dans sa preface s'il est de ce Saint, ou de quelque Evêque d'Asie. [Mais il est certainement d'un auteur grec, qui preschoit en Orient: ainsi S. Basile dont il parle, & qui, comme il dit, assembloit les peuples par la célébrité de son nom, est un Evêque & un Martyr d'Orient, & non un Evêque de Provence.] Cependant le P. Combefis croit que ce peut estre le même que celui dont on fait le 5 de decembre: & il dit que c'est le sentiment d'Henschenius qu'il en avoit consulté. [Que si cela est, il faut dire que ce Saint n'a pas esté Evêque à Nice en Provence, mais à Nicée en Bithynie. Et ç'a sans doute esté la pensée du P. Combefis, puisqu'il l'appelle *Nicanum Episcopum*, & non *Niciensem*, dont le premier a accoutumé de marquer Nicée en Bithynie, & l'autre Nice en Provence.

C'est une conjecture que nous proposons aux personnes judicieuses, en attendant qu'on ait des preuves certaines qu'il y a eu un S. Basile en Provence. Car si cela se trouve, il faudra dire qu'il y en a eu encore un autre en Orient dont S. Chrysofome a parlé. Nous n'en trouvons aucun qui soit honoré aujourd'hui par les Grecs. Les martyrologes de S. Jerome marquent un S. Basile Martyr à Antioche le 29 de may, & un autre à Heraclee le 20 de novembre. Mais ni

l'un ni l'autre n'est qualifié Evêque.

Pour les actes de S. Basile raportez par Ughellus t. 4. p. 1544. 1545, ces termes, *Præturam tum in ea regione agebat Perennius*, ne sont point du style des Romains, qui n'avoient point de Preteurs hors de Rome. Je ne voy point aussi que les Gouverneurs, hors celui d'Egypte, eussent le titre de Prefet, qui est donné au même Perennius. L'action du Saint qui se presente de luy mesme aux persecuteurs, n'est pas de l'ordre commun. Ces deux cloux dont on le perce depuis les piez jusqu'à la teste, est quelque chose de bien extraordinaire. Quoiqu'Ughellus dise que Pierre des Noels n'a fait qu'abreger ces actes, on n'y trouve pas néanmoins ce que dit Pierre des Noels, que S. Basile souffrit sous Dece & Valerien, & que Perennius le renvoya au juge de la province de Nice. Ughellus peut avoir vu que ces deux choses n'estoient guere probables, & les avoir retranchées. Car je pense qu'il donne son style à ces actes, & ne les raporte pas dans les termes de son manuscrit, comme nous souhaiterions qu'il eust fait. Le nom du juge qui est de même dans Pierre des Noels, donne quelque lieu de croire qu'ils viennent du grec: car les Latins auroient plutôt dit Perennis que Perennius: & cela peut appuyer la conjecture que S. Basile a esté Evêque en Orient.]

NOTE XI.

Sur les actes de S. Galation.

'Leo Allatius dit qu'il y a des actes originaux de S. Galation, écrits par Eutolme serviteur du Saint. Il reconnoist que ceux que nous avons dans Surius 5. nov. p. 158, sont de Metaphraste, & ils en ont tout à fait l'air. Ils supposent la vie monastique toute établie du temps des persecutions, en sorte que les moines avoient même un habit qui leur estoit propre, & par lequel on les distinguoit des autres. Il y a diverses choses sur le

Pour la page 357-8 11.

All. de Sim. p. 85.
P. 129.

Sur. f. nov. p.
159. § 8. 9.

mariage, contraires à l'esprit & à la discipline de l'Eglise.] 'Ce qu'ils disent que S. Galation baptiza sa femme, parceque l'on ne pouvoit trouver de Prestre, [est une chose sans apparence.]

Pour la page
158. § 15.

NOTE XII.

Sur les actes de S. Lucien & S. Marcien.

A. M. p. 151.
§ 1.

'Les actes de S. Lucien & S. Marcien commencent comme une lettre ou un sermon; *Martyrium vobis, fratres, enarrabo &c.* Le style en est fort simple, mais d'une simplicité barbare, en sorte que quelquefois on ne les entend pas; & ils n'ont point un certain caractère qu'on voit d'abord dans les actes originaux.]

§ 6.

'*Loqueris quasi minus de insipientibus,* [sent un peu le style de Metaphraste. Il est difficile de croire qu'on exerçast publiquement la magie,] comme cela est marqué en un endroit.

§ 1.

[Mais avec tout cela, on peut dire que ces actes n'ont rien de mauvais, & qu'on les peut mettre entre les mediocres qui n'ont pas une grande autorité, mais qu'il ne faut pas aussi mépriser tout à fait:] & le P. Ruinart Benedictin, les a même jugé dignes d'avoir place dans sa collection des meilleurs actes des Martyrs. 'La confession que les demons y font du pouvoir de J. C, est bien grande & bien forte: [mais on peut l'avoir amplifiée; & J. C. qui s'en vouloit servir pour convertir les deux Saints, la leur a fait faire telle qu'il luy a plu.

P. 151.

P. 151. § 1.

Pour ce que ces actes ne parlent point des compagnons que les martyrologes donnent à S. Lucien & à S. Marcien, on peut dire que celui qui les a faits, ou qui les a extraits d'une histoire plus ample, ayant principalement en vue, comme il le marque dans sa preface, de faire honorer la grace de Dieu dans la conversion & la sanctification de ces deux Saints, n'a pas cru y devoir mesler les autres qui avoient souffert avec eux, On peut dire encore que les martyrologes joignent

souvent ensemble des Saints qui ont souffert en un même jour & en un même lieu, quoiqu'en des temps differens.] 'Et les martyrologes marquent ceux-ci fort differemment. *Florus ne joint que Flore à S. Lucien & S. Marcien.

Florent. p.
915.
Boll. mars, t.
1. p. 36. a.

[Ces actes ne disent point quel fut le lieu de leur martyre; mais tous les martyrologes qui en parlent, les mettent à Nicomedie.] 'On marque que Galestinus met en Afrique S. Lucien & S. Marcien dont nous avons les actes; & leurs compagnons à Nicomedie avec un S. Lucien & un S. Marcien differens des autres. [Si nous voyions que le sentiment de cet auteur nouveau fust appuyé de quelque autorité ancienne, il seroit favorable pour les actes: & il n'est pas rare qu'on confonde la Numidie avec Nicomedie. On croit aussi que les Grecs ne connoissent point aujourd'hui ces Saints, quoique leur histoire soit remarquable, & que Nicomedie soit si pres de Constantinople. Le titre de Proconsul donné à Sabin qui les condamna, y reviendroit bien, étant certain que l'Afrique a toujours esté gouvernée par un Proconsul, au lieu que la Bithynie qui en avoit eu dans le premier siecle, avoit un Propreteur ou Lieutenant dans le second. Neanmoins elle peut avoir eu depuis un Proconsul: car ces choses n'estoient pas absolument fixes, & on voit par l'histoire que les Empereurs les changeoient souvent.]

Florent. p. 915. 3]
A. M. p. 150.

NOTE XIII.

Pour la page
119. § 16.

Sur S. Tryphon & S. Respice.

'Les actes de S. Tryphon qui sont dans Sur. 1. feb. p. Surlius, portent le nom de Metaphraste. 27. [Ils en ont fort l'air, & en sont tres dignes, étant pleins d'evenemens visiblement fabuleux.] 'Baronius reconnoist que ce qui y est dit de l'Empereur Gordien § 3, ne peut estre vray du jeune Gordien, qui n'a jamais eu de fille un peu agée: [& il ne le peut estre non plus des deux autres Gordiens, qui n'ont

Bar. 1. 43. § 1.

pas eu le loisir de se faire reconnoître dans l'Asie, & qui ne sont jamais venus à Rome depuis qu'ils eurent pris le nom d'Empereurs. *V. Maximin I. § 4-6.* Ce qui est dit de S. Tryphon dans Vincent de Beauvais *l. 11. c. 47. 48. p. 428*, est encore plus visiblement fabuleux que ce qui est dans Surius. Pierre des Noels *l. 10. c. 42. p. 107. 2.*, y ajoute de nouvelles fautes.

'Baronius a eu dans sa bibliotheque d'autres actes de S. Tryphon, que le P. Octave Cajetan Jesuite, nous a donnez dans son ouvrage des Saints de Sicile.

'Ils sont assez semblables pour les faits, comme remarque Baronius, à la dernière partie de ceux de Metaphraste, [qui en est aussi la moins mauvaise; mais ils ont un air fort différent, & qui approche beaucoup de celui des pieces originales. On voit néanmoins qu'ils ne sont pas tirez absolument du greffe, mais composez par un Chrétien. Je ne sçay mesme

pourquoi] le juge Aquilin y est appellé Prefet d'Orient. [Le titre de Prefet, qui n'estoit pas celui des Gouverneurs Romains, ne nous embarrasse pas, parceque cette piece est visiblement traduite du grec.]

Mais ce gouverneur jugea le Saint à Nicée: & de plusieurs Nicées qu'on trouve dans Estienne le geographe, [& dans Baudrand,] il n'y en a aucune dans la Syrie, ni dans les provinces voisines, [qui composoient ce que les Romains appelloient proprement l'Orient, & le comté d'Orient.]

L'Ange qui apparoist au Saint & aux boureaux &c. [n'est pas une chose bien commune dans les histoires authentiques: mais aussi elle ne doit pas faire rejeter une piece qui dans tout le reste paroist fort bonne.]

Ce qui y est dit que le Saint ne sentoit point certains tourmens, [n'est pas si extraordinaire, quand mesme on le prendroit à la lettre: & je pense qu'on peut fort bien entendre par là que la grandeur de son courage & la chaleur du S. Esprit qui l'animoit, faisoient qu'en sentant mesme

les douleurs, il estoit comme s'il ne les eust point senties, en sorte qu'on pouvoit dire en un sens tres veritable, qu'il y estoit insensible.]

Ces actes joignent à S. Tryphon un autre Martyr nommé Respice, [dont je ne trouve rien ni dans Metaphraste & les autres Grecs, ni dans Vincent de Beauvais,] quoiqu'il semble avoir vu les mesmes actes. Pierre des Noels en parle, mais en fait une histoire toute différente, avec des miracles Metaphrastiques. [Le nom de Respice est tout latin; mais il y avoit beaucoup de noms Romains dans l'Orient mesme.]

Pierre des Noels mesle encore l'histoire de S^{te} Nympha à celle de ces deux Saints, [sans en avoir apparemment d'autre fondement, que] de ce qu'on honore les reliques de ces trois Saints à Rome sous un mesme autel dans l'eglise du S. Esprit.

Cette eglise est dans un quartier qui a porte aujourd'hui le nom de Saxe, soit à cause des Saxons qui y ont demeuré, [soit à *saxis*:] Et on croit que c'est de là que vient ce qu'on lit dans Pierre des Noels & dans quelques autres, que S. Tryphon, S. Respice, & S^{te} Nympha, ont esté martyrisez dans un bourg de la Saxe, *in Saxonia*, quoiqu'ils n'aient jamais esté connus dans la Saxe, [& que les deux premiers aient souffert certainement dans la Bithynie.]

NOTE XIV.

Qu'il n'y a point de raison de distinguer deux Saintes Nympha.

Le P. Octave Cajetan fait de grands efforts pour distinguer S^{te} Nympha de Palerme, dont il veut qu'on fasse le 12 de novembre, de celle dont on fait le 10 avec S. Tryphon & S. Respice. Son unique raison, c'est qu'il n'y a aucun raport entre ce que les actes de Sainte Nympha disent d'elle, & ce qu'on en lit dans Pierre des Noels. [Mais les actes de S^{te} Nympha sont tres peu de chose; &

10. nov. 2.
Sic. fan. t. 1. n.
P. 122.

Bar. 10. nov. 2.

Sic. fan. p. 122.
1. c.

P. 123. 1. c.
Steph. p. 494.

Sic. fan. p. 123.
2. b.

b. c. . .

P. 122. 1. c. & c.

Vinc. B. l. 11. c.
48. p. 428.
2 P. de Nat. l.
10. c. 42. p. 197.

Ibid.

Bar. 10. nov. 2.

Pour la page
343. 5 16.

Sic. fan. t. 1. n.
P. 123. 122.

ce qu'en dit Pierre des Noels, n'est rien dutout, & moins que rien. La difference des lieux où l'on montre des reliques de S^{te} Nympha, n'est point non plus une raison de croire qu'il y en ait deux. Pour savoir s'il faut faire sa feste le 10 ou le 12 de novembre, cela ne vaut pas la peine de s'y arrester, ou il faut n'avoir rien de bon à faire.]

Pour la page
344-347.

NOTE XV.

Que nous n'avons rien de seur pour l'histoire de S. Thyrfse.

Boll. 28. jan p.
808-832.

p. 813-832.

'Bollandus parle fort amplement des saints Martyrs Thyrfse, Lence, & Callinique, & il en donne trois sortes d'actes, outre ceux de Metaphraste qu'il n'a pas mis, parcequ'ils sont dans Surius [au 14 de decembre. Il y a quelque chose d'assez beau dans les seconds : mais les uns & les autres sont si mezlez de narrations fabuleuses, qu'il est impossible d'y rien établir. Ils ne s'accordent pas mesme entre eux.] Les actes de S^{te} Reparate citent la conversion & la passion, *benedicti Thyrfse gentilis*: [mais toutes ces pieces ne sont pas propres à s'autoriser l'une l'autre.]

MIS p. 615.

Pour la page
347-347.

NOTE XVI.

Sur quelques difficultez des actes de S. Maxime.

[Les actes de S. Maxime paroissent assurément tres dignes] de l'estime qu'en fait Baronius. Car quoiqu'ils portent que le Saint se livra luy mesme, [ce qui est plus ordinaire dans les faux actes que dans les veritables, il ne faut pas pretendre neanmoins que les Saints ne l'aient jamais fait, soit par un mouvement particulier de l'Esprit de Dieu, soit mesme par un zele un peu indiscret, mais qui ne venant point de l'orgueil, aura esté couvert par leur charité, & lavé dans le sang qu'ils ont repandu. Le titre de Consulaire attribué à Optime, est une faute, comme on le voit par la suite : mais cela peut

Bar. 254. § 24.

venir des copistes. On peut trouver plus de difficulté à ce que dit Optime, que l'edit de Dece ordonnoit, *ut omnes Christiani, relicta superstitione, cognoscant verum principem cui omnia subjacent, & ejus Deos adorent.* Qu'est-ce que cela signifie ? Les Chrétiens auroient-ils fait aucune difficulté de reconnoistre Dece ? Mais quoiqu'ils fussent les plus fideles & les plus humbles sujets des princes, cependant parcequ'ils ne les preferoient pas à Dieu, il paroist par Tertullien qu'on les accusoit de manquer à ce qu'ils leur devoient : & on voit par les actes de S. Acace, qu'on vouloit les obliger à rendre des honneurs sacrileges à Dece mesme.

Pour le temps du martyre de S. Maxime, il semble qu'il le faille mettre en 250,] puisque le Proconsul demande au Saint s'il n'avoit pas vu les ordres de l'Empereur qui estoient venus depuis peu. On voit par S. Pione que Quintilien estoit Proconsul d'Asie au mois de mars de la mesme année: [mais Optime pouvoit luy avoir succédé avant le 14 de may. Il semble en effet qu'il vint alors de Rome par l'Illyrie & la Thrace.] Car dans les actes des Martyrs de Lampsaque, qui souffrirent le 15 may sous le mesme Optime, il est dit qu'il se hastoit alors d'aller à Troade, *cum multa ambitione.* On trouve par les mesmes actes qu'Optime estoit à Lampsaque le 14 de may. [Ainsi si c'est le jour du martyre de S. Maxime, comme il y a bien de l'apparence, il faut dire qu'il a souffert à Lampsaque.] Baronius dit que ce fut à Ephese, & l'a mis dans le martyrologe Romain. [Mais il n'en rend point de raison,] & tous les autres disent seulement avec les actes, que ce fut en Asie, [dans laquelle Lampsaque estoit encore alors comprise avec tout le reste de l'Hellepont.

Boll. 30. apr.
P. 712.

1. feb. p. 46. c.

11. may. p. 453.

c.

Bar. 254. § 24.

Boll. 30. apr. p.
712.

Il y auroit plus de difficulté à dire pourquoi les actes de Saint Pierre & ses compagnons martyrizent à Lampsaque,

ne parlent point de luy, s'il est vray qu'il y ait souffert en mesme temps qu'eux. Car S. Pierre mourut apparemment le 14 de may; & c'est certainement le jour que les autres furent interrogez. Mais on peut avoir eu des raisons de parler de S. Maxime en particulier. Que si cela paroist trop difficile à croire, on peut dire que S. Pierre & ses compagnons ne souffrirent qu'en 251, ou qu'il y a faute dans les actes de S. Maxime, & qu'au lieu de *pridie idus maii*, il faut lire

R. 73. l. b.

pridie kalendas maii, comme il semble que Florus & Adon aient lu. [En l'un & en l'autre cas nous n'avons plus lieu de dire qu'il ait souffert à Lampsaque, & il faut se contenter de ce que portent les actes, que ce fut en Asie. Que si l'on dit que S. Pierre a souffert en 251, il ne faudra pas mettre au 13 d'avril le martyre que S. Carpe & S. Papye souffrirent à Pergame sous le Proconsul Valere, qui peut avoir succédé à Optime en 251.]

29. may, p. 14. 15.

Quelques uns croient que S. Maxime n'a point souffert dans la province d'Asie, mais dans une ville d'Asisie, que Ptolemée place dans la Liburnie, & qu'on dit estre le lieu appelé Berbier sur la riviere de S. Vite dans la Carniole, ou quelque autre place de ces quartiers là. On ajoute que son corps transporté de là en diverses villes d'Italie, est aujourd'hui à Venise, où on l'honore le 29 de may comme un Evêque. [Il suffiroit peutestre pour rejeter cette conjecture, de voir que les actes & tous les martyrologes mettent Saint Maxime en Asie: & la ville d'Asisie n'a peutestre guere duré après Ptolemée, puis qu'on n'en parle jamais dans l'histoire. Mais outre cela,] les actes de S. Maxime portent qu'il souffrit *apud Asiam provinciam*. Optime qui le jugea est toujours qualifié Proconsul, hors en un seul endroit, où mesme plusieurs manuscrits ont *Proconsuli*: [Et c'estoit assurément le titre du Gouverneur d'Asie, mais non de celui de la Pannonie ou de la Norique, où il

Baud. p. 78.

Boll. 29. may, p. 14. 15.

30. apr. p. 73. d.

AA. M. p. 144.

faudra placer Asisie:] Et enfin, nous trouvons encore dans l'histoire des Martyrs de Lampsaque, qu'Optime a esté Proconsul d'Asie sous Dece. [Quand on auroit des preuves qu'il y a eu un Saint Maxime Martyr à Asisie, le nom de Maxime a esté si commun, qu'on le peut multiplier tout autant que la commodité le demande: & je pense qu'on pourroit dire que ce Saint Maxime d'Asisie est le mesme que celui d'Avia dont on parle dans le § 13.]

15. may, p. 453. c.

NOTE XVII.

Pour la page 146. § 18.

Du temps & du genre de la mort de S. Carpe.

Eusebe témoigne que les actes du martyre de S. Carpe estoient joints avec les actes de S. Polycarpe & de S. Pione: & il ajoute bien nettement que S. Justin souffrit le martyre vers le mesme temps qu'eux, *κατὰ τοῦτον*. [Ainsi comme il est certain que S. Polycarpe & S. Justin ont souffert sous M. Aurele, il semble que S. Pione & S. Carpe aient aussi souffert sous son regne:] & M^r Valois croit que ç'a esté la pensée d'Eusebe. Adon & d'autres Latins, ont en effet mis S. Pione sous M. Aurele; Usuard le dit aussi de S. Carpe, & on y peut ajouter Adon. [Cependant on ne sauroit douter que S. Pione n'ait souffert sous Dece. V. son titre note 4. 6.] Et tous les Grecs y mettent aussi S. Carpe, conformément au témoignage de ses actes. Ce que dit Eusebe mesme, qu'il confessa plusieurs fois]. C. revient mieux aussi au temps de Dece qu'à celui de M. Aurele. [Ainsi nous avons cru le devoir mettre sous Dece,] comme M^r Valois, Bollandus, & Florentinius, ont fait avant nous. Il souffrit selon ses actes sous le Proconsul Valere, [& ainsi apparemment en 251, puisque nous croyons que Quintilien & Optime ont rempli cette charge en 250, si nous ne disons que l'un des deux avoit aussi le nom de Valere.] Les actes de Saint Carpe ne sont pas

Euf. l. 4. c. 15. p. 116. a.

c. 16. p. 116. b.

n. p. 75. l. b.

Boll. 13. apr.

p. 120. 121.

Euf. p. 116. a.

Boll. p. 110. c.

[Euf. n. p. 75

l. b. d. Flor. p.

411. 1. Boll. p. 122. a.

p. 110. f.

neanmoins une preuve tout à fait forte qu'il ait souffert sous Dece. Car nous n'avons plus ceux dont parle Eusebe, mais d'autres faits en forme de sermon, qui portent le nom de Metaphraste, & qu'Allatius croit effectivement estre de luy. [Neanmoins comme il y a lieu de croire que les principaux faits au moins sont tirez des veritables, nous avons cru en pouvoir prendre quelque chose, en omettant les miracles, & mesme une partie des supplices, parceque les bestes & le feu estoient l'un & l'autre le dernier supplice parmi les Romains: ainsi il y a peu d'apparence qu'une mesme personne ait esté condannée à tous les deux: & je doute qu'on en trouve aucun exemple certain. Nous suivons donc pour la mort du Saint le menologe d'Ughellus,] auquel le Synaxaire du college de Clermont, cité par Bollandus, est conforme. [Et on sçait que les Grecs sont plus portez à ajouter des supplices & des miracles, qu'à en retrancher.]

NOTE XVIII.

Embaras dans l'histoire des sept Dormans.

[Il suffit pour avoir peu d'égard à ce qu'on dit des sept Dormans, que cette histoire est ant arrivée, dit-on, sous Theodose le jeune, c'est à dire avant l'an 450, on n'en trouve rien dans aucun auteur avant S. Gregoire de Tours, qu'on sçait avoir esté facile à recevoir toutes sortes d'histoires. Et son témoignage sert mesme à la combatre. Car il nous assure que cette histoire estoit née avant la fin du VI. siecle; & neanmoins Evagre qui écrivoit en ce temps là, n'en a point voulu parler.]

'On dit que Dieu réveilla ou ressuscita ces Saints à cause d'un Theodore Evêque d'Eges ou d'Egine, qui combattoit la resurreccion des morts, & qui faisoit un tel bruit dans l'Eglise, que Theodose avoit fait mettre en prison plusieurs Evêques, parcequ'ils preschoient la re-

surreccion. [Mais on ne trouve rien de tout cela dans l'histoire, quoiqu'on sache assez ce qui s'est fait sous Theodose, à qui cette conduite seroit tres injurieuse.]

'Theophane met cet evenement en la 23^e année de Theodose, [c'est à dire en 430,] 181 ou 184 ans [depuis Dece; ce qui revient à 431 ou 434.] Photius dit en la 38^e année de Theodose, [qui seroit l'an 446.] Les Grecs disent la mesme chose dans leurs Ménéées, & dans Metaphraste: mais ils ajoutent que c'estoit 372 ans après Dece: de sorte qu'on a cru le devoir mettre aussi dans Photius, où il paroist qu'on ne trouvoit que 72 ans. [Mais ces 372 ans nous mènent à l'an 622, qui sont 172 ans après la mort de Theodose.]

'Metaphraste dit qu'Estienne estoit alors Evêque d'Ephese. [Il le fut depuis 447, jusqu'en 451, qu'il fut depose par le Concile de Calcedoine:] & comme remarque Baronius, il est assez peu probable que Dieu eust voulu autoriser en quelque sorte par un si grand miracle, l'usurpation que cet Estienne avoit fait de l'episcopat. [Il n'allegua point cette merveille dont Dieu avoit honoré son administration pour obtenir d'estre conservé dans sa dignité.] Photius au lieu d'Estienne met un Marus, ou Marin, comme portent les Ménéées des Grecs. Mais je croy qu'on ne connoist aucun Marin Evêque d'Ephese. Il seroit surtout fort difficile de le placer entre l'an 431, auquel Memnon l'estoit, & Estienne qui l'estoit encore après la mort de Theodose.] Car on voit par le Concile de Calcedoine, que Basile succeda à Memnon, Basile à Basile, & qu'Estienne chassa Basile. [Que si nous recourons à l'an 622, il ne paroist point par Baronius qu'on connust alors ni de Martin Evêque d'Ephese, ni de Theodore d'Eges. Mais nous sommes assurez par S. Gregoire de Tours, que cette histoire est née au plustard vers le milieu du VI. siecle.]

NOTE XIX.

P. 571.
All. de Sim.
P. 177.

Boll. 13. apr.
P. 273.

Pour la page
249. § 19.

Phot. c. 153. p.
1401. Sur 17.
jul. p. 115 § 11)
Men. 11. oct. p.
269. 171. Oct.
T. g. l. M. c. 95.
P. 211

Thphn. p. 76.
c. n. p. 519.

Phot. p. 1401.
a. b.

Men. 11. oct. p.
269. a. Sur. p.
115. § 13.

Phot. p. 1400.
c.

Sur. p. 316. §
16.

Bar. 27. jul. f.

Phot. p. 1401. a.

Conc. 1. 4. p.
657.

NOTE XIX.

Pour la page
350. § 19.

Qu'on ne sçait rien de S. Christophle.

Bar. 25. jul. b.

'Baronius marque plusieurs sortes d'actes de S. Christophle imprimez dans Mombritius, dans Pierre des Noels, dans Vicellius, dans Surius, qui ne sont pas fort d'accord entre eux, sinon en ce qu'ils

Boll. may. r. 1.
P. 26. 1.

font tous corrompus. 'Bollandus dit aussi qu'il seroit bien difficile de tirer rien de certain de la legende de ce Saint, & il la traite de fabuleuse. [Nous en avons vu des actes manuscrits dont le prologue commence par ces mots, *Laudabilissima Christi Martiryrum certamina*: Et l'histoire par ceux-ci, *Tempore quo nequissimo errore*. Ils ne peuvent servir qu'à confirmer la censure de Baronius.] 'Ce qu'en disent les Grecs dans leurs Ménéées, ne vaut pas mieux. 'Baronius dit que ce qu'il en a trouvé de meilleur, est ce qu'on en dit dans le breviaire Mozarabe. [Je ne l'ay point.]

Mén. 9. may,
P. 84.

Bar. 25. jul. b.

'Ce qu'en disent les Grecs dans leurs Ménéées, ne vaut pas mieux. 'Baronius dit que ce qu'il en a trouvé de meilleur, est ce qu'on en dit dans le breviaire Mozarabe. [Je ne l'ay point.]

Pour la page
351. § 20.

NOTE XX.

Difficultez qui se rencontrent dans les actes de S. Nestor.

Bar. 254. § 23.

'Baronius a jugé les actes de S. Nestor fideles. 'Bollandus les croit mesme originaux. [Ils en ont assurément assez l'air. Il y a cependant quelques circonstances qu'il est difficile d'accorder avec le jugement si avantageux qu'en fait Bollandus. Car il y a quelque lieu des'étonner]

Boll. 26. feb. p.
627. c.

'qu'après que les magistrats de Magyde ont fait beaucoup d'honneur au Saint, & plus mesme qu'il n'est aisé de croire; tout d'un coup sans qu'il eust dit autre chose, sinon qu'il ne pouvoit pas obeir à l'edit de Dece, à quoy ils devoient bien s'attendre, l'Irenarque qui luy avoit parlé jusque là avec civilité, commença à luy

P. 629. a. b.

dire, Vous avez le demon; & un peu après, Je vous ferai bien avouer par les tourmens, que ceux que vous appelez demons, sont des dieux. Tout le corps mesme des magistrats en l'envoyant au Gouverneur, l'accuse de s'estre emporté

» dire, Vous avez le demon; & un peu
» après, Je vous ferai bien avouer par les
» tourmens, que ceux que vous appelez
» demons, sont des dieux. Tout le corps
mesme des magistrats en l'envoyant au
Gouverneur, l'accuse de s'estre emporté

Hist. Eccl. Tom. III.

en injures contre l'Empereur & contre luy. [S'ils l'aimoient & le respectoient, comme tout le commencement des actes le dit, ils pouvoient bien se contenter de dire qu'il avoit refusé d'obeir à l'edit de l'Empereur, sans y ajouter cette calomnie.]

'La promesse que luy fair le Gouverneur, de luy obtenir de l'Empereur la charge de premier pontife du pays &c. [est bien du style de Metaphraste, aussi bien que] ces paroles qu'on veut que le Saint luy ait dites: *Impissime & iniquissime fili diaboli*. 'On veut que le Saint attaché à la croix, ait dit aux assistans de se mettre à genoux pour prier, & qu'ils l'aient fait. [Ils se declaroient donc publiquement pour Chrétiens: & je ne voy aucun moyen de le croire.]

'Ce qu'il y a encore de facheux, c'est que l'interrogatoire du Saint se trouve presque mot à mot dans les actes de S. Theodore d'Amasée, [où nous n'avons pas lieu de croire qu'il ait esté ajouté, puisque S. Gregoire de Nyssé en raporte une partie dans l'elogé de S. Theodore.

Ce n'est donc pas sans sujet que] 'Baronius qui juge fideles les actes que nous avons de S. Nestor, dit neanmoins qu'on en a de grecs qui sont plus fideles. 'Bollandus ne les a pu recouvrer. [Nous avons mesme trouvé parmi les memoires d'un homme tres docte, que ceux que nous avons sont des fables, & D. Thierru Ruinart ne les a pas mis dans sa collection des bons actes, imprimée à Paris en 1689. Neanmoins en attendant que nous sachions le jugement des autres sur les difficultez que nous y trouvons, nous avons cru en pouvoir donner un abregé, pour mettre ce qu'ils ont de plus beau.]

NOTE XXI.

Sur le temps du martyre de S. Nestor.

[Le jour de la mort de S. Nestor n'est pas marqué dans ses actes.] 'Mais il y est dit qu'il arriva à Perge le mécredi; [& il

Pour la page
352. § 20.

Boll. 26. feb. p.
629. c. d.

X x x x

p. 50. d. paroist assez qu'il fut crucifié le lendemain.] Il semble mesme qu'on peut tirer d'Adon & de Notker, qu'on y lisoit autrefois positivement qu'il avoit consommé son martyre le jeudi. Les Latins marquent sa feste le 25 & le 26 de fevrier, & les Grecs le 28. [De ces trois jours il n'y a que le 28 qui ait esté le jeudi sous Dece en 250. Ainsi c'est apparemment le jour de sa mort : & selon toute son histoire, il paroist que c'estoit des le commencement de la persecution.]

Pour la page
55. § 21.

NOTE XXII.

Que Saint Conon n'a point souffert en Cypre.

Boll. 7. mars, p. 56. 2. c. [Le martyrologe Romain met Saint Conon en l'isle de Cypre.] Mais Bollandus remarque que cela ne vient que de ce que dans un menologe il y a *ἦν κηπουρῆς*, au lieu qu'il faut certainement *ἦν κηπουρῆς*, le jardinier.

Pour la page
354. § 21.

NOTE XXIII.

Sur les actes de Saint Isidore, & sur le temps de sa mort.

Boll. may. p. 445. b. | 446. c. 'De tout ce que nous avons de Saint Isidore de Chio, Bollandus croit que la meilleure piece & la plus ancienne, est celle qu'il nous donne en grec, & qu'il pretend avoir esté écrite à Chio mesme avant que le corps du Saint fust transferé à Constantinople, c'est à dire avant le milieu du V. siecle. [Le grec en est tres barbare & tres obscur, outre les fautes que la mauvaise prononciation dont plusieurs se servent, y a glissées. Mais nous croyons mesme pouvoir dire, que quoiqu'ils soient tres differens de Metaphraste pour le style, ils en ont les faits : & il sera aisé d'y remarquer, s'il est besoin, plusieurs circonstances improbables. Pour leur antiquité, comme les copistes posterieurs pourtoient y avoir ajouté la translation du Saint, ils peuvent bien aussi l'en avoir ostée, surtout à

Chio.] Bollandus demeure au moins d'accord qu'ils n'ont pu estre écrits que bien avant dans le IV. siecle. Ce qui y est dit qu'on coupa la langue au Saint, ne se trouve point dans le manuscrit du Vatican, ni mesme dans les actes qui sont dans Surius, & qui portent le nom de Metaphraste: [Et on sçait que les Grecs ont plustost accoutumé d'ajouter ces sortes de choses aux veritables histoires, que de les en retrancher. Il est bon de remarquer que] les Grecs disent quelquefois qu'il fut lapidé : car je ne voy pas qu'*ἐλευθῆν* puisse signifier autre chose: [Et cependant tous les actes portent qu'il eut la teste tranchée.]

Ces actes grecs disent seulement que S. Isidore souffrit le 14 may sous Dece, sinon qu'au commencement ils parlent de la premiere année de ce prince; sur quoi Bollandus a cru devoir mettre sa mort en 250. Quelques manuscrits latins ajoutent que ce fut Gallo & Ulpiano

Consul. Ce Consulat ne se trouve point: de sorte qu'on est reduit à dire que c'estoient des Consuls subrogez en 250 ou 251. [Mais ce n'estoit point la coutume de dater les pieces par les Consuls subrogez, hors quelques occasions où cela se pouvoit faire à Rome. Pour les provinces je ne sçay si on en pourroit trouver un seul exemple.] Car pour ce que Bollandus dit que c'est que les Chrétiens avoient horreur du nom de Dece, le P. Pagi s'en moque avec raison: [& le nom de Gallus ne devoit pas estre non plus beaucoup aimé des Chrétiens. Il avoit certainement esté Consul avant l'an 252,] mais c'estoit longtemps auparavant, selon George le Syncelle. [Ainsi cette date n'est pas propre pour autoriser les actes.] Baronius pretend en avoir lu des manuscrits d'atez Gallo & Volusiano

Consulibus, [qui est un Consulat veritable, mais de l'an 252, après la mort de Dece, sous lequel néanmoins tout le monde met le martyre de Saint Isidore.]

Bollandus soutient que le manuscrit cité

Boll. ib. p. 446. d.

par Baronius a *Ulpiano*, & que Baronius voyant que c'estoit une faute, l'a changée en *Volustiano*. [Cela est fâcheux pour l'accusateur ou pour l'accusé.]

actes sont vrais,] ils marquent bien clairement qu'il souffrit dans la ville qu'il gouvernoit.

'Baronius dit que les annales des Grecs portent que ce furent les Sarrazins qui firent mourir S. Cyrille vers l'an 822. Il ne dit point qui sont ces Grecs; mais il les combat par les Grecs mêmes, qui les ont abandonné dans leur office. [Florus, Usuard, & Adon, en parlant de ce Saint, ne disent point qu'il eust souffert de leur temps. Mais ce qui est encore plus convaincant, c'est qu'on le trouve dans les martyrologes de S. Jerome, qu'on croit bien plus anciens que le IX. siècle: & les actes marquent visiblement le temps de la persécution des payens. Ainsi tout ce qu'on peut craindre, c'est que la qualité d'Evesque de Gortyne n'appartienne à un Cyrille du IX. siècle, & le reste à un autre du troisieme, qui en ce cas pourra avoir esté Evesque en Egypte.]

Pour la page 515. § 22.

NOTE XXIV.

Difficultez sur les actes & l'histoire de S. Cyrille.

Bar. 254. § 26.

'Baronius juge les actes de S. Cyrille Evesque de Gortyne, vrais & sinceres. [Ils sont assurément recommandables par leur simplicité & leur breveté, & ont avec cela quelque chose de beau & de grand. C'est pourquoi une personne fort judicieuse les a estimez comme une bonne piece. D'autres cependant trouvent qu'ils sont peu probables. La conservation du Saint au milieu du feu est assurément quelque chose de fort extraordinaire:] & les martyrologes de S. Jerome marquent qu'il fut jetté dans le feu, sans rien ajouter davantage; [comme supposant que ç'avoit esté la consommation de son martyre. Ce qui peut paroître encore moins croyable,] c'est que le juge en condamnant le Saint à perdre la teste, parle de ce miracle. [Il faut remarquer aussi qu'au lieu qu'ils mettent son martyre sous Dece,] les Grecs le mettent sous Diocetien. [Mais nonobstant ces difficultez, ils ont un certain caractere qui porte à souhaiter qu'ils soient vrais: de sorte que nous avons cru en pouvoir tirer ce qu'il y a de plus edifiant.]

Florent. p. 650.

Sur. 9. jul. p. 156. § 3.

Men. 9. jul. p. 82.

Florent. p. 650.

'Ils ne marquent point d'où le Saint estoit Evesque, ni où il souffrit, non plus que les martyrologes de Saint Jerome. Usuard; Adon, [& Florus,] le mettent en Egypte. Les Grecs le font Evesque de Gortyne [metropole de Crete:] ce qui a esté embrassé par le martyrologe Romain: [& nous avons cru le pouvoir suivre; les Grecs devant avoir esté mieux informez que les autres de ce qui regardoit un Saint d'Orient. On pourroit les accorder avec les Latins, en disant qu'il s'estoit trouvé en Egypte par quelque occasion que nous ignorons. Mais si les

NOTE XXV.

Qu'on n'a rien de bon sur S. Codrat.

'Bollandus nous donne, après Surius, des actes de S. Codrat & ses compagnons, [qui ne paroissent composez que longtemps après ces Saints. Ils sont pleins de paroles graves, mais de peu de sens.] La date, *Post immane Decii & Valeriani Imperatorum mandatum*, [& les articles 2 & 3 sur l'education de S. Codrat, qui ne sont nullement aisez à croire, font que nous ne croyons pas y pouvoir avoir aucun égard.] Bollandus donne en grec & en latin ce que Nicephore Gregoras a écrit des mêmes Saints. Cette piece est encore plus nouvelle que les actes mêmes; elle n'y ajoute que des amplifications greques, & l'education de Saint Codrat y est encore plus incroyable que dans les actes. Elle met ces Saints sous Dece seul, sans parler de Valerien: & les Grecs font quelquefois la même chose dans leur office. [C'est pourquoi nous les mettons en ce temps-ci. Je pense que le vrai nom de ce Saint seroit *Quadrat*.

Pour la page 516. § 23.

Boll. 10. mars. p. 5.

p. 6. b.

p. 8. 596 [All. de Sim. p. 88.

Boll. 10. mars. p. 5. d.

p. 697. a.

p. 4. f.

mais cela ne vaut pas la peine de faire autrement que les autres.]

NOTE XXVI.

Que les SS. Victorin, Victor &c. ont apparemment souffert en Egypte du temps de Dece.

Flor p. 349. 1.

Florentinius croit qu'on peut douter si S. Victorin, & les sept autres Martyrs que les Latins mettent en Egypte avec luy, sont les mêmes que ceux que les Grecs mettent à Corinthe, à cause de quelques petites différences qu'il remarque dans ce que les uns & les autres en rapportent. Mais ces différences sont bien peu de chose au prix des conformitez qui ont obligé Bollandus de dire que ce sont les mêmes Saints. Bollandus tâche d'accorder les Latins avec les Grecs, en disant qu'après que les Saints eurent confessé J. C. à Corinthe, ils en sortirent & s'en allerent en Egypte, où ils souffrirent la mort ensemble. Mais il ne fonde ce fait, [assez peu probable en luy même,] que sur ces paroles des Ménées, ἐκ Κορίνθου ἢ ἄρρηστο οἱ ἀγοι, qu'il traduit, *Ex Corintha sancti sunt emissi*. [Cette traduction est un peu surprenante; & je doute que ceux qui ont quelque usage du grec, puissent croire que les paroles des Ménées, surtout en les voyant dans leur suite, signifient autre chose, sinon que les Saints estoient originaires de Corinthe. Je ne voy donc pas moyen d'accorder cette contrariété, qu'en disant que les reliques de ces Saints ayant esté apportées ou d'Egypte à Corinthe, ou de Corinthe en Egypte; on a cru qu'ils avoient souffert en tous les deux endroits. En ce cas les monumens des Latins comme plus anciens, peuvent faire presumer pour l'Egypte: & les Grecs persuadés qu'ils avoient souffert à Corinthe, ont esté fort capables d'y ajouter le reste qu'on voit dans Gregoras. Il se trouve même que si ce sont des Martyrs de Corinthe, nous aurons quatre Procon-

suls d'Acadie dans les deux ans & demi ou moins encore que regna Dece;] Jason qui couronna S. Codrat, ^a Terce sous qui souffrit S. Victorin &c. Venuste son successeur qui fit mourir S. Leonide &c. & Messala à qui nous avons une lettre écrite par Dece pour donner à Claude la garde des Thermopyles. [On ne voit pas non plus pourquoi les Saints auroient esté transferez de Corinthe en Egypte; au lieu que les ravages des Perfes & des Sarrazins dans l'Egypte, ont pu donner occasion d'en transporter leurs reliques en d'autres pays.

Pour le temps auquel S. Victorin & ses compagnons ont souffert, Usuard & Adon disent que ce fut sous l'Empereur Numerien: mais on n'en trouve pas d'autre autorité plus ancienne, & nous ne savons ce que c'est que tous les Martyrs qu'on met sous Numerien, qui n'a presque pas regné. Adon,] & d'autres, disent que le Duc Sabin les condanna: ^b & nous savons que Sabin commandoit en Egypte en 250. [Il pouvoit s'appeller Tertius Sabinus, afin d'accorder les Grecs & les Latins en ce point: & pour le mot de Duc, il vient apparemment du grec ἡγεμων, qui signifie toutes sortes de magistrats & d'officiers.]

On trouve à Nicomedie les SS. Victor, Victorien, & Claudien ou Claude, avec S^{te} Bassè femme du dernier, marquez au 6 de mars dans les martyrologes de S. Jerome, dans Florus, & dans tous les autres Latins. Comme les trois premiers noms se trouvent dans ceux dont nous venons de parler, Baronius a douté si ce n'estoient point les mêmes: [& cela se pourroit encore par le moyen de leurs reliques.] Mais S^{te} Bassè peut servir à les distinguer; & ce qu'on dit des uns n'a aucun rapport à ce que l'on dit des autres. [Si ceux de Nicomedie ont esté trois ans en prison, comme portent les martyrologes, ils appartiennent à une persecution plus longue que celle de Dece.] Aussi Bollandus croit qu'ils sont tout differens

10. mars, p. 697. d. p. 698. f. p. 699. b.

Claud. v. p. 108. d.

Boll. 25. feb. p. 499. d. c.

Boll. 25. feb. p. 488. f. b. Euf. 1. 6. c. 40. p. 335. b.

Boll. 6. mars, p. 423.

25. feb. p. 420. b. d.

de ceux qu'on met en Egypte & à Co-
rinthe.

NOTE XXVII.

*Que Saint Acace a esté Evêsqve
d'Antioche : mais qu'on ne sçait
pas en quelle province.*

Pour la page
357. § 24.

Boll. 31. mars,
P. 203.

P. 203. f.

c.

Men. 31. mars,
P. 277.

Boll. 31. mars,
P. 204. b.

P. 205. a.

P. 204. b.

'Bollandus donne à S. Acace Confesseur sous Dece, la qualité d'Evêsqve de Melitene. Il montre fort bien en effet que les Grecs honorent un S. Acace sous ce titre: mais il reconnoist en mesme temps que ce peut estre celui qui vivoit au V. siecle, & qui se rendit celebre dans le premier Concile d'Ephese. Ce qu'il a de plus fort, c'est qu'il dit que le 31 de mars, auquel les Grecs font de S. Acace Confesseur, les Cophtes & les Orientaux celebrent *certamen S. Acacii Episcopi Melitensis*. Mais il n'ose pas luy mesme assurer que ce soit le Confesseur. [Il faudroit voir aussi ce que c'est que ces monumens des Cophtes, & si l'on ne peut pas y avoir confondu les deux Acaces. Mais je m'étonne qu'il ne dise pas que] les Grecs font nettement le Confesseur Evêsqve de Melitene.

[Cependant il y a au moins lieu d'en douter.] Ses actes l'appellent d'abord *quendam Christianum*. [ce qui ne donne pas lieu de croire qu'il fust Evêsqve. Je ne croy pas néanmoins qu'il faille s'arrester à cela, la suite faisant voir trop clairement qu'il l'estoit.] Car le juge veut qu'il assemble tous les Catholiques; & il ajoute, *Veniat tecum totus populus qui ex tuo pendet arbitrio*. Le Saint ne desavoue pas cette deference que les Chrétiens avoient pour luy; mais il la raporte à la force de la verité qu'il preschoir: [& ce qui confirme de plus en plus son episcopat,] c'est que le juge veut qu'il luy donne les noms de tous [les Chrétiens. Je ne voy donc pas moyen de douter qu'il ne fust Evêsqve. Mais s'il l'estoit, je ne voy pas aussi moyen de douter qu'il ne le fust d'Antioche, puisque selon ses actes,] il estoit le bouclier & le dé-

fenseur de la religion dans Antioche.

[Je ne sçay si quelqu'un voudroit dire que de Melitene il se feroit retiré à Antioche, où il auroit soutenu le peuple par son courage & par sa doctrine, quoiqu'il n'en fust pas Evêsqve. Mais ayant quitté Melitene pour eviter la persecution, s'y seroit-il exposé en se rendant si considerable dans Antioche? La persecution n'avoit encore guere duré qu'un an: & en si peu de temps auroit-il pu se faire si fort connoistre & estimer dans Antioche, que tout y dependist de luy? Quelque credit qu'il eust pu avoir dans une ville étrangere, il n'y a point d'apparence qu'il en eust pu parler comme nous avons vu qu'il faisoit de celle d'Antioche. Que si cet endroit ne prouve pas qu'il fust Evêsqve du lieu où il estoit, il ne prouve point qu'il le fust dutoit. Et en ce cas, le *quendam Christianum* demeurant dans toute sa force, nous obligera de dire qu'il estoit aussi peu Evêsqve de Melitene que d'Antioche.

Quand nous disons qu'il estoit Evêsqve d'Antioche, il ne faut pas l'entendre de la grande Antioche de Syrie, dont le siege estoit rempli sous Dece par S. Babylas, & par Fabius; mais de quelque autre ville de mesme nom: car Estienne le geographe en conte jusqu'à douze. [Il faut chercher celle-ci dans quelque province gouvernée par un Consulaire:] Car c'est le titre qu'on donne à Marcien qui interrogea S. Acace.

Steph. p. 87.
88.

Boll. 31. mars,
P. 204. b.

[Ce qui embarasse en cela, c'est que] le Saint dit qu'il avoit pour compagnon *Pisonem Trojanorum Episcopum*: [Car nous ne connoissons point de ville episcopale de ce nom que Troie dans l'Hellepont: Et on ne marque point d'Antioche en ces quartiers là. Quand mesme il y en auroit eu, on voit par les actes des Martyrs de Lampsaque, que l'Hellepont estoit gouverné par le Proconsul d'Asie.] Estienne marque quelques autres Troies; mais aucune qui nous puisse servir, si on ne change Antioche en Antigo-

Steph. p. 608.

p. 91. 668.

nie:] Car il met une Troie & une Antigonie dans l'Epire. [Neanmoins le Gouvernement d'Epire est qualifié *Præses* dans la Notice, & non *Consularis*. On pourroit croire que son titre auroit esté changé, ou qu'au lieu de *Trojanorum* il faudroit *Trajanorum*,] ou *Trajanus* comme on le cite de deux manuscrits; & l'entendre de Trajanople en Thrace. Car au moins dans la suite le Gouverneur de Thrace s'est appellé Consulaire; & son gouvernement sous Dece pouvoit comprendre la Scythie, où Estienne p. 87. d. marque la dixieme Antioche. [Mais ce qui nous arreste, c'est que toute la province de Scythie n'ayant point d'autre Eveſque dans le IV. & V. siecle que celui de Tomes; il est assez peu probable qu'il y en ait eu d'autres dans les siecles precedens. Sanson ne marque point mesme d'Antioche dans la Scythie sujette à l'Empire: Ainsi elle pouvoit bien estre dans la Scythie septentrionale, qui n'avoit rien de commun avec le Consulaire de Thrace.

Il vaut donc mieux nous contenter de sçavoir que S. Acace a esté Eveſque dans l'Eglise greque, puisque c'est elle qui l'honore particulierement: & peutestre que Pison se trouva prisonnier avec luy, non que la ville de Troie dont il estoit Eveſque fust de la mesme province; mais parcequ'il s'estoit retiré auprès de luy pour quelque raison particuliere,] comme il y avoit alors à Rome plusieurs Eveſques des pays fort éloignez, qui s'y estoient refugiez à cause de la persecution.

[La Geographie sacrée ne marque que trois Antioches outre la grande, qui aient

esté episcopales, sçavoir celle de Pisidie, d'Isaurie, & de Carie. Mais selon la Notice, aucune de ces provinces n'a esté gouvernée par un Consulaire. La Lydie & la Cilicie où Estienne met des Antioches, ont eu un Consulaire. Mais si les actes de S. Carpe ont quelque chose de vray, la Lydie reconnoissoit encote sous Dece le Proconsul d'Asie:] & Dece ayant donné à Marcien le gouvernement de la Pamphylie comme une recompense, [celui dans lequel il interrogea S. Acace doit avoir esté moindre; & c'est ce qu'on auroit peine à croire de la Cilicie.]

Boll. 31. mars;
p. 505. d.

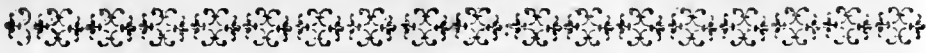
NOTE XXVIII.

Pour la page
361. 515.

Que Dece a pu donner la liberté à S. Acace.

[Il peut y avoir quelque difficulté à croire que] Dece ait ordonné qu'on laissât S. Acace en liberté, vu ce que S. Cyprien dit de sa haine contre les Eveſques. [Neanmoins il est difficile de douter que les Confesseurs n'aient esté mis hors de prison à Carthage & à Rome, vers le temps que ce que nous disons de S. Acace peut estre arrivé: Que si l'on objecte que S. Acace estoit Eveſque; S. Corneille mesme contre qui il paroist par cet endroit de S. Cyprien, que Dece estoit extrêmement animé, ne laissa pas d'avoir la liberté de tenir des Conciles, sans rien apprehender ni rien souffrir de la colere de Dece. Acace estoit apparemment Eveſque d'une ville qui ne le faisoit pas beaucoup considerer: & sans parler de la toute-puissance de Dieu qui tient en sa main le cœur des Rois, les plus cruels ont des momens où ils sont bien aises de témoigner de la bonté.]

Boll. 31. mars,
p. 505.
Cyp. ep. 12.
p. 97. ii.Cyp. ep. 32. p.
61. 2. 2.



Pour la page
362.

NOTE SUR SAINT FABIEN.

Qu'il a gouverné plus de 13 ans, & moins de 14, depuis l'an 236, jusqu'au 20 de janvier 250.

Buch. cycl. p.
267.

Boll. 10. jan.
p. 256. § 34.

Buch. p. 271.

apr. t. 1. p. 26.
2.

Buch. p. 271.

Cyp. ep. 16.
p. 39. 2.

Bar. 253. § 28.

Buch. p. 271.

Boll. apr. t. 1.
p. 26. 1. 1.
Flor. p. 273. 2.

Euf. chr.

l. c. c. 40. p.
255. b.

LA feste de S. Fabien est marquée le 20 de janvier dans le calendrier de Bucherius, dans les martyrologes de S. Jerome, dans celui de Bede, & generalement dans tous les monumens de l'Eglise latine. Le Pontifical de Bucherius porte qu'il mourut le 21 janvier, *XIII. kal. feb.* [Mais il faut assurément lire *XIII. kal.* qui est le 20,] comme l'a mis Bollandus: & il lit de mesme dans un autre Pontifical moins ancien. Le Pontifical de Bucherius ajoute qu'après son martyre les Prestres Moysé & Maxime, & le Diacre Nicoftrate, furent pris & mis en prison. Ce sont ces Martyrs si celebres dans S. Cyprien, qui témoigne qu'ils furent un an en prison: & comme il commence à conter cette année par l'hiver, c'est une marque qu'ils furent arrestez durant l'hiver: Et cela s'accorde avec ce que nous venons de dire, que S. Fabien est mort le 20 de janvier. [Toute l'histoire de S. Cyprien demande aussi que S. Fabien soit mort au commencement de la persecution de Dece, à la fin de 249, ou dans les premiers mois de 250,] & le Pontifical de Bucherius nous assure que c'est en 250 qu'il a souffert. [Ainsi on peut dire qu'il est constant qu'il est mort le 20 janvier 250.] Quelques Pontificaux disent qu'il mourut le 19, & fut enterré le 20, [ce qui ne fait ni une grande autorité, ni une grande consequence.]

Eusebe suivi par Eutyque p. 384, dit qu'il a gouverné 13 ans, [qui ne feront au plus qu'onze ans & demi, selon luy,] puis qu'il ne met l'episcopat d'Antere, & ensuite celui de Saint Fabien, que sous Gordien, [dont on ne commence le regne

que vers le milieu de l'an 238,] & chr. Eusebe ne met en effet ces deux Papes qu'en cette année là dans sa chronique.

Le Pontifical de Bucherius le fait com- Buch. p. 271: mencer en 236, & luy donne 14 ans, un mois, & dix jours; comme on lit aussi dans un manuscrit de S. Germain. [Si cela Anal. t. 3. p. 418. estoit, il faudroit qu'il eust esté fait Pape non en l'an 236, mais en 235, le jeudi 10 decembre.] Et selon le mesme Pontifical, Antere n'est mort que le 3 janvier 236. [Les choses s'accorderont aisément si nous osons un mois de ce nombre: Car par ce moyen S. Fabien aura esté élu le dimanche 10 janvier 236,] & c'est le sentiment qu'a embrassé Pearson auteur des Cyp. an. 250. § 3. p. 18. annales de S. Cyprien, dans l'edition des ouvrages de ce Pere faite à Oxford.

[Pour ce qui est des autres auteurs,] un second manuscrit de S. Germain, met 14 Anal. t. 3. p. 426. ans, deux mois, & dix jours. Adon, & quelques autres, luy donnent 14 ans, 11 mois, & dix ou douze jours: [ce qui se peut encore moins soutenir. C'est pourquoi il est étrange] qu'Henschenius embrasse cette opinion comme la meilleure. [Mais ce qui n'est pas supportable,] c'est qu'il l'a mise dans le texte mesme de l'ancien Pontifical, pour nous avertir ensuite que c'est luy qui le dit, & non pas ce Pontifical. [Quand sa correction seroit bonne, il auroit dû la mettre dans sa note, & le public luy en auroit esté obligé. Mais il est bien dangereux de souffrir qu'on change de son autorité les textes des anciens auteurs. Papebrok mesme qui travailloit avec luy, y a esté trompé,] & a cru que l'ancien Pontifical avoit effectivement ces onze mois, qu'il croit devoir estre remis à un, & les 14 ans restitués à treize; en sorte que S. Fabien ait esté élu le dimanche 11 decembre en l'an 236. Luitprand n'y ajoute qu'un jour. [Il :o. jan. p. 255. § 5.

n'est pas en effet impossible que la persecution de Maximin ait fait vaquer le siege durant onze mois, comme il vaqua durant plus d'un an sous Dece. Mais joignant les 13 ans de cette leçon avec les onze mois & dix ou douze jours de l'autre, on mettra l'election de S. Fabien le dimanche 7 de fevrier 236, ou trois jours après au plustard.

Nous ne voyons donc rien de certain en tout cela, sinon que S. Fabien a esté élu en l'an 236, & qu'il a gouverné envi-

ron 14 ans, comme on lit dans quelques editions d'Ufuard. Les 15 ans que luy donne la chronique de Nicephore en abandonnant Eusebe, reviennent à la mesme chose. Car il les a apparemment contez depuis 236, jusques en 250, sans égard aux jours de son election & de sa mort qu'il ne savoit pas. Il faut apparemment aussi lire 15 ans au lieu de 25 dans Bede,]'Raban, Nortker, & d'autres martyrologes, [& les entendre de la mesme maniere.]

NOTES SUR SAINT PIONE.

NOTE I.

Sur les differens actes que l'on en a.

LES actes de Saint Pione que nous suivons principalement, sont les seconds que Bollandus nous a donnez, qui se trouvent aussi dans Lipoman & dans Surius, [& dont Baronius a inferé la plus grande partie dans ses Annales au commencement de l'an 254.] Ils sont tirez du recueil de Metaphraste: [mais le style seul suffit pour faire voir qu'ils ne sont pas de luy. Nous pouvons les appeller les actes grecs, pour les distinguer] des autres que Bollandus nous a donnez le premier, les ayant tirez d'un manuscrit de l'abbaye de S. Maximin de Treves, ancien de 500 ans. [Ceux-ci, que nous appellerons les latins, ne sont proprement qu'une differente traduction des premiers, dont le milieu est perdu. Car il n'y a aucune suite entre l'article 4, & le 5, & l'on voit par les autres actes qu'il y a plus de dix articles de manque en cet endroit.] Bollandus dit que ces actes peuvent estre abregez en quelques endroits. [Mais en les conferant avec les autres, on trouve qu'ils sont aussi quelquefois plus étendus, & comme paraphrarez: Ce qui fait que nous nous en servons peu: Car les per-

sonnes habiles reconnoissent qu'en matiere d'actes, ce qui est le plus court & le plus simple, est aussi pour l'ordinaire le plus ancien & le plus vray.] Le P. Ruinart a depuis donné les actes latins plus entiers sur divers manuscrits, dont il y en a de 800 ans, & qui sont ainsi plus anciens que Metaphraste. [Mais ces actes ne sont venus qu'après que nous avions fait nostre travail sur les Grecs. C'est poutquoi nous citons ordinairement ceux-ci: Et je croy qu'on peut dire que ce sont les meilleurs de tous.]

Act. M. p. 123.

NOTE II.

Qu'il a souffert sous Dece, non sous M. Aurele, puisqu'on ne peut rejeter ses actes.

Quelques excellens que soient les actes de S. Pione, Baronius les avoit rejettez d'abord sur une difficulté qui est assurément considerable. Car selon ces actes, S. Pione a souffert sous Dece, au lieu qu'Eusebe semble dire que son martyre estoit décrit dans la lettre mesme que celui de S. Polycarpe, & est arrivé dans le mesme temps: [de sorte que S. Jerome a mis ces deux Saints ensemble dans sa chronique sur l'an 167, & plusieurs martyrologes les mettent l'un & l'autre sous M. Aurele.]

Pour la page 158.

Bar. 254. 51.

Euf. l. 4. c. 15. P. 155. c.

Pour la page 367.

Foll. 1. feb. p. 42.

p. 38. c.

f.

f.

a.p. 75. r. a. b.
Bar. 169. § 22.
254. § 2 [Boll.
1. feb. p. 39. a. d.

M. Aurele.] Pour le premier point, il est aisé de répondre dans Eusebe, que ἐν τῇ αὐτῇ ἡμερᾷ, ne signifie pas la même lettre, mais seulement le même cahier & le même livre : Et il n'est pas extraordinaire que l'on joigne ensemble des choses toutes différentes l'une de l'autre. [Mais pour le second point ; c'est bien forcer Eusebe, que de prétendre,] comme font quelques uns, que quand il a dit que Saint Pione & S. Polycarpe avoient souffert dans le même temps, *καὶ τὸ αὐτὸν αἰὸς*, il a voulu marquer le même temps de l'année, & dire qu'ils avoient souffert tous deux vers le mois de fevrier ou de mars, à pres de cent ans l'un de l'autre. M^r Valois, Ussérius, & Scaliger, ne font point difficulté de reconnoître qu'Eusebe est contraire aux actes, & Scaliger les rejette sur cela avec grand mepris, sans les examiner davantage. [Mais quoiqu'il soit étrange qu'Eusebe se soit trompé en une piece qu'il avoit inserée toute entiere dans ses écrits,] néanmoins Ussérius & M^r Valois le condamnent, & mettent le martyre de S. Pione sous Dece, [aussibien que Baronius, Bollandus, le Cardinal Noris &c.] De quelque maniere qu'il faille répondre à l'autorité d'Eusebe, le sentiment de ceux qui mettent le martyre de S. Pione sous Dece, est autorisé par la chronique d'Alexandrie p. 632. [& par les monumens de l'Eglise greque ; & on le peut encore établir sur ce que] Saint Polycarpe a terminé la persécution par sa mort, selon l'histoire originale de son martyre ; [ce qui se doit entendre au moins à l'égard de Smyrne : de sorte que si S. Pione avoit souffert vers le même temps que luy, il faudroit dire qu'il a souffert le premier.] Que si nous recevons les actes de S. Pione comme legitimes, ce que nous ne voyons pas moyen de ne pas faire, la chose ne doit plus passer pour douteuse ; puisque non seulement ils parlent de Dece, ce qu'on pourroit croire estre une erreur de co-

Euf. n. p. 75. r. b] chr. n. p. 221. i] Uss. an. M. p. 102. r.

A. G. M. p. 121. § 3. 4.

Euf. l. 4. c. 15. p. 129. a.

Boll. 1. feb. p. 39. a. b.

p. 42. f. & c.

piste, ou tout au plus une mauvaise correction, mais aussi des Cataphryges, [qui n'ont commencé que quelques années après la mort de S. Polycarpe ;] de l'empire de Gordien [qui regnoit en 240,] & d'Eudemon Evêque de Smyrne qui renonça la foy ; ce qui fait bien voir qu'il n'a pas souffert dans le même temps que S. Polycarpe, [& encore plus, que ce n'a pas esté un peu avant luy.] Ce grand nombre de Tombez dont il y est parlé, [convient fort bien au temps de Dece, & non à celui de M. Aurele.] Enfin, selon ces actes, S. Pione fut pris le jour de la feste de S. Polycarpe ; [& ainsi il n'a souffert ni avec luy, ni avant luy.] Florentinius croit qu'on peut défendre Eusebe en mettant deux SS. Piones, comme cela paroist autorisé par quelques copies du martyrologe de Saint Jerome. [Mais il ne prend pas garde qu'Eusebe parle clairement de celui dont nous avons les actes ; & qu'ainsi quand il y en aura eu un du temps de M. Aurele & de S. Polycarpe, cela ne refoud point la difficulté.] Pearson a rejeté comme Scaliger les actes de S. Pione, sur la difficulté qu'il y a d'en accorder la chronologie avec Eusebe. Sa vraie raison est qu'ils ne s'accordent pas avec l'époque qu'il veut donner à la mort de S. Polycarpe, pour établir une nouvelle chronologie des Papes. [Mais comme nous ne voyons pas que ses opinions soient assez fondées sur l'un & sur l'autre point, ou plustost qu'elles nous paroissent certainement fausses ; nous n'avons garde de nous y fonder pour rejeter une piece que Pearson même auroit sans doute admirée sans cette prevention. Au moins il ne se seroit pas arrêté] à ce qu'il objecte, que les Consuls y sont nommez, au lieu, dit-il, que les actes faits dans les provinces ont accoutumé de marquer le Gouverneur de la province, & non les Consuls. [C'est assurément un grand défaut à cette piece, de ce que l'auteur, plus exact que

p. 44. c.
p. 45. c. f.
p. 37. f.
p. 43. § 4. 11.
p. 42. f.
Flor. p. 293.

Pearf. post p. 302. 306.

p. 302.

p. 305.

Boll. 1. feb. p.
465 21.

beaucoup d'autres,] a nommé & le Gouverneur & les Consuls par nom & par surnom, & l'Empereur, & mesme les magistrats de la ville de Smyrne, selon l'edition de Bollandus.

Paris. p. 321.

[Mais Pearson fait un plus grand tort à la reputation,] lorsqu'il objecte contre ces actes, que Baronius dit qu'il ne les donne qu'après les avoir corrigez, *diligenti studio emendata*. [Je ne trouve pas l'endroit où Baronius se sert de ces termes: mais je ne crains point d'assurer que soit dans le lieu où il peut l'avoir fait, soit sur l'an 254, § 1, où il dit à peu pres la mesme chose, il ne veut parler que des fautes de copistes, ou d'autres semblables qu'un peu de bon sens fait corriger.]
Cependant Pearson veut que cela signifie qu'il a retranché de ces actes ce qu'il croyoit en pouvoir faire voir trop clairement la supposition. [Quel interest auroit-il donc à soutenir contre la verité & contre sa conscience, une piece que sa premiere inclination avoit esté de rejeter? Ces preuves de supposition se devoient au moins trouver dans Bollandus, qui fait profession de donner les pieces telles qu'il les trouve dans les manuscrits. Assurément une interpretation si maligne d'une parole tres innocente est indigne de Pearson.]

Ibid.

Pour la page
368.

NOTE III.

Qu'il a pu avoir aussi le nom de Gemine.

Boll. 1. feb. p.
425.

f.

Florent. p.
131.

'Le manuscrit des actes latins porte ainsi: *Geminum Pionem, Sabinam... vis persecutionis invenit*. Bollandus doute si ce Geminus est un prenom de S. Pione, ou si c'est qu'il y avoit deux Piones: & quelques martyrologes de Saint Jerome semblent en marquer deux le premier de fevrier, auquel les Latins font de S. Pione. [Le plus simple est de le prendre pour un prenom, estant alors tres ordinaire qu'on en eust deux: & il est plus aisé de croire que le copiste des actes

grecs aura omis un prenom, que non pas qu'il ait oublié un Confesseur. Ces deux Piones auroient mesme fait une confusion qu'il auroit falu éclaircir, pour marquer auquel des deux se rapportoit ce qui est dit dans la suite.]

'Il faut neanmoins remarquer que les manuscrits du P. Ruinart lisent *geminum*; & ce Pere le rapporte à *natale Polycarpi celebrantes*, qu'il precede dans son edition. [Mais auroit-on fait une feste du jour que S. Polycarpe estoit né? Cela seroit sans exemple, hors peutestre la feste de S^{te} Agnès du 28 janvier. Cependant je ne pense pas que *geminum natale* puisse signifier autre chose:] & c'est le seul sens que M^r de Cange y donne. [La version du grec de Metaphraste n'a pas plus *geminus* que *Geminus*. L'original a eu apparemment *ἡμέραν*, qui signifie en general une feste, comme *natale*. Et on va voir que ce jour là, auquel S. Pione fut pris, estoit le jour du martyre de S. Polycarpe.]

AA. M. p. 124.

Cang. lat. g. p.
611.

NOTE IV.

Pour la page
169.

Qu'il fut pris en l'an 250, le samedi 23 de fevrier.

'Les actes grecs de S. Pione portent qu'il fut pris sous Dece le samedi 23 de fevrier, qui estoit le grand Sabbat, & le jour de la feste de S. Polycarpe. [Le 23 de fevrier se rencontre le samedi en l'an 250, qui estoit la premiere année de la persecution de Dece. Nous avons vu sur S. Polycarpe *note 5*, qu'il mourut selon l'opinion la plus probable le 23 de fevrier, & que le grand Sabbat, quoyque ce püst estre, n'est point apparemment le samedi de Pasque, ni celui qui le precede, l'un & l'autre estant toujours bien cloignez du 23 de fevrier. Ainsi rien ne nous empêche de suivre cette date, qui est confirmée par les actes latins,] en ce qu'ils disent que Saint Pione fut pris le deuxieme jour du sixieme mois. Car on remarque que le 6^e mois des Asiatiques

Boll. 1. feb. p.
425.

p. 40. e.

Uff. an. M. p.
110 | Flor. p.
144.

commençoit le 22. de fevrier. Ces actes latins ajoutent que c'estoit le 12 de mars, *IV. idus.* [Mais tout ce que nous en pouvons dire, c'est que c'est une faute visible.] Car ils mettent aussi la mort du Saint le 12 de mars; [& on voit non seulement par les actes grecs, mais encore par les latins du P. Ruinart, qu'il y eut plusieurs jours entre la prise & la mort.] Le Cardinal Noris & M^r Toinart soutiennent que S. Pione fut pris le samedi 23 de fevrier 250.

Boll. 1. feb. p. 42.

Nor. epo. p. 25. f. Toin. in Lact. P. 37.

Pour la page 375.

Boll. 1. feb. p. 46. f.

c.

Chr. Al. p. 632.

Boll. p. 4. : 1 | A. G. M. p. 137.

Bar. 254. §

Pour la page 377.

Boll. 1. feb. p. 46. f.

NOTE V.

Qu'il fut condanné par le Proconsul Julius Proculus Quintilianus.

'Les actes grecs de S. Pione portent qu'il souffrit *Julio Asia Proconsule, Proclo & Quintiliano magistratum gerentibus* : [de sorte qu'il semble que Procle & Quintilien fussent les magistrats de Smyrne. Mais il faut qu'il y ait en cela de la faute ou des copistes, ou des traducteurs.] Car on voit par ces actes mesmes que Quintilien estoit le nom du Proconsul. La chronique d'Alexandrie dit aussi que S. Pione souffrit sous Proclus Quintilianus Proconsul d'Asie. Les actes latins ont *sub Proconsule Julio Proculo & Quintiliano.* Bollandus & le P. Ruinart ostent & Baronius qui a inferé dans ses Annales la plus grande partie des actes grecs, a mis *Julio Proculo Quintiliano Proconsule magistratum gerente* : [ce qui suppose dans le grec *αὐτοῦ τὸ πρῶτον ἡγεμονεύοντος.* Et c'est apparemment la verité. Procle & Procule ne sont qu'un mesme nom; mais le dernier est plus ordinaire parmi les Latins, & l'autre parmi les Grecs.]

NOTES VI.

Qu'il est mort en 250, au commencement de mars.

'La mort de S. Pione est datée dans les actes grecs, *Consule tertium Messio Quinto Trajano, & Deltio Grato se-*

cundum, Trajano Decio Augusto, ante IV. idus martias more Romanorum, Asia autem more septimi mensis undecimo, die sabbati. Et l'interrogatoire du c. Saint devant le Proconsul, commence *Ante quartum idus martii.* La date des actes latins est à peu pres la mesme, sinon qu'elle ne marque pas le quantieme du fixieme mois. La chronique d'Alexandrie porte que ce fut le 4^e des ides de mars, [ou le 12,] le samedi 12 du 6^e mois, selon les Asiatiques.

'Comme le troisieme Consulat de Dece est l'an 251, Bollandus y met la mort de S. Pione; & comme ce Saint avoit esté pris le 23 fevrier 250, Bollandus croit qu'il fut un an & plus en prison: ce qu'il confirme parceque 14 jours, [ou un peu plus,] que le Saint fut prisonnier, s'il mourut en 250, ne fussent pas, dit-il, pour faire tout ce qu'Eusebe dit de luy, ni pour estre tout couvert de crasse à cause de la prison. Ce que je trouve de ce dernier point, [n'a pas de raport à ce qu'en tire Bollandus. Mais quand les actes diroient ce qu'il prend, il est visible que cela s'est pu faire en quinze jours, & mesme en moins; aussi bien que tout ce que dit Eusebe. Au contraire les actes ne donnent aucun lieu de dire que le Saint ait esté un an en prison. Ceux du P. Ruinart portent expressément que le Saint ayant esté remené du temple à la prison, le Proconsul revint peu de jours après à Smyrne, se le fit presenter &c. [On convient aussi que Gratus fut Consul avec Dece en 250, & non en 251, auquel Dece eut pour collegue le jeune Dece son fils. Or il est bien plus aisé d'avoir mis *Consule tertium*, ou *III.* pour *II.*, que d'avoir mis *Grato* pour *Decio.* Ce qui peut encore faire soupçonner cet endroit de faute, c'est qu'on n'a point accoutumé de mettre *Consule III. Messio &c.* mais *Cons. Messio III.* Le mot de *Deltio* est encore certainement une faute.] Ainsi il faut sans doute cor-

P. 42. a | A. G. M. p. 138.

Chr. Al. p. 632.

Boll. p. 39. f.

P. 44. § 13.

A. G. M. p. 135. § 19.

P. 137. 238.

mettre *Consule* [ou *Consulibus*] *C. Messio Quinto Trajano Decio, Vicio Grato*, [ou bien, *Decio bis, & Grato*.

Pour le jour de la mort du Saint, il y a certainement faute partout. Car le 4^e des ides de mars, qui est le 12, ne se rencontre point le samedi sous Dece, mais le mardi en l'an 250, & le mercredi en l'an 251. L'onzieme jour du sixieme mois est le 4^e de mars, qui tombe au lundi en l'an 250, & au mardi en 251. L'onzieme de mars auquel les Grecs en font, estoit de mesme le dimanche ou le lundi. On pourroit au lieu de *IV. idus, sexti mensis die XI*, mettre *VI. nonas, sexti mensis die IX*, qui seroit le deu-

xieme de mars, & le samedi en 250. Mais ce ne seroit que changer une date certainement faulſſe, en une tres incertaine; & il vaut mieux avouer nostre ignorance sur un point dont l'importance n'est pas bien grande. C'est assez que nous sachions que ç'a esté au mois de mars avant le quinezieme.] Le Cardinal Noris qui met aussi la mort de S. Pione en l'an 250, se contente d'avoir marqué la faute de la date, sans entreprendre de la corriger. D'autres veulent nous renvoyer au samedi 12 juillet 251, ce qu'ils abandonnent aussitost, ou ôter du texte l'epoque du samedi, [qui est néanmoins partout.]

Nor. epo. p. 25. 26.

Toin. in La. P. 32. 16.

P. 37.



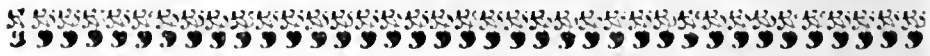
NOTE SUR S. MAPPALIQUE.

S'il faut distinguer dans S. Cyrien deux Aureles Confesseurs.

Cyp. n. P. p. 49. 4.

PAMELIUS a ctu que le Confesseur Aurele dont parle S. Cyrien dans l'epistre 23, p. 48. 1, n'estoit pas le mesme que celui que ce Saint ordonna Lecteur; sur ce que celui dont il est parlé dans la lettre 23, *litteras nesciebat*, dit S. Cyrien, d'où Pamelius infere qu'il ne pouvoit avoir esté Lecteur. [Il pouvoit néanmoins avoir depuis appris à lire en six ou sept

mois de temps. Mais je pense aussi que le le terme de *litteras nescire*, peut signifier simplement ne savoir pas écrire, de quoy il est proprement question dans l'epistre 23. Nous trouvons dans les Conciles d'Afrique, quelques Evêques qui *litteras nesciebant*. Dira t-on qu'ils ne savoient pas lire? Il faudra donc ou qu'ils aient esté faits Evêques sans estre Lecteurs, ou Lecteurs sans savoir lire. Pamelius n'avouera ni l'un ni l'autre. Et comment eussent-ils celebré les saints Myſteres?]



NOTE SUR LES MARTYRS DE LAMPSAQUE.

Quelques remarques sur leurs actes.

Bo'l. in m. 27, P. 41. 6.

[QUOTQUE les actes des SS. Pierre, André &c. paroissent tres bons, ils ne sont pas néanmoins tout à fait originaux.] Car il est visible par le commencement qu'ils n'ont esté écrits qu'après les persécutions, [c'est à dire 80 ans

au moins après Dece. Mais avec tout cela, les choses y sont tellement rapportées dans le style des actes originaux, qu'il y a tout lieu de croire que c'est un Chrétien qui les ayant trouvez dans le registre du greffe, les a donnez au public sans y ajouter que quelques mots. Ou bien ce sera quelque Latin qui les ayant

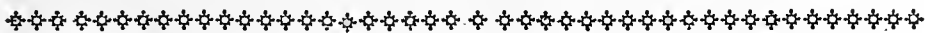
trouvé écrits en grec par un témoin oculaire, les aura traduits avec un peu de liberté. Car le latin en est tres naturel. L'histoire de Sainte Denyse qu'on n'avoit pas mise dans le greffe comme elle est ici, rend ce dernier plus probable.] 'Ce qui est dit que le Proconsul s'en alloit à Troade, n'empesche pas qu'il ne soit resté tout ce jour là à Lampsaque, & une partie du lendemain. 'La réponse du Proconsul sur la mort deplorable de Nicomaque apostat, Que les dieux s'estoient hastez de l'enlever, depeur que les Chrétiens ne le tourmentassent

par leurs reproches, [est bien impertinente & bien forte; c'est pourquoy nous n'avons pas voulu la rapporter dans le texte : Mais il luy eust esté difficile d'en faire une qui fust raisonnable.] 'Les actes de ces Saints sont dans Vincent de Beauvais : mais ils y sont abregez, & un peu changez en quelques endroits. 'Le Pere Ruinart qui les a encore donnez depuis Bollandus, a trouvé aussi quelques endroits un peu differens dans les manuscrits. [Mais cela ne fait point de changement considerable pour le sens.]

Vinc. B. l. 11. c. 46. P. 427. 428.

Act. M. p. 146. 147.

P. 453. 2.
Act. M. p. 146. 53.
P. 148. 53.



NOTES SUR SAINT CELERIN.

NOTE I.

Pour la page 396.

Qu'il n'a point apparemment souffert les tourmens.

Cyp. ep. 34. P. 67. 2.

'DE la maniere dont Saint Cyprien parle quelquefois de S. Celerin, il peut sembler qu'il ait souffert autre chose que la prison; & Lucien en luy écrivant, dit qu'il meritoit d'estre conté parmi les Martyrs. 'Saint Corneille dit mesme que Celerin Confesseur de Rome avoit souffert avec une extreme constance toutes sortes de tourmens & c. 'Cependant quand S. Cyprien particularise ce que S. Celerin avoit souffert, il ne parle jamais que des peines de la prison, avec la faim & la soif, sans marquer les tourmens, qu'il n'oublie pas en parlant d'Aurele, & encore dans deux lettres differentes. [Ceux qui avoient souffert les tourmens estoient plustost appelez Martyrs que Confesseurs.] ' & neanmoins lorsque S. Cyprien veut le plus relever S. Celerin, il ne le qualifie jamais que Confesseur, comme dans l'epistre 23, où il luy donne par deux fois ce titre; & dans la 34^e, il le donne conjointement à luy & à Aurele, comme pour ne pas mettre Aurele audeffus de luy. [Pour le page

ep. 22. P. 46.

Euf. l. 6. c. 43. P. 242. d.

Cyp. ep. 34. P. 67. 2.

ep. 23. 33. P. 48. 165.

P. 48. 2.

ep. 34. P. 68. 1.

de S. Corneille, il y a encore d'autres raisons qui font juger que le Celerin dont il parle est different de celui-ci, comme nous le dirons dans la note 4.]

NOTE II.

Pour la page 397.

Que sa sœur s'appelloit Numerie ou Candide.

'S. Celerin après avoir demandé à Lucien l'indulgence des Martyrs pour sa sœur, parle aussitost de Numerie & Candide qui avoient besoin de cette indulgence, qu'il appelle *nos sœurs*, & *que nos freres habent*; & il en dit ensuite beaucoup de choses, sans rien ajouter touchant sa sœur: [De sorte qu'il est difficile de dire si sa sœur est l'une de ces deux, ou si elle en est differente.] 'L'Evesque d'Oxford qui marque cette confusion, dit dans ses notes qu'il demandoit l'indulgence pour Numerie & Candide, [sans parler de sa sœur, supposant par consequent que c'estoit l'une des deux: & ce qui paroist nous y devoir determiner entierement,] 'c'est que Lucien en répondant à S. Celerin, promet l'indulgence à Numerie & Candide, [& ne dit rien de la sœur du Saint.]

ep. ox. p. 45. 46.

ep. 22. P. 46.

NOTE III.

Que sa lettre à Lucien est écrite de Rome.

Pour la page
597.

Cyp.ep. 23. p.
48. 1.

Paul. n. p. 8. 7.

Cyp. ep. 16. p.
39. 1.

ep. 21. p. 45. 1.

2.

1.

Paul. n. p. 52. 7.

Cyp. an. p. 23.
1. 5. 14.

Pour la page
159.

NOTE IV.

Qu'il le faut distinguer de Celerin qui a suivi quelque temps Novatien.

Euf. l. 6. c. 41.
f. 2. 42. d.

'Nous trouvons dans la lettre de S. Corneille Pape à Fabius d'Antioche, rapportée par Eusebe, qu'entre les Confesseurs de Rome qui suivirent l'Antipape Novatien, & qui depuis retournerent à l'Eglise Catholique [sur la fin de l'an 251,] il y avoit un Celerin fort recommandable par les tourmens qu'il avoit soufferts pour J.C. [Nous avons déjà remarqué dans la note 1, que cette louange mesme qui met ce Celerin au

rang des Martyrs plustost que des Confesseurs, semble le distinguer de S. Celerin Lecteur dont parle S. Cyprien. Il faut ajouter à cela qu'il n'y a nulle apparence que ce Saint ayant esté attaché à l'Eglise de Carthage par un ordre visible de Dieu à la fin de 250, l'eust aussitost abandonnée pour s'aller jeter dans un parti hautement condanné par son Evêque, & qu'il avoit condanné luy mesme en demandant la paix pour sa sœur & pour quelques autres personnes.

Il faut remarquer que de quatre Confesseurs qu'on trouve avoir quitté le schisme de Novatien, les trois autres sont nommez partout uniformément Maxime, Urbain, & Sidoine: Et pour le quatrième, au lieu que la lettre de S. Corneille à Fabius rapportée par Eusebe, le nomme Celerin, S. Corneille mesme & ces Confesseurs en écrivant à S. Cyprien, & S. Cyprien dans les réponses qu'il leur fait, mettent toujours Macaire sans parler de Celerin. [Comme S. Corneille ne parle point de Macaire dans la lettre à Fabius,] cela a fait croire à Pa-

melius qu'il y avoit faute dans Eusebe. [Mais il vaut mieux dire que Macaire s'appelloit aussi Celerin, & qu'on ne le nommoit en Afrique que Macaire, pour ne le pas confondre avec Saint Celerin Lecteur, lequel n'est jamais nommé que Celerin.] Celui-ci mesme écrivant de Rome à Lucien, le salue de la part de Macaire, & par la réponse de Lucien on voit que ce Macaire estoit un Confesseur. Macaire en écrivant à S. Cyprien

mesme, après avoir quitté Novatien, reconnoist S. Corneille pour son Evêque; *cum Cornelio Episcopo nostro. . . pacem fecimus.* [Un Lecteur de Carthage n'auroit pas parlé de la sorte. Il paroist encore que Macaire n'estoit que laïque,] puisque S. Corneille mande à S. Cyprien qu'il avoit esté receu dans l'Eglise, mais non pas qu'il enst esté rétabli dans son degré, comme il le dit de Maxime qui estoit Prestre.

Cyp. ep. 46.
47. 50. 51. P.
87. 1. 89. 92.
91. 1.

n. P. p. 91. 1.

ep. 21. 12. p.
45. 1. 47.

ep. 50. p. 93. 1.

ep. 46. p. 87.

NOTES SUR S. BABYLAS.

NOTE I.

Pour la page
401.

Difficultez sur ce qu'on dit de ce Saint en general.

[ON peut dire qu'il n'y a guere d'histoire si difficile à examiner, & si embrouillée que celle de S. Babylas, quand nous ne nous arresterions qu'à ce qu'Eusebe & S. Chrysostome en ont écrit. Car si nous y voulons ajouter le témoignage des auteurs postérieurs, je croy qu'il n'y aura aucun moyen d'en sortir.]

Chr. Al. p.
630.

'Il semble que Leonce qui estoit Evefque d'Antioche [en l'an 350, & Ariens] en ait écrit quelque histoire, où la verité se trouvoit déjà fort alterée: [& il peut bien avoir esté la source des fautes que S. Chrysostome mesme, & beaucoup d'autres, ont faites en parlant de Saint Babylas, soit qu'il ait esté trompé par quelques traditions populaires, soit que Dieu l'ait abandonné à l'amour du mensonge aussibien sur l'histoire des faits que sur la doctrine de la foy. Au moins il meritoit bien cette peine.]

Boll. 24. jan.
P. 571. 578.

'Bollandus nous a donné les actes de S. Babylas en trois manieres, dont la premiere comme la plus simple, est sans doute la meilleure, ou plustost la moins mauvaise. [Mais avec tout cela elle est telle, que ce seroit perdre son temps que de s'y vouloir arrester.] 'Ce que Philostorge rapporte de ce Saint, revient tout à fait à ces actes: [& tout ce que nous en pouvons dire, c'est que considerant sa narration en elle mesme, sans regarder à la différence qui se trouve entre luy & S. Chrysostome, nous ne pouvons pas concevoir ni que Dece ou Numerien aient voulu venir à l'eglise comme amis des Chrétiens, ce qui semble estre le sens de cet auteur; ni qu'y venant com-

Philg. l. 7. c. 8.
P. 505. 506.

me perfecuteurs, S. Babylas ait entrepris de les empescher d'y entrer: [outre que Dece n'est jamais venu à Antioche estant Empereur, & que S. Babylas est mort longtems avant le regne de Numerien, & mesme avant qu'il naquist.] 'Photius P. 505. d. insinue assez clairement que Philostorge differe en ce point des autres historiens.

'Suidas dit plusieurs choses de Saint Babylas; mais c'est le passage mesme de Philostorge, avec une addition toute conforme aux actes du Saint.

[Nous nous contentons donc de rapporter ce que nous trouvons dans Eusebe & dans S. Chrysostome, touchant les actions & le martyre de ce Saint; & nous sommes mesme obligez d'avouer que presque tout ce que nous en disons, quoique tiré de deux auteurs si considerables, ne peut passer que pour probable, & non pas pour assuré; d'autant que ne pouvant pas accorder en tout ces deux auteurs originaux, & trouvant dans S. Chrysostome des difficultez que nous ne pouvons surmonter qu'en abandonnant une partie de son recit, nous sommes contraints de donner beaucoup de choses à la conjecture.]

NOTE II.

Pour la page
401.

En quel temps il a esté fait Evefque d'Antioche.

[Eusebe ne parle point du commencement de S. Babylas dans sa chronique.] 'Dans son histoire il dit que Gordien Euseb. l. 6. c. 29. ayant succédé à Maximin, [ce qui arriva P. 229. a. b. en l'an 238,] Antere & S. Fabien ensuite, furent faits Evefques de Rome; 'que S. c. d. Babylas succeda alors à Zebin, *τοτε δὲ*, dans l'episcopat d'Antioche, & Heracle à Demetre dans celui d'Alexandrie. [Il semble donc que tous ces changemens

soient arrivez à peu pres en mesme temps, & vers l'an 238. Cependant nous ne saurions douter que Demetre ne soit mort des l'an 231, ou en 232 au plustard, comme on le verra sur Origene *note 21*. Nous ne croyons pas non plus pouvoir mettre l'election d'Antere & celle de S. Fabien, en d'autres années qu'en 235 & 236. Ainsi l'on ne peut rien tirer de cet endroit qui soit bien fixe pour l'election de S. Babybas ; & nous sommes contraints de nous arrester à ce que disent George le Syncelle *p.362.a*, & la chronique de Nicephore, qu'il a gouverné 13 ans. Car estant certain qu'il est mort sous Dece en 250 ou 251, nous en tirons qu'il a commencé en 237 ou 238. Le premier s'accorde mieux avec la chronologie de ses predecesseurs, *v. Saint Urbain Pape*, & nous laisse le moyen de donner environ deux ans à Fabius son successeur, à qui la chronique d'Alexandrie *p.630*, en donne trois. La chronique de S. Jerome joint la mort de Saint Babybas à celle de S. Alexandre de Jerusalem, sous l'an 251. Mais ce n'est pas une raison qui doit arrester, & encore moins l'autorité d'Eutyque qui ne luy donne que huit ans ; selon quoy il n'auroit commencé qu'en l'an 242.]

souffrit dans ses fers, & qu'il fut tué, *de Babr. 1. p. 641. d.*
σπαζών ἐδίδξατο.
 Pour ce qui est des autres auteurs, S. Epiphane, [& beaucoup d'autres,] disent en general qu'il fut martyrizé sous Dece, *Epi. menf. c. 18. p. 174. d. Chr. Al. p. 630. N phr.*
ἐμάρτυρησε. Sozomene se sert de la mesme expression, sans marquer sous quel Empereur. Theodoret l'appelle *νικηθῆς ἐν τῇ καλλιόκῳ μάρτυρα*, [ce qui approche plus du sentiment de S. Chrysostome, mais n'est pas neanmoins absolument contraire à Eusebe.] S. Jerome dit tantost qu'il souffrit à Antioche sous Dece, tantost que S. Alexandre & luy s'endormirent dans la prison, tantost qu'ils furent tuez pour la confession du nom de J.C. Eutyque s'exprime de mesme, selon son traducteur, à l'égard de Saint Babybas, *è medio sublatus.... interfectus est.* Philostorge est aussi plutost pour S. Chrysostome, quoiqu'il ne soit pas tout à fait exprés. Melece Eveque de Mopsueste vers l'an 432, dit qu'un enfant de sept ans avoit eu la teste tranchée pour J.C. avec S. Babybas. [On ne peut douter qu'il n'ait cru que S. Babybas avoit aussi esté decapité.

Il est bien difficile de juger qui a raison ou qui a tort. Nous avons cru neanmoins devoir suivre Eusebe comme plus ancien, & mieux instruit; estant certain au contraire que S. Chrysostome, quoiqu'il fust d'Antioche mesme, a suivi de mauvais memoires sur une partie de l'histoire de S. Babybas. *V. Philippe note 1.* Et il est encore plus facile de le croire, soit de Melece, soit des autres. Il est mesme aisé que sur la simple qualité de Martyr, qu'on a toujours donnée à ceux qui mourroient en prison, S. Chrysostome n'en sachant rien davantage, ait conclu qu'il estoit mort par le supplice. Et il ne dit point en effet quel a esté le genre de son martyre..

Eusebe, S. Jerome, & S. Epiphane, s'accordent à dire que ce Saint a esté martyr sous Dece à Antioche. Pour ce qui est de S. Chrysostome & de Philostorge, qui disent

NOTE III.

Du genre & du temps de son martyre: Qu'il n'y a point eu un second Babybas sous Numerien: Des Martyrs qu'on met sous ce prince.

[Nous ne voyons pas moyen d'accorder Eusebe avec S. Chrysostome touchant le martyre de S. Babybas ; & il faut abandonner l'un ou l'autre.] Car Eusebe dit nettement qu'il mourut dans la prison après avoir confessé le nom de J.C. comme S. Alexandre de Jerusalem. Et S. Chrysostome ne dit pas moins clairement, qu'après avoir esté chargé de chaines & mis en prison, il en fut tiré depuis pour estre conduit à la mort, qu'il

Tout la page 402

Tout la page 403

Tout la page 404

Tout la page 405

difent qu'il mourut lorsque l'Empereur estoit à Antioche, où Dece ne vint jamais selon l'histoire, depuis qu'il fut Empereur; c'est une suite de ce qu'ils difent, que l'Empereur qu'il avoit chassé de l'église, fut celui qui le fit mourir: ce que nous ne voyons aucun moyen de défendre. *V. Philippe note 1.*

Il ne faut pas oublier ici une nouvelle difficulté,] qui vient de ce que les trois actes de S. Babylas, avec un grand nombre d'auteurs modernes, le mettent non sous Dece, mais sous Numerien [qui estoit Empereur en l'an 284, & cette opinion avoit commencé des le IV. ou V. siècle,] puisque Philostorge dit que les uns le mettoient sous Dece, & les autres sous Numerien. Il paroît mesme s'attacher à la dernière opinion. Suidas en parle de mesme. Il est indubitable que Philostorge, & tous les autres qui ont suivi cette opinion, quelque grand nombre qu'ils soient, doivent céder à Eusebe, à Saint Epiphane, & à Saint Jerome.]

Mais quelques uns ont pris de là occasion de mettre deux Babylas Evêques d'Antioche & Martyrs; dont le premier seroit mort en prison sous Dece; & l'autre auroit chassé Numerien de l'église, & auroit eu ensuite la teste tranchée: & la chronique d'Alexandrie parle en effet du martyre de S. Babylas, sous Carin & Numerien, aussibien que sous Dece, y joignant toujours des circonstances entièrement insoutenables.

[Cependant, 1^o, il n'y a point d'apparence qu'Eusebe eust oublié ce second Babylas dans le catalogue des Evêques d'Antioche, vu qu'il auroit esté beaucoup plus celebre & plus considerable que l'autre; à quoy il faut ajouter que Nicephore mesme, quoique fort nouveau, ne met qu'un Babylas Martyr sous Dece.]

2^o, Ni S. Chrysofome, ni tous les autres auteurs qui ont parlé de la celebre translation de S. Babylas, n'ont ja-

mais distingué deux Saints de ce nom; [ce qu'ils n'eussent pu manquer de faire, s'ils en eussent eu quelque connoissance. Et si cela estoit inconnu à S. Chrysofome, aussibien qu'à Eusebe, je ne sçay pas d'où les auteurs suivans l'ont pu apprendre.]

3^o, On ne peut pas rapporter à Numerien ce que dit S. Chrysofome, puisque personne ne pretend qu'il ait esté Chrétien. Aussi les seconds actes de S. Babylas qui sont mieux ajustez & plus polis que les autres, ont voulu éviter cette absurdité,] en difant que l'Empereur vouloit venir à l'église, non pour assister à l'assemblée des Fideles, mais pour en profaner la sainteté par le sang des victimes qu'il avoit dessein d'y immoler au demon. [Cela se pourroit peut estre croire, si le reste de ces actes estoit recevable; mais ce n'est pas ce que dit S. Chrysofome.]

4^o, Je ne sçay ce que c'est que tous les Martyrs que l'on met sous Numerien. Car comme l'histoire nous l'apprend, v. *Carus*, Numerien ne fut que Cesar tant que Carus son pere vécut. Il l'accompagnoit mesme dans le voyage de Perse; [de sorte qu'il n'estoit pas en état de rien faire alors de luy mesme:] & quoiqu'il ait esté Empereur après la mort de Carus, ce ne fut néanmoins que durant fort peu de mois, durant lesquels il estoit mesme enfermé dans sa litiere, abatu par la douleur de la mort de son pere, & par un mal d'yeux. On pretend mesme qu'il ne revint plus depuis à Antioche; [Au moins on ne sçait point qu'il y soit revenu.]

Cependant les martyrologes nous donnent je ne sçay combien de Martyrs sous Numerien, sans parler peutestre jamais de Carus. De sorte que la conjecture de Baronius est assez raisonnable, qui est que l'on a attribué à l'Empereur Numerien ce qui a esté fait par le General Numerius, qui persecutoit tres cruellement les Chrétiens sous Dece, comme nous l'apprenons des actes de S. Isidore

Z z z z

Boll. 2. 4. jan.
p. 570. § 9.Philg. 1. 7. c. 8.
p. 505. d.Suid. 3. p.
524. c.
4 Bar. 253. §
126.Boll. ib. p.
570. § 11-14.Chr. A. 1. 7.
630. 638.Boll. ib. p. 570.
§ 6.

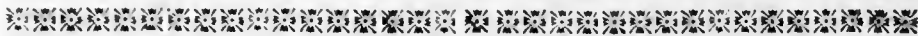
p. 573. § 1.

Bar. 183. § 61
284. § 11
Vopisc. &
alii.Boll. ib. p.
570. § 9.

Bar. 253. § 126.

de Chio. Cette faute estoit d'autant plus aisee à faire à l'égard de Saint Babylas, [qu'elle estoit favorisée par Saint Chry-

soltoime & par Philostorge, en ce qu'ils disent que ce Saint fut executé par l'ordre de l'Empereur mesme.]



NOTES SUR S^{TE} AGATHE.

Pour la page
429.

NOTE I.

Que nous en avons plusieurs actes, & rien d'authentique.

[**B**OLLANDUS nous donne un grand nombre de pieces sur S^{te} Agathe; mais dont il n'y en a aucune qui soit authentique.] Il raporte une hymne du Pape Damascé à son honneur. Mais quoique cette hymne porte le nom d'un Damascé, il n'y a rien néanmoins qui soit digne du Pape qui a rendu ce nom si celebre; & les rimes qui y sont toujours gardées, hormis en un seul endroit, nous ostent la hardiesse de l'employer comme une piece qui soit ancienne & considerable.]

Boll 5. feb. p.
156. 156.

p. 596. a.

'Bollandus met ensuite une Preface que S. Ambroise a faite, dit-il, en l'honneur de S^{te} Agathe. [Mais outre que ces sortes de pieces ne sont pas pour l'ordinaire bien authentiques, tout ce qui est dans le missel Ambrosien, n'estant pas pour cela de S. Ambroise; cette Preface nous apprend peu de choses de Sainte Agathe. Celle qui est dans le Sacramentaire de S. Gregoire en dit encore moins. 'On cite deux hymnes de S. Isidore de Seville à la louange de S^{te} Agathe: mais on ne demeure pas d'accord que ces hymnes soient de luy.

acc. p. 15.

Boll. p. 556.
157.
p. 126. d. e.

c¹ Ald. virg. c.
21. b. p. 1. 1.
p. 104. d. c.

'S. Aldhelme Eveque d'Angleterre, qui est mort en 709, celebre le martyre de la mesme Sainte dans sa prose. Bollandus dit qu'il le fait aussi dans ses vers, & ne raporte pas néanmoins les paroles ni de l'un ni de l'autre endroit. [Peut-estre qu'il a cru qu'un auteur du VII. ou VIII. siecle, n'estoit pas propre pour nous assurer de ce qui s'estoit fait pres de 500

ans avant luy. Et en effet son livre est rempli de beaucoup d'histoires ou incertaines, ou certainement fabuleuses.] Il reçoit jusqu'au battefme de Constantin par S. Silvestre. [On ne peut pas faire plus d'état de Bede, encore plus nouveau que luy, & qui reçoit aussi beaucoup de faulces histoires. On doit dire la mesme chose d'Adon, & des autres auteurs posterieurs.]

Ald. c. 12. p.
290. a.

'Pour ce qui est des Grecs, outre ce qu'ils en disent dans leurs Ménées, & leurs autres livres ecclesiastiques au 5 de fevrier, Bollandus nous en a donné un panegyrique, qu'il soutient avec Leo Allatius estre de S. Methode, qui fut fait Eveque de Constantinople en 842. Pour prouver que cette piece est de Saint Methode, contre un auteur nouveau qui l'a nié, il allegue le témoignage de Leo Allatius, sans marquer d'où il l'a tiré. [Je n'en trouve rien dans le traité des Simeons, où Allatius en auroit dû parler.] Il y marque un panegyrique de S^{te} Agathe &c. mais fait par Pfellus, [dont Bollandus ne dit rien. Et ces deux panegyristes du IX. & X. siecle ne sont pas pour faire une grande autorité en cette matiere.

Boll. p. 555. c.

p. 524. 651.

p. 603. e.

p. 602. f.

p. 603. e.

All. de Sim. p.
104.

Il ne nous reste donc pour apprendre l'histoire de S^{te} Agathe, que les actes de son martyre.] Bollandus nous en a donné de trois sortes, dont les uns, comme il croit, sont originaiement latins: les seconds ont esté traduits d'un manuscrit grec trouvé dans les archives de Messine en 1613, & les derniers sont de Metaphraze, selon Bollandus. [Il est visible que toutes ces pieces viennent d'une mesme source, ne contenant toutes que

Boll. 1. feb. p.
158. a.

p. 600. b.

p. 601. c.

les mesmes choses, excepté que les actes latins omettent quelques circonstances qui sont au commencement des deux grecs. Hors cela les latins & ceux que Bollandus attribue à Metaphraste, ne sont presque qu'une traduction l'une de l'autre: Les seconds disent les mesmes choses, mais un peu plus abregées: comme au contraire elles se trouvent plus étendues dans l'oraison de S. Methode, qui n'y a ajouté que l'apparition à S^{te} Luce, & peu d'autres faits dont les actes ne parlent point.

Pour ce qui est de l'autorité de toutes ces pieces, il est difficile d'en parler avec une entiere assurance.] Bollandus non seulement prefere les latins à tous les autres, mais il les croit mesme originaux, & écrits par ceux qui avoient assisté au martyre de la Sainte, parcequ'en effet parlant de celui qui mit dans son tombeau une espee d'epitaphe, ils se servent de ces mots: *Unde suspicati sumus quòd Angelus ejus fuerit.* Hessels qui a fait un jugement sur diverses vies des Saints, approuve tout à fait celle de S^{te} Agathe. Baronius dit que ses actes sont fort beaux, *præclara.* Ils sont citez [non] dans les Soliloques de S. Augustin, [mais dans ceux qui portent son nom, & qu'on croit estre fort nouveaux. On ne peut douter aussi que ces actes n'aient quelque gravité, & que les réponses de la Sainte ne soient souvent pleines d'esprit & de pieté. De sorte qu'il est difficile de les mettre au rang de ceux qui ne meritent aucune croyance..

Mais il ne semble pas moins difficile de leur donner toute l'autorité que meritent des actes originaux. Car il y a des personnes habiles & judicieuses qui n'y trouvent pas toutes les qualitez qui seroient necessaires pour en faire un jugement si avantageux. Et en effet, outre les harangues un peu longues, & les evenemens prodigieux qui s'y trouvent, il n'est guere probable] ni qu'un Gouverneur de province pensast relever dans

l'esprit du peuple la bassesse de sa naissance, en abusant d'une fille de condition, ni que la Sainte sans aucune nécessité particuliere l'ait appellé ministre de satan, ni que ce Gouverneur ait songé à faire mettre en prison tous les parens de la Sainte, sans qu'on disoit mesme qu'ils fussent Chrétiens, ni que les Juifs & les payens aient honoré son sepulcre après sa mort, conjointement avec les Chrétiens, ni que l'on ait couvert son tombeau d'un voile ou d'un tapis aussitost après sa mort, ni qu'une multitude de payfans, [que l'on ne dit point avoir esté Chrétiens, & qui apparemment ne l'estoient pas pour la plupart,] se soient avisez les premiers de venir querir ce voile pour l'opposer aux flammes du mont Étna. [Toutes les pieces originales de ce temps là nous representent le peuple encore plus animé contre les Chrétiens que les magistrats mesmes, comme on le peut voir dans l'histoire de la persecution de Dece.]

Il est vray que l'auteur de ces actes parle comme témoin oculaire: [mais on sçait qu'il n'est point étrange que l'on n'ait pas toujours égard à ces témoignages, lorsque le reste n'y répond pas,] & mesme Bollandus demeure d'accord qu'il y a plusieurs exemplaires où ce *sumus* si aisé à mettre pour *sunt*, ne se trouve point. Baronius ne témoigne point non plus qu'il fust dans son manuscrit. Cajetan dans ses Saints de Sicile, a mis *sumus* à la marge, & *sunt* dans le texte. Ceux qui ont continué le travail de Bollandus, avouent que nous n'avons rien sur S^{te} Agathe ni d'assez ancien, ni d'assez assuré pour faire une autorité entiere.

[Les imptobabilitez que nous avons remarquées dans ces premiers actes, ne se trouvent pas pour la plupart dans les seconds. Ces actes tirez des archives de Messine, sont comme nous avons dit, plus courts que les autres dans les harangues: ce qui les rend d'autant plus recevables, que cette breveté n'est pas naturelle aux

p. 598. a. b.

a.

Bar. 5. feb. a.

Sic. fan. t. 1. n.

P. 44. 1. 2.

P. 616. c.

p. 618. b.

c.

b.

c.

Bar. 5. feb. a.

Sic. fan. t. 1. p.

53. 1.

Boll. may. t. 1.

P. 13. 2.

Boll. p. 615. c.

Grecs. Il faut remarquer néanmoins que le miracle de l'olivier sauvage, qui n'est point dans les latins, est un peu étrange.]

5 feb. p. 600. c. 'Par le peu que Bollandus nous en donne en grec, [on voit qu'ils sont ou tres corrompus, ou écrits par une personne qui favoit tres mal cette langue.

Pour ce qui est des troisiemes actes, il semble qu'il n'y ait rien à en dire, puisqu'on les attribue à Metaphraste. Il y a néanmoins quelque lieu de douter s'ils sont de luy; puisqu'ils omettent des miracles rapportez par S. Methode; ce qui n'est pas du style de Metaphraste. Voilà ce que nous pouvons dire en general sur ces pieces.] Il y en a encore quelques autres dont nous ne parlons point, parceque Bollandus mesme en rejette l'autorité. Le P. Octave Cajetan donne les latins un peu differens de ceux de Bollandus, & d'autres grecs traduits [non du manuscrit de Melline, mais] d'un autre qui est dans le Vatican. [C'est toujours la mesme histoire, mais plus paraphrasée par quelque moderne.]

NOTE II.

Si Quintien a pretendu l'epouser.

'S. Methode dit que Quintien vouloit estre maistre de S^{te} Agathe pour l'epouser; & le consentement qu'il en vouloit tirer, selon les actes grecs, ne peut guere marquer autre chose. Les actes latins semblent dire qu'il vouloit seulement en abuser. Mais ils marquent en mesme temps que son dessein estoit de posseder ses grands biens, [à quoy le mariage estoit plus propre. D'autre part néanmoins] la Sainte dit à Quintien dans la suite des mesmes actes; *Sic estis uxor tua qualis dea tua Venas fuit.* [Il semble donc que Quintien fust déjà marié, si nous ne disons que la Sainte l'entendoit de celle qu'il avoit, ou qu'il pourroit avoir un jour.]

NOTE III.

De l'olivier miraculeux de S^{te} Agathe.

'Les actes grecs disent que la Sainte fut

d'abord accompagnée par diverses personnes de Palerme, qui la laisserent ensuite toute seule avec les sergents: ce que la Sainte voyant, & deplorant leur peu de confiance, elle pria Dieu de leur faire connoistre leur faute par quelque prodige; & aussitost la terre produisit un olivier sauvage en ce lieu là mesme.

'Cela n'a pas esté oublié dans les actes de Metaphraste: Et les Siciliens ne manquent pas de montrer encore aujourd'hui l'olivier.

NOTE IV.

Pour la page 411.

Qu'il faut lire $\xi\alpha\pi\zeta\epsilon\delta\alpha\upsilon$ dans Metaphraste, non $\xi\alpha\beta\delta\iota\zeta\epsilon\delta\alpha\upsilon$.

'Le grec de Metaphraste porte que Quintien fit battre la Sainte avec des verges, $\xi\alpha\beta\delta\iota\zeta\epsilon\delta\alpha\upsilon$, & Bollandus a traduit de mesme dans les actes grecs. Cependant les actes latins disent qu'il luy fit donner des soufflets. S. Methode dit la mesme chose, & s'étend sur cela, [en sorte qu'on ne peut pas dire que ce soit une faute de copie. Il faut donc apparemment mettre $\xi\alpha\pi\zeta\epsilon\delta\alpha\upsilon$ au lieu de $\xi\alpha\beta\delta\iota\zeta\epsilon\delta\alpha\upsilon$. Et il semble mesme qu'il y ait $\xi\alpha\pi\zeta\epsilon\delta\alpha\upsilon$ dans quelques copies de Metaphraste,] puisqu'Hervet en le traduisant a mis *colaphis cædi*.

NOTE V.

Pour la page 411.

Sur la question donnée à la Sainte.

'Les actes latins disent simplement que S^{te} Agathe ayant esté mise sur le chevalet, y fut tourmentée. Les Grecs & Metaphraste se servent du mot de $\sigma\tau\epsilon\lambda\iota\zeta\epsilon\delta\alpha\upsilon$, [qui peut signifier bien des choses.] S. Methode dans la traduction latine, met *Expe. limtur faces, singellis virginalis corpus obtunatum, demde ferreis unguis h liculisque latera sulcantur; tum cantentibus aduruntur lamina.* [C'estoient là les tourmens ordinaires de la question qu'on faisoit souffrir sur le chevalet, & que les actes latins ont pu vouloir exprimer par le seul mot de *torqueri*. Les

Pour la page 412.

Boll. 5. feb. p. 626. d. c.

P. 619. a.

P. 615. e.

P. 616. a. | 626. f.

Pour la page 411.

P. 1. feb. p. 626. a.

P. 626. a.

Boll. 5. feb. p. 621.

P. 619. d.

P. 616. a.

P. 617. b.

P. 621. d.

Boll. 1. feb. p. 616. c.

P. 620. b. | 621. b.

P. 627. c. d.

ongles de fer surtout n'y manquoient guere. Je pense que *αυξήσεσθαι* peut marquer non seulement la flagellation, surtout quand elle se fait sur les epanles, ou avec des branches de palmier, mais encore les ongles de fer, puisque *αυξή* semble signifier tout qui est pointu.]

que ce jeune homme n'estoit connu de personne; & qu'après s'estre tenu auprès du tombeau de la Sainte jusqu'à ce qu'il fut entierement fermé, il s'en alla & ne fut pas vu depuis; ce qui donna sujet de croire que c'estoit son Ange. [Cette histoire qui n'est pas fort aisée à croire, est neanmoins marquée par ces paroles de la Preface attribuée à S. Ambroise,]

Pour la page 413.

NOTE VI.

Sur son epitaphe.

Boll. 5. feb. p. 518. a. b. & c.

'Tous les actes de S^{te} Agathe rapportent qu'avant que de fermer son sepulcre, on vit venir un jeune homme fort bien vêtu accompagné de cent enfans, lequel mit à la teste de la Sainte un marbre avec cette inscription, *Mentem sanctam spontaneam, honorem Deo, & patrie liberationem*: c'est à dire, Ame sainte, pleine de zele, [qui est] l'honneur de Dieu, & la delivrance de sa patrie. Tous ajoutent

'Hanc Christo nuptam suscepit Angelorum agmina, que mentis ejus sanctitatem indicarunt, & patrie liberationem.

'On pretend avoir le marbre à Cremone, mais on dit qu'il n'y a que les premieres lettres de chaque mot de l'inscription, M. S. S. H. D. E. P. L; [ce qui paroist faux si les actes sont veritables.] 'On ne sçait point quand ni comment on l'a apporté à Cremone; & il y en a mesme qui pretendent qu'il est encore à Catane.



Pour la page 419.

NOTE SUR SAINT ALEXANDRE DE JERUSALEM.

Fautes de Rufin & de quelques autres sur son martyre.

Euf. l. 6. c. 39. 46. p. 234. c] 248. a.

'EUSEBE dit que S. Alexandre s'endormit dans la prison. Saint Denys d'Alexandrie mandant sa mort à S. Corneille, dit que ce bienheureux Evêque ayant esté mis en prison, s'estoit reposé heureusement. [il est donc certain qu'il n'est point mort par les tourmens; & ainsi nous ne voyons pas moyen de donner un bon sens à ce que nous lisons dans la chronique de S. Jerome, *Ob martyrrium interfectus est.*]

Boll. 30. jan. p. 1026. 1027.

'Pour ce que l'on trouve dans divers martyrologes au 30 de mars, *Postquam frequenter passionibus suis & cruciatibus glorificaverat Dominum, cum de vinculis ad tribunalia, & à tribunalibus revocaretur ad vincula, inter ipsa vicissim sibi si-*

cedentia tormenta bono sine quievit, ce n'est que la traduction ou plutoist l'amplification que Rufin a faite de ce que dit Eusebe de la double confession de S. Alexandre; Rufin le rapportant à la seule persecution de Dece, [au lieu qu'Eusebe paroist y joindre ce que ce Saint avoit souffert du temps de Severe.] Baronius qui a pretendu que S. Alexandre honoré le 30 de janvier, n'estoit pas le mesme que celui de Jerusalem, & Bollandus qui n'a pas osé abandonner Baronius sur ce point, [n'avoient pas sans doute pris garde à cette traduction de Rufin. Mais sans cela mesme, tout ce qu'on dit de cet Alexandre convient si fort à celui de Jerusalem, qu'il seroit bien difficile de croire que c'en fust un autre.] 'Et plusieurs martyrologes disent positivement que c'est le mesme.



Pour la page
413.

NOTE SUR SAINT MOYSE.

Sur le temps & le genre de sa mort.

Euf. l. 6 c. 43.
P. 245. C.

SAINT MOYSE mourut certainement après le schisme de Novatien, [que nous croyons avoir commencé au mois de juin 251.] & peu avant la lettre de S. Corneille à Fabius d'Antioche, [qu'il faut mettre à la fin de la même année, ou au commencement de la suivante,] 'puisque'elle parle de la réunion des Confesseurs schismatiques à l'Eglise. [Il faut aussi mettre le martyre de Saint Moïse avant que Dece fust mort, ou avant qu'on sceust sa mort à Rome, puisqu'il paroist que Gallus ne persecuta pas dans les premiers mois de son regne. Dece vivoit constamment encore au commencement de novembre; & ainsi il n'est pas impossible que S. Moïse soit mort le 25 du même mois,] 'auquel Baronius a mis sa feste dans le martyrologe Romain. Mais comme Baronius n'allegue ni raison ni autorité pour ce jour là en particulier, [il n'est pas nécessaire de s'y arrester beaucoup.]

Bar. 25. nov.
b.

Euf. n. p. 17.
1. a. b. | Cyp. an.
261 § 1.
buch. p. 271.

'Plusieurs personnes savantes veulent que S. Moïse soit mort des le mois de janvier ou fevrier 251, à cause que 'le Pontifical de Bucherius dit qu'il mourut en prison, après y avoir esté onze mois

& onze jours, avant que Novatien & les Confesseurs se fussent séparés de l'Eglise. [On voit clairement que ce dernier point est absolument contraire à S. Corneille. Pour ce qui est de mettre sa mort au mois de fevrier 251, cela se pourroit faire si S. Pacien & la suite de l'histoire nous permettoient de dire que le schisme a commencé longtemps avant l'election de S. Corneille; ou de mettre l'election de S. Corneille des la fin de l'année 250. On avoue qu'il n'y a aucun moyen de dire le dernier; & nous esperons montrer dans la note 3 sur S. Corneille, que l'autre n'est pas moins insoutenable: outre que le mot d'ἑξήκοντα de Saint Corneille, ne paroist nullement marquer dans les circonstances où il est, une chose faite il y avoit déjà un an.

Ce que dit le Pontifical de Bucherius, que S. Moïse mourut en prison, *in carcere defunctus est*, exprime assez clairement une mort naturelle; 'au lieu que les paroles de S. Corneille portent à croire qu'il fut executé publiquement. [Le catalogue de Bucherius, quelque ancien qu'il soit, fait encore d'autres fautes en cet endroit même; & on ne peut pas soutenir les années qu'il donne au pontificat de S. Corneille & à celui de S. Luce.]

Bar. 251 § 32.



Pour la page
414.

NOTE SUR SAINT POLYEUCTE.

Difficultez sur ses actes, & sur le temps de son martyre.

Com. l. 26
P. 415

LE Pere Combefis dans un recueil d'actes qu'il a donnez en l'an 1660, dit que l'histoire de S. Polyencte a esté écrite par Nearque son ami. Il en raporte la fin, & promet de donner un jour la piece entiere. [Nous souhatterions qu'il

l'eust fait. Car si ces actes estoient de Nearque, nous aurions une histoire authentique de cet illustre Martyr. Allatius ne l'a point connue, puisqu'il n'en parle point dans sa dissertation sur les Siméons.]

'Nous sommes donc reduits aux deux histoires que Bollandus nous en a données, l'une tirée d'un manuscrit d'Utrecht,

Boll. 1. feb. p.
61. c.

l'autre traduite du grec, & attribuée à Metaphraſte. C'eſt celle qu'on avoit déjà dans Surius au 9 de janvier. [Ni l'une ni l'autre ne peut pas paſſer pour fort authentique, puisſqu'elles mettent le martyr du Saint dans la perſécution de Dece & de Valerien, qui n'ont jamais regné enſemble. Hors cela, la latine qui eſt fort courte, n'a rien de bien mauvais.] Car ce qui y eſt dit que le Saint ſe déclara publiquement Chrézien, [ſe peut pardonner à la chaleur d'un nouveau catecumene, & d'un homme de guerre. Ainſi comme le Saint eſt celebre, nous avons cru pouvoir donner un abrégé de cette piece.]

[Pour le temps de la mort du Saint, il faut dire ſelon ſon hiſtoire, que ç'a eſté au commencement de la perſécution de Dece ou de celle de Valerien.] S'il eſt mort le 9 de janvier, comme le P. Combefis le cite de l'hiſtoire de Nearque, [il ſemble difficile de dire que ce ſoit ſous Dece. Car la perſécution n'ayant commencé ſous luy en Afrique que quelque temps après la mort de S. Fabien, c'eſt à dire après le 20 janvier 259, il n'eſt pas aiſé de croire qu'elle ait fait des Martyrs à Melitene des le 9 du meſme mois. Il n'y auroit pas auſſi d'apparence de differer la mort de S. Polyeucte juſqu'en l'an 251. Nous ne voyons rien au contraire qui nous empêche de la mettre le 9 janvier 257, ſi la perſécution de Valerien a commencé à la fin de 256. Que ſ'il la faut differer juſqu'au commencement de 257, il y aura la meſme difficulté que pour celle de Dece.] Bollandus cite un legendaire manuſcrit qui la met ſous Valerien en l'an 259, & en la premiere année de la huitieme perſécution, [ce qui ne s'accorde pas.] Un martyrologe la met ſous Dece ſans parler de Valerien. [Mais toutes ces ſortes de livres ne font point d'autorité.] Bollandus ſemble croire qu'il fut converti ſous Dece, & ſouffrit ſous Valerien. [Cela peut eſtre, mais en ſuppoſant que les actes ſont faux, ſurtout les grecs.]

Combef. p. 185.

Boll. 11. feb. P. 651. a.

p. 652. § 3.

p. 650. d. Combef. p. 184. 185.

Boll. p. 653. § 10.

may, t. 1. p. 8.

'Pour l'autre hiſtoire qui eſt en forme de ſermon, le P. Combefis ſemble dire que c'eſt celle de Nearque, ornée & amplifiée par quelqu'un: [Et le ſtyle de Metaphraſte y eſt tout clair. Il n'y a guere d'autres faits que ceux qui ſont dans la petite. Mais au lieu que celle-ci dit ſimplement que le Saint ſe déclara Chrézien,] celle de Metaphraſte porte qu'il déchira l'edit contre les Chrétiens, & briſa les idoles: & l'auteur paroît vouloir dire qu'il le fit publiquement: [ce qui ſeroit plus à blaſmer qu'à louer. Des perſonnes judicieuſes rejettent cette piece.] Bollandus a eu depuis trois hiſtoires grecques de S. Polyeucte: mais il ne dit point ſ'il y en a une attribuée à Nearque, & qui doit paſſer pour originale.



NOTES SUR S. CORNEILLE

P A P E.

NOTE I.

Que S. Corneille n'a eſté élu qu'en l'an 251, & penteſtre le 4 de juin.

Pour la page 431. § 2.

Cyp. ep. 16. p. 37. 40.

SAINTE Cyprien écrivit à la fin de l'année 250,] aux Conſeſſeurs de Rome la lettre 16, où il releve extrêmement leur vertu; & ne parle point du-

tout ni du ſchiſme de Novarien, auquel pluſieurs de ces Conſeſſeurs eurent beaucoup de part, ni de l'élection de S. Corneille: C'eſt une marque que ces deux choſes n'eſtoient point encore arrivées. Il faut meſme differer l'élection de S. Corneille aſſez avant dans l'année 251, puisſqu'ayant eſté auſſitôt ſuivi du ſchiſ-

me dont Novat a esté l'auteur, nous ap-
prenons de l'histoire de S. Cyprien que
Novat estoit encore cette année là en
Afrique un peu avant Pasque, lorsqu'il y
fit schisme contre S. Cyprien; & peut-
estre mesme quelque temps après Pasque,
lorsqu'il y fut condanné par un Concile.]

'S. Pacien semble dire que ce fut pour se
derober à la honte de cette condanna-
tion qu'il se vint cacher à Rome. 'Il pa-
roist aussi que S. Cyprien tenoit un Con-
cile lorsqu'il apprit l'election de Saint
Corneille] & il n'en peut avoir tenu
qu'après Pasque de l'an 251. Ainsi il ne
semble pas qu'on puisse mettre l'election
de Saint Corneille plustost que sur la fin
d'avril, Pasque ayant esté celebré cette
année là le 23 ou le 30 de mars.]

'Mais on croit qu'il la faut mesme
différer jusqu'au mois de juin, à cause de
la durée qu'on donne à son pontificat.

'Le Pontifical de Bucherius dit qu'il gou-
verna deux ans, trois mois, & dix jours,
depuis le Consulat des deux Deces, jus-
qu'à celui de Gallus & Volusien. [Ces
deux Consultats sont ceux des deux an-
nées consecutives 251 & 252. De sorte
que si S. Corneille a commencé en l'une,
& est mort en l'autre, il ne peut pas
avoir gouverné deux ans. Cependant on
ne peut pas dire qu'il y ait faute dans
l'année de sa mort, puisque nous serons
obligez de faire commencer S. Luce son
successeur des l'an 252. Le Consulat des
deux Deces est exprimé dans le Pontifi-
cal, *Decis II. & Decio*: Et comme le se-
cond Consulat de Dece est en l'an 250,
avec Gratus, on pourroit croire qu'au
lieu de *& Decio*, il faut lire *& Grato*.
C'est ce qu'a suivi Bollandus.] 'puisqu'il
veut que S. Corneille ait esté élu en 250,
vers le 4 de juin, quatre mois & demi
après la mort de S. Fabien. [Mais il faut
n'avoir aucune connoissance de l'histoi-
re de S. Cyprien, pour mettre l'election
de S. Corneille en l'an 250.

Il reste donc qu'il y ait faute dans les
deux ans qu'on luy donne; en quoy il

est plus aisé que les copistes se soient
trompez. Et il est certain qu'il y a plu-
sieurs fautes de cette nature dans cet an-
cien Pontifical en ce temps-ci mesme.]

'Car en joignant les années qu'il donne

aux Papes depuis S. Corneille jusqu'à la
mort de Sixte II, on trouve plus de 13
ans; & il ne peut pas y en avoir eu huit
entiers, estant certain que S. Sixte mou-
rut le 6 aoust 258. [Ce qui marque encore
la faute de cet endroit,] c'est qu'un Pon-
tifical publié par Bollandus, ne donne
qu'un an à Corneille, avec deux mois &
3 jours: [selon quoy il aura esté ordonné
le vendredi 11 de juillet en l'an 251. Que
si l'on prend les 3 mois & 10 jours du
Pontifical de Bucherius, il faut mettre
son ordination le mécredi 4 de juin.]

'C'est ce qu'a suivi Pearson Evêque de
Chestre, qui a fait l'histoire de Saint
Cyprien dans l'edition des ouvrages de
ce Pere, imprimée à Oxford en l'an 1682.

[Et ce sentiment est le plus favorable
pour ne s'eloigner pas sans necessité de
l'ancien Pontifical, & donner plus de
temps à ce qui se passa entre cette elec-
tion & la fin de l'année 251.] 'Papebrok
reconnoist qu'il ne faut mettre l'election
de Saint Corneille qu'en l'an 251, après
Pasque. Mais voulant [malgré l'autorité
formelle de S. Jerome,] & malgré les
plus anciens martyrologes, que le 14 de
septembre ne soit pas le jour de sa mort,
il place son election au dimanche 27
d'avril, sur des raisons qu'il avoue luy
mesme estre tres foibles.

'Pour ce que les autres auteurs disent
du pontificat de S. Corneille, les manuf-
crits de S. Germain des Prez luy donnent
l'un deux ans & trois mois, l'autre deux
ans, deux mois, & trois jours. [Anastase
met 3 ans, 2 mois, & 10 jours.] 'Eusebe
dans son histoire dit qu'il gouverna en-
viron trois ans, [y comprenant sans dou-
te le temps de la vacance du siege, la-
quelle il ne paroist pas avoir connue.

Dans sa chronique il ne met que deux
ans, qu'il commence selon le grec en 252,

&c

Pacien, ep. 3. bib.
P. 1. 3. P. 60. c.

Cyprien, ep. 45. P.
81. 1. P. 45. P.
81. 1.

an. p. 19. 2.

Rich. cycl. p.
271.

Mill. apr. 1. 1.
P. 1. 3.

Cyp. an. p. 12.
5 4.

Boll. apr. 1. 1.
P. 26. 2.

Cyp. an. p. 19.
5 6.

Boll. pont. p.
14. 1. 31. 1.

P. 35. 2.

Anal. 1. 1. p.
426. 4. 3.

Euseb. 1. 7. c. 1.
P. 250. d.

& finir en 253. Le latin de S. Jerome les commence en l'an 251, selon l'edition de Scaliger.] S. Jerome marque encore autrepart qu'il gouverna deux ans. George le Syncelle[& la chronique de Nicephore,] luy donnent trois ans. Eutyque n'en met que deux.

lieu de luy: & il le cite des lettres de S. Cyprien, [dont il en peut avoir vu plusieurs que nous n'avons plus.] L'auteur de l'écrit contre Novatien témoigne aussi que c'estoit en partie par jalousie qu'il estoit devenu heretique. S. Corneille estoit déjà élu lorsque les Evesques d'Afrique envoyerent à Rome Caldone & Fortunat pour y appaiser la division: [& cela appuie beaucoup ce que dit S. Pacien.]

Hier.v.ill.c.
66.p.290.c.

Sync.p.63.
b|375.d|Euty.
p.392.

Pour la page
432. § 2.

NOTE II.

Que Pompée & Estienne n'avoient point esté envoyez d'Afrique pour se trouver à l'election de S. Corneille.

Cyp.an.p.28.
§ 4.

'Pearson dit que les Evesques Pompée & Estienne furent exprés à Rome pour se trouver à l'election qu'on y devoit faire d'un Pape. [Il n'allegue aucun fondement de certe opinion, & je ne voy pas qu'il en puisse avoir aucun. Quand on eust sceu assez longtemps auparavant en Afrique, que cette election se devoit faire, au lieu qu'apparemment elle se resolut & se conclut assez viste, des qu'on crut avoir lieu de la faire; on ne voit pas que l'Eglise d'Afrique, ni aucune autre, eust accoutumé de deputer aux elections des Papes. Je ne sçay aussi pourquoy on eust ensuite envoyé Caldone & Fortunat à Rome, s'informer de la maniere dont S. Corneille avoit esté élu. [Pompée & Estienne qui eussent dû revenir avant eux, pouvoient encore mieux savoir toutes choses, les ayant vues de leurs yeux. Ainsi il y a apparence qu'ils estoient à Rome, ou pour fuir la persecution, ou pour quelques affaires particulieres; & qu'on ne sçavoit pas en Afrique quand ils devoient revenir, lorsqu'on envoya Caldone & Fortunat.]

'Cependant l'ancien Pontifical de Bucherius dit qu'après la mort de S. Fabien, arrivée le 20 de janvier 250, S. Moysse fut mis en prison; & que dans ce temps là Novatien vint d'Afrique, & separa de l'Eglise Novatien, après que S. Moysse fut mort en prison, où il avoit esté onze mois & onze jours. Et ensuite il parle de l'ordination de S. Corneille. [Il semble donc selon ce Pontifical que le schisme ait commencé avant cette ordination:] & comme il est d'ailleurs indubitable que S. Moysse s'est separé de la communion de Novatien à cause de son schisme; [si ce Saint est mort environ un an après S. Fabien, c'est à dire au mois de janvier 251, il faut dire que le schisme de Novatien estoit commencé des ce temps là, plusieurs mois avant l'election de S. Corneille, que nous ne pouvons mettre au plustost qu'au mois d'avril, & que nous croyons mesme devoir differer jusqu'au mois de juin. V. la note 1.]

ep. 41. p. 79. 2.

Pour la page
433. § 3.

NOTE III.

Que Novatien n'a fait schisme qu'après l'election de S. Corneille.

Pacien ep. 2. p.
56. d. c. | 60. a.
b. c.

'S. Pacien dit plusieurs fois fort nettement, que Novatien ne commença à faire schisme qu'après que S. Corneille eut esté ordonné Evesque, piqué de jalousie de ce qu'il n'avoit pas esté élu au

'M^r Valois, & Pearson Evesque de Chestre, ont suivi ce sentiment, qui les a engagez dans un assez grand embaras. Car ils sont obligez de dire que des le mois de fevrier selon le premier, ou mesme de janvier selon l'autre, Novatien qui estoit encore à Carthage au mois de janvier, & y venoit d'y faire schisme contre S. Cyprien en faveur des Tombez, estoit venu à Rome, & y avoit separé de l'Eglise Novatien avec cinq autres Prestres, y avoit ainsi formé un parti entierement opposé aux Tombez, & que S. Moysse les avoit separés de s.

communions, tout cela des le mois de fevrier selon M^r Valois, ou mesme des janvier selon Pearson. [C'est bien peu de temps pour tant de choses. Mais d'ailleurs nous ne voyons aucun moyen de ne pas croire que Novat estoit l'un des cinq Prestres dont S. Cyprien parle dans l'epistre 40, p. 75. V. S. Cyprien note 24.

Or ces cinq Prestres ne firent aucun schisme qu'au mois de mars 251, ou en fevrier pour le plustoit: *Ibid.* note 23:] & Pearson le met à la fin de fevrier. [Quand mesme Novat autoit fait schisme avec Felicissime, ce que les epistres 38 & 39 ne permettent point de dire, ce n'auroit guere esté selon toutes les apparences, que quelques jours auparavant.

Cette seule raison pourroit suffire pour ruiner le sentiment de M^r Valois & de Pearson, quand nous n'aurions pas l'autorité formelle de S. Pacien, laquelle ils ne s'objectent pas, ne voyant peutestre rien de bon à y répondre, & les autres que nous y avons jointes, auxquelles il faut ajouter que selon leur supposition, & principalement selon Pearson, S. Cyprien avoit eu plus de quatre mois pour s'instruire de ce que c'estoit que le schisme de Novatien, avant l'election de S. Corneille: & ainsi il n'eust pas eu besoin]

[de suspendre, comme il fit, la communion avec luy, en attendant qu'il fust mieux instruit. [C'est contre tout cela ensemble qu'ils nous font un schisme de quatre ou cinq mois entre le Clergé de Rome, dont on ne trouve aucun vestige dans S. Cyprien, ni dans aucun autre auteur du temps; & qu'ils ne fondent que sur des inductions tirées d'une piece] où ils montrent mieux que personne qu'il y a beaucoup de fautes de chiffre; [& où il y en a une bien plus considerable en cet endroit mesme.] Car au lieu que ce Pontifical dit que S. Moÿse est mort avant le schisme de Novatien, S. Corneille dit que S. Moÿse l'anathematiza avec cinq Prestres qui avoient fait schisme avec luy. Dans la mesme lettre

[écrite au plustoit à la fin de 251,] il dit que S. Moÿse estoit mort depuis fort peu, *ἐν ὀλίγῳ*. V. la note sur S. Moÿse. [Il n'y a donc pas d'apparence de preferer un passage dont il faut abandonner une partie, à une autorité tres considerable, & à des raisons qui le sont peutestre encore plus.]

NOTE IV.

Pour la page 441-56.

Sur Maxime Prestre de Rome, & Confesseur.

M^r Valois ne veut pas que Maxime Prestre & Confesseur, fust du nombre des cinq Prestres Novatiens excommuniés par S. Moÿse: [Et il peut y avoir quelque lieu de douter si S. Moÿse autoit traité de la sorte un illustre Confesseur;] 'outre que lorsque S. Corneille parle de cette excommunication, ce Maxime estoit déjà rentré dans l'Eglise. [Ce n'est pas néanmoins sur cela que M^r Valois se fonde, j'mais sur ce que les Confesseurs ne se joignirent, dit-il, à Novatien qu'après la mort de S. Moÿse: [Et c'est ce qui nous paroist tout à fait insoutenable.] 'Car le recit de S. Pacien donne assez lieu de croire que les Confesseurs se joignirent des le commencement à Novatien; & S. Corneille le dit en termes formels. Novatien, dit-il, couvroit son schisme de ce pretexte, que des le commencement il avoit eu les Confesseurs de son costé. 'M^r Valois allegue l'autorité du Pontifical de Bucherius, qui met le schisme des Confesseurs après la mort de S. Moÿse: Mais il y met de mesme celui de Novatien; en quoy M^r Valois reconnoist sans difficulté qu'il se trompe. [Et après tout, l'autorité de ce Pontifical n'est pas pour ruiner celle de S. Corneille.] 'M^r Valois demande pourquoi S. Moÿse ne seroit pas sorti de prison avec les autres. [On peut luy répondre qu'on n'en sçait rien, & qu'on n'est pas obligé de savoir toutes les circonstances d'une chose dont nous avons à peine quelque connoissance grossiere. On peut luy demander de la

92.

P. 45-P. 50.

22 p. 1. 5. 4.

Pa. h. p. 17.

Euf. l. 6. c. 47.
p. 245. c. 3.

..

Euf. n. p. 137.
1. 2.l. 6. c. 43. p.
242-243-245.
c.

n. p. 137. 1. 2.

Paci. ep. 3. p.
61. c.Euf. p. 242. d.
cc

cc

n. p. 137. 1. 2.

b.

même manière pourquoi Saint Celerin avoit esté relasché des l'année precedente. Et il y a beaucoup d'autres questions de cette nature auxquelles il est impossible de satisfaire, faute d'avoir la connoissance particuliere de ces faits. Mais après tout, nous n'avons point d'assurance que S. Moysé n'ait pas esté delivré avec les autres, & repris quel-que temps après.]

Pour la page
445. § 8.

NOTE V.

Qu'on ne connoist qu'un Concile tenu par S. Corneille, & apparemment peu après son election.

Bar. 254. § 90.
91 | 255. § 2. 3.

Baronius dit que S. Corneille assembla deux Conciles à Rome, l'un en la même année qu'il fut fait Pape, [c'est à dire en 251,] & l'autre l'année suivante; que le premier marqué par Saint Cyprien dans l'épître 52, regla seulement l'affaire des Tombez, sans rien faire contre Novatien; & que l'autre est celui dont parle Eusebe, & où Novatien fut excommunié. [Il n'allegue rien pour fonder cette distinction,] sinon que le premier Concile ordonna, dit-il, que les Tombez attendroient encore, & le second qu'ils seroient admis. [J'avoue que je ne comprends pas bien ce qu'il veut dire, ni sur-quoi il se peut fonder. Car s'il pretend tirer d'Eusebe que le Concile donna l'absolution aux Tombez, ou résolut qu'on la leur donneroit deslors, sans attendre qu'ils eussent fait une plus longue penitence, il se trompe certainement, & Eusebe ne dit point cela. Le P. Labbe dans sa synopse des Conciles p. 8, croit que le decret sur les Tombez, & la condamnation de Novatien, ont pu se faire dans une même assemblée;] & Pearson soutient que cela se fit ainsi. [Nous ne voyons pas en effet qu'il y ait de raison d'en mettre deux. Mais au moins on ne peut douter que l'on n'ait examiné & condamné le schisme de Novatien des le premier Concile que tint S. Corneille.

255. § 3.

Cyp. an. p. 31.
§ 12.

Pour le temps de ce Concile, nous avons cru nous devoir arrester aux raisons que nous avons alleguées dans le texte, pour le mettre après que Corneille eust esté reconnu par l'Afrique, & avant l'ordination de Novatien.] Pearson le § 13. differe jusqu'au mois d'octobre, assez longtemps après cette ordination. [Il n'en marque pas expressément la raison: mais on peut juger par sa suite, que c'est qu'il a cru que ce Concile n'avoit esté tenu qu'après que les Evêques d'Afrique eurent envoyé à S. Corneille les decrets qu'ils avoient faits sur les Tombez, comme Saint Cyprien le semble dire dans l'épître 52, p. 96. 2, & qu'ils ne les luy avoient envoyez qu'en luy écrivant sur Felicissime.] Car il paroist qu'ils ne firent le dernier que vers le temps auquel S. Cyprien luy écrivit l'épître 42, *ex eorum litteris discas &c.* & il est certain que cette epître ne fut écrite qu'après que l'ordination de Novatien eut esté sceue & rejetée en Afrique.

ep. 42. p. 31. r.

p. 31. r.

[On pourroit peuteestre douter si les decrets d'Afrique sur les Tombez, ont esté envoyez avant le Concile de Rome.] Car S. Cyprien ne dit point nettement que Corneille n'eust réglé l'affaire des Tombez qu'après avoir reçu les decrets d'Afrique; [& ne le disant pas, il n'est pas necessaire de l'inferer de sa suite, si cela se trouvoit combattu par des raisons un peu fortes. Nous le supposons néanmoins, ne voyant rien dutout qui nous empesche de le croire,] Car pour ce que Pearson croit que ces decrets d'Afrique ne furent faits que depuis l'ordination de Novatien, & peu avant l'épître 42, [il n'en allegue point de preuve; & nous montrerons sur S. Cyprien qu'il y a bien de l'apparence qu'ils avoient esté faits des le mois d'avril ou de may, avant même que S. Corneille fust Pape.

ep. 51. p. 96. 2.

an. p. 30. § 9.

11

Mais encore que nous croyions que le Concile de Rome n'a esté tenu qu'après que les Africains eurent réglé la penitence des Tombez, & en eurent écrit à

Corneille, nous ne voyons aucune raison de rapporter ce fait au temps qu'ils luy écrivirent sur Felicissime : & ainsi cela n'empêche point que le Concile de Rome n'ait esté tenu avant l'ordination de Novatien, & environ un mois ou deux après celle de Corneille. Car il semble que ce temps peut suffire pour porter en Afrique les premières lettres de Corneille & des schismatiques pour la deputation de Caldone & Fortunat, pour leur retour, s'il est nécessaire qu'on l'ait attendu, & pour envoyer la lettre par laquelle le Concile d'Afrique reconnut Corneille pour Pape, & luy manda ce qu'on avoit arresté touchant les Tombez. Cette lettre peut avoir trouvé le Concile de Rome déjà assemblé, y ayant bien de l'apparence que Corneille le convoqua des qu'il fut élu.

Pearson a pu aussi fonder son sentiment sur ce qu'il croit que Novatien se fit ordonner avant que Corneille eut esté reconnu par l'Afrique, de quoy nous parlons dans la note 7.]

NOTE VI.

Que Trophime avoit idolâtré.

M^r Valois croit que Trophime estoit un des Evêques qui avoient ordonné Novatien. Car il y en eut un qui revenant aussitost à l'Eglise, y fut reçu comme laïque. [Et véritablement dans le recit que fait S. Cyprien de l'affaire de Trophime, il y a quelque chose qui favorise ce sentiment,] comme le terme d'*abscesserat*, & de ce qu'on recit tout à la fois un si grand nombre de personnes. D'autre part, S. Cyprien enchaîne ce recit avec le reste de ce qui regarde les Tombez : & Antonien demandoit pour quoi Corneille communiquoit avec Trophime, & avec ceux qui avoient offert de l'encens : ce qui est bien exprés pour marquer que Trophime estoit de ce nombre : & s'il en estoit, indubitablement Novatien ne l'avoit pas pris pour se faire

sacer. De plus, il est visible que c'estoient ceux du parti de Novatien qui se plaignoient de la reception de Trophime, comme contraire aux regles de l'Eglise, & qui en faisoient un crime à S. Corneille. Il faut donc qu'ils crussent Trophime coupable ; & ainsi qu'il eust fait autre chose que de sacrer Novatien.]

L'ordinateur de Novatien fut reçu à la priere de tout le peuple present, [c'est à dire visiblement du peuple Catholique ; mais on ne dit point d'autout qu'il ait ramené son peuple avec luy ; comme dans la reception de Trophime il n'est point parlé de l'intercession du peuple en sa faveur. Ces deux circonstances si différentes ne paroissent pas de nature à estre oubliées dans des endroits où on ne peut douter qu'elles n'eussent ajouté beaucoup de force : & tout cela confirme] le sentiment du P. George, de Baronius, & de plusieurs autres, qui tiennent que ce Trophime estoit tombé dans l'idolâtrie.

NOTE VII.

Sur le temps de l'ordination de Novatien.

Pearson met l'ordination de Novatien des le mois de juin, presque aussitost après celle de S. Corneille, & avant que celle-ci eust esté confirmée par les Africains. [Si le Concile de Rome a précédé l'ordination de Novatien, on ne peut pas la mettre sitost. Mais ce qui est encore plus net, c'est que S. Cyprien marque fort clairement qu'elle ne se fit que lorsque l'episcopat de S. Corneille estoit déjà confirmé par tous les Evêques, ou au moins par toute l'Afrique :] *Quo* [Petri loco] *occupato de Dei voluntate, atque omnium nostrum consensione firmato, quisquis jam Episcopus fieri voluerit, foris fiat necesse est &c.* Aussi des que l'on eut secu en Afrique l'ordination de Novatien, on la traita comme une ordination illicite, criminelle, faite contre l'Eglise Catholique ; & on separa les

Euf. l. 6. c. 43.
P. 244. 2.

Terr. redi. t. 1.
P. 455. l. 2.
Bar. 254. §. 91.

Pour la page
448. § 9.

Cyp. an. p. 30.
§ 7. 8.

CP. 51. P. 97. 1.

CP. 41. P. 79.

Pour la page
447. § 5.

Euf. n. p. 133.
2. c.

l. 6. c. 43. P.
243. d.

Cyp. ep. 72.
P. 97. 2.

P. 31. 2.

P. P. p. 92. 2.

legats de la communion. [Eust-on agi de la sorte, quelque presumption qu'on eust pour l'ordination de Corneille, si elle n'eust pas encore esté admise?]

ep. 67. p. 163. 1. L'epistre 67 semble aussi marquer que Novatien estoit déjà déclaré ennemi de l'Eglise, lorsqu'il deputa en Afrique pour tâcher d'y estre admis à la communion comme Eveſque de Rome; mais au moins elle prouve fort clairement que Saint Corneille estoit déjà reconnu par toute l'Afrique pour legitime Eveſque. Antonien avoit aussi déjà embrassé la communion de S. Corneille par le conseil de S. Cyprien, avant que d'estre ebranlé par les lettres de Novatien.

ep. 41. p. 79. Il est vray que S. Cyprien après avoir raporté dans l'epistre 41, comment on avoit rejetté en Afrique l'ordination de Novatien, semble dire que pour refuter plus amplement ses deputez, on voulut attendre le retour de Caldone & de Fortunat; & que cependant Pompée & Estienne arriverent d'Italie. La lettre

ep. 42. p. 81. 1. 2. 42 semble marquer la mesme chose, & ajouter que sur le témoignage de Pompée & d'Estienne, on avoit reconnu Corneille pour Pape: & c'est l'ordre que

an. 251. § 2. Pearson a suivi. [Cependant ces deux passages ne paroissent pas assez formels pour détruire les raisons contraires, estant aisé que dans les lettres on n'observe pas si fort l'ordre des choses, lorsqu'il n'en est pas question: Et pour l'epistre 42, il semble que S. Cyprien y veut rendre raison de ce qu'on avoit rejetté tout d'abord les legats de Novatien, sans les vouloir seulement écouter, & qu'ainsi il y faut donner ce sens: Nous refusâmes ce que Maxime, Augende, &c. vouloient soutenir contre Corneille, avec plus de force que nous n'avions fait les premiers deputez de Novatien, parce que nous avions sceu la verité de toutes choses par Caldone & Fortunat, & outre cela par Pompée & Estienne; de sorte que des que nous sceusmes que Maxime, Augende &c. vouloient parler contre

Corneille, nous n'eusmes que faire de les écouter davantage pour les rejetter. En ce sens la lettre 42 ne favorise point l'opinion de Pearson, & luy est même tout à fait contraire.]

NOTE VIII.

Pour la page
450. § 2.

Fautes de Theodoret sur l'ordination de Novatien.

Theodoret dit que ceux qui ordonnerent Novatien, estoient Eveſques de trois petites villes d'Italie; que Novatien les fit venir sous pretexte d'interceder pour luy auprès du Pape; & qu'il les fut querir luy même. [De ces trois points le premier est fort aisé à croire; le second paroist peu probable, & peu conforme à S. Corneille, & le troisieme est tout à fait contraire à ce que dit ce saint Pape.] Theodoret ajoute ensuite, Que cette ordination sacrilege ne se fit pas à Rome, mais dans un village. [Cela n'est pas en soy même hors d'apparence. Neanmoins le mot de *ἐκ τῶν χωρίων* dont se sert Saint Corneille, ne semble-t-il pas marquer bien expressement que la chose se fit à Rome?

Thdr. h. l. 3. c.
5. p. 229. c.

Il est difficile aussi d'excuser de fausseté ce qu'ajoute le même Theodoret, que ces trois Eveſques estant venus à Rome, y rapporterent les particularitez de cette ordination, se plaignant avec larmes de la violence qu'ils avoient soufferte. Car il paroist assez par Saint Corneille qu'il n'y en a qu'un dont cela puisse estre vray.

Euf. l. 6. c. 43.
P. 243. d.

NOTE IX.

Pour la page
451. § 2.

Que Novatien a certainement reçu de trois Eveſques l'imposition des mains.

[S. Pacien semble dire fort clairement, que Novatien ne fut fait Eveſque que par la lettre des Confesseurs, sans recevoir l'imposition des mains.] *Novatianum absentem*, dit-il, *epistola Episcopum*

Paci ep. 2. p.
55. d.

finxit; eum, consecrante nullo, lineata sedes accepit. c'est à dire le throne episcopal: & plus bas; *Novatianum cognosco sine consecratione legitima Episcopum factum, per epistolam eorum qui se Confessores esse simularent &c.* Et mesme S. Cyprien parlant de Novatien, comme le croit Pamelius, se sert de ces termes: *Hi sunt qui se ultro apud temerarios convenas sine d. v. m. a dispositione praesciunt, qui se praepositos sine ulla ordinationis lege constituunt, qui nemine Episcopatum daunt, Episcopi sibi nomen assumunt.* [Je ne voy pas bien ce qu'on peut dire pour justifier ces passages, & y trouver un bon sens. Car quand on pourroit dire, (ce qui ne paroist nullement probable,) que Novatien se seroit fait d'abord passer pour Eve sque sur les simples lettres des Confesseurs, & que quelque temps après il se seroit fait imposer les mains par des Eve sques; je ne sçay si cela pourroit suffire pour les expliquer. Quoy qu'il en soit,] les Confesseurs mesmes avouerent qu'ils avoient souffert qu'on imposast les mains à Novatien pour le faire Eve sque: & il est indubitable qu'il fut ordonné par trois Eve sques, comme l'assure S. Corneille. Mais il est vray que cette ordination se fit d'une maniere si irreguliere, [qu'on avoit quelque droit de dire qu'il n'avoit point dutout esté ordonné.]

NOTE X.

Sur les ordinateurs de Novatien.

M^r Lombert dans l'histoire qu'il a faite de S. Cyprien, ne croit pas qu'Evariste ait ordonné Novatien, parceque S. Corneille l'appelle auteur du schisme. [Neanmoins il ne pouvoit guere mieux estre auteur du schisme, que par cette ordination. Que si l'on pretend sur ce mot qu'il a dû estre uni à Novatien des le commencement du schisme, & ainsi avant son ordination, pourquoi Novatien eust-il esté chercher des Eve sques qu'il falut surprendre & enivrer, s'il

en avoit dans son parti, qui sans doute luy eussent imposé les mains avec joie?]

Les actes de la pretendue confession de Novatien, portent que Marcel & Alexandre Eve sques d'Aquilée, & Agamemnon Eve sque de Tivoli, qui estoient des auparavant tout à fait unis avec luy, furent ceux qui luy imposèrent les mains & l'ordonnerent Eve sque de Rome. [M^r Lombert a eu raison de ne pas alleguer pour luy cette piece, qui estant certainement faulx dans le fond, & dans beaucoup de circonstances, peut bien l'estre encore dans les choses contre lesquelles on n'auroit pas de preuves positives. Mais il y en a mesme contre celle-ci, puisqu'il n'y a jamais eu deux Eve sques Catholiques à Aquilée, ni en aucune autre ville, hors des cas tres rares, & que Tivoli est bien éloigné d'Aquilée;] au lieu que les trois ordinateurs de Novatien estoient d'un mesme canton, selon S. Corneille. [Les Novatiens ont pu en substituer de faux au lieu des veritables, dont ils avoient honte, surtout à cause des crimes d'Evariste.]

NOTE XI.

Augende legat de Novatien, distingué d'Augende seclateur de Felicissime.

Augende Diacre envoyé par Novatien en Afrique, pour y faire approuver son ordination, est le mesme selon Pamelius, que celui qui avoit esté excommunié par S. Cyprien avec Felicissime, & qui n'avoit alors aucune dignité. [Ainsi il faudroit dire qu'il avoit suivi Novat à Rome, & y avoit esté fait Diacre par Novatien. Si cela estoit, S. Cyprien en auroit marqué quelque chose, & n'auroit point donné si absolument le titre de Diacre à Augende. D'ailleurs, une personne de cette sorte n'estoit nullement favorable pour le dessein de Novatien.]

NOTE XII.

Sur les lettres de S. Corneille à Fabius.

Eusebe dit qu'il avoit vu des lettres de

1. d. n. p. 13.
2.
3. Pac. 2. p. p.
56. d.

Cyp. n. p. p.
26. 1.

Cyp. unit. p.
236. 1.

ep. 46 p. 57. 1.

Euf. l. 6. c. 43.
P. 243. a. d.

Pour la page
431. 52.

Cyp. 1. o. p. p.
44. 5. 11.

Euf. c. 172.
180. p. 413. b1
1621. a.

Euf. l. 6. c. 43.
P. 243. c.

Pour la page
454. 5. 10.

Cyp. ep. 11. p.
79. [n. p. p. 80.
1.

ep. 38. 39. p.
74. 75.

Pour la page
462. 5. 14.

Euf. l. 6. c. 41.
P. 242. b.

S. Corneille à Fabius sur le Concile de Rome, & sur le sentiment de tous les Evêques d'Italie & d'Afrique touchant les Tombez, une autre lettre de Corneille sur les decrets du Concile, & une autre encore sur ce qui avoit esté fait contre Novat. [Il ne dit point autrement à qui ces deux estoient écrites:] 'mais aussitost après il suppose qu'on sçait que la dernière estoit adressée à Fabius. [Ainsi on a tout lieu de juger qu'il a voulu dire la mesme chose de l'autre en le disant des premières.

Au lieu de ces premières qu'il ne spécifie pas davantage,] 'S. Jerome en met une à Flavien [ou Fabius,] des Conciles de Rome, d'Italie, & d'Afrique, & une autre sur Novatien & les Tombez. Il conte ainsi quatre lettres de S. Corneille, en marquant de la première & de la 4^e qu'elles s'adressoient à Fabius. [Il ne le dit pas formellement de la seconde & de la 3^e: mais il est aisé de juger par la suite de ses paroles, que c'est son sens: & la seconde est comprise dans celles dont Eusebe le dit expressément.] 'Rufin parle en general de ce que S. Corneille a écrit à Fabius, & de la lettre qu'Eusebe & S. Jerome mettent la dernière; ce qui fait dire à M^r Valois qu'il ne reconnoist que deux lettres. [Mais il n'est pas nécessaire de le restreindre à ce sens.]

'M^r Valois pretend encore qu'Eusebe mesme n'en met que trois, ne contant les deux premières de S. Jerome que pour une. 'Cependant les termes d'Eusebe, ἡλ.δον ἐπιστολὰν ἀλλ. ἑσται ὅτι. [font bien forts pour marquer deux lettres au moins. Dans la suite il sçait fort bien distinguer une lettre de plusieurs. Ainsi selon luy, il pourroit y avoir eu plus de quatre lettres: mais je ne croy pas qu'il permette de dire qu'il y en ait eu moins de quatre.]

NOTE XIII.

Sur les actes de S. Corneille, le jour, le lieu, & le genre de sa mort.

[Bede dans son martyrologe, Adon,

& Anastase ou le Pontifical pretendu de Damase, raportent diverses choses de S. Corneille, qui estant insoutenables en ce qu'on les met sous Dece, ont d'ailleurs peu d'autorité, vu les auteurs qui les produisent.] 'Baronius cite des actes de S. Corneille conformes à Bede & à Adon: mais qui mettant aussi sous Dece le martyre de ce Saint, ne meritent pas plus de croyance: & l'on y trouve encore d'autres fautes. 'Ceux que cite Florentinius font les mesmes, ou de mesme genre. [On ne peut pas mesme s'arrester au peu qu'en dit Bede, puisqu'il met aussi son martyre sous Dece; ce qui fait voir qu'il n'a pas eu de meilleurs memoires que les autres.

Nous n'avons pas cru devoir embarrasser l'histoire du Saint de tout ce que disent ces auteurs; & nous nous contentons d'en rapporter ici les principales circonstances, & les plus claires; y en ayant bien qui sont inintelligibles; & nous marquerons aussi quelques unes des difficultés qui s'y rencontrent. Car il n'y a pas moyen d'abord de recevoir ce que disent Adon & Anastase, que S. Cyprien estoit en prison lorsqu'il écrivit à S. Corneille sur sa confession. La lettre n'en marque rien du tout, & personne ne dit qu'il ait esté mis en prison sous Gallus.

Adon dit que Dece ayant eu avis de cette lettre, & de diverses autres qu'on écrivoit à S. Corneille, l'envoya querir à Civita-Vecchia où il avoit esté relegué, & le fit venir à Rome, où se l'estant fait amener la nuit dans le temple de la Terre, il luy demanda pourquoi il recevoit & écrivoit des lettres au préjudice de la Republique. A quoy Corneille répondit qu'il n'avoit ni écrit ni reçu aucune lettre au préjudice de l'Etat, mais seulement *de corona Domini mei*, dit-il: 'ce que Baronius explique du mieux qu'il peut.

Dece, continue Adon, l'ayant fait battre sur le visage avec des fouets armez de plomb, (ce qui est aussi marqué dans Bede,) le fit mener au temple de Mars,

c.

d.

Hier. v. III. c. 66. p. 250.

Ruf. l. 6. c. 33. p. 114. 2.

Euf. n. p. 132. 2. d.

p. 133. 1. 2.

c. 43. p. 1. 42. b.

Pour la page 468. § 16.

Bar. 255. § 58-

61.

Boll. pont. p. 32. c.

Florent. p. 8, 10. 1.

Bar. 255. § 59-

61.

pour y sacrifier ou y avoir la teste tranchée. Mais en chemin, dit-il, Cereal un de ses gardes, le pria de venir chez luy, où le Saint guerit sa femme paralytique, & ensuite la battiza, avec tous les soldats qui le gardoient. Dece l'ayant appris, fit prendre tous ces nouveaux battez, & les fit mener avec S. Corneille hors la porte d'Appius: où ayant refusé de sacrifier, & mesme craché contre le temple, ils furent tous decapitez avec S. Corneille au nombre de 21. Cereal & sa femme y receurent la mesme couronne. La bienheureuse Lucine vint la nuit, accompagnée du Clergé & de ses serviteurs, & ayant enlevé secrettement les corps de ces Saints, les enterra dans le cimetiére de Calliste. Anastase ne parle point de Cereal ni de sa suite; mais dit que S. Corneille fut decapité devant le temple de Mars, ce qui se trouve aussi dans un Pontifical qu'on pretend estre du VI. siecle.

Boll. app. p. 49. f.

Anaf. c. 22. p. 8.

Bar. 11. § 62.

Florent p. 830. 1.

Boll. pont. p. 34. f.

Bar. 11. § 62. Hier. v. ill. c. 47. p. 290. d.

Vand p. 109. 114.

Boll p. 35. d.

'Anastase dit encore que le Saint avant que de mourir, remit tous les biens de l'Eglise à Estienne Archidiacre, le 5 de mars, selon quoy il faudroit, dit Baronius, que S. Corneille eust souffert au mois de mars: & il y en a en effet qui mettent son martyre le 5 de ce mois. 'Papebrok croit qu'on peut dire qu'il fut banni ce jour là. [Je pense que le plus seur est de ne rien fonder sur des autoritez si foibles & si obscures: & on voit par l'histoire de S. Cyprien, que la persecution n'a point commencé si tost.] 'Baronius dit qu'il est indubitable que S. Corneille est mort le 14 de septembre, puisque S. Jerome dit que ç'a esté le mesme jour que S. Cyprien, [qu'on sçait certainement avoir souffert le 14 de septembre.] 'Un sermon fait en Afrique vers l'an 500, le jour de la feste de S. Cyprien, dit que S. Corneille avoit aussi souffert ce jour là. 'Et c'est le jour auquel tous les anciens martyrologes marquent la feste de S. Corneille. Bollandus pretend que cela n'est venu que de ce qu'on trouve

dans ses [faux] actes, qu'il fut enterré ce jour là à Rome; & qu'ainsi estant mort à Civita-Vecchia, il faut que ç'ait esté quelques jours plustost. Il croit sur des conjectures qu'il avoue estre fort foibles, que ce fut des le 5 d'aoust. [Il est aussi aisé de croire qu'on a mis l'enterrement de S. Corneille le 14 de septembre, parceque c'estoit le jour de sa feste, en confondant son enterrement avec sa mort, que ses actes & bien d'autres méchantes histoires mettent à Rome. Quoy qu'il en soit, nous ne croyons point devoir faire ceder une autorité formelle de S. Jerome. & d'un autre auteur du V. siecle, à des pieces telles que celles là.] 'Le P. Pagi rejette avec Papebrok & les actes de S. Corneille, & tout ce qu'en dit Adon, avec le Pontifical [d'Anastase:] mais il soutient contre luy qu'il est clair qu'il faut mettre sa mort le 14 de septembre, & non le 5 d'aoust.

Pagi, 25. § 11.

[Il y a encore sur cela une difficulté plus importante. Car tous ces auteurs que nous avons raportez, s'accordent à dire que S. Corneille a esté martyrizé à Rome, le catalogue ou Pontifical donné par Bucherius, qui est bien plus ancien, dit p. 271, qu'il mourut glorieusement à Centumcelles ou Civita-Vecchia: ce qui est directement contraire aux autres pour le lieu de sa mort,] hormis à Abbo

Florent. p. 830. 2.

Abbé de Fleuri, dont on cite que Saint Corneille fut decapité à Civita-Vecchia. [Pour le genre mesme de sa mort, cette expression de l'ancien Pontifical, *cum gloria dormitionem accepit*, donne moins l'idée d'une mort violente que d'une mort naturelle, mais glorieuse, parcequ'il estoit alors banni pour la foy; ce qui aura pu luy faire meriter le titre de Martyr que S. Cyprien luy donne.]

'Pearson paroist estre dans ce sentiment, [quoique ce ne soit pas un grand auteur en cette matiere.] 'Le Pere Pagi suit son expression, *Centumcellis obit*. 'M^r Fleuri ue luy attribue point d'autre

Cyp. an. p. 37. § 11.

Pagi, 112. § 11. Fleuri, l. 7. c. 10. p. 282.

martyre,

martyre, que d'estre mort dans son exil. 'Papebrok met aussi sa mort à Civita-Vecchia, sur l'autorité de l'ancien Pontifical, & dit qu'elle peut avoir esté avancée par la prison qu'il avoit soufferte à Rome, [quoique cette prison mesme ne soit fondée que sur les pieces qu'il rejette.]

'Il est vray que S. Jerome dit qu'il a souffert à Rome, ^a & qu'il y repandit son sang comme Saint Cyprien à Carthage, *Felici cruore damnavi sunt.* [Mais il fait assez d'autres fautes en ces endroits mesmes, & en d'autres, pour ne s'en pas rapporter tout à fait à luy contre le Pontifical qui est plus ancien. Nous avons esté obligez de l'abandonner dans une difficulté semblable sur la mort de Saint Alexandre de Jerusalem. Les qualitez de Pape & de Martyr ont pu suffire à tous ceux qui n'en savoient pas davantage, pour croire qu'il avoit repandu son sang à Rome. On peut dire mesme que S. Jerome n'oppose pas Rome à Civita-Vecchia, mais à Carthage & aux autres lieux plus éloignez.] Le sermon que nous avons cité se sert du mot de *passus*. [Pour le lieu il n'en marque rien.

Ce qui est certain, c'est qu'on ne peut pas luy refuser l'honneur & le titre de Martyr, que les auteurs les plus anciens & les plus authentiques luy donnent.]

'S. Cyprien le fait en plusieurs endroits. ^b Il dit qu'il avoit esté plein du S. Esprit, & établi dans un glorieux martyre; qu'outre l'honneur du sacerdoce, dans lequel il avoit succédé à Fabien par une ordination legitime, le Seigneur l'avoit encore élevé à la gloire du martyre. 'Il l'appelle un Prelat pacifique, juste, & mesme honoré du martyre par la grace du Seigneur. 'S. Jerome, outre ce que nous en avons cité en d'autres endroits, dit aussi qu'il fut couronné du martyre pour J. C. comme S. Fabien son predecesseur. 'S. Euloge Eveque d'Alexandrie [vers l'an 600,] témoigne aussi qu'il a terminé sa vie par un glorieux martyre; [quoique ce ne soit pas celui sur qui

Hist. Eccl. Tom. III.

nous faisons le plus de fond,] parcequ'il a peu sceu la verité de son histoire.

NOTE XIV.

Qu'il est mort en l'an 252.

'Eusebe dit assez clairement que Saint Corneille mourut sous Gallus. ^a S. Jerome le dit encore plus nettement: [& nous venons de voir que ce fut le 14 de septembre. Il est aisé de conclure de là qu'il mourut en 252, qui estoit la premiere année de Gallus. Car Valerien ayant commencé à regner l'année suivante, comme on le prouve par le Consulat de luy & de son fils, marqué dans les meilleurs fastes l'an 254, & Emilien ayant regné trois mois avant Valerien, selon le rapport des historiens, il est visible que Gallus estoit mort avant le 14 de septembre 253. *V. Gallus note 3.*] De plus, S. Luce successeur de S. Corneille ayant esté aussi martyrizé sous Gallus, *v. S. Cyprien § 32 | note 33,* c'est une preuve certaine que S. Corneille est mort en la premiere année de ce mesme prince.

NOTE XV.

Que l'epistre à Lupicin de Vienne est fausse.

'Baronius rapporte une lettre de Saint Corneille à Lupicin Eveque de Vienne. 'Le Cardinal Bona la reçoit comme legitime. [Cependant elle est tirée des archives de l'Eglise de Vienne, données par le P. du Bosc, qui est une source de pieces toutes fausses, ou fort suspectes.] 'Selon Adon, S. Florent qui avoit esté fait Eveque de Vienne sous Maximin ou sous Gordien vers 240, n'est mort que sous Gallus, ou plustost selon Baronius mesme, sous Valerien vers 258. [Ainsi Lupicin son successeur n'estoit pas encore Eveque de Vienne en 252.] 'Aussi Adon n'en parle que sous Gallien: [& il y a mesme des raisons bien fortes, pour croire qu'il n'a esté fait Eveque qu'après

B B b b b

Boll. pont. p. 34. c. i.

Hier. v. ill. c. 67. ^a v. Paul. p. 237. b.

Vand. p. III.

Cyp. ep. 58. 67. p. 136. 2 | 164. ^b p. 164.

ep. 76. p. 209. 1.

ep. 68. p. 168. 1.

Hier. v. ih. c. 66. p. 290. c | chr.

Phot. c. 280. p. 1621. c.

Pour la page 468. § 16.

Eus. l. 7. c. 2. p. 250. c | chr. ^a Hier. v. ill. c. 66. 67. p. 290. c.

Bar. 255. § 78.

Pour la page 469. § 17.

Bar. 255. § 47.

Bona, lit. l. 1. c. 3. P. 15.

Ado, an. 247. p. 128.

Bar. 262. § 38.

Ado, an. 257. P. 111.

le Concile de Valence tenu en l'an 374.

V. S. Irenée note 3.

Bosc. t. 1. p. 17.

Laun. f. Ger. l. 4. c. 6. p. 490.

'Dans le Pere du Bosc le titre de la lettre qualifie Lupicin Archevesque. 'Et il est certain que ce titre n'a commencé que longtemps après, & ne s'est point donné d'abord aux simples metropolitains, comme estoit celui de Vienne. Aussi M^r de Launoy rejette l'epistre à Lupicin pour ce sujet, & pour diverses autres choses qu'il n'exprime pas. 'Pearson soutient qu'elle est fautive, qu'elle est indigne de S. Corneille, & qu'elle ne contient rien de vray.

Cyp. 20. p. 37.

2.

Bar. 255. 6. 47.

'Elle porte que l'aire du Seigneur estoit agitée par le vent d'une persecutiou tres violente; Que l'on toutmentoit partout les Chrétiens suivant les edits des Empe- reurs, [ce qui seroit difficile à verifier;] Que plusieurs avoient déjà esté couron- nez du martyre; & que l'on ne pouvoit plus celebret les Messés publiquement, ni dans les grottes un peu connues. Le reste est une exhortation ordinaire. [On pourroit douter si le mot de Messé estoit alors usité, & si hors mesme la persecu- tion, on avoit accoutumé de la celebret publiquement.] 'Elle porte dans l'edi- tion du P. du Bosc, que l'on avoit établi à Rome un Prefet contre les Chrétiens.

Bosc. p. 37.

'Mais dans Baronius au lieu de *Pre- fecus*, il y a *Imperator*; [ce qui est assez difficile à entendre, ou plutoit à croire.] Car si cela signifie, comme le pretend Baronius, que le Senat avoit fait un nouvel Empereur exprés pour persecuter les Chrétiens, à cause que Gallus ne le faisoit pas avec assez de cruauté; [cette imagination est si ridicule, qu'elle seroit capable de faire rejeter absolument une piece qui d'ailleurs pourroit paroistre authentique.] 'Cependant on a encore laissé *Imperator* dans la dernière edition des Conciles. [C'est à ceux qui ont les manuscrits à les consulter. Il n'est pas mesme fort aisé de croire qu'on eust éta- bli un nouvel officier pour poursuivre les Chrétiens: & cet officier ne paroist nullepart.

Bar. 255. 6. 48.

Conc. t. 1. p. 681. c.

Si cette lettre à Lupicin pouvoit estre veritable, elle paroistroit écrite après la confession de S. Corneille; [puisqu'il donna l'exemple à tous les autres. [Ce- pendant il n'y parle point dutout de sa confession: ce qui est si particulier,] que Baronius a mieux aimé dire qu'il l'avoit écrite auparavant; *ipso persecutionis ex- ordio antequam teneretur*; & donner par là une nouvelle preuve pour la re- jeter.

Cyp. ep. 17. p. 331. c.

Bar. 255. 6. 47.

Cyp. 20. p. 37.



NOTES SUR LES NOVATIENS.

Pour la page 471. 6. 4.

NOTE I.

Que Novatien peut n'avoir pas refusé d'abord l'absolution à tous les pechez.

Cyp. ep. 52. p. 10. 1.

Aut. qu. 101. ap. Aug. t. 1. B. p. 98. c.

'SAINT Cyprien reproche à Nova- tien qu'il avoit dans son parti des adulteres & des voleurs; [& cela revient à ce qu'un autre auteur luy demande,] 'si luy qui accusoit si souvent les Catho- liques, pouvoit dire en conscience qu'il savoit que tous ceux de sa secte estoient saints. [On ne peut pas néanmoins con- clure de là qu'il accordast la penitence

& l'absolution à ces sortes de crimes, si l'on ne monte que ceux de son parti qui en estoient coupables, avoient esté sepa- rez de la communion pour ces crimes, & ensuite reconciliez. Car quand c'eussent esté des personnes visiblement crimi- nelles, comme Novat, si néanmoins ils ne s'estoient pas soumis à la penitence, Novatien pouvoit toujours prendre le pretexte qu'ils n'estoient pas convaincus, & ne pouvoient pas estre traitez comme coupables. Mais ce qui est plus fort sur ce sujet,] c'est que S. Cyprien pretend prou-

Cyp. ep. 11. p. 99. 1. 10. 1.

ver contre luy, qu'il ne falloit pas refuser la penitence & l'absolution aux Tombez, puisqu'on l'accordoit aux adulteres. [Il semble donc que Novatien approuvoit qu'on la leur accordast, ou qu'au moins il ne s'estoit pas encore déclaré contre cette pratique de l'Eglise.] Ce que S. Cyprien dit contre l'égalité des pechez, ne tombe que sur ce que Novatien vouloit qu'on traitast les Libellatiqués comme ceux qui avoient sacrifié.

cevoir les Novatiens que par l'onction, puisqu'elle ne les traitoit en cela que comme les autres heretiques. [Voudroit-il dire qu'on ne les recevoit auparavant que par l'imposition des mains, suivant le VIII. Canon de Nicée, comme moins éloignez de l'Eglise; & que depuis, comme ils omirent la chrisimation, on les comprit dans la regle commune de l'onction? Quoy qu'il en soit, cette question est peu importante.]

p. 98

Pour la page 476. 92.

NOTE II.

Si les Novatiens avoient la Confirmation.

Alex. t. 5. p. 41. 'Le P. Alexandre soutient que la chrisimation omise par les Novatiens, selon Theodoret, n'est que celle du Baptesme, & non celle de la Confirmation. 'Le terme de tres saint Chresme dont se sert Theodoret, [paroit neanmoins bien fort pour la dernière.] 'Le Pere Alexandre objecte que S. Cyprien dans sa lettre à Magnus, suppose que les Novatiens donnoient la Confirmation. 'Ce Saint suppose en effet qu'ils observoient toutes les mesmes choses que l'Eglise dans le Baptesme, [ce qui peut comprendre la Confirmation, qui y estoit jointe pour l'ordinaire.] ' & il marque mesme assez clairement qu'ils pretendoient donner le Saint Esprit. [Mais cela ne touche pas la question:] 'Car Theodoret met l'omission du Chresme, comme une innovation faite depuis Novatien, [& par conséquent aussi depuis S. Cyprien, selon lequel on ne peut pas dire non plus que Novatien omist l'onction du Baptesme.]

Thdr. h. l. 3. c. 5. p. 229. 230.

Alex. p. 41.

Cyp. ep. 76. p. 210. 11.

p. 211. 2.

Thdr. p. 229. d.

Alex. p. 42.

'Le P. Alexandre objecte encore que l'Eglise recevoit par l'onction bien d'autres heretiques, qu'on ne dit point avoir omis la Confirmation. Mais il reconnoist qu'on ne dit point non plus qu'ils omis- sent l'onction du Baptesme. [C'est une autre question] de savoir si Theodoret a raison de dire que c'est l'omission du Chresme qui a obligé l'Eglise de ne re-

'Le P. Alexandre croit que S. Pacien ^{p. 41 [Paci. ep. 1. p. 58. d.]} marque aussi l'omission de la chrisimation baptismale, lorsqu'il demande aux Novatiens, *Vestra plebi unde Spiritum, quam non consignat unctus sacerdos?*

[Mais feroit-ce bien prouver qu'ils n'avoient pas le S. Esprit, de ce que leurs Evêques n'avoient point l'onction du Baptesme, s'ils avoient celle de la Confirmation qui est établie pour le donner? Cet endroit paroist donc encore plus fort que celui de Theodoret, pour montrer qu'ils ne donnoient point alors la Confirmation, ou au moins l'onction de la Confirmation. Car le passage mesme de S. Pacien permet de croire qu'ils la donnoient, *consignabant*; mais peutestre par la seule imposition des mains, ou en y joignant le signe de la croix.] 'Il est certain par tout l'endroit, qu'ils pretendoient avoir le S. Esprit.

Paci, p. 58. c. d.

[Un tres habile theologien croit neanmoins qu'on ne peut pas tirer de là que les Novatiens omis- sent aucune onction, rapportant ce nom *unctus*, à Novatien, dont S. Pacien parle toujours, comme s'il n'eust point dutout receu l'ordination episcopale. Et il ne l'avoit receue que de la maniere du monde la plus irreguliere. Ce sens supposeroit que l'on employoit l'onction dans l'ordination des Evêques, ou des le III. siecle, ou au moins des le IV. Et cela est-il bien certain?]' Car le P. Morin soutient qu'elle est beaucoup plus nouvelle en Espagne où vivoit S. Pacien. [Il faudroit supposer encore, que Novatien estoit la source de

Morin. l. 2. o. 1. 5. a. b.

l'episcopat dans la secte, & qu'ainsi n'estant point Eveſque, (ce qui n'est pas meſme absolument vray,) les Novatiens n'avoient point d'Eveſques, ni par conſequent de clergé, ce qui va extrêmement loin : & S. Pacien ne ſeroit pas contenté de le dire ainſi en un mot. Le VIII. Canon de Nicée ſuppoſe certainement qu'ils avoient un clergé & des Eveſques. Marcien d'Arles, par exemple, ne tenoit point ſon episcopat de Novatien.

Pour le deſaut perſonnel de Novatien, qui n'avoit point dutout eſté confirmé, cela faiſoit encore bien moins que les Novatiens ne puſſent recevoir le S. Eſprit de leurs Eveſques, s'ils avoient eſté confirmés. Il vaut donc mieux s'en tenir] à l'opinion commune, que les Novatiens rejettoient le ſacrement de Confirmation, [ou au moins qu'ils n'y joignoient point l'onction à l'impoſition des mains. S. Pacien ſeroit exprimé plus nettement, s'il avoit mis *quam non ungit nec ipſe unctus ſacerdos*. Mais chacun à ſa maniere; & il ne faut pas pretendre que les auteurs parlent toujours comme nous voudrions. Il a peuteſtre voulu marquer tout à la fois & ce que les Novatiens faiſoient, & ce qu'ils ne faiſoient pas.]

NOTE III.

Si le Concile de Nicée veut qu'on les reordonne.

[Nous n'entreprenons point d'examiner] le ſentiment du P. Morin, qui croit que l'Egliſe permettoit ou vouloit meſme autrefois que l'on ordonnast de nouveau ceux qui avoient déjà reçu l'ordination ſelon les formes canoniques, dans le ſchiſme ou dans l'heréſie, ou qui l'avoient reçue dans la communion Catholique contre l'ordre des Canons, lorsqu'elle jugeoit à propos de les employer dans ſon miniſtere. [Nous cherchons ſeulement ſi le VIII. Canon du Concile de Nicée oblige d'entrer dans ce ſentiment.]

Ce Canon porte, que quand les Novatiens voudront rentrer dans l'Egliſe, le Concile juge à propos qu'après avoir reçu l'impoſition des mains, *χειροθετουμένους*, ils demeurent ainſi dans le Clergé. Le P. Morin pretend donc que cette impoſition des mains eſt l'ordination, parceque dans une tres ancienne verſion de ce Canon, faite par l'autorité du VI. Concile de Carthage, on trouve *eos ordinatos*. Le Code donné par le P. Queſnel, porte *placuit ut ordinentur*,^a ce qu'on lit encore dans la verſion d'Iſidore : celle de Ruſin a *ſed ordinatione data*. [Ainſi il ſemble neceſſaire de dire que l'Egliſe Romaine, l'Eſpagne, & l'Afrique, l'ont pris comme veut le P. Morin.] Il aſſure que le Pape Innocent, Theophile d'Alexandrie, & S. Baſile, l'ont entendu de la ſorte; que Baſilidon, Zonare, & tous les Grecs poſterieurs en conviennent; & qu'enfin le meſme Concile de Nicée a voulu que les Eveſques Meleciens fuſſent auſſi ordonnez tout de nouveau.

[Je ne ſçay que dire ſur toutes ces verſions, ſinon qu'il n'eſt que trop ordinaire de traduire les mots ſelon l'idée qui vient la premiere, ou ſelon qu'on a le plus accoutumé de les prendre, ſans examiner les conſequences, ni ſi c'eſt le vray ſens de l'endroit. Pour ſavoir ſi les Eglises où ces traductions ont pu avoir quelque cours, ont cru qu'il falloit reordonner les heretiques & les ſchiſmatiques, c'eſt ce qui ne paroît pas aiſé à croire. Car ces provinces ſont routes de l'Egliſe latine, où je croy qu'il ſeroit bien difficile de trouver quelque veſtige de la reordination,] qui avoit eſté défendue [en 391] par le grand Concile de Capoue. [On n'en voit ſurtout aucune trace dans l'Afrique, où l'on trouve tant d'Eveſques & de cleres Donatiſtes reçus dans leurs degrez. Et cependant n'y avoit-il pas autant de raiſon de les reordonner que les Novatiens? Les principes de S. Auſtulin, ſont ce me ſemble entierement oppoſez à la reordination : car preſque

Conc. t. 1. p. 11. c.

Mori. p. 110. d.

d' Conc. p. 1596. b.

Leo, col. p.

24.
4 Conc. t. 1. p. 47. c. 156. s.

Mori. p. 110. 111.

p. 117. s.

Pour la page
477. 5 p.Mori. ord. t. 1.
p. 110-115.

p. 111. c.

Conc. t. 1. p. 1071. d.

tout ce qu'il dit sur le baptesme a la mesme force à l'égard de l'ordre; & je pense qu'on peut assurer que ce Saint n'a point sceu qu'aucun Catholique crust qu'on pouvoit reordonner: cependant il n'ignoroit pas les Canons de Nicée.]

p.1174.c.

'Ce qu'on cite du Pape Innocent, est de sa lettre 22 à Rufe & aux autres Evêques de Macedoine, qui vouloient que ceux qui avoient abandonné l'Eglise, pour se faire ordonner par Bonose depofé de l'episcopat comme heretique, *ordinati recipentur*: & ils citoient pour cela le Canon de Nicée en faveur des Novatiens. [*Ordinati recipentur*, pourroit signifier qu'on les receut dans leurs ordres.] Mais ce qui precede est bien fort pour montrer que ces Evêques pretendoient les recevoir en les ordonnant de nouveau. [Innocent ne dit neanmoins rien sur cela.] Il s'attache à soutenir qu'il ne faut recevoir ces clerics de Bonose que comme laïques: & c'est sur ce pié qu'il répond au Canon de Nicée.]

a.

Ainsi je ne voy point qu'on puisse tirer de là de quelle maniere il a entendu *χειροθετουμένων*,] qu'il traduit mot à mot *accepta manus impositione*, [& non pas *ut ordinentur*, comme porte le Code du P. Quesnel.]

a.b.

Ainsi ce Pere qui croit que c'est le plus ancien Code de l'Eglise Romaine, a raison de s'en faire une objection: & je ne scay si la maniere dont il y répond, peut suffire. [Mais ce n'est pas de quoy il est question ici, non plus que de l'avantage que le P. Morin peut tirer pour la reordination, soit du sentiment des Evêques de Macedoine, soit du silence qu'Innocent garde sur ce point. Ceux qui voudront traiter cette question auront à examiner en mesme temps] l'epistre 21, où Innocent parle de la reordination comme d'une faute certaine.

c]1275.

'Et mesme dans la 22^e il soutient que le Concile de Nicée n'a receu les Novatiens dans leurs degrez, que parceque leur baptesme donné au nom de la Trinité, estoit valide. [Cela est bien fort pour

p.1174.c.

croire qu'il a aussi peu cru qu'il les falust reordonner que les rebaptizer.]

Leo, n.p 667. 668.

'Le passage que Balsamon cite de Theophile, ne dit autre chose que le Canon de Nicée qu'il cite. [Car il n'emploie le mot de *χειροτονείν* dont il se sert, que comme entierement synonyme à celui de *χειροθετείν*. Cependant comme il veut qu'on n'impose les mains aux Novatiens qui revenoient, qu'en cas qu'il n'y ait rien à dire dans leur vie, on peut juger qu'il a cru que cette imposition des mains, n'estoit pas pour tous les Novatiens clerics ou laïques, mais qu'elle estoit propre aux clerics; si l'on ne veut dire que mesme pour la simple reconciliation, il a jugé qu'il falloit user de discernement, & ne l'accorder qu'à ceux dont la vie estoit innocente, laissant les autres la demander longtems, & la meriter par le changement de leur vie & la penitence: il est certain qu'on ne recevoit les Donatistes mis en penitence, que comme penitens. Mais en ne raportant mesme qu'aux clerics cette imposition des mains, il reste encore à voir si Theophile l'a prise pour une veritable ordination, ou pour une simple benediction, & s'il faut ainsi dire, pour une rehabilitation.

Conc. t. 1. p. 1271. d.

Nous ne nous atretons point sur ce qui regarde les Meleciens, parcequ'on le peut voir traité dans la 2^e edition de la vie de S. Athanase, t. 1 p. 821-824, où M^r Hermant soutient que ni eux ni les Novatiens n'ont point esté reordonnez.

p.1275. a.b.

Je ne voy rien dans S. Basile sur ce sujet,] sinon que les uns avoient admis le baptesme des Novatiens, & que les autres l'avoient rejeté: d'où il conclut que chaque Eglise doit suivre sur cela la pratique qu'elle a receue. On voit bien neanmoins que pour luy il penche davantage à le rejeter: & c'est de là que le P. Morin tire qu'il n'auroit donc eu garde d'admettre leurs ordinations, & que s'il eust cru que le Concile de Nicée les eust admises, il eust esté bien éloigné d'hesiter

croire qu'il a aussi peu cru qu'il les falust reordonner que les rebaptizer.]

'Le passage que Balsamon cite de Theophile, ne dit autre chose que le Canon de Nicée qu'il cite. [Car il n'emploie le mot de *χειροτονείν* dont il se sert, que comme entierement synonyme à celui de *χειροθετείν*. Cependant comme il veut qu'on n'impose les mains aux Novatiens qui revenoient, qu'en cas qu'il n'y ait rien à dire dans leur vie, on peut juger qu'il a cru que cette imposition des mains, n'estoit pas pour tous les Novatiens clerics ou laïques, mais qu'elle estoit propre aux clerics; si l'on ne veut dire que mesme pour la simple reconciliation, il a jugé qu'il falloit user de discernement, & ne l'accorder qu'à ceux dont la vie estoit innocente, laissant les autres la demander longtems, & la meriter par le changement de leur vie & la penitence: il est certain qu'on ne recevoit les Donatistes mis en penitence, que comme penitens. Mais en ne raportant mesme qu'aux clerics cette imposition des mains, il reste encore à voir si Theophile l'a prise pour une veritable ordination, ou pour une simple benediction, & s'il faut ainsi dire, pour une rehabilitation.

Nous ne nous atretons point sur ce qui regarde les Meleciens, parcequ'on le peut voir traité dans la 2^e edition de la vie de S. Athanase, t. 1 p. 821-824, où M^r Hermant soutient que ni eux ni les Novatiens n'ont point esté reordonnez.

Je ne voy rien dans S. Basile sur ce sujet,] sinon que les uns avoient admis le baptesme des Novatiens, & que les autres l'avoient rejeté: d'où il conclut que chaque Eglise doit suivre sur cela la pratique qu'elle a receue. On voit bien neanmoins que pour luy il penche davantage à le rejeter: & c'est de là que le P. Morin tire qu'il n'auroit donc eu garde d'admettre leurs ordinations, & que s'il eust cru que le Concile de Nicée les eust admises, il eust esté bien éloigné d'hesiter

Je ne voy rien dans S. Basile sur ce sujet,] sinon que les uns avoient admis le baptesme des Novatiens, & que les autres l'avoient rejeté: d'où il conclut que chaque Eglise doit suivre sur cela la pratique qu'elle a receue. On voit bien neanmoins que pour luy il penche davantage à le rejeter: & c'est de là que le P. Morin tire qu'il n'auroit donc eu garde d'admettre leurs ordinations, & que s'il eust cru que le Concile de Nicée les eust admises, il eust esté bien éloigné d'hesiter

neanmoins que pour luy il penche davantage à le rejeter: & c'est de là que le P. Morin tire qu'il n'auroit donc eu garde d'admettre leurs ordinations, & que s'il eust cru que le Concile de Nicée les eust admises, il eust esté bien éloigné d'hesiter

neanmoins que pour luy il penche davantage à le rejeter: & c'est de là que le P. Morin tire qu'il n'auroit donc eu garde d'admettre leurs ordinations, & que s'il eust cru que le Concile de Nicée les eust admises, il eust esté bien éloigné d'hesiter

sur leur baptesme. [Mais peut-on douter si le Concile de Nicée a admis le baptesme des Novatiens? Quel sera donc le Concile œcumenique qui a decidé la question du baptesme contre les raisons si plausibles de S. Cyprien? Est-ce le XIX. Canon de Nicée, qui ordonne de rebaptizer les Paulianistes sans parler des autres? S. Cyprien se feroit-il cru obligé de ceder à une decision si obscure? Que si la differente maniere dont le Concile parle des Novatiens & des Paulianistes, oblige de croire qu'il a admis le baptesme des premiers, comment S. Basile en a-t-il douté? Il faudra donc dire qu'il n'a pas fait attention à ce Canon, & qu'ainsi on ne sauroit juger en quel sens il a pris le mot de *χρησθεπυριόοις*.

Bas. can. 1. p. 11. 2.

'Ce Saint parle de deux Evêques, Zoïs & Saturnin, que l'on avoit receus dans leurs degrez; par où l'on s'estoit fait, dit-il, une regle de communion avec ceux du mesme parti. [Il veut dire visiblement qu'on s'estoit engagé à recevoir leur baptesme. Selon la suite il parle des Encratites.] Cependant il témoigne un grand éloignement de recevoir leur baptesme.

c. d.

can. 47. p. 33. 34.

'Il decide mesme absolument dans une autre lettre, qu'il le faut rejeter nonobstant la coutume contraire de Rome & de la Lycaonie; & il songeoit à assembler un grand Concile pour cela. [Il y a donc bien de l'apparence]' que dans son premier Canon lorsqu'il dit *εὐ κείνοι πυλάωσι τὸ ἰμέτερον βάπτισμα* &c. [cet *εὐ κείνοι*

can. 1. p. 21. 7.

ne se raporte pas aux Encratites dont il venoit de parler, mais aux Novatiens,]

a. b. c.

'dont il avoit parlé un peu auparavant, [& qu'ainsi Zoïs & Saturnin avoient quitté les Novatiens. On peut objecter que ces *εὐ κείνοι* gardoient le baptesme de l'Eglise,] au lieu qu'on trouve que les Novatiens rebaptizoient les Catholiques. Mais on ne le trouve que dans l'Occident; & Socrate nous donne lieu de croire que ceux de l'Orient ne le faisoient pas, [comme on l'a marqué dans le texte. De quelque secte que fussent

Ambros. 1. Cor. p. 114. 1. Conc. 1. 2. p. 115. c.

Socr. 1. 7. c. 17. p. 355. 2.

Zoïs & Saturnin, il me semble que la conclusion que tire S. Basile en faveur de leur baptesme, de ce qu'on les avoit receus, est une grande preuve qu'ils n'avoient pas esté reordonnez. Car s'ils l'avoient esté, ils avoient pu aussi estre rebaptizez, comme le XIX. Canon de Nicée permet d'ordonner les clerics Paulianistes après qu'ils auront esté rebaptizez. Ainsi leur reception n'obligeoit point d'autout à recevoir le baptesme des Novatiens. Que s'ils n'ont point esté reordonnez, on a grand sujet de croire que le Concile de Nicée ne l'avoit point commandé. Que si Zoïs & Saturnin estoient Encratites, & qu'on les ait receus sans les reordonner, il y a bien peu d'apparence que le Concile ait voulu qu'on reordonnast les Novatiens beaucoup moins éloignez de l'Eglise que les Encratites.]

'S. Basile dit qu'on accusoit Eustathe d'avoir osé faire des reordinations; & il represente cela comme un crime qui fait horreur, qu'on ne trouvoit pas mesme avoir esté commis par quelque heretique que ce fust. [Il n'ajoute point qu'il eust reordonné des personnes ordonnées dans l'Eglise; ce qui eust rendu la chose encore plus odieuse.]

Bas. ep. 196. p. 113.

Nous ne nous arrestons pas à tout ce qu'on peut citer des nouveaux Grecs, quoy qu'ils disent, cela ne peut pas beaucoup servir pour trouver le vray sens du Canon de Nicée.

Que s'il faut juger de ce Canon par ses propres termes, il me semble qu'ils ne sont pas favorables à la reordination,] quoique le P. Morin juge que c'en est le sens le plus probable: car c'est à quoy il se reduit. [Ce qui nous empesche donc de croire avec luy, que les termes de ce Canon portent plus probablement au sens de la reordination, c'est qu'on n'y lit pas que les clerics Novatiens seront rétablis dans le Clergé,] mais qu'ils y demeureront; que ceux qui se trouveront seuls ordonnez dans un lieu, seront dans le mesme degré où ils estoient; que

Mori. p. 121. 1. c.

Conc. 1. 1. p. 31. c. 2. p. 33. 2.

b. quand il y aura un Evêque Catholique, celui qui avoit le rang d'Evêque parmi les Novatiens, aura le rang de Prestre ; qu'on luy trouvera une place de Corevêque ou de Prestre. [Pourquoi le Concile ne dit-il pas qu'on se contentera de l'ordonner Prestre, & qu'on ne l'ordonnera point Evêque ?] Le Canon permet à l'Evêque Catholique de souffrir qu'il ait aussi le titre d'Evêque. [Auroit-il permis de l'ordonner Evêque, rien qu'afin qu'il y eust deux Evêques dans une ville ; ce que le Concile regarde au mesme endroit comme un défaut à éviter ? Assurément tous ces termes nous donnent l'idée qu'on les regardoit des auparavant comme des Evêques véritablement ordonnez, & qui n'avoient qu'à se réunir à l'Eglise pour pouvoir exercer legitime-ment leurs fonctions.] Le XIX. Canon qui permet d'ordonner les clerics des Paulianistes, veut en mesme temps qu'on prenne garde s'ils en sont dignes : [mais on n'use point de la mesme restriction à l'égard des Novatiens. Et pourquoi ? sinon parceque les uns n'estant point encote ordonnez, il falloit les examiner comme les autres laïques que l'on elevoit aux ordres ; au lieu que les Novatiens estant déjà ordonnez, il eust falu des fautes prouvées pour les deposer.

Pour l'imposition des mains prescrite à leur égard, ce peut estre, comme nous avons dit, une benediction particuliere pour les rehabiliter, de quoy M^r Hermant parle plus amplement dans ses Eclaircissemens sur S. Athanase t. 1. p. 822. 823, de la seconde edition. Mais il y a oublié la 14^e des Questions mal attribuées à Saint Justin, où l'on demande pourquoi l'on ne batize point un heretique qui revient à la foy, quoique son batizement ait esté faux & inutile, *ἐπεὶ μὴ ὄν καὶ ἀβάπτιστον* ; & pourquoi s'il a reçu l'ordination, on l'admet comme bonnè, *ὡς ἑσθλόν*. [Ce passage est bien fort pour monter qu'on avoit aussi peu accoutumé de reordonner que de rebatizier.] L'auteur ne nie

rien de tout cela, mais répond qu'on se contenté de corriger dans un heretique ce qu'il a de mauvais, (c'est le grand principe de S. Augustin,) son heresie par le changement de croyance, ce qui manque à son batizement par l'onction du saint baume, (cela regarde donc l'Orient,) & le défaut de l'ordination par l'imposition des mains : *ἡ δὲ χειροτονία τῆ χειροσεσίμῃ*. [Rien n'est plus propre pour éclaircir le Canon de Nicée.

Je pense néanmoins qu'on pourroit dire aussi que l'imposition des mains marquée par ce Canon, est celle par laquelle le Pape Sirice assure que l'Orient aussi bien que l'Occident, recevoit les Novatiens & les autres heretiques ; [& que le Canon la marque pour avertir que la clericature n'en dispensoit pas ceux mesmes à qui on conservoit leurs degrez.] Sirice dit, que cette maniere de recevoir les heretiques, avoit esté établié par le Synode. [Je n'en sçay point que les Papes eussent alors accoutumé de citer ainsi, que celui de Nicée : & si c'est celui qu'il marque, il a donc pris l'imposition des mains qui y est prescrite, pour celle qui se donnoit mesme aux laïques, & qui n'a rien de commun avec celle de l'ordination.] Le P. Morin dit qu'on lit partout que les Orientaux recevoient les heretiques par l'onction, & jamais qu'ils les receussent par l'imposition des mains. [Le Pape Sirice le dit néanmoins : Et ne pouvoit-on pas se servir de l'une & de l'autre ensemble, quoique les Grecs se soient contentez de marquer l'onction, peut-estre parcequ'elle leur estoit plus particuliere ? Il ne s'agit pas mesme de ce qui s'est fait à la fin du IV. siecle, mais de ce qui s'y faisoit au commencement.

Il ne faut pas oublier de marquer que S. Jerome suppose comme une chose constante, que le Concile de Nicée reçoit & le batizement & les ordinations des Novatiens comme valides. [Le moyen donc de croire qu'on les reordonna du temps de Saint Jerome & de Theophile ? Et

Conc. t. 1. p. 1018. a. b.

Mori. ord. t. 3. p. 129. a. b. c.

Hier. in Luci. c. 1. p. 147. 2.

p. 38. d.

Ju. ad orth. p. 399. c.

d.

comment ne les reordonnoit-on pas, si le Concile de Nicée l'avoit commandé?]

Pour la page
472 § 1.

NOTE IV.

*Ouvrage de Novatien attribué
à S. Cyprien.*

Ruf. a. l. Ori. p.
157. a.

Rufin attribue à Tertullien un livre sur la Trinité, & ajoute que parcequ'il y a dans ce livre des erreurs contre la vérité, les Macedoniens qui combattoient la divinité du S. Esprit, l'avoient publié dans Constantinople sous le nom de S. Cyprien. S. Jerome dit qu'il ment & en attribuant ce livre à Tertullien, & en disant qu'on l'attribuoit à S. Cyprien, puisque le titre & la propriété du style montroient qu'il estoit de Novatien. Il avoue néanmoins autrepert, que beaucoup de personnes attribuoient faussement à S. Cyprien l'ouvrage de Novatien, & que cet ouvrage n'estoit qu'un abrégé d'un autre fait par Tertullien sous le même titre; [ce qui a pu causer l'erreur de Rufin, si l'on ne veut dire que les Macedoniens attribuoient aussi à S. Cyprien l'ouvrage de Tertullien sur la Trinité.]

Hier. in Ruf.
l. 1. c. 5. p. 221.
b.

v. ill. c. 70. p.
152. c.

Pour la page
472 § 3.

NOTE V.

*Que l'ouvrage sur la Trinité attribué à
Tertullien, peut estre de Novatien.*

[Je voudrois que le P. Petau eust rendu quelque raison] de ce qu'il dit si définitivement, que le livre de la Trinité attribué à Novatien n'est pas de luy. Mais sa décision n'a pas empêché Bullus & M^r du Pin, de croire que ce pouvoit estre l'ouvrage même que S. Jerome luy attribue: & le dernier dit qu'il y a beaucoup d'apparence que ce l'est. [Ce livre en effet est fort long, imite beaucoup l'air & le raisonnement de Tertullien, semble combattre en quelques endroits la divinité du Fils, & celle du S. Esprit, dont il dit même positivement dans le chapitre 24, qu'il est moindre que le Fils. Tout cela convient fort bien au traité

Ter. dog. t. 1.
l. 1. c. 5. p. 18.

Null l. 1. c. 19.
p. 114. Du Pin,
p. 492.

que S. Jerome assure estre de Novatien. Ce livre a d'ailleurs beaucoup d'éloquence, & il me semble qu'il revient assez tant à la lettre du Clergé de Rome, dont on croit que Novatien est auteur, qu'au traité *de cibis Judaïcis*, qui porte son nom en teste. Ses raisonnemens sont souvent plus fondez sur des principes de philosophie, que sur l'Écriture: & Novatien avoit esté philosophe.

Pour le temps où ce livre a esté composé, on voit qu'il combat les heretiques qui mettoient un Dieu supérieur au Createur, c. 3, ou qui avoient d'autres fausses opinions sur la divinité, c. 7, qui ne vouloient pas que J. C. vinst du Createur, qu'il eust esté promis dans l'ancien Testament, qu'il eust une véritable chair, c. 10, qui ne vouloient pas qu'il fust Dieu, ou qui au contraire vouloient qu'il fust le Pere même, comme Sabellus, c. 12. Tout cela convient au temps de Novatien. Il paroist qu'on forçoit encore alors les Chrétiens à renoncer J. C. c. 14. La manière même imparfaite dont il parle du mystere de la Trinité, soit qu'on luy puisse donner un bon sens, comme le soutient Bullus, soit qu'on ne le puisse pas, ce que nous n'avons pas ici à examiner, paroist assez convenir au temps qui a précédé le Concile de Nicée; ou il faut dire que c'est un Arien, à quoy il n'y autoit guere d'apparence. Ainsi nous voyons plusieurs raisons pour croire que ce traité est de Novatien, & nous n'en voyons point pour croire qu'il n'en est pas.]

NOTE VI.

Contradiction de Socrate sur Agele.

[Socrate se contredit luy même sur le sujet d'Agele Evêque des Novatiens.] Il dit par deux fois qu'il estoit Evêque des le temps de Constantin, & par deux fois qu'il mourut en 384: & cependant il ne luy donne que 40 ans d'épiscopat, [quoique Constantin soit mort des 337. Il faut peutestre lire 50 ans au lieu de 40.]

Pour la page
484 § 5.

Socr. l. 4. c. 9.
p. 218. a. § 1. c.
11. p. 280. c.
41. § 1. c. 12. 11.
p. 271. b. | 280.
c.

NOTE VII.

NOTE VII.

Sur l'episcopat de Chrysanthe.

[Il y a de la brouillerie dans Socrate, fut Chrysanthe Evêque des Novatiens à Constantinople.] Il le fait commencer sous le VII. Consular d'Honoré, & le II. de Theodose, [qui est l'an 407,] met sa mort [en 419,] sous le Consuls Monaxe & Plintha, & dit néanmoins qu'il ne gouverna que sept ans. [Le plus aisé seroit de dire qu'il faut douze ans au lieu de sept. Mais si Chrysanthe a commencé des l'an 407, sous Arcade, qui n'est mort qu'en l'an 408, pourquoi Socrate le met-il dans l'histoire de Theodose le jeune?] Pourquoi dit-il que Theophile d'Alexandrie mou-

rut bientoist après en l'an 412: [Toutes ces difficultez seroient levées, si au lieu du II. Consulat de Theodose on mettoit le quatrieme, qui tombe en l'an 411. Car par ce moyen Chrysanthe aura gouverné sept ans, (comme lit aussi Nicephore l.14.c.17.p.471.a.) & quelques mois de plus. Mais Honoré ne fut point Consul en l'an 411 avec Theodose. M^r Valois ne dit point qu'aucun manuscrit change rien dans le VII. Consulat d'Honoré & II. de Theodose:] & l'histoire Tripartite est conforme au texte grec. [Nous n'avons donc pas osé oster de l'an 407 l'ordination de Chrysanthe, & nous avons mieux aimé ne point parler dans le texte des sept ans que Socrate donne à son episcopat.]

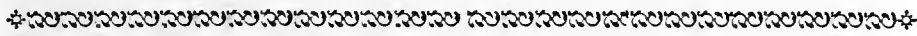
Pour la page 483. § 6.

Socr. l. 7. c. 6. P. 342. d. | 343. c.

c. 17. p. 353. d.

c. 7. p. 343. d.

Trip. l. 11. c. 6. p. 154. d.



NOTES SUR ORIGENE.

NOTE I.

Qu'il est né en l'an 185.

ORIGENE n'avoit pas encore 17 ans accomplis, lorsqu'il fut martyrisé, lorsque S. Leonide son pere fut martyrisé, ensuite des edits que Severe publia contre les Chrétiens dans la dixieme année de son regne, c'est à dire en l'an 202. Il ne peut donc pas estre né plustost que sur la fin de 185. Il pouvoit estre né plustard, puisque Saint Leonide peut n'avoir pas souffert des le commencement de la persecution:] & la chronique d'Alexandrie met sa naissance sous les Consuls de l'an 187. [Mais outre que la chronique d'Eusebe] & S. Jerome mettent le martyre de S. Leonide en l'an 202, & en la dixieme année de Severe; Eusebe dit fort nettement que Origene mourut âgé de 69 ans, sous Gallus. [Gallus ne commença à regner qu'à la fin de 251, & mourut ou en 253, ou au plustard en 254. Ainsi Origene ne sauroit estre né plustard qu'au commencement de 186.]

Eusebe semble mesme dire qu'il mourut au commencement de Gallus; & M^r Valois se fondant sur cela, veut qu'on mette sa mort en 252, & sa naissance en la 4^e année de Commode, [de J.C. 183.] Mais il n'est point vray qu'Eusebe dise fort clairement, comme M^r Valois le suppose, qu'Origene soit mort la premiere année de Gallus, [puisque de mettre une chose ensuite d'une autre, n'est pas dire clairement qu'elles se sont faites en mesme temps, ni selon le style d'Eusebe, ni selon les autres historiens. Ainsi il n'est pas raisonnable de vouloir ruiner par un passage douteux & fort aisé à expliquer, ce qu'Eusebe établit formellement en d'autres endroits. Car il n'y a rien de si clair que ce qu'il dit,] qu'Origene n'avoit pas 17 ans accomplis en 202. Aussi S. Jerome ne specifie pas qu'il soit mort en la premiere année de Gallus, mais seulement sous Gallus. M^r Valois ajoute à cela quelques autres raisons, [queluy mesme auroit sans doute jugé peu considerables, sans celles que nous avons refutées.]

Pour la page 497. § 2.

Euf. l. 6. c. 1. P. 203. b.

c. 1. 2. p. 201.

Chr. Al. p. 616.

Hier. v. ill. c. 54. p. 284. d.

Euf. l. 7. c. 1. P. 250. b.

b. n. p. 139. 2. a. b.

a) Huet, v. Ori. l. 1. c. 4. p. 23. f.

Euf. l. 6. c. 1. P. 203. b. Hier. v. ill. c. 54. p. 286. d.

Euf. n. p. 139. 2. a. b.

Hist. ut sup.

S. Jerome dit comme Eusebe, qu'Origene mourut dans sa 69^e année. [Ainsi il ne faut pas s'arrester à Rufin,] qui a traduit *septuagesimo aetatis anno non ad integrum expleto*. [Il n'avoit peutestre pas pris garde à *ἐν τῷ δέκατῳ*.]

Ruf. l. 7. c. 1.
P. 117.

Pour la page
497. 5 1.

NOTE II.

Qu'il estoit fils de S. Leonide.

Euf. l. 6. c. 1. p.
201. d.

[Je ne scay pourquoi] Eusebe dit, parlant de S. Leonide, *ὁ λεγόμενος Νεαγύριος πατήρ*. [comme s'il n'eult pas esté assuré qu'Origene eust esté fils de ce Martyr.]

c. 1. p. 103. b.

Cependant dans la suite, il marque positivement que son pere avoit esté martyrisé, & il parle d'une lettre qu'il écrivit à son pere déjà prisonnier pour le nom de J. C. [Dans sa chronique il le fait sans hesiter fils de S. Leonide: en quoy il est suivi non seulement par S. Jerome *v. ill. c. 54. p. 285. a.* alors ami d'Origene, & par S. Sulpice Severe *hi. eccl. l. 2. c. 45. p. 150*, mais mesme par S. Epiphane *har. 64. c. 1. p. 524. c.* son ennemi déclaré, & par Vincent de Lerins *c. 23. p. 350.*]

P. 101. b. c.

Pour la page
498. 5 1.

NOTE III.

Si Origene a sceu l'hebreu & le samaritain.

[On ne peut douter après les autoritez de S. Jerome, qu'Origene ne sceut quelque chose de l'hebreu.] Nous verrons ce qu'il fit pour conferer le texte hebreu avec le grec, & en marquer les differences: Il cite quelquefois ce que portent non seulement les versions, mais encore le texte hebreu: & il raisonne en divers endroits sur les mots hebreux. Mais on trouve que ce qu'il en dit n'est pas toujours juste, ce qui fait croire qu'il ne savoit cette langue qu'assez superficiellement. Pour ce qu'il dit dans l'homelie 14 sur les Nombres *p. 225. b. qui hebraicas literas legunt*; [il faudroit voir si cela ne viendroit pas du traducteur plustost que de luy. Car on ne peut pas douter qu'il

Ori. ad Afr. p.
213. 226.

in Jo g. p.
100. b. c.

P. 240. 1. 11. in
Mat. g. p. 156.
c.

4. Huet, v. Ori.
P. 16.

ne sceust lire l'hebreu.] Il marque qu'il avoit consulté plusieurs Juifs, pour savoir comment on disoit en hebreu les arbres marquez dans l'histoire de Susanne.

Ori. ad Afr. p.
218.

Mais on peut savoir une langue sans en savoir tous les mots: Et en effet, les

P. 129.

Juifs mesmes ne luy purent expliquer ce qu'il demandoit. Il dit qu'il avoit appris diverses choses de quelques Juifs: mais c'estoit sur leurs traditions, plustost que

P. 129. 230. in
Ex. g. p. 19. c. |
in pl. p. 39. b.

sur ce qui appartenoit à l'intelligence de leur langue. Il cite neanmoins [assez communément] l'autorité des autres sur

in Gen. h. 12.
P. 41. b.

la signification des noms propres de l'écriture, & il faut avouer qu'il parle du nom de Dieu dans l'hebreu, comme un homme qui en auroit seulement entendu parler à d'autres dans l'entretien.

in Num. h. 14.
P. 225. a. b.

Il dit de mesme des 40 jours de Nimive,

h. 6. p. 12. b.

ut Hebraei habere se scriptum dicunt.

[Tout cela vient-il des traducteurs? Ou est-ce qu'il ne vouloit pas dire qu'il sceust l'hebreu?]

Une personne habile assure qu'il savoit encore moins le samaritain que l'hebreu, & qu'il l'ignoroit mesme absolument, parceque voulant dire que le T des anciens Hebreux estoit fait comme celui des Grecs, il ne le dit que sur l'autorité d'un Juif, au lieu, dit-on, que s'il eust sceu le samaritain, dont les caracteres sont ceux des anciens Hebreux, il en eust parlé plus assurément, sans avoir recours à l'autorité d'un autre. [Mais si

Huet, p. 16. e.
f.

cette raison suffit, Origene savoit aussi peu l'hebreu que le samaritain,] puis-

b.

qu'il citoit aussi le témoignage des autres pour cette langue; *Autum qui hebraicas literas legunt*, ce que ceux qui font cette

remarque alleguent eux mesmes comme ses veritables paroles. Outre cela les

f.

mesmes personnes reconnoissent que le T des Samaritains ne se formoit pas toujours de la mesme maniere, & que celui dont ils se servent aujourd'hui est different de celui des Grecs, & du nostre. [Je

ne voy pas aussi que tous ceux qui favoient le samaritain, fussent obligez de

favoir que les caracteres de cette langue fuissent les anciens caracteres des Hebreux.]

la 18^e année d'Origene, mais au temps où Origene faisoit l'école des Catecheses, dont il est parlé au mesme endroit. C'est le sens que M^r Valois & M^r Cousin ont pris dans leurs traductions. Ainsy tout ce qu'on peut dire du temps où S. Plutarque & les autres ont souffert, c'est que ç'a esté sous Severe après 203, & avant 212.

Pour la difficulté qu'il y a de croire que S. Basilde fut disciple d'Origene, on en a parlé sur S^{te} Potamienne.]

Pour la page 501. § 4.

NOTE IV.

Quand Demetre luy a laissé toute l'école des Catecheses.

Huet, v. Ori. p. 6. c.

M^r Huet croit [après Erasme,] que Origene receut de Demetre à 18 ans, l'intendance de l'école des Catecheses.

Euf. l. 6. c. 3. p. 204. b.

'Le mot de *μαθησι* dans Eusebe, que M^r Valois a traduit *praefectus est*, [semble le favoriser. Nous avons cru néanmoins de-

Hier. v. ill. c. 54. p. 285. a.

voir suivre S. Jerome,] qui dit qu'ayant commencé les Catecheses à l'age de 18 ans, il y fut depuis confirmé par Demetre en la place de S. Clement. [Cela nous a paru plus conforme à l'ordre d'Eusebe:]

Tert. & Or. l. 2. c. 3. p. 183.

'& l'historien de Tertullien & d'Origene a choisi ce sens comme le meilleur. [C'est mesme tout ce qu'on peut faire, que de croire sur l'autorité d'Eusebe, qu'il ait commencé à former des disci-

NOTE VI.

Sur Sainte Heraïde.

Pour la page 505. § 5.

'Le menologe donné par Canisius, marque le 5 de septembre Sainte Rhaïde consumée par le feu; ce qui convient à celle dont parle Eusebe. C'est pourquoi M^r Valois & Florentinius croient que c'est la mesme. Cependant que celle qu'on honore ce jour là, finit son martyre par l'épée. Les Grecs font encore memoire le 4 ou le 5 de mars, d'une S^{te} Heraïde ou Heroïde, martyre avec quelques autres, sans en rien dire davantage. Le 23 de septembre selon les Ménéées, ou le 22 selon le menologe donné par Ughellus, ils ont encore une S^{te} Iraïde Vierge de 12 ans, & Religieuse, martyrizée par l'épée en Egypte, sous le gouverneur Lucien & c. Le menologe d'Ughellus, où elle est appelée Traïde, dit qu'elle souffrit à Antinople; [ce qu'on a mis aussi dans le martyrologe Romain.] M^r Valois & Florentinius croient que ce sont trois Saintes differentes. [La dernière surtout, selon ce qu'on en dit, ne paroist pas avoir de raport avec celle d'Eusebe. On ne marque point le temps de son martyre.]

Canis. t. 2. p. 856.

Euf. n. p. 113. 2. a. Florent. p. 631. 2.

Men. 5. sep. p. 81.

Boll. 4. mars, p. 311. c. f.

Men. p. 295. Ugh. t. 6. p. 1081.

Pour la page 504. § 5.

NOTE V.

Que Saint Plutarque n'a souffert qu'après l'an 203.

Euf. l. 6. c. 5. p. 207. b. c.

'Il est certain que S. Basilde souffrit sous le Prefet Aquila: [Et il faut apparemment dire la mesme chose des autres disciples d'Origene,] surtout puisqu'Origene parut beaucoup dans la persecution qui se fit sous ce Prefet. Eusebe semble dire que ce fut en la 18^e année d'Origene; *εν τῷ δευτεροκαταστάσει* c. c. Mais puisque S. Plutarque le premier de ces Martyrs, avoit déjà vécu quelque temps dans la pieté, [& qu'Origene n'a pu commencer à le former à la pieté que sur la fin de certe 18^e année, il faut dire que *εν τῷ* n'est pas *εν τῷ δευτεροκαταστάσει*, c'est à dire que la persecution d'Aquila ne se raporte pas à

6. 3. p. 204. b.

a.

traïde, dit qu'elle souffrit à Antinople; [ce qu'on a mis aussi dans le martyrologe Romain.] M^r Valois & Florentinius croient que ce sont trois Saintes differentes. [La dernière surtout, selon ce qu'on en dit, ne paroist pas avoir de raport avec celle d'Eusebe. On ne marque point le temps de son martyre.]

Euf. n. p. 113. 2. a. Florent. p. 631. 2.

NOTE VII.

Pour la page 505. § 5.

Qu'Origene ne s'est point caché en Cappadoce du temps de Severe.

'Baronius a cru qu'Origene avoit esté obligé de quitter Alexandrie des le

Bar. 205. § 6.

temps de Severe, & que c'estoit en ce temps là qu'estoit arrivé ce que rapporte Pallade dans son histoire Lausique, 'Qu'il s'estoit caché durant deux ans à Cesarée en Cappadoce, chez une sainte vierge nommée Julienne. Neanmoins il n'y a point d'apparence qu'Eusebe qui écrit fort particulièrement ces commentemens d'Origene, eust oublié ce voyage, qu'il a certainement connu: & il ne nous donne pas seulement de fondement pour dire qu'Origene soit alors sorti d'Alexandrie; marquant assez au contraire par toute la suite de son discours, qu'il continua toujours les Catecheses, quelque persecution qu'on luy fist. [Nous tâcherons donc de placer cette histoire en un autre temps; & nous verrons qu'elle se peut fort bien rapporter à la persecution de Maximin.]

NOTE VIII.

Faite d'Eusebe sur Demetre.

'Eusebe dit que lorsque Severe fit des edits contre les Chrétiens en la 10^e année de son regne, [c'est à dire en 202.] Demetre avoit receu depuis peu, *vers* le gouvernement de l'Eglise d'Alexandrie: [Cependant il est tres constant par luy mesme que Demetre estoit Evêque des l'an 189, & toute sa chronologie roule sur cela. On voit la mesme chose par la chronique Orientale. Ainsi il ne nous reste autre chose à dire, sinon qu'il s'est brouillé en cet endroit.] Rufin en le traduisant, oste *depuis peu*.

NOTE IX.

En quel temps Origene a fait ses Tetrables & ses Hexaples.

M^r Valois soutient qu'Origene fit ses Hexaples avant ses Tetrables: & M^r Huert le suit en cela. [Si leur sentiment est veritable, Origene n'a pu commencer ce travail qu'après s'estre retiré à Cesarée en 231.] Car la sixieme version qui estoit

dans les Hexaples, n'a esté trouvée, selon S. Epiphane, qu'en l'an 7 d'Alexandre, de J. C. 228,] ou peu auparavant: [Et comme Origene y insera encore la septieme version qu'il ne trouva que depuis, & qu'il n'eut guere de repos depuis 228, jusqu'en l'an 231, auquel il se retira à Cesarée; il y a bien de l'apparence qu'il ne commença ses Hexaples qu'en cette ville. Cela reviendroit en quelque sorte à S. Epiphane,] qui dit qu'il y travailla lorsqu'il se retira à Tyr durant 28 ans. [Mais il faudroit lire 18 ans au lieu de 28, & au lieu de Tyr mettre Cesarée, où il paroist qu'Origene établit sa demeure depuis l'an 231 jusqu'en l'an 250. Car toute la suite de sa vie fait voir qu'il est impossible qu'il ait jamais demeuré 28 ans à Tyr; bien loin de dire, comme fait ce Saint,] que ç'a esté après la persecution de Dece, [à laquelle il n'a pas survécu trois ans.

Mais ce qui embarasse dans ce sentiment, c'est qu'il paroist qu'Origene avoit déjà fait ou les Hexaples ou ses Tetrables, lorsqu'il écrivit à Africain, & qu'il semble luy avoir écrit des l'an 228.] Car il dit à Africain qu'il a ramassé avec un grand travail les differences de l'hebreu & des Septante, en les conferant l'un avec l'autre, & qu'il a examiné pour cela toutes les différentes versions ou éditions. [Cela paroist marquer assez clairement ses Tetrables. Quand on le pourroit mesme entendre de son édition des Septante avec des lignes & des étoiles,] dont il parle expressément dans la mesme lettre, [cette édition n'a dû naturellement se faire qu'après les Tetrables, avec lesquels elle estoit aisée, & sans lesquels elle estoit assez difficile.

[Pour le temps auquel il écrivit à Africain,] il luy écrivit certainement de Nicomedie: [Ainsi on est porté naturellement à croire que ce fut dans l'un des deux voyages qu'il fit en Grece: & plutost dans le premier fait vers l'an 228, que douze ans après dans le second,]

L'usl. c. 147. p. 1249.

Huert, v. Ori. p. 7. d. Euf. l. 6. c. 17. p. 115.

Pour la page 508. § 7.

Euf. l. 6. c. 2. p. 124. a.

Euf. p. 24. 1.

Pour la page 508.

Euf. p. 109. 1. b. Huert, v. Ori. p. 218. a. 139. b.

A. b. syn. p. 115. 1. 1. 1. c. 3. p. 174. c.

Epi. p. 175. a. 64. c. 3. p. 126. b. c.

menf. c. 18. p. 174. 175.

Ori. ad Afr. p. 223. 226.

p. 227.

p. 226.

p. 222.

p. 110.

'puisque' Africain le traitoit alors de fils. [Toutes ces choses se peuvent accorder, en disant qu'il avoit fait ses Tetraples avant 228; & qu'ayant trouvé depuis la 6^e version, il fit les Hexaples pour l'y mettre avec la cinquieme, quoiqu'on ne voie pas bien pourquoi il n'avoit pas mis celle-ci avec les autres dans son premier travail, si elle estoit trouvée des l'an 217, comme le dit S. Epiphane; à moins qu'on ne dise que les Tetraples estoient faits des avant ce temps là; ce que l'ordre d'Eusebe favorise assez.]

Euf. n. 7. 119. 2. a. b.

'M^r Valois avoue que toutes les personnes habiles ont cru, jusqu'à luy, que Origene avoit fait premièrement les Tetraples, & ensuite les Hexaples. Il croit cependant qu'ils se sont trompez, que les Hexaples ont esté faits les premiers, & qu'à cause qu'ils coutoient trop d'argent & de travail, Origene en retrancha les deux textes hebreux & les deux dernieres versions, & ainsi en fit les Tetraples. Cette conjecture est ingenieuse: mais il ne la fonde que sur le mot d'ἐπισημασμένους qu'il a trouvé dans quelques manuscrits, au lieu d'ἐπισημασμένους qu'on lit dans d'autres, & dans les imprimez. [C'est un fondement bien foible: Car quand il faudroit effectivement ἐπισημασμένους, ce mot ne peut-il pas signifier simplement qu'il a fait les Tetraples outre les Hexaples, sans qu'il les ait fait après?]

Huet. v. Oii. p. 17. b.] 269. 270.

'M^r Huet veut qu'Origene n'ait commencé les Hexaples que sous Maximin [en 235,] & il se fonde sur ce que dit Eusebe, qu'Origene avoit reçu de Julien les explications de Symmaque sur l'Ecriture; d'où il conclut que n'ayant point eu jusqu'alors la version de Symmaque, il n'avoit pas pu former les Hexaples dont elle faisoit une partie. [Mais il y a peu d'apparence qu'il n'eust point encore eu la version de Symmaque faite 60 ans auparavant: & on peut expliquer Eusebe ou de l'original de Symmaque,] puisque Julien avoit reçu cet ouvrage de Symmaque mesme, [ou d'un com-

Euf. l. 6. c. 17. p. 218. b. c.

mentaire sur l'Ecriture different de sa version:] Car voici les termes d'Eusebe; *Nous avons encore des écrits de Symmaque, où se fondant sur S. Mathieu, il paroist établir l'herese des Ebionites. Origene marque qu'il avoit reçu ces écrits de Julien avec d'autres interpretations, ἐπισημασμένων, de Symmaque sur les Ecritures.* [Si ἐπισημασμένων peut s'entendre d'un commentaire, comme je croy qu'on n'en peut pas douter, le mot d'autres porte naturellement à le prendre ici en ce sens.

Il y a assurément bien de l'apparence qu'Origene a commencé au moins les Tetraples des le temps de Caracalla, ou peu après, puisque Eusebe en parle sous le regne de ce prince, sans en avoir d'occasion particuliere;] & M^r Huet le reconnoist en partie.

Huet, p. 269. 270.

NOTE X.

Que Symmaque a traduit la Bible avant Theodotion.

Pour la page 512. § 8.

[S. Athanase, si cet endroit de sa Synopse est de luy p. 156. c, S. Epiphane de mens. c. 16. 17. p. 172. 173, Sixte de Sienne l. 4. p. 379. 2. c | 380. 1. a | 383. 2. a, Capreolus p. 476. b, content la version de Symmaque pour la premiere après celle d'Aquila, & pour la troisieme en commençant par les Septante.] 'Origene l'a mise en ce rang dans ses Hexaples. S. Jerome & Eusebe la nomment dans le mesme ordre, ^b ce qui a esté suivi par les autres auteurs grecs & latins.

Epi. mens. c. 16. p. 173. c. d. a. Hier. in Ruf. l. 2. p. 126. c. Euf. l. 6. c. 15. p. 217. 218. b. bar. 231. § 3.

'Baronius soutient neanmoins qu'elle a esté precedée par celle de Theodotion, [que tous les autres mettent pour la quatrieme.] Il a un fondement qui paroist considerable, puisque S. Athanase & S. Epiphane disent que la version de Theodotion a paru sous Commode, & celle de Symmaque sous Severe. [Mais pour S. Epiphane, la chronologie des Empereurs qu'il fait en cet endroit, est si embrouillée & si pleine de fautes, qu'il est

184. § 3.

Epi. mens. c. 16. 17. p. 173. b. d. An. syn. p. 156. c. d.

Epi. p. 17. d.

impossible d'y rien appuyer:] & au contraire il dit sans aucune ambiguïté, que Theodotion a publié sa version peu de temps après Symmaque; *μέτ' ἄ τῶν ὅ κτ' πῶσαι ἐν τῷ ἰξῆς χεῖρω.* [Pour S. Athanase, outre qu'il y a grand lieu de douter si les additions qui sont à la fin de la Synopse sont de luy; il se contredit en cet endroit mesme, appellant la version de Theodotion la quatrième, & celle de Symmaque la troisième.]

Bar. 183. § 3 | 232. § 3.

Baronius tâche de ruiner l'argument que l'on tire de S. Jerome, & des autres qui ont nommé les trois versions en ce rang, Aquila, Symmaque, & Theodotion; & il dit qu'ils ont regardé en cela non l'ordre des temps, mais celui que

Epi. n. p. 357.

Origene a suivi dans ses Hexaples. Mais pour rendre sa solution recevable, il faudroit auparavant qu'il apportast la raison pourquoi Origene ayant placé les autres versions selon le temps, n'a changé un ordre si naturel qu'à l'égard de ces deux-ci. Car pour ce qui est des Septante, qu'Origene mettoit au milieu, Saint Epiphane qui nous l'apprend, en rapporte la raison en même temps, [comme on le peut voir dans le texte § 9, & c'est une raison qui n'a rien de commun avec Symmaque & Theodotion.]

menf. c. 15. p. 175. c. d.

Huet. v. Ori. p. 256. c. d.

M^r Huet qui a suivi l'opinion de Baronius, tâche de rendre quelque raison de ce qu'Origene n'a pas placé, selon luy, Symmaque & Theodotion dans l'ordre du temps: & il croit que c'est parceque Aquila s'estant extrêmement attaché aux mots, & Symmaque au sens, Origene les a mis l'un auprès de l'autre, afin qu'on en vîst mieux la difference. [Je pense que c'est tout ce qui se peut trouver de plus plausible: mais M^r Huet est obligé de se contenter de ses conjectures, sans rien trouver d'ancien qui les appuie.]

Il ne laisse pas de ruiner le fondement de Baronius, en reconnoissant que Saint Epiphane a cru Symmaque plus ancien que Theodotion: mais il prétend prouver le contraire par ces paroles de Saint

Jerome *in Evan. pr. p. 3. a. Non quero quid Aquila, quid Symmachus sapiant, quare Theodotion inter novos & veteres mediis incedat.* M^r Huet avoue que ce passage se peut rapporter à la manière de traduire de ces trois auteurs, aussi bien qu'au temps où ils ont paru. [il n'y a donc pas de raison d'opposer un passage ambigu à d'autres qui sont exprès & formels. Mais il est même visible par tout l'endroit, que S. Jerome ne considère que la traduction de ces auteurs, & non leur personne, ni leur temps; & assurément on n'a jamais demandé pourquoi un auteur a vécu avant un autre. Il est clair encore que par *veteres*, S. Jerome n'entend que les Septante, & met Theodotion entre eux & les deux autres. Si donc il s'agit du temps, il faut qu'il l'ait mis avant Aquila aussi bien qu'avant Symmaque; & c'est ce que personne n'oseroit dire.]

Supposant donc que Theodotion a suivi Symmaque, il est aisé de trouver à peu près le temps où ils ont écrit. Car tout le monde demeure d'accord que Theodotion a paru sous Commode. C'est ce que disent clairement S. Athanase *syn. p. 156. d.* & S. Epiphane *de herf. c. 17. p. 172. d. | 174. b.* Baronius en tombe d'accord *an. 184. § 1.* Et il n'y a pas de fondement de dire le contraire. Mais comme S. Irenée qui écrivoit sous Eleuthere, c'est à dire avant la dernière année de Commode, de J. C. 192,] *v. son livre § 7.* cite cette version de Theodotion, [il faut dire qu'elle a paru au commencement de Commode [vers l'an 180; la chronique d'Alexandrie p. 616, le met l'an 6 de Commode, qui est l'an 183 de J. C.] sous le Consulat de Marcell [ou Marulle,] & d'Elie, [qui marque l'an 184.] Et comme la version de Symmaque a précédé celle de Theodotion de peu de temps, selon S. Epiphane, on la peut mettre sous M. Aurele: & c'est ce qu'a suivi le P. Petau, prétendant que le Severus de S. Epiphane est M. Aurele même, nommé assez souvent Severus au lieu de Verus.

Iren. l. 1. c. 24. p. 291. c.

Epi. menf. c. 17 p. 172. d.

n. p. 398-400.

[Je ne ſçay ſi l'on ne pourroit point dire auſſi que Symmaque a fait ſa premiere traduction ſous M. Aurele, & qu'il en fit une ſeconde edition ſous Severe.] Car Saint Jerome parle de deux verſions de Symmaque. [Mais je ne voy rien qui nous oblige de le dire.]

in Jer. 32. p. 349. d. in N. h. 3. p. 175. a.

Epi. n. p. 400.

'Le P. Perau qui met Symmaque avant Theodotion, y forme neanmoins une difficulte plus grande aſſurément que celle de Baronius & de M^r Huet, ſur ce que S. Irenée dans l'endroit où il cite Theodotion, ne parle point de Symmaque, quoiqu'il euſt le meſme ſujet d'en parler. Il paroît donc qu'il ne le connoiſſoit pas. [Et il ſe peut bien faire qu'il n'eut pas encore vu ſa verſion, quoiqu'elle euſt paru avant l'autre; il eſtoit dans les Gaules, où ces ſortes d'ouvrages ne ſe repandoient pas beaucoup, & ne s'apportoient peut-eſtre que par occaſion.]

Bar. 20. § 15.

'Baronius cite de S. Jerome, que Symmaque s'eſtoit plutotſt attaché à expliquer le ſens, qu'à traduire les paroles mot à mot. Il le cite de ſon commentaire ſur le 32^e chapitre de Jeremie, [où je ne l'ay pu trouver, non plus que dans] l'explication du 5^e chapitre d'Amos, dont le P. Fraſſen cite la meſme choſe. [Cela ſe peut tirer en quelque ſorte] de ce que dit ce Saint dans ſa preface ſur Job, qu'Aquila, Symmaque, & Theodotion, ont traduit ou mot à mot, ou ne s'attachant qu'au ſens, ou en prenant le milieu des deux. [Comme le premier membre ſe rapporte à Aquila, le ſecond ſemble ſe devoir entendre de Symmaque.] Car S. Jerome remarque auttepart que cet interprete avoit expliqué un endroit plus clairement que les autres, comme il a, dit-il, accoutumé de faire.

Fraſ. p. 271. a.

Hier. ep. 113. p. 24. b.

in Eccl. 7. p. 82. d.

Pour la page 512. § 8.

NOTE XI.

Pourquoi nous diſons que la ſixieme verſion de l'Ecriture a eſté trouvée à Nicople.

Euf. l. 6. c. 16. p. 217. d.

'Eufebe témoigne ſur le raport d'Origene,

que l'une des verſions anonymes avoit eſté trouvée à Nicople pres d'Actium; mais il ne marque pas laquelle c'eſtoit. S. Epiphane & S. Athanaſe diſent que c'eſtoit la ſixieme. S. Jerome dit que c'eſtoit la cinquieme, & le cite d'Origene. [Que ſi cela eſt, & qu'elle ait eſté trouvée l'an 7 de Caracalla, comme le dit S. Epiphane, il faudra dire qu'Origene alla à Rome ou en revint cette année là, qui eſt l'an 217, & qu'il paſſa alors par Nicople.] Baronius a mieux aimé ſuivre S. Epiphane que S. Jerome. [Et nous le faiſons après luy, parcequ'il faudroit encore rejeter] ce que dit Saint Epiphane, que la cinquieme verſion fut trouvée à Jerico. Il ſeroit meſme difficile de mettre le voyage d'Origene à Rome en 217, comme Dodwel le montre aſſez bien, par les choſes qu'Eufebe met entre ce voyage & la mort de Caracalla.

Epi. menſ. c. 18. p. 174. c. Ath. de ſyn. p. 156. d. Hier. in Cant. pr. t. 3. p. 175. e.

Bar. 219. § 3.

Epi. ut ſup.

Peaſ. diſ. p. 214.

Euf. l. 6. c. 14.

21.

NOTE XII.

Pour la page 512. § 8.

Qu'elle peut avoir eſté trouvée en l'an 228.

'Antonin [Heliogabale] ayant ſuccédé [en 218] à Caracalla, [après lequel Marcrin n'avoit gouverné qu'environ un an,] & ayant regné 4 ans, Alexandre qui ſucceda à cet Antonin, tint l'Empire durant 13 ans. Ce fut au milieu de ce temps, dit S. Epiphane, que l'on trouva la ſixieme verſion de la Bible. [Il paroît avoir voulu marquer par cette expreſſion ou la 7^e année d'Alexandre, qui eſt le milieu de ſon regne,] comme l'a pris Baronius, [ou la cinquieme qui eſt le milieu du temps que luy & Heliogabale enſemble ont tenu l'Empire; c'eſt à dire l'an 226 ou 228 de J. C. Cette difference n'eſt pas fort conſiderable: Mais la ſuite de l'hiſtoire nous fait conclure avec Baronius pour l'an 228, auquel il eſt plus aiſé de dire qu'Origene eſtoit à Nicople,] où elle fut trouvée ſelon S. Epiphane.

Epi. menſ. c. 18. p. 174. c.

Bar. 230. § 7.

Epi. p. 174. c.

Tout la page
116. 9. 10.

NOTE XIII.

Que les dialogues contre Marcion sont
d'un Adamance qui vivoit dans
le IV. siecle.

Bar. 110 § 8.

'Baronius dit que quelques heretiques ayant appris la conversion d'Ambroise, vinrent pour disputer contre Origene, & s'irent pour juge un philosophe payen nommé Eutrope; mais que la verité l'emporta tellement sur le mensonge, que le juge se fit Chrétien avec beaucoup de payens & d'heretiques. C'est ce qu'il rapporte de la preface sur le traité de la véritable foy en Dieu; c'est à dire sur les trois dialogues contre les Marcionites, qui sont sous le nom d'Adamance dans les œuvres d'Origene, & dont un Protestant Alleman nommé Rodolphe Wetstein, a fait imprimer le texte grec à Basle depuis peu d'années. Il les divise en cinq parties comme Tritheme.]

Ada. n. p. 6.

'Il faut premierement remarquer que cette preface ne se trouve pas de la même maniere dans tous les manuscrits: & on en marque un où elle n'est point du tout. [Celle qui est dans l'Origene de Basle en 1571, t. 2. p. 14, & dans le texte grec p. 1, est fort differente de celle que rapporte Baronius, & ne parle point du tout d'Ambroise.] Tout cela marque que c'est une piece ajoutée au texte par d'autres, [qui l'ont faite chacun à sa fantaisie.

ibid.

Mais quand elle se trouveroit la même partout, elle ne pourroit pas néanmoins estre de grand poids,] puisque ces dialogues ont esté écrits sous un prince qui gouvernoit mieux que ses predecesseurs; qui aimoit ceux qu'ils avoient haïs; qui relevoit ce qu'ils avoient abatu; qui ruinoit les temples & les idoles qu'ils avoient adorez: [& c'est ce qui ne sauroit convenir ni à Philippe, ni à aucun autre prince avant Constantin.] Car pour ce qu'on cite des actes de S. Ponce, comme d'une piece originale, que Philippe a abatu le Capitole &c. [nous

S. Van. t. 1. p. 129.

croyons avoir montré & que le fait, & que les actes où on le lit sont également insoutenables. V. la pers. de Valerien note 7.] Outre cette difficulté, le mot de Consubstantiel fait voir que l'auteur qui le repete en plusieurs endroits, & deux fois en dix lignes, [a vécu après le Concile de Nicée. On pourroit ajouter à cela plusieurs autres raisons. Mais celles-ci suffisent pour mettre la chose hors de doute.] Le P. Halloix, M^r Huet, le P. Alexandre, en ont esté convaincus, & demeurent d'accord que cet écrit n'a pas esté composé avant Constantin. Wetstein qui nous a donné cet ouvrage en grec, ne peut se tirer du passage qui montre qu'un Empereur Chrétien regnoit alors, qu'en disant qu'on l'a ajouté au texte.

Ada. l. 1. p. 1] 5. p. 159. 160.

Hall. v. Ori. p. 27] Alex. t. 3. p. 156. 159.

Ada. pr. p. 11.

'Que si des personnes habiles ont cru qu'on pouvoit avoir recours à une solution] si forcée, & qui ne répondroit point à la raison de la consubstantialité,] ce n'est que dans la persuasion que S. Basile & S. Gregoire de Nazianze ont attribué ces dialogues à Origene, [ce qui n'est pas, comme nous l'allons montrer.]

S. Van. p. 199. 200.

'L. P. Halloix pour ne pas perdre un ornement de la vie d'Origene, pretend qu'on peut dire que le fond de la conference estant de luy, l'écrit a esté composé dans un temps posterieur par quelqu'un qui a un peu étendu sa matiere, & l'a accommodée à son siecle. [C'est deviner que de parler de la sorte sans preuve; & il y aura peu de personnes à qui cette solution puisse paroistre bien solide.]

Hall. p. 27.

'Que si un savant auteur semble y trouver quelque vraisemblance, c'est aussi parcequ'il a cru que S. Basile & S. Gregoire de Nazianze avoient attribué cet ouvrage à Origene, en en mettant un grand passage dans le recueil qu'ils ont fait de divers endroits de ses ouvrages sous le titre de Philocalie.

Huet. v. Ori. p. 277. 281.

Ori. phil. c. 24 p. 81.

'Mais il faut remarquer que ce passage y est cité non d'Origene comme les autres, mais du setieme livre d'Eusebe De la preparation evangelique: [D'où il y a même

mesme lieu de conclure que S. Basile & S. Gregoire n'ont point connu les dialogues d'Adamance, ou n'ont point cru qu'ils fussent d'Origene, puisque dans un recueil tout composé de ses passages, ils n'auroient pas tiré celui là seul d'un autre auteur, le pouvant tirer de luy mesme. Ainsi il ne sera point nécessaire de dire] 'que ces deux Saints aient esté trompez par le nom d'Adamance, & qu'il ne faut pas les croire sur les ouvrages d'Origene au prejudice d'Eusebe.

[On ne peut pas mesme pretendre avec quelque apparence, qu'il y ait faute dans le titre de la Philocalie,] 1^o, 'Parceque de plusieurs manuscrits qu'on cite, on ne dit point que dans aucun ce passage ne soit pas cité d'Eusebe: 2^o, 'Parceque ce passage est tellement conforme à celui d'Adamance, qu'il en est neanmoins assez différent pour les expressions: 3^o, 'Parceque dans tous les manuscrits qu'on cite de la Philocalie, on trouve à la fin du passage une note qui porte ces termes: *Ceci est transcrit du 7^e livre de la Preparation evangelique d'Eusebe; mais il est de Maxime, comme Eusebe mesme le dit; & on trouve la mesme chose en propres termes dans le dialogue d'Origene contre les Marcionites,* [qui est l'ouvrage dont nous parlons. Cette note qui visiblement n'est pas des auteurs de la Philocalie, fait voir qu'il y a longtemps que les dialogues d'Adamance sont attribués à Origene, mais non pas que S. Basile & S. Gregoire l'aient cru, puisque comme nous avons dit, ils auroient tiré le passage d'Origene mesme, & l'auroient mis sous son nom.] 'Wetstein dit qu'ils ont mieux aimé le tirer de Maxime, parcequ'Origene l'a pris de luy: [& il ne prend pas garde qu'ils ne le citent pas de Maxime, mais d'Eusebe, postérieur à Maxime & à Origene mesme.

Car nous ne croyons point qu'on puisse douter que Maxime, dont le passage cité dans la Philocalie, vient originairement, ne soit celui] 'qu'Eusebe met entre les

auteurs ecclesiastiques qui ont paru sous Commode & sous Severe. Il a écrit sur la question celebre d'où vient le mal, & pour montrer que la matiere est créée. 'Et Eusebe cite le passage dont nous parlons du livre de Maxime sur la matiere. 'La Philocalie l'allegue aussi, pour montrer que la matiere n'est point increée, & n'est point la cause du mal. [Maxime ayant donc paru à la fin du deuxieme siecle, il faudra dire qu'Origene a emprunté les paroles & les pensées d'un auteur qui luy estoit presque contemporain: & c'est ce qui n'est guere probable d'un esprit extraordinairement fecond, comme estoit le sien.] 'Eusebe qui deux pages auparavant avoit cité un passage d'Origene, [auroit encore tiré celui-ci de son dialogue plutoست que d'un auteur bien moins connu, & à la reputation duquel on ne voit point qu'il prist d'interet particulier.] 'M^r Huet marque mesme qu'il y a des choses dans ce passage qui ne s'accordent pas avec ce qu'Origene a accoutumé de soutenir.

[On peut ajouter à tout cela, que le nom d'Adamance estant repeté tres souvent dans ces dialogues, celui d'Origene ne s'y trouve pas une seule fois. Ainsi il est bien plus raisonnable de distinguer deux Adamances, l'un qui estoit Origene, & l'autre qui a vécu sous Constantin. C'est à quoy Theodoret semble mesme nous obliger.] 'Car parlant des auteurs qui ont combattu les Marcionites, [qui sont particulièrement refutez dans ces dialogues,] il met entre autres Origene, Rhodon, Adamance. 'Et il distingue encore ces deux Adamances dans la preface de son livre contre les heretiques, où il dit qu'il a appris leurs folies d'Origene, des deux Eusebes, d'Adamance, de Rhodon &c. [Je ne sçay si ce n'est point aussi le sens de ce que Photius dit,] 'que S. Sophrone de Jerusalem distinguoit l'ancien Origene d'un autre qui luy estoit postérieur, & qu'il surnommoit Adamance. [C'est une erreur si visible de dire que

D D d d

Huet, p. 277.
a.
p. 276. f.

Ori. phil. n. p.
132. 133.

Ada pr. p. 17.
18.

Ori. phil. p.
90 | n. p. 133. 1.

Ada. pr. p. 18.

Euf. l. 5. c. 27.
p. 195. a.

præp. l. 7. c. 21.
p. 337. a.

Ori. phil. p.
82.

Euf. præp. c.
20. p. 334-336.

Huet, v. Ori. p.
276. c.

Thdr. h. l. c.
25. p. 212. a.

l. 1. pr. p. 187. b.

Phot. c. 231. p.
888.

l'ancien Origene n'ait pas esté surnommé Adamance, qu'il est difficile de croire que S. Sophrone en ait esté capable. Mais il n'est pas improbable que Photius ait pris en ce sens la distinction que faisoit S. Sophrone entre l'ancien Adamance Origene, & un Adamance qui luy estoit postérieur, & qui pouvoit n'estre pas connu de Photius; si ce n'est que nous aimions mieux attribuer cette confusion aux copistes qu'à Photius mesme.

Je ne sçay si je me trompe: mais il me semble que ce n'est pas faire honneur à Origene de luy attribuer ces dialogues, dont l'auteur, qui apparemment a fait la conférence mesme ausibien que l'écrit qui la rapporte, faute sans cesse de question en question, n'aprofondirrien, ne presse point son adversaire, le laisse echapper lorsqu'il a le plus beau à le pousser, quitte une question essentielle à moitié traitée, pour s'amuser à ce qui ne luy sert de rien. Voilà ce me semble l'idée que donne le premier de ces dialogues sans parler des autres. Origene auroit mal réussi dans tant de conférences qu'il a eues, s'il n'y eust pas mieux soutenu la verité, & s'il n'y eust pas combattu ses adversaires avec plus de force.]

soit qu'il n'en sceust pas le detail, soit qu'il ait cru qu'il luy suffisoit de l'exprimer par un terme general. Il est vray que ce carnage arriva la nuit lorsqu'on s'y attendoit le moins: mais les suires qu'en rapporte Dion, [peuvent avoir obligé bien des personnes à quitter la ville.

Que si l'on veut dire qu'il ne garde pas si précisément l'ordre du temps;] & que comme il met tout à la fois la mort de Caracalla, de Macrin, & d'Heliogabale; [aussi il raconte tout d'une suite ce qui s'est passé sous leurs regnes, sans les distinguer;] nous trouvons dans Dion qu'il y eut une grande sedition dans Alexandrie, quand on y eut appris la défaite de Macrin [en 218,] & que beaucoup de personnes tant du peuple que de l'armée, perirent en cette occasion. *V. Macrin § 2.* Il paroist que ce trouble n'estoit pas renfermé dans la ville d'Alexandrie, [comme le carnage fait par Caracalla: & ainsi cela s'accordera mieux avec ce que dit Eusebe,] qu'Origene ne trouvoit pas de sureté pour luy dans toute l'Egypte. [Mais comme cette sedition de l'an 218 n'a esté remarquée par aucun autre historien, & qu'elle nous seroit inconnue sans un fragment de Dion; Xiphilin n'en ayant point parlé dans l'abregé qu'il a fait de cet historien; il n'est pas difficile qu'il en soit arrivé aussi quelqu'une du temps de Caracalla, qui ait esté ensevelie dans l'oubli; les historiens ne s'amusant pas toujours à rapporter ces emotions populaires,] qui estoient plus frequentes à Alexandrie qu'en aucun autre lieu, à cause de la legereté extraordinaire du peuple, reconnue de tout le monde, & depeinte agreablement par l'Empereur Adrien.

[De ces trois opinions, la seconde paroist la plus vraisemblable en elle mesme. Mais si elle est vraie, il est presque necessaire de dire qu'Origene estoit à Cesarée lorsque Mamée le fit venir à Antioche: car ce fut en 218. Il sera donc aussi retourné d'Antioche à Cesarée:]

Pour la page
522. § 13.

NOTE XIV.

*Qu'il faut mettre apparemment en 216
la premiere retraite d'Origene
à Cesarée.*

[Il est assez difficile de savoir ce que c'est] que la guerre qui obligea Origene de sortir d'Alexandrie pour se retirer à Cesarée en Palestine. [Ce fut ce semble sous Caracalla.] Car Eusebe ne met la mort de ce prince que deux chapitres après. Il n'est peustre pas improbable qu'il ait marqué par là ce massacre horrible que Caracalla fit faire à Alexandrie [vers le milieu de l'an 216, *v. Caracalla § 12,*] & qui est décrit d'une maniere tragique par Dion & par Herodien. Eusebe l'a pu marquer par le mot de guerre,

Euf. l. 6. c. 19.
p. 221. d.

c. 11. p. 221. b.

Hier. v. Ori. p.
10. c. Peasii.
dis. p. 214.

Dio. l. 77. p.
879. 880. Hier.
l. 4. p. 142. 351.

Dio. p. 880. b.
c.

Euf. l. 6. c. 11.
p. 221. b.

Dio. l. 78. p.
201. c.

Euf. l. 6. c. 19.
p. 221. d.

Bar. 291. § 6.
Dio. l. 19. p.
117. c. d.

Satu. v. p. 245.
b. c.

Euf. l. 6. c. 19. p. 222. c.

'Car il ne revint de Cesarée à Alexandrie que sur les instances de Demetre, qui envoya mesme des Diacres pour l'en presser. Cependant Eusebe dit que d'Antioche il se hastia de venir reprendre ses exercices ordinaires, [qui estoient à Alexandrie: & cela insinue mesme qu'il les avoit quittez pour aller à Antioche. De sorte que si nous voulons qu'il ait esté à Cesarée en 218, nous serons comme obligez de dire qu'Eusebe qui sa voit seulement les divers evenemens de la vie d'Origene par ses lettres, ou par d'autres monumens qui ne les lioient pas ensemble, en a fait la liaison de luy mesme, & comme il l'a trouvé le plus à propos, sans en avoir d'autre preuve, & qu'ainsi il peut aisément s'y estre trompé. Cela peut estre; mais nous ne le devons pas supposer sans necessité.

c. 21. p. 223. c.

Que si nous disons qu'Origene fut à Cesarée en l'an 216, nous accorderons aisément par là] ce que dit Eusebe, que la cinquieme version de la Bible fut trouvée par Origene, avec ce que dit S. Epiphane, qu'elle fut trouvée à Jerico l'an 7 de Caracalla, [de J. C. 217.]

ε. 16. p. 217. c. d] Hier. v. ill. c. 5. 4. p. 286. c. Epi. mens. c. 18. p. 174. b. c.

Pour la page 523; § 13.

NOTE XV.

Sur la réponse de Saint Alexandre à Demetre pour Origene.

Euf. l. 6. c. 19. p. 222. a] n. p. 122. 2. b.

'M^r Valois croit que la réponse à Demetre pour Origene, que l'on avoit fait prescher estant laïque, est proprement de S. Alexandre, quoiqu'Eusebe l'attribue aussi à Theoctiste. Sa raison est, que cette lettre parle quelquefois comme au nom d'un seul, *ἐκ ὁσίου ὁπισ.* [Je ne sçay si cette raison doit paroistre bien considerable. Car je pense que cet *ἐκ ὁσίου ὁπισ*, peut passer pour une espece d'adverbe, & se dire mesme par plusieurs.]

Huet, v. Ori. p. 10. d.

'M^r Huet attribue la lettre à Theoctiste aussibien qu'à S. Alexandre.

Euf. n. p. 122. 2. b.

'M^r Valois suppose que cette réponse s'adressoit à Demetre mesme: & comme elle parle de luy en 3^e personne, *θεοκτιστῆς ὁ*, il dit que c'est par respect,

& en sousentendant *vostre sainteté*, [ou quelque terme semblable,] qui avoit esté mis auparavant. [Mais je ne voy point quelle preuve nous avons que cette lettre fust adressée à Demetre. Il pouvoit s'estre plaint à quelque ami commun de ce qu'avoient fait les Evesques de Palestine; & eux adresser au mesme ami les réponses qu'ils avoient à faire à ses plaintes.] M^r Huet dit que Demetre avoit écrit aux Evesques de Palestine: [mais il n'allegue rien non plus pour le prouver.]

Huet, v. Ori. p. 10. d.

NOTE XVI.

Pour la page 524; § 14.

Qu'Origene a instruit Mamée en 218.

'Eusebe semble mettre au commencement d'Alexandre le voyage qu'Origene fit à Antioche pour voir Mamée. [Cependant l'histoire ne nous apprend point que Mamée fust alors à Antioche: Au contraire il paroist qu'elle n'est jamais venue en Orient du regne de son fils que dans la guerre des Perses, laquelle tout le monde met à la fin d'Alexandre vers 234. On ne sauroit aussi mettre ce voyage d'Origene à Antioche après l'an 227, sans renverser toute la suite d'Eusebe. Ainsi le plus naturel est de dire que cela se fit lorsqu'Heliogabale neveu de Mamée, vint à Antioche après la défaite de Macrin en 218, & qu'Eusebe ne l'a mis sous Alexandre, que parceque le commencement de son regne luy a donné occasion de parler de sa mere, ne sachant pas d'ailleurs plus particulièrement quand cela estoit arrivé.

Euf. l. 6. c. 21. p. 223. c.

Ce qui rend mesme cette opinion plus vraisemblable, c'est qu'Eusebe parle c. immediatement auparavant de l'entrée de Philet dans l'episcopat d'Antioche, comme d'une chose arrivée sous Alexandre: & neanmoins dans la chronique il la met au commencement de Macrin [en 217;] & c'est ce qu'a suivi Baronius. 'Il semble aussi que Baronius & le P. Halloix aient reconnu ce que nous disons, qu'Origene a esté à Antioche au commencement du regne d'Heliogabale.

Bar. 219. § 4. 2. o. § 6. 7] Hall. v. Ori. p. 37.

Huet, v. Ori. l.
1. c. 2. § 7 P. 10.
61.

M^r Huet refoud cette difficulté d'une autre maniere. Car il pretend que Manée manda Origene à Antioche lorsqu'Alexandre vint faire la guerre aux Perses: Et comme il est impossible de dire que ç'ait esté à la fin de ce regne, qui est le temps où l'on met ordinairement la guerre de Perse; il croit qu'on se trompe en cela, & qu'il la faut mettre au commencement. Il est vray qu'il a pour luy la chronique non d'Eusebe, laquelle ne parle point de cette guerre, mais de S. Jerome qui la met des la premiere ou seconde année d'Alexandre, [de J. C. 222. Mais pour ce qu'il ajoute que c'est le seul qui en ait marqué le temps, ni Herodien, dit-il, ni aucun autre ancien historien n'en ayant rien dit, c'est ce qu'on ne peut luy accorder.] Car Herodien dit positivement qu'Alexandre avoit regné treize ans, & estoit dans sa 14^e année lorsqu'on luy apporta la nouvelle de l'irruption d'Artaxerxés, qui fut la cause de la guerre: [Et son témoignage seroit décisif, s'il ne la mettoit trop tard, estant certain qu'Alexandre n'a commencé sa 14^e année que de peu de jours. Mais si Herodien a pu se tromper d'un an ou deux, il n'y a point d'apparence que vivant en ce temps là mesme, il se soit trompé de 12 ou 13 ans, dans l'évenement le plus éclatant de ce regne, & qu'il ait mis à la fin d'un Empereur ce qui estoit arrivé au commencement.

Nous ne nous étendons pas davantage sur ce sujet, croyant avoir montré suffisamment dans la note 8 sur Alexandre, que ce prince ne peut estre parti de Rome pour aller faire la guerre aux Perses, qu'à la fin de 231 tout au plus tost. On ne met mesme le commencement du regne d'Artaxerxés, qui est une époque illustre dans l'histoire, qu'en 225 ou 226. *l^r. Alexandre note 5.* Il y a apparence que S. Jerome a esté trompé par Aurele Victor, qui dit qu'Alexandre ayant esté son Empereur, alla aussitost faire la guerre au Roy de Perse, qu'il appelle

Xerxés. Mais cet auteur se contredit luy mesme, en ajoutant qu'après avoir vaincu & mis en fuite le Roy de Perse, il vint en diligence dans les Gaules, *in Galliam maturrimè contendit.*

L'opinion de M^r Huet estant donc non seulement nouvelle, mais encore contraire aux plus anciens, il vaut mieux croire ce me semble, qu'Eusebe a usé de la liberté ordinaire à tous les historiens, de rapporter les choses par une espece de recapitulation, & de ne pas suivre l'ordre du temps avec une entiere exactitude.]

NOTE XVII.

Pour la page
514 § 14.

Sur une faute attribuée à S. Jerome.

M^r Valois & M^r Huet croient que S. Jerome se trompe, lorsqu'il dit qu'Ambroise excita Origene à travailler sur l'Ecriture par l'exemple de S. Hippolyte, parceque cela n'est fondé que sur ce que Eusebe, après avoir parlé des écrits de Saint Hippolyte, passé aussitost à ceux d'Origene par ces mots, *ἐξ ἐπειροῦ δὲ*, qui signifient *Depuis cela*, & que Saint Jerome a cru signifier, *C'est à cause de S. Hippolyte.* [Il est certain que ce que dit S. Jerome n'est point fondé, s'il ne l'est que sur cet endroit d'Eusebe: & il est certain encore que ce Saint n'est point incapable de faire des fautes de cette nature. Mais comme aussi il avoit lu bien des livres que nous n'avons pas, & qu'il peut y avoir trouvé ce qui n'est pas dans Eusebe, nous n'osons pas l'accuser d'une faute parcequ'il peut l'avoir faite, & nous avons cru le pouvoir suivre dans une chose indifférent, où nous n'avons pas d'assurance qu'il se soit trompé.]

Euf. n. p. 124.
1 a | Huet, v.
Ori. p. 11. c.
1 Hic. v. ill. c.
61.

Euf. l. 6. c. 12.
23. P. 224.

NOTE XVIII.

Pour la page
515 § 15.

Pourquoi on met l'ordination d'Origene en l'an 228.

Eusebe ne marque le temps de l'ordination d'Origene, qu'en disant que c'estoit lorsque Pontien estoit Eveque

Euf. l. 6. c. 25.
P. 224. C.

Herod. l. 6. p.
576.

de Rome, & Zebin d'Antioche. [Cependant S. Pontien n'a esté Pape, selon la chronique, qu'en 233, plusieurs années après qu'Origene eust esté fait Prestre, comme la suite de l'histoire le fait voir. Nous ne voyons pas mesme qu'on puisse ne mettre son ordination qu'à la fin de l'an 230, vers le milieu duquel nous croyons que S. Pontien fut fait Pape. Ainsi il faut s'attacher à Zebin qui fut fait Evêque d'Antioche après Philet en 228, selon la chronique d'Eusebe. *V. S. Urbain.* Ce n'est pas une autorité bien considerable, mais nous n'avons rien de meilleur.] M^r Huet s'arreste aussi à cette époque: [& la suite y revient assez; au moins elle ne souffre guere qu'on mette cette ordination plustard.]

Huet, v. Ori.
P. 12. f.

Pour la page
528. § 16.

NOTE XIX.

Qu'Origene a esté en Acaïe en 228.

Euf. l. 6. c. 23.
P. 224. c.
Huet, v. Ori.
P. 12. b. f.

'Comme Origene estoit allé en Palestine pour passer en Acaïe, il y a apparence que son ordination n'empescha pas l'execution de ce dessein. [Les termes d'Eusebe semblent le marquer. Baronius & le P. Halloix en tombent d'accord; & il est difficile de n'estre pas de leur sentiment.] Car la sixieme version de la Bible fut trouvée, comme nous avons dit dans la note 12, par Origene, à Nicople pres d'Actium [dans l'Épire,] en l'an 5 ou 7 d'Alexandre, [de J. C. 226 ou 228. Et comme Eusebe ne nous donne point lieu de dire qu'il ait fait ce voyage en 226, nous avons tout sujet de le mettre en l'an 228, vers lequel il faut mettre aussi son ordination.] Nous trouvons dans une lettre [écrite vers l'an 231, comme nous le verrons en son lieu,] qu'il avoit esté à Ephese, à Athenes, & à Antioche, en revenant; & il paroist que ce n'estoit point depuis fort longtemps. Nous avons déjà marqué dans la note 9, pourquoi nous croyons que la lettre à Africain fut écrite dans ce temps-ci:] & elle le fut à Nicomedie.

Euf. c. 16. p.
217. d. | Hier. v.
ill. c. 54.
Epi. men. c.
18. p. 174. c.

Ruf. pro. Ori.
P. 196. c.

Ori. ad Afr. p.
222.

NOTE XX.

Sur Bassus avec qui Origene a conferé.

Pour la page
528. § 16.

'Celui qu'Origene appelle Bassus, & qualifie son ami, *ἑταῖον*, est appelé *ἀγνώμων* par Africain: ce que quelques uns prennent pour un second nom propre de Bassus, & d'autres pour une epithete qui signifie un fou ou un ingrat. [Ce dernier sens nous a paru le plus probable. Car il semble qu'Origene ait eu avec luy un entretien serieux, & en presence de témoins, comme on en a avec des personnes d'un sentiment different: & ce qui le montre encore,] c'est qu'Africain qui y estoit present, n'ayant pas approuvé ce qu'Origene y avoit dit touchant Daniel, se declara néanmoins pour Origene, & donna une approbation generale à son discours, sans parler pour lors de ce qu'il n'y avoit pas approuvé: Car je pense que c'est le sens de ces paroles, *καὶ ὁ ἑταῖος ἠπαροσάμηνόν τε.* [On n'en use point ainsi quand des amis s'entretiennent ensemble pour examiner des difficultez; & cela a bien plus l'air d'une conference & d'une dispute, où Origene soutenoit quelque verité importante contre Bassus.]

Ori. ad Afr. n.
P. 161.

ad Afr. p. 120.

Rien n'empesche de croire que Bassus soit] cet auteur d'heresie avec qui nous trouvons qu'Origene eut une conference vers ce temps-ci; [mais rien aussi n'y oblige.] Pour C. Bassus que S. Philastre marque entre les heretiques, il est vray qu'il le met entré ceux qui ont precedé Cerdon: mais il le met en mesme temps après Heracleon, Marc, & d'autres Valentiniens posterieurs à Cerdon. [Ainsi il n'est point impossible que ce soit celui dont parle Origene.]

Ruf. pro. Ori.
P. 195. b.

Phila. c. 43. p.
12. a. b.

NOTE XXI.

Pour la page
533. § 19.

Qu'Origene a quitté Alexandrie en 231, & que Demetre est mort la mesme année.

'Eusebe dans sa chronique, met la

retraite d'Origene à Cesarée en l'an 11 d'Alexandre, [de J. C. 232,] 'ou selon quelques manuscrits, l'année suivante: & mesme dans l'histoire, les meilleurs manuscrits, & Nicephore, la mettent l'an 12 d'Alexandre, [de J. C. 233.] 'Mais il est certain que cette retraite d'Origene s'est faite avant la mort de Demetre, non seulement parcequ'Eusebe le dit expressément; mais aussi parcequ'il dit qu'Origene laissa la chaire des Catecheses à Heracle, lequel fut fait Evefque d'Alexandrie après Demetre. [Or il est constant que Demetre est mort en 232 au plus tard,] 'puisqu'on ne luy donne au plus que 43 ans d'episcopat; & qu'il avoit succédé à Julien l'an 10 de Commode, [en 189. Ainsi il n'y a rien de plus juste que ce que dit Eusebe selon les imprimez,] 'qu'Origene estant sorti d'Alexandrie l'an 10 d'Alexandre, [de J. C.] 231. Demetre mourut peu de temps après. 'On lit de mesme dans la traduction de Rufin, & c'est au contraire une faute tres visible dans la chronique d'Eusebe, d'avoir mis la mort de Demetre l'an 9 d'Alexandre, & la retraite d'Origene deux ou trois ans après cette mort.

George le Syncelle, & Eutyque p. 363, conviennent avec Eusebe, que Demetre a gouverné 43 ans. [La chronique de Nicephore seule ne luy en donne que dix ou onze.] 'La chronique Orientale porte 32 ans, & 219 jours: & ce n'est point une faute de copiste, puisque les années de J. C. & du monde sont marquées sur le mesme pié: [mais c'en a pu estre une dans les originaux dont cette chronique a esté tirée: & l'autorité d'Eusebe nous oblige de le croire. Ainsi nous ne faisons point difficulté de dire qu'au lieu de 32, il faut lire 42: & contant ensuite les 219 jours du 4 mars 231, puisque nous commençons l'episcopat de Demetre au 4 mars 189, nous trouverons qu'il est mort le 8 octobre de la mesme année 231, ou le lendemain 9^e,] 'puisque la chronique

Orientale joint sa mort au 42^e jour de l'année egyptienne, [qui commence au 29 d'août. Elle ne dit point en quel jour du mois & de la semaine il mourut, non plus qu'à Julien son predecesseur.]

'Cette chronique après avoir rapporté comment Demetre parla de luy & de la femme le jeudi-saint, 'ajoute aussitost, *quibus dictis quievit ipse cum uxore sua;* [ce qui peut donner lieu de croire qu'il mourut ce jour là mesme, ou fort peu après. Mais cela peut aussi avoir d'autres sens.] Et en effet, Demetre dit qu'il avoit alors 63 ans. [Ainsi s'il estoit mort cette année là, il auroit esté fait Evefque à 20 ans, ce qui est sans apparence. Il y auroit plustost lieu de croire que c'estoit au commencement qu'il fust Evefque. Mais il faudroit dire qu'il a vécu 106 ans.]

'Eusebe semble vouloir que les 43 ans de son episcopat fussent complets, *ἐφ' ὅλῳ*. [Mais on voit par divers exemples que cette expression ne le prouve pas dans son style, & dans celui de quelques autres auteurs.]

NOTE XXII.

Pour la page 534. 5 19.

Sur ce qu'on pretend qu'Origene a sacrifié aux idoles.

'S. Epiphane dit que ce qui obligea Origene à quitter la demeure d'Alexandrie, & à se venir établir dans la Palestine, fut une faute considerable qu'il avoit faite. Car, dit-il, l'eminence de sa pieté & de sa science, luy ayant suscité bien des envieux, & ayant animé contre luy les puissances du siecle, on le menaça de l'abandonner à un Ethiopien, s'il ne vouloit offrir de l'encens aux idoles, sur quoi s'estant écrié qu'il avoit encore mieux offrir de l'encens, les uns disoient qu'il l'avoit fait effectivement, les autres que les payens luy avoient mis de l'encens dans la main, & la luy avoient secouée pour faire tomber l'encens dans le feu. Tout le monde, ajoute S. Epiphane, luy reprochant cette faute dans Alexandrie, "

„ il s'en vint à Jerusalem, où l'estime
 „ qu'on avoit pour luy fit qu'on le pria
 „ d'instruire le peuple. Il s'en défendit
 „ longtems; & comme on continuoit à
 „ l'en presser, il se leva, prononça cette pa-
 „ role du pseaume 49, *Le Seigneur a dit*
au pecheur, pourquoi annoncez vous
mes preceptes; pourquoi ouvrez vous la
bouche pour parler de mon alliance? &
 aussitost il se rassit en pleurant, & fit
 pleurer tous les assistans avec luy.

Bar. 253. § 120-
123.

'Baronius a cru cette histoire si hors
 d'apparence, qu'il doute mesme si cet
 endroit n'a point esté ajouté à Saint
 Epiphane. [Mais il n'est point necessaire
 de recourir à cela. Quand on n'auroit que
 ce que ce Saint dit de Melece & d'Arius,
 cela suffit, pour faire voir qu'il a quel-
 quefois suivi de mauvais memoires.
 C'est pourquoi nous savons que plu-
 sieurs personnes tres judicieuses ont cru
 que S. Epiphane avoit écrit ce qu'on
 trouve dans son livre, mais qu'il avoit esté
 trompé par de faux bruits.] Entre ceux
 qui ont écrit sur cela, non seulement le P.
 Halloix; mais aussi Theophile Raynaud,
 & M^r Valois, ont suivi Baronius, 'au
 moins en jugeant que cette narration est
 une fable, comme le dit le dernier. [Il
 est certain qu'elle en a tout l'air, & quoi-
 qu'on puisse dire, c'est une grande preu-
 ve contre l'autorité de S. Epiphane, de
 ce que des personnes bien plus habiles
 qui ont combattu Origene dans le IV. &
 V. siecle, ne luy ont jamais rien re-
 proché sur cela, comme on le juge non
 seulement par les écrits qui nous en
 restent, mais encore par ceux qui ont dé-
 fendu Origene. S. Jerome n'estoit point
 assurément pour luy epargner cette fau-
 te, de quelque penitence qu'elle ait esté
 suivie, & Theophile encore moins. Je
 doute fort que ce que le P. Pagi dit sur
 cela, puisse satisfaire ceux qui con-
 noissent un peu les personnes dont il
 parle.] Vincent de Lerins mesme auroit
 parlé de cette histoire: & il n'y a point
 d'apparence que Porphyre qui a voulu,

contre la verité, oster Amnone aux
 Chrétiens, leur eust cedé absolument
 Origene.

[Il n'est point probable non plus que
 sous Alexandre les magistrats d'Ale-
 xandrie; (car c'est à eux que S. Epiphane
 attribue cela, & non à un peuple sedi-
 rieux,) eussent osé faire une si horrible
 violence à un homme celebre comme
 Origene, qui estoit connu & estimé de
 Mamée mere d'Alexandre, toute puis-
 sante sous luy. Aussi S. Epiphane semble
 avoir cru que ç'avoit esté durant une
 persecution,] 'puisqu'il dit qu'Origene
 fut chassé pour ce sujet de l'Eglise par
 le jugement des Martyrs & des Con-
 fesseurs. [Or il n'y eut jamais moins de
 Martyrs qu'en ce temps là, ayant bien
 20 ans qu'on n'avoit vu de persecution
 lorsqu'Origene quitta Alexandrie. [Ni-
 cetas, Nicephore, & d'autres nouveaux
 Grecs l'ont mis expressément dans la
 persecution de Dece.] 'Et le P. Pagi n'a
 point vu de meilleur parti à prendre,
 pretendant mesme que S. Epiphane le
 dit. [Mais en pensant eviter un incon-
 venient, ils tombent dans d'autres,] &
 M^r Huet qui veut défendre le recit de
 S. Epiphane, avoue neanmoins que leur
 opinion est insoutenable, montrant aussi
 qu'on ne la peut point fonder sur Saint
 Epiphane: [& l'on pourroit en donner
 encore de nouvelles preuves.]

Epi. 64. c. 2.
P. 525. c.

Pagi, 251. § 8.

Huet, v. Ori.
l. 1. c. 4. p. 22.
a, b, c.

Si Origene s'est retiré d'Alexandrie
 de luy mesme par la simple honte de sa
 faute, qui est tout ce que dit S. Epipha-
 ne, il est faux que Demetre l'ait chassé,
 comme les meilleurs auteurs le disent.]
 'Que s'il avoit esté condanné & déposé
 par un Concile à cause de cette faute,
 comme le dit M^r Huet, [(& c'est tout
 ce qu'on peut trouver pour accorder S.
 Epiphane avec les autres,) le moyen que
 sa faute fust inconnue à Jerusalem lors-
 qu'il y vint?] Car pour la maniere dont
 M^r Huet raporte ce fait, [elle ne suit pas
 assez exactement S. Epiphane. Mais le
 moyen encore] 'que le premier Concile

P. 13. c. 123. d.

P. 15. b. c. j

Phor. c. 118 p.
297. b. c.

Huet, v. Ori.
P. 22. d.

Euf. n. p. 130.
1. d.

Pagi, 251. § 7.

Bar. 253. § 123.

§ 121 [Euf. l. 6.
c. 19. p. 220.

tenu contre luy, luy eust laissé le sacerdoce, [puisqu'il l'idolatrie l'en excluait absolument, quand on n'eust eu rien à dire d'ailleurs contre luy? comment les Evêques de Palestine, & les autres, eussent-ils pu le défendre, le laisser prêcher, ou faire aucune autre fonction ecclésiastique? Car je ne trouve point dans S. Epiphane] ce qu'on en cite, qu'il délibéra seulement s'il offrirait de l'encens. 'Tout ce qu'il dit pour l'excuser, c'est que quelques uns doutoient s'il l'avoit jeté luy même dans le feu. [Mais c'estoit assez d'avoir consenti à sacrifier pour être obligé à la pénitence publique, & être par conséquent déposé du sacerdoce, selon ce qu'Origene même a dit, que ceux qui tomboient dans le péché après le baptême, estoient receus de nouveau quand ils avoient donné durant un temps considerable des preuves d'un véritable changement; mais qu'ils n'estoient admis à aucune dignité, ni à aucune autorité dans l'Eglise, *αὐτῶν καὶ προσέταρ.* Que si Nicetas dit qu'il se repentoit d'avoir promis d'offrir de l'encens, il ajoute aussitôt que comme on continua de l'en presser, il le fit enfin. [A voir l'humilité qui paroît dans les écrits d'Origene, on peut presque assurer qu'il se seroit souvenu toute sa vie de la parole du psaume qu'on prétend qu'il dit à Jérusalem, & qu'il se seroit interdit à luy même & la prédication, & l'explication des Ecritures. Mais surtout il n'auroit point écrit en la manière qu'il fit à Ambroise vers l'an 235, pour l'exhorter au martyre, & n'auroit point manqué d'y pleurer la faute qu'il avoit faite sur ce sujet.

Il seroit sans doute un peu étrange que S. Epiphane eust seul scéu de son temps une particularité si considerable de la vie d'Origene, luy qui paroît avoir assez peu scéu son histoire. Car il ne parle jamais de la persécution que luy fit Demetres, ni des Conciles tenus contre luy; ni de ce qu'il avoit esté condamné par

tant d'Evêques, quoique cela vint fort naturellement dans un livre où il le vouloit faire passer pour heretique. Il dit que ce fut après sa chute, & après estre sorti d'Alexandrie qu'il convertit Ambroise, & qu'il commença à expliquer l'Ecriture; [ce qu'on sait certainement estre faux: & cette faute seroit encore plus grande, s'il avoit mis sa chute du temps de Dece, à l'extrémité de sa vie. Origene ayant beaucoup paru des temps de Severe, pres de 50 ans avant Dece, c'est parler assez improprement,] que de dire qu'il estoit connu du temps de Dece, & encore à Alexandrie; [dont il estoit sorti 20 ans auparavant;] ou qu'il fleurit depuis Dece jusqu'à Gallus sous qui il mourut,] & au delà. [Cela est assez différent] de ce qu'on allégué de Saint Jerome, que dans sa chronique il parle de la célébrité de S. Basile sur les dernières années de son episcopat, [qui n'a duré que huit ans, & avant lequel on ne peut pas dire que S. Basile ait esté fort celebre hors de la Cappadoce & du Pont.] Que si c'est à l'occasion de l'idolatrie d'Origene, que S. Epiphane dit qu'il a esté illustre depuis Dece, [c'est une maniere assez particuliere de se rendre illustre. Origene n'a peutestre pas demeuré 28 mois à Tyr;] où S. Epiphane veut qu'il ait travaillé 28 ans sur l'Ecriture. Ce ne peut estre, selon luy, que depuis qu'il eut quitté Alexandrie à cause de sa chute, & qu'il eut encore ensuite passé quelque temps à Jérusalem & à Cesarée. [Plus donc on luy fera mettre tard cette chute, plus on nous donnera des preuves qu'il a tres mal scéu la vie d'Origene.

Il n'y a pas lieu de s'étonner que ce Saint ayant avancé l'histoire de la chute d'Origene, elle ait esté crue sur une autorité si ancienne par plusieurs Grecs, dont le genie n'a guere esté d'examiner les choses à fond. Nemesé la marque assurément, & l'a sans doute prise de S. Epiphane. [Mais c'est un auteur peu considerable

Huet p. 13. c.

Epi. p. 13. c.

Ori in Cels.
l. 3. p. 142. 143.Nect. l. 4. c.
31. p. 211. 1.Epi. 6. 4. c. 3. p.
121. 126.

c. 1. p. 524. c.

menf. c. 13. p.
174. 175.

Pagi. 151. § 8.

§ 8.

Epi. menf. p.
173. 2.h. 6. 2. c. 2. 3. p.
525. 526.menf. p. 275.
2.Nem. c. 30.
lib. p. 1. 11. p.
774. c.

siderable dans l'Eglise; & pour le temps, ce qu'on en peut dire, c'est qu'on n'en sçait rien. *V. S. Gregoire de Nyffe § 16.* Justinien a écrit qu'il avoit veritablement renoncé J. C. & adorés divinites payennes, & il dit que ses propres sectateurs en tomboient d'accord. [Mais l'autorité de Justinien n'est nullement propre pour nous persuader ces sortes de choses : & il me semble que 'le P. Pagi eust mieux fait de ne s'y pas tant appuyer.] Leonce de Byzance suit Saint Epiphane, aussibien que Nicetas Coniate *l. 4. c. 31. p. 211. 2.* & beaucoup de nouveaux Grecs, tous grands ennemis d'Origene. George le Syncelle peut marquer aussi cette histoire: [mais je ne sçay si c'est son sens.

Nous ne nous serions pas tant arrestez à cette narration de S. Epiphane, & nous nous serions contentez de cet air de fable qu'elle a par elle mesme, du peu d'autorité qu'elle tire de celui qui l'a produite le premier, & du jugement qu'en font aujourd'hui beaucoup de personnes habiles & judicieuses; si nous ne voyions que 'le P. Petau, M^r Huet, & le P. Pagi, se sont mis en peine de la soutenir,] 'quoique le premier se contente de dire qu'il n'y a pas de preuves qu'elle soit fausse. [Le jugement de ces personnes si considerables, merite au moins qu'on ne la rejette pas sans l'examiner avec soin. Mais nous n'avons pas cru estre obligez de le suivre,] non plus que Werstein & d'autres qui ont encore écrit sur cette matiere après M^r Huet, & qui ont abandonné sur cela S. Epiphane.

[Je ne sçay si c'est sur l'histoire de S. Epiphane, qu'on a fait] un écrit des lamentations & de la penitence d'Origene, que l'on imprime parmi ses œuvres, & on luy fait l'honneur de dire que c'est S. Jerome qui l'a traduit en latin. Cet écrit est ancien, puisque le Pape Gelase en parle: mais il n'en parle que pour le rejeter & le condamner comme apocryphe. Aussi l'on se moque de ceux qui le

Hist. Eccl. Tom. III.

regardent comme un ouvrage d'Origene, [& il faut ne connoistre guere Saint Jerome, pour croire qu'un latin aussi barbare que celui là en puisse venir.] Le jugement qu'en fait Erasme, c'est que c'est une supposition de quelque ignorant, qui estoit bien aisé de decrier Origene.

NOTE XXIII.

Que c'est Demetre qui a chassé Origene, & non Heracle.

[Il faudroit dire qu'Heracle se declara autant contre Origene, qu'avoit fait Demetre son predecesseur, si nous voulions avoir égard à divers auteurs du V. siecle.] Car Gennade cite une lettre de Theophile d'Alexandrie, où il disoit qu'il n'estoit pas le premier qui eust condanné Origene, puisqu'il avoit esté degradé du sacerdoce, chassé de l'Eglise, & banni de la ville par les anciens Peres, & principalement par Heracle. Un Concile d'Alexandrie, [qui est peutestre du mesme temps,] écrit qu'Origene commençant à troubler l'Eglise par les blasphemés dont il remplissoit ses homelies, le bienheureux Evêque Heracle, qui vivoit alors, fit voir en arrachant cette ivraie du milieu du bon blé, avec quel soin il cultivoit le champ de l'Eglise: & combien il avoit de zele pour la verité. L'auteur de la vie de S. Pacome dit, selon Rosweide, & selon le texte grec, qu'Origene avoit esté chassé de l'Eglise sous le venerable Heracle d'Alexandrie. L'Empereur Justinien cite des actes de S. Pierre d'Alexandrie, [que nous mettons les derniers, comme n'estant pas fort assurez,] que ce Saint avoit dit immediatamente avant son martyre, *Que diray-je des bienheureux Evêques Heracle & Demetre? Quelles persecutions n'ont-ils point souffertes de la part du furieux Origene, qui a formé un schisme dans l'Eglise, & excité des troubles qui durent jusques aujourd'hui?*

[Il est visible par ces passages, que l'a

E E e e

Conc. t. 5. p. 664. c. d.

Pagi, 251. § 6.

L. cont. sec. 10. t. 11. p. 531. c.

Huet, p. 22. a.

Sync. p. 364. a.

Epi. n. p. 258. 404.

P. 257.

Ori. mart. n. p. 100.

Ori. t. 1. p. 752.

Huet, p. 276. d.

Ori. t. 1. p. 712. a.

Pour la page 513. § 20.

Genn. c. 33.

Conc. t. 5. p. 660. c. d.

Vit. P. l. 1. p. 123. 2. | Boll. 14. may, § 21. p. 30. d.

Conc. t. 5. p. 652. c. | Comb. act. v. Pet. p. 203.

tradition commune de l'Egypte, estoit qu'Heracle avoit non seulement esté opposé à Origene, mais mesme avoit esté l'auteur & le chef de sa condannation:]
 'Mais pour ce second point, les témoignages d'Eusebe, de S. Jerome, de Photius, & d'Origene mesme selon S. Jerome, nous assurent que ç'a esté Demetre, & non Heracle, qui l'a condanné le premier. [C'est pourquoi il est étonnant qu'on ne parle pas seulement de luy dans tous ces passages, hormis dans le dernier qui est le moins considerable; & qu'on attribue à Heracle ce qui appartient veritablement à Demetre. Je ne sçay si cela ne peut point donner lieu de soupçonner, que les ennemis d'Origene ont fait à dessein cette confusion, parceque le nom d'Heracle estoit plus illustre dans l'Eglise que celui de Demetre. Au moins nous ne voyons point dans S. Jerome qu'Heracle ait jamais rien fait contre Origene, après avoir esté son disciple durant pres de 30 ans, après avoir receu de luy la chaire des Catechismes lors mesme qu'il estoit déjà persecuté, & après avoir mis dans cette mesme chaire S. Denys qui avoit aussi esté disciple d'Origene,] & qui témoigna toujours beaucoup d'affection pour luy. 'Car pour ce que M^r Huet croit qu'Heracle, S. Denys, & les autres amis d'Origene, avoient esté obligez par Demetre de signer sa condannation, [je pense que dans le passage de Photius sur lequel il se fonde, c. 118. p. 227. c. aut^{re} se rapporte à Demetre plustost qu'à Origene, & que le sens est, que les Evesques d'Egypte, avec qui Demetre avoit deposé Origene, en signerent l'acte avec luy.] Il faut remarquer encore que dans le latin de la vie de S. Pacome, donné par Bollandus, il n'y est point parlé d'Heracle.

NOTE XXIV.

Qu'Origene a pu demeurer en Cappadoce durant la persecution de Maximin.

'Batonius, [& le P. Halloix,] mettent

sous Severe ce que dit Pallade, qu'Origene fut deux ans caché à Cesarée en Cappadoce à cause de la persecution des payens, 'Mais comme nous l'avons déjà remarqué, Eusebe ne donne point de lieu à dire qu'il ait esté si longtemps hors d'Alexandrie sous Severe. Et on ne voit point ce qui l'eust pu porter alors à se retirer en Cappadoce. On ne peut pas aussi mettre cette retraite sous Dece, puisqu'Origene qui estoit alors en prison, & souffroit beaucoup pour la foy à Cesarée en Palestine, n'estoit pas caché à Cesarée en Cappadoce. [Au contraire il est fort aisé de croire qu'il n'estoit pas à Cesarée en Palestine du temps de Maximin, V. Saint Gregoire Thaumaturge § 6, & il n'est pas difficile, selon Eusebe, qu'il ait fait en ce temps là un voyage en Cappadoce. Car cet historien après avoir parlé de sa retraite en Palestine, ajoute aussitost;] Firmilien Evesque de Cesarée en Cappadoce, paroissoit alors beaucoup dans l'Eglise. 'Il avoit tant d'estime & d'affection pour Origene, qu'il venoit quelquefois passer des temps considerables avec luy dans la Palestine; & que d'autres fois il le faisoit venir en son pays pour l'edification des Eglises.

NOTE XXV.

Qu'il a fait un second voyage en Grece avant l'an 244.

[Il faut mettre en 244 ou 245, le second voyage d'Origene en Grece, si nous recevons] ce que dit Suidas, qu'il faisoit son commentaire sur Ezechiel en la 60^e année de son age. 'Car il l'acheva à Athenes. [Mais cela ne s'accorderoit pas avec Eusebe,] qui après avoir marqué ce voyage, & le retour d'Origene à Cesarée, 'dit qu'il alla en Arabie pour Berylle, & ensuite parle de la mort de Gordien, [qui arriva des le commencement de 244.] 'M^r Huet se moque sur cela mesme de l'autorité de Suidas, qui ajoute que S. Pamphile fut martyrizé en

Huet, v. Ori.
p. 14. 15.

Huet, v. Ori.
p. 17. 2.

Euf. l. 6. c. 26.
p. 213. b.

c. 27. p. 2. 8. b.

Pour la page
543. § 21.

Suid. 07. p.
389. c.

Euf. l. 6. c. 32.
p. 211. a.

c. 31. 14. p. 231.
211.

Huet, v. Ori.
p. 18. b.

a Suid. 07. p.
389. c.

Phot. c. 131. p.
504. a.

Huet, p. 14. f.

Pol. l. 14. may.
p. 304. b. § 21.

Pour la pag.
142. § 22.

Dar. 106. § 6
1 auf c. 147. p.
1242.

la mesme année, [ce qui est tout à fait ridicule : Et s'il veut dire que S. Pamphile est mort à l'age de 60 ans, cela est entierement hors de son lieu.]

fortes, qu'il faut distinguer le philosophe Origene qui vint à Rome sous Philippe, d'avec Origene Adamance.

Pour la page
543. § 23.

NOTE XXVI.

Sur un sentiment imputé à Berylle.

Euf. l. 6. c. 33.
P. 231. C.

'Eusebe accuse Berylle d'avoir dit que J. C. n'avoit point de divinité propre, mais qu'il avoit seulement en luy celle de son Pere. [Par cette accusation il absout Berylle, & se declare Arien, n'y ayant que les Ariens qui puissent dire que le Fils a une autre divinité, & par conséquent une autre nature que le Pere; d'où il s'ensuivroit que ce sont deux Dieux.] 'Aussi S. Jerome s'est bien gardé de mettre cet article entre les erreurs de Berylle. [Nous aurions pu n'en point parler du tout non plus que luy. Mais comme il y a apparence que Berylle fut accusé de quelque erreur sur cela, nous avons pris celle qui approche le plus des termes d'Eusebe, & peutestre n'a t-il pas voulu dire autre chose.] 'On cite d'Origene les mesmes termes qui sont dans Eusebe. [Mais on s'est toujours plaint que les expressions d'Origene favorisoient l'Arianisme.]

Hier. v. ill. c.
60. P. 287. b.

Socr. n. p. 42.
1. b.

Pour la page
545. § 24.

NOTE XXVII.

Que S. Fabien n'a point cité Origene à Rome.

Bar. 24. § 2.

'Baronius pretend que S. Fabien ne fut pas satisfait de la lettre qu'Origene luy avoit écrite pour justifier sa foy, & qu'il manda à Origene de venir à Rome pour y defendre sa cause. Il n'en a point d'autre raison, sinon qu'il est certain, dit-il, par la vie de Plotin, qu'Origene est venu à Rome sous Philippe & sous Fabien. [Quand ce voyage seroit certain, ce seroit un fondement assez leger pour établir une chose de cette importance. Mais nous avons déjà vu] que M^r Valois, & d'autres, montrent par des raisons tres

Euf. n. p. 117.
1. c. d. [1. o. 2.]
221. 1.

NOTE XXVIII.

Pour la page
547. § 25.

De ce que dit Photius, qu'Origene est mort sous Dece par le martyre.

[Nous ne pouvons point du tout concevoir] 'ce que dit Photius, que non seulement beaucoup d'autres défenseurs d'Origene, mais que S. Pamphile mesme disoit qu'Origene estoit mort à Cesarée sous Dece par un illustre martyre. 'Car S. Pamphile & Eusebe n'ayant eu sur ce sujet qu'un mesme esprit & une mesme plume, selon Photius mesme; [il ne se peut pas faire que S. Pamphile ait dit qu'il fust mort sous Dece par le martyre, puisqu'Eusebe dit qu'il survécut & à son martyre & à Dece : outre qu'Eusebe ne dit rien en cet endroit que sur les lettres d'Origene. Il faut que Photius, ou celui dont il a pris ceci, ait esté trompé par l'équivoque du mot de martyre, que l'on peut donner, & que l'on donne souvent à tout ce qu'on souffre pour la verité, mesme sans en mourir. En ce sens on peut dire qu'Origene a esté martyr sous Dece; sans nier ce qu'Eusebe nous assure qu'il n'est mort que sous Gallus.]

Phot. c. 118.
P. 297. a.

P. 296.

NOTE XXIX.

Pour la page
554. § 28.

De ses Scolies, & de son sermo commaticus,

'S. Jerome & Rufin appellent les Scolies d'Origene *Excerpta*, ou des extraits, ce qui ne paroist pas y convenir, puisque les extraits sont les endroits que l'on tire des auteurs, & non pas les explications qu'on en fait.

Huet, v. Ori.
P. 257. b. c. c.

'M^r Huet dit que S. Jerome appelle encore ces Scolies *commaticum scribendi genus*, c'est à dire des discours abrezgez, & comme coupez par membres, qui ne sont point liez les uns avec les autres. [Mais cela n'est pas tout à fait sans

d. e. Hier. in
Matt. pr. p. 12.
e. in Gal. 1. r. 2.
158. d.

p. 153. d.

difficulté?]'Cat S. Jerome après avoir dit qu'Origene avoit expliqué l'épître aux Galates, *commatico sermone* : ajoute aussitost après ces Scolies mesmes, *excerpta*, comme une chose différente. [Je ne sçay si on ne peut point dire que les Scolies estoient une interpretation de divers endroits separez, & que cette explication abregée, *commaticus sermo*, estoit un commentaire court & sans liaison, qui neanmoins expliquoit tout le texte, comme sont la pluspart de ceux de S. Jerome mesme.

Huet, p. 137. 218.

'M^r Huet parle de quelques Scolies ou notes qu'Origene mettoit à la marge de ses Tetrables. [Je ne comprends pas bien ce que c'estoit.]

Pour la page 517. § 29.

NOTE XXX.

Que ses homelies sur la Genese, ne sont point tirées des Tomes.

Ori. prol. p. 23.

'Erasme reçoit les 17 homelies sur la Genese, comme étant d'Origene; [& je ne voy pas que personne en doute. Il y en a seulement qui pretendent que ces homelies sont les Tomes d'Origene sur la Genese, que d'autres ont divisez en homelies : Ce qui ne se peut dire, non seulement parceque]'Rufin dit avoir traduit les homelies d'Origene sur la Genese; mais aussi parceque les Tomes d'Origene n'estoient que sur les quatre premiers chapitres, [comme on le voit dans le texte; au lieu que de ces 17 homelies, il n'y en a qu'une seule qui soit sur ces quatre chapitres. On y peut remarquer aussi en plusieurs endroits, qu'il parle au peuple dans l'église.]

Pour la page 518. § 19.

NOTE XXXI.

Que les 16 homelies sur le Levitique sont d'Origene.

Bell. scri. p. 26.

'Bellarmin dit que quelques uns ont attribué à S. Cyrille [d'Alexandrie,] les 16 homelies que nous avons sur le Levitique dans Origene; mais que le style & les erreurs font voir qu'elles sont d'Origene, & non pas de S. Cyrille. 'Erasme

Ori. prol. p. 24.

est du mesme sentiment: & Rivet le confirme en ne les mettant point au nombre des écrits faux ou douteux. 'Neanmoins le passage cité dans la Philocalie c. 1. p. 21, ne se trouve point ni dans la seconde de ces homelies, ni dans aucune des autres. Mais M^r Huet répond qu'il y en peut avoir eu plusieurs qui se sont perdues: & il le montre encore, parceque dans celles que nous avons, Origene témoigne avoir parlé de plusieurs choses que nous ne trouvons pas neanmoins aujourd'hui dans ses écrits, comme des vétemens des Prestres, de leur onction, & de leur consecration.

Riv. l. 2. c. 13. p. 210. Huet, v. Ori. p. 240. b. c. 245. d. c.

NOTE XXXII.

Pour la page 519. § 29.

Qu'il a pu faire plusieurs ouvrages sur les Nombres.

'M^r Huet remarque d'une part, qu'Origene dans son prologue sur les Cantiques, cite ce qu'il avoit fait sur les Nombres; & de l'autre, qu'on voit par la 12^e homelie sur Jeremie, qu'il n'avoit pas encore commencé à travailler sur les Nombres. 'Cependant Origene expliqua selon luy, les Cantiques à 52 ans, & fit ses homelies sur Jeremie à plus de soixante. [Cela forme une contradiction qu'il ne resoud pas.] 'Maistout ce qu'Origene dit sur Jeremie, c'est que quand il auroit cessé de prescher, on litoit un endroit des Nombres sur lequel il parleroit encore. [Or cela n'empesche point qu'il n'eust déjà fait des homelies sur ce livre plusieurs années auparavant.] 'Que si neanmoins celles que nous avons sont faites après qu'Origene eut plus de 60 ans, comme on le tire de Rufin; [il faut dire qu'il avoit déjà fait un autre travail sur les Nombres. Car il est visible qu'il a fait son prologue sur les Cantiques en commençant cet ouvrage, & non pas après l'avoir achevé.]

Huet, v. Ori. p. 270. d. c.

p. 171. b. c.

Ori. g. in Jer. h. 12. p. 120. c.

Huet, p. 172. c.

NOTE XXXIII.

Pour la page 561. § 10.

Des homelies sur les Juges.

'Nous lisons dans la 6^e homelie attri-

Ori. in Jud. h. 6. p. 149. b. Riv. p. 110.

buée à Origene sur les Juges, que *Rex* vient de *regere*. [Mais cette etymologie toute latine, ne doit point nous empêcher de croire que ces homelies ont esté traduites du grec, où l'on trouve la mesme analogie entre βασιλευς & βασιλευεν, & encore entre δεσποτης & δεσποζειν. Il faut aussi se souvenir toujours que c'est Rufin qui les a traduites.]

qu'élevé. Ses paroles sont assez bien arangées.]

Pour la page 362. § 30.

NOTE XXXIV.

Des deux ouvrages sur Job, mal attribués à Origene.

Huet, v. Ori. p. 273. 274. Sixt. l. 4. p. 35. 1. c. Du Pin, t. 1. p. 363. 295.

'Au lieu des veritables ouvrages d'Origene sur Job, qui sont perdus, nous en avons deux aujourd'hui sur ce livre, qui portent faussement son nom : l'un est un grand commentaire divisé en trois livres, qui ne va que jusques à la moitié du 3^e chapitre ; & l'autre est une explication fort abrégée, & comme une paraphrase de tout le livre. Ni l'un ni l'autre ne peut estre d'Origene, quand on n'en jugeroit que parcequ'ils parlent tous deux de S. Lucien Martyr, qui n'a souffert que dans le IV. siecle. Le second parle aussi des Manichéens ; & il y a encore d'autres preuves qui montrent la mesme chose. On voit mesme que ces deux ouvrages sont faits par des Ariens, [comme Sixte de Sienne, Bellarmin, Rivet, & M^r Huet, l'ont remarqué.] Ils ne s'accordent pas touchant l'auteur du livre de Job : [ce qui montre qu'ils sont de deux auteurs differens,] aussi bien que la maniere fort opposée dont ils traitent la mesme matiere. L'auteur du premier témoigne qu'il avoit écrit sur la Genese. Erasme qui n'avoit vu que celui-ci, juge aussi qu'il est d'un Arien, & non d'Origene. Il croit qu'il est d'un auteur latin, & peut-estre de Maximin Evêque Arien, qui disputa contre Saint Augustin [vers l'an 428.] Neanmoins M^r Huet soutient qu'il est traduit du grec. On a encore le texte grec du second. [Le genie du premier est bas, son style enflé plutoit

Huet, p. 174. a.

p. 273. f. Ori. prol. p. 25. 26.

Huet, p. 273. c. p. 274. a.

NOTE XXXV.

Pour la page 564. § 30.

Que les homelies sur les pseumes 36. 37. & 38, sont d'Origene.

'Erasme veut douter si Rufin attribue à Origene les explications des pseumes 36, 37, & 38, quoique la suite de Rufin montre que ce doute est sans raison & sans fondement. Il ne peut se persuader non plus que les neuf homelies que nous avons sur les mesmes pseumes soient d'Origene ; ni mesme que le latin de ces homelies soit de Rufin. Rivet s'explique sur ce point. Erasme. Bellarmin p. 76, dit seulement que quelques uns en doutent. M^r Huet les met entre les veritables ouvrages d'Origene, sans marquer seulement qu'il y ait aucun sujet d'en douter : & il montre en un autre endroit que ceux qui en doutent n'en ont aucune raison. M^r du Pin les reçoit sans hesiter. [Il me semble qu'en les lisant on y voit pattout Origene.]

NOTE XXXVI.

Pour la page 568. § 31.

En quel lieu il a fait les homelies sur Jeremie & sur Ezechiel.

[Origene paroist avoir fait en un mesme lieu les homelies sur Jeremie & sur Ezechiel.] Car ayant cité dans celle-ci un passage de Jeremie ; Nous en avons parlé, dit-il, selon que Dieu nous en a fait la grace par vos prieres, dans le temps que nous avons expliqué ce prophete. Il dit dans l'homelie 9 sur Jeremie : La terre que Dieu a promise à Abraham &c. n'est point celle-ci, αὐτὴ ἐστὶν ἡ γῆ. C'est celle que J. C. promet aux Juux. [Il a donc fait ces homelies dans la Palestine. Il semble que ç'ait esté à Jerusalem.] Car dans la premiere sur Ezechiel, Ces assemblées que nous tenons, dit-il, non seulement à Elie, non seulement à Rome, ou à Alexandrie, mais en quelque en-

Ori. in Ez. l. 11. p. 655. c.

gr. t. 1. p. 105. a.

in Ez. p. 611. b.

droit que ce soit du monde, sont comme ce filer &c. [Il n'estoit ni à Alexandrie, ni à Rome; il estoit donc à Jerusalem. Car on ne manque guere dans ces occasions de marquer le lieu où l'on est, & de le marquer mesme d'abord.]

Il faudra donc dire que quoiqu'il eust établi sa demeure à Cesarée, il a neanmoins passé un temps considerable à Jerusalem; puisqu'il y a expliqué deux grands Prophetes: Et je ne sçay si cela ne doit point faire de peine. Mais de plus, dans la 19^e homelie sur Jeremie, il rapporte une chose qu'il avoit apprise d'un Juif venu où il demouroit, *ἐν τῇ οὐρανίῳ* [Il ne demouroit donc pas à Jerusalem, où les Juifs ne venoient point? On peut distinguer Jerusalem où il n'estoit qu'en passant, du lieu de sa demeure ordinaire qui estoit Cesarée. Mais je ne sçay s'il ne vaudroit point autant croire que dans la premiere homelie sur Ezechiel, où nous lisons *Collectiones ista non solum in Aelia &c.* il faut lire *non hic solum, non solum in Aelia.* La faute est assurément aisée à faire.]

Pour la page
571-572.

NOTE XXXVII.

Que les 39 homelies sur Saint Luc sont d'Origene, & traduites par S. Jerome.

Hier. v. l. c.
135. P. 374. c.

'S. Jerome dans son traité des hommes illustres, témoigne avoir traduit 39 homelies sur S. Luc, sans dire de qui elles sont; & sa suite semble mesme plustost marquer qu'elles estoient de Didyme, que d'Origene. [Neanmoins je ne croy point que personne doute aujourd'hui que ce ne soient] les 39 homelies sur S. Luc, qu'il dit luy mesme avoir traduites d'Origene: & sa preface sur ces 39 homelies qui est rapportée toute entiere par Rufin, te lit à la teste des 39 que nous avons. Rufin parle encore en un autre endroit des homelies sur S. Luc, traduites par Saint Jerome, & assure qu'il avoit ajouté dans une, *aisque nature*, ce qui

et Ruf. l. 1. p.
225 b.

in Luc p. 262.

et Ruf. p. 117.

se trouve dans la quatrieme p. 213. b.

'On remarque que le style de ces homelies est different des autres, & que mesme il y a plusieurs erreurs; ce qui ne se trouve pas [de mesme] dans les autres homelies d'Origene. C'est ce que Saint Jerome semble avoir voulu excuser, en disant que ces homelies n'estoient que comme un jeu d'enfant. [Neanmoins il est bien difficile qu'Origene ait fait cette suite d'homelies sur un mesme sujet, qu'après sa sortie d'Alexandrie, c'est à dire lorsqu'il avoit plus de 46 ans.]

'Comme la sixieme cite les lettres de S. Ignace, quelques heretiques qui ne peuvent souffrir l'eclat de la verité attestée par ce grand Saint, ont pretendu que les homelies qui l'autorisent n'estoient point d'Origene, ou qu'elles avoient esté traduites par Rufin qui les avoit alterées, & non pas par S. Jerome. Pearson, Protestant comme eux, [mais plus habile & plus sincere,] les a refutées par des preuves sans réponses; [ayant vaincu non pour luy, mais pour la verité, & pour l'Eglise Catholique.]

Ori. prol. p.
18 [Sixt. l. 4.
p. 157. 1. b.]

Ori. in Luc.
Pr. p. 208.

h. 6. p. 214. c.
Pearson. l. 1. p.
111-119.

Pour la page
573-574.

NOTE XXXVIII.

Que le commentaire sur l'epistre aux Romains, est de la traduction de Rufin.

'Les commentaires d'Origene sur l'epistre aux Romains ont esté traduits par S. Jerome, s'il en faut croire ceux qui nous ont donné cette traduction dans l'edition de Basle en 1571, & mesme le P. Labbe a suivi cette opinion. Mais Erasme montre fort bien que c'est Rufin qui les a traduits, & non S. Jerome. Cela paroist assez, en ce que le traducteur declare qu'il y a ajouté & retranché diverses choses, [ce qu'on sçait estre le style de Rufin, plustost que de S. Jerome,] & qu'il a tasché mesme de les abrèger de la moitié. [Aussi des 15 ou 20 livres d'Origene, il en a fait dix.] Mais ce qu'il dit des diverses traductions qu'il

Ori. in Rom.
P. 455. 614.

Lab. Scri. l. 1.
P. 145.
Ori. prol. p.
19.

in Rom. p.
415-614.

p. 614. prol. p.
19.

avoit faites ou qu'il avoit deſſein de faire, met entierement la choſe hors de doute. 'Auffi M^r Huet ſuppoſe toujours que cette traduction eſt de Rufin, comme une choſe qui n'eſt pas meſme conteſtée.

Huet, v. Ori. l. 2. p. 243. c.

Pour la page 577. § 34.

NOTE XXXIX.

Que le livre contre Celfe peut avoir eſté fait en l'an 249.

Ori. in Celf. l. 1. p. 120.

'Origene écrivoit contre Celfe lorſque l'Egliſe eſtoit en paix, & lorſqu'elle n'avoit point eſté perſecutée depuis longtems. Il y avoit auſſi alors quelque grande guerre dans l'Empire, τῆς ἐπὶ τοσούτω γυν' αἰτίας, [ce qui ſemble aſſez bien marquer la fin d'Alexandre.]

Dar. 2. 43. § 3.

'Baronius l'a expliqué de l'empire de Gordien, qui ſuivit immédiatement la perſecution de Maximin. [Et ainſi il faudroit qu'Origene ne contaſt pas cette perſecution, quoiqu'elle paroiffe avoir eſté aſſez violente dans l'Orient.]

Euf. l. 6. c. 36. p. 233. a.

'Eufebe met cet ouvrage ſous Philippe; [& il ſemble que ſon témoignage poſitif doit ve prevaloir à toutes nos conjectures: Il n'eſt pas difficile d'y ajuſter le paſſage d'Origene, puisſque ſi nous mettons ce livre à la fin de Philippe, [en l'an 249,] la perſecution de Maximin eſtoit ceſſée depuis 12 ans. Et pour ce qui eſt des guerres dont parle Origene, outre les étrangères dont nous avons peu de connoiſſance, n'ayant preſque aucune hiſtoire de ce temps là; les termes dont ſe ſert Origene, marquent proprement une guerre civile.

Zof. l. 1. p. 642.

Et ainſi on les peut appliquer à la rebellion de Dece,] qui avoit eſté précédée, ſelon Zoſime, par celle de Papien ou Jotapien dans la Syrie, & par celle de Marin dans la Pannonie. V. *Philippe* § 6.

Pour la page 579. § 35.

NOTE XL.

Qu'Origene travailloit en meſme temps ſur les Principes & ſur la Genefe.

Huet, v. Ori. p. 270. c. | Euf. l. 6. c. 2. 4. p. 125. b.

[Je ne voy pas]' qu'on puiſſe tirer d'Eufebe, comme le dit M^r Huet, que le

Periarchon ait eſté écrit avant les huit premiers tomes ſur la Genefe. 'Mais on voit qu'Origene cite dans le Periarchon les explications qu'il avoit données à ces paroles, *In principio Deus fecit calum & terram,* & à ces autres, *Spiritus Dei fe- rebatur ſuper aquas:* & il marque clairement que c'eſtoit en commentant la Genefe. 'Au contraire, il n'avoit point encore expliqué ces paroles, *Faciamus hominem ad imaginem & ſimilitudinem noſtram.* ch. 1. v. 26. [Ainſi il pouvoit bien avoir déjà fait trois ou quatre tomes ſur la Genefe; (car le 3^e eſtoit ſur l'ouvrage du quatrième jour,) & mediter encore les ſuivans, ſans]' qu'il ſoit beſoin de croire qu'il y ait aucune faute dans ces endroits.

Ori. prin l. 2. c. 3. p. 691. c.

l. 1. c. 3. p. 675. d.

c. 2. p. 671. c.

Huet, p. 270. d.

NOTE XLI.

Pour la page 582. § 36.

Table chronologique des ouvrages d'Origene.

Nous avons cru devoir mettre ici une table des ouvrages d'Origene, ſuivant l'ordre du temps où ils l'a compoſez, autant que nous l'avons pu remarquer. Nous taſchons de n'y oublier aucun de ceux dont nous n'avons meſme que des fragmens, & d'y mettre encore les autres, quand nous en avons pu trouver le temps.

Les Tetraples & les autres travaux ſur la Bible, commencez peuteſtre avant l'an 217. Voyez l'article 9.

Petit tome ſur les Cantiques, qu'il écrivit eſtant encore fort jeune en 222, ou meſme pluſtoſt. Nous en avons un endroit dans la Philocalie. § 31

Lettre à Jule Africain ſur l'hiſtoire de Suſanne; apparemment en 228. Nous l'avons en grec. § 17.

Tomes ſur les 25 premiers pſeumes, faits avant 231. Nous en avons divers fragmens en grec dans la Philocalie, dans S. Epiphane, &c. & en latin dans S. Pamphile. § 30.

Deux livres ſur la Reſurrection; avant les tomes ſur les Lamentations. Nous en

avons quelques passages en latin dans les Principes, & dans S. Pamphile. § 35.

Cinq tomes sur les Lamentations; à Alexandrie avant 231. § 31.

Dix livres des Stromates; entre 222 & 231. Nous en avons quelques passages dans S. Jerome. § 35.

Treize tomes sur la Genese; les huit premiers avant 231. Nous en avons divers fragmens en grec dans la Preparation evangelique d'Eusebe, la Philocalie &c. & en latin dans S. Pamphile. § 29.

Quatre livres des Principes; après le premier tome sur la Genese, avant 231. Nous ne les avons que de Rufin, avec quelques passages en grec dans la Philocalie &c. & en latin dans Saint Pamphile. § 35.

Trente-neuf tomes sur S. Jean; cinq entre 228 & 231, le reste après. Nous en avons en grec le 1, 2, 6, 10, 13, 19, 20, 28, 32, & divers fragmens dans la Philocalie &c. § 18, 32.

De la Priere; après les tomes sur la Genese. Nous l'avons en grec. § 35.

Des tomes sur l'Exode; avant les Cantiques. On en a des fragmens dans la Philocalie. § 29.

Neuf homelies sur les Juges traduites par Rufin; avant les Cantiques. § 30.

Sur l'epistre aux Corinthiens; avant les homelies sur S. Luc. § 33.

Homelies sur S. Luc; vers 231, avant les Tomes sur S. Matthieu. Nous en avons 39 traduites par S. Jerome. § 32.

Sur le Martyre; vers 235. Nous l'avons en grec. § 22.

Tome 22^e sur S. Jean; après 237. § 32.

Trente tomes sur Isaïe; sous Gordien. Nous en avons des fragmens en latin dans Saint Jerome & dans Saint Pamphile. § 31.

Vingt-cinq tomes sur Ezechiel, achevez vers 240. On en a un passage dans la Philocalie. § 31.

Lettre à S. Gregoire Thaumaturge; vers 240. Nous l'avons en grec. § 36.

Dix tomes sur les Cantiques; com-

mencez vers 240. Nous en avons trois & demi en latin, & un fragment en grec dans la Philocalie. § 31.

Neuf homelies sur les pseaumes 36, 37, & 38; vers 241. Nous les avons de la traduction de Rufin. § 30.

Vingt-cinq tomes sur S. Matthieu; vers 245. Nous avons les 11-17 en grec, & encore davantage en latin, avec des fragmens grecs dans la Philocalie &c. & latins dans S. Pamphile. § 32.

Quinze tomes sur l'epistre aux Romains; en mesme temps que sur Saint Matthieu, avant l'ouvrage contre Celse. Nous les avons traduits & abrezés par Rufin. Il y en a des fragmens grecs dans la Philocalie & dans S. Basile: un latin dans S. Pamphile. § 33.

Quarante-cinq homelies sur Jeremie; après 245. Nous en avons 19 en grec, & deux autres traduites par Saint Jerome. § 31.

Quatorze homelies sur Ezechiel; après celles sur Jeremie. Elles sont traduites par S. Jerome. § 31.

Homelies sur la Genese, dont nous en avons 17.

Treize homelies sur l'Exode.

Homelies sur le Levitique, dont nous en avons 16.

Vingt-huit homelies sur les Nombres.

On croit que ces 74 homelies sur le Pentateuque, sont depuis l'an 245, & traduites par Rufin. § 29.

Trois tomes au moins sur la premiere aux Theſſaloniens; avant les livres contre Celse. Nous avons un grand endroit du 3^e dans S. Jerome. § 33.

Vingt-cinq tomes sur les petits Prophetes; entre 244 & 249, avant les livres contre Celse. La Philocalie en cite un endroit. § 31.

Huit livres contre Celse; vers 249. Nous les avons en grec. § 34.

Vingt-six homelies sur Josué, que nous avons de la traduction de Rufin; à la fin de 249. § 30.

Diverses lettres; après 251. § 25.

Ouvrages

Ouvrages dont nous ne savons point le temps.

Une homelie sur le commencement des Rois; en latin, & peutestre traduite par Rufin. § 30.

Une homelie en grec sur la Pythomisse. § 30.

Fragment sur le pseaume 50, dans la Philocalie. § 30.

Fragment latin sur les Proverbes, dans S. Pamphile. § 31.

Deux homelies sur les Cantiques, qui sont traduites par S. Jerome. § 31.

Neuf homelies sur Isaïe, traduites par le mesme Pere. § 31.

Homelies sur les actes: La Philocalie en donne un endroit. § 33.

Trois tomes sur l'epistre aux Ephesiens, dont S. Jerome raporte un endroit. § 33.

Endroit du 3^e livre sur l'epistre aux Colossiens, dans S. Pamphile. § 33.

Quelques passages du livre sur l'epistre à Tite, dans S. Pamphile. § 33.

Quelques autres des livres sur l'epistre aux Hebreux, aussi dans S. Pamphile. § 33.

Un passage des homelies sur la mesme epistre, dans Eusebe. § 33.

NOTE XLII.

Que S. Methode n'a point loué Origene après l'avoir blasme.

Pour la page 38. § 38.

Socr. l. 6. c. 13. p. 320. a.

Socrate dit que S. Methode louoit beaucoup Origene dans un dialogue intitulé Xenon, & sembloit ainsi se retracter de ce qu'il avoit dit contre luy.

Bar. 40. § 17. 18.

Baronius croit que Socrate se trompe

en cela, & que S. Methode avoit plustost écrit son Xenon avant que d'avoir blasme Origene, puisqu'Eusebe se plaignoit qu'il parloit contre luy après avoir parlé pour luy. M^r Valois pretend qu'Eusebe dit seulement que Saint Methode avoit parlé pour & contre Origene, & qu'ainsi il n'est pas contraire à Socrate. [Mais les termes d'Eusebe, *Quomodo ausus est nunc contra Origenem scribere &c.* ne reçoivent point cette explication; & Eusebe ne se seroit pas plaint que S. Methode parlât alors pour Origene après avoir parlé contre luy. La comparaison que S. Jerome fait sur cela de luy avec Saint Methode, auroit aussi esté tres mal fondée.]

Hier. in Ruf. l. 1. c. 2. p. 100. c. Socr. n. p. 79. 2. b.

M^r Huet sans parler de cette pensée de M^r Valois, croit qu'on peut dire que S. Methode après avoir loué Origene & l'avoir ensuite blasme, estoit revenu à le louer. [Il est plus aisé que Socrate ait ignoré l'ordre des écrits de S. Methode, que de croire qu'un grand Evefque ait changé tant de fois.] Eusebe dans le 6^e livre de son apologie, [fait après la mort de S. Pamphile, c'est à dire en 309 au plustost,] parloit de S. Methode comme d'un homme actuellement opposé à Origene: & Saint Methode fut martyrizé dans la mesme persecution, [en 312 au plustard; de sorte qu'il auroit eu assez peu de temps pour changer la mauvaise impression qu'il avoit prise contre Origene, & pour en donner des marques dans un ouvrage public; à quoy mesme le temps de la persecution n'estoit pas fort propre.]

Huet. v. Ori. p. 197. b. d.

Hier. in Ruf. p. 100. c.

vill. c. 8. p. 255. a.



CHRONOLOGIE,

OU ABREGÉ DES PRINCIPALES CHOSES
qui regardent l'histoire ecclesiastique & civile, depuis l'an
177, jusqu'en l'an 247, mises selon l'ordre du temps.

*M. marque ce qui est tiré des Memoirs ecclesiastiques . . E ce qui est dans l'histoire
des Empereurs.*

SAINT Irenée est né vers 120 au plustost, *M. t. 3. p. 79.*
S. Polycarpe vient à Rome vers 157, d'où on croit qu'il envoya S. Irenée
en France, *p. 81.*

S. Hegesippe vient à Rome vers 157 ou 158, *p. 48.* S. Eleuthere estoit alors
Diaque de S. Anicet, *p. 60.*

On peut mettre en 160, la naissance de Tertullien, *p. 196.*

[*L. Aurelius*] *Commodus* [*C. Cesar,*] & *Quintilius, Consuls.*

S. ELEUTHERE succede à S. Soter en 176 ou 177, *M. t. 3. p. 60,* gouverne
15 ans & un peu plus, *p. 60. 63.* Hegesippe estoit encore alors à Rome : Il
n'a écrit que depuis, *p. 48.*

*M. Aurele remet l. s. dettes de 46 ans, E. t. 2. p. 427; fait Commode Auguste,
apparemment avant le mois d'aoust, Ibid.*

La persecution de l'Eglise un peu diminuée depuis 174, se rallume cette
année, *M. t. 2. p. 347 | t. 3. p. 3. 4.* Divers Martyrs sont couronnez à Byzance:
Theodote pris avec eux renonce la foy, & la combat ensuite, *t. 2. p. 345 | t. 3.
p. 62. &c.* Athenagore adresse vers ce temps-ci son apologie à M. Aurele &
Commode pour les Chrétiens, *t. 2. p. 349-351. 671. 2.* S. Apollinaire d'Hiera-
ple, S. Meliton, & Miltiade, peuvent avoir aussi publié vers le mesme temps
leurs apologies, *p. 344 | t. 3. p. 54.*

On a toroit alors à Troie la statue d'un Nereulin encore vivant, t. 2. p. 350.

S. Pothin premier Eveque de Lion, S. Attale, S^{te} Blandine, & 45 autres,
souffrent le martyre à Lion au mois d'aoust, & un peu devant, *p. 348 | t. 3. p.
1-29.* Estant en prison ils écrivent au Pape Eleuthere & en Asie sur les Mon-
tanistes, *p. 10.* Après leur mort les Eglises de Vienne & de Lion envoient leurs
lettres, & mandent leur martyre à celles d'Asie & de Phrygie, *p. 2.* Elles y joi-
gnent leur sentiment sur les Montanistes, *t. 2. p. 461 | t. 3. p. 20.* Alcibiade &
Theodote estoient alors celebres parmi les Montanistes, *t. 2. p. 459.*

S. Irenée est fait Eveque de Lion à la place de S. Pothin, *t. 3. p. 83.*

*Smyrne ruinée cette année ou peu après par un tremblement de terre: Aristide
sophiste, dont nous avons divers discours, en écrit à M. Aurele qui la rétablit,
E. t. 2. p. 427.*

*Les Gots occupoient apparemment dès ce temps-ci les bords du Danube vers
la basse Mesie, t. 3. p. 131.*

L'an de
J. C.

177.

L'an de
M. Au-
rele.

16, 17.

L'an de
Rome

930.

931.

Orfitus, & Julianus Rufus, Consuls.

*L'arrest d'Orfitre fait les enfans heritiers de leurs meres, E. t. 2. p. 430.
Les deux Quintilles remportent quelque victoire sur les Allemans, p. 429.
Arogese Roy des Quades est pris vers ce temps-ci, & relegué à Alexandrie, p. 411.*

M. Aurele marie Commode, puis part avec luy le 15 d'aoust pour retourner en Allemagne, p. 429.

S. Epipode & S. Alexandre souffrent le martyre à Lion app. en 178, M. t. 3. p. 30 35, & p. e. aussi S^{te} Cecile vierge, app. en Sicile, p. 260.

Lucius Roy en Angleterre depute au Pape Eleuthere, voulant se faire Chrétien : C'estoit à la fin de M. Aurele, ou sous Commode, p. 62. 63.

Hermogene auteur de la matiere increée, paroist des ce temps-ci, & vivoit encore vers l'an 200, p. 65. 66.

17, 18.

178.

932.

Commodus Augustus II, & Titus Annius Aurelius Verus II, Consuls.

Agrippin 9^e Eveque d'Alexandrie meurt le vendredi 30 janvier, M. t. 2. p. 444. Julien son successeur gouverne dix ans & 33 jours, Ib. t. 3. p. 62. S. Pantene tenoit alors l'ecole de l'Eglise d'Alexandrie, p. 172.

S. Marcel reçoit la couronne du martyre à Challon, & S. Valerien à Tournus, t. 2. p. 348 | t. 3. p. 35-37. On met aussi vers ce temps-ci le martyre de S. Benigne à Dijon, de S. Spensippe & ses compagnons, s'ils ont souffert à Langres, de S. Andoche & c. pres d'Autun, de S. Symphorien & c. à Autun, t. 2. p. 348 | t. 3. p. 38-46, & de quelques autres à Vienne, t. 2. p. 348.

Patene gagne une grande bataille sur les Marcomans & c. E. t. 2. p. 430.

On met sous M. Aurele le philosophe Numene, Apulée, Aulu-Gelle, & divers autres hommes de lettres, p. 447-458. Celse philosophe epicurien, peut avoir écrit vers ce temps-ci contre les Chrétiens, M. t. 3. p. 575-576.

18, 19.

179.

933.

Præfens II, & Sex. Quintilius Condiannus, Consuls.

M. Aurele meurt le 17 de mars à Sirmich, ou à Vienne, E. t. 2. p. 431. 432, COMMODOE son fils luy succede, & gouverne 12 ans, 9 mois, & 14 jours, p. 500. Il ne fut p. e. pas d'abord fort favorable aux Chrétiens. M. t. 3. p. 55. Atrius Antoninus qui estoit Proconsul d'Asie vers ce temps-ci, les persecute fort, p. 56.

Apelle Marcionite, puis heresiarque, peut avoir paru vers ce temps-ci, t. 2. p. 308.

Marc auteur des Marcossiens, vivoit encore sous Commode lorsque S. Ireneée éctivoit contre luy, p. 319.

Les Romains remportent quelques avantages sur les Allemans en septembre, Commode leur vend la paix ou l'achette, retourne à Rome, & y entre en vrionphéle 22 octobre, E. t. 2. p. 475.

Lucien & Celse philosophes epicuriens, vivoient encore sous Commode, p. 440.

19, 20.

180.

de Commode
I.

L'an de J. C.	L'an de Comptes	780	CHRONOLOGIE.	L'an de Rome
181.	1, 2.		<p><i>Commodus Augustus III, & Burrhus, Consuls.</i></p> <p>Les Montanistes peuvent avoir esté excommuniez vers ce temps-ci par les Chrétiens d'Asie, ensuite de quelques Conciles, <i>M. t. 2. p. 460. 461.</i></p> <p>S. Theophile 6^e Evesque d'Antioche, acheve vers ce temps-ci ses livres à Autolyque, & meurt peu après: <i>Maximin</i> luy succede, <i>t. 3. p. 53,</i> gouverne 9 ans, <i>p. 168.</i></p> <p>S. Hégésippe peut estre mort vers cette année, <i>p. 47.</i></p> <p><i>Le temple de Serapis à Alexandrie est brulé, E. t. 2. p. 477.</i></p>	934.
182.	2, 3.		<p><i>Mamerinus, & Rufus, Consuls.</i></p> <p>Florin & Blaste Prestres de Rome, troublent cette Eglise sous Commode, l'un par l'herésie, l'autre par le schisme, <i>M. t. 3. p. 61.</i></p> <p><i>Les Romains remportent quelque victoire, & apparemment vers la Dace, E. t. 2. p. 478.</i></p>	935.
183.	3, 4.		<p><i>Commodus Augustus IV, & Victorinus II, Consuls.</i></p> <p><i>Quel estoit Victorin Consul en cette année E. t. 2. p. 178.</i></p> <p><i>Les Anglois passent le mur des Romains, & pillent leurs terres: Ulpius Marcellus les bat, p. 479.</i></p> <p><i>Lucille sœur de Commode conspire contre luy: Elle est bannie & tuée avec beaucoup d'autres, p. 480. Paterne Prefet du Pretoire est aussi tué avec Salvius Julianus, p. 481. Perennis successeur de Paterne, devient tout puissant, & regne d'uran: environ trois ans, p. 483.</i></p> <p><i>L'Imperatrice Crispine accusée d'adultere, est bannie & tuée en l'an 183 au plus tost, p. 481. Commode prend en affection & eleve fort une Marcia qui protege les Chrétiens, p. 481 M. t. 3. p. 55: Commode les laisse en paix, Ibid. Etat de l'Eglise sous ce prince, p. 55. 56.</i></p>	936.
184.	4, 5.		<p><i>M. Eggus Marullus, & Cn. Papirius Elianus, Consuls.</i></p> <p><i>Il peut y avoir eu cette année quelque guerre contre les Sarmates, E. t. 2. p. 484.</i></p>	937.
185.	5, 6.		<p><i>Maternus, & Brauna, Consuls.</i></p> <p>Origene naist vers la fin de l'an 185, <i>M. t. 3. p. 407. 753. 1.</i></p> <p>Les heretiques Marcosiens font vers ce temps-ci beaucoup de tort autour du Rhone, <i>t. 2. p. 322.</i></p> <p>Theodorion Ebionite publie vers ce temps-ci la version de l'Ecriture, <i>p. 120 t. 2. p. 512.</i></p>	938.
186.	6, 7.		<p><i>Commodus Augustus V, & Glabrio II, Consuls.</i></p> <p>S. Apollone Senateur Romain est martyrizé à Rome vers ce temps-ci, <i>M. t. 2. p. 489 t. 3. p. 58.</i> On met aussi sous Commode le martyre d'un S. Jule Senateur, & de quelques autres Saints à Rome, <i>p. 59.</i></p> <p><i>Perennis ministre de Commode, est abandonné aux soldats qui le massacrent, E. t. 2. p. 484. Cleandre prend sa place, & fait pis que luy, p. 485. Il fait perir</i></p>	939.

L'an de Rome	CHRONOLOGIE.	781	L'an de Commo- de	L'an de J. C.
939.	<i>Antistius Burrhus</i> beaufrere de <i>Commode</i> , p.486. <i>Pertinax</i> est envoyé gouverner l'Angleterre, & y appaise de grandes seditions des soldats, Ibid. <i>M. aterne</i> & les deserteurs ravagent l'Espagne & les Gaules, p.487.		6, 7.	186.
940.	<i>Crispinus</i> , & <i>Ælianus</i> , Consuls. <i>M. aterne</i> entreprend de tuer <i>Commode</i> vers mars: Il est trahi & puni, E.t.2. p.487. La peste afflige Rome & l'Italie, & dure deux ou trois ans, p. 488. Saint Irenée écrit son ouvrage contre les Valentiniens sous le pontificat d'Eleuthere, M.t.3.p.87-90.		7, 8.	187.
941.	<i>Fuscianus II</i> , & <i>Silanus II</i> , Consuls. <i>Bassien Caracalla</i> fils de <i>Severe</i> , naist le 4 d'avril 188, E.t.3.p.591.2.		8, 9.	188.
942.	<i>Duo Silani</i> , Consuls. Il y eut cette année 25 Consuls, dont l'un fut <i>Severe</i> depuis Empereur, E.t.2. p.490. <i>Julien</i> 11 ^e Eveque d'Alexandrie meurt le 3 de mars: <i>Demetre</i> luy succede, M.t.3.p.62.508, & gouverne 42 ans & 219 jours, p.508. Peu après son ordination, il envoie S. Pantene confirmer la foy dans les Indes, p.172.509. S. Clement Prestre d'Alexandrie, succede à S. Pantene dans l'ecole des Catecheses, p.172.182. Son exhortation aux Gentils semble avoir esté composée peu après, p.182.185. <i>Ammon</i> <i>Saccas</i> qui estoit Chrétien, quitte le trafic & s'applique à la philophie, où il le rend tres celebre, p.279. <i>Gete</i> fils de l'Empereur <i>Severe</i> naist à Milan le 27 may 189, E.t.3.p.592. Famine à Rome, t.2.p.489. Le peuple se souleve contre <i>Cleandre</i> , à qui <i>Commode</i> fait trancher la teste, p.490. <i>Pertinax</i> rappelé d'Angleterre est fait Intendant des vivres, p.492, & ensuite Proconsul d'Afrique, p.494.		9, 10.	189.
943.	<i>Commodus Augustus VI</i> , & <i>Petronius Septimianus</i> , Consuls. <i>Commode</i> fait mourir <i>Petrone Mamertin</i> son beaufrere, <i>Antonin</i> son neveu, <i>Annia Faustina</i> cousine germaine de son pere, <i>Sulpicius Crassus</i> Proconsul d'Asie, <i>Jule Alexandre</i> , & beaucoup d'autres, E.t.2.p.493. Plusieurs autres sont tuez avec des aiguilles empoisonnées, p.492. <i>Severe</i> est envoyé commander les troupes dans l'Illyrie, p.494. S. <i>Scrapion</i> 8 ^e Eveque d'Antioche succede apparemment en 190 à <i>Maximin</i> , & gouverne 21 an, M.t.3.p.168. <i>Seleucus</i> & <i>Hermias</i> heretiques de Galacie, peuvent avoir paru en ce temps-ci, p.67. <i>Artemas</i> ou <i>Artemon</i> heresiarque paroissoit aussi vers le meisme temps, p.69.70. L'Empereur <i>Valerien</i> peut estre né en 190, E.t.3.p.390.		10, 11	190.

L'an de Rome	CHRONOLOGIE.	783	L'an de Severe J. C.
947.	<p><i>encore Niger pres d'Issus, & Niger est tué à la fin de 194, ou en 195, p.33. Les peuples de l'Osroene & de l'Adiabene se revoltent contre les Romains, & assiegent Nisibis, p.36.</i></p>	1, 2.	194.
948.	<p><i>Scapula Tertullus, & Tineius Clemens, Consuls.</i> <i>Severe fait quelques guerres dans l'Arabie, dans l'Osroene, & contre les Parthes. E.t.3.p.37.</i> <i>S. Narcisse de Jerusalem fleurissoit en ce temps-ci, M. t. 3.p.177.</i></p>	2, 3.	195.
949.	<p><i>Cn. Domitius Dexter II, & L. Valerius Messala Thrasea Priscus, Consuls.</i> <i>On met en ce temps-ci la dispute touchant la feste de Pasque, qui fit tenir divers Conciles à Rome, à Lion, en Palestine, dans l'Osroene, dans le Pont, à Corinthe, à Ephese, M.t.3.p.94.104-112.177.509.</i> <i>Byzance est prise par Severe dans les premiers mois de cette année, E.t.3.p.40. 597. Severe fait quelques conquestes vers le Tigre, p.41.</i> <i>Albin & Severe estant devenus ennemis, Albin descend dans les Gaules, où Severe vient de la Mesopotamie pour le combattre, p.41.42. En chemin Severe fait Cesar à l'Imine Bassien Caracalla son fils, & luy donne le nom d'Antonin, p.43.600. Numerien maistre de grammaire lere des troupes pour Severe, & puis se retire, p.45.</i></p>	3, 4.	196.
950.	<p><i>Lateranus, & Rufinus, Consuls.</i> <i>Bataille de Lion le 19 fevrier, entre Severe & Albin, tous deux en personne avec 150 mille hommes. Albin est défait & se tue, E.t.3.p.46.599.600. Severe divise l'Angleterre en deux provinces, p.48. Il commet de grandes cruautés dans les Gaules, p.47, & à Rome où il estoit avant le deuxieme de juin, p.48.49. Il fait un dieu de Commode, & se fait son frere, p.49.51.</i> <i>La persécution des Chrétiens commence à Rome des ce temps-ci, & dure jusqu'en 202, sans loy du prince, M.t.3.p.118. Leur vertu, leurs miracles, leur grand nombre, p.114.118, leur patience, p.119.</i> <i>Severe part de Rome peu après y estre venu, & retourne en Orient contre l'ologese Roy des Parthes, qui s'estoit rendu maistre de la Mesopotamie, hors Nisibe, E. t.3.p.52. Abgare Roy d'Edesse se soumet à Severe, Ibid.</i> <i>Tertullien écrit vers ce temps-ci le livre Des ornemens des femmes, M.t.3. p.210.211, & quelques temps après celui De l'habit des femmes, Ibid.</i></p>	4, 5.	197.
951.	<p><i>Tib. Saturninus, & C. Gallus, Consuls.</i> <i>Il y eut vers ce temps-ci quelque soulèvement des Juifs & des Samaritains, que Severe arresta bien tost, E.t.3.p.53.610. Il traite avec l'ologese Roy d'Armenie, & luy augmente son royaume, p.54.</i> <i>Caracalla reçoit du Senat la puissance du Tribunaat & le nom d'Auguste, le 2 de juin ou peu après, p.53, l'ayant p.e. receue de son pere & des soldats trois mois plus tost, p.601.</i> <i>Severe marche contre les Parthes sur la fin de l'été; prend Ctesiphon d'assaut,</i></p>	5, 6.	198.

L'an de J. C.	L'an de Severe	784	CHRONOLOGIE.	L'an d. Rome
198.	5, 6.	<p>Et la saccage peu avant l'hiver : Vologese Roy des Parthes s'enfuit : Gete est proclamé Cesar : Severe abandonne Cresiphon, & s'en revient, p. 54. Il est appelé Parthicus Maximus, p. 55.</p> <p>Virius Lupus gouverneur d'Angleterre, achette vers ce temps-ci la paix des Meates, p. 56.</p> <p>Il paroist vers ce temps-ci une forme de ville en l'air dans la Palestine, M. t. 2. p. 477 t. 3. p. 223.</p>		951.
199.	6, 7.	<p>1. Cornelius Anullinus II, & M. Aufidius Fronto, Consuls.</p> <p>Le Senat confirme à Gete le titre de Cesar le 7 de mars, E. t. 3. p. 55. 593.</p> <p>Severe assiege deux fois vers ce temps-ci la ville d'Atraxans la pourvoir prendre, p. 57. 602.</p> <p>S. Narcisse calomnié abandonne vers ce temps-ci l'Eglise de Jerusalem, & se retire dans la solitude, M. t. 3. p. 178. Dius, Germanion, & Gordie, luy succedent l'un après l'autre dans le gouvernement de cette Eglise, p. 170.</p>		952.
200.	7, 8.	<p>Tib. Claudius Severus II, & Caius Aufidius Victorinus, Consuls.</p> <p>Severe fait en Orient de nouvelles recherches contre les parisiens de Niger, E. t. 3. p. 59.</p> <p>Agrippin Evêque de Carthage commence à rebattizer tous les heretiques: Cela est ordonné dans un grand Concile, p. e. vers l'an 200, M. t. 4. p. 140. 144.</p> <p>Vigellius Saturninus Proconsul d'Afrique, y persecute le premier les Chrétiens, M. t. 3. p. 120. Il fait mourir à Carthage le 17 juillet Saint Sperat, & les autres Martyrs Scillitains, p. 131. &c. Tertullien peut avoir écrit son apologie en 200 ou 201, & quelques autres ouvrages qui regardent la persecution, p. 119-121. 206-209. Il fait vers le mesme temps les livres De la Prescription contre Hermogene &c. p. 203-205. Hermogene vivoit encore alors p. 65, aussi bien que Nigidius autre heretique, p. 66. Praxeas commence vers ce temps-ci à Rome l'heresie des Patropassiens contre la Trinité, p. 74. Jule Castien Gnostique paroissoit aussi beaucoup alors, t. 2. p. 55. 289.</p> <p>Le medecin Galien écrivoit encore sous Severe : al regé de son histoire, E. t. 3. p. 85.</p>		953.
201.	8, 9.	<p>L. Annus Fabianus, & M. Nonius Mucianus, Consuls.</p> <p>Severe dome en Syrie la robe virile à Caracalla, E. t. 3. p. 60.</p> <p>Tertullien decouvre l'heresie de Praxeas & la luy fait abjurer, M. t. 3. p. 201. Il fait divers écrits de pieté, p. 201. 202.</p>		954.
202.	9, 10.	<p>Lucius Septimius Severus III, & Marcus Aurelius Antoninus Augg. Consuls.</p> <p>S. Victor Pape meurt le 20 d'avril, M. t. 3. p. 212. 634. 635. S. ZEPHYRIN luy succede, p. 113. 236, & gouverne environ 17 ans, p. 238.</p> <p>Severe va en Arabie, en Palestine, & de là en Egypte qu'il visite toute, E. t. 3. p. 60.</p>		955.

955.

Il publie dans la Paestine des edits contre les Juifs, *Ibid.* & contre les Chrétiens, qui augmentent beaucoup la persecution, *M. t. 3. p. 121. 122.* S. Clement d'Alexandrie quitte l'école des Catecheses, & va en Cappadoce, *p. 183.* Saint Leonide pere d'Origene, & beaucoup d'autres, sont martyrizés à Alexandrie, *p. 122. 499.* S. Irenée est martyrizé sous Severe, & à ce qu'on croit, avec une grande partie des Chrétiens de Lion, *p. 95. 96. 122.*

Severe donne un Senat à la ville d' Alexandrie, E. t. 3. p. 61. Il fait fermer le tombeau d' Alexandrie, Ibid.

Les heretiques Arcontiques semblent n'avoir commencé que depuis Saint Irenée, *M. t. 2. p. 323.*

Judas écrit sur les 70 semaines de Daniel en 202, ou peu après, *t. 3. p. 122.*

9, 10.

202.

956.

Septimius Geta, & Fulvius Plautianus II, Consuls.

Severe revient à Rome par l'Asie & par l'Illyrie. En passant par la Thrace il y celebre app. des jeux le 7 de mars: Il fait de grandes largesses à Rome, E. t. 3. p. 593. Caracalla eponse vers juin Plautille fille de Plautien, p. 66.

Tertullien estoit apparemment alors à Rome, *M. t. 3. p. 209. 210.*

Origene enseigne quelque temps la grammaire à Alexandrie, & aussitost après les Catecheses, *p. 501. 755. 1.* S. Plutarque & S. Heracle sont les premiers disciples, *p. 289. 501. 755. 1.* Il se fait eunuque, *p. 506.*

S^{te} Guddene souffre à Carthage en 203, *p. 124.*

Le mont Vesuve jette vers ce temps-ci beaucoup de feu avec de grands bruits, E. t. 3. p. 66.

10, 11.

203.

957.

L. Fabius Septiminus Silo, & Libo, Consuls.

Plautien est tué, pentestres le 22 janvier en 204 ou 205, E. t. 3. p. 67. 603.

Jeux seculiers après le 2 de juin, p. 69.

Oppien écrit vers ce temps-ci son celebre poeme sur la pesche, p. 143.

L'Empereur Heliogabale peut estre né sur la fin de 204, p. 166, & l'Empereur Philippe vers le mesme temps, p. 301.

S. Plutarque & quelques autres disciples d'Origene, & S^{te} Potamienne vierge, souffrent le martyre à Alexandrie sous Aquila en 204, ou peu après, *M. t. 3. p. 122. 162. 289. 504.*

Tertullien qui paroist avoir esté jusqu'à cette année dans l'Eglise, devient Montaniste avant 207, *p. 212.*

Mufanus qui a écrit contre les Enkratites, vivoit encore en ce temps-ci, *t. 2. p. 455.*

11, 12.

204.

958.

M. Aurelius Antoninus Aug. II, & P. Septimius Geta Caesar, Consuls.

S^{te} Perpetue, S^{te} Felicité, & leurs compagnons, souffrent le 7 mars en 205, ou peu après, apparemment à Carthage, *M. t. 3. p. 125. 138. 139.* Dieu punit la persecution en Afrique par une sterilité, *p. 125.*

Tertullien met en ce temps-ci une prophetesse Montaniste fort celebre, *t. 2. p. 467.*

Billa Felix chef de voleurs, pille l'Italie durant deux ans, E. t. 3. p. 76.

12, 13.

205.

L'année J. C.	L'année de Severe	786 CHRONOLOGIE.	L'année de Rome
206.	13, 14.	<p data-bbox="414 143 1092 179"><i>Nummius Albinus, & Fulvius Æmilianus, Consuls.</i></p> <p data-bbox="322 188 1177 259"><i>Severe fait mourir vers ce temps-ci Quintillus, Apronien Proconsul d'Asie, Marcellin, & quelques autres Senateurs, E.t. 3. p. 75.</i></p> <p data-bbox="322 259 1177 322"><i>S. Narcisse reparoist peutestre vers ce temps-ci à Jerusalem, où il gouverne l'Eglise avec Gordie son troisieme successeur, M.t. 3. p. 179.</i></p>	959.
207.	14, 15.	<p data-bbox="559 358 934 394"><i>Aper, & Maximus, Consuls.</i></p> <p data-bbox="322 403 1177 456"><i>Les Romains remportent quelque victoire sur les Anglois, E.t. 3. p. 77. Le voleur Bulla Felix est pris vers le mesme temps, Ibid.</i></p> <p data-bbox="322 456 1177 519"><i>Tertullien déjà Montaniste écrit ses cinq livres contre Marcion en la 15^e année de Severe, M.t. 2. p. 306 t. 3. p. 226.</i></p> <p data-bbox="322 519 1177 591"><i>S. Rutilie fuit longtemps le martyre, & le souffre enfin avec courage vers ce temps-ci en Afrique, t. 3. p. 128.</i></p>	960.
208.	15, 16.	<p data-bbox="322 618 1177 680"><i>M. Aurelius Antoninus Aug. III, & P. Septimius Geta Caesar II, Consuls.</i></p> <p data-bbox="322 689 1177 779"><i>Severe donne cette année la puissance du Tribunat à Gete son second fils, & le titre d'Auguste en 208 ou 209, E.t. 3. p. 78. Il va en Angleterre avec ses enfans, Ibid.</i></p> <p data-bbox="348 779 1092 815"><i>Diadumene fils de l'Empereur Macrin naist le 19 septembre, p. 145.</i></p> <p data-bbox="322 815 1177 878"><i>Alexandre, depuis Empereur, naist à Arce en Phenicie le premier octobre 208 ou 209, p. 165. 178. 617. 628.</i></p>	961.
209.	16, 17.	<p data-bbox="539 904 973 940"><i>Pompeianus, & Avitus, Consuls.</i></p> <p data-bbox="322 949 1177 1039"><i>Severe traverse toute l'Ecosse jusques au haut, perd 50 mille hommes, & oblige neanmoins les Meates & les Caledoniens à luy demander la paix, E.t. 3. p. 80.</i></p> <p data-bbox="322 1039 1177 1102"><i>Philostate Athenien écrit la vie d'Apollone de Tyanes sous Severe ou sous Caracalla, p. 88.</i></p>	962.
210.	17, 18.	<p data-bbox="421 1128 1092 1164"><i>M. Acilius Faustinus, & Triarius Rufinus, Consuls.</i></p> <p data-bbox="322 1173 1177 1299"><i>Eclipse de soleil le 11 avril, M.t. 3. p. 668. 2. Il y eut aussi en 210 des pluies extraordinaires en Afrique, p. 130. Severe fait un mur ou un rempar en Angleterre, E.t. 3. p. 81. 605. Il tombe malade sur la fin de l'année : Les Meates & les Caledoniens se revoltent, p. 82.</i></p> <p data-bbox="322 1299 1177 1361"><i>On croit que Diogene de Laerte, & Jule Titien celebre orateur ou grammairien, vivoient sous Severe, p. 86, & mesme Denys le geographe, t. 1. p. 685.</i></p> <p data-bbox="322 1361 1177 1424"><i>Priscille prophetesse des Montanistes paroist estre morte avant 211, M.t. 2. p. 466.</i></p> <p data-bbox="322 1424 1177 1487"><i>Minuce Felix avocat de Rome, peut avoir fait son Octave vers ce temps-ci, t. 3. p. 163.</i></p>	963.
211.	18.	<p data-bbox="559 1514 947 1550"><i>Gentianus, & Bassus, Consuls.</i></p> <p data-bbox="322 1559 1177 1612"><i>Il paroist des feux en 211 sur les murailles de Carthage & d'autres prodiges, M.t. 3. p. 130.</i></p>	964.

964.

Severe meurt à York en Angleterre le 4^e jour de fevrier, E. t. 3. p. 84.
CARACALLA & GETE luy succedent, font la paix avec les barbares, & s'en retournent à Rome, p. 112. Caracalla regne 6 ans, deux mois, & 4 jours, p. 139. C'est luy qui a fait citoyens Romains tous les sujets de l'Empire, p. 124, & qui a admis les Egyptiens dans le Senat, p. 126.

La persecution continue encore cette année : Scapula Proconsul d'Afrique fait mourir S. Mavile, & p. e. aussi S. Rutile, *M. t. 3. p. 129.* Tertullien adresse à Scapula un écrit pour les Chrétiens, *p. 129. 130. 227.* L'Eglise jouit ensuite de la paix durant 38 ans, *p. 130.*

S. Serapion 8^e Evesque d'Antioche meurt; S. *Asclepiade* luy succede, & gouverne six, neuf, ou onze ans, *p. 169.* S. Alexandre de Jerusalem, alors prisonnier pour la foy, luy écrit par S. Clement d'Alexandrie, *p. 184. 185,* & est delivré peu après, *p. 124.*

S. Clement d'Alexandrie ne vécut pas longtemps depuis, *p. 185.* S. Pantene vivoit encore sous Caracalla, & enseignoit à Alexandrie, *p. 173.*

Origene vient voir l'Eglise Romaine peu après la persecution, & retourne à Alexandrie, *p. 510.*

Caracalla tâche de tuer Gete durant les Saturnales, E. t. 3. p. 114.

Apollone écrit contre les Montanistes en 211, ou peu après, *M. t. 2. p. 465. 480,* lorsque Montan vivoit encore, *p. 465.*

18.

Caracalla
1.

211.

965.

Asper II, & Asper, Consuls.

Gete est tué par son frere entre les bras de sa mere vers le 27 de fevrier, E. t. 3. p. 115. Le lendemain Caracalla rappelle tous les bannis, p. 116. Papimien le jurisconsulte est tué peu après avec une infinité d'autres, p. 119. Serenus Sammonicus qui a beaucoup écrit, fut de ce nombre, p. 142.

S. Narcisse oblige S. Alexandre Evesque de Cappadoce, de gouverner avec luy l'Eglise de Jerusalem. Il la gouverne 39 ans, *M. t. 3. p. 170.*

Origene laisse vers ce temps-ci à S. Heracle le soin d'une partie des catechumenes, *p. 290.* Il retire Ambroise de l'heresie des Valentiniens vers 212, *p. 268.*

Opien de Cilicie écrit vers ce temps-ci son poeme sur la chasse, E. t. 3. p. 143.

2.

212.

966.

M. Aurelius Antoninus Aug. IV, & D. Caius Balbinus II, Consuls.

Caracalla vient dans les Gaules, y tue & y fait divers changemens, E. t. 3. p. 127. Il retourne de là à Rome, Ibid.

Caius Prestre de Rome, puis Evesque des Nations, a une celebre dispute à Rome sous Caracalla avec Procle un des chefs des Montanistes, *M. t. 3. p. 174.*

3.

213.

967.

Messala, & Sabinus, Consuls.

On commence en ce temps-ci à parler des Allemans : Quels ils estoient : Caracalla leur fait la guerre en 214 ou 215, E. t. 3. p. 127. 128.

L'Empereur Claude II. peut estre né en 214 ou 215, le 10 de may, p. 486.

Origene peut avoir commencé ses Tetraples sous Caracalla, *M. t. 3. p. 510. 511. 756. 757.* Il confere avec Candide Valentinien, *p. 521.* Il va vers ce temps-ci

4.

214.

L'an de J. C.	L'an de Caracalla	788 CHRONOLOGIE.	L'an de Rome
214.	4.	<p>en Arabie, où le Gouverneur le demandoit, p.521.522. Ce fut p.e. dans ce voyage qu'il assista à une predication de S.Hippolyte, p.240.512.</p>	967.
215.	5.	<p style="text-align: center;"><i>Letus II, & Cerealis, Consuls.</i></p> <p>Caracalla fait la guerre aux Gots, jusques alors peu connus des Romains; aux Daces & aux Sarmates, E.t.3.p.130.131. Il vient en Thrace, passe en Asie & à Pergame, & va achever l'année à Nicomedie, p.131. Il fait faire à Rome de tres beaux bains, p.126.</p> <p>Vologese Roy des Parthes meurt vers ce temps-ci: Ses enfans se font la guerre pour la couronne; Artabane l'emporte, p.133.</p>	968.
216.	6.	<p style="text-align: center;"><i>C. Atius Sabinus II, & Cornelius Anulinus, Consuls.</i></p> <p>Caracalla part de Nicomedie après le 4 d'avril, vient à Antioche, arreste par perfidie Abgare Roy d'Edesse, & le Roy d'Armenie vers le mois de may: Il s'empare de l'Osrhoene; mais les Armeniens défont les Romains, conduits par Theocrite, E.t.3.p.133.</p> <p>Caracalla va à Alexandrie, où il fait un grand carnage des habitans, retourne à Antioche; fait une course dans la Mede, & revient passer l'hiver à Edesse, p.135.</p> <p>Origene va vers ce temps-ci en Palestine, où on le fait prescher quoique laïque, M.t.3.p.522.523.762.1.</p>	969.
217.	7.	<p style="text-align: center;"><i>C. Bruttius Præfens, & T. Messius Extricatus, Consuls.</i></p> <p>Origene trouve la cinquieme version de la Bible à Jerico, M.t.3.p.512.523. Demetre le rappelle à Alexandrie, p.522.</p> <p>Caracalla est tué le huitieme d'avril en allant d'Edesse à Carres, E.t.3.p.139.</p> <p>M A C R I N est déclaré Empereur par les soldats le 11 suivant; casse beaucoup de choses faites par Caracalla, & punit divers delateurs, p.145. Il donne bientôt après le titre de Cesar & le nom d'Antonin à Diadumene son fils, p.147.150.613.614. Il regne 14 mois moins trois jours, p.163. Il donne à Dion le gouvernement de Smyrne & de Pergame, p.153.</p> <p>Julie femme de Severe se laisse mourir de faim peu après la mort de Caracalla, p.141.</p> <p>Grand orage à Rome le 13 aoust; l'amphitheatre est brulé par le tonnerre, & le Tibre se deborde, p.153.</p> <p>Artabane vient attaquer Macrin, qui est défait deux fois vers Nisibe après le 23 aoust, & achete la paix, p.151. Tiridate Roy d'Armenie reçoit de luy le diademe, p.152. Les Daces & les Arabes font quelques mouvemens, Ibid. Arabien Duc d'Armenie, & d'autres, sont accusez de vouloir se revolter, p.153.</p> <p>Macrin vient passer l'hiver à Antioche, p.152.</p> <p>S. Asclepiade 9^e Evêque d'Antioche, meurt en 217, 220, ou 222. Phileas luy succede, M.t.3.p.170. On luy donne 8 ans, p.261.</p> <p>Natalis Confesseur se fait par avarice chef des Theodotiens à Rome: Il est fouetté par les Anges, & demande pardon au Pape Zephyrin, p.70.71.</p>	970.

L'an Rome	CHRONOLOGIE.	789	L'an de Macrin	L'an de J. C.
971.	<p><i>M. Opelius Macrinus Aug. II, & Adventus, Consuls.</i></p> <p>Eclipse de soleil, & deux cometes vers le commencement de 218, E.t.3.p.157.</p> <p>L. Marius Maximus, qui peut estre l'historien, est fait Prefet de Rome au lieu d'Adventus, Ibid.</p> <p>Le 16 de may <i>HELIOGABALE</i> est declaré Empereur sous le nom d'Anonin, par les soldats campez pres d'Emese, p.159. Julien Prefet du Prettoire le vient assieger, est abandonné de ses soldats, & tué, p.160.</p> <p>Macrin fait Diadumene son fils Auguste pres d'Apamée, p.161, donne bataille à Heliogabale le 6 ou 7 de juin, est défait, s'enfuit, est pris à Calcedoine, & est tué à Arquelàide en Cappadoce: Diadumene est aussi tué, p.162.618.</p> <p>Heliogabale est reconnu par le Senat, p.167, & regne 3 ans, 9 mois, & 4 jours p.177. Il fait tuer plusieurs Gouverneurs de provinces, p.169.</p> <p>Mamée sa tante fait venir Origene à Antioche, E.t.3.p.180 M.t.3.p.524.763.2.</p> <p>Grande sedition en Egypte, E.t.3.p.164. Heliogabale vient d'Antioche passer l'hiver à Nicomedie, p.169.</p> <p>Maximille prophetesse des Montanistes meurt vers ce temps-ci, M.t.2.p.466.</p> <p>S. Zephyrin Pape meurt le 20 decembre, t.3.p.238. S. CALLISTE luy succede, Ibid. peustre au commencement de 219, p.250, & gouverne pres de 5 ans p.251.2.3.</p>		1, 2. 218.	
972.	<p><i>M. Aurelius Antoninus Aug. II, & Sacerdos, Consuls.</i></p> <p>Diverses personnes de neant aspirent à l'Empire, E.t.3.p.170.</p> <p>Heliogabale vient à Rome avec son dieu, à qui il soumet toutes les autres idoles. Il y fait apporter la Celeste de Carthage, p.170.171.</p> <p>Theodore le banquier auteur des Melchisedeciens, vivoit sous Zephyrin, M.t.3.p.73.</p>		1, 2. 219.	
973.	<p><i>M. Aurelius Antoninus Aug. III, & Eutybianus Comazon, Consuls.</i></p> <p>L'heresiarque Noet paroist vers ce temps-ci, M.t.4.p.238.</p>		2, 3. 220.	
974.	<p><i>Gratus Sabinianus, & Seleucus, Consuls.</i></p> <p>Il paroist vers ce temps-ci un Alexandre le grand dans la Mesie & dans la Thrace, E.t.3.p.173.</p> <p>Grands tremblemens à Rome en septembre & en octobre, Ibid.</p> <p>Jule Africain acheve sa chronologie en 221. Il obtient en mesme temps la fondation ou le rétablissement de la ville de Nicople, autrefois Emmaüs pres de Jerusalem, M.t.3.p.256.</p> <p>Heliogabale adopte en 221 Alexandre son cousin, & le fait Cesar, E.t.3.p.618. Il le veut deposer & faire tuer vers la fin de la mesme année, ce qui produit une grande sedition, p.175.</p>		3, 4. 221.	
975.	<p><i>M. Aurel. Anton. Aug. IV, & M. Aurelius Alexander Cesar, Consuls.</i></p> <p>Heliogabale est tué dans le camp des Pretoriens le 11 mars, E.t.3.p.177.618.</p>		4, 5. 222.	

L'an de J. C.	L'an d'Alexandre	790	CHRONOLOGIE.	L'an de Rome
222.	1.		<p><i>ALEXANDRE</i> son cousin luy succede avec la joie de tout le monde, p.182. Il regne 13 ans & 9 jours, p.231. Il renvoie les dieux & les officiers d'<i>Heliogabale</i>, p.204. Il fait les <i>Presets du Pretoire Senateurs</i>, p.203. Etat de l'Eglise sous Alexandre, <i>M.1.3.p.250.</i></p> <p>S. Hippolyte Evefque & Martyr, fait son cycle pascal de 16 ans en cette premiere année d'Alexandre après Pafque. Il avoit déjà fans doute beaucoup travaillé fur l'Ecriture, p.240.241. Origene à son imitation commence vers ce temps-ci à la commenter, p.524.525.</p>	975.
223.	1, 2.		<p><i>L. Marius Maximus II, & L. Roscius Ælianus, Consuls.</i></p> <p>Le <i>sophifte Claude Elie</i> écrivoit un peu après la mort d'<i>Heliogabale</i>, E.t.2. p.602.</p> <p>Mafa grand'mere d'Alexandre peut estre morte vers ce temps-ci, t.3.p.205.</p> <p>S. Calliste Pape est martyrizé le 14 d'octobre, <i>M.1.3.p.351.</i> S. URBAIN luy succede, p.253.258, & gouverne pres de 7 ans, <i>Ibid.</i></p>	976.
224.	2, 3.		<p><i>Julianus II, & Crispinus, Consuls.</i></p> <p>Dion l'historien est fait vers ce temps-ci <i>Proconsul d'Afrique</i>, & ensuite <i>Propreteur de la Dalmacie & de la Panonie</i>, E.t.3.p.217.</p>	977.
225.	3, 4.		<p><i>Fuscus II, & Dexter, Consuls.</i></p> <p>L'Empereur Gordien III, naift le vingtieme janvier, app. en 225 ou 226, E.t.3.p.286.</p>	978.
226.	4, 5.		<p><i>Alexander Aug. II, & Marcellus, Consuls.</i></p> <p>Artabane dernier Roy des Parthes est défait & tué par Artaxerxés, qui rétablit la monarchie des Perfes sur la fin de 226. Il regne 14 ans & 10 mois, E.t.3.p.206.</p>	979.
227.	5, 6.		<p><i>Albinus, & Maximus, Consuls.</i></p> <p>Jule Africain va voir S. Heracle à Alexandrie vers ce temps-ci, <i>M.1.3.p.254.</i></p> <p>Origene s'applique à la philosophie, & écrit à S. Heracle pour se justifier sur cette étude, p.518.</p>	980.
228.	6, 7.		<p><i>Modestus, & Probus, Consuls.</i></p> <p>Ulpie le <i>jurisconsulte Prefet du Pretoire</i>, est tué par ses soldats malgré Alexandre en 228 au plus tard, E.t.3.p.212.623. <i>Decimus & Julius Paulus</i> peuvent avoir esté mis en sa place, p.213. Les soldats demandent aussi la mort de Dion: mais Alexandre le designe <i>Consul</i>, p.217.</p> <p>On pretend qu'Alexandre associe à l'Empire <i>Ovinius Camillus</i>, qui renonce bientost à ce titre, peutestre en 228, p.214.623.</p> <p>Il y eut en 228 quelque guerre contre les Allemands, qui furent vaincus dans l'Illyrie par <i>Varius Macrinus</i>, p.215.</p> <p>Zabin est fait Evefque d'Antioche après Philet, & gouverne environ 9 ans, <i>M.1.3.p.261.525.</i></p>	981.

L'an de Rome	CHRONOLOGIE.	791	L'an d'Alexandre	L'an de J. C.
981.	<p>Origene est fait Prestre à Cesarée en Palestine, p. 764. 765. Il va en Acaïe, p. 525. 526. 765, & en chemin il écrit de Nicomedie à Jule Africain sur Susanne, p. 257. 529-531. Il trouve la 6^e version de la Bible à Nicople en Epire, p. 512-515. 531. confond deux heretiques qui luy imposioient, p. 531. 532, retourne à Alexandrie, p. 532.</p>		6, 7.	228.
982.	<p><i>Alexander Aug. III, & Cassius Cocceianus Dio II, Consuls.</i> <i>Artaxerxés Roy des Peres assiege vers ce temps-ci Atra, & est repossé; subjugué les Medes, & est battu dans l' Armene, E.t. 3. p. 208.</i> <i>Dion après son Consulat se retire en Bithynie, & y acheve son histoire, p. 236.</i> <i>Gordien I. Consul en cette année, est fait ensuite Proconsul d' Afrique, & son fils son Lieutenant, p. 285.</i></p>		7, 8.	229.
983.	<p><i>L. Virius Agricola, & Sex. Catus Clementinus, Consuls.</i> S. Urbain Pape meurt apparemment le 25 may, M. t. 3. p. 258. S. PONTIEN luy succede le jeudi 22 juillet, & gouverne 5 ans, 2 mois, & 7 jours, p. 276.</p>		8, 9.	230.
984.	<p><i>Pompeianus, & Pelignianus, Consuls.</i> Origene est obligé de quitter Alexandrie, où il laisse la chaire des Catecheses à S. Heracle. Il se retire à Cesarée en Palestine, où il est tres bien reçu: Demetre le condanne par deux Conciles, & le fait excommunier presque partout, M. t. 3. p. 533-536. 765. 766. S. Gregoire Thaumaturge & S. Athenodore son frere, viennent à Cesarée en Palestine, où ils rencontrent Origene qui les engage à y demeurer, & les convertit peu à peu, p. 539. 540 t. 4. p. 320. On tient vers ce temps-ci un grand Concile à Icone, & un autre à Synnades qui rejettent tout batesime donné par des heretiques, t. 2. p. 483 t. 4. p. 140. S. Firmilien estoit déjà Ev. de Cesarée en Cappadoce, t. 3. p. 536 t. 4. p. 309. Demetre 11^e Ev. d' Alexandrie meurt le 8 d' octobre, t. 3. p. 291. 538. 765. 766. S. Heracle luy succede, & gouverne 16 ans & 56 jours, p. 291. 538. Il laisse l'ecole des Catecheses à S. Denys, qui les tient jusqu'en 247 ou 248, t. 4. p. 243.</p>		9, 10.	231.
985.	<p><i>Lupus, & Maximus, Consuls.</i> <i>Les Peres pillent la Mesopotamie: Alexandre va en Syrie l'an 232 ou 233, pour leur resister, E.t. 3. p. 221. 624.</i> <i>Probe, depuis Empereur. naist le 19 aoust vers ce temps-ci, p. 560.</i> <i>Gemine Prestre d' Antioche fleurissoit en ce temps-ci, M. t. 3. p. 262, & Origene peuty avoir fait ses Hexaples, p. 510. 511.</i> <i>Ammoné Saccas enseignoit la philosophie de Platon à Alexandrie, p. 279. 280. Plotin prend ses leçons depuis 232 jusqu'en 243, p. 284. 285.</i> <i>Astere Urbain Evêque Catholique, écrit contre les Montanistes vers 232, avant la guerre de Perse, t. 2. p. 481.</i></p>		10, 11.	232.
986.	<p><i>Maximus II, & Paternus, Consuls.</i> <i>Diverfes seditions dans les troupes d' Alexandre: Il casse une legion, E.t. 3. p.</i></p>		11, 12.	233.

L'an d. J. C.	L'an d'Alexandrie	792 CHRONOLOGIE.	L'an de Rome
233.	11, 12.	224. <i>Urane</i> peut avoir pris alors l'Empire à Edesse, & l'avoir aussitôt perdu, p. 213. 224. <i>Alexandre</i> fait cette année la guerre à <i>Artaxerxès</i> , & le défait, p. 225. <i>Le philosophe Porphyre</i> naît en 233, p. 653.	986.
234.	12, 13.	<p style="text-align: center;"><i>Maximus, & Urbanus, Consuls.</i></p> <p><i>Les Germains</i> ravagent les <i>Gaules</i>, E. t. 3. p. 228. <i>Alexandre</i> revient d'Orient pour les combattre; entre à Rome en triomphe le 25 septembre, & en part peu après pour les <i>Gaules</i>, Ibid.</p> <p><i>Molestin</i> & divers autres <i>jurisconsultes</i> fleurissent en ce temps-ci, p. 234.</p> <p><i>Le jeune Philippe Auguste</i> peut estre né en 234, p. 301.</p>	987.
235.	13, 14. de Maximin I.	<p style="text-align: center;"><i>Severus, & Quintianus, Consuls.</i></p> <p><i>MAXIMIN I.</i> fait tuer <i>Alexandre</i> à <i>Mayence</i> ou auprès, vers le 10 mars, E. t. 3. p. 231, & s'empare ensuite de l'Empire avec son fils <i>Maxime</i> ou <i>Maximin</i> qui est fait <i>Cesar</i>, p. 243. Il regne trois ans & un peu plus, p. 265.</p> <p>Grands tremblemens de terre, surtout en <i>Cappadoce</i> & dans le <i>Pont</i>, M. t. 3. p. 264.</p> <p><i>Magnus</i> forme une conspiration contre <i>Maximin</i>, qui tue pour cela 400 personnes, E. t. 3. p. 243. Les <i>Ostrogoths</i> de l'armée se revoltent, & font Empereur <i>T. Quartinus</i>, qui est tué peu après, p. 244. <i>Maximin</i> fait ensuite de grands ravages dans l'<i>Allemagne</i>, Ibid.</p> <p>Il persecute les chefs des <i>Chrétiens</i>, & fait brûler les églises, M. t. 3. p. 263. &c. On met sous luy le martyr de <i>S^{te} Barbe</i>, p. 226.</p> <p>Sur le premier bruit de cette persecution, <i>Tertullien</i> écrit sur la Couronne, & sur la fuite dans la persecution, p. 228. 230. Peu après il quitte les <i>Montanistes</i>, pour former à <i>Carthage</i> la secte des <i>Tertullianistes</i>, éteinte du temps de <i>S. Augustin</i>, p. 231. 232.</p> <p><i>S. Gregoire Thaumaturge</i> peut avoir passé le regne de <i>Maximin</i> à <i>Alexandrie</i>, t. 4. p. 323. 668.</p> <p><i>S. Pontien</i> Pape relegué en <i>Sardaigne</i> par <i>Maximin</i>, y meurt martyr le 28 septembre, t. 3. p. 277. <i>S. ANTERE</i> luy succede le 23 novembre, & ne gouverne que 40 ou 41 jour, p. 278.</p> <p>Il paroist une fausse prophetesse dans la <i>Cappadoce</i> &c. t. 4. p. 310.</p> <p>Nous avons une chonologie faite par un <i>Chrétien</i> en 235, E. t. 3. p. 234.</p> <p><i>Philostrate</i> fils de <i>Nervien</i> écrit les vies des sophistes après la mort d'<i>Alexandre</i>, p. 89.</p>	988.
236.	1, 2.	<p style="text-align: center;"><i>C. Julius Verus Maximinus Aug. & Africanus, Consuls.</i></p> <p><i>S. Antere</i> Pape meurt le troisieme janvier, étant p. e. en prison, M. t. 3. p. 278. <i>S. FABIEN</i> luy succede, & gouverne environ 14 ans, p. 362.</p> <p><i>S. Ambroise</i> <i>Diaque</i> confesse J. C. sous <i>Maximin</i>, & est emmené prisonnier en <i>Allemagne</i>, avec <i>Proctete</i> <i>Prestre</i>, p. 271. 540. <i>Origene</i> leur adresse sur cela son livre du <i>Martyre</i>, p. 272. 540. Il demeure deux ans caché à <i>Césarée</i> en <i>Cappadoce</i> durant la persecution, p. 271. 542.</p>	989.

L'an de Rome	CHRONOLOGIE.	793	L'an de J. C.
989.	<i>Maximin peut avoir fait cette année la guerre aux Daces & aux Sarmates, E.t. 3.p.246. Il vient passer l'hiver à Sirmich, Ibid.</i>	I, 2.	236.
990.	<p style="text-align: center;"><i>Perpetuus, & Cornelianus, Consuls.</i></p> <p><i>Eclipse de soleil le douzième avril, E.t. 3.p.248.</i> <i>Gordien I. prend le titre d'Auguste en Afrique vers le milieu de may, & le donne à Gordien II. son fils, p.248.631. Le Senat se declare pour les Gordiens le 27 de may: & la ville de Rome ensuite avec presque tout l'Empire, p.250. Sabin Prefet de Rome est tué, p.251. Capellien gouverneur de Mauritanie arme contre les Gordiens: le fils est défait & tué devant Carthage; le pere s'étrangle vers le commencement de juillet, p.253.</i> <i>Après leur mort, app. le 9 de juillet, le Senat choisit pour Empereur, Papienus MAXIMUS, & Calius BALBINUS, p.256, qui regnent un an, p.269. Le peuple oblige le Senat d'y joindre en qualité de Cesar Gordien III, petit-fils de Gordien I, p.257.286.</i> <i>Grande sedition à Rome à la fin de 237, ou peu après, entre le peuple & les Pretoriens, qui brûlent une grande partie de la ville, p.259.</i> <i>S. Babylas est fait douzième Evesque d'Antioche après Zebin, & gouverne 13 ans, M.t. 3.p.401.</i></p>	2, 3.	237.
991.	<p style="text-align: center;"><i>Annus Ulpus ou Pius, & Pontianus, Consuls.</i></p> <p><i>Maximin marche contre Rome, assiege Aquilée au commencement du printemps, & ne la peut prendre, E.t. 3.p.263. Ses soldats affamés se soulèvent & le tuent avec son fils, app. à la fin de mars, & se soumettent à Maxime & à Balbin, p.264, qui regnent paisiblement environ trois mois, p.269.</i> <i>Eclipse de soleil le deuxième avril, p.261.</i> <i>Les Carpes pillent la Mecque: Les Gots & les Perles commencent aussi la guerre ou en menacent, p.267.</i> <i>Maxime & Balbin sont tués par les Pretoriens, qui déclarent Auguste GORDIEN III, durant les jeux Capitolins, peut-être vers le 15 juillet, p.268.287, Gordien regne 5 ans & 8 ou 9 mois, p.296.</i> <i>Durant son regne Origene reprend les ecoles à Cesarée en Palestine, M.t. 3.p.543. S. Gregoire Thaumaturge y fait l'eloge d'Origene, & revient en son pays avec son frere en 238 ou 239, M.t. 3.p.543 t.4.p.312.324.</i> <i>Censorin écrit son livre de Die natali, dans les derniers mois de cette année; & fixe ce temps par beaucoup de caracteres, E.t. 3.p.297.</i></p>	3, 4.	238.
992.	<p style="text-align: center;"><i>M. Antonius Gordianus Aug. & Arviola, Consuls.</i></p> <p><i>On peut mettre vers ce temps-ci l'heresie des Valefiens, M.t. 3.p.262.</i></p>	1, 2.	239.
993.	<p style="text-align: center;"><i>Sabinus II, & Venustus, Consuls.</i></p> <p><i>Sabinien se fait Empereur en Afrique, & est aussitôt livré aux officiers de Gordien, E.t. 3.p.288.</i> <i>S. Gregoire Thaumaturge est fait Evesque de Neocesaree vers 240, par S. Phedime d'Amasée, M.t. 4.p.326.327.</i></p>	2, 3.	240.
<i>Hist. Eccl. Tom. III.</i>		HHhhh	

L'an de J. C.	L'an de Gordien III.	794	CHRONOLOGIE.	L'an de Rome
240.	2, 3.		<p><i>Sapor I. succede à Artaxerxés Roy de Perse son pere, en 240 ou 241, p.209. Ses qualitez: Il regne 31 an, p.291.519.</i></p> <p>Origene fait sous Gordien un second voyage en Grece, <i>M.t.3.p.543.</i></p> <p>Les heretiques Valesiens commencent vers ce temps-ci, <i>p.262.</i></p>	993.
241.	3, 4.		<p><i>Gordianus Aug. II, & Civica Pompeianus, Consuls.</i></p> <p><i>Sapor fait la guerre aux Romains, prend Nisibe &c. menace ou prend Antioche, E.t.3.p.292.</i></p> <p><i>Gordien epouse Tranquilline avant que de marcher contre les Perses, p.289.</i></p> <p><i>Misthée son beau pere gouverne tres bien le Prince & l'Etat, Ibid.</i></p> <p><i>Grand tremblement de terre, p.290.</i></p> <p><i>Les François inconnus jusques alors, pillent les Gaules: Avelien, depuis Empereur, les défait pres de Mayence, p.290.396.</i></p>	994.
242.	4, 5.		<p><i>C. Vettius Aufidius Atticus, & C. Asinius Prætextatus, Consuls.</i></p> <p><i>Gordien ouvre le temple de Janus pour la guerre de Perse, & puis va en Orient. En passant par l'Illyrie, il fait la guerre aux Sarmates, aux Gots, & aux Alains, E.t.3.p.291. Il regagne ce que Sapor avoit conquis, le chasse, & le poursuit jusq' en son pays, p.293.</i></p> <p>Origene est appellé vers ce temps-ci au Concile de Bostres, où il ramene à la verité Berylle Evêque de ce lieu, <i>M.t.3.p.543.544.</i></p>	995.
243.	5, 6.		<p><i>Arrianus, & Papius, Consuls.</i></p> <p><i>Misthée beau pere de Gordien meurt: Philippe fait Prefet du Pretoire au lieu de luy, trahit son Prince, E.t.3.p.294.</i></p> <p>S.Cyprien peut avoir esté converti cette année, ou peu après, <i>M.t.4.p.48.</i></p> <p>On le fait auteur d'un cycle pascal qui se termine à cette année, <i>p.193.</i></p>	996.
244.	6.		<p><i>Peregrinus, & Æmilianus, Consuls.</i></p> <p><i>Argonthis Roy des Scythes, ravage ses voisins alliez de l'Empire, E.t.3.p.305.</i></p> <p><i>Gordien défait Sapor à Resaine, & en s'en revenant il est tué pres de Circese sur l'Euphrate vers le mois de mars, par la faction de PHILIPPE qui est declaré Empereur, p.295, & fait Philippe son fils Cesar, p.302. Philippe regne cinq ans & quelques mois, p.313. Il fait la paix avec les Perses, revient en Syrie, p.302.</i></p> <p>On croit qu'il estoit Chrétien, <i>p.643-648.</i> S.Babylas Evêque d'Antioche l'oblige luy & sa femme à se mettre au rang des penitens la nuit de Pasque, qui estoit le 14 d'avril, <i>p.302 M.t.3.p.401.</i> L'Eglise s'augmente beaucoup sous son regne, <i>E.t.3.p.303.</i> Origene écrit à luy & à sa femme, <i>p.303 M.t.3.p.545.</i></p> <p><i>M. Marcus, & L. Aurelius Severus Hostilianus, peuvent avoir pris la pourpre en ce temps-ci: mais ils ne furent pas, E.t.3.p.302.</i></p> <p><i>Philippe fonde Philippople en Arabie pres de Bostres, p.304. Il vient à Rome, Ibid.</i></p> <p><i>Plotin vient à Rome & y demeure 26 ans jusq' à sa mort, M.t.3.p.285.</i></p>	997.

L'an de Rome	CHRONOLOGIE.	795	L'an de Philipp.	L'an de J. C.
998.	<p><i>M. Julius Philippus Aug. & Titianus, Consuls.</i></p> <p><i>Philippe fait la guerre aux Carpes & retourne victorieux à Rome vers cette année, ou en 247, E.t. 3.p.306.</i></p> <p><i>On pretend qu'Ostrogotha Roy des Gots, pilla en ce temps-ci la Mésie, & assiegea Marciandre, puis alla défaire Fastida Roy des Gepides, qui avoit vaincus les Burgondes. Il mourut peu après, & eut Criva pour successeur, Ibid.</i></p> <p><i>S. Fabien envoie apparemment vers ce temps-ci en France S. Denys de Paris, S. Saturnin de Toulouse, S. Trophime d'Arles, S. Paul de Narbone, S. Gatien de Tours, S. Austremon de Clermont, & S. Martial de Limoges, M.t.3.p.298.364 t.4.p.442.</i></p> <p><i>Tertullien peut estre mort vers ce temps-ci, t.3.p.233.</i></p>		1, 2.	245.
999.	<p><i>Præfens, & Albinus, Consuls.</i></p> <p><i>Origene commence à souffrir qu'on écrive les homelies qu'il preschoit sur le champ, M.t.3.p.544.545.</i></p> <p><i>S. Cyprien peut s'estre converti en 246, t.4.p.48.</i></p> <p><i>Amelinus se rend disciple de Plotin durant 24 ans, p.285.</i></p> <p><i>Philippe le fils a eu le Tribunat en 246 ou 247, E.t.3.p.650.</i></p>		2, 3.	246.
1000.	<p><i>Philippus Aug. II, & Philippus Cesar, Consuls.</i></p> <p><i>Philippe le fils est fait Auguste, E.t.3.p.307.</i></p> <p><i>Origene va encore en Arabie, & y étouffe une heresie sur la resurrection, M.t.3.p.545.546. Il combat aussi les Elcesaites, qui se renouvelloient, Ib t.2.p.236.</i></p> <p><i>S. Heracle Evêque d'Alexandrie peut estre mort le 5 decembre, t.3.p.292.</i></p> <p><i>On met après sa mort un an de vacance, Ibid.</i></p>		3, 4.	247.
L'an de J. C. 249.	<p>ADDITIONS A LA CHRONOLOGIE.</p>			
<p>ORIGENE écrit vers 249 contre Celse, <i>M.t.3.p.575-577.</i></p> <p>Les payens se soulèvent à Alexandrie contre les Chrétiens vers le mois de janvier de la mesme année, martyризent S. Meire, Sainte Apolline, & quelques autres, <i>p.296.</i></p> <p>Dece commence son regne sur la fin de 249, par une horrible persecution contre l'Eglise: on la contre pour la septieme, <i>p.308.</i> Etat de l'Eglise en ce temps là, <i>p.305-307.</i> Beaucoup de Chrétiens tombent dans l'apostasie, <i>p.314-318.</i> Plusieurs en sont aussitost punis, <i>p.319.320.</i></p> <p>Ce que c'est que les Libellatiques, <i>p.318.</i></p>	<p>Pourquoi l'on joint Dece & Valerien dans une mesme persecution, <i>p.325-328.</i></p> <p>S. Fabien Pape est martyrizé le 20 janvier 250, <i>p.365.</i> Le siege vaque environ 16 mois, durant lesquels le Clergé prend la conduite de l'Eglise, <i>p.366.428.</i></p> <p>S. Celerin, S. Moysé, & divers autres Confesseurs sont mis en prison à Rome après la mort de S. Fabien, <i>p.308.396.421.</i></p> <p>Les SS. Abdon & Sennen, & les Saintes Victoire & Anatolie, sont martyrizés à Rome, <i>p.328.329.</i></p> <p>La persecution commence ensuite en Afrique, <i>p.308.309.</i></p>	250.	250.	
<p>• H H h h h ij</p>				

250.

S. Cyprien à Carthage, S. Gregoire à Neocesarie, S. Denys à Alexandrie, se retirent pour eviter la persecution, p. 321. 322.

S. Paul ermite se retire dans les deserts agé de 20 ou 22 ans, p. 323.

S. Queremon de Nilople s'enfuit aussi & ne paroist plus depuis, *Ibid.*

S. Nestor Eveque de Magyde est martyrizé le 28 de fevrier à Perge en Pamphylie, p. 351-353. S. Pione illustre Prestre de Smyrne au commencement de mars, p. 376. S. Conon & d'autres à Magyde le 5 ou 6 de mars, p. 353, les SS. Pierre, André &c. à Lamplaque le 14 & 15 de may, p. 346. 392-394. S. Mappalique & divers autres en Afrique au printemps, p. 382.

Les Tombeaux, soutenus par les Confesseurs & quelques Prestres ennemis de S. Cyprien, font de grands troubles à Carthage, p. 384. 385.

S. Celerin écrit de Rome au Confesseur Lucien un peu après Pasque, p. 385.

Les Confesseurs & le Clergé de Rome écrivent d'excellentes lettres pour la discipline, p. 386.

S. Celerin va voir S. Cyprien dans sa retraite vers le mois de decembre. S. Cyprien écrit aux Confesseurs de Rome, p. 398, ordonne S. Celerin & Aurele Lecteurs, p. 387. 397, & fait Numidique Prestre de Carthage, p. 389.

S. Babylas souffre le martyre à Antioche app. en 250, p. 322. 357. Fabius 13^e Eveque d'Antioche luy succede, & ne gouverne qu'un an ou deux, p. 404.

Origene souffre pour la foy sous Dece, p. 313. 336. 5. 46.

S. Catpe Ev. de Thyatires, S. Christophle en Lycie, S. Cyrille de Gortyne &c. en Candie, S. Julien en Cilicie, S. Magnus dans la Campagne de Rome, S. Mercure en Cappadoce, S. Thyse en Bithynie, S. Troade à Neocesarie, les Sept Dormans à Ephese, & les dix Martyrs de Candie, sont celebres entre

ceux qui ont souffert sous Dece, p. 328-362.

Dieu commence à rendre la paix à l'Eglise d'Afrique sur la fin de 250, p. 324. Les Confesseurs de Carthage sortent de prison, *Ibid.*

L'Eglise de Toulouse commence cette année à avoir S. Saturnin pour premier Eveque, p. 298.

S. Ambroise Diacre & Confesseur meurt vers 253, p. 273. 548.

S. Tryphon & S. Respice peuvent avoir esté martyrizés à Nicée le premier fevrier 251, p. 339-343.

S. Acace Ev. en Orient confesse J. C. le 29 de mars: Dece luy donne la liberté, p. 357-361.

S. CORNEILLE est élu Pape app. le mercredi 4 juin, p. 325. 431. Il gouverne un an, trois mois, & dix jours, p. 736.

Novatien poussé par Novat, & suivi des Confesseurs & de cinq Prestres de Rome, se separe de S. Corneille aussitost après son election, & écrit en Afrique contre luy, p. 433. 440-442. Quels estoient Novat & Novatien, p. 433-440. S. Cyprien fait recevoir en Afrique l'election de S. Corneille après quelque suspension, p. 443-445.

Le Concile d'Afrique écrit sur l'affaire des Tombez à S. Corneille, après l'avoir reconnu pour legitime Eveque de Rome, p. 445. Le Concile de Rome composé de 60 Eveques, condanne Novatien & admet les pecheurs à la penitence, p. 446. 447. Trophime Eveque tombé dans la persecution, revient à l'Eglise avec tout son peuple, & est receu par S. Corneille à la communion laique, p. 447. 448.

Novatien se fait ordonner Eveque, p. 448. S. Corneille & luy écrivent à toutes les Eglises, p. 452. Le Concile d'Afrique rejette la communion & les deputés de Novatien, p. 453. 454, écrit à S. Corneille sur Felicissime, p. 455. S. Cyprien écrit en particulier à S. Corneil-

250.

251.

251.	le, <i>Ibid.</i> envoie aux Confesseurs le livre De l'unité de l'Eglise, p. 456. S. Denys d'Alexandrie écrit à Novatien & aux Confesseurs qui le suivoient, p. 452. 456. Marcien d'Arles quitte l'Eglise pour suivre Novatien, p. 453. Les Confesseurs reviennent à l'Eglise, p. 459. Novatien s'attache ses sectateurs par un sacrilege, p. 461. Novat & les autres seconds deputez de Novatien estant rejettez en Afrique, y établissent des Evêques schismatiques, p. 456-458. S. Corneille & S. Denys écrivent à Fabius d'Antioche qui favorisoit Novatien, p. 462. 463. S. Moyse Prestre souffre un illustre martyre à Rome sur la fin de cette année 251, p. 423. S. Alexandre de Jerusalem meurt prisonnier à Cesarée, p. 419. Mazabane luy succede, p. 420. S. Polyeucte a souffert sous Dece ou sous Valerien à Melirene, p. 424.	276.
252.	On tient ou au moins on convoque en 252, un grand Concile à Antioche, touchant Fabius qui favorisoit Novatien : Fabius meurt durant ce temps là, & Demetrien 14 ^e Evêque d'Antioche est mis en sa place, p. 465. Les Novatien font Maxime leur Evêque à Carthage, & le parti de Felicissime y établit Fortunat, pour qui Felicissime demande en vain la communion de S. Corneille, <i>Ibid.</i> La persécution se renouvelle sous Gallus, <i>Ibid.</i> S. Cyprien reçoit les Tombez dans un Concile de 48 Evêques, p. 466. S. Corneille est banni, p. 467, & puis martyrizé le 14 septembre, p. 468.	287.
253.	Origene meurt sur la fin de 253, estant entré dans 69 ^e année, p. 548. Plotin commence à écrire cette année, p. 285.	320.
256.	On met sous Dece & Valerien le pretendu martyre de Novatien, p. 480.	326.
265.	Plotin écrit vers l'an 265, contre les Gnostiques, p. 286.	331.
270.	Il meurt pres de Rome au commencement de 270, agé de 66 ans, p. 285.	351.
	S. Anatole écrit en 276 son livre de la Pasque, d'où l'on peut tirer que la coutume de celebrier cette feste le 14 de la lune, venoit de s'abolir dans l'Asie, & n'estoit pas encore receue dans la Syrie, p. 109. 110, où elle le fut peu après, p. 110. 111. S. Firmin peut avoir esté martyrizé à Amiens en 287, p. 304. Crescence trouble l'Egypte sur la Pasque par ses écrits vers 320. S. Alexandre le refute, p. 110. Constantin permet en 326, aux Novatien de conserver leurs eglises. & les leur oste en 331, avec défente de s'assembler, p. 483. Gallus fait Cesar en 351, transfere le corps de Saint Babylas d'Antioche à Daphné, p. 405. Julien l'apostat l'en fait oster en 362, & les Chrétiens le reportent à Antioche, p. 406. Le temple & l'idole d'Apollon à Daphné, sont en mesme temps reduits en cendre par le feu du ciel, p. 407. S. Agnan Evêque de Besançon, transfere vers 370 les reliques des SS. Ferreol & Ferrution, p. 88. Saint Silvie Evêque de Toulouse, commence vers ce temps-ci une grande eglise de S. Saturnin, p. 300. Theodose I. fait tenir en 383 une conference à Constantinople, entre tous les chefs des sectes, pour les réunir à l'Eglise, p. 485. Agele Ev. des Novatien à CP. meurt en 384, Marcien luy succede, p. 486. S. Salve Ev. d'Amiens, transfere le corps de S. Firmin p.e. en 387. p. 304. Marcien Ev. des Novatien à CP. meurt en 395, Sisinne luy succede, p. 486. Sisinne meurt en 407, & a Chrysanthe pour successeur, p. 489. Saint Cyrille d'Alexandrie ferme p.e. en 413 les eglises des Novatien à Alexandrie. p. 492. Chrysanthe Ev. des Novatien à CP. meurt en 419. Paul luy succede, p. 491.	362.
		370.
		383.
		384.
		387.
		395.
		407.
		413.
		419.

425.	S. Celestin Pape oste en 419, les eglises aux Novatiens de Rome, <i>p. 492</i> . Ils avoient alors Asclepiade pour Evêque à Nicée, <i>p. 400</i> .	On transfere, dit-on, en 860, d'Inde à Rosnay, les reliques de S. Corneille, S. Cyprien, & S. Celestin, <i>p. 470</i> .	860.
439.	Marcien succede en 439, à Paul Ev. des Novatiens à CP, <i>p. 491</i> .	Le Pape Nicolas I. envoie en 862, les reliques de S. Urbain aux moines de S. Germain d'Auxerre, <i>p. 259</i> .	862.
443.	Donat Ev. Novatien en Afrique, se réunit à l'Eglise vers 443, avec son peuple, <i>p. 493</i> .	Chaulé le chauve fonde en 875, l'abbaye de Tournus, <i>p. 37</i> .	875.
465.	S. Perpetue Evêque de Tours, instruit vers 465, une veille solennelle à la feste de S. Symphorien, <i>p. 46</i> .	L'Empereur Leon bastit une eglise de S ^{te} Barbe à CP. vers 900, <i>p. 266</i> .	900.
506.	L'abbaye de S. Benigne à Dijon est fondée peu après, <i>p. 43</i> .	Estienne Abbé de Tournus, fait vers 970, une translation des reliques de S. Valerien martyr, <i>p. 37</i> .	970.
548.	S. Germain Evêque de Paris estoit Abbé de S. Symphorien à Autun en 548, <i>p. 46</i> .	L'Empereur Basile donne, dit-on, en 991, le corps de S ^{te} Barbe à un Venitien, <i>p. 266</i> .	991.
580.	Lannebode bastit vers 580, une eglise de S. Saturnin au lieu de son martyr, <i>p. 301</i> .	Translation de S ^{te} Agathe à CP. en 1040, <i>p. 414</i> .	1040.
584.	Le Roy Gontran bastit en 584, l'abbaye de S. Marcel à Challon, & en fait confirmer la fondation par le second Concile de Mascon en 585, <i>p. 36</i> .	Les Clercs de Compiègne portent en 1049, à Reims le corps de S. Corneille martyr, <i>p. 470</i> .	1049.
612.	La Reine Brunehaud rebastit en 612, l'abbaye d'Aisnay pres de Lion, <i>p. 26</i> .	Hugue de Befançon transfere en 1063, les reliques des SS. Ferreol & Ferrution, <i>p. 99</i> .	1063.
700.	On met vers 700, une translation de plusieurs martyrs de Langres à Elwang en Souabe, <i>p. 41</i> .	Le corps de S ^{te} Agathe est reporté de de CP. à Catane en 1127, <i>p. 212</i> .	1127.
737.	On met vers 737, une translation de S. Saturnin de Toulouse à S. Denys pres de Paris, <i>p. 301</i> .	Guillaume de Befançon fait en 1246, une translation des SS. Ferreol & Ferrution, <i>p. 99</i> .	1246.
750.	S. Paul Ev. de Verdun, bastit vers 750, une eglise de S. Saturnin, <i>Ibid.</i>	On trouve en 1258, le corps de S. Saturnin à Toulonse, <i>p. 301</i> .	1258.
821.	L'an 821, Pascal I. transfere le corps de S. Urbain Pape en l'eglise de S ^{te} Cecile à Rome, <i>p. 259</i> , avec celui de S ^{te} Cecile, <i>p. 260</i> .	On trouve aussi en 1265, celui de S. Papoul, <i>p. 303</i> .	1265.
		Les Huguenots profanent à Lion avec la dernière brutalité, les reliques de S. Irenée en 1562, <i>p. 96</i> . Ils brûlent aussi à Soissons celles de quelques martyrs, <i>p. 329</i> .	1562.



TABLE DES MATIERES.

A

A *Aron* Roy des Perses, reçoit vers l'an 800 une ambassade de Charlemagne, p. 135.

S. Abdon Perlan est martyrisé à Rome en 250, p. 328. Ses reliques sont trouvées sous Constantin, p. 329.

Ablave rhétoricien est fait prestre des Novatiens à CP. en 420, & ensuite leur Evêque à Nicée vers 430, p. 490.

S. Acace Evêque en Orient confesse *J. C.* sous Dece, qui le renvoie libre, p. 357-361.

Acace Evêque de Césarée en Palestine, rétablit la bibliothèque de *S. Pamphile*, p. 590.

Acefe Ev. des Novatiens à Nicée en 325, refuse de se réunir à l'Eglise, p. 483.

S. Achillée Diacre disciple de *S. Irénée*, prêcha la foy à Valence en Dauphiné, p. 97, & y souffrit le martyre vers 211, p. 97. 130.

Adamance différent d'Origene, fait le dialogue contre Marcion dans le IV. siècle, p. 760.

Ælius. V. *Serenianus*.

Jule AFRICAÏN. V. son titre p. 254, assiste à une conférence d'Origene avec *Bassus*, p. 528, écrit sur l'histoire de *Susanne* à Origene, qui luy répond, p. 529-531.

L'*Afrique* a eu pour Proconsuls *Minuce Timinien* vers 203, *Hilarien* ensuite, p. 641. *Patérne* en 257, *Galere Maxime* en 258, *Ubius Palfienus* en 259 & 260, *Ibid.*

Agamemnon Evêque de *Tivoli*, ordonne, dit-on, *Novatien*, p. 742. 2.

Agathange: *S. Acace* avoit aussi ce nom, p. 358-361.

St^e AGATHE vierge & martyre. V. son titre p. 409.

S. Agathodore martyrisé à Sardes l'an 251, en servant les martyrs, p. 347.

St^e Agathonisse martyre à Pergame sous Dece &c p. 348.

S. Agathope martyr de Candie sous Dece, p. 354.

Agele Ev. des Novatiens à CP. durant 50 ans, p. 484, ordonne *Sifinne* & *Marcien* pour luy succéder, p. 485, meurt en 384, p. 484.

S. Agn. in Ev. de Belançon vers 370, fait une translation des reliques de *S. Ferreol* & *S. Ferrution*, p. 98.

Agrippin 9^e Evêque d'Alexandrie, meurt en 179, p. 62.

Aisyay abbaye pres de Lion, p. 25. Il s'y faisoit un grand concours à la feste des miracles &c. p. 25. 26.

St^e Albine l'une des 48 Martyrs de Lion en 177, p. 27.

St^e Albine vierge & martyre sous Dece à Césarée en Palestine, p. 336.

S. Alcibiade l'un des Martyrs de Lion, est averti de Dieu de relâcher son abstinence, p. 19, il a la teste tranchée, p. 27.

S. Alexandre medecin à Lion encourage les Martyrs, & devient luy mesme martyr, p. 21. 27.

S. ALEXANDRE aussi martyr à Lion en 177, avec *S. Epipode*. V. son titre p. 30.

S. Alexandre martyr à Apamée sous Severe, p. 123.

S. Alexandre martyr à Rieti sous Maximin I, p. 799.

S. ALEXANDRE de Jerusalem. V. son titre p. 415, est disciple de *S. Pantene*, p. 172, & de *S. Clement* d'Alexandrie, p. 183, condisciple & défenseur d'Origene, p. 498, qu'il fait prêcher quoiqu'encore laïque &c. p. 522. 523. Il l'ordonne Prestre &c. p. 526. 527. C'est luy qu'on fait par erreur Evêque d'Hieraple, p. 550.

Saint *Alexandre* d'Alexandrie écrit contre *Crescence* sur la Pâque, p. 110.

L'Empereur *Alexandre* favorise les Chrétiens &c. p. 250. 251, vouloit elever un temple à *J. C.*, p. 274. On dit qu'il a voulu voir Origene, p. 524.

Alexandre payen veut detourner *S. Pione* du martyre, p. 370. 371.

Alexandre qu'on fait Evêque d'Aquilée & ordonne *Novatien* en 251, p. 742.

Alexandrie, ville fort feditieuse, p. 293. 296. Ses Evêques *Agrippin*, *Julien*, *Demetre*, *S. Hetaclé*, *S. Denys* &c. p. 291.

Almaque Prefet de Rome fait mourir *Sainte Mariméne*, p. 687. 688.

St^e Alomme ou *Domne* martyre à Lion en 177, meurt en prison, p. 27.

S. Alphée martyr en Sicile sous Dece, p. 334.

S. Amaranth ou *Amaranthe* martyr à Albi sous Dece, p. 335.

Amastride ville du Pont, avoit *Palmace* pour Evêque en 196, p. 106.

S. Amateur Ev. d'Autun fait trouver un vol en 417 ou 418, p. 40, dedie l'Eglise de *S. Symphorien* pres d'Autun, p. 46.

S. Ambroise Diacre & Confesseur: son histoire, p. 267-273, est converti par Origene, p. 515. 516, le fait travailler sur l'écriture, p. 524. 525. Origene luy adresse la pluspart de ses ouvrages, p. 525, entre autres son commentaire sur *S. Jean* lorsqu'ils n'estoient pas ensemble, p. 533. Ils estoient ensemble à *Nicomede* vers 228, p. 531. Il est prisonnier

pour J. C. vers 236 &c. p. 549, meurt vers 251 &c. p. 548. C'est luy qu'on honore le 17 de mars, p. 692.

L' *Ame* doit dominer dans l'homme dont elle fait toute la grandeur, p. 22. S. Irénée n'a point dit que les ames des méchans mourroient, p. 626. 2.

Amelius Gentilianus disciple de Plotin, p. 287.

Amen, conclusion ordinaire de la priere, p. 376.

On le dit en recevant l'Eucharistie, p. 431.

Ammon Saccas philosophe Chrétien. *V. son titre* p. 279, a Origene pour disciple, p. 498. 516.

Ammon philosophe payen vers 250: ce qu'on en sçait, p. 283. 696.

Ammon Eveque d'Egypte tombe dans l'erreur, & en est retiré par S. Heracle, p. 292.

S. *Ammon* martyr à Nicomedie vers 310, p. 404. 405.

S^ce *Année* ou Elpe a la teste tranchée à Lion en 177, p. 27. 600. 2.

S. *Anatole* Ev. de Laodicée en Syrie en 276, peut avoir rendu les Syriens Quarodécimans, p. 110.

S^ce *Anatolie* vierge & martyre en Italie sous Dece, p. 320.

S. *Andeol* martyr au diocèse de Viviers, p. e. en 208, p. 123. Ses actes sont sans autorité, p. 636.

S. *Andoche* envoyé en France par S. Polycarpe, p. 38, est martyrisé à Sanlieu en Bourgogne &c. p. 39. 40.

S. *André* martyr à Lampsaque sous Dece, p. 392. 394.

S. *André* Colonel martyrisé sous Maximien vers la Cilicie &c. p. 705.

L' *Angleterre* reçoit la foy des le temps des Apostres, p. 62, S. Luce l'y renouvelle vers 178, p. 63.

S. *ANTERE* Pape, *V. son titre* p. 278.

Antinoetes Chrétiens d'Egypte; S. Alexandre de Jerusalem leur écrit, p. 418. 419.

S^ce *Antonie* martyr à Lion en 177, meurt en prison, p. 27.

Antonien Ev. d'Afrique, embrasse la communion de S. Cornille, p. 445, Novatien l'ebraule, p. 453.

Arrius Antoninus Proconsul d'Asie, persecute les Chrétiens, p. e. vers 180, & perit miserablement, p. 56.

Apelle heretique confère avec Rhodon, à qui il ne peut répondre, p. 64. 65.

Apion auteur ecclesiastique vers 200, p. 101.

S^ce *APOLLINE* vierge & martyr en 249. *V. son titre* p. 265

Apollone stoicien &c. n'est point S. Apollone martyr à Rome vers 86, p. 614. 1.

S. *Apollone* martyr à Lion en 177, meurt en prison, p. 27.

S. *APOLLUNE* Senateur Romain & martyr à

Rome vers l'an 186. *V. son titre* p. 55.

Apollone ou *Apollonide* heretique Theodotien, p. 72.

Apo'egie: la meilleure est de dementir la calomnie par ses actions, p. 576.

Les *Apo'istes*: S. Serapion reçoit ce qui vient d'eux comme ce qui vient de J. C., p. 169.

Aquila, de Chrétien devenu Juif, traduit l'Ecriture vers 137, p. 512.

Aquila gouverneur d'Alexandrie, p. 159, sous Severe, p. 162, condanne S^ce Potamienne, p. 160, S. Plutarque, p. 289, & six autres disciples d'Origene, p. 504.

S. *Aquilin* martyr à Carthage en 200, p. 134.

Aquilin philosophe platonicien, p. 287.

Aquilin gouverneur de Bithynie sous Dece, condanne S. Tryphon &c. p. 339. 342.

Arabien auteur eccl. siastique vers 200, p. 107.

S. *Arèce* ou *Aristée* martyr à Lion en 177, meurt en prison, p. 27.

S. *Ariston* martyr en Afrique sous Dece, p. 383.

Arrius. V. Antoninus.

S. *Artaxe* martyr en Afrique vers 205, p. 152.

Artemon ou *Artemas* heretique vers 200, p. 69. 70, a eu les mesmes erreurs que Theodote de Byzance, p. 617.

Aselepe gouverneur de Lycie sous Dece, fait mourir S. Themistocle, p. 350.

S. *Aselepiade* martyr à Lion, le mesme que S. Alcibiade, p. 19.

S. *Aselepiade* est fait Eveque d'Antioche en 211, p. 169. S. Alexandre de Jerusalem s'en réjouit, *Ibid.*

Aselepiade confesse J. C. à Smyrne en 250, p. 369.

Aselepiade ou *Aselepiodote* heretique Theodotien, p. 72.

Aselepiade Ev. des Novatien à Nicée en 425, p. 490.

Asie: On croit que l'Eglise de Lion tiroit son origine de celle d'Asie, p. 20. Elle leur écrit sur les Montanistes, p. 19, & sur ses Martyrs, p. 28. 29. Les Chrétiens d'Asie veulent faire Pâque le 14 de la lune &c. p. 102. 107, quittent cette pratique entre 276 & 325, p. 109.

Julianus ou *Julius Asper*, puissant sous Severe, a de la peine à tourmenter les Chrétiens, p. 127.

S. *Athenodore* frere de S. Gregoire Thaumaturge, p. 540, est converti par Origene, p. 519, étudié cinq ans sous luy, p. 543.

S. *Attale* natif de Pergame, est arrêté à Lion en 177 pour la confession de J. C., p. 7, exposé dans l'amphitheatre aux insultes du peuple, p. 15.

16, & remis en prison, p. 16. Il avertit S. Alcibiade de la part de Dieu de relâcher son abstinence, p. 19. Il est martyrisé, p. 21. 22. 27.

Attique Evêque de Synnades, y fait prescher Theodore laïque, p. 523.

Attique Evêque de CP. cache le corps de Sabbace reveré par ses disciples, p. 458.

Augende Confesseur à Rome sous Dece, p. 421, demeure ferme contre Novatien, p. 422. 442. S. Corneille l'envoie à S. Cyprien, p. 457.

Augende diacre Novatien, p. 442, est député en Afrique par Novatien, p. 453. Il n'est pas le mesme qu'*Augende* sectateur de Felicissime, p. 742.2.

S^{te} Aurée ou *Aure* : ses actes sont tres méchans, p. 680.

M. *Aurele* arreste en 174, la persecution des Chrétiens, & la recommence en 177, p. 4.31, nonobstant la victoire sur les Quades, qu'ils luy avoient obtenue, p. 596. On ne voit point qu'il soit jamais venu en France, p. 42.

Aurele celebre Confesseur de Carthage sous Dece, est fait Lecteur, p. 387.

T. *Aurelien* fait martyriser *S^{te} Anatolie* sous Dece, ne la pouvant épouser, p. 329.330.

S^{te} Ausonie meurt à Lion en prison en 177, p. 27.

Austerité : S. Alcibiade quitte celle qu'il a voit toujours pratiquée, pour ne pas scandalizer, p. 19.

Autolyque payen écrit contre les Chrétiens: S. Theophile d'Antioche le refuse, & confere avec luy, p. 51.52.

Autun, ville fort superstitieuse dans le temps du paganisme, p. 44.

Auxanon Prestre Novatien, voit le Concile de Nicée, & en parle à Socrate, p. 483.

B

SAINTE BABYLAS Evêque d'Antioche, & Martyr sous Dece. V. son titre p. 400.

S. *Babylas* martyrisé vers 310, à Nicomedie, avec ses 84 ecoliers, p. 404.

Bacquille Evêque de Corinthe, assemble les Evêques d'Acadie sur la Pasque, & écrit sur cette question en 196, p. 106.633.2. Il estoit un des plus celebres Evêques de ce temps là, p. 107.

S^{te} Barbe vierge & martyre sous Maximin I. On n'en sçait rien, p. 266.690. On la fait sans fondement disciple d'Origene, p. 550.691.

S. *Baruc* Martyr à Carthage p. e. sous Dece, p. 383.

L'Empereur *Basile* donne, dit-on, en 991, le corps de *S^{te} Barbe* à un Venitien, p. 266.

S. *Basilide* converti par l'apparition de *S^{te} Potamene*, est martyrisé à Alexandrie vers 204, p. 117.160. Il estoit disciple d'Origene, p. 504.

Basilide Evêque de Leon en Espagne, apostasie en 250, p. 318.

S. *Basilide* Martyr de Crete sous Dece, p. 354.

S. *Basse* Martyr sous Dece à Nice en Proven-

ce, ou p. e. à Nicée en Bithynie, p. 335.706.707.

Bassus confere avec Origene, p. 257.528. Ce peut estre un heresiarque, p. 528.765, avec qui Origene confere dans la Palestine, p. 531.532.

C. *Bassus* heretique Valentinien : ses erreurs, p. 528.

Battesme : Les Novatien rebattizient ceux qu'ils attiroient à eux, p. 475. Leur battesme estoit semblable à celui de l'Eglise, p. 476. S. Basile doute s'il le faut reiterer, p. 493, & rejette celui des Pepuziens. *Ibid.* Battesme de sang & de feu receu par les catecumenes martyrisés, p. 504.

Baudri Archevesque de Dol à la fin du XI. siecle, peut avoir écrit les actes de S. Valerien, p. 602.1.

S. B E N I G N E Martyr à Dijon. V. son titre p. 38.

Beron heretique Valentinien p. e. vers 220, p. 248.249.

Berylle Evêque de Bostres est ramené à la vraie foy par Origene vers 242 & c. p. 543. 544.770.2.

Pugnare ad bestias n'est pas toujours combattre contre les bestes, mais aussi leur estre exposé, p. 645.1.

La ville de *Besanson* reçoit la foy des SS. Ferreol & Ferrucion qui y sont martyrisés, p. 97.

S^{te} Biblis confesse J. C. après l'avoir renoncé, p. 10, a la teste tranchée à Lion en 177, p. 27. Rufin la confond mal avec *S^{te} Blandine* & c. p. 598.599.

S^{te} Blandine confesse genereusement J. C. à Lion l'an 177, p. 7.8. est exposée aux bestes, qui ne luy touchent pas, p. 14.15, consume son martyre, p. 22.23.27. Veneration particuliere qu'on a toujours eue pour elle, p. 8. Monastere de *S^{te} Blandine* & des autres Martyrs de Lion à Vienne, p. 27.

Blaste Prestre de Rome y fait un schisme vers 182, p. 61. S. Irenée écrit contre luy, p. 90.

Bonne, femme Chrétienne confesse J. C. en Afrique sous Dece, & est bannie, p. 380.

Bostres autrefois seule metropole de l'Arabie, p. 672.2.

La Reine *Brunehaud* rebastit en 612 l'abbaye d'Ainay, p. 26, bastit le monastere de S. Andoche à Autun, p. 40.

C

CÆCILIUS Natalis payen confere avec Octave Chrétien, sur la religion, p. 164, & se convertit, p. 165.166. Il peut avoir converti S. Cyprien, p. 166. Mais il n'est pas le precepteur de Diadumene, *Ibid.*

S. *Calepode* Prestre & Martyr à Rome, peut estre sous Alexandre, p. 552.

Cains. V. Bassus.

S. *Cains* Martyr à Apamée sous Severe, p. 123.

C A L I S T E Prestre de Rome. *V. son titre* p. 175, estoit disciple de S. Irenée, p. 92. 97. On luy attribue le livre du petit Labyrinthe, p. 70. Le livre De la substance du monde est plustost de luy que de S. Irenée, p. 92.

Caldone Eveque d'Afrique deputé à Rome sur l'election de S. Cornelle &c. p. 443. 444.

Saint **Callinique** Martyr sous Dece dans la Bithynie, p. 344.

S. C A L L I S T E Pape & Martyr en 223. *V. son titre* p. 250.

Calliston à qui Rhodon dedie vers 180 un ouvrage contre les Marcionites, p. 65.

Calommateurs : ceux qui les ecoutent doivent craindre d'estre condannez avec eux, p. 529. La vie sainte est la meilleure réponse à la calomnie, p. 576.

Calphurnius Confesseur à Rome sous Dece, p. 421.

Calpurne pere, dit-on, de S. Pontien Pape, p. 276.

Vespronius Candidus ancien Consulaire en 193, renvoie un Chretien en liberte, p. 127.

Candida auteur ecclesiastique vers 200, p. 101.

Candide Valentinien avec qui Origene confere, p. 521.

Candide femme Chrétienne de Rome, sacrifiée aux idoles en 250, tâche d'obtenir le pardon, p. 397.

S. Caralampe Prestre & Martyr à Magnesie sous Severe, p. 124.

Le **Caresme** : On passoit les trois & quatre derniers jours, ou même toute la semaine sainte, sans manger, p. 632. 1. ou ne mangeant rien que de sec, *Ibid.*

Carique à qui S. Scapion écrit, p. 168.

Carpase officier du Prefet, fait, dit-on, mourir S. Urbain &c. p. 687. 688.

S. Carpe Eveque de Thyatires, Martyr à Pergame en 251, p. 346-348. 711. 2.

S. Casse apostasie, se reconnoist, & meurt Martyr en Afrique app. sous Severe, p. 125.

Castrense munus : ce que c'estoit, p. 645. 1.

Catapluyges, les melmes que les Montanistes.

Cathares : nom fastueux que prenoient les Novatiens, p. 477.

S^{te} Cecile vierge & martyre vers 178, ou sous Diocletien apparemment en Sicile, p. 260. 690.

2. Ses actes anciens, mais sans autorité, p. 259. 689. 690.

S. Celerin. V. Macaire.

Celerin. V. Macaire.

S. CELERIN Lecteur de Carthage, & Confesseur sous Dece. *V. son titre* p. 395.

S^{te} Celerine martyre en Afrique sous Severe, p. 126. 395.

S. Celestin Pape oste aux Novatiens leurs eglises à Rome, p. 492.

Celse epicurien sous Neron, p. 575.

Celse epicurien sous Adrien, écrit contre les Chrétiens; Origene le refute, *Ibid.*

Celse Eveque d'Icone y fait prescher Paulin laïque, p. 523.

Censure : ne pas censurer temerairement les petites fautes d'un défenseur de la verité, p. 529.

Les **ceps**, instrument où l'on attachoit les prisonniers, p. 14. Ce que c'estoit, comment on s'en servoit, p. 150.

S. Ceraee premier Eveque d'Eause en Gascongne, p. 302.

S. Ceraune Eveque de Paris, reçoit vers 615 les actes de S. Speustippe &c. p. 40.

Cereal qu'on dit avoir esté martyrizé à Rome en 252 &c. p. 744.

Cerinte avoit fait une apocalypse, p. 176.

Cesaire Prefet du Pretoire & Consul en 397, bastit une eglise de S. Thyrsé à CP, p. 344.

S. Ceside Prestre & Martyr à Tranlacco, p. 799.

La **chair** : quel desordre lorsqu'elle domine l'esprit, p. 32.

Charle le chauve fonde en 875 l'abbaye de Tournus, p. 37.

Charlemagne envoie une ambassade en Perse vers 800, p. 135.

La **charité** ne s'ennuie point de travailler à sauver ceux mêmes qui rejettent son secours, p. 85. La charité envers les pecheurs consiste à persecuter leur peché, *Ibid.* S. Themistocle aime mieux mourir que de decouvrir un Chretien, p. 350.

Les **Chrétiens** estoient partout & en grand nombre des l'an 200, p. 115. Comment ils se multiplioient, p. 116. 117. Ils avoient en 200 des lieux particuliers où ils s'assembloient & où ils enterroient les Martyrs, p. 125. Ils ne songent qu'à leur salut, sans se mesler dans les affaires d'Etat &c. p. 115. Ne se trouvent point mellez dans les guerres civiles du temps de Severe, *Ibid.* Miracles & vertus des Chrétiens du temps de S. Irenée, p. 84. Excellente peinture que Tertullien fait de ceux de son temps, p. 116. 117. Leur horreur pour les spectacles, p. 13. Ils ne couronnoient point leurs portes de lauriers, p. 118, ne se distinguoient des autres que par la vertu, p. 115. Cependant ils estoient décriez & haïs comme ennemis publics, p. 118, exposez à la raillerie du peuple, p. 121. On les accusoit de tous les maux qui arrivoient, p. 110. Fureur des peuples contre eux sous M. Aurele, p. 4. Calomnies que leurs esclaves repandent contre eux, p. 6. 7. C'estoit un crime de les vouloir justifier, p. 5. On les empêche d'enterrer les Martyrs, p. 11. Leur patience, p. 119. 129. 130. L'on n'est Chretien qu'à condition de donner sa vie pour acquerir l'eternité, p. 130. Ils prenoient garde à

ne point irriter leurs ennemis, p. 128. 129, & craignoient la vengeance de Dieu sur eux, parcequ'ils les aimoient comme leurs amis, p. 130. Dieu permet & arreste les persecutions pour l'avantage de l'Eglise, p. 265. Ils jouissent de la paix sous Commode, p. 155. 56. Severe les aime, p. 114. 115, puis les persecute, p. 118. &c. Ils sont en paix depuis 111, jusq'en 249, p. 305. &c. si non que Maximin persecute un peu les principaux en 235 & 236, p. 263. &c. Cette paix avoit beaucoup corrompu les mœurs, p. 306. &c. Dieu permet pour cela la cruelle persecution de Dece, p. 307. 308.

S. Christophle Martyr celebre, dont on n'a rien de certain, p. 350.

Chrysanthe succede en 407 ou 408, à Sifinne Ev. des Novatiens à CP. &c. p. 488. 489, meurt en 419, *ibid.*

S. Chrysostome veut faire defendre à Sifinne Ev. des Novatiens de prescher, *ibid.*

Le *Ciel* : le chemin qui y mene est rude, mais il est court, p. 45.

Le *Clicie* : on ne convient pas si elle suivoit ou non les Quartodecimans en 325, p. 110. On ne le sçait pas non plus du temps du Pape Victor, p. 629. 1.

Cincius. V. Severus.

L'abbaye de *Cisoin* fondée en 838 par Saint Evrard &c. p. 252, reçoit par son moyen le corps de S. Calliste Pape, *ibid.*

S. Cittin Martyr d'Afrique en 200, p. 131.

S. Clair Abbé du VII. siecle, demande à estre enterre dans l'Eglise des Martyrs de Lion à Vienne, p. 27.

Claudius. V. Herminianus.

Claude officier martyr rize, dit-on, vers 211,

S. Ferreol &c. à Befançon, p. 97.

S. Claude Martyr à Corinthe sous Dece, p. 357.

S. Claude Ev. de Vienne app. au V. siecle, p. 624. 2.

S. Claudien Martyr en Pamphylie sous Dece, p. 353.

Deux *Clemens* historiens, l'un de l'Eglise, l'autre de l'Empire, p. 654. 1.

S. Clement qu'on fait Prestre de Lion, disciple de S. Irenée, & Confesseur, p. 99.

S. CLEMENT d'Alexandrie nommé T. Flavianus. V. son titre p. 181, disciple de S. Pantene, p. 172, maître d'Origene & de S. Alexandre de Jerusalem, p. 408.

Clement Soudiacre de Carthage va à Rome, & en apporte une lettre du Clergé à S. Cyprien, p. 429.

Les *Cliniques* : sont ceux qui reçoivent le battefme dans le lit, p. 436. Leur battefme regardé par quelques uns comme nul, par d'autres comme moins efficace, *ibid.* On les ex-

cluait à Rome de la clericature, p. 437.

S. Codrat ou *Quadrat* Martyr à Corinthe sous Dece, p. 356. 715. 2.

S. Commine a la teste tranchée à Lion en 177, p. 27.

L'Empereur *Commode* assez favorable aux Chrétiens depuis 183, p. 55.

Compiègne : on pretend y avoir des reliques de S. Cornelle, p. 470.

Conciles sur la Pasque en Asie, en Palestine, p. 104. 105, à Rome, dans le Pont, les Gaules, l'Olrhoene, & l'Acacie, p. 106. 107, à Rome & ailleurs sur Novatien & les Tombez, p. 445-448. Le Concile de Nicée assemblé en partie sur la Pasque, p. 110, fait son VIII. Canon sur les Novatiens, p. 482. 483. Les actes du Concile de Cesarée en Palestine sur la Pasque, paroissent supposés, p. 632. 2.

Confirmation : Novatien ne la reçoit point, p. 476. Ses disciples ne donnent point le saint chresme, p. 476. 747. 748. L'Eglise les reçoit eux & quelques autres par l'onction & par l'imposition des mains, p. 476.

S. Conon jardinier Martyr en Pamphylie sous Dece, p. 353.

Conon Evêque d'Hermopole, S. Denys d'Alexandrie luy écrit, p. 482.

Constantin assemble le Concile de Nicée &c. p. 110, desire réunir les heretiques à l'Eglise, p. 483, defend en 331 aux Novatiens de tenir des assemblées publiques, *ibid.*

Corinthe : l'Eglise y conservoit la doctrine des Apostres sous l'Evêque Prime vers 155, p. 47. Bacquylleen estoit Evêque vers 196, p. 106. 107.

S. Cornelle meurt en prison l'an 177 à Lion, p. 27.

Cornelle General d'armée martyrise vers 211 S. Felix &c. à Valence en Daupiné, p. 97.

S. CORNEILLE Pape. V. son titre p. 428, est élu Pape durant la persecution de Dece, p. 421.

St^e Cornelia confesse J. C. à Rome sous Dece, p. 421.

Correction : comment un inferieur obligé de la faire doit se conduire, p. 530.

Craton Evêque des Syriens, combat, dit-on, les Theodotiens, p. 69.

St^e Credule Martyre à Carthage sous Dece, p. 383.

Creseence trouble l'Eglise d'Egypte vers 320, p. 110.

La *eupidité* n'est jamais contente, quelque chose que l'on possède, p. 45.

S. Cyprien Martyr à Corinthe sous Dece, p. 356.

S. Cyprien Evêque de Carthage estimoit fort les ouvrages de Tertullien, p. 234. Le peuple de Carthage demande plusieurs fois sa mort

dans la persecution de Dece, p. 322, durant laquelle il se cache, p. 321. Il est proferit & ses biens confisquez, p. 323. Il écrit au Clergé de Rome & en reçoit plusieurs lettres, p. 429. 430. Informé de l'élection de S. Corneille, il embrasse la communion, p. 443. 445. On luy attribue un livre de Novatien sur la Trinité, p. 670. 1752. Il n'est pas auteur du poeme sur Jonas, p. 231.

S. Cyrille Evêque de Gortyne & Martyr sous Dece, p. 355. Ses actes en confondent p.e. deux, p. 715.

S. Cyrille d'Alexandrie ramene à la verité un solitaire qui étoit, p. 74, ferme les églises des Novatien à Alexandrie, p. 492. On luy attribue des homelies d'Origene sur Jeremie, p. 567.

S. Cyrin Martyr en Sicile sous Dece, p. 334.

D

D Amien est envoyé par S. Eleuthere à Lucius Roy d'Anglererre &c. p. 616. 1.

Daphné, lieu de delices pres d'Antioche, p. 405. Gallus y fait transporter le corps de S. Babylas, *Ibid.* Julien l'apostat l'en fait oster, p. 405, & aussitôt le temple d'Apollon y est brûlé par le feu du ciel, p. 407.

Dative est misé en prison pour J. C. à Rome sous Dece, p. 421.

L'Empereur Dece persecute l'Eglise en haine de Philippe, p. 308 545. L'edit contre les Chrétiens qui porte son nom est fort suspect, p. 309. 310. 699. 701. Il estime Saint Acace & le fait mettre en liberté, p. 361. Il craignoit moins un competeur du throne qu'un Evêque de Rome, p. 428. 432, ce qui l'anima fort contre Saint Corneille, p. 450. Il ne vouloit pas faire mourir, mais souffrir les Chrétiens, p. 546. Il meurt en 251, p. 461.

Demetrest fait 11^e Evêque d'Alexandrie en 189, p. 62. Il envoie S. Pantene prescher dans les Indes vers 190, p. 172, écrit sur la Pasque vers 196, p. 107, donne en 203 l'école des Catecheses à Origene, p. 501, l'y continue nonobstant sa mutilation, p. 506, excite fort le zele d'Origene dans l'exercice de ses fonctions, p. 510, envoie Origene au Gouverneur d'Arabie qui l'en prioit, p. 522, trouve mauvais que les Evêques de Palestine eussent fait prescher Origene laïque, p. 522, 523, & l'eussent ordonné Prestre, p. 526, semble néanmoins l'avoir reçu comme Prestre, p. 532, assemble deux Conciles contre luy, le depose, & le fait excommunier partout où il peut, p. 534. 535. Ce qu'on sçait de luy d'ailleurs, p. 508. 509. Il meurt le 8 d'octobre 231, p. 291. 538. 766.

Demetrien fait Ev. d'Antioche en 252, p. 463.

Demetrien persecute fort les Chrétiens en Afrique sous Gallus, p. 466.

S. Denys qu'on fait Evêque de Vienne sous Commode &c. p. 622. 2.

S. Denys Martyr à Corinthe sous Dece, p. 356.

S. Denys d'Alexandrie succede en 231 à S. Heracle dans les Catecheses, p. 291, écrit aux Romains sur l'élection de S. Corneille, p. 444, mande à S. Corneille la mort de S. Alexandre de Jerusalem, p. 419, répond à une lettre de Novatien, p. 452, écrit aux Confesseurs engagez dans le schisme de Novatien, p. 456, à Fabius Evêque d'Antioche qui y penchoit, p. 453, est invité à un Concile sur ce sujet à Antioche, *Ibid.* écrit aux Armeniens, p. 464, & à Origene pour l'exhorter au martyre &c. p. 547.

Denys deputé en Afrique par Novatien, p. 456.

Denys Evêque de Vienne app. au IV. siecle, p. 113. 622. 2.

St^e Denyse vierge & martyre à Lampsaque en 250, p. 393. 394.

Didier Ev. de Vienne dans le IV. siecle, p. 113.

Didyme l'aveugle veut que Melchisedec fust un ange, p. 73, estimoit beaucoup Origene, p. 590.

DIEU n'a point de nom comme les hommes, dit un Martyr, p. 22. On ne le connoist point si on n'en est digne, p. 11. On ne le peut voir qu'avec un cœur purifié, p. 51.

St^e Digne vierge & martyre à Cordoue en 853 &c. p. 413.

Dijon en Bourgogne: S. Benigne y vient &c. p. 41, y souffre le martyre, p. 42. S. Gregoire de Langres y fonde le monastere de S. Benigne au commencement du VI. siecle, p. 43.

Dmorate frere de St^e Perpetue meurt âgé de 7 ans, p. 139, luy apparoit dans les peines, & est delivré par ses prieres, p. 149.

S. Diodore Martyr en l'amphylie sous Dece, p. 353.

S. Diodore Martyr à Corinthe sous Dece, p. 357.

Dioscore âgé de 15 ans seulement, demeure ferme dans les tourmens pour la foy, & est renvoyé, p. 396. 397.

Dioscoride s'enfuit pour eviter la persecution de Dece, p. 350.

Dispenses: Il est bien dangereux d'en accorder, p. 437.

Disputes: comment les Chrétiens doivent s'y comporter, p. 529. 530.

Dius Evêque de Jerusalem vers 185, p. 179.

Dodilon Evêque de Cambrai vers 890, retient le corps de S. Calliste &c. p. 253.

Dodwel se trompe sur le temps de la mort des Martyrs de Lion, p. 507. oste sans raison à Theophile d'Antioche les livres à Autolyque, p. 612, le trompe encore sur la cause & la durée de la persecution de Severus, p. 636. 637.

Doliquien Ev. de Jerusalem vers 180, p. 177.

Domice pere, dit-on, de S. Calliste Pape, p. 250.

S^{te} Donne. V. Alomne.

Domini apollat sous Severe, embrasse le Judaïsme, p. 130. S. Serapion luy écrit, p. 131. 168.

S. *Donat* Martyr à Carthage sous Dece, p. 383.

S. *Donat* disciple de S. Babylas, Martyr sous Maximien, p. 404. 405.

Donat Ev. Novatien de Salice en Numidie, se réunit à l'Eglise avec son peuple, p. 493.

S^{te} Donat Martyr d'Afrique en 200, p. 131.

Donate est mise en prison pour J. C. à Rome sous Dece, p. 421.

S^{te} Donatille martyre à Tuburbe, p. 640.

Les sept *Dormans* d'Ephese, p. 348. 349. 712.

E

L'EGLISE d'*Eauise* fondée par S. Saturnin vers 250, p. 298. On luy donne S. Cerace pour premier Eveque, p. 302. Paterne pour second, & S. Luperque pour troisieme, *ibid.*

Ecriture sainte: Les Theodotiens l'examinent sur les principes de la philosophie, & la corrompent, p. 71. Quelques uns d'eux en retranchent l'ancien Testament, p. 72. Plusieurs Peres croient qu'Esdras l'a composée de nouveau par l'inspiration de Dieu, p. 93. Dieu aime trop son Eglise pour ne la luy avoir pas donnée dans sa pureté, p. 530. Luy seul nous en donne l'intelligence, p. 552. Trois sens qu'Origene y cherchoit, p. 555. Africain rejettoit l'histoire de Susanne, Origene la soutient, p. 529. Il est dangereux de passer de l'Ecriture sainte à la lecture des philosophes, p. 593.

Ecrivains: les plus grands ont le plus à trembler, p. 552.

Eglises: quand les Chrétiens ont commencé à en avoir, p. 274. 276. Il est défendu d'en bastir sous le nom d'un Saint hors le lieu de sa sepulture, ou si l'on n'a de ses reliques, p. 276.

L'*Egypte* avoit plus d'un Eveque avant Demetre, p. 509. Elle suit la pratique de Rome sur la Pasque, p. 111.

Les *Eleesaires* heretiques, font quelque eclat vers 247, Origene les combat, p. 546.

Eleuse de Cyzic est condamné par Julien l'apostat à rebastir une eglise des Novatians, p. 484.

S. *Eleusippe* Martyr de Langres, p. 41, ou plustost de Cappadoce, p. 41. 603-608.

S. *ELEUTHERE* Pape. V. son titre p. 60. Les Martyrs de Lion luy écrivent en 177 sur les Montanistes, p. 20.

S^{te} Elpe ou Amnée à la teste tranchée à Lion en 177, p. 27.

Elvanus est envoyé, dit-on, par Lucius Roy d'Angleterre, au Pape Eleuthere, qui le fait Eveque &c. p. 616. 1.

Elwang abbaye en Souabe: on y transporte vers 800, quelques Martyrs de Langres, p. 41.

Emerite prisonniere pour J. C. à Rome sous Dece, p. 421.

S. *Emile* Martyr en Afrique app. sous Severe, p. 125. 126.

S^{te} Emilie à la teste tranchée à Lion en 177. Une autre *S^{te} Emilie* y meurt dans la prison, p. 27.

Emmaüs. V. Nicople.

S. Vertius *Epagathus* parle pour les Chrétiens de Lion, est fait prisonnier, p. 5, à la teste tranchée en 177, p. 27.

Ephese: Polycrate Eveque de cette ville y assemble un Concile sur la Pasque, p. 107.

Epicuriens ennemis de la divinité, p. 575.

Epiroque Prestre titulaire d'une eglise de S. Valerien à Tournus, p. 37.

S. *EPIPODE* Martyr à Lion. V. son titre p. 30.

S^{te} Episteme martyre sous Dece en Phenicie, p. 337.

S. *Eplone* enfant, compagnon du martyre & des triomphes de S. Babylas, p. 404. 407.

Ermentrude dame de Paris, legue beaucoup de choses à l'Eglise de S. Symphorien, p. 46.

Eros 5^e Ev. d'Antioche meurt en 168, p. 49.

Esdras: Quelques Peres ont cru qu'il avoit composé de nouveau l'Ecriture par l'inspiration de Dieu, p. 93.

Le Saint *Esprit*: Quelques Montanistes nient qu'il ait esté donné aux Apostres, p. 217. Comment il est encore donné à l'Eglise, *ibid.*

Estienne Eveque app. en Afrique, assiste à l'election de S. Corneille Pape, p. 432, & en rend témoignage en Afrique, p. 445. Il n'y fut pas envoyé exprés, p. 737. 1.

Estienne Archidiacre de Rome; S. Corneille luy remet, dit-on, entre les mains les biens de l'Eglise, p.

Estienne Eveque d'Ephese en 447, trouve les 7 Dormans, p. 348. C'estoit un usurpateur, p. 712.

Estienne Abbé de Tournus, fait vers 970 une translation de S. Valerien, p. 37.

Eteuse excommuniée pour avoir feint de sacrifier, p. 398.

Etudes: comment Origene y conduisoit ses disciples, p. 519. 520.

Evangelistes: on appelloit ainsi ceux qui preschoient la foy, p. 172.

Evangile: les Lecteurs le lisoient dans l'Eglise, p. 387. 397. S. Pantene trouve dans les Indes l'Evangile de S. Marthieu que S. Barthelemi y avoit porté, p. 172. S. Serapion refute un faux Evangile de S. Pierre, p. 168.

S. *Evariste* Martyr en Crete sous Dece, p. 354.

Evariste auteur du schisme de Novatien est depose, p. 451, tâche de troubler les Eglises, *ib.* est deputé en Afrique pour Novatien, p. 456. Il peut l'avoir ordonné, p. 742.

Eucaristie: les Eveques se l'envoyent pour

marque de communion &c. le Concile de Laodicée le détend , p.103. Communions indignes rigoureusement punies , p.319 320. On donnoit l'Eucaristie aux plus petits enfans , & mesme de force , p.320. On la recevoit dans la main , p.320.461. On la gardoit chez soy , p.320. On disoit *Amen* en la recevant , p.461.

S. *Eucher* : On en a une homelie sur les Martyrs de Lion , p.2.8.26. & une sur S. Epipode , p.30.

Eulemon Evêque de Smyrne renonce la foy en 250 , p.373 374. & p.c. la persecute , p.318.

Evelpis laïque presche à Laodicée , p.523.

Evesques : la discipline demande qu'ils aient passé par tous les degrez ecclesiastiques . p.431. Comment ils doivent veiller à preserver leur troupeau de l'heresie , p.50. La liberté à soutenir la cause de Dieu est le vray caractere d'un bon Evêque , p.403. La negligence & la mollesse des méchans , source du dereglement des mœurs , p.307. Leur avarice cause la persecution de Dece , p.306. qui attaquoit particulièrement les Evêques , p.322. On mandoit au Pape tous les Evêques Catholiques , afin qu'il les fist connoître aux autres &c. p.458. Ils s'habilloient de noir des l'an 400 , p.489.

Eugene ne pouvant epouler S^{te} Victoire , la fait martyriser , p.329.

S. *Ennicon* Martyr de Crete sous Dece , p.354.

Evode affranchi de Severe , p.114.

Euphrone Ev. d'Autun , baptilé vers 450 une eglise de S. Symphorien , & y est enterré , p.46.

S. *Eupore* Martyr de Crete sous Dece , p.354.

S. *Ernard* Marquis , obtient le corps de S. Calliste pour l'abbaye de Cisoïn qu'il avoit fondée , p.252.

S. *Eusebe* Martyr à Rome sous Commode , p.59.

Eusebe de Cesarée travaille à l'apologie d'Origene avec S. Pamphile , p.587.

S. *Eustade* premier Abbé de S. Benigne à Dijon vers 510 , p.45.

Eutychie Montaniste prisonnier pour la religion à Smyrne en 250 , p.372.

Eutychie solitaire Novatien du temps de Constantin , p.483.

Euzoïus Ev. de Cesarée travaille à rétablir la bibliotheque de S. Pamphile , p.590.

Exil : l'Eglise blâme ceux qui le quittent d'eux mesmes , p.324.

S. *Exupere* Ev. de Toulouze , transfere le corps de S. Saturnin , p.300.

F

S. AINT FABIEN Pape & Martyr. V. son titre p.362 , envoie S. Saturnin prescher en France vers 245 , p.298. Origene luy écrit , p.545 , sans avoir esté cité à Rome par luy , p.771.1.

Fabius pere de S. Fabien , p.362.

Fabius ou Flavus succede l'an 250 , à S. Babylas d'Antioche , p.404. Il penchoit un peu pour Novatien &c. p.462.481. Il ne gouverne qu'environ deux ans , p.463.

Falcon moine de Tournus vers 1100 , décrit la translation de S. Valerien &c. p.37.602.1.

Falcone payen ecrasé , dit-on , par une muraille au martyre de S^{te} Agathe , p.412.

Fausto magistrat d'Autun & pere de S. Symphorien , reçoit S. Benigne , p.38 , luy fait baptizer sa famille , p.39 , entere S. Andoche & S. Thyrsé Martyrs , p.40.

S. *Felicien* Martyr en Ombrie sous Dece , p.332 333.

Felouissime fait schisme à Carthage &c. p.455 , ne peut surprendre la communion de S. Cornelle , p.465.

Felicissime Confesseur à Carthage sous Dece , p.379.388.389.

S^{te} F E L I C I T E' martyre en Afrique avec S^{te} Perpetue , p.125 , p.c. en 205. V. leur titre p.136.

Felix V. Minuce.

Felix gouverneur d'Alexandrie vers 150 , ne veut point permettre à un Chrétien de se faire eunuque , p.507.

S. *Felix* marchand Chrétien , Martyr en Bourgogne vers 179 , p.39.40.

S. *Felix* disciple de S. Irenée , Martyr à Valence en Dauphiné , p.97 , sous Severe , p.130.

Felix pere de S. Victor Pape , p.110.

S. *Felix* Martyr à Carthage en 200 , p.134.

S. *Felix* Martyr à Perouse sous Dece , p.332.

Felix Confesseur à Carthage sous Dece , p.380.

Felix beaupere de S. Polyeuete ne peut l'embranler dans la foy , p.425.

Les femmes estoient toutes anciennement voilées selon le precepte de S. Paul , p.230.

S. *Ferreol* Prestre & S. *Ferrucion* Diacre , disciples de S. Irenée , Martyrs à Belançon , p.97-99 , sous Severe , p.130.

Feu : Demetre d'Alexandrie en met , dit-on , dans les habits de sa femme pour prouver sa virginité , p.508.

Toutes les filles estoient voilées dans la plupart des Eglises , p.230 , mais non pas toujours en Afrique , p.231. L'on avoit des filles pour copier les livres , p.524.

S. *Firme* Martyr à Carthage sous Dece , p.383.

S. *Firmlien* Ev. de Cesarée en Cappadoce des 231 , p.536 , mene S. Gregoire Thaumaturge & son frere à Origene , p.540 , qu'il attiroit quelquefois chez luy , p.542 770.2. Il travaille à faire tenir un Concile à Antioche en 252 , sur Novatien , p.463.

S. *Firmin* Martyr , premier Evêque d'Amiens :

ce qu'on en dit , p.303.304.698.1|699.2.

S. *Firmin* Confesseur Eveſque d'Amiens, baſtit, dit-on, l'eglise Noſtre-Dame, p.304, ſon corps y eſt tranſporté vers 690, p.699.

Flavius, V. Clemens. Fabius.

Deux SS. *Flores* Martyrs à Nicomedie ſous Dece, p.338.

Florens, V. Tertullianus.

S. *Florent* Martyr à Perouſe ſous Dece, p.332.

S. *Florent* ou *Florentin* Eveſque de Vienne, p.623.1, ne le fut app. qu'en 374, *Ibid.*

Florin Preſtre de Rome tombe dans l'heréſie de Valentinien, p.61. S. Irenée écrit contre luy, p.90.

S. *Fortunat* Diacre diſciple de S. Irenée, preſche à Valence en Dauphiné, p.97, ſouffre ſous Severe, p.130.

Fortunat Eveſque d'Aſrique deputé à Rome ſur l'election de S. Corneille, p.443.444.

Fortunat Preſtre eſt fait en 252. Eveſque de Carthage par Feliciffime ſchiſmatique, p.465.

Fortunatien Ev. d'Aſſur en Aſſique, apoſtaſie vers 250, p.318.

La *fortune* : les Chrétiens ne la connoiſſent point, p.340.

St^e *Fortune* martyre à Carthage ſous Dece, p.383.

Forviere, montagne où ſouffrirent p.e. les Martyrs de Lion &c. p.26.

Foulque Archeveſque de Reims, y apporte de Ciſoin le corps de S. Calliſte, p.253.

S. *Fruite* Martyr à Carthage ſous Dece, p.383.

Fugace eſt envoyé par S. Eleuthere à Lucius Roy d'Angleterre, p.616.1.

St^e *Fuſque* vierge & martyre à Ravenne ſous Dece, p.333.

G

S. *Galation* ou *Galaction* Martyr ſous Dece en Phenicie, p.337.707.2.

Galere Maxime Proconſul d'Aſſique en 258, p.641.2.

L'Empereur *Gallien* rend aux Chrétiens les lieux conſiſquez par Valerien, p.276.

S. *Gallus* Martyr d'Aſſique p.e. ſous Dece, p.383.

L'Empereur *Gallus* perſecute les Chrétiens en 252, p.456.

Gallus Ceſar en 341, fait porter les reliques de S. Babylas à Daphné, p.405.

Gallus Comte de Challon, gueri par l'interceſſion de S. Valerien, p.37.

St^e *Gammite* meurt à Lion en priſon l'an 177, p.27.

Garnier moine de Tournus vers 1100, décrit la tranſlation de S. Valerien, p.37.

Gauchers, nom donné aux Novatiens, p.478.

S. *Gaudence* apporte à Breſſe des reliques des Quarante Martyrs, p.604.2.

St^e *Gaudent*, V. St^e *Guddene*.

Les *Gaulles* ont reçu tard la foy, p.2, n'ont point eu de Martyrs avant M. Aurele, p.1.

S. *Gelſe* Martyr de Crete ſous Dece, p.354.

Gellius Lieutenant d'Arabie en 217, p.522.

S. *Gemine* ou *Geminien* Preſtre d'Antioche, & auteur eccleſiaſtique vers 230, p.262.

S. *Geminien* meurt à Lion en priſon l'an 177, p.27.

St^e *Generuſe* martyre à Carthage en 200, p.134. On ne ſçait ſ'il ne faut point S. *Genereux* p.639.2.

La *generoſité* des Saints irrite leurs perſecuteurs, p.23.

Gentilianus, V. Amelius.

S. *Germain* de Paris eſtoit Abbé de S. Symphorien d'Autun en 548, p.46. Il baſtit à Paris l'eglise de S. Symphorien, & y eſt enterré, *Ibid.*

Germanion Eveſque de Jeruſalem vers 190, p.179.

Gete frere de Severe & Conſul en 203, ne fut point Ceſar, p.642.2.

Gete fils de Severe eſt déclaré Ceſar app. le 7 mars 199, p.148, & en 204, au pluſtard, p.642.1. Il ne fut Auguſte qu'en 208, ou 209, *Ibid.*

Le Roy *Gontran* baſtit en 584 l'abbaye de S. Marcel à Challon & y eſt enterré, p.35.

Gordie Ev. de Jeruſalem vers 190, p.179.

Grace de J. C. force des Martyrs, p.10.12. Trembler toujours juſqu'à ce que ſon ouvrage ſoit conſommé en nous, p.16.

St^e *Grate* a la teſte tranchée à Lion l'an 177, p.27.

S. *Gratinien* Martyr à Perouſe ſous Dece, p.332.

S. *Gregoire* Thaumaturge vient vers 231, trouver Origene à Ceſarée, p.540. Origene le gagne à J. C, p.519. Il fait un panegyrique d'Origene avant que de le quitter vers 239, p.543. Origene luy écrit ſur l'étude de la philoſophie, p.518, qu'il luy conſeille de quitter pour étudier l'Ecriture, p.543.

S. *Gregoire* Eveſque de Langres rebaſtit une chapelle de S. Benigne, dont il y tranſfere les reliques & y fonde un monaſtere peu après l'an 506, p.42.43.

Saint *Gregoire* de Tours gueri d'un mal des yeux par des reliques de S. Benigne, p.43. Il ne veut pas tromper, mais peut l'eſtre, p.439.

St^e *Guddene* ou *Gaudent* vierge & martyre à Carthage, p.e. l'an 197, p.124.

Guillaume Archeveſque de Befançon tranſfere les reliques des SS. Ferreol & Ferrucion en 1246, p.99.

H
Haimon Evêque de Minden, y fait, dit-on, appoiter des reliques d'un Saint Felicien Martyr en Ombrie, p. 333.

S. HEGESIPPE. V. son titre p. 47, n'est pas l'Hegeſſippe qui a écrit la ruine de Jeruſalem, p. 48.

Helene Ev. de Tarſe, invite S. Denys en 252 au Concile d'Antioche, p. 463.

Heliodore d'Alexandrie remporte le prix à la 249^e Olympiade &c. p. 684.1.

Helix heretique p.e. vers 200, p. 248. 249.

Henri Kock Hollandois, est aſſiſté à la mort par S^{te} Barbe en 1448, p. 256.

Heracle gouverneur des Gaules ſous M. Aurele, p. 44, martyriſe S. Symphorien, p. 44. 45.

S. HERACLE Ev. d'Alexandrie. V. son titre p. 289, fut diſciple d'Ammon, p. 283, & d'Origene, p. 501. Origene partage avec luy vers 212, l'inſtruction des catecumenes, p. 510.

Jule Africain va le voir vers 227, lorsqu'il eſtoit Preſtre, p. 254. Origene luy écrit pour juſtifier ſon application à la philoſophie, p. 518 par l'exemple d'Heracle meſme qui l'étudioit avant luy, p. 516. Heracle ne l'a point chaffé d'Alexandrie, p. 769.1. Il ordonna, dit-on, vingt Evêques en Egypte, p. 509.

S. Heracle Martyr à Nicomedie ſous Dece, p. 338.

S. Heracleide diſciple d'Origene, Martyr à Alexandrie vers 204, p. 504.

Heracite auteur eccleſiaſtique vers 200, p. 101.

S^{te} Heraïde diſciple d'Origene, & martyre app. ſous Sever, p. 504. 755 2.

S^{te} Herene & S. Hereneé Martyrs à Carthage ſous Dece, p. 383.

Heremius diſciple d'Ammon, p. 284.

Herese: Image de l'herese, p. 49. 50. Comment S. Heracle recevoit ceux qui alloient écouter les heretiques, p. 291. On peut avoir des erreurs ſans eſtre heretique, p. 495. 496.

Hermias heretique de Galacie vers 190 ou 200, p. 57.

Hermias pere d'Ammon philoſophe payen, p. 283.

Hermias auteur inconnu, p. 67.

Claudius Herminianus gouverneur de Cappadoce, y perſecute les Chrétiens, & en eſt puni de Lieu, p. 123. 124.

Hermotites ſcélateurs d'Hermias, p. 67.

HERMOGENE heretiſarque. V. son titre p. 65.

Hermogene heretique, ordonne Ev. Sabbace heretiſarque, p. 488.

Hermopole heretique Theodoſien, p. 72.

S. Hieron diſciple d'Origene, & Martyr à Alexandrie vers 204, p. 504.

Hesperie ami du Comte Arbogaſte en 392, p. 232.

Heuilon Ev. de Noyon & de Tournay vers 890, p. 253.

Hexaples d'Origene: ce que c'eſt, quand il les fit, p. 510-515.

Hierax renouvelle en Egypte vers 280, la ſecte des Melchiſedeciens, p. 73.

L'abbaye d'**Hiere** pres de Paris, a le corps de S. Honſte, p. 303.

S. Hilaire 3^e Evêque de Toulouſe vers 330, baſtit une chapelle de S. Saturnin, p. 303, auprès duquel on trouve ſon corps en 1265, *Ibid*.

Hilarien Intendant d'Afrique, condanne S^{te} Perpetue & S^{te} Felicité &c. p. 125. 145. Les Martyrs le menacent de la colere de Dieu, p. 154.

S. Hippolyte Evêque & Martyr. V. son titre p. 238, eſtoit diſciple de S. Irenée, p. 97. Origene l'entend preſcher, p. 522.

S. Hippolyte Preſtre de Rome fut engagé dans le ſchiſme de Novatien, p. 442, le condanne avant que de ſouffrir le martyre en 252, p. 468.

S. Honſte diſciple de S. Saturnin de Toulouſe, p. 303.

S. Honorat ſecond Evêque de Toulouſe: on trouve ſon corps en 1265, p. 503.

Hugue Ev. de Belançon, transfere en 1063 les reliques de S. Ferreol &c. p. 99.

Huguenots: leur brutalité & leur barbarie contre les reliques de S. Irenée, p. 96. Ils brûlent auſſi à Soiffons celles des SS. Abdon & Sennen, p. 329.

Huile Patriarche des Juifs, apprend pluſieurs choſes à Origene ſur l'écriture, p. 409. 566.

Humilité: Les Martyrs de Lion reſuſent par humilité le nom des Martyrs, p. 16, s'humilient devant Dieu & devant les hommes, p. 16. 17.

S. Hypace Evêque de Gangres, maſſacré par les Novatienſes ſous Conſtance, p. 484.

I

LE Patriarche **Jacob**: ſon pavillon eſt brûlé ſous Antonin, p. 255. Le terebinthe ſous lequel il enſouit les dieux de Meſopotamie, ſubiſtoit en 230, *Ibid*.

S^{te} Jannique meurt en priſon l'an 177, à Lion, p. 27.

Januarius. V. Octavius.

S. Janvier Martyr à Carthage ſous Dece, p. 383.

S^{te} Janvier martyre à Carthage en 200, p. 134. On ne ſçait ſ'il ne ſaut point S. Janvier, p. 630. 2.

Janvriere priſonniere pour la ſoy à Rome ſous Dece, p. 221.

Jaſon Proconſul d'Aene fait pluſieurs Martyrs à Corinthe ſous Dece, p. 356.

S. Jean l'Evangeliſte faiſoit la Paſque le 14 de la lune, p. 102.

Jerome

Jerome ancien auteur ecclesiastique dont on ignore le temps, *ibid.*

S. Jerome écrit contre les Melchisedeciens, p. 74, traduit plusieurs ouvrages d'Origene avec beaucoup de liberté, p. 567.

JESUS CHRIST souffre en ses martyrs, est leur force, p. 9. 15 2. 345. Il est la plus forte preuve de la verité de Moysé & des Prophetes, p. 521. Theodote nie sa divinité, p. 68, & est condamné par la tradition, p. 70. Erreurs de Hermogene sur J. C., p. 66, des Prodanites & Herimioites, p. 67, de Theodote, p. 68. 69, & d'Artemon, p. 617, de Berylle Ev. de Bostres en Arabie, p. 543.

S. Ignace martyr en Afrique sous Severe, p. 127. 395.

Indulgence: l'Eglise d'Afrique à cause d'une persecution, reçoit les penitens qui n'estoient tombez ni dans le relâchement ni dans le schisme, p. 466.

Infidelité: Dieu la punit quelquefois par ce qui l'a fait commettre, p. 11.

S^ce Jonille. V. Junille.

Jovin Ev. d'Afrique apostasia vers 250, & est déposé, p. 318.

S^ce Irade ou Traide vierge & martyre en Egypte, p. 755. 2.

Irenarque: ce que c'estoit, p. 340. 351.

S. IRENEE Eveque de Lion & martyr. *V. son titre* p. 77, est auteur de l'histoire des Martyrs de Lion, p. 2, qui écrivent par luy à S. Eleuthere, p. 20. Il porte p. e. les lettres des Martyrs &c. aux Eglises d'Asie & de Phrygie, p. 29. Il est fait le second Ev. de Lion, *ibid.* Il assemble un Concile des Gaules sur la Pasque vers 196, p. 105, & rétablit la paix entre le Pape & les Asiaticques, p. 108. 109.

Isaac ambassadeur de Charlemagne en Perse, apporte des reliques d'Afrique, p. 135.

S. Isidore de Chio Martyr sous Dece, p. 353. 354. Ses actes, p. 714.

Isidore auteur ecclesiastique: on n'en sçait pas le temps, p. 102.

S. Isidore de Peluse écrit à Agelide Novatien, p. 492.

Jubile: on ne sçait ce que veulent dire les trois Jubilez marquez dans la chronique de S. Jerome, p. 637. 2.

S. Juconde martyr vers 205 en Afrique, p. 151. 152.

Les *Juifs* persecutez sous Severe, mais peu de temps, p. 130. Ils se servoient de la version d'Aquila, p. 512.

Julie. V. Africain. Asper. Quintilianus.

S. Jule meurt à Lion en prison l'an 177, p. 27.

S. Jule Senateur martyrisé, dit-on, sous Comode, p. 59.

Julianus. V. Asper.

Deux Saintes *Julies* entre les 48 Martyrs de Lion, p. 27.

S^ce Julie martyre à Carthage sous Dece, p. 383.

Julien 10^e Eveque d'Alexandrie depuis 179 jusqu'à 189, p. 62. 615. 1.

Julien l'apostat ordonne aux Chrétiens de transporter de Daphné le corps de S. Babylas &c. p. 406-408.

Julienne vierge Chrétienne donne à Origene la version de Symmaque, p. 512, le tient caché deux ans chez elle sous Maximin, p. 542. Elle semble avoir hérité de Symmaque, *ibid.*

S^ce Junille ou Jonille martyre à Langres ou en Cappadoce vers 179, p. 41. 608. 1.

Jurement: Les Martyrs de Lion souffrent la mort pour ne vouloir pas jurer par les idoles, p. 22, & les Martyrs Scillitains pour ne vouloir pas jurer par le genie de l'Empereur, p. 132. 134. Coutume de faire jurer dans les eglises des Martyrs &c. p. 40. 427.

S. Just Ev. de Vienne sous M. Aurele &c. p. 622.

S^ce Juste meurt à Lion en prison l'an 177, p. 27.

S. LACTANCE martyr à Carthage en 200, p. 134.

Latus gouverneur d'Alexandrie en 202, p. 499.

Lampsaque dans l'Hellepont: Optime Proconsul d'Asie y fait plusieurs martyrs en 250, p. 345. 346. 392-394.

Launebode: Duc de Toulouse vers 600, bastit une eglise de S. Saturnin, p. 301.

S. Laurent ou *Laurentin* martyr en Toscane sous Dece, p. 332.

S. Laurentin martyr en Afrique app. sous Severe, p. 127. 395.

Les *Lecteurs* ont lu l'Evangile au moins en Afrique, p. 387. 397.

Leitrade Archevesque de Lion vers 300, reçoit des reliques d'Afrique, p. 134. 135.

Leocade Senateur descendu de S. Epagathe, p. 5.

L'Empereur *Leon* bastit à CP. vers 900 une eglise de S^ce Barbe, p. 266.

Leonce d'Antioche s'estoit fait eunuque, p. 507.

Leonce Ev. Novatien à Rome en 388, obtient, dit-on, la grace de Symmaque, p. 485.

Leonce Ev. d'Ancyre vers 400, oste aux Novatien l'eglise qu'ils y avoient, p. 489.

S. Leonide pere d'Origene, p. 497, respectoit ce fils & le regardoit comme un grand don de Dieu, p. 498. Il souffre le martyre en 202, p. 499.

S^ce Leonide martyre à Corinthe sous Dece, p. 357.

S^{te} Leonille dame Chrétienne desiré & obtient la conversion de ses petits-fils S. Speusippe & ses freres, p. 39. 42. On dit qu'elle eut la tette tranchée pour la foy, p. 605. 1. Si elle a enterré S. Benigne, p. 608. 2.

Lepide magistrat de Smyrne interroge S. Pione, p. 374.

S. Leuce martyr sous Dece en Bithynie, p. 344.

Les **Libellatiques** : ce que c'estoit, p. 318. 702.

Lion Prestre & Confesseur à Smyrne en 250, p. 372.

La ville de **Lion** : la persecution y est grande en 177, p. 3. 4. L'on y celebroit des jeux le premier d'aoust en l'honneur d'Auguste, p. 20. 597, instituez l'an 742 de Rome, *Ibid.* L'Eglise de Lion tire son origine d'Asie & de Phrygie, p. 20. Elle est la premiere des Gaules, p. 83.

Longin le critique disciple d'Ammon, p. 284.

Longin député de Novatien en Afrique, p. 453.

Luce Confesseur de Carthage sous Dece, p. 380.

Luce gouverneur de Crete sous Dece, martyrize S. Cyrille de Gortyne, p. 355. 356.

S^{te} Lucie veuve Chrétienne à Lion, cache chez elle S. Epipode & S. Alexandre &c. p. 32. 33.

S. Lucien martyr sous Dece à Nicomedie, p. 238. 339.

Lucien Confesseur sous Dece trouble l'Eglise d'Afrique par ses indulgences, p. 384. 386.

Lucine enterré, dit-on, S. Cornille & ses compagnons, p. 744. 1.

Lucius Roy des Anglois demande des predicateurs au Pape Eleuthere vers 177 ou 181, p. 63. 615, le convertit, p. 63. 615. 615, & est honoré comme Saint, p. 63.

S. Luperque ou **Lupercule** : on le fait troisieme Eveque d'Eause en Gascogne, p. 302. C'est plutost un martyr de Saragoce, *Ibid.*

Lupicin Eveque de Vienn, p. 625. 2, plutost après 374 qu'avant 252, p. 743. 746.

M

Saint Macaire decapité à Lion en 177, p. 27.

Macaire Confesseur à Rome sous Dece, p. 421, nommé aussi Celerin, p. 726. 2, entre dans le schisme de Novatien, p. 441, puis retourne à l'Eglise, p. 419. 450.

Macaire Prestre Novatien soutient le Prestre Sabbace, p. 486.

Macedonie femme d'auprés de Smyrne y confesse J. C. en 250, p. 372.

S. Macore martyr d'Afrique p. c. sous Dece, p. 383.

S. Magistrien martyr à Corinthe pour avoir delivré une vierge exposée à la prostitution, p. 248.

S. Magnus martyr sous Dece dans la Campagne de Rome, p. 332. 705.

Maistre : Origene pratiquoit le premier ce qu'il enseignoit à ses disciples, p. 503.

Mamée mere de l'Empereur Alexandre, p. 252, fait venir Origene à Antioche en 218 pour l'instruire, p. 524. 763. 2.

S. Mamillen Eveque de Palerme vers le V. siecle, s'enluis à Souane, & y meurt, p. 343.

S. MAPPALIQUE Martyr en Afrique l'an 250. *V. son titre* p. 378.

Maquée député de Novatien en Afrique, p. 453.

Marc Eveque Novatien de Scythie en 439, p. 491.

S. MARCEL Martyr à Challon. *V. son titre* p. 35.

Marcel qu'on fait Ev. d'Aquilée & ordonner Novarien, p. 742. 2.

S^{te} Marelle mere de **S^{te} Potamien**, & Martyre à Alexandrie vers 204, p. 151.

Marelle femme de S. Ambroise Diacre, s'appelloit p. c. aussi Tatieme, p. 267.

S. Marcellin martyr à Rome sous Dece, p. 331.

Marcia concubine de Commode protege les Chrétiens auprès de ce prince, p. 55.

Marcien heretique Theodozien, p. 72.

Marcien à qui S. Ireuée adresse un ouvrage, p. 91.

S. Marcien martyr sous Dece à Nicomedie, p. 338. 339.

Marcion gouverneur de Grece sous Dece &c. p. 358. 352.

Marcien Prestre Novarien & precepteur des filles de Valens, p. 484, est ordonné Ev. de C P. en 384, par Agele à qui il succede, p. 486. Il ordonne Sabbace Prestre & s'en repent, p. 486. 487, assemble un Concile contre luy, *Ibid.*

Marcien autre Prestre Novarien est fait Ev. à CP. en 439, p. 491.

S. Marcien Prestre œconome de CP, y met des reliques de S. Isidote dans l'Eglise de Sainte Irene, p. 354.

Marcion l'heretique est, dit-on, condamné par S. Ireuée dans un synode à Lion, p. 83. Ce Saint a écrit contre luy, p. 91.

Le **mariage** avec les infideles puni par la persecution de Dece, p. 305. Tertullien improuve les mariages faits à l'insceu de l'Eglise, p. 219. S. Paul ne permet les secondes nocces qu'avec des Chrétiens, p. 200. Les Montanistes les condamnent comme des adulteres, p. 212. 214, auslibien que les Novatien, p. 274. 275. Ce sentiment est heretique, p. 218.

Marie prisonniere pour la foy à Rome sous Dece, p. 421.

S^{te} Marthe vierge & martyre en Espagne l'an 251, p. 335.

S^{te} Marthe: ce qu'on dit de sa conversion & de son martyre, p. 688. 689.

Martial Ev. de Merida en Espagne, apostasie en 250, p. 318.

S. Martial martyr à Carthage sous Dece, p. 383.

S. Martin qu'on fait Evêque de Vienne &c. p. 621. 2.

S^{te} Martine nommée p.e. aussi Tatienne: L'on n'en sçait rien, p. 680. 1.

Martyr: Ce titre appartient proprement à J.C. p. 16. On le donnoit en 200 & 250 à ceux qui avoient souffert pour luy, sans qu'ils fussent morts, p. 121. Les Martyrs de Lion le refusent durant leur vie, p. 16. Ceux là seuls perdirent la couronne du martyre à Lion en 177, qui avoient perdu leur innocence, p. 21. Comment les Saints se preparent au martyre, p. 31. Leur force est J.C. p. 9. 152. 345. Comment les Martyrs accorderoient la paix aux Tombez, p. 599. 2. Deux martyrs l'un attaqué par les delices, l'autre exposé aux mouches, p. 313. Tout Chrétien doit travailler à acquérir par la pureté & l'innocence ce que les martyrs ont acquis par leurs souffrances, p. 35.

Les Martyrs *Masyliains*: on ne sçait rien de leur histoire, p. 640.

S^{te} Matern décapitée à Lion en 177, p. 27.

La matiere: c'est l'égaler à Dieu que de la croire éternelle & sans principe, p. 66.

S. Mature neophyte confessé J.C. à Lion en 177, p. 7, & y consommé son martyre, p. 14 27.

S. Maxile Martyr d'Afrique sous Sever, p. 129.

S^{te} Maure martyr à Ravenne sous Dece, p. 333.

Maux: l'amour de Dieu nous rend intrepides & comme insensibles, p. 9. Différence des bons & des méchants dans la souffrance, p. 12.

Maxime. V. Galere.

S. Maxime ou Maximien martyr p.e. vers 178, p. 261.

Maxime auteur ecclésiastique vers 200, p. 101.

S^{te} Maxime martyr à Tuburbe, p. 640.

S. Maxime Martyr à Lamplaque en 250, p. 345. 346.

Plusieurs SS. *Maximes* inconnus, p. 710. 711.

S. Maxime Diacre martyr dans l'Abruzze sous Dece, p. 334.

Maxime Ev. d'Afrique apostasie vers 250, & est déposé, p. 318.

S. Maxime Ev. de Nole s'enfuit p.e. durant la persécution de Dece, S. Felix l'assiste, p. 323.

S. Maxime Prestre de Rome est fait prisonnier pour la foy en 250, p. 308. Ce qu'on en sçait, p. 421-423. Il fut engagé dans le schisme de Novatien, p. 441. Il estoit l'un des cinq Prestres excommuniés par S. Moyse, p. 442. 738 2. Il revint bientôt à l'Eglise, p. 459, & y fut reçu comme Prestre, p. 460.

Maxime Prestre & legat de Novatien en Afrique, p. 453, est fait Ev. de Carthage par les Novatiens, p. 442.

Maxime Ev. Novatien à Nicée vers 370, p. 490.

Maximin 7^e Ev. d'Antioche meurt en 190, p. 168.

L'Empereur *Maximin* I. persécute l'Eglise, p. 263, en haine d'Alexandre son predecesseur, p. 540. Il attaquoit surtout les chefs de l'Eglise, p. 542. Sa cruauté envers les personnes les plus qualifiées, p. 272. Il perit malheureusement en 238, après trois ans de regne, p. 265. 266.

Mazabane succede à S. Alexandre de Jerusalem en 251, p. 420.

Medwinus est envoyé, dit-on, par Lucius Roy d'Angleterre au Pape Eleuthere, qui le fait Evêque &c. p. 616. 1.

S. Melusippe martyr à Langres ou en Cappadoce, p. 40. 41. 603-608.

Melchisedec estoit prince d'un canton de Palestine, p. 74. Erreurs qu'on a eues à son sujet, p. 73. 74. Melchisedeciens heretiques, p. 73. On a renouvelé depuis peu leur erreur, p. 74.

S. Meliton faisoit Pasque le 14 de la lune, p. 102.

Menandre Prestre confesse J.C. sous Dece, p. 358.

S. Menigne martyr sous Dece dans l'Hellepont, p. 344.

S. Mercure martyr à Cesarée en Cappadoce sous Dece, p. 337.

Meruzane Ev. d'Armenie en 252, p. 464.

La *Mesopotamie* fait Pasque le dimanche en 196, p. 106, & le 14 de la lune en 325, p. 110. Orveut sans preuve qu'elle observait ce jour des l'an 200, p. 629. 1.

S^{te} Messaline: son corps trouvé en 1599 à Fologny: on n'en sçait rien de plus, p. 333.

Messius ou Mettius Soudiacre, porte les lettres de S. Cyprien à S. Cornille &c. p. 455. 456.

S. Methode Evêque & martyr loué Origene, puis le blasme, p. 588.

S. Metre martyr à Alexandrie en 249, p. 294. *Metrodore* Prestre Marcionite est brûlé à Smyrne sous Dece, p. 376.

Les *Millenaires*: leur opinion tenue par S. Irenée &c. p. 92.

MILTIADE apologiste. V. son titre p. 54.

S. *Minias* martyr à Florence sous Dece, p.

331.
Minuce. V. Timinien.

Minuce Felix apologiste. V. son titre p. 163.

Miracles: Ils estoient encoie communs en 177 dans l'Eglise, p. 19.

Modestie, necessaire dans les paroles comme dans les habits, p. 188.

Montagnars, nom donné aux Novatiens & aux Donatistes, p. 478.

Les *Montanistes*, abrégé de leur histoire, p. 212. 213. Les Martyrs de Lion écrivent pour réunir les Eglises divisées par eux &c. p. 19. 20. Le Pape Victor surpris par eux est detrompé par Praxeas, p. 75.

Monte-Leone autrefois Trebusca Mutusca au pays des Sabins; S^ce Victoire y est martyrizée & honorée, p. 330.

S. *Moyse* Prestre de Rome. V. son titre p. 420, est fait prisonnier pour la foy en 250. p. 308. 309, condamne le schisme de Novatien, p. 442.

Mutilation commandée dans l'Evangile, mal pratiquée par Origene, p. 505. Il la condamne, p. 507. Elle est défendue par l'Eglise & les loix civiles, excluait des ordres sacrez, & p.e. de la communion laïque, *ibid*.

Mutafca. V. Monte-Leone.

N

SAINTE *NARCISSE* de Jerusalem. V. son titre p. 177. preside à un Concile de Palestine vers 196, p. 105, fait S. Alexandre son Coadjuteur vers 212, p. 416. 417.

S. *Narzale* Martyr d'Afrique en 200, p. 131.

Natalis. V. Cæcilius.

Natalis Confesseur puis heretique Theodotion, revient à l'Eglise &c. p. 70. 71.

S. *Nearque* soldat convertit S. Polyeucte p.e. en 251, p. 425, & souffre le martyre, p. 427.

S. *Neclair* Eveque de Vienne app. au V. siecle, p. 624. 2.

S. *Neon* greffier martyr à Langres ou en Cappadoce vers 179, p. 141. 505. 608. 1.

Neon Eveque de Larandes en Lycaonie, fait prescher Evelpis laïque, p. 523.

S. *Nesfor* Eveque de Magyde en Pamphylie, est crucifié à Perge en 250 &c. p. 309. 351. 353.

Le Concile de *Nicee* decide la question de la Pasque, p. 110.

S. *Nicephore* martyr à Corinthe sous Dece, p. 357.

Nicephore Acolythe porte une lettre de S. Cyprien à S. Cornille, p. 455, qui récrit par luy à S. Cyprien, p. 461.

S. *Nicet* Ev. de Vienne vers 460, p. 624. 2.

Nicomague Chrétien de Lampsaque renonce la foy en 250, est possédé & tué par le demon, p. 321.

S. *Niron* martyr en Sicile sous Dece, p. 334.

Nicople autrefois Emmatis, est rebastie par les soins d'Africain en 221 &c. p. 684. 685.

Nicostrate Diacre de Rome prisonnier pour la foy en 250, p. 308. 421, s'engage dans le schisme de Novatien, p. 441, qui le depute en Afrique. Il y est ordonné Eveque, p. 456. 457. 459.

Nigidius heretique du temps de Tertullien, p. 66.

Noet heretique Parropassien, p. 76.

Novat Prestre de Carthage &c. p. 433, trouble cette Eglise par le schisme de Felicissime, p. 434. 435, celle de Rome par celui de Novatien, p. 441. 449, fait tomber plusieurs Confesseurs dans le schisme & dans l'heresie, p. 421, retourne en Afrique de député de Novatien, p. 456.

Novatien premier Antipape: ses bonnes & mauvaises qualitez, p. 435-437. Le Pape l'elevé à la pretinse, p. 437. Il composa une belle lettre au nom du Clergé de Rome à S. Cyprien, p. 430. 439. Il ne veut point assister les Fideles dans la persecution de Dece, p. 428. 420. 438. Il se fait ordonner Eveque de Rome en 251, contre Saint Cornille, p. 423. 737. 740. 742. Histoire de son schisme, p. 440. 454, ses erreurs, p. 471. *Œc.* Ce qu'on dit de son pretendu martyre, p. 480, ses écrits, p. 478. Il peut estre auteur du traité Des viandes des Juifs, & du livre de la Trinité attribuez à Tertullien, p. 235. 670. 1752.

Les *NOVATIENS*. V. leur titre p. 471.

Numerie sœur de S. Celerin sacrifiée aux idoles, tâche d'en obtenir le pardon, p. 397.

S. *Numidique* Prestre & Conseiller à Carthage, p. 388. 389.

S^ce *Ny* plus honorée à Rome & en Toscane, p. 343. Il n'y a point de raison d'en mettre deux, p. 700. 2.

O

O*Cta*:ienne dame Tertullianiste vient d'Afrique à Rome en 391 &c. p. 252.

Januarius *Octavius* ami de Minuce Felix, p. 163, confere avec Cecile payen, & le convertit, p. 164-166.

S. *Octobre* decapité à Lion en 177, p. 27.

Olympe disciple d'Ammonne Saccas, p. 284.

Optat Eveque en 205, est averti de corriger son peuple, p. 151, & de se reconcilier avec l'Espace Prestre, *ibid*. On ne sçait point assurément s'il estoit Eveque de Carthage ou de Tumburbe, p. 544. 2.

Optime Proconsul d'Asie en 250, fait plusieurs martyrs à Lampsaque, p. 345. 345. 392-394.

Ordination: Le Concile de *Nicee* admet celle des Novatiens comme bonne, p. 477. 748-751. La mutilation excluait des ordres sacrez &c. p. 507. L'Eglise défend dans le IV. siecle d'ordonner un Clerc d'un autre diocese, non un

laïque, p. 527. La reordination défendue par le Concile de Capoue en 391, p. 748. 2.

Orgueil : Praxeas enflé d'avoir confessé J.C. se fait heresiarque, p. 75. L'apostasie de plusieurs Chrétiens fort parfait en apparence, est la punition d'un orgueil secret, dit S. Augustin, p. 516.

ORIGENE. *V. son titre* p. 494. Son union avec Saint Alexandre de Jerusalem, p. 418. Il retire Ambroise de l'erreur, p. 268. Il confere avec Bassus, p. 257. Il erre sur Melchisedec, p. 73.

Origène le Platonicien, ce qu'on en sçait, p. 283. 284.

Origéniens heretiques infames, p. 550.

Origénistes : les solitaires les plus saints sont décriez sous ce nom, p. 550. 551.

Ojus de Cordoue travaille en vain en 324, à terminer la question de la Pasque &c. p. 210.

P

SAINT *Pacome* défend à ses Religieux de lire Origene, p. 589.

Palmas Eveque d'Amastride dans le Pont, y preside en un Concile sur la Pasque vers 196, p. 106.

Pampelune reçoit, dit-on, la foy par S. Saturnin &c. p. 298.

S. PANTENE. *V. son titre* p. 170.

S. *Pamphile* martyr en 309, fait dans sa prison l'apologie d'Origene, p. 587.

Papias d'Hieraple a eu S. Irenée pour disciple, p. 79.

S. *Papias* martyr sous Dece en Pamphylie, p. 353.

S. *Papias* martyr à Corinthe sous Dece, p. 357.

S. *Papoul* gouverne l'Eglise de Toulouse sous S. Saturnin, p. 302, auprès duquel on trouve ses reliques en 1265, p. 303. On le fait martyr, p. 302.

S. *Papyle* ou *Papyre* Diacre martyr à Pergame en 251, p. 345-348.

Paracode Ev. de Vienne au IV. siècle, p. 113. 622. 2.

Paroles : il y faut gaidet de la modestie comme dans les habits, p. 188.

Pascal I. Pape, transfere en 821 les corps de S. Urbain, Ste Cecile &c. p. 259-261.

S. *Pascale* Ev. de Vienne p.e. au V. siècle, p. 623. 21524.

Ste *Pascale* vierge & p.e. martyre à Dijon &c. p. 41-43.

Pasque : ce nom signifie indifferemment dans les anciens la Passion ou la Resurrection de nostre Seigneur, p. 529. 2. Dispute sur le jour de la Pasque beaucoup agitée sous le Pape Victor, & terminée au Concile de Nicée, p. 102-112. La coutume établie dans le temps des Apostres de ne se point mettre à genou dans le temps pascal, marquée par S. Irenée, p. 91.

Blaste schismatique veut après les Montanistes, qu'on fasse cette feste le 14 de la lune, p. 61. L'on dit que S. Eleuthere la fixe au dimanche d'après le 14, p. 62. Les Asiatiques ne la faisoient point le 16, mais le 14, p. 629-632.

Ubius *Passienus* Proconsul d'Afrique en 259 & 260, p. 641. 2.

S. *Patermuthe* martyrizé en 310. S. Pamphile luy adresse l'apologie d'Origene, p. 588.

Paterne Proconsul d'Afrique en l'an 257, p. 641. 2.

Paterne 2^e Ev. d'Eauze en Gascogne, p. 302.

Patripassiens heretiques : leur auteur & leurs erreurs, p. 74-75.

S. *Paul* Apostre faisoit Pasque le dimanche d'après le 14 de la lune, p. 102. S. Irenée cite son epistre aux Hebreux, mais ne la luy attribue pas, p. 93, non plus que Caius, p. 175.

Paul heretique d'Antioche adopté par une dame d'Alexandrie, p. 500.

S. *Paul* martyr à Lampsaque en 250, p. 392. 393.

S. *Paul* premier ermite s'enfuit dans le desert durant la persecution de Dece, & y demeure 90 ans, p. 323.

Paul de Samosates renouvelle les erreurs de Theodote, p. 70.

Paul Ev. Novatien de CP. en 419, fait, dit-on, des miracles, p. 490, meurt honoré de tout le monde &c. p. 491.

S. *Paul* Eveque de Verdun vers 750, bastit une eglise de S. Saturnin, p. 301.

Paulin laïque presche à Icone, p. 523.

Pauline femme de S. Polyeucte ne peut l'embranler dans son martyre, p. 425.

Pauvreté excellentement pratiquée par Origene, p. 502, combien cette vertu est necessaire aux Prestres, p. 502. 513.

Peché : comment un peché conduit à d'autres pechez, p. 68. Les Montanistes & les Novatiens ostoient à l'Eglise le pouvoir de les remettre, p. 219. 472.

Pecheurs : la charité des Martyrs de Lion pour les apostats obtient de Dieu leur conversion, p. 17. 18. La charité envers les pecheurs n'epargne point le peché, p. 86.

Penitence : l'exemple des Martyrs de Lion condanne ceux qui la refusent, p. 18. Quelques Eveques en ont exclu les adulteres, p. 219.

Novat excite deux schismes à Rome & à Carthage, qui par des excès oppoiez de mollesse & de rigueur, unioient la penitence, p. 455. Sentimens des Novatiens sur la penitence, p. 471-474.

S. *Peregrin* martyr à Rome sous Commode, p. 59.

Perennis Prefet du Pretoire condanne à mort S. Apollone &c. p. 58. 614. 615.

S. *Perzentin* martyr de Toscane sous Dece, p. 332.

St^e *PERPETUE* martyrizée en Afrique, p. 125, p.e. en 205. *V. son titre* p. 136.

S. *Perpetue* Evêque de Tours vers 465, y institue une grande solennité, p. 46.

Persecution : comment il s'y faut préparer, p. 31. Conserver avec soin dans la paix ce qu'on a acquis dans la persécution, p. 34. Pourquoi Dieu permet les persécutions de l'Eglise, p. 265. 307. 308. Les vices des Chrétiens attirent celle de Dece, p. 306. 307. Ce n'est pas un tourment mais une grâce que de souffrir pour J.C, p. 345.

La *perseverance* est l'effet de la grâce, non de la force de l'homme, p. 133.

S. *Philadelphie* Martyr en Sicile sous Dece, p. 334.

Philet Ev.d'Antioche succede à S. Afclepiade vers 220, p. 170, meurt en 228, p. 261. On le nomme aussi Philemon & Philippe, *Ibid.*

S. *Philippe* Apôtre faisoit Pâque le 14 de la lune, p. 102.

L'Empereur *Philippe* est mis en penitence par S. Babylas, p. 401-403. Origene luy écrit, p. 545.

Philosophie : l'étude de la philosophie doit estre bornée, p. 518. Il est dangereux d'y passer après l'écriture sainte, p. 593. Les Theodotiens veulent tout examiner sur les principes de la philosophie, & s'égarent, p. 71. Il n'est pas étrange qu'un philosophe du siècle abandonne l'Eglise de Dieu, p. 436. Les philosophes patriarches des herétiques, p. 80.

S. *Philumine* decapité à Lion en 177, p. 27.

Phrygie : l'Eglise de Lion en tiroit p.e. son origine &c. p. 19. 20. 28. 29.

Pierius Pictie d'Alexandrie vers 300, estoit appelé le nouvel Origene, p. 586.

S. *Pierre* faisoit pâque le dimanche d'après le 14 de la lune, p. 102. Il apparoit à St^e Agathe & la guerit, p. 412.

S. *Pierre* martyr à Lampsaque en 250, p. 392. 393.

S. *PIONE* Prestre de Smyrne & martyr. *V. son titre* p. 367, est fait prisonnier pour la foy en 250, p. 309.

Pison Evêque de Troie en Asie, confesse J.C. sous Dece, p. 358.

Les *Platoniciens* deviennent aisément Chrétiens, p. 281, ou magiciens, p. 288. 575.

Plotin celebre Platonicien : ategé de son histoire, p. 284. 287.

S. *Plutarque* martyr à Alexandrie vers 204, p. 280. 755, fut le premier disciple d'Origene, p. 501, & le premier martyr de son école, p. 504.

Polemon pontife de Smyrne arrete S. Pione en 250 &c. p. 359. 572.

Pollion ou Publius gouverneur de Pamphylie,

martyrize S. Nestor à Perge, p. 352.

S. *Polycarpe* faisoit Pâque le 14 de la lune, p. 102. S. Irenée est son disciple, p. 79. 89.

Polycrate Evêque d'Ephèse y preside à un Concile sur la Pâque vers 196 &c. p. 107. 108.

S. *POLYEUCTE* martyr sous Dece. *V. son titre* p. 424.

Pompée Ev. app. en Afrique, assiste à l'ordination de S. Cornelle Pape &c. p. 432. 445. Il ne fut pas envoyé à Rome exprés, p. 737. 1.

Deux Saintes *Pompeies* entre les Martyrs de Lion en 177, p. 27.

S. *Pompie* martyr en Crete sous Dece, p. 354.

Pompon Diacre p.e. de Carthage en 205, chargé du soin des Confesseurs, p. 141.

Ponce à qui S. Serapion écrit, p. 168.

S. *Pontien* martyr à Rome sous Commode, p. 59.

S. *PONTIEN* Pape. *V. son titre* p. 276. S. Fabien raporte son corps de Sardaigne à Rome, p. 363.

S. *Pontique* agé de 15 ans, martyr à Lion en 177, p. 22.

Porphyre disciple de Plotin, p. 287, connoissoit Origene, & le loue fort, p. 517. Il ne l'a pu voir à Alexandrie, p. 518.

St^e *POTAMIENE* vierge & martyre à Alexandrie. *V. son titre* p. 559. Elle apparoit à Basilide qui le convertit, p. 115.

S. *POTHIN* premier Evêque de Lion confesse J.C. en 177, & meurt en prison, p. 10. 11. Saint Irenée le cite p.e. sans le nommer, p. 89. Saint Gregoire de Tours luy joint sans fondement un autre *Pothin*, p. 27.

PRAXEAS heretiarque. *V. son titre* p. 74, detrompe S. Victor Pape surpris par les Montanistes, p. 100, & tombe dans l'erreur, p. 101.

Prelication : Il faut garder la modestie dans les paroles comme dans les habits, p. 188. On a fait quelquelois prêcher des laïques, p. 523.

Les *Presets* du Pretoure, quoique simples chevaliers, jugeoient les Senateurs, p. 615. Alexandre veut à cause de cela qu'ils soient Senateurs, *Ibid.*

S. *Prildan* enfant martyr avec S. Babylas &c. p. 404. 407.

Prime Evêque de Corinthe vers 155, est visité par Hegeffippe, p. 47.

S. *Prime* decapité à Lion en 177, p. 27.

Prime deputé en Afrique par Novatien, p. 456.

Primitif Prestre porte une lettre de S. Cornelle à S. Cyprien, p. 451.

Prisque gouverneur des Gaules fait mourir en 179 S. Marcel & S. Valerien, p. 36. 37.

Privat Ev. de Lambese en Atique, y est condanné comme heretique vers 240 &c. p. 364.

Proben Evêque de Bouges y baltit un monastere de S. Symphorien, p. 46.

Proclianites ou *Proclianites* heretiques de Galicie, sectateurs d'un Proclin, p. 67.

Proculus, V. Quintilianus.

Procule Torpacion Chretien guerit l'Empereur Severe &c. p. 114.

Proculus Montaniste dispute contre Caius vers 213, p. 174. Il peut avoir perverti Tertullien, p. 215. 664. 2.

S. Proculus Ev. d'Autun est enterré dans l'Eglise de S. Symphorien, p. 46.

Proclianites, V. Proclianites, p. 67.

Prothete Prestre de Cesarée en Palestine, confesse J. C. sous Maximin I, p. 271. 272. Oti-gene luy adresse à luy & à Ambrose son exhortation au martyre, p. 540. Il n'avoit ni femme ni enfans, p. 691. 2.

Publius, V. Pollion.

Pudent ne veut point condamner de Chrétiens sans accusateur, p. 127. Deux *Pudens* Consuls en 165 & 166, *Ibid.*

Pudent geolier de S^{te} Perpetue, se convertit, p. 151. S. Sature l'encourage, p. 154.

Deux *Saintes Pulzies* enterrent S. Saturnin de Toulouse, p. 300.

S^{te} Pulzérie apprend par la revelation de S. Thyrsé martyr le lieu où estoient les Quarante Martyrs, p. 544.

Purgatoire: les actes de S^{te} Perpetue en fournissent une forte preuve, p. 149. 150.

SAINTE *Quadrat*, V. S. Codrat.

S^{te} Quartie decapitée à Lion en 177, p. 27.

Quartodecimans heretiques, p. 111. Ils ne celebrent point la Resurrection le 16 de la lune, mais le 14, p. 629-632.

S. Quereimon Ev. de Nilople en Egypte, s'enfuit durant la persecution de Dece, & ne paroit plus, p. 323.

S. Quinte martyr d'Afrique vers 205, p. 152.

S^{te} Quinte martyre à Alexandrie en 249, p. 294.

S. Quinte Martyr en Afrique p. e. sous Dece, p. 353.

Quintien gouverneur de Sicile sous Dece, fait mourir S^{te} Agathe &c. p. 410-413.

Julius Proculus Quintilianus Proconsul d'Afrique, condamne S. P. one, p. 375. 376.

Deux *Quintilles*, l'une Caïniste, l'autre Montaniste, p. 556. 2.

Quirin Soudiaque de Rome, enterre chez luy les saints Martyrs Abdon & Sennen en 250, p. 329.

R

R*eanus* gouverneur d'Arabie en 218, p. 522.
Reliques: les bestes mêmes apprennent aux heretiques à respecter les reliques des Saints, p. 15. Combien l'on en estimoit les moindres parcelles, p. 34. Les Novatiens ne veulent point

les honorer, p. 475. Avec quelle brutalité les Huguenots les ont profanées, p. 96. 329.

S^{te} Reparate vierge & martyre sous Dece à Cesarée en Palestine, p. 337.

Reposte Ev. de Saturne en Afrique, apostasie en 250, p. 318.

S. Respice martyr en Bithynie sous Dece, p. 339-343.

Resurrection: c'est en l'esperant que les martyrs n'ont point craint les supplices, p. 24. Rien ne nous peut faire perdre la moindre partie de nostre corps, *Ibid.*

S. Revocat martyr en Afrique, frere de S^{te} Felicité, p. 139. 140.

S^{te} Rhas de Martyre, p. 755. 2.

S. Rhodane decapité à Lion en 177, p. 27.

RHODON auteur ecclesiastique vers 180. V. son titre p. 64.

Rhise ou *Rhousse* ville de Cilicie, p. 168. S. Serapion y permet la lecture d'un faux Evangile, & puis la refuse, p. 168. 169.

Richesses: l'amour des richesses fait tomber plusieurs Chrétiens dans l'idolatrie, p. 315.

Rodolphe seigneur & Abbé de Citoïn au IX. siecle, p. 252. 253.

S. Rogato à la teste tranchée à Lion en 177, p. 27.

S. Rogation Prestre de Carthage & Confesseur, p. 379. 388.

Rome: nombre des Ecclesiastiques de l'Eglise Romaine sous S. Corneille, p. 433. On n'y admettoit point les Chéniques aux Ordres, p. 436. 437. S. Attale citoyen Romain exempté à Lion du supplice des bestes, p. 16. 20, y est néanmoins condamné, p. 21.

Romule pere de S. Antere Pape, p. 278.

Rosnay en Flandre: On croit y avoir les reliques de S. Corneille & de S. Cyrien, p. 471.

S. Rufin Eveque des Marles, & martyr sous Maximin I, p. 799.

Rufin Diaque de Rome & Confesseur sous Dece, p. 421.

Rufin d'Aquilée traduit quelques ouvrages d'Origene avec beaucoup de liberté, p. 558. 573, & d'autres un peu plus fidelement, p. 551.

Rusticule Ev. des Novatiens à Rome vers 425, y tient ses assemblées en cachette, p. 492.

Rustique catecumene: S^{te} Perpetue l'encourage à demeurer ferme dans la foy &c. p. 156. 157.

S. Rustile martyr en Afrique sous Severe, p. 128.

S

S*abbace* Juif se fait Novatien, & est ordonné Prestre, p. 486. Il cherche l'episcopat & y renonce, p. 486. 487. Il se fait ordonner Eveque malgré son serment, forme une secte de son nom, meurt banni à Rhodes &c. p. 488.

Sabellins a pris son heresie d'Hermogene, p.

67, & de Praxas, p. 75. Il n'a pu estre condanné par le Pape Victor, p. 76.

Sabin Proconsul de la Bithynie sous Dece, martyrise plusieurs Saints à Nicomedie, p. 338. 339.

Sabin Duc commandoit en Egypte en 250, p. 257. V. Terce.

Sabine esclave Chrétienne confessé J. C. à Smyrne en 250, p. 369.

Sabine prisonnier pour la foy à Rome sous Dece, p. 421.

Sacerdoce de J. C. la pauvreté en est l'appanage, p. 502. Il oblige à servir le prochain malgré les dangers &c. p. 505.

Les *Saints* : Un martyr espere d'obtenir le salut par les prieres des Saints, p. 346.

S. *Silve* Evêque d'Amiens bastit à ce qu'on croit l'Eglise cathedrale, & y transfere le corps de S. Firmin en 687, p. 304.

Samuel : S. Pione croit que l'ombre qu'en vit Saül n'estoit qu'une illusion du demon, p. 373.

S. *Sanfte* Diacre de Vienne, p. 7, confessé J. C. à Lion en 177, p. 9. 10, & accomplit son martyre, p. 14. 27.

Sang : Il estoit encore défendu aux Chrétiens d'en manger en 177, p. 10.

S. *Satire* ou Satyre martyr avec St^e Perpetue &c. p. 140.

Vigellius *Saturninus* Proconsul d'Afrique, y persecute le premier les Chrétiens, p. 131, fait mourir S. Sperat en l'an 200, *Ibid.* perd la vue peu après, p. 135.

S. *Saturnin* martyr en Afrique avant 205, p. 152.

S. *Saturnin* martyr avec St^e Perpetue, p. 139.

S. SATURNIN premier Evêque de Toulouse en 250, & martyr. V. son titre p. 297.

S. *Saturnin* martyr de Crete sous Dece, p. 354.

Saturnin Confesseur de Carthage sous Dece, p. 386. 387.

Scapula Proconsul d'Afrique sous Severe, y persecute fort cruellement les Chrétiens, p. 129, Tertullien luy adresse un écrit sur cela, p. 227. 228.

Les Martyrs SCILLITAINS, p. 131. V. S. Sperat. *Sebastien*. V. Valere.

St^e *Seconde* martyre en Afrique l'an 200, p. 631.

St^e *Seconde* martyre à Tuburbe, p. 640.

S. *Secundien* martyr à Rome sous Dece, p. 331. 704.

St^e *Secundine* martyre sous Dece en la Campagne de Rome, p. 332.

S. *Secundole* pris avec St^e Perpetue, p. 139, meurt en prison, p. 157.

Seleucus heretique de Galacie vers 190 ou 200, p. 7.

Le *Senas* condaune à mort S. Apollouc, & en

est puni par les cruantez de Commode, p. 58. 59.

Les *Senateurs* estoient jugez par les Prefets du Pretoire, p. 614. 615.

S. *Senne* ou *Sennen* Persan martyr à Rome en 250, p. 328. Revelation & translation de ses reliques sous Constantin, p. 329.

Les *Septante* : S. Irenée croit qu'ils ont traduit l'Ecriture léparément & sans difference, p. 93.

Septimius. V. Tertullianus.

Sepulture : les payens en privent les martyrs, p. 23, sans rien diminuer de leur bonlieur, p. 24.

C'est un devoir de pieté de la procurer aux Saints, p. 24. 25.

S. SERAPION Evêque d'Antioche depuis 190 jusqu'en 211. V. son titre p. 168, écrit à Domnin sur son apostasie, p. 131.

S. *Serapion* martyr à Alexandrie en 249, p. 296.

S. *Serapion* martyr à Corinthe sous Dece, p. 57.

Deux SS. *Serenes* disciples d'Origene, & martyrs vers 204, p. 504.

Ælius Serenianus gouverneur de Cappadoce vers 235, fort cruel envers les Chrétiens, p. 264. 265. 547.

Severe esclave de Saint Apollone le denonce comme Chrétien, p. 57, & est condanné à mort, p. 58. On ne sçait s'il s'appelloit Severe, p. 614. 2.

L'Empereur *Severe* avoit gouverné la Gaule Lionnoise vers 186, p. 635. 2. Estant Empereur il est d'abord favorable aux Chrétiens, p. 114. 115, en protege quelques uns contre la fureur du peuple, p. 118. Il prend en 197 le titre d'Imperator X. app. à cause de sa victoire contre les Juifs, p. 636. 1. Il publie des edits contre les Chrétiens en 202, p. 122, de quoy l'on ne donne point de cause probable, p. 636. 1. Il revient à Rome en triomphe en 203, p. 209. 211. Il vient, dit on, à Lion où il fait beaucoup de martyrs, p. 628. 1.

Cincius *Severus* favorise les Chrétiens, petit sous Severe par une calomnie, p. 127.

Severe femme de l'Empereur Philippe : Origene luy écrit, p. 545.

Severien Confesseur de Carthage sous Dece, p. 379.

Sexte. V. Africain.

Sexte philosophe Pyrrhonien vers 170, p. 683. 1.

Sexte auteur ecclesiastique vers 200, p. 101.

Sidoine Confesseur à Rome sous Dece, p. 421, s'engage dans le schisme de Novatien, p. 441, puis s'en retire, p. 459.

S. *Silon* martyr à Rieti sous Maximin I, p. 790.

Silvain heretique Patropassien, p. 76.

Silvain ecrasé par une muraille au martyre de St^e Agathe, p. 412.

S. *Silvie* décapité à Lion en 177, p. 27.
 S. *Silvie* Evêque de Toulouſe vers 370, baſtit une eglife de S. Saturnin, p. 300. On trouve ſes reliques en 1265, p. 305.
 S. *Simplice* Evêque d'Autun, fait dedier par S. Amateur l'eglife de S. Symphorien en 417 ou 418, p. 46.
 S. *Simplide* Evêque de Vienne p. e. au V. ſiecle, p. 523. 2.
Sifime Lecteur ſous Agele Ev. des Novatiens à C. P. &c. p. 485. Agele l'ordonne ſon ſucceſſeur en 384, p. 486. Il ne luy ſuccede néanmoins qu'après Marcién, *Ibid.* Ses qualitez, ſa mort en 407, p. 489.
Souffrances : les impies ſe moquent des ſouffrances des Saints, parcequ'ils n'en voient pas les recompensés. p. 23. 24. Comment il faut ſ'y préparer, p. 31. Le chemin qui mene au ciel eſt rude, mais il eſt court, p. 45.
Souper libre, ce que c'eſtoit, p. 153.
Spectacles : l'horreur qu'en avoient les Chrétiens eſt une preuve de leur ſaineté, p. 53. Le theatre eſt un lieu qui appartient au demon, p. 210. Une femme Chrétienne eſt poſſedée pour avoir eſté à des ſpectacles, *Ibid.* Une autre eſt frappée de mort pour avoir entendu avec plaiſir un comedien, *Ibid.*
 S. SPERAT & les Martyrs Scillitains ſouffrent à Carthage l'an 200. V. ſon titre p. 131.
Specime priſonnere à Rome pour la foy ſous Dece, p. 421.
 S. *Spheſippe* Martyr à Langres ou en Cappadoce, p. 40. 503-608.
Statis ou *Statius* Confefſeur de Carthage ſous Dece, p. 379.
Suffrone : S. Amateur luy fait trouver de l'argenterie qu'on luy avoit volée, p. 46.
 L'hiſtoire de *Suſanne* conteſtée par Africain & ſoutenue par Origene, p. 257. 529-531.
Syagre Evêque d'Autun vers 600, baſtit un monaſtere de filles, p. 40.
Symmaque Samaritain, puis Ebionite, traduit l'Ecriture vers 170, p. 512, avant Theodorion, p. 757. La vierge Julienne ſemble en avoir hérité, p. 542.
 S. *Symphorien* eſt baptizé par S. Benigne &c. p. 39, enterre S. Andoche & ſes compagnons, p. 40. Sa vie & ſon martyre, p. 43-46. Autorité de ſes actes, p. 609. 1. Temps de ſon martyre, p. 609. 510.
 Ste *Symphoroſe* : ſes actes paroiffent bons, p. 257.
 Le *Synodique*, recueil du IX. ſiecle au pluſtoſt, p. 83, attribue mal la condamnation de Theodote à S. Apollinaire, p. 69.
 La *Syrie* ſuit Rome pour la Paſque en 196, p. 104, l'attache depuis au 14 de la lune, p. e. vers 280, p. 110. On veut ſans preuve que ce fuſt des l'an 200, p. 629. 1.

T *Atien* n'eſt pas auteur de la Concorde evangelique qu'on luy attribue, p. 695.
Tatienne. V. Marcelle. Martine.
Terec Diacre chargé du ſoin des Confefſeurs p. e. de Carthage vers 205, p. 141.
Terce Proconſul de Grece ſous Dece, fait pluſieurs Martyrs, p. 357, eſt p. e. le meſme que le Duc Sabin, *Ibid.*
 S. *Terence* Martyr d'Afrique ſous Dece, p. 390.
Tertullianistes heretiques ſectateurs de Tertullien, p. 231.
 Q. *Septimius Florens TERTULLIANUS*. V. ſon titre p. 196, decouvre l'heretie des Paito-paſſiens, p. 75, & la reſute, p. 76.
Tetraples d'Origene, ce que c'eſt, quand il les fit, p. 510. 515.
Thalaffie Abbeſſe de S. Andoche à Autun vers 600, p. 40.
 S. *Themiſtole* berger Martyr en Lycie ſous Dece, p. 350.
Theocitiſte Evêque de Ceſarée en Paleſtine, fait preſcher dans ſon eglife Origene encore laïque &c. p. 522. 523, l'ordonne preſtre, p. 527, travaille en 252 à faire tenir un Concile à Antioche ſur Novatien, p. 263.
Theocitiſte Preſtre Novatien ſoutient le ſchiſme de Sabbace, p. 386.
Theodore laïque preſche à Synnade, p. 523.
Theodore Ev. d'Eges vers 430, combat, dit-on, la reſurrexion, p. 712.
Theodoſe I. travaille à réunir les heretiques à l'Egliſe, p. 485, accorde la grace de Symmaque, *Ibid.*
Theodoſe II. aſſiſte, dit-on, à la decouverte des 7 Dormans &c. p. 348. 349. 712.
Theodote cité par S. Clement d'Alexandrie, n'a point eſté ſon maĩtre, p. 651. 1.
Theodote de Byzance heretique, ſon hiſtoire & ſes erreurs, p. 68-79, ſa condamnation par S. Victor Pape, p. 210.
Theodot : banquier ſectateur de l'heretiarque, p. 71, chef des Melchiteciens, p. 73.
 THEODOTIENS heretiques. V. leur titre p. 68.
Theodorion Ebionite ou Juif, traduit l'Ecriture en 184 ou 185, p. 512.
 S. *Theodule* Martyr en Crete ſous Dece, p. 354.
Theognofte auteur eccleſiaſtique avant 300, p. 585. 586.
 S. THEOPHILE Evêque d'Antioche. V. ſon titre p. 49.
 S. *Theophile* de Ceſarée preſide vers 196 à un Concile de Paleſtine, p. 105. Les actes de ce Concile ſont ſuppoſez, p. 632. 2. On le fait venir à celui de Rome, mais ſans preuve, p. 105.
 Faux *Theophile* d'Alexandrie que les Ponti-

fiéux mettent du temps du Pape Victor, p. 633.1.

Theophile commandant de cavalerie, fait trainer S. Pion au temple des idoles, p. 373.

Theſſalie V. Thalaſſie.

Thierry Eveſque de Metz, transfere vers 969 le corps de S. Felicien &c. p. 333.

Thora ville ruinée au pays des Sabins; S^{te} Anatolie y eſt martyrizée & y eſt fort honorée, p. 330.

S. *Thyrſe* envoyé par S. Polycarpe preſcher en France, p. 38, y ſouffre le martyre vers 180, p. 39. 40.

S. *Thyrſe* Martyr ſous Dece; on n'en ſçait rien, p. 344. 710.1.

S. *Tiburce* Martyr, beaufrere de S^{te} Cecile, p. 261.

Minuce *Timinien* Proconſul d'Afrique: Il fait arreſter S^{te} Perpetue & S^{te} Felicie &c. p. 239. Il mourut avant 205 &c. p. 125. 641.

Titus V. Clemens Aurelien.

S. *Tite* meurt en priſon à Lion en 177, p. 27.

S. *Tite* Martyr à Nicomedie ſous Dece, p. 338.

Les *Tombez*, p. 428, ne peuvent obtenir du Clergé de Rome d'etre reconciliez ſans paſſer par la penitence, p. 429. 430.

Torpacion V. Procula.

Toulouſe a veis l'an 250, S. Saturnin pour premier Eveſque, p. 298.

Tournus: S. Valerien y eſt martyrizé, p. 36. 37. Origine de l'abbaye de Tournus, p. 37.

S^{te} *Traide* V. Iraide.

Trebula V. Monte-Leone.

S. *Trophime* meurt en priſon à Lion en 177, p. 27.

S. *Trophime* Eveſque ſacrifie avec ſon peuple, & le ramene à l'Egliſe par la penitence, p. 447. 448. 740.1. Il ne fut point un des ordonnateurs de Novatien, p. 251. 740.

S. *Tryphon* Martyr en Bithynie ſous Dece, p. 339-343.

Tuburbe: il y avoit deux villes de ce nom dans l'Afrique proconſulaire &c. p. 640.2.

S. *Turbon* greſſier Martyr à Langres ou en Cappadoce, p. 41. 608.

V

Valenee en Dauſiné: S. Felix & deux autres diſciples de S. Irene y preſchent les premiers la foy, & y ſont martyrizez vers 211, p. 47.

Valens ſe revolte contre Dece en 251, p. 325.

Valentin eſt, dit-on, condamné à Lion, p. 83.

S. Irene le reſuſe particulièrement dans les livres contre les heretiques, p. 89. 90.

Valere Sabaſtien perſecute les Chrétiens à Beauvais & à Amiens, p. 304. Il eſt, dit-on, tué par les ſoldats, *ibid.*

Valere ou *Valerien* Proconſul d'Afrique en 251, y fait pluſieurs Martyrs, p. 346-348.

S. *VALERIEN* Martyr pres de Challon. V. ſon titre p. 35.

S. *Valerien* Martyr mari de S^{te} Cecile, p. 250. 261.

Valerien Prefet de Rome & Cenſeur ſous Dece. puis Empereur, p. 327, favoriſe d'abord les Chrétiens, p. 326. On joint mal ſa perſecution avec celle de Dece, p. 325-328.

Les *VALESIENS* heretiques. V. leur titre p. 262.

Valius V. Paſſienus.

S. *Ventus* Martyr à Carthage ſous Dece, p. 383.

Veniſſe Proconſul de Grece ſous Dece, martyrizé S. Leonide &c. à Corinthe, p. 357.

S. *Vere* qu'on fait le 3 ou 4^e Eveſque de Vienne, p. 621. 2, eſtoit app. Eveſque en 314, mais non Martyr, p. 621. 625.1.

S. *Verien* Martyr à Rome ſous Dece, p. 331.

La *verité*: Origene craint de la bleſſer en la voulant deſendre, p. 552.

S^{te} *Veſtins* Martyre d'Afrique en 200, p. 131.

Les *Vettes* ou *Veſtes* famille illuſtre de Rome, p. 5.

Vettius V. Epagathus.

S. *Veture* Martyr à Carthage en 200, p. 134.

Viande: Dieu ordonne à S. Alcibiade de n'en faire aucun diſcernement, p. 19. L'on attribue un decret à S. Eleuthere ſur ce ſujet, p. 63.

S^{te} *Victoire* vierge & martyre en Italie ſous Dece, p. 329. 330. 703. 704.

S. *VICTOR* Pape. V. ſon titre p. 100, ſuccede en 191 à S. Eleuthere, p. 516. 617, excommunie Theodote, p. 68 70. Praxeas le detrompe ſur les Moſuſtiſtes, p. 75.

S. *Victor* Martyr à Corinthe ſous Dece, p. 357.

S. *Victor* Martyr à Carthage ſous Dece, p. 383.

Victorie confeſſe J. C. à Carthage ſous Dece, p. 380.

Victorin heretique Partipaſſien, p. 75.

S. *Victorin* Martyr à Corinthe ſous Dece, p. 357.

S. *Victorin* ou *Victorie* Martyr à Carthage ſous Dece, p. 383.

S. *Victorin* de Petaw Martyr ſous Diocletien, ſuit beaucoup Origene, p. 584.

Vienne: les plus illuſtres Chrétiens de cette Eglſe perſecutez en 177, p. 6. Ils écrivent avec ceux de Lion l'hiſtoire de leurs Martyrs &c. p. 28. Eveſques de Vienne juſqu'à S. Mamert, p. 113. 620 625.

S. *Vincens* Martyr à Rome ſous Commode, p. 59.

S. *Vital* decapité à Liou en 177, p. 27.

Vital Evêque de Ravenne y bastit une eglise de S^{te} Cecile, p. 260.

S. *URBAIN* Pape. *V. son titre* p. 258.

S. *Urbain* Evêque & Martyr à Rome, different du Pape, p. 686.

S. *Urbain* enfant Martyr avec S. Babylas, p. 404, ses reliques estoient app. avec celles de ce Saint, p. 407.

Urbain Confesseur de Rome sous Dece, p. 421, s'engage dans le schisme de Novatien, p. 421, & revient à l'Eglise, p. 459.

S. *Uspie* decapité à Lion en 177, p. 27.

Les *usures* attirent la persecution de Dece, p. 307.

Warnabaire envoie vers 615, à S. Ceraune de Paris, des actes de Martyrs, p. 603.

X

LA *xerophagie* qui consiste à ne manger rien que de sec, s'observoit la semaine sainte, p. 632.1.

Z

SAINT *Zacarie* decapité à Lion en 177, p. 27, n'a point esté Evêque de Vienne, p. 600. 601. 621.1.

S. *Zacarie* successeur de S. Irenée, p. 96, l'enterre avec d'autres Martyrs, p. 95. On le fait aussi Martyr, p. 96.

Zebenne ou *Zebin* est fait Evêque d'Antioche en 228, p. 261.

S. *ZEPHYRIN* Pape. *V. son titre* p. 236, succede à S. Victor, p. 113, défend l'Eglise contre les Theodosiens, p. 70, reçoit le Confesseur Natalis trompé par eux, p. 71.

Zete est fait Evêque par S. Corneille au lieu d'Evariste Novatien, p. 451.

S. *Zosime* & S. *Zotique* meurent en prison à Lion en 177, p. 27.

S. *Zotique* Martyr de Crete sous Dece, p. 554.

Zotique philosophe disciple de Platon, p. 287.

De l'Imprimerie de JEAN DE SAINT AUBIN, rue de la Huchette. A PARIS, 1701.





**La Bibliothèque
Université d'Ottawa**

Echéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

**The Library
University of Ottawa**

Date due

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.

--	--	--

BCX Le Nain de Tille-
243 Mont, L.S.
.LAM43
1701 Mémoires pour servir
à l'hist. ecclés.



